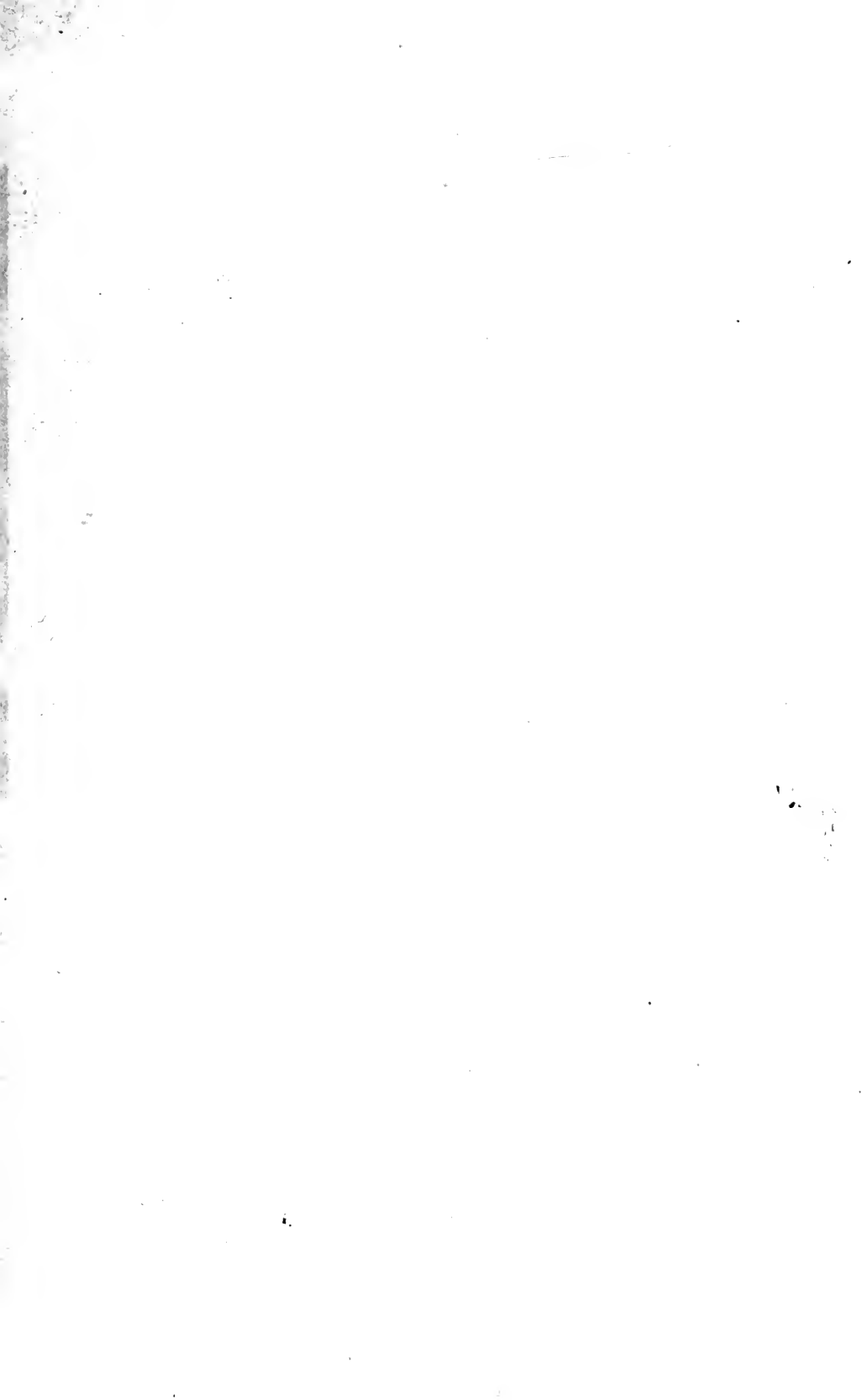
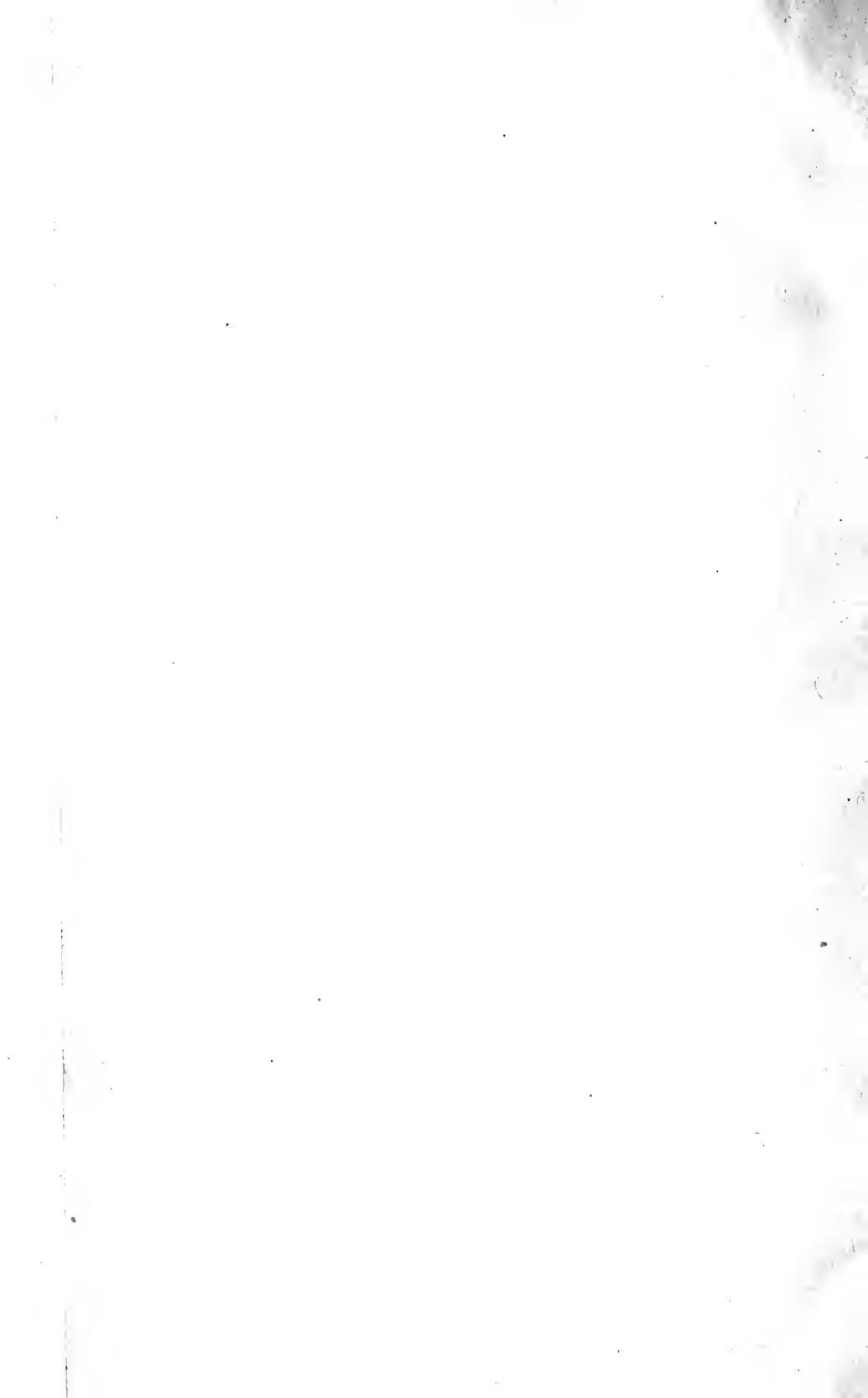
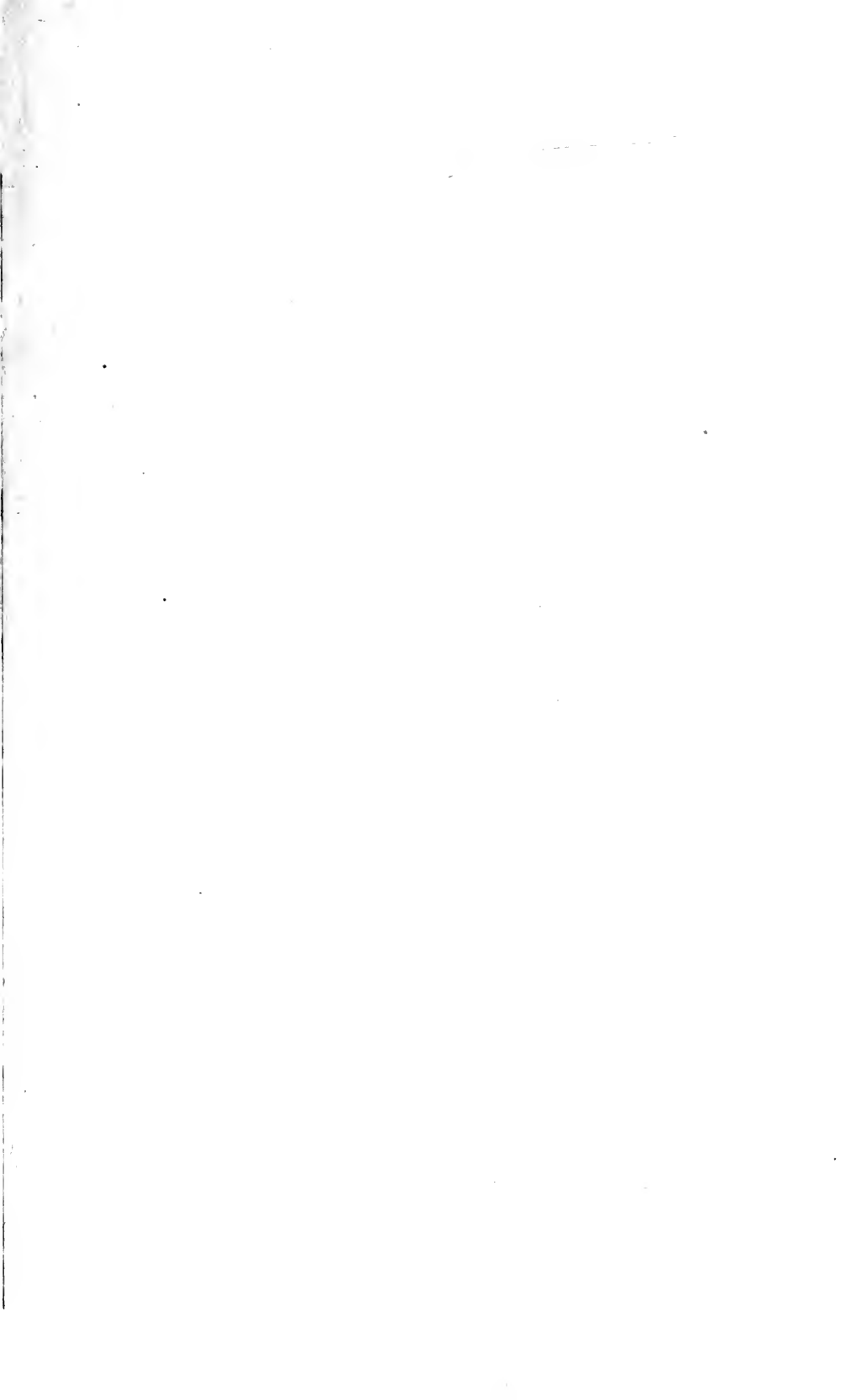




UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY







REVUE
DES
DEUX MONDES

LXVII^e ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

REVUE

7.4

DES

DEUX MONDES

LXVII^e ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CENT QUARANTE ET UNIÈME

40561
3/1/98

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

—
1897

AP
20
R5
per. 4
L.141

BOISFLEURY

TROISIÈME PARTIE (1)

XIII

Les jours heureux ne se racontent pas ou, du moins, se racontent mal, car quelque éloquence qu'on y apporte, le récit des joies toujours pareilles qui les remplissent tourne vite à la monotonie. Jacques Chantal goûtait une félicité près de laquelle tous les plaisirs de sa vie antérieure paraissaient singulièrement insipides et puérils. Pour la première fois, l'amour lui donnait complètement les satisfactions que peut rêver un garçon dont la jeunesse saine et verte ne s'est jusque-là dépensée qu'en platoniques affections ou en banales et courtes escapades. Cette inespérée liaison avec M^{me} des Rônis exaltait son cœur, son imagination, sa sensualité raffinée, en même temps qu'elle flattait sa juvénile vanité. Sylvie, jeune, élégante et belle, avec sa sensibilité contenue, sa délicate fierté, ses soudaines fougues de tendresse, lui faisait éprouver toutes les voluptés de la passion. Quand, un soir, il avait vu se dérouler librement pour lui l'abondante chevelure de sa blonde amie; quand il l'avait tenue entre ses bras, confuse encore de s'être abandonnée et en même temps prodiguant sans compter ses plus grisantes caresses, il lui avait semblé plonger dans les eaux bienheureuses d'un lac enchanté. Ces délices et ces extases se reproduisaient chaque fois qu'il se retrouvait près d'elle. Il n'y avait pas jusqu'à cette pointe de dévotion perçant au milieu des plus adorables transports de

(1) Voyez la *Revue* des 1^{er} et 15 avril.

la veuve, qui n'ajoutât un assaisonnement à leurs fêtes d'amour.

Sylvie n'était ni romanesque ni sentimentale. Après sept années de mariage, elle n'affectait pas d'ignorer à quoi elle s'exposait en se donnant, et elle se donnait sans remords, obéissant à un besoin inné de caresses et d'affection. Elle n'avait point de ces tardifs repentirs ni de ces hypocrites retours de vertu dont certaines femmes abusent et dont elles accablent maladroitement leurs amoureux. Pourtant, élevée pieusement par des religieuses, elle était restée dévote et conservait, même dans ses plus tendres démonstrations, des scrupules dont Jacques s'étonnait. Elle ne tolérait pas qu'il la plaisantât sur ses pratiques de piété ni qu'il essayât d'ébranler ses convictions. Avant comme après les plus ardentes effusions, elle demeurait chaste, presque prude, interdisant avec une subite réserve ces privautés hardies qu'un amant croit pouvoir se permettre à l'égard d'une amie qu'il considère comme lui appartenant tout entière. Mais, en revanche, dès que Jacques l'étreignait et la couvrait de baisers, elle aimait avec un emportement, un oubli d'elle-même, une recherche de volupté, un plaisir éperdu, qui confondaient et ravissaient Chantal. Après l'enivrement, il se demandait si la créature ensorcelante qu'il venait de serrer contre sa poitrine, était bien la même personne qui tout à l'heure le rappelait si sévèrement au respect des bienséances. Parfois aussi, à force de méditer sur ces étranges contrastes, il sentait un vague soupçon sourdre en son esprit. Passionnée et caressante comme il la connaissait, Sylvie s'était-elle contentée de vivre fidèle à un mari quadragénaire, bourru et mal élevé? Ne s'était-elle pas initiée à ces raffinemens de l'amour dans les bras de quelque consolateur? Qu'y avait-il de vrai dans les accusations de coquetterie et de légèreté dont M^{me} Chantal avait parlé à son fils?

Importuné malgré lui par cette pensée jalouse, Jacques s'avait alors de questionner M^{me} des Rônis sur les années passées aux Senades. Elle lui répondait laconiquement qu'elle s'y était beaucoup ennuyée, que M. des Rônis était fort maussade et que, du reste, son existence conjugale avait été aussi monotone que peu intéressante. Lorsqu'il essayait de pousser plus avant ses questions, elle les éludait en lui sautant au cou : — « A quoi bon, murmurait-elle, perdre notre temps à remuer des souvenirs désagréables? Qu'importe ce vilain passé, pourvu que nous jouissions du présent!... Vite, monsieur le questionneur, embrassez-

moi ! » Elle lui tendait ses lèvres et, en les baisant, il avait honte de ses injurieux soupçons rétrospectifs.

« Elle a raison, se disait-il, et moi, j'ai l'air d'un sot avec mes interrogatoires de juge d'instruction. Pourquoi vais-je m'inquiéter d'un passé où nous ne nous connaissions pas et qui est absolument aboli ? Nous nous aimons, n'est-ce pas l'essentiel ? Sylvie ne m'a-t-elle pas donné sans réserve toute la tendresse de son cœur, tous les baisers de sa bouche, et ne devrais-je pas lui en être éternellement reconnaissant ? »

En effet, il aurait eu mauvaise grâce à se plaindre. Pouvait-il s'attendre à trouver, en cette somnolente et béotienne petite ville, une liaison d'un prix aussi rare, plus parfaitement en harmonie avec son caractère, ses façons de sentir et de penser ? — Sylvie manquait de culture, mais elle rachetait ce défaut par un esprit vif et prime-sautier, un goût sûr et beaucoup de tact. Elle possédait à un haut degré la verdeur et la gaité, une sensualité tendre, une morale aimable et indulgente, toutes ces qualités enfin qui faisaient le charme de nos aïeules du siècle dernier. Par-dessus tout, elle avait une grâce séduisante, une vénusté, une eurythmie de l'attitude et des mouvements qui enthousiasmaient Jacques. Lorsque, le soir, à la lueur de la lampe, sous les rideaux de camaïeu du lit Louis XVI, il contemplait cette tête noyée en des flots de cheveux blonds, ces paupières mollement baissées, le délicat modelé du nez aux ailes palpitantes, cette bouche aux lèvres entr'ouvertes sur des dents blanches mouillées, ces chairs aux pâleurs ambrées, il songeait à l'*Antiope* du Corrège, et son âme de païen exultait d'amoureuse admiration.

Leurs rendez-vous nocturnes, sagement espacés, se prolongeaient souvent jusqu'à minuit. Une fois même, en juillet, Jacques se laissa aller à la douceur de s'endormir à côté de Sylvie. Lorsqu'ils s'éveillèrent, les lueurs de l'aube pénétraient déjà à travers les persiennes closes. Un sursaut d'inquiétude les secoua. Comment le jeune homme pourrait-il maintenant s'esquiver sans être aperçu ? En cette chaude saison caniculaire les gens étaient plus matineux et on risquait fort de rencontrer quelqu'un dans la rue ou sur le pas d'une porte. Chantal désolé s'était vêtu en hâte. Tout frissonnant, il se glissa dans le jardin et, une fois sous les tilleuls, hasarda un regard effaré au dehors. Les volets des maisons étaient encore fermés, mais un premier rayon rose illuminait le faite des toits. Un ouvrier passa avec ses outils sous

le bras, puis tourna l'angle des Quatre-vingts degrés. La rue redevint déserte. L'amoureux en profita pour ouvrir prestement la grille et se faufiler sous le porche du logis paternel. Quand il se trouva enfin à l'abri des curieux, au fond du couloir obscur; une sueur lui mouillait les tempes et son cœur battait à gros coups. La maison dormait et il put sans encombre gagner sa chambre, mais, tandis qu'il se jetait sur son lit, il s'adressait de véhémens reproches et se jurait de mieux veiller sur lui à l'avenir.

Il se croyait cependant très circonspect et prenait pour se rendre chez M^{me} des Rônis les plus méticuleuses précautions. Seulement il était prudent à la façon des autruches. Il agissait comme s'il eût été enveloppé d'un nuage et, fermant les yeux, il s'imaginait être invisible aux regards d'autrui. Si sa passion l'eût moins absorbé, il eût réfléchi que ses allures mystérieuses n'échapperaient pas longtemps à la clairvoyance de son entourage et de ses amis. En dépit de sa circonspection, on flairait déjà autour de lui une odeur d'amour. Certains coups d'œil ironiques du docteur, certaines allusions voilées de Maurice Courtois auraient dû lui donner l'éveil; mais il était affligé de l'aveuglement des gens heureux qui ne savent rien voir, ni rien comprendre, de ce qui pourrait troubler leur béatitude.

D'ailleurs, une circonstance quasi providentielle vint momentanément endormir les soupçons, en éloignant Jacques de Juvigny. Bien qu'il fût un employé médiocrement zélé et assidu, il n'en appartenait pas moins à un corps de fonctionnaires, et l'administration le lui rappela, en le chargeant de remplacer par intérim un agent qui avait obtenu un congé de maladie. En septembre, il reçut l'ordre de se rendre pour trois mois dans un chef-lieu de canton du Verdunois, et d'y prendre le service. Encore que cette injonction le surprit brutalement en pleine fête, il fallait obéir. Jacques conta le soir même la fâcheuse nouvelle à sa voisine. Les yeux de Sylvie se mouillèrent à la perspective d'une séparation si peu prévue, mais elle conseilla à son ami de se résigner au départ.

— Assurément, soupira-t-elle, en cette vie où les minutes heureuses sont si rares et s'écoulent si vite, c'est beaucoup que trois mois volés à notre bonheur. J'en souffrirai plus que toi, cher petit; mais je ne veux pas que ta famille puisse m'accuser d'avoir été une entrave; elle aura déjà bien assez de griefs contre

moi!... Pars, mon mien, et dis-toi que je vais bien fort m'ennuyer quand je ne te verrai plus... Enfin, nous nous écrirons et tes lettres m'aideront à prendre patience...

Ils se quittèrent, le cœur gros, et Jacques s'en alla le lendemain vers son lieu d'exil.

Damvillers, où on l'envoyait, est un gros bourg à physiologie très campagnarde, situé entre Verdun et Montmédy. Il a été jadis fortifié par les comtes de Chiny, puis démantelé par Louis XIV. Les anciens fossés, transformés en vergers, entourent encore d'une demi-ceinture verte ce grand village épars au milieu d'une plaine aux ondulations monotones et grises, n'ayant d'autre horizon qu'une colline en dos de chameau et de lointaines lisières de bois. Des maisons basses aux toits plats, crépies à la chaux, bordent la route ou s'alignent en carré autour d'une place poudreuse. Là se trouvait l'auberge où Jacques avait établi son gîte. Ayant peu de relations avec les habitans, tous cultivateurs occupés à faire valoir leurs terres, il vivait seul, mangeait seul, partageait son temps entre de fastidieuses stations au bureau et de solitaires promenades à travers une campagne sans caractère. Ainsi se passèrent pour lui les plus belles journées de septembre et d'octobre; puis vinrent les pluies de l'arrière-saison, les frimas de novembre, et il s'ennuya au coin de son feu comme il s'était ennuyé en arpentant les chemins de la plaine. Son unique consolation était d'écrire de longues épîtres à Sylvie et d'attendre les réponses qui arrivaient toujours trop tardivement à son gré, et contenaient trop peu de détails. M^{me} des Rônis n'était pas une épistolière. Ses lettres, très tendres, mais fort courtes, se bornaient souvent à une page où la veuve exprimait en peu de mots son affection toujours croissante et son vif désir de revoir bientôt son ami. Cette brièveté désolait Jacques, il s'en plaignait. Sylvie s'excusait de son mieux, mais sans être beaucoup plus prolix. Au mois de novembre, elle lui écrivit :

« Tu me reproches les marges de ma dernière lettre; celle-ci n'en aura pas, en seras-tu plus content? Je vais être obligée de beaucoup parler, et cela me réussit rarement. Sache donc d'abord la cause de mon laconisme, qui me vaut ces « vous » cérémonieux, semés méchamment dans ton épître grondeuse. Je suis en plein déménagement. Ma mère, qui était allée pour quelques mois chez ma sœur aînée, m'a écrit à l'automne que, décidément, elle resterait tout l'hiver et probablement tout l'été prochain

chez son gendre. Le climat de la Touraine lui convient mieux que celui de Juvigny et il m'a semblé lire entre les lignes qu'elle rêve de s'y installer tout à fait. Dans ces conditions, l'appartement de la rue des Tanneurs devenait beaucoup trop spacieux pour moi et, comme je n'avais loué que pour un an, j'ai cherché un autre logement plus économique. J'ai déniché à la ville haute, dans la rue du Tribel, un petit rez-de-chaussée qui m'a plu. Il est situé entre une cour et un jardin qui descend jusqu'au chemin de Polval, avec une porte sur les vignes. Tu pourras entrer par là, quand tu viendras me rendre visite, et tu courras moins de risques d'être aperçu, car, à partir de neuf heures du soir, la côte est absolument déserte. Le nid est charmant et il offre une sécurité que ne nous donnait pas la rue des Tanneurs, où tu es trop connu. Je suis enchantée d'avoir trouvé ce biais pour dépister la curiosité des gens de ton quartier, et pourtant, au moment de m'en aller, je regrette la terrasse de tilleuls, la maison où je t'ai vu pour la première fois et qui est pleine de ton souvenir. Enfin bientôt, j'espère, ta présence donnera au logis de la ville haute le même attrait et il nous deviendra cher, comme l'ancien. Hâte-toi donc de revenir et écris-moi très exactement l'époque de ton retour. Je t'attends avec impatience, ami bien chéri; je t'aime et je serai bienheureuse de te le dire ici, de tout près, en t'embrassant à chaque mot. Ce sera le moment le plus délicieux pour moi, et aussi le plus désiré. Aime-moi bien à ton tour et accours vite auprès de ta Sylvie qui est toute à toi. »

Lorsqu'elle parlait de la sécurité de sa nouvelle demeure et de la nécessité de dépister la curiosité des voisins de la rue des Tanneurs, M^{me} des Rônis ne se doutait pas que cette curiosité était déjà fort surexcitée et que les visites de Jacques faisaient l'objet de peu charitables commentaires. M^{me} Chantal en avait été avertie l'une des premières et voici comment :

Un jour, elle s'aperçut que sa domestique, une fille de trente ans, robuste et bien en chair, avait un amoureux qu'elle recevait nuitamment dans sa mansarde, après l'avoir introduit par la rue des Pressoirs. La bonne dame, qui ne plaisantait pas sur le chapitre des mœurs, manda devant elle la coupable, lui reprocha vertement son dévergondage et lui donna ses huit jours. Ainsi congédiée et rabrouée, la servante, qui avait bec et ongles, se défendit comme elle put :

— J'ai été fautive, c'est possible! se récria-t-elle, mais il ne faudrait pas avoir deux poids et deux mesures... On est bien sévère pour les pauvres filles; on les traite de dévergondées, tandis qu'on pardonne tout aux belles dames de la société qui se conduisent mal... Au moins, moi, si j'ai un galant, c'est pour le bon motif. La dame blonde d'en face n'en pourrait dire autant; M. Jacques n'a pas l'idée de l'épouser. Ça ne les empêche pas de se donner en catimini du plaisir jusqu'à des minuit, et personne n'y trouve à reprendre! »

Suffoquée, M^{me} Chantal invita durement la dénonciatrice à s'expliquer; celle-ci alors lui conta qu'une nuit, prenant le frais à la fenêtre de sa mansarde, elle avait vu Jacques sortir du jardin de M^{me} des Rônis. Et depuis, s'étant mise à l'épier, elle avait été plusieurs fois témoin de ses entrées et sorties clandestines.

Cette révélation bouleversa M^{me} Chantal et, le soir même, elle en informa son mari. Celui-ci, avec une désinvolture qui choqua la pieuse dame, commença par rire de ses craintes :

— Décidément, déclara-t-il, le garçon a du goût et il ne s'attaque qu'aux jolies femmes... Autant que j'ai pu en juger, cette M^{me} des Rônis est jeune, élégante et bien tournée. Un heureux coquin, ce Jacques!... Il peut se vanter d'avoir mis la main sur un morceau de roi!

— Quels principes! s'écria M^{me} Chantal révoltée; mais cette fille que je viens de renvoyer est au courant de leur intrigue, et je suis sûre qu'elle a déjà clabaudé dans le quartier.

— Eh bien! quoi, un jeune homme est-il déshonoré parce qu'il a les bonnes grâces d'une jolie personne?... Et il ajouta philosophiquement : — Après tout, de quoi te plains-tu?... Ton fils aurait pu se compromettre avec quelque coureuse ou s'adresser à une femme mariée. Rien à craindre avec celle-ci qui est veuve, libre et d'un âge où l'on a la pleine responsabilité de ses actes... Ne vaut-il pas mieux que Jacques ait pour maîtresse une femme du monde agréable et bien élevée?

— Ce sont les plus dangereuses! répliqua M^{me} Chantal; ces créatures-là devraient être mises au pilori... Plus cette veuve sera séduisante et plus Jacques s'engouera. Il est capable de se laisser si bien embobeliner qu'il ne voudra plus se marier et s'acoquinera dans cette liaison... Enfin, que comptes-tu faire?

— Rien du tout... Dans un an, ton fils sera appelé à un poste

qui l'éloignera de Juvigny, et la liaison se dénouera tout naturellement. L'absence est le plus efficace des remèdes. Jacques oubliera, la jolie veuve se consolera ; un de perdu, deux de retrouvés, et tout sera dit... C'est la vie.

— C'est immoral ! soupira la mère, peu rassurée ; ton indifférence est indécente... Dieu veuille que tu n'aies pas à t'en mordre les doigts !

Dans les premiers jours de décembre, Jacques revint à Juvigny et ne se douta de rien. Sur les conseils de son mari, M^{me} Chantal dissimula ses craintes et s'abstint de sermonner son fils. Du moment où le père n'entendait pas intervenir, elle préférait avoir l'air de tout ignorer plutôt que de s'indigner et de s'irriter sans résultat. D'ailleurs, M^{me} des Rônis ayant quitté le quartier, le danger des commérages semblait éloigné, et mieux valait ne pas exaspérer la passion du jeune homme par une opposition intempestive.

Jacques put donc sans inquiétude se livrer tout entier à la joie de revoir Sylvie. Comme elle le lui avait annoncé, le nouveau nid était charmant. Les fenêtres du salon et de la chambre à coucher ouvraient sur un jardin en pente, effeuillé et grelottant à cette heure sous la bise, mais qui deviendrait un coin intime et hospitalier, à la belle saison. On était là bien chez soi, dans le silence des nuits d'hiver, coupé seulement par la plainte du vent et le tintement du grésil contre les vitres. Le mauvais temps écartait de bonne heure les rares passans de la côte de Polval. On pouvait entrer et sortir sans le moindre risque. Au milieu des glaces de janvier, des pluies de la Chandeleur et des aigres rafales de mars, les deux amoureux blottis au coin du feu s'aimaient à plein cœur, à pleines lèvres. Leur passion grandissait en force et en ferveur, tandis que la neige, tourbillonnant autour de la maison bien close, amoncelait ses blanches jonchées, comme pour les isoler tous deux du reste de la terre.

XIV

Le printemps revint et remit la maison de la rue du Tribel en communication avec le monde extérieur. Pendant les soirées d'avril, l'influence du renouveau pénétrait à travers les persiennes, et les deux amoureux étaient tout à la joie d'éprouver ensemble les délicieux troubles printaniers, d'assister côte à côte au réveil

de la terre. Si la nuit était tiède, ils ne résistaient pas à la tentation d'ouvrir la fenêtre, et, étroitement enlacés, ils épiaient au loin, à l'orée du bois, les modulations des premiers rossignols. Devant eux, sur la pelouse obscure, on distinguait encore le foisonnement clair des primevères récemment écloses, et aux entours, les pruniers et les poiriers se couvraient d'une floraison laiteuse. On les apercevait dans l'ombre, pareils à des bouquets phosphorescens, et une grisante odeur amère s'exhalait de ces milliers de corolles épanouies. Dans le silence nocturne, un rossignol jetait trois ou quatre notes puissantes, puis se taisait comme fatigué de ce premier essai; un autre reprenait, plus exercé et plus abondant, et très loin, aux lisières des vergers, les rossignols nouveaux venus répondaient comme des échos. Avec un empressement enfantin, Jacques et Sylvie se signalaient l'un à l'autre ces voix éparses dans la campagne endormie, ces bouts de mélodie bégayante et encore inexpérimentée, qui semblaient symboliser les frileuses éclaircies d'avril et l'éclatement timide des bourgeons.

Fatigués de leur reclusion de l'hiver, les compagnons du cénacle avaient également subi la surexcitation du printemps et s'étaient hâtés de retourner à Boisfleury, où les aubépines commençaient à verdoyer, où les saules et les coudriers semaient à l'envi le jaune poudroisement de leurs chatons. Les colons, pris d'une ardeur effervescente, se répandaient à travers les sentiers, bêchaient le potager, réparaient les brèches faites au chaume pendant les bourrasques de février et se sentaient ressaisis par un désir d'école buissonnière.

— Mes camarades, dit le docteur, il y aura en mai prochain une année que nous avons pris possession du domaine... Je propose de célébrer ce mémorable anniversaire par un banquet pantagruélique et une splendide fête de nuit.

— Parfait ! s'écria Tacite.

— Je me charge, ajouta le Ténébreux, d'aménager une scène sous le chaume et de vous donner la primeur d'un vaudeville que je monterai soigneusement de concert avec Claude Blouet.

— En ce cas, reprit ce dernier, je demande l'ouverture d'un crédit copieux pour l'installation d'un théâtre et l'illumination *a giorno* des allées. Il faudra suspendre aux branches des centaines de lanternes vénitiennes...

Le crédit « copieux » fut voté à l'unanimité, puis on discuta le programme du spectacle.

— Avez-vous au moins des acteurs ? interrogea Maurice Courtois... Quant à moi, je me récusé ; mais j'espère vous offrir un jeune premier...

— Un intrus ! se récria sévèrement Tacite.

— Non, mais un candidat sérieux, qui brûle d'être des nôtres.

— Le nom du candidat ?

— Vous le connaissez tous... Marcel Lafrogne, le fils du banquier... Jacques et moi, nous serons ses parrains.

— Cocodès et juponnier ! objecta Tacite.

— Un philistin, je vous le concède, mais bon enfant et bon vivant... ; admirablement organisé pour les rôles d'amoureux.

— Ça, déclara le Ténébreux, c'est une bonne note.

— Et puis, affirma plaisamment Jacques, Marcel est artiste... Il joue du flageolet ; ça nous reposera de la guitare de Claude, qui est un peu vieux jeu.

— Messieurs, conclut le docteur, je résume la discussion : Lafrogne est teinté de philistinisme et il soigne trop sa toilette, mais le doctrinaire Maurice, lui aussi, est l'esclave de son tailleur. D'un autre côté, ce candidat sera une excellente recrue pour notre théâtre, et enfin il joue du flageolet !... C'est à prendre en considération... Je propose de l'admettre comme stagiaire... Aux voix !

Tous, sauf Tacite, levèrent la main.

— Marcel Lafrogne est admis, poursuivit le docteur, nous procéderons à sa réception, le jour de la fête... Cette cérémonie en doublera l'éclat... Il faut que ce soir-là l'anniversaire soit célébré d'une façon mémorable...

A l'imitation des compagnons de Boisfleury, Jacques et Sylvie songeaient à fêter également l'anniversaire de leur amour. A mesure que le printemps s'épanouissait, chaque jour marquait une date qui leur était chère.

Le mois de mai, cette année-là, fut exceptionnellement beau. Songeant à leur isolement de l'an dernier, à leur regret de ne pouvoir savourer à deux les joies printanières, ils méditaient de se dédommager et de ne point laisser passer ces radieuses journées bleues et fleuries, sans en goûter ensemble tout le charme, sans en boire toute l'ivresse.

— La vie est si brève, disait Sylvie, les heures fortunées se fanent si vite, qu'il faut les cueillir au passage et en épuiser tout le suc.

Cette théorie était aussi celle de Jacques Chantal. Ils la mirent étourdiment et avidement en pratique.

Ils ne se contentaient plus de leurs rendez-vous du soir : ils voulaient se retrouver en plein jour. Jacques connaissait à fond les environs de Juvigny ; il savait les sentiers détournés qui conduisaient aux futaies les moins fréquentées, aux friches solitaires, aux gorges verdoyantes et silencieuses. Il convainquit facilement M^{me} des Rônis de la possibilité de se rejoindre à la lisière de quelque bois peu éloigné de la ville haute. Il donna à Sylvie des indications précieuses qui devaient lui permettre de gagner solitairement un taillis facile à trouver et où, lui, Jacques, irait l'attendre. Une fois sous bois, ils pouvaient se promener toute l'après-midi, sans risquer des rencontres fâcheuses. Au début, la jeune femme ne se hasardait qu'en tremblant. La sortie était facile, grâce à la porte donnant sur la côte de Polval. M^{me} des Rônis, un livre à la main, le visage masqué par une épaisse voilette, s'abritant, pour plus de prudence, sous son ombrelle, gravissait avec des transes et des battemens de cœur la route caillouteuse qui monte vers la forêt du Haut-Juré. Elle craignait tantôt d'être suivie, tantôt de s'égarer dans un faux chemin, et ne recouvrait un peu de sécurité que lorsqu'elle voyait surgir, à la lisière, la silhouette de Jacques Chantal. Peu à peu, cependant, elle s'accoutuma à ces espiègles escapades, fit plus ample connaissance avec les sentiers, et ne craignit plus de se fourvoyer. Alors ces promenades agrestes devinrent une fête pour tous deux.

Jacques Chantal prenait l'avance et, par une route différente, arrivait toujours le premier à l'endroit où Sylvie et lui devaient se rencontrer. C'était un taillis de charmes et de coudriers, surplombant le chemin encaissé entre des roches moussues : de là, le regard s'étendait sur la friche grisâtre, les vignobles en pente, les vergers fleurissants, et permettait de surveiller facilement les routes et les raccourcis qui aboutissaient à la lisière de la forêt. Couché sur le gazon, dissimulé par des touffes de genévriers, Jacques tenait les yeux fixés sur le pli de terrain d'où son amie allait surgir tout à l'heure. L'anxiété de l'attente mettait en lui une fièvre voluptueuse. L'odeur des serpolets épars caressait dou-

cement son odorat, les branches rampantes des coudriers lui frôlaient la nuque ; dans le ciel d'un bleu fin, des nuages blancs couraient, projetant sur les vignes et sur les vergers leurs ombres agiles qui semblaient voler au-devant de la bien-aimée ; des mouches à miel passaient, affairées, s'arrêtaient un moment sur une touffe de marjolaines, puis repartaient avec un bourdonnement léger... Tout à coup, au-dessus d'un talus où le vent bercait des graminées, il voyait émerger une ombrelle quadrillée de blanc et de noir, puis une tête blonde sous le chapeau de paille garni de nœuds de la même nuance que l'ombrelle, et l'élégante silhouette de Sylvie se détachait bientôt tout entière sur la verdure tendre des vignes. Elle avait quitté le deuil, et portait des toilettes claires à petits carreaux noirs et blancs qui lui seyaient à miracle.

Après s'être assuré que les entours étaient déserts, Jacques courait au-devant de M^{me} des Rônis, l'entraînait rapidement sous les hêtres de la futaie voisine et là, dans l'ombre mobile des jeunes feuillées, lui donnait un premier baiser à travers la gaze de la voilette. Bien certains maintenant de n'être pas dérangés et d'avoir en réserve trois grandes heures de parfaite quiétude, ils s'enfonçaient avec délices dans la fraîche profondeur de la forêt. Ce monde verdoyant semblait leur appartenir tout entier. Ils l'exploraient chaque fois avec des curiosités et des joies nouvelles. Ils en connaissaient familièrement les recoins les plus ignorés : les clairières où les muguets foisonnaient, les sentiers couverts où des pervenches bleuisaient parmi le lacis foncé des traînes enchevêtrées. Tantôt ils dévalaient jusqu'au bas de la combe feuillue du Fond d'Enfer, et allaient s'asseoir au bord de la fontaine d'Etue, heureux de s'y blottir parmi les menthes et d'écouter la chanson de l'eau sous les frênes ; tantôt, remontant parmi les friches des vaux de Savonnières, ils s'attardaient au bord d'une saulaie, à contempler les collines mameonnées que les vignes drapaient jusqu'à mi-hauteur et qui s'enchaînaient mollement les unes aux autres dans une fuite vaporeuse. Pris par la grâce de ce paysage aux nuances délicates et tendres comme leur amour, ils s'y oubliaient jusqu'à l'heure où le soleil oblique allongeait démesurément les ombres des genévriers et des prunelliers épars dans la friche. Alors, en louvoyant à travers les taillis, Jacques reconduisait Sylvie jusqu'au chemin de Polyal, où ils se séparaient après un der-

nier baiser encore tout imprégné des odeurs printanières qu'ils venaient de respirer.

Un jour, M^{me} des Rônis témoigna le désir de visiter cette colonie de Boisfleury dont Jacques lui vantait si souvent la chère intimité. Elle voulait en connaître l'emplacement, la configuration, les plus menus détails, afin d'y suivre en imagination son ami, lorsqu'il y célébrerait avec ses compagnons la fête dont il lui avait conté les préparatifs. C'était un désir bien féminin et trop naturel pour que Chantal se refusât à le satisfaire. Par une après-midi très chaude, sous un ciel voilé de nuages orangeux, ils gagnèrent le domaine, après avoir prudemment fait un détour par le Juré et la plaine de Véel. Le jeune homme n'était pas sans appréhension au sujet de cette visite. Il craignait qu'il ne prit fantaisie à quelque camarade du cénacle de passer son après-midi sous les sapins. Aussi alla-t-il d'abord explorer la profondeur du taillis. Quand il fut certain que le domaine était absolument désert, il vint reprendre Sylvie qui l'attendait au premier tournant de l'avenue.

La jeune femme, enchantée de son escapade, commença par se mettre à l'aise.

— Ne suis-je pas un peu chez moi ? disait-elle à Jacques, heureux de faire les honneurs de Boisfleury à celle qu'il y avait tant de fois évoquée en rêve.

Elle se déganta, se décoiffa, suspendit sa voilette à une branche d'arbre, puis, avec une curiosité d'enfant, elle voulut tout visiter : la maisonnette, le potager, les allées et les pelouses. Elle courait légère à travers les sentiers, se faufilait sous les branches basses des fourrés, cueillant de-ci et de-là des fraisiers sauvages, des grappes d'acacia, des marguerites et des coquelicots. Quand elle eut les mains pleines de fleurs, elle revint vers le chaume, où elle étala sa brassée sur la table. Elle rassemblait et égalisait les tiges, harmonisait les nuances, et plongeait avec sensualité son visage rose dans l'odorante floraison des acacias. Puis elle fit respirer et baiser son bouquet par Jacques.

— Dès que je serai à la maison, s'écria-t-elle, je le tremperai dans l'eau et je le mettrai à la plus belle place dans le salon ; j'aurai ainsi longtemps devant les yeux un petit coin de Boisfleury.

Tandis qu'elle nouait sa gerbe, un sourd roulement de tonnerre, résonnant du côté de la plaine, la fit tressauter. Jacques sortit du chaume et alla regarder le ciel.

— Le temps menace, murmura-t-il, et il faut nous dépêcher de partir, si nous voulons rentrer sans être mouillés.

Elle se recoiffa en hâte et ils quittèrent précipitamment Boisfleury. Il ne fallait pas songer à cheminer sur la route, beaucoup trop fréquentée. Ils s'enfoncèrent donc dans les maigres taillis de saules et de sapins qui bordaient la plaine, afin de regagner le plus rapidement possible le chemin de Polval. Mais ils n'avaient pas marché un quart d'heure que la nuée creva et que des gouttes de plus en plus denses traversèrent la saulaie.

— Nous allons recevoir une giboulée, s'exclama Jacques, inquiet : si nous pouvions seulement trouver un abri un peu plus sérieux que cette feuillée de saules!...

Comme il achevait, ils aperçurent dans un pli de terrain une hutte construite en planches et couverte de mottes de terre, dont la porte bâillait grande ouverte.

— Réfugions-nous là, continua-t-il.

La hutte paraissait depuis longtemps abandonnée par ses propriétaires et l'intérieur en était peu confortable. Pourtant la toiture tenait bon et, dans le fond, des tas d'herbes sèches s'amoncelaient, restes de la fenaison dernière. Ils s'assirent sur cette jonchée qui répandait une aromatique senteur de foin, et regardèrent la pluie rayer l'ouverture de la hutte. Elle tombait drue, avec de larges éclabousses, sur les pierres du seuil, et, par intervalles, les éclats de tonnerre se rapprochaient.

— Comment vas-tu pouvoir rentrer, pauvre chérie ? soupira Jacques, ennuyé de cette malencontreuse ondée.

— Bah ! répliqua-t-elle, à quoi bon se tourmenter ? Nous voici à l'abri, et, par le temps qu'il fait, nous sommes sûrs que personne ne viendra nous déranger.

De nouveau elle s'était décoiffée, et, renversant sa tête blonde sur l'amoncellement du foin, elle souriait en écoutant la pluie ruisseler à travers les feuillées. La rapidité de la marche avait coloré ses joues, ses yeux brillaient entre les cils humides ; ses cheveux dorés gardaient encore dans leur ébouriffement les folioles et les fleurons qu'y avaient semés les acacias de Boisfleury. Un léger essoufflement soulevait sa ronde poitrine et des soupirs d'aise gonflaient son cou nu et blanc dans l'encadrement d'une large collerette. De tout son corps, comme d'une belle plante souple et svelte, émanait un voluptueux arôme : l'amour irradiait de ses

noires prunelles, de la blancheur de ses dents, de la rougeur de ses lèvres souriantes.

— Que tu es belle! murmura son ami en la prenant dans ses bras.

Les lèvres de Sylvie demeuraient entr'ouvertes, et une moite lueur s'allumait dans ses yeux câlins.

— Tu trouves? chuchota-t-elle, alors de quoi te plains-tu?... Jouissons de l'heure présente et ne nous inquiétons pas du reste.

Elle roula sa tête sur l'épaule de Jacques et sa bouche invitante comme une fleur de pourpre se haussa vers celle du bien-aimé.

— Ami! soupirait-elle à travers des baisers, je t'aime follement...

Puis elle reprenait en l'étreignant convulsivement :

— Ah! s'il n'y avait pas cette menace du grand feu de l'enfer, comme on serait heureux!...

La pluie toujours plus dense tombait ainsi qu'un mouvant rideau entre eux et le monde extérieur. Sylvie redoublait la fougue de ses caresses, et tous deux, au milieu de leurs embrassements, n'entendaient plus que comme en un rêve le clapotis de l'averse et les éclats plus sourds de l'orage qui s'éloignait. Peu à peu, une éclaircie apparaissait dans le ciel, l'ondée se ralentissait, elle n'emplissait plus la saulaie que d'un bruit menu et frais. Jusqu'au fond de la hutte pénétrait une printanière odeur de terre et de feuilles mouillées. Une blonde lumière glissa parmi les saules frangés de gouttelettes et les cytises aux grappes d'or. Les oiseaux, qui s'étaient tus pendant l'orage, recommençaient à gazouiller. De tous côtés montait un chœur de fauvettes, de merles et de pinsons; puis, là-bas, au fond des bois du Juré, à travers l'envolement joyeux de ces vocalises et de ces roulades, le double appel du coucou résonna comme une voix lointaine et mélancolique.

— Écoute! dit Jacques, encore tout étourdi des délices savourées...

— C'est le coucou qui chante, répondit Sylvie en soupirant.

— On prétend que, lorsqu'on l'entend pour la première fois, les souhaits qu'on forme sont ponctuellement exaucés.

— Eh bien! s'écria-t-elle, je souhaite que nous goûtions tou-

jours le même bonheur... Cher ami, poursuivait-elle en l'étreignant avec tendresse, jure-moi de m'aimer toujours, quoi qu'il arrive !

— Je t'aimerai toujours plus fort, toujours !

Le coucou continuait du fond de la forêt à jeter ses deux notes sonores, qui semblaient tantôt fuir et tantôt se rapprocher. Au milieu de la bruyante allégresse éparse aux entours, cette plainte mystérieusement répétée retentissait comme la voix des printemps envolés et des joies défuntes d'autrefois, comme un grave rappel de la brève fragilité des félicités humaines... Et Jacques, pris peu à peu de cette angoisse qui succède fatalement aux plus chaudes ivresses du plaisir, sentit une soudaine tristesse lui tomber sur le cœur.

XV

Un vieux palais de mousse,
Où se font les festins ;
Une herbe fraîche et douce
A l'ombre des sapins :
Puis une cave pleine
D'un vin, trop tôt tari ;
Eh ! gai, c'est le domaine
Qu'on nomme Boisfleury...

En habit noir, un coquelicot à la boutonnière, les colons, coiffés d'un bonnet de coton, chantaient en chœur ce couplet et tournaient en rond autour de Marcel Lafrogne, le récipiendaire, tandis que Claude Blouet, perché à chevauchons sur un acacia, accompagnait de sa guitare cette ronde échevelée. Au milieu de ce cercle bondissant, Lafrogne, également en frac, les cheveux frisés au petit fer, la moustache cirée à la hongroise, le visage rouge et un peu ahuri dans l'encadrement des favoris blonds, écarquillait ses gros yeux bleus à fleur de tête. Très imbu de respectabilité bourgeoise et peu habitué aux charges du cénacle, il se demandait si ces jeunes gens, qu'il avait crus sérieux, se moquaient de lui et le faisaient poser.

— Silence, la musique ! s'écria le docteur.

Gardant toujours son sérieux de pince-sans-rire, il s'avancait vers le récipiendaire, un bonnet de coton à la main, et lui débitait une allocution goguenarde. Il le félicitait de ne plus se con-

tenter du prestige que donne un tailleur et de venir se retremper au milieu d'esprits indépendans, débarrassés des préjugés vulgaires. Puis, lui montrant le bonnet de coton :

— Maintenant, incline-toi et cache les frisures de ton chef sous cette coiffure rustique, dont la blancheur immaculée est le symbole des mœurs pures, de la vertu sans tache des colons de Boisfleury...

En même temps, il lui enfonçait le bonnet jusqu'aux oreilles.

— A partir de ce soir, tu te nommes « Cœur-Volant » ; ce nom te rappellera les anciens égaremens de ton cœur et de tes sens, mais il t'avertira aussi, par antiphrase, que tu as désormais dépouillé le vieil homme et que ton admission parmi les compagnons de Boisfleury t'impose de chastes devoirs... Courbe la tête, Cœur-Volant, et brûle tout ce que tu as adoré !

Après de nouveaux fredons de guitare, le docteur reprit, en roulant des yeux vers les colons qui formaient le demi-cercle :

— A ce propos, messieurs, j'ai à vous entretenir d'un fait regrettable... Vous savez que l'entrée de la colonie est interdite au sexe féminin, et pourtant, hier, en faisant ma ronde, j'ai découvert l'objet que voici, accroché à l'un des arbres qui avoisinent le chaume...

Il tirait de sa poche une voilette de gaze grise et, la tenant entre le pouce et l'index, l'exhibait ironiquement aux regards.

— Je ne crois pas que les cytises de Boisfleury donnent spontanément de semblables fleurs... J'en conclus que, au mépris de la règle, une femme s'est introduite subrepticement dans l'arche sainte du célibat, et j'invite les camarades à faire bonne garde, afin que pareils scandales ne se reproduisent plus. En manière de purification, l'affiquet que voici sera livré aux flammes et les cendres en seront jetées au vent.

Du premier coup d'œil, Jacques Chantal avait reconnu la voilette étourdiment oubliée par Sylvie. Une rougeur lui monta aux joues et, dans l'ombre crépusculaire qui commençait à obscurcir le rond-point, il surprit le regard de Maurice curieusement fixé sur lui, ce qui redoubla son trouble. Les colons affectaient des mines pudibondes et poussaient de narquoises exclamations, tandis que le docteur, ayant frotté une allumette, faisait flamber la soyeuse voilette de M^{me} des Rônis. Cette exécution, accompagnée de plaisanteries salées, semblait à Jacques une injurieuse

profanation, et il était énérvé au point de se trahir, quand Maurice lui pinça la bras :

— Tâche de te tenir, lui souffla-t-il dans l'oreille, on te regarde!

Heureusement, l'annonce du souper arriva à propos pour détourner l'attention. Le jour était tout à fait tombé, et, dans le ciel d'un bleu mourant, les premières étoiles commençaient à poindre; mais en même temps, au fond du taillis, au long des allées assombries, des lumières multicolores trouaient l'obscurité. Tacite et le Ténébreux étaient en train d'allumer des lanternes vénitiennes suspendues aux branches, et bientôt les avenues prenaient un aspect de fête. Éparses dans la verdure qu'elles coloraient discrètement, les lanternes brillaient comme des lucioles. Avec des cris de joie et des bravos frénétiques, les jeunes gens envahirent le chaume qu'éclairait un lustre enguirlandé de ronces et de lierre, tandis que Claude Blouet enthousiasmé chantait à tue-tête l'air d'*Haydée* :

Mon palais étincelle,
Ce soir, de mille feux!...

Tout le cénacle s'attabla autour de la nappe blanche où des buissons d'écrevisses, des truites saumonées flanquaient un énorme pâté en croûte. Le souper fut très gai. Au dessert, le champagne, offert par Marcel Lafrogne pour sa bienvenue, déliait les langues et mettait les cerveaux en ébullition. Jacques lui-même, oubliant le désagréable incident de la voilette, se déridait et improvisait un toast en vers. Quand on eut bu le café, un silence relatif accueillit les trois coups frappés pour annoncer la représentation. Le Ténébreux, acteur et impresario tout à la fois, avait monté pour la circonstance sur le théâtricule installé au fond du chaume un vieux vaudeville des Variétés, *Passé minuit*, dont les deux uniques rôles étaient tenus par lui et par Claude Blouet. La pièce alla aux nues, et, quand le rideau tomba, les applaudissemens éclatèrent. En même temps un feu d'artifice, tiré par Tacite, emplissait de l'éblouissement de ses soleils, de l'irradiation de ses fusées et des phosphorences de ses feux de Bengale, la noire profondeur du rond-point. Le flamboiement d'un énorme bol de punch acheva de troubler d'un vent de folie toutes ces jeunes têtes. Claude Blouet, juché sur la table, grattait sa guitare; le Ténébreux déclamait une tirade de *Ruy Blas*; le

docteur conférençait sur les propriétés du hérisson, et proposait d'utiliser pour le ramonage des cheminées cet animal incompris. Aux sons du flageolet de Marcel Lafrogne dit Cœur-Volant, Tacite dansait une gigue avec la grâce d'un ours des Pyrénées, et Jacques, contemplant le ciel fourmillant d'étoiles, se récitait à lui-même des *lieder* de l'*Intermezzo*. Cependant les bougies du lustre et des lanternes s'éteignaient l'une après l'autre, et les colons se décidaient à battre en retraite.

Ils dévalèrent bruyamment le long de la *chalaide*, haranguèrent au passage les agens de l'octroi, en leur notifiant qu'ils n'avaient à déclarer que de nobles pensées, et que le génie n'était pas sujet aux droits, puis s'arrêtèrent à l'entrée de la ville.

— Messieurs, dit gravement le docteur, réjouissons d'un peu de musique les indigènes endormis !

Immédiatement on entonna en chœur la chanson de Boisfleury ; — à dix pas en avant, Lafrogne et Claude Blouet accompagnaient les choristes avec leurs instrumens. La guitare faisait rage ; Cœur-Volant, oublieux de sa respectabilité, soufflait à perte d'haleine dans son flageolet. Les voix des colons montaient à l'unisson entre les pacifiques maisons bourgeoises, dont les fenêtres hermétiquement closes somnolaient de chaque côté de la rue déserte.

Toujours chantant et musiquant, la bande était arrivée au milieu de la rue des Clouères qu'elle emplissait du tapage de sa sérénade, quand soudain une croisée s'ouvrit violemment au premier étage d'une des maisons endormies. Une silhouette d'homme moustachu, drapé d'une robe de chambre, s'encadra gesticulante dans l'embrasure, et une voix irritée cria :

— C'est indécent!... Il est plus de minuit!... Au nom de la loi, je vous somme de cesser ce vacarme !

— Bigre ! murmura Courtois, c'est le commissaire, filons !

— Flûte ! répondit sommairement, mais énergiquement, Tacite à l'injonction policière.

Ils se turent néanmoins, hâtèrent le pas, enfilèrent une ruelle qui menait à la place de la Couronne ; mais dès qu'ils furent à cent mètres, empoignés par l'esprit de contradiction et le désir d'affirmer leur indépendance, ils reprirent en chœur leur musique enragée. Défilant deux par deux, la guitare et le flageolet en avant-garde, ils allaient déboucher sur la place, quand de l'ombre de la vieille porte monumentale émergea brusquement le com-

missaire, ceint de son écharpe et escorté d'un sergent de ville. Bondissant comme un chat, il se précipita sur l'infortuné Cœur-Volant qu'il appréhenda au corps, tandis que l'agile Claude Blouet se dérobait en criant : « Sauve qui peut ! »

En un clin d'œil les colons de Boisfleury s'égaillèrent comme une volée de moineaux. Les uns gagnèrent la ville haute en escaladant des murs de jardins ; les autres, et notamment Tacite, se remparèrent dans les vignes de la rue Montant. Le bon géant était secoué par une fureur homérique. Il avait arraché de la terre caillouteuse du vignoble un noueux échalas ; il le brandissait en vociférant et, de très loin, on l'entendait d'une voix tonitruante clamer aux étoiles :

— Mort aux alguazils !

Le seul Marcel Lafrogne demeurait entre les mains des policiers. Le commissaire, après lui avoir confisqué son flageolet, l'entraînait au poste et le soumettait à un sévère interrogatoire. Le pauvre Cœur-Volant perdit contenance, entra dans la voie des aveux et se laissa piteusement arracher les noms de ses complices. Sur quoi, le commissaire rédigea un fulminant procès-verbal qu'il porta dès le matin au procureur impérial. Mais ce dernier, après avoir lu la liste des coupables, devint perplexe :

— Trois avocats, un médecin, les fils d'un notable fonctionnaire et du premier banquier de la ville, — cela le fit hésiter et, pour éviter une poursuite scandaleuse, il se borna à mander les délinquans au parquet, les semonça solennellement, puis jeta le procès-verbal au feu.

L'affaire fut donc étouffée judiciairement, mais on ne put la tenir secrète. Elle défraya la conversation des employés du parquet, on en parla au Cercle à mots couverts ; au bout de deux jours, elle courait la ville. Dès que M. Chantal père en fut instruit par une communication officieuse du procureur, il bondit d'indignation. Ce parfait fonctionnaire, respectueux du pouvoir établi et féru de discipline administrative, n'entendait pas qu'on plaisantât avec l'autorité et les réglemens de police. Autant il s'était montré indulgent pour les aventures amoureuses de Jacques, autant il fut bouleversé et effrayé, en apprenant que son fils unique avait failli être condamné pour tapage nocturne.

— C'est une abomination ! s'écriait-il en arpentant la chambre à coucher conjugale, tandis que M^{me} Chantal se lamentait et joignait les mains ; ton fils s'est acoquiné à une société de mauvais

garnemens..., des frondeurs qui s'insurgent contre la loi et les plus simples convenances! Si le procureur avait été moins bienveillant, Jacques aurait comparu en simple police... Vois-tu cela?... Un fils de fonctionnaire débutant dans la vie administrative avec un casier judiciaire!... Nous en sommes cette fois quittes pour la peur, mais je ne veux pas qu'un pareil esclandre se renouvelle... Demain, j'irai à Paris, je verrai le directeur général et je lui demanderai de nommer le garçon n'importe où, fût-ce en Corse, pourvu qu'il soit promptement tiré de ce milieu d'écervelés et de bohèmes!...

En effet, lorsque Jacques, après une soirée passée chez M^{me} des Rônis, s'éveilla un peu tard, le lendemain, il apprit que son père était parti par le premier train. M. Chantal ne demeura absent que trois jours. Quand il revint, il avait l'humeur plus égale et la physionomie plus sereine. Dès qu'il se trouva en tête à tête avec sa femme, il lui dit confidentiellement :

— L'affaire est dans le sac. J'ai vu le chef du personnel; il a compris la situation et a promis de me seconder dans la mesure du possible... Au mois de septembre prochain, Jacques se trouvera en ligne, et le premier poste de début qui vaquera sera pour lui. Nous n'avons plus qu'à patienter pendant trois mois. D'ici là, motus! Ce diable d'enfant est exalté, et, s'il se doutait de ce qui l'attend, il serait capable de quelque coup de tête...

Jacques Chantal était trop absorbé par son amour, pour se préoccuper de l'incident du commissaire. Une fois la bourrasque passée, il reprit avec quiétude son train de vie ordinaire : — travail de bureau, lectures, visites à Boisfleury, rendez-vous du soir rue du Tribel. — Pour lui, les heures consacrées à Sylvie comptaient seules comme valant la peine d'être vécues. Tout le reste lui semblait un hors-d'œuvre, une façon de tromper les ennuis de l'attente. Le charme dont l'enveloppait M^{me} des Rônis devenait de jour en jour un plus invincible ensorcellement. S'évader à la nuit du logis paternel, gravir hâtivement la côte de Polval, s'arrêter haletant près de la petite porte du verger, épier d'un rapide coup d'œil s'il n'était point suivi, puis se glisser comme un voleur dans les vignes dont les pampres frais le caressaient au passage; apercevoir enfin Sylvie sur le seuil du vestibule et l'êtreindre dans ses bras, c'était pour le jeune homme une émotion et un bonheur toujours plus vifs. Les moments où les deux amoureux se retrou-

vaient étaient exquis ; ils en jouissaient pleinement, sans remords, sans arrière-pensée, évitant même d'en troubler les délices par une importune prévision de ce que leur réservait l'avenir. Si parfois Chantal, en soupirant, hasardait une allusion à l'éventualité d'une nomination qui l'éloignerait de Juvigny, Sylvie lui fermait la bouche avec un baiser :

— Tais-toi, disait-elle, ne parlons jamais de cela... Ne gâtons pas notre bonheur !

Et, superstitieuse, elle heurtait du doigt le bois de la table, pour conjurer les mauvaises chances.

Ainsi isolés du monde, indifférens à tout ce qui n'était pas eux, insoucieux de l'avenir, ils s'aimaient toujours davantage et savouraient les joies égoïstes de l'amour, sans se douter de l'orage qui grossissait autour d'eux.

Encore qu'elle n'eût eu aucune suite judiciaire, l'affaire du tapage nocturne avait attiré l'attention des gens de Juvigny sur Jacques Chantal et « sa clique ». — C'était ainsi que l'austère M^{me} Herbillon désignait les compagnons de Boisfleury. — Déjà, avant l'incident, on ne leur pardonnait point de se tenir systématiquement à l'écart de la « bonne société » et d'affecter de ne paraître ni aux bals officiels ni aux sauteries intimes. Dans une petite ville où les danseurs n'abondaient point, l'abstention de six jeunes gens condamnait les jeunes filles à faire souvent tapisserie. D'où l'indignation concentrée des maîtresses de maison et des mères de famille.

— Cette façon de mépriser les distractions honnêtes, déclarait M^{me} de Velaines, est inconvenante et grossière. Le scandale de cet été montre bien quels sont les goûts et les plaisirs de ces messieurs de Boisfleury.

— Il paraît, ajoutait M^{me} Daumance en rougissant pudiquement, qu'il se passe des choses énormes dans ce Boisfleury... On prétend que ces jeunes gens y donnent rendez-vous à des femmes galantes...

Là-dessus, on épilguait sur chacun des membres du cénacle : — le docteur Raillard était un médecin sans clientèle, auquel M^{me} Herbillon n'aurait pas seulement voulu confier son chien ; il n'avait l'esprit occupé que de mystifications et d'indécentes plaisanteries ; on savait pertinemment qu'Eusèbe Monneron, avant de plaider, montait sur les planches et menait une vie de cabotin ; — son cousin Poincelof était un ours, une sorte de pacant mal

élevé et mal vêtu; — le pharmacien Claude Blouet avait une détestable réputation de libre penseur; — Maurice Courtois, un hypocrite, cachait sous des apparences de correction une ambition effrénée et les opinions les plus subversives. Quant à son ami Jacques Chantal, on était édifié sur sa moralité, et M^{me} de Velaines le déchirait à belles dents :

— Jacques est le plus dépravé et le plus dangereux de tous... Un garçon sans principes!... Jadis il a indignement compromis la fille de M^{me} Le Mesnil, et maintenant il a une intrigue avec une veuve qui habite la ville haute et jouit, du reste, d'une médiocre réputation.

— M^{me} des Rônis! ajouta la petite M^{me} Daumance en baissant les yeux, je l'ai aperçue une ou deux fois à l'église; elle m'a paru fort provocante; pourtant, elle est de bonne famille et, quant à moi, je ne peux pas croire qu'elle ait poussé les choses jusqu'à... jusqu'au mal.

— Je vous trouve bien indulgente, ma chère! répliqua M^{me} Herbillon, qu'appellez-vous donc le mal?... Une jeune veuve et un jeune homme qui se donnent des rendez-vous clandestins, cela ne vous suffit pas?... Du reste, vous verrez; un de ces jours le scandale éclatera et le châtement ne tardera pas.

— La malheureuse, zézaya charitablement M^{me} Daumance, je la plains de tout mon cœur!

— Moi pas, riposta l'impitoyable M^{me} de Velaines; dans tout cela il n'y a qu'une personne à plaindre..., c'est la pauvre M^{me} Chantal!

XVI

Les habitans de Juvigny, tout en glosant à tort et à travers sur la mystérieuse liaison de Chantal et de M^{me} des Rônis, n'avaient néanmoins pas réussi jusqu'alors à trouver des preuves suffisantes pour étayer leurs médisances. On résolut d'en chercher et on épia sournoisement les allées et venues de Jacques.

On n'imagine pas l'ingéniosité, l'observation patiente, toutes les combinaisons machiavéliques dont sont capables quinze ou vingt bourgeois désœuvrés, quand ils désirent satisfaire leur curiosité. Des gens employèrent une bonne part de leur journée à braquer des lorgnettes sur les fenêtres de la maison de Sylvie; d'autres s'embusquaient chaque soir derrière les haies des jardins

voisins. On recueillait brin à brin les faits les plus minimes et on les classait comme pièces à conviction. Si les persiennes ordinairement ouvertes se fermaient par hasard, c'était un signal à l'adresse de Jacques; si la jeune femme sortait à la brune pour aller à l'église, on la suivait dans l'espoir de surprendre un rendez-vous. Enfin, une nuit d'août, on vit Chantal se glisser dans la vigne qui précédait le verger de M^{me} des Rônis. Deux intrépides espions, qui avaient eu le courage de passer la nuit en sentinelle, aperçurent le jeune homme qui s'esquivaît du logis, vers trois heures du matin. Plus de doute : M^{me} des Rônis était la maîtresse de Jacques.

Ce prurit de curiosité avait gagné jusqu'à quelques-uns des compagnons du cénacle. Un soir que Chantal errait sous les ormes du Pâquis, en attendant le moment de pénétrer dans le verger, il se heurta contre le docteur qui, le nez au vent, feignait de flâner au long des arbres.

— Bonsoir, Sylvain ! cria Raillard, te voilà bien tard dans mon quartier ; allais-tu chez moi, par hasard ?

Malgré l'obscurité, Jacques remarqua les yeux luisans et la bouche ironique du docteur. Un doute lui traversa l'esprit : Raillard savait-il quelque chose et songeait-il à exercer aux dépens d'un ami sa manie mystificatrice ?...

— Non, répondit-il, je viens de me promener et je redescends chez moi.

— Bon ! j'ai précisément un malade à visiter au bas des Quatre-vingts degrés et je vais te reconduire...

Jacques eut beau protester, il lui fallut subir la fâcheuse escorte de Raillard, qui jubilait en son par-dedans et qui ne le lâcha qu'à la porte de la maison paternelle. Là, le pauvre amoureux fut obligé de faire une fausse rentrée et ne put s'esquiver qu'au bout d'un quart d'heure. Il arriva en retard chez M^{me} des Rônis. La désagréable mystification du docteur lui avait jeté dans l'âme un germe d'inquiétude. Néanmoins, il ne voulut pas alarmer son amie ; il garda pour lui ses tristes pressentimens et affecta une sécurité qu'il n'avait déjà plus.

Malgré la sollicitude de Chantal, Sylvie allait être pourtant, à son tour, mise au courant des commérages qui se répandaient en ville avec l'abondance prolifique d'une poussée de champignons. Elle eut la mortification d'apprendre ce qu'on disait d'elle, par l'intermédiaire de son parent, M. Sennebiez. Ce vieux cousin, cé-

libataire, habitait la ville haute et jouait le whist chaque semaine chez une M^{me} de Lory, qui réunissait dans son antique salon la société dévote et bien pensante du quartier. Il fut instruit par la maîtresse de la maison des bruits qui circulaient, et on l'engagea à avertir charitablement sa jeune et imprudente cousine. Un matin donc, il se présenta rue du Tribel, avec une mine tellement piteuse et comiquement consternée que Sylvie ne put s'empêcher de se récrier et de lui demander s'il était malade :

— Malade!... Oui, moralement, articula Sennebier d'une voix creuse.

— Bon Dieu, cousin, vous m'effrayez... Que se passe-t-il?

— Cousine, répliqua le bonhomme en hochant la tête, permettez-moi de vous parler à cœur ouvert... On cause en ce moment beaucoup de vous à la ville haute. On prétend que vous recevez souvent... trop souvent, les visites d'un jeune homme... un M. Chantal que je n'ai pas l'avantage de connaître, mais qu'on m'a dépeint comme un étourneau sans principes... Vous n'ignorez pas, ma chère Sylvie, à quelle circonspection est tenue une veuve de votre âge. Or ces visites provoquent des jugemens téméraires; des personnes respectables en sont scandalisées...

Sylvie redressa vivement sa tête blonde, une rougeur lui monta aux joues; ce système de délation l'irritait et un démon d'orgueil lui soufflait des velléités de rébellion :

— Oui, répondit-elle nettement, je reçois parfois la visite de M. Chantal... Après?

— On ajoute que ces visites ont lieu à des heures indues... On va jusqu'à vous accuser d'impardonnables faiblesses...

— En supposant que j'aie pour ami M. Chantal, quel mal y voit-on?... Ne suis-je pas libre?

M. Sennebier soupira profondément, leva les bras en l'air, les laissa retomber avec découragement le long de ses maigres hanches, et reprit :

— Une femme n'est jamais libre au sens absolu du mot... Mon Dieu, je sais bien que la solitude est pesante à votre âge et je comprendrais à la rigueur que vous eussiez le désir de vous remarier... Mais ce garçon, beaucoup plus jeune que vous, n'est pas en position de vous épouser... Il faut donc, ma chère enfant, renoncer à ces visites compromettantes; il faut mettre un terme à une fréquentation qui est innocente, j'aime à le croire, mais qui peut vous entraîner à des fautes irrémédiables...

Les narines de Sylvie se gonflèrent, une lueur de bravade s'alluma dans ses yeux noirs et elle repartit avec un sourire de défi :

— Mon bon cousin, dites aux charitables personnes qui veulent bien s'occuper de ma conduite que je suis assez grande pour me gouverner moi-même... En vérité, poursuivit-elle en éclatant, j'ai vingt-neuf ans, j'ai encore une longue vie devant moi, de quel droit veut-on me condamner à l'isolement? Parce que j'ai été mariée à un rustre et que je répugne à courir les mêmes risques en me remariant, est-ce un motif pour que j'en pâtisse éternellement? Tant pis pour votre monde s'il me juge mal, je m'inquiète peu de son opinion et je lui souhaite d'avoir pour ses propres travers un peu plus d'indulgence qu'il n'en a pour les miens... Si j'ai des péchés sur la conscience, c'est une affaire entre mon confesseur et moi...

— C'est... C'est de la folie ! bégaya le bonhomme suffoqué, et il n'y a pas à discuter avec les fous... Vous voilà avertie, j'ai fait mon devoir... Serviteur !

De même que Jacques avait caché ses craintes, Sylvie s'abstint de lui conter l'algarade du cousin Sennebier. Tous deux, gardant à part soi une secrète angoisse, continuèrent à se plonger en pleine passion, comme deux oiseaux qui s'envolent loin de la terre et s'enfoncent aveuglément dans une nuée d'orage.

La province est loin d'être impeccable, mais elle se montre sans pitié pour les fautes qui, une fois avérées, menacent d'entacher sa respectabilité. Elle met à les poursuivre et à les châtier un acharnement qui contraste avec ses mœurs pacifiques et son apparente somnolence. Dès qu'à Juvigny on fut certain de l'intimité de Jacques et de M^{me} des Rônis, on ne leur laissa plus de repos.

D'abord, par un accord tacite, on condamna la veuve à une sorte de quarantaine. Les rares maisons où on la recevait lui furent fermées. Dans la rue, elle ne rencontra plus que des visages ironiques, malveillans ou glacés. A l'église, ses voisines s'arrangeaient de façon à laisser un espace vide entre leurs chaises et la sienne. Ces manifestations injurieuses devinrent si fréquentes que Sylvie prit le parti de ne plus sortir.

Jacques, de son côté, était en butte à de sourdes et hypocrites attaques, qui soumettaient à une rude épreuve son caractère emporté et son affection. Dans les réunions où il se trouvait forcé

de paraître, — chez les fonctionnaires ou dans le salon maternel, — on ne se gênait pas pour dauber sur M^{me} des Rônis. Les femmes se montraient surtout violemment agressives. — M^{me} Daurance insinuait, avec des étonnemens d'ingénue et des rougeurs de prude, que M. des Rônis, le verrier des Senades, avait eu fort à se plaindre de sa femme et qu'on parlait beaucoup, en Argonne, d'un jeune forestier qui s'était compromis pour elle. M^{me} Herbillon déclarait qu'on ne pouvait plus passer rue du Tribel sans rencontrer un galant planté devant la porte de « cette créature », et qu'elle avait dû interdire à ses filles de prendre ce chemin pour aller en promenade. M^{me} de Velaines, plus venimeuse, renchérisait encore en représentant Sylvie comme une femme de mœurs légères, menant de front plusieurs intrigues et trompant trois ou quatre amans à la fois. Les hommes faisaient chorus. On comptait que Jacques, poussé à bout, ferait quelque imprudente sortie; mais, bien qu'il se contint à grand'peine, il rongea son frein silencieusement ou s'esquiva pour ne pas éclater. Il enrageait de ne pouvoir souffleter ces bourgeois qui se mettaient à dix pour calomnier une femme; il se violentait pour ne pas rabrouer ces dévotes qui mordaient la réputation du prochain. Il comprenait que prendre la défense de son amie, c'eût été tout avouer, et il se taisait.

Lorsqu'il accourait, le soir, chez Sylvie, il lui était impossible maintenant de dissimuler. Il exhalait son indignation en imprécations amères contre la société de Juvigny. La jeune femme était obligée de le calmer. Pour l'apaiser, elle affectait de sourire et de braver les injures dont on l'accablait.

— Cher petit, disait-elle en le câlinant, ne t'inquiète donc pas de ces cancans stupides... Peu m'importe la haine de ces imbéciles, pourvu que je trouve dans ta tendresse une compensation. Le jour où je me suis donnée, j'ai tout prévu et j'ai fait provision de courage... Bah! aimons-nous... Les piqûres de ces gens-là seront bien vite guéries par tes caresses...

Mais les dédains de M^{me} des Rônis ne servaient qu'à irriter ses ennemis. Bientôt les lettres anonymes tombèrent dru comme grêle. On la menaçait d'un esclandre si elle continuait à recevoir son amant, ou bien on lui écrivait que Jacques la trompait. Une nouvelle humiliation vint se mêler aux insultes et aux menaces : les quatre ou cinq désœuvrés, qui composaient le gratin de la bourgeoisie galante et fêtarde de Juvigny, se mirent en tête de

gagner les bonnes grâces de la veuve. « Puisque, pensaient-ils, Jacques Chantal *avait eu* Sylvie, pourquoi leur tour ne viendrait-il pas? » Et les lettres d'amour insolentes ou grotesques se succédèrent sans interruption. Il n'y eut pas jusqu'aux commis de magasins qui ne se crurent le droit d'envoyer des déclarations. Sylvie n'en fit que rire, et jeta au feu les billets doux. Mais le déchainement de cette tempête outrageante acheva d'exaspérer Jacques.

Son humeur s'aigrissait, son irritabilité nerveuse se manifestait à l'occasion des plus futiles contrariétés. Dans les discussions, elle éclatait comme une matière fulminante et blessait tous ceux qui se trouvaient à portée. A la table de famille même, il devenait agressif, s'exaltait et s'emportait à la moindre objection. Sa mère s'en effrayait, elle ne reconnaissait plus son fils.

— Cette malheureuse femme lui tourne la tête, disait-elle à son mari, tu verras que tout cela finira par quelque affreux scandale.

— Patience! répétait M. Chantal, nous voici en septembre et la nomination ne peut tarder...

Elle arriva, en effet, dans la première semaine du mois. Un matin que Jacques était encore au lit, son père entra triomphant dans sa chambre, en agitant entre ses mains un pli ministériel :

— Eh bien! s'écria-t-il, tu peux te vanter d'être un heureux gaillard... L'administration s'est montrée bonne personne...

— Hein? Qu'y a-t-il? demanda Jacques, qui avait pâli à la vue de l'enveloppe officielle.

— Il y a que tu es nommé avant ton tour, et non pas, comme c'est généralement l'habitude, dans un de ces départemens lointains et inhospitaliers où l'on envoie les débutans, mais à soixante lieues de Paris, dans le jardin de la France, en Touraine!

En même temps, il jetait sur la couverture le pli administratif. Jacques ne bougeait pas; il avait reçu le coup en pleine poitrine et le choc lui ôtait la respiration. M. Chantal jugea prudent de ne pas provoquer une explication immédiate et s'esquiva en ajoutant :

— Lève-toi vite et écris au directeur général pour le remercier...

Resté seul, Jacques se dressa sur son séant, les tempes ser-

rées, la bouche sèche, les mains glacées, et déplia la lettre. — Il était nommé à la Guerche (Indre-et-Loire); on lui donnait huit jours pour se rendre à son poste.

Souvent déjà il avait entrevu l'éventualité de cette nomination qui le séparerait de Sylvie, mais il ne l'attendait pas avant l'hiver, et toujours il espérait, comme les mauvais débiteurs, que quelque événement providentiel arrangerait les choses avant la redoutable échéance. Maintenant la réalité le prenait à la gorge.

Il ne s'agissait plus de se forger d'enfantines chimères. Dans huit jours, il serait à cent vingt lieues de M^{me} des Rônis. On l'exilait loin d'elle, et on le forçait de l'abandonner au moment où elle aurait eu plus que jamais besoin de son affection. A la pensée de ce départ, il sentait combien profondément l'amour de Sylvie avait pris possession de son esprit, de sa volonté, combien il était entré dans tout son être et jusque dans la chair de son cœur. Il ne se concevait pas vivant sans elle et loin d'elle. Les plus fous, les plus irréalisables projets lui traversaient le cerveau et s'y heurtaient. — Il feindrait d'accepter sa nomination, il écrirait sa lettre d'acceptation, puis, au lieu de se rendre à son poste, il irait vivre avec M^{me} des Rônis dans quelque village perdu au fond des bois; ou bien Sylvie viendrait s'installer en Touraine, à proximité de sa résidence, dans quelque campagne où ils pourraient se voir sans danger... Tout cela flottait dans sa tête à l'état de brouillard confus. — Il avait, le lendemain soir, rendez-vous avec son amie, mais il craignit qu'elle n'apprit sa nomination par des étrangers : il lui écrivit sur-le-champ un billet tendrement désolé pour la préparer à la douloureuse nouvelle et se hâta de jeter sa lettre à la poste.

La journée et la majeure partie du jour suivant furent pour lui une dure épreuve. Il lui fallut faire bonne mine à mauvais jeu, subir sans broncher les félicitations banales des uns, ironiques des autres; écouter les conseils professionnels de son père, les recommandations inquiètes et attendries de M^{me} Chantal. Pendant tout ce temps, sa pensée s'en allait vers la maison de la rue du Tribel, son imagination se représentait la consternation et le chagrin de Sylvie. Les heures se traînèrent ainsi, lourdement pénibles, jusqu'à la fin de l'après-midi du lendemain. Il sortait de table et s'appêtait à monter vers les vignes de Polval, quand le dernier courrier lui apporta une lettre de M^{me} des Rônis : il alluma une des bougies de son cabinet et déchira l'enveloppe d'une

main tremblante; le billet qu'elle renfermait ne contenait que ces quelques mots griffonnés à la hâte :

« Pour une raison que je t'expliquerai demain, par lettre, il me sera impossible de te recevoir, ce soir. Bien tristement à toi.

« SYLVIE. »

Nouvelles transes. Quelle malencontre avait forcé M^{me} des Rônis à décommander le rendez-vous de ce soir? La chose devait être bien impérieuse et bien subite pour avoir motivé ce tardif contre-ordre. Jacques se fatiguait le cerveau en conjectures. La mère de Sylvie, dont elle attendait le retour pour le commencement de l'hiver, avait-elle avancé son voyage et était-elle tombée à l'improviste rue du Tribel? Ou bien la jeune femme, accablée par la nouvelle de cette maudite nomination, voulait-elle prendre le temps de se raisonner et de réfléchir avant de recevoir son ami? Il passa une mauvaise nuit enfiévrée par l'inquiétude et l'agitation. Ce fut à midi seulement que le facteur lui apporta la lettre explicative si impatientement attendue :

« Cher mien, écrivait Sylvie, je viens de relire la lettre navrée par laquelle tu m'annonces ton prochain et cruel départ; les larmes me sont de nouveau montées aux yeux et mes courageuses résolutions ont été bien près de m'abandonner, car c'est un adieu que je viens te faire aujourd'hui; je ne puis plus te recevoir sans de terribles inconvénients. Je vais te dire pourquoi :

« Hier, le pauvre cousin Sennebier, qui m'avait déjà donné un premier avertissement fort mal reçu, est accouru chez moi tout bouleversé. Il venait d'apprendre que ces méchantes gens de la ville haute complotaient contre nous. Tous les soirs, les entours de ma maison sont remplis d'espions. On devait guetter ton arrivée, et, dès que tu aurais été entré, on comptait nous faire un affreux charivari. Tu vois quel esclandre et quelle honte! Vite, je t'ai prévenu par quelques lignes afin que tu ne donnes pas dans le piège... Mais le danger n'est pas écarté; l'espionnage continue et je suis toujours sous le coup des mêmes menaces. Me voilà forcée de te faire mes adieux par écrit et de me priver du bonheur de t'embrasser encore une fois. Je souffre une peine atroce. Et tu t'en vas bien loin et Dieu sait quand nous nous reverrons!... Je ne puis croire encore que c'est vrai. Quelquefois la pensée de cette séparation me bourdonnait dans l'esprit, mais je me hâtais de la renvoyer, comme on chasse une vilaine mouche. Et voilà

que c'est arrivé !... Et les dernières heures dont nous pourrions jouir sont troublées par les machinations de ces imbéciles qui m'empêchent de te recevoir. Je ne sais même pas où je pourrai t'écrire, car en m'annonçant brièvement que tu es nommé en Touraine, tu ne me donnes pas le nom du pays où mes lettres devront être adressées. Ne plus te voir et être privée de causer avec toi, non, cela est au-dessus de mes forces !... Je ne puis me résoudre à ne plus savoir rien de toi... Coûte que coûte, il faut que je te parle encore... Viens dimanche me faire tes adieux en plein jour, profite du moment des vêpres. Ce sera une chance de trouver le quartier désert et de ne pas être dérangé par quelque fâcheux. Tu entreras bravement par la porte de la rue du Tribel et tu t'en iras par le sentier des vignes... J'espère bien que rien ne viendra à la traverse, mais si, par hasard, quelque obstacle imprévu me privait une dernière fois de te voir, cher petit mien, adieu !... Sois heureux là-bas, c'est mon désir le plus ardent. Ne m'oublie pas et dis-toi que tu laisses ici une pauvre femme qui pleurera souvent en pensant à toi et qui t'aime plus que sa vie. — S. »

Jacques lisait et relisait avec une croissante émotion cette désolante lettre d'adieu. Un sanglot lui montait à la gorge et il se sentait près de pleurer. — Assurément, il voulait serrer encore Sylvie dans ses bras, il se rendrait rue du Tribel à l'heure des vêpres et il entrerait chez elle à tout prix. Il se révoltait et son cœur saignait à l'idée que son amie avait pu un seul instant admettre la possibilité de ne plus le voir.

Il vécut dans un état de torpeur fiévreuse, pendant les deux journées qui précédèrent le dimanche.

Précisément, ce jour-là, il devait procéder à quelques visites officielles. Ce lui fut un prétexte pour quitter, de bonne heure, le logis paternel. Après avoir semé des cartes dans divers quartiers de la ville, il grimpa à la ville haute, tandis que les cloches de Saint-Étienne sonnaient le dernier coup des vêpres. Ces sonneries pleines et lentes retentissaient douloureusement dans sa poitrine. Le jour, l'heure, la voix grave des cloches lui rappelaient sa première visite à Sylvie, dans la petite maison tapissée d'aristoloches, adossée au chevet de l'église Saint-Antoine.

Et voilà que maintenant il s'acheminait vers le logis de M^{me} des Rônis pour une suprême entrevue... Non, il ne pouvait se résigner à la possibilité d'une séparation définitive... Ne plus

se réchauffer à la flamme de ses yeux, ne plus entendre son argentine voix d'enfant, ne plus étreindre dans ses bras son corps souple et résistant; n'avoir plus de cette adorable beauté que le vain souvenir, cela ne se pouvait pas... De nouveau, en longeant les rues, il inventait de romanesques moyens d'emporter Sylvie avec lui. Une somnolente paix tombait du ciel voilé de septembre, et le timbre berceur des sonneries aidait encore à cet assoupissement. La ville haute donne en tout temps une impression de solitude, avec ses vieux hôtels délabrés, ses petits pavés sertis d'herbe, ses jardins fermés, où ne semblent pousser que des fleurs d'autrefois; mais, par cette après-midi de dimanche, elle avait plus particulièrement l'apparence d'une ville abandonnée. La population dévote était aux vêpres, et les gens préférant les distractions profanes avaient été attirés au dehors par les réjouissances de la fête de Combles, qui se célèbre dans les champs, le jour de la petite Notre-Dame. Les rues étaient désertes, les logis clos; le silence endormeur n'était troublé que par l'aérienne envolée des cloches, ou par le bruit de navette d'un métier de tisserand au fond d'une cave. Jacques put donc gagner sans incident fâcheux la maison de M^{me} des Rônis. La porte était entrebâillée; il la referma soigneusement et traversa une étroite cour fleurie de pâles hortensias. L'instant d'après, Sylvie lui jetait les bras autour du cou.

Sans proférer une parole, elle s'était blottie contre sa poitrine et avidement, violemment, ils s'étreignaient avec le ravissement et la passion de gens qui désespéraient de se revoir et qui ne veulent plus se détacher l'un de l'autre.

— Toi ! toi ! soupira enfin Sylvie, je puis donc te toucher, te sentir, t'embrasser encore !... Ah ! cher mien, j'avais si peur que ce fût fini !... Assieds-toi là, tout près de moi et causons vite des choses essentielles, car les minutes nous sont comptées... Où t'envoie-t-on ?...

— A la Guerche, sur la lisière de la Touraine et du Poitou, dans un village perdu au bord de la Creuse... Mais je n'y suis pas encore; je ne m'y rendrai qu'à la condition de ne pas te quitter...

Alors il lui conta les chimériques projets dont il s'était nourri depuis trois jours : rien n'obligeait M^{me} des Rônis à vivre à Juvigny, rien ne l'y retenait. Qui l'empêcherait de s'établir à Tours où elle avait une sœur mariée et où habitait sa mère ?... Là, au moins, ils ne seraient séparés que par une dizaine de lieues et ils

trouveraient la possibilité de se voir chaque semaine. Elle l'écoutait, avec un vague sourire sceptique sur ses jolies lèvres et une lueur triste dans les yeux.

— Pauvre petit, murmura-t-elle, c'est un conte de fées que tu as imaginé, mais ces contes-là ne se réalisent qu'en rêve ! D'abord mes relations sont assez froides avec cette sœur qui habite Tours et on ne s'expliquerait guère que je vinsse loger auprès d'elle, précisément à l'époque où maman va la quitter ; car je n'ai pas encore eu le temps de te le dire : ma mère m'écrit qu'elle sera à Juvigny au commencement d'octobre et qu'elle passera une partie de l'hiver avec moi. Tu le vois donc, je suis attachée ici comme une chèvre à son piquet et j'y brouterai tant qu'il plaira au bon Dieu... Non, ami Jacques, continua-t-elle en l'embrassant, ne perdons pas notre temps à forger des chimères et soyons pratiques... D'abord ne pourrais-tu pas dans le courant de l'année prochaine obtenir un congé ?

— Si fait, vers le printemps... Un congé de trois semaines.

— Eh bien ! tu viendras ici, et ce sera autant de pris sur l'ennemi ; et puis, maintenant que j'ai ton adresse, je te donnerai souvent de mes nouvelles et toi aussi tu m'écriras de longues, longues lettres... Seulement...

— Seulement ? répéta Jacques avec une interrogation anxieuse.

— Pendant que ma mère demeurera avec moi, je serai fort embarrassée pour recevoir tes lettres à domicile... Elle est soupçonneuse, le cousin Sennebier lui racontera les cancans de Juvigny et elle me surveillera de très près.

— Il y a la poste restante, hasarda-t-il.

— Je n'oserai jamais... Une fois, passe encore ; mais s'il fallait souvent me présenter à ce bureau de poste, devant des employés qui ricaneraient, je mourrais de honte... Et cependant je veux savoir ce que tu deviens, je ne vivrais pas si je restais sans nouvelles... Voyons, mon Jacques, trouve un biais !

Après avoir réfléchi un moment, Jacques déclara qu'il y avait bien un moyen : adresser les lettres à une personne sûre qui les remettrait à la destinataire. — Tu connais, ajouta-t-il, mon ami Courtois ?

— Oui, et même de tous tes camarades de Boisfleury, c'est celui qui m'est le plus sympathique.

— Il pourrait nous servir d'intermédiaire ; je lui enverrais ma correspondance et, à une date convenue, tu lui assignerais un

rendez-vous à l'église ou à la bibliothèque de la ville; en passant près de toi, il te donnerait ma lettre.

— En effet, répondit Sylvie, cela me paraît praticable, à la condition cependant que ton ami consente...

— Il consentira. Malgré sa raideur empesée, c'est un brave cœur... Il m'aime et n'abusera pas de nos secrets.

— J'ai confiance en toi et en lui, fais pour le mieux et dis à ton ami que je le prie de me rendre ce service.

— Je le verrai aujourd'hui même et je t'écrirai pour t'informer de sa réponse...

Il y eut un moment d'angoissant silence. Tous deux se tenaient les mains, se regardaient éperdument et sentaient, comme sur une mer douloureuse, chavirer leur cœur en détresse.

— Quand pars-tu ? murmura Sylvie.

— Demain, à midi.

Elle se jeta dans ses bras : — Ah ! m'ami, que vais-je devenir sans toi ?... Donne-moi tes lèvres... Quand nous nous désolerions, cela ne remédierait à rien. Employons à nous aimer bien fort la dernière heure qui nous appartienne...

Sa tête blonde se frôlait contre celle de Jacques, ses lèvres humides essayaient de sourire et, avec un amer délice, Chantal savourait la fraîcheur de sa peau au parfum de verveine, le voluptueux frémissement de son corps, l'abandon énamouré de toute sa personne. Ils s'oubliaient, ils perdaient conscience du déchirement qui allait les séparer, et des minutes qui fuyaient, fuyaient, inexorables, dans le silence de la maison assoupie.

Les cloches de Saint-Étienne sonnèrent la sortie des vêpres les arrachèrent à leur extase :

— Il faut que tu partes, cher mien, les voisins vont revenir de l'église et je ne veux pas qu'on te voie sortir.

Elle tira de son corsage une mince croix d'or suspendue à une chaîne de jaseron, puis elle la mit au cou de Jacques et ses doigts caressans firent couler le bijou encore tiède dans la poitrine du jeune homme.

— Je tiens, dit-elle, à ce que tu emportes là-bas quelque chose de moi... Promets de ne jamais quitter ma petite croix; de cette façon tu penseras mieux à ta Sylvie...

Elle l'entraîna dans le vestibule qui ouvrait sur le jardin et le serra avec force contre son sein : — Adieu, ma joie; adieu, mon cœur ! chuchotait-elle avec des baisers et des sanglots. Les larmes

coulant de ses yeux mêlaient leur sel à la molle brûlure de ses lèvres. Ses bras se refermaient plus étroitement sur son ami et cette étreinte désespérée bouleversait Jacques. Ces convulsives caresses lui semblaient prodiguées avec l'obscur pressentiment qu'elles seraient les dernières.

— Adieu ! adieu ! répétait-elle d'une voix mouillée.

Elle dénoua ses bras et le poussa doucement vers le jardin où il s'en alla chancelant. Avant de descendre l'escalier du verger, il se retourna et, dans l'encadrement de la porte où grimpaient des clématites, il revit debout, immobile comme une adorable statue de déesse, Sylvie des Rônis avec son blanc visage noyé dans les cheveux blonds dénoués.

XVII

Le soir du même dimanche, Jacques Chantal et Maurice Courtois ouvraient la porte charretière de Boisfleury et s'engageaient dans l'allée principale. Le soleil, qui s'abaissait aux confins de la plaine dans un couchant couleur d'or, semé de nuages roses, lançait sous bois de rutilans rayons obliques parmi les broussailles. Du côté de Juvigny le fond de la vallée était déjà vaporeux, tandis que les rondes épaules des collines, illuminées encore, se détachaient nettement sur le ciel d'un lilas clair. Des rappels de grives résonnaient parmi les vignes. Au delà du taillis, à travers la plaine moissonnée, on entendait par intervalles la lointaine musique des guinguettes où l'on dansait en plein air, à l'occasion de la fête de Combles.

Cette vermeille soirée de septembre, les accords des violons et des clarinettes arrivant par bouffées accroissaient le malaise de Jacques. Il se rappelait une semblable promenade avec Courtois, quatre années auparavant, jour pour jour, heure pour heure, à l'époque où il était épris de Claudette Le Mesnil. Comme le temps avait marché ! Chantal, jetant mentalement un regard en arrière, s'effrayait de voir combien la route parcourue était déjà semée de mélancoliques débris — illusions fauchées en herbe, séparations, amours nouvelles et nouveaux désastres ! — Les passionnés adieux de Sylvie retentissaient en lui, avec la déchirante acuité de ces violons qui semblaient pleurer là-bas dans la plaine. Un soupir s'exhala de ses lèvres. Maurice, qui mutilait distraitement du revers de sa canne les scabieuses éparses dans

l'avenue, releva la tête, vit la mine attristée de son compagnon et s'écria :

— Ah çà ! tu m'as fait grimper la *chalaide* sous prétexte d'une communication grave, et tu ne souffles mot... Me diras-tu enfin pourquoi tu m'as amené ici dès six heures, quand nous y devons revenir à neuf, avec le cénacle qui a organisé un souper d'adieu en ton honneur ?...

— J'ai pensé que nous y serions mieux pour causer sans être dérangés, et puis, en ville, je ne me sentais pas assez à l'aise pour m'épancher... Ah ! mon ami, je suis bien malheureux !...

Maurice haussait les épaules : — Malheureux, parce que tu as le pied à l'étrier et qu'on t'envoie dans le jardin de la France?... Mon cher, tu te plains de ce que la mariée est trop belle !

— Tu m'assassines avec ton « jardin de la France » ! Vous n'avez tous que ce lieu commun à la bouche... Eh ! on m'enverrait dans le Paradis terrestre que j'en serais également désolé... Tu ne comprends donc pas que le seul pays où l'on puisse être heureux est le pays où l'on aime ? Tu ne devines donc pas qu'en partant d'ici je laisse derrière moi le seul bonheur vrai, un amour partagé dont je ne puis me passer ?

— Il y a longtemps que je sais tout cela, bien que tu n'aies rien épargné pour me le cacher... Mon pauvre ami, ton secret est le secret de Polichinelle ; toute la ville le connaît : tu es amoureux de M^{me} des Rônis et elle est ta maîtresse... Comme tu semblais te méfier de moi, je ne t'en ai jamais parlé ; mais, puisque tu me mets sur ce chapitre, je te déclare tout net que je considère comme une bonne fortune cette nomination en pays lointain. Tu vas pouvoir dénouer honnêtement ta liaison dangereuse avec une personne compromettante et qui me paraît manquer totalement de sens moral...

— Tais-toi ! interrompit violemment Jacques, en étreignant le bras de Maurice, tu la calomnies et tu me fais de la peine.

Courtois dévisageait silencieusement son ami. Malgré ses préventions, il était touché de l'altération des traits de Jacques, de la tristesse qui imprégnait son regard. Un sentiment de fraternelle compassion, mêlé à l'amertume d'une amitié jalouse, lui desserra de nouveau les lèvres.

— Mon vieux, murmura-t-il, tu me sembles, en effet, bien pris... Quel philtre t'a donc versé ta M^{me} des Rônis ?

— Elle m'a donné son amour, la grâce de son esprit et de

son corps. J'ai rencontré en elle tout ce qu'on peut désirer dans une femme : la sensibilité, la tendresse et la beauté ; elle a embaumé et ennobli ma jeunesse...

— Tant de choses ! repartit sarcastiquement Maurice, quelle médiocre figure doit faire un simple et prosaïque ami auprès de cette ensorceleuse !... N'importe, je la tiens pour funeste... Dalila aussi devait être spirituelle, tendre et passionnée.

— Tu es en bois !... Tu n'as jamais aimé !

— Jamais... Du moins, au sens que tu attaches à ce mot. Quand on a sa vie à faire, commencer par y mettre un roman, c'est jeter des semences parmi la roche nue et les épines ; le soleil les brûle et les oiseaux du ciel s'en nourrissent...

— Qu'importe, si on aime !

— L'amour, tel que vous le concevez, vous autres poètes, est un jeu de dupes... Malheureuse, votre passion vous fait perdre un temps précieux en souffrances stériles ; heureuse, c'est pis encore... Elle vous absorbe alors et vous aveugle. Je ne l'ai jamais si bien compris qu'en t'observant depuis le commencement de cette année. Cette femme t'avait accaparé, tu étais devenu sa chose. Les camarades ne te reconnaissaient plus, tant ta maîtresse te rendait taciturne, distrait et bizarre. Tu ne songeais qu'à l'heure où tu pourrais aller la rejoindre. Vers elle se tournaient tous tes désirs, toute ton énergie. Le reste de la terre ne comptait pas : travail, convenances et devoirs sociaux, famille, amis, tout cela était sacrifié à M^{me} des Rônis... Crois-tu, ajouta Courtois avec une irritation contenue, que mon amitié n'en ait pas été froissée ? Crois-tu que je n'aie pas souffert de me voir négligé, quasi oublié pour une étrangère, devenue du jour au lendemain ton unique préoccupation ?...

— Tu te trompes, Maurice, répliqua Jacques en posant doucement sa main sur l'épaule de son compagnon, mon affection pour toi est toujours aussi robuste. Loin de te sacrifier à Sylvie, je lui apprenais à t'aimer. Nous parlions souvent de toi. Cette après-midi encore, je lui vantais la loyauté de ton caractère, la chaleur de ton cœur... Et c'est au nom de notre vieille amitié que je veux précisément, ce soir, t'adresser une requête...

Ils s'étaient assis sur un banc rustique adossé à la maisonnette. En face d'eux s'allongeait l'allée des sapins, zébrée de ha-chures empourprées. Un gazouillis de rouge-gorge rompait de temps à autre le silence du taillis. L'oiseau tantôt descendait

presque à ras de terre, tantôt remontait en sautillant jusqu'aux plus hautes branches. Son chant intermittent faisait penser au murmure d'un esprit familier. Ces dernières lumières du soleil déclinant, cette paix sereine du taillis, cette amicale et confiante voix du rouge-gorge, auraient dû être pour Jacques un encouragement, et cependant il hésitait à formuler sa demande, tant Maurice lui paraissait prévenu contre Sylvie et peu enclin à s'attendrir sur cet amour dont il était jaloux.

— Eh bien ! dit ce dernier avec une intonation plus conciliante, j'attends toujours ta communication...

— C'est que, objecta Chantal, elle est de nature fort délicate et, dans les dispositions où je te vois, je crains de te choquer de nouveau et de me heurter à un refus.

— Si je puis te rendre service, tu ne doutes pas, je suppose, de mon dévouement... C'est donc bien gros, ce que tu as à me demander ?

— Non, mais...

— LaisSES-tu ici des dettes que tu ne veux pas avouer à ton père ? as-tu besoin d'argent ?

— Merci, il ne s'agit pas de cela... Ce que je désire de toi est un de ces légers services qu'on se rend d'ordinaire entre amis... Seulement, connaissant ton humeur ombrageuse, je suis embarrassé pour t'en parler.

— Va toujours.

— Voici... Je pars demain et j'ai fait tantôt mes adieux à M^{me} des Rônis ; ils ont été douloureux et j'en ai le cœur meurtri... Dieu sait quand nous nous reverrons ! Elle m'a promis de m'écrire et, de mon côté, je lui donnerai longuement de mes nouvelles... Mais là est la difficulté. Sa mère revient habiter avec elle en octobre, et sa présence, sa surveillance soupçonneuse m'ôteront la possibilité d'adresser mes lettres rue du Tribel. Il nous faudrait un ami sûr, qui recevrait ma correspondance et la remettrait de la main à la main. Alors...

Tandis que Jacques avançait péniblement dans sa confidence, le front de Courtois se rembrunissait. Redevenu nerveux, Maurice hachait à coups de canne les innocentes campanules qui dressaient à sa portée leurs clochettes bleues.

— Alors, interrompit-il ironiquement, vous avez pensé à moi !... Grand merci !... N'y compte pas ; le métier de Mercure, messager des dieux et des déesses, ne me sourit aucunement...

Me vois-tu me fautilant entre chien et loup, rue du Tribel, pour déposer tes billets doux aux mains de M^{me} Sylvie?... On m'espionnerait à mon tour et je passerais pour ton successeur aux yeux des gens de Juvigny!

— Il ne s'agit pas d'aller chez elle! s'exclama Jacques, intimement froissé de la désagréable hypothèse imaginée par Courtois; Sylvie t'indiquerait l'heure et l'endroit où tu pourrais la rencontrer sans inconvénient, dans quelque église, par exemple, ou bien à la bibliothèque où tu es de service tous les jeudis... Tu lui glisserais adroitement ma lettre, et tout serait dit.

— Je suis très maladroit. Le bibliothécaire en chef, qui est rusé comme un vieux singe, s'apercevrait vite du manège et crierait au scandale... Je suis impropre à cet emploi; cherche un autre commissionnaire.

— Maurice, je t'en supplie!

— Non, déclara froidement Courtois, c'est impraticable, n'en parlons plus.

— En ce cas, répliqua impétueusement Chantal, je sais ce qui me reste à faire!

Il s'était levé et marchait à l'aventure, avec une exaltation qui effraya Maurice.

— Hein! quoi?... Que feras-tu? s'écria-t-il en courant après lui.

— Je ne partirai pas, j'enverrai ma démission et je resterai près de Sylvie.

— Jacques, tu es fou!

— Fou tant que tu voudras, mais je n'irai pas m'exiler dans un pays perdu, emportant pour toute consolation la crainte de voir celle que j'aime m'oublier peu à peu, parce qu'elle ne saura plus ce que je deviens. Tu comprends bien, n'est-ce pas? que, ne recevant jamais de réponse à ses lettres, Sylvie se lassera de m'écrire... C'est fatal, ça, et ce sera la fin de notre amour... Non, mieux vaut rester à Juvigny.

— Et achever de compromettre M^{me} des Rônis, tout en gâchant ton avenir... Ça n'est pas sérieux.

— C'est très sérieux et tu le sauras dès demain!

— Je préviendrai ton père; nous t'empêcherons de commettre une absurde sottise.

— Tu n'as qu'un moyen de m'en empêcher, c'est de consentir à ce que je te demande... Je t'en prie, Maurice, poursuivit Jacques

en lui serrant les mains, au nom de cette amitié dont tu te montrerais tout à l'heure si jaloux, ne m'abandonne pas ; sois indulgent pour un vieux camarade qui a pu te blesser inconsciemment, mais qui t'aime de tout son cœur... Laisse-toi attendrir. Cela te coûtera si peu!... Une lettre à remettre chaque mois à une femme qui t'en saura un gré infini, la peine ne sera pas grande et tu ne te reprocheras pas de m'avoir poussé à quelque acte désespéré.

— Il est clair, murmura Courtois ébranlé, que si tu me mets, au pied du mur, je préférerai servir ta maudite passion que de t'exposer à un coup de tête, dont tu serais le premier à te repentir.

— Alors tu consens ?

— Soit, mais c'est la carte forcée.

— Merci, mon brave Maurice, s'écria Jacques en lui sautant au cou, merci pour moi et pour M^{me} des Rônis !

— M^{me} des Rônis m'est indifférente, repartit dédaigneusement Maurice ; ce qui me décide, c'est qu'en t'aidant à entretenir cette passion rendue platonique par l'éloignement, je t'empêcherai peut-être de tomber de Charybde en Scylla, car tu es le plus incorrigible amoureux que je connaisse et, sans ce préservatif à distance, tu ne manquerais pas, dès ton arrivée à la Guerche, de te forger une nouvelle chaîne... Et maintenant, Jacques, il est temps de retourner à Juvigny, si nous voulons y arriver pour dîner en famille.

— Non, je reste. Préviens seulement chez moi qu'on ne m'attende pas. Tu me retrouveras ici, quand tu y remonteras avec nos amis. Ne pouvant passer ma dernière soirée avec Sylvie, je veux au moins la consacrer tout entière à mes adieux à Boisfleury.

— Es-tu assez romanesque ! dit Courtois avec une ironique compassion, amuse-toi bien, et à ce soir!...

Jacques était sincère en parlant de son désir de solitude. Il lui répugnait de redescendre à Juvigny, de se retrouver à quelques pas de la maison de M^{me} des Rônis et de subir la cruelle torture de n'y pas rentrer. Au moins, dans ce taillis qui lui parlait d'elle, il pouvait s'isoler sans être obligé de se dépenser en conversations pénibles et de distraire son esprit de l'unique pensée dominante. Resté seul dans ce bois que l'obscurité envahissait peu à peu et d'où s'exhalait déjà une mourante odeur d'arrière-saison, il cédait

à l'enfantine tentation de refaire un pieux pèlerinage à toutes les places où Sylvie et lui s'étaient promenés pendant une après-midi de mai.

Près de la porte d'entrée, les arbres éclaircis laissaient voir les vignes mûrissantes et, au-dessus des collines pâlies, un large pan de ciel où le premier quartier de la lune brillait, pareil à un mince anneau d'or brisé. Jacques remonta l'allée en s'arrêtant devant une vieille souche de rosiers où Sylvie avait arraché une rose précoce pour en fleurir son corsage. Il chercha à retrouver le sapin où elle avait accroché sa voilette, le coin de potager où elle s'était cueilli un bouquet, le sentier étroit et tournant où ils marchaient serrés l'un contre l'autre.

La nuit était tout-à-fait venue; le mince quartier de lune filtrait à peine, sous bois, quelques gouttes de clarté bleuâtre. Par instans, une feuille dont les fraîcheurs des nuits d'automne avaient desséché le pétiole, se détachait de la branche et tournoyait dans le fourré avec un mystérieux frôlement. Et ce frisson léger, ces rais de lune épars étaient comme des évocateurs de rêves. Pour Jacques, les moindres incidens de ces deux dernières années ressuscitaient et il en passait en revue les fantômes flottans dans l'ombre : la première apparition de Sylvie sous les tilleuls; les stations sous les orgues de Saint-Antoine pendant que les litanies s'égrenaient et que les cantiques à la Vierge résonnaient sous la nef; oh! ces cantiques du mois de Marie, il ne pourrait plus désormais les entendre sans une meurtrissure au cœur! Il se revoyait entrant dans le petit salon où les *mignardises* répandaient leur parfum poivré. Il se rappelait les heureuses soirées vécues dans le modeste rez-de-chaussée, voilé d'aristoloches; depuis la pluvieuse nuit de mai où il avait posé ses lèvres sur les palpitans yeux noirs, jusqu'à la veillée de juin où, dans la chambre tendue de vieille cretonne et embaumée de l'odeur des roses, Sylvie s'était donnée à lui...

Toutes ces félicités étaient tombées dans le passé comme au fond d'un lac insondable; maintenant elles n'avaient pas plus de consistance qu'un rêve; elles étaient impalpables, irretrouvables. Ce soir, il gardait encore sur ses lèvres l'impression des baisers de la jeune femme, et demain, cette impression elle-même serait évanouie, changée en un songe insaisissable; demain, il s'en irait vers l'inconnu, dans cette bourgade où ne l'attendaient que les inquiétudes de l'exil et l'aridité des *besognes*

administratives; il serait séparé de la bien-aimée par des lieues et des lieues. Il aurait beau tendre les bras vers elle, il n'étreindrait plus que le vide. Il serait sevré du charme de sa voix, de la caresse de ses yeux, du miel de ces baisers qu'elle lui prodiguait encore tantôt. Elle languirait à Juvigny, au milieu de gens hostiles, et lui, languirait au loin dans un continuel désir, dans une torturante angoisse... Tandis qu'il roulait ces tristes pensées en son cerveau endolori, là-bas, du côté de Combles, l'aigre et sautillante musique des guinguettes retentissait de nouveau, appelant les danseurs au bal. Le contraste de cette joie lointaine avec l'état misérable de son cœur abattit Jacques au pied d'un sapin, des sanglots se nouèrent dans sa gorge et il pleura comme un enfant...

Tout à coup des clameurs montèrent à l'entrée du domaine, des lueurs multicolores trouèrent la feuillée. C'étaient les amis du cénacle qui arrivaient pour le souper des adieux, et qui se répandaient dans les allées, en agitant des lanternes vénitiennes et en chantant la chanson de Boisfleury.

ANDRÉ THEURIET.

(La dernière partie au prochain numéro.)

EXPÉDITION DE MORÉE

(1828-1829)

LETTRES D'EUGÈNE CAVAIGNAC (1)

Eugène Cavaignac à sa mère.

30 août 1828, à bord de la *Cybèle*.

Ma très chère mère,

Après la plus heureuse et la plus agréable traversée, nous sommes arrivés le 28 à midi, en vue de Navarin. — Après pour-parlers avec l'amiral de Rigny (2), on est venu débarquer dans le golfe de Coron où nous avons mouillé hier soir. Quelques compagnies sont déjà à terre, face à face avec quelques bivouacs turcs, à

(1) Ces lettres, dont nous devons la communication à M. Godefroy Cavaignac, furent adressées par son père, Eugène Cavaignac, à sa famille, durant son séjour en Grèce, en 1828.

Eugène Cavaignac avait été désigné, par une décision du 22 juillet 1828, pour faire partie du corps expéditionnaire envoyé en Morée. Il était alors capitaine du génie (ou plus exactement lieutenant faisant fonctions de capitaine), et âgé de vingt-cinq ans. Il était attaché à l'état-major particulier du génie. Il s'embarqua le 15 août.

Lorsque l'expédition de Morée fut décidée, les Turcs et les Égyptiens, malgré la destruction de leur flotte à Navarin, tenaient encore la Morée. La France était chargée, par les puissances alliées, de les en déloger. Mais, en même temps, l'Angleterre agissait à Alexandrie pour déterminer le rappel des troupes égyptiennes.

Au mois d'août, le général Maison débarqua en Morée.

D'après une situation du mois de septembre, le corps expéditionnaire comprenait 480 officiers et 8 489 hommes.

Le génie était représenté par 4 compagnies, 391 hommes et 17 officiers.

(2) L'amiral de Rigny avait commandé l'escadre française à Navarin et la commandait encore.

six lieues au-dessus de Coron; le drapeau français flotte à terre. Le pavillon turc flotte à Navarin, à Modon et Coron. Cette plage est parfaitement saine et la peste n'y a pas paru cette année. Les Anglais, pour ôter prétexte à l'expédition, ont négocié le départ d'Ibrahim (1). Un convoi égyptien, escorté par deux frégates anglaises, est peut-être, dans ce moment, à Navarin. Ibrahim, de mauvaise humeur, a abandonné son armée; il est à Patras, absolument seul, et partira de même. Il a consenti à faire évacuer par les Égyptiens; mais les Turcs qui occupent également Navarin, Modon et Coron, restent; il y a 800 à 1 000 hommes dans cette dernière. Aussitôt après l'évacuation des Égyptiens, on commencera à chasser les Turcs. Nous sommes plus heureux que nous ne pouvions l'espérer, d'après toutes les nouvelles qui nous portaient à croire que tout se passerait amicalement. Nous nous attendions ce matin à entendre quelques coups de fusil.

Rien n'est aussi affreux que l'aspect des environs des trois villes: le fond du golfe est assez riant; la côte à l'est, où sont les Maïnotes (2), est intacte. Les amiraux anglais (3) et russe (4) nous observent; mais le renard a perdu sa queue, et, quoi que l'Anglais fasse, nous sommes arrivés avant lui.

Le cœur me saignait, en route, de vous savoir dans les transes et d'être aussi bien portant et aussi joyeux.

Je t'écris à bâtons rompus, tant nous sommes pressés. Si jamais tu restais longtemps sans nouvelles de moi, ne t'inquiète pas: les lettres doivent passer par tant de mains, avant d'être à Toulon, qu'il est presque miraculeux qu'elles arrivent à bon port.

Nous débarquerons ce soir. Nos figures, un peu allongées par les premières nouvelles, sont réépanouies: il paraît certain que l'on assiégera Coron, et que les Turcs sont, faute d'ordres, obstinés à conserver leurs places; nous prions le ciel qu'ils persistent!

Fabvier (5) retourne en France; nous avons rencontré la gabare qui le portait: on ne conçoit rien à son départ.

Adieu, ma bonne et excellente mère... je t'embrasse tendre-

(1) Ibrahim-Pacha, fils de Méhémet-Ali, pacha d'Égypte, commandait les forces égyptiennes au service de la Turquie, sur mer et sur terre.

(2) La peuplade grecque des environs de Maïna avait été des premières à s'engager dans la lutte pour l'indépendance.

(3) L'amiral Codrington.

(4) L'amiral Heiden.

(5) Le colonel Fabvier commandait les *Tacticals* depuis 1825.

ment ainsi que Godefroy et Caroline. Je vois par ta dernière lettre que certains raisonnemens avaient changé ta manière de voir sur cette expédition... Je ne connais aucune raison pour qu'un officier ne saisisse pas avec empressement toute occasion de faire la guerre. Écris-moi, je t'en prie, et surtout ne le fais pas avec la disposition de découragement où tu étais en m'écrivant ta dernière lettre.

Je vous embrasse encore, et suis bien joyeusement ton fils soumis et affectionné.

Eugène Cavaignac à sa mère.

24 septembre 1828, au camp sous Navarin.

Ma très chère mère,

Avant de te conduire à Navarin, il faut te faire débarquer dans le golfe de Coron où t'a laissée la lettre que je t'ai écrite à bord de la *Cybèle*. — La division a pris position sur la plage de Petalidi, ancien village dont nous n'avons pu découvrir aucune trace, et à l'emplacement duquel on ne trouve plus que de misérables cahutes en branches, habitées par des fabricans de tuiles, qui servent je ne sais trop à quoi ; car on est là à quatre lieues de toute habitation. Nous avons passé fort paisiblement une quinzaine de jours, et l'uniformité de notre nouvelle vie n'a été rompue que par quelques parades, destinées à amuser M. de Ribeaupierre (1) et le général grec Nikétas. Du reste, — et à cela près que nous étions à la belle étoile et couchés sur la dure, — nous paraissions tous nous regarder comme en France, et à mille lieues de tout ennemi ; et, en effet, je t'assure que tes inquiétudes maternelles ne reposent sur aucune probabilité sérieuse, et que c'est presque en riant que nous prononçons le mot de *campagne*. Le départ d'une portion de la brigade Sébastiani (2), chargée d'investir Coron et de sommer la place, avait un moment ranimé nos espérances et rendu un peu de moral à la division. Malheureusement pour nous, messieurs les diplomates sont venus se mêler de la chose, s'opposant à toute démonstration hostile, et notre général (3) — qui nous rappelle un peu cet honnête homme

(1) L'ambassadeur russe.

(2) La première brigade était commandée par le général Tiburce Sébastiani, frère du général (plus tard maréchal) comte Sébastiani, ancien ambassadeur en Turquie.

(3) Le général Maison.

du mélodrame, qui vient et puis qui s'en va — a envoyé de suite contre-ordre. Quelques postes enlevés ont été religieusement rendus à nos amis les Turcs. Dès lors, comme bien tu penses, rechute de notre moral qui ne s'est pas relevé. — Les compagnies de sapeurs et nous, sommes partis, le 12, du camp de Petalidi, et sommes venus prendre position en vue de Navarin, ayant le camp d'Ibrahim et la ville devant nous et deux redoutes turques en arrière. Nous n'étions que 300 hommes. Tu vois que nous faisons une guerre bien pacifique avec les Égyptiens, qui, pour du pain, venaient nous vendre du tabac et même de la viande fraîche quand ils en tuaient. La division n'est venue nous rejoindre qu'après que nous avons eu préparé ses établissemens, en sorte que, depuis le 17, nous sommes campés ici à une lieue et demie de Navarin environ, et vers le nord de la rade. Les deux tiers de la brigade Sébastiani sont encore sous Coron; la brigade Schneider n'est pas encore débarquée; elle a été fort tourmentée en mer; deux bâtimens chargés de chevaux ont péri dans le golfe de Coron, où tous ne sont pas encore rassemblés. — Voilà notre position. — Quant aux nouvelles, nous en savons peut-être moins que vous. Avant notre arrivée, l'amiral de Rigny avait déjà décidé Ibrahim à signer un traité, par lequel il consentait à évacuer la Morée, laissant 1 200 Albanais dans les places fortes. La vue des troupes françaises l'a décidé à ne plus ajourner, — en apparence au moins, — l'exécution de ce traité; et le 19, 3 000 à 4 000 Égyptiens sont partis; mais ce convoi n'est composé, dit-on, que de ses malades, de quelques irréguliers, et du régiment de Sève (1). Ibrahim est un temporiseur, homme de joyeux caractère et aimant la table; beaucoup moins noir qu'on ne nous le dépeignait en France. Soit finesse, soit réalité, il affiche pour tout ce qui est français une admiration qui lui a gagné tous ceux qui ont été en contact avec lui. Les officiers de marine sont ses zélés défenseurs, et, de tout ce que nous avons pu recueillir de partial ou d'impartial, il nous paraît résulter évidemment que cet homme est loin d'avoir commis toutes les cruautés qu'on lui attribue et dont l'énumération le fait, dit-on, sourire. Les soldats ont exercé des vengeances sur les Grecs; mais Ibrahim n'a ordonné rien de ce qu'on lui reproche, et une grande partie des incendies, dévastations et massacres, sont du fait de nos pro-

(1) Colonel français au service de l'Égypte.

tégés, dont tout nous porte à avoir une médiocre opinion. Il est plaisant, — mais il est vrai, — que nous nous gardons contre les Grecs beaucoup plus que contre les Turcs; car, si nous n'avons pas à craindre pour nos jours, nous en sommes bien dédommagés par une inquiétude continuelle pour notre bourse. Plusieurs vols ont déjà été commis, quelquefois avec adresse, plus souvent avec une candeur bizarre : ainsi, par exemple, un marchand de fruits vous donne sa marchandise, reçoit votre argent, et sans vous rendre le surplus, se sauve à grand tour de jambes; si on le rattrape dans un bois, il donne à entendre qu'il allait changer. On les rosse, mais on ne les pend pas; ils reçoivent les coups et continuent leur métier.

Au reste, ce serait bien se presser que juger le caractère de la masse par ce que nous avons vu de mendiants dispersés, et nous attendons, pour croire à tout le mal qu'on nous a dit d'eux, que l'expérience nous donne le droit d'être juges.

Le général en chef a eu avant-hier, à bord du *Conquérant*, une entrevue de six à sept heures avec Ibrahim. Cet homme singulier n'a pas manqué de séduire notre chef comme les autres. La conversation a été amicale au dernier point. Ibrahim a fait tout ce qu'on a voulu, et a même accepté les transports étrangers qu'il avait obstinément refusés jusqu'à présent. L'embarquement, interrompu faute de transports, a recommencé immédiatement; et sous peu de temps, — quinze jours par exemple, — il est probable qu'il ne restera plus d'Égyptiens en Morée. Les Turcs, qu'Ibrahim ne pouvait emmener sans se déclarer contre la Porte, veulent, dit-on, le suivre. Nous aurions donc, alors, sans coup férir, des places pour hiverner. Il est urgent qu'on prenne un parti; car les fièvres et quelques dyssenteries annoncent de grandes pertes, si on doit passer l'hiver sous les mauvaises tentes qui nous recouvrent depuis quelques jours. Sur 400 hommes et 24 officiers, nous avons une trentaine de soldats et 6 officiers atteints des fièvres. Nos anciens, de qui nous nous promettions de prendre exemple pour supporter le temps du ciel, et les autres désagrémens de la vie nomade, disent du matin au soir : « Nous sommes mal, très mal ! » L'armée, composée de jeunes soldats, est fort indisciplinée. Tu me trouveras peut-être présomptueux; mais il est vrai qu'il n'y a guère que les jeunes officiers qui vaillent quelque chose; on n'en entend pas un se plaindre. Nous sommes tous contents et joyeux et regrettons seulement que quelques coups

de canon ne viennent pas baptiser du nom de campagne une promenade qui aura ses fatigues et ses privations. Toutes nos espérances se reportent vers le nord de la Morée et vers l'Attique, qui devra, dit-on, être comprise dans les limites de la Grèce, et que les Turcs, réchauffés par leur succès de Choumla, voudront, dit-on, conserver. On prétend ici...

sous Coron, 29 septembre 1828.

... il y a quatre ou cinq jours que j'ai commencé ma lettre, et me voilà devant Coron. Je ne me rappelle plus ce que l'on prétendait alors ; je prétends, pour moi, aujourd'hui, avoir de ce pays une tout autre idée qu'il y a quelques jours. Le 25, j'ai reçu l'ordre de venir, avec une compagnie de sapeurs, me réunir à la brigade Sébastiani, pour opérer sur Coron. Nous sommes passés au-dessus de Navarin et, devant Modon, nous avons traversé trois camps égyptiens, et ensuite le plus affreux pays qu'on puisse voir : plus de dix villages bouleversés, et partout des restes de massacres. La plage de Navarin, couverte d'ossements et de débris, sans compter les cadavres à moitié découverts qui y fourmillent, n'est rien auprès de ce que nous avons vu. — Une ruine dans un pays sauvage ne tranche pas sur le fond ; mais, dans un pays qui conserve encore toute l'apparence de la culture, — où l'on ne peut faire cent pas sans trouver des jardins presque encore conservés, des fontaines faites avec luxe, d'assez belles avenues, — au bout de tout cela, une maison démolie ou incendiée, des ossements humains et tout ce qui s'ensuit, produisent un tout autre effet. Nous sommes arrivés tristes et étonnés d'avoir trouvé plus que nous n'avions pu croire. Ajoute à cela que les fièvres qui ont attaqué nos hommes et la fatigue d'une longue route nous en ont fait perdre une quinzaine en tout, dont deux n'ont pas encore rejoint, et sont sans doute perdus. Tu croiras sans peine que nous avons éprouvé une vive satisfaction en arrivant au camp de la première brigade, sur une position saine, charmante, — aux ruines près, qui la déparent. Nous comptons nous refaire ici. Hier, avec un de mes camarades, nous avons été reconnaître Coron. Les Turcs nous ont laissés approcher autant que nous avons voulu. Cependant, lorsque nous avons été sur le bord du fossé, ils nous ont trouvés un peu trop familiers, et un officier est sorti et nous a priés de nous retirer. Notre besogne était faite ; et, demain matin,

le général Sébastiani, qui n'a pas oublié qu'on lui avait parlé de moi, et qui m'a comblé de politesses, doit me faire partir pour le camp de Navarin, où j'irai rendre compte de l'état des choses, et demander ce qu'il faut en cas d'attaque. Après le départ d'Ibrahim, on doit sommer la place. Le général affirme qu'ils refuseront et se défendront; nous croyons, nous, qu'ils refuseront, mais qu'ils ouvriront leur porte à la première démonstration. Au reste, deux promeneurs, qui y furent hier après nous, ont essuyé le feu de quelques factionnaires et de deux pièces, à poudre, disent-ils. Ils se sont retirés avant que la troisième ne fût plus expressive. Notre indiscretion du matin les a rendus plus circonspects, et, depuis ce matin, ils ne font que tirer; nous ignorons sur qui et sur quoi.

Adieu, ma chère mère, je ne ferme pas ma lettre et t'écrirai encore du camp de Navarin. Si Godefroy voit le général Sébastiani, il peut le remercier, car son frère est on ne peut mieux pour moi...

Je vous embrasse tous bien tendrement et suis toujours bien portant, fort joyeux, et défiant toutes les fièvres grecques ou turques...

Camp de Navarin, 1^{er} octobre 1828.

...Je suis arrivé en bonne santé. Ibrahim, qui a ce matin assisté à une revue, s'embarque demain et part. La brigade Schneider va opérer sur Patras, la brigade Higonet opérera sur Navarin et Modon; nous à Coron; je repars demain et me trouve toujours bien et content. Adieu.

Eugène Cavaignac à sa mère.

Au camp sous Navarin, 12 octobre 1828.

Tu vas me trouver bien remuant, ma chère mère, mais garde-toi de t'en inquiéter; car c'est, je crois, un excellent préservatif contre la maladie; aussi me porté-je toujours fort bien, grâce, d'une part, au bon coffre que tu m'as donné, et, de l'autre, à la grande confiance que j'ai dans ma bonne étoile. Les journaux t'apprendront, quelques jours avant moi sans doute, l'occupation des trois places par la division française. Effectivement, aussitôt après le départ d'Ibrahim, la 2^e brigade (1) se rapproche de Nava-

(1) C'est la brigade Higonet.

rin. Sur sommation, refus de rendre la place, et marche d'une colonne qui y est entrée par une ancienne brèche, sans éprouver aucune résistance. Pareille guerre à Modon, où l'on a enfoncé les portes et escaladé les murs. Il est certain, à présent, qu'Ibrahim avait fait jurer à ses troupes, avant de partir, de ne se servir de leurs armes contre nous, sous aucun prétexte. La garnison de Coron n'a pas été, comme tu vas le voir, tout à fait aussi benévole; mais la différence est si peu de chose qu'à peine faut-il en parler.

Je repartis pour Coron, après t'avoir écrit ma dernière lettre, et y trouvai Ibrahim qui venait visiter la place. A mon arrivée, le général Sébastiani me chargea, conjointement avec un officier de marine, de l'embarquement des bourgeois turcs de Coron, et de leurs esclaves grecs ou grecques. Nous nous attendions, dans nos idées européennes, à ne voir que des gens trop heureux d'être arrachés à l'esclavage, et enchantés d'être rendus à leurs foyers. Nous avons été fort étonnés de voir, au contraire, des femmes demandant à grands cris à n'être pas retenues, et se disant même de la religion mahométane, pour ôter toute apparence de violence de la part de leurs maîtres. A peine quelques vieilles femmes, bêtes de somme réformées et abandonnées par les Turcs eux-mêmes, sont-elles restées ici, et certes, si on les eût consultées, elles eussent suivi les autres, tant nos bons amis les Turcs ont de talent pour s'attacher ces pauvres femmes. — Après le départ de toute cette canaille, et celui d'Ibrahim, que, pour cette fois, j'ai vu de près pendant assez longtemps, on somme la place qui refuse de se rendre, disant que, la France n'étant pas en guerre avec la Porte, on ne voyait pas trop pourquoi elle voulait occuper ses places; qu'au reste la religion turque défendait à un gouverneur de rendre une place sans combattre, et qu'on n'ouvrirait pas. Le lendemain, on commença à faire deux batteries et quelques bouts de tranchées, espérant leur faire peur et les décider à ouvrir leurs portes; ce fut sans succès. — Sur ces entrefaites, arriva la nouvelle de la reddition de Navarin et de Modon. Comme il était naturel de penser que les ordres d'Ibrahim étaient communs aux trois places, le général Sébastiani nous donna l'ordre d'enfoncer les portes avec peu de monde, et surtout sans emporter d'armes. Vois-tu d'ici trois officiers, un sergent et huit sapeurs, sans fusils, allant prendre une place? — C'était, au fait, un spectacle assez curieux. — Nous avons enfoncé les deux premières portes, sans

autre démonstration de la part des Turcs que des hourras épouvantables, qui étaient sans doute des menaces. La troisième porte était tellement maintenue en arrière par un amas de terre et de bois, qu'il fallut escalader le mur, pour aller la déblayer derrière. Nous apportâmes nos échelles. Jusqu'alors la chose s'était passée fort paisiblement. Mais, au moment où nos échelles commençaient à s'élever, nous fûmes accueillis par une grêle de pierres, petites d'abord et que nous reçûmes en riant, mais qui grossissaient à vue d'œil et rendirent bientôt le poste presque périlleux. Notre capitaine en premier fut blessé de deux pierres à la tête; le sergent et deux sapeurs le furent également d'une manière marquée, et tout le reste que nous étions en reçut, de raccroc, de moins sérieuses. Le général nous fit rappeler, et ainsi finit cette bataille tragico-comique. Au milieu de tout cela, tu penses que nous étions fort en colère; nos sapeurs, que nous avons ramenés à force de bras, avaient couru à leurs armes et les chargeaient déjà malgré nous; les Turcs riaient comme des fous. Au lieu de lancer deux ou trois compagnies sur plusieurs points, et d'enlever de suite cette bicoque, on nous avait rappelés, et cela parce que notre mauvais génie, ce vilain fantôme qu'on appelle diplomatie, était là, au milieu de nous, et qu'à quelque prix que ce fût, il ne fallait pas se brouiller avec les Turcs.

Je t'ai vu quelquefois raisonner politique, toi, Godefroy, et d'autres; je vous trouvais tous très forts et très savans. Je t'avoue que j'en rabats de moitié aujourd'hui, bien convaincu qu'entre vous tous vous ne sauriez trouver une bonne raison pour démontrer qu'après avoir été lapidés et contusionnés, nous avons encore dans messieurs les Turcs d'excellens amis, qui devaient aussi trouver fort amicale notre fantaisie de les déloger. Or, nous sommes plus avancés ici, et tu sauras donc que, bien loin d'être en guerre avec la Sublime Porte, nous sommes au contraire de ses meilleurs alliés; qu'il est bien vrai que nous voulons avoir les places de Morée, mais que cette fantaisie est tout à fait innocente; qu'entre bons alliés on doit tout partager, et que, les Français ayant déjà passé six semaines au bivouac, il est bien juste qu'ils aient leur tour, que les toits des maisons les abritent. Tu ne croiras sans doute pas que voilà les réponses qu'on a faites à ces pauvres diables, qui, au fait, ne sont pas si niais que l'on le croit en France, et qui, dans tout ceci, profitent tous, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, — et cela avec beaucoup de

sens, — de l'avantage de gens qui se voient attaqués par une puissance qui leur corne aux oreilles que, tirer le canon, couper les vivres, chasser des places, détruire les vaisseaux, ce n'est pas faire la guerre, c'est *intervenir!* grand mot qui intervient toujours lui-même fort à propos, pour tirer nos diplomates d'affaire. — Les Turcs, dis-je, ne sont pas niais, et si peu, que lorsque le général Sébastiani leur fit demander explication de leur conduite, ils répondirent que l'armée française n'était pour rien dans tout ceci; qu'ils étaient bien loin de vouloir faire acte d'hostilité contre la France, mais qu'un propriétaire qui voit un voleur escalader sa maison est bien indulgent encore lorsqu'il ne lui jette que des pierres, et qu'ils n'avaient pas pris pour autre chose une douzaine d'hommes sans armes, qui avaient insulté leurs remparts. Sur l'avis qu'on leur donna de la reddition de Modon et de Navarin, ils demandèrent à envoyer un officier s'assurer des faits, et qu'après ils se rendraient; — ce qui fut fait le lendemain, où il nous fallut encore escalader les murs, car, pour les décider à nous ouvrir la porte, il n'y fallut pas penser.

Voilà, ma chère mère, l'histoire de cette fameuse expédition de Morée, déjà terminée sans doute, puisque Patras, — où d'abord la garnison révoltée avait étranglé son chef, — a fini par se rendre, et que des ordres donnés pour se préparer à partir pour Athènes ont été contremandés ce matin, attendu que MM. les ambassadeurs ont décidé que le traité du 6 juillet ne parlait que de la Morée. Qu'allons-nous faire ici? Voilà ce que tout le monde se demande. Quelques voix s'élèvent déjà pour parler de retour, mais espérons qu'il n'en est pas encore sérieusement question; il serait par trop cruel d'être venu ici pour ne pas voir tout le pays. Pour moi qui me porte bien, qui ne m'ennuie pas, et qui suis encore assez jeune pour perdre du temps, je désire rester ici et voir venir. Les Russes avancent vers Constantinople; les Anglais ont force troupes dans leurs îles; on ne sait ce qui peut arriver.

Adieu...

P.-S. J'oubliais de te dire que le général Sébastiani a été plein de bonté pour moi; qu'il a demandé, au moment de mon départ, que je fusse renvoyé et attaché à sa brigade.

Eugène Cavaignac à sa mère.

Château de Morée, 31 octobre 1828.

Ma très chère mère,

Au lieu d'aller à Coron, ainsi que je te l'annonçais dans ma dernière lettre, datée du milieu d'octobre, nous sommes venus à Patras aider la troisième brigade à faire le siège du château de Morée. La tranchée a été ouverte le 19. La place, occupée par 500 Turcs, a capitulé hier matin, après que nos batteries de brèche ont eu tiré pendant quatre heures. J'ai monté trois tranchées et m'en suis tiré avec mes deux oreilles. La première nuit, j'étais si content que je ne faisais pas attention aux balles; excepté cependant (pour être sincère) la première, que j'ai saluée, comme cela se pratique à une première entrevue entre gens bien élevés, c'est-à-dire assez profondément.

Les deux nuits et le dernier jour où j'ai été de tranchée, nous étions plus près et le feu plus vif; le brave Lancelot avait peur! Ainsi tu ne seras pas étonnée de savoir que j'éprouvais une légère émotion. Je n'ai pas besoin d'ajouter que j'ai néanmoins fait bravement et consciencieusement ma besogne, qui consistait à faire des sapes volantes et pleines. Nous avons perdu une douzaine de tués ou blessés, dont deux officiers.

Nous travaillions dans un sable mêlé de grosses pierres que les boulets faisaient voler comme autant de coups de mitraille. J'ai eu un de mes travailleurs tué à quelques pas de moi par un boulet; enfin j'ai été bien et dûment au feu; c'est toujours autant par le temps qui court. Du reste je me porte comme un ange et suis fort content. — Demain nous nous embarquons avec le quartier général pour retourner à Navarin ou Modon. Je pense aller de là à Coron où je devais d'abord aller.

Adieu...

Eugène Cavaignac à sa mère.

Modon, 11 novembre 1828.

Ma très chère mère,

Je t'ai écrit du château de Morée après la prise de cette place. Depuis, ainsi que je te l'annonçais, nous sommes revenus à Navarin, à bord du *Conquérant*, d'où nous sommes venus à Modon

prendre les quartiers d'hiver. Nous sommes établis ici tant bien que mal, mais au moins sommes-nous à l'abri. Deux mois et demi de bivouac sont une chose inconnue à nos anciens militaires, qui grognaient à en être ennuyeux. Nous autres, jeunes gens, qui n'avons pas fait les campagnes d'Allemagne et d'Espagne, où, chaque soir, on trouvait une bonne maison et un bon souper et le reste, avons très gaiement bivouaqué, tout en trouvant que la poudre ne se brûlait pas assez.

Tout le monde parle de retour maintenant : je ne comprends pas comment des gens de bon sens peuvent y croire ; car, partons aujourd'hui, les Turcs reviendront demain. Il faut, avant tout, fortifier l'isthme de Corinthe. Notre colonel et quelques officiers du génie ont été le reconnaître. Sans doute, on commencera des travaux au renouvellement de la saison. Je crois fermement que l'occupation de la Morée sera longue. L'avenir décidera si cela nous vaudra mieux qu'un retour en France...

Au reste, nous avons un général en chef, qui, je ne sais pourquoi, ne peut sentir notre corps. Il nous emploie depuis deux mois et demi aux travaux les plus fatigans. Ce n'est pas mentir que de dire que la division nous doit beaucoup, puisque c'est nous qui avons réparé tout le mal qu'aurait dû occasionner l'imprévoyance des administrateurs. Beaucoup de nos soldats, — une soixantaine sur 400, — sont morts de ces fatigues, et il ne nous en tient pas le moindre compte.

Au reste, c'est une chose admirable que la nullité physique et morale de tous nos anciens hommes de guerre. Le général Maison viendra ici, sans doute, gagner son bâton de maréchal ; mais il y perdra sa réputation, dans l'esprit, au moins, de toute l'armée. Cet homme, entouré d'un état-major composé comme le serait un salon de cour, ne pense à rien qu'au garde-manger, à la mollesse de son lit, et à l'étiquette. Notre armée, — déjà trop peu disciplinée, — semble désorganisée. Chaque colonel est un petit pacha qui ne reconnaît pas de maître. On se demande ce que tout cela serait devenu avec un ennemi en présence ; peut-être eût-ce été un bien, car rien de plus obéissant que le soldat qui entend siffler une balle. Reste, ma chère maman, que — non pas à mon avis seulement, mais à l'avis de bien du monde — nous n'avons pas d'armée, et qu'il faudrait du temps pour en refaire une.

.

Je reprends ma lettre, ma chère maman, et, pour la première fois depuis la France, j'écris à la lumière. C'est une chose merveilleuse que de se retrouver un peu casé après deux mois et demi de vie champêtre; chaque jour, on retrouve et on savoure, tout à son aise, des jouissances réelles dans la moindre commodité retrouvée. Je te rendrais mal, par exemple, le plaisir que j'éprouve à entendre la pluie battre sur notre maison et à n'en pas sentir les gouttes roulant le long de mes jambes. C'est presque une nouveauté pour moi que le vent soufflant sans m'enlever mon chapeau ou mon manteau. Écrire sur une table, être assis sur une chaise, être étendu sur une bonne paillasse, tout cela est bien peu de chose pour toi : pour nous c'est une fête; et, au bout du compte, dans quelques jours, tout cela me paraîtra le plus simple du monde et j'en viendrai peut-être à trouver qu'il me manque bien des choses. Ce qui fera durer, je l'espère, le plaisir un peu longtemps, c'est la comparaison de notre position avec celle de cette misérable population qui nous entoure. Les Grecs semblent s'être donné le mot pour ne nous montrer que ce qu'ils ont de plus hideux et de plus dégoûtant. Les officiers qui ont été à Patras par terre prétendent avoir vu à Arcadia et à Pyrgos une population belle et offrant le spectacle d'une civilisation quelconque; effectivement, lorsque nous avons quitté Patras, nous y avons laissé un commencement de nouvelle ville en planches, au bord de la mer... Mais, au demeurant, nous n'avons encore rien vu de propre.

Je crois t'avoir déjà dit que je m'abstenais de porter sur les Moréotes aucun jugement. Tout le monde n'agit pas aussi consciencieusement. Il semblerait déjà que nous regrettons d'être venus aider ces malheureux à devenir libres; mieux vaudrait presque avoir pris rang sous les bannières d'Ibrahim! Tout cela est bien près de l'exagération. Ce que l'on peut croire, c'est que les Grecs, poussés à la révolte par je ne sais qui, sont fort au-dessous de la position intéressante d'un peuple esclave qui combat pour sa liberté. Cet esclavage même est la cause de leur abrutissement; il faudra bien des années pour les organiser. Tout ce que nous avons trouvé chez eux de bien visible et de bien positif, c'est leur haine de l'étranger et leur passion pour le pillage. Nous leur sommes aussi odieux qu'Ibrahim; ils paraissent attendre impatientement le départ de gens qui ne sont pas venus pour leur livrer la tête et les biens de tous leurs ennemis; ils se méfient de nous

comme des autres et nous volent comme ils les auraient volés. Mais, encore une fois, ce n'est pas la nation grecque, si elle existe quelque part; c'est quelques centaines de mendians que nous retrouvons partout où il y a à piller, ou plutôt, de quoi vivre.

Nous avons trouvé, dans les magasins des places, une grande quantité de biscuit qui nourrissait cette armée d'Ibrahim, que l'on disait affamée et que les Grecs nourrissaient eux-mêmes. Chaque jour on fait des distributions aux Grecs que l'on emploie à nettoyer les villes que nous occupons, et dont la malpropreté est difficile à imaginer. C'est curieux que de voir tous ces affamés se précipiter sur cette nourriture; il faut voir les chenils qu'ils habitent dans les faubourgs! En vérité, il est impossible de se croire ici dans un pays peuplé de ces hommes auxquels on a prêté tant d'exploits depuis trente ans. On nous raconte bien des choses sur tous ces chefs auxquels on a fait tant de réputation. Le seul que personne n'attaque, c'est Nikéas; c'est aussi le seul qui ait communiqué avec nous. Il passe pour brave et désintéressé; aussi est-il mal avec tous ses compatriotes. C'est un homme âgé; d'une physionomie ouverte et prononcée. Il était venu s'établir sous des tentes, avec ses soldats, au milieu de notre camp de Navarin. Il était dans la foule, avec tous ses Grecs, le jour de la revue à laquelle vint Ibrahim, seul et à pied. Ceux qui le connaissent regardent comme étonnant qu'il ait laissé le pacha traverser paisiblement ses rangs. Quelques instans après, Ibrahim, que nous chassions, passait à cheval, et entouré par notre brillant état-major, à côté de Nikéas que nous venions soutenir. Ibrahim entrait dans la tente du général, y recevait les félicitations et les complimens de nous autres, ses ennemis; Nikéas, notre ami, et qui, je crois, vaut mieux que l'Égyptien, était à la porte, et personne ne faisait attention à lui. C'est une chose assez bizarre, mais cela est ainsi. Il faut avouer, toutefois, qu'il y avait là peu de convenance; au reste, Nikéas ne paraît pas en avoir gardé le souvenir; c'est le seul Grec qui ait offert son bras et celui de ses soldats; les autres pillent et se gobergent ailleurs...

Les journaux de Paris nous font rire de pitié. Il est impossible qu'il y ait des individus assez impudens pour écrire les lettres que nous voyons imprimées dans les feuilles de France. Ces Grecs qui viennent se prosterner devant le drapeau blanc; ce cortège qui nous entoure et nous accompagne de ses bénédictions; ces marchands qui nous abandonnent leurs fruits en don;

ces allées de citronniers et ces superbes baraques qui nous recouvrent!... en vérité il faut avoir bien envie de mentir. Quand viendra la fin et qu'on comptera les hommes, on verra que l'armée a déjà souffert, et beaucoup souffert, non de la faim, car dans aucune campagne, peut-être, les distributions ne furent plus régulières ; mais du manque d'abris, du manque d'hôpitaux, et — ce qui paraît incroyable — du manque de médicamens. Pendant les six premières semaines, il n'y avait pas un grain de quinine dans un pays où l'on avait envoyé des hommes de l'art, chargés de reconnaître le climat. C'était pitié de voir nos hommes mourir faute de secours, tandis que quelques onces de quinine auraient sauvé bien du monde. Maintenant on en a, mais les morts ne reviennent pas. J'ai vu mon pauvre domestique en mourir presque à côté de moi. Depuis quinze jours, il avait la fièvre ; un médecin venait tous les jours pour me dire : « Il n'y a pas de place à l'hôpital, il n'y a pas de quinine. » Et le pauvre diable a passé. A part le chagrin que j'en ai éprouvé, je suis dans un grand embarras, avec deux chevaux, sans domestique ; car je n'appelle pas domestique un déserteur arabe que j'ai ramassé et qui me suit. Je ne t'avais pas parlé de la fièvre tant qu'elle a duré ; aujourd'hui que le mal a cessé et que les malades se rétablissent tous, je puis t'en parler sans t'inquiéter... J'ai été de Petalidi à Navarin, de Navarin à Coron trois fois, de là à Patras, de Patras ici. Tout cela remue et chasse le mauvais air ; aussi n'ai-je jamais été mieux portant... Adieu... je te quitte pour m'occuper de deux hôpitaux qu'il me faut organiser ici.

Eugène Cavaignac à sa mère.

Modon, 12 décembre 1828.

.....

Tout le monde ici parle d'un prochain retour. Je ne me rends pas, — encore moins que par le passé, — et persiste à croire que le roi de France n'en sait pas plus long que moi, lui-même. Tant que je ne saurai pas positivement que la Turquie aura accepté le traité de Londres, je regarderai tous les *dit-on* comme de pures conjectures ; et, si tu te contentes de ce genre de nouvelles, je te dirai que, les compagnies supplémentaires de sapeurs ayant reçu contre-ordre à Toulon, que, l'intendant général ayant reçu l'ordre de ne pas faire d'approvisionnemens pour plus de

quatre mois, enfin que, le bruit courant ici que le Reschid pacha de Roumélie a fait savoir officiellement au général Schneider que la Porte était entrée en négociations avec la Russie, — d'après tout cela, dis-je, — il est permis de penser que le gouvernement français regarde comme possible, peut-être même comme probable, la rentrée, au printemps prochain, de notre division. Mais vouloir aller plus loin, c'est folie. Je crois, et il est très possible, qu'en définitive l'occupation se prolonge longtemps, si l'on considère surtout que la Grèce est entièrement dépourvue, — quoi qu'on se plaise à dire, — de force militaire (à moins qu'on ne veuille donner ce nom aux débris du corps de Fabvier); qu'il lui faut du temps pour en avoir une capable de la défendre, et qu'en supposant que la marine française continue à protéger les côtes contre les débarquemens turcs, il ne faut pas moins de 7 à 8 000 hommes de troupes régulières pour défendre l'isthme de Corinthe. Plusieurs de nos camarades reviennent de cette partie de la Morée; ils ont vu les Tacticos. Tout cela est bien un commencement; mais, avant que le Grec ait compris qu'il vaut mieux tuer un homme par commandement que de se planter derrière un buisson et de l'égorger en guet-apens quand il passe, il s'écoulera du temps; et, pendant tout ce temps-là, il sera à la merci du premier venu. Il est bien vrai que tout ce qui a voulu pénétrer en Morée par terre a été détruit ou a péri de sa belle mort. Mais, quoi qu'en aient dit les journaux philhellènes. Ibrahim, maître des places, était bien près de l'être du pays. Il y a de quoi rire de penser qu'on nous contait là-bas que les Grecs bloquaient Ibrahim dans les villes. Nous avons vu ce blocus de nos yeux : un père avec ses deux fils, ou bien trois ou quatre malheureux paysans, s'établissant à deux lieues de Navarin, à portée d'une source et d'un bois; ils vivaient là comme ils pouvaient. Plusieurs postes, répartis ainsi sur les côtes élevées observaient le pays et allumaient des signaux, pour avertir de la sortie du lion, et puis se sauvaient. C'est là ce que l'on appelait le blocus de Navarin ou de Coron : insuffisant, non seulement pour contenir l'armée égyptienne, mais, bien mieux encore, pour empêcher les Grecs eux-mêmes d'apporter leurs provisions au pacha et de nourrir leur ennemi. Je me demande encore quelquefois s'il est bien vrai que les Grecs aient voulu secouer le joug. Nous pouvions nous attendre à trouver ici une population en mouvement, à voir quelque part l'amour de la liberté, à lire sur quelques

figures la joie de l'avoir retrouvée. Rien de tout cela ici; nous sommes entourés d'une population mendicante et immobile, aussi dépourvue de prévoyance qu'elle paraît l'être de mémoire. Elle me rappelle l'âne de la fable qui continue à manger tranquillement l'herbe qui va changer de maître. Ces gens-là paraissent ignorer qu'il y a du mouvement autour d'eux et qu'ils ne sont plus aujourd'hui ce qu'ils étaient encore hier. On se perd, ici, à comprendre tout cela, et on deviendrait Turc si, au bout du compte, ne revenait pas toujours le refrain : « Mais heureusement que ce n'est pas là le peuple grec ! » — Le contraire arrive ici de ce qui semblait devoir arriver. Modon est entouré d'une belle et vaste plaine, dont pas un pouce de terrain n'a de propriétaire légitime. Qui n'aurait cru que tout cela allait être partagé et travaillé? Ce ne sont pas les bras qui manquent, les montagnes sont pleines d'hommes. Est-ce paresse, ou bien avons-nous inspiré un véritable éloignement à ces hommes dont nous occupons, de force, les villes et les maisons? Reste que tout ici est dans une triste immobilité, et que la civilisation semble reculer devant cette armée qui devait en être le centre. En accuser les Grecs seuls serait injuste : les hommes ne savent que ce qu'on leur apprend. S'ils ne veulent pas apprendre, on peut encore les amener par la persuasion et en se donnant de la peine; mais encore faut-il le vouloir et l'essayer.

.

Godefroy Cavaignac à son frère.

Paris, décembre 1828.

Mon cher Eugène,

Nous venons d'avoir de tes nouvelles... Je vous trouve tous fort heureux... Tu sais que tu as été cité dans le rapport particulier du ministre... Je t'approuve fort de n'avoir pas aussi mauvaise idée des Grecs que c'est la mode chez beaucoup de gens. Le fait constant, c'est que voilà huit ans qu'ils tiennent; — mal ou bien, n'importe, — ils ont tenu. Il ne faut pas voir de près les plus grands événemens; moins encore les résurrections de peuples; il leur reste toujours trop de leur pourriture et de leur décomposition. Quant à la haine de tout étranger, c'est bon signe. Au fait, qu'est-ce qu'ils nous doivent?...

Quant à toi, je te trouve, encore une fois, bien heureux, et

voudrais que tu ne revinsses pas si vite. On parle toujours ici de votre prochain retour ou de votre envoi à Alger ; ce qui ne me plairait pas trop, — du moins à cause des inquiétudes de ma mère.

... Adieu, mon cher frère, je t'embrasse de tout mon cœur...

GODEFROY CAVAIÑAC.

Eugène Cavaignac à sa mère.

Modon, 21 janvier 1829.

Ma très chère maman,

Je reviens de Coron où j'ai été passer un mois, ainsi que je crois te l'avoir annoncé dans ma dernière lettre, pour de petits travaux, pour lever la place et ses environs. Coron a été remis aux Grecs dès le principe. Il y a garnison de Tacticos et une population assez rassurante pour ceux qui n'ont encore vu que les mendiants de Navarin. Les terres se défrichent, l'ordre s'établit un peu dans tout cela, et, si Capo d'Istria (1) vaut autant qu'on le dit ici, il est permis de croire que quelques années de paix changeront bien le pays. Je ne veux pas oublier de te dire que j'ai dîné et déjeuné chez le général Nikétas et que j'ai vu et touché le fameux sabre. Ce serait faire injure à une philhellène de ta force que de lui faire l'histoire de Nikétas et de son sabre. Je me bornerai donc à te dire que c'est un bien brave et bien bon homme, et que sa figure, quoique intéressante par l'air de souffrance qu'on y remarque, n'est pas celle d'un héros grec. Il serait à désirer, cependant, que tous les chefs grecs fussent aussi étrangers aux choses de ce monde. Je crois t'avoir dit que Nikétas était le seul honnête homme de la Grèce ; on gagne à voir du pays, car j'en ai découvert un autre : c'est Canaris (2) qui est à Monembasie. Qui sait ? en faisant le tour, on en trouverait bien quelques-uns encore. Fabvier est arrivé ici. Il est en ce moment à Poros. On ne sait ce qu'il fera. C'est l'espoir et la planche de salut des officiers européens. Si le Président ne l'accepte pas, ou si lui, Fabvier, s'en va, l'organisation militaire et régulière de la Grèce est indéfiniment ajournée ; et tout ce qui résiste encore à l'entraînement de la désertion des uns et de l'espèce

(1) Capo d'Istria, ancien ministre du Tsar, né à Corfou, avait été élu Président de la Grèce pour sept ans, en 1827.

(2) Les brûlots de Canaris et de Miaulis avaient incendié plusieurs fois des navires ottomans.

de mépris des autres, — je veux dire les soldats irréguliers, — se dispersera bientôt si le *père* (c'est le nom de Fabvier), si le père les abandonne.

J'ai vécu un mois à Coron avec des officiers qui ont été avec Fabvier depuis son arrivée en Morée. Je voudrais pouvoir te raconter toutes leurs histoires. Tout ce qui compose ce corps d'officiers n'est pas mauvais. Il y a eu des aventuriers, sans doute; mais ils sont repartis lorsque la misère a été plus forte que leur ambition ou même que leur courage. Ce qui reste est en général bon. On ne se figure pas ce que ces malheureux ont eu à souffrir, et, — position bizarre, — à souffrir avec des soldats qui ne souffraient de rien et donnaient l'exemple. On parle de la sobriété des anciens; on parle des Espagnols et de tant d'autres; mais quelle est la nation qui trouverait chez elle cette armée de soldats sans habits, sans solde, vivant avec cinq ou six olives et se battant par-dessus le marché? Ces gens-là nous vaudront bien un jour...

...Adieu, je veux répondre à Caroline et t'embrasse de tout mon cœur.

Eugène Cavaignac à sa sœur (1).

Modon, 21 janvier 1829.

... Quand nous étions au camp et que le temps n'était pas à nous, je me rappelle que je vous écrivais quelquefois, pendant quatre ou cinq jours, à bâtons rompus. Même, il y avait du mérite, car, assis par terre et n'ayant d'autre table que les genoux, les idées ne viennent pas. Qui diable croirait cependant que l'esprit dépend d'une jambe plus ou moins à son aise, d'un coccyx plus ou moins froissé? Tu crois peut-être que ceci est une plaisanterie? Adresse-toi aux Turcs, ou même simplement aux Grecs; demande-leur s'ils s'engagent légèrement dans les affaires sérieuses. Ils sont là-dessus mieux avisés que nous. Ils commencent par prendre un bon bain bien chaud. Non contents de cela, et dans la crainte qu'un seul muscle, fût-ce celui de l'orteil, ne paralyse le travail de la tête, ils se font bien frotter, bien battre à petits coups, se font même claquer les doigts; et c'est alors, et lorsque tout est bien en place et dans l'état où Dieu l'a fait, qu'ils se mettent à la besogne. Nous nous moquons bien d'eux et ils nous le

(1) La sœur d'Eugène Cavaignac était âgée de dix-sept ans.

rendent bien : le moyen de savoir qui a raison ? Allez prendre un juge aux antipodes, il se moquera des plaideurs... et ainsi va le monde ! Reste que je commence à croire que nous sommes bien suffisans de nous croire si fort au-dessus des Turcs. Nous sommes plus civilisés, disons-nous : c'est-à-dire que nous savons bien vivre avec le voisin. Mais le Turc veut vivre tout seul, et sa civilisation individuelle est beaucoup plus avancée. Il n'y a qu'à voir leurs maisons pour se convaincre du point de perfection où ils ont poussé le savoir-vivre. Chez eux, il n'y a pas une pierre qui ne soit disposée pour une commodité de la vie ; aussi ils se moquent du voisin, parce qu'ils savent se passer de lui. Et, quand le voisin est mauvais coucheur, qui osera dire qu'ils n'ont pas raison ? Ne va pas cependant me croire tout prêt à prendre le turban ou le fessi grec. Mon père a déjà pris les devans à ce sujet, et me fait déjà la leçon pour m'empêcher d'entrer au service de la Grèce. C'est une envie qui ne me viendra certes pas. A part les considérations d'utilité ou d'avantages, je serais par trop dépaycé. Mieux valent, pour moi, nos mœurs européennes. C'est précisément ce que répondrait un bon musulman. Et ne trouverions-nous pas bien drôle qu'il vînt nous chapitrer pour nous prouver qu'il faut porter turban, larges culottes et ne pas manger de porc ? Pour ce dernier point, cependant, je pourrais bien être de son avis : depuis un mois j'en ai régulièrement mangé deux fois par jour ; et quoique, dans ce pays, le porc soit aussi savoureux que nos meilleurs moutons, je suis admirablement bien disposé à lui donner gain de cause sur ce point...

Eugène Cavaignac à son père.

Modon, 6 mars 1829.

Mon très cher père,

Tu dois avoir reçu, à présent, la lettre que je t'ai écrite de Coron, vers le 25 du mois de décembre... J'écrivis, par la dernière occasion, à ma mère et à Caroline, pour les avertir que j'étais proposé pour la croix... Nous avons été, pendant six semaines, sans nouvelles de France. Quel supplice pour nos novellistes et pour nos philhellènes renforcés ! Celles que nous recevons ne nous apprennent rien relativement à nous-mêmes, et nous sommes, comme auparavant, fort incertains sur le plus ou moins de temps qu'il

nous reste à passer ici. Ce qui paraît certain, c'est que le mouvement de retour est suspendu, s'il n'est ajourné indéfiniment. On conçoit en effet que la non-acceptation du traité et le désir exprimé par les Chambres de voir la Grèce réellement délivrée et rendue à ses limites naturelles ont pu faire suspendre notre départ pour prendre un parti définitif. Je désire de tout mon cœur que l'on se décide à faire évacuer l'Attique et la Livadie. Je désire surtout que nous y trouvions résistance... Mais tout cela est bien douteux. C'est comme l'expédition d'Alger; il faudra bien cependant que cette affaire se finisse d'une manière ou d'une autre. On a parlé ici, pendant quelque temps, d'y aller comme d'une chose non décidée, mais qui pourrait bien arriver. Le discours du Roi paraît avoir donné du poids à cette opinion. Que le Ciel nous préserve d'y aller, si nous devons encore produire tant d'effet, par notre seule présence. Je pense toujours à ce Gargantua qui fait tant peur aux petits enfans et qui jamais, cependant, n'a eu besoin d'en croquer un seul pour établir sa terrible réputation.

Fabvier est arrivé en Morée à la fin de décembre dernier. Je ne l'ai pas vu. On parle de son retour ici, le Président et lui n'ayant pu s'accorder. S'il revient à Modon, je le verrai sans doute.

Adieu, mon cher père, je t'embrasse de tout mon cœur.

Eugène Cavagnac à son frère.

Modon, 9 mars 1829.

Me voilà en belle humeur, mon cher Godefroy : je tiens... une lettre de chacun de vous... Tu as, sans doute, à l'heure actuelle vu le général Sébastiani (Tiburce). Tu peux sans crainte le remercier pour moi, car il n'est sorte de politesses que je n'en aie reçues pendant le peu de temps que j'ai été auprès de sa personne. Tu me dis que tu montres mes lettres à son frère et qu'il les trouve bien : voilà plus qu'il n'en faut pour satisfaire un apprenti de ma force. Je suis bien aise, au reste, de n'avoir écrit que pour vous autres, car, si j'avais voulu faire de l'esprit, bien certainement j'y aurais mal réussi.

Je vois que nous pensons exactement de même, et cela me fortifie dans ma manière de voir. Depuis ma dernière lettre, Miaulis est arrivé ici, envoyé du gouvernement grec, pour complimenter le général en chef. Les journaux te donneront les lettres, discours, réponses *et cætera*, mais ils ne te montreront

pas le brave amiral grec, et c'est le plus beau de cette affaire. S'ils pouvaient te le représenter, arrivant sur la place d'armes de Modon, où les troupes étaient en bataille, escorté par l'état-major français qui avait été le chercher, et chevauchant sur une pauvre rosse qu'il excitait de sa grosse voix et de son gros talon, — car tout est gros chez lui, — tu dirais comme nous tous : « Où diable le courage et le patriotisme pur vont-ils se loger ? » Cela n'est que pour le premier coup d'œil ; car, de près, cette grosse figure, ces gros bras, se balançant au milieu de nous tous, comme ils le feraient, je crois, devant le Père Éternel, cet air bonhomme, tout cela prend un caractère de franchise et d'honnêteté qui nous fait plaisir, à nous autres philhellènes. On lui a rendu ici de grands honneurs : le canon tirait, les drapeaux saluaient. Il voyait autour de lui des figures respectueuses ou, du moins, amies ; et je suis bien certain qu'il n'a pas, dans son intérieur le plus isolé, une autre tenue, une autre expression de physionomie, que celle qu'il nous a montrée. Ce n'est pas fierté cependant ; car la crainte de ne pas comprendre nos politesses et de n'y pas répondre le mettait d'abord en état d'anxiété visible ; si bien qu'il avait pris le parti de tenir en main sa petite calotte rouge, et de nous montrer sa tête chauve. Tu prendras cela pour du romantique si tu veux, mais je t'assure que nous étions tous émus en nous rappelant tout ce qu'on nous a conté de cet honnête homme, et en pensant qu'il avait traversé sans reproches les huit dernières années. Sa chemise et son pantalon bleu, simple costume du marin grec, nous faisaient bien plus plaisir à voir que le riche costume de Colocotroni (1), riche voleur et voilà tout. Il déjeuna chez le général en chef, auquel il rendit son repas à bord de l'*Hellas*, qui était en rade de Navarin. Je n'ai pas osé aller à son bord, à cause des importuns qui ne lui ont pas manqué ; mais on dit que l'équipage, et la frégate elle-même, sont admirablement tenus. Au reste, tout le monde sait que les Grecs sont excellens marins : les Turcs n'en avaient pas d'autres.

Partirons-nous ? Cela n'est pas douteux, si Dieu nous prête vie. Partirons-nous bientôt ? Voilà qui n'est plus que probable. On a encore ici des vivres pour un mois, dit-on ; mais il peut en

(1) Colocotroni commandait les Klephtes de la Morée depuis 1821. Ces Klephtes avaient la réputation de s'attaquer plus souvent à leurs compatriotes qu'aux Turcs. Voyez dans la *Revue* (années 1872-1873) : *La Station du Levant* par l'amiral Jurien de la Gravière.

arriver d'ici au mois d'avril. Beaucoup de travaux sont entrepris par nous : les laissera-t-on imparfaits? Je pense toujours de même là-dessus. Céder au désir de rentrer au pays natal, et d'aller vous voir à Paris serait faiblesse d'enfant. Je désire rester ; non pas pour être à Modon, mais pour aller à Athènes. Je crois, — sans connaître aussi bien que tu es à même de le faire la politique de la France, — qu'on ne nous y enverra pas, quoique peut-être on en eût envie. A part l'importance de la chose pour les Grecs, auxquels il faut une surface territoriale qui les rende respectables, je le désire pour notre division. Ce serait une chance, peut-être, pour tirer de la boue, où on la traîne notre piteuse expédition. Car il paraît que vous nous traitez assez mal là-bas, et que notre passage ne sera guère ombragé d'arcs de triomphe. Je suis de trop bonne foi pour vouloir donner à cette campagne un relief et un caractère qu'elle est loin d'avoir ; mais je t'avoue qu'il me peine de savoir qu'on va trop loin ; et tu me pardonneras bien en te rappelant que j'ai vu mourir sous mes yeux, et dans un pitoyable état, plus de cent pauvres diables, et trois de mes camarades d'école. Je sais bien que l'on ne tient pas compte de cela à une armée, et que les pertes en malades veulent être doublées à coups de canon pour devenir présentables ; mais toujours sera-ce pour moi une bonne raison pour m'empêcher de trouver le mot pour rire dans tout cela...

Adieu, mon cher Godefroy, je t'embrasse bien tendrement.

Eugène Cavagnac à sa mère.

Modon, 22 mars 1829.

Ma très chère mère,

En dépit de tous mes beaux raisonnemens et de toutes mes prévisions, me voilà désigné pour rentrer en France... Je crois que nous nous embarquons vers les premiers jours d'avril... Il reste 5 000 hommes sous les ordres du général Schneider...

Adieu, je t'embrasse bien tendrement et me fais une joie de vous revoir tous. Nous allons, ou mieux, je vais bien bavarder...

Eugène Cavagnac à sa mère.

Modon, 30 mars 1829.

Ma très chère mère,

Je t'ai écrit, il y a une quinzaine de jours, pour t'annoncer mon retour prochain en France ; je ne te fixais pas l'époque, parce

que je croyais alors que notre départ était subordonné à celui du Maréchal, qui ne quittera pas la Morée avant un mois et demi. Nous savons maintenant, positivement, qu'il ne garde pour escorte que la compagnie de sapeurs, et que nous rentrerons par le prochain courrier, qui mettra à la voile dans une douzaine de jours; ainsi donc, en mettant tout au pire, c'est dans les premiers jours de juin que nous nous reverrons. Maintenant que la chose est décidée, je ne vois guère plus que la France...

... Je m'étais habitué à l'idée d'attendre le départ du Maréchal; nous y aurions gagné de voir Malte, où nous aurions fait quarantaine de quinze jours seulement, et d'aller relâcher à Naples, où le Maréchal doit débarquer pour revenir par l'Italie. — Je me faisais une joie de voir Naples et d'aller arpenter la Strada San Giacomo, d'antique mémoire, et le Capo di Monte (1). Cette occasion manquée, il y a gros à parier que j'y puisse renoncer; au reste aurais-je éprouvé du plaisir à revoir tout cela? j'en doute.

Adieu, ma très chère mère, je vais me mettre à me recueillir, pour me séparer ensuite, avec le moins de regrets possible, de cette pauvre Grèce, où notre présence devient véritablement sensible, et où heureusement on s'est décidé à laisser une occupation militaire. Je lisais hier, dans *les Débats* du 27 février, une lettre à M. Eyrard, qui est sans doute de Capo d'Istria, et qui est, dans tous les cas, écrite par un homme de bonne foi et de bon sens...

Eugène Cavaignac à sa mère.

A bord du *Rhinocéros*, 9 mai 1829.

Ma chère mère,

Me voilà en vue de Marseille où nous mouillerons dans une heure. — Encore vingt jours de quarantaine, et nous serons libres...

EUGÈNE CAVAIGNAC.

(1) Où il avait passé quelques années de son enfance (de 1808 à 1812).

RUBENS

ET

LA GALERIE DE MÉDICIS

La suite des tableaux de la galerie de Médicis que nous possédons au Louvre constitue sinon la meilleure, du moins la plus importante des œuvres de Rubens. Cependant non seulement le public, mais la plupart des artistes eux-mêmes ne regardent ces tableaux qu'avec indifférence. Sans doute, leur valeur est très inégale. Dans quelques-uns d'entre eux les abus de l'allégorie se font par trop sentir et l'exécution de plusieurs autres dénote aussi la part, souvent assez grande, qu'y ont prise les collaborateurs du maître. Mais les défauts qu'il convient d'y reconnaître ne lui sont pas toujours imputables. Il en est qui tiennent à la nature même des sujets qu'il a traités, sujets qui lui étaient parfois imposés et dans des conditions qui ajoutaient encore aux difficultés de sa tâche. L'histoire de cette commande, les divers séjours faits à Paris par l'artiste à ce propos, ses relations avec la cour, les circonstances dans lesquelles il peignit ces grandes toiles, et l'accueil qui leur était réservé, tout cela forme un chapitre curieux de la vie de Rubens. En étudiant de plus près l'ensemble de ce travail et en faisant entre les divers morceaux qui le composent les distinctions nécessaires, je voudrais essayer de montrer tout l'intérêt qu'il mérite et la place qu'il occupe dans son œuvre.

I

Rubens était dans toute la maturité de son talent quand Marie de Médicis songea à lui confier la décoration du palais qu'elle

s'était fait construire à Paris. Sans parler de la célébrité de son nom déjà répandue dans toute l'Europe, Rubens n'était pas un étranger pour la reine de France. Celle-ci avait pu entendre parler de lui par sa sœur Éléonore, la femme du duc Vincent de Gonzague au service duquel le peintre était resté pendant près de huit ans en Italie. Malgré leur séparation, les deux sœurs n'avaient pas cessé d'entretenir des relations très affectueuses. Elles échangeaient à chaque instant des lettres et de menus cadeaux de fleurs, de coiffures ou d'autres objets de toilette qu'elles s'amusaient à confectionner elles-mêmes. De son côté, Henri IV, qui trouvait le duc de Mantoue « beau joueur et beau diseur », se montrait pour lui plein d'affabilité. Peu de jours après la naissance de Louis XIII, faisant part de cet événement à son beau-frère, il l'assurait « de la bonne disposition de sa femme et de leur fils qui, disait-il, sera nourri à aimer les vôtres comme vous l'êtes du père », et dans la même lettre (1), il priait Éléonore d'être la marraine du jeune dauphin, ajoutant qu'à sa venue en France, « elle sera honorée et chérie comme elle le mérite. » Pour répondre à tant de bonne grâce, Vincent de Gonzague, qui avait déjà permis à sa troupe de comédiens italiens — alors très recherchée dans toutes les cours — de se rendre à Paris, pensa aussi un moment à y envoyer Rubens. Pendant que « son peintre » se trouvait en Espagne, il l'avait fait prier par son résident de repasser par la France afin d'ajouter à sa galerie de *Beautés célèbres* les images des plus jolies femmes de la cour, car il savait Henri IV très expert en ces matières. Mais Rubens avait habilement décliné la proposition et détourné vers son confrère Pourbus, mieux désigné à cet effet, une besogne qu'il jugeait indigne de lui.

C'est environ deux ans après l'assassinat d'Henri IV, que Marie de Médicis, qui jusque-là avait habité le Louvre, conçut le projet d'avoir une résidence à elle et se décida à faire construire le palais du Luxembourg dans un quartier alors assez désert, mais où s'étaient déjà bâtis quelques beaux hôtels, notamment celui de Concini, son favori. Les travaux, commencés en 1613, avaient été dirigés par Jacques de Brosse qui, sur l'ordre de la reine mère, chercha dans son plan à se rapprocher le plus possible du style du palais Pitti où elle avait été élevée. La magnificence des jardins répondait à celle des constructions et l'archi-

(1) Du 13 octobre 1601.

tecte y avait amené de quatre lieues, par l'aqueduc d'Arcueil, l'eau des fontaines de Rongy dans des réservoirs voisins de la *Grotte de Polyphème*, restaurée de nos jours. Cependant Marie de Médicis était à peine établie dans son palais qu'elle le quittait en 1617, à la suite du meurtre du maréchal d'Ancre et du pillage de son hôtel. Son exil et sa captivité à Blois l'ayant pour quelque temps éloignée de Paris, elle venait d'y rentrer après l'accord de Brissac conclu entre elle et son fils, par l'intermédiaire de Richelieu, le 12 août 1620. Installée de nouveau au Luxembourg, elle avait résolu d'orner de peintures la grande galerie disposée à côté de ses appartemens de réception. Les parois de cette galerie qui devaient être décorées présentaient une surface considérable et vers la fin de 1624, le trésorier de Marie de Médicis, Claude de Maugis, abbé de Saint-Ambroise, avait été averti par le baron de Vicq, ministre des Flandres espagnoles auprès du roi de France, de la convenance qu'il y aurait à confier ce travail à Rubens, comme étant le seul artiste de cette époque capable de mener à bien une entreprise aussi importante. L'abbé de Saint-Ambroise passait pour s'y connaître en peinture et il s'entremet auprès de la reine pour lui faire approuver le choix de Rubens. Celui-ci, prévenu de cet honneur, alla prendre congé de l'infante Isabelle, qui non seulement lui donnait son agrément, mais le chargeait de remettre de sa part à Marie de Médicis une petite chienne portant un collier garni de plaques émaillées. Nul doute que, dès lors, la princesse, devenue par la mort récente de son mari gouvernante des Flandres, n'ait en même temps prié Rubens, en qui elle avait une extrême confiance, de ne rien négliger pour se rendre compte des dispositions de la cour de France et pour nouer toutes les relations qui lui sembleraient utiles afin d'être exactement informé de ce qui s'y passait.

Dès le 11 janvier 1622, une lettre de Fabri de Peiresc à son ami le jurisconsulte J. Aleander nous apprend que Rubens était déjà à Paris. Il s'y trouvait encore le 11 février suivant, car, à cette date, Jean Brueghel, écrivant d'Anvers à son protecteur le cardinal Borromée à Milan, l'avertit que Rubens, « son secrétaire » (1), est pour le moment en France où il a été mandé par la reine mère. On peut penser que, dès son arrivée, il s'était fait présenter à Marie de Médicis, et qu'avec son usage du monde

(1) A raison de la difficulté que son confrère Brueghel éprouvait à écrire en italien, Rubens voulait bien, en effet, lui servir souvent de secrétaire.

et sa distinction naturelle il avait bien vite gagné ses bonnes grâces. Prudent et avisé comme il l'était, il avait pu aussi se renseigner promptement sur la situation assez compliquée au milieu de laquelle il lui fallait se mouvoir. La détermination des sujets qu'il aurait à traiter était particulièrement difficile. Suivant les habitudes de ce temps la reine, sans fausse honte, avait donné elle-même, comme programme des compositions destinées à sa galerie, l'histoire ou pour mieux dire l'apologie de sa propre vie. Une galerie parallèle, disposée symétriquement dans l'autre aile du palais, était réservée pour recevoir ultérieurement des peintures consacrées à la vie d'Henri IV.

Si accidentée qu'eût été l'existence de Marie de Médicis, il n'était pas aisé d'en tirer, à ce moment, des images pittoresques. A distance, libre de ses allures et pouvant choisir à son gré les épisodes qui lui sembleraient le mieux se prêter à une pareille destination, Rubens n'aurait pas été embarrassé. Il ne manquait pas de témoins pour l'aider à reconstituer la représentation d'événements qui s'étaient passés publiquement et dont le souvenir récent restait gravé dans la mémoire de tous. Mais les épisodes les plus saillants de cette histoire étaient ceux-là mêmes qu'il fallait taire ou tout au moins travestir. Sous peine de froisser des passions toujours vives ou de réveiller des animosités mal éteintes, l'artiste, pour ne pas se hasarder sur un terrain dangereux, devait louvoyer entre des écueils ou s'en tenir à des banalités. Henri IV n'avait pas été, tant s'en faut, un mari modèle. Dans ses rapports avec lui, la reine, au lieu de la douceur et de la patience qu'eussent commandées une dignité ou une vertu plus hautes, avait toujours montré cet esprit d'intrigue et cette soif de pouvoir qui, après la mort du roi, devaient amener avec son fils des démêlés si nombreux et agiter si profondément la France.

Tant bien que mal, on était cependant parvenu à fixer le choix d'un certain nombre de sujets. Pour les premiers tableaux de la série consacrés au début de la vie de Marie de Médicis, à sa naissance et à son éducation, tout s'arrangeait à souhait et l'adulation qui était de règle à ce propos trouvait amplement matière à s'exercer. La jeune princesse ne manquait pas de beauté; élevée à la cour des Médicis, où depuis longtemps les arts et les lettres étaient en honneur, elle avait reçu une instruction en rapport avec son rang. Déjà, avec la *Présentation du Portrait de Marie*

de Médicis à Henri IV, les entorses à la vérité s'accusaient plus marquées et plus vives. L'amour, on le savait assez, était complètement étranger au choix que le roi de France avait fait de sa future épouse. Quand, à la suite de son divorce avec la reine Marguerite, il s'était résolu à un second mariage, il avait un moment songé à l'infante Claire-Isabelle-Eugénie, gouvernante des Flandres, et « il se serait accommodé d'elle, bien que vieille et laide, si avec elle il avait épousé les Pays-Bas (1). » Il eût bien voulu aussi que Sully pensât à Gabrielle d'Estrées; mais ce qu'il appréhendait par-dessus tout c'était une alliance avec la maison de Médicis, avec cette race d'où sortait « la reine mère Catherine qui avait fait tant de maux à la France. » Cependant les obligations de toute sorte qu'il avait au grand-duc de Toscane et les sommes considérables qu'il lui devait l'avaient décidé à passer outre, et les longues négociations auxquelles donna lieu ce mariage, eurent surtout pour objet une augmentation de la dot de la princesse, suffisante pour remettre à flot le trésor royal. Une fois les accords faits, la fiancée toute à la joie des grandeurs auxquelles elle était destinée, avait eu un moment l'espoir de toucher le cœur de ce barbon qui approchait de la cinquantaine. Il se montrait, de loin, plein d'attentions. Voulant que sa fiancée fût habillée à la mode de France, il lui envoyait « des poupines » pour lui servir de modèles et, toujours gaillard, il la priaît de prendre grand soin de sa santé pour que, dès son arrivée, « ils pussent faire un bel enfant qui fit rire ses amis et pleurer ses ennemis. » Mais l'illusion ne fut pas de longue durée. Quand, mariée par procuration à Florence, la princesse, après une traversée fort pénible, abordait avec sa riche galère à Marseille, sa déception avait été très vive de trouver pour la recevoir, non pas son mari, mais le chancelier, qu'il avait envoyé à sa place. A Lyon, où la cérémonie officielle avait enfin eu lieu, l'époux volage était déjà retombé sous la domination de ses maîtresses, et il allait bientôt infliger à sa nouvelle compagne la honte d'admettre à sa table, à côté d'elle, Henriette d'Entraigues. Ainsi commencée, la vie conjugale n'avait été qu'une suite de brouilles et de tiraillemens continuels.

On ne pouvait oublier, non plus, que le *Couronnement de la Reine à Saint-Denis*, que Marie de Médicis avait tenu à introduire

(1) Voir à ce sujet : *Henri IV et Marie de Médicis*, par M. Berthold Zeller; 1877.

dans le programme des peintures de sa galerie parce qu'il lui rappelait tous les enivremens d'un pouvoir qu'elle avait ardemment convoité, n'avait précédé que d'un jour seulement l'assassinat de son mari. Sa douleur avait été à peine décente et, sans ajouter foi aux terribles accusations qui furent à ce moment portées contre elle, il ne fallait pas, en réalité, s'attendre à la voir beaucoup pleurer celui qui lui avait imposé de si nombreuses humiliations. Avec la régence, qui marquait le point culminant de sa prospérité, des difficultés de toute sorte allaient surgir, comme pour justifier les paroles prophétiques attribuées par Richelieu à Henri IV : « La fin de ma vie, aurait dit le prince, sera le commencement de vos peines... D'une chose, en tout cas, puis-je vous assurer, c'est qu'étant de l'humeur dont je vous connais et prévoyant celle dont votre fils sera, vous entière, pour ne pas dire têtue, et lui opiniâtre, vous aurez sûrement maille à partir ensemble. » La suite ne l'avait que trop prouvé. Mais jusque-là du moins, à la distance où l'on était de ces événemens, il n'y avait aucun danger à n'en présenter que les beaux côtés, fût-ce au prix de quelque mensonge. La chose devenait plus difficile avec des faits plus récents. Après tant de paix boiteuses ou de raccommodemens peu sincères entre la mère et le fils, la dernière réconciliation serait-elle plus durable ? De part et d'autre, chacun gardait ses ressentimens comme ses espérances, et il était assez évident qu'avec une situation aussi tendue, tout ce qui, dans le choix des épisodes et dans la façon de les traiter, tendrait à la glorification de la conduite de la reine, pourrait du même coup prendre un air de blâme vis-à-vis du jeune roi.

On était arrivé cependant à s'accorder sur quinze des sujets à représenter : la *Naissance de la Reine*, l'*Éducation*, la *Présentation du portrait*, la *Réception de l'Anneau*, l'*Arrivée à Marseille*, l'*Arrivée à Lyon*, la *Naissance du Dauphin*, le *Couronnement*, la *Mort du Roi et la Régence*, la *Prise de Juliers*, la *Paix de la Régence*, le *Conseil des Dieux*, le *Mariage de Louis XIII*, le *Mariage de la Reine d'Espagne* et enfin la *Remise du gouvernement entre les mains du roi*. Quatre autres sujets qui devaient être compris entre ce dernier tableau et le précédent avaient été réservés pour être déterminés plus tard.

Les débats auxquels donna lieu ce programme auraient suffi pour montrer à Rubens à quel point sa tâche était délicate. Aussi, avec son esprit net et pratique, avait-il tenu à se préserver du

contrôle continu auquel il aurait été soumis si, obligé de travailler à Paris, il eût été exposé à tous les commentaires et les commérages de la cour. Il fut donc convenu qu'il aurait toute latitude pour peindre à Anvers ces grands ouvrages; mais il devrait se mettre aussitôt à la besogne et revenir à Paris lorsque huit ou dix de ces peintures seraient terminées afin de voir l'effet qu'elles produiraient en place. Une somme de 20 000 écus lui était allouée pour la décoration des deux galeries. Rubens n'avait pas négligé d'ailleurs de s'entourer des renseignemens qu'il jugeait nécessaires pour son travail et il avait fait d'après Marie de Médicis deux croquis, légèrement indiqués au crayon et à la sanguine, pris l'un de profil, l'autre de trois quarts, et qui appartiennent au musée du Louvre. Il avait su, sans doute aussi, se concilier la bienveillance du roi Louis XIII, car celui-ci l'avait chargé en même temps d'une autre commande également très importante, celle d'une suite de douze compositions destinées à être reproduites en tapisseries et représentant l'*Histoire de Constantin*. C'était là un travail fait pour lui plaire et rien ne lui était plus facile que de traiter un sujet auquel la suite des cartons déjà exécutés par lui pour l'*Histoire de Decius Mus* l'avait préparé et qu'avec sa connaissance de l'antiquité romaine, il pouvait très rapidement mener à bonne fin.

On conçoit que les démarches et les débats nécessités par ces commandes avaient pris bien du temps. Mais Rubens trouvait à se dédommager de ces ennuis dans le commerce des hommes distingués avec lesquels il avait à ce moment noué des relations. Ce n'était pas cependant parmi les peintres qu'il pouvait rencontrer des fréquentations à son goût. La France n'en comptait guère alors qui fussent un peu en vue. Martin Fréminet venait de mourir en 1619, et les artistes de la génération nouvelle, que leurs aspirations portaient vers l'Italie, allaient peu à peu s'y fixer. Simon Vouet, parti en 1612, y restait jusqu'en 1627. Poussin, âgé alors de vingt-huit ans, mais employé jusque-là à des travaux secondaires, n'avait encore rien produit qui pût attirer sur lui l'attention, et deux ans après, d'ailleurs, il partait aussi lui-même pour Rome, où Valentin et Claude Lorrain devaient bientôt le suivre pour y demeurer, comme lui, jusqu'à leur mort. Quant à la colonie étrangère établie à Fontainebleau, aux Italiens qu'y avait attirés François I^{er} et aux Flamands, comme Ambroise Dubois et Toussaint Dubreuil, qui les avaient remplacés, le talent, bien

plus encore que les occasions de se produire, manquait à leurs successeurs. A Paris, François Pourbus, mandé depuis 1610 à la cour avec le titre de peintre du roi, avait bien pu, dans ses portraits froids et corrects, reproduire les images sèchement exactes des souverains et des grands seigneurs de son temps ; il échouait complètement, au contraire, dans ses essais de tableaux allégoriques, notamment dans une *Minorité* et une *Majorité* de Louis XIII, deux grandes toiles, aujourd'hui disparues, qui lui avaient été commandées pour l'Hôtel de Ville de Paris. Par une étrange coïncidence après avoir été réunis, Rubens et lui, au début de leur carrière, à la cour de Mantoue, ils se trouvaient de nouveau rapprochés à la cour de France. Mais tandis que Rubens entra à ce moment dans sa pleine maturité, Pourbus s'éteignait, à peine âgé de cinquante-deux ans, et, le 19 février 1622, il était enterré à l'église des Petits-Augustins, peut-être le jour même où son glorieux compatriote quittait Paris pour retourner à Anvers.

On comprend qu'en présence de cette pénurie de talens, Marie de Médicis se fût adressée à Rubens et que celui-ci ne trouvât guère avec qui frayer parmi ses confrères. En revanche, la société parisienne lui offrait alors une élite d'esprits cultivés, alliant à une grande force de bon sens toutes les grâces et tout le charme de l'urbanité. C'est alors, en effet, que Rubens fit la connaissance personnelle de Claude Fabri de Peiresc, un des érudits les plus éminents et les plus aimables de cette époque. Né le 1^{er} décembre 1580 à Belgentier, en Provence, Peiresc était presque du même âge que lui, et bien des affinités de goûts devaient les rapprocher l'un de l'autre. Tous deux avaient séjourné en Italie pendant leur jeunesse et, en y prenant une pareille passion pour l'antiquité, ils avaient commencé dès lors à collectionner des marbres, des bronzes, des pierres gravées et des médailles. Libre, jouissant d'une fortune indépendante, Peiresc, après avoir terminé ses études de droit à l'université de Padoue, avait d'abord embrassé la carrière diplomatique. Nommé ensuite conseiller au parlement d'Aix, il partageait son temps entre cette ville, son domaine de Belgentier, dont il avait fait une sorte de Jardin d'acclimatation, et Paris où il comptait pour amis les de Thou, et surtout les frères Du Puy, bibliothécaires du roi, comme lui curieux de toutes les nobles études. Ayant depuis longtemps entendu parler de Rubens, il avait le plus grand désir de le voir.

De son côté, l'artiste était déjà l'obligé de Peiresc; c'est, en effet, grâce à l'entremise de ce dernier que sur la prière de Gevaert, leur ami commun, il venait d'obtenir en 1619 un privilège du roi Louis XIII pour la vente de ses gravures en France. En envoyant à Gevaert la notification de ce privilège, avec prière de la transmettre « à son grand ami M. Rubens », Peiresc ajoutait qu'il aurait vivement souhaité « pouvoir faire un voyage à Anvers (1), surtout pour avoir la vue de ces belles têtes de Cicéron, de Sénèque et de Chrysippus dont il lui déroberait possible un petit griffonnement sur du papier, s'il lui permettait. » Rubens, quelque temps après, avait témoigné sa gratitude pour le service qui lui était ainsi rendu, par l'envoi de quelques-unes des meilleures planches exécutées d'après ses œuvres et par la promesse d'y joindre, dès qu'il le pourrait, des dessins de ses bustes antiques. Il craignait, disait-il, d'avoir été indiscret vis-à-vis de Peiresc et « de ne pas avoir de quoi s'en revancher à son endroit. » Dans ces conditions, on le comprend, la connaissance fut vite faite, et Rubens, introduit dans le cercle des intimes de Peiresc, forma avec ce dernier une amitié et entretint avec lui une correspondance qui devaient durer jusqu'à la mort du savant français. Ils allaient de compagnie visiter les collections royales et les cabinets des curieux, qui s'étaient formés en grand nombre à Paris dès la fin du siècle précédent, et comme plusieurs d'entre eux avaient été dispersés par suite des troubles du royaume, Rubens trouvait peut-être aussi l'occasion de faire pour son compte des achats destinés à accroître les richesses déjà réunies par lui dans son palais d'Anvers. En tout cas, les sujets de conversation ne pouvaient manquer entre des amis qui s'intéressaient à tant de choses, à la littérature, aux sciences naturelles, à la politique, surtout à l'archéologie qui leur tenait le plus au cœur. Nous trouvons l'écho du plaisir qu'un tel commerce procurait à Peiresc dans une lettre qu'à la date du 22 février 1622, il écrivait à Gevaert pour le remercier de lui avoir valu « la bienveillance de M. Rubens, ne pouvant assez se louer de son honnêteté, ni célébrer assez dignement l'éminence de sa vertu et de ses grandes parties, tant en l'érudition profonde et connaissance merveilleuse de la bonne antiquité qu'en la dextérité et rare conduite dans les affaires du monde; non plus que l'excellence de sa main et la grande douceur de sa conversa-

(1) Il y était déjà allé pour visiter la collection d'antiquités formée par le peintre W. Coeberger.

tion, en laquelle il a eu le plus agréable entretien qu'il eût eu depuis fort longtemps, durant le peu de séjour qu'il a fait à Paris » ; et Peiresc termine en enviant Gevaert de pouvoir à son gré jouir de la société d'un homme pareil.

II

Quelles que fussent les séductions d'une telle intimité, Rubens avait hâte de retrouver son foyer et son travail. L'ouvrage si considérable dont il était chargé devait être terminé promptement, par crainte de voir les événemens modifier les résolutions prises, aussi bien que pour donner satisfaction à l'impatience de Marie de Médicis. Le 4 mars 1622, l'artiste était rentré à Anvers où il se mettait aussitôt à la besogne. A distance, en y réfléchissant, avec son bon sens et sa perspicacité habituelle, il s'était mieux encore rendu compte des difficultés de sa tâche. C'était la reine mère qui lui faisait cette commande et c'était l'histoire de sa vie qu'il avait à peindre ; mais, dans les démêlés qu'elle avait eus avec son fils, il était bien délicat de se prononcer, car, en fait, celui-ci était le maître. Sous peine de le froisser, il fallait éviter de prendre parti. On était entré, il est vrai, dans une période d'apaisement ; mais, avec le caractère fermé de Louis XIII, l'esprit d'intrigue de sa mère, la fausseté de Gaston d'Orléans, avec les passions et les intérêts opposés qui divisaient la cour, combien durerait cette trêve ? Des vies plus unies, des natures plus franches et plus droites, des situations moins ambiguës auraient permis le langage de l'histoire. En présence de tant de souvenirs, qu'il valait mieux ne pas réveiller, il eût été imprudent de trop préciser. Ce n'est qu'en biaisant et en faisant un large emploi de l'allégorie qu'on pouvait se tirer d'affaire : elle seule permettait de se tenir dans le vague et, toutes les fois qu'il en serait besoin, de se réfugier dans le nuage. L'allégorie, du reste, était alors très à la mode et, après l'avoir vue fort en honneur en Italie, Rubens lui-même l'avait déjà beaucoup pratiquée. Il était trop avisé pour n'y pas recourir en cette occasion, mais il est permis de trouver qu'il en a un peu abusé. Parfois, à force d'envelopper sa pensée, il aboutit à de véritables rébus ; mais l'excès même de ces subtilités n'était pas pour déplaire à cette époque et, à propos de certains sujets plus particulièrement scabreux, il n'était pas mauvais, tout en stimulant la curiosité, de laisser la porte ouverte à des interprétations

qui, bien que contradictoires, pouvaient également se soutenir.

Les mesures des panneaux données par l'architecte avaient été transmises par Peiresc à Rubens (7 et 8 avril 1622) et quelques modifications au programme primitif lui avaient aussi été prescrites : on avait supprimé le *Conseil des Dieux* et la *Prise de Juliers*, ainsi qu'un tableau que Peiresc appelle le *Flamine* et auquel il semble que Rubens tenait beaucoup (1). Le 10 mai 1622, l'artiste soumettait le plan général de la décoration dont il avait lui-même peint les esquisses. Seize d'entre elles appartiennent aujourd'hui à la Pinacothèque de Munich, cinq autres au musée de l'Ermitage et une à celui du Louvre. L'étude de ces esquisses et leur comparaison avec les œuvres définitives sont tout à fait intéressantes. Il semble qu'on y voit jaillir vive et spontanée la pensée de l'artiste dans toute sa netteté. Dès ce premier jet, le sens du pittoresque se manifeste par la silhouette mouvementée des lignes, par la pondération des masses, par l'heureuse répartition des valeurs. Tous ces éléments très amples, très méthodiquement conçus, constituent la charpente même de l'œuvre ; elle a été formellement arrêtée pour qu'il n'y ait plus à la remanier au cours du travail. Quant aux colorations, elles sont, au contraire à peine indiquées et très amorties. A leur aspect effacé, on dirait des grisailles. Ça et là seulement quelques légers frottis marquent les nuances : des bleus, des roses, des lilas pâles et très dilués, sur lesquels des rehauts de blanc presque pur, posés dans la pâte encore fraîche, accusent les lumières. Le peintre tâte lui-même son terrain ; sur ce fond neutre et transparent, il peut, à son gré, suivant l'harmonie qu'il veut obtenir, faire dominer une tonalité ou en opposer plusieurs entre elles. Les esquisses sont très explicites à cet égard ; laissées très claires et fort au-dessous du ton réel, elles maintiendront les collaborateurs du maître dans une gamme moyenne qui lui permettra de reprendre franchement leurs ébauches, sans craindre de tomber dans la lourdeur ou l'opacité.

Rien, on le voit, n'est livré au hasard. Avec une apparence de fougue, Rubens a tout réglé, tout prévu à l'avance. En même temps qu'il se renseigne lui-même pour l'œuvre définitive, il en prépare l'exécution par ses élèves. Comme il a perdu, avec le départ de Van Dyck, le plus intelligent et le plus habile de ses collaborateurs, il faut qu'il surveille de plus près les aides dont le

(1) Max Rooses, *l'Œuvre de Rubens*, III, p. 261.

concours lui est indispensable, en traçant exactement à chacun la tâche la mieux appropriée à ses aptitudes spéciales. Justus van Egmont, Wildens, Snyders, peut-être aussi Lucas van Uden et Théodore van Talden ont participé à l'exécution des peintures de l'*Histoire de Constantin* dont Rubens ne devait faire que les esquisses. Il y avait donc pour longtemps de l'ouvrage assuré pour tous et, comme une ruche, l'atelier allait fonctionner en pleine activité.

Le maître se réservait non seulement de donner un peu partout les retouches qui lui sembleraient nécessaires, mais de peindre les morceaux les plus en vue ou ceux qui l'intéressaient davantage et surtout les figures des personnages royaux. Quand les renseignemens dont il s'est muni à Paris ne lui suffisaient pas, il réclame à ses correspondans des informations nouvelles. C'est ainsi qu'il demande à l'abbé de Saint-Ambroise s'il peut lui procurer « une ronde bosse de la tête de la reine », et celui-ci lui indique comme pouvant lui servir « une petite tête en bronze faite par Barthélemy Prieur qui était bon sculpteur. » Une autre fois, le peintre, pris de scrupules au sujet des attributs symboliques qu'il veut grouper autour de la naissance de Marie de Médicis, s'enquiert auprès de l'abbé si elle est née de jour ou de nuit, « pour savoir le signe qui dominait à sa naissance. » Avec son obligeance ordinaire, Peiresc sert souvent d'intermédiaire pour ces demandes. C'est lui qu'à la date du 1^{er} août 1622, l'abbé charge d'avertir Rubens que la reine accepte le projet d'ensemble qui lui a été soumis, sauf la suppression de deux des compositions proposées : *Comme la Reine va pour éprouver la résolution des dieux pour le mariage* et *Comme le Roi reçoit son épouse en présence de la reine mère*. Le 15 septembre suivant, l'abbé, ayant appris que sept ou huit des tableaux sont assez avancés, presse Rubens pour qu'il vienne les mettre en place et qu'il apporte avec lui ses esquisses. Peiresc, à ce propos, soupçonnait fort Maugis de chercher par ces instances à s'approprier ces esquisses. L'événement lui a donné raison, car, sans doute pour reconnaître le prix de son intervention, Rubens les avait laissées entre ses mains. C'est de sa collection, en tout cas, qu'elles ont pour la plupart passé dans celle de l'électeur de Bavière et de là à la Pinacothèque de Munich (1). Cependant, loin de se rendre aux sollicitations dont il était l'objet,

(1) Les cinq qui sont la propriété de l'Ermitage ont appartenu à Crozat.

l'artiste, tout en se conformant au programme qui lui avait été tracé relativement à la détermination des sujets, entendait bien conserver autant qu'il le pourrait toute sa liberté pour leur exécution.

Avec une franchise amicale, Peiresc, ainsi qu'il l'avait promis, communique à Rubens ses observations sur les compositions projetées. Dans une lettre datée du 25 septembre, il lui rappelle qu'il assistait à Florence (le 5 octobre 1600) au mariage par procuration de Marie de Médicis avec Henri IV. « J'ai vu avec plaisir, lui dit-il, que vous étiez aussi présent aux épousailles de la reine mère à Sainte-Marie-des-Fleurs et dans la salle du Banquet. Je vous remercie de m'avoir remis en mémoire l'Iris qui comparut à la table, avec cette Victoire romaine en habit de Minerve et qui chanta avec tant de douceur. Je regrette beaucoup que nous n'ayons pas à ce moment-là contracté ensemble cette amitié qui nous lie maintenant. » Discutant certains détails introduits par l'artiste dans ce tableau, il lui signale comme inexacts le groupe de la *Pietà* qui domine la scène et le chapeau de cardinal posé sur l'autel ; mais Rubens dans sa réponse maintient la véracité de ces détails qui étaient restés gravés dans sa mémoire.

Peu de temps après, vers la fin de novembre 1622, les quatre premiers cartons de l'*Histoire de Constantin* étant terminés, Rubens les avait envoyés à Paris. Peiresc, à la date du 1^{er} décembre, s'empresse de lui communiquer l'impression qu'ils ont produite sur ceux qui les ont vus : « MM. de Loménie, de Fourcy, de Saint-Ambroise, de la Baroderie, Jacquin et Dunot, qui sont presque tous de ceux que le roi charge de l'inspection des travaux publics. » Comme Peiresc avait été mis au courant par l'artiste des détails des sujets traités par celui-ci, il a pu leur expliquer ses intentions. D'autres personnes étant survenues, entre autres l'archevêque de Paris, les spectateurs ont échangé entre eux leurs observations. Ils ont été unanimes à louer la « profonde connaissance des costumes antiques et l'exactitude avec laquelle ils ont été rendus, jusqu'aux clous des chaussures. » Cependant plusieurs critiques ont été faites sur la pose de certaines figures, notamment sur la façon dont leurs jambes sont arquées. Tout en défendant de son mieux son ami auquel il a entendu vanter « la belle courbure des jambes du *Moïse* de Florence et du *saint Paul* », Peiresc n'est pas éloigné de partager l'opinion généralement exprimée par les assistans que, « si c'est là l'effet de quelque défaut ou une particularité natio-

nale, car il y a des pays où tout le monde est bancroche, il ne faut pas le généraliser. Les statuaires de l'antiquité ont proscrit cette forme ; Michel-Ange, Raphaël, le Corrège, Titien ont fait de même. Si vous ne vous décidez pas, ajoute-t-il, dans les tableaux de la galerie où vous aurez des jambes arquées, à chercher des poses naturelles, c'est une chose très certaine que vous retirerez peu de satisfaction, ayant à compter ici avec des étourdis qui n'aiment pas ce qui contrarie leur sentiment. » Puis, après quelques autres critiques, que poliment il présente sous une forme dubitative, Peiresc, pour expliquer sa franchise, termine ainsi : « Vous avez voulu que je vous fisse un rapport en toute liberté ; j'aurais cru manquer à ce devoir si je vous avais caché ce détail. Vous m'excuserez, j'en suis sûr, en faveur de mon affection et de l'opinion que je professe que les amis ne peuvent pas manquer de se rendre de pareils services les uns aux autres. » Nous ne possédons malheureusement pas la réponse faite par Rubens à ces observations. Mais Peiresc lui écrivait aussitôt, pour l'assurer du plaisir qu'il avait eu à lire ses raisons : « Qu'il aurait soin de se servir des idées du peintre, à sa première rencontre avec des critiques qui ne savent ce qu'ils disent. » De fait, le maître, dans la suite de son travail, ne tint aucun compte de remarques qui, il faut bien le reconnaître, étaient assez fondées. On peut, en effet, se convaincre de la disposition de l'artiste à exagérer, dans certains de ses personnages, cette courbure des jambes qui n'est justifiable ni au point de vue de la correction, ni au point de vue du style. Non seulement on en trouverait maint exemple dans la série de *l'Histoire de Constantin*, mais elle a persisté dans plusieurs compositions de la galerie de Médicis, notamment dans la figure d'Henri IV, soit dans le tableau du *Portrait de la Reine*, soit dans le *Départ pour la guerre d'Allemagne*. Malgré tout, les tapisseries de *Constantin*, dont notre Garde-Meuble possède deux suites complètes sortant d'ateliers différents, ont grande tournure et présentent dans leur ensemble un aspect très décoratif.

La place réservée dans le palais du Luxembourg aux peintures de la vie de Marie de Médicis s'étant trouvée plus considérable qu'on ne l'avait estimée d'abord, des dimensions plus grandes furent assignées à trois des tableaux projetés : le *Couronnement de la Reine*, l'*Apothéose d'Henri IV* dont le sujet fut réuni à celui de la *Régence*, et le *Gouvernement de la Reine*. Placées à l'une des extrémités de la galerie, ces grandes toiles devaient ainsi partager

en deux la série des dix-huit autres compositions encadrées entre les fenêtres dont cette galerie était percée symétriquement; neut sur le jardin et neuf sur la cour. La petite paroi entre les deux portes donnant accès à la chambre de la reine recevrait les portraits du père et de la mère de Marie de Médicis, disposés de chaque côté d'une cheminée au-dessus de laquelle un espace avait été ménagé pour son propre portrait. Les mesures nouvelles des grands tableaux furent envoyées à Rubens dès le commencement de novembre 1622. Il eut donc à modifier l'esquisse déjà faite du *Couronnement de la Reine* pour lui donner plus de développement (1). A raison du court espace de temps qui lui était laissé pour l'achèvement total, il n'y avait pas un moment à perdre. Vers le commencement du mois de mai 1623, la reine mère ayant appris que l'artiste avait terminé un certain nombre de tableaux, le fit prier par l'abbé de Saint-Ambroise de les apporter à Paris pour juger de l'effet qu'ils produiraient en place. Dès le 29 mai suivant, l'artiste était arrivé d'Anvers avec neuf de ses toiles qu'il faisait immédiatement retendre sur châssis. De son côté, Marie de Médicis venait exprès de Fontainebleau afin de voir les peintures. Au dire non seulement de Peiresc (lettre du 23 juin à J. Aleander) mais du représentant du duc de Mantoue, Giustiniano Priaudi (dépêche du 15 juin), elle les avait trouvées « admirablement réussies. » Ainsi encouragé, Rubens était reparti dès qu'il l'avait pu, afin de poursuivre sa tâche. Quelque zèle qu'il y mît, on pense bien que sa prodigieuse activité lui permettait de mener encore de front d'autres occupations.

Sans parler de sa correspondance, toujours très étendue, il trouve aussi le temps de suffire aux nombreuses commandes de tableaux qui lui sont faites. Mais la sûreté et la prestesse de son travail sont telles que, dès le 12 septembre 1634, il peut écrire à M. de Valavès, le frère de Peiresc, qu'il espère avoir terminé les peintures de la galerie dans six semaines et le rencontrer à Paris lorsqu'il y viendra. Il pense également assister aux fêtes du mariage de la princesse Henriette de France avec Charles I^{er}, qui devait avoir lieu vers le carnaval. Il avait raison de se presser, car, bientôt après, il recevait l'ordre de se trouver à Paris avec tous ses tableaux, au plus tard le 4 février 1625, et comme si ce n'était pas encore assez de ce labeur excessif, « qui fait de lui l'homme

(1) Le musée de l'Ermitage possède l'esquisse primitive; la seconde est à la Pinacothèque de Munich.

le plus occupé et le plus oppressé du monde », en même temps que l'abbé de Saint-Ambroise lui transmet ses instructions à cet égard, il y joint « la mesure d'une pièce que le cardinal de Richelieu voudrait de sa main, laquelle lui déplait n'être pas plus grande, car il n'a garde de manquer à son service. » Malgré toute son assiduité à sa tâche, Rubens était forcé de reconnaître qu'il ne pouvait être tout à fait prêt pour la date indiquée. Le plus prudent était donc dès ce moment de ne plus travailler aux tableaux afin de les laisser sécher et de partir pour être à Paris à l'époque convenue, quitte à y achever ceux qui n'étaient pas terminés et à les retoucher tous sur place.

Dès son arrivée, l'artiste avait installé son atelier au Luxembourg (1). Il était ainsi mieux à portée, non seulement pour finir la grande toile du *Couronnement de la Reine*, dans laquelle entraient de nombreux portraits de personnages de la cour, mais aussi pour exécuter une nouvelle composition destinée à remplacer celle de *Marie de Médicis quittant Paris*, qui figurait dans le programme primitif. L'esquisse de la Pinacothèque justifie assez la décision prise à cet égard. On s'était avisé un peu tard qu'il valait mieux supprimer un pareil épisode dans lequel les génies de la Haine et de la Calomnie semant la discorde entre la mère et le fils, la Fureur tenant en main sa torche, l'Astuce portant un renard sur ses bras, et jusqu'à un chien aboyant contre la reine, formaient un ensemble de détails par trop significatifs. Il fut convenu que ce sujet irritant serait remplacé par celui de la *Prosperité de la Régence*, qui, tout en faisant honneur à la reine mère de la prétendue prospérité du royaume sous son administration, n'aurait cependant rien d'offensant pour le roi. Mais c'était là un surcroît de besogne ajouté à toute celle qui restait encore à faire. Fort heureusement la date des fiançailles de la princesse Henriette, à laquelle était aussi fixée l'inauguration de la galerie, se trouva retardée jusqu'au 8 mai 1625, et, grâce à ce répit, Rubens pouvait espérer suffire en temps utile à une tâche aussi considérable.

(1) Il était cette fois accompagné de son élève Justus van Egmont, qui devait prolonger son séjour à Paris bien au delà du temps que son maître y demeura.

III

Il ne fallait pas seulement la prodigieuse activité du maître pour venir à bout d'un pareil travail ; mais les conditions mêmes dans lesquelles il avait à l'exécuter étaient de nature à rebuter tout autre que lui. De Piles nous apprend, en effet, « qu'en peignant il pouvait parler sans peine et que, sans quitter son ouvrage, il entretenait facilement ceux qui le venaient voir. La reine Marie prenait même un si grand plaisir à sa conversation, que pendant tout le temps qu'il travailla aux deux tableaux qu'il a faits à Paris, de ceux qui sont dans la galerie du Luxembourg, Sa Majesté était toujours derrière lui, autant charmée de l'entendre discourir que de le voir peindre. Elle voulut un jour lui faire voir son cercle, afin qu'il jugeât de la beauté des dames de la cour et, les ayant toutes regardées attentivement : « Il faut, dit-il, en montrant celle qui lui paraissait la plus belle, que ce soit la princesse de Guéménée. » Ce l'était, en effet, et sur ce que M. Bautru (1) lui demanda s'il la connaissait, il répondit qu'il n'avait jamais eu l'honneur de la voir et qu'il n'en avait parlé que sur ce qu'on lui avait dit de la beauté de cette princesse. »

A ces divers traits on reconnaît l'homme du monde, délié, au courant des usages et sachant à l'occasion placer son mot. Si, le plus souvent, absorbé par son travail, il n'écoutait que d'une oreille distraite les futilités qui se débitaient autour de lui dans un pareil milieu, parfois, au contraire, il avait besoin de toute son attention, de toute sa présence d'esprit pour suivre et diriger, sans jamais en avoir l'air, la conversation, pour l'amener sur les sujets qu'il voulait, pour interroger, tâter les gens et se rendre compte de leurs intentions, afin d'être à même de renseigner exactement la gouvernante des Flandres sur tout ce qu'il lui importait de savoir. A côté du peintre, en effet, le diplomate commençait à poindre chez Rubens. Dans la dernière lettre écrite par lui d'Anvers à M. de Valavès (10 janvier 1625), il a beau protester que « pour les affaires publiques il est l'homme le moins passionné du monde, sauves toujours ses bagues et sa personne ; mais que comme il estime tout le monde pour sa patrie, il croit que, par-

(1) Bautru, marquis de Séran, était un des familiers de la reine mère, avant de s'attacher à Richelieu, qui l'employa successivement dans un grand nombre de missions. Rubens devait plus d'une fois, par la suite, le rencontrer sur son chemin.

tout il serait le bienvenu » ; ce sont là des assurances qu'il ne faut pas prendre à la lettre, puisque depuis quelque temps déjà, il se mêle de politique. Les quelques mots qu'il ajoute, en passant et comme sans y prendre garde, sur la situation de l'Europe, sur le siège de Bréda, mené par le marquis Spinola avec une telle opiniâtreté « qu'il n'y a force qui puisse secourir la ville, tant elle est bien assiégée », — et l'événement allait bientôt lui donner raison, — tout cela est bien placé pour être redit, pour montrer l'inutilité qu'il y aurait de la part de la France à secourir les révoltés de Hollande et l'intérêt supérieur qu'elle trouverait, au contraire, à s'allier avec le roi d'Espagne. Rubens prépare à l'avance son terrain, et sous le couvert de ces peintures dont il semble s'occuper exclusivement, il va pouvoir à son aise dresser ses batteries, nouer des relations et s'entremettre activement dans les négociations auxquelles depuis quelque temps déjà il est mêlé.

Dès le 30 septembre 1623, l'infante Isabelle, « en considération de son mérite et de ses services qu'il a déjà rendus au roi », avait fait à Rubens, sur la citadelle d'Anvers, une pension de 10 thalers par mois, pension que plus tard Philippe IV devait porter à 40 thalers. Ces « services rendus » au roi remontaient déjà à quelques années. De la date même où Isabelle les récompensait, les archives royales de Bruxelles possèdent une lettre de Rubens adressée au chancelier Pecquius, au sujet de pourparlers officieux, relatifs au renouvellement de la trêve entre l'Espagne et les Pays-Bas, pourparlers entamés par l'entremise d'un personnage désigné sous le nom du *Cattolico* et qui en réalité était un certain Jean Brandt, le propre neveu du beau-père de Rubens. En ces temps troublés, à côté des agens attitrés, chargés de la politique courante, bien des agens officieux proposaient ainsi leurs services : les uns spontanément, par désir de s'employer pour le bien public ; d'autres par intérêt et pour tirer un profit direct de leur intervention. Les souverains eux-mêmes, du reste, trouvaient expédient de recourir à ces intermédiaires qui leur permettaient, sans craindre de se compromettre, d'essayer des combinaisons dont ils étaient toujours à même de décliner la responsabilité. Plusieurs de ces agens, il est vrai, avaient été dans les derniers temps pris et même assez violemment molestés, sans qu'il fût possible d'agir directement en leur faveur. C'est ainsi que cette année même (1624), pour avoir voulu s'interposer entre les Espa-

gnols et les Hollandais, le Père dominicain Michel Ophovius (1) s'étant sur de faux rapports, aventuré à Heusden, non seulement y avait été incarcéré, mais avait failli payer de la vie son imprudence. Cependant, s'il y fallait désormais plus de circonspection, ce n'était pas une raison de renoncer à des pratiques dont on avait pu apprécier l'utilité. L'Infante savait quels services elle était en droit d'attendre d'un homme tel que Rubens dont elle connaissait l'intelligence et le dévouement, et la commande qu'il avait reçue de la reine mère, le temps qu'il allait passer à Paris pour terminer et installer ces peintures, en éloignant de lui tout sujet de défiance, le mettaient en bonne situation pour bien observer la cour et dissimuler les démarches que, d'accord avec l'Infante, il jugerait à propos de faire. Mais si grandes qu'eussent été ses précautions, le secret n'avait pas été si bien gardé que l'ambassadeur de France à Bruxelles, le sieur de Baugy, ne l'eût percé longtemps avant le départ de Rubens pour Paris. Dans une dépêche qu'à la date du 30 août 1624, il adressait au secrétaire d'État, d'Ocquerre, nous lisons en effet, les lignes suivantes : « Les propos d'une trêve ne sont point désagréables à l'Infante de quelque part qu'ils viennent, prêtant même tous les jours l'oreille à ceux que lui tient à ce sujet Rubens, peintre célèbre d'Anvers, connu à Paris, pour ses ouvrages qui sont dans l'hôtel de la reine mère, lequel fait plusieurs allées et venues d'ici au camp du marquis Spinola, donnant à entendre qu'il a pour ce regard quelque intelligence particulière avec le prince Henri de Nassau, de qui il dit connaître l'humeur assez encline à la trêve, par le moyen de laquelle il penserait à assurer sa fortune, ainsi que le prince d'Orange le repos de sa vieillesse. » Et dans une autre dépêche du 13 septembre suivant, Baugy revient à la charge : « Le peintre Rubens est en cette ville ; l'Infante lui a commandé de tirer le portrait du prince de Pologne ; en quoy j'estime qu'il rencontrera mieux qu'en la négociation de la trêve, à quoy il ne peut donner que des couleurs et ombrages superficiels, sans corps ni fondement solide. »

Les circonstances étaient particulièrement délicates, et Rubens, qui était parti de Bruxelles avec une certaine latitude laissée à son initiative personnelle, avait bien vite reconnu que le plus sûr était de se concerter avec le baron de Vicq, afin de ne pas se contre-

(1) Ophovius avait été le confesseur de Rubens, et il devait, peu de temps après sa captivité, être nommé évêque de Bois-le-Duc.

carrer mutuellement. Ainsi qu'il en informait l'Infante dans une longue lettre qu'il lui adressait de Paris, le 15 mars 1625, il rencontrait, en effet, des semblans de négociations déjà entamées dans cette ville par un certain de Bye, greffier des finances à Bruxelles. Mais, à son avis du moins, il n'y avait rien à tenter à ce moment du côté de la France qui, croyant de son intérêt de s'opposer à la conclusion d'une trêve, ferait le possible pour prolonger la guerre et amoindrir l'influence de l'Espagne en immobilisant ainsi ses troupes disponibles. S'excusant ensuite de parler, ainsi qu'il l'a fait, avec une entière franchise à la princesse, Rubens la prie de lui garder entièrement le secret, et à la fin, peu rassuré sur des divulgations possibles, il insiste même pour supplier l'Infante de brûler sa lettre.

Nous n'avons pas à suivre ici Rubens dans le détail compliqué des pourparlers auxquels il allait se trouver amené pendant ce séjour à Paris, et il nous suffira de dégager de sa correspondance les traits qui nous paraissent le mieux caractériser sa conduite et ses sentimens. S'il n'est pas entré de lui-même dans les voies où, sur les instances de la gouvernante des Pays-Bas, nous voyons qu'il s'est engagé, la chose faite, il ne négligera rien pour se rendre utile et en même temps pour se pousser lui-même. Avec la conscience qu'il a de sa supériorité, il n'est pas habitué à rester au second plan ; mais, pour se faire valoir, il ne se prêtera jamais à une démarche peu correcte. Dans l'état de division et d'équilibre incertain où se trouvent alors les diverses nations de l'Europe, chacune d'elles doit se garder au moins autant de ses alliés que de ses ennemis. C'est à qui dupera le mieux ses voisins et tirera les plus gros avantages de ses défections. Les négociations se croisent donc, tortueuses, contradictoires, et, au moment même où l'on traite avec une des parties, on accepte, ou l'on fait sous main à la partie adverse, des propositions absolument opposées. Avec son esprit pénétrant, Rubens démêle vite cet écheciveau embrouillé à plaisir ; là où les autres s'égarerent et suivent des pistes fausses, il ne se laisse pas distraire de ce qui est essentiel. Il est parfois difficile, tant il met d'abnégation à servir ses maîtres, de découvrir quels sont ses propres sentimens ; mais, tout en se conformant aux instructions qu'il a reçues, s'il juge que ses mandans se trompent, il essaie de les éclairer, et avec toutes les précautions que commande le respect qu'il doit à leur autorité, il donne franchement son avis. A travers les circonlocutions de la

politesse, son style reste ferme, précis, et il dit nettement ce qu'il veut dire. Il sait, du reste, que l'Infante a, dans son dévouement, dans son zèle à la servir, une confiance qui ne se démentira jamais et qui est à l'honneur de tous deux. Aussi son autorité ira toujours croissant ; elle lui vaudra la jalousie des diplomates de carrière qui, n'acceptant pas sans quelque dépit l'immixtion de cet intrus dans des affaires dont ils entendent seuls avoir le manie-ment, essaieront de l'évincer et chercheront tout au moins l'oc-
 sion de l'humilier.

Mais, sans parler de la supériorité de son intelligence, Rubens a sur eux un avantage marqué qu'il tient de son art lui-même. C'est son talent, en effet, qui lui a procuré l'accès de la cour et qui, rien que dans le débat des sujets qu'il devait traiter, lui a déjà fourni l'occasion de s'éclairer sur l'état des partis entre lesquels cette cour est divisée. En faisant le portrait de Marie de Médicis, il pénétrera plus sûrement encore dans son intimité. Pendant les heures de pose qui lui seront accordées, il va pouvoir, à loisir, l'interroger et avec son tact naturel, sans éveiller aucun ombrage, donner à la conversation le tour qui lui plaira. Un de ces portraits qu'il peignit alors était resté en possession de l'artiste, peut-être pour qu'il en retouchât le fond à peine ébauché, ou pour qu'il l'utilisât dans les tableaux de la galerie d'Henri IV. En tout cas, il figure à l'inventaire dressé après la mort de Rubens, et il fut alors acquis pour le compte du roi d'Espagne. Vêtue d'une robe noire et vue presque de face, la Reine est assise dans un fauteuil noir. Ses cheveux blonds, grisonnans, sont tirés sur son front et encadrent délicieusement son visage dont ils font ressortir les carnations fraîches et vermeilles. On ne croirait jamais que Marie de Médicis a dépassé la cinquantaine. La simplicité de la pose, le regard fin et bienveillant, l'air de sérénité, de douceur, et je ne sais quelle majesté empreinte sur la physionomie, donnent un charme exquis à cette image qui, placée aujourd'hui dans le salon d'honneur du Prado, soutient victorieusement le redoutable voisinage des chefs-d'œuvre de Titien, de Velazquez et de Van Dyck.

Au milieu des soins nombreux et du travail énorme auquel il doit suffire, l'artiste conserve toujours ce calme et cette possession de soi-même, qui lui permettent de donner à des œuvres cependant bien diverses le caractère que chacune d'elles doit avoir. Autant le portrait de Marie de Médicis est souple, délicat dans ses

colorations et fin de modelé, autant l'exécution du portrait du baron de Vicq est ferme, enlevée avec entrain, pleine de franchise et de décision (1). La touche est, en revanche, singulièrement habile et précieuse dans le petit tableau de la *Fuite de Loth* signé et daté de 1625 par le maître. La composition, il est vrai, semble un peu élémentaire, et les personnages s'y montrent juxtaposés plutôt que groupés, partageant le panneau en tranches verticales successives, de nuances un peu diaprées; mais les tons neutres, bleuâtres ou bruns, de l'architecture, du ciel et du paysage rachètent ce bariolage, et assurent heureusement l'harmonie de l'ensemble. Quant aux deux figures placées à chaque extrémité, celle de l'ange à la chevelure blonde, et surtout celle de la jeune femme qui, d'un geste élégant, soutient une corbeille de fruits posée sur sa tête, elles sont toutes deux d'une grâce exquise et traitées d'un pinceau aussi facile que spirituel.

Comme s'il se reposait de l'une par l'autre, Rubens, on le voit, accepte toutes les tâches. Il y suffit, sans se presser jamais, conservant au milieu de son infatigable activité, cette humeur égale et avenante qui lui gagne toutes les sympathies. A l'époque fixée, les tableaux de la galerie étaient terminés, assez à temps pour que la princesse Henriette pût les voir avant son départ pour l'Angleterre, ainsi qu'elle en avait manifesté le désir. L'artiste, de son côté, assistait au mariage par procuration de cette princesse, qui avait lieu le 11 mai 1625 à Notre-Dame. Deux jours après, écrivant de Paris à son ami Peirese, il lui rend compte de l'accident dont il a failli être victime, et dans lequel M. de Valavès a été légèrement blessé. Afin de mieux voir la cérémonie, tous deux s'étaient placés sur une estrade réservée à la suite des ambassadeurs anglais. Mais, le plancher s'étant effondré sous le poids des assistans, Rubens, qui se trouvait assis à l'extrémité de cette estrade et de celle qui était contiguë, avait pu, à temps, se maintenir sur cette dernière au moment de la chute, tandis que Valavès était précipité dans le vide avec une trentaine d'autres personnes. Aucune d'elles cependant n'avait reçu de blessure grave, et Rubens, étant allé voir le malade, avait pu se convaincre que son état n'avait rien d'inquiétant. « Pour lui, il a quelques ennuis à propos de ses affaires personnelles, car il n'y a guère

(1) Ce portrait, on le sait, appartient au musée du Louvre, et il fut offert l'ambassadeur des Flandres par Rubens comme témoignage de gratitude pour son obligeante entremise dans la commande des tableaux de la galerie de Médicis.

moyen de s'en occuper au milieu des agitations de la cour, sous peine d'être importun et indiscret vis-à-vis de la reine. » Il aimerait cependant bien obtenir le règlement de ces affaires, afin de pouvoir quitter Paris avant la Pentecôte, époque fixée pour le départ de Madame. « La reine mère est d'ailleurs très contente des peintures de la galerie, ainsi qu'elle le lui a assuré mainte et mainte fois de sa propre bouche, et qu'elle le dit à tout le monde. » Le roi lui a aussi fait l'honneur de visiter la galerie. C'était la première fois qu'il venait dans le palais, et il a témoigné toute la satisfaction que lui causaient les peintures, ainsi que l'ont rapporté les personnes présentes (1), notamment M. de Saint-Ambroise « qui dans l'explication qu'il a donnée des sujets, en a imaginé des commentaires souvent très ingénieux, afin d'en masquer le véritable sens. » On avait, en particulier, fort approuvé le tableau de *la Félicité de la Régence*, fait pour remplacer *la Reine quittant Paris*, la donnée de ce tableau étant d'un caractère très général et ne pouvant froisser personne. « Je crois, poursuit Rubens, que si, au lieu du programme tracé par la cour, on s'en était entièrement rapporté à moi pour le choix des sujets, on n'aurait eu à craindre ni scandale, ni commentaires équivoques; ce dont, écrit-il en marge, le cardinal s'est avisé un peu tard, et il était fort en peine en voyant que les sujets nouvellement choisis étaient pris en mauvaise part. Je crains bien qu'à l'avenir, ajoute-t-il, je n'aie également des difficultés pour les sujets de l'autre galerie (celle d'Henri IV), et cependant, si on me laissait toute liberté, rien ne serait plus facile, la matière étant si abondante et si magnifique qu'elle prêterait à la décoration de dix galeries. Mais, bien que je lui aie exposé par écrit mes vues à cet égard, le cardinal est si absorbé par les affaires de l'État qu'il n'a pas trouvé le temps de me voir une seule fois. » Et à propos de la difficulté qu'à raison de ses incessantes occupations, il y avait à aborder le cardinal, Rubens, dans une autre de ses lettres (2), rappelle le mot d'un Espagnol qui, ayant adressé une requête à Philippe III, comme le roi alléguait que c'était là plutôt l'affaire du duc de Lerme, répondit que s'il avait pu obtenir une audience du duc, il ne se serait certainement pas adressé au roi. « J'en ai assez de cette cour, dit Rubens en terminant; si je ne suis pas réglé avec la même ponctualité que

(1) Rubens était en ce moment retenu au logis par suite d'une douleur au pied occasionnée par une chaussure trop étroite.

(2) A. Du Puy, 22 octobre 1626.

j'ai montrée au service de la Reine, il pourra bien se faire, je vous le dis en confidence, que je ne remette pas ici les pieds, bien qu'à vrai dire je n'aie pas jusqu'ici à me plaindre de Sa Majesté, à cause des empêchemens très réels qui excusent ces retards. Mais en attendant, le temps se passe et à mon grand dommage, je suis toujours hors de chez moi. »

On le voit, malgré l'intérêt qu'aurait eu Rubens à approcher le cardinal, dont l'autorité était dès lors prépondérante, non seulement il n'avait pu le joindre, mais à travers ses paroles, on sent qu'il ne croyait pas pouvoir compter beaucoup sur sa bienveillance. La suite montra que ses prévisions étaient fondées, et il n'y a pas lieu de s'en étonner quand on pense que Richelieu, disposant d'une police très bien dressée, était au courant de ses menées. Il semble même que, par un concours de circonstances tout à fait imprévu, Rubens, dans les derniers temps de son séjour à Paris, eût pris à tâche de justifier la surveillance et les préventions dont il était l'objet. Si, à son avis du moins, l'Espagne devait vis-à-vis de la France s'en tenir à une politique expectante, il ne jugeait pas qu'il en fût de même à l'égard de l'Angleterre, qu'elle avait tout intérêt à ménager. Telles étaient aussi les dispositions de l'infante Isabelle, et l'occasion se présentait à ce moment de voir s'il n'y aurait pas lieu de renouer des relations plus amicales entre les deux pays. Le duc de Buckingham, en effet, venait d'être chargé par Charles I^{er} d'aller chercher à Paris sa nouvelle épouse pour la lui conduire et, — ce qui semblerait indiquer qu'il était d'avance disposé à un accord avec la cour d'Espagne, — dès son arrivée à Paris, le 25 mai, il s'était abouché avec Rubens. Suivant le témoignage formel de De Piles, c'est même dans l'intention de s'entrettenir avec lui de cette affaire, sans exciter aucun soupçon, que, dans le peu de jours qu'ils avaient l'un et l'autre à passer en France, Buckingham demandait à l'artiste de faire son portrait. Après avoir pris de lui le vivant croquis que possède l'*Albertine*, Rubens non seulement l'avait peint en buste, presque de face, mais sur sa prière, il avait peint également de lui un grand portrait équestre, accompagné de plusieurs figures allégoriques : la Renommée planant dans les airs et dans le fond, sur la mer, Neptune et Amphitrite avec des vaisseaux (1). De ces deux images, la première est timide, la seconde raide et sans vie. Si désireux

(1) Ce portrait appartient aujourd'hui au comte de Jersey.

qu'il fût de satisfaire ce noble client, évidemment l'artiste n'avait pas donné toute son attention à ces deux ouvrages, car il lui fallait, au cours de leur exécution, peser soigneusement ses paroles et conserver le souvenir très exact de ce qui lui était dit, pour le rapporter à l'Infante. Malgré tout, ce travail lui était très largement payé, car, outre une somme de 500 livres sterling qui lui fut donnée par le duc, il recevait encore de la cour de France une gratification de 2000 écus d'or. De plus, c'est probablement dès cette époque que Buckingham manifestait à Rubens l'intention de lui acheter ses collections, et il semble bien qu'en cherchant à les acquérir il visât un double but : satisfaire ses goûts fastueux et, du même coup, s'assurer les bonnes grâces de l'artiste en vue des négociations dans lesquelles celui-ci allait intervenir.

Voyant que les choses traînaient en longueur à la cour de France, Rubens s'était décidé à retourner en Flandre. Son voyage ne s'effectuait pas sans peine, car, n'ayant pu trouver de chevaux aux environs de Paris, il avait dû continuer durant quatre postes « avec de pauvres bêtes à moitié mortes, en les faisant marcher seules, chassées en avant par les postillons qui s'étaient mis à pied, ainsi que font les muletiers. » Cependant le soir même de son retour chez lui, le 12 juin 1625, il écrit en hâte à Peiresc que la veille, dès son arrivée à Bruxelles, il a cherché, mais en vain, à y voir l'Infante et que, dans l'espoir de la joindre à Anvers, il a immédiatement gagné cette ville, que la princesse elle-même venait de quitter dès six heures du matin pour aller témoigner aux troupes tout son contentement, à la suite de la capitulation de Breda. Rubens s'excuse d'ailleurs de ne pouvoir donner à son ami plus de détails, sa maison étant remplie d'une foule de parens et d'amis, accourus pour le féliciter à son retour. Le règlement de ses affaires à Paris devait encore se prolonger, car dans les lettres suivantes, il continue à se plaindre des nouveaux retards que, malgré des promesses formelles, on met à s'acquitter envers lui. Il était pourtant en droit de s'attendre à plus d'exactitude, ayant offert au trésorier d'Argouges, chargé de ce règlement, un grand tableau qui avait paru fort à son goût. N'était la façon magnifique avec laquelle il a été traité par le duc de Buckingham, le grand ouvrage exécuté pour la reine mère eût été fort onéreux pour lui, à cause des voyages et des séjours faits à Paris et dont il n'a reçu aucune indemnité. Il n'est pas plus heureux, du reste,

avec le roi qu'avec la reine mère, car, dans une lettre ultérieure (1), il insiste sur la négligence qu'on met à lui payer « les cartons de tapisseries faits pour le service de Sa Majesté. » Une fois de plus, nous retrouvons ici la marque de cet esprit d'ordre qui est un des traits saillans du caractère de Rubens. Comme il est lui-même d'une ponctualité extrême, il souffre de ne pas rencontrer cette qualité chez les autres, et il faut bien reconnaître que, dans ses rapports avec les grands, il devait bien souvent être exposé à des déceptions de ce genre.

IV

Pour le moment, ce qui retient Rubens de se plaindre trop vivement de ces retards, c'est que, la galerie de Médicis étant terminée, il voudrait s'assurer la commande des peintures de la galerie d'Henri IV, où il sent qu'il aurait occasion de déployer librement son génie sans être assujéti aux contraintes qu'il vient de subir. Ces contraintes, en effet, ont lourdement pesé sur lui et peut-être les abus de l'allégorie, à laquelle il était forcé de payer un si large tribut, expliquent-ils un peu l'indifférence relative avec laquelle on apprécie encore aujourd'hui une des œuvres capitales de l'artiste, sans tenir un compte suffisant des conditions dans lesquelles elle a été faite. Bien qu'il y ait lieu d'établir entre les divers tableaux qui la composent des distinctions nécessaires, on les juge en bloc et assez dédaigneusement. Ne conviendrait-il pas tout d'abord de remarquer, d'une manière générale, l'ampleur de conception, l'éclat et les qualités décoratives que Rubens a su conserver à ce vaste ensemble? Puisqu'il ne lui était pas permis de choisir à son goût les épisodes qui auraient le mieux convenu à son talent, n'a-t-il pas su, du moins, tirer le parti le plus pittoresque du programme assez ingrat auquel il devait se conformer? Cette moyenne admise, essayons de démêler entre ces différens ouvrages ceux qui, par la nature même des sujets qui lui étaient imposés, ou à raison de la part plus ou moins grande qu'il a prise à leur exécution, donnent plus complètement la mesure de son génie.

Nous négligerons volontiers quelques-unes de ces allégories pures dont les divinités mythologiques font tous les frais, comme

(1) A Valavès, 26 février 1626.

les *Parques filant la destinée de la Reine*, la *Naissance de Marie de Médicis* et son *Éducation*, dans laquelle Félibien a bien soin de nous signaler « ce jeune homme qui touche une basse de viole, pour signifier comme on doit de bonne heure enseigner à mettre d'accord les passions de l'âme et dès sa jeunesse régler les actions de sa vie avec ordre et mesure. » Nous ne ferons aucune difficulté de confesser que, dans le *Triomphe de la Vérité* et l'*Assemblée des dieux de l'Olympe*, un spectateur non prévenu aurait quelque peine à reconnaître le *Gouvernement de la Reine* et son *Entrevue avec son fils*. Bien que Rubens eût à y représenter des événemens plus positifs, nous ne goûtons pas davantage ce *Voyage aux Ponts-de-Cé*, travail d'élève à peine retouché par le maître et dans lequel la reine, montée sur un cheval blanc, est assez ridiculement coiffée d'un grand casque empanaché d'une forêt de plumes ; ni surtout cet *Echange des deux princesses*, composition bizarre où les figures symboliques de la France et de l'Espagne sont symétriquement disposées de part et d'autre. Élevée comme elle l'est au-dessus du sol, la scène affecte je ne sais quel air théâtral et semble une anticipation des divertissemens réglés en l'honneur du grand roi par ses maîtres de ballet. La tonalité générale faite de colorations violacées et bleuâtres, malencontreusement réunies à des rouges assez vifs, aggrave l'étrangeté de cette toile, une des plus médiocres de la série. Mais peut-être la *Réconciliation de la Reine et de son fils* est-elle plus déplaisante encore. A voir ainsi, à côté de la reine entourée des cardinaux La Vallette et de La Rochefoucauld, tous deux revêtus de la pourpre, Mercure entièrement nu qui, d'un air galant et d'un pas délibéré, s'avance vers eux, porteur du rameau d'olivier, on dirait une véritable gageure, et la robuste carrure de ce gros garçon assez vulgaire rend plus sensible encore l'inconvenance de ce rapprochement. Dans ces figures allégoriques qu'il introduit avec si peu d'à-propos en de pareilles compositions, Rubens ne paraît jamais se préoccuper du style que la Renaissance et surtout l'antiquité ont su donner à ces types de beauté ou de force dans lesquels s'incarnaient pour elles les grâces ou les énergies de la nature. Bien qu'elles soient inspirées de l'Italie, les nudités du maître restent bien flamandes. Qu'il s'agisse de sujets mythologiques ou de sujets sacrés, il prend, sans y regarder de trop près, dans le fonds toujours disponible et vraiment inépuisable qu'il a sous la main, ces fleuves à la carrure massive, ces Christs olym-

piens, et ces belles filles épaisses et charnues qui, différenciées seulement par leurs attributs, représenteront tour à tour l'Abondance ou la Sagesse, Lucine ou une Nymphé des eaux. Mais, si banales que soient ces figures, l'artiste leur donne le mouvement et la vie; il les voit, les fait agir et, dans ce monde artificiel qu'il imagine avec une si merveilleuse facilité, il anime de son souffle puissant tout ce qu'il touche. Voyez plutôt dans la *Majorité de Louis XIII* ces quatre gaillardes ramant à qui mieux mieux de leurs bras musculeux. N'étaient les écussons attachés au-dessous de chacune d'elles et qui, sous forme de rébus, nous apprennent qu'elles personnifient la Force, la Religion, la Bonne Foi et la Justice, ne croiriez-vous pas plutôt avoir sous les yeux quelques-unes de ces batelières d'Anvers, robustes viragos, fortement découplées et capables de traverser en barque l'Escaut par un gros temps (1) ?

Si, d'une manière générale, les sujets ayant trait à des faits historiques ont mieux inspiré Rubens que les données abstraites et purement symboliques, un génie aussi souple que le sien ne laisse pas de vous déconcerter par la diversité et la richesse imprévue de ses créations. Tandis que *Henri IV partant pour la guerre d'Allemagne* ne lui a fourni qu'une composition froide, compassée, d'une facture sèche, d'une couleur étouffée et triste, la *Félicité de la Régence*, improvisée en quelque sorte et peinte hâtivement à Paris dans les conditions qui semblaient les plus défavorables, a été pour lui l'occasion d'une de ses œuvres les plus exquises. Ce n'est pas que l'allégorie ne s'épanouisse, avec ses banalités les plus rebattues, dans cette glorification d'un gouvernement dont la France avait plus pâti que profité. On ne saurait prétendre que ce fût pour un artiste un programme bien séduisant de représenter, comme il se l'était proposé, « l'état florissant du royaume, ainsi que le relèvement des sciences et des arts par la libéralité et la splendeur de Sa Majesté qui, assise sur un trône brillant, tient en main une balance pour dire que sa prudence et sa droiture tiennent le monde en équilibre (2). » Mais on pense à peine au sujet, ou plutôt comment pouvait-on mieux l'exprimer

(1) Peut-être est-ce à une médaille de G. Dupré que Rubens a emprunté le motif de cette composition, dont le Louvre possède un croquis sommaire. Du reste, pour plusieurs des portraits de Marie de Médicis, d'Henri IV et de Louis XIII, l'artiste a mis à profit celles des médailles de Dupré qui lui offraient les types de ces personnages à l'époque où il avait à les peindre.

(2) Lettre à Peiresc, 13 mai 1625.

que par l'aspect radieux de cette toile dans laquelle on ne sait vraiment ce qu'il faut le plus admirer, de la magnifique ordonnance du décor, de la pompe triomphante des colorations, singulièrement hardies et puissantes, ou de cette facture si personnelle, à la fois très large et très fine, pleine de délicatesse et de décision ?

Mais peut-être, dans son austérité même, la *Conclusion de la paix* est-elle plus expressive encore. Avec des moyens très simples et des colorations volontairement appauvries, Rubens atteint ici à une éloquence saisissante. Il semble qu'en réduisant de parti pris les richesses habituelles de sa palette, il manifeste mieux encore toutes les ressources de son talent et qu'à force de génie, il supplée victorieusement à l'insuffisance de la matière.

Sans être aussi complètement beaux, que de détails heureux renferment d'autres tableaux de cette suite ! Dans *Henri IV recevant le portrait de Marie de Médicis*, c'est le roi lui-même, avec sa physionomie spirituelle, son teint fleuri et sa tournure élégante dans son armure gris de fer à reflets dorés. Quelle invention délicieuse, dans le *Mariage à Lyon*, que ces deux petits génies, aux ailes de papillons, assis sur un char doré, l'un d'eux, déluré et malin, regardant franchement le spectateur ; l'autre, à demi renversé, un blondin vermeil, au corps potelé, qui agite sur le ciel son flambeau enjolivé de rubans rouges, une vraie fête pour le regard ! Et, dans la *Naissance de Louis XIII*, n'est-ce pas aussi une figure exquise que celle de la reine, encore pâlie et fatiguée des douleurs de l'enfantement, mais qui, d'un air si tendre, contemple son nouveau-né ? Quelle langueur et quel abandon dans toute sa personne ! Quelle grâce dans ses pieds nus, deux pieds roses, adorables, dont l'exécution à la fois très simple et très habile ravissait Eugène Delacroix ! Si, en présence de la *Fuite du château de Blois* et de cette scène arrangée à plaisir pour conserver à Marie de Médicis sa dignité de reine, on se rappelle involontairement les traits piquans que devait offrir la réalité, la tournure comique de la fugitive descendant au milieu de la nuit par une échelle, avec ses jupes retroussées, et son émoi d'avoir, dans sa précipitation, oublié ses bijoux les plus précieux ; en revanche, la composition admise, quels contrastes heureux ! quelle puissance dans les intonations ! quelle largeur dans le parti adopté par le maître ! Et de même, si, dans l'*Apothéose d'Henri IV* et la *Régence de Marie de Médicis*, il est permis de regretter qu'en don-

nant à sa composition des dimensions plus grandes, Rubens ne lui ait pas conservé l'unité qui se trouve dans l'esquisse de l'Ermitage, quel éclat, du moins, et quel art dans ce groupe des seigneurs qui, pressés au pied du trône de la reine, l'assurent de leur dévouement ! Avec quel élan, jeunes et vieux, ces bons serviteurs confondent leurs protestations ! Quelle science de l'harmonie dans le rapprochement des nuances variées de leurs costumes, disposées avec un si merveilleux à-propos !

Il y a plus et mieux encore dans trois compositions auxquelles nous devons nous arrêter parce qu'elles méritent d'être mises hors de pair. Si plus d'une fois nous avons eu à regretter la fâcheuse intervention de la mythologie dans des œuvres où elle n'avait que faire, nous serions mal venus à la trouver déplacée dans le *Débarquement de la Reine*, tant elle ajoute au pittoresque de la scène. C'est à elle, en effet, que nous devons ces séduisantes divinités marines qui occupent le devant du tableau et sans lesquelles, réduit aux réalités officielles, ce sujet fût demeuré assez insignifiant. Il convient également de remarquer à quel point Rubens a été bien inspiré en remaniant, comme il l'a fait, la disposition primitive telle que nous la montre l'esquisse de la Pinacothèque. Vue de biais, la galère se présente à nous d'une manière plus imprévue et laisse mieux à l'épisode central toute son importance. En rendant aussi plus horizontal le pont jeté entre l'embarcation et le quai, l'artiste a donné plus d'assiette à sa composition. Ayant ainsi, grâce à ces judicieuses modifications, établi plus fortement la charpente de son œuvre, il y a répandu à foison la vie, le mouvement, l'incomparable éclat de son coloris. Avec la pourpre des tapis, avec l'or de cette galère dont les mémoires du temps célèbrent à l'envi le somptueux aménagement, avec les glauques transparences de la mer et les blancheurs du flot écumeux, il a fait un merveilleux accompagnement aux corps rougeâtres et basanés des tritons et aux blancheurs nacrées des naïades s'abandonnant aux caprices de la vague. Les lignes ondoyantes du premier plan et la richesse des colorations qui s'y étalent, loin de distraire l'attention, la reportent, au contraire, sur la partie supérieure, pour la fixer sur la figure de la reine qui domine tous les autres personnages. Vêtue de blanc, elle vient de quitter la galère et s'avance fièrement vers le dais brodé des lys royaux sous lequel — à défaut d'Henri IV s'oubliant près de sa maîtresse — la France et la Re-

ligion empressées à sa rencontre la convient à prendre place.

Plus noble encore et toute rayonnante du sentiment de la grandeur à laquelle elle est appelée, Marie de Médicis nous apparaît dans cette cérémonie du *Mariage à Florence*, où, comme fiancée d'Henri IV, elle reçoit au nom de son futur époux la bague que lui passe au doigt son oncle, le duc Ferdinand de Médicis. Rubens, on le sait, avait assisté à cette cérémonie dont il se rappelait avec précision les moindres détails. C'est dans toute la maturité de son talent qu'en se reportant à ces souvenirs déjà lointains, il a su exprimer le caractère de grandeur et d'intimité qui se dégage d'une pareille scène. Sauf le petit génie qui, un flambeau à la main, soutient la traîne de la robe nuptiale et dont il aurait pu tout aussi bien faire un page, tous les élémens de la composition sont scrupuleusement exacts et Rubens parle ici avec autant d'autorité que de charme le langage de l'histoire. Mais, quelle que soit la maîtrise à laquelle il est parvenu et si nombreux que soient les chefs-d'œuvre qu'il doit encore produire, on citerait difficilement parmi eux une figure comparable à celle de Marie de Médicis. Traitée déjà en reine de France par sa famille, la couronne en tête et vêtue d'une robe blanche brodée d'or, elle se tient debout devant l'autel, un peu pâlie par l'émotion, et, d'un geste vraiment royal, elle tend sa main au représentant d'Henri IV, avec ce mélange de dignité, de réserve et de grâce naturelle qu'une Italienne de race peut, comme sans y prendre garde, donner à une action aussi simple. Marie de Médicis a dû cette fois être contente de son peintre, pour toutes les distinctions dont il l'a parée dans une des circonstances les plus solennelles de sa vie.

Avec plus de raison encore, l'ambitieuse princesse avait lieu d'être satisfaite du *Couronnement à Saint-Denis*. C'est d'accord avec Rubens qu'elle avait décidé de donner plus de développement à cet épisode qui marquait le point culminant de son aventureuse existence. Jamais triomphe plus éphémère n'a été exprimé d'une manière plus magnifique. On sait combien l'art est impuissant d'ordinaire à rendre ces sortes de représentations, combien la plupart des images qui en ont été tracées sont à la fois encombrées et vides d'intérêt, incohérentes ou froides dans leur ordonnance. Il semble que c'est en se jouant que Rubens ait triomphé de toutes les difficultés d'un pareil sujet. Il n'avait rien négligé d'ailleurs pour donner à son travail toute la perfection dont il

était capable, et, cette fois encore, la comparaison de l'œuvre définitive avec les deux esquisses qui l'ont précédée nous le montre modifiant graduellement sa composition pour l'améliorer (1). Sans doute, au cours de ces remaniemens, en même temps qu'il supprimait l'enfant de chœur placé au premier plan de ces esquisses, il aurait pu aussi retrancher les deux chiens qui de la façon la plus irrévérencieuse s'étaient étalés sur les marches de l'autel. Mais, à part cette légère réserve, un examen prolongé de cette œuvre si complexe ne permet de découvrir en elle que des motifs d'admiration toujours plus nombreux. Modulations rythmées de la silhouette, justesse et vivacité de l'effet, science accomplie des valeurs, transparence des ombres même les plus intenses, beauté et diversité extrême des types, tout a été prévu, exprimé avec autant d'aisance que de sûreté. Que de morceaux exquis on pourrait citer dont l'exécution est faite pour confondre les plus habiles : le groupe des cardinaux et des évêques, par exemple, ou encore cet essaim de jolies femmes parmi lesquelles on retrouverait apparemment quelques-unes des beautés qui, dans le cercle de la reine, avaient frappé Rubens, et, entre toutes, ces deux figures de femmes blondes aux carnations éblouissantes, si finement modelées dans une pénombre claire et limpide ! A tant de mérites divers, ajoutez le plus grand de tous, cette couleur à la fois si éclatante et si harmonieuse. Et notez qu'ici, dans cette harmonie générale, c'est le bleu qui domine, cette tonalité séduisante, mais si incommode à manier lorsqu'il s'agit d'en couvrir de grandes surfaces. Il est vrai qu'en pareille occurrence, Rubens n'est jamais embarrassé et qu'il démêle vite quelles oppositions doivent faire valoir les colorations auxquelles il veut réserver le plus grand éclat. Tout d'abord, afin d'éviter la froideur que ces bleus multipliés donneraient à l'ensemble, leurs ombres ont été très montées, nourries de bruns généreux, animées de reflets hardis ; partout aussi la gamme variée des jaunes contraste avec ces bleus et les fait vibrer. Pour réveiller encore la tonalité de l'ensemble, quelques rouges discrètement répartis, mais très.

(1) Un changement apporté à l'esquisse primitive, sans doute sur la demande de la reine elle-même, puisque le tableau fut exécuté sous ses yeux, montre bien toute sa vanité. Tandis que Rubens l'avait représentée d'abord la tête baissée et priant avec ferveur alors que son fils aide le cardinal de Joyeuse à poser sur son front la couronne royale, nous voyons, au contraire, dans ce tableau, Marie de Médicis les yeux et le visage levés, pleine d'assurance, recevoir la couronne sans le secours de son fils.

francs, jouent avec les blancs des hermines et du costume du jeune dauphin, avec les gris délicats des collerettes et les gris plus soutenus de l'architecture.

L'aspect est d'une richesse extrême et, si nombreux qu'ils soient, les détails subordonnés à l'ensemble concourent à l'unité de l'œuvre. Nulle hésitation d'ailleurs, nulle trace de fatigue; partout l'aisance et la sûreté dans cette admirable peinture où les raffinemens de la maîtrise la plus consommée conservent cette apparence de spontanéité qui est un des privilèges du génie de Rubens.

V

C'était là un art bien nouveau qui, surtout en France, n'avait guère chance, à ce moment, de rencontrer un public préparé pour le comprendre. Les appréciations de la cour, nous l'avons vu, portaient plutôt sur la nature même des sujets que sur le talent avec lequel ils étaient rendus. L'artiste, du reste, n'avait pas une haute idée du goût de la reine mère en matière de peinture, car il trouvait qu'elle n'y entendait absolument rien (1), bien que, suivant de Piles, « elle dessinât fort proprement ». Il ne faudrait pàs non plus chercher un jugement tant soit peu motivé des peintures de Rubens dans une description du palais du Luxembourg en vers latins, publiée dès 1628 sous le titre : *Porticus Medicæ* (2), avec une dédicace au cardinal de Richelieu. L'auteur, un érudit de cette époque nommé Claude Morisot, s'y évertue, avec autant de lourdeur que de préciosité, à combler de ses flatteries les puissans du jour bien plus qu'à apprécier les tableaux du maître. Ce dernier, qui avait reçu copie du manuscrit du poète, tout en remerciant Pierre Dupuy de cet envoi, s'excuse de n'avoir pas trouvé le temps de le lire et « de n'y avoir jeté qu'un coup d'œil. » Les vers d'ailleurs lui paraissent bien faits, « mais il ne saurait avoir grande obligation à l'écrivain qui ne l'a même pas nommé. » Ce n'était pas là le compte de Morisot, qui s'attendait à des complimens. Dupuy, probablement sur sa réclamation, étant revenu à la charge, Rubens lui répond (28 octobre 1626) qu'ayant lu les vers avec plus d'attention, il ne saurait cependant se prononcer sur leur valeur littéraire; cela re-

(1) Lettre à Dupuy, 27 janvier 1628.

(2) In-4°; Paris, Fr. Targa.

garde les gens du métier. « La veine, dit-il, m'en paraît généreuse et coulante et les commentaires arrivent fort à point pour expliquer mes intentions. L'auteur est, sans doute, fils d'un maître des requêtes que, si je ne me trompe, j'ai vu à Paris (1). » Ce qui contrarie un peu Rubens, c'est que si, en général, les sujets des peintures sont exactement définis, l'auteur n'a cependant pas saisi le sens de certains détails, et là-dessus, rétablissant leur véritable signification, il estime que ses intentions sont préférables à celles qui lui ont été prêtées. Au surplus, il n'attache aucune importance à ces observations, « car, à vrai dire, la brièveté du poème ne permettait pas de tout dire en si peu de mots, mais ce n'est pas une affaire de brièveté que dire une chose pour une autre. » Morisot devait tenir compte des observations de Rubens et ce n'est qu'après avoir ajouté à son manuscrit force éloges sur les tableaux, qu'il le donnait à l'impression. Un des premiers exemplaires était envoyé avec une dédicace (2) au peintre et accompagné d'une lettre à laquelle celui-ci, en écrivant à Dupuy, s'excuse de ne pouvoir répondre sur-le-champ (20 janvier 1628). Il ne saurait d'ailleurs, sous peine de craindre pour lui-même le sort de Narcisse, accepter toutes les louanges que le poète lui prodigue, sachant qu'elles sont dictées par l'amabilité de l'auteur « qui, à propos d'un si mince sujet, donne librement carrière à sa verve éloquente. »

Plus d'un demi-siècle devait s'écouler avant que la galerie de Médicis fût appréciée d'une manière plus sérieuse. Il est vrai que Rubens trouvait alors dans de Piles un admirateur passionné de son génie. Croyant, ainsi qu'il le disait, « avoir déterré le mérite de ce grand homme qui jusque-là n'avait été regardé que comme un peintre peu au-dessus du médiocre », de Piles ne laissait pas de montrer pour lui quelque partialité. « Il est aisé de voir, s'écrie-t-il dans son enthousiasme, que l'Italie ne nous a point encore donné personne qui ait toutes les parties de la peinture, et que Rubens les a possédées toutes à la fois, non seulement avec la certitude et par les règles, mais éminemment par la supériorité et l'universalité de son génie. » Rénchérissant encore sur ces éloges dans son *Dialogue sur le coloris*, il ajoute : « Le meil-

(1) Et en marge, estropiant son nom, Rubens écrit : « Nommé M. Maréchet. » C'était probablement en vue du privilège de ses gravures en France qu'il avait été en rapport avec lui.

(2) Il appartient à la Bibliothèque Nationale.

leur conseil que j'aurais à donner aux peintres, ce serait de voir pendant un an, tous les huit jours une fois, la galerie du Luxembourg; ce jour-là serait, sans doute, le mieux employé de la semaine. » Dans cette étude qui, suivant la mode d'alors, est présentée sous forme d'une conversation, Damon, en interlocuteur complaisant, ayant timidement hasardé quelques réserves sur l'exagération que présentent chez Rubens les lumières et les couleurs qui, loin d'être l'image de la nature, n'apparaissent chez lui que comme « un fard » : — « Oh ! le beau fard, reprend aussitôt, sous le nom de Pamphile, de Piles lui-même, et plût à Dieu que les tableaux qu'on fait aujourd'hui fussent fardés de cette sorte!.. La nature est ingrate d'elle-même et qui s'attacherait à la copier simplement comme elle est, sans artifice, ferait toujours quelque chose de pauvre et d'un très petit goût. Ce que vous nommez exagération est une admirable industrie qui fait paraître les objets peints plus véritables que les véritables eux-mêmes. »

De Piles devait rencontrer un contradicteur moins accommodant chez un de ses contemporains, André Félibien, qui, tout en rendant justice à Rubens, était cependant plus sensible aux beautés de l'art italien, qu'il avait appris à goûter à Rome en vivant dans l'intimité de Poussin. Dans ses *Entretiens sur les Vies et les Ouvrages des plus excellens peintres*, qui sont comme une réponse indirecte aux *Dialogues* de De Piles, l'abus de l'allégorie que nous avons signalé chez Rubens est déjà relevé avec autant de verdeur que de bon sens. Le passage qui le vise vaut la peine d'être rapporté. « Tous les peintres, dit Pymandre, sont si accoutumés à traiter des sujets profanes qu'il s'en trouve peu, quelque savans et judicieux qu'ils soient, qui ne mêlent la fable parmi les actions les plus sérieuses et les plus chrétiennes. Leur esprit remplis des idées de l'antiquité païenne et de l'étude qu'ils ont faite d'après les statues et les bas-reliefs, ne peut quasi rien produire qui n'en reçoive l'impression et le caractère. Car, je vous prie, qu'ont affaire dans l'histoire d'Henri IV et de Marie de Médicis, l'Amour, l'Hymen, Mercure, les Grâces, des Tritons et des Néréides? et quel rapport ont les divinités de la Fable avec les cérémonies de l'Eglise et nos coutumes, pour les joindre et les confondre ensemble de la sorte que Rubens a fait dans les ouvrages dont vous venez de parler? — Vous touchez là un abus, lui répliquai-je, auquel on ne peut trop s'opposer, et c'est une des choses que Rubens devait éviter plus qu'aucun autre peintre

puisqu'il avait beaucoup d'étude. » On ne saurait mieux dire et la critique sur ce point est aussi judicieuse que mesurée. Tout en conservant une part de vérité, elle semble un peu excessive dans l'extrait suivant où Félibien, après avoir rendu pleine justice au coloris de Rubens, « qui est son principal talent », ajoute : « On ne peut disconvenir que Rubens n'ait beaucoup manqué dans ce qui regarde la beauté des corps et souvent même dans la partie du dessin. Son génie ne lui permettant point de réformer ce qu'il avait une fois produit, il ne pensait pas à donner à ses figures ni de beaux airs de tête, ni de la grâce dans les contours qui se trouvent souvent altérés par sa manière peu étudiée... Cette grande liberté qu'il avait à peindre fait voir en plusieurs de ses tableaux plus de pratique de pinceau que de correction dans les choses où la nature doit être exactement représentée... Quoiqu'il estimât beaucoup les antiques et les ouvrages de Raphaël, on ne s'aperçoit pas qu'il ait tâché d'imiter ni les uns ni les autres. » Sans nommer de Piles, Félibien le désigne assez clairement et s'efforce de réagir contre ses idées lorsque, tout en reconnaissant que cet auteur « a remarqué avec beaucoup de soin et d'éloquence les beaux talens qu'a eus Rubens », il fait observer à ce propos que « l'amour qu'il a fait paraître pour ce peintre, au désavantage même de plusieurs autres des plus excellens, le rend désormais suspect sur les choses qui regardent la peinture. » Si sincères que fussent les deux écrivains, ils mettaient, ainsi que d'ordinaire, quelque vivacité à défendre leurs opinions. Mais il faut bien reconnaître de la part de tous deux un si juste discernement des qualités et des défauts de Rubens qu'on ne s'attendrait guère à le rencontrer chez nous dès cette époque. Quant à ce qui s'y mêlait de partialité, nous ne saurions oublier que nous en constaterions davantage encore chez deux artistes de notre temps : on sait, en effet, quelle antipathie obstinée Ingres nourrissait contre Rubens, qui était, au contraire l'objet d'un véritable culte pour Delacroix.

VI

Ainsi que nous l'avons dit, si Rubens, comme la plupart de ses contemporains, avait un goût immodéré pour l'allégorie, les conditions qui lui étaient imposées ont singulièrement contribué à l'abus qu'il en a fait dans la galerie de Médicis. Abandonné à

lui-même et libre de traiter à sa guise un sujet moins ingrat, il n'y eût pas si largement recouru. Son désir extrême de peindre la galerie d'Henri IV, dont la matière lui semblait « généreuse et abondante », montre assez sur quel dédommagement il comptait en s'inspirant d'une vie bien autrement riche en événemens. Malheureusement le projet primitivement arrêté, après avoir subi bien des retards et causé bien des ennuis à Rubens, ne devait pas aboutir. A voir le peu d'empressement du cardinal de Richelieu à approuver le programme qui lui était soumis, Rubens avait, dès son séjour à Paris, conçu quelque crainte à cet égard. Cependant, malgré la vie très occupée qui l'attendait à Anvers, il ne laissait pas de poursuivre cette affaire en écrivant lettres sur lettres à ses amis. En dépit de ces instances, le temps se passait sans qu'il fût avisé d'aucune décision positive et ce n'est guère qu'au début de l'année 1628 que les choses avaient semblé prendre pour lui une meilleure tournure. A la date du 27 janvier, il écrivait, en effet, à Pierre Dupuy, avec lequel, en l'absence de Peiresc, il échangeait une correspondance régulière : « J'ai commencé les esquisses de l'autre galerie qui, grâce à la qualité des sujets, sera, à mon avis, plus magnifique que la première, de façon que j'espère ainsi avoir été en progressant plutôt qu'en reculant. Dieu me donne seulement vie et santé pour mener ce travail à bonne fin et puisse-t-il aussi accorder à la reine mère de jouir longtemps encore de son *Palais d'or* ! » Mais l'artiste lui-même devait être retardé dans ce travail par les séjours qu'il était obligé de faire en Espagne et en Angleterre, du mois d'août 1628 jusqu'au 6 mars 1630, à raison des missions diplomatiques dont il était chargé dans ces deux pays. Cette absence prolongée fournissait au cardinal de Richelieu, qui n'avait jamais été bien disposé en sa faveur, l'occasion de revenir à la charge près de Marie de Médicis pour la prier de confier « à Josépin d'Arpino qui ne désirait, dit-il, que d'avoir l'honneur de la servir, le soin d'entreprendre et de parachever cet ouvrage, pour le prix que Rubens a eu de l'autre galerie qu'il a peinte (1). » Après avoir demandé au cardinal Spada quels artistes italiens seraient capables de s'acquitter d'une pareille tâche, la reine, un moment ébranlée, avait maintenu la commande à Rubens. Mais celui-ci n'était pas au bout de ses peines. Les mesures qui lui avaient été d'abord transmises ayant

(1) Lettre du 22 avril 1629

été reconnues inexactes, il écrit à Dupuy une lettre que celui-ci pourra communiquer à l'abbé de Saint-Ambroise (1) et dans laquelle il déplore ce malentendu, disant « qu'après s'être gouverné selon les ordres reçus et ayant fort avancé quelques-unes des pièces les plus grandes et les plus importantes, comme le *Triomphe du Roi* du fond de la galerie,... il sera contraint d'estropier, gaster et changer tout ce qu'il a fait... Il s'est donc plaint à l'abbé lui-même, le priant, pour ne pas couper la tête au Roy assis sur son chariot triomphal, de lui faire grâce d'un demy pied... J'ai dit à la ronde, ajoute-t-il non sans quelque irritation, que tant de traverses au commencement de cet ouvrage me semblaient de mauvais augure pour espérer un bon succès, me trouvant abattu de courage et dégoûté par ces nouveautés et changemens, à mon grand préjudice et de l'ouvrage même, lequel diminuera grandement et de splendeur et lustre pour ces retranchemens ; toutefois si on les eût ordonnés de la sorte, du commencement, on pouvait faire de la nécessité vertu. »

Une plus grosse déception était réservée à Rubens pour ce malencontreux travail, qui déjà lui avait causé tant de tracas, et lui-même en rend compte en ces termes à la fin d'une lettre qu'il écrit d'Anvers à Peiresc le 27 mars 1631 : « Les nouvelles que nous recevons de la cour de France sont certainement de la plus haute importance, et plaise à Dieu que la catastrophe ne soit pas la plus malheureuse du monde (2). J'ai grande obligation à cette difficulté qui s'était élevée avec l'abbé de Saint-Ambroise relativement aux mesures des tableaux, puisqu'elle m'a tenu en suspens depuis plus de quatre mois sans « mettre la main à l'œuvre, et il me semble que c'est mon bon génie qui m'a ainsi empêché de pousser plus avant mon travail. Je considère comme perdue toute la peine que j'ai prise, car il est à craindre qu'une personne si éminente ne reste absolument à l'écart et l'exemple de la précédente escapade (3) provoquera à l'avenir une telle vigilance qu'il n'y a pas à espérer qu'elle puisse se renouveler. En somme, toutes les cours sont sujettes à de grands changemens, mais sur-

(1) Aussi, contre son habitude, Rubens qui d'ordinaire emploie l'italien, a-t-il écrit cette lettre en français.

(2) Il s'agit de l'exil et de l'internement de la reine mère à Compiègne, auxquels le cardinal de Richelieu venait de décider Louis XIII, à la suite de la Journée des Dupes.

(3) C'est probablement à la fuite du château de Blois que Rubens fait ici allusion.

tout celle de France. Il est bien difficile de porter à distance un jugement sur de tels événemens; aussi me tairai-je de peur de censurer mal à propos. »

L'exil de la reine et son éloignement des affaires étaient définitifs, et le travail dont Rubens s'était promis tant d'honneur devenait désormais sans objet. Toutes les espérances de l'artiste étaient anéanties. Non seulement, en effet, les peintures de la galerie d'Henri IV sont demeurées inachevées, mais plusieurs des toiles ébauchées par le maître et qu'il garda jusqu'à sa mort dans son atelier ont aujourd'hui disparu. Il est donc impossible de reconstituer l'ensemble de la décoration telle qu'il l'avait projetée; mais, à raison de la symétrie qu'elle devait présenter avec la galerie déjà faite, elle aurait vraisemblablement contenu, comme cette dernière, vingt-quatre tableaux, y compris les portraits du roi et de ses parens. Des dix-huit compositions restantes, sept seulement nous ont été conservées et parmi elles deux des trois grandes toiles servant de pendans à celles de mêmes dimensions dans la galerie de Médicis : la *Bataille d'Ivry* et l'*Entrée triomphale d'Henri IV à Paris* qui appartiennent au Musée des Uffizi, ainsi que l'esquisse en petit de la troisième et la *Prise de Paris* du musée de Berlin. Pour les autres esquisses connues, trois font partie de la collection de sir Richard Wallace : la *Naissance d'Henri IV*, le *Mariage de Marie de Médicis et d'Henri IV*, et l'*Entrée triomphale à Paris*, dont lord Darnley possède à Cobham-Hall une variante plus conforme au tableau exécuté. Trois autres esquisses se trouvent dans la galerie Liechtenstein : une dont le sujet est incertain, la *Bataille de Coutras et Henri IV saisissant l'occasion par les cheveux*; de cette dernière, assez modifiée, Rubens a tiré les élémens d'un tableau important et très remarquable, acheté récemment en Écosse par M. Miethke, de Vienne. Enfin, M. Léon Bonnat possède également une esquisse de la *Bataille d'Ivry*.

Ces diverses esquisses, en général moins arrêtées que celles de la galerie de Médicis, sont aussi plus vivement et plus librement enlevées. Celles qui appartiennent au prince Liechtenstein sont conçues toutes trois d'une manière très originale. Des figures allégoriques placées à la partie inférieure servent à caractériser les sujets qui, encadrés par des amours et des guirlandes de fleurs ou de fruits, forment, au centre, des médaillons avec des personnages de proportions plus réduites. Cette disposition très fantai-

siste prêtait aux qualités décoratives que Rubens y manifeste et semble avoir inspiré nos peintres du XVIII^e siècle. Mais, à moins qu'elle n'ait été motivée par l'agencement architectural de la salle qui devait contenir ces peintures, nous avons peine à croire que le maître s'y serait définitivement conformé, car elles n'offrent aucune analogie avec l'ordonnance très simple des autres esquisses connues, pas plus qu'avec celle des tableaux de la galerie de Médicis.

Si intéressantes d'ailleurs que soient ces diverses esquisses, les deux tableaux des Uffizi ont à la fois une importance et une valeur d'art très supérieures. La *Bataille d'Ivry* n'est cependant, à vrai dire, qu'une grande ébauche dans laquelle Rubens s'est surtout préoccupé de la répartition des masses et des valeurs, en posant çà et là, sur un fond de tons neutres et très rapprochés les uns des autres, quelques colorations amorties, des jaunes pâles et des rouges effacés. Mais l'ampleur magistrale avec laquelle le peintre a conduit cette vaste toile et le sens pittoresque dont il fait preuve dans la composition montrent assez le profit qu'il a tiré de ses travaux antérieurs. On sait quel est d'ordinaire l'écueil de ces tableaux de batailles dont le mouvement, s'il n'est pas réglé, n'aboutit souvent qu'au chaos et s'il est trop contenu ne nous laisse qu'une impression de froideur, peu compatible avec ce qu'on attend d'un pareil sujet. En nous donnant partout l'idée d'une lutte violente et acharnée, Rubens a réservé pour le centre l'action décisive. Tandis qu'au ciel Bellone et la Victoire traversent les airs d'un vol rapide, les combattans se pressent de part et d'autre autour de leurs chefs qui s'abordent menaçans. Mais à voir de quelle impulsion irrésistible Henri IV affronte son ennemi on sent que celui-ci ne pourra résister à un pareil choc. Déjà, en effet, la débandade se met dans ses rangs et l'élan toujours plus impétueux des assaillans achève sa défaite. Participant à la furie générale, les chevaux eux-mêmes se heurtent et se mordent mutuellement, et Rubens, dans cet épisode dramatique, s'est sans doute souvenu du groupe de la *Bataille d'Anghiari* qu'il avait copié pendant son séjour en Italie. On ne saurait pourtant songer à une réminiscence, tant ce groupe est intimement lié au reste de la composition et fait corps avec elle. L'unité de l'œuvre est parfaite et, sans effort apparent, l'artiste y atteint un effet très pathétique.

Avec des qualités d'arrangement au moins égales, l'exécution de l'*Entrée triomphale d'Henri IV à Paris* a été poussée plus

avant et l'inspiration de cette belle œuvre est d'une allure plus élevée, plus poétique et plus personnelle. Bien d'autres cependant avaient, avant Rubens, célébré la pompe et les enivremens du triomphe. Sans parler des nombreux bas-reliefs de l'antiquité qu'il avait eu l'occasion de voir à Rome, nous savons qu'il avait aussi copié à Mantoue plusieurs fragmens du *Triomphe de Jules César* par Mantegna; mais il ne semble pas non plus qu'il ait rien emprunté à ses souvenirs en traitant un sujet si bien fait pour lui plaire. Libre de l'interpréter à son gré, il en a tiré un chef-d'œuvre. Dominant la foule et comme insensible à ses acclamations, Henri IV est placé debout sur un char d'or traîné par des chevaux blancs. Un cavalier portant un étendard les précède et, à ses côtés, s'avancent des guerriers chargés d'armes et de drapeaux pris à l'ennemi. D'autres font résonner l'air de leurs fanfares et, derrière eux, des captifs enchaînés se fraient difficilement un passage à travers la foule des femmes et des enfans accourus pour fêter le héros. Tous les signes, toutes les magnificences du triomphe sont là réunis, exprimés dans le style le plus éloquent. La silhouette, singulièrement mouvementée, est en même temps très imprévue et très équilibrée. Dans cette composition si remplie, vous ne trouveriez aucune de ces figures banales ou trop peu châtiées qui déparent quelquefois les meilleures productions du maître. Les types comme les attitudes sont ici très nobles, très choisis, et la couleur, bien que très riche, demeure surtout grave et pleine. De plus en plus Rubens a reconnu l'efficacité de ces tons gris bleuâtres qui, répandus par toute la toile, servent de soutien et de merveilleux accompagnement à quelques notes plus vives et plus éclatantes qu'il veut faire chanter çà et là. Quant à l'exécution, à la fois fougueuse et sûre, pleine de sagesse et de passion, partout intelligente et expressive, elle achève de caractériser cette œuvre vraiment lyrique, une des plus originales et des plus complètement belles que le grand artiste ait produites. En vérité, ainsi qu'il l'écrivait à Peiresc, il avait bien le droit de dire modestement qu'il croyait « avoir progressé ». Qu'on pense donc à ce qu'il dut éprouver, alors que, sentant toute la beauté d'un sujet qui lui convenait si bien, il lui fallut, au moment même où il venait d'en prendre possession, renoncer à un travail qui eût été certainement le plus glorieux de toute sa carrière. Et cependant, en cette occasion, montrant un caractère égal à son talent, il n'avait proféré aucune plainte. Dans cette

même lettre à Peiresc où il lui apprend sa disgrâce, il évite les récriminations et, en présence du coup qui l'atteint si profondément, il hésite, par délicatesse, à qualifier les événemens dont il est victime, afin de ne pas froisser son aimable correspondant.

Comme si la fatalité devait jusqu'au bout poursuivre Rubens dans ce travail ainsi interrompu, les deux grandes toiles qui seules nous en ont été conservées sont encore aujourd'hui exposées aux Uffizi de Florence dans les plus déplorable conditions. A demi masquées par les pitoyables statues des *Niobides* qui empêchent d'en découvrir l'ensemble, dévernies, mal tendues sur leurs châssis, elles montrent dans leurs plis des amas de poussière depuis longtemps accumulée et accusent cruellement l'indifférence et l'incurie de ceux qui, au lieu de se parer de semblables chefs-d'œuvre, les laissent dans un tel état d'abandon, au grand scandale de tous les véritables amis de l'art.

Ajoutons, en manière d'épilogue, qu'après avoir vu Marie de Médicis dans son palais, entourée de tout le luxe qu'elle aimait à y étaler, Rubens ne devait pas être longtemps avant de la revoir, mais fugitive et venant implorer un asile auprès de la gouvernante des Pays-Bas. Sur la prière même de l'Infante et à raison des relations affectueuses qui s'étaient établies entre eux, le grand artiste avait même été un moment attaché à sa personne, jusqu'à ce que, par ses intrigues et ses menées compromettantes, l'altière princesse eût lassé les hôtes qui l'avaient si courtoisement accueillie. Tandis que Rubens poursuivait en pleine gloire sa royale carrière, la reine déchuë allait promener tour à tour en Hollande, en Angleterre et en Allemagne son humeur inquiète et ses vaines revendications. Proscrite du royaume qu'elle avait gouverné, elle se voyait successivement exilée de toutes les cours qu'elle essayait inutilement d'intéresser à sa cause, jusqu'à ce qu'elle vint obscurément mourir à Cologne, oubliée et presque dans la misère.

ÉMILE MICHEL.

CUBA, L'ESPAGNE

ET LES ÉTATS-UNIS

I

Dans le Message qu'il adressait au Congrès, le 7 décembre dernier, et que les États-Unis, les insurgés cubains, l'Espagne et l'Europe entière attendaient impatiemment, le Président sortant de la grande république américaine, M. Cleveland, s'exprimait en ces termes, pesés et mesurés (1) : « L'île de Cuba est si près de nous qu'à peine est-elle séparée de notre territoire. Notre intérêt pécuniaire engagé dans l'île occupe le second rang, vient immédiatement après celui du gouvernement et du peuple espagnols (2). En outre, les États-Unis se trouvent inévitablement impliqués dans la lutte, soit par les vexations, soit par les dommages matériels qu'ils ont à souffrir. »

Et le Président développait tout au long ces motifs. Il y a, aux États-Unis, des Cubains réfugiés qui intriguent, conspirent, s'agitent, excitent l'opinion publique contre l'Espagne. Il y a, à

(1) D'après le long résumé télégraphié à *El Imparcial* et reproduit par *La Epoca* du mercredi 9 décembre 1896.

(2) « On calcule, sur des bases certaines, que les capitalistes américains ont, pour le moins, de 30 à 50 millions de dollars employés en plantations, chemins de fer, exploitations minières et autres entreprises à Cuba. Le mouvement commercial entre les États-Unis et Cuba qui, en 1889, représentait environ 74 millions de dollars, s'éleva, en 1893, à près de 163 millions, et en 1894, un an avant qu'éclatât l'insurrection actuelle, atteignait encore 96 millions de dollars. » — *Message de M. Cleveland.*

Cuba, des Cubains renégats qui ont acquis la nationalité américaine, mais ne s'en mêlent pas moins, au contraire, ne s'en mêlent que davantage des affaires de Cuba et, sous le couvert de leur nouvelle patrie, combattent l'ancienne plus librement. Il y a, un peu partout, dans les États confédérés, « des élémens turbulens et aventureux » qui ne cachent pas leurs sympathies pour la révolution et qui ne demandent qu'à les lui témoigner d'une façon très active. De là, des embarras, des occasions de conflit et aussi des occasions de dépenses, car il faut entretenir une police vigilante à l'intérieur et sur les côtes, pour empêcher, autant qu'il est possible, le recrutement et le départ d'expéditions de flibustiers. Tout cela coûte, et, de la sorte, les États-Unis, intéressés à Cuba dans les affaires cubaines, y sont, de plus, directement ou indirectement, mais matériellement, pécuniairement intéressés aux États-Unis mêmes.

Intérêt géographique, intérêt politique, intérêt financier, intérêt commercial, pour toutes ces raisons donc et pour leur propre paix les États-Unis, selon M. Cleveland, ont besoin que Cuba soit en paix; et pour toutes ces raisons, si l'Espagne à elle seule ne réussissait pas bientôt à rétablir la paix dans l'île, le président Cleveland offrirait amicalement ses bons offices, laissant d'ailleurs entendre qu'à la tranquillité et à la prospérité de Cuba, comme, par surcroît, au bien de l'humanité en général, les États-Unis attachent tant de prix que, le cas échéant, ces bons offices les mèneraient assez loin.

Les relations géographiques des États-Unis et de Cuba apparaissent, en effet, évidentes, nécessaires, dès que l'on regarde une carte. L'île est jetée en forme d'accolade entre l'extrême pointe de la Floride et l'extrême pointe du Yucatan; elle est comme l'arche principale du pont qui relierait l'Amérique septentrionale aux Amériques centrale et méridionale. Il ne s'en faut que d'un détroit, qu'elle appuie au continent son cap de San Antonio : non loin de là finit le Texas, ancienne province espagnole devenue, après 1845, un des États de l'Union. Géographiquement, l'île de Cuba se trouve ainsi — c'est un fait de physique terrestre — dans la sphère d'attraction des États-Unis : sphère d'attraction qui s'étend à mesure que la masse augmente.

Et ce n'est pas tout. Avant que, par sa proclamation du 1^{er} janvier 1863, Abraham Lincoln eût aboli la servitude, un autre lien, un lien social, s'il est permis d'appeler ainsi l'esclavage, unissait

Cuba, île à esclaves, aux États à esclaves du Sud de la Confédération, créant de l'une aux autres une espèce de solidarité, les constituant en une espèce de syndicat pour résister et aux idées d'affranchissement qui venaient des États du nord et aux mêmes idées qui, d'Espagne, commençaient à se frayer un courant à travers l'Atlantique. Mais, ce lien même ayant été rompu ou tranché, sur le sol américain d'abord, et, ensuite, sur le sol cubain, tous les liens pourtant n'en sont pas rompus ou tranchés du coup; et une contiguïté historique et politique résulte, comme il est naturel, de la contiguïté géographique.

Il fut un temps où les États-Unis et l'Espagne se touchaient sur une frontière bien plus longue. En ce temps-là, l'Espagne était encore une grande puissance américaine, la plus grande de toutes, et les États-Unis naissaient comme puissance américaine de premier ordre. Dès qu'ils se rencontrèrent face à face, il fallut marquer les positions: et c'est à quoi voulut pourvoir le traité signé à l'Escurial le 27 octobre 1795 (1).

Si ce traité était, ainsi que beaucoup d'autres, un instrument caduc, on n'en parlerait pas ici; mais, des vingt-trois articles dont il se compose, il en est au moins un, l'article 7, qui, après un siècle, a gardé toute sa force et toute sa vigueur. Les Espagnols d'aujourd'hui ne le citent point sans indignation: « De ceci, disent-ils, il n'y a pas d'exemple, que l'on sache, dans l'histoire diplomatique; une pareille clause n'a pu sortir que de l'imagination étrange, prodigieuse, monstrueuse, *portentoso*, de l'homme d'État, *del estadista* Godoy... C'est le fameux article qui vaut à l'Espagne tant d'humiliations (2)! »

Plus simplement, M. Cánovas del Castillo l'a déclaré à la Chambre des députés (3): le traité de 1795, et en particulier son article 7, domine les rapports de l'Espagne avec les États-Unis à Cuba. Il les domine parce qu'il stipule pour les Espagnols aux États-Unis comme pour les Américains dans les colonies espagnoles, — mais ceux-ci sont dans le cas d'en user infiniment plus que ceux-là, et le traité tourne tout à l'avantage des États-Unis, —

(1) Traité d'amitié, limites et navigation entre Sa Majesté Catholique et les États-Unis d'Amérique, signé à San Lorenzo-el-Real (à l'Escurial) le 27 octobre 1795, par don Manuel de Godoy, pour l'Espagne, et M. Thomas Pickney, pour les États-Unis.

(2) Don Juan-Bautista Casas, *la Guerra separatista de Cuba*, appendices, p. 481

(3) Discours prononcé au Congrès des députés le mardi 7 juillet 1896, en réponse à M. Francisco Silvela.

que les deux puissances ne recourront pas, en ce qui concerne les actes punissables de leurs sujets ou citoyens, à des tribunaux exceptionnels.

A cet article 7 du traité de 1795 se rattache le non moins fameux et non moins maudit protocole de 1877, qui fit scandale quand les journaux de Madrid, vers la fin de mars 1896, en révélèrent au public l'existence ignorée pendant près de vingt ans (1). Il précisait les droits ou les privilèges des citoyens américains en Espagne, dans les îles adjacentes, dans les possessions d'outre-mer, et ne mentionnait même plus de réciprocité au bénéfice des sujets espagnols dans les États et territoires de l'Union. Négocié en pleine guerre cubaine, il visait tout spécialement Cuba, les affaires cubaines, et la part qu'y prendraient, que devaient presque fatalement y prendre des citoyens américains.

Il était là-dessus clair et net. Accusé « de sédition, d'infidélité, ou de complot contre les institutions, contre la sécurité publique, contre l'intégrité du territoire, contre le gouvernement suprême, ou de tout autre crime que ce soit », aucun citoyen américain ne pourrait être soumis à aucun tribunal exceptionnel, à moins qu'il ne fût arrêté les armes à la main (2). Et ce n'est ni plus ni moins, remarquent amèrement les Espagnols, qu'une prime à l'insurrection; c'est la liberté de travailler à détruire la souveraineté de l'Espagne accordée aux citoyens américains, d'origine ancienne ou d'adoption récente. Veut-on conspirer à peu près à l'aise, dans une sécurité et avec une impunité relatives, il n'y a que deux précautions à observer, dont la première est d'acquérir au préalable la naturalisation américaine, et la seconde de ne pas porter personnellement les armes: moyennant quoi l'on peut tout dire, tout faire et tout faire faire; on ne tombera jamais que sous la juridiction, bénigne en comparaison de la cour martiale, des tribunaux ordinaires. Quand l'autorité espagnole se présentera, si elle l'ose, on l'apaisera en mettant sous ses yeux un papier au timbre des États-Unis: *Civis romanus ego sum!* En fait, c'est ainsi que les choses se passent, et l'exemple en abonde. Que

(1) *El Tiempo, El Siglo futuro*, du 26 mars 1896. — Voy. D. Juan-Bautista Casas, *la Guerra separatista de Cuba*, appendices, p. 484.

(2) Protocole de 1877, entre les États-Unis d'Amérique et l'Espagne, signé par D. Fernando Calderón Collantes et M. Caleb Cushing. (Voy. D. Juan-Bautista Casas, *la Guerra separatista de Cuba*, appendices, p. 484. Les Espagnols eux-mêmes font, d'ailleurs, l'éloge de M. Caleb Cushing. Voy. dans *la Epoca*, du 3 décembre 1896, le travail qui a pour titre: *La intervencion juzgada por la diplomacia americana*.)

de citoyens américains se découvrent chaque jour à Cuba, qui n'y vinrent point du nord et portent un nom aussi peu anglo-saxon que *Ruiz* ou *Sanguily*!

Quoi qu'il en soit, et tant que subsistent le traité de 1795 et le protocole de 1877, tous deux joints règlent officiellement, diplomatiquement, les rapports de l'Espagne et des États-Unis (1), en tout endroit du globe où, sur un pouce de terre espagnole, il peut y avoir un citoyen américain. « Traité d'amitié, limites et navigation », ainsi se qualifie le texte de 1795, autrement dit : traité de bon voisinage. Mais les Américains de 1895 ne sont plus tout à fait les mêmes que ceux de 1795 et nombre de citoyens américains ont une façon d'entendre et de pratiquer le voisinage qui rendent la navigation suspecte, les limites incertaines, et l'amitié un peu difficile.

II

L'Espagne a le malheur que Cuba soit trop près des États-Unis, beaucoup trop au centre de leur sphère d'attraction. On sait que les Américains du Nord sont, comme par un don exprès, des géographes et des physiciens avisés : ils calculent longtemps à l'avance la chute des corps et la chute des étoiles, et ils tendent, pour les recevoir, d'un bras infatigable, le pavillon américain. Ce n'est pas hier, c'est en 1823 que M. Adams, alors secrétaire d'État, écrivait : « Il y a des lois de gravitation politique autant que de gravitation physique; et si une pomme détachée par la tempête de l'arbre qui l'a produite ne peut que tomber à terre en vertu de la loi de gravité, ainsi Cuba, séparée par la force de sa propre connexion avec l'Espagne et incapable de se maintenir à elle seule, ne peut que graviter vers l'Union nord-américaine, laquelle, suivant la même loi de la nature, ne peut la rejeter de son sein (2). »

Mais, personne n'étant le maître de l'heure, s'il est des gens qui l'attendent avec une patience plus ou moins commandée, il en est aussi qui veulent l'avancer; s'il en est qui se contentent de ne pas quitter des yeux la pomme et de ne point

(1) Réponse de don Antonio Cánovas del Castillo, au discours de don Francisco Silvela, à la Chambre des députés, dans la discussion du Message, séance du mardi 7 juillet 1896.

(2) Note de M. Adams à M. Nelson, du 28 avril 1823.

souffrir qu'un passant la cueille, il en est de plus pressés qui ne craignent pas de secouer le pommier. Il ne manque point, aux États-Unis, de gens pressés; et, comme il y en a beaucoup dans le peuple, il s'en trouve quelques-uns jusque dans les Chambres. Le pouvoir exécutif, la diplomatie les contiennent et retiennent autant qu'ils peuvent; non pas que le fruit leur semble méprisable, mais parce qu'ils savent mieux les inconvéniens d'un mouvement trop brusque, en matière de relations internationales. Et de là deux directions, deux partis, presque deux politiques vis-à-vis de l'Espagne au sujet de Cuba : une politique populaire, et une politique officielle; une politique selon les règles, dans les formes, et une politique en dehors des règles et des formes, une politique à côté; la politique de M. Cleveland et de M. Olney, correcte, réservée, légale, responsable, et une politique compromettante, envahissante, illégale, irresponsable, à la Cecil Rhodes ou à la Jameson.

Elles, non plus, ces deux politiques ne datent pas d'hier. On les distingue dès le premier moment où les États-Unis se sont aperçus que Cuba n'était qu'à une demi-journée de la Floride. Dès 1810 ou 1812, dès le commencement de ce siècle, avant que M. Adams ait fait à la plus vaste et à la plus riche des Antilles une savante application des lois de la gravitation physique, bien des bras se lèvent et s'étendent pour secouer l'arbre, bien des bouches soufflent pour enfler la tempête. Quand la franc-maçonnerie est importée à Cuba, d'où vient-elle? Des États-Unis, de Philadelphie. Quel objet se propose, en s'en taisant à peine, la loge si fréquentée et si agissante des *Racionales Caballeros*? L'indépendance des Amériques; entendez leur indépendance vis-à-vis de toute nation européenne. Des diplomates même s'y prêtent complaisamment (1). Car, si la diplomatie de l'Union, prise dans son ensemble et comme institution, suit une ligne sage et prudente, cela n'empêche pas que de temps en temps elle n'ait, à cause des conditions particulières de son recrutement, des agens extraordinaires.

Mais la maçonnerie ne fait que préparer les voies, et bientôt on en vient aux insurrections, expéditions, coups de main. Où en est le point de départ et le point d'appui? Où les rebelles ont-ils leur arsenal, leur base d'opérations, leur place de refuge? Où

(1) Comme M. Poinsett, ministre des États-Unis à Mexico. Voy. D. Carlos de Sedano : *Cuba, Estudios políticos*, p. 7 et 8.

trouvent-ils des hommes, des armes, de l'argent? Aux États-Unis. Quand parle-t-on sérieusement d'enlever Cuba, et qui en parle? Tel ou tel général américain échauffé par le succès de la campagne du Mexique, en 1846, et désireux d'employer au retour l'ardeur de ses régimens de volontaires. Qui veut se servir du célèbre publiciste cubain José-Antonio Saco, et lui offre, en 1848, 10 000 pesos pour fonder à New-York un journal qui prêchera la révolte, la guerre contre l'Espagne, l'invasion et l'annexion de Cuba? Des citoyens américains. Lorsqu'un transfuge de l'armée espagnole, le maréchal de camp don Narciso López, se présenta, en mai 1850, devant la ville de Cárdenas, à la tête d'une petite troupe, de qui était composée cette troupe? En grande partie d'Américains; et, l'entreprise manquée, où se retira-t-il? En territoire américain, sur cet écueil de Key-West, que les Espagnols appellent par adaptation Cayo-Hueso, un des rochers qui prolongent la Floride et la projettent en quelque manière vers Cuba.

Repoussé en 1850, mais encouragé, d'autre part, dans sa tentative, Narciso López revint à la charge en 1851. Durant l'année qui s'était écoulée, des feuilles volantes, des brochures et des journaux avaient été répandus à profusion parmi la population cubaine: où avaient-ils été imprimés? Aux États-Unis. Pour cette seconde expédition comme pour la première, d'où Narciso López avait-il tiré les hommes, les armes et l'argent? Des États-Unis et surtout de New-York et de la Nouvelle-Orléans. Le vapeur qui l'avait apporté avait passé d'abord pour un navire de la marine de guerre américaine.

Défait à la bataille de las Pozas, non sans avoir pu se croire un instant victorieux, López fut obligé de fuir, et des 500 soldats improvisés avec lesquels il avait eu l'audace d'attaquer une île défendue par 20 ou 30 000 combattans, pas un ne réussit à s'échapper. Cinquante d'entre eux, arrêtés tandis qu'ils essayaient de se sauver sur des chaloupes, étaient des citoyens américains, des jeunes gens dont quelques-uns appartenaient aux meilleures familles. Ils furent exécutés le 15 août. López lui-même qui s'était caché dans la brousse fut pris, condamné à mort, et fusillé le 1^{er} septembre.

L'opinion publique aux États-Unis en était pourtant très sur-excitée; en peu de jours, le général américain Houston levait une nouvelle expédition, et celle-là de 5 000 hommes, qui ne partit point, parce que, sur les entrefaites, on apprit la fin tragique de

López et de ses compagnons. Le gouvernement de l'Union en voya à la Havane le commodore Parker, en le chargeant d'y faire une enquête et de soutenir ses réclamations. Le capitaine général, don José de la Concha, le reçut courtoisement, mais ne lui permit d'accomplir aucun acte qui pût paraître une immixtion des États-Unis dans une affaire relevant uniquement de la souveraineté de l'Espagne sur Cuba; en fin de compte, le Président s'en remit à la clémence de la reine Isabelle, pour ceux des prisonniers à qui la vie avait été épargnée. La reine, en effet, pardonna; et des 500 partisans de Narciso López, 176 revirent leur pays.

Mais il y avait désormais du sang entre les États-Unis et l'Espagne; du sang américain, versé à Cuba et pour Cuba, par les Espagnols. Et la politique populaire, qui ignore les règles, les formes, les procédures, qui se soucie peu du droit des gens et, en général, du droit, n'en devint que plus nerveuse, plus fiévreuse, plus enflammée, plus affamée. Le ressentiment et la colère furent si vifs dans les États du Sud de l'Union que peu s'en fallut que, par une sorte d'application aveugle de la loi de Lynch, la populace de la ville de Mobila ne massacraît les naufragés d'un brigantin espagnol jeté à la côte (1).

Cependant à New-York, dès lors érigée en centre de propagande, la Junte révolutionnaire cubaine poussait habilement et hâtivement ses travaux, *sus trabajos*, disent les Espagnols qui, de même, disent de ceux qui s'y livrent : les travailleurs, *los laborantes*. Cubains et Américains conjurés, on travaillait donc contre l'Espagne, sans relâche, aux États-Unis. Les avis ne différaient que sur le plan de campagne : seraient-ce les Cubains qui s'insurgeraient encore, aidés par des citoyens de l'Union, à titre pour ainsi dire privé? ou bien valait-il mieux que, se laissant porter aux passions déchaînées, ce fussent les États du Sud qui intervinsent ouvertement, à titre public et national? Après de longues discussions, on reconnut pour chef de la future expédition le général nord-américain Quitman, un des officiers qui, au retour de la guerre du Texas, voulaient mettre en passant la main sur Cuba.

De la demeure qu'il s'était choisie à portée de son terrain, dans l'État du Mississipi, Quitman, bien fourni de ressources par d'abondantes souscriptions, surveillait les préparatifs et ne négli-

(1) Voy. D. Carlos de Sedano, *Cuba. Estudios políticos*, p. 58.

geait pas d'entretenir, parmi les Cubains mêmes, des discordes et des troubles qui lui devaient profiter. L'homme qui avait appréhendé au corps López battu et fugitif était un soir à la Havane, au café de *Mars et Bellone*, lorsqu'un coup de feu tiré à travers les jalousies lui troua la poitrine et le tua net. Ce fut comme un signal, comme un réveil. Mais trop de gens étaient dans le secret. Les Juntas révolutionnaires de New-York et de Cuba étaient novices encore en cet art dangereux des conspirations et n'en avaient pas assez médité la première maxime, ainsi formulée par les maîtres : « Ne te confie qu'à des amis sûrs ; et des amis sûrs, il se peut que tu en trouves un, ou deux : mais, si tu vas plus loin que deux, il est impossible que tu les trouves. » Une tête ou deux, trois au plus ; le reste doit être l'instrument dont on se sert et qui ignore.

Pour correspondre avec Quitman, les conjurés cubains avaient recours à un certain Rodriguez, ancien détenu au *presidio* de Ceuta, où plusieurs avaient été jadis envoyés comme prisonniers politiques et où ils l'avaient rencontré. C'est ce Rodriguez qui allait et venait de Cuba aux États-Unis, portant les lettres, rapportant les réponses, et si instruit de tout que, quand il fut dénoncer au gouverneur espagnol le complot prêt à éclater, il lui remit les noms, les adresses et les preuves. Les Cubains les plus compromis, Ramon Pinto et Estrampes, payèrent de leur vie leur imprudence et la trahison de Rodriguez. Le capitaine général enrôla, arma, exerça d'urgence des bataillons de volontaires. Si Quitman s'était présenté, il eût trouvé qui l'eût reçu. Mais, averti à temps que son projet était découvert, il ne se présenta point. Ce n'étaient pourtant ni les hommes qui lui manquaient, puisqu'il en avait réuni 4 000, décidés à le suivre ; ni le matériel de guerre, puisque ses commandes étaient faites ; ni l'argent, puisqu'il avait en caisse plus de cinq millions de francs.

On ne veut pas refaire une à une l'histoire des conspirations de Cuba ; tout ce qu'on en veut dire, c'est que, depuis un demi-siècle, l'île a bien des fois essayé de renverser la domination espagnole et que, pas une fois, le concours, l'assistance effective, la sympathie se traduisant en actes, sinon des États-Unis, au moins de certaines classes de citoyens américains, ne lui ont été refusés. Les échecs répétés des généraux López, Houston et Quitman, n'ont pas lassé de les imiter ; et lorsque, dans la suite, ces conspirations, grandissant, se sont changées en insurrections formi-

dables et en luttes interminables, partout et toujours le bras levé des Cubains a été visiblement ou invisiblement soutenu par quelque main américaine.

Faut-il rappeler, vers la fin de la guerre de Dix ans, la capture, sous pavillon américain, du *Virginus*, plein d'insurgés et chargé de munitions (1)? Faut-il montrer la Junte révolutionnaire cubaine devenue à New-York une institution permanente et, pour ainsi dire, reconnue; et, grâce à la complicité latente du milieu, José Marti organisant, de là-bas, la nouvelle campagne? Et, durant la présente guerre, qui ne connaît les exploits du *Laurada*, du *Three Friends*, du *Bermuda* et autres? Dans le budget de l'insurrection, si les comptes publiés sont dignes de foi, pour combien les États-Unis entrent-ils au chapitre des recettes? Pour plus de la moitié du total. Où se tiennent contre l'Espagne des meetings furieux, où déchire-t-on et brûle-t-on le drapeau espagnol? Où le général Weyler a-t-il été pendu en effigie? Où parle-t-on de former pour Cuba et d'y débarquer des bandes de *cowboys*; où est le rendez-vous des « enfans perdus » de toutes les nations qui viennent chercher dans la révolution cubaine une position sociale? N'est-ce pas aux États-Unis? Mais ces « enfans perdus », qui les accueille? qui forme et équipe ces bandes? qui a pendu en effigie Weyler? qui brûle le drapeau espagnol? qui vocifère contre l'Espagne? Ceux qui, depuis 1820, pressés de voir tomber la pomme, — comme disait M. Adams, — ont attaché au grand arbre de Cuba une corde qu'ils tirent de Key-West et de New-York.

(1) Le ministre des États-Unis à Madrid était alors le général Sickles, dont M. Emilio Castelar traçait naguère ce plaisant portrait : « J'ai connu peu d'hommes d'État plus munis d'instruction politique que Sickles. Il savait sur le bout du doigt les commentaires classiques de la Constitution américaine. Quant aux traditions, il alléguait toutes celles imaginables; et si, pour sa cause, il n'en trouvait pas sous la main, il en imaginait avec une enviable fertilité d'esprit. Il nous comblait de son amitié et nous accablait de ses bons offices. Mais, tout de suite après, il se disait chargé : 1° de proposer l'indépendance cubaine; 2° d'imposer à Cuba le rachat à prix d'or de son union historique avec l'Espagne, hypothèque donnée pour le paiement sur la valeur de toutes les propriétés publiques et les recettes des douanes; 3° de ménager une trêve ou un armistice entre les belligérans (on était en pleine guerre de Dix Ans), jusqu'à la solution du conflit. » C'est ce même M. Sickles qui, interrogé par le général Prim qui voulait en finir, sur le prix que les États-Unis donneraient de Cuba et Puerto Rico, répondit tranquillement : « Cent cinquante millions de duros », et, — ajoute D. Em. Castelar — « s'en alla, tout serein, comme s'il emportait les deux Antilles dans sa bourse, entre son cœur et sa montre. » Puis, quand il vit que Prim n'acceptait pas : « Il n'y a, écrivait-il dans chacune de ses dépêches, rien à faire avec ces gens-là ». — Voyez *El Liberal* du 17 janvier 1897.

Leur politique, si c'en est une, c'est ce que nous avons appelé la politique populaire, par opposition à la politique officielle. C'est elle, aigrie, exaspérée par un demi-siècle d'efforts jusqu'ici inutiles; mais c'est elle, suivie, identique à elle-même, obstinée et tenace, et comme serrant Cuba d'une prise qui ne veut pas lâcher

III

Le gouvernement fédéral n'y peut rien : ou, ce qu'il y pouvait, il n'a pas négligé de le faire. Il a empêché que ses troupes, revenant du Mexique, ne tentassent une descente dans l'île; il a laissé passer, dans l'affaire des compagnons de López, la dure justice de la guerre; il a, sous le Président Pierce et le secrétaire d'État Marcy, licencié l'expédition de Quitman; il a jadis réglé à l'amiable l'incident du *Virginus*; il a tout récemment repoussé de son *veto* les motions trop inconsidérées, par où la politique populaire se faisait jour dans le Congrès, et qui proposaient de reconnaître les unes, l'indépendance de Cuba et les autres, du moins la belligérance aux Cubains; il a donné au *Laurada* l'ordre de ne pas faire à Valence un voyage qui passerait en Espagne pour une provocation; il a cité devant les tribunaux les armateurs et le commandant du *Three Friends*; il a soumis à une surveillance qui a paru sévère les bâtimens soupçonnés de *flibusterie*. Les lois ne lui permettaient guère d'aller au delà.

M. Cánovas le proclame hautement : ni de l'ancien président, M. Cleveland, ni de son secrétaire d'État, M. Olney, ni de leur ministre à Madrid, M. Hannis Taylor, il n'a jamais eu à se plaindre : avec eux et en eux a continué la tradition parfaitement correcte, selon les règles et dans les formes, de la politique officielle de l'Union; tradition fondée depuis que le département américain des affaires étrangères a été amené à s'occuper de Cuba. Mais, de ce que cette politique officielle observe les règles et les formes, de ce qu'elle est plus discrète que l'autre, il ne résulte à aucun degré que le gouvernement des États-Unis n'ait point une politique cubaine; il en a une assurément, et qui, moins bruyante en ses manifestations, moins violente en ses actes, n'est pas moins ferme en ses desseins ni moins persévérante en ses démarches.

Comme la politique populaire, elle repose sur la loi, tenue pour certaine, de M. Adams : à savoir que Cuba est un corps qui ne peut manquer, quand il tombera, de tomber dans l'Union

américaine qui, de son côté, ne peut manquer de le recevoir. Comme la politique populaire, elle estime que cela est écrit, que cela est nécessaire, que cela arrivera tôt ou tard et, comme elle, elle aimerait sans doute mieux que ce fût plus tôt que plus tard. Comme la politique populaire, elle ne demanderait peut-être qu'à avancer l'heure; seulement elle connaît ses obligations, et tandis que le peuple parle de brusquer et de prendre, elle ne parle que de traiter et d'acheter.

Mais, comme voilà soixante-dix ans que la politique populaire rêve de prendre, voilà soixante-dix ans aussi que la politique officielle songe à acheter. Pour cette démocratie qui s'est, dès l'origine, constituée sur le plan d'une vaste maison de commerce, et en qui, par la suite des temps, ce caractère s'est encore accusé, réalisant vraiment dans le Nouveau Monde, à la face de l'Ancien qui ne l'avait jamais vu, le type du gouvernement industriel et le réalisant à ce point que les hommes d'État n'y semblent être souvent que des patrons actifs et entendus et les affaires, — en tout bien, tout honneur, — que des affaires; pour la démocratie américaine le parti a été bientôt pris en ce qui concerne Cuba, et, une fois pris, le gouvernement de l'Union s'y est attaché avec cette obstination tranquille qui, dans les opérations à long terme, est une des conditions du succès. L'affaire cubaine aussitôt aperçue, aussitôt conçue, a été — n'est-ce pas le mot? — établie: frais, tant; risques, tant; bénéfices, tant.

« L'île de Cuba, écrivait M. Adams lui-même, Cuba, qui se voit presque de nos plages, en est arrivée à être pour les intérêts de l'Union américaine, soit commerciaux, soit politiques, un objet d'une importance transcendante et si grande qu'un jour viendra probablement où *l'annexion de Cuba à notre république fédérale sera indispensable pour le maintien et l'intégrité de cette Union.* » En ses considérations, M. Adams visait la situation de Cuba par rapport au golfe du Mexique et aux mers occidentales; l'ouverture et la sûreté du port de la Havane vis-à-vis d'une longue ligne de côtes américaines, dépourvues d'un tel avantage; la population de l'île; la nature de ses productions et de ses besoins, ce qu'elle donnait et ce qu'elle consommait, ce qu'elle pourrait exporter et ce qu'elle devrait importer, d'où naîtrait infailliblement un trafic à profits énormes. Le tout évalué en argent, à la même date de 1823, par un autre ministre des États-Unis, M. Appleton, recettes et dépenses balancées, à un excédent

de 1500 000 *pesos fuertes*, chiffre excessif, mais qui n'en faisait paraître l'affaire que meilleure. Coûte que coûte, et de préférence coûtant le moins possible, on y devait entrer, mais comment? Le plus simple n'était-il pas que l'Union se fit le banquier de l'Espagne et lui prêtât son concours financier, en prenant bonne et valable hypothèque sur les revenus de Cuba, par exemple sur la douane de la Havane? — ce qui aurait pour effet utile d'écartier les deux seuls compétiteurs qui fussent à craindre dans les Antilles, l'Angleterre et la France.

Et le premier article du programme devenait : agir en sorte que, jusqu'à ce que l'heure arrive, l'heure marquée, Cuba demeure en la possession de l'Espagne et que nulle autre puissance européenne, ni la Grande-Bretagne, ni la France, ne vienne se substituer à elle, afin que cette heure, qui doit sonner un jour, n'en soit point retardée. Le second article était : tâcher, par un coup de pouce adroitement donné, de faire gagner un tour à l'aiguille, sur le cadran mystérieux des destinées. Ne rien précipiter, mais ne rien garantir; ne pas favoriser dans le Nouveau Monde, alors en éruption, les révolutions contre l'Espagne, mais avertir que, si l'incendie gagnait Cuba et Puerto-Rico, à leur fortune était si intimement liée la prospérité des États-Unis qu'ils n'en pourraient rester les spectateurs indifférens, et que cela créerait à leur « gouvernement des devoirs et des obligations dont il ne pourrait, quelque regret qu'il en eût, éluder l'accomplissement (1). » En même temps dénoncer les menées suspectes des autres, de cette Angleterre insatiable, qui traitreusement envoyait une frégate à Cuba pour relever l'état des défenses de l'île et s'enquérir des dispositions de ses habitans : sourire des yeux et menacer des dents; inquiéter de la voix et engager du geste; fermer le poing et laisser reluire de beaux dollars entre les doigts; telle est, dès 1823, dans les notes de M. Adams à M. Nelson, et dès 1825, dans les notes de M. Clay à M. Everett, la politique de l'Union quant à la question cubaine, et telle elle continue d'être jusqu'aux environs de 1848.

En 1848, on la retrouve dans une dépêche célèbre du secrétaire d'État M. Buchanan à M. Saunders; elle n'a pas changé, elle s'est précisée : on a suivi l'affaire et l'on serait maintenant disposé à conclure. Une espèce de devis a été dressé par les sta-

(1) Note de M. Clay à M. Everett, d'avril 1825. — Sedano, p. 11.

tisticiens compétens. En 1830, il n'y avait de mis en valeur dans l'île qu'un douzième, et, en 1842, qu'un huitième à peine des terres cultivables. Mieux menée, l'exploitation de Cuba fournirait à elle seule toute l'Europe de sucre et de café.

« Sous l'administration des États-Unis, Cuba ne saurait manquer d'être l'île la plus fertile et la plus riche du monde entier. » Elle n'avait qu'un million d'habitans; elle en pourrait contenir dix millions : « Si Cuba faisait partie des États-Unis, il serait difficile de calculer la quantité de grains, farines, riz, coton et autres produits de l'agriculture, comme aussi de l'industrie, de bois et de divers articles qui s'ouvriraient un marché dans cette île, en échange de son café, de son sucre, de son tabac, etc. Ses productions iraient en augmentant, à mesure qu'augmenterait sa population, et le développement de ses ressources tournerait au bénéfice de tous les États de l'Union. » Cuba est sur le point de s'insurger, M. Buchanan en est informé; les rebelles ont même demandé au gouvernement de l'Union de les soutenir avec quelques régimens de volontaires; et il va sans dire que le gouvernement a refusé : « Si désirée que soit par les États-Unis la possession de l'île, nous ne voulons la tenir que de la libre volonté de l'Espagne. Toute acquisition qui n'est pas sanctionnée par la justice et l'honneur serait toujours payée trop cher. » Mais ne pourrait-on pas s'entendre? et l'Espagne répugnerait-elle absolument, — incertaine comme elle l'est de la conserver longtemps et, d'autre part, gênée en ses finances, — à céder l'île contre une équitable, pleine et préalable indemnité?

— Dans le cas où le cabinet de Madrid accepterait sur Cuba une conversation, comptons bien. Que devons-nous offrir? « Pour fixer la somme, il est important de vérifier : 1° Quel est le revenu liquide qu'en retire à présent le Trésor de la métropole? et 2° à combien montera cette rente, également liquide, pour les États-Unis, dans l'état actuel de Cuba? » En 1837, on parlait de 9 millions de duros; en 1844, de 10 millions et demi; depuis 1844, le département américain des affaires étrangères n'a pas de renseignemens dignes de foi. Pourtant il lui est revenu que « la trésorerie de Madrid n'a jamais reçu plus de 2 millions de duros. » M. Buchanan a cherché à savoir où allait le surplus; on lui a répondu : « A défrayer le gouvernement colonial; à payer les troupes et à entretenir les vaisseaux de guerre, nécessaires pour la défense et la sécurité de Cuba. » Si donc l'Espagne inclinait à

céder ses droits sur Cuba aux États-Unis, comme ce serait autant de moins qu'elle aurait à porter au budget de ses dépenses civiles, militaires et navales, tout examiné et délibéré, « il semble que la somme de 50 millions de duros serait une ample indemnité pécuniaire à l'Espagne pour la perte de sa colonie. »

Voilà faites des offres réelles. Au besoin le Président autoriserait à aller jusqu'à 100 millions de pesos; mais lui et son secrétaire d'État attendent de leur ministre à Madrid « les plus grands efforts pour acheter au meilleur marché possible. » M. Buchanan estime que le moment n'est pas mauvais, et il charge M. Saunders de cette mission ou commission délicate. Il lui prodigue les conseils. Le ministre procédera avec une extrême prudence. Dans une première entrevue, il se bornera à tâter le terrain. Qu'il n'écrive pas; il est toujours grave d'écrire, ici particulièrement : les gouvernemens espagnols se succèdent trop vite, les indiscretions sont faciles. Ces ouvertures doivent être confidentielles : voyez, s'il en transpirait quelque chose, l'effet d'une interpellation aux Cortès! M. Saunders ira, par conséquent, trouver le ministre d'État espagnol, et lui démontrera d'abord que Cuba est profondément troublée, que la révolution y couve, que les Anglais y intriguent, et que, de toutes façons, l'Espagne va perdre sa colonie. M. Buchanan se doute bien de l'objection qu'on lui fera. Mais quoi! Napoléon, au faite de sa puissance et de sa gloire, Napoléon lui-même n'a-t-il pas cédé la Louisiane? L'Espagne peut donc, sans se diminuer, céder à l'Union l'île de Cuba. Tout justement, dans le cas où l'on traiterait, ce seraient les conventions du 30 avril 1803, pour la vente et l'achat de la Louisiane, qui serviraient de modèle, amendées légèrement en deux ou trois clauses.

Pénétré de ces instructions, et muni des pleins pouvoirs de son gouvernement, M. Saunders entreprit la démarche, au mois de juillet 1848. La cour d'Espagne était à la Granja, et le portefeuille des affaires étrangères venait de passer du duc de Sotomayor à M. Pidal, dans le ministère présidé par le général Narvaez. C'est par le général que M. Saunders résolut de commencer l'attaque, espérant arriver par lui à la reine mère, Marie-Christine, dont l'influence sur les affaires cubaines était très grande, à cause des intérêts considérables qu'elle avait dans l'île. Narvaez était fin et se tenait sur ses gardes. Il fut d'une politesse exquise, n'écouta pas M. Saunders, et le renvoya à M. Pidal, qui avait toute sa

confiance. Le ministre des États-Unis, s'il eût été le maître, n'eût peut-être pas poussé plus loin : « Pour l'instant, assurait-il à son chef, la meilleure politique, en ce qui touche Cuba, serait de n'en faire aucune. » Mais l'ordre revenait, impératif. M. Saunders se présenta chez le ministre d'État espagnol qui, dans cette audience du moins, semble avoir été assez faible. Seulement, ce que redoutait M. Buchanan, se produisit en effet : ses intentions furent ébruitées et, dès lors, tout était manqué. La presse de Madrid jeta feu et flammes. L'énergie de M. Pidal s'y réchauffa et quand M. Saunders, qui eût préféré se taire, voulut ajouter un mot, ce fut l'honneur castillan qui lui répondit par la bouche du ministre d'État : « Là-dessus, je ne puis rien entendre ; que Cuba s'abîme plutôt dans l'Océan ! accoure une vague qui l'engloutisse, plutôt que nous ne cédions l'île à une autre puissance ! » M. Saunders n'avait plus qu'une chose à faire ; il la fit, et donna aussitôt sa démission.

Le gouvernement fédéral s'en consola, et ne se déconcerta pas. Quelques années durant, il temporisa, retenant ses agens trop zélés, leur disant : Attendez, le fruit n'est pas mûr encore ; essayant de donner à croire que, s'il avait proposé d'acheter Cuba, c'était sans grande envie que l'Espagne acceptât, — pour causer (1).

Toutefois, lorsque M. Soulé vint occuper le poste de ministre des États-Unis à Madrid, en septembre 1853, il n'y apportait pas que des paroles en l'air ; et, derrière ses insinuations, il y avait la somme ronde de 200 millions de pesos. Le prix montait ; preuve évidente que l'Union ne renonçait pas à ses projets sur l'île. Mais M. Soulé n'était guère l'homme qui convenait à une négociation exigeant tant de souplesse et de tact. Il l'était si peu qu'on se demande si, en le nommant, le gouvernement fédéral n'avait pas eu pour but de marquer ainsi son mécontentement, de faire sentir à l'Espagne une main menaçante, et d'exercer sur elle comme une pression indirecte ; si on ne l'avait pas désigné, contrairement à tous les usages, et quoi que la reine et ses ministres pussent en penser, au titre, non point de *persona grata*, mais bien de *persona ingratisissima*.

Si tel était, en vérité, le but du Président américain et de son secrétaire d'État, ils se trompaient gravement sur ce qu'est l'Espagne ; et, si leur but n'était pas tel, ils se trompaient du tout au

(1) Instructions remises par M. Marcy à M. Soulé, du 23 juillet 1853 ; Sedano, p. 128.

tout sur ce qu'était M. Soulé. Nous avons dit que la politique officielle de l'Union, correcte et attachée aux formes, avait, quand même, employé quelquefois de singuliers instrumens, et que cette diplomatie selon les règles s'était faite, quelquefois, au moyen de diplomates très irréguliers : il est probable que de tous, M. Pierre Soulé fut le plus singulier et le plus irrégulier. Français d'origine, ses opinions politiques exaltées l'avaient contraint à s'exiler de France ; et, après avoir mené une vie errante qui nulle part ne s'était assagie, il avait fini par atterrir et se fixer à la Louisiane où il avait, comme avocat, conquis une juste réputation. Il avait sans peine obtenu la naturalisation américaine, et il était à un si haut degré convaincu de la dignité qu'elle lui conférait que, sur toutes ses lettres, sa signature est suivie de ce seul titre : citoyen des États-Unis. Devenu Américain, il était allé représenter au Sénat, dans le Congrès fédéral, son pays d'adoption : son éloquence, intempérante, exubérante, un peu déclamatoire, son esprit absolu, tranchant, cassant, un peu fantasque, l'y avaient mis hors de pair, en vedette ; ses défauts le servant autant et plus que ses qualités, il s'était dessiné, dans une assemblée où de tout temps ont abondé les physionomies originales, une physionomie plus originale que les autres. C'était lui qui jadis avait défendu López, après l'invasion de Cárdenas ; c'était lui qui ne cessait de reprocher au Président Fillmore de n'avoir pas déclaré la guerre à l'Espagne pour venger les cinquante citoyens de l'Union fusillés ; c'était lui qui, le 25 janvier 1853, — moins de trois mois avant sa nomination à Madrid, — avait prononcé au Sénat un discours d'une violence inouïe, dans lequel il s'étonnait que le Sénat ne pressât pas le gouvernement de cueillir à l'arbre la pomme de Cuba.

— Flibusterie ! dira-t-on. Qui le dira ? L'Angleterre qui, en 1740, a été à deux doigts de « flibuster » Cuba ? L'Espagne qui, récemment, n'a été retenue que malgré elle de « flibuster » les provinces de l'Équateur ? Les États-Unis eux-mêmes ? « J'ai peur qu'il n'y ait eu quelque chose de flibustier en ce général américain qui, en 1812, interprétant par l'équivoque les instructions que lui avait données M. Monroe alors secrétaire d'État, s'empara de vive force de l'île Amelia et de Pensacola ; qu'il n'y en ait eu jusque dans M. Monroe qui, tout en désapprouvant le fait de l'attentat, conseilla que l'on conservât le point usurpé, pour pouvoir faire un arrangement amiable avec l'Espagne. » Et M. Soulé continuait :

« Flibustier Hamilton, et flibustier aussi le général Andrew Jackson; flibustiers ceux qui, en 1819, en 1820, en 1821, plus tard en 1836, voulurent aller émanciper — et annexer — le Mexique ! »

Oh ! M. Soulé ne demandait pas, — il avait la verve trop riche et le verbe trop rapide pour ne pas se contredire un peu ; mais que lui faisait une contradiction ? — il ne demandait pas que l'on arrachât Cuba à l'Espagne, en violation des préceptes du droit des gens. Et néanmoins il demandait qu'on en finit avec cette éternelle question cubaine. Or comment en finir ? A l'achat de l'île on ne pouvait pas penser. C'était une idée à abandonner. « Qui-conque connaît le moins du monde la hautaine susceptibilité de l'orgueil castillan ne saurait se mettre en tête d'aborder ce sujet épineux sous forme de *duros* et de *centavos*, de francs et de centimes. » Comment donc s'y prendre pour avoir Cuba, sans l'acheter ? Comment donc prendre Cuba, sans violer le droit des gens ? Il y a des guerres légales, concluait M. Pierre Soulé, et de celles-là sont les guerres qu'une nation est moralement obligée d'entreprendre pour sa propre conservation.

Entre les États-Unis et l'Espagne, pour la conservation des États-Unis par l'annexion de Cuba, il voyait venir une de ces guerres justes, légales, qui sont, non pas une violation, mais comme une sanction du droit des gens ; et sur l'issue de cette guerre, M. Soulé était tranquille. Avec quel superbe dédain il relevait la phrase de M. Pidal à M. Saunders : « En vain, s'écriait-il, l'Espagne souhaiterait-elle que l'île fût submergée par l'océan, plutôt que de la savoir aux mains d'une autre puissance. Si l'ouragan se déchaînait, l'île flotterait encore sur les eaux, et se rirait des vagues agitées, cependant que dans la tempête disparaîtrait la souveraineté espagnole. Lorsque le temps sera venu, et les assauts de la mer, ni les forteresses de l'Espagne, ni ses canons, ni ses garrots, ni les édits de ses Gallien ne la sauveront de nos puissantes serres. » Le 6 août 1853, moins de trois mois après ce discours, — le rapprochement des dates est édifiant, — M. Soulé était nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la république des États-Unis en Espagne.

Il ne partit pas discrètement, comme partent, à l'habitude, les diplomates. Il accepta des banquets et des sérénades ; il écouta des toasts et y répondit, à Washington et à New-York. Et si, à Washington, il eut soin de dire : « Ma mission est, sans aucun

doute, de conciliation et de justice » ; s'il y adressa un salut aux gloires anciennes, si même il reconnut et rappela les vertus présentes de l'Espagne, huit jours après, à New-York, bien que les termes en fussent adoucis et voilés encore, le vieux langage et la vieille pensée, le fond du vieil homme reparut. Plus de 5 000 personnes avaient défilé sous les fenêtres de l'hôtel où logeait M. Soulé, en une de ces processions bruyantes dans lesquelles l'esprit public aime là-bas à se manifester ; et, parmi ces 5 000 personnes, la Junte révolutionnaire cubaine, les membres de l'*Étoile solitaire* et de beaucoup d'autres associations.

Le drapeau américain marchait en tête, suivi d'une quantité de bannières, d'oriflammes et de transparens : on y voyait, peints ou brodés, M. Soulé lui-même, le Président Pierce, Cuba, la Jeune Amérique et Cuba, avec diverses inscriptions déclarant que *Cuba serait arrachée des griffes du loup espagnol*, López et Critenden, un des citoyens de l'Union exécutés à Atarès. Mais ce qui dominait, c'était l'étoile symbolique, l'étoile de Cuba ; on l'avait mise partout : c'était elle qui inspirait décorateurs et orateurs. Le secrétaire du Comité annexionniste cubain, don Miguel Tolon, terminait ainsi sa harangue : « Que Dieu daigne tracer de son doigt la route au bateau qui va vous conduire, et faire briller sur votre front les rayons d'une nouvelle étoile dans le ciel de la jeune Amérique ! »

A quoi M. Pierre Soulé, ne se contenant plus que malaisément, répliqua : « Il n'est pas possible de croire que cette puissante nation puisse rester plus longtemps enchaînée dans les étroites limites qui circonscrivent la jeune république américaine... Je ne vois dans ma mission rien d'incompatible avec mes ardentes sympathies pour ceux qui souffrent, avec leurs espérances en un avenir meilleur et leurs vœux fervens pour la liberté. Je ne dois point vous parler plus longuement de cette mission, mais je dois vous dire qu'un ministre américain ne cesse jamais d'être citoyen américain, et que, comme tel, il a le droit de prêter l'oreille aux cris d'angoisse que jettent les peuples opprimés... » M. Soulé ajouta « de l'ancien continent », mais la foule voulait comprendre et comprit : « du Nouveau Monde ».

Dieu, de son doigt, daigna tracer la route au navire qui emportait ce ministre américain plus que jamais citoyen américain : vers la fin de l'été M. Pierre Soulé était à Madrid, ayant pu, pendant le voyage, méditer les instructions de M. Marcy : « Il peut

se faire que vous trouviez l'Espagne disposée à envisager l'avenir d'un œil prudent, pour prévenir de la sorte un événement inévitable. Elle ne peut pas ne pas voir que, dans une période pas très lointaine, Cuba se délivrera ou sera délivrée de sa présente sujétion coloniale. Ces liens se trancheront de quelque façon que ce soit. En vue de la forte probabilité, pour ne pas dire certitude, d'un pareil événement, l'Espagne pourrait, d'une manière conciliable avec son honneur national et avantageuse pour ses intérêts, anticiper et donner naissance à une nation indépendante, de sa propre race, et avec laquelle elle aurait des relations commerciales aussi profitables que celles auxquelles elle l'oblige par une annexion que soutient et prolonge la force... Les États-Unis seraient cordialement en faveur de cette séparation volontaire, et, s'il le fallait, *y contribueraient de grand cœur par quelque chose de plus substantiel que leur bonne volonté.* »

Comme suite à ces instructions, arrivaient, le 25 avril 1824, les pleins pouvoirs du Président, autorisant M. Soulé « à négocier avec le gouvernement de Sa Majesté Catholique la cession aux États-Unis de l'île de Cuba. » Mais le ministre américain était, en ce moment, de fort méchante humeur : il avait été froidement reçu à la cour et dans la société de Madrid, ainsi qu'on peut bien le supposer. Les premiers mois de son séjour n'avaient pas arrangé les choses, soit par sa faute, soit par celle des circonstances, qui tendaient de plus en plus les rapports entre les deux pays. Il dut convenir qu'il n'avait aucun moyen d'entamer la négociation si ardue qu'on lui recommandait, qu'au moindre mot sur ce chapitre, toutes les portes et toutes les oreilles se fermentaient, et que rien de sérieux ne pouvait être fait. Au reste, s'agissait-il de négocier un achat? Était-ce l'argent à la main qu'il fallait parler? « L'indifférence suprême et le sans-gêne avec lesquels l'Espagne considère les dommages que nous souffrons paraissent indiquer son dessein de s'assurer jusqu'où elle peut nous défier et nous insulte impunément. Il est certainement nécessaire de l'obliger à apprendre que notre patience a des bornes. Qu'elle reçoive cette fois une bonne leçon, et soyez persuadé qu'elle s'éveillera de ses songes et prêtera une attention plus docile à la voix de la raison (1). »

M. Soulé penchait, on le voit, pour la manière forte ; mais le

(1) Dépêche de M. Soulé à M. Marcy, du 3 mai 1854; Sedano, p. 134.

Président et le secrétaire d'État, à Washington, étaient heureusement plus calmes. L'Angleterre et la France ayant à nouveau demandé aux États-Unis qu'ils s'engageassent comme elles à ne point annexer Cuba ; cette demande ayant fait l'objet, au cours des années 1852 et 1853, d'un échange de notes entre M. Everett, prédécesseur de M. Marcy, lord John Russell, premier ministre de la reine Victoria, et le marquis Turgot pour la France ; ayant enfin été rejetée par les États-Unis, péremptoirement et à jamais (1), le secrétaire d'État de l'Union américaine invita ses trois envoyés à Madrid, à Paris et à Londres, à conférer en commun sur la conduite à tenir dans la question cubaine.

Cette conférence eut lieu du 9 au 18 octobre 1854, d'abord à Ostende, puis à « Aquisgran, en Prusse ». Il en est rendu compte à M. Marcy dans un document très probablement rédigé par M. Soulé, bien que sa signature y figure la dernière. « Nous sommes arrivés à la conclusion, dit ce document, que les États-Unis doivent faire un effort immédiat et formel pour acheter Cuba à l'Espagne, à quelque prix qu'on y puisse réussir, en ne dépassant pas la somme de... *duros* (2). « Immédiat et formel », cet effort des États-Unis doit être, en outre, « ouvert, franc et public » pour forcer « l'approbation du monde ». L'intérêt vital de l'Espagne lui commande de vendre et l'intérêt vital des États-Unis leur commande d'acheter Cuba, sans différer. « Il y a des considérations qui font qu'un retard dans l'acquisition de cette île peut être souverainement dangereux pour les États-Unis. » En revanche, un peu de complaisance peut être pour l'Espagne souverainement avantageux : « Elle ne peut pas ne pas voir en quelle mesure une somme d'argent comme celle que nous voulons lui payer pour Cuba contribuerait au développement de ses vastes

(1) Note de M. Edward Everett, du 1^{er} décembre 1852 : « Aucune administration de ce gouvernement, pour forte qu'elle soit dans la confiance publique sous tout autre rapport, ne pourrait tenir un seul jour, sous le poids de la haine que susciterait contre elle le fait d'avoir stipulé avec les grandes puissances d'Europe qu'à aucune époque future, et quel que fût le changement des circonstances, par aucun accord avec l'Espagne, par aucun fait d'une guerre légale (si par malheur survenait cette calamité), ni encore par le consentement des habitans de l'île, dans le cas où ils parviendraient à se rendre indépendans comme les autres colonies de l'Espagne sur le continent américain, ni même obéissant à la suprême loi de leur propre conservation, jamais les États-Unis ne pourraient acquérir la possession de Cuba. » Sedano, p. 111.

(2) La somme n'est pas précisée dans le texte imprimé (Sedano, p. 137), mais on peut induire, d'un passage suivant, que l'on songe à proposer 120 millions de *duros*.

ressources naturelles. Deux tiers de cette somme, s'ils étaient employés à la construction de chemins de fer, seraient pour le peuple espagnol une source de plus grande richesse que n'en a ouvert à ses visions Hernan Cortés. »

Qu'est-ce que l'Espagne tire de l'île? Pas même 1 pour 100 du prix que les États-Unis consentent à lui en donner. Et, au demeurant, n'y a-t-il pas des guerres justes? N'en est-ce pas une, que la lutte où l'oppression poussée aux extrêmes contraint un peuple pour secouer le joug de ses oppresseurs? Sans doute, le Président est inflexible dans sa détermination de garder la neutralité. Mais ne sommes-nous pas « en un siècle d'aventures »? et, les Cubains se soulevant, quel pouvoir humain empêchera les citoyens ou *des* citoyens américains de les secourir? Si l'Espagne, réfractaire à son intérêt et animée par son orgueil têtu, par un faux sentiment de son honneur, refuse de vendre Cuba aux États-Unis, alors se posera la question : Que doit faire le gouvernement américain? »

Ce qu'il devra faire? pour en décider, les trois ministres réunis invoquent encore une loi physique, la première des lois naturelles qui obligent les États comme les individus : la loi de la conservation personnelle. « Notre histoire nous défend d'acquérir Cuba sans le consentement de l'Espagne, à moins que l'acquisition ne se justifie par la loi de notre propre conservation. » En conséquence, « quand nous aurons offert pour Cuba à l'Espagne un prix très supérieur à sa valeur actuelle et que ce prix aura été refusé, la question se posera ainsi : Cuba espagnole met-elle en un péril certain notre paix intérieure et l'existence même de notre chère Union? — Si oui, toutes les lois humaines et divines nous justifieraient de l'arracher à l'Espagne, étant en notre pouvoir de le faire, et cela en vertu du même principe qui justifierait un individu d'abattre la maison de son voisin, lorsqu'il n'aurait plus un autre moyen de préserver de l'incendie sa demeure, à lui (1). » *Jam tua res agitur...*

Le Président et M. Marcy durent trouver que c'était aller trop vite en besogne, et en prendre trop à l'aise avec le voisin dont la maison brûle. Ils rappelèrent M. Soulé à la modération diplomatique. Si le moment était favorable pour traiter de l'achat de Cuba, qu'il en traitât; s'il ne l'était point, qu'il remit à une meil-

(1) Mémoire de MM. James Buchanan, J.-J. Mason, et Pierre Soulé, du 18 octobre 1854. — Sedano, p. 137-144.

leure occasion, en se rabattant sur un traité de commerce et en faisant, du reste, valoir des réclamations que l'Union se croyait en droit de formuler (1). M. Soulé comprit la leçon et répondit : « Votre dépêche ne me laisse d'autre alternative que de languir ici dans l'impuissance, ou de manquer à un mandat qu'il me serait impossible, à raison des obstacles semés sur mon chemin, de remplir d'une façon satisfaisante pour le gouvernement et honorable pour moi. Vous ne devez donc pas être surpris de la résolution que m'impose le souci de ma dignité. Je renonce à mon titre d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire des États-Unis près le gouvernement espagnol (2). »

M. Soulé après M. Saunders : c'était le second ministre que le persévérant désir d'acheter Cuba coûtait à l'Union américaine — désir malgré tout aussi vif et plus vif aujourd'hui que lorsqu'il fut avoué pour la première fois, puisque dans son Message du 7 décembre 1896 M. Cleveland disait : « On a suggéré aussi au gouvernement l'idée que les États-Unis achètent l'île ; et elle serait probablement digne de considération, s'il se rencontrait de la part de l'Espagne une intention manifeste de discuter une pareille proposition. »

IV

Ainsi, de 1815 ou 1820 à 1897, les États-Unis ont suivi invariablement, vis-à-vis de l'Espagne, au sujet de Cuba, cette politique ou ces deux politiques : une politique officielle, correcte, réservée, ne dépassant pas, comme point extrême, une proposition d'achat ; et une politique populaire, impulsive, effrénée, qui s'emporterait facilement en des écarts et des excès ; qui, dans les formes juridiques ou non, par une guerre juste ou non, respectant ou non le droit des gens et les conventions et ce qu'on pourrait appeler les convenances internationales et ce qui constitue d'un État à l'autre, à côté du droit public même, une sorte de morale publique, recourrait volontiers aux armes et mettrait sans scrupule la force la plus brutale au service de ses convoitises ; toutes les deux, d'ailleurs, ces deux politiques, fondées, en dernière analyse, sur le même principe, sur la loi de gravitation découverte par M. Adams : l'île de Cuba ne peut manquer de

(1) Dépêche de M. Marcy, du 13 novembre 1854. — Sedano, p. 144-149.

(2) Dépêche de M. Soulé à M. Marcy, du 13 décembre 1854. — Sedano, p. 149.

tomber dans la Confédération américaine qui ne peut manquer de la recevoir; mais la première, la politique officielle, sous-entend « tôt ou tard », et la seconde, la politique populaire, crie « tout de suite »!

A la vérité, les deux politiques de l'Union quant à la question cubaine ne sont peut-être pas, dans la réalité des faits et de la vie, aussi distinctes, aussi nettement séparées; c'est peut-être un peu artificiellement qu'on en ferait deux catégories; et elles se confondent peut-être ou, du moins, se rejoignent par instans. N'est-ce pas la politique populaire qui perce dans les motions déposées au Sénat et à la Chambre des représentans; motions pour la plupart radicales et quelques-unes belliqueuses, tendant ou à reconnaître la belligérance aux insurgés et l'indépendance de Cuba; ou même à intervenir entre les Cubains et l'Espagne, en menant la médiation jusqu'au bout? N'est-ce pas elle encore dont on devine la pression et la poussée dans certains paragraphes du message, cependant si calme et si ferme, de M. Cleveland? D'autre part, la correction, la prudence de la politique officielle a-t-elle été sans réagir sur la politique populaire? et, si le *jingoïsme* américain n'a pas brisé tout frein et perdu toute mesure dans ses expansions en paroles et en actes, n'est-ce pas à cette réaction de la première des deux politiques sur la seconde qu'il faut en attribuer le mérite? Oui, si les choses n'ont pas pris, entre les États-Unis et l'Espagne un plus mauvais cours; si la paix a été maintenue, si l'on peut espérer qu'elle continuera de l'être, si toutes les chances sont pour qu'elle le soit, — c'est au gouvernement des États-Unis qu'on le doit.

Mais non pas seulement à lui: le maintien de la paix, on le doit aussi, et pour beaucoup, au sang-froid du gouvernement et de la nation espagnols. Quand dans les meetings, aux États-Unis, on déchirait et brûlait le drapeau espagnol; quand on pendait en effigie Weyler, général espagnol; quand les journaux américains étaient remplis de menaces et d'injures contre l'Espagne, on pouvait craindre que la fierté, ou l'orgueil, ou le point d'honneur espagnols, — quelque nom qu'on veuille donner à ce travers qui est souvent une si grande vertu et toujours une si grande force; — on pouvait craindre que ce qui est toute l'Espagne dans l'Espagne d'aujourd'hui ne se révoltât et que les Espagnols ne se souvinsent qu'il y avait chez eux un ministre, des consuls, des citoyens, des drapeaux et des écussons américains: lesquels dra-

peaux et écussons eussent pu servir de preuve que, dans le pays des bûchers, il ne faut pas jouer avec le feu. M. Cánovas del Castillo ne s'en défend pas : il a eu alors de terribles jours et de terribles nuits. Le moindre monome d'étudiants partant de la Puerta del Sol, par la Calle Mayor, pouvait arriver à la Plaza de San Martin, où est la légation des États-Unis, foule furieuse, peuple déchainé. Certes, il le dit avec son énergie tranquille, M. Cánovas eût mobilisé — et on le savait — toute la garnison de Madrid plutôt que de permettre qu'il fût porté en la personne du ministre des États-Unis ou d'aucun des siens atteinte à la loyauté et à l'hospitalité de l'Espagne. Mais la situation eût été plus que grave et le différend ou les dissentimens s'en seraient mortellement envenimés...

Grâce, par conséquent, au gouvernement et à la nation espagnols comme au gouvernement et à la partie assise et rassise de la nation américaine, les pires maux, le suprême péril ont pu être jusqu'ici évités. L'échéance du 4 mars, à laquelle devait s'opérer aux États-Unis la transmission des pouvoirs présidentiels et dont on avait dit que ce serait pour le ministère espagnol « le Cap des Tempêtes » a été franchie sans accident. Et déjà en Espagne on débaptise ce cap redoutable enfin doublé, et l'on salue déjà « le Cap de Bonne-Espérance. » Le dernier mot de M. Cleveland avait été « la paix » : le premier mot de M. Mac Kinley a été « la paix ». En entrant à la Maison-Blanche, M. Mac Kinley a épousé la tradition de la politique officielle, circonspecte et correcte. Et c'est encore une justice à rendre à M. Cánovas del Castillo que, de tous les Espagnols, il est sans doute celui que le changement de présidence aux États-Unis préoccupait ou inquiétait le moins : le sens profond qu'il a du gouvernement l'avertissant que, n'importe quel homme politique fût élu, cet homme ne serait pas tant un Président nouveau que le successeur, l'héritier et le continuateur d'une longue série de Présidens. Mais aussi, et précisément parce que tout de suite la tradition le lie et qu'il devient un anneau de la chaîne, cette politique officielle, s'il en accepte et s'il en perpétue les formes de correction et de réserve, le Président élu n'en modifie pas, il n'en fait ni dévier ni obliquer la direction : en cela également il est un successeur, un héritier et un continuateur.

C'est pourquoi les difficultés à propos de Cuba, qui n'ont pas empiré par l'arrivée de M. Mac Kinley aux affaires, n'en ont pas

été et n'en seront pas résolues. Il y a, sur ce sujet, entre les États-Unis et l'Espagne, trop de malentendus, ou plutôt un malentendu fondamental, qui suffit à tout embrouiller. Les États-Unis, depuis tantôt un siècle, veulent démontrer à l'Espagne qu'elle ferait un excellent marché en leur cédant Cuba; et il se peut que ce soit la vérité, mais c'est la seule chose que l'Espagne ne puisse comprendre, qui ne puisse jamais entrer dans une tête ou dans un cœur espagnol, de faire de Cuba, — représentant pour l'Espagne ce que l'île représente et saturée de sang espagnol, — de faire de Cuba matière de marché. Inversement, l'Espagne se trompe en s'imaginant qu'à force d'héroïsme, et comme par la vertu de ses sacrifices, elle fera oublier aux États-Unis que Cuba est à cinq ou six heures de la Floride et fléchir les inflexibles lois de la gravitation politique que M. Adams et après lui tous les Présidens et tous les secrétaires d'État américains ont proclamées et invoquées contre elle.

« Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ! » a dit M. Mac Kinley en style évangélique. Malheureusement il y a sur la terre trop d'hommes — et trop de faits — de mauvaise volonté. S'il existe un malentendu entre l'Espagne et les États-Unis, il en existe un autre entre les États-Unis et l'insurrection cubaine. Les États-Unis auraient tort de croire que l'idéal des Cubains rebelles à la domination espagnole soit d'être annexés à l'Union et de voir leur étoile aller faire dans le firmament américain une quarante-sixième ou quarante-septième partie de constellation. L'étoile de Cuba est une étoile solitaire, et l'idéal des insurgés, le vrai, c'est une république à la mode haïtienne. Mais, en retour, les Cubains auraient tort de se flatter que les États-Unis laisseraient, à leur ombre et dans leur sphère d'attraction immédiate, se fonder définitivement et sans penser à la discipliner, à se l'agréger, sinon à l'absorber un jour, une seconde république d'Haïti. — Voilà bien des illusions; voilà bien des causes de querelle; en voilà pour bien longtemps; et il pourrait se faire que le Nouveau Monde eût, dans la question cubaine, sa question d'Orient.

CHARLES BENOIST.

ESSAIS SUR GOËTHE

V ⁽¹⁾

LE DERNIER ROMAN

Il y a des écrivains dont la production est constante, comme le jaillissement d'une source vive ; chez d'autres, elle est intermittente, assujettie aux conditions ou aux hasards de leur vie : ils ressemblent à ces rivières qui doivent la force de leurs eaux aux neiges de l'hiver ou aux pluies du printemps, et qui, pendant de longs mois, coulent à peine dans un lit desséché. Goëthe fut de ceux-ci. Nous avons vu qu'après la superbe éclosion qu'avait marquée la publication rapprochée de *Gœtz* et de *Werther*, les premières années de Weimar n'avaient été qu'une longue période de stérilité. Le voyage d'Italie réveilla son génie : il se rendormit après *le Tasse*, pendant près de cinq années. Ces brusques passages d'une extraordinaire fécondité à un silence presque complet continuèrent dès lors à se succéder, sous la pression changeante des circonstances, jusqu'à la fin d'une carrière qui, lorsqu'on la juge par ses résultats, paraît avoir été si constamment active et si bien remplie.

(1) Voyez la *Revue* du 13 septembre 1896.

I

En rentrant à Weimar, Gœthe trouva la cour et la ville telles à peu près qu'il les avait quittées : Charles-Auguste menait de front des combinaisons politiques et des galanteries qui assombrissait l'humeur plutôt mélancolique de la duchesse Louise ; la duchesse mère était « radicalement brouillée » — *radicaliter brouillirt*, écrit Gœthe à Knebel — avec M^{lle} de Göchhausen : événement considérable ; Wieland poursuivait la publication du *Mercur allemand*, dont les 2 000 abonnés ne suffisaient point à nourrir sa nombreuse famille : il écrivait abondamment, et aurait bien voulu quitter Weimar ; Herder roulait de grandes idées, partait pour Rome, obtenait une augmentation d'honoraires qui devait lui permettre de payer ses dettes et, fidèle à son caractère, restait mécontent. Derrière ces grands personnages et leur cercle, les 7 000 habitans de la modeste capitale continuaient à vivre en paix, sans se soucier encore des grands événemens dont ils allaient bientôt subir le contre-coup.

Vous savez en quels termes habiles Gœthe, dès son retour, s'était mis à la disposition de Charles-Auguste, en le priant de se souvenir qu'il était avant tout un *artiste*, et vous vous rappelez comment Charles-Auguste avait répondu. Déchargé des soucis administratifs, le poète n'en conservait pas moins 1 800 thalers d'appointemens, en restant conseiller privé, président de la commission des mines, membre irresponsable de la commission de la Chambre, avec le privilège d'occuper aux séances le fauteuil du duc. Ces charges n'étaient point accablantes ; elles assuraient à leur titulaire, avec le loisir qu'il souhaitait, une part suffisante d'« officialité » et une situation fort brillante que relevait encore son intimité avec le duc demeurée intacte, malgré l'absence. Pourtant, malgré les précautions adroites qui, en le tirant de l'administration, assuraient son indépendance, il ne put échapper aux prestations matérielles que comportait sa situation morale : l'amitié d'un prince a toujours quelques exigences ; aussi, bien qu'il n'eût plus aucun titre, le conseiller privé von Gœthe fut-il, de fait, ministre de la maison ducale, ministre de l'instruction publique, ministre de toutes choses. C'est à lui qu'on demandait conseil dans les occasions graves : et ces occasions étaient naturellement fréquentes dans l'existence d'un État tel que le duché de Saxe-

Weimar-Eisenach; de sorte que peu à peu son rôle fut presque le même qu'avant le voyage entrepris pour s'en décharger. Quand le duc était absent, il le remplaçait, s'occupait pour lui de toutes les affaires, lui écrivait abondamment. Quand le duc était là, il lui tenait compagnie, dînait constamment à sa table, organisait ses plaisirs d'esprit. Il n'assistait pas aux séances du conseil, c'est vrai, mais il avait de fréquens entretiens avec les ministres Schmidt, Voigt, Schnauss; rien ne se faisait dans aucune branche de l'administration sans qu'il en eût connaissance ou même qu'il en décidât. Il dirigeait de haut l'éducation du prince héritier. Il s'occupait des musées, de l'université d'Iéna, et bientôt nommé président de la commission du théâtre, il allait consacrer une bonne part de son temps à l'organisation et à la direction du « théâtre de la cour », qui remplaça l'ancien « théâtre d'amateurs ». Gœthe n'avait plus, sur le théâtre et les acteurs, les fraîches illusions de sa jeunesse, qu'il rappelle avec tant de charme dans son *Wilhelm Meister*. Mais il en conservait quelques-unes : il s'efforça très sincèrement de faire du théâtre de Weimar un théâtre modèle. Grâce à l'appoint que lui apportèrent plus tard les pièces et le concours de Schiller, il faillit réussir. En tous cas, on ne saurait méconnaître qu'il tira le meilleur parti possible des faibles moyens dont il disposait; car, si Charles-Auguste avait à la fois, comme un poète l'en félicitait, l'âme d'un Auguste et celle d'un Mécène, il n'en avait point le budget. Les acteurs étaient mal payés : leurs lettres au chambellan Kirm, qui s'occupait de la partie matérielle de la direction, sont lamentables. Ces malheureux meurent de faim. Tel d'entre eux touche deux thalers par semaine, et il lui est impossible de se loger et de se nourrir à moins d'un thaler et demi. Leur existence n'est qu'une longue bataille contre le besoin. « J'ai vécu si frugalement, écrit Vohs (le créateur de *Piccolomini* et de *Mortimer*), que pendant trois ans et demi je n'ai jamais rien mangé de chaud le soir. » Vulpius, le frère de Christiane, qui est chargé d'arranger les livrets d'opéras et travaille comme un bénédictin, n'est pas mieux traité. Et il y a les costumes qui doivent servir plusieurs fois, de telle sorte qu'Élisabeth et Marie Stuart se repassent la même robe, et qu'Essex est prié de s'arranger comme il pourra sans que cela coûte rien. Et il y a les rôles pour lesquels on manque de titulaires, que les premiers sujets doivent encore remplir par-dessus le marché. Dans de telles conditions, que pouvait être ce théâtre? De fait, pendant plusieurs années, il ne dépassa point la

médiocrité générale; on y joua, comme sur les autres scènes de l'Allemagne, d'abondantes pièces d'Iffland et de Kotzebue, des opéras et des pièces littéraires qui figuraient d'ailleurs à bien d'autres répertoires : *Minna de Barnhelm*, — *Emilia Galotti*, — *les Brigands*, — *Intrigue et Amour*, — *Don Carlos*, — *Egmont*, — *les Complices*, — *le Grand Cophte*. En fait de tentatives de quelque hardiesse ou vraiment difficiles, on ne peut relever que les représentations de quatre drames de Shakspeare : *Hamlet*, les deux parties de *Henri IV* et *le Roi Jean*. Les études de cette dernière pièce donnèrent lieu à un incident amusant. Le rôle d'Arthur avait été confié à la toute jeune et charmante Christiane Neumann, fille orpheline de l'acteur de ce nom, dont tout Weimar était enchanté, Gœthe particulièrement. A vrai dire, l'enthousiasme qu'elle excitait ne lui valait point au théâtre une situation privilégiée, du moins au point de vue pécuniaire, car, entre elle et sa mère, elles recevaient cinq thalers par semaine. Mais on lui confiait de jolis rôles, auxquels on la préparait avec une sollicitude attendrie. C'est ainsi que le rôle d'Arthur devint la grosse affaire, le « clou » du drame shakspearien. Et l'on raconte qu'aux répétitions, comme la petite Christiane ne témoignait pas assez d'effroi dans la scène de l'aveuglement, Gœthe saisit le fer que tenait l'acteur qui jouait Hubert, et se précipita sur elle avec des yeux si terribles, qu'elle s'évanouit. En retrouvant ses sens, elle put voir son directeur agenouillé devant elle, si ému, qu'il lui donna un baiser. De tels incidens ne manquent pas de grâce; ils rompaient la monotonie de l'existence weimarienne, et fournissaient sans doute une riche matière aux papotages de la petite cour comme aux commentaires des honnêtes bourgeois; mais ils ne constituent point des événemens littéraires, et ne rentrent guère dans le programme de la régénération de la scène allemande qu'on peut trouver si largement développé dans *Wilhelm Meister*. Gœthe s'en rendait compte : bien que dans ses *Annales*, il parle du théâtre de la cour avec quelque tendresse, il a reconnu que les résultats en furent assez minces. C'est plus tard seulement que la modeste scène de Weimar prit une importance considérable, lorsque Schiller y fit jouer ses derniers drames. Encore à ce moment-là, les lettres de Schiller à Kœrner ne donnent-elles pas une haute idée de la troupe : à l'occasion de la représentation du *Camp de Wallenstein*, il rend hommage à la bonne volonté des acteurs, qu'il juge « assez médiocres »; après la première des *Piccolomini*, il écrit que « la

pièce a produit tout l'effet qu'on en pouvait attendre « avec un personnel théâtral comme celui de Weimar. »

Des occupations si diverses, si multiples, souvent si insignifiantes, pareilles à celles qui paralysaient le génie de Goëthe avant son voyage d'Italie, expliquent en partie ses longues périodes de stérilité. Ajoutez à cela que les circonstances de sa vie intime n'étaient peut-être pas non plus très favorables au travail. Il vivait avec Christiane Vulpius, qui n'était pas encore sa femme, et qui n'était point pour lui la compagne égale dont le commerce est un bienfaisant réconfort. Une fois apaisée la passion sensuelle qu'elle lui avait inspirée, il ne trouva plus en elle qu'une excellente ménagère, fidèle, active, dévouée, mais inférieure : le gracieux « petit Eroticon » des *Élégies romaines* devint quelque chose comme une gouvernante de premier ordre. Très simple, très modeste, Christiane tenait avec beaucoup d'économie le ménage de M. le conseiller privé. Elle soignait ses plats, — mais ne mangeait pas à sa table. Elle ne prenait aucune part à sa vie intellectuelle. Pendant les premières années de leur liaison, elle sortait rarement avec lui. Il va sans dire que le « monde » l'ignorait, et que les belles dames, les amis de Goëthe, la regardaient de haut. D'autre part, « M^{me} la conseillère » la traitait avec beaucoup de considération et de sympathie : on peut lire, dans le quatrième volume de « Écrits » de la *Goëthe-Gesellschaft* (1), nombre de lettres que M^{me} Goëthe adresse à Christiane en l'appelant « chère amie », ou « chère fille », et qu'elle signe : « Votre fidèle mère et amie », ou : « Votre sincère amie et mère », lettres dans lesquelles elle parle de son fils et de son petit-fils sans paraître songer qu'il y eût dans la situation de cette famille quoi que ce fût d'irrégulier. Il est pourtant difficile de croire que Goëthe n'ait en rien souffert de cette irrégularité. Il ne s'en plaint pas, n'étant point de ceux qui se plaignent des suites normales de leurs actes. Mais son ami le plus intime, Schiller, qui le voit penser, qui le regarde vivre, n'hésite point à attribuer à des préoccupations domestiques la paresse de son génie. « En somme, écrit-il en 1800 à son ami Kœrner qui lui demandait : « Que fait donc Goëthe ? » en somme, il produit trop peu maintenant, quelque riche qu'il soit pourtant par l'invention et par l'art. Son esprit n'est pas assez tranquille, sa misérable situation domestique qu'il n'ose point changer, tant il est faible sur ce point, le remplit

(1) Weimar, 1889.

d'amertume. » Kœrner, aussitôt, de broder sur ce thème : « Je comprends, répond-il, que la situation domestique de Gœthe doit peser lourdement sur lui, et c'est ce qui m'explique comment Gœthe, hors de Weimar, est plus sociable qu'à Weimar même. On n'offense pas les mœurs impunément. Il eût pu trouver dans sa jeunesse une épouse qui l'eût aimé; et combien son existence serait différente aujourd'hui ! L'autre sexe a une mission trop haute pour être dégradé ainsi, réduit à n'être qu'un instrument de plaisir. Ce bonheur du foyer domestique, quand il manque, rien ne saurait le remplacer. Gœthe lui-même ne peut estimer la créature qui s'est donnée à lui sans condition. Il ne peut obliger les autres à l'estimer, et cependant il ne peut souffrir non plus qu'on lui témoigne peu d'estime. Une telle situation à la longue doit énervier l'homme le plus fort. On ne sent pas là de résistance dont on puisse triompher par la lutte : c'est un souci qui vous ronge en secret, dont on se rend compte à peine et qu'on cherche à étouffer par la distraction. » Ce sont là d'honnêtes paroles, un bon commentaire bourgeois de la situation de Gœthe. Ainsi, sans doute, eût senti et raisonné Gœthe s'il eût été un simple homme; mais il était Gœthe : comme tel, il ne se préoccupait guère de la « mission de l'autre sexe », qu'il a toujours traité avec un certain mépris. Jusqu'à quel point souffrit-il des piqures faites à la dignité de sa compagne ? C'est ce que nous ne savons pas, puisqu'il ne l'a point dit. Toutefois, nous avons pris assez exactement la mesure de sa sensibilité pour croire qu'il n'en souffrit pas beaucoup et ne songea jamais à réclamer pour Christiane d'autres égards que ceux qu'il jugeait indispensables à sa propre considération. S'il fut quelque peu gêné par sa « situation domestique », ce ne fut certainement point parce qu'elle était irrégulière; mais peut-être regretta-t-il souvent de n'avoir auprès de lui qu'un « Eroticon » déchu au rang de ménagère, au lieu d'une vraie compagne de cœur et d'intelligence.

Fait singulier tout à l'honneur de Christiane : elle souffrit pour le moins autant que Gœthe de cette inégalité. La pauvre fille n'était ni une intrigante ni une ambitieuse : elle accepta la protection de Gœthe comme un bonheur inespéré. Les premiers temps, elle craignit peut-être un abandon qu'elle aurait certainement subi avec résignation; elle n'espéra point d'abord que sa situation dût être un jour régularisée, sans que pour cela son dévouement fût moindre; et si, plus tard, après qu'elle lui eut sauvé

la vie par son courage et son sang-froid, Gœthe se décida enfin à « reconnaître pleinement et bourgeoisement comme sienne, sa petite amie » (1), ce fut par reconnaissance ou parce qu'elle lui était devenue tout à fait indispensable, sans qu'elle eût déployé aucune habileté, aucune ruse, aucune diplomatie pour atteindre ce résultat. Mais auparavant, elle traversa de mauvais jours : elle aussi se sentait bien seule, aux côtés de cet homme trop grand pour elle, — humble bayadère, dont la petite âme simplette languit sous le souffle du dieu. — Des couches malheureuses l'affligèrent. Elle s'ennuya dans sa maison souvent vide. Elle n'avait point d'amis. Les hommes qui fréquentaient chez Gœthe ne s'occupaient guère d'elle : à l'exception d'un certain M. Nicolas Meyer, qui la devina, lui témoigna des égards, et avec lequel elle entretint une correspondance tout amicale et très touchante (2). Elle avait appris à le connaître comme danseur, car elle dansait pour se distraire, la pauvre : pendant un temps, le bal et le théâtre furent ses grandes ressources, bien qu'elle eût passé trente-cinq ans et perdu sa beauté. Mais le spectacle l'amusait, la valse l'étourdissait : elle se livrait en enfant à ces plaisirs de jeune fille ; elle en oubliait ses gros soucis, qui revenaient sitôt qu'elle se trouvait seule avec elle-même, et qu'elle fut heureuse de pouvoir confier à un brave cœur ami : « Je vis toute tranquille, écrit-elle à M. Meyer (le 22 avril 1803) et ne vois presque personne : le théâtre est une joie, car à cause du conseiller privé, je vis en grand souci ; il est quelquefois tout-à-fait hypocondre, et j'ai beaucoup à supporter, mais je supporte tout volontiers, parce que ce n'est que de la maladie, et je n'ai personne à qui me confier. Ne me parlez pas de cela en m'écrivant, car il ne faut pas lui dire qu'il est malade. » Et une autre fois : « Depuis près de trois mois, le conseiller privé n'a presque pas eu une bonne heure, il a passé par des périodes où l'on pourrait croire qu'il va mourir. Voyez qu'à part vous et le conseiller privé, je n'ai pas un ami au monde, — et vous, mon cher ami, vous êtes, à cause de l'éloignement, comme perdu pour moi. Vous pouvez penser, s'il survenait un malheur, seule comme je suis, ce qu'il en adviendrait de moi. » — Voilà qui pourrait donner raison à Kærner : peut-être s'est-il trompé sur les causes, mais non sur les effets ; et le spectacle de ce ménage de grand homme

(1) Lettre au président de la cour, W. C. Günther.

(2) *Freundschaftliche Briefe von Gœthe und seiner Frau an Nicolaus Meyer*; Leipzig, 1856.

ne laisse pas d'être assez affligeant. C'est bien l'envers des *Élégies romaines*, comme le remarque M. Baumgartner, qui accumule avec malice les détails pénibles pour défendre la morale.

Pendant ces années, de graves événemens se passaient, auxquels Goëthe ne put éviter d'être mêlé, mais qui n'exercèrent sur sa pensée aucune action efficace. Dans ses *Annales*, il note à l'année 1789 que « la révolution française éclata et fixa sur elle l'attention du monde. » En réalité, il ne semble point qu'elle ait dès l'abord fixé la sienne : car il en parle sur un ton plutôt badin, dans les légères *Épigrammes vénitiennes* qu'il composa en 1790. Modéré de nature, ami de l'ordre avant tout, aristocrate d'esprit et d'habitudes, il ne pouvait éprouver aucune sympathie pour les « principes » qui allaient semer tant de troubles et répandre tant de sang dans le monde. Aussi ses distiques exécutent-ils sommairement l'égalité et ses défenseurs : « Que nul ne soit égal à l'autre ; mais que chacun soit égal au plus haut. Comment arranger cela ? Que chacun soit complet en soi. — Le triste sort de la France peut donner à penser aux grands : toutefois, il doit plus encore faire réfléchir les petits. Les grands sont submergés. Mais qui a protégé la multitude contre la multitude ? La foule est devenue le propre tyran d'elle-même. — Tous les apôtres de la liberté me furent toujours odieux : chacun ne cherchait au fond que l'arbitraire pour vivre. Veux-tu délivrer le peuple ? Ose le servir. Veux-tu savoir combien cela est dangereux ? Fais-en l'épreuve. — Les rois veulent le bien, les démagogues aussi, dit-on ; mais ils se trompent. Ils sont, hélas ! des hommes ainsi que nous. La multitude ne gagne jamais rien à vouloir pour elle-même. Nous le savons, mais, qui sait vouloir pour nous tous, qu'il le montre ! »

Quand Goëthe interrompait ses rêveries érotiques ou ses méditations païennes pour formuler en distiques ces banales réflexions, il regardait sans doute la Révolution comme un orage éloigné, en songeant peut-être au sage de Lucrèce, tranquille sur son rivage pendant que les matelots se débattaient contre la mer irritée. Il ne prévoyait pas que le « triste sort de la France » allait troubler le monde, que bientôt l'Allemagne et le pacifique duché de Saxe-Weimar-Eisenach, et Charles-Auguste, et lui-même, seraient entraînés dans la bagarre. Ce fut pourtant le cas. Le duc de Weimar était colonel prussien. Quand les alliés envahirent la France, il dut partir avec son régiment, — un régiment d'avant-

garde, — et pria son fidèle « conseiller privé » de l'accompagner. Ce qui nous a valu la relation de la *Campagne de France*, celle du *Siège de Mayence*, et de curieuses lettres adressées à divers amis.

Ces documens concordent à nous montrer en leur auteur — malgré le caprice du sort qui le transformait en envahisseur, presque en soldat, — un observateur curieux, bien résolu à contempler les événemens sans rien hasarder de son âme dans leur conflit, une façon de touriste quand même, l'esprit si éveillé, si attentif, si vite attiré par la mobilité des impressions changeantes, si décidé à trouver des motifs d'intérêt partout où il passe, qu'il en oublie que des armées l'entraînent et qu'on tire des coups de canon. Il profite de ce qu'il est sur la terre de France pour lire, écrit-il à Knebel, des écrivains français que sans cela il n'aurait jamais lus : en sorte, dit-il, que « j'utilise mon temps du mieux que je peux ». La fatigue lui fait perdre un peu de la corpulence qu'il devait aux talens culinaires de Christiane : cela n'est point un mal. Tout en suivant les marches et les contremarches, il observe dans les ruisseaux des phénomènes de réfraction, — d'ailleurs assez ordinaires, prétendent les spécialistes, — et se persuade qu'il fait « des découvertes *in optivis*. » Il se plairait assez, n'était le mauvais temps, qui le retient trop souvent dans sa tente. Et, probablement en pensant à son cher théâtre de Weimar, il compare à une comédie ce spectacle qui se déroule devant lui :

« Quoique j'aie déjà rencontré, dans le corps diplomatique, de vrais et estimables amis, je ne puis retenir, en les trouvant mêlés à ces grands événemens, de malicieuses pensées : ils m'apparaissent comme des directeurs de théâtre, qui choisissent les pièces, distribuent les rôles et demeurent invisibles, pendant que la troupe fait de son mieux, obligée de commettre à la bonne chance et à l'humeur du public le résultat de leurs efforts. »

On a beaucoup reproché à Gœthe ce détachement qu'il conserva d'un bout à l'autre de la campagne. On le lui a reproché comme un trait nouveau de son égoïsme, de son indifférence au bonheur des autres, de son dédain de la vie commune : M. Baumgartner, entre autres, après avoir cité les lignes qu'on vient de lire, s'indigne avec véhémence : une comédie, s'écrie-t-il à peu près, des événemens qui brisent le trône des rois de France, renversent les armées allemandes devant les Jacobins, traînent dans la boue

le nom de l'Allemagne, — une comédie! Et il invoque en frémissant le souvenir d'Archimède. J'avoue qu'il m'est difficile de partager une telle indignation, et qu'au contraire, la sérénité de Goethe à travers les catastrophes qui bouleversaient le monde et les dangers qu'il courait lui-même, me semble une preuve indéniable de supériorité, un trait de nature vraiment divin, qui pourrait peut-être éclairer et justifier son attitude en d'autres circonstances. La révolution, la guerre, la chute d'un trône, la défaite des alliés (bien qu'il en fût), la retraite, c'étaient là, pour lui, des incidens d'une portée toute relative, qui ne devaient pas plus arrêter le développement de sa pensée personnelle que celui de la pensée humaine. Il les traversait sans leur permettre, si l'on peut dire, de l'entamer, avec le tranquille courage d'un voyant qui les juge de haut, et qui a le droit de les juger ainsi, son intelligence embrassant des horizons si étendus, que les accidens de l'histoire s'y rabaissent à leurs proportions vraies. En sorte que l'homme, sans aucun doute, n'a rien perdu à avoir conservé son sang-froid en des momens dont le seul souvenir fait s'effarer les ordinaires publicistes.

L'écrivain a-t-il retiré les mêmes bénéfices de ce détachement? C'est là une autre question, à laquelle répondent assez fâcheusement les œuvres inspirées par la révolution : *le Grand Cophte*, — *le Citoyen général*, — *les Révoltés*, — *les Entretiens d'émigrés allemands*. Par cela même qu'elles sont parmi les plus faibles de Goethe, elles pourraient démontrer que le poète qui s'abstrait de son temps pour vivre « en l'éternel », — qui donc aurait la platitude de l'en blâmer? — doit alors renoncer à toucher aux choses du moment. D'autant plus que Goethe ne semble pas s'être jamais douté de leur faiblesse. Ses lettres à Schiller, en effet, montrent qu'il estimait fort *les Entretiens*. Sur *le Grand Cophte*, dont le sujet lui avait été fourni par l'aventure du Collier de la Reine, il est vraiment d'une étonnante complaisance; car il disait au fidèle Eckermann, lequel avait la candeur d'admirer cette œuvre autant que les autres : «... Le sujet est bon, parce que son importance n'est pas seulement morale, mais aussi historique; l'aventure précède immédiatement la Révolution française et en est, pour ainsi dire, le point de départ... Ce n'était pas une petite affaire que de donner d'abord de la poésie à un fait tout-à-fait réel et ensuite de le rendre propre à la scène; et cependant vous avouerez que tout est parfaitement calculé pour le théâtre. » Eckermann

avoue, sans hésiter, n'ayant point l'habitude de contredire ; mais pour le suivre, il faudrait une singulière bonne volonté. Quant au *Citoyen général*, Gœthe disait au même confident : « C'était dans son temps une très bonne pièce, et elle nous a procuré plus d'une joyeuse soirée. » On a peine à s'expliquer de telles illusions : vainement on chercherait dans *le Grand Cophte* un sens historique, ou autre chose qu'une pièce digne à peine d'un dramaturge de second ou de troisième rang ; *le Citoyen général* n'est qu'une farce assez basse, un faible vaudeville ; on ne saurait que dire des *Entretiens*, dont la lecture serait difficile aujourd'hui. Tout au plus peut-on s'intéresser, dans *les Révoltés*, à deux silhouettes assez finement observées ou devinées : celle du chirurgien Breme de Bremenfeld, personnage vaniteux, important, prétentieux et sot, qui paraît un ancêtre des Homais d'aujourd'hui, et celle d'un précepteur aigri, qui rappelle le neveu de Rameau et annonce Jacques Vingtras. Pour trouver dans l'œuvre de Gœthe une trace plus heureuse des émotions de l'époque révolutionnaire, il faut aller jusqu'à *Hermann et Dorothee*, où elles s'agitent à l'arrière-plan.

Est-ce à la campagne de France, aux lectures sous la tente de quelques-uns de nos écrivains ; est-ce plus simplement aux goûts classiques de Charles-Auguste, qu'il faut attribuer un revirement assez singulier dans les idées littéraires de Gœthe ? Toujours est-il que, pendant cette période, il se rapproche de la littérature française, de la littérature du xviii^e siècle, de la littérature « rococo ». On se rappelle qu'au temps de sa jeunesse, il la tenait en grand mépris : Herder et lui, dans leurs entretiens de Strasbourg, jugeaient avec une extrême sévérité Voltaire, Diderot, d'Holbach et leurs amis. Et maintenant, le voici interrompant son *Faust*, abandonnant le projet longuement caressé d'une épopée homérique (*l'Achilléide*), pour se dévouer à l'adaptation de deux tragédies de Voltaire, *Mahomet* et *Tancrède*, destinées aux représentations du théâtre de la cour. Il prend goût à ce travail, il y consacre beaucoup de temps, il discute avec Schiller les modifications qu'il veut imposer aux textes originaux. Que nous sommes loin de « l'art allemand », de sa restauration et de sa création ! Mais Gœthe n'a jamais craint de se contredire. Schiller, au contraire, plus conséquent, plus consciencieux, plus théoricien, se troubla quelque peu de cet énorme accroc donné à leur commune esthétique ; et, pour répondre aux critiques qu'il pré-

voyait, il écrivit ses stances à *Gœthe*, quand il mit à la scène le « Mahomet » de *Voltaire*. C'est vraiment un curieux morceau. Schiller commence par exprimer, sans aucune réticence, son très sincère étonnement :

« Toi-même, qui nous as ramenés du joug étroit des règles à la vérité et à la nature ; qui, héros dès le berceau, as étouffé le serpent dont les anneaux enveloppaient notre génie ; toi qui depuis longtemps déjà décores l'art divin de son bandeau sacré, tu sacrifies sur les autels reniés de la Muse démodée que nous n'honorons plus !

« L'art national est propre à ce théâtre, ici l'on ne sert plus d'idoles étrangères ; nous pouvons bravement montrer un laurier qui a verdi sur le Pinde allemand. Le génie allemand s'est enhardi pour monter au sanctuaire des arts, et, sur les traces du Grec et du Breton, il a poursuivi la plus noble gloire... »

... *Gœthe* sait bien qu'en France, l'art « ne peut produire la beauté dans sa noblesse » ; aussi, s'il revient à la France, n'est-ce point pour enchaîner de nouveau le génie allemand dans ses vieilles chaînes, ni pour le « ramener au jour de sa minorité sans caractère. » Il n'entend compromettre aucun des grands résultats obtenus. Tout ce qu'il veut, c'est emprunter à l'art français les quelques secrets utiles qu'il détient :

«... Chez le Franc seul, on pouvait encore trouver de l'art, bien que l'art n'y atteigne jamais à son haut idéal, car il le tient enfermé dans d'étroites limites, où nul écart n'est possible.

« La scène est pour lui une enceinte sacrée ; de son domaine solennel sont bannis les accents rudes et négligés de la nature ; pour lui la langue elle-même s'élève jusqu'au chant : c'est le royaume de l'harmonie et de la beauté, tous les membres se combinent en belle ordonnance, l'ensemble se développe en un temple imposant, et le mouvement même emprunte son charme de la danse.

« Le Franc ne saurait nous servir de modèle, et nul esprit de vie ne parle dans son art... Il ne peut devenir qu'un guide vers le mieux. Qu'il vienne comme un esprit disparu qui a quitté ce monde, pour purifier la scène souvent profanée et en faire le digne séjour de l'antique Melpomène ! »

Schiller, à ce qu'il semble, éprouvait donc le besoin d'excuser son ami, dont la cause, — si l'on en juge par les contradictions du plaidoyer, — ne lui semblait point excellente. *Gœthe*, cependant,

persévéra dans cette voie. Après *Tancredé*, nous le voyons encore traduire — et même assez mal — *le Neveu de Rameau*. Il en communique le manuscrit à Schiller, qui n'en releva ni les contresens ni les passages tronqués que M. L. Geiger a constatés plus tard, et se contenta de protester un peu contre les tendances néo-classiques de son frère d'armes. Gœthe lui répondit — ce sont les dernières lettres que les deux amis échangèrent — par un éloge, étonnant sous sa plume, de Louis XIV et de Voltaire : Louis XIV est un « roi français dans le sens le plus élevé » ; Voltaire est « l'écrivain le mieux adapté à la nation française », et il possède une longue série de qualités dont il serait fastidieux de reproduire l'énumération. On voit qu'en 1803, Gœthe était bien revenu de ses anciennes opinions. Plus tard, il se reniait encore en disant à Eckermann, à propos de la traduction de *Faust*, de Gérard de Nerval : « D'étranges idées me passent par l'esprit, quand je pense que ce livre a encore de la valeur dans une langue dont Voltaire a été le souverain, il y a plus de cinquante ans. Vous ne pouvez pas penser tout ce que je pense, car vous n'avez aucune idée de l'importance qu'avaient dans ma jeunesse Voltaire et ses grands contemporains, et de leur domination dans le monde moral. Ma biographie ne fait pas voir clairement l'influence que ces hommes ont exercée sur ma jeunesse ainsi que la peine que j'ai eue à me défendre contre eux, à prendre ma vraie position et à considérer la nature sous un jour plus vrai (1). »

II

La vie de cour et la vie de famille, les événemens extérieurs, les lectures nouvelles, tout cela compta peu pour Gœthe, pendant la période qui nous occupe, relativement à son amitié avec Schiller. Ce fut là, je crois, le grand fait, le grand sentiment de sa vie ; c'en est aussi la plus belle page.

On en a trop souvent raconté les phases pour qu'il soit utile d'en reprendre complètement le récit.

A l'origine, il n'y avait point entre les deux poètes de véritable sympathie : la différence de leurs talens, de leurs caractères, de leur nature, de leur position, semblait devoir, au contraire, les sé-

(1) Gœthe, *Jahrbuch*, III.

parer, ou les placer vis-à-vis l'un de l'autre en rivaux, peut-être en ennemis. Schiller surtout éprouva, dans leurs premières rencontres, une sorte d'éloignement : « Être trop souvent avec Gœthe, écrivait-il à Kœrner en 1788, me rendrait malheureux : même avec ses meilleurs amis, il n'a pas un moment d'abandon ;... je crois qu'en fait, il est un égoïste à un degré inaccoutumé. Il possède le talent d'attirer les hommes, et de se les attacher par de grandes et de petites attentions ; mais il sait toujours garder lui-même toute sa liberté. Il manifeste une existence bienveillante, mais à la manière d'un dieu, sans se donner soi-même, — et cela me paraît une façon d'agir conséquente et combinée, calculée en vue de la plus haute jouissance de l'amour-propre... Aussi m'est-il odieux, bien que j'aime son génie de tout mon cœur et que j'aie de lui la plus haute opinion... C'est un singulier mélange de haine et d'affection qu'il a éveillé en moi, un sentiment qui doit ressembler à celui que Brutus et Cassius éprouvaient pour César... » Il est vrai que, peu de jours après, l'honnête Schiller s'accusait du vilain péché d'envie : « Cet homme, ce Gœthe est sur mon chemin, avouait-il à son ami, et il me rappelle si souvent combien le sort m'a traité durement ! Comme son génie, à lui, a été légèrement porté par sa destinée, et comme à cette heure je dois combattre encore !... » Aussi, est-ce sans compter beaucoup sur l'appui de cet « égoïste » que, six ans plus tard, Schiller, installé à Iéna, lui écrit pour demander sa collaboration à la revue qu'il allait fonder, *les Heures* : une lettre cérémonieuse, respectueuse, hérissée de formules à complimens, qui semble d'un solliciteur bien plus que d'un confrère. Après avoir réfléchi pendant plusieurs jours, Gœthe accepte : sa réponse est polie, peu empressée, plutôt descendante. Schiller, cependant, en est ravi, et, après une rencontre où le dieu s'humanise, il lui adresse une longue lettre, débordante d'enthousiasme : « Sur maintes questions que je n'avais pu encore débrouiller, la contemplation de votre esprit (je ne saurais définir autrement l'ensemble de ce que vos idées m'ont fait éprouver) vient de faire jaillir en moi une lumière inattendue... Votre regard observateur, qui s'arrête sur les choses avec autant de calme que de pureté, vous met à l'abri des écarts où s'égarèrent trop souvent et l'esprit spéculatif et l'imagination... Votre intuition est si juste qu'elle contient largement et parfaitement tout ce que l'analyse a tant de peine à chercher de tous côtés... Depuis longtemps déjà, j'observe de loin, il est vrai, mais

avec une admiration toujours croissante, la marche de votre esprit et la route que vous vous êtes tracée. Vous cherchez le nécessaire de la nature, mais sur une route si difficile que tout esprit moins fort que le vôtre se garderait bien de s'y aventurer. Pour vous éclairer sur les détails de cette nature, vous embrassez son ensemble, et c'est dans l'universalité de ses phénomènes que vous cherchez l'explication profonde de l'individualité... Semblable à l'Achille de *Illiade*, vous avez choisi entre Phtia et l'Immortalité. Si vous aviez reçu le jour en Grèce ou seulement en Italie; si, dès votre berceau, vous eussiez vécu au milieu d'une nature ravissante, et entouré des œuvres de l'art qui idéalisent la vie, votre route se fût trouvée beaucoup plus courte, peut-être même ne vous y seriez-vous point engagé. Dès la première contemplation des choses, vous auriez reçu en vous la forme du nécessaire, et, dès votre premier essai, le grand style se serait développé. Mais vous êtes né en Allemagne, et, puisque votre antique esprit a été jeté au milieu de cette nature septentrionale, il ne vous restait d'autre alternative que de devenir un artiste du Nord, ou de donner à votre imagination, par la puissance de la pensée, ce que la réalité lui a refusé, et d'enfanter, pour ainsi dire, du fond de vous-même et d'une manière rationnelle, tout un monde hellénique... » Jamais Goëthe ne s'était senti si bien compris : il répondit sur un ton simple et affectueux; et ainsi fut liée une amitié que la mort seule devait dénouer.

A vrai dire, Goëthe n'apporta point à l'entreprise qui leur avait servi de trait d'union tout l'appui que Schiller espérait de lui : il communiqua bien au rédacteur des *Heures* le manuscrit de *Wilhelm Meister*, mais seulement pour avoir ses conseils; et ses contributions à la revue demeurèrent très réservées : ce ne furent guère que les *Entretiens d'émigrés allemands*, qui n'étaient point un brillant cadeau, et la biographie de *Benvenuto Cellini*, qui ne lui coûta pas beaucoup d'efforts. D'autre part, il ne s'employa jamais aussi activement qu'il l'aurait pu à tirer le pauvre Schiller de ses embarras matériels. Celui-ci, en effet, fut traité par Charles-Auguste, jusqu'à la fin de sa vie, avec une exceptionnelle parcimonie. Tandis que Goëthe, qui tenait la tête des faveurs ducales, recevait, outre son logement, 1 800 thalers d'honoraires, que Kotzebue en touchait 1 600 et Knebel 1 500, Schiller, professeur d'histoire à Iéna, dut se contenter de 200 thalers. Appelé en 1795 à l'université de Tubingue, il refusa cet appel sur la

promesse que son traitement serait doublé : il fallut quatre années pour que cette promesse fût tenue, et ce ne fut qu'à partir de 1804, qu'il reçut 800 thalers. Ces humbles chiffres dégagent une impression d'autant plus pénible, que plus tard Goëthe les avait oubliés, et racontait à Eckermann que, dès son arrivée à Weimar, Schiller avait reçu du duc une pension annuelle de 1 000 thalers, qui devait être doublée « au cas où il serait empêché de travailler par la maladie. » Il ne faudrait point toutefois tirer de ces données des conclusions désobligeantes pour Goëthe : son ami mettait une délicatesse extrême à l'entretenir de ses difficultés d'existence dont peut-être il ne connut que trop tard la triste réalité.

De bonne heure cependant, l'amitié des deux poètes avait pris un caractère d'alliance offensive qu'elle ne devait heureusement pas conserver : on connaît l'histoire des *Xénies*, ces vives épigrammes préparées en commun, avec des raffinemens de préméditation, que Schiller annonçait à Körner en ces termes : « On déclamera terriblement contre elles, mais on se jettera avidement dessus », et qui soulevèrent en effet tant de colères parmi les écrivains allemands. La personnalité des « Dioscures » s'y confondit si bien qu'eux-mêmes auraient à peine distingué, dans l'œuvre commune, ce qui revenait à chacun (1). Goëthe en avait eu la première idée ; Schiller l'accepta avec enthousiasme ; ils l'exécutèrent ensemble, non sans de malicieuses joies ; et, de même qu'ils avaient partagé le plaisir, ils partagèrent la peine : car les réponses ne manquèrent pas ; les poètes atteints, ou leurs amis, rendirent les coups avec une extrême violence ; il surgit une incroyable abondance de contre-xénies. Quelques-unes sont, à peu près spirituelles, comme le distique qui reprochait aux deux amis les libertés de leur métrique.

— u u — — — — — u u — u u — — — —
A Weimar et à Iéna l'on fait des hexamètres comme celui-ci,

— u u — u u — — u u — u u —
Mais les pentamètres sont encore plus excellens.

La plupart étaient simplement grossières. Et la répartition des injures fut inégale : par sa situation, par son caractère, par sa vie, Goëthe offrait aux tireurs une plus large cible. Il fut le plus mal-

(1) Goëthe disait à Eckermann : « Les *Xénies* de Schiller étaient acérées et frappaient fort ; les miennes, au contraire, étaient innocentes et faibles. »

traité. On raila — bien lourdement d'ailleurs — son universalité ; on attaqua son administration ; on alla plus loin : on pénétra dans son intimité, « Mamsell Vulpius » ne fut point épargnée, et prononça des sentences de cette force :

Auparavant, j'étais une vierge, à présent je suis une...
Mais le monde bienveillant m'appelle toujours mamselle.

Les « Dioscures », qui avaient lancé leurs flèches avec de beaux gestes de demi-dieux, sentirent les coups. Toutefois, ayant sur leurs adversaires la supériorité du talent, — car parmi ceux qu'ils avaient visés les meilleurs ne répondirent pas, — ils purent se consoler par le mépris. Ce ne fut pas sans saigner sous les traits grossiers : « J'avais déjà lu la sale production qu'on a publiée contre nous. écrit Schiller à son ami, le 6 décembre 1796, dont l'auteur, à ce qu'on m'affirme, est M. Dyck, de Leipzig. Quoique les ressentimens de certaines gens ne puissent se manifester d'une manière plus noble, ce n'est que dans notre Allemagne que le mauvais vouloir et la grossièreté peuvent se permettre de pareilles sorties contre des auteurs respectés ; partout ailleurs, j'en suis convaincu, un écrivain qui se conduirait ainsi perdrait à jamais l'estime et la confiance du public. Puisque la honte ne peut rien sur des pécheurs comme ceux-là, on devrait au moins pouvoir les contenir par la peur ; mais chez nous la police est en aussi mauvais état que le goût littéraire. » Après quoi, pris peut-être d'un doute sur leurs propres procédés, l'honnête poète ajoutait : « Ce qu'il y a de désagréable en cette affaire, c'est que les gens modérés, loin de prendre nos *Xénies* sous leur protection, diront d'un air de triomphe que, puisque nous avons commencé l'attaque, le scandale retombe sur nous. » J'imagine qu'il pesa un moment ce scrupule, et finit par rassurer sa conscience en comparant la modération de l'attaque aux violences personnelles et grossières des réponses ; car il conclut : « En tout cas, les distiques de nos adversaires sont une brillante justification des nôtres, et il n'y a pas de remède pour ceux qui ne voient pas encore que nos *Xénies* sont une production vraiment poétique. Il était impossible de séparer plus nettement qu'on ne l'a fait ici la grossièreté et l'insulte de l'esprit et de la gaité. » Ce qu'il y a de fâcheux dans cette passe d'armes, c'est qu'elle a pu tromper les contemporains, comme elle trompe encore quelquefois la critique sur l'amitié des deux poètes : elle en accentue le

côté d'entente et d'alliance. Goëthe et Schiller, qui sont alors les deux premiers écrivains de leur pays, semblent avoir réuni leurs forces pour en devenir les plus redoutables. Les « Dioscures » n'ont pas l'air, à ce moment, de fils de Jupiter s'entraïdant pour quelque noble conquête, mais bien de simples fils des hommes, très habiles, qui s'associent pour une fructueuse entreprise dont ils poursuivent les communs bénéfices aux dépens des voisins plus chétifs ou moins adroits. Aussi a-t-on pu arguer, avec une apparence de raison, qu'il n'y eut jamais entre eux de véritable intimité; que l'égoïsme congénital de Goëthe, qui l'avait écarté de l'amour dévoué, lui interdisait aussi l'amitié désintéressée et pure; que Schiller réserva toute sa tendresse pour son ami Kœrner; que leur commerce fut exclusivement intellectuel et n'engagea jamais leur cœur. Mais il suffit de lire leur belle correspondance — qu'un de leurs détracteurs a le triste courage de qualifier d'« échange de dépêches esthétique-littéraires » — pour en juger plus justement. Peut-être bien qu'à l'origine, au moment des *Heures* ou encore des *Xénies*, il y eut une part de calcul dans leur alliance; peut-être qu'ils pesèrent l'un et l'autre les avantages pratiques qu'ils retireraient d'une entente et d'une action commune; peut-être que des considérations d'intérêt ou d'ambition mirent à l'un la plume à la main pour demander l'appui de l'autre, et dictèrent la prudente réponse de celui-ci. Mais ces basses pensées ne tardèrent pas à s'atténuer dans leur belle union, puis à en disparaître, et leur amitié se développa noblement, nourrie et renouvelée par les loyaux services que se rendirent leurs intelligences. Sans doute, entre de tels hommes, l'amitié conserva un certain caractère, qui devait la rendre incompréhensible au vulgaire : elle manqua de cette familiarité avec laquelle beaucoup de gens la confondent volontiers; jusqu'à la fin, elle garda une tenue un peu sévère, avec des nuances de respect de la part de Schiller, de bienveillance de la part de Goëthe. Elle n'en fut pour cela ni moins sincère, ni moins chaleureuse. Ils s'ouvrirent l'un à l'autre aussi complètement que peuvent s'ouvrir deux âmes étrangères, dont chacune est grande à sa manière, riche de trésors qu'elle pourrait détenir. Ces trésors, ils se réjouissent de s'en faire largesse. Chacun se hâte de livrer à l'autre l'idée nouvelle dont il vient de s'enrichir. Ils se communiquent tout ce qu'ils savent, tous leurs secrets d'art, toutes leurs ressources, si bien que leur travail personnel n'est presque plus désormais

qu'une collaboration. Collaboration singulière, unique dans l'histoire des lettres, qui n'implique aucun sacrifice : car chacun conserve intact son propre génie, en l'élargissant cependant de tout ce que l'autre possède ou acquiert. Dès que Schiller a lu le texte complet de *Wilhelm Meister*, qu'il a suivi, annoté, commenté livre par livre, il sent que quelque chose, dans cette œuvre, est à lui : « Je regarde, écrit-il, comme l'événement le plus heureux de mon existence que vous ayez pu achever cette production, non seulement pendant que je vis encore, mais à une époque de ma carrière où il me reste assez de force pour puiser à une source aussi pure. Les douces relations qui se sont établies entre nous m'imposent le devoir religieux de confondre votre cause avec la mienne. C'est en faisant de tout ce qu'il y a de réel en moi le miroir fidèle du génie qui vit sous l'enveloppe de ce roman, que j'espère mériter, dans le sens le plus élevé, le titre de votre ami. » Gœthe sent si bien le prix de cette amitié, qu'il écrit plus tard (1) : « J'ai absolument besoin de vous voir, car j'en suis arrivé au point de ne pouvoir écrire sur aucun sujet sans en avoir longuement bavardé avec vous. » Il n'hésite point à demander à Schiller de rélléchir à *Faust* pendant ses « nuits d'insomnie », et de lui dire ce qu'il « exige de l'ensemble ». Par là, ajoute-t-il, « vous continueriez, en vrai prophète, à me raconter et à m'expliquer mes propres rêves (2). » Plus tard, il définit avec un rare bonheur de pensée et d'expression les résultats de leur amitié (3) : « L'heureuse rencontre de nos deux natures nous a déjà procuré plus d'un avantage, et j'espère que cette salutaire influence continuera. Si je suis pour vous le représentant de bien des objets divers, vous m'avez, de votre côté, ramené à moi-même, en me détournant de l'observation trop exacte des choses extérieures. Par vous j'ai appris à contempler les diverses phases de l'homme intérieur, vous m'avez donné une seconde jeunesse, vous m'avez fait redevenir poète au moment où j'avais presque entièrement cessé de l'être. » Il n'a d'ailleurs pas moins de sollicitude pour le travail de son émule qu'il n'en attend de celui-ci. Dans ses fréquens accès de doute ou de fatigue, c'est à Gœthe que Schiller demande le réconfort nécessaire : « J'ai besoin en ce moment d'un aiguillon qui ranime mon activité, et vous seul

(1) 11 janvier 1797.

(2) 22 juin 1797.

(3) 6 janvier 1798.

pouvez me le donner (1). » C'est peut-être à Schiller que nous devons *Faust*; mais quelle part revient à Gœthe dans l'exécution de *Wallenstein*, de *Marie Stuart*, de *Guillaume Tell*, dont il rêva un instant de faire une épopée et qu'il céda à son ami? En vain des envieux et des médiocres essaient-ils de troubler cette union, qui, comme toutes les belles choses humaines, déconcerte et froisse la vulgarité moyenne. Elle résiste à leurs intrigues. Kotzebuë ourdit un complot très savant pour exciter la jalousie dans des âmes qu'il juge d'après la sienne : il en est pour ses vilains calculs. Gœthe et Schiller s'étaient élevés bien au-dessus de la rivalité : ils avaient porté leur amitié à une hauteur où les intrigans ne pouvaient plus l'atteindre, d'où même elle ne les apercevait plus. Pénétrés l'un de l'autre, également, bien que différemment supérieurs à leur milieu, ayant de leur art une conception qui les plaçait à l'abri des misères de la concurrence, ils ne formaient presque qu'un génie, qu'une intelligence, qu'une âme. Ce fut vraiment un beau spectacle, un de ceux qui honorent les hommes, et le souvenir, à travers leur correspondance, en rayonne sur leur histoire. La mort prématurée de Schiller y mit fin : Gœthe ne cessa point de le regretter, ne manqua jamais une occasion d'honorer sa mémoire, et demeura marqué de l'empreinte que le génie de son ami avait imposée au sien.

III

L'amitié de Schiller contribua certainement pour une large part à réveiller le génie de Gœthe, entré après *le Tasse* dans sa période de lassitude et de sommeil. En 1796, il achève enfin ses *Années d'apprentissage* de « *Wilhelm Meister* » qui restaient sur le chantier depuis 1777. A peine le roman achevé, il se met avec une ardeur très grande à son poème d'*Hermann et Dorothee*, commencé en septembre 1794, dont le dernier chant est envoyé à Schiller le 3 juin de l'année suivante. Ensuite, c'est une véritable floraison de poèmes et de ballades, écrits pour l'*Almanach des Muses*, un bouquet d'une fraîcheur et d'une richesse merveilleuses. Schiller lui donne la réplique : le courrier qui circule

(1) 11 février 1801.

entre Iéna et Weimar entretient un échange presque régulier de chefs-d'œuvre, produits avec une égale abondance, jaillis en même temps de ces deux génies qu'anime la plus noble émulation, que soutient la meilleure amitié. Mais ensuite, la veine de Gœthe paraît épuisée de nouveau. Il ne s'intéresse plus qu'aux œuvres de son ami. Pendant que celui-ci donne *Wallenstein*, — *Marie Stuart*, — *Jeanne d'Arc*, — *Turandot*, — *la Fiancée de Messine*, — *Guillaume Tell*, — il tâtonne à chercher un sujet épique, commence une *Achilléide* qu'il n'achèvera pas, reprend *Faust* et l'abandonne, ne mène à bonne fin que sa *Fille naturelle*, — une de ces pièces d'ordre inférieur, qui ne portent point sa marque, — et s'amuse à poursuivre ses recherches scientifiques. Après la mort de Schiller, il ne pense d'abord qu'à terminer l'œuvre inachevée de son ami, *Demetrius*. Puis, des soucis et des dérangemens l'absorbent : la campagne de Prusse, l'entrée des Français à Weimar, son mariage, les embarras de Charles-Auguste, les affaires confuses de l'État. Après le départ de Napoléon, celles-ci risquent de devenir absorbantes, car il ne s'agit de rien moins que de changer la constitution du duché : Gœthe en abandonne le soin à Christian de Voigt, et obtient une nouvelle réduction de son activité officielle. Il ne sera plus désormais qu'une sorte de ministre de l'instruction publique sans portefeuille, régnant de haut sur la bibliothèque et les collections artistiques de Weimar, sur l'Institut lithographique et l'école de dessin d'Eisenach, sur l'université d'Iéna et ses dépendances. Ces loisirs lui préparent un beau regain d'activité.

Il semble que ce soit un nouvel incident de sa vie sentimentale qui ait donné à son génie l'impulsion nécessaire : plus tard, en effet, lorsqu'il parlait des *Affinités électives* qui en marquent le nouvel élan, il se plaisait à dire qu'il n'y avait pas dans ce roman une ligne qui ne fût un moment de sa vie (1). Par malheur, l'épisode auquel il se rattache est moins connu que les autres « aventures » du même genre, et l'on n'en peut point pénétrer tout le secret.

Gœthe voyait souvent à Iéna le libraire Frommann. Cet excellent homme avait recueilli et élevé une petite fille du nom

(1) Entretiens avec Eckermann, 9 février 1829. Une année après (17 février 1830), il répète au même confident : « Elles ne renferment pas une ligne qui ne soit un souvenir de ma propre vie, mais il n'y a pas une ligne qui en soit une reproduction exacte. »

de Minna Herzlieb, dont la gracieuse enfance intéressait Goëthe. En 1807, pendant un séjour qu'il fit à Iéna, il s'aperçut tout à coup que la petite fille était devenue une jeune fille, et une jeune fille ravissante, avec de grands yeux sombres, une expression très douce, plutôt mélancolique, de beaux cheveux qu'elle roulait en papillotes, selon la mode du jour : une figure romantique, en harmonie avec une maison où l'on goûtait fort les vers de Klinger, d'A. W. Schlegel et de Zacharias Werner. Goëthe avait cinquante-huit ans ; elle, dix-huit. Il oublia son âge, il sentit courir dans ses veines l'ancienne flamme de Werther. Le soir, dans le salon du bon libraire, on récitait des sonnets : il en composa toute une série, sur le livre de Pétrarque, en l'honneur de la nouvelle Laure. Comme le poète des *Rime*, il joua agréablement sur le nom de la bien-aimée, qui s'y prêtait (1) :

« Ce sont deux mots, courts et faciles à dire, que nous prononçons souvent avec une douce joie ; mais nous ne connaissons point clairement les choses dont ils portent l'empreinte particulière.

« C'est une grande jouissance, dans la jeunesse et les vieux jours, d'embrasser hardiment l'un par l'autre ; et, si l'on peut les dire ensemble, on exprime un délicieux contentement.

« Mais aujourd'hui, je cherche à leur plaire, et je les prie de faire par eux-mêmes mon bonheur ; j'espère en silence, et pourtant j'espère obtenir

« De les bégayer comme le nom de ma bien-aimée, de les contempler tous deux dans une seule image, de les embrasser tous deux dans un seul être. »

Il se plut aussi à raconter l'histoire de l'aimable enfant qu'il avait vue grandir :

« Gentille petite enfant, tu courrais avec moi par les champs et les prairies, dans les jours de printemps.

« Une fillette mignonne comme toi, je voudrais, avec de tendres soins, la bénir en père et lui bâtir une maison.

« Et comme tu commençais à observer le monde, ton plaisir fut le soin du ménage. » « Une sœur pareille et je serais tranquille ! Comme je pourrais me fier en elle, elle en moi ! »

« Rien ne peut désormais arrêter sa belle croissance ; je sens dans mon cœur les brillans transports de l'amour... La presserai-je dans mes bras pour calmer ma douleur ?

(1) Herzlieb, cœur, amour.

« Mais, hélas ! il me faut voir en toi une princesse ; tu te montres à mes yeux imposante, inaccessible ; je m'incline devant ton regard qui m'effleure. »

Si quelques-unes de ces pièces font croire à un innocent jeu du cœur, à un *flirt* sentimental plus attendri que passionné, d'autres élèvent le ton, et montrent à quel point l'illustre conseiller privé, le mari apaisé de Christiane, retrouvait ses transports d'autrefois :

« En traits de flammes était profondément gravé dans le cœur de Pétrarque, plus que tous les autres jours, le Vendredi Saint : il en est de même pour moi, j'ose le dire, de l'Avent de 1807.

« Je ne commençai pas, je continuai seulement, d'aimer celle que, de bonne heure, j'avais portée dans mon cœur, qu'ensuite j'avais vaguement bannie de ma pensée, et qui maintenant me ramène dans ses bras.

« L'amour de Pétrarque, infini, sublime, resta sans récompense, hélas ! et, triste à l'excès, fut un martyr, un éternel Vendredi-Saint.

« Mais qu'à l'avenir, la joyeuse et douce approche de ma maîtresse ne cesse de me paraître, parmi les palmes triomphantes et les frémissemens de joie, comme un éternel jour de mai ! »

Nous ne savons pas quels effets produisirent ces sonnets — et l'orgueil de les avoir inspirés — sur l'imagination de Minna Herzlieb. Nous savons seulement que Gœthe quitta Iéna en proie à une douloureuse exaltation, et commença presque aussitôt les *Affinités électives*, qu'il acheva au commencement d'octobre de l'année suivante, « sans que l'impression du contenu, disait-il, ait pu se perdre entièrement. » Quant à Minna, elle ne tarda pas à quitter Iéna, où plus tard elle épousa le professeur Walch (1821). Son mariage ne fut pas heureux. Enfin, elle tomba dans une maladie d'esprit, dont la mort la délivra en 1865. L'amour de Gœthe ne portait pas bonheur.

Les *Affinités électives* sont donc un roman personnel, autobiographique, bien plus que les *Années d'apprentissage de Wilhelm Meister*, au même titre à peu près que *Werther*. Une série de traits assez frappans vont une fois de plus nous montrer les procédés — on pourrait presque dire la méthode — par lesquels le génie de Gœthe transformait, en les embellissant, les données que lui fournissait sa propre vie.

On reconnaîtra que son roman authentique — pour autant que

nous avons pu le suivre — n'a de séduisant que la touchante figure de Minna Herzlieb. Un homme de cinquante-huit ans, oublieux des quarante années qui le séparent d'une très jeune fille qu'il a vue grandir, n'offre point un beau spectacle : la passion qu'il éprouve, quelque sincère qu'elle soit ou quelque art qu'on mette à la décrire, aurait plus de chances de faire sourire que de faire pleurer. C'est là peut-être une injustice de nos préjugés : car pourquoi n'y aurait-il pas autant de poésie dans ces flammes tardives, qui attestent la vigueur persistante des cœurs, que dans les flammes de la vingtième année? Mais, à tort ou à raison, nous assignons une limite à l'âge de l'amour : nous ne concevons pas un Roméo sexagénaire. Dans le cas qui nous occupe, d'autres détails contribueraient encore à enlever au roman un peu du charme et de la fraîcheur que nous exigeons d'un roman d'amour : le héros avait derrière lui un passé si chargé, tant d'aventures déjà exploitées, que le souvenir de toutes les Charlottes et de toutes les Frédériques devait obscurcir la nouvelle élue, — dernière venue d'une série déjà trop longue et qui allait continuer. Ce héros, de plus, était conseiller privé depuis de longues années, « Excellence », anobli depuis quelque temps ; il prenait du ventre ; il avait « régularisé sa situation », — et la femme qui depuis longtemps était sa compagne, ne lui ajoutait aucun prestige. Avec quelle application Goethe corrige ces détails ! Il devient « Édouard, riche baron, dans la force de l'âge », — et le vague de cet état civil lui suffit parfaitement. Édouard a beaucoup voyagé ; il a « mené dans ses voyages une vie indépendante, changeant à son gré, et passant d'une chose à une autre, ne voulant rien d'excessif, mais voulant beaucoup de choses et très diverses, sincère, bienfaisant, courageux et même vaillant dans l'occasion. » Il a donc une volonté, dont il se servira au besoin pour appuyer ses caprices : « Quelle chose au monde pouvait résister à ses désirs ? » Il a été marié deux fois, dans des circonstances un peu étranges à certains égards : d'abord, avec une femme « beaucoup plus âgée que lui », qui l'a « dorloté de mille manières », toute désireuse de « le récompenser de ses bons procédés pour elle, par la plus grande libéralité » ; puis avec Charlotte, qui a ramené dans sa vie la poésie que la prose de son premier mariage avait compromise : car ils s'étaient aimés dès leur jeunesse, — comme elle se plaît à le rappeler au premier chapitre : « Un tendre amour nous unit dès nos jeunes années. On nous sépara, nous fûmes ravis l'un à l'autre,

toi parce que ton père, trop amoureux de la fortune, te maria avec une femme riche, mais d'un certain âge; moi parce que, sans raison particulière, on m'obligea à donner ma main à un homme opulent, honorable, mais que je n'aimais point. Nous redevîmes libres, toi le premier, et ta petite maman te laissa en possession d'une grande fortune; moi, plus tard, à l'époque même où tu revins de tes voyages. Nous nous retrouvâmes; nous avions de doux souvenirs : il nous fut agréable de les cultiver, et nous pouvions vivre ensemble sans obstacles. Tu insistas sur notre union : je ne consentis pas d'abord, car le nombre de nos années est à peu près égal, et, comme femme, je suis maintenant plus âgée que toi. A la fin, je n'ai pas voulu te refuser ce que tu semblais considérer comme ton unique bonheur. Tu voulais te reposer à mes côtés de toutes les fatigues que tu avais essuyées à la cour, au service, dans tes voyages; tu voulais te recueillir, jouir de la vie, mais avec moi seule. Je mis ma fille unique en pension, où elle se développe, sans doute, d'une manière plus variée que la chose n'était possible dans un séjour champêtre. Et ce ne fut pas elle seulement, mais encore Ottilie, ma chère nièce, que je plaçai dans ce pensionnat, elle qui peut-être se serait mieux préparée, sous ma direction, à me seconder dans les soins du ménage. Tout cela s'est fait, avec ton approbation, uniquement pour qu'il nous fût possible de vivre pour nous-mêmes, de goûter sans trouble le bonheur que nous avions ardemment désiré dès le jeune âge, et bien tard enfin obtenu. C'est ainsi que nous sommes entrés dans notre séjour champêtre. Je me suis chargée de l'intérieur, toi des affaires du dehors et de l'ensemble. Mes arrangemens sont pris pour aller au-devant de tous tes desirs et ne vivre que pour toi... » Comme on le voit par ce petit discours, — qui est en même temps une claire exposition du roman, — Charlotte est une personne affectueuse et intelligente : elle a de l'expérience, assez d'instinct pour deviner ce qu'elle ignore, beaucoup de délicatesse de cœur, suffisamment de distinction d'esprit; elle rentre dans la lignée des personnes actives, douces et régulières, dont la première Charlotte, celle de *Werther*, est le type le plus accompli : moins riche, au lieu de mettre sa fille et sa nièce dans un pensionnat, elle leur aurait confectionné d'abondantes tartines, qui eussent rappelé celle qu'on mangeait de si bon appétit dans la « maison allemande » de Wetzlar. Mais fortune oblige : elle ne peut que gâter son mari, gouverner ses terres, embellir ses jardins.

Comme vous le voyez, les circonstances matérielles sont transformées : Goethe s'est rajeuni, tout en restant ressemblant. Christiane a disparu, pour faire place à une héroïne plus décorative et mieux appropriée. Ce qui demeure conforme à la réalité, c'est que nous avons affaire à des êtres mûrs, raisonnables, bien établis dans une bonne existence plus que confortable, qui ont eu l'un et l'autre leur part antérieure d'émotions, en sorte qu'il ne leur reste plus, semble-t-il, qu'à vieillir ensemble, dans la tiédeur de leur sentiment apaisé, dans le bel ordre de la propriété dont ils perfectionnent toujours l'arrangement.

Ainsi en serait-il sans doute, si l'imprudence d'Édouard ne se plaisait à réunir les élémens d'une catastrophe. Son bonheur de coq-en-pâte, au fond, l'ennuie. Sans se l'avouer, il trouve beaucoup de monotonie à cette existence d'où l'on a banni tous les troubles. Pour l'agrémenter, il imagine donc d'ouvrir leur foyer à l'un de ses amis qui se trouve dans une situation difficile, et qu'il n'hésite point à introduire en tiers dans leur intimité. Charlotte résiste à ce caprice ; mais elle y cède, et réclame en échange le rappel de sa nièce Otilie. Le ménage à deux devient ainsi un ménage à quatre, qui prend aussitôt de l'intérêt. Le capitaine, en effet, est un galant homme, actif et intelligent comme tous les personnages de Goethe, d'une âme droite, d'un caractère solidement trempé. Quant à Otilie, elle est la plus délicieuse enfant qu'on puisse imaginer : d'une beauté discrète, qui ne se révèle pas au premier regard, elle est douce, modeste, un peu passive, délicatement dévouée, d'une sensibilité vite inquiète, sous des dehors presque toujours tranquilles. Et voici que la nature, agissant selon ses lois inexplicables, trouble l'accord des quatre substances humaines réunies ainsi par le hasard. N'en agit-elle pas de même avec les substances inconscientes, qui se cherchent, se séparent, se combinent selon le mystère de leurs affinités ? Le capitaine le sait, et, avant que l'action se noue, l'explique. Il est même prêt à démontrer par une expérience de chimie comment cela se passe : un corps A est uni avec un corps B, « sans que de nombreux essais et de nombreux efforts aient pu les séparer » ; d'autre part, des corps C et D sont unis dans des conditions pareilles. Vous mettez les deux couples en contact : en un instant, tout est bouleversé, A va se joindre à D et C à B, « sans qu'on puisse dire lequel a quitté l'autre le premier. » Édouard, qui aime à plaisanter, s'empare de cette formule.

« Eh bien, dit-il, en attendant que nous voyions tout cela de nos yeux, nous regardons cette formule comme une allégorie, qui nous offre une leçon pour notre usage immédiat. Tu es A, ma Charlotte, et je suis ton B; car, à proprement parler, je dépends de toi seule et je te suis, comme le B vient à la suite de l'A. Le C est évidemment le capitaine qui, pour cette fois, me dérobe à toi en quelque sorte. Maintenant, pour que tu ne disparaisses pas dans le vague, il est juste que l'on te procure un D, et, sans aucun doute, c'est la petite demoiselle Ottilie, à la venue de laquelle tu ne dois pas t'opposer plus longtemps. »

La prédiction s'accomplit, à cela près toutefois que les affinités se distribuent autrement. Ce sont le A et le C, Charlotte et le capitaine, le B et le D, Édouard et Ottilie, qui se rapprochent. Et le roman, selon l'explication chimique du capitaine, nous dira comment, à travers quels décors, quelles angoisses, quelles joies, quelles souffrances, ces quatre « substances »... « se cherchent l'une l'autre, s'attirent, se saisissent, se détruisent, se divisent, puis de la plus intime union passent à une forme nouvelle, rajeunie, inattendue. »

Est-il nécessaire de souligner la hardiesse morale de ce thème? Par le fait de l'image en laquelle Goëthe a traduit sa pensée et qui préside à tous les développemens du livre, la passion se trouve identifiée à une force de la nature, aveugle, irrésistible, en sorte que la « psychologie » va se fondre en une sorte de dynamisme qui n'était point encore à la mode en 1807; ses jeux ne sont plus qu'un phénomène, curieux à observer; les personnages sont aussi inconscients, aussi passifs contre cette force mystérieuse que le gaz ou les liquides qui s'agitent dans un creuset. Qu'en advient-il du libre arbitre, que Kant avait si bien défendu dans les œuvres dont Tiefftrunck achevait justement de publier la première édition complète en cette même année 1807, du libre arbitre auquel on tenait fort à Weimar? Aussi y eut-il des protestations violentes: « Comment peut-on faire une tragédie avec de telles créatures! s'écria l'honnête Rehberg dans la *Gazette générale de la littérature*, de Halle. O divin Sophocle! O saints Shakspeare, Richardson, Rousseau, et vous tous qui avez su émouvoir le cœur humain par la peinture des luttes de la passion et de l'idéal! Est-ce que l'auteur de *Werther* et d'*Iphigénie* a voulu se moquer ici de son public ou de lui-même? » On peut bien penser que, depuis près de quatre-vingt-dix ans, la critique a repris ce thème un certain

nombre de fois, avec les variations d'usage. Pendant longtemps, les défenseurs de l'œuvre se sont contentés de répondre que Gœthe n'avait point voulu soutenir une thèse, mais exposer des faits. Maintenant, ils trouvent mieux : éclairés par la lumière nouvelle que Nietzsche a projetée sur les choses, ils proclament que les *Affinités* dégagent une haute leçon, qui serait celle-ci : « Seul, l'homme faible subit sa destinée; le fort se crée la sienne (1). » Vous reconnaissez là le sel des propos ordinaires du moderne Zarathustra.

Cependant, si l'on se rappelle que ce roman fut composé et rédigé bien peu de temps après l'épisode d'Iéna, si l'on se reporte aux propres déclarations de Gœthe, que nous citions tout à l'heure, ou seulement si l'on lit le livre d'un œil attentif, en écoutant autant qu'on le peut la résonance de chaque phrase dans l'âme de l'auteur, en cherchant la couleur réelle des faits qu'expose son récit, on reconnaîtra qu'à n'en point douter, il raconte tout simplement. « La seule composition un peu compliquée à laquelle j'ai conscience d'avoir travaillé pour exposer une idée, disait-il un jour à Eckermann, ce serait peut-être mon roman des *Affinités*. » Mais il n'expliqua point quelle avait été son « idée »; et réellement, quelle qu'elle ait été, elle disparaît dans la réalité du récit, qui l'efface au lieu de l'éclairer. C'est même là qu'est la séduction durable du roman : Gœthe l'a traité avec une puissance de réalité qu'il n'a peut-être jamais atteinte ailleurs. La gradation de la passion dans l'âme d'Édouard, un peu racornie au début par l'ennui, le bien-être, le confort; les heures où « l'idée d'aimer et d'être aimé l'entraîne dans l'infini »; la période d'enchantement où la présence d'Otilie l'absorbe tout entier, où « tout ce qui était enchaîné dans sa nature brise ses liens »; les propos enflammés dans lesquels il renie toute sa vie, pour la faire dater — hélas! de bonne foi — de l'heure où il reconnut dans son cœur son amour actuel; ses faibles efforts pour se défendre — ou plutôt pour avoir l'air de se défendre; surtout, plus tard, sa défaite auprès d'Otilie aussi vaincue, et l'étrange existence que mènent à côté l'un de l'autre ces deux êtres dont l'amour s'est emparé comme s'il en était le sang, les os et la chair, en sorte qu'ils ne sont plus deux êtres humains, mais « un seul, dans une paix instinctive et parfaite, content de lui-même et du monde entier », si bien

(1) Richard M. Meyer, *Gœthe*.

unis, si bien fondus que « si l'on avait retenu l'un des deux à l'extrémité de la maison, l'autre se serait porté vers lui, insensiblement, de lui-même, sans dessein » : toute cette étude de passion, qui remplit le premier plan, est vraiment admirable. Le personnage de Charlotte n'est point inférieur à celui d'Édouard : dans sa défense contre elle-même et contre le malheur qui les menace, elle est d'un héroïsme tranquille, d'une dignité calme, d'une énergie douce dont l'harmonie constitue un de ces caractères que seuls les grands écrivains peuvent concevoir et décrire. La plupart des figures secondaires : le comte et la baronne, dont la paisible liaison, si adroitement combinée, si normalement irrégulière, fait contraste avec le sentiment orageux des héros ; Luciane, la fille de Charlotte, enjouée, folâtre, écervelée, — portrait, sans doute, de cette Bettina Brentano qui ressemblait si peu à Minna Herzlieb, mais qui distraitait Gœthe ; Mittler, le singulier personnage qui prend plaisir à raccommoder les ménages gâtés, et perd ici tout son latin ; — ces silhouettes qui traversent l'action et dont les paroles ou les gestes en favorisent le développement, sont dessinées avec un grand bonheur. Et puis, par delà les êtres que crée la fantaisie du poète et qui prennent corps à nos yeux, il y a autre chose encore : il y a la force cachée et terrible qui les conduit ; il y a ce qu'on chercherait en vain dans les autres romans de Gœthe, — le sentiment profond de la destinée, maîtresse irrésistible de nos actes, de nos sentimens, de nos douleurs, de notre vie, qui combine leur marche à sa guise et fait servir à ses fins secrètes jusqu'aux incidens les plus insignifians en apparence. Il y a des momens où le poète disparaît derrière ce fantôme invisible et réel, inaccessible et redoutable. Ce n'est plus lui qui mène l'action selon les données de l'observation et les bonnes recettes du roman : c'est l'AUTRE, celle qu'on ne peut éviter, celle qu'il ne faut pas nommer, celle dont nous ne sentons la constante présence qu'aux momens décisifs, aux heures suprêmes, celle qui préside au mystère de notre naissance et nous pousse à la mort par des chemins dont nous ne comprenons ni les détours, ni les accidens, ni les haltes douces. De place en place, on la devine, on l'entrevoit, on frissonne sous son souffle ; et c'est bien elle qui triomphe à la fin, lorsque les deux amans végètent à travers cette énigme de la vie dont « ils ne trouveraient le mot qu'ensemble », quand la mort les sépare un instant pour les réunir bientôt dans un dénouement apaisé, dans une vague promesse de réveil qui

ne trouble point la certitude de leur repos. Car « il y a certaines choses que la destinée se réserve obstinément : c'est en vain que la raison et la vertu, le devoir et tout ce qu'il y a de sacré, se placent à la traverse : il faut qu'elle s'accomplisse, la chose qui est juste à ses yeux, qui n'est pas juste aux nôtres, et la destinée finit par décider souverainement, en nous laissant nous débattre à notre gré. » La *souveraineté* de ces décisions se manifeste avec une hauteur singulière dans l'apaisement des dernières pages. Le drame est tombé : entre les personnages dont la passion a fait un instant des ennemis, il n'y a plus que calme et bienveillance : « Tous les sentimens tristes et pénibles des temps intermédiaires étaient oubliés : plus de rancune ; toute espèce d'aigreur avait disparu. Le major accompagnait de son violon le clavecin de Charlotte ; la flûte d'Édouard s'harmonisait comme autrefois avec le jeu d'Otilie. » Rien de coupable ne subsiste des violences éteintes : des miracles s'accomplissent sur la tombe d'Otilie, parce qu'elle fut une sainte de l'amour ; Charlotte a la piété de faire déposer le corps d'Édouard dans le même caveau, qui leur sera réservé à jamais : « des anges, leurs frères, abaissent sur eux, de la voûte, des regards sereins. Et quel heureux moment que celui où ils se réveilleront tous deux ! »

Ce miracle, cette promesse de félicité bienheureuse, cette récompense promise par delà la vie à deux amans dont la fin ressemble à un double suicide, — cela n'est point très catholique, cela scandalise un peu les cœurs droits et secs, respectueux des vertus moyennes que les triomphes de la passion inquiètent, toujours pour l'avenir des sociétés. Mais qui pourrait être sévère, puisque Charlotte a pardonné ? Et cette douloureuse intelligence de l'épouse déçue, cet acte suprême d'indulgence qui donne aux morts la paix que les vivans n'auraient pu obtenir, renferme peut-être, je ne dirai pas la moralité, mais la suprême pensée, l'essence dernière de l'œuvre telle que Goëthe la rêva. Rappelez-vous le bon Marke de l'antique légende : il en avait usé de même avec les deux amans admirables, Yseult et Tristan, dont les âmes réunies fleurissent en belles roses et en lierre tendre : parce que l'Amour, quand il s'élève jusqu'à l'absolu et va chercher sa réalisation jusque dans la mort, sanctifie peut-être comme la vertu...

À côté de si belles choses, que de traits pénibles viennent gâter ce roman d'amour ! Quand il l'écrivit, Goëthe était encore capable de passion, mais non plus de naïveté. Il avait trop pensé,

trop lu, trop agi, trop observé, trop créé, trop collectionné. Entre lui et son rêve de poète, il avait mis trop de minéraux, de végétaux, de papperasses administratives. Sous le regard de deux yeux tristes, au contact d'une âme très douce et comme voilée d'un mystère de mélancolie, son cœur put retrouver sa fraîcheur printanière : mais sa lourde main d'ancien ministre, de conseiller privé, de directeur des Musées trahit en maint endroit ce cœur rajeuni ; en sorte que beaucoup de pages déparent l'œuvre par leur pesante pédanterie. On s'égare trop souvent par des dissertations d'agriculture, d'architecture ou d'économie rurale. Si encore elles n'étaient qu'intempestives, si elles ne faisaient que ralentir l'intérêt ou troubler la tonalité générale du récit ! Mais le fâcheux esprit dont elles témoignent s'infiltré plus profond : il pénètre parfois les personnages, il les arrache mal à propos à leur préoccupation dominante, ou même il la dénature jusqu'à la rendre fautive ou invraisemblable. Édouard, heureusement, en est affranchi dès qu'il est amoureux. Charlotte, pas toujours. Moins encore le capitaine. Et Ottilie... Hélas ! c'est Ottilie surtout qui est atteinte de ce mal, et comme l'œuvre en pâtit ! Dans son ensemble, la figure est charmante, nous l'avons déjà dit, d'une grâce mélancolique et discrète dont on se sent bien vite ému, comme au heurt de certains regards, comme au son de certaines voix ; elle est tendre, bonne et naïve, et chastement passionnée, et faible et forte à la fois, avec ces contradictions, ces revirements, ces abandons, ces reprises dont l'instinct féminin joue, même sans ruse, pour nous attirer, nous prendre et nous garder. Pourquoi faut-il que Gœthe s'oublie à souffler, dans cette adorable tête de jeune fille, des pensées qui portent sa marque à lui — et pas toujours la meilleure ? C'est ainsi que, pour nous initier aux doux mystères de son âme, il a imaginé de lui faire tenir un journal. Oh ! ce journal, quelle déception ! Jugez-en par ces échantillons, que je prends presque au hasard :

«... La société des femmes est la source du bon usage... »

« ... Personne n'a de plus grands avantages, dans la vie en général comme dans les relations de société, qu'un militaire poli... »

«... La plus grande consolation de la médiocrité, c'est que l'homme de génie n'est pas immortel... »

«... Les sots et les gens sensés sont également inoffensifs : on court plus de risques avec les demi-sots ou les demi-sages... »

«... Il n'est de naturaliste digne d'estime que celui qui sait nous peindre ou nous représenter l'objet le plus étranger, le plus singulier, avec sa localité, avec tout son voisinage, toujours dans son propre élément. Que j'aimerais à entendre, du moins une fois, Humboldt racontant ses voyages!... »

Ces disparates s'étendent comme des taches sur une œuvre qui sans elles serait un chef-d'œuvre, lui imposent et lui maintiennent ce caractère commun à presque toutes les compositions de Gœthe, même aux meilleures, de demeurer inachevées malgré les soins qu'il y a mis, de rester imparfaites malgré l'effort et quelquefois l'affectation de perfection qu'elles trahissent, de conserver toujours le cordon qui les joint à leur créateur et leur enlève une part de leur vie propre. Et c'est peut-être la juste peine de ce que les uns appellent son universalité, les autres son dilettantisme : un poète qui a reçu le don supérieur de créer ne peut impunément renoncer à l'exercer pour disperser son génie en tant d'objets divers. Il se diminue, à force d'accrocher à tous les buissons qui bordent son chemin des parcelles de soi-même : il manque le chef-d'œuvre dont il possédait tous les éléments et que sa plus grande erreur a peut-être été de poursuivre avec trop de clairvoyance.

ÉDOUARD ROD.

LA FEMME CHINOISE

DANS LA FAMILLE ET DANS LA SOCIÉTÉ

En ce temps où les questions dites du féminisme sont scrutées et discutées avec tant d'ardeur, il m'a semblé qu'il pourrait être intéressant de rechercher quelle situation est faite à la femme en Chine, dans une société qui compte trois mille années d'existence et qui comprend trois cents millions d'hommes, une fraction importante de l'humanité : je voudrais donc réunir les observations que j'ai recueillies pendant un séjour de plusieurs années en Extrême-Orient, et tâcher d'en former un tableau d'ensemble, composé hors de tout esprit de système (1).

Avant tout, je dois rappeler que la Chine n'est pas une contrée comme la France ou l'Allemagne, mais un monde comme l'Europe ; qu'elle s'étend de la zone torride aux déserts glacés de la Mongolie ; que, peuplée de races diverses, ignorant la centralisation, elle n'a d'unité que par sa civilisation : les grandes lignes de la société sont les mêmes au sud et au nord, mais avec une infinité de divergences de détail : je prie donc le lecteur, si quelque fait cité par moi s'écarte de ce qu'il sait déjà sur la Chine, de ne pas me taxer de parti pris ou d'inexactitude, sans avoir examiné si les principes chinois ne restent pas, au fond, identiques ; certains faits fussent-ils même en contradiction avec ces principes, je

(1) Entre un grand nombre d'ouvrages où sont épars des renseignements sur ce sujet, je ne citerai que quelques-uns des plus récents : *The Chinese, their education, philosophy and letters*, by W. A. P. Martin : New-York, 1881, in-12. — *Un mariage impérial chinois*, par G. Deveria ; Paris, 1887, in-18. — *Rudimens de parler et de style chinois*, par le P. Léon Wieger, S. J. ; Ho kien fou, 1894-96, petit in-4 (en cours de publication), etc.

voudrais que l'on n'oubliât pas qu'une société n'est pas construite à la façon d'un théorème de géométrie. Malgré quelques exceptions, toute la civilisation chinoise est pénétrée d'un petit nombre d'idées directrices, dont nulle part on ne sent mieux l'influence qu'à propos de la condition féminine, soit dans la famille, soit en face de la société extérieure à la famille : ce sont ces idées que je voudrais dégager des applications diverses qui en sont faites par les diverses classes de la société, riches, pauvres et esclaves, et dans les divers états de la femme, jeunes filles, femmes mariées et veuves, sans négliger, à côté des règles, les dérogations, dont les plus graves se ramènent à l'esprit des règles mêmes.

I

En Chine comme ailleurs, la fortune libère du souci journalier de l'existence et permet à ceux qui la possèdent, de se conformer à leur idée du « convenable » ; il est donc probable que leur vie représente l'idéal de la race ; de plus, spécialement en Chine, la fortune trace une ligne de démarcation très nette dans la population, puisqu'il n'existe pas, à vrai dire, d'aristocratie héréditaire, puisque aucune distinction sociale ne sépare une famille qui a produit des hommes d'État, d'une autre qui ne se compose que de commerçans ou de cultivateurs aisés ; entre les uns et les autres, la manière de vivre peut varier en luxe, mais non pas en nature, et le seul fait d'avoir de l'argent à dépenser pose une famille à l'échelon supérieur.

Entrons donc d'abord chez une famille riche. Que l'on vive à la ville ou à la campagne, ce qui est aussi fréquent, la maison a des jardins, des cours ; les pavillons d'habitation sont indépendans, mais groupés autour des cours et réunis par des passages dallés ; tout cela occupe un assez grand espace animé par le va-et-vient des domestiques ; les servantes surtout sont nombreuses, mais il n'en faut pas moins pour toutes les maîtresses qu'il y a à servir. Voici un pavillon isolé : il reçoit la lumière par de larges baies allant d'une colonne à l'autre ; tout le fond de l'une des chambres est tenu par le *khang*, massif de maçonnerie haut d'un pied et demi, sous lequel on fait du feu et qui sert de lit. Dans cette chambre, plusieurs femmes sont affairées ; la belle-mère et ses brus, la mère de la patiente, la sage-femme, des

servantes s'empresstent et bavardent : les unes relèvent et soutiennent la femme qui vient d'accoucher, la mènent jusqu'au *khang*, où son lit est prêt; d'autres préparent la pièce de toile bleue et les liens pour emmailloter l'enfant, que la sage-femme est occupée à baigner; les servantes apportent des couvertures, de la nourriture pour l'accouchée. Mais ce n'est qu'une fille qui vient de naître, et un pareil événement n'est pas loin d'être considéré comme un châtement du ciel pour une faute commise dans cette vie ou dans une vie antérieure : dans la religion chinoise, en effet, comme dans le vieux culte domestique de notre race, les enfans sont avant tout destinés à offrir au père et aux ancêtres les sacrifices qui entretiendront leur vie d'outre-tombe; seul, l'homme est capable de célébrer ces rites; celui donc qui n'a pas de fils ne recevra pas de culte funéraire, son esprit et les esprits de ses ancêtres souffriront de la faim et de la soif et entreront au nombre des esprits errans qui tourmentent les hommes. C'est pour cela qu'une fille est rarement la bienvenue, surtout si elle est une première née, ou, plus encore, une nouvelle fille survenant dans une famille privée de fils; le père, qui doit se tenir éloigné de l'appartement pendant le temps de l'accouchement et s'abstenir d'y rentrer durant un mois après, accueillera mal la nouvelle d'une naissance qui n'assure pas la perpétuité de sa race et qui lui fait peu d'honneur auprès de toute sa parenté. Cependant les sentimens de respect de soi-même et d'affection naturelle l'emportent sur le mécontentement et l'enfant sera élevée avec les soins nécessaires; on ne la laissera pas trois jours sur un tas de chiffons, comme il était de règle dans l'antiquité. Le troisième jour, la mère se lève; toutes les femmes parentes ou alliées, toutes les amies viennent la voir et assistent au « bain du troisième jour » donné à l'enfant; à cette occasion, les grand-mères et les parentes les plus proches font des cadeaux à la mère. Un mois après la naissance, a lieu la cérémonie des relevailles : la mère sort de sa chambre, salue les chefs de la famille, puis elle va dans le salon de réception recevoir les félicitations des parens et amis, qui apportent des cadeaux pour la petite fille; la mère se rend aussi au temple le plus voisin et offre de l'encens indifféremment à la déesse bouddhique Koan yin, ou à l'Impératrice céleste qui joue le même rôle chez les taoïstes : ce jour de fête se termine parfois par un banquet. S'il s'était agi de la naissance d'un garçon, la jeune mère eût brûlé de l'encens dans la

salle des ancêtres, et non au temple, et l'on n'eût pas manqué d'appeler des *tao chi* (les prêtres taoïstes sont à moitié sorciers) pour exorciser les mauvais esprits, qui pourraient en vouloir à l'enfant, et des comédiens pour réjouir les hôtes : mais on se contente à moins de frais pour une fille.

Le nom de l'enfant est souvent choisi par son aïeule paternelle, d'après le premier objet qu'elle aperçoit après la naissance : une fille sera appelé « Joli nuage », par exemple ; vers sept ans, chez les lettrés et les gens riches, ce « nom de lait » est remplacé par un « nom d'école » renfermant une image flatteuse ou une allusion littéraire : ces noms sont employés couramment dans la maison durant les premières années de l'enfant ; mais, un peu plus tard, seuls, les père et mère, les aïeuls, les professeurs peuvent les prononcer ; toute autre personne ne saurait, sans inconvenance, même avoir l'air de les connaître : pour le public, — et le public comprend jusqu'aux frères, aux beaux-frères, aux beaux-parens, — une femme est, par exemple, M^{lle} Li, ou dame Tchang née Li, ou sœur aînée, sœur cadette, bru, aussi bien quand on s'adresse à elle que quand on parle d'elle ; dans le peuple, les noms de belle-sœur ou de tante sont usités en parlant à presque toutes les femmes du village. Le mari même n'emploie jamais ni le nom d'école, ni le nom de lait de sa femme : il dit mon épouse, ou madame ; chez les gens du commun, mari et femme s'interpellent à la troisième personne : « Elle ! Lui ! » car la seconde personne est tenue pour inconvenante. La personnalité d'une femme est quelque chose de tellement intime que, même pour les beaux-parens, même pour le mari, elle ne peut s'exprimer par un nom propre qui en soit, pour ainsi dire, le symbole : l'emploi du nom personnel serait une inconvenance, détruisant la barrière que la morale élève entre la femme et le monde extérieur, diminuant le respect que les principes confucianistes exigent entre époux ; aux yeux de presque tous, la femme est épouse, ou bru, ou belle-sœur, et sa personnalité disparaît dans sa fonction familiale ; même après la mort, c'est à titre d'épouse et de mère que son âme, renfermée dans la tablette funéraire, entrera parmi les ancêtres. Au contraire, les divers noms de l'homme sont prononcés et écrits avec plus ou moins de respect, suivant des règles spéciales, mais sont dans le domaine public. On n'emploie couramment le nom personnel que des femmes de condition dépendante, servantes, esclaves, concubines ; d'autre part, si les con-

cubines impériales et les impératrices ont des appellations qui leur sont spéciales, ce sont des noms octroyés par décret.

Un enfant est en général nourri par sa mère, au besoin par une nourrice louée, ou par l'une quelconque des femmes de la maison : chacune, en effet, donne le sein indifféremment à son enfant ou à ceux des autres ; mais on n'a jamais recours au lait des animaux, car le Chinois ne veut pas contracter avec une vache ou une chèvre des liens de quasi-parenté. Les petites filles sont toujours vêtues de couleurs claires et de bon augure, jaune, rouge vert ; sur leur tête rasée on laisse pousser deux ou trois touffes de cheveux, dont on fait des nattes nouées de soie rouge ; comme bijoux, elles portent des sapèques en argent ou d'autres talismans contre les mauvais esprits ; comme jeux, elles ont le volant qu'elles lancent et reçoivent avec le pied, elles imitent surtout les occupations des femmes et s'exercent ainsi aux saluts et prosternemens si fréquens dans l'étiquette chinoise. Cette première enfance est très douce, car les parens aiment beaucoup même leurs filles, quand ils ont pris leur parti de ce sexe malencontreux ; jamais on ne frappe, ni on ne contrarie les enfans de cet âge, on n'essaie même pas de leur donner la première éducation que nous tenons pour si importante : l'insouciance chinoise trouve son compte à cette méthode et les résultats n'en sont pas trop mauvais, en raison du caractère souple de la race et de la forte discipline sociale fixée par les rites.

Vers six ou sept ans, la petite fille commence une nouvelle vie : elle est étroitement renfermée dans les appartemens intérieurs et séparée de ses frères et de ses petits compagnons de jeu, qui commencent à étudier et ne doivent plus avoir de rapports avec les filles ; d'ailleurs, elle ne pourrait guère continuer de prendre part à leurs ébats, puisque c'est à cet âge qu'on commence à lui déformer le pied : au moyen de massages et d'un bandage que l'on serre progressivement, les petits orteils et toute la partie externe du métatarse étant repliés sous le pied, la concavité de la plante s'exagère et le poids du corps repose sur le gros orteil et sur l'extrémité du talon ; il faut des années pour transformer le pied naturel en ce « *nénuphar d'or* » qui, depuis bien des siècles, caractérise la beauté féminine. Les femmes marchent malgré cette demi-amputation et les servantes, dont le pied est souvent aussi petit que celui de leur maîtresse, travaillent, portent des fardeaux, toujours de cette allure balancée et saccadée

qui, gracieuse aux yeux des indigènes, déplaît fort aux étrangers ; et quant aux femmes de condition élevée, si elles se font porter ou soutenir par leurs servantes, c'est par paresse plutôt que par nécessité. Même les paysannes, destinées aux travaux des champs, veulent avoir le pied mutilé et les petites filles élevées dans les orphelinats chrétiens réclament qu'on les bande, car elles savent bien qu'avec leur pied naturel, elles ne trouveraient pas à se marier. Cette coutume n'est pas également tyrannique dans toutes les régions ; l'exception la plus considérable et la plus connue est celle des femmes manchoues : la race qui a conquis la Chine au xvii^e siècle a emprunté toutes les coutumes, le langage même des vaincus, mais les femmes ont gardé leur pied naturel ; bien plus, la femme d'un fonctionnaire chinois ne peut être admise auprès des impératrices, si elle a un petit pied. Malgré tout, la force de la coutume est telle que, si l'on peut voir un Manchou épouser une Chinoise à petits pieds, presque jamais un Chinois ne prendra une femme dont le pied est normal. Je doute que l'habitude suffise à expliquer la persistance invétérée de cette mutilation et je ne pense pas non plus que le goût montré par les hommes pour les pieds déformés tienne à des motifs de jalousie, comme on l'a dit, puisque les femmes à petits pieds marchent plus qu'il n'est besoin pour aller où elles veulent ; mais il paraît que, l'atrophie des pieds amenant des modifications physiologiques spéciales, la demande des pieds déformés serait motivée par une raison de volupté : aussi n'y a-t-il pas en Chine d'inconvenance plus grande que de parler des pieds d'une femme, et le Chinois chrétien s'accuse au confessionnal de les avoir regardés.

En même temps que l'on déforme le pied des jeunes filles, on s'occupe de leur éducation : comme elles passent tout leur temps enfermées dans le gynécée avec la mère, les tantes, les sœurs et cousines, les servantes ; comme elles voient chaque jour les travaux des unes, assistent fréquemment aux visites que reçoivent les autres ; comme elles sont présentes aux sacrifices domestiques ; comme elles accompagnent leur mère aux tombeaux de la famille, elles sont initiées par l'usage à la vie qu'elles devront toujours mener, et apprennent ainsi la tenue d'une maison, et surtout les rites, cette politesse formaliste qui est le squelette de la vie d'un Chinois ; la communauté du gynécée rend inutiles les maîtresses de rites que l'on trouve dans les écoles de filles du

Japon. En Chine, l'instruction n'est jamais donnée au dehors et il n'y a pas d'écoles de filles : chez les gens besogneux, le père ou la mère enseignent quelques caractères à leur fille, s'ils en ont le temps ou la patience, mais il arrive souvent qu'ils ne s'en soucient pas, aussi l'ignorance féminine est très générale et très profonde ; les chrétiennes de la classe pauvre sont presque toujours plus instruites que les femmes non chrétiennes des mêmes rangs de la société : dans les orphelinats, en effet, on montre aux petites filles un peu de lecture et d'écriture et les missionnaires conseillent aux parens d'instruire leurs enfans. Dans une maison qui a quelque aisance, il y a toujours pour les fils un ou plusieurs précepteurs, lettrés pauvres, mais souvent très instruits ; on les traite comme des membres de la famille, et on les charge de l'instruction des filles, dans les momens où ils ne sont pas occupés avec les garçons. L'instruction, chez les hommes comme chez les femmes, est beaucoup plus répandue dans le sud que dans le nord : dans les familles nombreuses et très ramifiées qui sont fréquentes dans les provinces centrales et méridionales, les branches les plus rapprochées entretiennent à frais communs des écoles pour tous leurs enfans ; il n'est pas très rare, m'a-t-on affirmé, que des jeunes filles, jusqu'à dix ou douze ans, aillent avec leurs frères dans de pareilles écoles de famille. A Canton, on trouve des professeurs-femmes, qui vont à domicile apprendre la lecture et l'écriture, la littérature, la poésie, la musique, le dessin, la broderie ; quelques femmes du sud acquièrent ainsi une instruction solide et variée : le xviii^e siècle a vu l'exemple d'un célèbre lettré, Yuen Mei, qui a donné des leçons de poésie à des dames de grande famille et a entretenu avec elles des relations littéraires ; on connaît aussi les noms de quelques femmes qui ont écrit sur la morale ou sur l'histoire : il est assez remarquable que, dans une littérature qui ne manque pas de recueils épistolaires, pas un ne soit sorti du pinceau d'une femme. Dans le nord, la connaissance du dessin est rare, celle de la musique encore davantage : les filles ne lisent que les livres élémentaires, ceux que les garçons étudient avant douze ou treize ans ; la méthode d'enseignement, la même pour les deux sexes, consiste à faire apprendre ces textes par cœur, sans expliquer le sens des caractères ; plus tard, seulement, à dix ou douze ans, on cesse de s'adresser uniquement à la mémoire des enfans, mais c'est souvent vers cet âge que l'on arrête l'instruction des jeunes filles, qui, par suite,

ne comprennent jamais les phrases qu'on a fait entrer dans leur esprit ; dans les grandes familles mantchoues, on joint à ces études celle de la langue nationale, qu'on apprend vers huit ans comme une langue étrangère. Il n'y a pas d'enseignement religieux : car les sacrifices domestiques et les rares visites au temple sont affaire de pure forme, ce sont des coutumes traditionnelles qui ne supposent aucune foi ni aucune idée morale. En résumé, l'instruction est le privilège des filles riches, et seulement si elles en ont le goût ; il y faut ajouter quelques femmes galantes, qui cherchent à plaire par leur adresse à danser et à jouer des instrumens, par leur grâce à dessiner et à faire des vers : encore ce type de femmes est-il rare dans la Chine du nord ; quant à la jeune fille qui cultive la poésie et joue du luth, celle que quelques romans chinois ont fait connaître en Europe, je doute qu'elle existe. Ce manque d'instruction, qui est habituel, met la femme dans une situation d'infériorité sensible, surtout dans une société où l'organisation de l'État a pour principe et pour but l'instruction ; mais le Chinois tient la femme, comme être pensant et personnel, en trop mince estime, pour que l'ignorance féminine le choque : il demande à ses compagnes le plaisir et une postérité, et rien de plus.

II

Puisque notre jeune fille a atteint douze ou quinze ans, puisque son esprit est orné des connaissances nécessaires pour plaire à un mari et que son pied est réduit aux proportions capables de flatter la sensualité d'un Chinois, il peut être question de son mariage, acte encore plus inquiétant pour une jeune Chinoise que pour une Européenne : c'est la grande affaire de la vie, dit le proverbe. Il est toujours précédé des fiançailles, qui sont conclues soit par des lettres écrites sur papier rouge (couleur de joie, comme je l'ai dit) dont les deux familles font l'échange, soit par de simples paroles données ; dans un cas comme dans l'autre, la famille du garçon envoie des présens à la jeune fille ; la seule remise de ces arrhes, ou le seul échange des lettres suffit à former le contrat et, dès lors, la loi lui donne une sanction, la bastonnade pour le contrevenant ; s'il y a eu seulement paroles données, le magistrat ne saurait intervenir, mais les mœurs condamnent toute rupture de fiançailles et la superstition popu-

laire réserve au coupable des châtimens futurs ; on voit parfois une fiancée, dont le fiancé est mort avant le mariage, se considérer comme veuve et rester fidèle à sa mémoire : de tels faits sont rares, mais la voix publique les approuve et la morale officielle leur décerne ses diplômes et ses arcs de triomphe. Les fiançailles ont lieu souvent quelques mois avant le mariage, souvent aussi longtemps à l'avance, quand les intéressés sont en bas âge ; il arrive même que deux amis, attendant chacun la naissance d'un enfant, les fiancent l'un à l'autre pour le cas où ils seraient de sexe différent ; de tels contrats il résulte quelquefois entre les deux enfans une intimité contraire aux coutumes et dont les effets peuvent être fâcheux : ainsi, il est venu à ma connaissance que, pareil contrat existant entre deux familles très bien posées d'une ville de la Chine centrale, le jeune fiancé, vers quatorze ou quinze ans, anticipa sur la cérémonie nuptiale, délit châtié par le code ; mais on aime toujours mieux ne pas mêler le magistrat dans des affaires privées ; d'autre part, l'honorabilité des deux familles s'opposait à ce que le mariage eût lieu, la fiancée étant enceinte ; le frère aîné de celle-ci (le père était mort), en homme de principes, persuada à sa sœur de s'empoisonner ; mais, comme le contrat de fiançailles devait quand même avoir son effet, la famille de la jeune victime, du consentement de l'autre famille, adopta une fille qui fut donnée en mariage au fiancé. Ce drame domestique montre non seulement la valeur que l'on attache au contrat de fiançailles, mais aussi la minime importance, en pareille matière, de ceux que nous tenons pour les principaux intéressés : l'engagement est pris par les chefs de famille, sans que les parens du jeune homme connaissent la jeune fille (toutefois, chez les Mantchous, elle leur est présentée après les fiançailles), sans que les jeunes gens soient consultés, sans qu'ils se soient jamais vus ; la règle défend qu'ils se voient à partir de six ou sept ans et jusqu'au mariage : aussi, chez les chrétiens, qui célèbrent la cérémonie religieuse avant les rites domestiques, tandis que les deux fiancés sont côte à côte devant l'autel, le visage découvert, ils détournent la tête pour ne pas se voir, et le jeune homme ne parvient pas sans peine à passer, à tâtons, l'anneau au doigt de sa future épouse.

Le mariage chinois est avant tout l'introduction d'une jeune épouse dans la famille pour que le fils soit aidé par elle dans l'exercice des devoirs de la piété filiale ; c'est aussi l'alliance de

deux familles ; quant à l'union de deux êtres ayant chacun une personnalité, on n'y pense guère ; la personnalité, encore ici, disparaît dans la fonction familiale ; l'on arrive ainsi à une conséquence étrange, les mariages *post mortem* : deux jeunes gens étant morts, si les conditions requises sont remplies de sorte qu'on eût pu les marier de leur vivant, on exhume la fille et on va l'enterrer auprès du garçon, en faisant précéder le cercueil d'un petit drapeau rouge, pour montrer le chemin à son âme : ainsi, comme disent les Chinois, ils ne restent pas seuls au cimetière et, leurs os étant mêlés, ils n'auront pas eu un corps humain en vain ; de plus, les deux familles sont apparentées, ce qui est toujours un bien. Dans les mariages de vivans, il arrive parfois que les jeunes filles n'admettent pas que l'on dispose d'elles contre leur gré : on m'en a cité qui, après la cérémonie nuptiale, avaient refusé la cohabitation, menaçant de se poignarder, si l'on prétendait les contraindre ; d'autres restent chez leurs parens, ou entrent dans les monastères bouddhiques, dont je parlerai plus loin ; j'ai même appris l'existence, dans la Chine du sud, de la Société des Iris d'or, association secrète de jeunes filles qui ont fait vœu de se tuer plutôt que de se marier contre leur goût. Toutefois, de pareilles marques d'indépendance sont exceptionnelles.

Presque jamais les négociations préliminaires des fiançailles n'ont lieu entre les chefs des deux familles ; suivant la règle antique, on a recours à des entremetteurs, ou plutôt à des entremetteuses : en Chine, en effet, jamais une affaire ne se conclut directement entre les parties, il y a toujours au moins un intermédiaire, au moyen duquel on fixe les principales conditions avant que les intéressés se rencontrent ; ce procédé est lent, coûteux, mais il épargne les froissemens, ce qui est à considérer, avec le caractère vindicatif des Asiatiques ; si l'affaire se conclut, l'intermédiaire signe à l'acte comme témoin. La présence des entremetteuses dans les mariages dérive de la même idée : elles mettent les familles en rapport, font connaître la situation des unes et des autres, aident à fixer les conditions et les dates, garantissent l'honorabilité des parens, le caractère des belles-mères et des brus, les qualités des époux ; elles ne signent pas les lettres rouges qui s'échangent entre les parties, mais leur témoignage est toujours invoqué en justice, en cas de difficultés ; en pratique, ce sont généralement des femmes besogneuses, qui connaissent toutes les familles de la ville ou du district, savent la fortune, les qualités et

les tares de chacun, sont à l'affût des jeunes gens d'âge nubile et préparent un mariage pour gagner les cinq ou six repas et les cadeaux de plus ou de moins de valeur que les deux familles doivent leur offrir, sans s'inquiéter des suites des unions auxquelles elles président. Malgré tous les défauts de ces intermédiaires, il est difficile de se passer d'eux, d'abord parce que la coutume réclame leur présence et les tient pour les interprètes du sort, et aussi parce qu'une famille, avec l'absence presque complète de rapports sociaux qui caractérise la Chine, ne connaît bien que ses parens, agnats et cognats, et ses alliés, parmi lesquels il se trouve rarement un jeune homme ou une jeune fille remplissant les conditions voulues. Entre ces conditions de diverses sortes, quelques-unes sont, en effet, fort strictes. Le mariage est interdit, par les mœurs et par la loi, entre agnats à un degré quelconque, sous peine de la nullité du mariage et de la bastonnade, ou même de la mort, suivant le degré de parenté; la même défense existe pour divers parens par cognation et par alliance. Il n'y a pas d'âge fixé; mais il est rare qu'on marie une fille beaucoup avant douze ans et un garçon avant quinze (1); la fortune et la condition sociale sont également laissées à l'examen des familles, qui en tiennent grand compte. Enfin les influences astrologiques sont d'importance majeure et, bien que n'ayant aucun caractère légal, les conjonctions défavorables empêchent un mariage aussi strictement que la parenté au degré prohibé; tout homme, en effet, est placé, par suite de l'heure de sa naissance, sous une série d'influences qui se résument en huit caractères; si les huit caractères du garçon sont en conflit avec ceux de la fille, on ne saurait passer outre; s'ils sont d'accord, on peut célébrer les fiançailles: on voit que, dans tous ses détails, cet engagement dépend d'autres volontés que de celle des principaux intéressés, et est soumis à des considérations étrangères à la personne des jeunes gens.

Ce sont encore les influences astrologiques qui font choisir les paranymphes chargés d'accompagner les deux fiancés; par elles aussi, on fixe les jours et heures propices pour accomplir les rites, ainsi que les points de l'horizon fastes et néfastes pour les prosternemens. Les rites des fiançailles et ceux qui les suivent jusqu'au mariage: sacrifices offerts aux ancêtres par les chefs de

(1) Mais douze ans, comptés à la chinoise, peuvent n'en faire pour nous que dix. et quinze ans peuvent correspondre à treize.

famille, échange des lettres de fiançailles, envoi de cadeaux avec les lettres, festins, tout cela peut se faire en deux ou trois mois. La plupart des présens sont destinés à la fiancée ; cependant on donne à sa famille quelques livres de viande et de farine, du grain et autres victuailles pour l'aider à préparer un banquet : c'est le symbole d'une vente de la fille. Il n'y a pas d'autre contrat écrit que les lettres de fiançailles. Le trousseau étant envoyé chez le futur gendre un ou deux jours d'avance, celui-ci, le jour venu, se rend chez ses beaux-parens et reçoit d'eux la fiancée enveloppée d'un voile rouge ; il la fait monter dans une chaise rouge, puis, la précédant, va la recevoir à la porte de la maison paternelle ; l'aller et le retour se font en grande pompe, avec l'escorte des paranymphe, au bruit des pétards qui doivent éloigner les mauvais esprits. Je ne puis, d'ailleurs, noter tous les détails de ces cérémonies déjà maintes fois décrites ; je ferai seulement remarquer que l'on s'efforce d'accumuler tous les présages de bonheur, dont le sens est le plus souvent tiré d'un jeu de mots : une selle que la fiancée doit franchir, des jujubes et des châtaignes qu'on lui offre, parce que le même mot veut dire « une selle » et « la paix », et que le nom des jujubes et des châtaignes forme la phrase : « Ayez bientôt un fils » ; la liste de ces symboles puérils serait longue à dresser. A la maison du mari, les cérémonies essentielles sont l'adoration du ciel et de la terre, et le rite des coupes : les fiancés reçoivent deux gobelets reliés par un fil rouge, les vident à moitié, les échangent et les achèvent. Sans autre rite religieux, sans intervention officielle (1), le mariage est conclu : désormais la jeune fille a disparu pour faire place à la jeune femme ; ses paranymphe vont dans une chambre lui enlever le voile rouge, l'habiller, la coiffer en femme mariée, en relevant les bandeaux qui lui couvraient le front, et lui épilant les tempes ; puis elle rentre dans la salle (c'est la première fois que son mari la voit) et elle salue ses beaux-parens et toutes les femmes de la famille de son mari, qui lui donnent chacune un bijou. Alors a lieu une épreuve terrible pour la jeune mariée ; tous les parens, les amis, les voisins s'approchent et viennent la saluer : primitivement, il n'y avait là qu'une présentation destinée à établir les relations et à marquer la bonne harmonie de la famille avec tout le voisinage ; mais l'usage moderne a laissé dégénérer

(1) Les Mantchous doivent faire inscrire leur mariage sur leurs registres spéciaux d'état civil.

la présentation en une véritable exposition : aux invités et aux voisins, se joignent les indifférens, les passans, les mendiens parfois, si on ne les écarte par une aumône qu'ils réclament impudemment ; chacun apprécie la nouvelle mariée, la critique tout haut en termes aussi piquans et inconvenans qu'il peut ; elle doit rester impassible, sans parler, rire ni pleurer ; si elle fait bonne contenance, on la tient pour une femme de tête ; sinon, elle aura bien des railleries et des mauvais tours à subir. Le lendemain du mariage, on mène la jeune femme saluer les tablettes des ancêtres et l'esprit du foyer ; puis on banquette un ou deux jours, les hommes d'un côté, les femmes d'un autre ; et enfin le mari va à son tour saluer les tablettes ancestrales de la famille de sa femme.

III

Le premier effet du mariage, pour la femme, c'est le changement de famille et de culte : du jour où, dans sa chaise rouge, elle a quitté la maison paternelle, elle ne dépend plus de ses ascendans, mais de ceux de son mari ; elle portera désormais le nom de ce dernier, sans perdre toutefois le sien qui passe au second rang ; elle visitera ses parens au plus trois ou quatre fois dans l'année. Le mariage chinois ne sépare pas la femme de sa famille d'origine aussi complètement que faisait le mariage romain, il établit même une relation rituelle entre le gendre et les beaux-parens : aussi la femme mariée ne porte plus le grand deuil de trois ans au décès de ses parens, mais elle porte le deuil d'un an, et son mari prend le cinquième degré de deuil. Les ancêtres ont été avertis du départ de la jeune fille, mais les rapports religieux ne sont pas rompus, et la femme continue, quand elle se trouve chez ses parens, d'assister aux sacrifices domestiques, elle vient même volontiers pour certains anniversaires de famille ; cependant elle a été présentée par le mari à ses propres ancêtres et à l'esprit de son foyer, elle appartient avant tout à cet autre culte domestique, aux cérémonies duquel elle doit prendre part ; en même temps, un lien religieux s'est formé entre la famille de la femme et le mari, par la présentation de celui-ci à tous les parens et aux ancêtres de son épouse : désormais le mariage lui est interdit avec plusieurs de ses parentes par alliance. La jeune mariée passant en la même puissance paternelle sous laquelle

se trouve son mari, le chef de famille de celui-ci peut ordonner la répudiation de la femme, de même qu'il a décidé le mariage; auprès de ses beaux-parens, la jeune femme prend la place d'une fille; toutefois son importance rituelle est plus grande, puisque c'est elle qui doit perpétuer la famille, et, dans les sacrifices, elle a le pas sur les filles non mariées. Elle doit remplir envers les beaux-parens tous les devoirs de la piété filiale, qui comportent le deuil de trois ans à leur décès, le respect et l'obéissance presque absolue pendant leur vie : la règle de séparation des sexes empêche que la bru s'assye à la même table que le beau-père, qu'il lui remette quelque objet de la main à la main, ou qu'il la frappe; mais, envers la belle-mère, elle est tenue, en cas de besoin, même d'obligations serviles; chez les gens du commun, l'on dit qu'elle fait la soupe au goût de la belle-mère, et lui prépare la couverture. La belle-mère a le droit de correction, souvent elle en abuse. Il est d'un usage général, à la ville comme à la campagne, que tous les fils mariés continuent de vivre sous le toit des parens : chez les gens riches, une maison peut avoir cent *kien* (1) ou davantage, formant des appartemens communs, salon extérieur, salon intérieur, salle des ancêtres, bibliothèque, et des installations séparées, de trois ou de cinq chambres, pour chaque ménage, sans compter les pavillons secondaires pour les concubines, dont je parlerai plus loin, pour les enfans et domestiques, les chambres de réserve, les cuisines, les écuries; dans ces phalanstères, il n'est pas rare de trouver, sous les ordres de la belle-mère et sous sa surveillance constante, trois ou quatre brus, des filles et petites-filles non mariées, à peu près autant de concubines que de femmes mariées, des servantes à raison de deux ou trois par ménage : il y a aussi les parentes et amies qui sont de passage.

Il n'y a pas de repas en commun, puisque les deux sexes ne peuvent être réunis à une seule table, mais la cuisine est commune, chaque ménage mangeant dans son habitation privée, la femme assise à la droite du mari (la gauche est la place d'honneur); toutes ces femmes sortent peu, n'ont presque pas d'occupation, la plupart, manquant d'instruction, ne s'intéressent qu'à la toilette et aux futilités de chaque jour; la femme du chef de famille et les plus anciennes brus ne sont plus jeunes, ont leurs

(1) Entre-colonnemens d'environ quatre mètres carrés,

idées très arrêtées et sont persuadées à l'avance que les dernières venues n'ont pas été élevées dans les bons principes : que l'on se figure, si l'on peut, les abus de pouvoir des plus vieilles, les jalousies des jeunes au sujet de la parure et de la beauté, les susceptibilités pour la préférence montrée par les parens à l'un des fils ou à l'une des brus ; qu'on ajoute les excitations des servantes, les bavardages de toutes ; qu'on imagine les alliances qui se nouent, les intrigues qui se trament : parfois cela va si loin qu'une jeune femme, en quittant sa famille, ne peut supporter cet enfer et, ne trouvant en elle-même aucune idée morale ou religieuse qui lui serve d'appui, cherche à se donner la mort : les pilules d'or ne sont pas à la portée de tout le monde, mais l'arsenic, l'opium, une corde, le puits de la maison sont d'accès plus facile.

Ces suites du mariage ne sont pas très fréquentes ; elles ne sont pas très rares non plus, et font comprendre l'existence de sociétés telles que les Iris d'or, dont je parlais plus haut ; jamais une jeune fille ne peut être sûre d'échapper à une épreuve de ce genre, sauf le cas où, fille unique, sans agnats qui puissent être adoptés par ses parens, ceux-ci la marient à un fils-gendre : c'est-à-dire que le gendre abandonne solennellement son nom de famille et son culte familial, prend le nom de sa femme et vient habiter chez ses beaux-parens, dont il doit hériter ; s'il divorce, les biens restent à la femme ; c'est, je crois, l'unique hypothèse où la fille soit appelée à l'héritage paternel.

De la part du mari, la femme peut souvent compter sur un traitement convenable ; les joueurs, les débauchés, les hommes qui battent leur femme, ne sont pas plus nombreux en Chine qu'en Europe ; et l'Extrême-Orient connaît aussi les femmes de tête qui ont le premier rôle dans leur ménage : on prétendait, il y a quelques années, qu'un très grand fonctionnaire chinois parlait beaucoup moins haut dans sa maison qu'au dehors. Les principes établissent, d'ailleurs, une certaine égalité entre les deux époux : « Sois plein de respect pour ta femme, dit le père à son fils, en l'envoyant chercher sa fiancée, car elle doit avec toi avoir soin de mes ancêtres », et Confucius exprimait déjà la même idée dans l'un de ses entretiens. Le mariage rituel n'admet qu'une épouse ; si le mari est mandarin, elle a des titres équivalens, sa chaise est de même couleur, son catafalque a les mêmes ornemens et le même nombre de porteurs ; toutefois, la veuve doit

porter le deuil trois ans et le deuil du veuf est d'un an seulement. Mais les privilèges du mari sont, d'autre part, très considérables : s'il frappe sa femme, le magistrat n'intervient que sur la plainte de celle-ci ; s'il la tue volontairement, il est passible de la strangulation, mais, si elle se donne la mort pour échapper à ses mauvais traitemens, il n'est pas châtié ; en revanche, la femme reçoit quarante coups de rotin pour des injures dites à son mari et est punie de la mort lente, lorsqu'elle l'a tué avec intention. En cas d'adultère, le mari qui tue la femme et le complice pris en flagrant délit bénéficie d'une excuse légale ; s'il ne la tue ni ne la renvoie, il est passible de la bastonnade, mais le mandarin, moins puissant que le chef de famille, ne peut le contraindre à la répudier ; l'époux offensé peut, s'il le préfère, vendre sa femme à tout autre qu'au complice ; bien entendu, l'homme n'est jamais principal coupable dans l'adultère et jouit de la plus complète liberté pour ses amours ; en pratique, l'adultère est rare, à cause de la sévérité des lois, de la communauté de la vie familiale et de la curiosité des voisins. Outre l'adultère, il existe sept cas où la répudiation est autorisée depuis la plus haute antiquité : le premier, la stérilité, s'explique facilement, puisque le but même du mariage est de perpétuer la famille ; les autres, impiété filiale, inconduite, etc., permettent de chasser une femme, dont le mauvais caractère ou les vices jettent le trouble dans la famille ; ils mettent une arme terrible dans les mains de la belle-mère : aussi la loi moderne prévoit quelques circonstances où la femme non adultère ne peut être répudiée pour aucun motif, par exemple lorsqu'elle a porté le deuil de trois ans pour les parens de son mari, ou lorsque ses propres parens sont morts. Le divorce par consentement mutuel est toujours possible ; mais la femme ne peut divorcer contre la volonté du mari et, si elle quitte le domicile conjugal, elle est passible du bâton ; elle peut même être vendue. La répudiation sans motifs graves est vue de mauvais œil par les moralistes d'aujourd'hui : les honnêtes gens la déconseillent, refusent même d'en écrire l'acte pour le compte d'autrui, cet acte est considéré comme de mauvais augure et on le rédige en plein champ, de peur de porter malheur à la maison où on l'écrirait : c'est, d'ailleurs, un acte purement privé, mais les parties ne se contentent pas de le signer, elles y impriment leur main trempée dans l'encre, car une telle empreinte passe pour inimitable et donne au document un caractère d'authenticité absolue. L'acte est

remis à la femme, qui retourne chez ses parens : le trousseau reçu de son père et qui, suivant la fortune et la générosité de celui-ci, comprend des vêtemens, meubles, parures, auquel parfois l'argent et même des immeubles, est naturellement rendu, mais dans l'état où il se trouve au moment du divorce : le mari, qui, pendant la durée du mariage, en a eu la libre disposition, ne doit aucun compte des sommes dépensées ni des biens vendus; je note immédiatement que, lors de la mort de la femme mariée, le trousseau passe à ses enfans ou revient à sa maison paternelle, suivant les conventions.

Malgré l'étroite sujétion où se trouve la femme, si elle rencontre une belle-mère d'humeur douce, un mari qui la traite passablement, sa vie, pour différente qu'elle soit de celle d'une Européenne, peut offrir quelque agrément : la claustration du gynécée n'est pas telle qu'il n'y ait les visites des parentes et amies, parfois même d'un parent ou d'un étranger dûment présenté et qu'on va recevoir en compagnie du mari, dans le salon extérieur; il y a les cérémonies du culte domestique et le pèlerinage aux tombeaux, qui reviennent à époques fixes; de temps en temps un mariage, un enterrement chez des parens : toutes ces circonstances sont accompagnées de festins rituels; si l'on demeure à la ville, on passe la canicule dans une villa de famille ou dans un temple qu'on loue à la campagne; parfois, bien rarement, on va faire des emplettes dans une boutique ou l'on se rend à quelque temple pour une foire : dans ces sorties comme à l'intérieur du gynécée, la femme a le visage découvert. Lors des fêtes, les gens riches font venir la comédie chez eux et les femmes y assistent d'un appartement séparé. La vie tout unie de chaque jour avec de nombreuses servantes et beaucoup de bavardages; les soins de la toilette, la coiffure avec des fleurs, le fard, les bijoux, les vêtemens faits des plus riches soieries, mais peu sujets aux variations de la mode et de même coupe pour tous les âges : tout cela n'est pas fait pour déplaire à la majorité des femmes; et pour celles qui sont instruites, il se trouve toujours facilement des occupations. Cette existence du gynécée est large, souvent somptueuse, susceptible d'être intelligente; ce qui y manque, à notre point de vue, c'est la liberté des mouvemens; mais, dans cette race, la personnalité est peu marquée et l'éducation ne fait rien pour la développer chez la femme : je dirai plus, toute la vie chinoise est orientée vers la famille, et non vers la personne; une

Chinoise pourra donc se trouver fort heureuse, là où étoufferait une Européenne occupée de développer son moi.

Ce qui, d'ailleurs, garantit à la femme, sinon le bonheur, du moins une situation respectée et prépondérante, c'est d'avoir des fils : le mariage étant institué en vue de la postérité, si la femme trompe les espérances qu'on a fondées sur elle, on admet que sa stérilité est un châtement céleste et on lui en veut de prendre la place qu'une autre tiendrait mieux ; le jour, au contraire, où elle a des enfans, des fils surtout, elle y trouve d'abord cette jouissance d'affection, ces occupations pénibles et chéries que les mères apprécient en Asie comme en Europe ; mais de plus elle prend au foyer une place où ni beauté, ni intelligence, ni patience n'auraient pu l'asseoir : elle se trouve rapprochée des ancêtres, à qui elle a donné l'héritier qu'ils réclamaient, et appelée à devenir elle-même ancêtre un jour ; une personnalité religieuse commence à se développer en elle. Plus elle aura de fils, plus elle sera en faveur auprès des beaux-parens et du mari ; d'ailleurs, si la famille est déjà nombreuse et qu'il survienne une grossesse, gênante pour accompagner en voyage le mari qui est mandarin, par exemple, le père qui, en pratique, a droit de vie et de mort sur ses enfans vivans, trouve bien plus naturel d'exercer ce droit sur l'enfant à naître, et il fait provoquer l'avortement : l'on voit partout des affiches recommandant des médicamens à cet usage. Mais habituellement, une nombreuse postérité est tenue pour une marque de la protection céleste et la mère qui lui a donné le jour, est d'autant plus honorée. A mesure qu'elle avance en âge, elle croît en importance, ses fils s'établissent autour d'elle avec ses brus et elle règne à son tour, comme régnait sa belle-mère, au jour de son entrée dans la maison conjugale. Et lorsque enfin, épouse et mère, après avoir dignement rempli ses devoirs pendant une vie plus ou moins longue, elle est arrivée à son dernier jour, elle repose dans un tombeau placé à la droite de celui de son mari, comme aussi l'on met à droite dans la châsse la tablette où réside son esprit : elle veille de là sur ses descendans et atteint après la mort à une personnalité religieuse analogue à celle de l'homme.

IV

Le type de la femme qui travaille est moins caractérisé que celui de la femme riche, et la distance est vraiment assez grande

entre celle qui se borne à tenir sa maison en compagnie de ses filles et de ses brus, et celle qui peine pour gagner quelques sapèques et nourrir l'enfant qu'elle traîne avec elle; cependant, à y regarder de près, il n'y a là qu'une différence du plus au moins : l'une et l'autre sont séparées de la classe aisée par le vêtement, par l'éducation, bien plus, par la tenue et la règle de conduite; car la pauvreté ne permet guère de vivre dans cette demi-claustration réclamée par les mœurs. Toutefois la morale limite étroitement les formes de travail accessibles à la femme et règle sévèrement les rapports de celle-ci avec les diverses communautés extra-familiales qui forment la société.

Dès la naissance, une fille pauvre est exposée à plus de dangers que n'en connaît jamais la fille d'une famille riche : je laisse de côté les maladies, communes aux deux sexes et favorisées par le manque de soins sous un climat très rude, et j'arrive immédiatement à l'infanticide, qui fait surtout des filles ses victimes : une fille a trop peu d'importance aux yeux des Chinois pour que de pauvres gens, qui savent rarement, le matin, s'ils mangeront le soir, hésitent beaucoup à se débarrasser d'une bouche inutile; en outre, le sort d'une fille pauvre est souvent tellement misérable que, si les parens y réfléchissaient, leurs derniers scrupules seraient levés; et enfin, la puissance paternelle est si absolue, malgré les empiétemens du code, que l'infanticide en est une conséquence naturelle. Il va de soi que, par les temps de disette et dans les régions pauvres, ce crime se montre plus fréquemment : c'est alors surtout qu'on « marie les petites filles aux esprits des rivières », à moins qu'on ne se contente de les abandonner ou de les porter aux orphelinats.

Pour répandue que soit cette coutume, il ne faut pourtant pas la croire universelle : les témoins les plus véridiques ont été souvent trompés par l'abandon d'enfans morts ou agonisans, qu'ils ont vus sur la voie publique et qu'on avait portés là, quand on ne pouvait plus les faire vivre; l'infanticide volontaire ou par négligence est bien trop fréquent, mais admettre qu'il est de règle, serait ressembler à ces Chinois qui sont persuadés que les religieuses arrachent les yeux et le cœur des enfans pour en faire des médicamens ou des objectifs photographiques; loin de l'encourager, les religions populaires, les autorités l'interdisent; si les orphelinats étrangers font un grand bien et sont dignes d'éloge, en nourrissant, élevant, mariant un nombre considérable

de filles, si quelques missions, au lieu d'avoir des orphelinats, placent à leurs frais les enfans dans des familles chrétiennes, ce qui atteint le même but, les fonctionnaires et les particuliers chinois, depuis deux cents ans, se préoccupent aussi de cette question et, dans presque toutes les régions, il existe des institutions charitables, officielles ou privées, qui recueillent les enfans ou donnent des secours aux parens pour aider à les élever; le dernier système semblera préférable à ceux qui connaissent le désordre de tout établissement public chinois et la saleté des femmes du peuple que l'on prend comme nourrices, pour les charger souvent de cinq ou six enfans d'âges divers.

Quand les petites filles ont atteint sept ou huit ans, souvent plus tôt, les institutions indigènes s'en défont, soit en les cédant comme servantes à des familles qui présentent des garanties, soit en les vendant comme brus à des gens du commun : il arrive souvent, en effet, qu'une famille pauvre, mais non pas misérable, achète aux orphelinats indigènes ou aux parens mêmes une petite fille qu'on élève avec les enfans de la maison et que l'on destine à devenir l'épouse du fils; ce mode de mariage permet de réduire, autant que l'on veut, les frais et les cérémonies : l'orpheline devient une petite servante, s'habitue aux soins du ménage et fait connaissance avec sa future famille; sa position varie avec le caractère de la maîtresse, parfois elle est traitée en enfant de la maison, plus souvent elle est battue, peu nourrie, mal vêtue; les suicides ne sont pas rares parmi ces petites servantes-brus. Les filles qui restent chez leurs parens, souvent, ne sont pas mieux traitées; en tous cas, elles travaillent, lavent les ustensiles, ramassent le fumier pour le champ ou les épis à la moisson, dès qu'elles peuvent se tenir sur leurs jambes; un peu plus tard, elles se mettent à filer, à coudre, elles prennent soin des frères et sœurs plus jeunes, et c'est d'ordinaire à cela que se borne leur éducation; car, si les croyances bouddhistes et taoïstes ont plus de prise sur le peuple que sur les gens instruits, elles y restent à l'état de superstitions et ne forment pas un corps de doctrines que l'on enseigne.

Le mariage est difficile pour les filles pauvres; il faut acheter un petit trousseau, célébrer quelques cérémonies, tout cela coûte : aussi plus la famille est pauvre, plus le mariage est tardif; il est cependant bien peu de filles qui ne finissent par se marier et, s'il y en a qui restent célibataires, c'est presque toujours qu'elles

ont quelque infirmité : le jour où elles ne peuvent travailler, elles n'ont d'autre ressource que la mendicité, car les asiles publics s'ouvrent de préférence aux veuves. Après le mariage, la vie d'une femme de cette classe n'est pas plus enviable qu'auparavant : une belle-mère pauvre est toujours plus âpre et plus violente qu'une autre, toute la famille vit entassée dans deux ou trois chambres, c'est le contact, ce sont les querelles de chaque heure ; les coups ne manquent pas et tout le voisinage est fréquemment troublé des batailles et des injures auxquelles les femmes chinoises excellent.

La venue des enfans rend la misère plus grande et ne fait qu'empirer la situation ; souvent les paysans, même ayant du bien, n'habillent pas leurs brus, qui sont réduites à mendier ou voler pour elles et leurs enfans, tandis que la piété filiale ferme la bouche du mari ; parfois, au contraire, la bru sait prendre le dessus et, profitant de la vieillesse de la belle-mère, la fait périr de rage et de manque de soins. Il arrive aussi que, trop paresseux pour travailler, le mari vende sa femme, consentante ou cédant aux menaces, pour être servante ou concubine : bien qu'interdit par la loi, ce dernier contrat n'est pas rare ; un mari loue même sa femme pour un temps fixé ; j'ai eu connaissance d'une transaction de ce genre, où un nouveau marié cédait pour trois ans tous ses droits sur sa femme à un homme privé de postérité, qui devait garder les enfans à naître de la femme louée.

Dans ces familles pauvres, si une femme jeune devient veuve, ou si son mari reste deux ou trois ans absent, les beaux-frères se débarrassent d'elle, en la remariant de gré ou de force ; souvent, c'est la veuve elle-même qui, ne pouvant subsister avec ses enfans par son seul travail, cherche un nouveau mari ; il s'en trouve facilement, car le mariage avec une veuve est économique, puisqu'il se fait sans cérémonies ni cadeaux ; il n'est guère qu'une union de fait ; lorsque de petits cultivateurs perdent leur fils unique, ils remariant eux-mêmes leur bru, l'époux vient s'installer chez eux et prend leur nom, car il faut un homme jeune pour labourer le champ. Les seconds mariages ont toujours été blâmés des moralistes, réprouvés par la loi, mais la misère ne tient compte ni de la morale ni du code.

Quant aux veuves sans ressources, elles ont l'asile public : depuis fort longtemps, il existe des asiles de vieillards, entretenus

par l'État dans chaque district; les femmes y ont un quartier séparé, elles sont nourries de millet ou de riz très clair, ne sortent jamais, sont soignées par le médecin officiel du district et reçoivent à leur mort un cercueil payé par le sous-préfet; mais le nombre des places est limité; et, d'autre part, les asiles privés et les associations de secours à domicile sont non moins insuffisants. Enfin, lorsqu'une de ces pauvres femmes, veuve, mariée ou fille, termine sa vie de misère, on l'enterre aussi convenablement que l'on peut, car les Chinois ont le respect de la mort : le tombeau est un simple monticule de terre; ceux qui n'ont même pas un champ qui leur appartienne, abandonnent le cercueil dans la campagne, où il reste tant que la pluie et les inondations ne l'ont pas fait disparaître; il n'y a pas de tablette funéraire, pas de religion domestique; parfois les survivans vont brûler un peu d'encens à la bonzerie, et c'est tout : les pauvres gens, en Chine, souffrent de la faim dans le tombeau, comme ils en ont souffert sur terre; heureusement, la croyance à la transmigration est très répandue et corrige ce que les idées purement chinoises ont de trop amer.

Je n'ai pas chargé le tableau de ces misères physiques et morales : il n'est que juste d'ajouter qu'entre la richesse et cette pauvreté extrême, il y a une multitude de degrés; les familles montent et descendent ces échelons suivant leur chance et leur savoir-faire : c'est surtout dans la population urbaine que ces changemens de fortune sont profonds et fréquens, tandis que, parmi les cultivateurs, il y en a un bon nombre qui sont propriétaires de leur champ depuis des générations. Avec la situation de fortune, la condition de la femme s'élève ou s'abaisse : les femmes d'ouvriers et de cultivateurs aisés tiennent plus de place dans leur ménage qu'une femme riche dans le sien, le travail diminue la distance des sexes, il n'y a pas de concubine qui désunisse les époux. On rencontre à chaque pas ces femmes du peuple, car la claustration du gynécée n'est possible que dans une vie d'oisiveté; elles vont et viennent, proprement vêtues de toile bleue, avec un anneau d'argent au doigt, des boucles d'oreilles, signes d'une certaine recherche; elles bavardent avec les voisines et ne sont pas embarrassées pour parler à un voisin ou le saluer au passage : ces rapports entre les deux sexes sont toujours marqués par beaucoup de retenue et de courtoisie, plus à coup sûr que dans nos grandes villes.

Dans toute la classe ouvrière, pauvre ou aisée, la première occupation des femmes est la tenue du ménage; tous les vêtements, jusqu'aux chaussures, sont faits par elles; elles filent le coton, tissent la toile, fabriquent des souliers pour les vendre au dehors: une fileuse des environs de Thien tsin peut gagner cinquante sapèques par jour, alors qu'elle en dépense trente-cinq (1) pour sa nourriture. Dans les fermes, la femme élève les vers à soie, moule le grain, au besoin tire la charrue côte à côte avec l'âne; dans les provinces centrales, ce sont les femmes qui cueillent les pousses de thé pour l'entrepreneur de la récolte; dans les régions à porcelaine, au Kiang-Si, par exemple, beaucoup de pièces ordinaires sont modelées et décorées par des ouvrières. Les sages-femmes sont d'une classe un peu plus relevée; elles sont libres dans leur profession et forment des élèves à leur gré; un accouchement leur rapporte rarement plus de trois ou quatre taëls (2) avec quelques cadeaux; elles sont aussi, malgré leur ignorance, les seuls médecins que la coutume autorise pour les femmes. Je rappelle, à propos des professions féminines, que, s'il existe des professeurs-femmes à Canton, il n'y a nulle part de maîtresses d'école. Les travaux qui conviennent à la femme chinoise, sont les soins du ménage et les ouvrages qu'elle peut emporter à la maison, ou faire isolément dans les champs: ces occupations plaisent aux moralistes, parce qu'elles laissent subsister la séparation des sexes; mais jamais on ne voit une femme tenir une boutique ni même y remplacer momentanément son mari absent, car elle ne peut avoir de rapports avec le public: le mari, avec ses commis et apprentis, s'occupe du commerce, tandis que la femme se tient dans sa chambre ou dans sa cuisine. De même, les ateliers de broderie qui existent à Pékin, sont dirigés par des hommes et composés d'ouvriers: il n'existe d'ateliers ni de couturières ni de cordonnières, et tous les vêtements féminins se font à la maison. Aussi les filatures de Chang-hai, les ateliers de triage de soies de Tien-tsin sont un grand scandale pour les moralistes. Les batelières de Canton appartiennent aux derniers rangs de la population; et quant aux femmes de capitaines de jonques de riz, qui accompagnent leur mari depuis la Chine centrale jusqu'à Tien-tsin, elles ont à bord une vie aussi retirée que celle de la fermière dans ses champs.

(1) Environ 0 fr. 075 et 0 fr. 0525.

(2) De 12 à 16 francs.

Puisque la femme ne peut ni faire le commerce, ni travailler dans un atelier, à plus forte raison est-elle incapable d'entrer dans ces corporations qui réunissent tous les patrons d'un même métier et qui sont si importantes en Chine. La commune rurale ne la connaît que pour lui faire payer sa part des taxes locales que les propriétaires s'imposent, mais elle ne la laisse pas entrer à la bonzerie pour assister à l'assemblée et prendre part aux délibérations. Du principe de la séparation des sexes, résultent, de la part de l'administration, certains privilèges : les employés de l'octroi de Pékin ne fouillent pas les femmes, et les distillateurs d'eau-de-vie de sorgho en profitent pour faire entrer et vendre leur marchandise sans payer les droits ; les nourrices des orphelinats sont placées sous la surveillance non des directeurs, mais des femmes de ceux-ci, investies pour la circonstance d'une sorte de mandat officiel. Les constatations sur les cadavres de femmes ou sur les blessées sont faites par des femmes, qui sont attachées au tribunal et reçoivent, avec des appointements assez minces, des gratifications importantes des parties intéressées aux procès ; le code ne permet d'emprisonner les femmes que pour les crimes les plus graves : elles sont alors remises à la garde d'une geôlière hors de la prison commune ; pour un délit moins important, la coupable est confiée à la surveillance de son mari ou du chef de famille tenu pour responsable ; celles qui sont condamnées à la bastonnade, la reçoivent sur une robe simple, et non directement sur la peau ; le rachat de la peine est admis pour elles d'une façon beaucoup plus générale que pour les hommes, la marque et quelques autres châtimens ne leur sont pas appliqués. Les règles morales de la Chine produisent ici des effets semblables à ceux qui viennent en Occident de l'indulgence pour le sexe faible. En dehors de ces cas et de quelques autres peu nombreux, la société ignore la femme : si bien qu'en Chine, on peut par la pensée la supprimer, sans qu'il y ait une place vide ni dans la commune, ni dans la corporation, ni dans les écoles, ni dans l'administration.

Hors de la famille, les seules communautés qui font une place à la femme sont d'origine étrangère : le bouddhisme, qui, privé aujourd'hui de toute vie morale, n'a plus d'une religion que les formes du culte, a, comme par le passé, ses religieuses, avec des aspirantes données ou vendues par leurs parens ; quelquefois des jeunes filles pour échapper au mariage, des veuves lassées de la

famille de leur mari, se retirent dans les monastères, assez nombreux dans les provinces du centre et du sud ; la tête rasée, vêtues de couleurs sombres, ces femmes mendient, lisent les prières, travaillent ; fort peu sont instruites : toutes ont mauvaise réputation pour la chasteté, et il ne semble pas que ce renom soit immérité, puisque les hommes se réunissent dans certains monastères pour y fumer et y boire ; mais ce mépris tient aussi à la répulsion instinctive que le Chinois a pour toute femme qui sort des règles admises par la morale confucianiste. Le taoïsme, qui a tant emprunté au bouddhisme et qui n'est pas plus vivant que lui, a aussi des religieuses, mais elles sont en très petit nombre. Quant au christianisme, en Chine comme ailleurs, il s'est efforcé de réhabiliter la femme : sans citer des exemples historiques comme celui de Candide Hiu au xvii^e siècle, il est de fait qu'aujourd'hui, outre les Chinoises admises dans les communautés européennes, il y en a d'autres qui forment des ordres indigènes ; toutes se consacrent également à l'éducation des enfans et au soin des malades ; malgré les services qu'elles rendent, leur position hors de la famille est tellement contraire à l'esprit national que les lettrés et, à leur suite, les ignorans, les insultent et, dans les momens de troubles, les maltraitent ou les mettent à mort. En dehors des communautés, on trouve souvent des veuves ou des filles chrétiennes de familles aisées, qui s'adonnent bénévolement à l'éducation des enfans pauvres, au soulagement des malades, exercent une influence bienfaisante sur ceux qui les approchent et sont consultées pour toutes les affaires de la chrétienté : on m'en a cité quelques-unes dans plusieurs villages du Tchi-li ; une de ces filles de mérite, morte il y a deux ans, a été regrettée par bien des pauvres de Tien-tsin. La femme a donc pris, dans les communautés chrétiennes, un rôle conforme à l'esprit de la religion, mais tout différent de celui que lui assignent les mœurs du pays.

V

La femme, comme l'homme, mais bien plus fréquemment que lui, est une chose dans le commerce ; celui qui exerce la puissance paternelle, a le droit de vendre ceux qui sont sous son pouvoir ; nous avons vu qu'en pratique et malgré la loi, le mari vend sa femme ; toute personne est libre de se vendre elle-même, sauf opposition du chef de famille.

Le droit de vendre entraîne naturellement le droit de louer, de mettre en gage, de vendre à réméré; pour tous ces contrats, un acte est dressé, est remis à l'acheteur et lui sert de titre. Dans beaucoup de régions, il y a des villes qui sont connues comme marchés d'esclaves; Pi-tsie au Koeï-tcheou, Thang-chan, près de Tien-tsin en sont des exemples: à Thang-chan, les parens qui veulent vendre leur fille la parent de leur mieux, l'exposent dans une rue fréquentée, et père, mère, aïeuls, frères aînés se relaient pour faire l'article aux passans; le prix moyen est de deux ou trois *tiao* (1) par année d'âge; à Pékin, une fille de douze ans vaut de trente à cinquante taëls, une de dix-huit ans, pour peu qu'elle soit bien tournée, se paie de deux cent cinquante à trois cents (2); dans beaucoup de localités, les ventes se traitent discrètement, par l'intermédiaire d'entremetteurs; à Canton, des commerçans exportent des femmes et les font passer en douane sous de fausses déclarations. Parfois les autorités essaient d'enrayer ce commerce, mais jamais d'une façon ni énergique ni efficace: d'ailleurs, jusqu'au xvii^e siècle, l'État faisait vendre à son profit la femme et les enfans du fonctionnaire qui mourait en laissant un déficit dans sa caisse. Les esclaves sont donc nombreuses, il n'est pas rare d'en trouver vingt ou vingt-cinq dans une maison riche; théoriquement, elles sont la chose du maître qui peut les employer comme il l'entend, pour son plaisir ou pour son intérêt, en faire des servantes, des concubines, les louer pour tel usage qu'il lui plaît; il ne peut les tuer, cependant; mais si elles meurent des suites de châtimens exagérés, il n'est pas puni. La pratique est plus humaine: les esclaves des deux sexes ne sont pas habituellement maltraités: de même que les servantes à gages, les femmes esclaves sont logées, nourries, chauffées; elles reçoivent des cadeaux trois fois par an; si les servantes sont payées environ trois ou quatre francs par mois, les esclaves sont vêtues et blanchies. Le maître ne peut dépouiller l'esclave de ce qu'elle a reçu en gratification et, au moyen de son pécule, elle se rachète, s'il y consent; il n'a le droit d'exiger dans ce cas que le remboursement du prix d'achat porté sur le titre; les affranchissemens sans compensation ne sont pas rares. Quand des esclaves ont été longtemps dans une famille, elles acquièrent sur la maîtresse beaucoup d'influence et vivent avec elle dans une intimité respec-

(1) De 3 francs à 4 fr. 50.

(2) De 120 francs à 200 francs; de 1 000 francs à 1 200 francs.

tueuse dont l'équivalent n'existe plus guère en France entre maîtres et serviteurs ; il est inouï que l'on chasse une vieille esclave pour ne pas la nourrir : ces adoucissements, apportés par la pratique à la condition servile, viennent de ce qu'en Chine maîtres et esclaves sont de même race, parlent la même langue ; le lien entre le maître et les esclaves est tout personnel, ceux-ci ne forment pas une caste. Comme le père marie sa fille sans son consentement, le maître ne consulte pas son esclave pour la marier à un domestique ou à un esclave mâle : mais, d'aucune façon, il ne peut séparer les époux ; par le mariage, la femme esclave est soumise à des règles nouvelles ; elle dépend, avant tout, de son mari et elle acquiert vis-à-vis du maître une personnalité inviolable ; elle ne peut même être privée de ses enfans que du consentement du père. Les esclaves n'assistent pas au culte domestique, n'ont pas de tablette après leur mort, n'ont donc pas de capacité religieuse ; mais le maître leur donne un cercueil et les enterre à ses frais dans le voisinage du cimetière familial.

Bien différent est le sort des filles qui tombent dans les mains d'entrepreneurs de prostitution ; la loi ne permet de vendre qui que ce soit à ces industriels, mais il y a des voleurs d'enfans, des parens affamés, même, affirme-t-on, certains établissemens hospitaliers, qui transgressent la loi. Le maître ou la maîtresse de ces malheureuses a sur elles droit de suite, droit de châtiment, sans que le magistrat intervienne jamais : leurs gains appartiennent au maître, qui les nourrit, les loge, les habille ; souvent il leur extorque par la violence le pécule qu'elles essaient d'épargner. Quelques-unes des femmes galantes sont libres, et versent à l'entrepreneur qui les héberge une somme prélevée sur leurs recettes. Il existe aussi des troupes de comédiennes ; elles donnent des représentations sur des scènes spéciales (1) presque toujours très mal famées ; ces femmes sont esclaves du directeur de la troupe. Une comédienne ou une prostituée ne peut sortir de sa condition que si quelque admirateur l'achète pour en faire une concubine, ou en payant elle-même sa liberté à l'entrepreneur, lorsque celui-ci ne lui a pas pris à mesure tout l'argent qu'elle recevait : l'ambition d'un grand nombre de ces femmes, c'est de pouvoir à leur tour ouvrir une maison de débauche ; mais bien peu atteignent ce but, et la plupart, vieilles, chassées par leur maître,

(1) Hommes et femmes ne peuvent paraître sur la même scène.

tombent dans la misère la plus sordide et meurent dans la rue. Les femmes galantes ne se distinguent des autres femmes par aucune marque visible dans le costume; elles ont en public une tenue irréprochable; la tare qui leur vient de leur métier n'est pas indélébile et, si l'une d'elles est prise comme concubine, ce qui n'est pas rare, non seulement elle est capable de faire bonne figure dans une famille honnête et de se soumettre aux règles du gynécée, mais elle se trouve complètement réhabilitée et prend effectivement le rang que lui donne son titre d'épouse en second.

C'est parmi les esclaves aussi qu'il convient de ranger les concubines, dont j'ai déjà parlé plusieurs fois; elles sont, en effet, achetées, peuvent être vendues, soit par le maître, soit, à son défaut, par son épouse ou ses héritiers: des fils, toutefois, ne sauraient sans impiété vendre la concubine de leur père. L'état de concubine n'est d'ailleurs souvent qu'une situation de fait; parfois, c'est l'épouse qui donne une concubine à son mari, soit parce qu'elle-même est privée d'enfans, soit, si elle reste à la maison tandis que le mari doit voyager, afin d'alléger pour lui l'ennui de la route et de le détourner des aventures. Quand une concubine entre dans la maison, elle doit passer à genoux entre les jambes d'un pantalon de l'épouse et recevoir de celle-ci quelques coups de fouet en signe de soumission: mais cette coutume, qui résume bien la situation des deux femmes, n'est pas générale; j'ai eu connaissance, au contraire, d'un cas où des parens donnant à leur fils une concubine, avant la conclusion du mariage rituel et du consentement de la famille de la fiancée, l'union secondaire fut accompagnée de cadeaux et de festins comme un véritable mariage (les cérémonies essentielles furent naturellement supprimées); on voulait par là témoigner des égards à la famille très honorable de la concubine. Habituellement, ce n'est que la misère qui engage un père à vendre sa fille comme femme secondaire, à la soumettre à l'autorité d'une épouse principale et à la priver d'une véritable postérité: car les enfans de la concubine sont réputés issus de la principale épouse, qu'ils appellent *mama* ou grande *mama*, tandis qu'ils donnent à leur propre mère le nom de tante; les fils ont part à l'héritage paternel, ils ont accès aux fonctions publiques; ce n'est que pour les titres nobiliaires que les fils de l'épouse rituelle ont le pas sur les autres. La loi et la coutume admettent donc pleinement les concubines, qui sont sou-

vent nécessaires dans la famille chinoise pour la perpétuité des sacrifices : toutefois il arrive fréquemment qu'un homme riche, à qui sa femme a donné des enfans, a cinq ou six concubines, alors que la durée du culte domestique est pleinement assurée. Les concubines n'ont pas part au culte de famille ; quand elles ont donné des enfans à leur maître, elles ne sont habituellement pas vendues par lui, et elles ne peuvent l'être par ses héritiers ; elles sont enterrées dans l'enceinte du cimetière domestique et leurs fils leur offrent les sacrifices funéraires, mais seulement après les avoir offerts à l'épouse principale. Bien que, par leur origine, les concubines appartiennent à la classe des esclaves, le fait qu'elles fournissent des héritiers aux ancêtres leur donne une partie de la capacité familiale et religieuse qui leur manquait.

Dans la famille impériale plus que dans toute autre, les héritiers mâles sont nécessaires, puisqu'ils doivent perpétuer le culte des ancêtres impériaux : aussi l'Empereur est entouré de concubines, dont une partie au moins ne sont pas achetées comme esclaves : mais leur sort n'est ni plus relevé ni plus indépendant. Le luxe et l'amour du plaisir ont parfois augmenté hors de raison le nombre des femmes du Palais ; il est des époques, surtout dans l'antiquité, où l'on en a vu plusieurs centaines ; la semi-claustration du gynécée chinois ne semble pas suffisante pour elles : on les renferme dans un véritable harem, où leurs père et mère peuvent seuls venir les voir, elles ne sortent que pour accompagner l'Empereur, et seulement dans des voitures ou des chaises fermées ; le service de cette partie du Palais est fait par des servantes manchoues, louées par l'Intendance de la cour, et par des ennuques chinois, au nombre de plus de mille, remplissant tous les offices serviles, depuis celui de jardinier ou de balayeur jusqu'à ceux de cubulaire et de premier eunuque. Les concubines impériales sont l'objet d'un choix officiel, qui s'est fait récemment dans les circonstances suivantes : l'Empereur régnant et son prédécesseur étant montés fort jeunes sur le trône, quand ils furent d'âge à être mariés, les hauts fonctionnaires manchous présentèrent à l'Impératrice douairière la liste des jeunes filles manchoues de tout l'empire, qui, n'étant pas de la maison impériale, pouvaient, par leur âge, par leur situation de famille, prétendre à entrer au harem : après élimination d'une partie des candidates, l'Impératrice fit venir les autres à Pékin, les vit plusieurs fois, les interrogea et en choisit enfin un certain nombre,

pour être gardées au Palais et instruites dans les rites et dans la langue mantchoue ; quelques mois plus tard, un décret annonça qu'une impératrice et deux princesses-épouses avaient été désignées : ce décret et quelques détails des cérémonies nuptiales montrent qu'à la différence de ses sujets, l'Empereur a trois épouses rituelles ; l'Impératrice a la première place ; mais, malgré ses honneurs et son titre, choisie comme les concubines, elle n'est que la première d'entre elles ; l'éclat de son rang se perd dans le rayonnement de son époux et, si l'infériorité de la femme à l'égard du mari est plus grande chez les riches que chez les pauvres, l'inégalité est plus marquée encore dans le ménage impérial. Quant aux jeunes filles qui n'ont obtenu aucun des trois titres mis au concours, la plupart restent au Palais comme simples concubines ; souvent le harem s'enrichit de femmes de toute provenance, suivant le caprice du maître ; les noms de toutes les concubines sont inscrits sur des fiches de jade confiées à un eunuque : lorsque l'Empereur retourne une fiche, le soir venu, l'eunuque de service va chercher celle qui est l'objet du caprice impérial et l'apporte, vêtue seulement d'un grand manteau rouge, dans la chambre du souverain ; le cubriculaire tient registre des femmes entrées chez l'Empereur pour faire preuve en cas de besoin. Logées chacune séparément, vêtues, nourries, les concubines ont leur sort assuré, puisqu'elles ne quittent le Palais que dans leur cercueil : si quelques-unes, jouissant de la faveur impériale, ont, avec les satisfactions des sens, les triomphes de la vanité et le plaisir de l'influence, un grand nombre, inconnues du souverain, ou distinguées, puis négligées, mènent une triste vie, vaine et cloîtrée, dans les jalousies et les mesquines intrigues, en butte aux avanies des eunuques, ignorantes de tout ce qui existe hors des murs de la ville impériale, sans compensation intellectuelle, sans espoir d'être honorées par leurs descendants, puisqu'elles ne seront jamais mères, avec la crainte d'être quelque jour assommées à coups de bâton par les eunuques, si quelque imputation vraie ou fausse a irrité l'Empereur : triste condition, désespérée, et plus dégradée que celle des esclaves domestiques.

VI

Comme le Palais montre, dans la situation des concubines impériales, le dernier degré de l'abaissement de la femme, de

même il présente, dans les honneurs rendus à l'impératrice douairière, la conséquence extrême du principe que j'ai noté plusieurs fois, du relèvement de la femme par la maternité. Impératrice ou sujette, la mère est pour ainsi dire, un être neuf, appelé à une existence religieuse, parce qu'elle a donné un héritier aux ancêtres : du jour où l'impératrice a mis au monde un fils, on lui décerne des noms honorifiques à chaque circonstance solennelle, les fonds attribués à sa cassette augmentent avec le nombre de ses noms : pour peu qu'elle soit intelligente, l'influence lui vient vite. A une concubine impériale, la naissance d'un fils assure un rang privilégié, un nom honorifique de son vivant, une tablette après sa mort et un culte domestique ; si la fortune la favorise, elle peut recevoir le titre d'impératrice : c'est ainsi que l'impératrice douairière actuelle, d'abord simple concubine, est montée au rang suprême.

Mais ce respect accordé à la maternité n'apparaît pas en plein, tant que vit le chef de la famille : Empereur ou particulier, il est tout au foyer domestique et la mère est d'abord son épouse, c'est-à-dire plutôt une inférieure qu'une égale ; lors du veuvage, la femme, la mère passe au premier plan et, de plus, une part des sentimens de piété dus au père se réfléchit sur celle qui a été sa compagne. Dans la classe aisée, les seconds mariages sont très rares, même pour les jeunes femmes, à la différence de ce qui se passe chez les pauvres ; ils jettent un déshonneur sur la famille de la femme, sur celle du défunt et sur le nouveau mari ; la loi les désapprouve tacitement, elle laisse la veuve sous la dépendance des agnats de son époux ; si elle se marie sans leur consentement, elle est tenue pour adultère et punie comme telle ; si, au contraire, ils veulent lui faire contracter un nouveau mariage, elle est libre de refuser ; les enfans de la veuve remariée sont déliés de leurs obligations de respect et restent, avec les biens du père, dans la famille paternelle. Quant à celle qui conserve sa foi au défunt, elle tient en tout sa place : elle est en possession des biens, hérite, administre, hypothèque, vend comme il l'aurait fait ; elle a autorité sur toute la maison, esclaves, serviteurs, concubines et enfans du mort ; elle élève ceux-ci, les marie, les châtie, les vend, les exclut de la famille avec le même pouvoir que le père ; bien plus, si le fils est en bas âge, c'est la veuve qui, par exception et représentant son fils, a le rôle principal dans le sacrifice offert au père et aux ancêtres ; si le mort n'a pas laissé

de fils, c'est elle qui a pouvoir de lui choisir un héritier parmi les agnats. Quand les fils ont grandi, elle leur remet la gestion des biens, mais elle conserve toujours sa position prééminente et reste vraiment le chef de la famille; l'histoire antique nous fait connaître plusieurs beaux caractères de veuves, qui ont su maintenir leur famille et faire de leurs fils de grands hommes; même dans notre temps, l'un des personnages les plus connus de la Chine contemporaine attribue, dit-on, ses hautes qualités à l'éducation qu'il a reçue de sa mère. Je ne parle pas de ces diplômes et de ces arcs de triomphe souvent cités, que le Ministère des Rites décerne aux veuves et qui sont la consécration officielle, payée suivant un tarif, du renom d'une austérité plus ou moins affectée; je rappelle seulement que quelques femmes se tuent après la mort de leur mari, parfois avec solennité, devant un public convoqué; cela se fait surtout au Fou kien : les magistrats assistaient autrefois, dit-on, à ces cérémonies. Parmi les motifs qui engagent une veuve au suicide, il faut sans doute compter le regret du défunt, mais aussi la crainte d'être dépouillée, maltraitée, vendue même par les beaux-frères, au mépris de la loi : car il faut bien dire que la pratique s'écarte plus d'une fois des principes moraux que je viens d'indiquer; une veuve est presque incapable de résister à des beaux-frères rapaces et malveillans et parfois elle n'a de choix qu'entre la maison de prostitution, le suicide et la bonzerie; il arrive aussi que, trop faible pour imposer une règle à des fils dissipateurs, elle soit réduite à la misère ou se voie forcée de confier ses bijoux, ses meubles à des amis, même à des amis européens, comme j'en ai vu un exemple. Ce sont là des exceptions fréquentes aux principes constitutifs de la famille.

Pour la veuve d'un Empereur, il n'est naturellement question ni de second mariage, ni de bonzerie : le suicide se présente parfois : c'est ainsi, — du moins le bruit en a couru, — que la jeune veuve du dernier Empereur s'est donné la mort, peu de jours après le décès de son mari. Habituellement, l'impératrice continue de vivre au Palais et jouit en paix du veuvage, qui, pour elle, plus encore que pour la femme ordinaire, est le couronnement de la carrière : en effet, mère de l'Empereur, de ce souverain dont la situation morale dans toute l'Asie orientale ne peut être comparée qu'à celle qu'eurent jadis les empereurs romains, qui est chef de l'État, chef de la religion, grand prêtre et héritier du ciel,

qui, après sa mort, sera adoré à l'égal du ciel même; « mère de l'empire », suivant la locution chinoise, elle est traitée comme une divinité sur la terre; son fils, dépouillant son pouvoir, se prosterne devant elle et reçoit ses ordres; chaque fois que l'on écrit son nom, c'est avec les mêmes marques de respect que l'on emploie pour le nom du ciel. Des palais somptueux, une cour agenouillée où figure le maître des hommes, un service magnifique, une pension fastueuse, voilà ce qui lui est dû : quelques Impératrices douairières ont su avoir davantage, je veux dire, le pouvoir réel, la direction occulte ou avouée de l'État. La femme remarquable qui occupe aujourd'hui le trône de Chine, aussi distinguée par ses connaissances littéraires en manchou et en chinois que par la maîtrise de son pinceau, régente deux fois « derrière le rideau » qui cachait son visage aux conseillers par obéissance au principe de la séparation des sexes, a effectivement dirigé l'État pendant plus d'un quart de siècle; et, quoi que l'on puisse dire de faveurs mal placées ou vendues, de désordres plus graves même, imputations qui ne sont pas toutes prouvées; bien que l'on puisse objecter qu'elle a plus laissé agir qu'agi elle-même, c'est pendant sa régence ou sous son influence prééminente que l'empire, presque renversé par les rébellions et la guerre étrangère, a été pacifié, a reconquis le Turkestan, s'est étendu à l'est et à l'ouest par l'école et par l'agriculture, s'est ouvert, avec une extrême prudence, à quelques inventions européennes, a été consolidé, au point de faire illusion à plus d'un politique sur les causes profondes de sa faiblesse. Cette période ne peut certes être rangée parmi les âges florissans de la Chine, il s'en faut de beaucoup, mais jamais le gouvernement chinois n'a eu devant lui de pareilles difficultés et, à coup sûr, l'époque de l'impératrice Tsheu-hi sera comptée pour aussi remarquable que n'importe laquelle dans les siècles passés. Je ne veux pas rappeler les exemples brillans de gouvernement féminin que nous a laissés l'antiquité : ils m'entraîneraient trop loin et ne feraient que confirmer encore que le comble d'honneurs et de pouvoir accessible à une créature, c'est une femme seule qui peut y atteindre.

Et maintenant, après avoir suivi la femme de la naissance à la mort et l'avoir vue dans la richesse et dans la pauvreté, dans l'esclavage comme dans le veuvage, il me reste à réunir ici les

principaux traits de sa condition. Avant tout, elle est un être inférieur à l'homme : la métaphysique chinoise pose la subordination du principe féminin dans l'univers ; la morale prescrit à la fille et à l'épouse une soumission absolue envers le père comme envers le mari et établit la séparation des sexes, moins pour sauvegarder la pureté féminine que pour défendre l'homme d'une influence dégradante ; les coutumes, conformes à la morale, enlèvent à la femme toute initiative, toute volonté ; le culte des ancêtres, ce qui tient le plus au cœur du Chinois, ne lui donne qu'une place accessoire et lui accorde à peine une personnalité. Seule la maternité la relève, la rapproche des ancêtres auxquels elle a donné un héritier, et en fait un être nouveau, doué d'une existence religieuse qui se développe complètement le jour où le chef de famille vient à disparaître : le veuvage est donc, en principe, pour la personnalité féminine, l'heure du plus complet épauvrissement possible. Mais ici encore, il faut noter que ce que l'on respecte, ce n'est pas la personne, c'est la fonction familiale accomplie, le devoir de perpétuer le culte rempli à la satisfaction des ancêtres : la gloire de la mère n'est donc que le reflet de la gloire de ceux-ci, c'est à eux que tout se ramène, et cette constatation ne sera pas pour surprendre, si l'on songe qu'en Chine la molécule sociale est non pas l'individu qui passe, mais la famille qui dure.

MAURICE COURANT.

LEOPARDI

ET

SON AMI ANTONIO RANIERI

L'Italie fêtera l'an prochain le centenaire de Leopardi, né le 29 juin 1798 dans la Marche d'Ancône, à Recanati, petite ville située entre Lorette et Macerata. Selon la méthode italienne, qui n'est point méprisable, la célébration de ce centenaire mettra les plumes en mouvement. Tel heureux possesseur de quelques lettres inédites du grand et infortuné poète n'attend que cette occasion pour leur faire voir le jour, en les accompagnant d'un copieux commentaire; d'autres expliqueront certains passages de ses *Canti* ou de ses proses, ou élucideront quelques épisodes obscurs, quelques points controversés de sa mélancolique histoire. Le Dr Franco Ridella a pris les devans; il a ouvert le feu, en publiant à Turin un livre intitulé : *Un malheur posthume de Giacomo Leopardi* (1).

Peu d'hommes ont plus souffert que le fils du comte Monaldo, et on est mal venu à lui reprocher son amer pessimisme. Il était en droit de se plaindre de la nature, qui avait logé son beau génie dans un corps débile, contrefait et rachitique; il se plaignait aussi de la fortune : il a connu la pauvreté, les détresses, des dépendances insupportables à sa fierté de gentilhomme et de poète, et, parmi les femmes qu'il a adorées et chantées, il ne s'en est trouvée aucune qui lui fit la grâce de l'aimer. Le 21 août 1820, il écrivait de Recanati à un de ses amis de

(1) *Una sventura postuma di Giacomo Leopardi, studio di critica biografica*; Torino, 1897, Carlo Clausen.

Bologne : « J'ai renoncé à tous les plaisirs des jeunes gens. Dès l'âge de dix ans, j'ai employé ma vie à méditer, à écrire, à étudier. Non seulement je n'ai jamais pris une heure de récréation ; dans mes études je n'ai jamais demandé ni obtenu d'autre secours que ma patience et mon propre travail. Tout le fruit que j'ai retiré de mes fatigues a été d'être méprisé d'une manière extraordinaire pour un homme de mon rang, surtout dans un petit pays. Après que tous m'eurent abandonné, il plut à ma santé de s'en aller aussi. Ayant commencé de penser, de souffrir dès mon enfance, j'ai accompli à vingt et un ans le cours d'une longue vie de malheurs, et je suis moralement vieux ou plutôt décrépit... Il est temps de mourir ; il est temps de céder à la fortune, — la plus cruelle des résignations pour un jeune homme qui se sent à l'âge des belles espérances, mais le seul plaisir qui reste à celui qui après de longs efforts s'aperçoit qu'il est né sous un destin maudit, *colla sacra e indelebile maledizione del destino.* »

Il passait cependant pour constant que cette vie maudite avait eu ses privilèges, ses douceurs, sa part des rosées du ciel, qu'un dieu compatissant avait accordé à ce malheureux une faveur qui est souvent refusée aux heureux de ce monde, qu'il avait trouvé dans la personne d'un Napolitain, plus jeune que lui de huit ans, un ami d'une vertu exemplaire, un ami sans pareil, un ami parfait, tel qu'on n'en trouve qu'au Monomotapa. Il le croyait lui-même, et ses premiers biographes l'ont cru comme lui. L'un d'eux écrivait en 1842 : « Il expira entre les bras de son fidèle ami Antonio Ranieri, dont le dévouement sublime nous paraît comparable et même supérieur à tout ce que nous raconte l'antiquité. »

L'Italie éprouva un étonnement mêlé de scandale lorsque, quarante-trois ans après la mort de Leopardi, cet ami parfait publia sous le titre de *Sept années de vie commune, Sette anni di sodalizio*, un factum écrit dans un style emphatique, ampoulé, larmoyant, doucereux, dont l'onction servait à déguiser d'aigres ressentiments. « Ombre encore adorée, *ombra ancora adorata*, s'écriait-il, que tu m'as mal récompensé de t'avoir aimée comme jamais mortel ne sut aimer ! » Dans son mielleux libelle, Ranieri énumérait tous les services qu'il avait rendus à cet ingrat, les sacrifices qu'il lui avait faits, les soins que sa sœur Pauline et lui avaient prodigués à ce malade d'humeur difficile, fantasque et quinteuse. Il lui reprochait d'avoir dissimulé les obligations qu'il leur avait. A l'entendre, Leopardi, sept années durant, avait vécu de ses libéralités, avait été à ses crochets, et s'était arrangé pour que le monde n'en sût rien. Il l'accusait d'avoir eu le pire des orgueils ; celui d'un

nécessiteux assisté, qui accepte le bienfait et nie audacieusement sa dette.

Les nombreux adorateurs du grand poète furent comme frappés de stupeur. Ils avaient pensé jusque-là que son caractère égalait son génie ; ils admiraient sa loyauté, sa fierté, sa franchise de cœur et d'esprit, sa parfaite droiture. Quel coup porté à sa mémoire ! Quelqu'un s'écria tristement : « C'en est fait de l'homme ; il nous reste le poète, *L'uomo è demolito, rimane l'artista.* » Mais peu à peu on se calma, on recouvra son sang-froid ; on examina de plus près le livre funeste, il parut louche, on y releva des inexactitudes, des contradictions, on se prit à douter de la bonne foi de l'auteur. Lui-même s'avisa bientôt qu'il s'était fait plus de tort que d'honneur, et il fit rechercher, pour les détruire, tous les exemplaires invendus de son libelle, qui aujourd'hui est difficile à trouver.

Il y a trois ans, le 27 avril 1894, son frère, M. Giuseppe Ranieri, disait au professeur Moroncini : « Je ne puis comprendre comment Antonio a pu céder à la tentation d'écrire et d'imprimer certaines choses. Quand il me parla de son projet, je le détournai d'y donner suite ; il s'entêta et fit mal. On ne peut alléguer qu'une excuse à sa décharge : c'est que dans les dernières années de sa vie, il n'était plus dans la pleine et entière possession de ses facultés, et il suffit de lire son livre pour s'en convaincre. » Toutefois, si discrédité que soit aujourd'hui ce factum, M. Franco Ridella a jugé qu'il était utile de le discuter méthodiquement, pièces en main, et de réduire à néant les assertions du calomniateur. Peut-être a-t-il apporté dans son réquisitoire trop de véhémence, trop d'âpreté. On peut lui reprocher aussi d'aimer trop les détails oiseux. Pour démontrer que Ranieri, longtemps avant sa mort, avait eu le cerveau détraqué, il allègue que, devenu député, puis sénateur, l'auteur de *Ginevra* dormait souvent pendant les séances ; c'est un accident qui arrive quelquefois à des gens qui ne sont pas fous. Il allègue aussi que Ranieri avait la sainte horreur des lampes à pétrole, qu'il préférerait les chandelles, et qu'il avait toujours sur sa table à écrire deux cailles, qu'à ceux qui s'en étonnaient, il répondait que cet oiseau a la précieuse faculté d'absorber les miasmes. « Je tiens la chose, ajoute M. Ridella, de la source la plus sûre, c'est-à-dire d'un mien ami, qui l'apprit récemment de la bouche même de M^{me} Ginevra Ranieri, fille de feu Godefroi et nièce d'Antonio, laquelle vit avec son vénérable oncle Giuseppe. » Je ne doute ni de la véracité de M^{me} Ginevra ni de l'horreur de Ranieri pour le pétrole, et je crois pieusement aux deux cailles ; mais je crois aussi que M. Ridella

s'arrête trop volontiers aux minuties, que, lorsqu'on plaide une bonne cause, il est inutile de multiplier les incidens et de mêler les chicanes aux griefs sérieux.

Ce fut dans l'hiver de 1830-1831 que se forma l'intime liaison qui devait fournir matière à tant de dits et de contredits et procurer aux critiques italiens une belle occasion d'exercer leur plume. Ranieri avait quitté Naples en 1826, à l'âge de vingt ans. Pendant qu'il courait le monde, un arrêt d'exil fut prononcé contre lui; on lui reprochait d'entretenir commerce avec des libéraux mal notés: il n'en fallait pas plus pour exciter les ombrages du plus soupçonneux des gouvernemens. Ce bel oiseau ne regrettait pas sa cage, peu lui importait qu'on l'en bannît à jamais. Il ne demandait qu'à jouir de sa liberté, à dépenser joyeusement sa jeunesse et la pension que servait à ses fantaisies une famille dans l'aisance. Après avoir séjourné dans plusieurs villes d'Italie, il franchit les monts, visita la Suisse, la France, l'Angleterre.

Quand il revint à Florence, il y trouva Leopardi, qui n'était point alors, comme l'a prétendu l'un de ses biographes, « un illustre inconnu ». On parlait déjà beaucoup de lui, et il s'était acquis d'illustres amitiés. Mais cet homme rare payait peu de mine. Un avocat de Bologne disait de lui en 1825: « Je me suis rendu lundi soir en compagnie de Giordani au-devant de Leopardi, qui arrivait des Marches. Je me le figurais tout autre, et quand je le vis descendre de voiture avec une certaine barrette de tricot et un balandran du temps de Pie VI, il me parut impossible de reconnaître dans ce demi-bossu, maigre, aux yeux clignotans et chassieux, l'homme que Giordani proclame une mer de science. Je lui fis beaucoup de politesses; mais, soit disposition naturelle, soit que le voyage l'eût fatigué, il me parut déplaisant. » Ranieri eut le mérite de deviner sur-le-champ tout ce que valait ce demi-bossu mélancolique et défiant, qui recevait froidement les avances. Il crut à son avenir, à sa gloire; au surplus, étant son cadet et n'ayant encore rien fait, rien produit, il ne pouvait être jaloux de son génie. Il comprit que lorsqu'on possède les qualités de l'emploi, le rôle d'ami modeste et dévoué d'un grand homme a ses douceurs et ses avantages. De son côté Leopardi semble l'avoir pris en gré dès le premier jour, et lui accorda sa confiance, qu'il ne lui retira jamais.

Pour faire les grandes amitiés, il faut de l'affinité entre les esprits et un contraste marqué entre les caractères. Comme le pessimiste de Recanati, Ranieri avait la passion des lettres et de l'étude, des curio-

sités diverses, un patriotisme ardent, des opinions très libres, la haine des tyrans, des jésuites et des cafards. On s'entendait à merveille et on se ressemblait bien peu. L'un, toujours inquiet, était aussi timide que fier; l'autre était tout en dehors; il n'avait aucune raison de se défier des hommes ni d'en vouloir au sort et à la nature, qui avait traité ce Napolitain en enfant gâté. Beau blond, à la taille élancée, aux manières gracieuses et attirantes, il était très sympathique, et ses défauts étaient séduisants. On lui passait tout, on lui pardonnait ses petites fatuités. On raconte que parfois, dans des réunions intimes, il lui arrivait de se mettre nu comme la main pour faire admirer « la beauté typique de son corps d'Apollon », et que ses amies comme ses amis n'y trouvaient rien à redire.

L'un et l'autre avaient le tempérament amoureux; mais quelle différence entre leurs façons d'aimer! Leopardi a éprouvé la plus amère des souffrances, le supplice de n'oser confesser qu'il aimait, crainte de s'exposer aux risées. Il se taisait, a-t-il dit, « tant l'excès de sa passion le rendait esclave et enfant. » A défaut de paroles, sa contenance, sa pâleur, son visage défait, ses regards anxieux et suppliants, trahissaient son secret. Il tâchait de se persuader que la seule femme qui mérite d'être aimée est celle qui n'existe pas, *la donna che non si trova*. La dame à laquelle il prêtait foi et hommage, la dame dont il portait les couleurs était une image sans corps, « une de ces idées qu'on ne voit qu'en songe et dont le commerce rend la vie humaine semblable à la vie du ciel. » Mais plus d'une fois ce fantôme lui apparut vêtu d'une chair de femme, et cette chair l'attirait, et le désir lui rongea le cœur.

Il se consolait en pensant que l'amour, même sans espoir, est un magicien qui enchante l'âme et les sens, que « comme la musique, il nous révèle les profonds mystères de paradis ignorés. » Cet homme, qui mourut vierge à trente-neuf ans, fut toujours amoureux de l'amour. Le 13 juin 1823, il écrivait en français à Jacopssen : « Toutes les jouissances qu'éprouvent les âmes vulgaires ne valent pas le plaisir que donne un seul instant de ravissement et d'émotion profonde. Mais comment faire que ce sentiment soit durable ou qu'il se renouvelle souvent dans la vie? Où trouver un cœur qui lui réponde? Plusieurs fois j'ai évité pendant quelques jours de rencontrer l'objet qui m'avait charmé dans un songe délicieux. Je savais que ce charme aurait été détruit en s'approchant de la réalité. Cependant je pensais toujours à cet objet, je le contemplais dans mon imagination, tel qu'il m'avait paru dans mon songe... Il n'appartient qu'à l'imagination de procurer

à l'homme la seule espèce de bonheur positif dont il soit capable. » Ranieri ne se contentait pas des bonheurs d'imagination. A Naples, à Rome, à Florence, il avait eu des succès faciles et de brillantes aventures. Il ressentait une profonde compassion pour ce pauvre rachitique, qui s'efforçait vainement de croire qu'il est plus doux d'aimer la femme qui n'existe pas que celle qu'on voit et qu'on touche, et qui se répétait sans cesse : « Ne lui dis rien, elle se moquerait de toi. »

S'il m'en souvient, Leopardi s'est plaint quelque part des écervelés et des fats, qui ont la fureur de raconter aux autres leurs bonnes fortunes. Sans doute Ranieri lui taisait les siennes, ne lui vantait point ses félicités. Une circonstance favorable à leur étroite liaison fut qu'à cette époque, pour la première fois, il arriva à Ranieri d'être malheureux dans ses amours. Il avait conçu une ardente passion pour une actrice célèbre, M^{me} Madeleine Pelzet; il l'aima deux années durant et n'en put rien obtenir. Dans le même temps, Leopardi s'était éperdument épris de la belle Fanny Ronchivecchi, mariée à un botaniste de renom, Targioni-Tozzetti. C'était une coquette fieffée; elle prenait plaisir à le tourmenter par ses perfides agaceries, à accabler ses enfans de caresses, à leur prodiguer les baisers en présence de cet adorateur muet, qui mangeait son pain à la fumée du rôti. Il l'a chantée sous le nom d'Aspasie, il a raconté ses artifices, ses manèges, auxquels il n'aurait pas dû se laisser prendre; n'avait-il pas écrit un jour que « la femme est un animal sans cœur »? Ranieri s'appliquait à le reconforter, à l'encourager, à ranimer ses espérances, à lui persuader qu'Aspasie finirait par se laisser attendrir. Du même coup il lui contaït les rigueurs et les résistances de M^{me} Pelzet, ses vaines poursuites, ses cruels mécomptes; et tour à tour chacun d'eux plaignait l'autre ou demandait à l'autre de le plaindre. Rien n'est plus propre à cimenter une amitié naissante.

Ranieri eut toute sa vie le goût de l'emphase, le génie de l'exagération. Après la mort de Leopardi, il écrivit à Niccolini, le 1^{er} juillet 1837, « qu'il a cru perdre la raison, qu'à force de pleurer, il n'a plus de larmes, que les yeux lui sortent de la tête, que sans doute il ira avant peu rejoindre l'ombre adorée dans la grande mer de l'éternité. » Il vivait encore cinquante ans plus tard. Le 3 septembre, il écrivit au comte Monaldo : « J'avais peine à croire un de mes amis de France qui prétendait avoir vu blanchir en quelques minutes les cheveux d'une jeune fille, dont le père avait été guillotiné sous ses yeux. Je l'en crois depuis que j'ai vu du 14 au 15 mes cheveux blonds devenir tout gris; il leur a fallu plusieurs semaines pour reprendre leur couleur naturelle. » Prenait-il lui-même ses hyperboles au sérieux? Était-il un exagérateur

de bonne foi? Sa rhétorique lui faisait-elle illusion? Il y a des hommes qui se persuadent comme par enchantement tout ce qu'il leur plaît de croire. Cependant il est difficile d'admettre que ce Napolitain ait toujours été dupe de son imagination méridionale. On trouve dans son *Sodalizio* des récits qui ressemblent à des fictions fabriquées de toutes pièces par un rhéteur auquel tous les moyens sont bons pour gagner sa cause, et on se souvient en les lisant qu'il a été dans son âge mûr un avocat habile et retors.

Leopardi avait pris sa ville natale en exécration. Recanati était pour lui « un lieu horrible et inhabitable. » Devenu le plus frileux des hommes, il reprochait à « cette sale cité, *questa porca città* », la dureté de son climat et la neige qui tombait parfois sur ses montagnes; il lui reprochait aussi ses habitans, dont il disait qu'il était difficile de décider s'ils étaient plus ânes ou plus coquins, *più asini o più birbanti*.

Durant les vingt-quatre années qu'il avait passées dans la maison paternelle, sa seule joie avait été de s'enfermer entre les quatre murailles d'une vieille et riche bibliothèque, où il avait acquis cette vaste érudition qui étonna Niebuhr. Il s'était enseveli dans les livres; mort au monde, il avait vécu avec les morts. Recanati était à ses yeux un endroit où l'on ne pouvait vivre, mais où il faisait bon mourir. « Mon cher Puccinotti, écrivait-il de Florence en 1827, je suis las de la vie, las de l'indifférence philosophique, qui est le seul remède à nos maux et à notre ennui, mais qui finit par devenir elle-même un ennui. Je resterai ici jusqu'au milieu d'octobre; puis j'irai à Pise, que sais-je? ou à Rome. Si je me sens gravement malade, je partirai pour Recanati, voulant mourir au milieu des miens. » Mais tant qu'il vivait, il voulait vivre avec les vivans. Il devait à cet effet se procurer quelques ressources, un gagne-pain. Maître de langues, répétiteur, il était prêt à faire tous les métiers; mais quel métier peut-on faire quand la santé est perdue? A l'instigation du général Colletta, quelques-uns de ses admirateurs de Toscane eurent l'heureuse idée de se cotiser et de le pensionner pendant un an, à la condition qu'il travaillerait et écrirait. Il était très économe, très attentif à ménager ses pauvres sous; cette cigale vivait de peu : cinq louis par mois, elle n'en demandait pas davantage pour joindre les deux bouts.

Or Ranieri rapporte et dépose qu'un soir, dans l'hiver de 1830, il trouva son ami plongé dans une sombre et inconsolable tristesse, qu'il le pressa de questions, que le malheureux poète garda quelque temps un morne et obstiné silence, qu'enfin son secret lui échappa, qu'il s'écria : « Recanati et la mort sont tout un pour moi, et avant peu de

jours j'irai mourir à Recanati. Mes longs efforts se sont brisés contre le destin qui m'entraîne dans cet odieux tombeau. » Ranieri ajoute : « J'ai vécu sept ans avec Leopardi sans le voir pleurer ; mais ce soir-là, à la très pâle lumière de sa triste lampe, je m'aperçus qu'il pleurait, et dans l'inénarrable émotion que me causèrent ses larmes et ses paroles, je lui dis une de ces choses qu'on ne dit qu'à l'âge où j'étais. « Léopardi, lui criai-je, tu n'iras pas à Recanati. Le peu dont je puis disposer suffira pour nous faire vivre tous deux ; nous ne nous séparons jamais, et le donateur, ce n'est pas moi, c'est toi. » Cette parole, dont l'iniquité des hommes n'est pas encore parvenue et ne parviendra jamais à me faire repentir, fut tenue avec une rare constance ; mais je ne puis nier qu'elle n'ait été pour moi et pour mon angélique Pauline la cause de longues, incurables et incompréhensibles douleurs. » Il suit de là que, de 1830 jusqu'en 1837, Leopardi aurait été entretenu, logé, nourri, vêtu, assisté, soigné, défrayé de tout par son incomparable ami, qui à l'âge de soixante-quatorze ans éprouva le besoin de publier cette nouvelle sur les toits.

M. Franco Ridella, homme de détail, disputeur intrépide et bien informé, à qui il est dangereux d'avoir affaire, a établi, preuves en main, que la scène pathétique narrée par Ranieri est une pure invention, qu'en décembre 1830, Leopardi avait encore quelques ressources, qu'il était assez en fonds pour ne pas être réduit à reprendre le chemin de la *porca città*, que, grâce au général Colletta, il pouvait rester à Florence jusqu'à la fin d'avril, qu'aussi bien il venait de vendre le manuscrit de ses poésies à l'éditeur Piatti pour la somme de 108 sequins, ce qui était pour lui presque la richesse ; qu'autre fait à l'appui, un an plus tard, le 24 décembre 1831, il écrivait à un helléniste de Paris : « Je retournerai sûrement à Florence à la fin de l'hiver, pour y demeurer aussi longtemps que me le permettront mes petits moyens, qui commencent à s'épuiser. » Il est permis d'en conclure qu'un an auparavant, sa bourse n'était pas aussi plate que le prétend Ranieri.

Il faut se défier des gens qui se donnent les gants de s'être en toute occasion sacrifiés généreusement à leurs amis ; c'est une vertu rare, et ceux qui la possèdent ne s'en vantent pas à l'univers. « Au milieu du mois de septembre 1831, poursuit Ranieri, les crachemens de sang reparurent ; j'eus de nouveau recours à mes docteurs, lesquels m'affirmèrent que, pour sauver mon malade, je devais le conduire ou à Naples ou au moins à Rome. Je ne pouvais retourner à Naples ; je me résolus à l'emmenner à Rome, à quelque prix que ce fût. » Pourquoi Ranieri ne pouvait-il retourner à Naples ? Son arrêt d'exil avait été

révoqué dès le mois de janvier de cette année; les bannis napolitains rentraient l'un après l'autre, et son père l'engageait à suivre leur exemple, à venir remercier Ferdinand II d'avoir fait grâce à ses imprudences. Si Naples l'attirait peu, pourquoi emmener à Rome son cher malade, qui lui donnait tant de souci? On n'y envoie guère les poitrinaires, et il est en Italie des climats plus doux. Leopardi avait passé une saison à Pise; il s'en était si bien trouvé qu'il qualifiait cette ville de paradis terrestre. Ce fut à Rome qu'on alla, et non à Pise. Voulez-vous en savoir la raison? Un savant professeur, M. Piergili, a révélé naguère ce secret: Rome avait sur Pise cet avantage que Ranieri était sûr d'y retrouver M^{me} Pelzet, qui y passa tout l'hiver. Leopardi ne le suivit qu'à contre-cœur; ce n'était pas de M^{me} Pelzet qu'il était amoureux, et dans cette occurrence ce fut lui qui se sacrifia. Le 31 décembre 1831, il écrivait à son frère Charles: « Venir et demeurer à Rome a été pour moi le plus grand des sacrifices, et tout ce que je gagne à ce séjour est de ruiner mes finances. » Comment croire après cela qu'il fût entretenu par l'ami parfait?

Ranieri avait perdu sa mère, qui l'avait toujours gâté, et son père le rappelait ou, pour mieux dire, le sommait de rentrer au bercail. Ce père, qui avait un emploi élevé dans l'administration des postes, commençait à trouver que son fils était un homme compromettant; il l'adjurait de renoncer à la vie d'aventures, de ne plus boudier son pays et son roi. Aussi bien ce beau garçon au pied léger, et qui aimait trop les femmes, lui coûtait fort cher. Antonio a prétendu qu'il avait ménagé avec beaucoup de délicatesse les écus que sa famille mettait à sa disposition; mais il s'est vanté aussi d'avoir dépensé dans ses voyages jusqu'à 150 000 livres. Cela prouve qu'il avait, selon les cas, tous les genres de vanité. Bref, on le menaça de lui couper les vivres. Il fit sa soumission, partit pour Naples, où il sonda le terrain et prit langue; mais il n'entendait y rester que si Leopardi venait s'y fixer avec lui, et il retourna le chercher à Florence.

Il paraît avoir eu de la peine à le décider. Leopardi eût volontiers fini ses jours en Toscane, et Naples ne disait rien à son cœur. Je me souviens d'avoir lu dans le recueil de ses *Pensées* que cette ville délicateuse est une prison où l'on crève d'ennui, et qui ne lâche pas ses prisonniers. Il disait aussi que dans ce pays presque africain, mi-barbare, mi-civilisé, il est également dangereux d'être riche ou d'être pauvre: passez-vous pour pauvre, on vous méprise; passez-vous pour riche, on vous vole ou on vous assassine. Il faut pardonner les injustices aux malades; elles les soulagent. Mais ce qui le retenait surtout à

Florence, c'était cet amour malheureux, qui, comme la musique, lui révélait des paradis ignorés. S'éloigner à jamais de sa belle Fanny, plutôt mourir ! Ranieri recourut aux grands moyens, employa le fer et le feu : il lui apprit qu'Aspasie le tournait en ridicule, s'égayait à ses dépens. Le coup fut terrible et décisif. Il redressa la tête, brisa sa chaîne : « Le charme qui me fascinait, dira-t-il, est rompu, et je me réjouis de voir à mes pieds le joug que je portais. Je suis sorti de servitude ; après un long délire, je recouvre la raison et la liberté. Une vie dénuée d'affections et de douces erreurs est une nuit d'hiver sans étoiles ; mais je triomphe de mon destin et j'ai vengé mon injure : couché dans l'herbe, indolent, immobile, je contemple la mer, la terre, le ciel, et je souris. »

Il faut être juste et reconnaître qu'à Naples Ranieri et sa sœur Pauline entourèrent Leopardi des soins les plus empressés, les plus tendres, que leur vigilante amitié fut la seule douceur de ses dernières années, qu'il aurait eu peine à se passer d'eux. M. Ridella a traité dédaigneusement cette Pauline Ranieri, que quelqu'un avait définie « une sympathie de première force, *una simpatia di prima forza*. » Qu'importe qu'elle n'ait pas eu tous les talents, tout l'esprit, toute la science que son frère se plaisait à lui attribuer ? Elle eut pour Leopardi une tendresse de sœur, et il lui a rendu le témoignage qu'après d'elle, il sentait moins l'absence de la Pauline de Recanati.

Mais Ranieri était un de ces hommes à qui la vérité ne saurait suffire, même quand elle leur fait honneur. Il a voulu persuader à l'Italie qu'en soignant Leopardi, sa sœur et lui avaient accompli un acte de vertu surhumaine, que, des années durant, leur seule occupation avait été de disputer pied à pied à la mort la proie qu'elle leur réclamait. Cependant le 2 mai 1835, deux ans avant de mourir, Leopardi écrivait de Naples à M^{me} Antonietta Tommasini : « Ma santé, grâce à l'heureuse influence de ce climat, ou du lieu salubre que j'habite, ou pour une autre raison, s'est améliorée extraordinairement, et cet hiver j'ai pu lire un peu, penser et écrire. »

Est-il bien certain qu'il fallût de l'héroïsme pour vivre avec cet infirme, pour supporter ses humeurs et ses caprices, qu'atteint d'une maladie pédiculaire, on dût employer la croix et la bannière pour l'obliger à changer de linge, pour lui persuader d'entrer dans son bain ; qu'exigeant, irritable, il eût poussé à bout la patience d'un ange, que la pauvre sœur de charité ne sût parfois à quel saint se vouer ? M. Guiseppe Ranieri visitait presque tous les jours cette infirmerie, où il passait d'agréables momens. Lorsqu'en 1893, M. Moroncini lui de-

manda s'il était vrai que Leopardi fût un malade morose, sournois, agité, exigeant, déraisonnable : — « Qui a dit cela? répondit-il. Si quelquefois il avait l'humeur sombre, c'est qu'il souffrait. Du reste il était doux, bon, très modeste dans ses désirs, sans aucune prétention, presque toujours très affable, ingénieux et plaisant dans la conversation. »

Croirons-nous que ce malade si modéré dans ses désirs ait été d'un entretien coûteux? Nous savons qu'il était économe, et M. Franco Ridella nous apprend que Naples était en ce temps une ville où l'on vivait à très bon compte, « que jusqu'au milieu de ce siècle, un étudiant de l'université qui recevait de ses parens une douzaine de ducats par mois passait pour un *signore*. » — « Nous lui donnions l'hospitalité, dit Ranieri; il était pour ma sœur et pour moi un hôte sacrosaint. » Or il est prouvé par d'irréfragables témoignages, que du mois d'octobre 1832 jusqu'à sa mort, sans parler des subsides extraordinaires, Leopardi reçut de sa famille 24 *francesconi* tous les deux mois, c'est-à-dire une pension annuelle montant à 800 livres. Que faisait-il de cet argent? Mon Dieu! il le versait dans la caisse commune; on n'avait qu'une bourse, on ne distinguait pas le tien du mien. — « Que sa famille le pensionnât ou non, poursuit Ranieri, je n'en ai rien su, m'étant fait une loi de ne point me mêler de ses affaires. » Ne mentons jamais, on finit toujours par se faire prendre. Quand le factum eut paru, la famille de Leopardi, indignée qu'on pût l'accuser de l'avoir abandonné à la charité d'un ami, fit des recherches; on découvrit dans le bureau du comte Monaldo toute la liasse des lettres de change tirées sur lui par son fils; Leopardi, qui ménageait ses yeux, s'était contenté de signer ces traites; elles étaient écrites de la main de Ranieri. A son vif déplaisir, le fait fut bientôt notoire. Il ne répondit rien. Que pouvait-il répondre?

Ce n'était pas un méchant homme, il a montré plus d'une fois qu'il avait l'âme généreuse; mais il était fort vaniteux, et, montée à un certain point, la vanité dérange l'esprit et corrompt le cœur. « Mon frère, a dit M. Giuseppe Ranieri, devait beaucoup à Leopardi, dont la gloire se reflétait sur lui; aussi avait-il pour son grand ami un attachement jaloux; entreprenant sur sa liberté, il aurait voulu l'accaparer, le garder tout entier pour lui seul. » Il le considérait comme sa chose, comme son bien particulier; il croyait ou tâchait de croire qu'il était le seul Italien qui eût vraiment compris et aimé ce poète méconnu; il posait en principe qu'ayant été de moitié dans sa vie, il avait le droit d'être de moitié dans son immortalité. Mais les grands hommes sont

un bien commun dont chacun veut avoir sa part, et il se fâchait contre les impertinens qui prétendaient réduire la sienne. Il finit par leur dire : « J'avais juré de me taire, vous me forcez à parler. Sachez qu'il manquait de pain, que sans Pauline et moi, ce Lazare serait mort sur un fumier. Nous l'avons recueilli, nourri, et nous avons pansé ses plaies. S'il ne vous en a rien dit, c'est qu'il était un orgueilleux et un ingrat. Il me surpassait en génie, mais j'avais sur lui la supériorité du caractère. Je veux compter sur mes doigts tous les bienfaits dont nous l'avons accablé. Niez après cela qu'Antonio Ranieri n'ait un grand cœur et que sa sœur ne fût une sainte. » Et c'est ainsi que son amour-propre exaspéré lui a fait écrire un livre, qui est une mauvaise action.

Heureusement Messieurs les critiques en ont fait justice, et personne n'edira plus : « L'homme est démolé, l'artiste nous reste. » L'artiste et l'homme, le génie et le caractère ne faisaient qu'un ; Leopardi est un charmeur, et il doit son charme à sa parfaite sincérité. « Mon très cher, écrivait-il à l'avocat Brighenti, je laisse de côté toute cérémonie ; usez-en de même avec moi. Tout ce qui empêche l'expression vraie du cœur, croyez-le bien, m'est odieux, attendu que je n'ai rien de bon que mon pauvre cœur, qui ne me sert à rien. » Cette âme immortellement triste s'est toujours montrée à nu et telle qu'elle était ; elle méprisait toutes les affectations, tous les artifices, tous les vains ornemens, tous les mensonges de la rhétorique, l'apprêt, le faux lustre et le fard : « En écrivant, je n'obéis jamais qu'à mon inspiration. Si elle ne me vient pas d'elle-même, vous tireriez plus facilement de l'eau d'un tronc d'arbre qu'un seul vers de ma cervelle. » Il n'est pas de poésie qui par sa limpidité merveilleuse, par son naturel exquis, par l'adorable fraîcheur de l'accent, ressemble davantage à un chant d'oiseau. Mais tandis que les oiseaux, — c'est encore lui qui le disait, — se servent de leur gosier pour fêter les beaux jours « et qu'ils semblent applaudir à la vie universelle, rendre témoignage à la félicité des choses », le rossignol de Recanati n'a jamais chanté de sa voix de cristal que les rigueurs de son destin, les amertumes de son cœur, « la puissance odieuse et cachée qui, maîtresse du monde, travaille à notre perte et l'infinie vanité de tout :

E l'infinita vanità del tutto.

G. VALBERT.

REVUE DRAMATIQUE

A la Renaissance, *Snob*, comédie en quatre actes, de M. Gustave Guiches; *La Samaritaine*, « évangile en trois tableaux », de M. Edmond Rostand: —
A la Porte-Saint-Martin, *La Montagne enchantée*, « pièce fantastique », de MM. Émile Moreau et Albert Carré.

J'ai naguère tenté, comme tout le monde, ma définition du « snob ». Mais, pour ne me point répéter, je vous donnerai ici celle d'un jeune écrivain fort spirituel, M. Pierre Veber. Je l'emprunte à un roman dialogué, qui s'intitule précisément *Chez les Snobs*, et qui me plaît par un très heureux mélange d'observation griffante et de fantaisie bouffonne. «... On peut dire que les snobs sont ceux qui, en tout, portent la dernière « dernière mode »..., mais c'est insuffisant. Ce sont aussi, vous dira-t-on, les gens qui veulent tout comprendre ou, chose bien différente, paraître tout comprendre; ce n'est pas encore suffisant. Ce sont les « chercheurs d'inédit » peut-être, à moins qu'ils ne soient les « suiveurs d'inédit ». Ce sont ceux qui n'estiment que le rare et le précieux, et tombent ainsi dans l'extravagant; ce sont les badauds qui se laissent égarer par une réclame bien machinée; ce sont aussi les crédules qui se prennent à toute affectation d'étrangeté et de cosmopolitisme. Mais ce n'est pas encore cela, et il y a de tout cela. C'est un état d'âme assez nouveau, indéfinissable, pour lequel il a fallu un nouveau mot : les snobs sont les snobs, voilà! »

M. Pierre Veber définit spécialement ici, et fort bien, le snobisme artistique et littéraire des gens du monde. Mais il a tort de croire à la nouveauté du snobisme, chose très humaine, et très vieille par conséquent. Tout ce qu'on peut dire, c'est que le snobisme, — comme le « cabotinage » et la folie d'exhibition qui en sont des corollaires, — s'est développé de nos jours dans la mesure où s'est perfectionné l'ou-

tillage de la publicité et de la réclame, et où s'est aussi propagée la « névrose », car tout cela se tient. N'importe : Michel Cœurdroy, le jeune homme de proie qui exploite le snobisme des mondains en vue d'un bon mariage, est une variété intéressante de l'espèce « Paul Astier » ; Myriem, sœur de la Monna et de l'Ysolde de Willy (*Maîtresse d'esthètes*) est un « Botticelli » d'un comique énorme ; et le roman dialogué de M. Pierre Veber eût risqué de faire un peu tort, dans ma pensée, à la comédie de M. Gustave Guiches, si le snobisme n'était un champ inépuisable et si M. Guiches n'avait eu son dessein particulier, — qu'on démêle peut-être plus qu'on ne le voit.

Une des variétés les plus simples du snob, c'est le bourgeois-gentilhomme. Supposez que le bourgeois-gentilhomme soit homme de lettres, et vous aurez à peu près le principal personnage de M. Guiches. Jacques Dangy, c'est l'homme de lettres qui se pique d'être avant tout un homme du monde, et du vrai, et du moins accessible ; c'est le romancier snob.

Ce type paraît être, pour une assez grande part, un type d'aujourd'hui. Sans doute il dut y avoir, sous l'ancien régime, des bourgeois-gentilshommes de la littérature, surtout parmi les écrivains du second ou du troisième ordre. Il se peut que Voiture, par exemple, en ait été un. Je ne jurerais même pas que Voltaire ait toujours été exempt de cette faiblesse, ni Chamfort, ni Beaumarchais. En revanche, je ne la découvre chez aucun des braves bourgeois de grands écrivains du XVII^e siècle. Rien non plus qui nous la dénonce chez les Diderot, les d'Alembert ou les Jean-Jacques Rousseau. — Mais, snob par la vanité de fréquenter le « monde » et le désir d' « en être », Jacques Dangy l'est encore d'une autre façon, qui paraît, celle-là, avoir été tout à fait inconnue des écrivains d'autrefois. Dangy est snob, même en tant que peintre des mœurs mondaines : il demeure fasciné par elles dans le moment où il affecte d'en faire la satire. Il ne consent à peindre que des adultères « chic » et que des âmes féminines habitantes de la plaine Monceau, ou des environs de l'Arc de triomphe, ou de ce qui reste du « Faubourg », ou des grands hôtels cosmopolites de la « Côte d'azur ». Et il entoure ces âmes des plus minutieuses « élégances » extérieures, en réalité parce que ces élégances le délectent et parce qu'il n'est pas fâché de faire connaître qu'elles lui sont familières. Et c'est ce travers qui est nouveau, je pense, dans la littérature.

Je connais le grand argument de Jacques Dangy. Il alléguera que ce n'est ni dans le peuple ni dans la petite bourgeoisie, mais seulement dans la classe oisive et opulente, où la vie passionnelle n'est pas con-

trainte par les soucis matériels, que l'amour, plus libre en ses démarches et plus riche de nuances, est plus intéressant à étudier. — Admettons-le : cela entraîne-t-il forcément toutes ces respectueuses descriptions des détails de la vie élégante, de cette vie où d'ailleurs, ont su parfois se rendre éminens des gens qui, dans le fond de leur âme, n'étaient que des goujats ? Quand les écrivains de jadis voulaient étudier « l'amour en liberté » et tel qu'il se comporte chez des personnes dont il est la seule occupation, ils faisaient de leurs personnages des bergers et des nymphes, comme dans *l'Astrée*, ou des rois et des princesses, comme dans les tragédies. La vie pastorale ou royale était pour eux « une transposition littéraire de la vie mondaine » (la formule est de M. Gustave Lanson). Ils eussent dédaigné de se pâmer sur les raffinemens de la haute vie. — C'est que ces raffinemens existaient peu alors. — A la bonne heure. Ils sont donc, en réalité, chose bourgeoise plus qu' « aristocratique » ; et, que les La Fayette et les Sévigné aient pu si bien s'en passer, cela montre assez ce qu'ils valent.

Mais, au surplus, je ne suis pas sûr que ce soient en effet vos hommes et vos femmes du monde qui offrent à l'observateur les plus beaux cas passionnels et sentimentaux ; ni que le plus haut degré de culture et de complexité de ce que vous appelez « la plante humaine », ait pour conditions l'oisiveté, la richesse et l'anglomanie. La vie mondaine n'est guère moins absorbante, par la minutie de ses rites, que la vie des gens qui ont à gagner leur pain, et est peut-être encore plus propre à effacer ou à atténuer, chez les individus, les traits originaux. Ajoutez qu'elle semble assez peu favorable à l'élargissement du cœur et de la pensée. On ne voit pas bien que certaines habitudes de confort et de luxe, les divertissemens chers, un soin particulier du vêtement, la chère exquise, l'hydrothérapie prétentieuse, l'exclusive fréquentation d'un petit nombre de gens asservis aux mêmes observances et condamnés à la recherche des mêmes plaisirs convenus, cette vie, enfin, ce sensualité chétive et de mesquines servitudes volontaires se doive traduire nécessairement, ou même communément, soit par plus d'intensité ou de délicatesse dans les passions de l'amour, soit par plus d'intelligence ou plus de noblesse d'âme. Ce monde-là m'apparaît plutôt, sauf exceptions, comme incapable à la fois des violentes passions des primitifs, et des générosités ou des complications des hommes très intelligens, lesquels appartiennent surtout aux classes moyennes. Il est peu d'hommes que je sois moins porté à considérer comme mes frères que les « gens du monde. » Qu'on les pige à l'occasion, et à leur rang, nous le voulons bien ; mais que,

par choix et prédilection, on en vient à les peindre uniquement; qu'on leur témoigne un respect, qui éclate dans cette impuissance même à peindre autre chose qu'eux et dans la description extatique des futilités dont ils vivent (respect incurable qu'essayent en vain de démentir d'éloquents et soudaines sévérités de moraliste); et que, au bout du compte, on ne trouve d'intéressant, ici-bas, que les riches, c'est ce que nous supportons avec peine, et c'est en cela, justement, que consiste le snobisme du romancier Jacques Dangy. Et il est vrai que Dangy est un personnage de fiction.

L'histoire de ce personnage est d'ailleurs extrêmement simple, ce qui est bien; et se passe presque entièrement dans les entr'actes, ce qui est commode.

Premier tableau. — « Cinq à sept » chez les Dangy. Papotages, « snoberies » et « rosseries ». (Quelle belle langue nous parlons!) Mais voici entrer la plus belle « relation » de Jacques Dangy : le duc et la duchesse de Talmont. Nous apprenons que Jacques fait sa cour à la duchesse parce qu'elle est duchesse, et le duc à la petite M^{me} Dangy (Hélène) parce qu'elle est gentille.

Deuxième tableau. — Le duc et M^{me} Dangy répètent ensemble une comédie de salon. Le duc, distingué et glacé, mais adroit, en profite pour pousser plus vivement sa pointe avec des phrases empruntées aux romans du mari, ce qui est charmant. Là-dessus, M^{me} Dangy, bonne petite femme, ancienne compagne des jours modestes, demeurée grisette dans son fond, dit à Jacques : « Paris nous est mauvais. Allons-nous-en à la campagne... à Robinson, par exemple. — Enfant! dit Jacques. Je suis sûr de toi, et d'ailleurs je ne suis pas fâché qu'un duc t'ait remarquée, car cela me pose. Quant à la duchesse... sois tranquille. En flirtant avec elle, je travaille de mon état, qui est celui de psychologue élégant. Je prends des notes sur elle pour mon prochain livre. » Mais Hélène insiste si gentiment, si tendrement, que Jacques finit par céder. Le malheur, c'est que, Hélène sortie pour faire ses malles, la duchesse vient trouver Dangy et, le sentant qui lui échappe, lui promet un rendez-vous pour le lendemain. Dès lors, plus de Robinson. « Tu comprends, dit Jacques à sa femme quand elle rentre avec son chapeau, je me dois à Paris, à la grande vie. — C'est comme cela! dit Hélène; eh bien, moi aussi je vais la mener, la grande vie! »

Troisième tableau. — Soirée littéraire et musicale chez les Dangy, d'un comique vaudevillesque : mais peut-être, ici, le vaudevillesque est-il le vrai. Des choses considérables se sont passées dans l'entr'acte.

Dangy a été l'amant de la duchesse durant le temps convenable, puis s'est lassé d'elle. Il le lui laisse entendre, et allègue piteusement ses scrupules à l'endroit du duc. « Ne vous inquiétez pas de mon mari, dit la duchesse, rageuse ; il est l'amant de votre femme ; j'ai, dans mon gant, une lettre qui prouve qu'elle est allée à son petit rez-de-chaussée. Voulez-vous la lire ? » Jacques refuse de lire la lettre, je ne sais pas trop pourquoi. Mais, les invités partis, et seul avec Hélène...

Arrêtons-nous ici. Toutes les scènes précédentes, entre Hélène et le duc, entre la duchesse et Jacques, m'ont paru assez faibles et sans grand accent. Le duc est pâle ; la duchesse est, je crois, dans la pensée de l'auteur, une coquette sèche, une névrosée froide, genre « poupée perverse » : mais ce n'est qu'indiqué. Hélène est vraie, mais bien sommairement dessinée. Seul, Jacques Dangy a quelque relief. Il est bien homme de lettres. Même en ses pires inconsciences, il garde le ton de l'observation détachée et de la « blague » professionnelle. Il est snob dans les moelles, mais c'est un snob ironique. C'est un sot qui a beaucoup d'esprit. En sorte que, lorsqu'il s'amuse à justifier son snobisme, il a l'air de se connaître, bien qu'il s'ignore, et de se moquer de lui-même, bien qu'il ne s'en moque pas du tout. Et la persistance de ce snobisme foncier et, à la fois, de ce tic d'ironie superficielle jusque dans le moment où il souffre pour de bon donne beaucoup de prix, selon moi, à cette dernière scène du troisième acte.

Il commence, chose assez naturelle, par être brutal. Sur quoi Hélène, au lieu de se justifier, se rebiffe : « Eh bien, quoi ? J'ai été la maîtresse du duc, comme vous avez été l'amant de la duchesse. J'ai fait ma Francillon, jusqu'au bout. Nous sommes quittes ! » Ce coup assomme notre snob, mais toutefois sans le « désnobiser ». Il crie tour à tour et balbutie furieusement ; mais, surtout, une pensée l'ulcère : « Ainsi, les bons petits camarades savaient !... On se moquait de moi dans les bureaux de rédaction !... Il devait y avoir, dans les journaux, des allusions..., des « filets » que je n'ai pas lus ou que je n'ai pas compris ! » Et il dit cela toujours du même ton d'ironie mécanique, et comme quelqu'un qui se raille d'être capable de le dire. Mais, quoique ce soit surtout le littérateur qui crie, c'est bien l'homme qui est déchiré. Hélène le sent, et, épouvantée de ce qu'elle a fait, elle jure qu'elle a menti, par bravade et pour se venger ; qu'elle est bien allée dans la garçonnière du duc, mais qu'elle en est sortie intacte : « Je te le jure ; tu dois me croire, il faut que tu me croies ! »

Jacques la croira-t-il ? Par quelles circonstances, par quelles paroles

qui lui montreront son âme, ou à la suite de quelle épreuve sera-t-il amené à la croire? Et il y a une autre question : comment ce snob-fieffé qui, en pleine torture, a eu des gémissemens de snob, renoncera-t-il à sa vanité, reviendra-t-il à la vie saine, à la simplicité, au bon jugement des choses? Cela n'ira pas tout seul, car il faudra qu'il revienne de loin. Mais, comme toute l'histoire de la liaison aristocratique de Dangy se dérobaît dans le second entr'acte, ainsi le troisième entr'acte détient tout entier l'intéressant secret de sa conversion. L'auteur de *Snob*, trop confiant en notre intelligence et en notre expérience des choses du cœur, nous laisse une part de collaboration vraiment démesurée. Peut-être s'est-il dit aussi qu'une partie de la dernière « scène à faire », — le duo, aujourd'hui inévitable, de la réconciliation, — se rencontrait déjà dans *la Dououreuse*, et pareillement dans *la Carrière*. Quoi qu'il en soit, huit ans passent comme un éclair, et nous arrivons au quatrième tableau.

Jacques a cru sa femme; elle a eu, paraît-il, « cet accent qui ne trompe pas. » Ils vivent retirés à la campagne dans un beau château. Jacques est sage et il est heureux. Il n'est plus snob et il est académicien. La pièce est donc finie; et il semble que l'auteur n'ait littéralement rien à mettre dans son quatrième acte.

Il a eu cependant l'esprit d'y mettre une scène qui a beaucoup plu, et qui est en effet jolie en soi, et même originale, et par surcroît très bien conduite. Dans le calme séjour où Jacques Dangy jouit en paix de sa fortune et de sa sagesse, M. Guiches a ramené un gremlin de lettres, un pâle envieux, Noizay, qui vient lui demander sa voix pour l'Académie. En quoi ce Noizay ne manque pas d'aplomb : car il a écrit naguère un roman à clef où l'aventure de Jacques était contée comme celle d'un mari attentif à tirer profit des erreurs de sa femme. En fines phrases à double sens, Dangy « se paye la tête » du drôle et lui met soigneusement le nez dans son ordure. Puis il lui dit des choses optimistes : que la générosité est tout autant dans la nature que la platitude ou l'infamie, et que par conséquent son roman « naturaliste », genre démodé au surplus, est idiot. Il lui en insinue aussi de dures, et, notamment, que l'auteur de ce roman n'a montré que sa propre bassesse, et qu'il n'est qu'un simple « muflé ». Le muflé, de pâle, devient jaune; mais il empoche tout sans mot dire, en bon candidat. Et le mérite de la scène, c'est d'abord de faire plaisir; et c'est encore de rester parfaitement claire dans l'ironie et les sous-entendus.

En résumé, *Snob* me paraît le « comble » de la comédie « vie parisienne », de la comédie « mal faite », éparse et à tableaux, de ce genre

aimable qui est en faveur ces années-ci, et dont *Viveurs*, la *Douloureuse* et la *Carrière* sont sans doute les chefs-d'œuvre. Et *Snob* nous a divertis, mais il se pourrait aussi que *Snob* nous rendit indulgens à la première bonne maçonnerie dramatique, — avec commencement, milieu et fin; exposition, nœud, péripéties et dénouement, — dont on nous fera la surprise; jusqu'à ce que, de nouveau, la maçonnerie nous dégoûte.

Par une simplicité et une sincérité qui ne sont qu'à elle, M^{me} Jeanne Granier a fait vivre la figure trop sommairement ébauchée d'Hélène Dangy, la petite bourgeoise devenue la femme d'un écrivain à la mode. M. Guitry a été merveilleux dans ce nouveau « Guitry » qu'est le mari d'Hélène; il semblait improviser son rôle : c'est tout dire. M^{lle} Mégard, très en progrès, a été une élégante petite duchesse, sèche et fine comme il convenait. Et l'on doit citer avec éloge MM. Marcel Luguet, Le Français et Paul Plan.

Cette année comme les autres, pendant la semaine sainte, les étallemens de plaisir ont été tout à la Passion. Il n'est presque pas un théâtre « littéraire » qui n'ait de nouveau crucifié Jésus. Mais, aux anciens fournisseurs d'évangiles artistiques s'est joint, pour notre religieux divertissement, un félibre subtil et voluptueux, venu de la colonie phocéenne où abordèrent les Mariés nues : M. Edmond Rostand. Je vous résumerai avec une honnête candeur cette piquante *Samaritaine* que l'auteur qualifie d'« évangile en trois tableaux » et qui a transporté d'un pieux enthousiasme plusieurs chambrées de chrétiens.

On voit d'abord paraître au prologue, la nuit, près du puits où viendra la Samaritaine, les ombres des trois patriarches Abraham, Isaac et Jacob. Ces ombres vénérables s'expriment avec une grâce presque badine et qui ne dédaigne pas la pointe :

Poussé par la brise des nuits
Et vagabond jusqu'à l'aurore,
Je viens pour des fins que j'ignore
Comme un fantôme que je suis...

Et c'est un cliquetement menu de jolis, très jolis petits vers, à rimes triplées et même quintuplées : telles les enfilades de rimes des *Poésies fugitives* de Voltaire ou des *Déguisemens de Vénus* du chevalier de Parny. Et les patriarches annoncent, dans ces coquets petits vers, que quelque chose de très grand va se passer en ce lieu. Ces vieillards sont gais et fins. L'imagination puérile, mais fleurie, du patriarche

Jacob s'amuse à l'idée que le premier rayon du jour va dissoudre leurs ombres falotes. Écoutez ces versiculets délicieux :

Et bientôt il ne restera,
Des trois ombres qui furent là,
Que trois blancheurs diminuées,
Trois grandes barbes voltigeant,
Puis trois petits flocons d'argent
Qui fondront comme trois buées!...

Les trois barbes évanouies, nous assistons à une scène, très bien faite, qui nous expose les misères, les discordes et l'aveuglement des habitans de Sichem. Arrive Jésus, — suivi de ses apôtres, grognons et revêches (comme ils seront tout le long du drame) et qui s'étonnent de l'entendre bénir Samarie. Ne leur a-t-il pas dit, naguère, d'éviter les Gentils et les Samaritains ? Alors, avec un luxe d'images dont l'élé-gance ornée prête un air de suffisance un peu béate à une condescendance qui, dans l'Évangile vrai, paraît simplement divine, Jésus leur explique qu'il a voulu ménager leur intelligence et qu'il n'a pu tout leur enseigner du premier coup. Puis il leur conte la parabole du bon Samaritain, en vers libres, sautillans et faibles; de sorte qu'on dirait une fable de Florian, ou de Lachambaudie.

Là-dessus, il les envoie aux provisions et reste seul auprès du puits. Il voit venir de loin la Samaritaine, sa cruche sur l'épaule. Il en profite pour se montrer sous le jour d'un fin critique d'art, d'un connaisseur habile de la beauté des formes.

Voici bien, ô Jacob, le geste dont tes filles
Savent, en avançant d'un pas jamais trop prompt,
Soutenir noblement l'amphore sur leur front.
Elles vont, avec un sourire taciturne,
Et leur forme s'ajoute à la forme de l'urne,
Et tout leur corps n'est plus qu'un vase svelte, auquel
Le bras levé dessine une anse dans le ciel!...

Ces vers sont exquis. J'attendais que M. Brémond, en les détaillant, eût ce geste d'atelier, habituel aux sculpteurs, cette caresse de la paume qui palpe les contours ou ce coup de pouce dans l'air, qui achève de les modeler. Puis, avec un tendre à-propos, Jésus, devant la silhouette de la courtisane, songe que sa mère Marie « eut un galbe pareil », quand, jeune fille, elle allait aussi à la fontaine. Après quoi, côtoyant presque cette pensée renanienne, que « la beauté vaut la vertu », il ajoute, avec un dilettantisme supérieur :

Elle a beaucoup péché, cette Samaritaine,
 Mais l'urne dont a fui le divin contenu
 Se reconnaît divine à l'anse du bras nu.

Cependant Photine (c'est son nom) descend le sentier en chantant de petites chansons d'amour, charmantes et fort chaudes, traduites ou « adaptées » du *Cantique des Cantiques*. Jésus, qu'elle n'aperçoit pas d'abord, l'écoute et fait cette réflexion indulgente :

C'est une âme légère ainsi qu'une corbeille.

Puis il lui demande à boire. Elle le raille méchamment : « Un juif boire de l'eau d'un puits samaritain ? Non, non, tu n'en auras pas ! » Et je veux citer les vers qu'elle lui dit en cet endroit : car ces vers sur une cruche d'eau fraîche, ces vers d'un « rendu » surprenant, sont, à mon sens, les meilleurs de cet « évangile » :

Tu vois cette eau, cette eau limpide, si limpide
 Que lorsqu'il en est plein le vase semble vide,
 Si fraîche que l'on voit en larmes de lueur,
 En perles de clarté ruisseler la sueur,
 La sueur de fraîcheur que l'amphore pansue,
 Par tous les pores fins de son argile, sue!...
 Cette eau qui donne soif rien qu'avec son bruit clair,
 Si légère qu'elle est comme une liqueur d'air,
 Eh bien ! pour toi, cette eau, c'est la loi, la loi dure,
 Cette eau pure, cette eau si pure, elle est impure!...

Le reste de la scène suit d'assez près le quatrième chapitre de l'Évangile de saint Jean ; mais, tandis que les paroles de la Samaritaine y sont très agréablement amplifiées, celles de Jésus y sont assez médiocrement traduites.

Donc elle reconnaît le Messie, et l'adore. Elle l'adore comme elle peut. La chère créature a l'inadvertance de redire à Jésus les jolies strophes érotiques qu'elle chantait tout à l'heure en pensant à son amant ; sans doute pour fournir à Jésus l'occasion de se révéler psychologue compréhensif et féministe averti.

Je suis toz jours un peu dans tous les mots d'amour,

dit-il délicieusement. Et il ne lui échappe pas que, au fond, la Samaritaine aux camélias s'essayait, avec ses six amans, à l'amour divin. — N'aie pas honte, reprend-il :

Comme l'amour de moi vient habiter toujours
 Les cœurs qu'ont préparés de terrestres amours,
 Il prend ce qu'il y trouve, il se ressert des choses ;
 Il fait d'autres bouquets avec les mêmes roses...

.
 Ne crois donc pas que ta chanson me scandalise :
 Un cœur que je surprends ne peut, dans sa surprise,
 Se reconnaître assez pour inventer un chant ;
 Mais il se trouble, il dit, dans son trouble touchant,
 N'importe quel fragment de chanson coutumière ;
 Et la chanson d'amour devient une prière.

Bref, une chronique de Colomba, supérieurement versifiée, sur le thème rajeuni des *Deux sœurs de charité* de Béranger...

J'ai peur d'être injuste. Mais j'en appelle à ceux qui sont vraiment chrétiens ou qui se souviennent de l'avoir été, et qui croient, ou qui ont cru, que Jésus est Dieu. Pour ceux-là, le Christ signifie ou a signifié, non seulement toute charité, mais peut-être plus essentiellement encore toute pureté. C'était à lui qu'ils pensaient dans leurs tentations, et c'était lui qu'ils craignaient dans les défaillances de leur âme et de leur corps. Et voilà qu'on nous le fait parler tantôt comme Gautier et tantôt comme Renan : comme tels artistes et tels sages que nous avons connus et qui furent de fort honnêtes gens, mais des hommes enfin, de pauvres hommes de chair et dont la sensibilité artistique, la science de la vie et l'indulgence sont peut-être un peu venues de ce qu'ils n'étaient ni parfaitement purs, ni parfaitement saints. On prête ainsi à Jésus une espèce de sensibilité, de sagesse et de miséricorde qui est, si je puis dire, à « base » de péché ; et c'est cela qui est offensant.

Et puis il y a dans les Évangiles des paroles de Jésus qui ont été considérées comme divines, depuis dix-huit siècles, par d'innombrables âmes. Ces paroles, d'un sens profond et souvent d'un tour singulier, plus mystérieuses encore d'avoir passé d'un dialecte syriaque dans un grec et dans un latin barbares avant de nous être traduites dans la langue de nos mères, ont pris un caractère de grandeur et de sainteté à quoi rien ne ressemble. C'est en elles que Jésus paraît divin, et c'est en elles *seules* qu'il le peut paraître. Elles sont augustes, elles sont uniques : n'y touchez pas. Coudre des rimes à ces paroles sacrées, les ajuster à la mesure de l'alexandrin par le moyen d'ingénieux synonymes et de chevilles industrielles, me semble une besogne indigne de la puérilité ; et chercher à inventer des paroles « analogues » à celles-là me semble un attentat et une incongruité. Et je ne sais quoi d'irréductible, qui vient du plus profond de mon passé spirituel, s'insurge en moi, soit contre cette inconsciente impiété, soit contre cette monstrueuse faute de goût.

Par bonheur, le deuxième acte est fort beau. C'est que la personne de Jésus en est absente. Les « embellissemens » ajoutés aux discours du Christ ne choquent plus, puisque ces discours sont, ici, rapportés et commentés par une femme. Et je sens que je pourrais aimer tout à fait ce tableau-là, s'il était en mon pouvoir d'oublier le premier tableau et de ne pas crier de douleur en me le rappelant.

C'est la place du marché, aux portes de Sichem. Cela grouille bien. Soleil cru, haillons éclatans, odeurs d'ail, de poisson, de jasmin et de miel... Photine accourt, illuminée, criant ce qu'elle a vu et entendu. Et son enthousiasme, sa prédication ardente, ses supplications, ses insistances acharnées, que les injures et les rebuffades ne font qu'échauffer ; et les remous de la foule autour d'elle, et les rires et l'incrédulité des gens, puis leurs hésitations, et les premières adhésions qui entraînent les autres, et la contagion de foi qui s'empare de toute la foule..., cela est excellemment distribué, aménagé, gradué ; et tout le tableau est comme emporté d'un large mouvement ascensionnel ; mouvement qu'arrête un instant le centurion sceptique et dédaigneux, proche parent du « procureur romain » d'Anatole France ; mais qui repart ensuite plus irrésistible et pousse la ville entière, balançant des palmes, Photine en tête, vers le puits de Jacob où le Christ est assis.

Je n'exprimerai qu'un seul regret « .Cet évangile » samaritain a quelque chose de provençal et même de napolitain. Les vers, colorés, souples, jolis même dans leurs négligences, — trop jolis, — sentent en maint passage l'improvisateur brillant, fils des pays du soleil. C'est l'Évangile mis en vers par un poète de cours d'amour, par un troubadour du temps de la reine Jeanne. Les images sont nombreuses, quelquefois neuves, mais généralement toutes petites. Et, par exemple, nous connaissons le mot de Jésus : « Je ne briserai pas le roseau penchant et je n'éteindrai pas la lampe qui fume encore. » Cela suffit, à ce qu'il semble, et ces deux brèves images sont assez expressives. M. Rostand les enjolive en les détaillant :

*Si le roseau froissé souffre d'une cassure,
Il n'achèvera pas le roseau d'un coup sec ;
Si la lampe crépite en noirissant son bec,
Il ne soufflera pas brusquement sur la lampe ;
Mais, pour que le roseau balance encor sa hampe,
Et l'offre encor, ployante, aux pattes de l'oiseau,
Il raccommode tendrement le roseau,
Et pour que de nouveau la flamme monte et brille,
Tendre, il relèvera la mèche avec l'aiguille.*

C'est curieux de précision menue ; mais cette « hampe » et ces

petites « pattes d'oiseau », et ce « bec », et cette « mèche » et cette « aiguille » ; tout ce pittoresque de l'image en fait presque oublier le sens, et le divin précepte n'est plus qu'amusette de félibre miniaturiste. Ainsi encore, les anges qui baisent « les copeaux pris dans la chevelure » de l'enfant Jésus ; et l'ombre de la feuille de figuier, pareille à une main et qui « souligne d'un doigt bleu », sur le livre du centurion lettré, quelque beau vers d'Horace. (Déjà, dans son généreux poème aux Grecs soulevés, M. Rostand comparait la Grèce à une main écarquillée, et il disait que cette main avait « pour bague d'or Athènes, et Sparte pour bague de fer », — ce qui était charmant, — et qu'elle reposait « sur le coussin bleu de la mer », — ce qui gâtait tout.) Et il y a encore d'autres mains bien singulières dans le psaume que chantent les habitans de Samarie :

Et que les fleuves transportés,
Sortant de leurs grands lits leurs bras de tous côtés,
Applaudissent de leurs mains vertes.

Cela est terrible, « mains vertes » s'aggravant ici d'un véritable jeu de mots sur « lits » et sur « bras ». Cette exactitude des images poussée aussi loin que possible dans le détail, et qui les glace à la fois et les rapetisse, c'est ce qu'on appelait jadis le « précieux ». On se demande si c'est bien le style qui convient le mieux à un poème évangélique.

Au dernier tableau, j'ai le chagrin de retrouver Jésus. Photine vient à lui, suivie de toute la ville, et lui dit ingénieusement, à la fin d'une tirade haletante, hachée exprès en tout petits morceaux, de la plus fausse « naïveté » et du désordre le plus artificiel :

Humble, je ne suis rien dans tout ceci. J'apporte
Les clefs... mais oui, c'est tout. J'apporte, — et ne suis rien! —
Les clefs de tous les cœurs sur le coussin du mien.

Et Jésus recommence à faire tour à tour l'homme supérieur et l'artiste, ce qui n'est pas du tout la même chose que le Dieu. Il explique, dans le style de M. Catulle Mendès, que Photine a laissé au fond de la cruche « l'orgueil cruel d'être une embûche vivante et rose. » Lorsque Photine lui dit que, tout le temps qu'il parlera, « il sentira sous ses pieds des cheveux de femmes », il faut croire que l'image lui agréait : car bientôt, — tandis que les jolies comédiennes de la Renaissance sont toutes couchées autour de lui en des poses voluptueuses, — après avoir dit, du ton d'un héros de drame historique :

Lorsqu'on évoquera ma figure lointaine,
Toujours la Madeleine ou la Samaritaine,

La femme de Sichem ou bien de Magdala,
Toujours une de vous, près de moi, sera là ;

(ce qui rappelle la dernière phrase d'*Adrienne Lecouvreur* : « Et la postérité, charmée par nos amours, ne séparera plus dans sa mémoire Maurice et Adrienne », ou quelque chose d'approchant), il se ressouvient tout à coup des cheveux et ajoute ces vers « troublans » :

Et ce sera ta gloire encor que l'on confonde
Parfois ta tresse rousse avec sa tresse blonde.

Et là-dessus il re-renanise. Photine, au deuxième tableau, avait dit en son nom :

Soyez doux : *Comprenez. Admettez. Souriez.*

Il sourit, en effet. Il a même le mot pour rire. A l'ivrogne qui s'accuse de n'avoir pas aimé l'eau, il réplique :

Je l'ai changée en vin aux noces de Cana.

« Quand tu pries, dit le Jésus de saint Mathieu, ferme ta porte... Ne multiplie pas de vaines paroles, comme les païens, qui se figurent qu'à force de paroles, ils seront exaucés. » Plus fin, le Jésus de M. Rostand traduit avec esprit :

Priez donc en secret. Ne priez pas longtemps.
C'est être des grossiers qu'être des insistans.
La meilleure prière est la plus *clandestine*.

Et cela finit par une exécrable « traduction en vers » de l'oraison dominicale. Pourquoi en vers, mon Dieu ? C'est si bien en prose ! Et tout cela n'a point empêché M^{me} Sarah Bernhardt d'être admirable, ni M. Brémond d'être, après tout, décent malgré ses joues et son bedon, ni la mise en scène d'être merveilleuse de couleur et de vie, ni *la Samaritaine* d'être un des succès les plus éclatans auxquels j'aie eu la bonne fortune d'assister.

La Montagne enchantée, à la Porte-Saint-Martin, tient du *Pied de Mouton* et des poèmes wagnériens. Oui, du Wagner mis à la portée des moyennes intelligences philosophiques et musicales. Mais que ce quelque chose d'un peu hybride ne vous déconcerte pas ; le *Pied de Mouton* est servi à part ; M^{me} Hading est fort belle ; les décors et trucs magnifiques ou ingénieux ; et j'ai passé là une fort bonne soirée.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINÉ

30 avril.

Les évènements, depuis quinze jours, se sont précipités avec une rapidité telle que la situation en Orient est complètement changée; et bien que l'avenir, même le plus prochain, soit encore enveloppé de beaucoup d'incertitudes, quelques résultats politiques et militaires se sont déjà produits avec une assez grande puissance pour qu'on puisse les regarder comme acquis. La guerre est commencée. Quels ont été les agresseurs? Les Grecs soutiennent naturellement que ce sont les Turcs, et les Turcs que ce sont les Grecs. Nous laissons à l'histoire le soin de résoudre ce problème. Elle dira sans doute qu'assez longtemps déjà avant de l'exécuter, la Grèce avait pris sa résolution. Placé entre le danger intérieur et le danger extérieur, le roi Georges avait jugé que le second était, tout compte fait, le moins menaçant et, dans tous les cas, le plus glorieux. S'il devait succomber, il aimait mieux que ce fût avec son peuple et sur les champs de bataille, que dans les rues d'Athènes sous les coups de l'émeute. La guerre est devenue alors inévitable. Peut-être aurait-il été plus franc et plus fier de la part de la Grèce d'accepter ouvertement la nécessité qu'elle avait fait naître. Elle a préféré ruser avec la situation. Le sang d'Ulysse coule toujours dans ses veines. Des bandes irrégulières ont été dirigées sur plusieurs points de la frontière et, grâce à la brusquerie de l'attaque, elles ont réussi à la franchir; mais elles ont dû bientôt la repasser en désordre. Étaient-elles allées chercher la victoire? Non. Ceux qui les avaient équipées et lancées en avant savaient fort bien ce qui les attendait. Que voulaient-ils donc? Ils espéraient amorcer à la guerre l'armée ottomane et l'amener, par une provocation anonyme, faite par des gens qu'il était toujours possible de désavouer, à poursuivre les fuyards jusque sur le territoire hellénique, ce qui leur aurait permis d'en constater la violation, et de rejeter sur les Turcs la responsabilité ultérieure des évènements. Mais les choses ne se sont point passées ainsi. L'armée d'Edhem-Pacha s'est contentée de repousser les assaillans, et

elle est restée immobile sur ses positions, au moins pendant quelques jours, afin de bien marquer que la première provocation n'était pas venue de son côté. Puis, le feu a pris partout à la fois; la guerre a éclaté, et il importe assez peu de savoir par qui la déclaration officielle en a été faite, car, dans la conscience universelle, celui-là en est moralement l'auteur qui l'a rendue inévitable.

Les hostilités ont été ouvertes, et dès les premiers jours, en dépit des dépêches optimistes qui venaient d'Athènes, il a été sensible que la supériorité militaire était du côté des Turcs. Cela n'a surpris personne. Nous avons déjà parlé des conditions dans lesquelles s'est faite la concentration de l'armée ottomane sur la frontière de Macédoine et de Thessalie. Quand même on n'aurait pas su que la main allemande dirigeait tous ces ressorts compliqués, on l'aurait reconnue à sa manière de procéder. Les Turcs, livrés à eux-mêmes, auraient été incapables d'une aussi grande perfection de méthode. Tout ce qui tient au problème même de la mobilisation s'est trouvé prévu et réglé d'avance, et l'exécution a eu lieu dans des conditions précises qui feraient honneur à une armée européenne quelle qu'elle fût. Ce n'était pas une tâche facile que de transporter, dans un temps donné et le plus court possible, les troupes ottomanes des points les plus reculés de la Turquie d'Asie jusqu'à la frontière turco-grecque. Les ressources que l'empire pouvait offrir en moyens de locomotion, soit sur terre, soit sur mer, y ont été habilement employées, et l'armée turque présentait déjà en Macédoine une accumulation de forces considérable, lorsque de l'autre côté de la frontière, dans la Thessalie hellénique, il n'y avait encore qu'un noyau militaire tout à fait inférieur. Si la guerre avait éclaté quelques semaines plus tôt, l'armée ottomane aurait pu surprendre l'armée grecque en flagrant délit de formation.

Elle ne l'a point fait; elle a laissé à son adversaire le temps de se renforcer; et ici, après avoir rendu à l'armée ottomane et à ses conseillers la justice qui leur est due, il nous faut constater que les efforts des Grecs ont dépassé, en rapidité et en efficacité, tout ce qu'on pouvait en attendre. Leur petite armée a été à peu près quadruplée en quelques jours par l'afflux des réserves, et ses cadres, dont la résistance s'est trouvée mise à une rude épreuve, sont restés solides sous le surcroît de charge qu'ils ont eu à supporter. Ce phénomène, car c'en est un, ne peut s'expliquer que par l'ardeur patriotique dont l'armée grecque était animée et qui lui fait le plus grand honneur. Mais, malgré leur courage, les Grecs ne pouvaient pas vaincre la difficulté qui résultait pour eux d'une disproportion de forces aussi considérable · la

victoire devait toujours rester aux gros bataillons. Ils ont fait ce qu'ils ont pu, c'est-à-dire ce qu'il était humainement possible de faire pour défendre les défilés des montagnes, et les combats qu'ils ont livrés sur plusieurs points sont comparables aux plus brillants épisodes de la guerre de l'Indépendance ; mais ils avaient affaire à trop forte partie. Derrière les troupes ottomanes, engagées dans des passes trop étroites pour qu'elles pussent s'y développer, on sentait l'appui de masses profondes, de réserves toutes prêtes à remplacer les combattans fatigués, ou même battus. Les Grecs ont eu, en effet, quelques succès partiels dont ils resteront justement fiers. Malheureusement ces succès, s'ils pouvaient ralentir la marche de l'armée ennemie, n'étaient pas de nature à l'arrêter. Une fois maîtres de la passe de Melouna, les Turcs avaient en quelque sorte dans la main les clefs de Larissa, et quelques jours plus tard, ils entraient dans la ville sans rencontrer, ni au dedans, ni au dehors, la moindre résistance. La Thessalie leur appartenait.

Ils n'ont commis jusqu'à présent aucune faute militaire : on ne pourrait pas en dire autant des Grecs. Pour résumer en un mot la situation respective des deux armées, les Turcs ont concentré toutes leurs forces sur le point où devait se livrer la bataille décisive, tandis que les Grecs ont éparpillé les leurs. Ils avaient mis, de plus, une grande confiance dans leur flotte, et ils espéraient que leurs navires pourraient soutenir les opérations de leurs troupes de terre, notamment en Épire. Enfin, ils s'attendaient à un soulèvement révolutionnaire en Albanie. Leur expédition sur Arta, précédée du bombardement de Prevesa, s'explique ainsi. Mais aucune de ces prévisions ne s'est encore réalisée. Au surplus, quand même les diversions essayées par l'armée grecque, ou du moins quelques-unes d'entre elles, viendraient à réussir, le résultat final de la première campagne n'en serait pas changé. Il y a toujours à la guerre un point où les destinées se décident : l'art consiste à le découvrir, à le déterminer d'avance, et à y concentrer ses principaux moyens d'action. Évidemment, le défilé de Melouna et les pentes de la montagne qui s'étendent de ce col élevé jusqu'à l'entrée de la plaine de Larissa étaient le lieu stratégique indiqué pour l'effort suprême des deux combattans. Les Turcs l'ont mieux compris que les Grecs. Puisque ceux-ci voulaient la guerre, avant de prononcer l'*alea jacta est*, ils auraient dû réunir toute leur armée à Larissa. Ils auraient fait en outre, politiquement aussi bien que militairement, un grand acte de sagesse s'ils avaient rappelé dès l'origine les trois mille hommes que le colonel Vassos commande en Crète. La question crétoise, comme toutes les autres, devait se résoudre, non pas à la Canée, mais dans la plaine

de Thessalie. Là, trois mille hommes de plus ou de moins n'étaient pas en ce moment une quantité négligeable. Les Grecs n'ont pas eu cette inspiration. Ils ont voulu tout prendre, tout conserver à la fois, et il est à craindre qu'ils n'aient tout perdu. Sauf l'honneur, bien entendu : non seulement il est sauf, mais il a grandi au milieu de cette épreuve. Les deux armées ont montré le même courage, plus ardent peut-être, plus bouillant de la part des Grecs, plus impassible et plus tenace de la part des Turcs. Ce n'est pas que le soldat turc manque, lui non plus, d'entrain et de verve militaires. Les correspondans des journaux nous le montrent chantant sous les balles, et prenant ses dispositions de combat avec une sorte de gaieté. Hélas ! voilà, de part et d'autre, beaucoup d'héroïsme dépensé en pure perte. Il est probable, en effet, que s'il en résulte ultérieurement un profit pour quelqu'un, ce ne sera ni pour les Turcs ni pour les Grecs. La Grèce pourra alors reconnaître ses véritables amis et elle rendra enfin plus de justice à ceux qui ont essayé de la détourner d'une aventure dont les conséquences n'étaient que trop faciles à prévoir.

Quel est le rôle de l'Europe en face de ces événemens ? Les puissances avaient grandement besoin qu'une diversion quelconque vint à se produire, pour leur permettre de se reconnaître et, comme on dit, de se ressaisir. Puissent-elles du moins en profiter ! Puissent-elles éviter le retour des fautes qu'elles ont déjà commises et qui ont quelque peu diminué leur prestige ! Comment en aurait-il été autrement ? Les choses se sont passées partout comme s'il n'y avait pas eu d'Europe, ou comme si elle ne s'en était pas mêlée ; et Dieu sait pourtant le mal qu'elle s'est donné ! Jamais la diplomatie n'avait pris plus de peine, pour aboutir à des résultats plus stériles. Par malheur il est plus facile de faire la critique du concert européen que de savoir comment le remplacer. Sans doute, chaque puissance pourrait reprendre toute l'indépendance de sa politique, et alors l'Europe ne tarderait pas à se partager en deux groupes, si même il ne s'en formait pas davantage. La situation deviendrait plus claire, mais aussi plus dangereuse. Les conflits que l'on s'efforce aujourd'hui de restreindre et de localiser ne manqueraient pas de s'étendre et de se généraliser. Le concert européen, si on le considère comme une précaution que l'Europe prend contre elle-même, ne manque pas de quelque vertu. En tant qu'instrument d'action, il s'est montré faible ; mais en tant que garantie d'inaction, il peut être efficace. Tant de chevaux attelés ensemble, même lorsqu'ils le sont mal, ne peuvent guère marcher qu'au pas. A ce point de vue, le concert européen a son mérite. Tout

ce que nous voudrions, c'est qu'on ne se trompât plus sur son caractère et sur les limites où il peut s'exercer utilement.

On sait que toutes les puissances y participent, mais non pas toujours au même degré. Nous avons eu plus d'une fois l'occasion de faire remarquer que l'une au moins, l'Allemagne, le regardait comme une respectable académie à laquelle il était bon d'appartenir, à la condition toutefois de ne pas lui sacrifier la liberté de ses allures. De toutes les puissances, l'Allemagne est celle qui a constamment approuvé, et le plus volontiers, toutes les suggestions des autres : cela lui coûtait d'autant moins qu'elle se réservait *in petto* de les laisser exécuter sans sa participation et d'agir de son côté, ou de ne pas agir, suivant ses propres inspirations. Aussi a-t-elle pris en Europe une situation particulière, sur laquelle il n'est plus permis de se tromper. Ce que nous avons dit de la collaboration très large, et d'ailleurs avouée, que de nombreux officiers allemands ont prise à la préparation de l'armée turque, et prennent aujourd'hui encore à sa direction, ne laisse aucun doute sur la politique de l'empereur Guillaume. Dès le premier jour, il s'est prononcé contre la Grèce. On a attribué son attitude aux motifs les plus divers, et même à des circonstances de famille qui l'ont brouillé avec sa sœur, la princesse Sophie, femme du diadoque. Il est possible que ses sentimens personnels aient influé sur le ton qu'il a donné à son langage, mais il faut chercher ailleurs les causes beaucoup plus sérieuses de sa conduite. Il ne pouvait pas oublier que l'armée ottomane lui avait emprunté des méthodes, des instructeurs, des armes, et s'était mise en quelque sorte à son école. Ne fût-ce qu'à ce point de vue, ses sympathies militaires étaient du côté de la Turquie. Il en était de même de ses sympathies politiques. L'Allemagne cherche depuis longtemps déjà à faire entrer l'empire ottoman dans l'orbite de la Triple Alliance. Elle a poursuivi son but avec la constance et la patience qu'elle met dans l'exécution de ses desseins, sachant attendre les occasions, et ne manquant jamais d'en profiter. Le gouvernement de l'empereur Guillaume est affranchi des préoccupations avec lesquelles doivent compter la plupart des autres. L'opinion publique est docile en Allemagne, du moins en ce qui concerne la politique extérieure. Le parlement est à peu près muet. Dans ce pays, qui est un des plus savans de l'Europe, l'amour du grec n'influe pas comme ailleurs sur la direction de la vie. On y pratique, lorsqu'il s'agit des rapports internationaux, le réalisme le plus pur, rude et brutal au besoin, uniquement fondé sur le calcul et la juste appréciation de l'intérêt de l'État. Cette tournure d'esprit a ses avantages. Elle est d'ailleurs traditionnelle en Prusse, et elle a déjà

produit, à d'autres époques, des conséquences analogues à celles qu'elle poursuit encore aujourd'hui. Elle est dénuée de toute imagination romantique, de tout sentimentalisme, peut-être même faut-il dire de tout sentiment; mais qu'elle soit singulièrement puissante et efficace, moins que personne nous ne pouvons le contester.

Sans remonter plus haut dans l'histoire de l'Allemagne, ou plutôt de la Prusse, il n'est pas aujourd'hui hors de propos de rappeler les débuts politiques de M. de Bismarck, et comment, à peine arrivé au pouvoir, il s'est assuré les alliances solides, grâce auxquelles il a par la suite accompli ses grandes destinées. Les historiens qui ont raconté cette période de sa vie disent que, très résolu à faire quelque chose, il ne savait pas encore exactement ce qu'il ferait, ou du moins comment il s'y prendrait. C'est alors qu'éclata l'insurrection de Pologne. Elle a été marquée, on s'en souvient, par des incidens terribles, sur lesquels, pour toutes sortes de motifs, nous nous garderons d'insister aujourd'hui. Mais l'impression produite a été profonde dans l'Europe occidentale, et l'Angleterre a pris aussitôt l'initiative d'une politique de remontrances à laquelle elle a eu l'adresse de nous associer, jusqu'au moment où, le vent ayant tourné, c'est-à-dire la question des duchés étant venue à se poser, elle y a brusquement renoncé, sans se préoccuper autrement de la manière dont la France s'en tirerait à son tour. La France avait hésité à y entrer, et cela pour deux motifs : le premier est qu'elle avait le sentiment de son impuissance à secourir les Polonais, et que, dès lors, elle craignait de leur donner un encouragement qui tournerait pour eux en déception cruelle; le second est que, presque immédiatement après la guerre de Crimée et le traité de Paris, elle avait noué avec la Russie des rapports devenus déjà très intimes et qui semblaient de nature à amener plus tard une alliance formelle. Malheureusement, le second Empire ne s'est pas piqué de mettre dans sa politique extérieure plus de fixité que le premier, et on sait ce qui en est résulté pour lui et pour nous. Il a esquissé plusieurs alliances et n'en a fixé aucune. Le mouvement de l'opinion était d'ailleurs si vif, — il faut le dire à la décharge de l'empereur Napoléon III et de ses conseillers, — qu'il était difficile de ne pas y céder. On y céda en effet, et tout l'effort de cette politique de rapprochement avec Saint-Pétersbourg, à laquelle on avait sacrifié à peu près complètement les résultats de la guerre de Crimée, fut perdu à son tour et sans retour. Le fatal génie de M. de Bismarck y veillait. On se rappelle avec quel empressement démonstratif il mit tous ses services à la disposition de son voisin de l'Est, lui offrant une conven-

tion militaire, l'aidant bénévolement à réprimer l'insurrection polonaise, ne négligeant rien enfin pour prendre auprès de lui, et d'une manière définitive, la place que nous avions laissée vacante. Certes, nous nous étions laissé guider par les sentimens les plus estimables, et si l'histoire distribuait des prix de vertu, c'est à l'empereur Napoléon III et non pas à M. de Bismarck qu'elle en décernerait un. A défaut de cette récompense à laquelle il ne tenait peut-être pas beaucoup, M. de Bismarck a eu pendant de longues années l'amitié ferme, immuable, inébranlable de la Russie. Grâce à elle, il a fait Sadowa et Sedan, et, lorsque la guerre de 1870-1871 a été finie, on connaît le télégramme par lequel l'empereur d'Allemagne en faisait connaître le dénouement à l'empereur de Russie. Il est daté de Versailles, le 26 février, et il est ainsi conçu : « C'est avec un sentiment inexprimable et en rendant grâces à Dieu que je vous annonce que les préliminaires de la paix viennent d'être signés. Jamais la Prusse n'oubliera que c'est à vous qu'elle doit que la guerre n'ait pas pris des proportions extrêmes. Que Dieu vous en bénisse ! Pour la vie votre ami reconnaissant. »

Pour la vie était beaucoup dire : quelques années après, lorsque l'Allemagne aurait pu payer à la Russie sa dette de reconnaissance, médiocrement elle s'en est acquittée. Le traité de Berlin a ouvert une phase nouvelle, où la Russie s'est peu à peu, et de plus en plus, mise à l'écart de l'Allemagne. D'autres combinaisons ont pu alors se préparer et plus tard se produire. L'histoire se répète quelquefois ; espérons que ce ne sera pas jusqu'au bout ; mais c'est à nous de ne pas recommencer les mêmes fautes, si nous voulons échapper aux mêmes conséquences. Nous sommes revenus aujourd'hui à la politique que nous suivions, il y a trente-cinq ans, à l'égard de la Russie. Nous sommes mêmes allés plus loin qu'à cette époque, puisqu'il n'y avait alors qu'un rapprochement plus ou moins étroit, tandis qu'on a parlé aujourd'hui d'alliance, et nous croyons que ce mot correspond à la réalité des faits. Quant à l'Allemagne, bien qu'elle ne soit plus gouvernée par M. de Bismarck, elle l'est toujours par le même esprit et conformément aux mêmes principes. Comme alors, elle a pour objet principal de profiter de toutes les circonstances qui pourraient nous éloigner de la Russie, et de faire naître entre celle-ci et nous un germe quelconque de mésintelligence. Elle n'y est pas parvenue ; sans doute elle n'y parviendra pas. En tout cas, elle n'aurait aucune chance d'y réussir, si elle s'attaquait à la difficulté d'une manière directe. Fidèle à ses traditions, elle attend le moment propice et ne se défend pas de le préparer. Les événemens d'Orient se sont produits. Les massacres d'Arménie

bien qu'ils aient dépassé en horreur tout ce qu'on avait encore vu, n'ont pas causé plus d'émotion dans l'Europe occidentale que la répression de l'insurrection polonaise en 1863. L'Angleterre a poussé les premiers cris d'indignation, et lord Salisbury a tenu un langage qui ressemblait presque à celui de lord Palmerston. Elle a proposé de nouveau une politique de remontrances et d'intervention commune, et les espérances que les infortunés Arméniens ont pu en concevoir n'ont fait qu'accroître et précipiter l'effusion du sang. D'autres circonstances sont survenues, et l'Angleterre a pensé à autre chose. Mais de toutes les puissances de l'Europe, l'Allemagne est celle qui a le mieux dominé ses sentimens de révolte. Quelques semaines à peine après que le fleuve de sang a eu cessé de couler, on l'a retrouvée la main dans la main de la Turquie. Elle l'aide aujourd'hui à réprimer la Grèce comme la Prusse aidait autrefois la Russie à réprimer la Pologne. Et assurément elle n'agit pas ainsi par simple amour de l'art. Elle a l'espoir, probablement fondé, que la Porte ottomane lui restera longtemps reconnaissante. N'est-ce pas elle, en effet, qui l'aura aidée à vaincre les difficultés d'une situation presque tragique ? Pendant de longues années son influence sera prépondérante au bord du Bosphore. Bien plus, une véritable solidarité militaire s'établira entre l'armée allemande et l'armée ottomane, et c'est là un fait qui peut avoir des conséquences graves. Le gouvernement de Berlin a toujours affecté de se désintéresser des affaires d'Orient, mais il a toujours eu soin que son désintéressement profitât à la Turquie. Il a désormais un ami au moyen duquel il pourra, sans grand effort de sa part, influencer d'une manière sensible sur les événemens futurs et jouer, suivant le mot de M. de Bismarck, le rôle d'un « courtier honnête » entre l'Autriche et la Russie. Que l'Allemagne soit en situation, dans plus d'une éventualité, d'être utile à cette dernière, c'est vraisemblable, et vraisemblablement aussi c'est ce qu'elle cherche. L'empereur Guillaume était le seul en Europe qui pût faire ce qu'il a fait ; mais c'est une grande force de pouvoir tout faire sans se préoccuper du qu'en-dira-t-on, et il faut reconnaître qu'il en a joué avec une maîtrise supérieure. Sa politique se poursuit, sans atermoiemens ni défaillances, avec rectitude, avec rigueur. Nous aurions tort d'y fermer les yeux.

Politique commode, au surplus, puisqu'elle ne l'empêche pas de faire, à ses heures, partie du concert européen. Il y rentre quand il veut ; il en sort quand il lui plaît ; il en est un membre libre. Le comte Mouravief, qui avait pris une première initiative pour essayer d'empêcher la guerre, vient d'en prendre une nouvelle pour essayer d'en

arrêter les développemens. Toutes les puissances, y compris l'Allemagne, ont adhéré à sa proposition. Elle consiste à rappeler que l'Europe ne permettra pas à l'agresseur de profiter de sa victoire, ce qui n'est pas bien dangereux, quel que soit l'avenir, puisque la qualité d'agresseur n'appartient distinctement à personne et que chaque puissance restera maîtresse, si elle y trouve intérêt, de la reconnaître chez celui-ci ou chez celui-là. La seconde partie de la proposition russe a une portée plus pratique. Le comte Mouravief émet l'avis que l'Europe doit pratiquer la neutralité la plus absolue et n'intervenir entre les belligérans que lorsque l'un des deux en aura fait la demande formelle. On sera certain alors que la médiation pourra être efficace. Lorsqu'on aura besoin de l'Europe, on l'appellera et cet appel sera entendu aussitôt. Voilà ce dont la Grèce peut être assurée. Et si nous ne parlons que de la Grèce, ce n'est pas seulement parce que son échec définitif est le plus probable, mais parce que, si elle était victorieuse, la médiation de l'Europe serait indéfiniment retardée; et la guerre prendrait des développemens contre lesquels toutes les précautions de la diplomatie demeureraient vaines. C'est alors qu'il serait impossible de retenir les puissances balkaniques. Écartons cette éventualité. Admettons que la Grèce finisse par solliciter l'intervention européenne. Le comte Mouravief estime que cette médiation devra être collective, comme l'ont été jusqu'ici toutes les résolutions des puissances. Soit; mais, s'il y a dans cette unanimité une garantie très appréciable, il peut y avoir aussi, pour l'établir, une difficulté qui ne le sera pas moins. Qui peut dire, en effet, à quel moment l'Allemagne considérera la guerre comme terminée? Se rangera-t-elle à la simple appréciation de la Grèce? Suffira-t-il à ses yeux que celle-ci ait réclamé la médiation de l'Europe pour que l'heure lui paraisse venue de l'accorder? Ce sont là des questions auxquelles il est difficile de répondre d'avance. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que plusieurs journaux allemands, et ceux qui sont connus pour avoir des attaches officieuses, protestent déjà contre l'hypothèse que la guerre pourrait s'arrêter à l'occupation de Larissa et de la Thessalie. Pourquoi arrêter les Turcs au milieu de leur victoire? De quel droit les empêcher de la pousser jusqu'au bout? Nous notons ce scrupule, qui est très vif chez certains journalistes allemands, sans aller toutefois jusqu'à l'imputer à leur gouvernement.

Le gouvernement anglais en a éprouvé un autre à la lecture de la circulaire du comte Mouravief. Il s'est demandé si l'attitude de l'Europe en Crète, ou la prolongation de cette attitude maintenant que la

guerre est officiellement déclarée, était bien conforme au principe de la neutralité. La Crète est un territoire ottoman; ne doit-il pas, comme tous les autres, être soumis à la fortune des armes? Pourtant l'Europe le lui a soustrait, et elle continue de le traiter comme s'il participait de sa propre neutralité. Est-ce bien conforme aux principes? Il y a là une question qui peut, évidemment, être posée à un candidat dans un examen de droit des gens, et les argumens ne lui manqueraient pas s'il voulait soutenir le pour ou le contre. Mais, en fait, la situation de la Crète est antérieure à la déclaration de guerre, et ne peut être modifiée par elle. La Crète a été confiée par le sultan lui-même, c'est-à-dire par son souverain légitime, aux puissances, qui en ont accepté le dépôt et se sont chargées de ses destinées. A partir de ce moment, l'Europe a demandé à la Porte et à la Grèce d'y maintenir le *statu quo* militaire et de ne pas y envoyer de troupes. La Porte a obéi; la Grèce, au contraire, a passé outre et a envoyé le colonel Vassos. A défaut d'autres considérations, celle-là est suffisante pour justifier les puissances, lorsqu'elles conservent la Crète sous leur tutelle, et ne permettent pas aux Grecs de la faire entrer dans le champ de leurs opérations. La Porte a pu accumuler toutes les forces qu'elle a voulu en Macédoine, mais il lui a été interdit d'expédier à la Canée un seul soldat de plus. Les forces turques et grecques y ont été maintenues, à partir d'un certain moment, dans une proportion artificielle et arbitraire. L'Europe a contracté à l'égard du sultan des obligations qu'il est aujourd'hui de sa dignité de remplir. Au surplus, l'Angleterre le sait bien, et elle n'a pas insisté sur l'observation qu'elle a faite. Nous ne sommes pas bien sûrs que d'autres puissances n'en aient pas fait d'autres, de leur côté, sans y insister davantage. En somme, les adhésions qui ont été données au comte Mouravief n'ont pas été sans quelques réserves, qu'on invoquera plus tard, ou dont on ne parlera plus, suivant les circonstances. N'est-ce pas ainsi que s'est toujours établi et comporté le concert européen? Les prévisions énoncées dès aujourd'hui sont nécessairement un peu sommaires et superficielles. Les événemens pourront les modifier. Toutefois, il n'était pas inutile qu'après avoir éprouvé des déceptions assez propres à la décourager, l'Europe indiquât qu'elle n'éprouvait pas ce sentiment, et qu'elle restait prête à intervenir dès que le moment en serait venu. Elle n'abdique pas, nous le disons à son éloge. Mais aussi longtemps que la parole sera au canon, il serait prématuré de la part des diplomates de vouloir y mêler la leur: on ne l'entendrait pas. Peut-être, dans peu de jours, l'écouterait-on davantage; mais beaucoup de sang aura coulé, et sans doute

en vain. La Grèce n'obtiendra pas plus après la guerre qu'elle n'aurait obtenu auparavant, et tout ce qu'on peut souhaiter, c'est qu'elle n'essaie pas de prendre par des désordres intérieurs la revanche des déceptions qu'elle aura éprouvées sur sa frontière. Le roi Georges et ses enfans se sont montrés de véritables Hellènes; on ne peut pas n'être pas touché du courage héroïque avec lequel ils ont partagé tous les périls de la patrie. Ils se sont confondus avec la Grèce elle-même, et, quoi qu'il advienne, ils auront mérité qu'elle se reconnaisse en eux.

Nous ne voulons pas terminer cette chronique sans exprimer l'horreur que nous inspire la tentative d'assassinat qui a eu lieu, le 21 avril, contre le roi d'Italie. Tout le monde civilisé en a été également indigné. En présence de pareils attentats, les distinctions de nationalités s'effacent, car c'est l'humanité elle-même qui est en cause et qui se sent menacée. Peut-être, toutefois, le sentiment public a-t-il été plus vif en France que partout ailleurs, soit à cause de la communauté d'origine qui, malgré des malentendus passagers, nous a toujours fait regarder les Italiens comme des proches, soit à cause du souvenir que nous avons gardé du malheur dont nous avons été atteints naguère, par suite d'un crime du même genre, et des témoignages de sympathie qui nous sont venus alors de l'autre côté des Alpes. Nos voisins en ont été quittes pour la peur, et le roi Humbert pour moins encore, car il n'est pas dans le caractère de sa race d'éprouver ce genre d'émotion. Il n'a dû son salut qu'à son inaltérable sang-froid, et la simplicité toute militaire avec laquelle, quelques instans après l'attentat, il en racontait les détails, ont frappé tous les assistans. L'assassin paraît être un misérable égaré, n'appartenant à aucun parti, à aucune secte, et seul responsable de son odieuse tentative. Pourquoi donc le journal socialiste *l'Avanti* a-t-il jugé à propos de dire que de pareils crimes ne pouvaient être utiles qu'à la monarchie? Est-ce pour en décliner la responsabilité? Est-ce parce qu'il sentait que l'opinion publique en rejetait quand même une partie sur lui et sur sa dangereuse propagande? Quoi qu'il en soit, il a éprouvé le besoin de se défendre, et c'est un fait qui mérite d'être noté.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

BOISFLEURY

DERNIÈRE PARTIE (1)

XVIII

Jacques Chantal était arrivé à la Guerche à un moment où les pluies d'équinoxe arrosaient abondamment ce coin du « Jardin de la France » et ne le laissaient voir qu'à travers un voile épais d'averses ruisselantes. Le bourg, peuplé de cinq cents âmes, s'allongeait, resserré entre une colline boisée et la Creuse, roulant à pleins bords son eau jaune et torrentielle. Il se composait d'une rue unique, parallèle au cours de la rivière et dont les logis bas, écrasés sous des toits de tuiles brunes, s'alignaient de chaque côté de la route du Blanc. A l'entrée du village, en aval, un château du xv^e siècle, bâti par Charles VII pour Agnès Sorel, élevait à pic sur la Creuse ses six rangs de voûtes superposées et sa grise façade sculptée, où le chiffre de la maîtresse favorite ornait les hautes fenêtres à meneaux. Une auberge modeste balançait son bouchon de genêts à quelques pas du château, sur le chemin dévalant vers le bac qui met en communication les deux rives. C'était là que Jacques prenait pension et logeait dans une annexe contenant le bureau et une chambre à coucher. Pendant les dix premiers jours de son installation, il n'en sortit guère, claquemuré par le mauvais temps et aussi par sa besogne administrative. La pluie battante fouettait les vitres de sa

(1) Voyez la *Revue* des 1^{er} et 13 avril et du 1^{er} mai.

chambre, et noyait en de mouvantes buées les coteaux voisins, les toits fumeux, le paysage de la rive opposée. Il n'avait pour distraction que la vue des paysans, enveloppés dans leur limousine et s'acheminant vers le bac, ou le passage des longues voitures de rouliers suivant à la file la route boueuse. Il n'entendait que le bouillonnement sourd de la Creuse et le clapotement des ondées qui tombaient avec une continuité désespérante.

Cette solitude, ce ciel couleur de suie, ce paysage inondé étaient du reste en harmonie avec son état d'esprit. Il éprouvait une morne satisfaction à constater la conformité de cette nature maussade avec le deuil de ses pensées. Il savait gré à la pluie d'étendre un rideau entre lui et le monde extérieur, de l'obliger ainsi à rentrer au fond de lui-même et à penser uniquement à l'amie dont il était séparé par cent vingt lieues. Jour par jour, il écrivait pour M^{me} des Rônis de longues pages serrées, pleines de tendresses et de mélancoliques retours vers le passé. Quand les feuillets commencèrent à former presque un cahier, il les expédia à Sylvie de façon qu'ils pussent lui être remis par la poste avant le 1^{er} octobre, date fixée pour l'arrivée de sa mère; puis il attendit anxieusement une réponse.

Il comptait les jours, calculait le temps pendant lequel sa lettre voyagerait jusqu'à la rue du Tribel, et faisait libéralement à Sylvie crédit d'une semaine. Ce délai lui semblait moralement suffisant pour qu'elle répondît à son aise. Huit jours s'écoulèrent : point de nouvelles. Alors il perdit patience, l'inquiétude le prit. Était-elle malade ou derechef tourmentée par la malveillance des gens de Juvigny? En tous cas, comment ne trouvait-elle pas un moment pour l'instruire en deux lignes des motifs de ce long silence? L'absence tissait-elle donc déjà sa toile d'oubli? Énérvé, à bout de patience, agité par les doutes et les découragemens que crée si rapidement la solitude, il écrivit, cette fois par l'intermédiaire de Maurice, une seconde lettre plus pressante, où les reproches alternaient avec les supplications. Puis, il se remit à attendre, à supputer désespérément les jours, les heures, les minutes. Enfin, le courrier lui apporta une oblongue enveloppe bleutée, dont la suscription lui dilata le cœur, et qu'il décacheta d'un doigt tremblant.

« J'en conviens, mon aimé, écrivait Sylvie, je suis dans mon tort : j'avoue également que je méritais une punition, mais tu as trouvé l'endroit sensible, car tu m'as fait pleurer. La tristesse, le

découragement, et plus que tout cela, le doute dont ta lettre était imprégnée, m'ont causé un mal affreux... Mon mien, rétracte vite ces vilaines pensées. Tu ne peux pas croire que je t'aie oublié; dis-moi que tu ne le crois pas, que tu ne l'as jamais cru; tu me dois cette réparation après la peine que j'ai ressentie en lisant tes reproches... » Elle expliquait son retard par les occupations que lui avaient données l'arrivée et l'installation de sa mère; puis elle suppliait Jacques de lui écrire promptement, en indiquant le jour où elle irait attendre à l'église Saint-Étienne que Maurice lui remît une lettre impatiemment désirée. — « Donne-moi, continuait-elle, les moindres détails sur ta façon de vivre; n'oublie rien; les choses les plus futiles auront pour moi un vif intérêt. Ah! si j'étais libre et maîtresse de mes actions, sais-tu ce que je ferais? j'irais moi-même te porter ma réponse, et je te prouverais si bien que tu ne me connais pas encore, que tu me demanderais pardon de ta méchante épître. Et comme je serais heureuse de te pardonner! car dans ces moments-là on s'embrasse très fort, et je meurs d'envie de t'embrasser, ainsi que je le faisais dans ma petite chambre de la rue des Tanneurs. Ici, les souvenirs que je garde de toi sont si tristes que je ne puis m'y plaire. La maison ne me parle que de nos adieux. Toute ma vie, je repenserai aux heures qui ont précédé et suivi notre séparation. Je ne sais comment on ne meurt pas de chagrin, car je croyais bien en mourir ce jour-là. Au revoir, bien-aimé, je t'envoie tous les baisers que je ne puis te donner à pleines lèvres... »

Cette lettre repentante et si tendre coula un peu de joie au cœur de Jacques et le rasséréna pendant quelque temps. Comme un bonheur n'arrive jamais seul, le ciel à son tour sembla essayer de lui rendre son exil plus tolérable. La pluie avait cessé, une jolie brise séchait les chemins, balayait les nuées et montrait enfin au nouveau venu le pays tourangeau sous son aspect aimablement hospitalier. Les derniers jours d'automne sont charmans en Touraine. Le ciel est doux, l'air tiède; le soleil met en valeur les teintes rougissantes des bois et des vignobles, la verdure des prés semés de colchiques lilas, et fait courir des reflets d'argent sur l'eau transparente des rivières. Une molle odeur de vendange et de regain circule à travers la campagne, et les habitans, amoureux de plaisir et de bonne chère, profitent des derniers beaux jours pour se ruer en noces et festins. Jacques ressentait lui-même l'influence de ce milieu sociable et accueillant. La

détente opérée par les nouvelles reues de M^{me} des Rônis le disposait davantage à sortir de sa reclusion. Il ne pouvait se dispenser plus longtemps d'entrer en relations avec les notables de l'endroit, puisqu'il était condamné à vivre parmi eux, pendant au moins une couple d'années. Il fit les visites obligatoires, fut reçu partout avec cette fine bonhomie et cette joviale humeur qui caractérisent les Tourangeaux. On s'ingénia à le distraire, à lui démontrer les agrémens de la société locale, et on le convia aux parties de pêche, aux pique-niques, qui sont les distractions préférées de la fin de l'automne. Il se défendait de son mieux, mais ne pouvait toujours refuser. Un matin, le régisseur du château vint lui annoncer le mariage de sa fille, qui épousait un notaire du voisinage et l'invita au dîner de noces. Chantal cherchait à décliner l'invitation, sous un honnête prétexte; mais il lut, sur les traits du brave homme, une telle déconvenue qu'il n'osa plus se dérober. Le père de la mariée lui fit entendre qu'il serait le seul fonctionnaire absent à la cérémonie, et parut même très froissé de son hésitation. Chantal craignit de désobliger un des gros personnages du bourg et accepta.

Au sortir de la messe de mariage, le repas de noces eut lieu au château, dans une spacieuse salle voûtée qui avait jadis servi de réfectoire aux gens de la suite d'Agnès Sorel. Au long de la table en fer à cheval, décorée de fleurs d'automne et couverte de victuailles, les nombreux invités prenaient place selon leur importance et leur âge; les nouveaux époux et les notables au centre; les jeunes gens et les enfans aux deux bouts. Les costumes des convives offraient des échantillons de toutes les époques et de toutes les modes : fracs élégans du marié et de ses amis, rustiques redingotes des parens de campagne; robe de satin blanc de la mariée, jupes et corsages clairs des demoiselles d'honneur, toilettes voyantes et cossues des bourgeoises venues de la ville, coiffes tourangelles ou poitevines des femmes et filles appartenant à la paysannerie riche des environs. Mais, sous les chapeaux fleuris et enrubannés comme sous les coiffes de dentelle, il y avait un coquet assemblage des minois chiffonnés de la Touraine et des visages plus calmes, plus purs, plus réguliers du Poitou. Les fenêtres ouvertes laissaient voir par leurs baies cintrées la coulée scintillante de la rivière et les vergers verdoyans de la rive opposée. L'eau moirée et ensoleillée renvoyait dans la salle voûtée de mobiles reflets lumineux, qui se jouaient, tantôt sur les murs,

tantôt sur les têtes des invités, mettant en valeur, ici deux pétillans yeux noirs, là une joue hâlée et rose comme un brugnon, plus loin une blanche figure de vierge aux bandeaux châtains plaqués sur les tempes.

En sa qualité de fonctionnaire, Jacques était placé près de la mariée, dans le voisinage des parens et des personnages de marque qui mangeaient copieusement et ne s'interrompaient que pour échanger de lourdes plaisanteries de circonstance ; prenant un intérêt médiocre à la conversation, il n'avait d'autre distraction que de contempler les jeunes gens et les jeunes filles dont l'essaim bruyant bourdonnait aux deux extrémités de la table. Ils se dédommageaient de la réserve imposée par le cérémonial de l'église, en jasant et en fleuretant, loin de la surveillance des gens âgés. Les yeux se cherchaient ; sous les moustaches brunes ou blondes, les lèvres riaient ; sous les paupières mi-baissées des demoiselles d'honneur, des regards amusés ou effarouchés, timides ou provocans, luisaient dans la pénombre. Au spectacle de cette jeunesse exubérante, Jacques songeait, qu'en pleine verdure, à vingt-cinq ans, il était désormais sevré de cette joie de vivre, de cette volupté d'aimer, qui avaient fait, pendant deux années, sa principale occupation. Il repensait, avec une profonde tristesse, aux gaietés tapageuses de Boisfleury, aux heures de délices passées dans la maison de Sylvie. Tout cela était-il donc à jamais fini ? Ne savourerait-il plus l'ivresse d'être jeune et de sentir son amie palpiter entre ses bras ?...

Cependant, le repas de noces devenait plus tumultueux et plus expansif. Tandis que Jacques buvait le vin amer des regrets et des ressouvenirs, le Vouvray et le Saumur pétillaient dans les coupes ; de gros rires et des applaudissemens, des tintemens de verres qu'on trinque, accompagnaient les toasts portés en l'honneur des mariés. Aux deux bouts de table, les jeunes gens s'agitaient bruyamment, fatigués d'être assis et impatiens de danser. Tout à coup, à l'étage supérieur, des accords de flûtes et de violons résonnèrent à travers les fenêtres et les convives se levèrent, les yeux allumés et les lèvres encore humides d'une dernière lampée de vin mousseux.

La propriétaire du château, qui résidait rarement à la Guerche, avait mis à la disposition de son régisseur les salons depuis longtemps fermés de l'antique demeure d'Agnès Sorel. Dans le large escalier de pierre blanche qui conduisait à l'appartement de

réception, le cortège s'était reformé. Aux sons de la musique, qui jouait sans trop l'écorcher un air de menuet, les couples pénétraient dans le grand salon tendu de verdure. Accrochés à chaque panneau, des portraits d'ancêtres les regardaient défilier. Les jeunes filles aux corsages clairs, les bourgeoises parées comme des chasses, les paysannes aux coiffes blanches et aux robes de soie changeante, s'avançaient toutes fières de se trouver dans cette salle seigneuriale, tout heureuses de glisser sur ce parquet ciré et reluisant comme un miroir. Bientôt, les quadrilles se mêlèrent. Jeunes filles et jeunes gens, émoustillés par la musique et familiarisés par l'intimité du dîner, s'abandonnaient avec plus de laisser aller à l'entraînement de la danse. Toute cette race tourangelle a encore dans le sang un peu de la brûlante sensualité des aïeules contemporaines de la cour des Valois. En ce pays où sont nées tant de royales maîtresses, l'amour est dans l'air; on le respire inconsciemment. Tandis que les valse succédaient aux quadrilles, et que les violons mélodieusement berceurs vibraient dans la salle sonore, les danseurs tournaient avec plus de mollesse, les bras serraient plus étroitement les tailles assouplies. Dans l'intervalle des danses, des couples s'isolaient dans les profondes embrasures des fenêtres ouvertes, et fleuretaient tendrement en regardant la Creuse rouler son eau bleue où se reflétait le ciel.

La contagion de la capiteuse galanterie, épandue dans le bal, gagnait le cœur de Jacques et infusait dans ses veines une langueur brûlante. Il était loin de l'âge où l'on se contente philosophiquement de jouir du bonheur des autres. La contemplation de ces yeux brillans, de ces lèvres émues et souriantes, de ces étreintes furtives et de ces chuchotans tête-à-tête aux coins des fenêtres, le grisait et l'irritait à la fois. Attristé et troublé, il s'esquiva et quitta le château. Il arriva au bord de la Creuse, monta dans le bac, et gagna la rive opposée où verdoyaient les vergers de Mairé.

Au milieu d'un parc abandonné, jouxtant la rivière, il y avait là un manoir inhabité, aux volets clos, au perron dégradé. Entre les marches disjointes de l'escalier, des herbes folles poussaient à l'aventure, des clématites avaient grimpé jusqu'aux toits d'ardoise où des branches entrelacées entretenaient une constante humidité. Les pierres des tourelles en poivrière étaient à demi rongées par la pluie et le soleil. Tout autour des par-

terres incultes envahis par les plantes sauvages, le parc épaissait ses ramures enchevêtrées ; l'eau des réservoirs disparaissait sous les feuilles plates des nénuphars et les cheveux verts des renoncules aquatiques. Ça et là, des statues mutilées apparaissaient, comme de pâles fantômes sur leurs stèles noires de lichen. Des araignées d'automne avaient tendu d'un arbre à l'autre leurs rosaces grises, comme pour indiquer que les promeneurs ne foulaient plus, depuis longtemps, le sol des allées feutrées de mousse. On se serait cru dans le château de la Belle au bois dormant, et, de nouveau, le souvenir de Boisfleury serra le cœur de Jacques, tandis que l'image de Sylvie des Rônis se dressait étrangement vivante en son imagination surexcitée par de troubles désirs. Un silence profond régnait autour de lui, interrompu seulement par le susurrement très doux de la Creuse. De l'autre côté de la rivière, la musique du bal arrivait, câline et amoureusement suggestive. En cette solitude, la pensée de Chantal s'absorbait de plus en plus dans le regret des voluptés perdues. Comme un spectre charmant, Sylvie marchait à ses côtés dans les longues avenues vaporeuses, où la magie du soleil couchant créait de séduisants mirages. Il revoyait, avec une maladive lucidité, la forme adorable de l'amie, sa taille élégante, ses bras souples, son visage où les yeux noirs étincelaient, où la bouche s'ouvrait comme une fleur. Il la retrouvait, telle qu'il l'avait aperçue en partant, lors de leurs derniers adieux, — drapée dans son peignoir, avec ses cheveux blonds dénoués et noyant l'ovale de son blanc visage ; — des mots de tendresse lui montaient aux lèvres, en imagination il étreignait sur sa poitrine l'image bien-aimée. Au souvenir des caresses, des baisers, des bonheurs d'autrefois, son cœur battait, son corps brûlait et, tout en souffrant de son impuissance à ressusciter parfaitement le passé, il se complaisait en cette illusoire et stérile évocation. La tombée du crépuscule rendant les objets plus imprécis se prêtait indulgemment à ses hallucinations. Consumé d'amour, hanté de rêves obsédans, il rentrait chez lui et s'y enfermait pour écrire à M^{me} des Rônis.

Il s'efforçait ainsi de continuer l'illusion dont il se leurrait. En conversant avec Sylvie, il se sentait plus près d'elle. Il éprouvait une âcre volupté à lui dire ses émotions, ses sensations et ses souffrances de la journée, à lui conter avec des expressions enflammées les rêves dont il avait peuplé la solitude du parc de

Mairé. Le feu de sa passion se répandait sur le papier ainsi qu'une coulée de lave. Chaque ligne serpentait comme une caresse, chaque mot brûlait comme un baiser. D'un bout à l'autre, sa lettre était un cri d'amour et de désir. Il y avait mis son sang et sa chair, toute sa fougue et toute sa poésie. Par momens, il lui semblait qu'en la lisant, Sylvie ne pourrait résister à la tentation d'accourir et de se jeter dans ses bras.

Il ne voulut se coucher qu'après avoir confié sa fiévreuse épître à la poste. Contre son attente, la réponse n'arriva pas aussi vite qu'il se l'était imaginé. Il ne la reçut qu'à la fin d'octobre.

Sylvie commençait par s'excuser et par expliquer les motifs de ce retard : « La réception de ta lettre, mon cher petit, m'a causé beaucoup d'ennuis. D'abord, il faisait un temps affreux quand je suis allée la chercher à l'église Saint-Étienne, ainsi que cela était convenu avec ton ami. M. Courtois a été exact au rendez-vous ; mais, comme il y avait du monde autour de nous, il n'a pas osé me remettre le pli assez volumineux qu'il avait en poche. En s'approchant de moi, il s'est borné à me demander la permission de me l'apporter à la maison. Ma mère devant être absente pour deux jours à cause d'un pèlerinage qu'elle fait à Benoîte-Vaux, j'ai vite acquiescé d'un signe de tête, et, le soir, à l'heure indiquée, il est entré. Je dois te dire ici ce que je pense de M. Maurice ; il est très correct, et tu ne pouvais mieux choisir : nous avons beaucoup parlé de vous, monsieur, et je ne lui ai pas caché combien je t'aimais. Il a de l'esprit, je n'en suis pas étonnée, puisqu'il est ton ami ; il cause bien et nous avons passé ensemble une bonne soirée. Il s'est mis à notre disposition avec la meilleure grâce, et je suis enchantée d'avoir un moyen si commode et si agréable de correspondre avec toi... Maintenant, parlons de ton épître que je viens de relire... Cher petit fou, sur quelle herbe aviez-vous marché durant cette promenade ? La lettre était tout enfiévrée, et peu s'en est fallu que cette fièvre ne me gagnât. Tu m'as rendu si vivantes, si présentes, nos belles heures de tendresse, qu'il ne m'aurait pas semblé étonnant de te voir tout à coup apparaître ; tout ce que tu m'écrivais ressuscitait pour moi la félicité de jadis. Serait-ce là l'effet de ta sagesse surnaturelle?... Gare alors à la femme qui se trouvera sur ton chemin, car tu as beau médire des habitantes de ton village, il n'est pas admissible qu'il n'y en ait quelqu'une de jeune et jolie, et tu ne peux être si fort cuirassé de vertu que tu sois devenu impeccable...

« Dans tous les cas, si, à bout de patience et de sagesse, tu finis par succomber, avoue-le-moi, et je consentirai peut-être à t'absoudre. Conserve-moi seulement ton cœur, et je te donne carte blanche pour le reste. Je ne suis pas assez candide pour croire que, dans l'état d'esprit où tu te trouves, tu vas, pendant des mois, observer le jeûne et l'abstinence, et je ne suis pas non plus assez exclusive pour exiger un vœu de chasteté que tu ne tiendrais pas. Non, ce que je veux de toi, tout le temps que nous serons séparés, c'est ton affection persistante, c'est ton âme tout entière. Ces biens-là, j'entends les garder pour moi, parce qu'ils sont l'essentiel, et parce que je t'aime de toutes mes forces, aujourd'hui comme hier, et à toujours. — S. »

Bien que cette lettre se terminât tendrement, elle lui laissait au fond du cœur une lie d'inquiétude. Plus il la relisait, moins il en était satisfait. Il en voulait à Maurice d'avoir insisté pour délivrer son message à domicile. Qu'avait-il besoin d'aller chez M^{me} des Rônis ? Il le trouvait singulièrement imprudent et maladroit. Il ne comprenait pas d'ailleurs, que la jeune femme, déjà en butte à la malignité des habitans de Juvigny, se fût aussi légèrement exposée à un danger certain. Il n'était pas douteux, au cas où cette visite se renouvellerait, que Courtois serait à son tour victime de l'espionnage organisé autour de la maison de la rue du Tribel : on le reconnaîtrait, et on ne manquerait pas d'accuser Sylvie d'avoir donné à Jacques un successeur, dans la personne de son meilleur ami. L'éventualité d'une semblable insinuation indignait Chantal. Encore qu'il ne mît pas en doute la loyauté de Maurice, il éprouvait un pénible malaise, en songeant que cette perfidie pourrait passer pour vraisemblable aux yeux de certaines gens... Et ce n'était point là son seul ennui. Un autre grief plus indéfinissable le froissait intimement. Il se sentait contristé et effrayé de l'indulgente facilité avec laquelle Sylvie absolvait d'avance une infidélité possible, pourvu que cette infidélité fût purement corporelle et que le cœur ne devînt pas complice des défaillances de la chair. En sa juvénile intransigeance, il jugeait cette doctrine odieuse et s'offensait de la voir prêchée par la femme qu'il adorait par-dessus tout. Cela résonnait pour lui comme une fausse note morale, et sa délicatesse en souffrait.

Il ne voulut pas tarder à s'expliquer là-dessus avec M^{me} des Rônis, et en même temps à chapitrer Maurice sur son imprudence. Le soir même, il leur écrivit à tous deux. La lettre destinée à

Sylvie était plus aimante, plus expansive, plus enflammée encore que celle qu'il lui avait adressée après sa promenade au parc de Mairé. Il y protestait violemment contre l'hypothèse admise par la veuve. Il affirmait à son amie qu'il se considérait comme lui appartenant corps et âme, qu'elle était constamment devant ses yeux, mêlée à tous ses actes, à toutes ses pensées, à tous ses rêves. Il comptait déjà les jours qui le séparaient de l'heure fortunée où il pourrait la revoir, et, avec une éloquence passionnée, il paraphrasait des passages du *Cantique des Cantiques* pour lui mieux dépeindre les caresses infinies dont il l'envelopperait, lors de cette réunion ardemment souhaitée, qui les rendrait l'un à l'autre.

XIX

En racontant à Jacques les détails de sa première entrevue avec Maurice Courtois, M^{me} des Rônis s'imaginait avoir été fort strictement sincère, et cependant elle n'avait pas dit toute la vérité. De même que la photographie peut nous rendre exactement la ressemblance physique du modèle, sans nous renseigner sur sa physionomie morale, de même le récit de la jeune femme reproduisait la matérialité des faits, sans les éclairer de cette lumière intérieure qui leur donne toute leur importance et leur véritable signification.

Elle avait effectivement rencontré Maurice, à l'heure convenue, dans l'un des bas-côtés de Saint-Étienne. Ordinairement, en semaine, l'église est peu fréquentée, mais ce jour-là, le mauvais temps y avait sans doute retenu un plus grand nombre de diseuses de chapelet, car, en s'approchant de M^{me} des Rônis, le jeune homme s'aperçut que plusieurs chaises étaient occupées autour d'elle. C'en était assez pour le troubler, et, avec ses habitudes de correction, il jugea impossible de lui remettre, sans être vu, le message dont on l'avait chargé. Il se borna donc à s'appuyer sur un prie-Dieu voisin du sien, et, tenant son chapeau à hauteur du visage, à chuchoter derrière cet abri :

— J'ai la lettre, mais je n'ose vous la donner ici... Ne puis-je vous l'apporter chez vous ?

Et Sylvie, agenouillée, le front penché sur son paroissien, avait répondu très bas :

— Ce soir, à neuf heures...

Là-dessus, après être resté incliné sur la chaise encore un moment, Maurice avait quitté l'église.

De deux risques à courir, M^{me} des Rônis, enhardie par l'absence de sa mère, s'était décidée à choisir celui qui paraissait le moins périlleux. Par cette pluie battante, la rue du Tribel serait déserte et le visiteur pourrait entrer sans être remarqué, et puis, — car il faut toujours chercher dans nos déterminations le mobile obscur que nous ne nous avouons pas, — elle n'était pas fâchée de connaître autrement que de vue cet étranger qui possédait son secret et qui allait jouer un rôle dans sa vie. Une curiosité très féminine la poussait à juger par elle-même s'il était à la hauteur de la mission dont on l'avait chargé, s'il possédait vraiment les qualités qui lui avaient valu l'amitié et la confiance de Jacques.

A l'heure dite, Maurice Courtois entra rue du Tribel. Cette démarche lui agréait médiocrement; en traversant la cour étroite, il se promettait bien d'abréger le plus possible sa visite, et de s'esquiver dès qu'il aurait remis la lettre. Il trouva Sylvie qui l'attendait sur le seuil du vestibule et qui l'introduisit dans le salon où flambait un feu clair. Il ne parut pas s'apercevoir du fauteuil qu'elle avançait pour lui, au coin de la cheminée, et après l'avoir saluée :

— Madame, commença-t-il avec une certaine raideur, excusez-moi d'avoir insisté pour être reçu chez vous ce soir... ; mais il me semblait très imprudent de vous remettre à l'église la lettre dont je suis porteur... La voici...

En même temps, il lui tendait le pli volumineux qu'il avait tiré d'une poche de son pardessus. Sylvie le prit et répondit de sa musicale voix d'enfant :

— Merci, mille fois, monsieur... c'est moi qui suis confuse de vous avoir donné tant de peine... Vous permettez ?

Elle déchirait l'enveloppe et déplaçait vivement les feuillets. Une rougeur lui colorait les joues et un léger sourire effleurait ses lèvres.

Tandis qu'elle parcourait rapidement la première page, Maurice l'étudiait à la dérobée, et cet examen commençait à dissiper quelques-unes de ses préventions.

Sans la connaître, il l'avait *a priori* rangée dans la catégorie de ces dangereuses aventurières, bourgeoises à demi déclassées, qui, ayant une fois donné dans la galanterie, perdent toute retenue

et toute dignité. Il était étonné de se trouver en présence d'une femme du monde, élégante, distinguée, vive sans vulgarité, franche sans effronterie. La grâce aisée de ses mouvemens, la joliesse de ses traits, la finesse de son sourire, le déconcertaient et le désorientaient.

Dès la seconde page, la rougeur de Sylvie augmenta, elle replia la lettre et, la posant sur la cheminée, elle releva ses expressifs yeux noirs vers Maurice.

— Pardon, murmura-t-elle, mais pourquoi restez-vous debout ? Asseyez-vous, je vous en prie, et chauffez-vous... Vous devez en avoir besoin après avoir grimpé à la ville haute par cette affreuse pluie.

— Excusez-moi, madame, mais maintenant que je me suis acquitté de ma mission, il ne me reste plus qu'à me retirer.

— Oh ! protesta-t-elle, avec un accent de reproche, pourquoi si vite ? Vous savez... ce que Jacques est pour moi, vous êtes son ami et la seule personne avec laquelle je puisse causer de lui... Traitez-moi un peu en camarade, et quittez cet air cérémonieux... Vrai, vous me ferez plaisir en restant... à moins, ajouta-t-elle avec un sourire, que votre soirée ne soit prise.

— Non, madame, répondit-il en se détendant imperceptiblement, seulement, je craignais d'être indiscret.

Il s'assit et continua après un court silence : — Parlons de Jacques... D'après ce qu'il m'écrit, il ne s'amuse guère à la Guerche.

— Pauvre garçon, soupira-t-elle, cela lui fait gros cœur de vivre dans ce trou de village, si loin de ses amis...

— Et de son amie, acheva Maurice, en se dégelant un peu.

— Oui, acheva franchement Sylvie, je l'aime plus que je ne puis dire, et je crois qu'il m'aime aussi de tout son cœur... c'est un autre genre d'attachement que le vôtre, mais tout aussi ardent... j'espère que vous n'en serez pas jaloux ?

— Moi, madame, balbutia Maurice, piqué à l'endroit sensible, qui peut vous faire supposer ?...

— Mon Dieu, vous savez qu'en cette matière les femmes sont assez perspicaces... Tout à l'heure, quand vous êtes entré, j'ai compris que vous arriviez avec je ne sais quoi d'hostile... Confessez que c'était un sentiment de jalousie qui vous indisposait contre moi, et motivait votre raideur ?

— Avant de vous connaître, j'en conviens, je vous en voulais

de m'avoir pris une bonne part de la vieille affection de Jacques... Maintenant, ajouta-t-il avec une nuance de galanterie, je comprends très bien cet attachement et je le trouve légitime.

Sylvie sourit légèrement, puis demanda :

— Vous êtes liés depuis longtemps?

— Depuis l'enfance.

Alors elle l'interrogea sur les commencemens de cette fidèle amitié. Elle voulait savoir tout dans les moindres détails : les années de collège et de jeunesse, comment Jacques s'était épris de Claudette Le Mesnil, de quelle nature était ce premier amour et comment il s'était éteint.

— La beauté féminine, expliqua Maurice, a eu de très bonne heure un vif attrait pour l'ami Jacques... Dès l'époque de notre première communion, il s'était amouraché d'une fillette de onze ans qui fréquentait le catéchisme. Il a toujours été préoccupé de mettre un roman dans sa vie et d'y faire jouer le principal rôle à une jolie personne ; mais jusqu'à ces derniers temps ses amours étaient purement des amours de tête, écloses à la chaleur de son admiration pour l'œuvre littéraire qui le charmait alors. Dès qu'il changeait d'auteur favori, son cœur changeait également d'idole, et c'est ainsi probablement que s'en est allée sa passion pour Claudette. Je ne l'ai vu sérieusement pris que par vous, madame. La littérature alors a cessé d'influencer sa tendresse ; cette fois, c'est vous-même qu'il a aimée et non une héroïne de roman... et c'était justice.

A mesure qu'il parlait, Maurice s'échauffait et devenait plus communicatif : on sentait qu'il s'efforçait de racheter sa raideur du début en se montrant aimable et spirituel. Il ne songeait plus à quitter le fauteuil où il s'était installé et ce fut M^{me} des Rônis qui se vit obligée de le congédier.

— Il est plus de onze heures, dit-elle, et il faut que vous partiez, monsieur... Merci d'être venu, j'avais grand besoin de causer avec une personne amie et je vous suis reconnaissante de votre visite... J'espère que vous la renouvellez quand les circonstances le permettront... Je vous informerai du jour où je pourrai vous recevoir... et si vous avez une lettre, vous me l'apporterez...

Dès qu'il fut parti, Sylvie se hâta de se coucher afin de pouvoir savourer à son aise l'épître de Jacques. Elle la lut, la relut, lentement, et fut, ainsi qu'elle l'avait écrit à Chantal, tout enivrée

par la capiteuse odeur d'amour qui se dégageait de ces pages brûlantes. Les mots la troublaient comme d'invisibles baisers, la sensibilité dont chaque phrase était imprégnée l'enveloppait comme une lente caresse. Cette prose, tendre et enflammée à la fois, produisait l'effet d'un philtre composé avec les plantes chères à Aphrodite. Il lui semblait sentir Jacques à son côté et cette illusion faite de désirs et de regrets la tenait éveillée, oppressée et frémissante.

Le jeune homme s'était proposé de lui communiquer la voluptueuse fièvre dont il avait été consumé dans le parc de Mairé, et il avait pleinement réussi. Mais, s'il eût eu plus d'expérience et de maturité, il aurait hésité avant de se livrer à cette dangereuse folie d'allumer à distance un feu qu'on ne peut ni alimenter ni modérer.

Sylvie, trop agitée pour s'endormir, se mit à rêver. Elle évoqua d'abord l'image de celui qui lui envoyait de là-bas cette incandescente épître. Elle se rappela avec complaisance les plus chers épisodes de leur intimité, elle éprouva une cuisante peine en constatant que ces délices n'existaient plus qu'à l'état de vains souvenirs, qu'elle était retombée dans cette solitude qui jadis lui avait paru si glaciale, si intolérable. Puis elle songea que l'unique plaisir goûté depuis le départ de Jacques était cette courte entrevue avec l'ami de son ami. Au cours de l'existence recluse, somnolente, envieux, qu'elle menait depuis la fin de septembre, la visite de Maurice lui avait seule redonné une heure de jeunesse et de réconfort. Elle s'attarda avec une secrète délectation à en récapituler les plus menus détails. Elle revit les traits de l'avocat, d'abord froids et sévères, puis s'animant à mesure et devenant fort expressifs : elle se le représenta assis au coin du feu, chercha à retrouver la couleur de ses yeux, le dessin de sa bouche sous le retroussis coquet des moustaches, et s'avoua qu'il ne manquait pas d'esprit, qu'il devenait en s'échauffant un très agréable causeur. Alors la malice féminine lui suscita une idée qui lui parut amusante : elle se dit qu'on aurait plaisir à dégoûter et émousser peu à peu ce jeune sage que les compagnons de Boisfleury avaient surnommé « le Doctrinaire ». Il serait curieux de voir combien de temps il faudrait pour transformer ce haïsseur de femmes en un galant conteur de fleurettes. Elle se promit même, lorsqu'il reviendrait, de tenter l'expérience et, comme tout à travers cette frivole méditation, un scrupule tour-

mentait parfois sa conscience, elle l'apaisait au moyen d'indulgens accommodemens : — Au milieu de ses ennuis n'avait-elle pas le droit de se distraire de loin en loin par d'innocentes coquetteries? Elle n'apercevait pas grand mal à user pour elle-même d'une tolérance qu'elle était disposée à accorder à Jacques, au cas où il en aurait besoin? Dans cette affaire où le cœur n'était pas en jeu elle ne voyait aucun risque à courir, puisqu'elle pourrait toujours s'arrêter à temps...

Elle finit par s'endormir. Le lendemain, au réveil, elle eut honte des folies qui lui avaient traversé le cerveau pendant son insomnie. Sa pensée se reporta avec plus de sollicitude sur Chantal et elle profita de son isolement pour lui répondre. Mais le surlendemain, à plusieurs reprises, elle ressongea à la visite de Maurice Courtois. La perspective de converser de nouveau avec lui adoucissait la maussade solitude de ses journées. Elle cherchait déjà quel biais elle emploierait pour le recevoir chez elle et, à mesure que les jours se succédaient, elle aspirait avec plus d'impatience au moment où s'offrirait une occasion opportune. A quelque quinze jours de là, sa mère prit un gros rhume qui l'obligea de garder la chambre. La vieille dame occupait au premier étage de la maison un petit logement qu'un escalier de service reliait au rez-de-chaussée, mais qui se trouvait assez éloigné de l'appartement de M^{me} des Rônis. Sylvie résolut de profiter de l'indisposition qui tenait sa mère alitée pour se donner la distraction de causer avec Courtois. Elle lui écrivit que, sans doute, il avait reçu maintenant une lettre de Jacques et qu'elle était impatiente d'avoir des nouvelles de son ami : elle le pria donc de passer le lendemain soir rue du Tribel.

Cette fois, Maurice s'exécuta sans regimber. Lui aussi, depuis la première entrevue, pensait non sans douceur à l'aimable veuve dont il était devenu le confident. Jusque-là, il n'avait guère connu que des filles faciles ou bien de vertueuses et prudes bourgeoises, dont la vulgarité et le manque de charme n'avaient pas médiocrement contribué à le maintenir dans ses préventions hostiles, à l'égard du sexe féminin, en général. D'ailleurs, sa misogynie tenait moins à une froide insensibilité qu'à la crainte de se trouver insidieusement engagé en des liens qui entraveraient sa liberté d'action. Avec Sylvie, rien de semblable à redouter : elle n'appartenait pas à la société de Juvigny et, de plus, elle était la maîtresse de Jacques. L'amitié de Courtois pour ce dernier et sa

loyauté devaient le préserver du péril d'une liaison trop intime. Mais, justement parce qu'il se croyait à l'abri de tout danger, il n'en goûtait qu'avec plus de vivacité la rare bonne fortune de se rencontrer avec une femme distinguée et indépendante, qui réunissait en sa personne la verdure de la jeunesse, l'élégante beauté de la forme et la grâce de l'esprit. Cette camaraderie avec une attrayante créature le séduisait d'autant plus qu'elle était autorisée par Jacques et que, tout en restant innocente, elle avait la piquante excitation, l'apparent mystère d'une galante aventure.

Il trouva M^{me} des Rônis qui l'attendait au coin du feu et qui l'accueillit avec un engageant sourire. Il apportait précisément une lettre de Chantal. Après l'avoir rapidement parcourue, Sylvie la mit en poche, et, comme pour prouver une fois de plus que « les absents ont tort », la conversation, glissant rapidement sur le pauvre Jacques, prit un tour plus personnel. La veuve s'informa d'abord de ce que devenaient les colons de Boisfleury et s'amusa aux portraits que Maurice esquissait plaisamment. Quand il eut fait défiler devant elle les compagnons du cénacle avec leurs manies, leurs tics et leur physionomie originale, M^{me} des Rônis mit Maurice lui-même sur la sellette et le questionna sur ses goûts, son humeur et son caractère.

— Est-il vrai, demanda-t-elle, que vous soyez le plus austère personnage de la bande et que vous ayez contre notre sexe les plus injustes préventions?... C'est très mal, monsieur... Elles vous ont donc joué de bien vilains tours, ces pauvres femmes, pour que vous les ayez prises en grippe?...

Courtois protesta et se défendit de son mieux. — A la vérité, depuis son retour à Juvigny, il s'était systématiquement éloigné de la société féminine du cru, parce que ni les filles à marier, ni les jeunes dames de la bourgeoisie ne disaient rien à son cœur : il ne se souciait pas de devenir un épouseur et encore moins de perdre son temps à galantiser; mais, s'il éprouvait une invincible répugnance pour l'insignifiance et la frivolité féminines, il ne poussait pas l'intransigeance jusqu'à englober toute l'espèce dans ses préventions. Il admettait qu'il existât des exceptions, et en eût-il douté jusqu'alors, qu'après avoir connu son aimable interlocutrice, il en était aujourd'hui certain. — A quoi Sylvie répondait, avec son indulgent sourire, que les exceptions étaient plus nombreuses qu'il ne s'imaginait. S'il n'en avait pas trouvé auparavant, c'est que probablement il ne s'était guère donné la peine de les cher-

cher. Puis elle le poussait malicieusement au pied du mur et voulait savoir s'il n'avait jamais été amoureux. — Jamais, avouait-il sincèrement. — Elle s'étonnait, et ils en venaient tous deux à disserter sur la passion, sur les joies qu'elle donne, et les peines plus vives encore qu'elle cause fatalement. Sujet scabreux, lorsqu'il est traité en tête à tête par une jeune femme et un jeune homme!... Maurice, pourtant, se croyant sûr de son impeccabilité, marivaudait et fleuretait là-dessus avec un spirituel détachement de dilettante. Il ne lui déplaisait pas de s'attarder au seuil des sentiers de la galanterie, sans jamais s'y engager à fond; de respirer au passage une délicieuse odeur de tendresse, sans franchir le mur du jardin défendu.

L'aventure est hasardeuse. En matière de camaraderie, entre gens d'un sexe différent, la limite séparant l'amitié de l'amour est aussi mince et ténue que la planchette qui, d'après une prière populaire du Berry, sert de pont pour aller au Paradis,

Une petite planche
Pas plus longue, pas plus large
Qu'un cheveu de la Sainte Vierge...

Au cours de cette discussion, la familiarité devenait plus étroite, la vivacité des demandes et des réponses rapprochaient les deux adversaires, les yeux brillaient d'un éclat plus vif. Ces mots chaudement colorés : cœur, sympathie, tendresse, désir, exhalèrent, en se heurtant, un subtil et capiteux parfum qui donnait aux regards une langueur fondante et mettait dans les intonations une caressante musique. Lorsque Maurice se leva pour prendre congé, il lui sembla qu'il n'était plus de sang-froid; lorsque M^{me} des Rônis lui tendit la main, il s'inclina comme attiré par un aimant, et ses lèvres s'appuyèrent avec délectation sur cette main blanche qui serrait plus étroitement la sienne.

Comme s'ils eussent eu simultanément conscience de s'être trop complu à parler d'eux-mêmes, et d'avoir trop oublié : Sylvie, les souffrances de Jacques; Courtois, ses devoirs d'ami et de mandataire, ils demeurèrent un mois sans chercher à se revoir. D'ailleurs, la santé de sa mère s'étant rétablie, la jeune femme ne pouvait plus disposer de ses soirées. Mais, vers la fin de décembre, la vieille dame reprit ses habitudes et ses sorties. Elle allait en compagnie du cousin Sennebier jouer au whist, trois fois la semaine, chez M^{me} de Lory, sa voisine. Ces jours-là, elle

partait aussitôt après le dîner qui avait lieu à six heures, et ne rentrait qu'à neuf, sous l'escorte du cousin. Sylvie, qui depuis quatre semaines était sans nouvelles de Jacques, eut l'idée de profiter de l'une de ces sorties pour recevoir Maurice, et elle lui écrivit qu'en venant le lendemain soir entre sept heures et demie et neuf heures, il serait sûr de la trouver seule.

Courtois, qui était possesseur de deux lettres de Chantal, et qui commençait à s'inquiéter du silence de M^{me} des Rônis, s'empressa d'accourir au rendez-vous assigné. Il venait d'entrer depuis dix minutes à peine, et il s'occupait de remettre à la veuve les deux épîtres de son ami, quand ils entendirent la porte de la cour qui se rouvrait et perçurent le bruit d'une conversation échangée sur le seuil.

— C'est ma mère qui revient, murmura Sylvie effrayée, je reconnais sa voix!... Elle entraîna vivement le visiteur vers une pièce contiguë avec le salon et ajouta :— Entrez dans ma chambre et ne bougez pas... jusqu'à ce que je vienne vous chercher...

Il était temps. A peine la porte de communication fut-elle refermée que la mère parut dans le salon.

— Figure-toi, dit-elle, que M^{me} de Lory est souffrante. Sennebier et moi nous sommes cassé le nez à sa porte et le cousin est venu me reconduire... J'ai barboté dans la neige en pure perte et je suis toute grelottante...

Elle enlevait son manteau à capuchon et s'installait dans un fauteuil, les pieds appuyés aux chenets, dans la pose d'une personne qui ne songe nullement à se retirer. L'heure de son coucher n'était pas sonnée, et elle comptait se dédommager de sa soirée perdue en bavardant avec sa fille. Sylvie était sur les charbons : elle tremblait qu'un bruit quelconque, le heurt d'un meuble, le craquement d'une chaussure, ne trahît la présence de Courtois. Il faisait froid dans cette chambre sans feu, le jeune homme pouvait y être pris d'un irrésistible éternuement, et alors quelle aventure!... Elle se dépitait, répondait de travers aux questions oiseuses de sa mère et consultait à la dérobée la pendule. Son supplice dura jusqu'à neuf heures. La bonne dame se décida enfin à allumer son bougeoir et à gravir son escalier où Sylvie l'accompagna jusque sur le palier. Quand elle lui eut souhaité le bonsoir, et qu'elle eut entendu la clef tourner à double tour dans la serrure, elle redescendit quatre à quatre, et se précipita dans la chambre où se morfondait le malheureux Maurice.

— Oh! chuchota-t-elle en le cherchant dans le noir, je vous demande mille pardons... Vous devez être glacé?

En même temps, ils s'étaient rencontrés à tâtons, et elle lui avait pris les mains.

Était-ce le séjour dans la chambre à coucher, dans cette pièce intime, encore imprégnée d'une odeur de femme, qui surexcitait l'imagination et troublait les sens de Maurice? mais il serra plus tendrement les mains de Sylvie...

— Non, répondit-il, d'une voix entrecoupée, non je vous assure... J'étouffe au contraire... Sentez!...

Brusquement, dans l'obscurité complète, il l'attira à lui, l'enveloppa de ses bras et ses lèvres se posèrent, brûlantes, sur le cou de la jeune femme.

XX

Pendant ce temps, Jacques se desséchait d'ennui au bord de la Creuse, et s'énervait en ne recevant aucune réponse aux lettres qu'il envoyait coup sur coup par l'intermédiaire de Maurice. Le silence prolongé de son ami et de M^{me} des Rônis le jetait en de perpétuelles transes et doublait les tourmens de l'exil. Quand, chaque matin, le facteur passait sans rien lui apporter que des paquets administratifs, il prenait sa chambre d'auberge en dégoût et, pour tromper son anxiété, dépensait les heures d'attente en longues marches à travers la campagne dépouillée. La saison d'hiver était en son plein. Les prairies poudrées à blanc, les bois de pins engivrés s'engourdissaient dans une rigide immobilité. Au long des chemins durcis par la gelée, de grands charbons décolorés dressaient leur nudité de squelettes. La terre semblait fermée à toute espérance. Entre les coteaux grisâtres qui bordaient la vallée, le ciel étendait sa froide pâleur que traversaient seuls de funèbres vols de corbeaux. La vie s'était retirée au fond des villages où des fumées bleues, s'échappant des toits, suggéraient de pacifiques stations au coin du feu et de calmes joies domestiques goûtées en famille.

Ces profils de cheminées fumantes, aperçus au détour d'une route déserte, accroissaient encore la sensation d'isolement et d'abandon qui angoissait Jacques. Il se rejetait farouchement vers les brandes hérissées d'ajoncs, il fuyait même les borderies nichées dans un pli de terrain, quand l'abolement inhospitalier des

chiens de garde lui en indiquait le voisinage. Il errait ainsi, fatiguant son corps, ruminant de maussades pensées, jusqu'à l'heure où le soleil blafard se noyait dans les vapeurs du couchant, et où brusquement la nuit enténébrait les sentiers. Il rentrait alors en hâte à la Guerche, éperonné par l'espoir renaissant que le courrier du soir lui aurait enfin apporté les nouvelles désirées. Il gravissait l'escalier de sa chambre, avec un battement de cœur, et dès avant que sa lampe fût allumée, il cherchait dans l'ombre à découvrir la blancheur d'une enveloppe posée sur sa table. Mais, rien. Alors le faible rayon qui avait un moment désembrumé son âme s'évanouissait ainsi qu'une lueur de feu follet, et il se sentait de nouveau plus oublié, plus esseulé.

Enfin, vers le milieu de janvier, il reçut une lettre de M^{me} des Rônis. Pour excuser son silence, elle invoquait la maladie de sa mère, puis elle plaisantait Jacques sur le lyrisme brûlant de ses épîtres :

« Je commence à croire, lui disait-elle, que les prairies de la Creuse sont toutes tapissées de cette herbe grisante dont tu me parles, et que tu dois t'y promener souvent, car tu deviens de plus en plus amoureux, et vraiment je crains, autant que je le désire, le moment de me retrouver près de toi. Il est vrai que je ne lis pas le *Cantique des Cantiques*, mais ta lettre remplace ce livre, et au delà. Je ne relis, moi, que dans mes souvenirs et, franchement, c'est une lecture un peu creuse. Quand d'un plaisir passé il ne nous reste que la mémoire, cela n'a guère plus de réalité qu'un rêve. Rien n'est triste, à mon avis, comme de se rappeler les bonnes heures qui ne reviendront jamais. Lorsque ma pensée s'appesantit là-dessus, j'en viens presque à désirer l'oubli, je le crois plus près du bonheur que le souvenir... »

Cette lettre désenchantée laissait à Jacques une impression de malaise. Chaque mot tintait dans son cœur comme le son mélancolique des cloches de la Toussaint. Il fallait que Sylvie l'eût écrite dans une cruelle disposition d'esprit pour qu'elle n'eût trouvé à lui exposer que cette doctrine désolante. Il crut y démêler un sentiment de fatigue, un attiédissement de tendresse inquiétant, et il retomba dans ses humeurs noires. Un laconique billet de Maurice, arrivé quelques jours après, acheva de l'assombrir. Son ami, sans entrer dans aucun détail, se bornait à l'informer qu'il avait ponctuellement délivré ses messages à M^{me} des Rônis : « Tu parais, ajoutait Courtois, t'étonner de ce

que je me suis rendu chez elle; mais, mon cher, la remise des lettres à l'église ou à la bibliothèque était impraticable. Elle l'a reconnu comme moi, et il a été convenu que je les lui porterais à domicile. Je lui ai donc fait trois visites, et je dois t'avouer que je suis revenu de mes préventions. M^{me} Sylvie a de l'esprit, beaucoup de charme, et n'est nullement bourgeoise. Je suis enchanté d'avoir eu l'occasion de la mieux connaître... »

Et c'était tout. Mais ces lignes brèves et peu explicites n'en empoisonnèrent pas moins la vie de Jacques. Elles jetèrent dans son âme de funestes semences qui y germèrent comme des pousses de ciguë et l'imprégnèrent de leur vénéneuse liqueur.

Ainsi, Maurice avait été trois fois chez Sylvie, et, de ces trois visites, celle-ci n'en mentionnait qu'une. Sur les deux autres, elle gardait un étrange silence. Immédiatement, Chantal s'alarma et, avec une sourde irritation, il écrivit à M^{me} des Rônis, pour lui demander une explication. Cette fois, la réponse ne se fit pas attendre :

« D'abord, il me faut me défendre contre tes accusations, et je veux le faire, tout de suite, avant de t'adresser une seule parole affectueuse; tu pourrais croire que je cherche à capter ton indulgence. Dieu merci! je n'ai pas besoin de recourir à cet expédient pour avoir l'absolution. Je vais te donner les explications que tu demandes, et qui te satisferont, je l'espère. Je commence par te déclarer que la mémoire de ton ami est sans doute plus précise que la mienne, car je ne saurais être aussi affirmative que lui. Est-il venu chez moi deux ou trois fois? je ne m'en souviens plus au juste. En tous cas, je te jure que je ne songeais pas à t'en faire mystère. Il est plus probable que sa dernière visite n'a eu lieu qu'après le départ du courrier. Voici comment cela est arrivé. Quand je l'ai vu pour la première fois, il m'a dit en me quittant: « Au cas où j'aurais une lettre, comment m'y prendrai-je pour vous en informer?... Voulez-vous me permettre de revenir d'aujourd'hui en un mois, à la même heure; il est probable que d'ici là, j'aurai quelque chose pour vous... » J'ai consenti à cet arrangement, et un beau soir, à l'heure fixée, il s'est présenté chez moi. Pendant qu'il était là, ma mère est rentrée, et j'ai été forcée de cacher M. Maurice dans une pièce voisine, où il s'est morfondu, jusqu'au moment où j'ai pu le délivrer... Il s'en est allé presque aussitôt après, et c'est tout. Je ne vois plus rien dont j'aie à m'excuser, et je pense que tu peux maintenant m'absoudre, car, dans

toute cette aventure, rien n'a été prémédité, et il n'y a en somme de reproches à adresser qu'au hasard... »

Ces explications, formulées sur un ton moitié moqueur et moitié agacé, avaient une apparence d'exactitude, et cependant elles ne satisfaisaient pas complètement Chantal. Il ne suspectait point la sincérité de Sylvie, mais il était tourmenté d'une vague inquiétude. Ces visites répétées de Maurice lui déplaisaient. Il avait beau se dire que son ami était seul juge des moyens à employer pour assurer la remise de sa correspondance, et qu'il agissait sans doute pour le mieux, il n'en était pas moins effrayé des dangers auxquels s'exposait imprudemment M^{me} des Rônis. La lettre de celle-ci se terminait pas de moroses réflexions qui prouvaient, du reste, combien cette situation fausse oppressait douloureusement Sylvie : — « Je voudrais, continuait-elle, t'avoir près de moi pour éclaircir de vive voix tous ces malentendus qu'on ne fait qu'embrouiller par écrit, mais quand te verrai-je, et, lorsque tu viendras, pour combien peu de jours?... Ensuite ce seront de nouveaux déchiremens, et de nouvelles incertitudes. Tout cela me désole et trouble la sérénité de mon affection. Il y a des momens où je voudrais ne plus t'aimer, car, maintenant que nous sommes séparés, l'attachement que j'ai pour toi ne peut que me rendre malheureuse. T'aimer toujours follement et ne plus te voir, et n'avoir de tes nouvelles qu'à de longs intervalles, quand je voudrais être mêlée à toutes tes pensées, initiée à toutes tes occupations; c'est ne plus posséder de la passion que les orages et les amertumes... Pour vivre près de toi, je renoncerais volontiers à l'amour, et j'accepterais d'être uniquement et chaste-ment ta sœur... Pardon de cette lettre maussade et ennuyeuse, mais il m'est très difficile d'être gaie maintenant, quand je t'écris; il me prend aussitôt un irrésistible désir de te voir, comme jadis, entrer chez moi, te débarrasser de ton chapeau, et me tendre les bras... Comme je m'y précipitais et comme je serais heureuse de m'y précipiter encore!... Mais tu es loin, ma seule ressource est de t'embrasser en imagination, et tu sais ce que je pense de l'inanité des rêves!... »

La tristesse, dont ces dernières lignes étaient empreintes, toucha Jacques, et l'inclina à la mansuétude. Il eut honte de ses suspicions et se reprocha d'avoir ajouté aux souffrances de son amie, en l'obligeant à se défendre contre des griefs certainement imaginaires. Ainsi qu'elle le lui écrivait, l'éloignement était la seule

véritable cause de ces malentendus, que quelques minutes d'entretien auraient vite réduits à néant. En résumé, pour remédier à cette situation pénible, pour réchauffer d'un rayon de soleil ce languissant amour, il importait de hâter le moment où ils pourraient se retrouver l'un près de l'autre. Avec plus d'emportement et d'impatience, Chantal aspirait à ce congé libérateur qui lui permettrait d'accourir à Juvigny. Plus que jamais, les journées lui semblaient se traîner avec lenteur; il aurait voulu les effacer toutes ensemble du calendrier. Quand on est jeune, on ressemble à ces prodiges qui, se sentant les poches pleines d'or, s'imaginent que leur trésor ne s'épuisera jamais et qu'ils pourront le semer sur les chemins sans compter : on fait bon marché de ces heures de printemps qui paraissent ne devoir point finir. Si on était le maître, on les pousserait d'une main hâtive dans le gouffre qui les dévore; — on ne songe pas, qu'avec ces journées abolies, c'est un fragment de notre jeunesse qui disparaît, c'est un morceau de notre vie si courte qui s'écroule.

Au milieu de ces mélancolies, de ces doutes et de ces angoisses, janvier s'écoula, puis février. A travers les giboulées de mars, Jacques, un matin, entendit les merles siffler dans le parc du château. Un peu de joie lui remonta au cœur : il se dit que le printemps allait revenir, et, avec le printemps, l'époque du congé tant désiré. En Touraine, le renouveau est précoce; déjà, parmi les vergers dénudés, les amandiers et les pêcheurs fleurissaient; leur épanouissement semait de taches blanches ou d'un rose vif la terre brune des coteaux. Les premières feuilles vertes se déplaient, encore chiffonnées, aux marges des haies d'aubépine. A Juvigny également, le souffle tiède du printemps se faisait sentir et M^{me} des Rônis écrivait :

« Je viens de passer une exquise après-midi : aujourd'hui, l'air était si doux et le soleil si invitant que j'ai décidé ma mère à sortir. Sournoisement, j'ai dirigé notre promenade vers votre domaine, monsieur le Sylvain de Boisfleury, et, là, tout m'a parlé de vous... J'ai revu le chaume, j'ai revu la maisonnette avec les noms des colons, inscrits sur la porte, et les vers de la chanson de Boisfleury crayonnés sur un panneau du volet. Je les ai fait lire à ma mère qui ne se doute de rien et les a trouvés très jolis. Les arbres bourgeonnaient à peine, mais les chatons des saules montraient leurs houppettes grises et jaunes, douces comme du velours et qui sentent le miel. Les pelouses étaient pleines de pâ-

querettes ; à défaut de marguerites, j'en ai cueilli deux ou trois, et, au risque de passer pour sentimentale, je les ai consultées. La première m'a dit que tu m'aimais passionnément : j'en ai effeuillé une seconde à l'intention de ton ami Maurice... J'étais en veine, car elle m'a répondu : Beaucoup. Tu le vois, tout est pour le mieux : — je suis aimée *passionnément* par celui que j'aime plus que tout, et *beaucoup* par celui que j'aime bien aussi. Ce sont deux affections de nature différente, mais qui me sont chères toutes deux. L'une est logée au plus profond de mon cœur : l'autre, plus à la surface, m'est douce tout de même, parce qu'elle est en quelque sorte une émanation de toi... Après cette consultation, comme le reste du monde m'est indifférent, je n'ai plus cherché à savoir autre chose, et je suis rentrée chez moi, enchantée... »

A la lecture de ce passage, Jacques froissa la lettre et tressaillit, comme si une épine aiguë était entrée dans sa chair. Que signifiaient cette étrange allusion et ce parallèle entre deux affections de nature différente ? S'était-il donc établi entre Sylvie et Maurice une telle intimité qu'elle eût besoin de l'expliquer, à l'aide d'une distinction dont la subtilité n'avait rien de rassurant ? Comment se faisait-il que Courtois n'en eût jamais parlé dans ses lettres ? Cette amitié devenue si *chère* et si *douce* n'avait pu se développer ainsi, après deux ou trois entrevues. Fallait-il en conclure qu'ils se voyaient plus souvent ? Alors, pourquoi en avoir fait mystère ? Comme une eau trouble, la jalousie s'infiltrait dans le cœur de Jacques. Il pressentait, sous les derniers aveux de M^{me} des Rônis, un danger prochain, je ne sais quoi de suspect, et il était plus violemment tenté d'accourir à Juvigny. Sans rien montrer des soupçons qui le déchiraient, il écrivit le lendemain à Sylvie pour lui déclarer qu'il souffrait trop de son isolement, qu'il avait hâte de la revoir et qu'il comptait demander son congé aussitôt que possible. La réponse tarda toute une quinzaine, puis arriva, singulièrement embarrassée, et peu faite pour réjouir Chantal, dans la situation d'esprit où il se trouvait.

« Mon bon ami, mandait M^{me} des Rônis, tu m'avais dit, et je comptais que tu demanderais ton congé au commencement de mai. Tu m'annonces maintenant ton arrivée pour les premiers jours d'avril... Tu dois penser, naturellement, que je serai heureuse de ce que l'époque de ton voyage est avancée... Et pourtant non. Voici pourquoi : Je vais me préparer à faire mes pâques. Ma mère étant près de moi, il lui semblerait inexplicable que je ne

remplisse pas le devoir pascal, et, si tu venais en plein carême, je ne pourrais te recevoir, ce qui serait un grand chagrin... Tu comprends, n'est-ce pas ? pourquoi je désire que tu attendes jusqu'en mai. A cette époque d'ailleurs, nous pourrons nous voir plus tranquillement, car ma mère m'aura quittée pour retourner en Touraine. Pèse bien tout cela, mon cher petit, et, en tout cas, écris-moi pour m'informer de la date précise de ton arrivée. »

Loin d'abattre la résolution de Jacques, cette réponse dilatoire ne réussit qu'à l'exalter. Il était trop entrepris par sa jalousie naissante, trop énérvé par l'inquiétude pour s'arrêter aux raisons alléguées par Sylvie. Plus il les examinait de près, moins elles lui paraissaient sérieuses. En relisant la lettre de M^{me} des Rônis, il fut péniblement affecté par l'inaccoutumée froideur qui s'en dégageait. On y démêlait la contrainte et le malaise d'une personne qui, n'osant être sincère, se torture l'esprit pour inventer un faux-fuyant. Cette objection du devoir pascal n'était que spécieuse. Si réellement Sylvie, prise de scrupules, se décidait à se confesser et à faire pénitence, sa conscience l'obligeait à s'éloigner de son ami, aussi bien après qu'avant les pâques ; alors à quoi bon fixer des dates?... Mais ce n'était là qu'un prétexte. Jacques en avait l'intime conviction. Il la savait faible contre l'amour, et il était persuadé qu'en le revoyant, elle oublierait vite ses pieuses résolutions. Il connaissait sur ce point son indulgente casuistique : elle estimait que le péché d'orgueil est le seul vraiment damnable, et que, pour les péchés de la chair, l'Église est pleine de mansuétude. Sylvie avait donc un autre motif plus grave pour désirer qu'il retardât son voyage ; ce motif caché, Jacques voulait à tout prix le découvrir, et il ne pouvait y arriver qu'en allant à Juvigny.

— Non, se disait-il, je ne resterai pas plus longtemps dans cette mortelle incertitude : je veux voir et juger par moi-même, et, si elle m'a vraiment gardé son amour tout entier, dès que je serai près d'elle, elle sera la première à me pardonner de lui avoir désobéi.

Le même soir, il demanda officiellement son congé et, sûr de l'obtenir, commença dès le lendemain ses préparatifs. En effet, huit jours après, il recevait l'autorisation sollicitée, et procédait immédiatement à la remise du service entre les mains d'un intérimaire. Aussitôt, sans répondre à M^{me} des Rônis, sans informer de son départ ni sa famille, ni Maurice, il se fit voiturer jusqu'à Port-de-Piles, où il prit le premier train qui se dirigeait

sur Paris. Une fébrile impatience le dévorait : bien que l'express ne s'arrêtât qu'aux principales stations, il le trouvait encore trop lent à son gré. Il avait formé le projet d'arriver nuitamment à Juvigny. Aussi, débarqué à quatre heures à la gare du quai d'Austerlitz, se hâta-t-il de traverser Paris pour se rendre à la gare de l'Est et monter dans un train direct qui partait quelques minutes après. A onze heures, le convoi s'arrêtait à la station de Juvigny. Jacques revoyait le profil familier des collines où la ville haute s'étagé en amphithéâtre, et, ainsi qu'il l'avait désiré, il gagnait, sans être vu, le logis de la rue des Tanneurs.

XXI

La porte de la rue était déjà close, et les maîtres de la maison allaient se mettre au lit. Au vif coup de sonnette tintant dans la sonorité du couloir, M. Chantal mit le nez à la fenêtre et poussa une exclamation de surprise, en reconnaissant son fils. Il descendit lui-même ouvrir à Jacques, qui s'élança dans le vestibule, y déposa sa valise, puis sauta au cou de son père, tandis que M^{me} Chantal accourait en boutonnant hâtivement son peignoir. Après un premier moment consacré aux embrassades et aux tendres effusions, la réflexion amena des questions étonnées, presque alarmées. Les deux époux craignaient toujours quelque coup de tête, et se demandaient intérieurement quelle pouvait être la vraie cause de ce retour inattendu.

— As-tu un congé, au moins? dit le vieux fonctionnaire, d'abord préoccupé de la correction administrative.

— Rassure-toi, répondit Jacques, tout est en règle.

— Mais alors, ajouta M^{me} Chantal inquiète, en introduisant son fils dans la salle à manger, pourquoi ne nous as-tu pas prévenus? Je t'aurais préparé à souper, tandis que tu vas être obligé de manger des restes... Pourquoi n'as-tu pas télégraphié l'heure de ton arrivée?... Ta chambre serait prête...

Jacques expliqua qu'il avait été pris de court. Son directeur l'avait informé que le seul intérimaire capable de le remplacer ne pouvait disposer que de la quinzaine de Pâques, et cette raison l'avait forcé à brusquer son départ.

Tandis qu'il soupait des reliefs du diner, sa mère s'affairait à mettre en ordre la chambre du second étage. Puis, comme il se sentait enfiévré, autant par l'émotion que par ses douze heures de

chemin de fer, après une nouvelle embrassade, il monta se coucher.

Le lendemain, il s'éveilla fort tard et, prétextant un reste de fatigue, déclara qu'il demeurerait tranquillement au logis. Il ne tenait pas à se montrer au dehors avant d'avoir trouvé un moyen de correspondre avec Sylvie, et il passa la journée en compagnie de sa mère. — La bonne dame, heureuse d'avoir son fils tout à elle, le couvait des yeux et l'accablait de questions pleines de sollicitude maternelle. Elle voulait tout savoir : l'emploi de ses soirées, le menu de ses repas ; si ses vêtemens étaient en bon état, et si l'on prenait bien soin de son linge... Jacques répondait distraitement, un peu au hasard, et souvent tout de travers. Constamment, sa pensée vagabondait du côté de la ville haute. Il cherchait de quelle façon il informerait M^{me} des Rônis de sa présence et la mettrait à même de lui assigner promptement un rendez-vous. A la fin, il s'arrêta à ceci : — le soir, à la nuit serrée, il pénétrerait par le sentier des vignes chez Sylvie, et glisserait, sous le volet de sa chambre, un court billet, qu'elle trouverait le lendemain, en ouvrant sa fenêtre...

— Jacques, tu ne m'écoutes pas ! soupirait M^{me} Chantal.

— Si fait, maman, je t'assure que je ne perds pas un mot... Tu me demandais si je dînais à table d'hôte, à mon auberge... Non, pour une excellente raison, c'est que je suis l'unique pensionnaire... Je mange tout seul comme un ermite.

— Jacques, pourrais-tu me jurer que tu n'es venu en congé que pour nous ?...

— Certes, répliqua-t-il en rougissant, pour vous d'abord, et puis aussi pour me désencroûter, en voyant mes amis... Ça n'est pas drôle tous les jours, la vie que je mène à la Guerche !

Il pressentit que la conversation allait glisser sur une pente scabreuse, rompit les chiens, et s'esquiva sous couleur de faire un brin de toilette avant le dîner. Une fois chez lui, il écrivit le billet destiné à M^{me} des Rônis, s'habilla, et ne redescendit que pour prendre place à table. On dîna lentement et, afin de détourner les soupçons, Jacques resta à deviser en famille jusqu'à près de neuf heures, puis, annonçant qu'il comptait passer la soirée avec ses amis du cénacle, il embrassa ses parens, et sortit en leur souhaitant le bonsoir.

La nuit était tiède, une nuit sans lune, mais laissant voir un ciel tout palpitant d'étoiles. Lentement, Jacques s'acheminait vers

la côte de Polval. A mesure qu'il montait, la route devenait plus solitaire. Au long des murs de jardins, des lilas en fleurs penchaient au-dessus des chaperons leurs ramures épanouies ; dans l'ombre, les thyrses violets demeuraient invisibles, mais on les devinait à leur odeur. La douceur de l'air était imprégnée d'arômes printaniers, d'haleines de jacinthes et de narcisses. Le jeune homme se rappelait, la veille encore au matin, avoir respiré ces mêmes parfums au bord des routes de la Touraine, et, tout étourdi de cette brusque transplantation, se croyait presque le jouet d'un rêve. « Est-ce bien moi, se disait-il, et ces massifs d'arbres noirs qui se détachent là-bas au-dessous des étoiles, sont-ils vraiment les arbres du Pâquis de Juvigny? » Puis, ressaisi par un frisson d'angoisse, il songeait : « Me revoici donc dans ce chemin parcouru tant de fois avec délice, à la même saison, et à la même heure, l'an dernier ! Que vais-je y retrouver de triste ou de joyeux ? Quelles surprises ou quels désenchantemens m'y attendent?... » Et son cœur se serrait. Il ralentissait brusquement le pas, comme s'il eût craint de voir sortir de l'ombre quelque funeste apparition.

Il avait atteint l'étroit sentier montant à travers les vignes bourgeonnantes. Il s'y engagea, puis s'arrêta de nouveau, frémissant et prêtant l'oreille. Dans les vergers prochains et, plus loin, à l'orée des bois, des rossignols chantaient, ainsi qu'au printemps de l'an passé, et il se rappela avec quelle joie enfantine Sylvie et lui, penchés à l'appui de la fenêtre, épiaient ces nocturnes chanteurs et se signalaient chaque nouvelle fusée de notes mélodieuses, à mesure qu'elle montait dans la nuit muette. Ce souvenir lui remit un peu de confiance dans l'âme et y répandit une rosée de tendresse.

La nuit était toute pareille, et peut-être, à ce moment, Sylvie, à sa fenêtre, écoutait-elle l'hymne d'amour des rossignols?... Il n'avait plus que quelques pas à faire pour respirer le même air qu'elle ; il lui suffisait d'ouvrir la petite porte à claire-voie qui le séparait du verger, pour apercevoir peut-être la bien-aimée, et qui sait ? pour la serrer dans ses bras, pour sentir ses doutes, ses suspicions se fondre au contact de ses lèvres!...

« Pourvu, pensait-il, que cette porte de verger ne soit point fermée à clef ? » Tout tremblant, il tâtonna dans l'obscurité, et la barrière, qui n'était que poussée, céda sous ses doigts.

Maintenant, il se faufilait à pas de velours dans le verger.

Entre les cerisiers en fleurs, il apercevait déjà une lumière à la croisée de M^{me} des Rônis. La jeune femme veillait encore, et sans doute, en agissant avec prudence, il pourrait appeler son attention et la faire venir à la fenêtre. Afin d'amortir le bruit de ses pas, il cheminait à travers la pelouse. Devant lui, la noire façade se dressait sur le ciel avec une tache lumineuse à cette unique baie du rez-de-chaussée. Il reconnaissait, dans l'obscurité, la porte du perron et son encadrement de clématite ; se rapprochant davantage, séparé de la fenêtre éclairée par quelques mètres seulement, il pouvait distinguer à l'intérieur l'élégante silhouette de Sylvie. Elle était seule, et se tenait immobile entre la lampe et la cheminée. Il l'apercevait de profil, vêtue d'un peignoir blanc, avec ses blonds cheveux à demi dénoués et tombant en un chignon lâche sur la nuque. Accoudée à la tablette de la cheminée, elle penchait sa tête vers la pendule, dans l'attitude de quelqu'un qui attend. Un sursaut de joie poussa Chantal hors de la pelouse. Un irrésistible aimant l'attirait vers Sylvie. Coûte que coûte, il voulait lui parler, l'envelopper de ses caresses, ne fût-ce qu'une minute. Il franchit l'allée sablée, se haussa vers la fenêtre, et d'un doigt nerveux heurta à deux reprises contre la vitre. Il vit M^{me} des Rônis tressaillir, puis se mouvoir dans la direction du vestibule et, persuadé qu'elle venait au-devant de lui, il gravit rapidement les marches du perron. La porte était déjà ouverte, une main saisit la sienne et la chère voix de la bien-aimée murmura : « C'est toi ? »

— Oui, moi ! chuchota-t-il, étourdi de bonheur, tandis qu'elle l'entraînait vers sa chambre.

Tout à coup, sous la lueur discrète de la lampe, la petite main de Sylvie lâcha la sienne. Les yeux agrandis, pâle avec une expression où il y avait plus d'effarement que de joie, Sylvie regardait Jacques et bégayait d'une voix à peine articulée : « Vous !... Toi !... »

— Moi-même, chérie, me prends-tu pour un spectre ?... J'ai voulu te surprendre, mais je vois que tu m'avais deviné !... Tu savais donc déjà que j'étais ici ?...

Elle semblait l'entendre à peine, uniquement absorbée par une mystérieuse préoccupation intérieure. Pourtant, peu à peu, avec cette présence d'esprit et cette maîtrise de soi-même qui, chez les femmes, sont une grâce d'état, elle surmontait son émoi, et d'un ton plus calme :

— Oui, oui, répondit-elle, je l'ai su cette après-midi...

Dans sa première stupeur, elle avait laissé la porte ouverte derrière elle. Jacques voulut la fermer, mais, d'un geste effrayé, elle lui saisit la main :

— Inutile!... s'écria-t-elle, précipitamment, tu ne peux pas rester... Il faut que tu t'en retournes!

— Méchante! garde-moi quelques instans seulement, le temps de t'embrasser, de te dire quelle joie j'ai à te revoir, et de convenir avec toi du prochain rendez-vous...

Tout en parlant, il l'entourait de ses bras et l'attirait à lui.

— Cher imprudent, reprenait-elle, en essayant de se dégager, pourquoi ne pas me prévenir? Je t'aurais indiqué une heure où nous aurions été tranquilles... Ce soir, impossible!

— N'es-tu pas seule? insista-t-il.

— Impossible, répéta-t-elle, avec un renaissant effroi; il faut que tu partes tout de suite... Je t'en prie!

— Ta mère n'est-elle pas couchée? Est-ce elle que tu crains?

Un éclair passa dans les yeux épeurés de Sylvie, et, comme un naufragé qui s'accroche à une planche, elle s'empessa d'affirmer énergiquement :

— Oui, c'est ma mère... Elle vient de monter dans sa chambre pour y chercher son paroissien, mais elle peut redescendre d'une minute à l'autre... Vite, sauve-toi, mon pauvre ami!

— Pas avant, du moins, que nous ne nous soyons embrassés!

— Tiens, dit-elle, hâtivement, en lui tendant ses lèvres et en l'amenant dans le vestibule... Maintenant, si tu m'aimes, je t'en supplie, ne m'expose pas à un danger certain... Je t'écrirai demain pour te fixer le jour où nous nous reverrons...

Elle lui prodiguait de supplians baisers. Jacques éperdu, amolli par ses caresses, céda enfin et l'embrassait une dernière fois, en murmurant, navré : — Alors, demain ?

— Oui, oui, demain... Je t'écrirai... Adieu !

Elle l'avait conduit jusqu'au perron; elle referma doucement la porte sur lui et disparut.

Lentement, il redescendait ces marches gravies tout à l'heure avec un si joyeux élan. Craignant d'être entendu par cette mère qui jouait fâcheusement le rôle de trouble-fête, il étouffait de nouveau ses pas sur la pelouse et se dissimulait sous les arbres. Grisé par les baisers qui embaumaient encore sa bouche, furieux du contretemps qui l'arrachait à ces caresses un instant savou-

rées, il avait peine à recouvrer son sang-froid. Les oreilles lui tintaient encore, et, péniblement, il se décidait à quitter le verger pour gagner la porte de sortie, quand le bruit d'un pas alerte attira son attention. Vivement, il se rencogna dans un massif de néfliers. Au même moment, la barrière tourna sur ses gonds, une silhouette masculine se dessina au-dessus des ceps de vigne et un choc foudroyant secoua Jacques depuis les talons jusqu'à la nuque. A la tremblante clarté des étoiles, il venait de reconnaître Maurice Courtois.

Celui-ci se hâtait vers le verger, quand Chantal lui barra brusquement le passage :

— Toi... toi ? grommela-t-il entre ses dents serrées.

Interdit, Maurice avait instinctivement reculé : — Jacques !

— Me diras-tu, poursuivit ce dernier, ce que tu viens faire ici, à pareille heure ?

Par un violent effort de volonté, Courtois reprit suffisamment possession de lui-même pour répondre avec assurance :

— Mais, tu dois t'en douter, puisque tu m'as constitué ton mandataire... Nous ne savions plus rien de toi ; M^{me} des Rônis, inquiète de ton silence, m'a écrit pour avoir des nouvelles... Et je venais lui apprendre que tu n'avais donné signe de vie à personne...

— Et tu ne craignais pas, en tombant ainsi chez elle à l'improviste, de la trouver en compagnie de sa mère ? objecta Jacques, soupçonneux.

— Non, puisqu'elle m'avait elle-même fixé un rendez-vous pour ce soir... D'ailleurs, sa mère a quitté Juvigny depuis huit jours.

Cette réponse entra comme un coup de couteau dans le cœur de Jacques : une sinistre lumière, pareille à celle que projette un incendie, l'éclaira cruellement et il comprit tout : — les terreurs de Sylvie, les mensonges inventés pour l'éloigner ; il se vit joué, trahi, poignardé par les deux êtres qu'il aimait le plus au monde, et rugit de douleur :

— C'était toi qu'elle attendait et vous me trompiez tous deux !

— Jacques, tu es fou !

— Je ne suis pas fou et je ne suis plus aveugle... Je viens de chez *Elle*... les choses que j'ai vues et entendues m'ont ouvert les yeux... Tu es son amant !...

Maurice voulut ébaucher encore un geste de dénégation ; mais Jacques lui saisit violemment le bras et répéta avec une rage froide :

— Tu es son amant !... n'essaie pas de nier ta fourberie... Sortons d'abord d'ici, tu t'expliqueras ensuite, car tu me dois une explication, je la veux et tu vas me la donner... Après, tu retourneras chez elle, si tu en as le cœur !

Sans le lâcher, il l'entraînait hors du verger avec une telle véhémence que Maurice, jugeant toute discussion inutile, se décidait silencieusement à redescendre avec lui.

— Ah ! grondait Jacques, tout en marchant, mes pressentimens ne m'abusaient pas !... Tandis que je lui envoyais mes plus chaudes tendresses, elle se lassait déjà de sa solitude et cherchait un consolateur... Toi... mon ami !... tu étais là tout à point, elle a jeté sur toi son dévolu et tu ne t'es pas fait prier... Comme vous deviez rire de moi en lisant mes lettres et en préparant de compagnie les perfides réponses qu'elle m'expédiait pour endormir mes soupçons !... Car elle a menti tout le temps ; tout à l'heure encore, quand je l'ai surprise, elle mentait... C'était toi qu'elle attendait et les baisers qu'elle me prodiguait pour me congédier en douceur, c'étaient ceux-là mêmes qui t'étaient réservés... Que ne puis-je les arracher de mes lèvres !...

Ils avaient atteint la route, obscure et déserte, où les rossignols continuaient leur musique d'amour. Jacques, serrant de nouveau le bras de Courtois, reprenait sarcastiquement :

— Et maintenant, parle ! Défends-toi, si tu peux... Explique-moi, si tu en as le courage, comment tu as oublié l'amitié qui nous liait, de quelle façon tu as trompé ma confiance, en te substituant à ma place, traîtreusement, presque dès le premier jour où vous vous êtes vus...

— Soit, répondit l'autre, avec une résignation ennuyée, j'ai été coupable envers toi... Mais rappelle-toi, du moins, que j'avais tout d'abord refusé ce dangereux rôle de confident et que je ne l'ai accepté que contraint et forcé, cédant à tes supplications et à tes menaces. Nous avons agi tous les deux avec l'imprudente témérité de gens qui n'ont aucune expérience. Fort de tout l'amour qu'on t'avait montré, tu te croyais assuré de la fidélité de celle que tu quittais ; et moi, ne prévoyant pas d'où viendrait le danger, je me figurais pouvoir remplir loyalement la délicate mission que j'acceptais. Nous avons l'un et l'autre compté sans

l'humaine faiblesse... Dès la première entrevue, ainsi que je te l'ai écrit, M^{me} des Rônis s'est révélée à moi tout autre que je me l'imaginai; en la quittant, je ne pouvais plus déjà me dissimuler ce qu'avait de périlleux un tête-à-tête entre un garçon de mon âge et une jeune femme jolie, attirante et, pour tout dire, un peu coquette... Je me sentais, non pas séduit encore, mais moins cuirassé contre la tentation...

— Il fallait me prévenir alors, interrompit amèrement Jacques, et me mettre en garde contre toi-même !

— Tu ne m'aurais pas écouté... Aveuglé par ta passion et convaincu de l'impeccabilité de celle que tu aimais, tu m'aurais accusé d'obéir à des préventions, et de la calomnier... Je t'en avais dit assez cependant pour éveiller ton attention... Mais tu te leurras, tu croyais qu'une femme qui a une fois goûté les joies de l'amour est protégée par cet amour même contre toute défaillance. Erreur ; lorsqu'on a aimé, on veut aimer encore et, à la première tentation, on faiblit. M^{me} des Rônis et moi, nous en sommes les preuves. Un soir, nous avons succombé, presque inconscients, à une surprise des sens... A peine la faute a-t-elle été commise que nous en étions tous deux au désespoir, et pourtant, par la force des choses, nous sommes retombés dans notre péché...

Jacques écoutait, avec une stupeur indignée, Courtois déduire froidement les motifs de sa chute et, comme on démonte pièce à pièce un mécanisme, analyser les circonstances de sa trahison. Une colère bouillonnait en lui : il avait envie de sauter à la gorge de cet odieux raisonneur et de l'étrangler net.

— Quant à moi, acheva Maurice, j'étais déjà las de ma duplicité : après chaque nouvelle faute, le dégoût de moi-même et le remords me montaient aux lèvres, et je me promettais de ne plus recommencer... Ce soir, je te l'affirme, quand tu m'as rencontré, j'allais chez Sylvie avec le désir de chercher une occasion de rupture... Voilà toute la vérité !

— Misérable ! s'écria Jacques exaspéré par ce dernier aveu, tais-toi !... Tu ne mérites pas d'avoir été aimé par une femme qui t'est cent fois supérieure... Au lieu de lui savoir gré de s'être abaissée jusqu'à toi, volontiers tu la traînerais dans la boue... Tu n'as même pas pour racheter ton crime l'excuse de la passion. Tu nous a sacrifiés tous deux à un caprice, à une surprise des sens, comme tu oses l'avouer... Ne me parle plus, tu me soulèves le

cœur, je te hais!... Va-t'en, va retrouver celle que tu m'as volée et dis-lui ce que tu viens de me conter... Ce sera son châtiement!

Il s'éloignait avec horreur et marchait dans la direction du Pâquis.

— Jacques! supplia Courtois en le rejoignant, ne te laisse pas emporter par ta colère... Pardonne-moi, songe à notre vieille amitié...

Chantal se retourna brusquement et, le dévisageant dans l'obscurité :

— Il fallait toi-même y songer un peu plus tôt... Je n'ai plus de maîtresse, je n'ai plus d'ami... Tout est mort!...

Il tourna les talons, gravit rapidement la côte et disparut dans les ténèbres du chemin encaissé entre une haute muraille et le talus du Pâquis. Il avait une amère volupté à se plonger dans ce noir et à perdre la notion du monde extérieur. Marchant au hasard, sans rien voir, il cherchait à ne plus penser et, malgré tout, il était impitoyablement hanté par une image obsédante : — dans la chambre de la rue du Tribel, sous la blonde lueur de la lampe, Sylvie pendue à son cou et l'ensorcelant avec des baisers dont il sentait encore la suave brûlure sur sa bouche. — Du fond de l'obscurité épaisse, toujours cette fascinante vision venait à lui. En même temps, avec un martellement atroce, la même idée battait dans son cerveau : « Tu ne connaîtras plus les délices de ses baisers, ni la grâce enveloppante de son corps, ni l'enchantement de ses paroles... Tout est fini, tout est mort! » Il ne pouvait comprendre comment, en moins d'une minute, ce funèbre écroulement s'était produit, comment l'amour qui réjouissait sa jeunesse était devenu instantanément un amas de ruines. Il ne voulait pas croire à ce désastre, ni se résigner à ne plus jamais revoir M^{me} des Rônis. La vie sans elle lui paraissait inutile et insupportable. Sa colère s'apaisait; des vellétés d'indulgence et de pardon lui amollissaient le cœur. Plutôt que de se passer de Sylvie, il se demandait s'il ne ferait pas mieux d'accepter l'irréparable, afin de goûter encore aux blandices de ses lèvres... de ses lèvres si tendres, si câlines, grisantes comme une liqueur... Puis soudain, à la pensée de Maurice, un fougueux revirement s'opérait. Quoi, ces lèvres menteuses, ces lèvres souillées où il retrouverait la trace des baisers de l'autre? Non, ce serait trop vil!... Ainsi qu'un vomissement, le dégoût lui remontait au go-

sier : il se révoltait contre sa lâche faiblesse et précipitait sa marche pour secouer cette honteuse défaillance.

Il allait droit devant lui, tantôt entre des murs et des haies de jardin, tantôt parmi de boueuses venelles, bordées de caves de tisserands. Peu lui importait la direction suivie à l'aventure, pourvu qu'il fatiguât son corps et son esprit. Un moment, il s'arrêta devant une fenêtre éclairée, et à la lueur projetée par le rayonnement d'une lampe fumeuse, il reconnut les misérables maisons du faubourg de Vêcl. Derrière les vitres d'un cabaret louche, des rouliers, des filles et des ouvriers, buvaient des godets d'eau-de-vie de marc et chantaient avec des voix pâteuses. Cette gaieté avinée, rejetant brutalement Jacques dans la réalité, lui causa une nouvelle souffrance. Il se réfugia dans la solitude des chemins qui grimpaient vers la ville haute et tout d'un coup entendit des sanglots dans l'ombre. Affalée au coin d'un mur, une femme pleurait la tête dans ses mains. Ses pleurs étaient entremêlés d'exclamations à peine articulées. Jacques éprouva d'abord une égoïste sensation d'allègement en songeant que sous cette nuit bleue d'avril il y avait d'autres douleurs que la sienne. Puis, arraché à sa propre peine et apitoyé par ce bruyant désespoir, il s'inclina vers la pleureuse et l'interrogea doucement. Pressée de questions, elle finit par répondre « que son homme l'avait plantée là pour aller boire dans une mauvaise maison », puis elle se répandit de nouveau en larmes et en lamentations. Il lui glissa de l'argent dans la main, et, impuissant à la consoler, il s'éloigna. Le bruit de cette plainte obstinée le suivit longtemps dans sa course : « Cette femme est moins malheureuse que moi, songeait-il, elle peut pleurer. » Lui, le chagrin l'étouffait, les larmes oppressaient sa poitrine, étreignaient sa gorge, sans trouver une issue pour jaillir au dehors. Traînant son fardeau de détresse, il poursuivait sa marche dans le silence des rues sonores. Il erra ainsi longtemps, sans souci de l'heure, jusqu'à ce qu'une intolérable lassitude le ramenât à la porte de son logis. Il pénétra chez lui avec l'effroi qu'on ressent lorsque, au retour du cimetière où l'on a enterré un être aimé, on rentre dans la maison que la mort a vidée.

XXII

Jacques s'éveilla, les membres brisés, et souffrant au cœur d'une brisure morale plus douloureuse encore. La matinée était

très avancée. Pendant son tardif sommeil, le premier courrier avait été déjà distribué, et tandis qu'il achevait péniblement sa toilette, avec les gestes maladroits d'un homme dont la fièvre rend les mains tremblantes, la domestique lui monta une lettre que le facteur venait d'apporter. La vue seule de la suscription et de l'enveloppe lui donna un coup violent et ressuscita sa rancœur... « Que lui voulait-elle, et quels nouveaux mensonges avait-elle inventés? » Après un moment d'hésitation, il fit sauter le cachet et lut le billet de Sylvie. Il était court et ne contenait que ces deux lignes :

« J'ai une confession à te faire, et je t'attendrai demain soir, à neuf heures. — S. »

Jacques froissa l'enveloppe et le billet, puis les jeta avec colère sur la table.

— Une confession! grommelait-il entre ses lèvres, Courtois l'aura avertie et elle veut essayer de me leurrer encore...

Il s'était assis dans son fauteuil et se demandait s'il répondrait à cette audacieuse lettre, quand sa mère entra, portant un gros bouquet de muguet dans un vase.

— Bonjour, Jacques, dit-elle, voici des muguet; je les ai trouvés ce matin au marché... Ce sont les premiers de la saison.

En posant le vase sur la table, M^{me} Chantal avait aperçu le billet froissé. Étonnée du silence de son fils, elle se retourna vers lui et remarqua ses traits tirés, son abattement et le cerne de ses yeux.

— Comme te voilà pâle! s'exclama-t-elle, es-tu malade?

— J'ai mal dormi, répondit Jacques en détournant la tête.

M^{me} Chantal regardait alternativement la lettre où couraient de fines pattes de mouche, et le visage bouleversé de Jacques :

— Mon pauvre enfant, reprit-elle, je commence à croire que tu as eu tort de revenir... Avoue que tu as revu cette méchante femme et qu'elle t'a fait de la peine?

Cette simple question formulée avec une inquiète tendresse fut la baguette de fée qui rouvrit la source des larmes. Les yeux de Jacques se remplirent d'eau, une brusque explosion de chagrin crispa ses lèvres, et accoudé sur la table, il sanglota : « Oui, oui, je suis malheureux!... »

Sa mère l'entoura de ses bras, l'attira contre son épaule, et essaya de le consoler à sa façon. Mais, jusque dans l'expression de l'affection maternelle, la prudence bourgeoise perceait :

— Ah! mon *f*, j'avais prévu ce qui arrive... Ces liaisons-là finissent toujours mal... Quand je t'ai vu arriver, j'ai deviné que tu venais pour cette créature... Ne pleure pas, mon Jacquot... Sais-tu quoi? Tu ne peux pas rester ici, l'air y est mauvais pour toi... Tu pâtirais trop, et je serais continuellement dans les transes. Nous irons passer ton congé dans les Vosges, chez nos parens d'Épinal, que tu n'as pas vus depuis longtemps... Je vais en causer avec ton père, et, s'il y consent, nous partirons demain... Qu'en dis-tu?...

Il fit un signe d'assentiment, embrassa sa mère en silence et la reconduisit jusqu'à la porte. Quand elle fut partie, il prit le billet de Sylvie, le relut et le brûla, puis, ôtant de son cou la mince chaîne et la croix qu'elle lui avait données « pour qu'il pensât toujours à elle », il les inséra dans un papier plié, sur lequel il écrivit :

« Ne m'attendez pas, vous n'avez rien à me dire que je ne sache déjà. Courtois m'a tout appris. Adieu! » Il mit le paquet sous enveloppe, la cacheta et l'envoya par une personne sûre à M^{me} des Rônis.

Le lendemain, il partit pour Épinal avec sa mère. Pendant quinze jours, le milieu nouveau, les courses en montagne, le désir de montrer bon visage aux hôtes qui le recevaient, la nécessité de se mêler à leurs conversations et à leurs plaisirs, le contraignirent à sortir de lui-même. Quand il rentra à Juvigny pour prendre congé de son père et regagner la Touraine, il y revint, non pas guéri, — sa blessure trop profonde saignait encore, — mais assagi et plus maître de lui-même.

Avant de s'en aller, il voulut dire adieu à quelques-uns des colons de Boisfleury. Il se rendit chez le Ténébreux, pour lequel il avait une particulière sympathie et où il trouva le cénacle entier réuni, à l'exception de Maurice Courtois qui avait jugé à propos de s'absenter.

— Bonjour, Sylvain, dit Monneron, nous désespérons de te voir et tu arrives à point... Je venais précisément de convoquer les camarades pour une communication urgente... Messieurs, continua-t-il, tandis que Jacques distribuait des poignées de main à la ronde, j'ai de mauvaises nouvelles à vous annoncer... Le parent qui nous avait abandonné généreusement la jouissance de Boisfleury, m'écrivit à l'instant qu'il a vendu son bois à un agriculteur, — un barbare qui se propose de le défricher et d'y faire

croître la betterave... Ce philistin entrera en possession dans la quinzaine; en sorte que nous voilà forcés de déguerpir.

— Triste! soupira Tacite.

— Nous n'irons plus au bois,
Les lauriers sont coupés...

chanta sur un ton navré Claude Blouet.

Le docteur prit son air de pince-sans-rire : — Mes amis, le judicieux Tacite avait jadis écrit sur le livre d'or de Boisfleury : « Le jour où une fille d'Ève mettra le pied dans la colonie, la colonie périra. » Eh bien! nous subissons la peine de notre défaut de surveillance... Souvenez-vous de la voilette révélatrice que j'ai brûlée, le soir de la réception de Cœur-Volant... Une femme avait été subrepticement introduite dans le domaine; à partir de ce jour-là, la colonie a été vouée à une ruine certaine... et, ajouta-t-il, avec un narquois coup d'œil circulaire, ce sacrilège n'a porté chance à personne, pas même au coupable...

A la mine du docteur et aux airs poliment réservés de l'auditoire, Jacques comprit que son aventure et la trahison de Courtois étaient la fable du cénacle. Il se sentit mal à l'aise et se rembrunit. Le Ténébreux, qui compatissait à ses ennuis et déplorait l'intempérance de langue de Raillard, essaya de rompre les chiens :

— Messieurs, dit-il, avant de quitter le domaine d'où l'on nous chasse et en manière de protestation, je propose de nous réunir à Boisfleury en un solennel dîner final.

— Le dernier banquet des Girondins, s'écria Claude Blouet, en seras-tu, Jacques?

— Impossible, répondit ce dernier en se levant, je pars demain et je venais vous faire mes adieux...

On échangea assez mélancoliquement de nouvelles poignées de main, puis Jacques prit congé de ses amis. Les ironiques insinuations du docteur avaient irrité sa blessure et réveillé ses rancœurs assoupies. Le séjour de Juvigny lui redevenait odieux; dans les regards de chaque passant, il croyait lire une raillerie ou une mortifiante pitié, et, fuyant le contact pénible de ses compatriotes, il se dirigea vers la *chalaide* de Vécl, afin de faire une suprême visite à Boisfleury.

Le domaine était dans toute sa gloire printanière. Les taillis revêtaient leur neuve robe verte : les lilas, les pommiers et les

cytises y étalaient la profusion joyeuse de leur floraison; les oiseaux l'emplissaient de leur musique de fête. Jacques, en foulant tristement les gazons étoilés de stellaires, songeait que la cognée et la serpe des défricheurs allaient anéantir le bois cher à sa jeunesse, juste à l'heure où il fleuronnait et verdoyait en pleine sève. N'avait-il pas été ainsi lui-même frappé dans son bonheur au moment du complet épanouissement? Il puisait une égoïste consolation dans la pensée que ces arbres, témoins de l'éclosion de son amour, tomberaient en même temps que lui. Du moins, d'autres couples n'y viendraient pas abriter leurs brèves tendresses; les acacias et les cytises ne prodigueraient pas à d'autres leurs fleurs et leurs chansons !...

Il s'était assis sous le chaume et regardait, à travers les arceaux moussus, les bouleaux balancer au vent leurs flexibles branches frissonnantes; les sapins, étirer leurs jeunes bourgeons pareils à des doigts verdoyans; les coquelicots, ouvrir leurs rouges corolles au soleil. Il s'émerveillait de l'heureuse indifférence de ces âmes de plantes qui, à la veille de disparaître, n'en continuaient pas moins la fête de leurs noces de mai. Que n'en était-il de même pour les âmes des hommes? Cette souriante insouciance de la nature le pénétrait peu à peu et infusait goutte à goutte dans son cœur une calme résignation aux mécomptes, aux erreurs et aux désillusions de la destinée humaine. — Après tout, se disait-il, nous ne sommes ni plus clairvoyans, ni doués de plus de prévision que les fleurs et les arbres. L'éblouissement de la vie et le tumulte de la passion nous aveugle et nous enivre comme une montée de sève. — Il se ressouvenait qu'à cette même place où il était assis, Sylvie des Rônis avait étalé sa gerbe de fleurs sauvages; il revoyait la grâce de son attitude, l'attrayante beauté de son blanc visage. Comme il croyait alors à la force et à la durée de son amour!... Et pourtant, s'il eût été moins troublé par la sensualité qui fermentait en lui, s'il eût su mieux voir et mieux réfléchir, il eût compris que cette tendresse, qu'ils juraient tous deux de faire durer toujours, était dès ce moment condamnée à mourir. Maintenant que le charme de l'illusion s'était évanoui, il apercevait clairement le germe mortel qui devait hâter la décomposition de ce fruit de volupté. Sylvie, passionnée et tendre, était née pour l'amour et ne pouvait se passer d'aimer. C'était ce besoin de chérir et de se donner qui l'avait si facilement amenée à accueillir la jeune et fervente passion de Jacques, dans sa re-

clusion forcée au fond de la petite maison de la rue des Tanneurs, et c'étaient encore ce même effroi de la solitude, ce même désir de tendresse, qui, après le départ de Chantal, l'avaient jetée dans les bras de Maurice. Jacques maudissait sa trahison et sa chute, mais n'avait-il pas stupidement hâté le désastre, en troublant Sylvie avec les brûlantes épîtres dont il l'accablait, à l'heure même où elle souffrait le plus de son isolement ? Il l'accusait de perfidie et, à vrai dire, elle avait été avec lui aussi franche que la situation le permettait. S'il ne s'était pas laissé aveugler par sa juvénile présomption, s'il avait su mieux lire les lettres de M^{me} des Rônis, il aurait compris les confidences voilées qu'elles contenaient, il aurait pu constater jour à jour la faiblesse de ce cœur auquel « le souvenir et le rêve ne suffisaient pas », et qui se donnait matériellement à Maurice, tout en gardant à l'absent une repentante affection, une rétrospective tendresse...

Sous l'ombre pacifiante de Boisfleury, il voyait tout cela peu à peu, avec une mélancolique lucidité, et il sentait à mesure sa colère se transformer en une indulgente pitié. Autour de lui, les fleurons des pommiers sauvages et les écailles des bourgeons s'envolaient à la moindre brise, tournoyaient et tombaient parmi les fourrés, comme de frêles symboles de la caducité de nos joies ; leur éparpillement continu, pareil à l'écoulement du sable dans le sablier, pleuvait à petit bruit dans le taillis et semblait marquer la fuite des secondes...

On eût dit l'âme murmurante de Boisfleury, et Jacques entendait en même temps au dedans de lui une voix menue qui chuchotait : « Pourquoi demandais-tu au plaisir une durée qu'il ne comporte pas ? Tu t'es passionné pour le charme des créatures, pour la grâce des formes, la magie des couleurs, mais toutes ces choses sont fragmentaires et transitoires ; une invisible beauté les crée, les harmonise et leur survit, et c'est celle-là qu'il fallait aimer et poursuivre. Tu t'es abandonné à la fougue de tes désirs et tu as cru que la vie consistait à les satisfaire l'un après l'autre, comme on cueille des fleurs aux branches ; mais ces fleurs arrachées se sont fanées dans ta main, et, si tu regardes derrière toi, tu verras les sentiers jonchés de leurs débris. Jusqu'à présent, sur son passage, ta jeunesse n'a semé que des déceptions et des tristesses. Tu t'es épris de Claudette et tu n'as réussi qu'à faire connaître à ce cœur de dix-huit ans les fragilités et les mensonges de l'amour. Tu as adoré Sylvie des Rônis et les fruits de votre sen-

suelle tendresse vous ont laissé à tous deux la bouche pleine de cendre. De tes propres mains tu as renversé ton idole et, dans sa chute, elle a blessé à mort une vieille amitié de vingt années... Ne serait-il pas temps que cette jeunesse, dont tu étais si fier, se tournât bientôt vers l'activité généreuse et féconde, qui produit seule la pure beauté et le véritable amour?... »

Il se leva, secoué par les reproches de cette voix intérieure. Tandis qu'il quittait le chaume, il se souvint d'un passage de Goethe, le grand poète de la Beauté et de la Vie, et il entendit chanter dans sa mémoire ce fragment du chœur funèbre de Mignon : « Enfants, retournez à la vie d'action. Le souffle léger qui s'éveille à la surface des ruisseaux limpides boira vos larmes... » Dans un long regard il embrassa la verdure lustrée et les ramures épanouies de ce bois, paré de la poésie des choses qui vont disparaître; dans une commune pensée d'adieu il enveloppa les fantômes de sa première jeunesse : Claudette aux yeux de printemps, le cénacle de Boisfleury, et Sylvie la tant aimée, Sylvie au charme troublant comme l'odeur des magnolias en été ; puis il poussa la barrière et sortit du bois. A sa droite, le soleil se couchait au fond des jeunes blés de la plaine qu'il baignait d'une lumière d'or. Devant lui, entre la double rangée des collines, des fumées bleuâtres et flottantes s'étendaient comme pour cacher la vue de Juvigny. Dans le silence, un long coup de sifflet déchira l'air fraîchissant et on entendit au creux de la vallée le roulement sourd d'un train qui fuyait vers Paris.

Jacques boutonna nerveusement sa jaquette, avec le geste d'un voyageur qui se ceint les reins. De nouveau, les vers de Goethe lui revinrent aux lèvres : « Et maintenant, en avant sur le chemin de la vie!... »

ANDRÉ THEURIET.

L'ÉGLISE

ET LA FRANCE MODERNE

Il y a des questions qui ont l'air destinées à être toujours pendantes, toujours en débat et jamais définitivement résolues. De ce nombre assurément est celle-ci, qui, par son importance et son intérêt, est sans égale : A quelle condition et dans quelle mesure l'Église catholique, qui a été dominante en France depuis l'origine de notre histoire nationale a-t-elle pu accepter, pour elle-même et pour les fidèles dont elle dirige la foi et éclaire la conscience, les principes sur lesquels, depuis la grande Révolution de 1789, la société française est constituée ? On ferait des volumes et presque une bibliothèque des dissertations et des déclamations de toute nature échangées sur ce thème depuis tantôt un siècle. La place la plus étendue serait occupée sans doute par les écrits des adversaires de l'Église, établissant au moyen d'argumens sans cesse renouvelés, au nom de la science, du progrès et de l'indépendance de l'esprit humain, qu'entre l'Église et la Révolution l'hostilité est irréconciliable, et que la France moderne doit choisir entre elles en ne cessant pas de se mettre en garde contre un retour de l'ancien régime clérical dont elle est toujours menacée. Mais le nombre ne serait pas non plus médiocre ni méprisable de ceux qui font tête à l'attaque avec les armes de la raison et de l'éloquence. Seulement ils ont eu assez souvent le malheur de ne pas s'entendre entre eux et, unis dans la profession de la même foi, de se diviser sur la manière de la défendre. Il y a eu les champions de la guerre à outrance, relevant le gant, acceptant fièrement le défi de l'inimitié qu'on leur déclarait, et arborant sans

déguisement le drapeau de la contre-révolution. Si on est un peu moins pressé de le déployer depuis quelque temps, il n'y a pas beaucoup d'années, cependant, que l'appel était fait à une levée de boucliers de ce genre avec tout l'éclat de la jeunesse et du talent. D'autres, au contraire, ont incliné vers des solutions moyennes et proposé entre les forces rivales les bases d'un accord possible et suivant eux désirable. Seulement il est arrivé assez souvent à ceux-là d'être mal menés par les deux partis, comme c'est le cas, dans les dissentimens un peu vifs, de tous les conciliateurs : d'autant plus qu'ils se sont laissé entraîner à aller parfois en fait de concessions pacifiques un peu plus loin que l'Église elle-même ne consentit à les suivre. Quoi qu'il en soit, à ne regarder que les apparences, le conflit devrait être plus ardent que jamais et plus loin d'être apaisé, puisqu'il n'est aucune des mesures ou des dispositions législatives du gouvernement actuel qui, en portant atteinte aux droits comme aux intérêts de la religion, n'ait pour effet naturel de mettre à tout instant les opinions opposées en présence et les contradicteurs aux prises.

C'est pourtant un signe des temps plus favorable, que l'apparition, au milieu de ces querelles et de ces récriminations acharnées, d'un livre comme celui que j'ai en ce moment sous les yeux (1), et qui est dû à la plume d'un membre d'une des plus importantes congrégations religieuses de France, celle dont le rétablissement a été dû à la généreuse initiative du Père Lacordaire. Le titre seul : *L'Église et la France moderne*, indique avec quelle netteté la plus grande question du jour y est abordée, et l'épigraphe qui la suit : *Verbum justitiæ et pacis* fait voir à quelle solution le vénérable auteur veut nous conduire. Si la voix du Père Maumus était isolée, il serait à craindre qu'elle eût peu d'écho. Mais pour se mettre en garde contre tout soupçon d'innovation personnelle, en matière si grave, il a eu soin de se munir de l'approbation de ses supérieurs légitimes. En tournant le feuillet de la première page, on trouve la signature du célèbre dominicain, le Père Monsabré, qui a occupé pendant tant d'années la chaire de Notre-Dame où il a passé en revue tout le dogme catholique avec une sûreté de doctrine égale à l'éclat de sa parole. Cautionnée par un tel garant, l'orthodoxie est indiscutable. De plus, le livre n'avait pas paru depuis quelques semaines

(1) *L'Église et la France moderne*, par le P. Vincent Maumus, dominicain.

que l'auteur recevait de la secrétairerie d'État du Vatican un témoignage de bienveillance et était félicité d'avoir présenté sous son véritable jour la pensée qui dirige le Pape dans ses relations avec la France. C'est en invoquant de tels patronages qu'après un rapide résumé des phases principales de cette importante controverse, le Père Maumus nous amène à cette conclusion, que je n'ai vue nulle part encore aussi nettement exprimée, à savoir que l'opposition qu'on se plaît à établir entre l'Église et les principes de la société moderne est l'œuvre de préventions sans fondement et que, moyennant quelques explications très naturelles, l'accord peut se faire de lui-même sans demander aucun sacrifice aux grandes institutions auxquelles la France est attachée.

Ajoutons enfin que tous les titres, d'une nature si élevée, qui recommandent le livre du Père Maumus à la confiance des lecteurs n'épuisent pourtant pas la bonne fortune singulière dont il paraît avoir joui : il a de plus été accueilli avec une faveur égale dans des régions où sur le même sujet on était naguère encore assez loin de s'entendre. J'ai vu le jour où des organes de la presse qui représentent les opinions les plus opposées (*l'Univers* et *le Temps*, par exemple, il faut les nommer pour faire apprécier la singularité du fait) lui ont donné avec des réserves et des commentaires, j'en conviens, fort différents, une approbation pareille. C'est assez, ce me semble, vu la gravité du sujet, pour que l'œuvre mérite un examen un peu attentif, et ce n'est peut-être pas perdre sa peine que de la dépouiller de l'appareil théologique qui pourrait en rendre l'étude difficile, afin de la mettre à la portée d'un public plus étendu que celui auquel elle s'était naturellement adressée.

I

Je débiterai cependant par une réserve. Le Père Maumus me paraît avoir tenu trop de compte des circonstances particulières où son livre a vu le jour. On pourrait croire parfois qu'il partage une erreur très répandue en ce moment parmi des lecteurs de journaux, aussi ignorans en fait de théologie que d'histoire, et contre laquelle au nom de la double science dont il fait également preuve, il s'empresserait, j'en suis sûr, de protester. Le prix qu'il attache à l'attitude bienveillante prise par Léon XIII à l'égard de la forme républicaine actuellement en vigueur en France pourrait faire supposer qu'un changement s'est opéré dans

les traditions de la suprême autorité de l'Église, de nature à faire faire à la grande question à la fois dogmatique, philosophique et sociale qu'il a en vue, un pas décisif vers une solution jusque-là douteuse ou obscure. Il sait, comme moi, qu'il n'en est rien, attendu que ce n'est nullement sur la constitution politique du gouvernement que le débat s'est engagé à un point de vue religieux, entre les détracteurs ou les approbateurs de la société moderne, et cela, par la raison très simple que, dans le choix à faire pour un peuple entre la république et la monarchie, jamais ni le dogme, ni la foi, ni le droit divin, ni même le droit ecclésiastique, n'ont été ni de près ni de loin intéressés. L'Église a vécu de tout temps en bonne intelligence avec des républiques comme avec des monarchies, et, si elle professe que tout pouvoir vient de Dieu et que c'est à ce titre seulement qu'il a droit à l'obéissance, elle reconnaît ce caractère de délégation divine aussi bien à l'autorité d'un représentant de l'élection populaire qu'à l'héritier d'une dynastie. C'est un axiome théologique qu'en aucun temps, aucun docteur n'a mis en doute. Il est même très faux de dire, comme le Père Maumus paraît quelquefois le laisser croire, que l'ancienne Église gallicane, assurément très dévouée à la royauté, lui ait jamais reconnu un caractère sacré, excluant toute autre constitution du pouvoir politique. Bossuet lui-même, qui n'était ni gallican, ni monarchique à demi, dans son fameux traité de la *Politique tirée de l'Écriture Sainte*, qu'il dédia à son royal élève, le fils de Louis XIV, affirme bien que la monarchie est la meilleure et la plus durable des formes de gouvernement, mais ne prétend en aucune manière qu'elle soit la seule qui puisse être chrétiennement et catholiquement reconnue.

Cette indifférence, ou, pour parler plus correctement, cette impartialité (car l'Église n'est jamais indifférente à ce qui intéresse les peuples) qu'elle professe en principe, à l'égard des constitutions politiques, elle en a donné en France depuis un siècle de nombreux et constans exemples. Nous en sommes aujourd'hui à notre troisième épreuve républicaine, succédant à trois intervalles de monarchie. Ni royauté, ni république d'aucune sorte n'ont été l'objet d'une hostilité de principe de la part des saints pontifes dont Léon XIII est le digne successeur. La république de 1792 elle-même n'aurait pas rencontré l'opposition du Saint-Siège, si elle ne l'avait pas provoquée en empiétant, par la constitution civile du clergé, sur le régime intérieur de l'Église. Dès

qu'elle fut sortie des orages qui avaient ensanglanté son berceau, nous savons aujourd'hui, par des révélations récentes, que le vénérable Pie VI tenta d'entrer en négociation avec elle, et que ce n'est nullement parce qu'il refusait de la reconnaître qu'elle préféra l'envoyer mourir, détrôné et captif, dans une cité française. Mais la forme républicaine subsistait encore quand le concordat de 1801 fut conclu, et si des dissentimens entre les deux signataires de cet acte fameux ne tardèrent pas à en rendre l'application difficile, ce fut avec Napoléon, devenu et sacré empereur, et non avec Bonaparte, premier consul de la République, que Pie VII eut de graves démêlés à soutenir. Quarante ans après, quand la royauté eut encore une fois succombé, une constitution, votée par une assemblée républicaine, fut promulguée avec éclat, après un service divin solennellement célébré sur un autel érigé en pleine place de la Concorde, et, du fond de l'exil où une révolution l'avait relégué, Pie IX lui envoya toutes ses bénédictions. Il n'y a donc absolument rien de nouveau, au point de vue de la théorie et du dogme, dans l'accueil fait par Léon XIII à la république actuelle : et ce n'est pas cet incident particulier qui caractérise la pensée principale et dominante de son pontificat.

A la vérité, pour la première fois dans le cours de nos révolutions successives, des conseils ont été donnés aux catholiques de France en particulier, pour les engager à adhérer à une constitution politique. Mais comme ces recommandations, faites en faveur de la République, sont tirées uniquement du fait d'une légalité existante et d'une possession prolongée, — comme à ce titre la royauté en aurait pu être l'objet hier, quand elle existait, et pourrait l'être demain, si elle était rétablie, — de telles instructions, quelle que soit leur haute origine, ne peuvent donner lieu qu'à des questions de conduite et de conscience et n'affectent en rien la question de principe bien plus générale, dont il importe autant de ne pas dénaturer le caractère que de ne pas éluder la difficulté.

C'est à celle-là donc qu'il faut aller directement, en la réduisant à des termes qui peuvent être à la fois les plus élevés et les plus simples. L'Église catholique, dans l'ancienne société française, exerçait une autorité privilégiée : elle était la religion de l'État, et, comme telle, tous les pouvoirs publics lui devaient hommage. Tout autre culte que le sien était interdit ou ne jouissait

que d'une simple tolérance. Ses dogmes ne pouvaient être mis en discussion et faisaient le fond de tout enseignement. L'observation au moins extérieure de ses préceptes était assurée par une intervention légale.

Cet état de choses, déjà très ébranlé avant 1789, a disparu sans retour en France depuis cette date fameuse. La religion d'État a cessé d'être, et le nom seul en a figuré encore pendant quelques années dans la charte de 1814. La liberté de la discussion est aussi grande en matière religieuse qu'en toute autre. Tous les dogmes peuvent être enseignés et pratiqués sous la seule réserve (dont l'État et non l'Église reste juge) de ne pas offenser la morale et de ne pas troubler l'ordre public.

Placés ainsi en face d'un fait social qui renversait beaucoup d'idées traditionnelles et choquait des sentimens héréditaires, quelle attitude devaient prendre les fidèles soumis à l'Église, et désireux de mettre leur zèle au service de sa cause? Devaient-ils considérer cet ordre nouveau comme un état en soi toujours condamnable, le subir uniquement comme une nécessité de fait et une épreuve de foi, en consacrant toute leur activité à en combattre et à en démontrer les vices, dans l'espoir que l'expérience éclairée par leurs efforts en amènerait tôt ou tard la réparation plus ou moins complète? Pouvaient-ils, au contraire, se prêter franchement à la condition légale qui leur était faite sans arrière-pensée, sinon sans regret, sans faire de la résurrection du passé l'objet de leurs revendications et de leurs espérances? Renonçant à réclamer au nom de l'Église ni autorité, ni privilège, pouvaient-ils se borner à faire usage, pour la propagation et la défense de ses doctrines, des libertés qui leur étaient, sinon données, au moins promises, et se contenter d'en réclamer l'extension et la garantie?

Telles étaient les deux voies ouvertes devant les catholiques et entre lesquelles ils avaient à choisir en conformant les conseils de leur raison aux prescriptions de leur conscience. Dans aucune des deux, comme on le voit, ni la monarchie ni la république n'étaient intéressées, puisqu'au moment où il fallait se décider entre elles, la république n'était ni établie ni près de l'être.

Quelque hésitation était assez naturelle, et rien ne pressait d'en sortir, tant que le retour au régime disparu pouvait paraître encore, dans des prévisions optimistes, sinon probable, au moins possible! C'était le cas pendant les années de la Restauration, quand le gouvernement monarchique d'alors passait à tort ou à

raison pour préparer le rétablissement, par les voies légales, d'une partie au moins de la juridiction ou du prestige que l'Église avait perdus, et qu'un parti nombreux dans le Parlement ne faisait pas mystère de l'y convier. Mais après que la révolution de 1830 eut fait évanouir le fantôme d'une réaction trop facilement espérée, le moment vint où ceux qui ne voulaient pas se résigner à une complète inaction durent déterminer nettement dans quel sens il leur convenait désormais d'agir. Le premier qui sentit cette nécessité fut un homme illustre entre tous, à la fois prêtre, publiciste et philosophe, à qui par tempérament autant que par situation un rôle effacé ne pouvait convenir. On a nommé Lamennais. C'est en effet par le tableau de l'initiative hardie que prit Lamennais, à ce moment critique, que s'ouvre le récit du Père Maumus : et il n'a pas tort de se rattacher à ce grand, bien que triste souvenir ; car, cet esprit mobile autant que puissant ayant eu la fortune singulière d'adopter successivement les deux lignes de conduite entre lesquelles les catholiques avaient à prendre parti, et de les pousser l'une et l'autre successivement à l'extrême, nul exemple n'est plus propre que le sien à en bien faire comprendre et apprécier la distinction.

Personne n'ignore en effet que, pendant toute la première partie de sa vie et jusqu'aux derniers jours de la Restauration, Lamennais avait profité du grand éclat jeté par ses premiers écrits pour se faire le chef d'une guerre ouvertement déclarée contre tous les principes de l'état social issu de la Révolution. Rien de ce qui portait l'empreinte d'une époque qu'il eût volontiers, comme de Maistre, qualifiée de satanique ne trouvait grâce devant lui, et moins peut-être que toute autre combinaison légale, les sages institutions inaugurées par Louis XVIII et qui lui paraissaient entachées d'un caractère presque sacrilège, comme tous les compromis faits entre la vérité et l'erreur. Les traditions monarchiques qui s'y trouvaient donnaient, à ses yeux, à l'autorité royale une attitude d'indépendance voisine de la rébellion vis-à-vis de l'autorité spirituelle. La théocratie pure et simple, dans des conditions où elle n'avait jamais existé, était l'idéal que, dans ces premiers jours de ferveur il ne désespérait pas de voir réaliser. Plus d'une épreuve lui fut nécessaire pour se désenchanter de ce rêve. Ce qui l'en détacha graduellement « fut l'impatience qu'il éprouva de ne pouvoir trouver dans aucun parti politique, même dans celui qui faisait profession de dévouement aux principes reli-

gieux, le désir ou le courage de s'y associer complètement. » Un travail secret que, dans une biographie récente, l'ancien ministre, M. Spuller, a très finement analysé, s'était ainsi déjà opéré dans son esprit lorsque la secousse de 1830 lui parut un arrêt de la Providence qui imprimait à toute la société, dans le sens des idées modernes, un courant impossible à remonter. Ce fut alors que par un changement de front, plus brusque en apparence qu'en réalité, il se résolut à conseiller résolument à l'Église de renoncer à une autorité trop longtemps partagée avec des pouvoirs humains qui pouvaient l'entraîner dans leur ruine et de se borner à prendre et à réclamer sa part dans des libertés populaires.

Cette rupture avec le passé, cet appel à une force nouvelle, furent clairement indiqués par le nom d'*Avenir* donné au journal qu'il fonda et qui porta en tête cette noble devise : « Dieu et la liberté. »

Mais pour que tout ne fût pas sacrifice, perte et même duperie dans cet échange de toute prétention au pouvoir contre l'acceptation de la liberté; pour que l'Église trouvât, dans un accord avec l'esprit de la société moderne, la renaissance de popularité et de vigueur que Lamennais en espérait, une condition était nécessaire : c'est que la liberté, devenue par là son seul recours, fût sincère, loyale et complète. Aussi se mit-il en devoir d'en revendiquer l'exercice non seulement avec toute la ferveur d'un nouvel apôtre, mais avec des prétentions plus hautes et dans une proportion plus étendue que la législation alors existante ne permettait de l'assurer, ni même de la promettre aux catholiques. Deux ordres de barrières légales s'opposaient, en effet, à l'essor libéral qu'il voulait faire prendre à l'Église : d'une part, des réglemens d'une nature spéciale qui enserraient la société ecclésiastique dans des liens d'obligation auxquels d'autres communautés de citoyens n'étaient pas astreintes et qui l'excluaient ainsi de toute une part de droit commun; de l'autre, dans ce droit commun lui-même, des prescriptions trop étroites pour qu'une grande institution toujours avide de grandir et de respirer à l'aise pût s'y développer avec toute la largeur nécessaire à sa dignité et à son indépendance.

Dans la première classe de ces dispositions restrictives (celles qui portent une atteinte toute particulière à la liberté de l'Église et des catholiques) Lamennais compta sans hésiter toutes celles qui se rattachent de près ou de loin, d'une manière directe ou in-

directe, au concordat de 1801. De cet acte mémorable, en effet, qui a rendu au culte en France une existence matérielle et qui nous régit encore, sont résultés, on le sait, pour l'épiscopat et le clergé français, un régime d'exception et un mode d'existence qui ne ressemblent à aucun autre. Plus d'une action licite pour tous les Français est interdite aux prêtres des divers ordres, en raison soit de leur qualité, soit de leur dignité sacerdotales. Un esprit plus mesuré que celui de Lamennais aurait fait ici une distinction entre la convention pontificale elle-même, respectable pour tous les fidèles (ne fût-ce qu'à raison de la signature auguste dont elle est revêtue) et les conséquences abusives, les additions arbitraires qui y ont été jointes sous le nom d'articles organiques et contre lesquelles le Saint-Siège a toujours protesté. Mais il n'était pas dans le tempérament de Lamennais, une fois lancé, de s'arrêter à moitié route et, après une règle posée, de se prêter à des exceptions qui auraient eu à ses yeux le caractère de concessions pusillanimes ou de subtilités juridiques. Ce fut donc tout l'ensemble de la situation faite à l'Église par le Concordat qu'il enveloppa dans la même condamnation, j'ai presque dit dans le même anathème. Choix des évêques fait par le gouvernement comme condition préalable de leur institution canonique; défense à eux faite de se réunir même pour traiter des matières spirituelles, sans une autorisation officielle; surveillance exercée sur toutes leurs communications avec le Père commun des fidèles; nécessité de soumettre toutes les décisions émanées de Rome, soit disciplinaires, soit même dogmatiques, au visa d'un Conseil d'État; pénalités administratives ou même judiciaires infligées pour des actes qui, chez d'autres que des prêtres, ne seraient pas même taxés de contravention: toutes ces mesures exceptionnelles, encore consacrées aujourd'hui dans notre législation religieuse, attestaient, aux yeux de Lamennais, une défiance injurieuse contre l'Église, explicable tout au plus quand elle prétendait au pouvoir, mais devenue sans motif comme sans excuse, dès qu'elle n'aspirait plus qu'à la liberté. Autant de chaînes, qu'il fallait briser, suivant Lamennais; et, si on lui disait, — comme on nous le dit encore aujourd'hui, — que ces gênes avaient pour compensation quelques facilités assurées au culte et un maigre salaire attribué par le budget de l'État à ses ministres, il répondait avec indignation que la reine des âmes ne pouvait vendre son honneur et trahir ses devoirs pour un peu de bien matériel, et que c'était là une raison de plus pour secouer le

joug au plus tôt, afin d'effacer de ses nobles épaules l'empreinte du collier d'attache qui avait trop longtemps attesté sa domesticité.

Mais, même affranchis de ces entraves et de ces rigueurs d'une nature spéciale et rentrés dans la masse commune des citoyens, les catholiques n'auraient pas encore retrouvé toute l'aisance nécessaire pour se conformer à toutes les exigences de leur foi et suivre toutes les inspirations de leur conscience. Deux droits leur manquaient encore, aussi essentiels l'un que l'autre à l'existence de l'Église : la liberté de l'enseignement et celle de l'association. Aucune des deux n'existait à cette date de 1830, pour aucun Français, à un degré quelconque. L'éducation et l'instruction de la jeunesse étaient, on le sait, enlevées aux familles pour être concentrées entre les mains de l'État qui en confiait le monopole à son Université, et dont les leçons, si elles n'étaient pas hostiles, devaient être du moins, dans un pays divisé entre plusieurs cultes, nécessairement indifférentes à la vérité religieuse. C'était une conquête à faire, si l'on voulait que le commandement laissé par le divin maître à ses premiers disciples : *Ite et docete*, pût recevoir son accomplissement.

De plus, alors, comme encore aujourd'hui, aucune association de plus de vingt personnes ne pouvait ni se former, ni se réunir, encore moins vivre en commun, agir, parler, acquérir et posséder, ni fonder ainsi une institution durable sans la permission du gouvernement. Ainsi l'Église, après s'être privée des avantages que le Concordat lui faisait payer trop cher, mais lui accordait pourtant en certaine mesure, serait retombée pour son culte, ses œuvres de charité et de propagande sous le bon plaisir administratif. Il y avait donc là pour elle toute une série de franchises civiques à conquérir, si on ne voulait pas que le conseil qui lui était donné de rompre tout rapport avec l'État n'eût pas pour premier effet, au lieu de l'émanciper, de l'asservir plus complètement.

On voit que la tâche que Lamennais proposait à l'Église d'entreprendre, se présentait sous deux formes différentes. C'était à la fois une conciliation à opérer et une lutte à soutenir : conciliation avec la société moderne, qu'il avait si violemment attaquée et qu'il suivait, au besoin même, qu'il avançait maintenant sur le terrain libéral où le mouvement du siècle l'avait portée : lutte légale à engager avec les pouvoirs publics pour se délivrer elle-

même du réseau de servitudes mesquines, legs suranné d'un autre âge qui entravaient sa légitime expansion. Dans cette courageuse manœuvre, de paix tout ensemble et de guerre, Lamennais fut bientôt secondé par deux éloquens auxiliaires qui ne devaient pas tarder à égaler sa renommée, Lacordaire et Montalembert : et ainsi fut inaugurée cette grande campagne intellectuelle et morale qui a été poursuivie pendant plus d'un demi-siècle à travers beaucoup de vicissitudes, sans jamais perdre de vue le double caractère qui lui fut imprimé ce jour-là par cette téméraire avant-garde.

Sur quel écueil vint échouer cette première tentative, à laquelle le Père Maumus, malgré de justes réserves, ne fait pas difficulté d'attribuer le mérite d'avoir « donné aux catholiques une généreuse impulsion et de leur avoir (ce sont ses propres expressions) fait entrevoir par un regard prophétique l'aurore des temps nouveaux » ? C'est une histoire dont les incidens dramatiques ont été racontés à plusieurs reprises par les acteurs eux-mêmes d'une façon trop saisissante pour qu'il soit nécessaire de la rappeler. Il suffit de dire que le tort principal dont cet échec fut la conséquence, ce fut un défaut égal de mesure dans la recherche de l'un et l'autre but que ces hardis champions s'étaient proposés. En adhérant avec une loyale franchise aux principes qui servent de base à notre société présente, ils ne se bornaient pas à les accepter comme le seul régime convenable à la France et à notre âge, ils allaient jusqu'à leur reconnaître la portée absolue et impérative de véritables axiomes philosophiques partout et nécessairement applicables, ce qui en faisait par là même le désaveu et la condamnation de toute la conduite suivie et même dictée par l'Église dans d'autres temps et d'autres pays. En confondant dans une même réprobation le Concordat et les supplémens qui y avaient été annexés (sans en être nullement la conséquence), ils couraient risque de livrer, par une rupture précipitée, tout l'état religieux de populations chrétiennes, au milieu de la tourmente révolutionnaire, à un formidable inconnu. De plus, dans l'étendue comme dans l'usage des libertés qu'ils réclamaient, ils ne se montraient disposés à reconnaître aucune limite qui pût les préserver et les distinguer de la licence. L'àpre polémique de leur presse n'observait aucun ménagement ni pour les idées, ni pour les personnes; nul égard, en particulier, pour les scrupules de l'autorité épiscopale, qui, surprise de l'éclosion de ces nou-

veautés imprévues et attachée par tradition aux anciennes formes de la société, hésitait assez naturellement à se lancer dans un courant d'aventures. C'était aller au-devant de la réprobation de cette prudente cour de Rome, dont la modération et le respect des traditions ont toujours été les deux caractères principaux. Telle est pourtant la répugnance que la sagesse qui gouverne l'Église éprouve à intervenir dans un débat religieux, dès qu'une question politique peut s'y trouver mêlée, que, lorsque Lamennais vint soumettre ses doctrines au jugement de Rome, on ajourna une décision qu'on lui aurait probablement fait longtemps attendre, si lui-même, perdant patience au bout de quelques mois, n'eût pris le parti de la devancer en la bravant. La censure qui le frappa ne fut qu'une réponse à son défi.

A part le chef lui-même que son irritation jeta dans la voie douloureuse dont il ne devait plus sortir, l'avertissement profita à tout le monde : car le mouvement, plutôt suspendu et rectifié qu'arrêté, ne tarda pas à être repris dans des conditions plus sages, bien que toujours dans le même esprit.

Ce fut en effet, on le sait, peu d'années après la condamnation de l'*Avenir*, que s'engagea la polémique sur la liberté de l'enseignement, dont les débats ont été suivis avec tant de vivacité et d'éclat pendant les derniers jours de la monarchie de 1830. Dans cet assaut livré par des catholiques au monopole universitaire, et au premier rang des assaillans, figurèrent tout de suite les disciples de Lamennais, qui ne l'avaient pas suivi dans ses écarts, mais restaient fidèles à sa première inspiration. Le drapeau qu'ils déployèrent porta encore dans ses replis les deux mots de Dieu et liberté, que le maître avait si heureusement unis.

Seulement, l'expérience avait servi : ce ne fut plus une invocation adressée à une liberté vague, illimitée, soulevant toutes les questions à la fois, portant le trouble dans toutes les consciences, prétendant s'étendre à tout et tout embrasser, endoctriner et dogmatiser pour le monde entier ; ce fut au contraire un appel plein de réserve, fait à une liberté précise, définie et appuyée sur un texte formel de la constitution nationale.

La charte promulguée en 1830, dans une de ces heures d'entraînement libéral qui suivent souvent les grandes commotions politiques et dont la durée est souvent aussi bien passagère, avait promis à tous les Français le droit de diriger à leur gré l'éducation de leurs enfans. Ce fut une bonne fortune pour les

catholiques d'avoir à se servir de cet engagement, — pris peut-être un peu à la légère et que les pouvoirs nouveaux auraient volontiers mis en oubli, — pour les sommer de le remplir. Ils se présentaient ainsi, non comme des novateurs qui veulent apporter une réforme dans l'État, mais comme des créanciers, leur contrat à la main, qui citent leur débiteur devant un tribunal. Sur ce terrain restreint, strictement légal, beaucoup d'esprits pieux et modérés, qu'avaient effrayés les généralités bruyantes de Lamennais, n'hésitèrent pas à se placer et furent suivis bientôt par de hautes autorités ecclésiastiques, puis enfin par l'épiscopat presque tout entier.

Le Père Maumus a raison de constater l'heureux effet produit par cette concentration (comme nous dirions aujourd'hui) de toutes les forces catholiques sur un point nettement déterminé de droit positif. Mais, dans l'analogie qu'il en tire pour indiquer aux catholiques d'aujourd'hui la conduite qu'ils doivent tenir dans le temps présent, sa manière d'apercevoir et de présenter les faits pêche par défaut d'exactitude. On pourrait croire, à l'entendre, que, par le seul fait que les défenseurs de la liberté d'enseignement appuyaient leur réclamation sur le texte d'un des articles de la charte de 1830, ils faisaient par là une adhésion implicite à tous les autres, en particulier à ceux qui avaient établi une monarchie nouvelle, fondée, non sur une transmission héréditaire, mais sur un acte de la souveraineté nationale. C'eût été ainsi, de leur part, un assentiment donné à la royauté de 1830, pareil à celui qu'on demande aux catholiques aujourd'hui pour la république. Ceux qui ont vécu dans ces temps déjà éloignés, et j'étais du nombre (témoin très jeune, mais attentif et en mesure d'être bien informé), savent parfaitement que rien de pareil n'eut lieu. Parmi les combattans les plus zélés et les plus dévoués qui prenaient part à cette croisade, un très grand nombre (peut-être même le plus grand) professaient une foi monarchique qui n'allait nullement à l'adresse de la famille régnante. Leurs vœux et leurs espérances étaient tournées hors de France, vers l'héritier de la branche aînée de la maison royale. Personne ne leur demanda le sacrifice d'une fidélité à laquelle ils croyaient leur honneur comme leur conscience engagés. Il ne fut question ni de renier leurs convictions, ni même d'en ajourner ou d'en atténuer l'expression. Le mot de ralliement, qui existait déjà, ne fut pas prononcé. Si le conseil en eût été donné, je doute qu'il eût été suivi; mais on

n'eut point à le décliner. La règle adoptée, au contraire, fut que chacun garderait ses vues et ses opinions personnelles sur des points de pure politique où l'Église n'a jamais rien décidé, sous la condition seulement de les subordonner à l'intérêt supérieur de la foi commune. L'union ne put subsister que grâce à ce respect mutuel. Toute exigence d'une autre nature l'aurait, par le fait même, à l'instant dissoute. Pour bien mettre en lumière cet esprit de ménagement réciproque, M. de Montalembert, que son serment de pair de France attachait loyalement à l'établissement de 1830, en fondant un comité central qu'il présida, appela à siéger à côté de lui un ancien ministre de Charles X resté dévoué à ce souvenir. Il avait de plus pour aide de camp un soldat qui n'allait pas tarder à devenir général, et dont les sentimens héréditaires n'étaient un mystère pour personne : on aurait certainement beaucoup surpris M. de Falloux, tel que depuis lors je l'ai connu, si on lui avait dit qu'il avait cessé ce jour-là plus qu'à aucun autre de porter hautement cette qualité de royaliste de naissance qu'il a tenu à insérer en tête de son testament politique. Enfin, si j'ai bonne mémoire, ce fut au moment le plus vif et même le plus aigu de la polémique élevée sur la liberté de l'enseignement que M. le comte de Chambord reçut solennellement à Londres la visite d'un grand nombre de ses partisans. Cette revue du parti légitimiste fit grand bruit et donna lieu à un vote fameux de la Chambre des députés. Je n'ai jamais entendu dire qu'il ait été question de rayer les pèlerins de Belgrave Square des comités de défense religieuse où ils étaient inscrits.

Mais, s'il faut se garder de tirer une conséquence exagérée de l'usage qui fut fait alors du texte de la charte de 1830, ce recours adressé par l'unanimité des catholiques à une liberté constitutionnelle comportait pourtant et reçut surtout dans la discussion qui suivit une extension d'une autre nature et d'une plus grande importance. La promesse de la liberté d'enseignement faite par la charte ne distinguait pas entre les Français qui seraient appelés à en profiter. C'était à leur titre de Français et à nul autre que les catholiques pouvaient s'en prévaloir. Il leur fallait donc écarter toute idée de tendre, même par une voie indirecte, à restituer à leur Église le privilège de l'autorité enseignante : il fallait se défendre de tout espoir de lui transporter le monopole qu'on voulait enlever à l'État. C'est à cette condition-là seulement qu'ils pouvaient élever la voix et se faire écouter. Aussi leurs protesta-

tions à ce sujet, que le Père Maumus rapporte, furent-elles explicites et répétées sur un ton de sincérité qui finit par dissiper toute méfiance. La liberté pour tous, redirent également Lacordaire, Dupanloup, Ravignan et Veuillot, avec le même accent, et sans apparence de restriction mentale. C'était dès lors un grand pas fait (que tous s'en rendissent ou non également compte) dans cette recherche du droit commun et de la liberté que Lamennais avait inaugurée. Le débat qui s'engagea en fit faire dans le même sens de plus considérables. Sans méconnaître l'obligation qui résultait des promesses de la charte, le gouvernement d'alors crut s'en acquitter par des propositions de lois qui ne furent pas jugées suffisantes et suscitérent, de la part de l'épiscopat, des réclamations à peu près unanimes. Ému de cette levée de boucliers sacerdotale, le ministère de M. Guizot se crut (bien qu'avec un regret visible) obligé de recourir aux répressions d'ordre administratif qu'une législation en vigueur lui mettait entre les mains. Les mandemens de plusieurs prélats furent traduits au Conseil d'État et frappés comme d'abus : toute démarche collective leur fut interdite. De son côté, le monopole universitaire ne s'exécuta pas sans résistance. Ses défenseurs crurent habile de se mettre en garde en menaçant de représailles. Les congrégations religieuses passaient, non sans raison, pour être mieux en mesure qu'aucune institution laïque de mettre à profit la liberté, une fois qu'elle serait reconnue. On prit les devans et on parla de les faire supprimer, non seulement en application de la loi générale qui prohibait toutes les associations, mais en vertu de vieux édits de proscription qui sommeillaient et dont on réveilla le souvenir pour la circonstance : on souffla sur des préjugés éteints et le nom des Jésuites fut prononcé avec une horreur affectée. Contre ces tentatives de persécution, les catholiques ne purent se mettre à couvert que derrière l'abri tutélaire du principe général de l'égalité devant la loi qui devrait garantir à tout citoyen, fût-il prêtre ou même moine, le plein usage de sa liberté et de son activité individuelles : « Cette robe est aussi une liberté ! », s'écriait le Père Lacordaire en agitant les plis de son habit de dominicain. Ainsi le champ d'abord borné du débat s'élargissait de jour en jour et d'épreuve en épreuve, et l'Église catholique en venait par degrés à réclamer dans les institutions modernes une place qui devait rester considérable encore par sa force et par son éclat, mais qui ne serait nullement exclusive ;

elle ne disputerait à personne le droit de prétendre à s'en faire une pareille à côté d'elle.

Lorsque, après la chute de la royauté, la loi de 1830 mit fin par une transaction à cette lutte ardente, les vainqueurs ne se montrèrent nullement, quoi qu'on ait dit, infidèles aux promesses faites pendant le combat. Cette loi, fort dénaturée depuis lors, mais dont les principales dispositions subsistent encore, se divisa, comme on sait, en deux parties distinctes. La première accordait le droit d'enseigner à tous les Français, moyennant certaines conditions, les mêmes pour tous, et sans autre exception que celles qui pouvaient résulter des incapacités judiciaires. Il n'y eut à cet égard, dans la commission qui préparait la loi, aucune incertitude, surtout de la part de ceux qui représentaient la cause de l'Église, et si quelque doute parut s'élever un instant, ce fut chez des politiques, libéraux prétendus et voltairiens attardés, qui voulaient faire de l'habit religieux un motif d'exclusion et une cause d'ostracisme : une mesure d'exception, réclamée contre les Jésuites en particulier, fut écartée, non point en raison des services que cette compagnie avait pu rendre à l'Église, mais au nom, plusieurs fois invoqué par l'abbé Dupanloup, de la justice et de la liberté. « Justice et liberté ! s'écriait M. Thiers, qui avait été le plus difficile à convaincre ; l'abbé a raison, je n'ai rien à dire. »

Mais le droit d'enseigner étant ainsi reconnu à tous (et précisément parce qu'il l'était avec une telle largeur), il n'était pas possible de priver l'État du droit, ou plutôt de le décharger du devoir, qui lui revient dans toute société policée : celui d'exercer sa surveillance sur un intérêt d'une aussi haute importance que la préparation morale des générations futures. L'Université, qui avait exercé cette attribution au nom de l'État tant que son monopole subsistait, ne pouvait plus la garder, au moins à titre exclusif, du moment où elle n'avait plus tout l'enseignement à sa charge. La seconde partie de la loi devait donc être consacrée à faire, à côté de la part donnée à l'initiative de l'individu, celle qui devait être réservée à l'action légitime de l'autorité publique. On crut y pourvoir par un système, dont il serait superflu de reproduire le détail, puisqu'on l'a si complètement modifié qu'il n'en reste plus que le souvenir. Il suffit de dire que le fond consistait à préposer aux divers ordres de l'enseignement des conseils formés d'éléments divers, où furent appelés des représentans des diverses forces sociales, toutes également intéressées

à cette éducation de la jeunesse dont l'avenir de la patrie dépend. L'Église eut sa part dans cette représentation commune, à côté de la magistrature, de l'administration et des corps savans, dans une proportion qui ne lui assurait ni une majorité, ni une influence prépondérante. Ses ministres siégèrent à côté de ceux des autres cultes reconnus, protestans et israélites, partage très significatif qui parlait assez haut pour écarter tout soupçon d'intolérance et toute crainte de la résurrection d'un privilège.

Qu'était-ce donc au fond pour les catholiques que cette loi Falloux, sinon l'application, sur un objet limité, de la double pensée dont j'ai défini la nature en constatant l'origine : pacification et liberté? L'Église entrait par ses chefs éminens en communauté d'action paisible et amicale avec toutes les autres institutions de la France moderne, à des conditions dont aucune ne rappelait son ancienne domination, et elle acquérait à ce prix la plus précieuse des facultés dont elle était jusque-là dépossédée, celle de graver sur de jeunes âmes l'empreinte de la vérité dont elle est dépositaire. Aussi aux deux points de vue le but était atteint, et le succès obtenu, autant que pouvaient le permettre, dans un pays divisé et agité comme le nôtre, les passions des partis et les vicissitudes des événemens.

On peut se demander alors pourquoi, la voie étant ainsi tracée, et le premier pas ayant conduit à une étape qui en faisait déjà apercevoir et en laissait espérer d'autres plus considérables, le mouvement, au lieu de se prononcer, s'arrêta, subit même un temps de recul, et une discussion s'engagea, pour se prolonger plusieurs années, entre les catholiques eux-mêmes sur des points que l'expérience semblait avoir résolus. Le Père Maumus passe à dessein sous silence cette période pourtant si importante et si animée de la controverse dont il présente le tableau, par le très louable motif que, se proposant un but d'apaisement et de concorde, il ne veut rien dire qui puisse réveiller entre catholiques des querelles aujourd'hui éteintes.

Je m'associe très volontiers à sa pensée, dans la mesure compatible avec la vérité historique nécessaire à l'intelligence des faits. J'aurais d'autant moins de goût à m'étendre sur ces souvenirs, qu'ayant été alors personnellement mêlé dans un rang secondaire aux débats soutenus par un groupe d'illustres amis, Lacordaire, Dupanloup, Montalembert, Falloux et Augustin Cochin, je ne trouve aucun avantage à livrer ces chères mémoires, aujour-

d'hui respectées de tous, à des récriminations rétrospectives, et à me rappeler les jours parfois difficiles que nous avons traversés en commun.

Et ce qui rend d'ailleurs aussi peu convenable que nécessaire de revenir sur ces faits passés, c'est que le temps présent ne ramènera assurément rien de semblable à la cause qui porta alors la division entre les catholiques. La scission s'opéra, on le sait, au lendemain du coup d'État de 1851, quand le pouvoir issu de cette journée mémorable, s'il ne supprima pas entièrement toutes les libertés publiques, — liberté de la presse, liberté électorale et parlementaire, — leur imposa au moins une sévère contrainte. En même temps le nouveau chef de l'État, investi d'une puissance très étendue, témoignait à la religion une bienveillance intéressée à laquelle de vénérables prélats, suivant le mouvement de réaction qui entraîna alors toute la France, se montrèrent enclins à prêter trop de confiance. La pensée dut donc alors venir naturellement, au lieu d'attendre de la liberté, tombée en discrédit, le complément d'affranchissement qui manquait à l'Église, de le solliciter d'une autorité qui paraissait favorable. Les hommes éminens dont j'ai rappelé les noms ne voulurent pas s'associer à ces espérances et tinrent à rester fidèles aux revendications libérales dont ils avaient si heureusement tiré profit. Ce fut là, entre champions de la même cause qui combattaient ensemble la veille, le sujet d'un dissentiment qui ne tarda pas à s'aigrir, et que de part et d'autre peut-être, des inexactitudes et des exagérations de langage contribuèrent à obscurcir et à envenimer.

Mais l'incident même qui y avait donné lieu fut passager. L'empire n'avait donné à l'Église que de bonnes paroles auxquelles, une fois affermi, il n'ajouta en réalité aucune suite sérieuse : et peu d'années ne s'étaient pas écoulées, qu'à la suite de la guerre d'Italie, la politique impériale vint menacer, avec le pouvoir temporel du Saint-Siège, son indépendance et par suite celle de l'Église elle-même. Atteints ainsi dans des sentimens qui leur étaient chers, tous les catholiques ne purent confier l'expression de leurs griefs qu'aux voix de la tribune, de la presse, qui, bien que très affaiblies, réussirent pourtant à se faire écouter. Il fallut donc bien revenir en fait à l'usage de la liberté ou, du moins, à ce qui en restait, puisqu'on ne pouvait plus compter que sur elle.

Depuis lors, bien que théâtre, acteurs et décoration, tout ait disparu, la situation est restée la même, et je ne vois pas que les

efforts et les espérances des catholiques aient pu être orientés dans un autre sens. En face de l'hostilité sans motif, déclarée dès le premier jour à l'Église par les autorités républicaines, je n'ai entendu personne lui conseiller de rien attendre pour sa défense que de la justice et de la liberté. Dans les luttes si hardies et si ardentes soutenues au Parlement contre les lois irrégulières de la république, pas une parole n'a été prononcée qui ait eu un autre caractère. Quand les congrégations religieuses (et en particulier celle dont le Père Maumus fait partie) ont été brutalement expulsées de leur domicile et de leur sanctuaire, c'est le droit outragé qu'elles invoquèrent, sans faire appel, sous forme ni de regret ni d'espoir, au retour d'aucune faveur légale. C'est dans ces termes et nuls autres qu'étaient rédigées les protestations de ceux qui se firent mettre les mains au collet ou même se firent jeter en prison pour leur défense; le même langage fut tenu par les magistrats et les fonctionnaires qui sacrifièrent pour elles avec leur carrière la seule fortune de leur famille. Ces faits sont trop récents et ont eu trop d'éclat pour être dénaturés ou mis en oubli. Le Père Maumus doit donc avoir eu regret de se croire obligé (par un motif que je n'explique pas) à n'y consacrer ni une ligne ni un souvenir. Rien n'était mieux fait pourtant que cette épreuve commune, pour sceller d'une façon définitive l'alliance de la religion et de la liberté. Est-ce parce que ces efforts n'ont pas été suivis d'un succès immédiat, qu'on ne doit aujourd'hui en tenir aucun compte? Mais combien de temps avait-il fallu demander la liberté de l'enseignement et se la faire refuser, avant de l'obtenir? Pendant combien d'années les catholiques anglais ont-ils dû réclamer sans être écoutés, le bill qui leur a accordé leur émancipation? Et les catholiques du Centre allemand, combien de temps ont-ils supporté la persécution de M. de Bismarck avant qu'elle se soit découragée? L'histoire est pleine de protestations vaines en apparence le premier jour, qui ont eu leur récompense dans l'avenir pour ceux qui ont eu la patience de l'attendre.

Est-ce parce que ceux qui ont soutenu ce jour-là la cause de la liberté religieuse n'avaient pas fait adhésion à la république, qu'on ne doit plus garder leurs noms en mémoire? Quoi donc! est-ce que la République a désormais à ce point le monopole de la justice, qu'il faille commencer par lui rendre hommage pour avoir le droit d'en réclamer sa part? C'est très bien fait assurément de rappeler aux catholiques d'aujourd'hui les exemples de ceux

de 1850, mais je ne vois pas que les traditions des Montalembert et des Lacordaire aient été perdues pour avoir passé aux mains des Chesnelong, des Buffet et des Keller.

Cette légère critique une fois faite, je reconnais que le Père Maumus donne un excellent avis aux catholiques en leur rappelant que si, pour exercer une action quelconque dans la société moderne, et même pour s'y faire une place et s'y faire écouter, il est nécessaire de se conformer de bon cœur à ses conditions, il ne l'est pas autant de les admirer sans réserve et de leur attribuer un caractère de justice et de perfection absolues que l'Église hésitera toujours à leur reconnaître. Il y a là en effet une mesure à garder, très délicate, et qu'il est bon, pour se préserver, de tout mécompte, de mettre une fois pour toutes en pleine et franche lumière.

C'est notre propension, on le sait, à nous autres Français, d'appuyer toujours nos institutions et nos libertés de toute nature sur quelques généralités de principes abstraits d'une application illimitée. Nous tenons ce goût et cette habitude de métaphysique politique de nos pères de l'Assemblée constituante, qui, après avoir fait table rase de tout le passé, se sont posés en réformateurs devant servir de modèle au genre humain. Il n'y a pas longtemps encore que nous propositions jusqu'au mécanisme de notre administration à l'envie et à l'admiration du monde. Conservons pour notre usage personnel ce contentement de nous-mêmes, si bon nous semble, malgré plus d'un mécompte qu'il nous a valu ; mais n'espérons jamais que l'Église puisse s'y associer. Depuis tantôt deux mille ans qu'elle s'est frayé sa voie dans le monde, elle a vu passer trop de sociétés différentes, qui elles-mêmes ont subi trop de révolutions et de vicissitudes, pour qu'elle ait jamais consenti à s'assimiler à aucune. Elle a trop vécu et trop survécu, pour reconnaître à personne le droit de lui apprendre à vivre. Il faut s'y attendre, d'ailleurs. Tout ce qui part de l'homme, lois, mœurs, état social et constitutions politiques, sera toujours trop mêlé de l'imperfection qui est propre à l'humanité, trop éloigné du but élevé que l'Église lui propose, trop empreint des passions et des faiblesses qu'elle réprouve, pour que l'approbation qu'elle y donne dépasse jamais les termes d'une affectueuse et intelligente indulgence.

Il est évident, par exemple, — et la moindre réflexion devrait suffire pour en avertir, — que l'Église ne pourra jamais revêtir

d'une approbation doctrinale le principe, tel que nous le professons, d'une égalité absolue entre toutes les formes de la pensée religieuse. Elle ne serait pas ce qu'elle croit être, le dépositaire d'une vérité unique et suprême, si elle encourageait la loi, qui sera toujours un des organes principaux de la pensée d'un peuple, à passer à côté d'elle avec indifférence, en affectant de ne pas la connaître et sans la distinguer, même par aucun égard, de l'erreur qu'elle condamne. Elle a d'ailleurs derrière elle plusieurs siècles d'un glorieux passé, dont elle ne peut trouver bon qu'on obscurcisse l'éclat. Elle n'oublie pas, et ne peut pas laisser mettre en oubli, qu'elle a été un jour la seule force morale surnageant sur un océan débordé de force matérielle, et quel service rendit alors son action directement exercée sur des États qui cherchaient leur voie. Elle fut entre eux le seul lien qui les ait empêchés de se déchirer, et, dans le sein de chacun d'eux, le seul instrument de cohésion qui ait préparé leur unité. Quelle aide n'a-t-elle pas apportée, dans ces jours sinistres, soit à la défense des opprimés, soit à la règle des mœurs, en intimidant par ses rigueurs spirituelles les appétits sanguinaires de la luxure couronnée ! Ce sont là des bienfaits dont elle a droit de s'étonner que les générations qui en gardent encore le profit, refusent de lui tenir aucun compte. Si par le cours des temps, et grâce aux lumières qu'elle a elle-même répandues, son rôle sur le terrain politique est devenu d'abord moins actif, puis a dû cesser, il ne lui appartient pourtant pas de décharger aucune communauté d'hommes (pas plus peuples qu'individus) de ses devoirs envers le Dieu qui n'est pas moins le Dieu de la raison que celui de l'Évangile. Elle ne verra jamais avec indifférence que des pouvoirs publics effacent du frontispice de leur code le nom du législateur suprême, et qu'aux heures de péril ils semblent craindre de recommander la justice de leur cause au Dieu des armées. Elle sait d'ailleurs quelle force et quelle chaleur ajoute au sentiment national l'unité d'une foi commune. C'est dans cette action vivifiante de la foi, formant un mélange, infusé dans le sang, de religion et de patriotisme, que consistera toujours à ses yeux l'état normal et complet d'une société chrétienne. C'est la thèse, si on tient, avec le Père Maumus, à se servir de ce mot (qui a, dans l'école, une acception un peu différente de celle que lui donne la langue ordinaire), qu'elle n'abandonnera jamais.

Mais suit-il de là qu'elle doive frapper d'anathème tout ce

-qu'elle ne peut consacrer dogmatiquement et poursuivre d'une hostilité constante, soit ouverte, soit même sourde ou indirecte, tout état social où ce qui serait pour elle l'exemplaire d'une société accomplie n'est pas réalisé? A ce compte, il serait difficile de dire où, quand, avec quelle société, elle a jamais pu se trouver en accord complet, car je n'en connais aucune dans la suite des âges où cet ensemble de conditions ait été pleinement rempli. Rien dans le cours de son histoire ne permet de lui prêter cette rigueur intransigeante. On n'y voit, au contraire, qu'une suite de ménagemens observés, par une merveille de souplesse et d'intelligence, avec les nécessités des temps ou leur convenance, les coutumes, les préférences et même les préjugés des populations. C'est à ce prix qu'elle a pu traverser les siècles et s'étendre sur le monde. Sans abaisser jamais le niveau de son idéal, elle en a toujours proportionné les exigences à ce qu'il était possible d'espérer et même à ce qu'il serait utile d'obtenir. Sur deux points seulement elle est intraitable : la liberté de la prédication de l'Évangile et celle de la conscience des fidèles. Que cette double sécurité lui soit garantie (et rien dans notre constitution sociale loyalement appliquée n'y fait obstacle), et la France moderne n'a rien à craindre de ses prétentions. C'est par ces explications sincères et sensées, par des distinctions très simples et que chacun de nous fait tous les jours dans sa conduite publique et privée entre le bien relatif qui le satisfait et le bien absolu qu'il ne croit ni possible d'obtenir ni nécessaire de rechercher, que le Père Maumus se croit en droit d'affirmer que la paix sera faite entre la France moderne et l'Église, quand il plaira à la France de l'accepter.

C'est la conclusion qu'il place sous le haut patronage des paroles mêmes de Léon XIII, citées à la première page de son travail. « Les choses humaines, dit le sage Pontife, changent, mais la vertu bienfaisante du magistère de l'Église vient d'en haut, et demeure toujours la même. Établi pour durer autant que les siècles, il suit avec une vigilance pleine de douceur la marche de l'humanité, et ne refuse pas, comme le prétendent faussement ses détracteurs, de s'accommoder dans la mesure du possible aux besoins raisonnables du temps. »

Ce sera, en effet, l'honneur du pontificat de Léon XIII, d'avoir ouvert toutes les voies à cette pacification si désirable, dont l'effet se ferait sentir au delà même des limites de la France. Non pas, sans

doute, qu'il se soit écarté en rien de la doctrine de ses prédécesseurs : il l'a fortifiée, au contraire, en l'éclaircissant et en imposant silence aux fausses interprétations qui la dénaturaient. C'est une tâche qu'il avait abordée avant même d'être élevé au trône pontifical, et quand il occupait encore le siège épiscopal de Pérouse. Dans un mandement qui fut dès lors très remarqué, en rappelant tous les services que l'Église avait rendus et tout l'intérêt qu'elle porte encore aux progrès de la civilisation, il avait rétabli dans sa signification véritable une des propositions les plus injustement calomniées du Syllabus de Pie IX. Depuis lors, il n'est aucune de ses grandes encycliques, en y comprenant même celles qu'il a adressées aux nations que le schisme a séparées de l'Église, qui n'ait été inspirée par cet esprit de concorde et de paix.

Et ses actes ont été le meilleur commentaire de ses paroles. Je n'en connais pas de plus significatif que la satisfaction qu'il a plusieurs fois publiquement témoignée en constatant la situation, chaque jour grandissante, du catholicisme aux États-Unis. Assurément il est loin d'approuver le principe de la constitution américaine en matière religieuse, et la séparation absolue qu'elle prononce entre toute Église et l'État. Nul doute qu'il condamne, comme politique au moins autant que comme docteur, le mélange, le fourmillement des sectes pullulant à la surface de ces cités nouvelles que chaque jour voit éclore sur tous les points de ce vaste continent. Mais il n'en sait que plus de gré à tous ceux, ministres ou fidèles, qui tiennent le drapeau catholique, d'avoir mis à profit ces libertés, qui ailleurs seraient excessives, pour en faire des instrumens efficaces de défense, de conquête et de propagande : et il ne leur demande ni de prononcer une parole, ni même de nourrir un sentiment qui permette à leurs concitoyens de douter de leur attachement fidèle aux institutions devenues chères à la patrie commune. L'approbation ainsi donnée aux catholiques du Nouveau Monde est une leçon pour les catholiques de l'Ancien. C'est un avertissement, adressé à tous ceux (et le nombre en est grand dans notre vieille Europe) qui ont vu le jour dans un milieu social dont ils n'auraient pas fait choix, d'avoir à s'y mouvoir sans crainte et à s'y comporter virilement, au lieu de s'épuiser en stériles réclamations.

Nul doute que ce ne soit aussi le sens de l'invitation faite aux catholiques français, de se rallier autour des institutions

républicaines. Pour en tirer profit, il n'est pas nécessaire de leur attribuer un caractère obligatoire que la nature même du sujet ne comporte pas, et personne n'est tenu de démentir les convictions de toute sa vie. Car la forme extérieure du gouvernement, qui a changé tant de fois chez nous depuis cent ans, et changera peut-être encore un jour ou l'autre, est ici chose tout à fait secondaire. Ce qui ne change pas, ce sont les conditions sociales, communes dans un même temps et un même pays à toutes les formes politiques, et, par suite, le devoir des catholiques de les accepter dans la mesure nécessaire pour rendre leur action utile à la cause qu'ils ont à servir. C'est cette indication, sagement donnée par tout un ensemble de paroles et d'actes inspirés de la même pensée, qui place déjà la figure de Léon XIII dans une grandeur originale devant ses contemporains et prépare la trace féconde que son règne laissera dans l'histoire.

On peut donc dire que, sous cette haute autorité, le mouvement imprimé au commencement de ce siècle, remis dans la voie qui n'aurait pas dû être dépassée, a atteint au moins l'un des deux buts que s'étaient proposés ceux qui s'y étaient livrés à l'origine avec une impétuosité mal réglée, puisque rien ne s'oppose plus à l'accord tel qu'ils l'avaient désiré de l'Église avec l'état nouveau de la France. J'ai assez connu les derniers survivants de cette noble élite de 1830, j'ai assez souvent entretenu le Père Lacordaire dans sa retraite de Sorèze et Montalembert sur son lit de douleur, pour avoir le droit d'affirmer que leurs vœux à cet égard seraient aujourd'hui comblés et qu'ils seraient heureux de voir, ramené à des termes d'une correction irréprochable, ce qui fut l'espérance de leur jeunesse et l'aspiration de toute leur vie. Ceux qui avaient subi sans murmure la censure de Grégoire XVI auraient salué avec joie les paroles de paix tombées de la bouche de Léon XIII.

Seulement, cette réconciliation sociale devait avoir, dans leur pensée une conséquence, une contre-partie, je ne veux pas dire une compensation, pour ne pas laisser croire qu'ils demandaient pour l'Église un marché intéressé. Mais ils avaient dû espérer que, rassurée sur des intérêts qui lui sont chers, la France serait disposée à relâcher les liens de la législation surannée qui tient encore à la gêne le développement de l'Église. La confiance devait faire cesser la contrainte, et la concorde profiter à la liberté.

Ce second vœu est-il exaucé dans la même mesure que le premier ?

II

C'est ici malheureusement que la scène change et qu'on a le regret de constater un spectacle tout opposé.

Pendant que, par la fin de regrettables malentendus, par la force des choses et le cours du temps, et enfin sous l'inspiration généreuse de Léon XIII, la plupart des obstacles qui pouvaient s'opposer à un rapprochement entre l'Église et la France moderne se sont graduellement aplanis, le gouvernement qui se trouve aujourd'hui porter la parole au nom de cette France nouvelle, loin de répondre à ces avances de paix, non seulement ne s'est départi à l'égard de l'Église d'aucune de ces mesures restrictives et vexatoires dont il avait recueilli la tradition et l'héritage, mais il en a rendu l'emploi fréquent et rigoureux à un degré dont nous avons perdu l'habitude et presque le souvenir. Pour ne mettre en oubli et ne laisser tomber en désuétude aucun de ces moyens de contrainte, les érudits républicains ont feuilleté avec soin les annales de tous les régimes aussi bien anciens que nouveaux, aussi bien antérieurs que postérieurs à ce qu'ils appellent pourtant la rénovation complète opérée en 1789. Vieux arrêts des parlemens, décrets du bon plaisir royal ou du despotisme impérial, ils font collection, pour leur servir de modèle de tous les excès et de tous les abus de pouvoir de tous les temps et l'enrichissent par des supplémens dont aucun exemple ne justifie et aucun texte légal n'autorise l'application.

On peut bien penser que dans cette revue, dans cette remise en état de tout l'arsenal de l'arbitraire, en matière ecclésiastique et religieuse, les articles organiques ajoutés au Concordat ont tenu une place privilégiée. Ceux d'abord de ces articles que nous connaissons, mais dont l'usage était rare, sont devenus d'une pratique quotidienne : ainsi, on pouvait compter au nombre de trois ou quatre les mandemens épiscopaux déférés au Conseil d'État par la monarchie de 1830, même au moment le plus aigu du conflit élevé sur la liberté de l'enseignement : l'Empire, dans les embarras qu'il s'était créés par sa politique italienne, n'avait eu qu'une seule fois recours à cette arme de défense contre les avocats du Saint-Siège. Cette procédure administrative sans

publicité et sans garantie avait fini par tellement choquer nos habitudes de décence et d'équité que, quand M. de Bismarck nous invita une fois, M. Decazes et moi, à l'employer pour dégager notre solidarité d'actes épiscopaux qui l'avaient choqué, quelle que fût alors notre faiblesse en face d'un vainqueur tout-puissant, nous opposâmes une résistance absolue à ses sommations menaçantes. Notre direction des cultes républicaine témoigne, au contraire, pour ce mode de justice dérisoire, une prédilection particulière, et c'est tous les jours et à toute heure qu'elle l'emploie. A la vérité, l'effet de cette pénalité étant purement morale, l'efficacité, s'il y en a une, est singulièrement atténuée par cette répétition, mais une grave atteinte n'en est pas moins portée à la dignité et, par là, à la liberté du ministère sacré.

D'autres dispositions, du même genre, de ce document organique (dont la valeur est si contestable) ont été renouvelées par un mode d'interprétation et d'extension qu'on aurait difficilement imaginé. Nous savions bien, par exemple, que l'article 4 défendait tout concile, synode ou réunion ayant caractère d'assemblée délibérante; mais qui aurait jamais supposé qu'on attribuerait un tel caractère à une solennité ecclésiastique où des évêques français seraient appelés à célébrer le quatorzième centenaire de l'avènement royal du christianisme en France? Enfin, je suis sûr que personne de notre génération ne se souvenait que, pour ouvrir dans sa demeure personnelle un oratoire privé réservé à sa famille et à ses amis, tout propriétaire avait besoin d'y être autorisé par le préfet de son département, et, faute d'être muni de cette permission, était exposé à voir descendre chez lui une perquisition de police et à être cité pour contravention devant son juge de paix. Il a fallu, pour être convaincu que ce droit exorbitant existait encore, qu'on l'ait vu appliquer, *manu militari*, et jusqu'à effusion de sang, à de pauvres ouvrières, coupables d'avoir été humblement prier dans la chapelle voisine de l'atelier où elles travaillaient.

Voilà par quelle surprise se sont aggravées, pour les catholiques seuls, les restrictions ordinaires mises par la police à l'exercice du droit de réunion, et nous entendons tous les jours parler, comme de la chose la plus naturelle du monde, de chapelles privées fermées par des gendarmes. Ah! s'il s'agissait d'une salle de spectacle, préparée pour le divertissement d'acteurs de société, on y mettrait plus de ménagemens.

En matière d'association, c'est pis encore. Une société faite dans une vue de prière ou de charité n'est pas seulement soumise à l'interdiction générale portée par ce fameux article 43 du Code pénal, dont l'abrogation toujours promise figure à l'horizon parlementaire, comme un mirage qui recule toutes les fois qu'on croit s'en approcher, et dont des syndicats ouvriers ont été seuls déclarés exempts. Mais, si peu qu'on joigne à un lien social le fait de la vie ou du travail en commun, voici venir en armes tout l'appareil des vieilles ordonnances royales relatives aux congrégations religieuses, dont on avait quelquefois parlé ou menacé depuis cinquante ans, mais sans jamais arriver à l'exécution. Cette fois elle a été faite, j'ai rappelé tout à l'heure avec quel éclat. L'épreuve n'ayant pas été satisfaisante et n'ayant pas rapporté autant de profit qu'elle avait fait de bruit, quelques communautés, nous dit-on, sont rentrées en silence, à la condition de ne pas faire parler d'elles. Mais l'épée qu'on a tirée du fourreau reste suspendue sur leur tête, et on a soin de la manier et de l'aiguiser de temps à autre, pour ne pas la laisser rouiller.

En attendant, celles qu'on ne veut pas tout de suite frapper à mort, on tâche de les laisser vivre le moins à l'aise et par suite le moins longtemps possible. De là ces impôts si ingénieusement perçus sur le revenu d'un fonds qui n'en produit pas, ce droit d'accroissement prélevé sur un capital qui n'est pas accru, toutes ces belles inventions de nos financiers du jour qui dépassent, en fait de génie fiscal, celles dont Voltaire s'amusait si plaisamment dans le pamphlet de *l'Homme aux quarante écus*. Il a toujours été, on le sait, moins difficile en France d'employer son bien au plaisir qu'à un but moral ou religieux et de le léguer à sa maîtresse qu'à sa paroisse, mais la difficulté est devenue l'impossibilité absolue, tant on a pris soin de boucher toutes les ouvertures par lesquelles pourrait passer une libéralité pieuse, tant on est pressé à évoquer le fantôme de la mainmorte, cette expression gothique qui a je ne sais quel air sinistre et que des niais ou des badauds répètent à l'oreille, avec effroi, sans la comprendre.

Voilà comment ce terrain du droit commun et de la liberté où des hommes généreux ont voulu se placer, il y a un demi-siècle, au lieu de s'étendre comme il aurait été naturel de le penser, sous un régime qui s'affiche pour libéral, se restreint de jour en jour pour les catholiques, jusqu'à manquer sous leurs pas. Le seul

point qui eût été gagné, la liberté de l'enseignement, subsiste encore, il est vrai. Mais n'est-il pas déjà compromis par l'absence de tous les représentans de l'Église dans les conseils de l'Instruction publique, et menacé par les modifications qu'on projette d'établir dans les examens préparatoires aux carrières libérales et qui pourraient mettre les collègues libres à la merci de leurs concurrens voisins et directs? Dans l'enseignement primaire, la combinaison de l'instruction obligatoire avec la suppression de tout programme religieux opprime, partout où la commune est trop pauvre pour qu'une école libre puisse être fondée, la conscience des pères de famille qui ne veulent pas se fier à une neutralité trompeuse. De plus, l'incapacité spéciale qui exclut de l'enseignement officiel tout ce qui porte une robe ou un habit religieux est une infraction manifeste à l'égalité admissibilité aux fonctions publiques, qui est écrite en termes formels dans toutes nos constitutions. A la vérité, si on viole l'égalité en restreignant, pour les religieux ou les prêtres le droit d'enseigner qui doit appartenir à tous, on la rétablit avec un touchant scrupule en leur imposant le service militaire dont, dans un intérêt de morale et de patriotisme, les législateurs précédens, depuis le premier empire, avaient cru devoir les décharger. Ainsi, on les exclut de la profession vers laquelle leur dévouement les porte et où leur aptitude n'est pas contestée, on les enrôle dans celle qui blesse le plus leur conscience. C'est une manière comme une autre et tout à fait originale de faire compensation.

Mais que dire maintenant de l'invention qui est propre, personnelle au régime nouveau et qui est devenue son instrument de règne favori, la suppression facultative de l'indemnité stipulée par le Concordat, dont la garantie est renouvelée chaque année au vote du budget par un acte législatif? Que dire de cette pénalité imposée tantôt à des princes de l'Église, tantôt à d'humbles vicaires de campagne, mais toujours par un acte de bon plaisir ministériel, pour un tort dont l'administration se fait juge elle-même, sans que la gravité ou même la réalité du fait incriminé soit constatée par aucune enquête contradictoire, sans que l'inculpé sur qui le châtement s'abat soit averti du coup qui le frappe et mis en mesure de présenter sa défense?

La plume, en vérité, tomberait des mains, si on essayait de démontrer une fois de plus que ce droit monstrueux et l'énormité d'une telle infraction aux règles élémentaires du droit pénal ne

se fondent sur aucun texte légal, qu'aucun exemple, dès lors aucun précédent, ne serait suffisant pour le justifier, et qu'aucun de ceux qu'on va chercher dans les plus mauvais jours du temps passé ne peut, même par voie d'assimilation ou d'analogie, être présenté comme une excuse. A quoi bon répéter ce qui a déjà été dit sous tant de formes sans qu'une ombre de réponse y ait été faite? C'est dans cette *Revue* surtout qu'il serait inutile de reprendre une tâche qui y a été déjà remplie, avec tant de compétence et de supériorité (1). Trêve donc aux paroles oiseuses : c'est l'arbitraire à l'état pur. Laissons passer puisqu'il a la force en main ; c'est bien assez de le subir, ce serait lui faire trop d'honneur que de le discuter.

Mais, si le principe de cette odieuse mesure, ou plutôt son défaut absolu de principe ne peut supporter un instant d'examen, les effets sont palpables, tangibles, et on ne peut les regarder sans rougir. Quand c'est un cardinal ou un évêque que vise cette mesquine persécution, c'est une insolence gratuite, car, Dieu merci, il reste encore en France assez de sentimens de piété, ou, à défaut de piété, de décence, pour qu'un découvert de quelques mille francs dans cette caisse épiscopale déjà si réduite, et qui ne sert qu'à des œuvres de bienfaisance ou d'utilité générale, soit rapidement comblé. Mais quand la main de l'administration s'étend sur le pauvre desservant d'une petite paroisse rurale, c'est le nécessaire même de la vie, et le pain de la bouche qu'on lui retire : c'est par la famine qu'on met sa conscience et sa dignité à l'épreuve, ou plutôt à la torture : on lui inflige l'humiliation de demander secours à ses paroissiens, au lieu de leur venir en aide, et pour le réduire à cet état il suffit habituellement de la dénonciation d'un maire hostile, ou même de l'orateur en renom dans l'estaminet du village. En vérité, cette menace de la suspension de traitement est un artifice merveilleusement trouvé, dont il est

(1) Voir l'étude de M. Picot sur la *Pacification religieuse*, dans la *Revue* du 4^{er} juillet 1892.

M. Picot discute avec soin tous les précédens qu'on a invoqués pour justifier la suppression des traitemens, et démontre qu'aucun n'est applicable à la situation présente. Dans l'ancien régime, la *saisie du temporel*, qu'on y a assimilée, n'était prononcée que par une sentence judiciaire sur des cas déterminés d'avance. Sous le premier empire, la suspension de traitement fut appliquée comme une de ces mesures de haute police dont Napoléon se réservait le droit d'user, et qui comprenaient au même titre la détention arbitraire et le bannissement. Enfin, sous la monarchie de 1830, la mesure ne fut appliquée qu'un très petit nombre de fois, pendant la guerre civile de Vendée, contre des ecclésiastiques qui y avaient pris part et le plus souvent quitté leur résidence.

surprenant qu'on ne se soit pas avisé plus tôt de faire un plus fréquent usage. Naguère encore, quand on voulait faire sentir au clergé le dessein de le tenir en dépendance, on disait que les prêtres n'étaient que des fonctionnaires, et nous repoussions avec une certaine indignation cette qualification dédaigneuse, comme indigne de leur ministère. Nous avons tort. Fonctionnaires, plutôt à Dieu qu'ils le fussent ou que du moins ils fussent traités comme tels, car je ne connais pas de fonctionnaires qui soient privés de leur traitement en restant chargés de leur office. A quel degré de l'échelle faut-il donc descendre pour trouver une assimilation qui réponde à l'idée qu'un préfet de nos jours se croit autorisé à faire d'un ministre de Jésus-Christ? Car la coutume, qui existait autrefois, de punir un valet pris en faute par une retenue sur ses gages n'a plus guère cours aujourd'hui dans nos mœurs ordinaires, et peu de domestiques voudraient entrer en service à de telles conditions.

Il m'est impossible de ne pas voir dans ce post-scriptum ajouté à l'article 15 du Concordat, qui assure *un traitement convenable aux évêques et aux curés*, l'explication d'une singularité dont autrement j'aurais eu quelque peine à me rendre compte : c'est la suppression, à peu près acceptée d'un commun accord, dans le programme républicain, de ce principe de la séparation de l'Église et de l'État qui y figurait, il y a peu de temps encore, en première ligne. On n'en parle plus, vous le savez, du moins dans les régions officielles, et quand ce souvenir importun est rappelé par quelques sectaires ou quelques fanatiques attardés, on l'écarte en renvoyant l'exécution à un ajournement indéfini. En attendant, le budget des cultes dont le sort paraissait menacé chaque année, et dont le montant était réduit avec une parcimonie si jalouse, passe maintenant au Parlement presque sans débat, avec une majorité écrasante. Un très haut personnage se félicitait un jour, devant moi, de cette accalmie subite : il y voyait l'indice d'une tendance à la pacification religieuse commençant à se faire sentir dans une fraction du parti républicain, celle qui détient encore aujourd'hui le pouvoir ; c'était, à ses yeux, un indice de cet *esprit nouveau* dont l'annonce une fois faite à la tribune a été accueillie par quelques catholiques avec une reconnaissance un peu naïve, bien qu'elle rencontrât peu d'échos sur d'autres bancs. Peu s'en fallait même qu'il ne saluât avec complaisance cette première réponse faite par la République à l'appel

bienveillant du Saint-Père. J'eus quelque peine à partager cette illusion : je comprenais trop bien comment le budget des cultes agrémenté de la suppression facultative des traitemens, loin d'être une gêne, est un ressort commode pour ceux qui le tiennent en main ; c'est comme une vis de pression qui joue sans bruit, qui blesse celui qu'on veut faire obéir, à un point sensible, et qu'on relâche ou qu'on resserre à volonté. Un tel moyen de gouvernement appliqué à une force comme celle de l'ordre ecclésiastique tout entier vaut bien qu'on l'achète quelques millions. L'abandonner quand on est au pouvoir, par fidélité pour un principe autrefois proclamé dans l'opposition, ce serait une loyauté voisine de la duperie, dont les partis politiques, dans la rapide succession qui les abaisse ou les élève tour à tour, ont rarement fait preuve.

Aussi quelle réponse vraiment topique faisait hier encore M. le garde des sceaux à des collègues qui venaient, avec une terreur plus ou moins sincère, lui donner un avertissement plus ou moins désintéressé, et le sommaient de se mettre en garde contre le péril clérical, renaissant avec une forme plus dangereuse que toute autre, sous le couvert de la politique insinuante de Léon XIII ! Il énumérait simplement le nombre de traitemens d'ecclésiastiques qu'il avait supprimés depuis son entrée au ministère. Pourquoi parler si haut ? si le péril clérical existe, semblait-il dire, voilà le procédé pratique pour le conjurer. Le bruit que vous faites me gêne plutôt pour en user.

Mais alors, on ne peut jeter les yeux sans quelque confusion sur des pages brûlantes de *l'Avenir*, que le Père Maumus n'a pas craint de reproduire et qui, hier encore oubliées, semblent reprendre un éclat nouveau et reparaître gravées en lettres de feu. C'est le budget des cultes surtout qui était l'objet des plus sanglantes invectives de Lamennais. Il y voyait, pour le clergé tout entier, le gage en même temps que le salaire de la servitude, et une manière, pour le pouvoir civil, d'acheter le concours et même la soumission du pouvoir spirituel. C'était méconnaître absolument l'esprit de la transaction intervenue en 1801. L'indemnité assurée au clergé n'est qu'une dette solennellement reconnue par l'Assemblée Constituante de 1789, en échange des biens qu'elle retirait à l'Église, et le concordat ne fait que consacrer cet engagement par une novation expresse. Un créancier n'est nullement l'obligé du débiteur qui s'acquitte et n'a pas

même de reconnaissance à lui témoigner. Mais l'aspect change entièrement si le traitement est une largesse de l'État qu'il peut révoquer ou réduire à son gré. « Quiconque est payé, disait *l'Avenir*, dépend de celui qui le paie. » C'est faux, si c'est une créance qu'il a à recouvrer, et s'il a affaire à un honnête homme ! Mais changez et ajoutez quelques mots, et dites : « Quiconque est payé dépend de celui qui peut à tout moment le menacer de cesser de l'être » ; sera-t-il si aisé de contredire ?

Il faut donc bien convenir, hélas ! qu'après plus de soixante ans d'efforts généreux de toute nature, en face d'un clergé, non point pareil à celui à qui Lamennais s'adressait, — qui était nourri dans les traditions de l'ancien régime et où figuraient au premier rang des revenans de l'émigration, — mais d'un clergé sorti tout entier des rangs populaires, élevé dans l'atmosphère que chacun de nous respire, non seulement n'ayant aucune prétention à reprendre la place que l'Église occupait autrefois, mais n'en ayant pas même gardé un souvenir assez net pour lui en inspirer le regret : quand, pendant cette longue période de temps déjà écoulée, aucun Français n'a eu à se plaindre d'un acte d'oppression et d'intolérance, quand tous les rangs sont ouverts aussi bien à ceux qui professent d'autres cultes que le catholique qu'à ceux qui font état et même gloire de n'en pratiquer aucun, l'Église est l'objet, de la part des pouvoirs qui représentent la France nouvelle, d'une hostilité que rien ne justifie plus. Elle se retrouve dans un état plus précaire, plus asservi qu'au début de cette longue période. Je n'ai pas dit un état plus humiliant, car il n'y a pas d'humiliation à être victime de la force, pourvu qu'on le sache, qu'on le sente et que l'habitude n'engendre pas la résignation.

Et ce qu'il y a de fâcheux, c'est que l'Église a aujourd'hui, bien plus qu'à l'époque que je rappelle, besoin de la pleine liberté de ses ministres, pour qu'ils puissent remplir la tâche, plus grande aussi que jamais, qui leur est dévolue. Le temps a marché, et devant la démocratie grandissante tous les rangs sociaux, alors encore assez resserrés, se sont ouverts et élargis. L'instruction généralement répartie a éveillé chez les masses populaires une curiosité intellectuelle qui, en matière religieuse comme en toute autre, veut être satisfaite. Le pieux commentaire du catéchisme est loin de suffire, et un plus haut degré de connaissances doit être appelé en aide à la foi. Pour faire face à ce devoir nouveau

le zèle de la prédication et de la propagande doit pouvoir s'exercer en dehors même du presbytère et de la paroisse. Qui ne sait aussi que, par suite du même développement, le douloureux problème de l'inégalité des conditions est incessamment agité devant l'esprit de ceux qui en souffrent ? Je suis loin de penser, comme quelques-uns le croient à force de le désirer, que la religion ait, pour dissiper ce malaise croissant dont notre société est atteinte, un remède souverain et presque magique, et aucune illusion ne me paraîtrait plus dangereuse à entretenir pour l'Église elle-même, qui serait justement accusée plus tard d'avoir préparé l'amère déception dont l'effet ne serait pas long à se faire sentir. Mais tout au moins peut-elle espérer qu'en éveillant la conscience des uns, en calmant l'irritation des autres, elle amènera cette réconciliation des classes et des intérêts en présence, dont elle seule peut avoir le secret. Quel nouveau champ d'activité pour ceux qui parlent en son nom ! Et que Léon XIII a été bien inspiré en le leur indiquant dans son Encyclique fameuse *De conditione opificum* ! Seulement quel moyen de parcourir ce vaste champ en sécurité, quand, pour une parole tombée du haut de la chaire et ayant trait à quelque question du jour, on peut être mis en cause comme s'étant mêlé indûment de politique, et quand toute association formée sous une invocation pieuse pour rapprocher riches et pauvres, patrons et ouvriers dans une communauté d'efforts et de sentimens, si son action et surtout son succès éveillent les ombrages du pouvoir ou la haine des partis révolutionnaires, peut être frappée d'une dissolution immédiate ?

Je me rappelle, au sujet de ces rapports qu'il est important pour l'Église d'entretenir et d'étendre avec les classes laborieuses et populaires, une séance très intéressante qui eut lieu à Paris, il y a peu d'années. Le célèbre prélat américain M^{sr} Ireland, venant de Rome, honoré, nous disait-on, de la confiance particulière du Saint-Père, harangua tous les catholiques, prêtres et fidèles, sur les devoirs de l'activité chrétienne dans le temps actuel, leur reprochant, aux uns comme aux autres de rester enfermés dans une sphère étroite et de ne pas savoir comme leurs coreligionnaires, ses compatriotes, aller directement au peuple. Je fus ému comme tout le monde de cette chaude éloquence, mais je me demandais pourtant tout bas si l'orateur connaissait bien les conditions de l'auditoire auquel il s'adressait, s'il ne se croyait pas encore à New York ou à Baltimore, présidant un *meeting* popu-

laire, en compagnie de ses confrères en épiscopat, tous revêtus des insignes de leur dignité, sans un commissaire de police pour les surveiller, sans un Conseil d'État tout prêt à accuser d'abus quelque parole qui paraîtrait trop vive, et sans un agent du fisc en quête d'un moyen de s'approprier les revenus de leur Église : et je me demandais si le reproche d'immobilité et de lenteur était justement adressé à ceux qui sont loin de jouir d'une égale liberté d'allure.

En face d'un si déplorable recul dans une voie où tout aurait dû, au contraire, favoriser le progrès, la voie à suivre pour les catholiques est bien celle que le Père Maumus leur indique : la reprise énergique de leurs revendications légitimes de toute nature, dans les conditions mêmes où a eu lieu l'heureuse poursuite de la liberté d'enseignement ; c'est-à-dire, par toutes les voies libérales qui leur restent ouvertes dans les institutions actuelles, presse, propagande personnelle, influence électorale, sans attendre rien de la bienveillance du pouvoir, ni surtout de sa reconnaissance pour l'appui que la république trouve dans l'attitude conciliante du Saint-Siège. Mais, pour que les conditions si heureusement remplies en 1850 aient le même effet qu'à cette date, il faut que la reproduction en soit complète, c'est-à-dire que tous les catholiques se retrouvent unis pour la défense commune de leur foi et de leurs droits, en réservant chacun pour son compte leurs convictions sur d'autres points qui les divisent. On ne distingua pas alors, dans les comités de défense religieuse, les hommes loyalement attachés à la monarchie de 1830 des amis restés fidèles à la monarchie proscrite, et c'est cet accord qui fit leur force principale. Il n'y a pas de raison aujourd'hui pour distinguer davantage entre républicains d'origine, ralliés ou royalistes.

On prétend, je le sais, qu'il doit en exister une depuis que le Saint-Père a, à plusieurs reprises, engagé les catholiques à faire une adhésion expresse aux institutions républicaines, et qu'à la suite un différend s'est élevé entre eux sur la nature et l'étendue de la déférence qui est due à l'appel pontifical. Si cette conséquence était inévitable, elle n'en serait pas moins très regrettable. Mais pourquoi l'admettre, quand le Pape lui-même vient de dire tout récemment, dans un document que j'ai déjà cité (1), qu'il

(1) Lettre à l'archevêque de Toulouse, du 20 mars 1897

n'avait rien voulu ajouter *aux traditions du Saint-Siège apostolique, sur le degré d'obéissance due aux pouvoirs constitués*? Or, assurément, ce degré d'obéissance qui consiste à rester soumis aux lois, et à s'abstenir de conspiration comme de tout acte séditionnel, n'avait été méconnu ni par l'illustre Berryer en sa longue fidélité à la légitimité proscrite, ni par les vétérans parlementaires que j'ai connus, qui comptaient tant d'éminens chrétiens dans leurs rangs et qui restèrent dans une fière indépendance devant Napoléon III. On peut avoir d'excellentes raisons, que je ne discute pas, pour ne pas imiter aujourd'hui ces nobles exemples : on n'a pas de reproche à faire à ceux qui les suivent.

On dit de plus qu'en exigeant que les catholiques, pour être admis à prendre part à la défense religieuse, renoncent à leur fidélité monarchique, on veut éviter de mêler la politique à la religion. L'erreur ou plutôt l'abus de mot est manifeste : car la triste expérience d'une élection récente fait voir que le mélange de politique et de religion s'opère plus sûrement par la voie de l'exclusion que par toute autre, et c'est compromettre absolument une séparation si désirable que d'interdire, tout aussi bien que d'imposer, au nom de la religion, un ordre d'opinions politiques. On a beaucoup accusé les royalistes de confondre leur dévouement aux intérêts religieux avec les sentimens que leur inspirent des convictions héréditaires. Si le reproche était juste, ce ne serait pas une raison pour imiter leur tort, en opérant une confusion du même genre au profit de convictions beaucoup plus récentes.

Mais, si les instructions pontificales ne tracent nullement entre les catholiques cette ligne de démarcation blessante qui, en leur rendant toute action commune impossible, les condamnerait tous à une commune impuissance, il est un autre ordre de distinctions qu'elles imposent d'une façon certaine, et qui ne peut être contestée. Une différence très nette y est faite, non seulement dans leur esprit, mais dans le texte même, entre la forme républicaine, considérée en soi et à laquelle il est conseillé d'adhérer, et les actes comme les lois propres à la République d'aujourd'hui et qui jusqu'ici la caractérisent.

Il semble que toutes les précautions aient été prises pour qu'aucun malentendu ne pût subsister à cet égard. Car rien n'égale l'énergie des termes par lesquels le Saint-Père a réprouvé une législation que nos gouvernans déclarent pourtant intangible et constituant à leurs yeux l'essence même de la république.

Dès lors, aucune confusion ne devrait être possible entre la république telle qu'aux yeux du Saint-Père elle pourrait et devrait être, et la république telle qu'elle est et se comporte aujourd'hui. D'où vient donc pourtant que cette distinction si naturelle — et qu'on peut faire également dans tout état politique — entre une forme constitutionnelle et l'exécution qu'on lui donne, parfaitement claire pour ceux qui regardent et qui réfléchissent, ne l'est pas en fait restée également pour un public composé de juges superficiels? D'où vient que, de ces deux faces des instructions pontificales, il y en a une qui a été mise en pleine lumière, tandis que l'autre est plutôt restée dans l'ombre?

Plusieurs causes différentes peuvent expliquer cette méprise, D'abord le conseil donné de si haut, en faveur des institutions républicaines, a été pour ceux qui étaient dévoués à cette forme de gouvernement depuis leur enfance, un sujet de joie inespérée : tous les journaux de la presse républicaine, de beaucoup les plus nombreux et les plus bruyans de tous les organes de publicité, l'ont célébrée à grand bruit, en ayant soin de faire silence sur les restrictions qui devaient en définir la portée. Il y a même eu, j'en suis sûr, des républicains qui ont cru sincèrement que ces réserves faites sur des points qui ne leur étaient pas très familiers étaient un accessoire insignifiant, comparé à l'importance du principal, des formules de style qu'il était permis de négliger, et que, sans avoir besoin d'en tenir compte, ils pouvaient se croire transformés en serviteurs fidèles et même préférés du Pape.

On peut citer plus d'une circulaire électorale où le candidat, sans partager peut-être lui-même cette illusion, cherchait et a pu réussir à la propager parmi ses électeurs. Et puis, surtout depuis que le suffrage universel a si largement étendu le champ où se débattent les intérêts politiques de tout ordre, il ne faut jamais être surpris de l'empire qu'exercent sur les intelligences simples qui en forment la majorité l'habitude, l'imagination et ce phénomène intellectuel bien connu qu'on appelle l'association des idées. Une République chrétienne, ou du moins sincèrement respectueuse de la religion et appréciant les services qu'elle rend à la société, assurément cela peut être, et on ne voit aucune difficulté logique à l'admettre. Mais, en fait, ce n'est pas celle-là qu'on connaît, ni que le nom de république rappelle. Celle à laquelle depuis vingt ans nous avons eu affaire, c'est celle qui se plaît à distinguer la religion du cléricalisme et à justifier ainsi toutes les mesures que

les consciences catholiques lui reprochent. Comment ne pas se laisser aller facilement, en voyant maintenant le nom de république en bonne odeur, à croire que la distinction n'était pas si mal fondée qu'on le disait, que le mal après tout était exagéré, et qu'en tout cas, le remède n'étant ni très pressé, ni actuellement possible à obtenir, on peut prendre en patience un ajournement indéfini et se contenter, en attendant, d'une bonne parole d'un ministre ou de quelques tempéramens insignifiants? En un mot, la république chrétienne est une abstraction, ce qu'on appelle en philosophie un être de raison : son image est pâle et fuit devant les regards ; l'autre est réelle, vivante en chair et en os, et même, les jours de tournée administrative, en uniforme. C'est sa signature qui figurera au bas du décret portant la nomination qu'on sollicite, ou l'avancement qu'on attend. Quelle tentation de penser qu'on peut dès à présent, sans lui chercher chicane, lui rester non seulement soumis, mais attaché en pleine sécurité de conscience !

Contre une confusion qui refroidit le zèle, décourage toute résistance, si contraire d'ailleurs au texte formel des Encycliques, comment l'épiscopat français ne protesterait-il pas? Plusieurs l'ont déjà fait avec éclat, et ils ont senti d'autant plus la nécessité, que leur silence aurait pu être considéré comme une complaisance pour une erreur qui serait par là devenue générale. On aurait pu d'autant plus s'y méprendre, qu'il y a d'autres occasions où ils sont obligés de parler, le silence absolu ne leur étant pas possible. C'est le cas, par exemple, lorsque le chef de l'État ou quelqu'un des représentans du pouvoir vient à passer par leur résidence diocésaine. Ce jour-là, en vertu d'anciens décrets impériaux, ils doivent venir saluer le visiteur officiel, avec les généraux, la magistrature et toutes les administrations en grande tenue, devant les troupes de la garnison sous les armes. Autrefois ces manifestations étaient rares. On les réservait pour la présence du souverain lui-même, appelé par quelque grande solennité patriotique, et les ministres que j'ai connus auraient craint pour eux-mêmes l'ennui et le ridicule de ce branle-bas administratif. Ceux d'aujourd'hui paraissent s'y plaire, car il n'est aucun des membres les plus obscurs de ces cabinets éphémères qui ne profite de sa dignité d'un jour pour se mettre ainsi en vue et se faire entendre, à propos d'une ligne de chemin de fer local à ouvrir, d'un hôtel de ville ou d'une école à inaugurer, de la statue d'un illustre inconnu à placer sur

son piédestal. C'est leur droit et il n'y a rien à dire : ainsi l'a voulu Napoléon I^{er}, et des ministres républicains n'ont rien de mieux à faire, à ce qu'il paraît, que de suivre ou de raviver ses traditions. Un gouvernement, d'ailleurs, a besoin de considération : il la prend où il croit la trouver, quoiqu'il valût peut-être mieux n'avoir pas à la chercher. Quoi qu'il en soit, tout évêque est exposé, chacun à son tour, à figurer dans cette compagnie de fonctionnaires, heureux encore si elle n'est pas mêlée de quelques élémens moins choisis qui n'ont pas le droit d'en faire partie. J'admets, si l'on veut, que l'heure ne serait pas convenable pour faire entendre même de justes griefs. Un vœu pour que la protection divine s'étende sur la France fera un plus heureux contraste avec le concert des adulations banales qui sont offertes aux maîtres du jour, puis mis en réserve pour ceux du lendemain. A la rigueur même on peut trouver qu'il n'y a pas lieu de répliquer, quand le ministre, en évitant d'entendre et surtout de répéter ce nom de Dieu qui semble brûler ses lèvres, exhorte, d'un ton rogue, le prélat à observer les lois, en laissant clairement entendre que ces lois sont celles-là mêmes dont l'Église a le plus à se plaindre. Mais, plus la parole a été retenue, là où elle ne pourrait éveiller d'écho, plus, quand le cortège aura passé avec ses tambours, ses clairons et ses vivats de commande, le temps sera venu de faire entendre une voix plus libre et plus haute, afin de ne pas laisser les populations se prendre aux apparences et confondre la déférence due à l'étiquette avec l'oubli de l'indépendance épiscopale.

duc de Broglie.

LES ARSENAUX DE LA MARINE

RÉFORMES DANS LEUR ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Parmi les institutions dont l'organisation incombe aux pouvoirs publics, il n'en est pas qui aient donné lieu, au cours des dernières années, à plus de controverses que notre marine militaire. Par les charges de son entretien, elle occupe une place toujours croissante dans nos budgets déjà si lourds et appelle spécialement la sollicitude de notre Parlement. De même, on a pu lire, depuis quelques années, de nombreux articles de presse, dénonçant, souvent avec véhémence, les vices de notre organisation maritime, prenant plus rarement, toutefois, le soin d'en indiquer les remèdes. Puis, lorsque les fluctuations de la politique amènent au pouvoir un de ces ministères s'attribuant, avec la représentation des idées avancées, la tâche d'appliquer les réformes sollicitées par l'opinion, cette agitation autour des questions navales prend un caractère plus aigu : ceux qui ont la charge de les résoudre s'y appliquent alors avec hâte, décrétant des modifications de principe sans, la plupart du temps, en assurer l'application par les mesures de détail dont la détermination simultanée eût été cependant nécessaire. Il en résulte, dans les milieux maritimes, un trouble plus ou moins profond, dont les services se ressentent longtemps après la disparition de ceux qui en ont été la cause, et sans que l'on puisse, en compensation de ce mal, se prévaloir de l'acquisition de réformes sérieusement élaborées et, par suite, profitables. Cet état de choses ne laisse pas

que de préoccuper le public, incapable de discerner les exagérations et les critiques inspirées par l'esprit de parti; dans le monde maritime, il répand des doutes sur la valeur réelle des institutions et décourage les bonnes volontés. Il y a donc un intérêt indéniable à rechercher ce que ces critiques contiennent de vérités, d'erreurs involontaires ou de parti pris.

Or quelles sont les plus essentielles de ces critiques? Si nous laissons de côté celles qui touchent à la composition de notre flotte de guerre, exposée naguère ici (1), au recrutement et à l'instruction de son personnel, elles peuvent se résumer comme il suit. En premier lieu, les arsenaux maritimes auraient pris, peu à peu, dans notre pays, une importance excessive, grevant les budgets par le développement de services qui ne sont cependant que les organes de production de la flotte de guerre, c'est-à-dire des services accessoires : le fait résulterait du maintien d'institutions surannées, non renouvelées comme l'ont été celles de la guerre, et il conviendrait, notamment, de ramener les préfectures maritimes qui régissent nos ports à n'être que des annexes de la flotte armée. Les arsenaux seraient, en outre, trop nombreux et auraient été à tort tous munis des mêmes organismes complets; aussi conviendrait-il d'en fermer ou spécialiser quelques-uns. Dans ceux à maintenir il y aurait à émanciper certains services, pour les amener à mieux produire. Enfin une réglementation administrative complexe imposerait au personnel une paperasserie sans clarté ni résultats tangibles, tandis que le ministre n'en aurait pas moins une dangereuse indépendance.

Nous essaierons de discerner la part de vérité que ces critiques contiennent, ce qu'il convient d'en accepter ou d'en écarter.

I

Un des plus sérieux reproches, avons-nous dit, que l'on fasse à l'organisation administrative de notre marine est le développement des services et, par suite, des dépenses de ses arsenaux. Ces derniers ont pour base l'institution des préfectures maritimes, dont il convient d'indiquer, en quelques mots, les origines et le fonctionnement actuel.

(1) Voir la *Revue* du 1^{er} mars 1897 : *La Constitution logique de la force navale française*.

Il faut, pour trouver la première institution d'une marine royale, remonter à Richelieu qui décida la création à Toulon d'une flotte de guerre permanente avec un arsenal dirigé par un intendant dit des armées navales du Levant. Colbert développa cette institution en l'appliquant au reste du littoral et plaça des intendants à la tête des arsenaux créés sur plusieurs points de nos côtes, si étendues sur les trois mers. Ces représentans de l'autorité royale furent chargés de construire, d'armer et d'équiper les vaisseaux, d'en entretenir et garder les agrès et munitions, tous soins qui entraînèrent bientôt la création de corps techniques, militaires et administratifs. Peu à peu le personnel des deux premières catégories fut mis, pour en assurer une direction plus compétente, sous les ordres d'un commandant militaire de l'arsenal, indépendant de l'intendant. Dès lors apparut la dualité du chef administratif et du chef militaire. Elle fut, comme on peut le penser, la source de lenteurs, d'irresponsabilités et de conflits.

Arrivant après la révolution, qui avait fait table rase des institutions antérieures, les réformateurs de la période consulaire purent procéder à la réorganisation du pays en pleine indépendance des personnes et des choses. C'est alors que fut institué le préfet maritime, choisi parmi les officiers militaires pour être à la fois le chef et l'administrateur supérieur de l'arsenal. Cette organisation ne tarda pas à remettre l'ordre et l'unité d'action dans nos ports. Après un retour momentané à la dualité de l'autorité supérieure dans les arsenaux, sous la Restauration, préoccupée surtout, en cette occurrence, de faire disparaître une des institutions de l'époque révolutionnaire, une ordonnance royale vint, en 1826, rétablir définitivement les préfets maritimes. Elle fut suivie d'une période d'études à la fin de laquelle, en 1844, parut une ordonnance développant les principes de celle de 1826 et organisant les arsenaux militaires sur la base qui les régit encore aujourd'hui. Actuellement, dans chacun des cinq ports militaires, un vice-amiral préfet maritime en dirige les services, en même temps qu'il est commandant en chef de tout l'arrondissement maritime correspondant. Des chefs de service le secondent : d'abord un contre-amiral, le major général, chargé surtout de ce qu'on appelle les bâtimens en réserve de la flotte ; puis des ingénieurs et officiers, directeurs des constructions navales, de l'artillerie, des torpilles, des travaux hydrauliques ; enfin le commissaire général, chef d'administration, et le directeur

du service de santé. Mais chacun d'eux relève étroitement de l'autorité du préfet, qui se manifeste à tout moment et dans tous les actes de l'arsenal. Il convient d'ajouter, cependant, que cette autorité du préfet maritime ne s'étend pas sur les groupes de bâtimens organisés en escadres ou divisions navales : si l'un de ces groupes vient à séjourner dans un port, il reste sous l'autorité de son commandant en chef, qui s'adresse au préfet maritime pour tout ce dont il a besoin. On voit donc qu'un des caractères essentiels de cette organisation est la séparation du commandement de nos arsenaux et de celui des divers groupes de la flotte armée, les chefs des uns et des autres relevant directement et séparément du ministre.

Or, parmi les réformateurs dont nous avons à discuter les idées, certains ne visent pas à moins qu'à remplacer cet ordre de choses par une institution dont la suppression des préfectures maritimes serait la base. Leur programme peut se résumer en ces termes : certains ports, soit, d'une manière générale, ceux que ne fréquentent pas nos escadres, c'est-à-dire Rochefort et Lorient, cesseraient d'être des arsenaux militaires pour devenir des simples usines de l'État ; les trois autres continueraient à assurer les mêmes services qu'aujourd'hui, mais sans préfet maritime à leur tête, et avec un simple officier supérieur ou général qui serait le subordonné, délégué à terre, du commandant en chef de l'escadre principale constituée dans la région. Il y aurait ainsi deux amiraux commandant en chef les forces navales et établissemens sur terre et sur mer, l'un pour l'Océan et la Manche, l'autre pour la Méditerranée. Les considérations déterminantes de leur proposition seraient les suivantes : les arsenaux maritimes actuels, avec leurs services multiples et considérables, absorbent une part importante, prépondérante même, des sommes que la marine militaire demande au budget ; la flotte armée, au contraire, n'emploie qu'une fraction relativement peu considérable, le quart environ, de ces crédits. Or est-il admissible que l'entretien de la flotte de guerre, laquelle représente l'effet utile, la raison d'être de toute l'organisation maritime, soit ainsi dépassé par celui des services préparateurs ? En vue de ramener à des proportions plus modestes ces services qui ont pris une extension anormale, ne convient-il pas, d'abord, de procéder à ce qu'on appelle la spécialisation des arsenaux, en réduisant quelques-uns d'entre eux à l'état de simples usines de construction

sans le développement des services militaires et administratifs aujourd'hui communs à tous ; puis, cela fait, de restreindre l'importance des arsenaux conservés, en les transformant en simples annexes des escadres constituées dans leur voisinage ?

Examinons tout d'abord le reproche de n'employer à l'entretien de la flotte en service qu'une part relativement faible des sommes consacrées annuellement à la marine. On ne peut se dissimuler combien est coûteuse, pour un pays, la possession d'un état naval important, avec la valeur croissante des bâtimens, la transformation incessante des types conduisant à modifier et à remplacer les unités en service même avant leur usure. Cette reconstitution continue absorbe à elle seule une grosse part de la dépense budgétaire, part représentée par le prix de revient des bâtimens et de leurs transformations. En outre, il y a l'entretien de l'arsenal avec ses établissemens, ses bassins, ses ateliers, ses magasins, son outillage à tenir en état, à perfectionner, à approvisionner. On conçoit dès lors que l'ensemble de ces dépenses soit supérieur à celles de la flotte armée ; mais, cette constatation faite, il est absolument illogique de considérer l'entretien de la flotte comme la seule dépense utile et ayant un résultat effectif. Si le maintien d'escadres permanentes est nécessaire pour la disponibilité des bâtimens et l'instruction du personnel, il n'importe pas moins de produire en aussi grand nombre que possible les unités appelées à les constituer et à les renforcer en temps de guerre ; il est donc oiseux de comparer les dépenses qu'exige la réalisation de l'un et de l'autre objectif pour constater que le second coûte, à atteindre, plus que le premier.

A présent, quelle valeur convient-il d'attribuer à l'idée de la spécialisation de nos ports de guerre ? Legs d'un passé où nous eûmes des arsenaux militaires moins importants, sans doute, mais plus nombreux, nos cinq établissemens sont groupés sur notre littoral si étendu, de telle sorte que la Méditerranée et la Manche en ont chacune un seul, tandis que l'Océan en possède trois. Aussi les projets de spécialisation, ceux d'une suppression partielle même, ont-ils toujours visé ce dernier groupe. Il y a, d'une part, Rochefort, dont l'arsenal, éloigné de la haute mer sur une rivière peu profonde et sinueuse, n'est que difficilement accessible aux gros bâtimens de guerre ; d'autre part, Lorient, dont les chantiers de construction sont remarquablement outillés, voit ses eaux délaissées par la flotte, dont le port voisin de Brest assure les be-

soins avec ses services largement installés, son avant-port bientôt achevé et sa rade, une des plus belles du monde. Pourquoi, dès lors, ne pas se contenter, pour l'Océan, de Brest, comme port militaire muni de tous les services de ravitaillement, et de supprimer ces services dans les deux autres ports du Golfe? Rochefort et Lorient deviendraient de simples établissemens de construction, le premier pour les bâtimens de petit ou moyen tonnage, le second pour les cuirassés et grands croiseurs; les constructions pourraient même être concentrées à Lorient, tandis que Rochefort se transformerait en fonderie et usine à canons au lieu et place de l'établissement de Ruelle qui en est voisin. En poussant l'idée à l'extrême, les trois grands ports restés essentiellement militaires verraient fermer leurs chantiers de constructions navales, ne conservant plus que les organismes nécessaires à l'entretien et à la réparation des navires en réserve ou armés. On compterait réaliser, grâce à cette réforme, la réduction des états-majors à terre et surtout des services auxiliaires qui fonctionnent dans les cinq ports, sinon avec les mêmes effectifs, du moins avec la même organisation.

L'idée de la spécialisation des ports n'est pas nouvelle. Elle a, à diverses reprises, donné lieu à examen et discussion. En 1879, une délégation mixte était chargée de l'étudier sur place et émettait un avis motivé, défavorable à la mesure. Plusieurs fois, depuis lors, la question s'est posée devant les Chambres; elle n'y a pas été retenue. Étant de celles qui ne pourraient être accueillies sans léser des intérêts de région, elle a moins de chances de l'être avec tout régime où les influences parlementaires sont prépondérantes. Essayons, en tous cas, en nous dégageant de ces considérations, d'examiner, en regard des avantages d'économie que présenterait la mesure, les objections qu'elle soulève. Elles sont à la fois d'ordre militaire, technique et financier.

La guerre maritime, dans quelques-unes, du moins, des hypothèses où il convient de se placer pour en prévoir les péripéties, doit amener en vue de nos côtes des croisières de forces navales ennemies trop importantes pour que nous puissions espérer les disperser à la suite de batailles rangées. Nos bâtimens de combat tenant la mer, croiseurs isolés ou unités de nos escadres, ayant incessamment besoin, qu'ils se soient mesurés ou non avec l'ennemi, de rentrer dans nos ports pour s'y ravitailler, pour réparer leurs blessures ou leurs avaries, pourront, à cet effet, être con-

traints de forcer le blocus, peut-être d'engager une lutte qu'ils auraient intérêt à éviter. On comprend l'importance que présentera la possibilité d'atterrir sur trois points du golfe de Gascogne, entre lesquels l'ennemi devra répartir sa vigilance et diviser ses forces. De là l'avantage indéniable de la conservation des trois ports, à la condition que nos bâtimens puissent trouver dans chacun d'eux non seulement un abri momentané, mais l'ensemble des organismes qui permettront de leur donner le nécessaire en hommes, en matériel, en vivres, en munitions, de procéder à leurs réparations plus ou moins majeures. Il faut donc qu'ils y trouvent les services militaires, techniques et administratifs qui y sont constitués aujourd'hui, prêts à fonctionner avec la célérité, l'instantanéité qui sont les facteurs essentiels de la guerre moderne. Il n'en serait pas ainsi si deux de nos trois ports de l'Océan étaient spécialisés comme on l'a dit. Au point de vue technique, il est admis que, dans l'art si complexe de la construction des bâtimens de guerre, l'ingénieur ne peut remplir pleinement sa tâche que s'il est en contact constant avec le bâtiment armé, revenant de la mer, dont les officiers sont en mesure d'indiquer les défauts et les perfectionnemens possibles. De ce rapprochement naît le progrès continu de l'engin de guerre, la détermination des qualités nautiques et militaires qu'il doit posséder, variables comme les types de navires ; or, qui ne voit que cette étude en commun ne serait plus réalisable si, concentrés sur un ou deux points dont l'élément maritime serait écarté, nos constructeurs échappaient à ce contact avec le personnel combattant ? Actuellement, au contraire, dans chacun de nos arsenaux, les mêmes ingénieurs et ouvriers concourent aux constructions, à l'entretien et aux réparations. Avec la spécialisation des ports ce personnel, lorsqu'il s'agira de déterminer une grave avarie et de remettre promptement le navire en état, sera-t-il à la hauteur de sa tâche, s'il n'est pas familiarisé avec la construction et les détails d'aménagement d'un engin similaire ? Sans doute il serait possible, dans le cas d'une spécialisation des services par port, d'en corriger dans une certaine mesure les effets par un déplacement périodique des ingénieurs, maîtres et ouvriers : mais, acceptable pour les officiers, habitués à changer de résidence sur un ordre de service, la mesure ne le serait que très difficilement pour le personnel subalterne, non militarisé, et dont les membres, avec leurs familles, sont groupés et vivent

depuis des générations autour de chacun des arsenaux maritimes. Une autre considération, enfin, mérite d'être retenue : nous voulons parler de l'existence, dans chacun de nos ports, d'un outillage considérable dont l'abandon partiel ne se ferait qu'en en perdant la valeur, non réalisable. Il nous paraît, en définitive, que la nécessité de maintenir en haleine le personnel des constructions navales, les conséquences de l'abandon d'un outillage créé à grands frais, et surtout les conditions de la guerre maritime que nous avons invoquées conduisent à écarter l'idée de spécialisation des arsenaux et à conserver à chacun d'eux, en principe, l'ensemble de ses services, sous la seule réserve de quelques réductions de leur importance à effectuer dans un ou deux ports.

Que dire maintenant de la mesure qui, indépendamment de la spécialisation réduisant deux de nos arsenaux à l'état de simples établissemens de fabrication, enlèverait aux autres leurs préfets maritimes, pour en faire des dépendances de nos escadres sous l'autorité de leurs commandans en chef? La direction effective de chacun de ces arsenaux, dans l'esprit des auteurs de cette proposition, émanerait absolument du bâtiment amiral; de la sorte, pensent-ils, les intérêts de la flotte construite ne passeraient pas au second plan, après ceux des arsenaux que l'indépendance des préfets maritimes a conduits peu à peu à prendre des développemens non justifiés.

Il peut, sans doute, sembler logique, à première vue, de confier aux commandans de nos forces navales la pleine autorité sur les arsenaux, de sorte que les actes préparatoires de l'action militaire incombent aux chefs appelés à exercer cette action; mais quelques instans de réflexion suffisent à faire entrevoir deux graves obstacles au bon fonctionnement du système : d'une part, l'importance irréductible des rouages de l'arsenal maritime qu'on ne peut traiter, quoiqu'on le veuille, en service accessoire; d'autre part la mobilité de nos forces navales permanentes qui ne sont appelées qu'accidentellement à séjourner sur les rades de nos ports militaires. Nous avons pu faire saisir, en effet, combien était multiple la tâche du préfet maritime. Le commandant en chef de l'escadre qui lui serait substitué fût-il en permanence sur la rade de l'arsenal placé sous son autorité, peut-on admettre que les responsabilités de son commandement lui laisseraient le loisir de diriger les opérations qui s'y poursuivent journellement,

d'exercer sur elles l'action effective, éclairée par l'étude des faits, sans laquelle cette autorité supérieure ne serait qu'un vain mot? Cela fût-il possible cependant, il est certain que la présence du commandant en chef au port ou à l'un des ports relevant de son autorité ne pourrait être qu'intermittente : que deviendrait alors, en cas d'absence, d'évolutions au loin ou simplement au large, l'exercice de cette autorité, avec l'impossibilité de régler les incidents imprévus, si fréquens en marine, de provoquer des décisions urgentes? Comment les instructions du ministre, responsable en dernière analyse, instructions que le courrier et le télégraphe, en attendant le téléphone, transmettent aujourd'hui à toute heure, iraient-elles atteindre ce chef mobile, insaisissable, pour de là se répercuter dans les services appelés à les appliquer? En temps de guerre, les écrasantes préoccupations de l'action militaire rendraient encore plus impossible au commandant en chef l'accomplissement de cette double tâche; mais, dès le temps de paix, la force des choses suffirait à rendre effectivement indépendant l'officier délégué à la direction de chacun des arsenaux : le préfet maritime serait rétabli, ou plutôt resterait maintenu dans sa personne, mais n'ayant plus comme aujourd'hui l'autorité du grade et d'un commandement le faisant relever directement du ministre. Or, ainsi que nous le verrons plus loin, cette haute autorité est essentielle à la bonne marche des choses. Qui ne voit enfin que, s'exerçant dans leur plénitude, des attributions si étendues feraient de nos deux chefs d'escadre deux vice-ministres de la marine et rétabliraient en leurs personnes les anciennes grandes charges des amiraux du Ponant et du Levant? Une telle conséquence serait-elle compatible avec notre organisation politique et administrative?

Un autre service enfin, plus ou moins étroitement solidaire de l'institution des préfectures maritimes, serait atteint par sa réorganisation dans le sens proposé. Au moment d'une mobilisation générale le préfet maritime devient le commandant en chef de la place forte englobant l'arsenal et ses abords, en même temps qu'il est chargé de sa défense maritime et de celle des secteurs adjacens du littoral. Il commande, à cet effet, les troupes de terre et de mer affectées à cette défense; dans certains ports, même, un général de l'armée lui est adjoint. Ce rôle militaire du préfet, auquel il se prépare dès le temps de paix, tendrait plutôt à se développer. Les pouvoirs publics se préoccupent depuis longtemps de

cette défense de nos frontières de mer, ils songent à parer aux inconvéniens d'un service qui relève des deux départemens militaires, à accroître le rôle, dans cette défense, de l'élément marin, notamment à confier l'armement de toutes les batteries du littoral au département de la marine qui trouverait ainsi l'emploi de ses réserves d'inscrits maritimes, en partie inutilisables avec nos équipages actuels, moins nombreux que par le passé. N'est-il pas évident que la mission plus spécialement militaire des préfets maritimes s'en trouverait notablement étendue, et que, dans ces conditions, l'idée de les remplacer par de simples délégués des commandans de nos escadres serait de moins en moins réalisable? Il est vrai que nos réformateurs semblent vouloir laisser s'organiser la défense du littoral à côté des arsenaux, sans emprunter le concours des chefs militaires; mais qui ne voit que leur système consacrerait la dualité du commandement autour de nos places fortes maritimes? Ces considérations s'ajoutent aux précédentes pour confirmer nos conclusions.

II

Le contre-amiral major général a, comme attribution essentielle, le commandement des bâtimens en réserve. Cette institution de la réserve eut pour origine le développement, après la guerre de Crimée, de la marine à vapeur nécessitant l'entretien des bâtimens non armés et de leurs machines, avec la présence d'un personnel suffisant, au lieu des désarmemens d'autrefois qui consistaient à remiser les navires dépouillés de tout leur matériel d'armement et privés de tout équipage; puis, après 1870, la nécessité, désormais reconnue, d'une prompte mobilisation de la flotte amena des développemens de l'institution. Désormais nos bâtimens de combat non armés sont classés en trois catégories, dont les deux premières sont tenues prêtes pour une mobilisation rapide; dans la première même, déjà mis en rade, pourvus de tout leur matériel, de leurs états-majors et cadres complets, de presque tout leur équipage, ils n'ont plus à recevoir que les poudres, quelques vivres et un complément d'hommes, pour être prêts à prendre la mer dans les quarante-huit heures. L'administration de cette réserve, les mouvemens des navires dans le port et, en général, les services spécialement marins de l'arsenal constituent, en temps normal, les attributions du major général.

Mais, en temps de guerre, son rôle grandit : dès le premier jour de la mobilisation, il devient, sous les ordres supérieurs du préfet, directeur général des services de l'arsenal, sur lesquels il n'exerçait, en paix, aucune part de l'autorité attribuée au préfet maritime. Tandis que ce dernier, entré réellement, dès lors, dans son rôle de commandant en chef, dirige la défense de la place et d'un territoire plus ou moins étendu, se transportant là où sa présence est le plus nécessaire, le major général devient le chef de l'arsenal et en range tous les services sous ses ordres directs.

Cette organisation est, du moins, celle prévue pour nos trois principaux ports, où, tandis que le major général prend le commandement de l'arsenal, le contre-amiral chef de l'état-major reçoit celui de la défense du port par mer, ayant ainsi sa part dans les opérations militaires offensives et défensives dirigées par le commandant en chef. Mais, par exception, les décrets constituant cet ordre de choses établissent qu'à Lorient et à Rochefort, où le chef d'état-major n'est que capitaine de vaisseau, la défense maritime est confiée, non plus à ce dernier, mais au major général, et qu'en conséquence, au moment de la mobilisation, les fonctions de directeur général de l'arsenal sont données à un contre-amiral rappelé, à cet effet, du cadre de réserve.

La transformation, ainsi réglée, des services des arsenaux au jour de la mobilisation et l'exception qu'elle comporte pour deux ports ont donné lieu à de graves objections. Il est essentiel, en raison de la soudaineté avec laquelle s'engagent les guerres modernes, de constituer dès le temps de paix les organisations destinées à fonctionner en temps de guerre. Or ce principe incontesté n'est-il pas méconnu en l'espèce dans les trois arsenaux où le major général n'est investi de la direction générale que le jour de la mobilisation, et encore davantage dans les deux ports de Lorient et Rochefort, où il est appelé à diriger la défense extérieure en laissant prendre l'autre fonction à un contre-amiral du cadre de réserve ? Il semble donc qu'il n'y aurait qu'à revenir à la saine doctrine en l'installant, en tout temps, dans lesdites fonctions sans perspective de changement au moment des hostilités.

Une autre partie du service des arsenaux qui touche à l'organisation de la réserve, et par suite aux attributions du major général, a également suscité d'importantes observations. Les bâtimens de guerre, lorsqu'ils quittent momentanément la flotte pour entrer dans la réserve, remettent une partie plus ou moins grande

de leur matériel d'armement aux magasins, dépendant des directeurs de travaux, où ces matières viennent se confondre avec celles qui servent aux besoins généraux de l'arsenal. Or, qui garantit qu'au moment de la mobilisation, nos unités de combat ainsi tenues en réserve retrouveront, dans les dépôts, tout ce qu'elles y avaient mis provisoirement, et qu'en outre les flottes combattantes seront assurées d'y puiser toujours les rechanges nécessaires? On peut redouter que, préoccupés avant tout de leur principale mission, en temps de paix du moins, celle de la production aussi rapide et aussi économique que possible du bâtiment neuf, nos ingénieurs, ayant à leur disposition tous les matériaux sans distinction, étroitement tenus, d'autre part, dans les limites de crédits parcimonieusement alloués, parfois insuffisants, ne soient tentés d'affecter aux travaux des chantiers ce qui, dans les magasins, représente le bien propre de la flotte en service, et que la mobilisation complète n'en soit compromise.

Ces considérations, dont on ne peut contester la valeur, n'ont pas laissé de préoccuper vivement tous ceux qui se sont appliqués à l'étude de notre organisation maritime. Elles ont déterminé la réglementation qui, depuis 1887, a prévu la distinction, dans les écritures des comptables, des quantités de chaque objet d'armement appartenant à la flotte construite; ils sont en outre tenus d'en signaler les articles et quantités qui viendraient à faire défaut sur les listes qui leur en sont données par bâtiment; des instructions confient aux majors généraux la mission de s'assurer périodiquement de l'existence de ces articles réservés. Mais il n'en subsiste pas moins que les comptables, se trouvant dans la dépendance complète des directeurs de travaux, n'ont pas le pouvoir de s'opposer à la tendance inévitable de ces directeurs à puiser dans les réserves en vue de parer à des besoins immédiats. Il n'est personne qui nie qu'aujourd'hui les choses ne se passent parfois ainsi, en dépit des mesures introduites dans la réglementation. C'est sur ces constatations que se fonde l'idée de la séparation, dans l'arsenal, des services des constructions neuves et du service de la flotte, qui aurait ses dépôts, ses magasins où elle serait certaine de retrouver, à tout moment, gardées par ses propres comptables, ses réserves en matériel d'armement et de ravitaillement. Enfin, la logique conduirait à remettre la direction de ce nouveau service, la garde de ces dépôts au corps combattant, le véritable intéressé à la dis-

ponibilité du matériel dont il est appelé à se servir, et, dès lors, à les donner au major général. Telle est, en effet, l'organisation qui se dégage, en ce moment, des études entreprises à ce sujet, et en particulier des intéressans travaux de la commission extraparlamentaire de la marine. Le nouveau service du major général fonctionnerait, somme toute, en empruntant le concours des autres directions pour les travaux d'entretien et de réparation exigeant l'intervention des ateliers, mais en ayant sous la garde de ses propres agens le matériel de mobilisation et de ravitaillement de la flotte, matières consommables comme objets d'armement. Ces objets seraient emmagasinés avec attribution spéciale, nettement indiquée, aux bâtimens auxquels ils seraient destinés, soit au moyen d'un étiquetage dans des dépôts communs, soit même en en constituant, pour chaque navire en réserve ou désarmé, un dépôt dans un local distinct où ils les retrouverait et les prendrait au premier ordre.

Voilà les principaux effets qu'on peut attendre de la réforme projetée; mais, comme elle donne au major général une action plus directe sur la mobilisation de la flotte, n'est-il pas plus opportun que jamais d'investir cet officier général, dès le temps de paix, des fonctions de directeur de l'arsenal? A cela nous répondrons que le régime projeté donnera aux principes une large satisfaction en attribuant dès le temps de paix au major général le service d'armement et de ravitaillement, qui sera le grand objectif de l'arsenal pendant le temps de guerre, où les constructions neuves se trouveront inévitablement suspendues. D'autre part, il y aurait, à ranger les opérations de construction et de premier armement, en temps normal, sous la dépendance directe du major général, l'inconvénient de le substituer au préfet maritime dans une de ses fonctions les plus importantes, qui serait ainsi réduit à un rôle effacé, presque de parade, pendant les longues périodes de paix. Il paraît, en définitive, inutile d'aller jusque-là. On a reconnu, il est vrai, l'opportunité de donner à l'officier de marine un contrôle plus effectif sur les opérations d'achèvement et de premier armement des navires; mais il suffira de s'inspirer de cette préoccupation, parfaitement justifiée, dans la réglementation à intervenir en ce qui aura trait aux rapports du major général et des directeurs de travaux.

Il convient de retenir, cependant, des observations qu'a suscitées l'institution du directeur général de l'arsenal, celle qui a

trait au régime spécial des deux ports de Lorient et de Rochefort, où ces fonctions seront confiées, le jour de la mobilisation, à un contre-amiral du cadre de réserve. Les auteurs de cette réglementation ont sans doute pensé que, dans ces deux arsenaux, les services de la flotte armée et de ses réserves avaient moins d'importance que celui de la défense maritime de la rade et du littoral, et qu'en conséquence, il convenait de conserver pour cette seconde mission le seul contre-amiral servant sur place en temps de paix et pouvant par suite étudier à l'avance les conditions de cette défense. Quoi qu'il en soit, nous pensons que l'exception ainsi prévue est regrettable et qu'il conviendrait de pouvoir assurer le même régime à tous les ports, dût-on y mettre partout un contre-amiral chef d'état-major : qui peut dire le rôle que le plus humble d'entre nos arsenaux pourrait être brusquement appelé à jouer au cours des péripéties d'une guerre maritime?

III

L'autonomie des directions de travaux est peut-être, parmi les questions dont nous avons à nous occuper, celle qui a donné lieu aux controverses les plus nombreuses et les plus passionnées : aussi bien touche-t-elle à des intérêts corporatifs, qu'il s'agisse d'attributions à gagner ou à perdre, ou encore, et surtout, d'indépendance à acquérir. Ces tendances sont inévitables ; elles se manifestent dans nos ports de guerre à propos de l'organisation que voici : tandis que, dans certains services publics, les fonctionnaires ou officiers chargés de travaux sont en même temps les administrateurs de ces services, le commissariat est chargé de l'administration dans les arsenaux maritimes, en étant indépendant des directeurs des travaux et seulement astreint à collaborer avec eux pour les actes dans lesquels l'intervention de ces directeurs est nécessaire, par exemple pour la désignation des matériaux à acheter et des conditions qu'ils doivent remplir. C'est aussi le commissariat qui suit l'emploi des crédits attribués aux divers services et qui ordonnance toutes les dépenses. Les adversaires de ce régime l'accusent de contribuer, par la nécessité de l'entente commune préalablement à chaque marché ou commande, aux lenteurs reprochées à la production de nos arsenaux ; ils font ressortir encore qu'il est illogique de ne pas donner, à chacun des directeurs auxquels il est délégué annuellement une dotation, le soin d'en suivre et d'en

régler l'emploi au mieux de l'utilisation des crédits octroyés, de l'obliger de demander à tout moment au service administratif où en sont les crédits et ce dont il peut disposer. Ils concluent, en conséquence, à ce que les achats soient faits uniquement par les directeurs qui seraient en outre seuls chargés de gérer leurs dotations, et même de liquider les dépenses, chacun d'eux devenant ordonnateur de ses crédits. Voyez, disent-ils, ce qui se passe dans tout établissement industriel de constructions maritimes, c'est-à-dire là où la pression des intérêts privés a dû conduire à l'organisation la plus économique : le directeur ne concentre-t-il pas dans ses mains l'ensemble des fonctions techniques et administratives, arrêtant le dispositif des travaux, passant les marchés, établissant les comptes et les prix de revient ? Tel est le type de l'usine modèle : or l'arsenal n'est-il pas une usine, eu égard à son objet essentiel, qui est la production du navire de guerre ? Il convient donc de constituer tout ce qui concourt à cet objet dans l'arsenal sur le pied de l'établissement industriel, d'y organiser, en regard des services de la flotte construite et autres rouages purement militaires, ce qu'on pourrait appeler l'usine, sous l'autorité des directeurs de travaux, avec tout ce qui concourt à son fonctionnement, de donner enfin à ces derniers une initiative qui leur confèrera en même temps une responsabilité plus entière.

Abordons l'examen critique de la conception qui précède. C'est certainement une idée féconde que d'aller chercher des enseignemens dans les organisations privées ; mais la comparaison des directions de travaux avec l'usine industrielle est-elle judicieuse dans l'espèce ? L'œuvre assignée à l'arsenal maritime est une, embrassant depuis la construction du vaisseau jusqu'à son armement et son entretien. Dès lors est-il logique de faire la distinction des services qui concourent à ce but commun pour constituer un ou plusieurs d'entre eux comme des usines ayant chacune leur organisation complète ? N'est-ce pas, au contraire, l'arsenal lui-même qui est une vaste usine, plus complexe assurément qu'un chantier industriel, mais ayant d'autant plus besoin de recevoir l'impulsion d'un chef unique ? Qui ne voit, d'autre part, que la constitution, à laquelle on aboutissait logiquement, d'un grand service de construction de la flotte, avec tous ses rouages concentrés dans les mains d'un directeur général des travaux, lui donnerait une indépendance de nature à annuler l'autorité du préfet maritime ; que cet officier général, seul exé-

cuteur responsable, en dernier ressort, des ordres du ministre, verrait cependant son action sur les travaux de l'arsenal de plus en plus difficile à exercer, alors qu'on se préoccupe, au contraire, de ce que l'intervention du corps des officiers combattans ne s'y produit pas suffisamment? Ce serait donc à l'arsenal lui-même et non à quelqu'une ou à plusieurs de ses parties qu'il conviendrait d'appliquer les principes invoqués. Or ces principes n'ont-ils pas inspiré les auteurs de l'arrêté consulaire de l'an VIII, qui régit encore l'organisation administrative de nos ports militaires?

Dans le rapport des conseillers d'État qui précède et commente l'arrêté de l'an VIII, on lit les lignes suivantes : « Nous avons été conduits à considérer un port comme un grand atelier de vaisseaux dont il faut ordonner le travail et le distribuer de manière que chacun ait à faire ce qu'il sait le mieux faire » ; et plus loin : « Les avantages de cette distribution sont tellement sentis dans les grandes fabriques ou manufactures qu'il est inutile d'insister. » L'œuvre a-t-elle bien répondu à ces prémisses? Les principes qui président à l'organisation des usines de l'industrie ont été formulés dans des écrits considérés comme classiques : on y énonce que, dans tout grand établissement industriel, le chef responsable ne peut suivre les affaires que par une division bien entendue du travail ; que les agens d'action, hommes de métier, doivent y être dégagés des préoccupations étrangères à leur œuvre ; que, d'autre part, l'intervention des agens d'ordre doit suivre et pondérer l'action des hommes spéciaux, entraînés à toujours mieux faire en perdant de vue les considérations de stricte économie ; qu'enfin la division du travail permet d'assurer le contrôle des opérations, d'empêcher toute dissimulation ou toute fraude en mettant les services d'achat, d'emmagasinement et d'emploi, par des responsabilités opposées, dans l'impossibilité d'une entente illicite, difficile à empêcher ou à discerner si ces services sont réunis dans une seule main. Or n'est-ce pas là l'analyse de l'institution consulaire des arsenaux dans ses grandes lignes? Qui ne voit que ces règles rationnelles et prévoyantes lui ont été appliquées? Nous sommes donc, en résumé, conduits à conclure, par les assimilations elles-mêmes invoquées pour un objet contraire, au maintien de l'organisation actuelle, établie sur la division du travail entre les services techniques et du commissariat sous l'autorité du préfet, sur l'intervention de ce dernier service dans les actes des directions de travaux dès qu'ils ont une

conséquence administrative. Cet ordre de choses a d'ailleurs pour conséquence d'alléger les hommes techniques d'obligations qui ne les enlèvent encore que trop souvent, — on l'a récemment constaté dans un de nos grands ports, — à la surveillance personnelle de leurs travaux. Celui que l'on cherche à mettre à sa place préparerait la destruction de cette forte et salutaire autorité du préfet maritime, si judicieusement assurée par les législateurs de l'an VIII.

Est-ce à dire qu'il y ait, au point de vue de l'emploi des crédits, une complète analogie entre l'arsenal maritime et l'usine industrielle? Cette dernière fonctionne en vue d'un bénéfice à réaliser ; si elle est tenue à se procurer des matériaux de construction aux conditions les plus avantageuses, elle n'est pas, comme la marine, enserrée dans les limites étroites de crédits dont la spécialisation par année l'oblige à en suivre au jour le jour et à en prévoir minutieusement l'emploi. Bien que cette organisation fonctionne normalement par l'entente commune des directeurs et des administrateurs de l'arsenal, nous admettons pourtant que les ingénieurs aient quelque motif de revendiquer le soin de gérer plus directement les dotations affectées à leurs travaux, d'en assurer l'emploi en conformité des vicissitudes, des accélérations ou ralentissemens que ces travaux éprouvent ; aussi sommes-nous heureux de signaler, comme pouvant incidemment permettre de tenir compte de ces aspirations, un important projet de réforme.

Depuis un certain nombre d'années déjà, des membres du parlement avaient relevé ce fait que le ministre de la marine, enserré dans les mailles de son budget pour les dépenses ayant trait au personnel, échappait à toute limitation lorsqu'il s'agissait de l'emploi, c'est-à-dire de la dépense effective, de son matériel. La loi de finances détermine bien annuellement le chiffre précis des achats à faire. Mais l'utilisation des crédits alloués, financièrement d'accord avec le budget, n'est pas nécessairement en corrélation avec la consommation réelle des matières, qui est la véritable dépense, celle que le parlement avait en vue de limiter. Le ministre peut, ou bien, telle année, utiliser ses crédits en achetant le matériel, puis l'accumuler dans ses magasins sans en faire emploi, ou bien, telle autre année, ne pas se borner à consommer ce dont l'octroi des crédits lui permettait de disposer et puiser en outre dans les réserves que l'économie ou la prévoyance des années antérieures y aura accumulées. De la sorte, le département de la ma-

rine, où les stocks de matières ont une importance exceptionnelle, échappe au contrôle parlementaire par l'indépendance avec laquelle ce département peut disposer de son avoir en matières et entamer des réserves dont l'existence est un des facteurs de la défense nationale.

Ces considérations ont conduit la commission extra-parlementaire de la marine à accueillir un projet de réforme qui, sorti de longues délibérations, se présente dans les conditions suivantes.

Dans chaque arsenal, un service administratif spécial, dit d'approvisionnement, serait chargé d'entretenir, par ses achats, le magasin où le matériel viendrait attendre que les services consommateurs en fassent la demande, au fur et à mesure de leurs besoins. Ces derniers interviendraient pour la fixation des conditions techniques des achats, comme pour l'admission en recette. Ceci fait, les divers services ne pourraient obtenir une délivrance quelconque du matériel en magasin que moyennant son paiement, c'est-à-dire en en faisant imputer la valeur sur leur crédits budgétaires, donnant lieu à la tenue d'un compte courant pour chacun d'eux. De la sorte, le parlement allouerait, comme par le passé, les crédits aux divers services de la marine (y compris la flotte active qui aurait, chose nouvelle, les siens propres affectés à son entretien) et serait sûr que les consommations de matériel resteraient, pour chaque service, contenues dans les limites de son budget.

Quant au magasin d'approvisionnement, il est facile de voir qu'il fonctionnerait sans aucune allocation de crédits, puisque, constitué au début avec les quantités normales de matériel à y entretenir, il se reconstituerait perpétuellement en employant en achats les fonds portés à son avoir en échange de ses délivrances.

Enfin, par une conséquence naturelle du système, les directeurs et les chefs de service auraient la gestion de ces crédits, avec l'obligation de n'y puiser que pour la satisfaction de besoins immédiats et bien constatés. On donnerait ainsi satisfaction à l'une des revendications auxquelles nous faisons allusion plus haut. L'ordonnancement des dépenses resterait toutefois au commissariat; il s'agit là d'un simple service d'ordre, qu'on ne saurait sans inconvénients disperser entre plusieurs mains, et dont les directeurs de travaux n'ont aucun intérêt à être chargés.

Il ne rentre pas dans notre cadre d'exposer les questions secondaires soulevées par l'organisation de ce régime ; on a dû se demander, dirons-nous seulement, si l'on y assujettirait, avec les matières nécessaires à l'entretien de la flotte, celles, atteignant un chiffre annuel considérable, destinées à la construction des bâtimens. Nous aurions personnellement penché pour l'application d'un régime d'achat uniforme à tout ce qui entre dans nos arsenaux ; mais diverses préoccupations, notamment la convenance de laisser une certaine indépendance aux directeurs de nos chantiers pour faire concorder les apports de matériaux de construction avec les crédits disponibles de la main-d'œuvre destinée à les mettre en place, ont paru devoir entraîner une exception pour ces matériaux.

Quoi qu'il en soit, l'élaboration de cette importante réforme se poursuit actuellement par la préparation d'un projet de loi : le parlement doit, en effet, se prononcer sur une mesure qui touche à notre régime financier. Nous ne pouvons que souhaiter le dépôt et le vote de ce projet dans un avenir prochain, l'application devant encore exiger environ une année d'études et de préparation matérielle dans les arsenaux, après qu'il aura été accepté par les Chambres.

Nous avons achevé, maintenant, l'examen des critiques essentielles portées contre l'administration de la marine. Mais cet énoncé ne comporte pas, assurément, tout ce qui, dans le parlement, comme dans la presse et dans les écrits spéciaux, a été dit à ce sujet. Il y aurait encore à parler de l'organisation des services de l'administration centrale, objet de vives controverses ; du mode d'établissement des comptes des constructions de la flotte ; de la question de savoir si ces comptes ne doivent pas être tenus, comme dans les usines industrielles, par des agens indépendans des constructeurs ; enfin du mode de reddition des comptes des magasins où les prix officiels, assignés aux articles au lieu des prix d'achat, trop variables, seraient accusés de fausser la totalisation des inventaires. Mais il s'agit là de questions secondaires que le département de la marine sera conduit à résoudre, sur la base d'études déjà faites, lorsque les réformes essentielles auront été réalisées. De même nous éviterons de parler des modifications susceptibles d'être apportées dans le

personnel, estimant qu'elles découleront naturellement de celles décidées dans les institutions.

Parvenu au terme de cette étude, nous espérons avoir démontré que l'organisation administrative de nos arsenaux n'est pas telle que la dépeignent des censeurs mal informés ou guidés par des préoccupations étrangères à l'intérêt public; que, d'autre part, certaines déficiences plus ou moins graves de cette organisation n'ont pas échappé à ceux qui en ont la responsabilité, dans la marine elle-même comme dans le parlement, et qu'ils s'appliquent à y remédier. Ces réformes n'ont pas sans doute l'importance de l'effort qu'il reste à accomplir pour reconstituer nos forces navales, insuffisantes en présence du développement qu'elles prennent chez les autres nations; mais elles n'en auront pas moins un effet utile, puisqu'elles permettront à la fois d'obtenir un meilleur fonctionnement des rouages et de déterminer les responsabilités. Il nous reste à souhaiter que les travaux entrepris dans ce dessein s'inspirent des principes sur la valeur desquels nous avons surtout insisté, et que de promptes solutions viennent faciliter la tâche que remplit, à tous les degrés de la hiérarchie, le personnel maritime, avec l'honorabilité et le dévouement auxquels chacun rend hommage.

ALFRED ROUSSIN.

LA VIE D'UN SAVANT AU XVI^e SIÈCLE

FRANÇOIS VIÈTE

Le roi Henri IV, recevant un jour en son palais de Fontainebleau l'ambassadeur des États de Hollande, énumérait avec complaisance les beaux génies français qui, dans les lettres, dans les arts, ou par de grandes actions, avaient surmonté leurs rivaux. « Je les admire comme vous, répondit le Hollandais qui se piquait de géométrie, mais la France, jusqu'ici, n'a pas produit un seul mathématicien ! » L'accusation venait de bonne source. Adrianus Romanus, géomètre à qui Chasles a trouvé du génie, dans la préface d'un livre récemment publié, avait donné pour chaque nation la liste des personnages excellens en mathématique. Aucun Français n'était cité. « Romanus se trompe ! » s'écria Henri IV, et, se tournant vers un serviteur, il lui ordonna d'aller quérir le seigneur de la Bigottière.

Le seigneur de la Bigottière, conseiller du roi en ses conseils, illustre aujourd'hui sous le nom de Viète, n'avait pas mis encore l'enseigne de mathématicien ; il était inconnu des savans. Après une heure de conversation, l'ambassadeur de Hollande avait reconnu un maître, et, dès le lendemain, il faisait sa cour à Henri IV en proclamant son conseiller intime le maître des maîtres.

Le grand-père de Viète était marchand dans un village du Poitou. Le bonhomme avait fait instruire ses enfans ; c'était alors chose aisée, peu coûteuse, et pourtant assez rare. On enseignait gratuitement aux écoles ; et il y avait foison de collèges, dit Montaigne, qui le regrette. « Je veux croire, dit un pamphlet anonyme qui paraît d'un fort honnête et galant homme, que l'intention de

ceux qui nous ont amené ce nombre effréné de collèges a été bonne ; mais l'expérience fait voir que les effets en sont très pernicieux. Les sciences, ajoute l'anonyme, ne sont bonnes que pour les grands esprits. Si elles en polissent quelques-uns, elles en affaiblissent mille autres. Si, dans un bourg, quelqu'un a appris à écrire et trois mots de latin, soudain il ne paye plus la taille, ne veut être soldat, marchand, artisan ou laboureur, dédaigne les arts mécaniques, devient ministre de chicane, procureur, tabellion ou sergent, et par ce moyen, ruine ses voisins. » Le père de Viète devint procureur ; il voulut, comme son père, faire instruire ses enfans. Le petit François commença, ainsi qu'on faisait alors, par apprendre le *Caton*, recueil de sentences latines bien choisies que les enfans, à force de les épeler, de les lire, de les relire, de les copier, de les réciter, de les entendre citer, de les chanter peut-être, finissaient par comprendre à peu près et par savoir imperturbablement. Le *Caton* donnait aux enfans, pour toutes les circonstances de la vie, de sages conseils qu'ils suivaient rarement ; s'ils les avaient suivis, au lieu de cinq cents éditions connues du célèbre livret, il aurait fallu en faire dix mille. Viète y avait appris que chacun doit vivre dans la condition où il est né, et, loin des agitations ambitieuses, conduire sa barque sur de modestes ruisseaux :

Tuta magis est puppis modico quæ flumine fertur.

Il fit tout le contraire et traversa cette orageuse fin de siècle, en compagnie des plus grands personnages, sur des esquifs battus par la tourmente.

Son père l'envoya chez les Cordeliers de Fontenay, qui, sans transformer leur couvent en collège, instruisaient volontiers les enfans, riches ou pauvres, désireux de savoir et d'apprendre. Une aumône payait chaque leçon. La règle permettait l'ignorance, la conseillait même, mais ne l'imposait pas ; quand la besace était pleine, on tolérait la culture des lettres. On citait des moines fort doctes ; c'est aux Cordeliers de Fontenay que Rabelais, « commencement de moine, enfumé et parfumé de misère, et mal voulu des bons pères mendiants, s'était dégoûté de moinerie et d'ichtyophagie. » S'il avait conservé le froc, c'est lui peut-être, les dates le permettent, qui aurait enseigné au petit Viète la langue grecque qu'il possédait en excellence. D'autres en son lieu l'y instruisirent. Pour les mathématiques, Euclide, Archimède et Apollonius furent ses

maîtres, il les étudiait dans leur langue. A dix-neuf ans, après avoir pris ses degrés à la faculté de droit en l'Université de Poitiers, il revint à Fontenay comme avocat; il plaida, donna des consultations, se chargea des affaires qu'on voulut bien lui confier et prit rang parmi les premiers avocats du Poitou. Le nom de ses cliens en est la preuve.

Frédéric Ritter, ingénieur des ponts et chaussées, et Benjamin Filon, érudit sagace et collectionneur très zélé, tous deux dévoués à la mémoire de Viète, ont recherché et trouvé le nom de Viète dans les études de notaires et dans les procès-verbaux de plusieurs procès. C'est à eux, à Ritter surtout, que nous devons de connaître aujourd'hui les détails d'une vie avant eux presque ignorée.

La veuve de François I^{er}, Éléonore d'Autriche, avait dans son douaire un très grand nombre de fermes en Poitou; des difficultés s'élevèrent, et Viète fut chargé de liquider ses fermages. Marie Stuart avait aussi dans le comté de Poitou une partie importante de son douaire. Dans un moulin qui lui appartenait, non loin de Fontenay, on découvrit un trésor, des pièces d'or et d'argent mérovingiennes ou romaines; comme propriétaire, suivant la coutume, elle avait droit à une part, à la plus grosse probablement. Viète fut chargé de la réclamer et de représenter la veuve de François II.

Dans une transaction relative à un don volontaire de seize millions, payable en douze années par le clergé de France, sous la condition que les droits et privilèges de l'Église seraient respectés, Viète est nommé comme fondé de pouvoirs de plusieurs bourgeois de la Rochelle. Quels étaient les intérêts de ces bourgeois dans la transaction intervenue entre le roi et le clergé? Je n'ai pas réussi à le savoir.

La terreur religieuse mettait l'Europe en feu. La ruine universelle était en France le moindre de nos maux. La ville de Fontenay, plus riche naguère en marchandises qu'en soldats, prise et reprise par force avec grande tuerie, était désolée et presque déserte. On se massacrait, on se noyait, on se pendait, on se brûlait, et les édits de pacification défendaient de faire justice. On interdisait aux propriétaires, sous peine de démolition, de louer leurs maisons à ceux qui faisaient scandale. Faire scandale alors, selon que triomphaient huguenots ou papistes, c'était aller à la messe ou n'y aller pas. Chaque moitié de la ville prétendait chasser l'autre. Plus de procès! on les appointait à coups de poignard.

Dans l'étude de Viète, les sacs étaient vides ou pendus au croc. A bout de patience, découragé, ruiné, menacé de pis, il renonça au métier. La foi chez lui était tiède, et le zèle catholique très petit; il était de ceux qui n'entendent la messe que d'un genou. En politique, on l'accusait de modération, il agissait suivant le temps et l'occasion, ne désirant pour lui et pour les autres que la tranquillité et la paix. On ne s'étonnera pas qu'il ait accepté, on s'étonnera un peu plus qu'on lui ait proposé, dans une des citadelles de la Réforme, de faire l'éducation d'une petite protestante de onze ans, Catherine de Parthenay, fille unique de Jean de Parthenay-l'Archevêque, sieur de Soubise, et d'Antoinette d'Aubeterre, son épouse, tous deux huguenots militans. Le sieur de Soubise, un des chefs du parti, guerroyait sous les ordres de Coligny et de Condé. Souvent, il commandait en chef, sa famille le voyait rarement. Le château du Parc était un fort et une retraite où la dame de Soubise offrait, avec une généreuse hospitalité, le libre exercice du culte aux protestans fugitifs ou proscrits. La petite Catherine était admirée de tous; intelligente, spirituelle, studieuse, singulièrement précoce, et instituée déjà en bonne discipline, elle apprenait avec reconnaissance tout ce que Viète voulait bien lui montrer. Latin, grec, algèbre, géométrie, astronomie, — il lui enseignait que la terre ne tourne pas, lui démontrait qu'elle ne peut tourner — Catherine comprenait tout. La charmante enfant parlait et écrivait le français avec gentillesse et bonne grâce. Les érudits du xvi^e siècle, et les hommes de quelque littérature, tout en s'inclinant devant les anciens, proclamaient et maintenaient la précellence de notre langage littéraire sur celui de Dante, de Pétrarque et d'Arioste. On répétait, après Henri Estienne : « Ils disent bien, mais nous savons dire mieux encore. » Très habile à manier la langue française, Viète, sans poétiser pour son compte, enseignait à son élève quels vocables étaient admis dans la langue poétique, l'exerçant aux élégies, aux sonnets, aux rondeaux dont elle savait les lois. La poésie, dans les combats et les luttes de la vie, était une arme souvent terrible. L'épigramme valait un poignard; la chanson, Victor Hugo l'a dit depuis, servait de clairon à la pensée, et les psaumes mêlaient de viriles colères aux molleses de l'amour divin. Catherine, appelée à jouer un rôle, préparait ses voies dès l'enfance. L'étude du latin, celle même du grec, pour une jeune fille de gentil esprit, que, sans arrière-pensée ironique, on nommait un bel esprit, n'était alors aucune-

ment exceptionnelle; elle l'était moins qu'ailleurs dans la famille de Parthenay. Clément Marot avait écrit à la grand'mère de Catherine :

De te parler de science latine,
D'en deviser près de toi ne suis digne.

Le latin était une langue vivante. Les jeunes filles l'apprenaient, comme aujourd'hui l'anglais ou l'allemand, et comme aujourd'hui, beaucoup mieux que leurs frères détournés par l'escrime, l'équitation, la danse et la chasse, anciens restes de la chevalerie, qu'on nommait alors exercices d'Académie, comme ils le sont chez nous par le baccalauréat.

Sur un point important, Catherine aurait pu en remonter à son précepteur; elle se plaisait aux textes sacrés: distinguait subtilement le sens littéral du sens figuré, connaissait le libre arbitre et le serf arbitre, décidait sur la présence réelle et affirmait avec Calvin la justification et la sanctification par la foi, douteuses l'une et l'autre pour de savans docteurs. Sa mère lui enseignait que le rire est une erreur, et la joie une tromperie. Sur ces hautes questions qui semblaient au château les plus considérables et les seules sérieuses, Viète s'avouait incompetent. Il aurait attristé ses hôtes en fuyant le prêche, mais on savait en l'y voyant qu'il y pensait à la réforme de l'algèbre.

On l'aimait cependant, et l'on priait l'Esprit Saint, qui souffle où il veut, de lui apporter la manne cachée. Comme on n'avait en sérieuse détestation que le papisme, on pouvait céder à la sympathie que Viète inspirait à tous. S'il était ignorant des vérités éternelles, il savait tout le reste et on en profitait. La dame de Soubise le considérait comme un trésor caché; heureuse de rencontrer un secrétaire de si bon esprit, habile à écrire et à raisonner des choses, elle lui confiait l'immense correspondance et les secrets du parti. On avait au château de graves ennuis. Poltrot de Méré avait tué le duc de Guise. Une moitié de la France s'affligeait, Guise était pour elle un sauveur et un héros. L'autre moitié l'avait en malédiction, le traitait d'Antéchrist, de tigre et de vipère venimeuse. On disait plaisamment au Parc, en recevant la nouvelle, qu'il ferait bon mourir ce jour-là pendant que les escadrons de diables occupés à fêter en enfer le bourreau d'Amboise et le massacreur de Vassy ne pouvaient happer les âmes et remplir leurs hottées. On priait pour Poltrot chez Soubise, comme,

quelques années plus tard, le cardinal de Granvelle pria pour le meurtrier de Guillaume le Taciturne. Poltrot cependant, pressé par la torture, avait nommé Soubise comme un des instigateurs de son acte; l'accusation était vraisemblable. Nourri page du baron d'Aubeterre, père de la dame de Soubise, Poltrot était entré à l'âge de dix-sept ans au château de Parc et s'y était toujours conduit en bon et brave soldat, prompt à solliciter les missions périlleuses et habile à les accomplir. Viète le connaissait bien; il le trouvait fanfaron, gausseur et d'humeur divertissante. Poltrot disait souvent qu'il tuerait le duc de Guise; cette idée le hantait et on la trouvait plaisante, ne la prenant pas au sérieux. Il élevait le bras en s'écriant : « Voilà la main qui accomplira les prophéties ! » Un jour, voyant passer un cerf dans le parc, il dit à ceux qui l'entouraient : « Voulez-vous voir comment je ferai à M. de Guise ? » et il tua le cerf d'une arquebusade dans la tête; car il était fort adroit. Il voulait « suivre les erres d'Éléazar qui s'est sacrifié pour Israël. » C'était un style alors fort répandu. Soubise y était habitué, mais tançait Poltrot, le reprenant d'orgueil : « Tu te vantes, disait-il, ton cœur n'est pas en assez haut lieu pour de tels faits. » C'est ainsi, comme l'a dit d'Aubigné, que, sous couleur de le détourner, on le mettait au défi et lui donnait courage.

Soubise voulant répondre par le récit de sa vie au blâme dont on chargeait son honneur et n'espérant pas, comme Xénophon et César, élever son éloquence à la hauteur de ses actions, confia à Viète le soin de mettre par écrit ses aventures, ses prouesses et les preuves de sa constante loyauté.

Les mémoires de Jean de Parthenay-l'Archevêque, sieur de Soubise, restés inédits pendant trois cents ans, ont été publiés en 1879. Il est étrange qu'ils n'aient pas été plus remarqués. Le style en est excellent, et ils ont l'intérêt d'un roman. Viète, pour la langue française comme pour l'algèbre, a été un précurseur. Contemporain de Montaigne, il écrit comme Descartes.

L'arbre généalogique des Parthenay présente une singularité. Le nom de Parthenay, à une date inconnue, avait couru grand hasard de s'éteindre. C'était plusieurs siècles avant la naissance de Catherine. Cette race illustrée par quatorze rois, dont on ne sait que le nombre, n'avait plus qu'un seul représentant. Il était archevêque. L'espoir de lignée semblait nul. Le Saint-Père, ayant égard à l'ancienneté, à la gloire et à la singulière piété d'une maison dont le nom et les armes ne devaient pas périr dans

le monde, permit mariage à l'archevêque; c'était alors question de discipline; il imposa certaines conditions. La première était de donner à ses descendans le nom et le titre d'archevêque. Les femmes heureusement n'y avaient pas droit. Catherine aurait rejeté avec les armes de sa famille, le caractère, la marque et le sceau de la bête; c'était le nom qu'on donnait dans le parti à la mitre épiscopale qui, chez les Parthenay, remplaçait la couronne.

« La mère de Jean de Parthenay était à Anne de Bretagne, de laquelle elle était autant favorisée que jamais servante fut de sa maîtresse, ce que la Reine lui continua toute sa vie, de sorte qu'elle se gouvernait par son conseil en ses plus importantes affaires, la connaissant de bon entendement, non seulement en ce qui appartient au fait ordinaire des femmes, mais même en affaires d'État, en quoi elle ne céda à nulle femme, ni à guère d'hommes de son temps.

« La reine Anne venant à mourir lui recommanda M^{me} Renée, sa fille, lui usant de ces mots : « Madame de Soubise, je vous donne ma fille Renée, et n'entends point seulement que vous lui serviez de gouvernante, mais je vous la donne, et veux que lui soyez comme mère, remettant en elle l'amitié que vous m'avez portée. »

« Maltraitée cependant par la régente Louise de Savoie, elle fut contrainte de se retirer de la cour, écrivant à la régente : « Je désire plus rester en votre bonne grâce en ma maison que d'être ici à votre déplaisir. »

« Elle s'en vint dans sa maison du Parc, en Vendée, prenant peine à bien faire instruire ses enfans, et fit étudier son fils aux lettres, chose fort rare en ce temps-là, de sorte qu'il était tenu pour un des plus savans hommes de sa robe qui fût en France. Ses trois filles, lesquelles elle ne pensait point à faire étudier, s'y adonnèrent tellement, tant pour l'amour de leur frère avec lequel elles se mirent à apprendre, que pour une certaine inclination qu'ils y avaient tous, qu'elles se rendirent les plus doctes femmes de leur temps, principalement l'aînée, laquelle était tenue non seulement pour la plus docte de France, mais même de la chrétienté, aux langues grecque et latine et aux sciences humaines; et qui plus est à estimer, dès ce temps ladite dame de Soubise avait connaissance de la vraie religion et y instruisit ses enfans dès leur petitesse. »

Dans cette dernière phrase, écrite de sa main, c'est Viète qui tient la plume, mais il est clair que Soubise l'a dictée.

« Ainsi la dame de Soubise demeura à sa maison jusqu'au mariage de M^{me} Renée avec le duc de Ferrare, car lors il se trouva de certaines affaires qu'elle seule entendait, et à quoi on ne pouvait donner ordre sans savoir quelques particularités dont la reine, sa maîtresse, ne s'était fiée qu'en elle. Partant, on fut contraint de la mander, joint que M^{me} Renée, qui assez mal volontiers consentait à ce mariage, dit qu'elle ne partirait pas de France qu'on ne lui rendît M^{me} de Soubise, ce que, pour la contenter, on lui accorda. »

M^{me} de Soubise demeura à Ferrare neuf ou dix ans.

Pour revenir au sieur de Soubise, « il fréquenta fort en sa jeunesse le pays d'Italie, tant à l'occasion de sa mère et de ses sœurs qui y demeurèrent longtemps, que pour une infinité de vertus et d'honnêtetés qui s'y peuvent apprendre, qui a fait que depuis il y a fait plusieurs voyages, et toute sa vie a aimé ce pays sur tous autres. Toutefois, il fut contraint de s'en absenter pour une telle occasion. Il n'avait pas plus de dix-sept ans, qu'il devint amoureux d'une dame de laquelle un marquis dudit pays l'était aussi, tellement qu'à toutes triomphes, mascarades, tournois ou autres combats, ils faisaient toujours à l'envy l'un de l'autre, de quoi le marquis se fâchant, soit qu'il vît qu'il fût plus favorisé de la dame que lui, ou autrement, un jour d'un tournoi qu'on rompaît des lances, lui vint demander s'il voulait faire à bon escient, à quoi ledit sieur de Soubise ne fit refus, et étant tous deux sortis des lices, rompant leur bois l'un contre l'autre, tout armés qu'ils étaient, celui du sieur de Soubise perça le marquis de part en part, qui soudain tomba mort, qui fit que le sieur de Soubise, tout à cheval qu'il était, partit incontinent et retourna en France, car le marquis était de grande maison et les parens en firent de grandes poursuites. »

Les récits de Viète sont, on le voit, écrits dans une langue vive et claire. Citons encore l'une des premières aventures du sieur de Soubise.

« La première guerre où il se trouva fut celle durant laquelle les Français eurent du pire, à une rencontre où M^{sr} de Sansac fut pris comme ils voulaient ravitailler Théroüanne (1544). Se trouvant à la susdite rencontre, il fut pris prisonnier, et pour sauver sa rançon et sortir avec moins de difficulté, il ne voulut pas décliner qui il était, et fit accroire qu'il se nommait Ambleville, qui fut le premier nom qui lui vint en la bouche et lequel il con-

naissait si peu que tout soudain il l'oublia et fut plus de deux heures sans s'en pouvoir ressouvenir, durant lequel temps personne ne lui redemanda. Partant il ne fut point découvert. Néanmoins ceux qui le tenaient avaient toujours opinion qu'il était autre qu'il ne se peignait, ne lui trouvant pas l'apparence d'un homme de petite qualité, combien qu'il changeât sa grâce accoutumée le plus qu'il savait, et lui demandaient fort comment il avait un harnais et des armes tout dorées et une casaque si riche ; à quoi il répondit que c'était un présent que lui avait fait un écuyer du roi, peu de jours auparavant, le mettant hors de page. Ainsi avec de telles défaites il les abusait le mieux qu'il pouvait. Toutefois ils persistaient toujours en ce soupçon qu'il était quelque jeune homme de bonne part, vu son port et sa façon, de sorte que cela lui retarda beaucoup sa délivrance. Il fut un an prisonnier au château de Lille en Flandre, où il fut au commencement assez maltraité ; toutefois, peu après, par le moyen de la femme de celui qui le tenait et de sa fille, qui en était fort amoureuse, à cause que lors il était fort beau, il reçut d'elles plusieurs courtoisies et eut meilleur traitement, et enfin, n'ayant pu être découvert, en sortit pour mille écus. »

Le siège de Lyon, pendant lequel Soubise, pour ainsi dire demi-roi, commandait la ville pour les réformés, tient une place importante et glorieuse dans l'histoire de sa vie. Comme on l'a beaucoup calomnié, Viète dans son récit donne de grands détails, et en a fait un écrit spécial. « Soubise, se voyant assiégé et qu'il n'avait plus vivres que pour quinze jours, il se résolut à mettre hors les personnes inutiles, comme les femmes, les enfans et les pauvres qui étaient au nombre de sept mille, ce qui étant près à être effectué, M. Viret, ministre, vint à lui pour lui remontrer la pitié que ce serait de mettre un si grand nombre de pauvres gens à la boucherie ; à quoi le sieur de Soubise lui répondit : « Je sais bien et ai tel regret d'être contraint à ce faire que le cœur m'en saigne ; mais le devoir de ma charge le porte, car il vaut mieux perdre ce nombre que le tout, vous voulant bien déclarer, monsieur Viret, pour ce que je sais que vous êtes homme de bien, que nous sommes à quinze jours près de la fin de nos vivres, tellement que si, faute de cela, je perds cette ville, j'en serai blâmé, et dira-t-on que je ne sais pas mon métier. »

A quoi le ministre lui répondit : « Je sais, Monsieur, que selon le droit de la guerre vous le devez faire ; mais cette guerre n'est

pas comme les autres, car le moindre pauvre qui soit ici y a intérêt, puisque nous combattons pour la liberté de nos consciences, et pourtant je vous supplie au nom de Dieu, de ne le point faire, et ai une ferme foi qu'il vous secourra par quelque autre moyen. »

Quand le sieur de Soubise vit cet homme de bien parler ainsi, il lui dit : « Encore que, s'il advient du mal en le faisant, je fasse tort à ma réputation, et qu'on dise que je n'aurai pas fait devoir de capitaine, si est-ce que sous votre parole, je le ferai, ayant assurance que Dieu bénira ce que je fais, » et personne ne fut mis hors de Lyon.

Soubise, épuisé par les blessures, les fatigues et les privations du siège, revint au Parc, ferme et courageux, presque triomphant devant la mort. « La semaine avant qu'il mourût, envoyant un gentilhomme près d'un de ses amis, qui était catholique, comme le gentilhomme lui demanda en partant s'il ne voulait plus rien lui commander, il lui dit, tout aussi en riant que s'il eût parlé de quelque voyage qu'il eût eu à faire : « Dites à M. de Martigues que s'il veut mander quelque chose en paradis, que je suis près d'y aller » ; et comme le gentilhomme montrait être fâché qu'il lui avait tenu ce langage, le sieur de Soubise lui dit : « Ne faillez pas à le lui dire, et que je lui mande cela parce qu'il ne saurait trouver messenger plus assuré que moi, et que s'il y a quelque affaire, qu'il faut bien qu'il la commette à un autre, pour ce que, quant à lui, il n'ira jamais ; mais qu'il se hâte, car je suis pressé de partir. » La dame de Soubise continuait aux réfugiés protestans sa généreuse hospitalité. Pour les protéger, une garnison était plus nécessaire que jamais. Les lansquenets et les reîtres, impatiens d'aventures, avides de combats et désireux de pillage, murmuraient dans l'oisiveté. Viète n'était pas homme d'action. Il fallait un chef et un maître. On se décida à marier Catherine, qui n'avait pas encore quatorze ans ; les filles étaient hors de tutelle à douze ans, plus tôt que les garçons, *pour ce que toutes malices croissent et se prouvent plus tôt en femmes que en hommes*. Sa mère cependant décidait sans appel ; et toute résistance était inutile. La dame de Soubise citait à sa fille l'exemple de Jeanne d'Albret, son amie, qui, au même âge qu'elle, avait refusé en vain d'épouser Guillaume III de Clèves, prince fort déplaisant et mal famé. François I^{er}, pour s'en faire un allié, lui avait promis sa nièce. On la fouettait tous les matins sous les yeux de sa mère dont l'esprit *abstrait, ravi et extatique*, comme dit un vers célèbre,

descendait de ses hautes régions, et qui, sans demander si sa fille était hors de tutelle, lui déclarait que, si elle ne disait oui, elle serait tant fessée qu'on la ferait mourir. Le mariage fut célébré contre son gré et vouloir. Un maréchal de France la porta dans ses bras jusqu'à l'autel. On trouva heureusement des causes de nullité, et, peu de temps après, le mariage fut déclaré nul. Catherine dut, quoique rétive, épouser le baron de Quellenec, gentilhomme breton, d'excellente maison, instruit aux choses de la guerre, craignant Dieu et dévoué à la Réforme, mais taciturne, hautain et rébarbatif. Viète déplora l'union de sa chère et jeune élève avec ce vieux et triste personnage. Les noces furent lugubres, sans amour et sans joie. Catherine ne devint pas baronne de Quellenec, Quellenec devint seigneur de Soubise. Dès le premier jour, il prit le commandement et donna la loi dans le château, sans consulter sur rien sa belle-mère habituée à tout gouverner. Huit jours après, ils étaient brouillés. La dame de Soubise quitta le château et se rendit à la Rochelle. Viète l'y accompagna. Ce fut pour lui le commencement d'une vie nouvelle. Les chefs de la Réforme, appelés à la Rochelle par la politique plus que par la religion, prétendaient porter remède au piteux état du royaume, et délivrer le roi qui ne leur demandait rien. La reine de Navarre, accompagnée de ses deux enfans, y avait transporté sa cour. Coligny et Condé étaient près d'elle. Viète vivait au milieu d'eux. Indifférent entre Rome et Genève, il jouait le rôle d'un avocat. Ses cliens étaient Coligny, Condé, la reine de Navarre et Henri de Bourbon, qui lui accordaient confiance et amitié; il les servait par ses conseils, sans prétendre à rien pour lui-même. Deux affaires plus intimes commencées à la Rochelle devinrent, au contraire, et pour longtemps, la grande préoccupation de sa vie.

Françoise de Rohan, cousine germaine de la reine de Navarre, très grande et très belle dame, connut Viète à la Rochelle, et l'estima fort; Viète, de son côté, prit grande amitié pour elle. Demoiselle d'honneur de Catherine de Médicis, sa tante, l'une des plus admirées dans cet escadron volant, où chacune, dit Brantôme, pouvait choisir entre le culte de Diane et celui de Vénus, Françoise avait mal choisi, elle était devenue mère. Le cas n'était pas sans exemple. Pour les faits de galanterie, chez les Valois, l'indulgence était sans limite. Le fils de Françoise, alors âgé de huit ans, ressemblait au duc de Nemours, dont Brantôme a dit: « Qui n'a vu le duc de Nemours dans ses années gaies, n'a rien vu. » Et M^{me} de

Lafayette a écrit dans son beau roman, dont Nemours est le héros : « Parmi les dames auxquelles il s'adressait, bien peu pouvaient se vanter de lui avoir résisté. » Françoise de Rohan ne se vantait de rien, et réclamait au contraire, pour son fils les droits donnés par une naissance qui éclatait à tous les yeux ; pour elle, conséquence nécessaire, le titre de duchesse de Nemours, promis avec tendres sermens et promesses qu'on ne niait pas. Le procès dura longtemps. Pendant que Françoise de Rohan faisait retentir la cour de ses revendications et de ses plaintes, le duc de Nemours épousait Anne de Ferrare, veuve du duc de Guise, petite-fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, petite-fille aussi de Lucrèce Borgia ; elle avait, outre son mariage publiquement et régulièrement célébré, des droits égaux à ceux de Françoise de Rohan : le plus jeune fils du duc de Guise ressemblait au duc de Nemours.

L'enfant qui naquit après le second mariage de la duchesse lui ressemblait moins, s'il faut en croire un pamphlet du temps. Anne de Ferrare a toujours été maltraitée, déchirée, calomniée sans doute, par les protestans. Le célèbre pamphlet dont il ne reste qu'un seul exemplaire, tant on a mis de rage à le détruire, *le Tigre*, est en partie dirigé contre elle. Le souvenir de sa grand'mère, Lucrèce Borgia, n'y est pas rappelé ; c'est la preuve qu'il n'aurait produit aucun effet. La haine n'oublie rien. M^{me} Lucrèce, sans passer pour une sainte, avait conservé bonne renommée. C'était la meilleure de sa famille. Notre siècle l'a diffamée au delà de toute justice.

Brantôme songeait peut-être à Françoise de Rohan et à Anne de Ferrare, quand il a écrit :

« J'ai connu deux fort grandes dames, des belles du monde, qui l'ont bien aimé, et qui ont brûlé à feu découvert que les cendres de discrétion ne pouvaient tant couvrir qu'il ne parût... Pour en aimer une et lui être trop fidèle, il ne voulut aimer l'autre, qui pourtant l'aimait toujours. »

Les amis de Françoise de Rohan affectaient de la nommer duchesse de Nemours ; c'était le titre qu'elle réclamait de la justice royale. Charles IX et Henri III, tous deux très favorables à leur cousine, avaient successivement voulu appeler son procès à leur conseil privé, où le bon plaisir tempérait souvent la rigueur de la loi, sans pouvoir cependant annuler un mariage régulier et irréprochable.

Viète trouva la solution. Henri III, suivant ses conseils, prononça enfin une sentence favorable à Françoise, et équitable pour tous : « Ordonne qu'il ne puisse être fait aucun blâme à Françoise de Rohan pour ce qui lui est advenu. » Ce début n'est pas heureux ; le droit de blâme est imprescriptible pour les peuples, comme celui de grâce pour les rois ; et ils en usent plus souvent. Mais, faisant plus et mieux pour la belle cliente de Viète, le jugement l'autorise à contracter un second mariage, à quoi elle ne pensait pas. C'est un trait de génie. Un second mariage en suppose un premier, qui suffit pour légitimer un fils ; on pourra désormais invoquer la maxime :

Parole, puisqu'un roi l'a dite,
Ne doit pas être contredite.

L'autorisation donnée à Françoise n'intéressait en rien le duc et la duchesse de Nemours ; la sentence ne leur fut pas signifiée. Pour donner un nom au fils de Françoise, le roi érigea en duché la sénéchaussée de Loudun, et nomma sa cousine duchesse de Loudunois en lui assignant cinquante mille livres de revenu, pour la consoler sans doute de « ce qui lui était advenu. »

A cette époque où, comme l'a dit prosaïquement Voltaire :

Valois pressait l'État du fardeau des subsides,

lorsque le peuple surchargé payait triples gabelles et quadruples tailles, une telle générosité fut jugée sévèrement.

La décision qui légitime l'enfant né d'un mariage promis était moins paradoxale et moins étrange qu'elle ne le semble aujourd'hui. Le duc de Nemours s'était mis dans un très mauvais cas, et l'affaire, pour un moindre personnage, aurait pu devenir terrible. On lit dans le *Journal de l'Estoile* :

« Le mercredi 11 août 1604, un maître des comptes de la ville de Rennes fut condamné par arrêt de la cour à épouser en face de l'Église une veuve à laquelle il avait promis mariage et, sous cette couverture, lui avait fait un enfant. Il fut dit dans cet arrêt, ce qui est remarquable, qu'il l'épouserait tout à l'heure ou, faute de ce faire, que dans deux heures avant midi il aurait la tête tranchée. Ce qu'il fut contraint d'effectuer, et furent mariés le matin dans l'Église Saint-Barthélemy. Le président Molé, en prononçant l'arrêt, lui dit ces paroles : « Ou mourir, ou épouser ! telle est la volonté de la cour. »

Un second procès, plus émouvant encore pour Viète, vint à son tour l'occuper tout entier. Sa jeune et chère élève, trois mois après son mariage, quitta le château du Parc en fugitive, et vint tout en pleurs à la Rochelle se jeter dans les bras de sa mère et dans ceux de Viète, leur racontant, en latin sans doute, de tels détails, que la dame de Soubise, n'ayant plus d'archevêque dans sa famille, consulta Théodore de Bèze. Le rigide réformateur se déclara scandalisé en son âme. Le sacrement du mariage est une chose sainte. La virginité l'est plus encore; leur réunion déplaît à Dieu quand elle attise le feu que le grand apôtre permet d'éteindre, et dont les flammes menaçaient Catherine. Théodore de Bèze concluait à la nullité du mariage, conseillait de le rompre, et d'en contracter un autre. Catherine, obéissante et soumise, acceptait d'un cœur docile une décision conforme à ses désirs. Quellenec y résistait sous les dehors d'une pieuse soumission à la loi de Dieu. Les pasteurs allaient fort au delà de leur ministère, et se mêlaient de ce qui ne les regardait pas. N'ayant manqué à aucun des commandemens de Dieu, il n'y allait ni de sa conscience, ni de son salut. Il y allait du bonheur de Catherine. Viète, « malgré les usances malséantes d'une procédure si longue et si ennuyeuse que rien plus », voulut être son avocat et son conseil. Quellenec, fort de son droit, exigea le retour de Catherine au Parc, menaçant de la séquestrer au château de Quellenec près de Vannes. Elle était sans défense. La loi de l'homme, plus rude qu'aujourd'hui, asservissait complètement l'épouse. Le mari mécontent, — la loi n'en exigeait pas plus, — avait droit de la mettre en geôle, de la lier (*eam tenere in vinculis*), de la battre (*eam verberare*), de la châtier (*castigare*), de la priver de nourriture (*jejunare facere*), avec modération toutefois (*immoderate eam verberare non licet*). La gentilhommellerie soldatesque de Quellenec protégeait seule Catherine. Les déclarations écrites, contraires aux confidences faites à sa mère, étaient vilainement arrachées par force. La pauvre petite rougissait à des questions indiscretes et trop précises; sans vouloir mentir, elle se contredisait en adoucissant les réponses. Son affaire allait mal devant le juge. Viète était inquiet. La journée de la Saint-Barthélemy arrangea tout. Quellenec succomba après une héroïque résistance; il est peut-être, après Coligny, celle des victimes dont on a le plus parlé. Son cadavre sanglant fut traîné nu sous les fenêtres du Louvre. Les dames de la cour, de très grandes dames, comme dit Buridan, descendirent pour le contem-

pler, rendues curieuses par le scandale de son procès. Catherine dit une prière, et, sans fureur poétique, composa une élégie : ce fut tout son deuil. Elle sauva sa vie « sans fléchir devant Baal. » Louant Dieu et résignée au martyre, elle rejoignit sa mère à la Rochelle où la cour espérait voir le dernier soupir de la Réforme. Sa muse lui dicta, avec l'aide de Viète sans doute, une tragédie d'*Holopherne* dont la représentation éleva les courages et les cœurs. Aucune des belles puritaines enfermées avec Catherine n'osa cependant imiter la conduite admirable et insigne de la bonne dame Judith. On se méfiait d'ailleurs au camp catholique, et, sans leur faire affront, on aurait prié ces dames de déposer les haches et les poignards dans l'antichambre. Ce genre de succès, cependant, ne manqua pas à Catherine. Des soldats prirent leur passe-temps à une parodie sanglante qui réussit fort bien. Le 20 juin 1573, plusieurs soldats assiégés, étrangement déguisés en femmes pimpantes et atourées, avec clinquans, broderies, et riches accoutremens, sortirent de la ville, se dirigeant vers la mer, en passant à petite distance d'un corps de garde, dont les soldats, ébahis d'une telle aubaine, accoururent en désordre. Fuyant comme Galatée, la troupe se laissa prendre. Sortant alors les armes cachées sous leurs robes, les viragos tuèrent bon nombre de leurs ravisseurs, les autres se rendirent à merci, et chaque fausse Judith rentra à la Rochelle avec un *Holopherne* prisonnier. L'année suivante, Catherine épousa le frère de son amie François, qui l'aimait depuis longtemps. Elle était trop grande dame et trop riche pour un cadet de famille, si ancienne et illustre que fût sa race. L'un des frères de René fut tué à la Saint-Barthélemy, un autre mourut sans héritier, ne laissant qu'une fille. Catherine consentit alors à devenir vicomtesse de Rohan, princesse de Léon, baronne de Guéméné, cousine de Henri III, et tante de Henri IV. Le mariage, célébré à la Rochelle, fit luire sur ces jours de tristesse un pur rayon de joie. Catherine, veuve après dix ans de mariage, resta mère de cinq enfans dont elle était fière. Son fils aîné fut Henri de Rohan, général turbulent et rebelle, mais habile et brave à la guerre, chef sous Louis XIII du parti protestant. On admirait à la cour de Henri IV la bonne grâce et la beauté des demoiselles de Rohan. Bassompierre a parlé d'un ballet où il faisait beau voir la jeune Catherine, belle entre les plus belles, ravir toute la cour par sa belle façon de danser, et se faire applaudir par le roi qui fit recommencer le branle. On n'avait souvenir ni d'un tel honneur

ni d'un tel succès. Catherine de Rohan plaisait à Henri IV, qui, pour qu'elle n'en ignorât, lui demanda un jour le chemin de sa chambre à coucher. La réponse fut prompte : « Sire, répondit la belle et spirituelle jeune fille, il passe par l'église ! » Malheureusement son église était le temple. Catherine de Rohan, au prix d'une messe, aurait pu devenir reine de France.

Lorsque, après vingt-huit ans de mariage, le Saint-Siège, moins rigoureux dans cette question difficile qu'il ne l'avait été pour Henri VIII dont le cas était tout semblable, eut annulé sa malheureuse union avec Marguerite de Valois, Henri IV discuta avec Sully la liste des princesses et des Françaises d'assez grande famille pour pouvoir partager la couronne, sa cousine de Rohan était la préférée.

La vicomtesse de Rohan et sa belle-sœur devenue duchesse de Loudunois rivalisaient pour Viète de prévenances et d'amitiés. Tantôt chez son élève, au château de Blain en Bretagne, tantôt chez son amie, au château de Beauvoir-sur-Mer en Vendée, on le laissait s'enivrer de géométrie et d'algèbre. On le voyait, la tête appuyée sur son coude, méditer pendant des journées entières, oubliant les repas et le sommeil. Catherine de Parthenay, sa chère élève, était confidente de ses découvertes. Viète, dans la préface de l'un de ses ouvrages, la compare à Mélusine et invoque pour elle la reconnaissance de la fée. La seconde amie de Viète, la première peut-être, n'était pas savante. Sa reconnaissance, toutefois, ne sépare pas les deux belles-sœurs. « C'est vous, leur dit-il, qui m'avez arraché aux brigands qui menaçaient ma vie. » Quels sont ces brigands ? il est aisé de le deviner. Les voyageurs, en ces tristes temps, plus exposés aux embûches des brigands qu'aux accidens de chemins de fer aujourd'hui, étaient détroussés et taxés sur toutes les routes. Les deux amies de Viète avaient sans doute payé sa rançon ; peut-être effrayé par des menaces ceux qui l'avaient cru une proie sans importance.

Benjamin Filon, érudit très zélé pour la mémoire de Viète, et riche en documens intimes sur sa vie, a découvert l'achat fait par lui d'une petite maison à Beauvoir-sur-Mer, près du château de Françoise de Rohan. Pourquoi Viète, certain d'un accueil empressé et cordial, n'allait-il pas s'installer au château ? Il craignait de compromettre son amie et préférerait que, loin du grand monde qui l'entourait, elle vint, comme plus tard la princesse palatine Élisabeth chez Descartes, le visiter dans l'intimité. Cette expli-

cation proposée par Benjamin Filon est sans vraisemblance. Quelles que fussent leurs relations, la duchesse de Loudunois, malgré ce qui lui était advenu, comme dit Henri III, ne pouvait être compromise par un aussi petit compagnon que Viète. Elle pouvait lui donner l'hospitalité, le consulter sur toutes choses, l'estimer et l'aimer à son aise, sans apparence d'en être blâmée. On pourrait proposer une autre conjecture. Viète a été marié, on ne sait ni à quelle époque de sa vie, ni qui il a épousé; il n'est fait mention de M^{me} Viète que dans l'acte de décès de sa fille, qui mourut à Paris quinze ans après son père et fut enterrée à Notre-Dame. Juliette Leclerc, épouse légitime de Viète, faisait petite figure. Les châteaux où fréquentait le seigneur de la Bigottière ne lui étaient pas ouverts. La petite maison lui était destinée, et Viète allait l'y visiter...

Où le petit-fils d'un marchand, dont le père était procureur, avait-il acquis des titres de noblesse? De la même façon qu'Arnolphe était devenu M. de la Souche. De telles usurpations étaient défendues, mais continuelles. Viète avait adopté pour armoiries une main arrosant un lys. On a cru voir dans ce lys une allusion orgueilleuse aux services rendus à deux rois de France : c'est une erreur. Le lys est une fleur du Parc; son nom est Catherine.

Paris avait attiré Viète. Sous les auspices du président Brisson, son parent, il y reprit la robe d'avocat, mais la magistrature tentait son ambition. Les offices étaient en vente, non par droit reconnu, mais par tolérance. Une ordonnance de François I^{er}, qui jamais n'a été abolie, disait : « Homme ne soit si osé d'acheter office de judicature ni pour icelui bailler et promettre, par lui ne autre, or, argent, ni chose équipollente... S'il est trouvé avoir fait ni faisant le contraire, est, *ipso facto*, privé et débouté du dit office, et est cettuy impétable. » On achetait les offices, et très publiquement. Le prix de chacun était connu. Les moins chers étaient ceux de la Cour de Rennes. La raison en est remarquable. Lors de la réunion de la Bretagne à la couronne, on avait décidé qu'un certain nombre de conseillers devaient être pris hors des neuf évêchés de Bretagne, non par fantaisie, mais dans l'espoir que, moins attachés aux coutumes reçues, ils feraient moins d'opposition aux changements qui, dans tous les temps, se parent du nom de réformes. Les places qu'un Breton ne pouvait acquérir étaient à moins haut prix que les autres. Viète en acheta une.

Ainsi fit, quelques années plus tard, Joachim Descartes, le père du philosophe.

La ville de Tours a célébré récemment le trois centième anniversaire de la naissance de Descartes, glorieux enfant de la Touraine. Personne n'a rappelé, personne ne savait sans doute, que, sans la vénalité des charges et l'inégalité des prix, Descartes serait né à Rennes, rue Corbin, dans la maison de son père, que l'on montre encore aujourd'hui, et où il a passé ses premières années.

En faisant naître René Descartes en Touraine, on espérait éluder la loi. La mère de Descartes, en effet, quitta Rennes deux mois avant la naissance de son fils, malgré les fatigues et les dangers d'un voyage qui demandait au moins cinq jours, par des chemins fort difficiles, et exposée à de mauvais gîtes, afin que l'enfant, naissant hors des évêchés de Bretagne, pût économiser vingt-cinq ans plus tard une quarantaine de mille livres lorsqu'il voudrait, comme on devait s'y attendre dans une famille parlementaire, acquérir une charge de conseiller. La même supercherie avait été faite avec succès pour préparer au frère de Descartes une acquisition plus avantageuse de la charge de conseiller à Rennes, mais celui-là est resté Breton, la Touraine ne le réclamant pas.

Viète resta peu de temps à Rennes. Henri III, grand prince dans sa jeunesse, a dit Voltaire, se connaissait en hommes; il se souvint de l'avocat de Françoise de Rohan. Par lettres patentes adressées à la Cour de Rennes, il demande un congé pour son amé et féal conseiller le sieur de la Bigottière, en priant la Cour de lui laisser la totalité de ses gages. Cette lettre pleine de déférence se terminait par la formule qu'un roi n'oubliait jamais : tel est notre plaisir.

Henri III chassé de sa ville, de son lit, de sa maison, comme dit la Satire Ménippée, se réfugia à Chartres, puis à Blois, et enfin à Tours. Viète l'y suivit. Il avait des ennemis; ni Nemours, ni les Guise ne lui avaient pardonné son dévouement à la dame de Loudunois, souvent compromise par ses sympathies pour les protestans; il fut disgracié, éloigné de la cour pendant plusieurs années; il les partagea entre ses deux amis. Henri de Bourbon, roi de Navarre, alors en très bons termes avec son beau-frère Henri III, intervint, assurant que ledit Viète était personne très capable et très affectionnée aux affaires de sa tante Catherine de Parthenay, vicomtesse de Rohan. Il n'en fallait pas plus pour relever sa fortune.

La guerre était permanente ; le roi d'Espagne, plus riche que nous, fomentait les troubles qu'il avait suscités, corrompant par ses doublons tous ceux dont la conscience était à vendre. Des dépêches chiffrées adressées à ses agens étaient saisies sur toutes les routes. Un traducteur érudit, Vigenère, était chargé de les lire. Les Espagnols changèrent leurs conventions en introduisant cinq cents caractères nouveaux ; Vigenère s'avoua vaincu. On conservait les dépêches sans les comprendre. Henri IV les envoya à Viète. Après quinze jours d'application il avait découvert le secret et lisait les dépêches comme de l'algèbre. Grande fut l'admiration.

Les règles qu'il imagina, a dit Peiresc, étaient presque infail-
libles. Un tel succès ne pouvait s'expliquer sans magie. Le roi de France, ennemi de Dieu, avait à son service un sorcier instruit à l'école de l'*Autre* ; on désignait ainsi celui dont le nom ne doit pas être prononcé. Le roi fut dénoncé au pape, qui répondit en souriant : « Le Béarnais est excommunié déjà, je ne puis rien contre lui. »

Une mission importante donnée à Viète fut la dernière marque de confiance qu'il reçut du roi. Le fils du procureur de Fontenay revint aux lieux de son enfance, honoré, fêté et courtisé par les plus grands personnages de la province. Le roi, fort incommodé dans ses finances, voulait créer des charges nouvelles et les vendre ; la mesure était une pure ressource pour subvenir aux dépenses croissantes.

« Tels gens, dit un pamphlet du temps parlant des notaires, ne prennent leurs offices pour utilité publique, moins pour le service du roi, mais seulement comme sangsues pour tirer le sang de ses vassaux. »

Les notaires, quel que fût leur nombre, s'enrichissaient toujours. Une ordonnance de 1536 est ainsi conçue :

« Pour ce qu'il y a en notre pays nombre effréné de notaires et tabellions, à la grande foule et oppression du peuple, sera le dit nombre ressequé et restreint et le département fait en chacun lieu du nombre qui sera trouvé y être requis et nécessaire pour ceux que nous commettrons pour y vaquer et pourvoir. »

C'est ce nombre *effréné* que Henri IV voulait rétablir, probablement accroître, car la plupart, sous François I^{er}, avaient trouvé moyen, par argent dépensé à propos, de se soustraire au « resequage ». Viète fit payer les charges une seconde fois, en accroissant, — c'était nécessité et justice, — le droit de dévorer et de

gripper sur tout. Les petits furent seuls à pâtir, et l'argent, comme toujours, sortit en fin de compte de la substance du peuple.

« Viète revint à Paris, délibérant de prendre repos, en donnant tout son temps à la géométrie et à l'algèbre. Comme cet illustre Romain Scipion, n'ayant jamais plus d'affaires que quand il était de loisir. »

Il demanda l'autorisation de traiter avec un successeur, *en récompense d'argent*. Henri IV reconnaissant de ses *bons et agréables services*, écrivit au chancelier « : Je vous renvoie la demande de M. Viète, afin qu'en mon conseil il soit avisé de lui faire quelque honnête gratification, car il y a longtemps qu'il me fait service, et en ai tout contentement. »

Viète mourut âgé de 63 ans. On lit dans le *Journal de l'Estoile* : « François Viète, maître des requêtes, homme de grand esprit et jugement, et un de nos plus doctes mathématiciens, mourut en ce mois à Paris, ayant, suivant le bruit commun, mille écus d'or au chevet de son lit. » Ce n'était nullement un trait d'avarice, mais l'honorable présent du roi, qui lui avait été envoyé en toute hâte, quand on apprit l'approche de sa mort. Henri IV ne faisait de telles générosités qu'à bon escient.

Catherine de Parthenay, vicomtesse de Rohan, survécut longtemps à son maître. Elle détestait l'apostasie de Henri IV : trahissant la bonne cause, qu'ils avaient jadis aimée et suivie ensemble, l'ami de son enfance et de sa jeunesse, devenu son neveu, avait voulu mêler la lumière aux ténèbres et déclarer une paix impossible entre les brebis et les loups. L'esprit de résistance et de lutte, chez Catherine, n'a, comme celui de dévouement, fini qu'avec sa vie. Parmi ses nombreux écrits en prose et en vers, la vicomtesse de Rohan, très modeste, ou très orgueilleuse, n'en a donné qu'un seul au public. L'Élégie sur la mort de Henri IV, publiée quelquefois sous son nom, est de sa fille Anne. L'écrit de Catherine est intitulé : *Apologie pour le roi Henri IV*. L'apologie, est une mordante satire, écrite dans le ferme et pur langage que Viète lui avait enseigné, et qu'on parlait autour d'elle.

« Il est religieux si jamais prince le fut, dit-elle en parlant de Henri IV, les autres rois ont pensé faire beaucoup de bien tenant une religion, cettuy-ci en tient deux tout à la fois, les avoue également, les observe aussi bien l'une que l'autre : n'est-il pas doublement digne du nom de très chrétien ?

Citons quelques pages :

« Chacun murmure, chacun se mal contente, l'air proclame des plaintes contre cette sacrée majesté, l'un dit : Ce prince se perd et nous tous avec lui, il enrichit ses ennemis, et ruine ses sauveurs ; l'autre dit : Il ne croit aucun conseil, il ne fait rien pour personne, il vaut mieux le desservir que le servir. Allez-vous voir quelque honnête homme en son logis, le premier langage qu'il vous tiendra sera : Je m'en vais de cette cour mal content, il y a si longtemps que je dépense le mien, sans en avoir la moindre récompense, non pas même payement d'une telle partie qui m'est due. Allez par les rues, vous oyez chacun crier : Nous perdons tous les jours, il n'y a que les ligueurs qui gagnent, ils sont remis en leurs charges, on leur donne tous les privilèges et immunités, et les serviteurs du roi sont molestés et opprésés, il n'est que lui faire la guerre. Entrez dans la basse-cour du château, vous entendrez les officiers crier : Il y a vingt-cinq et trente ans que je fais service au roi, sans pouvoir être payé de mes gages, en voilà un qui lui faisait la guerre il n'y a que trois jours ; il vient de recevoir une telle gratification.

« Montez les degrés, entrez jusque dans son antichambre, vous oyez les gentilshommes qui diront : Quelle espérance y a-t-il à servir ce prince ? J'ai mis ma vie tant de fois à son service, je l'ai tant de temps suivi, j'ai été blessé, j'ai été prisonnier, j'ai perdu mon fils, mon frère ou mon parent, au partir de là il ne me connaît plus, il me rabroue si je lui demande la moindre récompense. Entrez jusque dans sa chambre, vous oyez à deux pas de lui, et jusque derrière sa chaire, des seigneurs de qualité qui diront : Quelle pitié de ce prince ! Cruelle misère de lui faire service ! il m'a refusé ce que le feu roi n'eût pas voulu refuser à un valet ; il n'y a que les larrons qui peuvent gagner à son service, nul n'y peut faire ses affaires qu'en le dérochant. »

Le sentiment qu'exprime Catherine, quoique pour son compte très désintéressée, était celui de tous les amis d'Henri IV, il lui fait plus d'honneur qu'à eux. Catherine était reçue à la cour, mais le roi était loin de l'aimer.

Un jour, M^{me} de Rohan s'avancant vers le salon du Louvre : « Prenez garde, dit le roi, aux dames qui l'entouraient, elle va cracher sur vous, ou pour le moins, si elle n'y crache, elle en médiera. »

Catherine, bien que respectée et aimée, prêtait à rire par ses distractions. C'est ainsi qu'il faut expliquer un jugement un peu

bref porté sur elle par Henri IV et rapporté par Tallemant des Réaux : « Ma tante d'Orléans m'impatiente, disait-il, en faisant la rêveuse et la niaise ! »

Un jour, impatiente de consulter sur une affaire urgente, elle se rend chez Viète, le trouve absent, s'installe à son bureau, écrit de la prose ou des vers, et rêvant à toutes choses, suivant sa coutume, oublie qu'elle n'est pas chez elle. Viète rentre enfin : « Il est tard, lui dit-elle, si vous voulez je vous dirai mon affaire en dînant. » Viète, dont la maison était modeste, envoie chez le rôtisseur, ou au coin de la rue, acheter ce qu'on trouvera de mieux, pour compléter son frugal dîner. Catherine mange avec distraction, s'étonne cependant de la médiocre cuisine et s'écrie : « Je ne sais à quoi a pensé mon maître d'hôtel, mon pauvre ami, je vous fais bien maigre chère ! » Réveillée par le rire de Viète, elle se rappelle que des invités l'attendent à l'hôtel de Rohan, et s'enfuit, laissant Viète moins étonné qu'elle ; il en avait vu bien d'autres. Henri IV, sans doute, appelait cela faire la niaise. Les anecdotes, comme on sait, s'amélioraient en passant par sa bouche.

« Le cours de la vie de Catherine de Parthenay, a écrit son fils, a été un tissu d'afflictions continuelles. » Il exagère, je crois ; mais Catherine participait aux chagrins des autres, et souffrait des malheurs de tous.

Lors du siège de la Rochelle, en 1628, Catherine voulut faire un dernier effort pour le parti dont son fils était le chef et les églises qu'elle avait vu planter à la lumière des bûchers et croître malgré les supplices. Accompagnée de sa fille Anne, elle vint s'enfermer dans cette ville de la Rochelle qui, depuis soixante ans, travaillait à se rendre imprenable. On la réduisit par la plus extrême famine dont l'histoire fasse mention. Les vainqueurs, Descartes était du nombre, y trouvèrent le sépulcre ruiné de quinze mille défenseurs morts de maladie dans les hôpitaux ou tués par la faim dans les rues, sans miséricorde ni secours. Les deux dames de Rohan, dans la crainte qu'on attribuât la reddition à leur persuasion et au respect qu'on avait pour elles, ne voulurent pas être nommées dans la capitulation, croyant néanmoins qu'elles en jouiraient comme les autres.

Le conseil du roi en jugea autrement. « Rigueur hors d'exemple, a écrit son fils, qu'une personne de cette qualité, en l'âge de 70 ans (elle en avait 74), sortant d'un siège où elle et sa fille avaient vécu, trois mois durant, de chair de cheval et de quatre

ou cinq onces de pain par jour soient retenues captives, sans exercice de leur religion, et si étroitement, qu'elles n'avaient qu'un domestique pour les servir.» Ce dernier trait d'une extrême détresse semble presque comique.

Catherine avait l'âme généreuse. Se rappelant sans doute que Quelleneq, autrefois, avait triomphé de sa constance, elle manda de sa prison au duc de Rohan son fils, « qu'il n'ajoutât aucune foi à ses lettres, parce qu'on pourrait lui faire écrire par force, et que la considération de sa misérable condition ne le fit relâcher au préjudice de son parti, quelque mal qu'on lui fit souffrir. »

Viète a fait honorable figure dans le siècle qui l'a vu naître. Les mathématiques l'ont rendu à jamais illustre. « Jamais homme, dit Tallemand des Réaux, qui ne s'y connaissait guère, ne fut plus né aux mathématiques. » Des témoignages plus sérieux n'ont pas manqué à son génie.

Huygens, reprochant à l'un de ses correspondans de donner à Grégoire de Saint-Vincent des louanges excessives, lui écrit : « Comparez-le à Archimède, à Apollonius et à Pappus, ces hommes vraiment divins. Que pensez-vous de Viète, de Galilée et de Descartes? Je suppose que vous les avez lus? C'est à eux que je dois la plus grande partie de ce que j'ai appris. » Après ce témoignage on pourrait supprimer tous les autres.

Edmond Halley, l'illustre ami de Newton, appelait Viète le grand inventeur de l'algèbre moderne. Les principales découvertes de la géométrie à la Renaissance, a dit Chasles, sont dues à Viète et à Képler, qui sont à plusieurs titres les premiers auteurs de notre supériorité sur les anciens. Fourier, qu'on ne saurait trop admirer, a signalé en Viète le précurseur et le rival de Descartes. C'est Viète, il le déclare et croit le prouver, qu'il faut dire l'inventeur de l'application de l'algèbre à la géométrie.

Arago enfin trouvait honteux qu'aucun savant n'ait jusqu'ici étudié et raconté la vie de Viète. Lui-même, en 1847, n'avait rien pu apprendre sur elle. De patientes et ingénieuses recherches ont fait disparaître cette inexplicable négligence. Les admirateurs de l'illustre Poitevin, bien méritans envers sa mémoire, accusent encore cependant les géomètres et les historiens de la science d'avoir trop oublié la place qu'il occupe parmi les grands hommes de la France.

Les œuvres de Viète sont très peu lues, on peut dire qu'elles ne le sont plus; cette négligence n'est nullement injuste. Ceux

qui sont préparés à le comprendre, instruits par des méthodes à la formation desquelles il a contribué, n'ont plus rien à apprendre de lui; leurs maîtres, sur les bancs du collège, leur ont transmis, après l'avoir reçu des leurs, tout ce qu'ils retrouveraient à grand-peine sous une forme beaucoup moins parfaite dans les écrits du premier inventeur. Viète sous ce rapport est moins heureux, et aussi moins admirable, que les grands génies de la science. Archimède, Galilée, Huygens, Leibniz et Newton seront toujours relus avec profit; leurs œuvres restent classiques, pour les lecteurs même qui croient connaître leurs découvertes. Un maître habile saura toujours remonter à ces sources, et y puiser, sur les sujets que l'on croit épuisés, des vues nouvelles, des méthodes fécondes, et un modèle précieux d'exposition. Les successeurs de Viète n'ont rien laissé à glaner dans ses livres.

Le temps, qui transforme tout, a rendu méconnaissables les emprunts qu'on lui a faits. Chaque fois qu'on répète, en lui rendant justice: Viète est l'inventeur de l'algèbre! on prépare un grand étonnement aux écoliers qui, sachant lire couramment cette belle langue, voudront ouvrir le petit traité d'algèbre qu'il a nommé *Isagoge*. Celui qui a suivi avec profit un cours de mécanique très complet, parfaitement exposé par un maître habile et savant, peut trouver en lisant le livre d'Huygens sur le pendule des idées profondes et nouvelles et des voies restées inconnues; pour le lecteur de Viète aujourd'hui, rien de semblable n'est à espérer; tout ce qu'il a inventé est devenu familier pour quiconque a étudié, peu importe sous quel maître. Viète, c'est une surprise pour ses lecteurs, ne parle pas la langue dont il est l'inventeur. Pour être mieux compris sans doute, il s'attarde aux vieux usages. Sans faire paraître ici des formules qui effaroucheraient les lectrices moins savantes que Catherine de Parthenay, je suppose qu'un écolier écrive la sixième puissance d'un binôme. Une seule ligne lui suffira, donnant le résultat, clairement, complètement, sans que rien reste à expliquer; il croira, confiant dans les singulières notions sur l'histoire de la science qu'il est de mode aujourd'hui de donner dans nos écoles et qui se bornent à associer un nom propre à chaque théorème, qu'il a écrit dans la langue inventée par Viète. Qu'il veuille bien ouvrir *l'Isagoge* à la page 18. J'ai sous les yeux l'édition de Schooten, j'y trouve l'expression de la puissance sixième d'un binôme, mais la formule n'y est pas. Chacun des sept termes, successivement, est

défini par une phrase latine, et dix-sept lignes de soixante lettres chacune, qui dans nos traités d'algèbre feraient trente lignes, sont consacrées à l'énoncé du théorème, sans rien ajouter au résultat qui dans la langue algébrique remplit à peine la moitié d'une ligne, — et sans le démontrer, bien entendu.

Je n'ai pas choisi un cas d'exception. Les quatre-vingts grandes pages dédiées à la vicomtesse de Rohan, dans lesquelles Viète a fait pour la première fois usage des lettres pour désigner les quantités connues aussi bien que les inconnues, si on les traduisait dans la langue algébrique, sans en rien supprimer, et en acceptant les notations actuelles, pourraient se réduire à dix petites pages.

Dans ces écrits qui véritablement forment un traité d'algèbre, très admiré de ses contemporains, et que Huygens a étudiés avec profit, Viète rencontre et fait naître un grand nombre d'équations du second degré; aucune d'elles ne l'embarrasse, assurément, et chacune est résolue avec élégance, mais cette élégance même nous choquerait aujourd'hui. La formule générale qui donne d'avance toutes les solutions n'est pas révélée au lecteur. Viète l'ignorait-il? Il est impossible de le croire, mais elle l'aurait gêné en le forçant à dire, ou que la formule est fautive, et alors pourquoi la donner? ou, ce qu'il ne voulait aucunement accepter, que toute équation du second degré a deux racines, toujours deux, jamais plus, et jamais moins, comme nous l'affirmons aujourd'hui. Il faut, suivant Viète, les classer; quelques-unes n'ont pas de racines, d'autres en ont une seule, dans certains cas il y en a deux.

Viète n'admet ni les racines négatives, ni les racines imaginaires. On ne doit pas lui reprocher de n'avoir pas fait, en les introduisant dans la science, une grande et importante découverte, mais on s'explique pourquoi les écrits de l'inventeur de l'algèbre n'ont plus pour ceux qui viennent trois siècles trop tard qu'un intérêt purement historique.

Ne nous persuadons pas, quoi qu'en ait dit Fourier, qu'il soit juste d'enlever à Descartes la gloire d'avoir inventé l'application de l'algèbre à la géométrie. La démonstration de Fourier est de forme irréprochable, mais au fond à peine spécieuse.

Viète, dit-il, a appliqué l'algèbre à la solution d'un grand nombre de problèmes de géométrie. Cela n'est pas contestable. Est-il possible alors d'attribuer à Descartes, né soixante ans après

lui, la découverte de l'application de l'algèbre à la géométrie?

Descartes n'est pas le premier qui ait résolu par l'algèbre des problèmes de géométrie, cela n'est pas contestable en effet, mais la conséquence que Fourier en déduit repose sur une confusion de mots. Descartes a inventé une méthode entièrement nouvelle, qui, depuis l'année 1637, a renouvelé la science. Viète, mort en 1603, a ignoré cette méthode et tout ce qui avait pu y conduire; il a appliqué l'algèbre à des questions très différentes de celles que traitait Descartes; la voie qu'il a suivie n'appartient aucunement à ce que nous avons pris l'habitude d'appeler géométrie analytique. Ce nom, on ne saurait le nier, serait un titre bien choisi pour les découvertes très différentes de Viète, mais ceux qui le réclament pour elles doivent en adopter un autre pour les conceptions de Descartes. Viète a moins appliqué l'algèbre à la géométrie que la géométrie à l'algèbre. Tous ses problèmes appartiennent à la science des figures. les lettres qu'il y introduit représentent des longueurs, l'homogénéité qu'il impose à toutes ses équations montre que, dans sa pensée, chacune d'elles traduit un problème de géométrie. Ses découvertes algébriques sont obtenues par la trigonométrie.

Les contemporains de Viète ne pouvaient trop l'admirer et le louer; il était incomparable et supérieur à tous. Mais, s'il a surmonté tous les géomètres qui l'entouraient, il ne semble pas supérieur à la science de son temps.

Un capitaine, le plus habile du monde, vainqueur héroïque de tous ceux qui s'arment d'un pieu, manient l'épée, lancent flèches et javelots, doit le céder dans l'histoire de l'art militaire aux inventeurs de la poudre, des fusils, des canons et de l'exercice à feu. C'est pour cela que Viète, malgré son admirable génie mathématique, ne pourrait être rapproché sans injustice de Descartes, de Huygens, de Leibniz et de Newton.

J. BERTRAND.

KRYSTA

Elle se réveilla toute tremblante de fièvre, mit le coude sur l'oreiller et promena autour d'elle des regards inquiets.

— Jésus!... Jésus!... quel malheur!... murmurait-elle.

Sa chemise défaite découvrait sa poitrine, elle en ramena les plis autour de son cou.

La chaumière était déserte. Un petit feu achevait de s'éteindre dans l'âtre où de fugitives lueurs bleues dansaient parmi les tisons. Seul, un chien jaune rôdait entre les poteries éparses, en remuant de la pointe de son museau les cuillers de bois. Dehors, on entendait le gloussement bruyant des poules, qui se couchaient dans les broussailles.

Le jour finissait.

Enveloppé dans la lumière grise qui entrait par la petite fenêtre étroite de la cabane, le visage blanc et délicat de celle qui était assise sur le lit s'auréolait d'une teinte diaphane, et l'on distinguait au milieu de cette pâleur deux grands yeux ardents, ombragés par de longs cils noirs, et des lèvres rouges brûlées par la fièvre.

Un silence lourd pesait sur cette fin de journée.

Un à un les bruits du dehors s'éteignaient ou bien se concentraient à l'intérieur des chaumières.

Dans la grande pièce, des ombres s'allongeaient, elles se traînaient noires et fantastiques autour de la cheminée, gagnaient le plafond, la longue poutre où étaient accrochées les hardes.

A ce moment, le « han » vigoureux d'une hache qui fend du bois traversa la cloison.

Krysta fit un mouvement, prêta l'oreille, puis, d'un geste exaspéré, elle se prit la tête à deux mains, tandis que tout son corps se laissait aller à un balancement de désespoir ; et sa poitrine haletait, ses lèvres se plissaient avec amertume, ses cheveux échappés au fichu se répandaient en désordre sur l'oreiller.

Soudain un vagissement plaintif monta du pied du lit, où un tout petit être, ficelé dans un oreiller, paraissait blotti.

Alors les yeux de Krysta fixèrent avec égarement ce coin du lit, son visage prit une expression farouche, puis ses mains retombèrent inertes, ses lèvres s'entr'ouvrirent :

— Oh! mon Dieu, mon Dieu, murmurait-elle, ... si jamais Antek... si jamais... Antek...

Mais elle ne put achever, tout son être secoué d'horreur se rejeta en arrière, ses dents claquèrent, ses prunelles se dilatèrent, et elle demeura étendue, comme pétrifiée.

Le bruit de la hache avait cessé subitement. Le silence s'était refait dans la pièce, où régnait à présent une obscurité complète. Des pas sonnèrent près de la fenêtre. Aussitôt le chien, qui avait reconnu la fermière, se mit à frétiller de la queue et alla flairer sous la porte.

C'était en effet la vieille Karbova qui revenait de la ville.

— Ah! que le diable...! Tu vas me faire tomber, imbécile... à me sauter comme ça dans les jambes!... Veux-tu te coucher!... Qui est-ce qui m'a lâché cette bête au milieu de tous mes pots?...

Elle marchait à tâtons dans la chambre obscure.

— Dors-tu, Krysta? demanda-t-elle en regardant du côté du lit; puis, à la lueur de la fenêtre, elle se dirigea vers un escabeau et y déposa ses provisions.

Le chat, réveillé à son tour, était descendu du poêle et se frottait à elle, ronronnant.

— Te voilà aussi, propre à rien! cria-t-elle... On sait bien pourquoi tu me flattes!...

Elle s'approcha alors de lâtre, y jeta une poignée de fagots, et bientôt une flamme brillante illumina toute l'izba, éclairant en même temps la face ridée de la vieille, sa collerette immaculée, les rangs écarlates de son collier.

Éblouie par cette lumière soudaine, Krysta ouvrit les yeux.

— A boire! murmura-t-elle faiblement.

La mère fut auprès d'elle aussitôt, et lui tendant le gobelet de fer-blanc :

— Bois, bois, ma bonne fille... Veux-tu que je te fasse bouillir du thé?...

Puis elle se pencha sur le petit paquet ficelé qui était au pied du lit : A-t-il été sage, notre garçon?... n'a-t-il pas crié?... Bon... il dort!... Dieu soit loué! Pavel a sans doute fini de fendre le bois?... Il faudra qu'il aille à la ville avant la nuit pour chercher la farine...

Et, tout en se parlant à elle-même, elle allait et venait à travers la chambre, mettait du bois au feu... allumait la lampe... rangeait les pots sur la table.

— Voyons les provisions maintenant.

« Le thé, d'abord... le sucre... le rhum... bien... tout y est... et puis le boudin... le foie... je n'ai pris que cinq litres d'eau de vie, Krysta, mais c'est de la meilleure!...

« Voilà la muscade... la cannelle pour le ragoût, et du sain-doux salé... ce sera plus délicat dans les pois. Le lard vient de chez Walach : on me l'a fait deux florins moins douze gros. Ah!... c'est que, quand on fait un baptême, on ne doit pas y regarder! et je veux qu'on se souvienne de ce festin, dans le pays!...

Un soupir monta de la poitrine de Krysta.

La vieille lui caressa le visage de sa main calleuse.

— Qu'as-tu à soupirer comme ça, ma fille... souffres-tu?

— Oh!... mère, je souffre... mon cœur souffre tant, tant, pour Antek...

Les mots se perdirent dans ses sanglots.

La vieille s'assit sur le lit, appuya son menton dans sa main ridée et se mit à branler la tête.

— Allons!... allons!... Encore une fois ces idées noires qui te reprennent!

« A quoi bon penser toujours à Antek quand le pauvre garçon, bien sûr, à cette heure-ci, grignote l'herbe par la racine!... Voilà deux ans qu'il est parti. Ma fille!... deux ans sans nouvelles!... Ça commence à compter! Tu penses bien que s'il vivait, il aurait écrit!... Kasper, le forgeron, qui était parti en même temps, a écrit bien souvent, lui!...

« On a beau être loin, vois-tu, un papier, ça arrive toujours!... Il y a pour ça des bureaux, des administrations... un tas d'histoires!... Même à travers la mer, un papier écrit arri-

verait!... et si, une supposition, Antek n'avait pas pu faire une lettre... Eh bien... il l'aurait fait faire par un camarade!... Dans le village on a des nouvelles de tous ceux qui sont partis!... et de lui... rien!...

« Pour moi, c'est une pierre au fond de l'eau!... »

Elle soupira, puis reprit entre ses dents : — Antek, Antek, il ferait beau le voir revenir à présent, ton Antek, malheureuse!... Tu ne comprends donc pas que, s'il était vivant, ça serait mille fois pire!... Mais il est bien mort!... aussi certain qu'il y a un *amen* à la fin d'une prière... L'autre jour encore, j'ai rêvé de lui... Il donnait du sel aux moutons, et ce sel était aussi gris que la cendre ; qu'est-ce que ça veut dire, sinon la mort?... Va, mon enfant, fais plutôt un effort pour oublier Antek... car il ne reviendra plus jamais!...

Elle prit le coin de son tablier et s'essuya les yeux. Krysta sanglotait toujours. Dans son âme, c'était une tempête, tout son corps frissonnait comme s'il avait été secoué par les rafales furieuses de la mer... et ses doigts crispés s'enfonçaient dans la couverture sur laquelle roulaient de grosses larmes...

— Oh ! mère... mère... pourquoi avoir pris ce Pavel à la ferme ?

La vieille eut un sursaut d'indignation.

— Ah çà !... tu es folle?... Ta tête se déränge?... Tu fais le signe de la croix de la main gauche ?

« Et qui est-ce qui se serait occupé des chevaux et des vaches ? qui est-ce qui aurait soigné le troupeau... travaillé pour payer l'impôt... fait la corvée?... Moi ou toi?... réponds?... »

« Voyons... voyons... fille... réponds ? »

Sa voix devenait de plus en plus aigre, ses petits yeux gris pétillaient de colère, et sur son front ridé ses sourcils se rejoignaient.

Mais Krysta n'entendait ni ne voyait rien autour d'elle.

— Pourquoi est-il venu dans notre ferme ? répétait-elle douloureusement. Pourquoi était-il jour et nuit sur mes talons?... pourquoi à toutes les minutes l'avais-je sous les yeux?...

Sa voix était déchirante, et sa pâleur si grande qu'elle éclairait, comme transparente, tout ce coin sombre de la chaumière...

— Est-ce que j'étais coquette?... est-ce que je courais à la danse le dimanche?... Non, je voulais rester fidèle à Antek, je voulais l'attendre... vivre comme je le lui avais juré... et on m'en a empêché!...

La vieille poussa un soupir, à son tour :

— Oui... tout ça, c'est la vérité... tu as bien raison... Mais puisque c'est fait... puisqu'il n'y a plus de remède!...

Krysta continuait à voix basse :

— Il avait tant de confiance en moi. Il croyait en moi comme en sa propre âme!... « Krysta, Krysta... ne m'oublie pas... souviens-toi!... » criait-il... Toutes les recrues avaient déjà passé le pont, l'officier le poussait par les épaules, et il tournait encore la tête, criant : « Ne m'oublie pas, Krysta!... Sois-moi fidèle!... » et voilà comme je me suis souvenue de lui!... Voilà comme je lui ai été fidèle!

Épuisée par l'effort qu'elle venait de faire, elle était retombée sur l'oreiller.

Le bruit de la hache, qui avait repris depuis quelque temps, cessa brusquement, et l'on pouvait entendre maintenant le choc des bûches qu'une main vigoureuse alignait derrière la cloison. Dehors, la lune se levait et la fenêtre s'éclairait d'une lueur bleuâtre, tandis que dans les cendres du foyer les tisons s'émiettaient lentement.

Karbova pensive, ses yeux vitreux fixés sur le feu, balançait sa vieille tête comme si elle ressassait des souvenirs très, très éloignés!...

— Vois-tu, Krysta, finit-elle par dire, tu n'es pas la première à qui ça arrive, et tu ne seras pas la dernière!... Pour sûr, c'est un grand péché!... Mais il n'y rien à faire qu'à prendre son courage et à offrir tout ça à Mon Seigneur Jésus!... Tant que tu as été petite fille, j'ai veillé sur toi, mais une fois que tu as été ta propre maîtresse... s'il t'est arrivé malheur... ce n'est plus ma faute... il faut être juste!...

« Moi, je trouve que, dans toutes tes misères, tu as encore joliment de la chance!... Tu peux te dorloter bien à ton aise dans un bon lit chaud!... personne ne t'envoie au travail le troisième jour!... ta mère est à tes ordres pour te servir, te donner tout ce que tu souhaites... et ceci... et cela... »

« Les autres... elles, doivent quelquefois s'en aller bien loin de la maison... se cacher chez des étrangers, où on leur compte chaque bouchée de pain qu'elles mangent. Ah! celles-là baignent plus souvent leur enfant dans leurs larmes que dans l'eau de la rivière!... Et il y en a de plus malheureuses encore! elles n'ont pas même un gîte... ni personne au monde... L'homme les

a abandonnées, et quand elles lui montrent l'enfant... il hausse les épaules et dit : Est-ce que je sais seulement s'il est à moi!...

« ... Oui... je le répète... tu as de la chance ! Et puis... regarde Pavel!... Quel garçon robuste!... Et pour une bonne tête, on peut dire qu'il en a une ! A la besogne, il n'a pas son pareil ! C'est à croire qu'il travaille à son propre compte ; et pas buveur... pas dépensier... on ne le voit jamais courir après les filles !... et comme il me respecte !... » En disant ces mots, la vieille se rengorgea. « Et avec tout cela... il ne demande pas de gages ! est-ce vrai?... Donc, tout bien considéré, il n'y a qu'une seule chose à faire... offrir toutes ses misères à Mon Seigneur Jésus... et faire publier les bans aussitôt que les papiers de décès d'Antek arriveront... »

Un cri déchirant l'interrompt.

— Jamais, jamais !... Non, mère, c'est impossible... Vous pouvez me tuer... mais je ne serai jamais la femme de Pavel... Il me promettrait des montagnes d'or que je ne voudrais pas encore de lui !... Est-ce qu'il ne le savait pas, le païen, que je pleurais mon Antek?... et pourtant il me poursuivait sans pitié... il ne m'a pas fait grâce... il m'a prise par ruse... comme on attrape le poisson dans une eau trouble, ou l'oiseau dans son nid... Ah ! le misérable... si seulement Dieu pouvait... !

La vieille se redressa avec vivacité.

— Là, là... tu auras beau le maudire... quand c'est fait !... Mais dis-moi franchement... ne l'aurais-tu pas regardé, par hasard... avec un peu de complaisance, toi aussi ?

Lès lèvres de Krysta eurent une expression méprisante.

— Complaisance, moi ! Ah ! plutôt que de tourner seulement la tête de son côté, j'aurais préféré regarder tout le jour ce sapin là-bas... dont on fera peut-être les planches de mon cercueil !... Ah ! pourquoi n'ai-je pas pu le repousser comme un misérable paquet de chanvre?... pourquoi étais-je à sa merci... sans aide... sans secours?... A présent je vois tout clairement dans ma tête... et je le hais... C'est un traître, un païen ; sans lui...

Cette explosion de désespoir ne rassurait pas la vieille.

— Allons, allons, ma bonne, calme-toi... A quoi bon rappeler toutes ces choses?... Faites la paix ensemble, au contraire... et tâchez de tirer le meilleur parti de ce qui est arrivé.

Mais Krysta secouait la tête.

— Rien de bon ne peut plus arriver !... Il ne sortira de tout cela que du mal... Ça a mal commencé, ça finira mal !...

Cependant la rude nature de la vieille en avait assez de ces lamentations.

— Je suis ici à bavarder... bavarder, et mon feu s'éteint là-bas, dit-elle en traversant la chambre et s'agenouillant pour souffler sur les cendres.

La porte s'ouvrit à cet instant, et un homme de haute stature parut.

C'était Pavel, le valet de ferme. Son visage avait une expression taciturne, sa tête était forte, très noire et frisée ; une veste de travail était jetée sur ses épaules.

Il entra bruyamment, en maître, posa sa hache près de la porte, but une gorgée d'eau.

— Eh ! là-bas, la patronne, dit-il en interpellant la vieille femme, et cette farine ? faut-il aller la chercher ce soir, oui ou non ?

— Oui, oui, mon petit Pavel !... tu peux y aller ; moi, pendant ce temps-là, je te ferai une bonne purée de pommes de terre pour manger avec ton lait caillé.

— Eh !... laissez-moi tranquille avec vos pommes de terre.

Il se tenait debout au milieu de la chambre, le bonnet rejeté en arrière et se grattait la tête, indécis, tout en regardant du côté du lit.

— Elle dort ? demanda-t-il à la fin, car, en l'entendant venir, Krysta s'était brusquement tournée vers la muraille.

La mère se hâta de répondre :

— Mais non, non, qu'elle ne dort pas !... est-ce qu'elle n'a pas toute la nuit pour ça ?...

Alors le valet s'approcha du lit, et de sa voix rude :

— Krysta, dit-il.

Elle ne bougea pas.

Il eut un sourire contraint.

— Oh ! si elle a mis dans sa tête de ne pas parler, elle ne parlera pas... On ferait plutôt parler le mur !... Elle est si têtue !...

— Pourquoi têtue ? dit la vieille en cherchant à arranger les choses... Elle s'est peut-être assoupie une minute...

— Krysta, dit-elle, en remuant doucement le duvet... Pavel s'en va au moulin... entends-tu ?...

... — Eh bien... c'est bon !... qu'il y aille, dit la malade sans se retourner.

— Mais regarde-le, au moins... que diable !... puisque le Seigneur Jésus a permis tout ça !... Ce n'est pas un loup, après tout !...

La jeune femme ne bougeait pas.

— Bah ! laissez-la tranquille, dit le valet d'un air sombre... je ne suis pas un loup pour les autres, mais qui sait ? ... peut-être bien pour elle !... Ce n'est pas seulement d'aujourd'hui qu'elle ne veut pas me regarder !... Laissez-lui la paix !

Et il se mit à fureter dans un coin pour trouver le sac à farine. Karbova, ennuyée, ne quittait pas le lit.

Ce garçon si vigoureux, si entendu au travail, et qui surtout ne demandait pas de gages, méritait bien quelques égards... et elle voulait l'encourager, mettre du baume sur la plaie qu'elle devinait... On voyait déjà si bien avec quelle poigne il conduirait le ménage, quand il serait le maître... Eh ! mon Dieu... pour elle... c'était déjà presque un gendre !... Elle alla au pied du lit, prit l'enfant, toujours ficelé dans son coussin, et commença à le développer.

— Viens donc, Pavel... viens voir ton fils !... Hein, quel gail-lard !... On peut dire qu'il pousse comme un champignon !... Mais regardez-moi ça, mes gens !... il n'a pas huit jours... et il me pince le doigt comme une vraie écrevisse !... Ah ! coquin... ah ! garnement... que le bon Dieu te donne longue vie !...

Elle souriait, penchée sur l'enfant, et, tout en le remmailottant, continuait à appeler le valet. Mais lui non plus ne paraissait pas l'entendre.

La rage et la colère amassées depuis quelque temps en lui éclataient à la fin... Il était furieux contre Krysta, furieux contre lui-même. Quelque chose était changé dans la cabane, un vent funeste y avait passé, ou bien le diable peut-être s'y serait-il fau-filé ?...

Krysta ne voulait plus même lui dire un seul mot... elle lui tournait le dos tout le temps... C'est vrai qu'elle ne l'avait jamais beaucoup gâté par ses paroles, mais muette à ce point !... Qu'avait-il bien pu arriver ? C'était... son état, pour sûr... tout ça l'avait retournée !... Ou bien, qui sait ?... elle pensait peut-être encore à l'autre !... c'est ça qui était inutile !...

Toutes ces pensées se heurtaient dans son cerveau, et son front s'assombrissait de plus en plus.

— Eh bien!... ce sac que je dois prendre, où est-il, à la fin?... cria-t-il d'un ton impatient.

— Bah!... il est bien question de sac!... tu n'entends donc pas que je t'appelle? cria la vieille, qui poursuivait toujours son idée de rapprochement au moyen de l'enfant. « Elle aura beau me dire qu'elle ne veut pas de Pavel, se disait-elle, tout ça, c'est des balivernes... Autant en emporte le vent!... Combien de filles avant elle ont dit la même chose!... Antek ne reviendra plus jamais... il faudra donc bien se décider un jour ou l'autre à prendre Pavel pour mari. »

Harcelé par ses appels réitérés, le valet se décida enfin à s'approcher du lit, et, de mauvaise grâce, il regarda l'enfant, sans quitter de l'œil cependant Krysta, qui affectait de rester tournée du côté du mur.

— Et comment l'appellerons-nous, le gaillard? demanda la vieille. Il est né le jour de Sainte-Ursule, ce n'est pas un nom pour un garçon!...

— Krysta n'a qu'à choisir elle-même, dit Pavel.

La vieille réfléchit un instant :

— Si on le nommait Woytek... mais il en pleut dans le village!... ou bien Jean... c'est que j'ai déjà trois filleuls qui s'appellent Jean!... Stanislas, alors... Eh!... à quoi bon tant chercher dans le calendrier?... ça n'aurait qu'à le faire loucher, le garçon!... Cherche donc toi-même, à la fin, Krysta... tu restes là comme une souche, sans dire un mot!...

— Eh!... qu'est-ce que vous voulez que ça me fasse?... dit la jeune femme avec impatience, donnez-lui le nom que vous voudrez!...

Karbova fronça le sourcil sans répondre.

— Eh bien, j'ai trouvé, cria-t-elle en frappant dans ses deux mains, on l'appellera Antek!...

Mais un cri l'interrompit... Dressée sur le lit, l'œil étincelant, le front barré d'un pli profond, Krysta levait les bras avec désespoir.

— Non, non!... pas ce nom-là, criait-elle d'une voix stridente; nommez-le comme vous voudrez, mais... pas Antek!... pas Antek!... pour Dieu, pas Antek!...

Un sourd gémissement de rage monta de la gorge du valet; il s'éloigna en faisant claquer ses doigts de colère, et d'un coup de poing écrasa son bonnet sur l'escabeau.

Il y eut un instant de silence... La vieille, tout abasourdie, se tenait coite, car elle sentait qu'elle avait dit une sottise.

— Krysta se cacha la tête dans les deux mains...

— Oh!... je voudrais mourir! je voudrais mourir!... gémit-elle d'une voix déchirante... Sa mère vint à elle, et se mit à lui caresser le visage.

— Voyons, voyons, ma bonne fille, murmurait-elle!... que dis-tu là!... Eh bien, si tu n'en veux pas, de ce nom,... nous en trouverons un autre. Antek n'est pas le premier du calendrier, et il n'est pas le dernier non plus, Dieu merci!... Là... là... calme-toi... C'est tout!...

« Et maintenant, toi, Pavel... va-t'en prestement au moulin, et n'oublie pas de prendre chez la femme Simon deux bons litres d'hydromel, du meilleur... tu sais celui qui est le plus poivré!... Je veux que les gens boivent et mangent tout leur soul[ici] demain... et qu'ils nous souhaitent bonne chance!...

— Eh!... je me moque bien des gens, et de ce qu'ils mangeront! dit le valet... Viendra-t-il seulement une âme?...

— Que tu es bête!... Mais la pièce sera trop petite pour les contenir tous!... Il ne viendrait personne?... Ah, par exemple!... Attends seulement qu'on se dise au village que je prépare un ragoût d'oie, et qu'on sente le fumet du boudin rôti ou l'odeur de la bonne eau-de-vie! et tu en auras ici du monde!... et des vivats!... et des hourras! On manquera plutôt d'écuelles et de cuillers que de bouches, crois-moi!...

— J'aurais préféré baptiser l'enfant tout tranquillement, dit Pavel d'une voix sourde...

A ces mots, la vieille bondit au milieu de la chambre, les poings sur les hanches, le regard furibond.

— Ah ça! qu'entends-tu par ce mot « tranquillement »? glapit-elle en frappant du pied.

« Ai-je besoin de me cacher devant le monde, moi?... De quoi aurais-je honte?... Est-ce que Krysta est une fille en service?... N'est-elle pas dans sa propre maison, sur ses propres terres?... et avec sa mère encore!... Tranquillement! Comme des malfaiteurs alors?... Ah! je voudrais bien voir celui qui oserait lâcher un mot contre elle! Si tu avais envie de manigancer toutes ces choses en cachette, il fallait chasser un autre gibier qu'une fermière établie, mon gars!... La première venue, une souillon, une fille de basse-cour, une gardeuse de vaches était bien assez bonne pour

ton bec!... et on t'en servirait des vivats et des hurras d'un autre genre dans le pays!

La colère faisait trembler Karbova.

Pavel, très penaud, se grattait l'oreille.

— Je... je disais seulement, balbutiait-il, qu'il valait peut-être mieux... ne pas crier sur les toits...

Mais ces paroles ne firent qu'exaspérer davantage la vieille.

— Comment, crier sur les toits?... Qu'est-ce que tu entends par : crier sur les toits?... Alors... tu veux que j'invite le compère et la commère en cachette?... Qu'on baptise l'enfant à la diable, avec une branche de bouleau... Quoi! c'est ce que tu veux... quand tu sais bien que le village entier est au courant de tout... et qu'on attend vos bans, aussitôt que l'acte mortuaire d'Antek sera arrivé!... Ah! vois-tu, mon garçon, ne crois pas plaisanter avec moi... si tu t'avisais de reculer, c'est moi qui te casserais les os, c'est moi qui t'arracherais les yeux!...

Elle était enrouée à force de crier, menaçante, le poing levé, dans tout le paroxysme de la colère. Le paysan, au contraire, se rassérénait. Une sensation de bien-être lui montait au cœur, à mesure que parlait la vieille. — L'avenir s'éclairait; c'est que tout était si bien à sa convenance, ici... Une terre excellente pour le seigle... un bon pâturage... et dans le vallon, on pourrait peut-être essayer de semer du froment. A l'écurie, une bonne paire de bœufs, deux vaches prêtes à vèler et quinze brebis... sans compter le bois de genévriers, les bâtisses : une ferme cossue... quoi!... Aussi, combien désirable lui paraissait cette Krysta!...

Il se pencha sur la main ridée de la vieille, l'effleura de ses lèvres. Toute sa colère s'en était allée bien loin.

— Ah! que je suis content, mère... que je suis content! dit-il... mais je ne demande que ça, moi!... Que je tombe ici, foudroyé, si je mens!... il faut seulement que Kyrsta dise comme moi!

Cette douceur subite amollit comme par enchantement le cœur de Karbova.

— Et je voudrais bien voir qu'elle dit autrement! s'écria-t-elle. Mais après tout... c'est à toi à te faire accepter, mon fils!... C'est le rôle du garçon de plaire à la femme!

Cependant elle n'était pas aussi persuadée qu'elle voulait bien le dire de la bonne volonté de Krysta, et cette idée raviva toute sa colère...

— Qu'elle essaie seulement de résister, qu'elle l'ose... et je

lui en donnerai, moi!... je lui en servirai une tripotée, et poivrée encore, à cette vaurienne!... cria-t-elle, en se tournant, le poing levé, vers le lit; et je la mettrais dehors, oui, si elle faisait cela, je la jetterais à la porte de la chaumière... et avec son enfant encore... et le bon Dieu la punirait pour avoir trompé sa vieille mère... pour lui avoir donné cette honte dans ses vieux jours!...

Elle porta son tablier à ses yeux... et se mit à sangloter bruyamment.

Krysta se retournait, agitée, dans son lit et de gros soupirs s'échappaient de son sein. Pavel se risqua alors à s'approcher.

— Eh bien, Krysta, demanda-t-il timidement... voudras-tu de moi?

Elle ne répondit pas.

Il avança sa rude main et essaya de lui caresser les cheveux...

Mais, d'un geste sec, elle le repoussa :

— Va-t'en!... cria-t-elle, va-t'en, laisse-moi en paix!

— Pourquoi es-tu si dure pour moi, Krysta? autrefois tu étais meilleure!

— Ah! oui, meilleure! meilleure!... Mais à présent c'est passé, tout est passé! Laisse-moi et va-t'en! Pourquoi n'es-tu pas encore parti pour le moulin?...

La colère recommença à bouillir dans l'âme du paysan.

— C'est bien, dit-il d'un air sombre, j'y vais...

Il lui tourna le dos et regarda le temps qu'il faisait à la lucarne. La nuit était froide et claire, une nuit de fin d'octobre.

— La lune est déjà par-dessus la grange, dit-il... brr!... il ne fera pas chaud ce soir!...

A ce moment, la vieille se rappela que ce valet qui ne prenait pas de gages n'avait même pas une pelisse en peau de mouton... Elle tourna vers lui ses yeux rougis.

— Comment feras-tu sans fourrure, mon fils?

— Je mettrai ma capote de soldat, répondit-il d'une voix bourrue. Car lui aussi, en ce moment, songeait que depuis un an il servait sans gages... rien que pour son entretien... et cela augmentait sa colère.

La vieille, très perplexe, regardait tour à tour sa fille, le valet, et le paquet de hardes suspendu à la poutre.

— Krysta, hasarda-t-elle timidement, Krysta, ma bonne fille!... puisque tu as déjà offert tant de sacrifices à Mon Seigneur

Jésus!... fais-en encore un dernier!... et donne... la pelisse d'Antek à Pavel...

Ses regards, un peu en dessous, fixaient le lit avec inquiétude. D'un geste désespéré, Krysta s'arracha à son oreiller, et se tordant les bras :

— O Dieu! Dieu! cria-t-elle, à présent c'est la fourrure... c'est la fourrure d'Antek qu'ils veulent prendre!...

La vieille se fâcha.

— Eh!... ne crie pas comme une bête, personne ne veut t'écorcher, sotte!... Tu sais bien que depuis un an Pavel n'a pas reçu un sou de gages... et qu'il est sans pelisse...

— Il n'avait qu'à en demander, de l'argent!... qui lui en refusait?... Je n'ai pas besoin de ses générosités... moi!... qu'il prenne l'argent du coffre... qu'il vende le cochon, et se paie avec l'argent!... ou bien, tenez, voilà mon collier de corail... prenez-le, vendez-le, mais la fourrure d'Antek... jamais!... jamais, vous entendez!...

D'un geste violent, elle avait arraché son collier, dont les perles s'éparpillèrent en pluie sur le lit et par toute la chambre.

Karbova écumait.

— Est-elle enragée? croit-elle donc que son Antek va revenir dans sa pelisse?... Puisqu'on lui dit qu'il est mort, et bien mort!...

— Qu'il soit mort si vous voulez, dit Krysta, — et des larmes brûlantes roulaient le long de ses joues — mais personne n'aura sa pelisse... personne!...

— Tonnerre! gronda le paysan furieux, en crachant par terre, et il sortit de la cabane.

.

Le baptême avait eu lieu la veille, et Karbova dormait encore, quand la voix de Krysta la réveilla.

— Mère, je me lève.

— Pourquoi, fille?... Tu as bien chaud sous ton duvet, reste encore...

— Non, je veux me lever.

— Qu'est-ce qui te presse?... L'ouvrage n'attend pas après toi... la chambre est si froide... reste au lit.

— Non... c'est aujourd'hui le jour des morts... je veux aller demander au prêtre une messe pour Antek... Peut-être que mon cœur sera moins lourd après!...

La vieille se frotta les yeux, étira ses bras :

— Oui, dit-elle, tu as raison... ça le soulagera, le pauvre, ces saintes prières!...

— Eh!... ce n'est pas lui... c'est moi qui ai besoin d'être soulagée, murmura Krysta en soupirant. Que cette messe soit la dernière pierre que je mettrai sur sa tombe, et que l'herbe pousse maintenant sur lui... qu'elle pousse très épaisse, pour qu'il ne voie pas!... pour qu'il n'entende pas!...

— Oui, oui, tu as raison, ma fille, tu as bien raison, dit Karbova tout heureuse du cours nouveau que prenaient les idées de Krysta ; et puis, crois-moi, offre tout ça aux cinq plaies de Notre-Seigneur Jésus, et n'en parlons plus... J'ai tenu conseil hier avec les compères... ils m'ont assurée qu'il n'y avait pas autre chose à faire...

Krysta ne répondit pas, mais elle s'habillait à la hâte, aussi vite que le lui permettaient ses mains glacées, dans cette chambre encore tout en désordre du festin de la veille.

— Mon Antek!... murmurait-elle... C'est comme s'ils l'avaient déjà tous enterré hier... comme s'ils étaient venus pour le repas des funérailles!...

La vieille Karbova s'était levée, elle aussi, mais sa tête était lourde, ses jambes titubaient un peu, après toutes les joyeuses libations de la nuit ; et, dans son cerveau, les fumées de l'eau-de-vie à la muscade se mêlaient à celles de l'hydromel poivré... Pourtant ses petits yeux rouges, à force d'avoir ri et versé des larmes, pétillaient de joie, car elle était fière de penser que le baptême avait si bien réussi!... que tout le monde avait mangé avec appétit le succulent foie rôti, le ragoût délicieux, et qu'on avait, surtout, prodigué les hourras... et fait des vœux pour la prochaine publication des bans.

Il y avait même quelques hôtes qui s'étaient invités pour la noce future!...

Eh bien... tant mieux!... C'est ce qu'on pouvait souhaiter de plus heureux... Ce serait la fin de toutes ces larmes et de toutes ces jérémiades, et le Seigneur Jésus n'aurait plus de raison d'être offensé!...

Karbova pensait à ces choses en vaquant à son ménage et tout en marmottant sa prière du matin.

Soudain elle s'arrêta au milieu de la chambre.

— Mais, j'y pense, Krysta!... et le marché?... C'est jour de

foire, aujourd'hui, et je m'étais arrangée pour y aller avec les compères vendre le bélier et les deux veaux...

Pavelaussi avait des instrumens à acheter... Comment faire à présent?

— Eh bien, allez-y!... Qui vous en empêche?

— Oui, mais, si tu veux aller à l'église, qui est-ce qui soignera l'enfant pendant ce temps-là? Il criera, il demandera à boire... fera une vie du diable...

— Eh! qu'il fasse ce qu'il veut!...

La vieille réfléchit un instant.

— Eh bien! dit-elle... je dirai à « la sourde » de venir; elle cuira les pommes de terre, abreuvera les vaches, aura soin de l'enfant... lui fera boire du lait... ça va-t-il?...

— Eh! qu'il en boive, du lait!...

— Parce que... continuait la vieille toujours branlante... pour aller au marché... ça va bien... mais c'est le retour qui est long... On s'arrête un peu ici... un peu là... on cause avec l'un, avec l'autre... et la nuit est déjà là... Et tu resteras longtemps à l'église, toi?...

— Est-ce que je sais?... il y a un bon bout de chemin... Je suis faible, encore toute tremblante...

— Et si tu remettais ta course à demain? hasarda la mère... Les sourcils de Krysta se froncèrent.

— Non, non... C'est aujourd'hui le jour des morts, dit-elle... j'irai, même si je dois tomber...

Elle noua son argent dans un coin de mouchoir, le glissa dans son sein, embrassa la main de la vieille.

— Que Dieu vous garde, dit-elle.

— Et qu'il t'accompagne, ma bonne fille! dit Karbova, puisque c'est ainsi!... Tu ne regardes pas l'enfant?...

— A quoi bon?... il dort... Qu'est-ce que j'aurai à le regarder? Et elle sortit.

— ...Elle est partie... sans regarder l'enfant, murmura la vieille... Ah!... il y en aura encore, des misères, avant d'arriver à cette noce!... Et, toute songeuse, elle regardait s'éloigner Krysta dans la direction de l'église.

C'était une matinée brumeuse, sans soleil.

Une humidité enveloppait, pénétrante et glacée.

Krysta marchait droit devant elle, au milieu du grand silence des champs.

De toutes parts l'horizon s'étendait, infini. A droite, le courant tumultueux de la rivière contournait en demi-cercle le village, pareil à une faucille d'argent, tandis que, plus loin, d'immenses prairies, piquées de givre sur les bords, bleuisaient, chargées de vapeurs.

Du côté du couchant... à l'extrémité de la route longue, longue... interminable, qui fuyait entre deux rangées de peupliers, la pointe d'un clocher émergeait. Krysta avançait péniblement, pressant le pas autant qu'elle le pouvait; elle était pâle, un large fichu ombrageait sa jolie tête et laissait à découvert les épais bandeaux de ses cheveux bruns, ses sourcils noirs et ses longs cils qui faisaient une ombre sur ses joues blanches. Un tablier de couleur vive, qu'elle retenait à deux mains, était jeté sur ses épaules, et, tout en marchant, elle parlait... gesticulait, comme si elle voulait échapper à quelque danger. Très nerveuse de nature, affaiblie par la souffrance, le chagrin, la reclusion récente, cet état s'accroissait encore davantage à présent. Longtemps elle marcha ainsi, la tête vide, poursuivie toujours par le souvenir détesté du festin de la veille, et elle ressemblait à quelque pauvre oiseau blessé... traînant son aile atteinte par le plomb du chasseur. Jamais elle ne l'avait aimé ce Pavel! jamais!... et Antek... Oh! pour lui, elle aurait donné sa vie... son âme!... elle serait allée à l'autre bout du monde!... Tant que l'enfant n'avait pas été baptisé, il lui avait semblé que tout cela n'était qu'un rêve, un cauchemar affreux... mais à présent qu'il avait un nom, un parrain... une marraine... qu'il était inscrit sur le registre... l'évidence l'écrasait!...

« C'était hier le baptême!... hier!... hier!... répétait-elle à satiété... et ses joues s'empourpraient de honte... Malheureuse... malheureuse!... qu'as-tu fait? » balbutiait-elle, affolée; et elle se demandait comment fuir, disparaître... ne plus jamais revoir cet enfant maudit, ce Pavel détesté : tout son corps tremblait d'horreur et de dégoût... Fuir!... Ses frêles épaules se soulevaient, le vent s'engouffrait dans son tablier déployé comme une voile.

Cependant, par instans, les forces lui manquaient... elle s'arrêtait alors, épuisée, aspirait une large bouffée d'air; le grand silence d'alentour la calmait une seconde... puis, encore une fois elle reprenait sa route... et de nouveau la fièvre la harcelait.

« Vous n'êtes pas les premiers, et vous ne serez pas les derniers à qui ça arrive! », avait dit la vieille avec l'insouciance qui la caractérisait... Et ces paroles qui avaient une apparence prophé-

tique revenaient sans cesse à l'esprit de Krysta et pesaient sur son cœur, comme si la pierre du moulin y eût été posée!

Disait-elle vrai, la mère? Faudrait-il vraiment passer par cette horrible destinée?... Tout le monde devait-il subir un martyre pareil?... O Jésus! Jésus!

La douleur l'écrasait. Tout ce qu'il y avait eu jadis en elle d'épanouissement, de jeunesse, de joie de vivre, semblait... et, dans son cerveau ignorant de paysanne, d'obscurités idées se faisaient jour : peut-être y avait-il quelque part, sur la terre, des esprits malfaisants et cruels... aveugles surtout, et très vieux... plus vieux que le village... plus vieux que les ancêtres... Des esprits malins qui aiment à saccager les fleurs, à détruire les nids des oiseaux... et à tuer toutes les joies qui naissent dans le cœur des pauvres gens... l'amour surtout... Oui... mais où étaient-ils? Qui pouvait le savoir?

Encore une fois, elle frissonna comme si un vent âpre l'eût transpercée. Il n'y avait pas de vent, pourtant; seule une brise légère chuchotait parmi les branches dépouillées des peupliers.

Elle hâta le pas. Maintenant le clocher de l'église apparaissait dans le lointain avec sa croix d'or étincelante. Puis, une à une, les cloches se mirent en branle. Et c'étaient des sons, étouffés d'abord, qui grandissaient, grandissaient pour s'éteindre doucement et s'enfler de nouveau.

On eût dit de lugubres soupirs venant d'au delà, portés par la brise, et qui angoissaient l'âme.

De la poitrine de Krysta sortit un long gémissement, son visage blêmit davantage, une flamme sombre éclaira ses yeux et sa main étreignit le nœud du mouchoir où était serré son ardent.

« *Amen* sur toi!... mon Antek... tu es perdu pour moi... et je suis perdue pour toi!... Je n'ai plus rien à te donner qu'une croix et un cierge bénit!... et tu es mort... tu es bien mort pour ta Krysta... même vivant aujourd'hui, tu serais mort pour elle... Et c'est moi qui t'ai poussé au fond du tombeau, c'est moi qui ai recouvert de terre ton cercueil... c'est moi qui t'ai enterré avec mon péché mortel!... Comme il a grandi ce tertre... il monte jusqu'au ciel!... Dors... je vais porter l'argent pour ta messe, je vais faire sonner le glas... *Amen* sur toi!... »

Elle était pressée d'arriver, de mettre cette barrière entre son bien-aimé et elle... Peut-être, alors, le fardeau serait-il moins lourd à porter?... peut-être, un jour lointain, parviendrait-elle à oublier?...

Son front était moite.

Une à une les cloches se taisaient, et ce n'était plus que par rafales qu'arrivaient leurs soupirs étouffés.

Mais, dans les branches nues des arbres, on entendait toujours le même chuchotement vague.

Brusquement, une voix venant de loin appela :

— Krysta!... Krysta!...

Elle tourna la tête, chercha à distinguer à travers la brume... Partout à l'horizon les champs s'étendaient vides, silencieux... çà et là les toits des chaumières apparaissaient dans une buée grise. En face, c'était la route solitaire, avec son interminable rideau de peupliers...

Krysta se sentait comme perdue, noyée dans ce désert uniformément gris... où son oreille ne percevait que de mystérieux bruissements.

Comme elle reprenait sa course, elle aperçut, au milieu des champs, la silhouette d'un homme. Il marchait à grands pas, à travers les terres labourées, cherchant évidemment à raccourcir sa route, et parfois il disparaissait derrière un monticule, tandis que d'autres fois il semblait surgir de dessous terre. Sans doute il avait aperçu Krysta, car il se mit à lui faire de grands signes avec les bras :

— Eh!... eh!... eh là-bas!...

Elle s'arrêta court et le considéra.

C'était un étranger... il devait venir de loin, car il portait un paquet noué au bout d'un bâton...

Soudain elle s'aperçut qu'il portait la capote des soldats... alors son cœur se mit à battre follement!... Il s'était mis à courir maintenant, enjambant les tertres, sautant par-dessus les fossés, en continuant toujours à l'appeler par son nom.

— Qui était-ce?... Qui était-ce?...

Par momens elle s'imaginait presque... mais non... c'était impossible!... O mon Dieu! mon Dieu!... que se passait-il donc? A la fin l'homme fut à sa portée. Elle vit alors sa figure fatiguée, souriante pourtant, ses yeux battus, ses vêtemens poudreux...

Et elle le reconnaissait bien... sans pouvoir cependant mettre un nom sur son visage...

— Eh mais! s'écria-t-elle tout à coup en battant des mains... c'est Valek!... Oui, oui... Valek, le charron... et d'où viens-tu, pour Dieu?... d'où viens-tu comme cela?...

Mais lui, sans répondre, la considérait :

— Ah! Krysta!... disait-il, Krysta, m'as-tu fait courir!... Tu n'entendais donc pas que je t'appelais depuis si longtemps?... Me voici tout essoufflé; il s'appuya contre un arbre pour reprendre haleine, mais fut pris au même instant d'un violent accès de toux.

Krysta était sur des charbons ardents.

— Dis-moi d'où tu viens, supplia-t-elle... dis vite...

Elle ne vivait plus.

— Je viens du fin fond de la terre, fit le soldat en riant, puis, levant son bonnet : Que Dieu soit loué, Krysta, salut!... ton Antek est revenu!...

Elle devint blanche comme la mort, et commença à trembler, en serrant convulsivement son argent sous son châle.

Valek riait, lui.

— Pourquoi rester là à me regarder comme si tu étais changée en pierre?... Je te dis qu'Antek est revenu ! que nous sommes sortis ensemble de l'hôpital... en congé de convalescence... moi, à cause de cette diablerie de toux!... Et nous avons fait route ensemble jusqu'à la rivière!... Là, nous nous sommes séparés... parce qu'il voulait aller prendre le bac pour raccourcir... Seulement, comme la rivière est très haute aujourd'hui, je crains que le bac ne marche pas, de sorte qu'il aura été forcé de suivre la route des ponts... et qu'il ne sera ici qu'au coucher du soleil!... Mais... qu'as-tu donc? Tu ne savais pas qu'il allait revenir?... Tu trembles comme une chevrette!... — Il la tira par la manche. — Voyons, Krysta, parle!... dis quelque chose?...

Elle respira profondément, passa la main sur son visage, sur son front... Sa main était glacée, son visage était de marbre, ils semblaient appartenir déjà à un cadavre.

— Jésus! dit-elle seulement, et le son de sa propre voix l'effraya comme si elle avait entendu résonner cent cloches à ses oreilles.

Alors, affolée, elle enfonça sa tête dans ses épaules, et, droit devant elle, s'élança comme une flèche.

— Eh bien! criait Valek... qu'est-ce qui te prend?... A quoi bon courir?... — Elle ne se retourna même pas...

— Écoute, Krysta, continua-t-il... écoute... Tu diras à Antek que je suis allé chez la Martin... effrayer les enfans... — Il essaya de rire, mais un nouvel accès de toux le prit, et il fut forcé de s'asseoir par terre.

Krysta était déjà loin...

Elle volait à travers la plaine sans soleil... le long des peupliers frissonnans, en face des grands horizons bleus... et, à chaque pas, il lui semblait qu'un obstacle allait l'arrêter...

Ses oreilles bourdonnaient comme si elle avait été au fond de la rivière, et dans son âme c'était un chaos...

Rien ne l'émouvait plus, ni douleur, ni joie, ni fatigue... Une seule idée dominait en elle... courir...

« Il traversera le pont... » lui chuchotait la brise. « Il doit passer le pont au coucher du soleil », lui murmuraient l'air, les arbres, tout ce qui l'entourait.

Mais ces mots, dont elle ne retenait que l'assonance, s'incrustaient dans son cerveau, et elle les répétait machinalement, pareille à l'oiseau qui répète un son...

Enfin la route s'arrêta, et avec elle le mystérieux chuchotement au-dessus de la tête de Krysta.

En face d'elle s'étendait la plaine précédant la petite ville.

C'était là que, deux ans auparavant, les recrues s'étaient rassemblées. Comme tout cela était vivant à son esprit, la foule bruyante des paysans en pelisses... le groupe des femmes, la tête cachée dans leur châle d'où s'échappaient des sanglots et des lamentations, et par-ci, par-là, une tête grise, immobile, des yeux rougis, creusés par les larmes... qui regardaient partir ces gars pour la terre lointaine...

On les avait mis tous en rangs... Antek était le dernier... déjà deux fois l'officier l'avait rappelé en jurant... et il revenait toujours à elle, la tenait dans ses bras... Ni leurs mains, ni leurs lèvres ne pouvaient se détacher...

— Tu m'attendras, Krysta?

— Oui... oui... je t'attendrai!

— Fidèlement?...

— Fidèlement!

— Que le bon Dieu le permette!...

— Oui, mon Dieu, permettez-le!...

Le tambour avait battu...

Ils étaient loin déjà.

Krysta revoyait tout cela... « Antek!... mon Antek!... » s'écria-t-elle... et cette exclamation la rappela enfin à la réalité.

Son pauvre cerveau s'éclaira subitement... elle comprit qu'Antek était revenu en congé... qu'il avait pris la route des ponts... que le soir même il serait là!...

A l'heure de la mort, à la clarté du cierge béni, l'esprit de l'agonisant devient lucide.

Krysta, elle aussi, voyait clair... elle devinait ce qui allait arriver... et c'est effrayant avec quelle précision! Son cœur était à la fois torturé par la joie, le désespoir, la crainte...

Où commençait cette joie?... Où finissait cette torture?...

Elle n'en savait rien, car sa joie ressemblait à la douleur...

— Mon Antek! répétait-elle, en comprimant son front de ses deux mains comme pour l'empêcher d'éclater.

Une chaleur lui montait aux joues.

Que faire?... Que devenir?...

Elle leva vers le ciel morne ses yeux brûlés de larmes.

— Sainte Vierge! murmura-t-elle... Notre-Dame de Czestochova, ayez pitié de moi!... secourez mon âme!... Bonne Vierge, ne m'abandonnez pas!...

Sa voix était suppliante, ses regards imploraient; elle avait joint les mains sur sa poitrine, et, tout en marchant, jetait au ciel son ardente prière.

A un certain endroit, la route faisait un crochet pour rejoindre la chaussée. Brusquement elle s'arrêta, car des voix bruyantes arrivaient jusqu'à elle, et l'on entendait le mugissement du bétail que l'on chassait à grands coups de gaule, les jurons des gens ivres, le claquement des fouets... et les cris nasillards des troupes d'oies effarées qui venaient se jeter dans l'encombrement des chariots.

Toute sa présence d'esprit lui revint à cet instant; elle calcula que la foire était finie et que les paysans retournaient au logis... sans doute sa mère était parmi eux... et peut-être aussi Pavel..,

A ce nom, tout son sang se retourna... une rougeur sombre envahit son front, couvrit ses joues, son cou... elle sentit une honte brûlante l'envelopper, une honte qui venait de sa pudeur, de sa fierté de femme!...

« J'éviterai la grand'route... je prendrai par les jardins potagers, jusqu'au carrefour de la croix... murmura-t-elle,... je marcherai toujours... toujours... sans cesse... même s'il faut atteindre le dernier pont... j'irai au-devant de lui... de mon Antek!... je l'apercevrai de loin. Lui aussi, il me verra tout de suite...

« Il fondra sur moi comme le faucon... et moi, dans ses bras... dans ses bras!...

« Que le monde s'écroule! mais qu'Antek ait encore une heure

de bonheur !... Qu'une fois, une seule fois encore, il me presse de bon cœur sur sa poitrine ! Que pendant le temps seulement de dire une prière il jouisse sans mélange de son retour au pays !...» Elle parlait très bas, d'une voix presque calme... L'orage qui grondait tout à l'heure semblait apaisé.

Toutes les poignantes préoccupations d'avenir étaient écartées, elle ne voyait plus que l'heure présente et la possibilité de donner au moins à son bien-aimé un semblant de joie... « Que pendant une heure encore, il goûte cette félicité d'avoir été fidèlement aimé ! » Elle songeait à lui, comme à un mourant qui ne doit pas revoir la lumière du lendemain... Demain ! Elle n'y pensait même pas... Aujourd'hui seul comptait. Toutes ses craintes... toutes ses angoisses disparaissaient dans cet unique désir : lui donner aujourd'hui une minute de bonheur complet.

Longtemps elle marcha de la sorte, insensible à la fatigue, à la faim... quand soudain, dans le brouillard, elle aperçut les grands bras de la croix qui se détachaient. Rêvait-elle?... Un homme semblait se tenir debout... au pied...

Elle rougit violemment. Son cœur battit à se rompre, elle pensa défaillir :

— Antek !... Antek ! cria-t-elle de toute la force de ses poumons, Antek !... et, les bras tendus, elle descendit le talus en courant, comme si elle eût été portée par le vent.

Il y avait dans ce cri toute sa douleur et toute sa tendresse.

Le châle qui l'enveloppait avait glissé de ses épaules, son tablier volait à l'aventure, encadrant comme d'ailes son visage. Elle courait dans le brouillard, pareille à un oiseau aveugle, la tête rejetée en arrière, et ses sanglots se mêlaient à ses cris de joie.

Antek la reconnut de loin.

— Krysia !... Ma Krysia ! — Mais avant qu'il eût achevé, elle s'abattait sur sa poitrine, elle entourait son cou de ses bras, et sa face baignée de larmes se collait à son visage.

— Antek !... Mon Antek !... elle est là, ta Krysta !

Et leurs bouches s'abreuyaient l'une à l'autre, leurs bras s'étreignaient sans pouvoir se déprendre...

Lui, le premier, sortit de cette ivresse, il prit dans ses deux mains la petite tête brune penchée vers lui, l'éloigna un peu, et longtemps, passionnément, il scruta chacun de ses traits.

— Comme tu as maigri, ma Krysia, qu'as-tu fait ?... pourquoi es-tu si changée ?...

La rougeur de la honte monta au visage de la jeune femme, tandis que des larmes s'échappaient de ses yeux.

— C'est parce que tu étais loin de moi, Antek...

— Tu souffrais, ma Krysia?... tu t'ennuyais, tu languissais après moi?...

— Oh ! oui, je languissais... comme si on m'avait privée d'air et de pain...

— Alors tu es contente que je sois de retour?...

— Oh ! contente, Antek... comme si ma propre âme m'était revenue!...

— Et tout va bien à la ferme?

— Oui... tout..., Antek...

Elle restait enlacée à lui, le tenant toujours par le cou tandis qu'il avait le bras rivé à sa taille et ne se lassait pas de contempler ce visage aimé qui reflétait tant de douleurs et tant de joies...

Un moment il resta silencieux, puis se penchant sur elle, les yeux dans les yeux :

— Et tu m'as été fidèle, Krysia?... fit-il tout bas.

Les sourcils noirs se froncèrent.

— Oh oui!... oui!... je t'ai été fidèle, Antek... je t'ai été fidèle...

— Que Dieu t'en récompense !

Elle voulut répéter après lui : « Que Dieu..., » mais sa voix s'étrangla dans un sanglot.

— Pourquoi pleurer... puisque tu m'as été fidèle, folle!...

— C'est... c'est que je suis trop heureuse... et que... je t'aime, Antek...

Alors, le jeune soldat étreignit passionnément la jolie tête de sa compagne, puis il ôta respectueusement son bonnet militaire et levant vers la croix un clair regard de gratitude :

— Je te remercie, mon Dieu, de m'avoir fait la grâce de revenir sain et sauf au foyer et de trouver tout bien gardé par ta sainte protection!... Au nom du Père, du Fils, du Saint Esprit, ainsi soit-il !

Il se signa largement, portant avec lenteur la main d'une épaule à l'autre, puis ses yeux se tournèrent encore une fois avec amour sur Krysta, et il l'attira contre sa poitrine.

— Ne pleure plus, ma Krysia. Je suis revenu maintenant... et tu es à moi... bien à moi pour toujours....

— Oui... oui, Antek, à toi!... à toi seul!...

Elle tremblait encore, car la prière du soldat l'avait toute remuée... Oh!... adviene que pourra, pensa-t-elle... que je sois damnée pour la vie éternelle!... que je brûle en enfer!...

— Tu trembles!... Qu'as-tu?

— J'ai froid.

Elle frissonnait en effet.

— Eh bien, marchons!... allons vite à la maison... Ça te réchauffera.

Ils se mirent en route, toujours serrés l'un contre l'autre.

A ce moment elle crut s'apercevoir qu'Antek traînait un peu la jambe. Mais elle ne dit mot, car ses yeux voyaient les choses sans que son esprit s'en rendit exactement compte, comme si un voile opaque l'eût enveloppé.

Mais quand elle comprit qu'Antek voulait prendre la route du village, le sang-froid lui revint...

— Allons plutôt par les champs, dit-elle... ce sera moins long...

Il sourit :

— Oh! toi!... toi!... dit-il... comme si tu savais ce qui est près ou loin?... C'est à moi qu'il faut demander cela!... à moi qui reviens d'un pays si lointain... un pays... au delà des mers... Et c'est bien pour ça que je n'ai pas beaucoup écrit... et comment un papier serait-il arrivé quand c'est à peine si je suis revenu moi-même?...

— Oh! Antek, comme je l'attendais, ce papier!... comme je l'attendais!... pourquoi n'as-tu pas écrit au moins pour dire que tu étais vivant?...

— Mais j'ai écrit!... j'ai écrit!... Que je tombe mort ici même si je n'ai pas écrit!... La preuve... c'est qu'en passant maintenant à Artel, on m'a rendu ma lettre... Ah! elle avait joliment couru le monde pendant quatre mois!... On a dit que l'adresse était mal mise!...

— Comment, mal mise?...

— Est-ce que je sais?... Il y avait pourtant écrit en très grand : A Krysta Zolnierska... On a dit que ce n'était pas assez... naturellement... pour un si long voyage!... Ah! la sacrée route!... elle m'a abîmé les jambes... j'ai les pieds en sang...

— Mon Dieu!... tu souffres beaucoup?

— Oui... un peu... en route surtout... ça pinçait fort... Mais à présent que je te vois, je ne sens plus rien... il me semble que je pourrais aller comme cela jusqu'à la nuit...

Ils marchaient lentement, appuyés l'un contre l'autre, la main dans la main ; lui, la tête haute, l'œil fier, tantôt regardant joyeusement les champs d'alentour, tantôt embrassant Krysta, caressant ses cheveux... et il parlait... il interrogeait... Il aurait voulu à la fois tout lui raconter et tout savoir d'elle... Un bonheur immense l'inondait. De temps en temps, il cessait de parler et riait tout haut, à ce ciel brumeux qui les enveloppait déjà d'un crépuscule hâtif... Il riait à la vie... aux joies futures qu'il entrevoyait... il était heureux!...

Krysta marchait tête baissée ; elle était sombre, lasse... ses épaules se voûtaient. Dans ses yeux on lisait l'égarément de ceux qui courent à un précipice... et c'est à peine si les joyeuses paroles d'Antek arrivaient confusément à ses oreilles, car toutes ses pensées se concentraient vers un point unique : prendre une décision!... Et elle tenait conseil avec son âme...

C'est ainsi que, petit à petit, ils se rapprochaient du village.

— Je suis si content, ma petite Krysta, disait Antek, content comme si on m'avait mis plus de 100 roubles dans la main!... 100 roubles!... qu'est-ce que je dis?... on m'en compterait 1000 que je ne pourrais pas être plus heureux... je m'ennuyais tant après toi, si tu savais!... je pensais à toi jour et nuit!...

Il s'interrompit et la regarda : « Tu me parles?... »

Mais Krysta ne disait rien. Un désespoir muet la terrassait, et c'étaient des mots incohérens que laissaient échapper ses lèvres à son insu.

— Ne regarde donc pas toujours à terre... c'est moi... que tu dois regarder... moi seul!... Il y a si longtemps que je ne les ai vus tout près, tes yeux... j'étais si loin là-bas!... Et alors... c'est Valek qui t'a dit que j'arrivais?...

Elle releva la tête.

— Mais oui...

— Il est donc venu chez vous?...

— Non, je l'ai rencontré sur la route.

— Ah!... et où allais-tu donc?...

Elle rougit...

— J'allais... comme ça...

A ce moment elle se rappela qu'elle avait encore sous sa chemise l'argent de la messe... C'est aujourd'hui le jour des morts, ajouta-t-elle.

Le soldat soupira.

— Que Dieu leur donne le repos éternel ! fit-il.

— *Amen*, répondit Krysta, très bas.

Mais déjà Antek avait relevé la tête, et son visage s'épanouissait à la vue des maisons du village, tout proche maintenant.

— Oh !... je vois déjà la fumée des chaumières !... regarde, Krysta... il y a bien sûr, là-bas, une ménagère qui fait le pain... Tout joyeux, il brandit son bonnet : « Salut ! salut ! bonne fumée grise !... bonne fumée de bouleau... j'ai cru que je ne te reverrais plus jamais !... Dieu soit béni !... Viens, Krysta !... viens vite !... dépêchons-nous. La mère sait-elle que j'arrive ?... »

Il tremblait maintenant d'impatience. La joie transfigurait sa face amaigrie et noircie par le vent.

Ne pouvant se contenir davantage, il enleva Krysta dans ses bras, et lui baisant la bouche, les yeux :

— O Krysta, Krysta... nous voilà réunis !... Nous voilà encore une fois ensemble !...

— Oui, ensemble... Antek !...

— Tu es heureuse, toi aussi... dis, ma petite femme ?...

— Oh ! tellement, tellement heureuse, Antek... qu'il me semble que mon cœur va se briser en deux !...

Et elle comprimait de ses mains sa poitrine.

Maintenant son visage devenait tour à tour blanc, rouge, sa respiration était sifflante... son regard vague...

Déjà ils approchaient des petits jardinets qui précèdent les chaumières... A leur vue Antek voulut s'élancer en avant... mais un gémissement de douleur monta au même instant de ses lèvres...

— Oh ! la maudite marche !... elle m'a exténué !...

Il s'arrêta, se frotta la jambe... Krysta restait devant lui... Sa bouche était sèche... elle respira fortement... puis, relevant vers le soldat son visage blême comme de la cendre :

— Va à ton aise, Antek, dit-elle..., moi, je courrai en avant pour prévenir la mère...

— Non, non, Krysta !... attends-moi... nous avons bien le temps... il vaut mieux arriver ensemble...

Mais elle était nerveuse...

— Laisse donc... j'irai comme le vent !... le temps de dire un *Ave*... et me voilà revenue !...

Elle était partie déjà qu'il l'appelait encore...

— Krysta !... Krysta !...

Brusquement elle se retourna, le vit encore une fois arrêté à se frotter la jambe.

Alors, n'y tenant plus, elle revint en courant sur ses pas, l'enlaça frénétiquement de ses bras.

— Tu m'aimes?... tu m'aimes, dis, mon Antek?...

Il riait sans pouvoir répondre, car elle avait collé ses lèvres brûlantes aux siennes, et elle l'étreignait de toutes ses forces sur sa poitrine. Mais, dans cette caresse éperdue, il y avait comme l'angoisse de la mort.

Antek la regardait avec adoration.

— Ah! tu es revenue pourtant... tu es revenue vers ton homme, ma petite Krysta! disait-il, le visage radieux.

A la fin, elle s'arracha à cette étreinte.

— Là... Maintenant... sois raisonnable... marche bien lentement... regarde toujours la porte de la cabane... j'entrerai, je parlerai à la mère... et je reviendrai près de toi. Tu ne seras pas encore arrivé à ce saule, là-bas, que je serai revenue!...

.

Dans la chaumière, Pavel, revêtu d'une belle pelisse neuve, le bonnet planté en arrière, comptait, assis devant la table, l'argent qu'avait produit la vente du bétail à la foire.

A ses côtés, la vieille Karbova, dans ses plus beaux atours, parée de son superbe collier de corail, couvrait les pièces luisantes de ses petits yeux, un peu clignotans à cause des nombreuses stations faites dans les cabarets du chemin.

Dans un coin de la pièce, tout près de la cheminée, « la sourde » une écuelle sur les genoux, mangeait goulûment, les reliefs de la veille, tout en berçant l'enfant.

A ce moment la porte de la cabane s'ouvrit sans bruit, et Krysta se glissa dans la chambre. D'un regard elle embrassa tous les détails de l'intérieur, et courut droit au lit.

En l'apercevant, le valet s'arrêta net dans ses comptes, et la vieille, d'une voix enrouée, l'apostropha :

— Ah çà! d'où viens-tu à cette heure?... où as-tu pu rester si longtemps?... pas à l'église, pour sûr?...

Mais Krysta ne répondait pas. Ses lèvres étaient cousues. Son visage avait la blancheur du linceul, ses yeux caves ressemblaient à deux taches noires.

Très vite elle enleva son châle, son tablier, fourra sous

l'oreiller le mouchoir noué avec l'argent, jeta un rapide regard sur sa mère et sur l'enfant, arracha son scapulaire... et sortit en courant par la porte opposée.

— Eh! là-bas!... eh! eh!... qu'est-ce qui se passe?... demanda la vieille Karbova en sentant soudain le vent froid s'engouffrer par la porte ouverte.

Le paysan se redressa, il écarquilla les yeux, tandis que les pièces qu'il tenait s'échappaient de ses mains et allaient rouler sur la table avec un bruit métallique.

Dehors, Krysta courait droit devant elle... elle courait, rapide et silencieuse comme l'éclair, traversa... le jardin, le champ, la prairie, dégringola le talus...

Une masse d'eau écumante qui roulait avec un sourd mugissement lui barra le passage.

Elle ferma les yeux, étendit les bras... puis, se prenant la tête à deux mains, sans un cri, elle sauta dans le torrent.

A ce moment Antek avait atteint le seuil de la chaumière et y pénétrait.

M. KONOPNICKA.

(Adapté par MARGUERITE PORADOWSKA.)

LES PORTRAITS DE FEMMES ET D'ENFANS

A L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

Qu'est-c' qui passe ici si tard,
Compagnons de la Marjolaine ?
Qu'est-c' qui passe ici si tard,
Dessus le quai ?

Ce couplet de la vieille chanson enfantine et populaire nous revenait à la mémoire, il y a quelques jours, tandis que défilaient sur le quai Malaquais les toiles très anciennes et très précieuses qui y sont en ce moment réunies. Réunion bien tardive, bien inattendue et bien éphémère. Car ce qui passait, ce jour-là, sur le quai pour venir se ranger dans la grande salle de l'ancien hôtel de Bouillon, c'était sinon le « chevalier du roi », comme dans la vieille ronde, du moins celles que le chevalier du roi a aimées, et ceux, tout petits, qu'il a choyés. C'étaient des portraits non pas d'hommes d'État ou de guerre, mais de femmes et d'enfans. Portraits datant de deux, trois et quatre siècles, portraits qu'ont vus les Sforza de Milan et les Marguerite de France et dont beaucoup, sans doute, n'avaient jamais paru au grand jour des exhibitions publiques. C'étaient les œuvres d'artistes qui, parfois, se sont haïs de leur vivant, comme Reynolds et Romney, qui ont mis tous leurs soins à ne jamais laisser voir leurs tableaux ensemble, — et qu'un hasard juste et bon autant que malicieux vient de réunir dans la double confraternité du génie et de la mort... Ces cadres tirés pour quelques jours des somptueuses galeries ou des archives familiales sont des Van Dyck et des Velasquez, des Frans Hals et des Rembrandt, des Chardin et des La Tour et — spectacle plus rare pour nous — des Hoppner, des Lawrence et

des Gainsborough. Ils sortent des collections de M^{mes} Édouard André, Émile Trépard, Camille Lelong, la générale Lhériller, la comtesse de Ganay, la baronne de Hirsch et la marquise Arconati Visconti, de MM. le comte de Castellane, le baron E. de Rothschild, Bonnat, Ephrussi, le duc de Mortemart, Cheramy, Dreyfus, Kann, Fould, Jules Porgès, Lehmann, le duc de Vallombrose, Sedelmeyer et de bien d'autres qui ont consenti à laisser voir ces chefs-d'œuvre du passé au profit d'une bonne œuvre du présent, la Société philanthropique. *Durch das Schöne stets das Gute...*

Mais cette réunion n'est que de quelques jours. Plus vite encore que la beauté de ces femmes et que la jeunesse de ces enfans, la vision enchanteresse va passer... Tandis que les caravansérails de la peinture contemporaine, au Champ-de-Mars et aux Champs-Élysées, restent longtemps ouverts, cette petite collection de chefs-d'œuvre anciens va bientôt se disperser. Hâtons-nous donc de lui demander plus qu'une joie d'une heure : un souvenir et peut-être un enseignement. Si incomplet et si peu systématique que soit cet assemblage de portraits depuis le xv^e siècle jusqu'à nos jours, d'Ambrogio de Predis à Bastien-Lepage, il est cependant assez caractéristique du Portrait de la Femme et de l'Enfant pour qu'on puisse, en parcourant cette salle, suivre l'évolution du Portrait à travers quatre siècles. La femme, toujours la même, nous présente cependant son visage et ses mains de façons toujours diverses, dans un milieu sans cesse mouvant, sous des clartés infiniment variables, et semble vue par des yeux qui, eux, ne seraient pas toujours les mêmes. Quelque chose change en elle et quelque chose y demeure qu'il faudrait tâcher de dire. De plus, si notre temps ne voit plus éclore ces admirables portraits de femmes, — quand il y a tant de beaux modèles dans nos salons et tant d'ingénieux artistes dans nos ateliers, — peut-être y a-t-il des raisons que ces figures d'antan nous diraient, si nous voulions les interroger. Et quand même nous ne devrions résoudre aucun de ces problèmes, il y aurait encore quelque charme à les aborder.

I

Comment doit-on peindre les femmes? se demandait un jour Léonard de Vinci, et il répondait : « Il faut qu'elles fassent paraître dans leur air beaucoup de retenue et de modestie », et le moyen qu'il en donnait était « qu'elles aient les genoux serrés, les

bras croisés ou rapprochés du corps et pliés sans contrainte sur l'estomac. » C'est bien ainsi que son temps l'a compris et qu'on l'avait compris avant lui. C'était la tradition des primitifs et des premiers renaissans. Considérez ici les portraits des xvi^e et xvii^e siècles, à l'extrémité droite de la salle en entrant : vous y verrez les mains jointes, allongées dans l'attitude de la prière ; ou modestement liées l'une à l'autre, dans celle du repos ; ou tenant des livres ouverts, dans celle du soin et de la méditation. Là où les mains ne sont pas visibles, le visage est posé de telle sorte qu'il suffit à donner, pour tout le corps, l'idée d'une attitude simple et d'une douce gravité. Souvent il est de profil pur, et rien n'est simple et sérieux comme un profil : qui a jamais vu un profil bouffon ou même rieur ? Voyez le double portrait de Jean Benti-voglio et de sa femme par Cossa, situés en face l'un de l'autre, se regardant franchement et droitement, au lieu de se tourner vers le spectateur ou de considérer par l'huis des rideaux entr'ouverts les canons braqués sur les toits de la ville et la ville elle-même, et les montagnes et l'horizon, et ce bout de ciel. Voyez la Bianca Maria Sforza, d'Ambrogio de Predis et cette jeune femme, de Ghirlandajo... Vous ne reverrez plus de ces profils purs découpés comme des médailles sur fonds planes. Ils sont la marque d'une époque où les modèles avaient assez de modestie ou assez de confiance en leur beauté pour n'y rien vouloir ajouter par l'expression, et les peintres assez d'audace pour jouer le va-tout de leur talent sur une ligne sans faute et un modelé sans repentir.

De face ou de trois quarts, les figures de ces femmes gardent le même aspect modeste et recueilli. La Marguerite d'Autriche et la jeune femme lisant, de Mostaert, baissent les yeux sur les lignes attachantes de leurs livres d'heures. Les femmes de Clouet se tiennent droites et fermes. Encore au xvii^e siècle, celles de Van Keulen et de Philippe de Champagne, Anne d'Autriche ou « une femme vêtue de noir » ne se laissent aller à aucune attitude nonchalante, et celle-là garde encore à la main le livre qu'elle ne lit déjà plus. La Maria Luisa de Tassis, de Van Dyck, a remplacé le livre par l'éventail : elle n'est déjà plus très modeste, mais demeure simple et digne. La raideur de l'apparat maintient les poses simples qu'avait inspirées la rectitude de la modestie. Mais comme nous avançons dans le xvii^e siècle, la machine humaine subit une détente. Les bras s'entr'ouvrent, las de s'être tenus, comme le veut Léonard, « croisés », le corps s'alanguit, les vête-

mens se dégrafent et flottent. Voyez la M^{me} de Montespan de Mignard, la marquise du Châtelet de Largillière et ses autres portraits somptueux et redondans. Les figures font des mines, et aussi les mains. Tandis que celles-ci se cachaient dans les tableaux du xvi^e siècle, ou accomplissaient quelque besogne utile, voici qu'au xviii^e siècle, elles avançaient toutes au premier plan, étalant leurs dix doigts oisifs dans des attitudes d'ostentation désœuvrée. Si elles sont occupées, c'est un pur prétexte pour se montrer. Les femmes de Largillière, de Le Brun, de Boucher, de Tocqué, de Van Loo, de La Tour, de Nattier, de Fragonard, ne s'occupent nullement de ce qu'elles font, mais de qui les voit, et s'ingénient à se tourner et à se bistourner en mille manières également gracieuses et diversement révélatrices. Elles tiennent des éventails qu'elles ne déploient pas, des lettres qu'elles ne lisent pas, des roses qu'elles mettent à leur corsage, mais qu'elles ne regardent pas, des chiens qu'elles ne caressent pas, des coupes qu'elles laissent pleines. Elles manient des masques, des loups noirs ou bleus ; elles nouent aux boucles de leurs enfans des couronnes de perles. Quelques-unes flattent des perroquets, inclinent des urnes, brandissent des torches, — ou nous montrent complaisamment sur des sphères célestes le signe du scorpion. — D'autres posent leurs mains sur des guitares, mais n'en jouent point, comme ces chanteurs d'opéra qui font semblant de tirer d'un instrument, entre leurs doigts malhabiles, les sons que fournit un accompagnateur perdu dans l'orchestre. D'autres s'accouident sur un clavecin silencieux ou introduisent des missives subreptices dans des bouquets recéleurs. D'autres, à la vérité, étalent de grands livres ouverts, — « lisant par vanité comme elles se coiffent », selon le mot de Bossuet, — mais qui a jamais vu les effets de leur science ? Ou bien, elles tiennent des houlettes, et se prétendent bergères, mais qui s'est jamais vêtu de la laine de leurs troupeaux ?

Tout cela n'est qu'affectation pure, sinon peut-être chez la marquise du Châtelet à qui du moins les hautes mathématiques qu'elle professe, la main sur sa sphère céleste, furent d'un bien grand secours pour calculer ses pertes et ses gains au pharaon. Une d'elles pourtant semble attentive et, comme on dit, à son affaire. C'est la *Femme à sa toilette* de Tocqué ; assise en peignoir, devant sa glace, prête à se poser une mouche noire qu'elle tient au bout de l'annulaire droit, et balançant si elle va la mettre en *assassine* au coin de l'œil, en *galante* au milieu de la joue ou bien en *fri-*

ponne au coin des lèvres. Ses mains à elle remplissent une fonction autre que de se montrer, la seule fonction qui importe à cette société sans cervelle et sans ailes : ajouter à sa beauté grasse, replète, « d'ortolans frais et de bisques nourrie », rosée, toute parfumée « d'eau de chair » et « tournée en friandise », quelque nouvelle et irrésistible « amorce d'amour ».

Les autres mains font des gestes imprécis qui n'ont d'autre but que de nous les présenter dans leur grâce ou dans leur adresse, de les ouvrir sous nos yeux et de nous les donner à lire, comme si nous étions des chiromanciens. Mais dans les mains des femmes on ne lit pas l'avenir. On y lit seulement la race et la beauté. Et c'est mieux ainsi. Le plus grand bienfait de l'avenir au présent et de la mort à la vie, c'est de se cacher. C'est de ne pas jeter sur la joie des réunions qui commencent l'ombre des séparations prochaines et de permettre que, jusqu'aux dernières minutes qui précèdent un tournant fatal de la route, les âmes restant ignorantes, les lèvres demeurent souriantes, et les yeux limpides dans leur sérénité. Parce qu'il nous montre ses contemporaines ainsi dans le plus beau moment de leur destinée, le peintre vaut mieux que l'historien. En nous peignant toutes ces femmes exquises du xviii^e siècle, l'historien se croirait obligé de nous dire ce qu'elles sont devenues et de nous les montrer dans les affres d'une fin insoupçonnée. Dans ces figures de la duchesse de Châteaurox et de sa sœur M^{me} de Flavacourt, où Nattier ne nous fait voir que des divinités enchanteresses planant au-dessus des misères de la vie dans la nue dorée qu'elles embrasent de leur torche ou qu'elles strient de leurs douces flèches amoureuses, l'historien, lui, nous révèle la disgrâce et la mort. Il nous dit ce qu'est devenue, quatre ans après, la malheureuse maîtresse de Louis XV. Il faut qu'il nous fasse assister à ses angoisses durant la maladie de Louis le Bien-Aimé, à ses intrigues auprès du confesseur du roi, à ses scènes de larmes, à ses crises de nerfs, à son renvoi, lorsque l'évêque de Soissons lui dit, entrant dans la salle où elle se tenait avec sa sœur de Flavacourt : « Mesdames, le roi vous ordonne de vous retirer sur-le-champ!... » ; à sa fuite de Metz au milieu des huées populaires, à son retour à Paris, à ses fièvres, à ses saignées, à sa mort prématurée, au moment où le roi, guéri, ressuscité, venait lui demander l'oubli et la réconciliation ; à ses obsèques honteuses, enfin, à Saint-Michel de Saint-Sulpice, en cachette, au petit jour,

protégées par le guet contre les outrages de la populace...

Cette M^{me} de Flavacourt, qui manie si librement et si imprudemment la torche sur le vieux monde monarchique, aura peut-être un meilleur destin. Elle se tirera des chausse-trapes du tribunal révolutionnaire. Mais combien d'autres de ces petites têtes frisées et poudrées rouleront dans le panier de Sanson ! A combien, le nœud délicat qui sertit le cou marque-t-il par avance la place où tombera le fil tranchant de la guillotine ! Devant la Du Barry de Drouais, l'historien est obligé de nous murmurer sa fin atroce, sous le « rasoir national », et de nous répéter le cri de ce cannibale perdu dans la foule lorsqu'elle passait : « Je n'ai jamais tant ri qu'aujourd'hui en voyant les grimaces que cette belle faisait pour mourir !... » Devant la Sophie Arnould, de Le Clercq, il faut qu'il nous dise la misère noire de cette femme toute rose, l'abandon, la détresse, l'agonie faute d'argent pour payer le pharmacien. Devant cette M^{lle} Mayer, la bienfaitrice de Prud'hon, que le peintre a représentée debout en face de sa psyché, s'ajustant des boucles d'oreilles, l'historien doit nous conter plus que la mort, — le suicide...

Le peintre, lui, ne sait rien et ne nous dit rien de tout cela. Il saisit la vie de ses modèles à sa fleur et l'arrête. Elles gardent chez lui pour des siècles le reflet d'une minute heureuse. C'est, si l'on veut, l'infériorité du peintre vis-à-vis de l'écrivain, et, si l'on veut, son avantage. Car tandis qu'il nous donne une image moins complète d'un personnage dans le temps, il nous la donne plus complète dans l'espace. Il nous montre d'un seul coup, d'une seule vision, la physionomie que l'écrivain est obligé de détailler, trait après trait, pour la faire voir. « Elle avait le front comme ceci, nous dit l'historien et la bouche comme cela... Elle se promenait dans un parc aux ombrages de telle couleur... Sa toilette se composait de tels atours... des nuages jetaient sur elle telle ombre ; ici une ride annonçait la préoccupation constante, et là une fossette annonçait une passagère gaieté... » Le peintre présente à la fois tous les traits, tous les accessoires, tout le mélange des impressions d'une femme, dans tout son milieu et dans un moment donné. Il ne peut nous la peindre successivement dans tous les temps, mais il nous la peint tout entière en un temps voulu, — ce que ne peut faire l'écrivain. — C'est le sens du mot si riche et si exact de Delacroix : « Le poète se sauve par la succession des images, le peintre par leur simultanéité. »

Avec les Anglais du XVIII^e siècle, très peintres à la fois et très peu écrivains, il n'y a pas de recherche d'images simultanées. Il n'y a qu'une recherche : la vie. Lorsque, entrant dans cette salle et vous tenant encore sur le seuil, vous comparez d'un coup d'œil les maîtres français qui sont sur le panneau de droite et les maîtres anglais qui sont sur celui de gauche, vous mesurez du même coup toute la distance qu'il y a entre les deux nations. Regardez ce portrait de la vicomtesse Bulkeley, auprès de la porte, par Hoppner, le rival de Lawrence, puis celui de lady Caroline Price, en corsage noir, sur fond rouge, à perruque grise, par Reynolds. L'art peut dire autre chose que cela, mais cela, il ne peut pas le dire mieux, et la littérature, elle, ne peut pas le dire du tout. C'est le triomphe de la vie dans la matière. On n'a pas envie d'écrire devant de telles choses : elles donnent envie de peindre et, si l'on essayait, elles désespéreraient de continuer ! Les plus grands noms de maîtres viennent à la pensée et l'on ne s'étonne plus de ce mot enthousiaste de Gainsborough mourant à Reynolds : « Nous irons tous au ciel — et Van Dyck sera du voyage ! »

Il semble qu'entre le panneau français et le panneau anglais un souffle puissant ait passé qui ait secoué les fards, balayé les bibelots mythologiques, emporté les fanfreluches. Les attitudes sont simples et calmes ; les accessoires effacés et discrets. Les bras, levés ou étendus ou déployés chez Nattier et Van Loo, retombent sur les genoux, les mains ne s'offrent plus inutilement à l'admiration. Les femmes sont admirables de santé, de force et d'éclat, mais elles ne cherchent ni à en imposer, ni à plaire. Elles se contentent de vivre. Elles se tiennent droites dans l'orgueil tranquille de leur sang, de leur race et de leur pays. Elles envisagent froidement, de leurs yeux brillants, les hommes et l'avenir. Mais elles taisent cet orgueil. Elles ne le nient pas pourtant. En vraies Anglaises, elles ne profèrent ni mensonges ni aveux. Pas un geste d'ostentation, pas une pose hautaine ou voluptueuse. Si elles portent des costumes d'une élégance hardie, c'est avec aussi peu de coquetterie que le ferait un mannequin. Les Romney, les Hoppner et les Reynolds restituent à l'attitude de la femme sa simplicité. Désormais, elle dominera dans ces portraits du XIX^e siècle. Il y aura des exceptions, mais on ne verra plus les bergeries à la Deshoulières ni les mythologies à la Quinault. A mesure que nous avançons vers les David et les Goya, les Gérard, les Ingres et les contemporains, nous trouvons qu'on revient,

inconsciemment, au précepte de Léonard. Les poses sont plus modestes, plus naturelles, plus réservées. Regardez l'admirable portrait, en petit, de M^{me} Davauçay, d'Ingres. Les mains ne s'occupent plus à des besognes de toilette ou d'ostentation : elles se rejoignent par le bout des doigts, et les bras mêmes se croisent de nouveau. Quelques têtes doucement s'inclinent, selon le désir du Vinci. Quelque chose de grave est revenu, comme au temps de Léonard, approfondir les regards de nos contemporaines. Il semble qu'il y ait dans tous leurs yeux une appréhension de ce que va être le soir — le grand soir — du siècle où elles sont nées. A sonder quelques-uns de ces regards infiniment doux et tristes, on dirait que les yeux physiques portent déjà le reflet de douleurs à venir que l'âme ignore encore, comme un miroir qui reflète, qui renseigne, qui avertit et qui, lui, ne sait rien...

II

Les enfans, eux, savent peut-être bien des choses, et l'on dirait parfois, à leurs premières questions, et à leurs premiers gestes qu'ils sortent d'un long rêve, et cherchent moins à apprendre qu'à se souvenir... Mais ici nous trouvons peu de portraits de cette [toute] première enfance... Jadis on ne peignait guère ces tout petits êtres qu'à titre d'Enfans Jésus bénissant des évêques ou bien d'Innocens massacrés par des lansquenets. Quand on commença à faire leur portrait sous leurs noms, et pour leur propre gloire ou celle de leur famille, on leur enjoignit de se tenir bien. Au xvii^e siècle, nous les voyons plantés en des attitudes toujours dignes, encore que gracieuses. L'infante de Velasquez, sous sa coiffure somptueuse et ridicule semée de pampilles, comme une éponge piquée de papillons, et fardée de rouge à la mode d'Espagne, est roide et morne. On a dit à cette autre petite fille peinte par Cuyp de mettre une main sur sa hanche et de tenir de l'autre un éventail : elle a obéi. Van Dyck a laissé la fille de la marquise Spinola faire un léger mouvement de la main, comme pour s'accrocher à la somptueuse robe cramoisie de sa mère, mais elle reste digne. Son petit Guillaume d'Orange montre quelque chose d'invisible, à un chien qui regarde de l'autre côté : au vrai, il n'a rien à montrer que sa main. Seuls les bambins de Frans Hals, embroussaillés de cheveux filasse, barbouillés, rubiconds de vie et de joie, rient à gorge déployée, sur la cimaise, en tenant

des flageolets serrés entre leurs mains rougeaudes, et laissant voir les tons de leurs langues délicieusement rosés comme les teintes de la gorge d'un crapaud. Mais ce sont là de petits rustres. Tous les enfans bien élevés sont gourmés.

Au siècle suivant, ils jettent leur gourme, ou du moins on leur permet de jouer un peu. Boucher leur donne un petit oiseau à nourrir, Greuze un petit chien à embrasser, et Drouais un déguisement de pèlerin avec le bourdon de Tannhauser, — et de ces coquilles qui servirent aux philosophes à expliquer, de façon si imprévue, des problêmes de haute géologie. — Mais ce n'est point là un voyageur pour Jérusalem; ce n'est même pas un Roméo. Je connais ce pèlerin. Je l'ai vu plus âgé au Louvre en une compagnie de féerie, sous des ombrages de rêve, prêt à s'embarquer sur une très folâtre nef, que Watteau avait frétée, et ce n'était pas pour la Terre-Sainte... Les enfans de Boucher sont hardis, éveillés, mutins, impudens de joie et prodigieusement avancés pour leur âge. Celui de Fragonard est affublé d'ailes, vêtu ou plutôt dévêtu en Amour et fouille dans son carquois, sans avoir l'air de se douter que, si la Beauté est la première des cinq bonnes flèches amoureuses, *simplece ot nom la seconde*, comme il est dit dans le *Roman de la Rose*. Ceux de Greuze ou de Chardin, au contraire, toujours jouant et s'étant bien amusés, portent dans leurs grands yeux une mélancolie naissante. Devant ces colombes palpitantes sur leur sein et ces petits oiseaux trépassés entre leurs doigts, ils sentent s'éveiller une curiosité de la vie et de la mort. Il y aura désormais de la grâce et de l'abandon chez les enfans peints par les maîtres; il n'y aura plus la parfaite insouciance et l'effronté babil. Ils sont sérieux, même en jouant au toton avec Chardin, même en se blottissant dans les bras de leur mère avec David, même en montrant, avec Reynolds, quelque chose dans le ciel. Ils viennent « dans un monde trop vieux », pour des enfans; et tous, à si petite dose que ce soit, ils ont dans leur regard cette interrogation anxieuse des nouveaux venus dans le tableau de l'existence, quand ils semblent, en ouvrant leurs grands yeux sur la vie, nous demander, — comme si personne d'entre nous pourrait le leur dire, — ce que c'est que la vie...

Plus qu'aucun autre, il semble nous le demander, celui que Lawrence a peint de verve, *alla prima*, sur un fond à peine ébauché, figure saisissante quoique inachevée, — parce qu'ina-

chevée, — comme la destinée même de celui qu'on appelait « le fils de l'Homme » dans les poèmes de la Restauration. Sans doute bien des enfans font des questions embarrassantes, troublantes, mais les questions que posait celui-là, tous les princes de l'Europe détournaient la tête en les entendant. On les chuchotait dans les chancelleries; on les répétait dans les chaumières : on leur inventait des réponses extraordinaires et dilatoires. On en prévenait le retour par des spectacles mensongers. Pour déjouer le regard profond qui éclaire toute cette tête, ces yeux où l'on tremblait de voir la lueur qui durant vingt ans avait affolé les multitudes, il avait fallu écarter les serviteurs, changer des uniformes, inventer des géographies, mutiler l'histoire, en effacer le plus grand nom des temps modernes : on ne pouvait dire à cet enfant frêle et pensif la vérité ni sur son père, ni sur sa mère, ni sur le passé, ni sur l'avenir, ni quel était son devoir, ni quelle était sa fortune, ni quelle était sa patrie. Il devait regarder de cette façon, de ce regard d'aiglon qu'on n'a pas capturé assez tôt pour qu'il ne se souvienne, le jour où il dit à son grand-père : « On m'appelait autrefois le roi de Rome... Mais qu'est-ce que c'est être roi de Rome? » et où l'empereur d'Autriche lui répondit : « Vous êtes roi de Rome comme je suis roi de Jérusalem... »

Avec le duc de Reichstadt, nous sommes entrés dans la série des portraits d'enfans graves, trop sérieux, revêtant des complets rouges pour aller sur d'inconfortables rochers, lire M. de Chateaubriand et entendre couler des sources comme le Master Lambden de Lawrence, ou bien regardant en extase, comme le portrait de petite fille de Ricard. On ne reverra plus les étourdis joufflus de Boucher. Même quand ils ont de l'abandon, les enfans du XIX^e siècle, gardent une gravité précoce. Ce n'est plus le décorum voulu des bambins de Van Dyck ou de Velasquez. On ne leur enseigne plus à se tenir bien droits, et à s'amuser sans rire, sans courir, sans crier, sans sauter et sans se tacher. Mais après avoir joué quelques minutes, ils reviennent d'eux-mêmes prendre devant le peintre des attitudes pensives de blonds vieillards. Pour nous en consoler, retournons devant le *Master Hare* de Reynolds. Regardons-le encore, le gracieux petit être dont le maître eût pu faire un chérubin s'il eût voulu, et qu'il s'est contenté de ranger parmi les jeunes sujets de Sa Majesté Britannique. Examinons comme son modelé expéditif, hardi,

impétueux et tendre résume tout ce que le pinceau peut dire d'une tête d'enfant et tout ce que la pensée peut y mettre de grâce, d'innocence, de joie et de paix. C'est une des dernières belles visions de l'enfance que je connaisse. Elle est d'une époque où les anthropologues n'étaient pas encore venus contester sa divine origine et mettre l'éteignoir sur ces auréoles qu'on croyait voir dans leurs cheveux blonds lorsqu'y passait le soleil. Même quand on ne faisait pas de l'enfant un Dieu recevant les rois ou enseignant les docteurs, on se plaisait à y voir un petit ange venu du ciel pour égayer les maisons vides. Maintenant, lorsque les savans voient un bébé, ils n'ont qu'une idée : le suspendre par ses menottes à une branche d'arbre pour comparer ses facultés de préhension à celles de l'orang-outang, ou lui mettre sous les orteils une baguette pour guetter si ses pieds ne vont pas chercher à la saisir, comme feraient des pieds de quadrumane, et ils le photographient dans cette posture!... Reynolds, lui, n'a pas songé à cette scientifique attitude. Son *Master Hare*, de son doigt tendu, montre quelque chose dans les cieux. Hâtons-nous d'admirer ce geste pendant qu'il en est temps encore, tandis que les anthropologues, poursuivant leurs enquêtes, guettent chez les nouveau-nés le moindre souvenir d'un singe, comme les mages guettaient l'indice et le souvenir d'un Dieu...

III

Ce n'est pas seulement le geste de l'acteur qui change, dans les portraits, c'est le décor. Il se modifie selon les temps avec une régularité telle qu'il semble qu'un même machiniste fait jouer des ressorts pareils derrière toutes ces têtes de femmes et d'enfants. Au début, le fond est uni et sombre, mat et irréel. Les profils ou les faces luisent dans cette nuit, comme des apparitions. Ce sont les Clouet, les Ghirlandajo, les Ambrogio de Predis, et même les Rembrandt et jusqu'aux Philippe de Champagne. Un rideau noir, vert ou rouge est tiré derrière la figure humaine. Le monde extérieur n'existe pas et importe peu. Pour être il suffit qu'on pense, et l'esprit est plus facile à connaître que la nature. L'attention se porte entière sur le front, siège de la pensée, sans que rien la puisse distraire. Sur tout le premier panneau de cette exposition on a écrit cette leçon.

Dès le coin du panneau suivant, la leçon subit une variante.

Derrière la Montespan, de Mignard, des Amours tirent le rideau qui nous cachait le monde, et nous apercevons des colonnes, des portiques, de somptueuses et brillantes architectures. Nous ne les perdrons plus de vue désormais durant un siècle. La femme et l'enfant se tiendront dans un salon, où ces deux élémens de décor : la tenture flottante et la colonne immobile, ne manqueront jamais de les encadrer. La colonne fournit au dessinateur une ligne droite à opposer aux courbes des robes et des membres ; la tenture permet au peintre d'enlever la tête non plus sur un fond uni, mais sur un tissu changeant, dont il peut varier la valeur à sa guise, de façon à opposer constamment le côté clair de la figure au côté obscur du fond et le côté obscur au côté clair. Muni de ces deux accessoires, l'artiste ne s'en dessaisira pas. La même colonne et le même rideau figurent dans le portrait de la marquise Spinola, de Van Dyck et dans celui du jeune Guillaume d'Orange, dans celui de la marquise du Châtelet, de Largillière, dans la *Femme*, de Rubens. Pourtant, dès Largillière, il se passe quelque chose d'étrange au fond des portraits. Le décor change obscurément. Au rebours de cette féerie pieuse de Parsifal où l'on voit une forêt devenir un temple, il semble qu'ici la colonne dorique habituelle se penche et se transforme en un arbre, et que le rideau de velours s'évapore et se tourne en un nuage. Dans le portrait de femme tenant une houlette, la transformation s'est faite ; dans celui de la duchesse d'Orléans, elle est évidente ; dans la femme en costume bleu de Van Loo, elle est précise, et, plus tard, sir George Beaumont demandera, comme la chose la plus naturelle du monde, aux portraitistes de son pays « où ils vont placer leur petit arbre brun. »

D'ailleurs, à mesure que nous avançons dans le siècle de Rousseau, les fonds s'éclairent ; quelque chose de la nature apparaît derrière les chignons poudrés et les engageantes à triples prétentailles. Ainsi au théâtre, quand la toile se lève et qu'on aperçoit, à droite et à gauche de la spectatrice placée en face de soi, un bout de décor verdissant, bleuissant et évanescant. Nous ne sommes plus au temps où saint Bernard pouvait faire tout le tour du lac de Genève sans le voir et demander curieusement le soir où était situé le Léman... Nous touchons à l'époque où Bernardin de Saint-Pierre expliquera que toute la Nature conspire pour notre vertu et notre bonheur et que, par exemple, si les arbres ont des feuilles, c'est pour nous servir de parasols.

Regardez le portrait de M^{me} de Flesselles et les autres Nattier ou Van Loo. Les architectures ont disparu. Nous sommes en pleins champs ou en plein ciel. Des roseaux croissent, des feuillages s'abaissent, des ondes coulent, des horizons bleuissent. Sur les mains désenlacées, des oiseaux chimériques se posent. Des nuages rose persan, gris perle, ambre doux, passent sur les têtes nues. C'est le jour qui se lève, jour indécis, trompeur, fade clarté d'aube sur un bal finissant, mais c'est le jour tout de même. Il fait pâlir les bougies qui éclairaient, dans la nuit, les parties de pharaon. On voit que quelque chose vit dans le monde, autre que l'homme, qu'une âme y balbutie, autre que notre âme et que, pendant la nuit de jeu ou la nuit d'amour, un mystérieux échange se faisait de forces et de sèves entre les plantes qui respiraient et les atmosphères qui changeaient d'heure en heure, nous préparant pour le jour suivant la moisson, le pain, le vin, la vie.

Seulement, pour le bien peindre, il eût fallu le bien voir; et les yeux des Van Loo ont trop regardé ces princesses poudrées, enrubannées, pomponnées, falbalassées, pour voir sainement et simplement la Nature fruste et crue. L'artiste du xviii^e siècle peint la Nature non telle qu'elle est, mais tel qu'il est, et toutes ces plantes, toutes ces eaux, toutes ces collines prennent, sous son pinceau chargé d'une même bleuâtre mixture, cette « couleur de temps » dont Perrault dit qu'était teinte la robe de Peau d'Ane. Voyez plutôt les fleurs dont sont parées les deux femmes en bleu peintes par les deux Van Loo et souvenez-vous des vers du poète :

Les bleuets sont bleus, les roses sont roses,
Les bleuets sont bleus, j'aime mes amours...

Ici, aussi, les bleuets sont bleus et très bleus, certes, mais les roses ne sont plus roses. Les peintres ont trouvé cette couleur trop commune. Ils ont poudré jusqu'aux feuilles, ils ont fardé jusqu'aux nues. Comme les philosophes, leurs contemporains, ils voient tout atténué, tout gracieux, tout aimable, tout bienfaisant, tout bleu. Derrière la tête de M^{me} de Lauraguais par Nattier, il y a ainsi une vision de la France, de la France paysanne où l'on s'abreuve de lait, où l'on se pare de guirlandes, où l'on plante des maïs, où pour tout le monde, comme pour la dame d'atours de M^{me} la Dauphine, le Roi est Louis le Bien-Aimé... Tout ce qui est là-bas dans ce peuple est pur, généreux, sensible. S'il y a du mal, c'est la faute aux lois et aux conventions humaines. Ce qui

tue, ce sont les remèdes. Ce qui blesse, ce sont les entraves. Brisons-les, et le bonheur régnera sur la terre. Brisons sans craintes. De cet arrière-plan doux et poli, de ce pont ruiné, du village autour de ce château de rêve, ne peuvent venir que de tendres violoneux, de Lancret, que des vieillards bénissans, de Greuze...

Ce sont des sans-culottes qui sont venus. Ils ont saccagé le château, bu les bouteilles, incendié les meubles, égorgé les ser viteurs, emmené les maîtres en otages, pillé, brûlé, souillé, et la guillotine a fait le reste. Les feuilles de ces paysages n'étaient pas bleues, comme le prétendaient les peintres. Les âmes de ces paysans n'étaient pas sensibles, comme les peignaient les philosophes. L'erreur des peintres est de moindre importance au point de vue social que l'erreur des philosophes, mais il est à noter que les deux vont ordinairement ensemble. Aux époques où l'on voit faussement les couleurs répandues sur les épidermes, il est rare qu'on voie bien juste les sentimens cachés au fond des âmes. Il faut trembler quand, par gageure ou par morbidité, la littérature et l'art déforment systématiquement notre vision de la vie. On se contente de sourire quand les peintres nous montrent des chevaux violets, des joues verdâtres, des arbres rouges et des neiges jaunes. On sourit encore quand les poètes décident que le ciel n'a que la couleur que lui prête notre état d'âme :

Depuis qu'il n'est plus bleu, nous voulons qu'il soit vert...

Mais lorsque les psychologues s'avisent d'imiter les peintres, lorsque la peur des banalités les précipite dans de continuel paradoxes et le respect humain de l'enthousiasme, dans une perpétuelle ironie; lorsque, déformant et décolorant toutes les notions de la vieille morale, ils appellent les assassins des « impulsifs » et les saintes des « hystériques », la spoliation une « reprise individuelle » et le vol de la « kleptomanie »; lorsqu'on ne veut plus croire au bleu du ciel, ni au vert des plantes, ni au dévouement des femmes qui font la charité, ni à l'héroïsme des soldats qui font la guerre, alors on ressemble aux sophistes du xviii^e siècle. On n'est point capable de beaux tableaux dans la vie sociale, pas plus que de beaux paysages dans l'Art. On a méprisé la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde. La fin est proche.

Et l'ombre se fait. Comme nous touchons au xix^e siècle, les fonds se rembrunissent. Derrière les têtes, les fenêtres se referment. La nature disparaît de nouveau, ou plutôt elle sera laiss-

sée à ceux qui, comme Aligned, Corot, Dupré, Rousseau, en feront leur fief. Les portraitistes ne font plus que du portrait. Les genres se séparent. En vertu de la grande loi économique de la division du travail, chaque artiste rentre dans sa spécialité. Chardin a commencé à fermer ses fonds par une cloison d'un gris très fin. David l'a imité. Goya l'assombrit. Voyez, chez David, les murs gris et nus derrière M^{me} de Richemont et derrière M^{lle} Charlotte du Val d'Ogues, cet horizon d'immeubles ternes, gris, monotones à pleurer. Lawrence nous ouvre encore quelque sombre échappée de paysage au fond de ses portraits de grandes dames, mais c'est la fin. L'ombre s'épaissit peu à peu derrière les têtes, et les têtes, rassemblant dès lors sur elles toutes les caresses de la lumière et tous les baisers de la couleur, ressortent avec un éclat nouveau. Dans cette salle consacrée aux portraits du xix^e siècle, à peine voit-on trois ou quatre fonds de verdure effacées. Seul, le portrait de M^{me} Toulmouche, de Delaunay, rappelle l'arrière-plan de nature de Ghirlandajo et seules, les rayures soyeuses de Chaplin, dans le portrait de la comtesse Aimery de la Rochefoucauld, remémorent les nuages gris et roses de Nattier. Tout le reste, clair ou sombre, est mat, uni, conventionnel. Ce sont des fonds plus ou moins dégradés de photographes. Ainsi les toiles de Chatillon, de Ricard, de Winterhalter, de Baudry, de Bastien-Lepage, de Cabanel... La nuit qui régnait derrière les têtes des Clouet, des Ambrogio de Predis, des Rembrandt, des Van Keulen, après s'être dissipée et avoir laissé apercevoir des draperies chez Van Dyck, des salons chez Largillière et Mignard, des feuillages chez Van Loo, des parcs chez les Anglais, un pan de ciel bleu chez La Tour, est tombée de nouveau autour de nos contemporaines. Le cycle s'est refermé et, en regardant de près, vous apercevrez que les fonds sont sensiblement les mêmes, sombres et unis, aux deux extrémités les plus opposées de cette salle et que la peinture de portraits s'achève comme elle a commencé, — dans la nuit.

IV

Ce n'est point un défaut et toute licence, sur ce point, devrait être permise aux artistes. Pourvu qu'ils fassent un beau portrait, c'est-à-dire une figure vivante comme cette inoubliable *Tête de femme*, au pastel, de La Tour, qu'importe le reste? Qu'importe les accessoires, qu'importe l'exactitude de la toilette,

qu'importe le mobilier, qu'importe même la minutieuse et photographique ressemblance ?

Certes, on a raison de demander à l'artiste une attention soutenue, un labeur opiniâtre, une patiente recherche de l'attitude et de l'expression qui conviennent à son modèle, mais ne le fatigue-t-on pas souvent par des exigences qu'il ne peut satisfaire ou qu'il ne satisfait qu'au prix de l'esthétique beauté ? Ce n'est pas tout d'être belle pour avoir un beau portrait, et il vaudrait quelquefois tout autant qu'on ne le fût pas. Regardez la vieille femme de Rembrandt, posant ses lunettes sur sa Bible, ou encore les enfans de Frans Hals, ou même la femme de Rembrandt, Saskia : on a vu de plus jolis visages. Mais on ne voit pas tous les jours des images plus jolies, plus fortes, plus pénétrantes... Cela tient d'abord à ce que le peintre s'est lui-même pénétré de la physiologie de son modèle. Ce n'est pas à la languissante lumière de la Breedstraat que Rembrandt a vu cette Saskia et son fils Titus : c'est à la lumière chaude de son cœur. Remarquez comme les peintres ont rarement manqué de faire de beaux portraits quand ils ont peint leur famille : la Saskia de Rembrandt, l'Hélène Fourment de Rubens, la Pacheco de Velasquez, et comme, de nos jours encore, un de nos meilleurs maîtres fut mieux inspiré quand il a peint son fils, que lorsqu'il a représenté le vieux prince, assis sur un banc de parc, sous des feuillages à la Gainsborough, regardant s'écouler l'automne qui devait être le dernier de sa vie...

C'est ensuite qu'ils ne se sont pas astreints à un minutieux étalage des toilettes de leurs contemporaines. Ils ont fait des femmes et non des poupées. Léonard de Vinci recommandait aux portraitistes d'éviter le plus possible de peindre les modes de leur temps, *fuggire il più que si puo gli abiti della sua età*, et il avait raison. Lorsque les maîtres ont été forcés de les suivre par le caprice de leurs modèles, ils sont restés au-dessous d'eux-mêmes. Certes, c'est un bon portrait que celui de cette grande et grosse dame, en un petit cadre, attribué à l'école hollandaise, qu'on voit dans un coin de la salle du Van Dyck. Mais combien l'aspect en serait meilleur, si le peintre n'avait pas dépensé son talent à ces immenses manches ballonnées, à zones de crevés, et à cette fraise tuyautée, empesée, godronnée, horizontale, monstrueux carcan de fil d'archal, que Blaise de Viguière appelait déjà de son temps une meule de moulin et où la tête de la patiente semblait, dit Pierre de l'Estoile, « le chef de saint Jean-Baptiste en un plat ! »

Comme le peintre est plus à l'aise, lorsque l'énorme machine se développe en éventail, en haute collerette, derrière la tête, comme dans ce portrait de Maria Luisa de Tassis ou, mieux encore, perd son empois, s'affaisse et retombe sur les épaules, comme au xvii^e siècle, dans ce portrait d'Anne d'Autriche, de Philippe de Champagne ! Comme il l'est plus encore, quand le cou se dégage tout entier et apparaît souple et fin, comme dans les portraits de La Tour, à peine enclos çà et là d'un étroit nœud bleu ! Voyez les coiffures, combien elles aussi offrent de ressources à l'artiste ou de difficultés ! Observez la simple et fine ferronnière de Bianca Maria Sforza, avec sa broche en joaillerie posée sur le côté et sa longue queue liée par une torsade, ou même le modeste chaperon à queue relevée d'Anne Boleyn, de Clouet, et comparez-les aux majestueux et lourds édifices qui écrasent les têtes de Largillière, en face, dans la même travée... Contrastez l'humble et fine cornette posée *en papillon* sur les cheveux de cette femme par Perronneau avec l'énorme perruque de l'infante de Velasquez...

Et si les peintres du xviii^e siècle ont peut-être été les vrais peintres de la femme, voyez s'ils n'étaient pas puissamment aidés par la mode qui ne leur imposait rien de laid et leur suggérait toutes les élégances ! Regardez, dans le portrait de M^{me} de Graffigny, ce que la mode de ce temps offrait à l'Art : au lieu de la tête emperruquée, une coiffure légère, basse, à chignon plat, le toupet du devant formant seulement un petit croissant, *en physionomie* ; au lieu du pourpoint raide, de l'« empoitrinement » à l'espagnole, un corsage souple et simple, avec une échelle de rubans sur le devant de gorge ; au lieu des manches à rebras, des épaulettes, des ailerons et des bouillons de jadis, la manche courte et large, en éventail, garnie d'engageantes à double rang de dentelles, d'où glissait le bras nu. Regardez ces deux toiles des Van Loo, de l'oncle et du neveu, qu'on a placées cadre à cadre, dans un angle : une jeune femme en bleu jouant de la guitare et une femme en costume bleu qui semblent être deux sœurs en uniforme et venues témoigner ensemble, l'une tenant la partition, l'autre l'exécutant, de la grâce papillonnante des costumiers de leur époque ! Quand même l'artiste aurait un peu simplifié leur coiffure ou allongé leurs tresses, ou multiplié leurs nœuds, leurs coques et leurs rubans, qu'importe ? Devant la beauté, qu'importe la vraisemblance ?

J'ai dit aussi : qu'importe la ressemblance ? et je n'ignore pas le

débat que ce seul mot peut soulever. Mais sans vouloir ici l'aborder, car il en soulève beaucoup d'autres, nous pouvons, en parcourant cette salle, nous poser simplement une question. Voici des centaines de femmes dont on conserve pieusement les images. Tout le monde peut dire qu'elles sont belles... De combien peut-on dire qu'elles sont ressemblantes? Et si leurs peintres, pour plus de ressemblance, avaient sacrifié leur valeur esthétique, seraient-elles ici et, même dans les collections de famille, les aurait-on aussi pieusement et à de telles places d'honneur conservées? Que deviennent les portraits d'ancêtres, quand, ressemblans autant que des photographies peuvent l'être, ils ont sacrifié à la ressemblance la grâce et la beauté? Que deviennent les médiocres images, quand on a perdu le souvenir des figures réelles? Assurément, si c'est un souvenir que nous cherchons à conserver, personnellement, de celles qui nous furent chères, la ressemblance prime toute qualité esthétique et très souvent un Nadar nous la fournira mieux qu'un Léonard de Vinci. Mais si c'est un souvenir pour plusieurs générations, si c'est une joie non pour le cœur d'un seul, mais pour les yeux de tous, qu'importe une ressemblance absolue, dont personne ne pourra témoigner dans un demi-siècle? Ce qui importe, c'est la vie.

Et c'est elle qui a gardé ces toiles de l'oubli. Tout ce qu'elles reflétaient a disparu. On conserve peut-être quelques-uns de ces oripeaux exquis, de ces nœuds, de ces boîtes à parfums, de ces rubis qui semblent des gouttes de sang, de ces colliers de perles qui semblent des rosaires de larmes, mais que sont devenues celles qui leur prêtaient le mouvement et l'éclat? Les masques sont peut-être restés, mais où sont les visages? Les bagues, mais où sont les doigts? Les miroirs, mais où sont les sourires? Les cous souples et blancs se sont flétris et ont laissé les colliers vides, se soustrayant ainsi doucement aux multiples chaînes qui les retenaient aux rivages de la vie. Ces lettres, ces billets sont peut-être encore dans quelques coffrets, mais leurs aveux ne touchent plus personne, et la passion du lecteur ne pourrait pas plus les ranimer que les chauds vents d'automne ne raniment les feuilles mourantes.

De tout ce qui fut la grâce, la joie, l'enjouement, la beauté, rien ne reste que des objets froids et muets, — comme au soir de l'incendie d'un palais on ne retrouve parmi les cendres que des bijoux inutiles... Malgré soi, l'on se rappelle et l'on murmure,

devant ces autres *Dames du temps jadis*, la banale complainte du vieux poète :

Dictes-moy où, n'en quel país,
Est Flora, la belle Romaine;
Archipiada, ne Thaïs,
Qui fut sa cousine germaine;
Écho, parlant quand bruyct on maine
Dessus rivièrè ou sus estan,
Qui beaulté eut trop plus qu'humaine?
Mais où sont les neiges d'antan?

Par trois fois, le poète de la ballade a demandé avec angoisse : « où sont les neiges d'antan ? » Mais que peut bien nous faire la destinée de ce composé chimique ? D'ailleurs, nous le savons, ce que devient la neige... Elle devient d'abord de la boue. Puis elle devient ce qui féconde, ce qui porte à la plante naissante et préservée par elle sa nourriture éparsée dans le sol, et voici que, grâce à cette eau, la plante toute drue de chaux et toute verte d'azote, se dresse, monte et s'épanouit sous le soleil. Les chimistes et les agronomes ont donc répondu, sur ce point, à Villon. Mais à cette question beaucoup plus importante : où sont les *femmes d'antan* ? — qui peut répondre ? Pourtant, lorsque la neige elle-même ne se perd point, mais fondant et fertilisant, revient à la surface des terres, en verdure et en fleurs, peut-on croire que la beauté des dames du temps jadis ne revienne pas jouer son rôle dans l'économie du monde et dans son bonheur ?

Nous ne le croyons pas. Neiges d'antan, femmes d'antan, ne sont pas aussi disparues que le dit le poète. Voici que l'argent produit par cette exposition des portraits de femmes et d'enfants à l'École des Beaux-Arts va servir à alimenter les œuvres que la Société philanthropique a créées pour les pauvres : des asiles pour les femmes, des dispensaires pour les enfans. Il y a ainsi à travers les âges, comme à travers les couches sociales, des liens qui unissent l'humanité triomphante à l'humanité souffrante et les morts aux vivans. L'autre jour, je visitais un des hôpitaux créés par cette société dans un quartier misérable, aux toits bas, aux rues défoncées, aux murailles suintantes, parmi ces terrains vagues où chaque matin la ville immense rejette ses rebuts, ses loques, ses souillures, son écume, les détritiques des choses qu'elle croit épuisées et qu'elle ne veut plus garder devant elle, sitôt qu'elle en a tiré le suc. Assurément on ne pensait guère aux

somptueux paysages de Gainsborough, mais plutôt aux maigres croquis de M. Raffaelli. Et pourtant, dans cet hôpital au jour blanc et cru, pendant que les malades se tassaient sur des bancs, attendant la visite du médecin et des infirmiers, tendant leurs membres blessés, découvrant leurs plaies, contant les symptômes de leur mal, un groupe vint à passer où Reynolds aurait pu trouver un modèle pour ses têtes d'anges. C'était un petit garçon qu'on emportait roulé dans une couverture, convalescent, heureux de quitter l'hôpital, montrant une mine éveillée, guérie, où l'on voyait déjà toutes les couleurs de la santé reconquise. Il passait vite et s'en allait sous les jeunes marronniers aux feuilles nouvelles, souriant et babillant, tandis que le soleil de mai criblait le groupe de ses points d'or...

Ce sourire obtenu par la bienfaisance sur ce petit visage et sur des milliers d'autres semblables est, tout bien considéré, quelque chose d'aussi beau que ce que les peintres ont fixé sur leurs toiles. C'est le chef-d'œuvre par excellence et il est à la portée de tous. Car nous ne pouvons pas, même les plus habiles d'entre nous, peindre des portraits d'enfans et de femmes comme Hoppner et Greuze, mais tous nous pouvons rendre les couleurs à des visages pâlis par les privations et la gaieté à des âmes déshabituées de l'espérance. La misère, terrible pour tous, est surtout affreuse et imméritée quand elle frappe les femmes et les enfans. Il faudrait que cette vision de belles images se prolongeât pour eux en de belles réalités. Il faudrait que les sourires des femmes et des enfans peints, que la Société philanthropique a exposés, se continuât sur les lèvres des femmes et des enfans vivans qu'elle veut secourir; et que les plus petits, redevenus joyeux et insoucians, puissent danser, malgré toutes les tristesses et tous les deuils de l'heure présente, au refrain que fredonnaient les enfans du temps jadis :

Qu'est-c'qui passe ici si tard ?
 Compagnons de la Marjolaine,
 Qu'est-c'qui passe ici si tard,
 Dessus l'quai ?

ROBERT DE LA SIZERANNE.

UN PETIT CENTRE AGRICOLE

EN BASSE-PROVENCE

A l'époque où nous vivons, les conditions matérielles de l'existence, intimement liées à l'organisation même de notre société, envisagée au point de vue moral, se transforment avec une rapidité si vertigineuse que, dans peu d'années, les souvenirs du « bon vieux temps » auront disparu, presque sans laisser de trace, sous l'influence de cette évolution torrentielle qui entraîne tout, hommes, choses, idées. Les années présentes équivalent presque à des générations d'autrefois. Les changements apparaissent surtout profonds et rapides en agriculture, et plus encore dans le midi que dans le centre ou le nord de la France.

Il nous a semblé qu'il ne serait pas sans intérêt d'étudier le sort actuel de ces paysans provençaux dont les qualités et les défauts contrastent assez curieusement avec les défauts ou les qualités de leurs voisins d'outre-Rhône. Comme, à bien des égards, l'étude du passé offre plus d'originalité que celle de la situation présente, nous puiserons largement dans les vieux documens et les vieux souvenirs. Non que nous voulions faire œuvre d'archiviste ou d'historien : nous ne remonterons dans aucun cas au delà d'un siècle environ, et excluant le passé, si respectable qu'il soit, nous ne nous attacherons qu'à des faits dont nos contemporains les plus âgés ont pu être les témoins inconscients.

I

Au sortir du département des Basses-Alpes, la Durance, grossie du Verdon, change la direction de son cours et, forçant l'étroit défilé de Mirabeau, déroule son lit capricieux et irrégulier dans une plaine assez large, sensiblement orientée du levant au couchant. Au nord de la rivière (qui mériterait mieux le nom de torrent) s'étend le département de Vaucluse, avec les petites villes de Pertuis et de Cadenet, l'une et l'autre chefs-lieux de canton de l'arrondissement d'Apt, et séparées de ce dernier centre administratif, d'abord par divers contreforts assez médiocres, mais surtout par la chaîne abrupte du Luberon (ou Léberon) que nulle route ne franchit, sinon celle de la « combe » de Lourmarin, tracée au delà de Cadenet, vers l'ouest. Au sud, dans les Bouches-du-Rhône, et à distance respectueuse du terrible cours d'eau, se succèdent Peyrolles et deux autres communes du canton de Peyrolles (rattaché lui-même à la sous-préfecture d'Aix). C'est d'abord le bourg de Meyrargues dont les maisons, surmontées par un vieux château pittoresque, dominent une gare importante où les deux réseaux du Sud de la France et des Bouches-du-Rhône se soudent à la ligne P.-L.-M.; ensuite, à quelques kilomètres plus loin, la commune du Puy-Sainte-Réparate, où nous allons introduire nos lecteurs. Le « petit centre agricole » dépend de cette commune, et nous allons brièvement retracer l'aspect de son terroir.

Considéré dans son ensemble, il forme une sorte de plan incliné irrégulier, exposé au nord, dont la base bien arrosée baigne dans la Durance et dont le sommet coïncide avec la crête aride de la Trévaresse, petite chaîne trop déboisée qui, faisant face au Luberon, borne au sud le bassin de l'affluent du Rhône. A mi-côte s'élève l'agglomération, modeste hameau d'une centaine d'habitans, d'où l'on jouit d'une vue superbe sur l'ensemble de la vallée. Dans la plaine, le petit canal de Peyrolles, dérivé de la Durance en amont de ce bourg, serpente au-dessus des terres qu'il irrigue et, plus loin, le grand canal de Marseille poursuit en ligne droite sa marche inflexible, à une faible distance de la rivière qu'il vient à peine de quitter. Les talus de ses berges élevées, arrêtant l'écoulement des eaux supérieures, nuisent beaucoup aux champs voisins, loin de les féconder. Deux chemins vicinaux desservent le territoire : le premier, le plus anciennement tracé, dessert la plaine arrosable et

se déploie, parallèlement au *thalweg*, de Meyrargues au Puy à peu de distance de l'ancienne *carraire*, jadis réservée au parcours des troupeaux transhumans; depuis quelques années, à tous ces tracés limitrophes est venu s'ajouter un chemin de fer d'intérêt local dont les rails suivent fidèlement la route. L'autre chemin, plus récent et naguère difficilement praticable, vient de la ville d'Aix; il gravit un col de la Trévaresse, déploie ses lacets sur la colline au milieu des bois de pins, débouche dans le hameau paroissial et se bifurque en aval de celui-ci, d'une part pour aboutir au Puy, de l'autre pour se raccorder perpendiculairement à la route déjà mentionnée. Au point de jonction, la compagnie du chemin de fer a fait construire un petit abri qui porte le nom de notre hameau, éloigné de 3 kilomètres, et devant lequel s'arrêtent quelquefois les trains sur la demande des voyageurs. En résumé, comme jadis, le territoire et ses habitants, sans être isolés, communiquent moins facilement qu'on ne pourrait le croire, avec Aix et Pertuis, les deux marchés agricoles les plus voisins et se trouvent dépourvus de la jouissance immédiate des grandes routes, ponts ou voies ferrées, dont le voisinage relatif se complique de longs détours et de pénibles montées.

L'aspect général du terroir rappelle beaucoup sans doute, à maints égards, le paysage provençal tel que l'ont contemplé tous les voyageurs qui se rendent du nord ou de l'ouest de la France dans la direction de Nice. Néanmoins, ce ne sont là ni les collines boisées de pins du Var, dominant d'interminables olivettes, ni la plate Crau avec ses cailloux, ni les verdoyantes prairies de la banlieue d'Arles. Peu d'oliviers, d'ailleurs médiocres et presque improductifs; sur les hauteurs, trop peu de bois, généralement des pins d'Alep rabougris; quelques prairies dans la zone arrosable seulement, mais beaucoup de pommes de terre, force champs de blé, et beaucoup d'amandiers, dont les nombreuses rangées sillonnent la plaine, peuplent les coteaux et escaladent les pierreuses collines sans en dissimuler complètement la nudité blanchâtre. Le paysage, çà et là assombri par des bouquets de chênes blancs ou verts, ressemblerait, sur plus d'un point, aux environs de Carcassonne (avec moins de vignes) ou à certaines parties de l'arrondissement de Castelnaudary.

Le sol est caractérisé par sa constitution essentiellement argilo-calcaire; la terre, plastique à un haut degré, renferme encore un bon tiers de carbonate de chaux. Des tuileries ont existé et

existent encore dans le pays. Lors des grandes chaleurs de l'été, la terre se dessèche et se fendille à la superficie, sans perdre sa fraîcheur intérieure, et quand, par extraordinaire, survient une longue série de pluies qui précipitent beaucoup d'eau, les travailleurs et les bêtes de labour ne peuvent plus pénétrer dans les champs sans risquer de s'enlizer dans une bourbe fangeuse qui conserve sa mollesse durant des semaines entières. Aussi, quoique les paysans, en présence d'un ciel trop peu nuageux, invoquent de tous leurs vœux averses ou orages, ils n'en conviennent pas moins que, somme toute, les années sèches sont les plus favorables à l'agriculture.

Si on examine la déclivité du versant de la Trévaresse qui fait face à la Durance, les traces d'érosion des eaux pluviales se manifestent au premier coup d'œil. Les parties dénudées des flancs de la colline sont sillonnées de rigoles qui représentent, d'une manière concrète et extrêmement nette, les hachures des topographes ou « lignes de plus grande pente. » Quand un peu de végétation protège la surface argileuse de la croupe, les effets de l'entraînement s'atténuent et les arbres des lignes de drainage croissent en vigueur. Vers la limite supérieure de la plaine, ces rigoles, en se réunissant, forment une succession de ravins, d'autant plus creux que leur pente est moindre, et dont une riche et ombreuse végétation tapisse l'étroit thalweg. En continuant à descendre, le promeneur finit souvent par aboutir à un « vabre » ou petit torrent dont les eaux assez limpides coulent sans interruption plusieurs mois de l'année. De loin on ne distingue qu'un ruban de verdure qui ondule à travers les bas coteaux et la plaine; de près, on constate que de nombreux végétaux protégés par l'ombre des parois contre les rayons brûlans du soleil hument avec avidité les moindres suintemens aqueux. Un peu plus bas, le courant se régularise et grossit, mais aux dépens de sa limpidité que troublent les écoulemens du canal. Dans la région irrigable, les arbres disparaissent, pourchassés par l'avarice des villageois. A peine quelques peupliers égaient la stérilité des berges artificielles et peu saillantes; puis des roseaux garnissent seuls un lit élargi et désormais réduit à l'humble rôle d'exutoire vers la Durance, en cas d'orage trop violent.

Par raison d'économie, la partie fertile et humide de la plaine est peu boisée; on y admet toutefois le peuplier à cause de sa valeur industrielle, l'amandier comme arbre de rapport et le

mûrier à raison de son importance antérieure. Dans les hautes pentes, la végétation, quand elle n'est pas purement herbacée, se rabougrit un peu. C'est donc au pied des dernières ondulations que les arbres se développent le mieux. Le chêne blanc y atteint de fort belles proportions; à son défaut, le chêne vert, le pin d'Alep s'accroissent des sols les plus secs; si, au contraire, un peu d'humidité favorise le terrain, l'aube, l'arbre classique des bords du Rhône, étale son tronc blanchâtre aux sillons rugueux et épanouit son feuillage d'un vert lavé de tons bleus et gris. A ces plantations naturelles, la main de l'homme est venue, depuis plus d'un siècle, prêter son concours. Aux jours qui précédèrent la Révolution, alors qu'un vent de nouveauté soufflait sur tous les esprits enfiévrés d'amélioration, un conseiller au Parlement d'Aix, propriétaire intelligent, bon agriculteur, entreprit dans notre terrain les premières tentatives de reboisement. Dans le voisinage des lignes d'arbres déjà existantes, il sema des glands et organisa des plantations assez vastes, et malgré les temps troublés qui survinrent, en dépit de la dent des troupeaux, de l'incurie des paysans, des ravages causés par les neiges et les eaux torrentielles, son œuvre persiste encore dans son ensemble, curieux et encourageant exemple de ce qu'on aurait pu réaliser à peu de frais depuis longtemps, pour corriger la désolante nudité des coteaux du sud-est.

La nature du paysage et le contraste qu'il présente avec ceux du Var tiennent à la nature du climat local, froid et humide en hiver. Bien des végétaux qui, sous une latitude analogue et à peu de distance de la Méditerranée, prospéreraient en paix, disparaissent bientôt lorsqu'on les importe dans ce canton. Le laurier-rose ne saurait y vivre en pleine terre. Les palmiers de Chusan voient souvent leur existence compromise et bien des conifères exotiques ne tardent pas à succomber. Par compensation, le hêtre ordinaire, le bouleau même, dans les coins frais et ombragés, voisins des cours d'eau, peuvent croître et se développer sans toutefois se propager par semis. Il en est de même du pin sylvestre. Enfin, sur le flanc de la Trévarasse, non loin de la cime de cette chaîne, dans un pli de terrain exposé au nord, subsiste, à l'intérieur du parc d'une propriété privée, une petite « station » de hêtres spontanés, dernier vestige du climat quaternaire de la Provence.

Quant à la faune du pays, autrefois, il y a une quarantaine

d'années, les loups n'étaient pas rares dans le pays. On s'en assurait en voyant les troupeaux de brebis gardés par de superbes chiens blancs et noirs, de belle taille et de robuste appétit, capables de lutter avec avantage contre les bêtes féroces. Néanmoins les loups n'étaient pas précisément indigènes dans le terroir; ils sortaient des montagnes des Basses-Alpes et, à l'époque où les troupeaux, chassés par les neiges, quittaient les hauts pâturages de Barcelonnette, Digne, Castellane, pour descendre dans la Crau, le long des *carraires*, nos bêtes féroces suivaient le bétail, guettant toujours quelque bonne aubaine. Aucun obstacle ne les arrêtait, pas même les flots limoneux de la Durance qu'ils traversaient nuitamment à la nage. Mais peu à peu des chiens de moyenne taille remplacèrent les beaux animaux d'autrefois, et maintenant la sécurité est si grande que les brebis ne sont plus guidées que par d'affreux roquets, intelligens, bien dressés, mais qui, au point de vue pittoresque, font regretter leurs sympathiques devanciers. L'ordre des carnivores n'est plus représenté en Basse-Provence que par le renard, le blaireau et la fouine.

Si certaines espèces autochtones disparaissent des rives de la Durance, d'autres, naguère inconnues, s'y implantent de nos jours. De tout temps, on a tué des sangliers dans l'Estérel; mais depuis peu d'années, soit que leur race se soit multipliée outre mesure dans les cantons à chasse réservée, soit que des incendies trop fréquens les aient pourchassés au dehors, ces porcins ont envahi l'ouest du département du Var et, errant de bois en bois, se sont montrés dans les banlieues d'Aix, de Marseille et jusqu'aux approches de Salon. Il est à croire que leur race s'implantera pour longtemps dans le pays, étant données sa fécondité et sa résistance aux coups des chasseurs.

Parmi les rongeurs, le lièvre, assez commun jadis, tend à disparaître, victime de la légendaire passion des Provençaux pour la chasse. Race plus prolifique et plus malfaisante, le lapin soutient mieux la lutte pour l'existence, ainsi que l'écureuil, tout aussi répandu qu'autrefois. Pourtant l'intérêt du paysan le pousse à l'extermination de ce joli petit animal qui est très nuisible aux plantations d'amandiers du pays.

Comme oiseaux, outre le moineau, il en est un qui, dans la moyenne vallée de la Durance, pullule et domine au point de faire prévoir un jour l'entière disparition des autres volatiles. C'est encore un animal nuisible, un ennemi des amandes, la vul-

gaire pie. En automne, on voit les pies voltiger en troupes nombreuses et il n'est guère d'arbre un peu élevé qui ne soit garni à son sommet de leur nid si caractéristique. Malgré leur livrée noire et blanche qui les désigne comme cible naturelle, on sait combien ces oiseaux, dont la chair du reste n'est pas mangeable, se gardent avec intelligence et savent flairer l'approche des chasseurs.

Sauf quelques rares anguilles qu'on réussit quelquefois à grand'peine à extraire des creux des « vabres » ou des canaux dérivés de la Durance, le poisson d'eau douce est passé à l'état de mythe. Il n'en a pas toujours été ainsi. Dans la première moitié de ce siècle — période que nous désignerons par l'abréviation conventionnelle « autrefois » — on trouvait dans le hameau sinon des pêcheurs de métier, du moins des habitans qui ajoutaient, à leurs profits ordinaires quelques sous provenant de la vente des poissons qu'ils prenaient. Mais ce temps-là est bien passé.

II

C'est au passé qu'il nous faut encore revenir pour mentionner comme coutumes disparues l'élevage des abeilles, celui des dindes dont les nombreux troupeaux, guidés par un enfant, pâturaient autrefois dans les champs pendant l'automne jusqu'à l'époque de la Noël, où les oiseaux engraisés se vendaient sur le marché d'Aix, à l'occasion du souper de la fête.

Éleveurs d'abeilles ou de volailles, les anciens fermiers qui disposaient d'une étendue de terre raisonnable possédaient aussi des bœufs venus de la Haute-Provence ou du Gapençais. Actuellement encore, dans la Crau, on emploie souvent l'expression de bouvier pour celle de valet de ferme, quoique depuis longtemps l'usage des bœufs soit tombé en désuétude. Quand ils ne labouraient pas, les bœufs pâturaient dans les terrains vagues où la fraîcheur relative du sol entretenait un peu d'herbe, sous la garde d'un valet commis à cet humble emploi, et que dut remplir, à l'époque du Directoire, le curé constitutionnel du pays, réduit à la misère le plus abjecte. A la suite de nombreux défrichemens, l'emploi exclusif des mulets s'imposa au point que de nos jours il serait parfaitement impossible de trouver dans la localité un homme qui consentit à surveiller ou atteler une bête à cornes. Il est peu probable que la région d'Aix fournisse jamais de *toreros* les arènes d'Arles ou de Beaucaire.

Sous la Restauration ou même sous Louis-Philippe, la culture du seigle se conservait encore en Basse-Provence. Les paysans se nourrissaient d'un pain appelé *consegau*, dans la composition duquel le froment n'entrait que pour moitié. En remontant à une époque plus ancienne, le seigle abondait encore plus, comme en témoignent les noms très significatifs de quelques localités. Aujourd'hui cette céréale est à peine connue de nom dans la région qui nous occupe. Les cultivateurs de la plus humble ferme ne se nourrissent que d'excellent pain blanc fait avec le blé du pays, qui est fort beau, sans valoir cependant l'ancienne « tuzelle » de Provence. Jadis, comme dans la Rome antique, le métier de boulanger était inconnu ; dans chaque ménage, on utilisait le four de la maison ou on empruntait celui du « fournier » qui prêtait son local, sans pour cela faire le commerce. Peu à peu, l'habitude de pétrir et de cuire la pâte à domicile s'est perdue, et actuellement, presque tout le monde a recours aux offices du boulanger.

Nous ne nous appesantirons pas sur la culture du blé, ni sur son rendement, ni sur les engrais en usage pour en favoriser la production. Au fumier de bergerie ou d'écurie s'est substitué le tourteau de sésame, et le rendement, c'est-à-dire le rapport de la récolte à la semence, a grossi d'un tiers environ. Autrefois, chez les petits propriétaires, on suppléait à l'insuffisance de l'âne, la bête de labour la plus commune, par un travail manuel acharné. Aujourd'hui, on voit fonctionner des charrues de Dombasle tirées par des mulets accouplés, et jamais isolés comme ceux qui traînent les « fourcats » ou « araires » du Bas-Languedoc.

Beaucoup de vieux travailleurs ont, dans leur jeune temps, manié l'antique faucille ; puis est venue la faux, abattant la forêt d'épis dans son rapide va-et-vient et accomplissant beaucoup de besogne, mais un travail moins parfait, au dire des anciens.

Il n'y a pas fort longtemps que de véritables troupes de garçons et filles, après avoir travaillé aux moissons de la banlieue d'Arles, où les chaleurs de l'été, beaucoup plus vives qu'à Aix, précipitent l'époque de la maturation du froment, arrivaient, à la fin de juin ou au début de juillet, pour aider à couper et à entasser les blés, dans la région qui nous occupe. Ils recevaient l'hospitalité dans les grandes fermes qui employaient leurs bras, et, durant plusieurs jours, on les voyait accomplir gaiement leur tâche, souvent interrompue par de fréquents repas. Celui du soir surtout, mieux arrosé que les autres, non seulement se prolongeait fort

longtemps, mais se terminait par des chants plus bruyans que justes, où se mêlaient un excellent provençal et un atroce français, puis par de joyeuses farandoles, vagues réminiscences des vieilles mœurs agricoles chantées par le poète de Maillane. Pour diverses causes, et surtout à raison de l'économie de bras réalisée par les machines, c'est à peine si quelques travailleurs des villages voisins viennent seconder aujourd'hui dans leur travail les ouvriers locaux, à l'époque de la moisson.

On n'ignore pas qu'en Provence, de temps immémorial, les cultivateurs, pour séparer la paille du grain ont « foulé » le blé sur des aires, au lieu de le battre avec des fléaux comme dans la majeure partie de la France. Le plus antique et aussi le meilleur procédé de foulage consistait à étendre les gerbes sur une « aire » aplatie, durcie, souvent pavée, toujours bien découverte et exposée aux vents; puis, le paysan, armé d'un grand fouet, excitait les mulets qui tournoyaient en cercle, les yeux bandés, et triturant les épis de leurs sabots, accomplissaient lentement, mais proprement, le travail de séparation. Sous les couches de paille à peine froissée, se trouvait le grain encore imparfaitement nettoyé. On achevait de l'isoler par le vannage, qui se pratiquait dans de grands tamis, suspendus dans un coin de « l'aire » à trois perches entre-croisées. Les plus petits résidus s'échappaient à travers les trous du tamis; puis l'ouvrier, par un mouvement, assez difficile à bien exécuter et non dépourvu de grâce, faisait tourbillonner le contenu de son tamis. Plusieurs fois renouvelée, l'opération finissait par donner un superbe produit fort apprécié sur le marché d'Aix.

Lorsque venait le soir, le fermier, un des valets ou journaliers, ou quelquefois le « maître d'aire », payé par le propriétaire pour aider le fermier tout en veillant à ses propres intérêts, s'improvisait une tente au moyen d'un *bourras* (sorte de drap grossier) et de quelques piquets plantés dans le tas de paille. L'homme, secondé par un chien et armé d'un vieux fusil rouillé, passait la nuit sur « l'aire », pour veiller aux risques éventuels d'incendie et garder le blé contre les voleurs.

Le travail des aires, s'accomplissant lentement à une époque de l'année où les paysans et leurs bêtes sont peu occupés, n'occasionne pas grand débours. Aussi l'emploi des batteuses a-t-il été moins généralement accepté que celui des moissonneuses. Néanmoins les « aires » antiques ont dû subir, elles aussi, la loi

du progrès, et cela depuis bien des années. Au lieu de recourir aux seuls pieds des mulets, on facilite la besogne des animaux en leur faisant traîner circulairement de gros rouleaux tronconiques en pierre, et presque partout fonctionne un ventilateur mécanique mù par une manivelle. Les blés et pailles ainsi obtenus ne valent pas à beaucoup près les productions similaires d'autrefois, mais restent encore très supérieurs à la paille et au blé obtenus par les batteuses.

De tout temps, la pomme de terre a été cultivée dans la vallée, mais autrefois, en vue seulement de la consommation locale. Depuis qu'une partie de la plaine reçoit l'irrigation des eaux du canal de Peyrolles, la production en grand de la pomme de terre à l'arrosage s'est largement généralisée. Le tubercule produit beaucoup dans les bons sols copieusement fumés et arrosés; l'année suivante, à la pomme de terre succède le blé. Depuis quelques années, les plantes de pomme de terre sont attaquées par une maladie assez semblable au *mildew* des vignes et dont il serait aisé de les guérir par le même moyen : des aspersiones avec des bouillies aux sels de cuivre.

Malgré le renom justement mérité de l'huile d'Aix authentique, une bonne partie de la banlieue de cette ville, — tout le terroir situé au nord de l'ancien *oppidum* gaulois d'Entremont, — est dépourvue d'oliviers, comme peuvent le constater les voyageurs qui circulent d'Aix à Pertuis. Si, quittant la vallée de la Touloubre pour franchir la Trévaresse, on redescend le flanc nord de cette chaîne pour entrer dans le territoire de notre petit hameau, on constate, comme nous l'avons déjà dit, que l'olivier y est rare et peu vigoureux. Les quelques pieds assez laids qui subsistent proviennent de timides replantations ou constituent les derniers débris de vergers assez importants qu'ont ravagés certains hivers rigoureux et notamment celui de 1820 (1). Auparavant un important moulin à huile fonctionnait à la fin de chaque automne. Comme conclusion à ces courtes remarques, nous signalerons la bonne qualité des rares fruits et du peu d'huile que produisent les oliviers provençaux ou dauphinois dans le voisinage de la limite que le froid impose aux plantations régulières, et la même règle s'applique aussi à bien d'autres produits.

(1) De beaux oliviers plus que centenaires subsistent encore au sommet d'un pic presque abrupt, contrefort de la Trévaresse, qui borde la plaine en aval, vers l'ouest.

Ce n'est pas que d'autres cultures arbustives ne puissent prospérer dans le pays. Partout où l'olivier, chassé par les rigueurs de l'hiver, a disparu, ç'a été pour le plus grand bénéfice de l'amandier. Comme il s'agit d'un produit important, spécial à une région limitée, au centre de laquelle notre hameau se trouve fortuitement placé, il nous faut entrer à ce propos dans quelques détails. On peut le dire, l'amandier est l'arbre de la vallée de la Durance. Les premières plantations apparaissent déjà dans le Gapençais; puis, les mêmes arbres envahissent l'ouest du département des Basses-Alpes, le territoire vaclusien d'Apt, n'entament du Var qu'un coin de l'arrondissement de Brignoles; mais, dans les Bouches-du-Rhône, ils peuplent le nord de l'arrondissement d'Aix, ne s'arrêtant à l'ouest que vers la zone arrosable de la banlieue d'Arles. Si l'on trace une ligne droite partant du fond de l'étang de Berre pour aboutir à Cavailhon, en passant par la « trouée » de Lamanon, cette ligne coupera dans les Bouches-du-Rhône les territoires les plus riches en vergers d'amandiers de grand rapport. En effet, telle propriété importante, dans certaines années exceptionnelles, fournira pour 30 à 40 000 francs d'amandes. L'arbre prospère dans les plus mauvais terrains, les sols secs et pierreux, n'exige ni culture, ni fumier d'aucune sorte; il produit, assez jeune encore, des fruits qu'on peut immédiatement échanger contre espèces sonnantes, sans autre peine que celle de les faire cueillir, puis dessécher au soleil pour les décortiquer, sans même courir le risque d'une altération, comme il arrive pour les baies charnues. L'amandier ne nécessite qu'une simple taille intelligente, dont les frais se compensent en partie par le profit des branchages et du menu bois.

Si l'amandier n'exige pas les frais considérables qui grèvent tant d'autres récoltes, en revanche, il ne produit pas régulièrement chaque année. Tous les hivers, au mois de février, l'arbre s'émaille bien de fleurs blanches ou roses d'un charmant aspect, mais souvent, lorsqu'une tiédeur printanière trop prématurée a précipité l'époque de la floraison, une gelée survient et tout espoir de récolte s'évanouit. Encore cet accident trop fréquent semble-t-il être gouverné par le pur hasard. Quelquefois les amandiers ne portent point de fruits plusieurs années de suite; ou bien ils en produisent sans interruption à diverses reprises successives; d'autres fois on voit se succéder une série de récoltes médiocres ou passables.

Les pieds d'amandier qui parsèment les champs de la Provence sont toujours greffés. On leur fait porter tantôt des amandes à coque dure, tantôt des fruits à coque tendre. On range dans la première catégorie la variété dite « commune, » dont la « charge » (mesure locale encore usitée pour le commerce des amandes et valant 250 ou 260 litres) (1) vaut de 40 à 45 francs les années normales, et la variété « à flots », ainsi appelée parce qu'elle est très productive et que ses fruits sont agglomérés en petits bouquets. On classe dans la seconde les amandes « matheronnes », moins fines elles-mêmes que les « pistaches » ou « princesses » ; la coque de ces dernières est très mince et leur prix très élevé (jusqu'à 100 francs la charge), parce que les « princesses » se tassent mieux dans la mesure et fournissent moins de déchet. L'amertume peut être considérée comme un phénomène accidentel, spécial à tel ou tel arbre. Lorsque l'année est favorable et que les prix se maintiennent, un « à flots » jeune et sain en plein rapport peut rendre à son propriétaire de 15 à 25 francs. Il serait difficile de dire si les variétés fines tendent ou non à éliminer les variétés dures : on peut dire cependant que celles-ci, plus rustiques, résistent mieux, grâce à l'épaisseur de leur enveloppe, au bec des pies et à la dent des écureuils.

— Pour en finir avec l'amandier, nous pourrions ajouter que l'arbre parvient à une vieillesse médiocre et qu'alors son aspect, déjà médiocrement agréable lorsque le pied est jeune, s'enlaidit de plus en plus. Sous l'influence d'une force occulte, le tronc se tord sur lui-même comme un câble ; le centre se creuse et de grosses branches se dessèchent. Ce sont les symptômes avant-coureurs d'une décadence qui aboutit quelquefois à une mort subite, surprenant le végétal encore chargé de fruits. On prétend que partout où ont vécu de vieux amandiers, il est difficile d'en faire réussir de nouveaux. La solution de ce problème de physiologie botanique, jusqu'ici à peine étudié au point de vue expérimental, mériterait d'être creusée, et il se trancherait peut-être en définitive par une question d'amendement rationnel du sol.

(1) Dans le langage courant, le prix du blé s'estime toujours à la « charge ». La charge de blé, à Aix du moins, est plus petite que la mesure du même nom spéciale aux amandes et se compte à 160 litres.

Au reste, pour le blé comme pour les amandes et toutes les denrées, l'usage de la vente au poids se généralise de plus en plus.

Au printemps de 1871, les paysans de notre village, voyant bourgeonner leurs vignes, constatèrent, non sans surprise, un sérieux affaiblissement dans la vigueur des souches. On attribua cette dépression aux froids rigoureux de l'hiver de la guerre et on ne s'en préoccupa plus. On s'illusionnait sur l'importance des dégâts, car on se trouvait en présence du phylloxera, encore mal connu, qui commençait à exercer ses ravages. La maladie, dans toute la plénitude de son expansion presque illimitée, tailla dans le vif : quatre ou cinq ans plus tard, à peine restait-il dans le pays quelques souches éparses indiquant le contour des lisières des anciennes plantations, lisières qui furent, non pas respectées, mais tant soit peu épargnées dans l'universelle destruction. Ainsi, une décharge d'artillerie, bien dirigée contre une troupe, pulvérise le centre sans faucher la totalité des hommes placés sur les ailes. Quelques propriétaires s'acharnèrent à défendre leurs vignobles par le procédé Faucon, consistant, comme on sait, à nouer en hiver les vignes malades; mais, soit que le mal fût alors plus difficile à conjurer qu'il ne l'est devenu depuis, soit plutôt que le dommage extérieur n'eût inquiété qu'à la suite de ravages internes déjà irréparables, ils échouèrent dans leurs efforts. Essayé plus tard, le sulfure de carbone, appliqué dans les conditions difficiles ne donna en général que des résultats douteux. Mais les quelques vignes plantées ou replantées dans les sables voisins du lit de la Durance ont vécu et auraient pu donner lieu à d'excellentes spéculations, sans les fréquentes invasions de *mildew* qui éprouvent principalement, on ne l'ignore pas, les ceps des terrains bas et humides.

Revenons en arrière. Dans le Bas-Languedoc, le Bordelais, le centre et l'est de la France, la nécessité de la culture intensive de l'arbuste d'une part, ou les convenances locales d'autre part, restreignant les vignobles à certains points favorisés, avaient fait adopter les plantations dites « à plein », c'est-à-dire l'exclusion de toute culture étrangère pour les terrains plantés en vigne. Mais en Provence, où la vigne croissait presque sans soins et pouvait prospérer à peu près partout, on avait recours à la plantation dite « en oulières ». A deux rangées de vignes parallèles et accolées (éloignement 75 centimètres ou 1 mètre) succédait un assez large intervalle vide, puis encore deux rangées voisines, et ainsi de suite. Il est clair que cette disposition ne se développait avec régularité que dans les terres suffisamment vastes et que les « oulières »

placées sur la limite de deux héritages voisins ne s'harmonisaient guère entre elles.

Une pareille disposition offrait plusieurs avantages : au lieu d'un défoncement complet à la charrue, le creusement à bras d'un simple fossé correspondant à deux files jumelles suffisait parfaitement et on pouvait compenser pour la terre déplacée le défaut de largeur par un accroissement de profondeur. Dans les 4 à 6 mètres de l'intervalle vide, le paysan semait du blé ou de l'avoine, plantait des amandiers ou cultivait des légumes. La vigne profitait du peu d'engrais que recevaient les céréales ou les autres cultures intercalaires et bénéficiait du labourage plus ou moins superficiel nécessité par leur établissement. Mais à cela près, elle ne recevait jamais ni fumier, ni engrais chimique.

L'intervalle qui séparait les pieds successifs d'une même file ne permettait pas à une bête de trait de traverser la rangée, et, de même, le passage était impossible entre les deux alignemens contigus. Tout le travail de binage s'exécutait à la main, au pied même de la souche et s'opérait, en pratique, d'une façon plus que sommaire. On se contentait d'ordinaire de quelques coups de bêche au printemps. Lorsque venait l'été, les malheureuses souches devaient forcément se débrouiller à leur fantaisie, car les travaux de la moisson et les interminables occupations du dépiquage sur l'aire empêchaient qu'on se préoccupât de les nettoyer.

Conformément à la routine séculaire de la rive gauche du Rhône, le vigneron aixois plantait au hasard un mélange des cépages les plus divers. Le *Morvèdre* côtoyait le *Greuache* et le *Plant d'Arles* (ou *Cinsaut*) ; l'*Ugni noir* et l'*OËillade* fraternisaient avec la *Clairette*, le *Pascal blanc*, l'*Ugni blanc* et le *Colombaud*. Fruits de toute espèce, de toute nature, se recueillaient pêle-mêle et se mélangeaient dans la cuve. Une semblable pratique paraît barbare au premier abord ; néanmoins, quand on la discute, on observe qu'en fait les inconvéniens en étaient bien atténués par cette circonstance, qu'à l'exception du *Cinsaut*, tous les raisins mentionnés ci-dessus mûrissaient en même temps et fort tard. Aussi les vendanges, commencées à la fin de septembre, se terminaient-elles souvent en octobre. Écrasées par les jambes nues des fouteurs, les grappes fermentaient tout à leur aise durant des semaines entières ; on ne décuivait guère qu'en novembre, après les semailles. Vu l'heureux choix des cépages, les raisins, intelligemment cueillis, foulés et fermentés, eussent fourni un vin

d'excellent goût; et il y a plutôt lieu de s'étonner que les crus du terroir fussent encore passables, malgré l'incurie des paysans.

Dans la localité qui nous occupe, tout comme dans le reste de la région, la vendange de 1849 fut si abondante, à une époque où le prix du vin s'était avili au point que les travailleurs consentaient à peine à accepter pour leur journée une « millerole » de vin (mesure locale valant environ la moitié d'un hectolitre); si abondante, disons-nous, que les raisins pendant sur quelques coteaux ne furent pas recueillis. Quelques années plus tard une réaction survint : l'*oïdium*, envahissant les vignobles français, amena un fort renchérissement sur le prix des vins, et, par bonheur pour les vigneron provençaux, les espèces les plus répandues dans le pays se trouvèrent braver la maladie; le *Grenache*, notamment, continua de produire d'abondantes récoltes qui se vendaient avantageusement (1). Plus tard, l'application du soufre ayant guéri la nouvelle maladie, les vins du midi baissèrent sur le marché, mais en laissant aux cultivateurs une rémunération convenable. Naturellement les Provençaux ne se soucièrent pas beaucoup de l'emploi du nouveau remède; ils souffrèrent peu et mal, continuant d'empocher des bénéfices suffisants qu'interrompit bientôt la venue du *phylloxera*.

Quand tout le vignoble fut détruit, comme la culture du blé rémunérait suffisamment leurs peines, les paysans oublièrent un peu la vigne; ils burent d'abord les produits que fournissaient les rares souches épargnées par le fléau ou quelques jeunes plantiers moribonds reconstitués au hasard; puis, à mesure que les temps devinrent plus durs, ils consommèrent des boissons de fantaisie ou même de l'eau claire. Néanmoins, quelques-uns des plus hardis ou des plus intelligents plantèrent pêle-mêle, sans en bien reconnaître la vraie nature, quelques vignes exotiques en même temps que des cépages languedociens à grand rendement, autrefois inconnus dans le pays, tels que l'*Aramon*, le *Petit-Bouschet*, l'*Alicant-Bouschet*. Les invasions du *mildew*, qu'ils distinguaient

(1) Par un singulier revers, le *Grenache*, rebelle à l'*oïdium*, s'est montré plus tard très sensible aux attaques du *mildew* et peut même succomber si l'année est par trop mauvaise.

Voici quelques aperçus sur la variation des prix de vins de la région. L'hectolitre est pris pour unité.

Périodes de vente mauvaises ou médiocres. 7 francs en 1803; 3 fr., 50 en 1805, 2 francs en 1808, 7 fr. 50 en 1832; 5 fr. 50 en 1842.

Périodes de ventes avantageuses. 20 francs en 1801; 24 à 32 francs en 1811; 20 à 22 francs en 1816; 30, 36 et même 38 francs en 1817 et 1818; 24 francs en 1867.

mal du phylloxera, parce que le *mildew* achevait de tuer les vignes malades et n'épargnait franchement aucun cépage ancien ou nouveau, contribuèrent à brouiller leurs idées. Cependant à la longue nos agriculteurs ont fini par comprendre à peu près l'état de la question et aujourd'hui la culture du *Jacquez*, franc de pied ou greffé, se répand peu à peu dans le pays. Néanmoins, comme le vin de *Jacquez* ne se conserve qu'à la suite de procédés de vinification raisonnés ; que le même cépage redoute le *mildew* ; que l'entretien des greffes exige périodiquement des soins minutieux, il est certain que la solution idéale, en ce qui concerne le terroir, serait la découverte d'un producteur direct, indemne de phylloxera et de *mildew* et fournissant, sans grande peine, un vin de bonne qualité. Nous espérons que les efforts des hommes, qui, chacun de son côté, creusent ce problème, en maîtriseront les difficultés pratiques, à la grande satisfaction des agriculteurs provençaux ou autres.

Jadis, les habitans de notre petit village avaient du moins plusieurs produits, pour entretenir leur aisance ou l'augmenter. Parmi ces ressources disparues, mentionnons la garance et le chardon. La culture épuisante de la garance n'exigeait pas d'arrosage, mais réclamait beaucoup de fumier et de travail ; la plante, mieux adaptée aux terrains légers et substantiels, s'accommodait pourtant assez bien des terres fortes du pays, d'où l'on avait grand'peine à l'expulser complètement après le défrichement final. Les racines de garance s'écoulaient à bon prix sur les marchés de Vaucluse. Souvent, dans des terres même médiocres, on faisait croître du chardon dont on projetait la semence après un labour d'hiver. Deux simples binages se pratiquaient pendant deux étés consécutifs et, au mois de septembre de la seconde année, les chardons montaient en épis. On leur tranchait la tête, aux dépens de la plante qui ne tardait pas à mourir. Ces têtes s'utilisaient pour le cardage des draps fins ; les prix, très rémunérateurs, ont dépassé, dans certaines circonstances, 80 francs les 100 kilos.

Les maladies et la baisse des prix ont nui à l'élevage des vers à soie, naguère très pratiqué, comme le témoigne l'abondance des pieds de mûrier, épars dans le pays plutôt qu'agglomérés en plantations continues. Dans les exploitations d'une certaine importance, le cultivateur, propriétaire ou métayer, abandonnait la direction de l'élevage à un homme compétent, venu d'une région

séricicole, à un « magnanier », qu'il logeait, nourrissait, et secondait avec son personnel et son matériel. Une fois l'éducation terminée et les cocons bien vendus, le magnanier reprenait le chemin de son village, après avoir prélevé pour sa peine, le sixième ou le septième de la récolte.

Actuellement encore, toute exploitation de moyenne importance comporte un troupeau de brebis. Les gages des bergers, depuis une cinquantaine d'années, ont plus que doublé, et en outre, d'après un usage local profondément enraciné, le pâtre conserve le droit d'adjoindre au bétail qu'il dirige un certain nombre de bêtes (dix à douze) lui appartenant. Nous avons déjà parlé des beaux chiens d'antan ; à cette époque, plus d'un berger régnait despotiquement non seulement sur son *avé* et ses chiens, mais sur un *mendit* ou gamin qui faisait l'apprentissage du métier en gagnant une dizaine de francs par mois. Certains propriétaires du pays s'étaient donné autrefois beaucoup de mal pour améliorer les toisons par le croisement de la race du pays avec des béliers mérinos importés à grands frais. Plus tard la décadence définitive du prix des laines annula les effets de ce perfectionnement. Par bonheur l'élevage de l'agneau n'a jamais cessé d'être une importante source de profits pour les éleveurs. Le taux de vente, qui ne surpassait pas 6 livres à l'époque du Consulat, atteint de nos jours 18 francs, dans de bonnes circonstances, il est vrai, lorsque le prix du kilogramme sur pied oscille autour de 1 franc. A noter que, la vente du lait n'ayant pas en Provence l'importance qu'elle présente dans les Cévennes, à cause des fromages, le poids de l'agneau provençal, lorsqu'il est livré au boucher, est sensiblement double du poids de l'agneau caussenard, parce que celui-ci, vendu à la hâte, tette fort peu de temps. Du reste, on engraisse aussi le premier sans lui faire quitter la bergerie natale, avec des grains ou du blé, avant de le sacrifier.

III

Loin d'être la langue populaire en usage dans la majeure partie de la Provence, l'idiome gracieux dont s'est servi le chantre de *Mireio* ne se parle dans toute sa pureté que dans la verte commune d'Arles et dans un certain nombre de villes ou villages voisins du cours du Rhône, sur la rive gauche de ce fleuve. Le même dialecte déborde bien un peu sur quelques localités de la

rive droite aux dépens du languedocien, mais il n'en est pas moins vrai que la classique langue des félibres s'altère rapidement à peu de distance des territoires où Mistral a placé les principales scènes du poème.

Au contraire, si un linguiste étudie sur place les transformations du dialecte populaire en partant de la ville d'Aix et en rayonnant dans toutes les directions, il lui faudra parcourir, vers le nord, vers l'ouest, vers l'est, des distances considérables pour arriver en fin de compte à surprendre d'assez médiocres variantes, plus souvent imputables à des nuances d'intonation ou à des tournures de phrases, qu'à des changemens de mots ou de syntaxe. En somme, le vrai langage provençal, l'idiome « moyen » est, on peut le dire, celui de l'arrondissement d'Aix ; s'il n'a pas été choisi pour traduire les idées des poètes, cela tient à l'origine « rhodanienne » des promoteurs de la renaissance de la langue, et ceux-ci, du reste, jugèrent avec raison que, toujours compris dans la Provence orientale, leurs expressions, leurs idiotismes arlésiens conviendraient mieux aux auditeurs ou lecteurs d'une partie du Languedoc.

Peu éloigné de la ville d'Aix, notre petit village s'exprime comme sa capitale administrative, dans un parler qui n'est pas dépourvu de grâce, ni de piquant. A ceux qu'intéressent les questions de ce genre, nous dirons que cette branche du provençal se signale par l'abus des diphtongues accumulées et par l'usage de la terminaison en *ien* pour remplacer la rime française en « ion » (1).

Jusqu'à ces dernières années, l'usage de la langue française s'était bien peu répandu, au point que tel vieillard, incapable de s'exprimer dans la langue nationale, narrait en patois les péripéties de ses sept années de service, ses étapes en Flandre et en Bretagne. C'est dire que jadis le conscrit, de retour au pays, oubliait invinciblement le français qu'il avait été bien forcé d'apprendre. Même des petits propriétaires, capables de dialoguer en français, préféraient faire usage de la langue populaire, d'ailleurs très mordante et se prêtant parfaitement à la plaisanterie.

(1) Un Méridional étranger au pays prononcerait difficilement certains mots comme *buouï*, *bœuf* (le premier *u* résonnant presque comme *eu* ; le second *ü* accentué équivalant à *ou*, suivant l'orthographe félibréenne adoptée dans tout le cours de ce travail). L'article pluriel, *li*, *lis*, que les classiques conforment au dialecte d'Arles, devient ici *lei*, *leis*. Sur les bords du Rhône on traduit « commission » par *coumissioun*. Toute la Provence centrale dit *coumissien*. On emploie même quelquefois le mot *Lien* pour désigner la ville de Lyon.

Autrefois, sous le premier Empire et au début de la Restauration, aucune école n'existait dans le village. Quelques garçons seulement étaient instruits par le curé de la paroisse qui les dressait aux offices de clercs. Peu d'hommes auraient été capables de signer leur nom (1) et les filles n'apprenaient rien du tout en dehors de la récitation du chapelet. Aux environs de la Révolution de 1830, un maître d'école vint s'installer dans le pays, et depuis lors l'instruction n'a jamais cessé d'être distribuée avec plus ou moins de régularité.

Des femmes d'artisans ou de maçons, venues des localités voisines, des sœurs de curés commencèrent tout d'abord à enseigner, d'une façon assez sommaire, l'alphabet à quelques fillettes privilégiées. Cet état de choses persista sans grand changement jusqu'à la troisième République, lorsque fut fondée l'école mixte actuellement existante et que dirige une institutrice.

La question de l'usage et de l'enseignement du français nous conduit tout droit à un sujet connexe, mais plus brûlant, celui du service militaire et de l'expatriation. L'ancien mode de servir, tel qu'il était établi par les lois militaires successivement en vigueur jusqu'à celle du 27 juillet 1872, s'accordait mal avec le tempérament des paysans provençaux.

Aussi lorsque approchait l'heure du tirage au sort, nos jeunes gens faisaient des miracles d'économie afin d'arriver à réunir une somme suffisante pour se racheter du service. Quoique notre localité, sans être bien pauvre, n'ait jamais passé pour riche, la proportion de jeunes gens qui recouraient autrefois à l'exonération ou au remplacement surprendrait un statisticien (2). Néanmoins l'heure du départ finissait par sonner pour quelques-uns et, hâtons-nous de le dire, nos peu belliqueuses recrues se transformaient promptement en assez passables soldats, disciplinés en actes, sinon en paroles, et trouvaient bientôt à quitter le service de compagnie pour se caser dans les fonctions auxiliaires, et sur-

(1) Avant la Révolution, notre modeste localité possédait un notaire. Il est clair que cet humble tabellion s'occupait principalement à dresser des baux ou quittances, à rédiger des conventions entre les agriculteurs illettrés du pays.

(2) Nous sommes en mesure d'affirmer que la paroisse, avec sa population moyenne de quatre cent trente à quatre cent cinquante habitants, n'a fourni, durant toute la période du second Empire, que deux jeunes soldats à l'armée française. Encore l'un de ceux-ci n'accomplit-il que peu de mois de service actif, soit par le bénéfice de son numéro de tirage, soit à cause d'un rachat subséquent, et l'autre homme, mort en Crimée, n'était parti pour faire son congé qu'à la suite de la faillite du « marchand d'hommes » auquel il avait confié ses économies.

tout dans la musique, le rêve, le *desideratum* de tout Provençal pur sang qui accomplit son service militaire. Quelques-uns, en très petite minorité, embrassaient la carrière des armes et ne retournaient plus au hameau; d'autres, bien plus nombreux, dépouillaient sans regret l'uniforme et reprenaient avec empressement la bêche du cultivateur (1).

A l'époque du premier Empire, la redoutable conscription, entre autres jeunes gens, en arracha deux à leurs foyers qui survécurent aux rudes épreuves de ce temps. L'un d'eux, V..., fils d'un simple fermier, finit par conquérir l'épaulette et par recevoir la croix de la Légion d'honneur; après avoir servi comme officier comptable, emploi éminemment convenable aux aptitudes de la race intelligente et honnête des paysans de la Basse-Provence, il prit sa retraite à Marseille et utilisa honorablement ses connaissances acquises comme caissier d'une importante maison de banque. L'autre, Barthélemy F..., revint au village après sa libération; il avait fait toutes les campagnes de Napoléon. Aucun érudit n'a recueilli le détail de ses aventures au milieu des prodigieux événemens qu'avait traversés *mestré Mimieu*; il est probable néanmoins que ses souvenirs présentaient peu d'intérêt, à en juger par ses narrations de batailles qui se résumaient à l'éternelle phrase : *Dé tabac n'y avié* (*tabac*, est-il besoin de le dire? signifie ici massacre, carnage). Évidemment le digne troupiérisse faisait partie du clan des résignés, plutôt que de la catégorie des enthousiastes (2).

Depuis la promulgation des nouvelles lois militaires, les circonstances ont changé du tout au tout. Les jeunes gens d'aujourd'hui parlent assez mal le français, mais le comprennent à mer-

(1) En général, par tempérament, les Provençaux n'ont ni goût, ni aptitude pour l'état de domestique. Aussi les anciens militaires de notre région ne méritaient-ils guère le reproche qu'on faisait autrefois aux soldats de métier : celui de rechercher la livrée après leur libération, plutôt que de retourner au clocher natal.

(2) En 1811, l'ensemble de la commune du Puy-Sainte-Réparate fournit 44 conscrits. Sur ce nombre, 4 sont réformés, 2 envoyés dans des dépôts, 1 classé dans les ouvriers militaires, 7 incorporés dans des compagnies actives. Deux de ces derniers, affectés au 120^e de ligne, désertent en janvier 1812. A raison de cette circonstance, les contribuables de la commune payent, pour 1813, un supplément d'impositions. On peut constater aussi, sur le registre paroissial du hameau, un fait assez curieux : pendant l'année 1813, le desservant bénit jusqu'à *treize* mariages (au lieu de quatre à cinq, moyenne des quinze premières années du siècle), dont *quatre* contractés par des garçons encore mineurs. En janvier 1814, nouveau mariage d'adolescent. Plus tard, les unions précoces deviennent assez rares, parce que la loi du recrutement perd de son inflexibilité et que le paysan peut éviter de servir sans avoir recours à des moyens aussi extrêmes.

veille; l'expatriation, qu'ils évitent presque toujours d'ailleurs avec le recrutement régional, n'a plus rien qui les effraye. Si le conscrit est incorporé dans un régiment appartenant au 15^e corps, il se voit entouré de compatriotes, souvent d'amis et de connaissances, non seulement à la chambrée, mais dans la ville de garnison. Presque tous ses chefs, quand ils ne sont pas originaires du pays, sont habitués de longue date à gouverner des Méridionaux dont ils connaissent le caractère. La rudesse inflexible du commandement d'autrefois n'existe plus qu'à l'état de souvenirs, qu'il faut exhumer du passé pour égayer les lecteurs des journaux ou les spectateurs des théâtres. Il n'est pas jusqu'à l'ordre dispersé qui, réclamant de l'homme une certaine dose d'intelligence et d'initiative, ne favorise les aptitudes innées du Provençal.

Donc, nos paysans partent volontiers pour accomplir ce devoir, si pénible pour eux jadis. D'ailleurs trois années de service sont bien vite passées. Pas de mauvaises têtes parmi eux. Plusieurs font bien vite d'excellens sous-officiers, dont quelques-uns rengagent avec l'espoir d'exercer plus tard à Marseille le métier de comptable, après leur libération. Nous avons eu plus d'une fois l'occasion de constater par nous-même l'entrain et la bonne humeur avec lesquels ces mêmes hommes, mûris et fortifiés, accomplissent leurs période d'instruction et les manœuvres qui accompagnent d'ordinaire les convocations de réservistes.

Toute médaille a son revers. Il est certain que les lois militaires actuelles, telles qu'elle sont appliquées, contribuent, pour une part sensible, au dépeuplement des campagnes du sud-est. Presque toujours, le paysan jeune soldat est envoyé dans les villes voisines de son terroir, où il se trouve bien vite en pays de connaissance et dont il adopte sans peine les habitudes. S'il résiste à cette épreuve, les périodes de vingt-huit et de treize jours viennent la renouveler. Naturellement la déperdition d'hommes à laquelle nous faisons allusion s'effectue d'ordinaire aux dépens des sujets les plus intelligens, tout en épargnant les individus les moins bien doués. Nous noterons comme trait de mœurs bien caractéristique du cultivateur provençal la promptitude avec laquelle, devenu citadin, il oublie l'agriculture, qu'il arrive bientôt à mépriser, de sorte qu'il est presque sans exemple qu'après avoir habité la ville, il retourne aux champs. Cette tendance s'accroît plus vite et plus nettement dans le cas où l'ex-agriculteur se fixe

à Marseille. Exagérez-la encore, généralisez-la, et vous vous expliquerez sans peine pourquoi les Méridionaux s'enracinent très vite à Paris et arrivent bientôt à se croire de bonne foi Parisiens pur sang (1). La presse a trop souvent plaisanté sur cet innocent travers pour que nous ne le rappelions pas au courant de la plume, sans d'ailleurs insister.

Actuellement donc, notre village a expédié et expédie encore d'assez nombreux émigrans à Aix ou à Marseille, en Algérie, à Paris, voire même dans la République Argentine. Mais c'est surtout la ville d'Aix, à cause de son voisinage et des ressources modestes, mais stables, qu'elle offre à un travailleur dénué d'ambition, c'est surtout Aix qui attire nos paysans, leurs filles et leurs veuves, car une statistique improvisée et, par cela même, nécessairement incomplète nous a déjà fourni 46 individus de tout âge et de tout sexe établis dans l'ancienne capitale de la Provence. Inversement, nous avons pu compter dans le territoire une quarantaine de maisons, que les vieux cultivateurs se rappellent avoir vues habitées, et qui ne le sont plus actuellement. Ce déficit est compensé, il est vrai, par une douzaine de bâtisses neuves dont plus de la moitié construites dans l'agglomération paroissiale et scolaire qui tend à s'arrondir. La bourgade chef-lieu de la commune s'accroît, elle aussi, au point que, tout étant balancé, la population d'ensemble du territoire municipal, après avoir diminué jusqu'en 1886, est restée stationnaire depuis, et tend même à s'accroître. Mais, si aux abords du centre principal, les gains actuels compensent, et au delà, les déficits, il n'en est plus de même pour la circonscription rattachée au hameau ; en 1872 et 1876, 436 et 439 habitans ; en 1881, 394 seulement (2) ; en 1891, 353 Français et 5 Italiens : en tout 358 habitans. Le recensement de 1896 n'accuse plus que 347 âmes. La décadence est rapide, mais on pourrait citer des localités voisines encore plus éprouvées.

Jusque vers 1877 ou 1878, alors que l'agriculture prospérait, la population n'essaimait guère au dehors. Les naissances surpassaient même légèrement les décès, et les mariages étaient nombreux. Deux circonstances tendaient à maintenir un état stationnaire : d'abord nos villageois, médiocrement aisés, mais non

(1) Au contraire, dans l'Hérault, il n'est pas bien rare de rencontrer de simples travailleurs des champs ayant habité Paris.

(2) Chiffre presque identique à celui du recensement de 1846.

misérables, ne comptaient parmi eux ni riches ni pauvres; puis, la difficulté relative des communications, que nous avons déjà signalée, entravait aussi bien l'exode des familles autochtones, qu'elle détournait l'afflux des étrangers au terroir. Comme, après tout, cet isolement n'était pas absolu, il se produisait un original phénomène d'équilibre entre deux extrêmes, et les anciennes mœurs, dont il nous reste à dire quelques mots, se sont longtemps conservées intactes, point raffinées, convenons-en, mais aussi complètement exemptes de toute grossièreté ou barbarie. Essayons donc de faire revivre ce passé disparu.

Après la langue, la meilleure caractéristique de l'individualisme provincial, c'est le costume. Mais, pas plus autrefois qu'aujourd'hui, la gentille toilette arlésienne, dont tout le monde peut se faire une idée, sans se rendre sur les lieux, en allant voir représenter au théâtre la *Mireille* de Gounod, ne se porte dans notre village. Pourtant le costume, en usage dans tout l'arrondissement administratif d'Arles, envahit, sans que personne s'en plaigne, deux cantons de l'arrondissement d'Aix, ceux d'Istres et de Salon. Il est donc facile d'en tracer, commune par commune, les limites géographiques, d'autant qu'à une localité où jamais femme n'a coiffé le petit bonnet caractéristique en succède une autre où son usage est général.

Ainsi, de nos jours, rien à noter de particulier pour l'habillement. Mais, dans la première moitié de ce siècle, les vêtements présentaient encore une originalité typique. Les jeunes gens et les personnes étrangères au Midi, peuvent du reste sans peine faire revivre sous leurs yeux les paysans de la Restauration en visitant, à l'époque de la Noël, les « crèches » des églises, dont les poupées, par un anachronisme traditionnel, sont exactement vêtues comme l'étaient les grands-pères des paysans actuels des Bouches-du-Rhône (1).

Hâtons-nous de dire que l'élégance et le pittoresque n'ont guère perdu à la disparition des modes antiques. Les femmes, en hiver, portaient d'assez courtes jupes de laine, généralement de nuance brune : ces jupes, très plissées, faisaient ressortir les hanches, et le corsage s'ajustait étroitement. La coiffure, de toile blanche ou

(1) On donnait naguère, à Aix, des représentations de « mystères », relatifs à la naissance du Christ. Ce spectacle, joué par des marionnettes, se nommait « la Crèche ». Il offrait un tableau fidèle et piquant, non seulement des vieux costumes du pays, mais du vrai langage local, encore pur de tout gallicisme.

de cotonnade, comportait, pour les filles les plus coquettes, des dentelles assez jolies quoique communes. Mais la femme provençale se signalait surtout par son énorme chapeau de feutre noir, à larges ailes et orné d'un ruban ; elle s'en coiffait quotidiennement, se contentant, les jours de fête, de substituer au chapeau ordinaire un couvre-chef moins fané. Un tablier et de gros bas bleus complétaient l'ajustement. L'été, des jupons de toile rayée remplaçaient les chaudes jupes de drap.

Les jours fériés, ou lorsque les paysannes venaient en ville, elles arboraient un manteau à capuchon, en indienne parsemée de fleurs, sur un fond noir. Ces manteaux, assez gracieux, se fabriquaient dans le pays et sortaient de la ville d'Aix, qui n'a cessé d'en produire qu'au milieu du règne de Louis-Philippe.

Vers cette même époque, les villageoises mariées et jouissant de quelque bien-être cessèrent de porter à leur cou le joyau appelé « papillon », en usage, dit-on, depuis l'époque du roi René. C'était une sorte de croix d'argent, d'aspect assez artistique, ornée de pierres fausses ou de médiocre valeur. Elle reposait sur le sein, portée par un ruban de velours noir que maintenait un coulant en argent plaqué d'or.

La culotte courte disparut en même temps que la croix. Elle comportait l'adjonction de guêtres en peau, remontant jusqu'au dessus du genou. Les fermiers les plus cossus préféraient arborer, au moins le dimanche, des guêtres de drap noir. La blouse ou le bourgeron étaient moins en usage qu'une assez longue veste que l'homme jetait sur ses épaules, les manches pendantes, et dont il ne se couvrait qu'en visite ou à l'église.

Lorsqu'on pénètre pendant les offices dans les églises de village, bien moins garnies qu'autrefois, on distingue ordinairement, dans le recoin le plus sombre, quelques vieux septuagénaires édentés, à figure ratatinée, coiffés d'un bonnet de coton qui leur couvre les oreilles. Ce détail de costume indique les derniers vestiges d'une mode disparue : autrefois, en effet, les paysans du sud-est usaient volontiers de la traditionnelle coiffure du bon roi d'Yvetot, blanche, bleue ou rouge, unie ou rayée. L'emploi de la « taïole » s'est maintenu plus longtemps. On nomme ainsi une large ceinture de laine de couleur, qui enlace la taille par-dessus le gilet.

Quoique jamais les Provençaux d'Aix, répétons-le encore, n'aient passé pour riches, cependant un indice d'aisance bien

caractéristique a signalé de tout temps le costume des campagnards de la région. Au rebours des villageois du sud-ouest et d'une bonne partie du reste de la France, les paysans des deux sexes et leurs enfans, aux bords de la Durance, ont toujours porté des souliers.

Les jours fériés, nos bonnes gens s'habillaient de leur mieux avec les ajustemens conservés dans d'anciens bahuts, souvent curieux de style, et que les collectionneurs ont pourchassés. Presque tout le monde allait entendre la messe; les plus instruits se faisaient honneur de chanter au lutrin, bien moins faux qu'on ne pourrait le croire. Jusqu'à la fin du règne de Louis-Philippe, le prône se prêchait en provençal. Cet usage a disparu de bonne heure : d'abord parce que les desservans, nommés après la Restauration, plus familiers par leurs études avec la langue française qu'avec le patois populaire, éprouvaient une gêne réelle à traduire, dans ce dialecte, leurs idées en chaire, ensuite parce que les auditeurs, par amour-propre, préférèrent bientôt le pur français à ce langage un peu farci dont les expressions ne leur étaient guère moins étrangères que celles de l'idiome national. Il est à remarquer que, dans le Var, le sermon hebdomadaire en provençal s'est maintenu vingt ou vingt-cinq bonnes années de plus, et qu'actuellement les curés du département du Tarn prêchent encore en languedocien.

Quant aux modes de délassement pratiqués pendant les après-midi du dimanche, les uns ont disparu, d'autres se sont transformés, d'autres enfin persistent encore aujourd'hui ainsi qu'autrefois, comme le jeu de boules si cher aux Méridionaux. Le goût des habitans de notre hameau pour la danse ne le cède en rien à celui de leurs aînés. Seulement la valse et le quadrille, scandés par les accords des cuivres, ont remplacé une sorte de menuet très peu varié qui entraînait les villageois au son du « tambourin » et du « galoubet ». Nous ajouterons que galoubet et tambourin (1) ne vibrent plus depuis bien longtemps dans les réjouissances provençales; les émules de Valmajour ne pratiquent guère que dans les villes, et encore rarement, pour certaines fêtes félibréennes ou à l'occasion des offices de Noël de la cathédrale d'Aix.

(1) Les spectateurs de *Numa Roumestan* ont pu voir, sur la scène, ce tambour d'une forme très allongée; l'artiste tient de la main gauche le galoubet, sorte de flûte à trois trous, et marque la mesure en frappant de la main droite la peau du tambourin avec une baguette à bout d'ivoire.

Pour d'autres raisons que nous n'avons pas à approfondir ici, les quilles sont tombées en désuétude, ainsi que le jeu des anneaux qu'on s'efforçait d'enfiler sur un pieu fiché en terre, et le jeu du *taulet*, analogue au tonneau. On se divertit quelquefois encore au tir à la cible, qui se pratiquait avec des fusils de chasse chargés à balle et principalement le jour de la fête du village, qu'il nous reste à décrire.

La veille au soir de la solennité, on faisait flamber un grand feu de joie qu'allumait le curé, revêtu de sa chape de cérémonie. Le lendemain, la journée débutait par une « aubade » exécutée dans l'église par le tambourin en l'honneur du saint local. Le curé présidait à l'offrande, entouré de ses marguilliers, et, comme partout ailleurs, chaque assistant déposait sa pièce de monnaie dans le bassin après avoir baisé le reliquaire. Conformément à une tradition assez bizarre, le fabricien porteur du plateau, tenait de l'autre main un bâtonnet à l'extrémité duquel était fixée une pomme « lardée » de pièces de cinq francs. Il faut voir dans cet emblème la trace d'une magnificence disparue; l'offrande des pièces d'argent de la pomme avait dû jadis être réelle, puis, plus tard, on s'était contenté de la rappeler par un simulacre, où figuraient, converties en écus, les pièces de billon accumulées par les quêtes dominicales pour l'entretien du culte.

Après la célébration de la messe et le repas de midi, les divertissemens commençaient. Les fabriciens de la paroisse ou « prieurs » dirigeaient les jeux déjà mentionnés, dont les frais étaient couverts par la menue cotisation que tous les concurrens devaient verser avant d'entrer en lice. Aux jeunes gens était dévolue la tâche d'organiser les danses et d'engager un ménestrel rémunéré à leurs frais. De plus, nos garçons achetaient tout un assortiment de paquets d'épingles, modeste présent dont le cavalier, après chaque tournée, gratifiait la danseuse qu'il avait invitée.

Toutefois, sans avoir un rouge liard dans sa poche, tout le monde pouvait prendre part aux concours de boules et aux courses. Celles-ci, bien entendu, rappelaient plutôt les joutes décrites par Homère que les concours modernes sur le *turf*. Chevaux, mulets, ânes (ces derniers beaucoup plus communs jadis qu'aujourd'hui) luttaient successivement de vitesse. Puis venait le tour des vieillards, des enfans, des jeunes gens; mais pour tracer une peinture exacte de ces exercices, il faudrait pouvoir amalgamer les vers burlesques du cinquième livre de l'Énéide de Scarron

avec les gracieuses stances du second chant de *Mireio*. La « course en sac », dont les émules se démenaient gauchement, enfouis jusqu'aux épaules dans des sacs gigantesques, accentuait encore la note comique.

Deux fêtes ecclésiastiques se rattachaient et se rattachent encore d'une manière intime aux anciennes mœurs agricoles. C'est d'abord la fête des Rogations, avec la procession à travers champs, procession moins suivie maintenant que par le passé. Puis la Saint-Éloi : chaque propriétaire d'un mulet ou d'un âne amenait, sur un emplacement désigné d'avance, pour y recevoir la bénédiction du curé, sa bête bien étrillée, pomponnée et ornée de rubans.

Actuellement, notre hameau possède un bureau de tabac, des cafés plus ou moins confortables, et même un cercle. Ainsi le veut la marche de la civilisation, et, sans nous réjouir outre mesure du nouvel état de choses, nous serons d'autant moins portés à regretter l'absence de ces établissemens au bon vieux temps qu'ils correspondent à des modifications d'habitudes plus apparentes que réelles. Au fond, la population est restée très sobre, comme autrefois. Les grands-pères fumaient ainsi que font les petits-fils : seulement, ils bourraient leurs pipes avec du méchant tabac récolté sur leur terre et desséché par leurs soins, en cachette de la régie, au lieu d'acheter les paquets de l'administration. Lorsque est venu le *phylloxera*, nos paysans ont dû forcément renoncer au vin blanc ou rouge, aux liqueurs de ménage, aux fruits confits à l'eau-de-vie qu'ils préparaient chez eux, et consommer au cabaret de la bière ou de la limonade, du café ou de l'absinthe. Jamais les habitudes antiques ne reparaitront dans la plénitude de leur simplicité, mais il est permis d'espérer qu'à la suite d'une suffisante reconstitution des vignobles, certains légers excès de consommation de boissons frelatées ne se renouvelleront plus. Les mœurs, du reste, ont sensiblement perdu de leur individualisme ancien, qui s'alliait pour les habitans des fermes isolées ou « bastides » avec un esprit d'hospitalité très bienveillant, et les cafés servent de lieux de réunion pour tous.

Quand survenaient les longues soirées d'hiver, les hommes, fatigués de leurs labeurs, montaient se coucher de bonne heure, mais leurs moitiés se donnaient rendez-vous à l'intérieur de quelque bergerie. Parfaitement garanties du froid extérieur par la chaude haleine des brebis, les paysannes tricotaient des bas à

la lueur d'une fumeuse lanterne suspendue à quelque poutre du plafond et filaient le rouet, encore en usage jusqu'au milieu de la Restauration, ou la quenouille, dont la disparition plus tardive coïncida avec l'abandon de la culture du chanvre (1).

Si nous passons au chapitre de la nourriture, nous voilà forcé, pour être impartial, de mentionner une circonstance très authentique, d'après laquelle une famille de cultivateurs du pays, aujourd'hui fort aisée, aurait été réduite, dans le cours d'une période de disette postérieure à la Révolution, à consommer quelquefois des soupes de glands. Ajoutons que, très heureusement, ce fait ne constituait qu'une exception isolée; le pays, même dans la première moitié de ce siècle, était plutôt gêné que misérable. Toujours un boucher a débité dans le hameau de la viande de mouton; quant à celle de bœuf, son emploi passait naguère pour un véritable luxe, et nous avons connu de braves gens pouvant citer les rares occasions où il leur avait été donné d'en consommer à la suite d'une excursion à Aix. Actuellement encore, le campagnard provençal aisé qui, au retour d'une foire, s'arrête pour dîner à l'auberge, commande de préférence une portion de « bœuf à la daube », plat très apprécié dans le peuple, et dont l'usage fréquent caractérise proverbialement l'aisance aux yeux des paysans. Quoi qu'il en soit, d'après nos propres souvenirs, il y a vingt-cinq ans, les fermiers et leurs valets ne consommaient guère de viande de boucherie que le dimanche. Le fond de la nourriture était une soupe assez appétissante, avec force pain, légumes et pommes de terre. L'oignon cru, le pain frotté d'ail concouraient aussi pour une forte part à l'alimentation du paysan. Joignez à cela diverses variétés de fromage, dont l'un, très fort, appelé *cachai*, et une certaine quantité de charcuterie provenant du cochon nourri dans la ferme. Dans la saison froide, boudins et saucisses faisaient partie de tout régal bien ordonné.

IV

Nous croyons avoir suffisamment dépeint l'aspect du pays et ses cultures et fourni assez de détails sur certains côtés de l'existence matérielle de nos paysans pour aborder, plus franchement que nous ne l'avons fait jusqu'à présent, l'examen de la question

(1) Culture rendue improductive par l'arrivée des toiles de fabrique offertes aux paysans par les colporteurs.

économique proprement dite et aussi l'appréciation délicate de leur état moral.

A quelque période que l'on se place, et encore actuellement, on peut affirmer sans la moindre réticence qu'il s'agit de bien braves gens. Jamais un meurtre n'a été commis; jamais, de mémoire d'homme, un habitant de la localité n'a été flétri par la cour d'assises ou le tribunal correctionnel d'Aix; si les vols ne sont pas inconnus dans le pays, c'est que les campagnards, quoique relativement épargnés par les rôdeurs à cause de l'éloignement des grandes voies de communication, en sont les victimes, non les auteurs. Il serait puéril de s'attacher à quelques actes insignifiants de grappillage, presque toujours commis inconsciemment, par ignorance ou laisser-aller. Au point de vue de la religiosité, notre éloge sera moins absolu. Évidemment, en dehors de quelques communes de l'arrondissement d'Arles, le paysan des Bouches-du-Rhône n'est pas dévot. Le temps n'existe plus où, la paroisse ayant été enfin dotée d'un recteur après un interrègne de quelques années (avril 1821), des délégués allèrent quérir à Aix le nouveau pasteur et lui préparèrent une entrée triomphale. Juché sur un petit mulet prêté par un paroissien de bonne volonté, notre jeune ecclésiastique, à partir des limites de son domaine, dut subir de bruyantes salves de mousqueterie, contempler de joyeuses farandoles et écouter, bon gré, mal gré, la totalité des couplets d'une chanson de bienvenue, en patois, dont l'auteur, cordonnier de son état et poète rustique à ses heures, avait mentionné sans exception, dans ses vers, *toutes* les familles de la paroisse. De nos jours, pour bien des raisons, on se montrerait plus froid. La petite église ne se remplit guère qu'aux fêtes de Noël et de Pâques. Insistons encore, pour achever l'esquisse, sur l'absence complète d'hypocrisie d'une part, d'intolérance d'autre part (1).

Jusqu'à la chute de l'Empire, les habitans de notre hameau votaient avec ensemble pour les candidats officiels, et leurs voix contribuaient à annuler les suffrages d'opposition émis par la ville d'Aix; plus tard, par l'effet de l'habitude acquise, la même tendance s'est encore manifestée, de moins en moins accusée, jusqu'après le Seize Mai. Sur la période actuelle, contentons-

(1) Observons que les noces, dans les campagnes de Provence, s'accomplissent en l'absence de toute plaisanterie grossière, et que jamais les obsèques ne servent de prétexte à des « beuveries ».

nous de dire que les électeurs, comme beaucoup de leurs concitoyens provençaux, ne conforment pas toujours leurs votes municipaux à leurs votes politiques. Fait très curieux (explicable par la lecture constante de journaux de Marseille à cinq centimes), les braves gens, quoique très appauvris par l'avilissement actuel du prix du blé, leur principale récolte, quoique menacés éventuellement d'une gêne sérieuse si cet avilissement persistait, ne réclament point de droits protecteurs, et, tout en regrettant le passé et gémissant en vue de l'avenir, croient de bonne foi aux bienfaits du libre-échange.

Aucune misère dans le pays : ni pauvres, ni mendiants indigènes. Du temps de l'Empire et jusque vers 1880, l'aisance était générale : actuellement elle est moindre. Malgré le nombre très considérable de masures, naguère habitées, aujourd'hui désertes, l'inculture n'accomplit pas de grands progrès ; quelques émigrans ont vendu leurs terres à des voisins, mais, en général, c'est un frère, un parent resté fidèle au pays, qui se charge de soigner l'ensemble de plusieurs parcelles. Cependant, il est permis de croire que plus d'un terrain vague des flancs de la Trévaresse, livré de nos jours à la jachère, a porté récolte jadis. Le nombre des valets attachés à l'exploitation des grandes fermes ou « ménages » est bien moindre qu'autrefois, comme le témoigne l'exagération des salaires : quatre ou même cinq cents francs, s'ils sont bons muletiers. (Nous sommes loin des neuf louis de 24 francs de la Restauration.) Souvent aussi le manque de journaliers commence à se faire sentir ; il faut les payer 2 fr. 50 en hiver, 3 francs en été, s'il s'agit de journées isolées (1).

Le cultivateur qui, seul avec sa famille ou avec l'aide éventuelle d'un petit nombre de bras, afferme ou possède un domaine d'étendue moyenne convenablement situé, récolte du blé, des amandes, un peu de pommes de terre, vend quelques agneaux et se nourrit en grande partie avec les produits récoltés sur le fonds qu'il exploite, non seulement se tire d'affaire, mais peut placer quelques économies à la caisse d'épargne d'Aix. Ceux qui ont la chance de posséder des biens « à l'arrosage » amassent davan-

(1) Voici quelques aperçus des anciens salaires. Sous le Consulat, une journée d'homme, en été, se payait 1 fr. 20 ; à la fin de l'Empire ou pendant la Restauration, 1 fr. 50 ; sous Napoléon III, 2 fr. 50.

Cotées 40 centimes au début du siècle, les journées de « filles » s'élèvent à 60 ou même 75 centimes sous la Restauration.

tage. Mais les uns et les autres, il faut bien le dire, profitent surtout de la vitesse acquise, et il est permis de se demander comment fera la génération à venir, moins sobre, plus exigeante sous le rapport du bien-être légitime et du plaisir, si les conditions actuelles venaient à empirer, ou même à ne pas s'améliorer.

Mais gardons-nous de conclure par des phrases de découragement ou de plainte. Le passé fut prospère; l'avenir peut l'être encore. Après tout, l'abandon de la culture des terres médiocres, se généralisant, présenterait moins d'inconvéniens que d'avantages si ces biens délaissés étaient graduellement reboisés; les lots inférieurs du second ou du premier ordre, continuant à être exploités et largement fumés, seraient mieux soignés par des cultivateurs peu nombreux, mais aisés, moins attachés à la terre et aux traditions, mais plus débrouillés. Il est probable que bien des cultures antiques disparaîtront pour toujours; d'autres se maintiendront, et d'autres enfin, les plus rémunératrices, se développeront exclusivement. Il faudra se résigner à voir le patois disparaître devant les progrès du français, et cette évolution, une fois parfaite, présentera quelques avantages. Ils compenseront les ridicules qui offensent dans le langage actuel; ce n'est plus la vieille langue populaire, et il diffère encore beaucoup du parler national. Jusqu'ici le voisinage de Marseille a fait plutôt du tort à notre région: dans quelques années, les communications devenant de plus en plus rapides et faciles, le même terroir pourra bénéficier des avantages de la proximité d'une des villes les plus actives de l'Europe.

ANTOINE DE SAPORTA.

REVUE LITTÉRAIRE

BRANTOME ET « L'HONNÊTE GALANTERIE »

Lorsque Pierre de Bourdeille, seigneur abbé de Brantôme, eut employé vingt années d'une retraite semi-volontaire à consigner par écrit les souvenirs qu'il devait à son expérience du monde et les inventions que lui fournissait son humeur gasconne, il recommanda à ses héritiers de prélever « avant tout, sur son hérédité, les frais d'impression de ses divers écrits, qu'il voulait être en belle et grande lettre et grand volume. » L'obligation était lourde et la famille du défunt n'eut garde de s'y soumettre. Elle laissa circuler des copies manuscrites, puis se faire des éditions fautives. Brantôme a dû attendre qu'il se fût écoulé un peu plus de deux cent cinquante années, et que la *Société de l'Histoire de France* se fût chargée de lui donner satisfaction. M. Ludovic Lalanne à qui avait été confié le soin d'établir une édition « définitive » a mis au service de cette tâche une patience, une sûreté de méthode, des ressources d'érudition vraiment admirables. Il couronne aujourd'hui son travail par une étude sur *Brantôme, sa vie et ses écrits* (1). Cette étude copieuse, pleine de citations et de rapprochemens, contribue d'abord à fixer les faits de la biographie de Brantôme et à remplacer, autant qu'il se peut, les pages perdues — ou égarées — que le bon chroniqueur s'était consacrées à lui-même. En outre, elle nous renseigne abondamment sur l'état des esprits au xvi^e siècle, sur le changement qui se pro-

(1) *Brantôme, sa vie et ses écrits*, 1 vol. in-8°, par Ludovic Lalanne. — *Œuvres complètes de Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme*, publiées d'après les manuscrits, avec variantes et fragmens inédits, pour la *Société de l'Histoire de France*, par Ludovic Lalanne, 11 vol. in-8° (librairie Renouard).

duit dans les idées et dans les mœurs. Bavard, frivole et licencieux, Brantôme est sans doute un pauvre esprit; sur les événemens dont il a été le témoin, sur les personnages qu'il a mis en scène, il ne faut lui demander aucune vue sérieuse ou profonde; la passion du savoir, l'inquiétude intellectuelle, l'âpreté des luttes religieuses, tout ce qui fait la grandeur du xvi^e siècle lui a pareillement échappé. Mais il se produit au temps de Brantôme un fait gros de conséquences: c'est l'avènement de la vie de cour. Le gentilhomme ordinaire de la chambre des rois Charles IX et Henri III en a compris la portée et subi plus que personne l'influence. Il est à un tournant de l'histoire de la société et des lettres, de la morale et du goût. Aussi [peut-il [être curieux de rechercher comment chez cet aïeul des Bussy, des Tallemant et des Hamilton, les élémens nouveaux apportés par la cour des Valois et empruntés pour la plupart à l'Italie se superposent au vieux fond traditionnel et national, s'y mêlent et le modifient.

Homme d'épée, grand chercheur de hasards et coureur d'aventures, hardi et sans scrupules, Brantôme est l'héritier direct des seigneurs de l'époque féodale, [de la race des barons vaillans, indisciplinés et pillards. Au temps de nos premiers troubles, il ne lui semble pas que l'état de nos affaires lui offre assez d'occasions de se remuer et de suffisantes chances de coups. Il promène hors de France son humeur voyageuse et batailleuse, en Italie, au Maroc, à Malte, en Grèce et autres « lieux estranges » dont il préfère cent fois le séjour à celui de sa patrie, « estant du naturel des tabourineurs qui ayment mieux la maison d'autrui que la leur. » A Malte, la vie active des chevaliers lui plut tellement qu'il fut sur le point de prendre la croix. De retour en France, il assiste à maint fait d'armes; il est d'une vaillance à toute épreuve. Théoricien du duel, il écrit sur la matière un ample discours. Le respect de la vie humaine est une faiblesse qui ne l'effleure même pas; il n'est pas homme à en vouloir aux gens parce qu'ils ont sur la conscience « quelque petite jeunesse d'un meurtre ». Tout ce qu'il demande, c'est que le coup soit exécuté avec audace et succès comme il convient à un « habile et sage mondain ». Même il y a un cas où il est d'avis que le meurtre s'impose avec toute l'autorité d'un devoir: c'est le cas de vengeance. Qu'on ne lui parle pas de charité chrétienne et de pardon des offenses! « Cela est bon pour des ermites et des récollez, mais non pour ceux qui font profession de vraye noblesse et de porter une espée au costé et leur honneur sur sa poincte. » A l'appui de son dire, il cite une anecdote dont il a été le témoin et qui a sa pleine approbation. Un gentilhomme ferrarois avait été assassiné; il laissait des enfans.

« Au bout de six à sept ans, s'estant faitz grandz d'aage et de courage, firent entreprise sur le meurtrier de leur père, si bien et si beau qu'estans un jour entrez en sa maison par surprise ils le tuarent, luy, sa femme, ses enfans, ses filles, tous ses serviteurs, bref jusques aux chiens, aux chats et tout ce qui estoit de vie léans. C'estoit vanger cela, et sans aucune espargne d'une seule goutte de sang (1). » Et voilà de ces traits à faire pâmer d'aise un Stendhal : il y a de l'énergie ! Après cela, il ne faut pas demander à Brantôme, sur certaines vertus bourgeoises, et par exemple sur la probité, les idées qui sont de mise dans notre société de marchands. Il rapporte telle facétie de Charles IX, qui lui paraît tout à fait de gracieuse et plaisante invention. Ce prince eut fantaisie de convier à une fête de la cour dix « enfans de la matte », coupeurs de bourse choisis entre les plus habiles, et qui reçurent ordre de travailler de leur état. Ils dévalisèrent les gens sous les yeux du prince, qui, de rire, s'en tenait les côtes. Le gain leur fut intégralement distribué. Sur ces matières, Brantôme a un principe : c'est que la pauvreté est un grand mal et que si on la peut éviter par quelque moyen que ce soit, on fait bien. Sans être homme d'argent, il apprécie un profit légitime : « Rien n'est tant si coquin, ny doux, ny attirant qu'un butin, quel qu'il soit, soit de mer, soit de terre. » Le butin de terre est celui qu'on fait au cours des guerres civiles ; elles eurent pour beaucoup de pauvres gentilshommes cet avantage qu'elles leur permirent de remédier à la détresse de leurs affaires et de se remettre bien en point. Pour ce qui est du butin de mer il n'est pas besoin d'en donner une ample définition et cela s'entend de reste. C'est celui que faisait le meilleur ami de Brantôme, Strozzi. Ce pauvre seigneur, l'espace de vingt ans s'était toujours affectionné à avoir quelque bon navire sur mer qu'il envoyait ordinairement « busquer fortune ». Brantôme suivit ce bon exemple. Même il lui arriva de dépasser les limites dans lesquelles on admettait pour lors la piraterie.

Pourtant — et quelle que fût sa volonté de bien faire, — Brantôme ne réussissait pas au gré de ses désirs. Certes, il jouissait de l'estime de tous et on le tenait pour « gallant homme de bien ». Mais les richesses et les honneurs, les « moyens et les grades » n'étaient pas pour lui. Il avait beau n'épargner ni temps, ni sang, ni intrigues, ni fanfaronnades, il restait parmi les « petits compagnons », et enrageait d'en voir plusieurs qui ne le valaient pas « avancez comme potirons ». Sollicité plus d'une fois de se révolter, il était toujours resté dans le

(1) *Brantôme*, Éd. Lalanne, V, 246.

devoir. Mais il n'est fidélité qui résiste à de trop rudes épreuves. Après la mort de son frère, il avait espéré lui succéder dans la charge de sénéchal de Périgord. Henri III, qui avait donné sa parole, y manqua. Sitôt qu'il apprend cette mésaventure, Brantôme entre en fureur ; il maudit sa fortune, renie son Dieu et son roi. Il avait, pendue à la ceinture, la clef dorée de la chambre du roi ; il la jette, du gué des Augustins où il était, dans la rivière, en bas. Ce n'est rien qu'une clé perdue : faute de la retrouver on la remplace. Ceci est plus grave. Brantôme prend la résolution de vendre les biens qu'il possède en France et de s'en aller servir ce grand roi d'Espagne, très illustre et noble rémunérateur des services qu'on lui fait. « Il n'y avoit coste ny ville de mer que je ne sceusse, depuis la Picardie jusques à Bayonne, et du Languedoc jusqu'à Grâce en Provence. Et pour mieux m'esclaircir en mon faict j'avois de fraiz faict encor quelque nouvelle reveue par aucunes villes, feignant que j'y allois passer mon temps. Bref, j'avois si bien joué mon jeu que j'avois descouvert une demy-douzaine de villes de ces costes, fort prenables par des endroits très faciles que je sçavois. » A quoi tiennent nos actions ! Brantôme était en passe de faire à sa patrie plus de mal que « jamais n'a faict renégat d'Alger à la sienne » (1). Mais voici que les troubles de la Ligue commencent à s'ébranler, personne ne veut plus acquérir de terres ni se dégarnir d'argent, et il n'est guère prudent de partir à l'étranger sans ressources. Surtout un événement décisif trancha la question. Le cheval de Brantôme en se cabrant vilainement renversa son maître, lui « brisa et fracassa tous les raings. » Condamné à demeurer au lit pendant quatre ans, notre gentilhomme s'avise, par manière de passe-temps, de mettre la main à la plume et faire revue de sa vie passée. « Ainsy faict le laboureur qui chante quelquefois pour alléger son labeur ; et ainsy le voiageur faict des discours en soy pour se soustenir en chemin ; ainsy faict le soldat étant en garde, à la pluie et au vent, qu'il songe en ses amours et avan- tures de guerre, pour autant se contenter (2). » Heureux accident en somme et dont Brantôme, qui croit à l'intervention de Dieu dans les affaires humaines, n'a pu méconnaître le caractère providentiel. Sans cette opportune chute de cheval il nous manquerait sur les choses et les gens du xvi^e siècle nombre de détails qui ne se trouvent pas ailleurs que dans ces précieux écrits. Mais surtout les amateurs de littérature scandaleuse auraient été privés de cette riche collection d'anecdotes saugrenues, qui seraient restées ignorées, si un historien

(1) *Brantôme*, V, 206.

(2) *Brantôme*, I, 5.

ne s'était rencontré pour les fixer sur le papier, les protéger contre l'oubli et en léguer le trésor à la postérité la plus reculée.

Car ce ne sont pas ses aventures de guerre que Brantôme s'est d'abord avisé de retracer. Et s'il est vrai que ce qui pousse chacun de nous à écrire, c'est le besoin d'amener au jour et d'exprimer le fond de son âme, le cas de Brantôme est significatif. Avant de traiter des capitaines tant Français qu'étrangers et des « couronnels » français, il a dû composer ses deux livres « des dames » ; ce n'est pas seulement par manière de courtoisie et pour se conformer aux bienséances. Avant de passer à tout autre sujet, et pour se faire l'esprit libre et net, il a dû se débarrasser des images bizarres qui encombraient son cerveau ; il est prodigieux de voir combien il lui en a fallu « desbagouler ». Et voilà pourquoi Brantôme est devenu écrivain. Cela, chez lui, est essentiel ; c'est le trait caractéristique ; c'est le fond de sa nature, mais c'est aussi bien le fond du tempérament gaulois. Depuis les origines les plus lointaines, pendant tout le moyen âge et tout le xvi^e siècle, il coule à travers notre littérature un flot bourbeux. L'obscénité nous plait ; et non seulement elle nous apporte on ne sait quel obscur et ignoble contentement, mais elle nous paraît amusante, divertissante et gaie. On trouve ça drôle. Les fabliaux sont des « contes à rire. » Tel est aussi le tour d'esprit de Brantôme. Il sait des « contes de dames » ; il les dit avec verve et belle humeur ; c'est un des moyens qu'il a de se faire bien venir à la cour, une spécialité dont il se vante. Supposons Brantôme à la cour de Louis XI. On n'a pas de peine à imaginer de quels contes il eût régalié ce « bon rompu. » Il n'est que de lui prêter quelques-uns de ceux qui remplissent le recueil des *Cent Nouvelles* ou encore de puiser pour lui dans le vaste cycle des drôleries de jadis. Artisans et bourgeois égrillards, maris trompés, joyeuses commères, chambrières délurées, nonnes et cordeliers, tel est le personnel qui défraie le vieux répertoire gaulois. Mais les temps sont changés, et Brantôme comprend que ce qui était bon pour l'entourage grossier des anciens rois ne saurait convenir à une cour où le ton est donné par les dames.

Cette cour où il a passé trente-trois années de sa vie, qui est la patrie de son imagination et le paradis de ses rêves, Brantôme ne cesse pas de la célébrer et il se dépote de ne pas trouver de termes assez vifs pour exprimer l'éblouissement qu'elle lui cause. Il fait remonter jusqu'à Anne de Bretagne l'honneur d'avoir introduit les dames à la cour. Puis François I^{er}, « considérant que toute la décoration d'une court estoit des dames, l'en voulut peupler plus que de la coustume ancienne. »

Celles qu'il y introduisit, ce n'étaient que dames de grande famille, et « damoiselles de réputation qui paroissent en sa court comme déesses au ciel. » Mais c'est Catherine qui porte les choses à leur point de perfection. « Le monde depuis qu'il est fait n'avoit jamais rien vu de pareil. » Songez qu'elle n'a pas autour d'elle moins de trois cents dames ou demoiselles. Change-t-elle de résidence, elle les emmène en escadron volant; maréchaux et fourriers affirment qu'elles tiennent toujours la moitié des logis. Quand la reine s'en va par pays en sa litière, voyez-les, montées sur de belles haquenées, richement accoutrées, leurs chapeaux bien garnis de plumes, « si que ces plumes volantes en l'air représentoient à demander amour ou guerre. Virgile qui s'est voulu mesler d'écrire le hault appareil de la reyne Didon quand elle alloit et estoit à la chasse n'a rien approché au prix de celuy de nostre reyne avec ses dames, et ne luy en desplaist (1). » Ou encore représentez-vous les cérémonies d'apparat, les entrées des villes, les « sacrées et superlatives » noces des rois et des princes. Ceux qui virent ces choses en eurent l'âme ravie. Pour eux la cour ne fut plus l'endroit où était le roi, mais bien celui où étaient la reine et ses femmes. Leur fallait-il accompagner le roi aux champs, aux villes et y demeurer quelques jours loin des dames, c'était pour eux un exil où ils se sentaient tout « esbahis, perdus et faschez. » On se lasse bien vite de voir des princes, des gentilshommes, des gens de conseil, et de les ouïr parler de la guerre, de la chasse ou des affaires de l'État. « Mais jamais on ne s'ennuye de converser avec les honnestes dames. » Ces conversations qui se tenaient dans l'antichambre de la reine ne pouvaient manquer d'être édifiantes, attendu qu'on se trouvait là dans l'école de toute honnêteté et vertu, et non pas ailleurs. Brantôme affirme qu'on y discourait et devisait « tant modestement que l'on n'eust osé faire autrement. » Nous ne demanderions pas mieux que de l'en croire sur sa foi de gentilhomme. Mais au surplus nous avons le témoignage de ses écrits. Car, s'il écrit, c'est afin de revivre, par la pensée les heures de jadis, et il s'efforce de retrouver les sujets comme le ton des entretiens dont il est maintenant privé. C'est aux dames qu'il dédie ses livres et il espère qu'elles y trouveront comme lui-même le charme mélancolique du souvenir : « Puisque le plaisir amoureux ne peut pas tousjours durer, pour beaucoup d'incommoditez, empeschemens et changemens, pour le moins le souvenir du vieil passé contente encore (2). » En terminant, c'est encore à ses lectrices qu'il songe, et il

(1) *Brantôme*, VII, 399.(2) *Brantôme*, VII, 397.

ne saurait les quitter sans avoir d'abord pris congé d'elles en homme bien élevé et sans leur avoir fait son compliment. « Or, mes dames, je fais fin ; et m'excusez si j'ay dit quelque chose qui vous offense. Je ne fus jamais nay ny dressé pour vous offencer ny desplaire (1). » Le gaulois continue de dauber sur les dames, car telle est la pente de son esprit ; mais s'il tient registre de leurs faiblesses, ce n'est plus pour s'en gausser lourdement entre hommes, c'est afin de soulever, dans un auditoire féminin le murmure des approbations distinguées.

De là plus d'une conséquence. La première concerne le choix des termes, la délicatesse des images et la politesse des expressions. Il est un langage des bienséances. Si extravagant que cela puisse paraître, c'est justement celui que Brantôme a la prétention de tenir. Ce drôle parle de pudeur. Il y a manière de dire certaines choses ; et il y a des choses qu'on ne peut dire d'aucune manière devant des femmes. Brantôme le sait. Il fait profession de s'arrêter à temps. Lui vient-il en mémoire quelque trait particulièrement savoureux, il en fait le sacrifice. Je m'en tairai, proteste-t-il, de peur d'offenser les oreilles chastes. C'est pour ces oreilles-là qu'il travaille et il ne se pardonnerait pas de les mettre à une épreuve un peu rude. S'il a laissé dans tel chapitre quelques contes « un peu gras en saupiquets », il prie qu'on les lui passe en faveur de plusieurs autres qu'il n'y a pas mis. Car il en avait d'autres « plus saugreneux » et partant « meilleurs ». Volontiers il les eût allégués, n'était qu'il n'a pu « les ombrager bien d'une belle modestie. » On ne s'attend pas d'abord à trouver Brantôme dans ce rôle de champion de la décence. Apparemment, c'est que tout est relatif. Tout de même il n'a pas été mauvais que les précieuses vinsent à passer par là pour apprendre aux écrivains à ne plus tenir devant les duchesses des propos qui sembleraient vifs à des charretiers.

En second lieu Brantôme a soin de ne pas nous livrer les noms des gens dont il nous détaille les prouesses. C'est un point important, sur lequel il insiste et auquel il revient à maintes reprises, ayant conscience de tenir par là conduite de galant homme. Notez-le en effet, ces contes ne sont pas tous de l'invention de Brantôme. Si bicornue qu'on ait l'imagination, de quelque manière qu'on ait le cerveau fait, et quand même il y aurait quelque chose de monstrueux dans l'affaire, il est telles ignominies qu'on n'invente pas : il faut que la réalité les fournisse. Certes l'écrivain ne s'est pas fait faute d'arranger les choses et de les embellir ; c'est par là même qu'il est écrivain. D'autres fois, quoiqu'il

(1) *Brantôme*. IX, 727.

ne s'en vante pas et qu'il s'ingénie au contraire à dissimuler ses emprunts, il a tout simplement puisé dans les bons auteurs. Il a mis à contribution Rabelais, Boccace, Guillaume Bouchet, Béroalde de Verville, Bonaventure Despériers, Noël du Fail. Car il a une bibliothèque, moins bien fournie sans doute et autrement composée que la librairie de Montaigne, mais présentable encore. Cet homme de guerre aime les livres, en a soin, les tient en bel ordre : cela lui fait singulièrement honneur. Mais enfin beaucoup des aventures que relate Brantôme sont, du domaine des faits. Il en a été le témoin et il s'en porte garant : « J'ay veu... j'ay cogneu... j'ay ouy dire. » Ou encore il en a été le héros. Il se met en scène, en se cachant, avec une modestie toute gasconne, sous des périphrases où on le devine tout de suite : « Un fort honneste gentilhomme... un gentilhomme que l'on cognoist sans le nommer... un honneste gentilhomme et des moins déchirez de la cour... un gentilhomme qui n'estoit point des plus impertinens... » N'ayons donc garde d'en douter, ce sont choses arrivées et choses contemporaines : c'est de l'histoire. Par suite rien n'aurait été plus facile que de produire les noms. Cela même aurait pu piquer la curiosité et ajouter au récit quelque attrait de mauvais aloi. Mais c'est un procédé dont Brantôme ne supporte même pas l'idée. Il a trop de scrupules. N'est-ce pas lui qui a composé tout un discours sur ce qu'il ne faut jamais mal parler des dames ? « J'ai protesté de fuir en ce livre tout escandalle, car on ne me scauroit reprocher d'aucune mesdisance. Et pour alléguer des contes et en taire les noms il n'y a nul mal, et j'en laisse à deviner au monde les personnes dont il est question : et bien souvent en penseront l'une qui en sera l'autre (1). » Cela est sans réplique ; du moment qu'on ne désigne pas les gens, pas même par un pseudonyme, pas même par une initiale ou par un titre, il est de toute évidence qu'il n'y a pas d'« escandalle ».

Mais voici ce qui est capital. La grivoiserie anonyme de l'ancienne France s'était exercée presque exclusivement aux dépens des petites gens. Fruit de la verve bourgeoise ou populaire, ces anecdotes, qui couraient les ateliers, les échoppes, les chaumières, se sentaient des lieux où elles avaient pris naissance. Voulait-on rire un peu, et puiser au répertoire des drôleries consacrées, aussitôt on s'encanaillait. Cela, pour le cercle de la cour, était intolérable et, quand on y songe, absurde. Car, les vilains qui n'ont pas accès dans l'antichambre de la reine ne doivent pas occuper l'esprit des déesses qui y tiennent leur

1) *Brantôme*, IX, 577.

assemblée. C'est ce que Brantôme a compris et tel est le point sur lequel porte la révolution qu'il a opérée dans ce genre de littérature. Il en a conscience et veut que le lecteur n'en ignore. « Et si vous diray de plus, que ces contes que j'ay fait icy ne sont point contes menus de villes ne villages, mais viennent de bons et hauts lieux, et si ne sont de viles et basses personnes, ne m'estant voulu mesler que de coucher les grands et hauts sujets (1). » Lui arrive-t-il, contraint par quelque nécessité supérieure, de citer tel de ces contes de petites gens, il s'en excuse et on s'aperçoit aisément que son chagrin est sincère. « Je suis bien marry qu'il m'ait fallu apporter cest exemple et le mettre icy, d'autant qu'il est d'une personne privée et de basse condition, pour ce que j'ay dellibéré de ne chaffourer mon papier de si petites personnes, mais de grandes et hautes (2). » En effet on ne rencontre guère ici de manans, mais des rois et des reines, des gentilshommes, des bâtards, des filles d'honneur, toutes personnes de considération. Bien sûr, les choses s'y passent tout à fait de même qu'entre gens du commun. Mais c'est qu'elles ne sauraient se passer différemment. Tout le changement n'est qu'un changement de personnel. Au surplus, c'est ce qui importe. On veut se sentir en bonne compagnie. Tout est sain aux sains. Entre honnêtes gens il n'est rien que d'honnête.

Ces mots d'honnêteté et de vertu qui reviennent si souvent sous la plume de Brantôme, il est clair qu'il ne faut pas leur donner le sens qu'ils ont aujourd'hui. Ils ne signifient pour lui qu'élégance. C'est la *virtù* des Italiens. D'ailleurs il est presque superflu de noter que cette élégance apparente n'enveloppe que la plus répugnante brutalité. Dans ce monde courtois l'usage est de battre les femmes : telle qui n'a pas reçu de coups n'a donc pas de raisons d'exercer contre son mari cette vengeance qu'une femme tient toujours prête. On les tue aussi de temps en temps. Et alors cette question se pose : une femme qui se sent menacée a-t-elle le droit de prévenir les fâcheux desseins de son mari et d'envoyer celui-ci devant « faire les logis en l'autre monde ? » Brantôme est d'avis qu'elle peut même en avoir l'obligation et le devoir de piété, conformément à l'esprit de la religion qui nous impose de défendre et garder cette vie que Dieu nous a donnée. On doit aimer à la fois en plusieurs lieux, afin de se prémunir par avance contre les ennuis qu'une trahison apporte avec elle. On ne doit pas demander à une femme d'être trop fidèle ; l'habitude de la fidélité donne aux femmes,

(1) *Brantôme*, IX, 230.

(2) *Brantôme*, IX, 578.

avec un orgueil insupportable autant que ridicule, une figure revêche et une humeur acariâtre. On peut se vanter de ses bonnes fortunes, car de même qu'il ne servirait de rien à un capitaine d'avoir fait un bel exploit de guerre que personne ne connaîtrait, de même un amour secret ne vaut rien : et c'était l'opinion de M. de Nemours qui fut en son temps le parangon de toute chevalerie. Enfin un gentil cavalier qui reçoit de l'argent d'une femme n'est pas pour cela décrié. Pour sa part, Brantôme n'a pas usé de ce moyen de s'enrichir ; mais il s'en admire ; et il n'en suppose pas moins les sommes dont il s'est ainsi privé par libre volonté et complexion généreuse. « Si j'eusse voulu prendre d'elles ce qu'elles m'ont présenté et en arracher ce que j'eusse pu, je serais riche aujourd'hui, ou en bien, ou en argent, ou en meubles, de plus de trente mille escus que je ne suis (1). » Au reste, pourquoi parler ici de délicatesse de sentimens et de point d'honneur ? Les aventures que conte Brantôme n'intéressent que les sens. La sensualité qui s'encadre dans ce brillant décor est de l'espèce la plus vulgaire. C'est l'honnête paillardise.

Il y a plus. Je crains qu'on ne fasse tort à Brantôme, quand on prétend, comme c'est l'opinion courante, que dans sa conception de « l'honnêteté » il n'entre aucune idée de morale et que l'honnêteté pour lui relevant uniquement de l'esthétique est en dehors de la morale. C'est n'avoir pas fait attention à tels passages significatifs et n'avoir pas vu le beau de la théorie, ce qui lui donne sa portée et en prépare les conséquences. En effet on a beau être né gaulois et avoir vécu dans un milieu demi-païen, après quinze siècles de christianisme il est impossible de traiter des choses de la chair, sans faire acception d'aucune idée de morale. On attaque la morale, on la raille, on la fausse, on la rejette, on ne l'ignore pas. Pour lui, Brantôme ne conteste pas le juste pouvoir de la morale ; il se borne à prétendre qu'il expire au seuil de certaines classes sociales. S'il note en historien ami du vrai, que Jeanne II, reine de Naples, « laissa ung bruit de femme impudique », le moraliste qui est en lui se hâte de répondre que « pour cela c'est le vice le moins blasmable à une reine. » De fait, la pudicité ne fut le principal mérite ni des Catherine, ni des Élisabeth, ni de cette Marie Stuart dont il a si heureusement contribué à former la légende, ni de cette Marguerite de Valois à laquelle il a voué un culte. Ce qui est permis aux reines doit l'être également aux princesses et grandes dames, tout en restant interdit aux personnes de condition moyenne.

(1) *Brantôme*, IX, 409.

C'est, comme on voit, affaire de milieu. S'il est un peu difficile d'étayer cette doctrine de bonnes raisons, une comparaison y suppléera. Le soleil ne répand-il pas ses rayons sur tout le monde ? « Tout de mesme doivent faire ces grandes et belles dames en prodiguant de leurs beautés et de leurs grâces à ceux qui en bruslent... telles inconstances leurs sont belles et permises, mais non aux autres dames communes, soit de court, soit de ville, et soit de pays;... telles dames moyennes faut que soient constantes et fermes comme les estoilles fixes et nullement erratiques (1). » La distinction est aussi catégorique qu'il est possible et d'une netteté qui ne laisse rien à désirer. On voit maintenant quel est le fond de la pensée de Brantôme et à quoi aboutit sa théorie de l'honnêteté. Cette théorie est trop commode pour n'avoir pas été maintes fois reprise. Afin de la mettre dans tout son jour, rendons aux mots leur sens complet. C'est que chasteté, fidélité, modestie sont sans doute des vertus, mais ce sont des vertus pour les petites gens, vertus à l'usage de ceux-là mêmes que méprise si fort le gentilhomme de la chambre, vertus triviales comme leurs amours. Quant aux personnes de la bonne société, un privilège de leur condition fait que pour elles le vice devient une élégance et l'élégance tient lieu de vertu.

L'œuvre de Brantôme eut un succès immédiat et durable. Si la première publication d'ailleurs incomplète n'en fut faite qu'en 1659, elle était connue bien avant cette date par les copies qui en circulaient. Elle était venue à son heure. A partir du xvi^e siècle, la littérature, en France ne cesse de s'éloigner du public populaire. Elle ne s'adresse plus qu'à une élite, et celle-ci n'accepte pas les grossières façons de rire dont s'accommodaient nos pères. La veine des « contes gras », qui était partie du peuple, se tarit et meurt dans la polissonnerie spirituelle des Contes de La Fontaine et de Voltaire. Ce n'est pas à dire que la littérature licencieuse ait cessé de plaire, mais elle a renouvelé son cadre. Un genre nouveau s'est constitué qui commence en 1665 avec l'*Histoire amoureuse des Gaules* et se continue jusqu'à ces *Mémoires du chevalier de Grammont* (1713), dont la dernière partie semble interminable avec les fastidieux chapitres sur les intrigues amoureuses de la cour d'Angleterre. Et ce sont, entre temps, les *Amours des dames illustres de notre siècle*, les *Intrigues amoureuses de la Cour de France*, la *France galante*, et tant de recueils analogues, toute la série des *Mémoires apocryphes*, tous les spécimens d'un genre où le roman confine

(1) Brantôme, VIII, 195.

au pamphlet. Au surplus, le temps a marché et il s'est fait des progrès de sortes diverses. Le goût s'est épuré; les gros mots et les gravelures ont en grande partie disparu. On a perdu en même temps cette bonhomie, qui servait, vaille que vaille, d'excuse à Brantôme. Elle a été remplacée par un ton de persiflage, d'ironie perfide et de froid sarcasme. Désormais les noms des héroïnes, ou s'étalent en toutes lettres, ou ne se voilent que de pseudonymes transparents, car cet attrait du scandale contre lequel protestait l'auteur lui-même des *Dames* est désormais celui que l'on recherche. « C'est une terrible chose qu'un grand seigneur méchant homme », dit ce personnage de Molière. Et cette littérature éclôt justement dans ce petit monde de seigneurs, hommes d'esprit et d'esprit méchant, les Bussy, les Saint-Évremond, les Grammont, libertins d'idées et de mœurs, ceux de la société de Ninon et ceux de la société du Temple, justement suspects au roi, disgraciés et tenus à l'écart, et qui nous mènent de proche en proche aux roués du xviii^e siècle.

Aujourd'hui il n'y a plus de cour dans notre pays de France, il n'y a guère de grandes dames non plus, et si on se mêle encore de les diffamer c'est une besogne à laquelle les écrivains répugnent assez ordinairement. Mais les « honnêtes dames » n'ont pas cessé d'occuper la littérature et d'emplir les livres du récit d'exploits qui ne sont pas sans analogie avec ceux de leurs aïeules. Psychologues, moralistes, peintres des mœurs, les plus distingués entre les littérateurs se sont fait leurs historiographes scrupuleux, tandis que le vaudeville et la chanson de café-concert héritaient des vieilles trivialités. Riches mondaines, créatures aristocratiques, pécheresses d'élite, les plus délicats des romanciers analysent leurs faiblesses avec curiosité, avec attendrissement, mais surtout avec les démonstrations d'un infini respect. C'est le dernier mot de la théorie de l'honnêteté suivant Brantôme. A cette étude raffinée et quasiment pieuse de la dépravation élégante, il se peut que le bon goût ait gagné, le bon sens y a perdu. Je ne songe guère à réclamer en faveur des antiques genres gaulois. Mais il n'est que de ne pas brouiller les notions. Ni l'agrément du cadre, ni la politesse du style ne changent le fond des choses. Et peut-être la trivialité du milieu, la grossièreté des termes, le ton de mépris et de gouaillerie étaient-ils d'une exacte convenance dans un genre de littérature consacré à nous montrer la bête en train de s'ébattre.

REVUES ÉTRANGÈRES

L'AMITIÉ DE FRÉDÉRIC NIETZSCHE ET DE RICHARD WAGNER (1)

« S'entretenant un jour avec un de ses disciples des nouvelles tendances de la littérature : « Je ne comprends pas, lui dit mon frère, la manie qui pousse les romanciers à prendre toujours pour unique sujet de leurs récits l'amour, un thème devenu si ennuyeux à force d'avoir servi! — Mais, répondit le jeune homme, n'est-ce point parce que l'amour est la seule passion qui donne lieu à tant de conflits, et aussi tragiques? » — Sur quoi mon frère de s'écrier, avec une vivacité toute particulière : « Quelle erreur! L'amitié, par exemple, produit dans les âmes les mêmes conflits, et à un degré infiniment plus haut. C'est d'abord l'attrait réciproque, fondé sur l'impression d'une communauté de pensées, puis le bonheur de se sentir l'un à l'autre, et l'admiration et l'adoration mutuelles; et puis c'est d'un côté la méfiance, de l'autre un doute croissant sur la valeur de l'ami; c'est la certitude qu'on devra se séparer, et cependant la peur de ne pouvoir pas supporter la séparation; sans compter mille autres tourmens que je ne puis dire. »

La sœur de Frédéric Nietzsche, M^{me} Élisabeth Fœrster, qui nous rapporte ces paroles de son frère, ajoute que le jeune homme à qui elles s'adressaient en parut stupéfait, mais non convaincu. « Sans doute, dit-elle, il n'avait pas même l'idée qu'on pût ressentir jamais une amitié aussi passionnée. » Mais Nietzsche, lui, parlait par expérience. C'est une amitié de ce genre qui durant sept ans, de 1869 à 1876, l'avait uni à Richard Wagner; ou plutôt c'est de cette façon qu'il se représentait l'histoire de son amitié, après la rupture finale, et c'est de cette façon que s'efforce de nous la représenter M^{me} Fœrster, dans le

(1) *Das Leben Friedrich Nietzsche's*, par M^{me} Élisabeth Fœrster-Nietzsche. Tome II, 1^{re} partie, 1 vol. in-8°; Leipzig, 1897.

second volume de la *Vie* de son frère, qui vient de paraître, et dont cette histoire forme, pour ainsi dire, l'unique sujet (1). Le nom de Wagner revient, en effet, presque à toutes les pages du volume, soit qu'il s'agisse de la vie intime de Nietzsche, ou de son enseignement à l'Université de Bâle, ou de ses écrits, ou de l'évolution de ses idées en matière d'art et de philosophie : et chacun des chapitres pourrait être considéré comme le développement de l'une de ces phases de « l'amitié passionnée », que le philosophe eût voulu voir traitées par les romanciers. M^{me} Förster nous montre d'abord Nietzsche et Wagner « attirés l'un vers l'autre par l'illusion d'une communauté de pensées » ; puis viennent les joies « d'une admiration et d'une adoration réciproques » ; et puis l'un des deux amis « se méfie » de l'autre (c'est Wagner, dont Nietzsche avait observé dès le début qu'il avait un caractère « méfiant ») ; et l'autre ami se met à « douter », sans cesse davantage, de la valeur des idées, des sentimens, et de l'œuvre même de celui qu'il avait naguère « admiré et adoré » : jusqu'à ce qu'enfin ils comprennent tous deux que la séparation est désormais inévitable, et s'y résignent, tout en se demandant s'ils auront la force de la supporter. Tel est, dans ses lignes essentielles, le plan de ce second volume de la biographie de Nietzsche : et l'on ne s'étonnera pas après cela que, mal composée, diffuse, encombrée de vains détails et de commentaires superflus, cette partie du récit de M^{me} Förster soit cependant plus curieuse encore que la précédente. Elle a l'unité et la variété, et le charme, et la vie d'un roman.

Mais, hélas ! ce n'est qu'un roman. Et tout autre nous apparaît l'histoire véritable des relations de Nietzsche et de Richard Wagner ; telle qu'elle ressort des faits et documens divers cités dans ce livre même. C'est une histoire beaucoup moins poétique, mais en revanche beaucoup plus humaine ; le jeune disciple de l'auteur de *Zarathustra* l'aurait aisément comprise. Elle ne laisse pas non plus d'être assez touchante dans sa vérité, et le romancier qui voudrait la prendre pour thème y trouverait encore, à ce qu'il me semble, l'occasion d'analyses subtiles et de vivantes peintures. Ai-je besoin d'ajouter que pour la mémoire de Nietzsche comme pour celle de Wagner elle n'a rien, au total, que de fort honorable ? Elle nous rappelle seulement que notre nature a des exigences où personne n'échappe, et qu'il n'y est pas jus-

(1) Sur le premier volume de la *Vie de Nietzsche*, voyez la *Revue* du 1^{er} février 1896.

qu'aux *sur-hommes* qui ne doivent porter leur part des petits travers et des petits ridicules de l'humanité.

La véritable histoire de cette amitié désormais fameuse, et dont M^{me} Fœrster dit avec raison qu'elle a été à la fois « le bonheur et la tragédie » de la jeunesse de son frère, c'est surtout l'histoire d'un malentendu réciproque, devenant plus profond et plus pénible d'année en année. Aucun des deux amis ne s'est rendu compte une seule fois de ce qu'était l'autre, ni de ce qu'il croyait être ; aucun n'a vu nettement l'opinion que son ami se faisait de lui. Ainsi durant sept ans, à travers les phases successives de leur amitié, ils sont restés étrangers l'un à l'autre. Et cela était fatal. Tout les y condamnait, la différence de leurs âges, leur éducation, leur caractère, tout jusqu'aux circonstances où ils s'étaient rencontrés.

* * *

Lorsque, le 15 mai 1869, Richard Wagner reçut pour la première fois la visite de Frédéric Nietzsche, dans sa villa des environs de Lucerne, il avait cinquante-sept ans. Il avait écrit *Tristan et Isolde*, les *Maitres Chanteurs* et la plus grande partie de *l'Anneau du Nibelung*. La pleine gloire ne lui était pas venue encore ; mais déjà son génie avait provoqué, dans le monde entier, des admirations enthousiastes et des dévouemens passionnés. Une seule chose, désormais, lui tenait au cœur : la réalisation de son vieux rêve artistique, la fondation d'un théâtre modèle où il pût monter à sa guise l'œuvre colossale qu'il allait achever. Joignons-y que son œuvre de théoricien, elle aussi, était presque achevée, que depuis vingt ans il avait exposé son plan de réformes, ainsi que les principes métaphysiques dont il prétendait le déduire et les corollaires moraux dont il l'accompagnait : sans compter que, avec son goût des théories, il avait bien conscience d'être avant tout un artiste, à tel point qu'il avouait lui-même les désaccords de son œuvre et de sa doctrine. Les idées abstraites l'attiraient, le passionnaient, mais il n'était tout à fait à l'aise que dans la musique. Elle seule avait pour lui, quoiqu'il n'en eût, une importance essentielle : la musique, et tout particulièrement cette musique nouvelle, qu'il avait créée.

Comment supposer que, dans ces conditions, il ait éprouvé pour le jeune philologue de Naumbourg un « attrait » instinctif, et surtout qu'il ait été attiré vers lui par « une communauté de pensées » ? Comment admettre, entre ce vieillard glorieux et ce petit professeur, une « récipro-

cité d'admiration et d'adoration » ? Wagner fut flatté de l'enthousiasme du jeune homme ; il fut aussi frappé de sa science, de son esprit, de sa profonde familiarité avec les poètes grecs. Et il l'accueillit avec une faveur des plus marquées, se disant sans doute qu'on ne pouvait trop souhaiter de voir tous les philologues allemands ressembler à celui-là. « Ne manquez pas de revenir chez nous, lui écrivait-il le 3 juin, faites-vous bien connaître de nous ! Le commerce de mes compatriotes ne m'a jusqu'à présent guère réussi. Venez sauver ma croyance, un peu ébranlée, dans ce que — avec Goëthe et quelques autres — j'appelle la liberté allemande ! » — « Montrez au monde, lui écrivait-il quelques mois plus tard, ce que c'est que la vraie philologie, et aidez-moi à réaliser la grande Renaissance ! »

Et, de fait, Nietzsche paraissait disposé à vouloir l'y aider. Il publiait en décembre 1871 un gros livre, *la Naissance de la Tragédie*, où, sous prétexte d'expliquer la formation du théâtre grec, il glorifiait l'art nouveau de Richard Wagner. Mais il le glorifiait en philologue, et en philosophe, et aussi en poète. Son interprétation de l'œuvre d'art de l'avenir était peut-être, çà et là, un peu fantaisiste : mais jamais encore on n'en avait publié d'aussi savante, ni d'aussi agréable à lire, ni venant d'une source aussi autorisée. C'était un grand et important service qu'il rendait à « la cause », et Wagner ne pouvait manquer d'en sentir le prix. « J'ai dit à ma femme, écrivait-il à Nietzsche, qu'après elle, c'était vous qui veniez en première ligne ; et après vous, mais à une longue distance, c'est Lenbach, qui vient de peindre un portrait de moi, saisissant de justesse... J'ai toujours besoin de votre livre pour me mettre en train, entre le déjeuner et la reprise de mon travail : je lis, et puis je reprends la musique de mon dernier acte. » Une autre fois, il dit à Nietzsche qu'il le place, dans son cœur, entre sa femme et son chien. Il l'encourage à aller entendre *Tristan et Isolde*. « Seulement, lui recommande-t-il, ôtez vos lunettes ! » Conseil où il ne faut voir rien de symbolique : car Wagner voulait dire simplement que, pour un bon wagnérien, la musique de son drame devait avoir plus d'intérêt que les décors, et le jeu des acteurs, et l'action elle-même.

Sa reconnaissance, d'ailleurs, ne se bornait pas à ces conseils, et à ces compliments. Il publiait, le 23 juin 1872, dans la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, un grand article sur le livre de Nietzsche où il reprenait pour son compte la thèse exposée par le jeune professeur. L'année suivante, à la fête qu'il donnait pour la pose de la première pierre de son théâtre, il le faisait asseoir en face de lui, à la droite de M^{me} Wagner. Et sans cesse il lui écrivait, s'inquiétant de sa santé, l'invitant

à venir passer ses vacances à Bayreuth, le tenant au courant de tout ce qu'il faisait.

Le jeune homme lui ayant adressé, en septembre 1873, un exemplaire de sa brochure sur *David Strauss*, Wagner lui répondait que, de son côté, il s'était mis depuis trois mois déjà à l'instrumentation du *Crépuscule des Dieux*. « Et vous croyez peut-être que j'ai fini? poursuivait-il. Hélas! je pourrais marquer d'une croix sur mon calendrier les jours où j'ai trouvé le loisir de travailler à ma partition. A peine je commence, que m'arrivent des lettres, ou d'autres aimables nouvelles qui, m'obligeant à rentrer en rapport avec le monde extérieur, coupent du même coup mon pauvre « génie ». Voilà maintenant que me tombe sur la tête votre *David Strauss*, et voilà encore que votre collègue Overbeck m'envoie son livre sur la *christianisation* de la théologie! C'est à en devenir enragé, comme l'était devenu ce scalde islandais, Égile, dont je vous ai déjà — je crois — raconté l'histoire. Rentrant chez lui après une longue traversée, ce bon poète avait trouvé, déposé sur sa table, le bouclier d'un de ses amis. — Allons! s'était-il écrié, il m'a encore apporté cela pour que j'en fasse un poème! Y a-t-il longtemps qu'il est parti? Je veux le rattraper et lui casser les reins! Mais il n'avait pu le rejoindre; il était rentré dans sa maison, avait bien considéré le bouclier, et... il en avait fait un poème! Pour ce qui est d'Overbeck, il n'a qu'à venir ici, s'il désire son poème. Et pour ce qui est de vous, je vous jure que je vous tiens pour le seul homme qui sache ce que je veux! »

Le 27 février 1874, en réponse à l'envoi de l'essai sur *l'Utilité et les Inconvénients de l'histoire*, Wagner écrivait à son jeune ami: « Vous n'attendez pas, n'est-ce pas, que je vous fasse des compliments? Que pourrais-je dire de nouveau de votre flamme, ou de votre esprit? Ma femme trouvera du nouveau à vous en dire: c'est son métier de femme. Sachez seulement que notre grosse affaire s'arrange. En 1876 tout se réalisera. Les répétitions commenceront dès l'année prochaine. » Et M^{me} Wagner, entre autres compliments, lui disait: « De même que Bouddha s'est instruit de l'essence des choses en rencontrant sur sa route un mendiant, un vieillard, et un cadavre, de même que le chrétien se sanctifie par la contemplation du Sauveur crucifié, de même le spectacle des souffrances du génie vous a mis en état de comprendre et de juger dans son ensemble notre soi-disant civilisation moderne. »

Nulle trace, dans tout cela, de la « méfiance » dont se plaignait

Nietzsche. On lui était reconnaissant de son admiration, et des témoignages de toute sorte qu'il en avait prodigués : on le tenait pour un fidèle partisan, on comptait sur lui, pour la grande bataille prochaine. Tout au plus Wagner commençait-il à s'apercevoir de certaines singularités qui auraient eu de quoi, en effet, éveiller sa « méfiance », s'il eût été seulement moins indulgent, ou moins absorbé par d'autres soucis. Brusquement, un beau jour, Nietzsche s'était mis à refuser toutes les invitations. Il alléguait son travail, son état de santé; ses réponses étaient devenues brèves, embarrassées, pleines de réticences et de sous-entendus. Un jour enfin il était venu : mais il avait apporté avec lui une partition de Brahms; et il avait voulu à tout prix que Wagner en prit connaissance. C'est le maître lui-même qui a raconté l'histoire à M^{me} Færster. « Votre frère avait installé son cahier rouge sur le piano : toutes les fois que j'entrais dans le salon, cet objet rouge me sautait aux yeux; il me fascinait, positivement, comme la toile rouge exaspère le taureau. Je voyais bien que Nietzsche voulait me dire : « Regarde, celui-là aussi a du bon ! » et un soir j'ai éclaté. Mais quel éclat ! — Et qu'a dit mon frère ? demande M^{me} Færster ? — Rien du tout. Il a rougi, et m'a regardé avec dignité. Je donnerais cent mille marks pour avoir autant de tenue que ce Nietzsche : toujours distingué, toujours digne. Ah ! voilà qui aide à faire son chemin dans le monde ! »

Cela se passait en août 1874. En décembre, la même année, Wagner écrivait à son ami : « Votre lettre nous a bien inquiétés... Je suis d'avis que vous devriez vous marier, ou composer un opéra. L'un et l'autre de ces deux partis auraient pour vous les mêmes avantages et les mêmes inconvénients. Pourtant je crois que le mariage vaudrait mieux... Voulez-vous, en attendant, un palliatif ? Venez ici l'été prochain. Les occupations ne vous y manqueront pas : je compte passer en revue tous nos chanteurs de l'*Anneau du Nibelung* ; le décorateur est en train de peindre, le machiniste organise la scène, etc. Mais... on connaît l'humeur bizarre de l'ami Nietzsche ! Et je ne veux plus rien vous dire, c'est peine perdue. Ah ! Dieu ! mariez-vous donc, et avec une femme riche ! Et puis vous voyagerez, et vous vous approvisionnerez de cette expérience qui vous paraît si enviable. Et puis : l'été prochain, répétitions à Bayreuth, avec l'orchestre, et en 1876... Je prends des bains tous les jours. Prenez-en aussi ! Et mangez de la viande ! Et croyez-moi bien à vous de tout cœur. Votre fidèle RICHARD WAGNER. »

Nietzsche s'abstint de venir à Bayreuth l'été suivant : mais Wagner avait tant à faire qu'il ne paraît pas s'en être aperçu. Sa joie fut

grande, en revanche, lorsque, en 1876, à la veille des représentations, il reçut un nouveau livre du jeune philologue, consacré tout entier à l'œuvre de Bayreuth. « Ami, lui écrit-il aussitôt, votre livre est immense! Où avez-vous appris à me connaître aussi bien? Arrivez vite! Venez vous préparer par les répétitions à l'impression de la première! Votre RICHARD WAGNER. »

L'heure de la bataille suprême allait sonner, pour Wagner. Le vieux maître allait inaugurer son art, dans son théâtre. Il allait recueillir le fruit de trente ans d'efforts, de souffrances et d'inquiétudes. Et il se réjouissait ingénument de la joie qu'il allait offrir à ses admirateurs. Nietzsche, en particulier, qui avait si vaillamment combattu pour la cause, comme il allait être heureux de la voir triompher! Comme la perspective de pouvoir assister bientôt aux répétitions allait être pour lui une douce récompense!

Nietzsche vint, en effet, assister aux répétitions. Mais il était d'humeur plus bizarre, plus hargneuse que jamais. C'est à peine si Wagner l'apercevait de loin en loin, promenant sa tristesse parmi l'allégresse bruyante des autres wagnériens. Et puis brusquement, un beau jour, on apprit qu'il était parti. Pourquoi? Personne ne le savait, et personne d'ailleurs ne se souciait de le savoir. On avait, à cette heure décisive, bien autre chose en tête! Et comme on l'avait laissé partir on le laissa revenir, quelque temps après. De nouveau Wagner l'entrevit, errant dans la foule. Il pensa sans doute que le pauvre garçon devait être malade; il lui avait toujours dit que l'excès de travail ne lui valait rien.

Les deux amis se rencontrèrent une fois encore, l'hiver suivant, à Sorrente. Wagner s'y reposait de ses glorieuses fatigues: Nietzsche y était venu se reposer aussi. Mais il y était venu en compagnie d'un juif, le docteur Paul Rée, auteur d'un petit livre de pensées inspiré d'Helvétius, de Stendhal, et des positivistes anglais. Il ne se séparait plus de ce nouvel ami, dont la personne, non plus que les doctrines, ne pouvait être du goût de Richard Wagner. Aussi les entrevues furent-elles assez froides. On échangea des politesses, mais pas une fois il ne fut question de rien d'essentiel. Wagner vit bien, — et sans doute il le vit alors pour la première fois, — que Nietzsche n'avait plus pour lui son pieux attachement de jadis.

Il le vit plus clairement encore quelques mois plus tard, lorsque Nietzsche, au retour de Sorrente, lui envoya un nouveau livre, un recueil de pensées intitulé: *Humain, trop humain*, où il reniait ouverte-

ment ses anciennes croyances, proclamant avec une verve frénétique la vanité de tout idéal, la lâcheté de la compassion, la profonde bassesse des sentimens réputés les plus hauts. Wagner fut d'abord stupéfait; puis il se fâcha, il « éclata », comme il avait fait jadis pour la partition de Brahms. Dans un article de ses *Feuilles de Bayreuth*, il s'éleva, sans d'ailleurs nommer personne, contre ces « saturnales de la pensée » où les « philologues », comme les autres savans, sont trop enclins à se laisser aller. « Ils analysent tout, critiquent tout, disait-il, et ils ne s'aperçoivent pas que la réalité n'a aucun rapport avec leurs petites malices. » M^{me} Wagner, de son côté, écrivait à la sœur de Nietzsche : « Je n'ai presque rien lu du livre de ton frère, le peu que j'en ai lu m'ayant suffi pour comprendre que ton frère lui-même me saurait gré un jour de n'en avoir pas lu davantage. L'auteur de *Schopenhauer comme éducateur* raillant le christianisme ! Et cela sur le ton du premier plaisantin venu !... Quant à ce que Nietzsche s'imagine, que *Parsifal* n'a d'autre objet que de le réfuter, n'est-ce pas la preuve d'un singulier aveuglement, tant sur soi-même que sur le reste des choses ? » Ce qui n'empêchait pas Wagner d'envoyer à son ancien admirateur le poème de *Parsifal*, avec une dédicace des plus affectueuses. Mais désormais les relations des deux amis avaient pris fin : c'était, pour Wagner, un wagnérien de moins, un de ceux sur lesquels il avait le plus compté, qui l'avaient le mieux servi, et dont la ferveur l'avait le plus touché.

*
*
*

Combien différente nous apparaît la même histoire, si nous la regardons maintenant du point de vue de Nietzsche ! « Nous étions amis et nous sommes devenus étrangers l'un à l'autre, écrit le philosophe dans un de ses carnets. Mais cela est bien ainsi, et nous n'avons ni à en rougir, ni à le cacher. Nous sommes deux navires, dont chacun a son but et sa voie tracée. Nous pouvions nous croiser, et célébrer une fête en commun, — comme nous l'avons fait ; — mais ensuite, la force toute-puissante de nos tâches à tous deux devait fatalement nous éloigner l'un de l'autre. » Il se tenait pour un navire, égal au moins en grandeur et en importance à celui qu'il avait par hasard « croisé » sur sa route !

Peut-être ne s'était-il pas fait cette idée dès le début. Peut-être est-ce la seule admiration du génie de Wagner qui l'avait, en 1869, attiré vers l'auteur de *Tristan* et des *Maitres Chanteurs*. Et peut-être

avait-il oublié ses premiers sentimens lorsqu'il écrivait, en 1888 : « Un psychologue pourrait établir que, dès ma jeunesse, ce que j'entendais dans la musique wagnérienne n'avait rien à démêler avec Wagner lui-même. » Peut-être ne s'était-il avisé que plus tard de ce qu'il affirmait qu'avait toujours été pour lui l'art de Wagner : « Un simple prétexte pour provoquer la naissance d'un paganisme allemand ; un pont, pouvant conduire à une conception essentiellement inchrétienne du monde et de l'humanité. » Tout porte à croire, au contraire, qu'il entendait bien, dans la musique wagnérienne, cette musique elle-même. Il en raffolait encore en 1876. Il avouait, en 1888, que *Tristan et Isolde* le remplissait de délices.

Mais le livre de M^{me} Fœrster démontre clairement que, dès la seconde année de ses relations avec Wagner, Nietzsche avait apporté à son wagnérisme d'autres préoccupations que celles d'un simple prosélyte, se dévouant tout entier au succès de la « cause ». — « J'ai conclu une alliance avec Wagner, écrivait-il à un ami en 1872. Tu ne peux te figurer combien à présent nous sommes voisins l'un de l'autre, et combien nos plans se touchent de près. » Il avait un « plan » à lui : et c'était ce plan qu'il servait en glorifiant le vieux maître. Cette *Naissance de la Tragédie*, où tout le monde avait vu une profession de foi wagnérienne, il avait voulu, au contraire, en faire une profession de foi nietzschéenne ; et il se désolait d'avoir dû y introduire le nom de Wagner, d'avoir dû « gâter le grand problème grec en y mêlant des choses modernes. » — « On ne se figurera jamais tout ce que ce livre me coûte, écrivait-il dès 1872, ni tout ce que j'y sacrifie à mes relations avec Richard Wagner. »

Et quand le livre avait paru, c'était, aux yeux de Nietzsche, comme si pour la première fois le wagnérisme venait d'être fondé. « Ce livre, nous dit sa sœur, a eu pour effet d'attacher au nom de Wagner de nouvelles espérances, des espérances plus vastes et avec un horizon plus lointain. Par lui, l'art de Wagner est entré en communion avec la pensée de la jeune Allemagne. »

Le livre de Nietzsche sur *Schopenhauer*, dont M^{me} Wagner avait vanté « le beau style », avait eu dans sa pensée plus d'importance encore. Sous le nom de Schopenhauer, c'était lui-même qu'il y célébrait. C'était en pensant à lui qu'il y disait de Schopenhauer que, « outre le bonheur de sentir son propre génie, il avait eu le privilège de trouver en Goëthe le spectacle d'un autre génie. » Schopenhauer, cela signifiait Nietzsche, et Goëthe, Wagner. M^{me} Fœrster nous l'affirme : et Nietzsche ne s'est pas fait faute de l'avouer maintes fois.

L'alliance de deux génies, unissant leurs forces pour mieux travailler à la réalisation d'un double « plan » : telle était la conception que se faisait Nietzsche de ses relations avec Richard Wagner. Quoi d'étonnant, après cela, que l'affectueuse indifférence de son « allié » pour son plan à lui l'ait de plus en plus froissé et peiné ? Il se résignait à mêler le nom de Wagner au « grand problème grec », et Wagner ne voyait dans son livre qu'un plaidoyer wagnérien ! Il rêvait la fondation d'un « paganisme allemand », et Wagner l'entretenait du progrès des répétitions, à Bayreuth, ou bien le complimentait de sa « flamme » et de son « humour » ! Il décrivait, dans ses essais, l'image idéale qu'il se formait de lui-même, et Wagner lui répondait affectueusement que la lecture de ces essais lui faisait perdre son temps, le retardait pour l'instrumentation du *Crépuscule des dieux* ! Le malentendu se prolongeait, s'accroissait entre eux.

Il était arrivé à son comble en 1876, lorsque Nietzsche, après la publication de son essai : *Wagner à Bayreuth*, était venu aux répétitions de l'*Anneau des Nibelung*. Cet essai, dont Wagner s'était presque borné à lui accuser réception, c'était à son avis une œuvre d'une portée énorme ; elle valait davantage, à elle seule, pour la consécration de l'entreprise wagnérienne, que les applaudissemens de la foule et la faveur des souverains. Nietzsche y avait, suivant son expression, « sonné la cloche » pour Richard Wagner. Et il était forcé de constater que Wagner lui-même l'avait à peine entendu.

Aussi n'imagine-t-on pas le supplice que furent pour lui ces répétitions de Bayreuth, dont Wagner avait espéré qu'elles lui seraient une récompense. Il écrivait bien à sa sœur, le lendemain de son arrivée, que le roi de Bavière avait télégraphié pour témoigner du « ravissement » que lui avait causé la lecture de son livre. Mais, sauf Louis II, qui lui-même sans doute ne s'en souciait guère, personne ne se souciait du livre, ni de l'auteur. Un seul homme, une seule œuvre absorbaient toutes les pensées.

Ou plutôt il ne faut pas croire que l'amère et profonde désillusion de Nietzsche lui soit venue du peu d'attention qu'on accordait à son livre. Son orgueil était plus haut, et plus légitime. Il aurait voulu que Wagner et le monde wagnérien reconnussent la part qu'il avait prise à cette œuvre même, dont on acclamait la consécration. Il avait l'impression d'avoir collaboré avec Wagner, en élevant pour ainsi dire cette entreprise théâtrale jusqu'à la dignité d'une révolution esthétique et philosophique. Et l'*Anneau des Nibelung* n'était à ses yeux qu'un début, quelque chose comme ce « pont » par où il avait rêvé de conduire

l'esprit allemand à « une conception foncièrement inchrétienne du monde et de l'humanité. » Il s'était dévoué au « plan » de Wagner avec l'espoir que celui-ci, à son tour, allait se dévouer au sien. Mais Wagner ne faisait pas mine d'y songer. Il jouissait de son triomphe, seul au-dessus de la foule de ses admirateurs, offrant fièrement à l'Allemagne l'immense monument qu'il venait d'édifier pour elle. Le malheureux Nietzsche devait s'avouer que son « allié » avait trompé son attente, et que son long sacrifice resterait inutile. C'est tout cela qu'exprime à sa façon M^{me} Fœrster dans un des passages les plus curieux de son livre. « Un matin que nous étions venus chez Wagner, écrit-elle, nous le trouvâmes dans son jardin, se préparant à sortir. Je ne me rappelle plus ce qu'il nous dit, mais tout à coup je vis une lueur s'allumer dans les yeux de mon frère, et tout son visage s'animer avec une expression d'attente fiévreuse. Peut-être espérait-il que Wagner allait enfin lui dire : « Oh ! mon ami, toute cette fête n'est qu'une farce, ce n'est point du tout ce que, à nous deux, nous avons désiré et rêvé ! » Mais aux premières paroles qui sortirent ensuite de la bouche de Wagner, je compris bien que l'attente avait été vaine. Cet aveu que mon frère avait espéré, Wagner ne le fit point : il n'aurait pu le faire. Il n'était plus assez jeune pour prendre parti contre soi-même ! »

Mais ce qu'il y a de plus tragique, dans cette désillusion du philosophe, c'est qu'en effet ses illusions n'avaient pas été sans fondement. Non que Wagner, comme nous l'avons vu, lui ait fait jamais aucune promesse, ni que, « à eux deux », ils aient jamais rêvé en commun une œuvre auprès de laquelle l'œuvre de Bayreuth n'aurait été qu'une « farce ». Mais cette œuvre idéale, Nietzsche avait conscience de l'avoir exposée dans ses livres, où Wagner n'avait vu qu'un éloge de son génie. Il ne se trompait pas en affirmant, plus tard, que le drame dionysiaque dont il avait prêché la résurrection était supérieur mille fois à ce qu'il appelait « l'opéra wagnérien ». Il lui était supérieur comme l'est toujours l'idéal à la réalité (1).

Le drame de Wagner avait seulement pour lui d'être réel, de vivre, tandis que celui de Nietzsche n'existait qu'en idée. Et c'est là, je crois, l'explication dernière du malentendu si tristement prolongé entre les deux amis. L'un était un penseur, l'autre un artiste et un homme d'action ; et tous deux n'attachaient d'importance véritable qu'à ce pour quoi leur nature les avait créés. Ainsi, pour Wagner, les théories

(1) Sur le wagnérisme de Nietzsche, et en général ses relations avec Wagner, voyez l'article de M. Éd. Schuré dans la *Revue* du 15 août 1895.

n'étaient au fond qu'un divertissement, ce qui ne l'a pas empêché d'ailleurs de créer une des doctrines artistiques les plus belles qui soient. Et Nietzsche, de son côté, tout en étant un merveilleux poète, n'a jamais vécu que pour la pensée. Seules les idées lui paraissaient valoir qu'on s'en occupât. Dans la plus admirable musique, il voyait un « pont » conduisant à quelque conception générale des choses. Et, ayant construit sur le drame de Wagner tout un palais d'idées, — magnifiques, en effet, et si fortes qu'aujourd'hui encore il reste le plus grand des écrivains wagnériens, — c'est de la meilleure foi du monde qu'il considérait ensuite ce drame lui-même comme un peu son œuvre, et s'attendait à recevoir la part de gloire qui lui en revenait.

Sa déception fut terrible : il en souffrit toute sa vie, et sa souffrance est la meilleure excuse à ses cruels jugemens sur Richard Wagner. Ce n'est point par simple rancune, ainsi qu'on l'a trop souvent répété, ce n'est pas non plus par folie qu'il s'est acharné jusqu'au bout contre la personne et l'œuvre de son ancien ami. Il avait l'âme noble, et peu d'hommes ont été plus naïvement bons, d'une bonté plus douce et plus compatissante, que ce farouche contempteur de la compassion. Loin d'avoir contre Wagner une rancune personnelle, on a vu combien il continuait à l'aimer, quel tendre et touchant souvenir il avait gardé de son amitié. La musique même de Wagner continuait à le passionner : ce qu'il écrivait de *Tristan* nous le prouve assez. Mais ni les sentimens personnels, ni même les émotions artistiques n'avaient d'importance réelle pour cet amant de l'idée. Et, au point de vue des idées, il méprisait Wagner. Il le méprisait depuis le jour où l'art de Wagner avait cessé de servir de base à ses constructions ; ne s'y étant attaché qu'à cause d'elles, sous leurs ruines à présent il croyait voir le néant. Et il allait par le monde, toujours en quête d'une base nouvelle, mais sans pouvoir oublier qu'à celle-là quelques-uns de ses plus beaux rêves étaient restés attachés. Quoi d'étonnant que la grande ombre de Wagner se soit fixée, depuis lors, à l'horizon de sa pensée, et que douze ans durant il ait poursuivi de ses sarcasmes les plus amers l'homme dont le nom seul le faisait pleurer ?

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai.

Nous venons de traverser des jours d'épreuve. Une catastrophe qui a fait plus de cent martyrs a frappé la société parisienne, et a produit dans le monde entier une vive et pénible émotion : nous en avons reçu de partout les témoignages les plus touchans. Quelques jours plus tard, nous apprenions la mort subite du Duc d'Aumale, et, bien que le prince fût âgé, fatigué, malade depuis quelques mois, il y a tout lieu de croire que la nouvelle de l'accident qui avait coûté la vie à une personne de sa famille et à plusieurs de ses amies n'a pas été sans influence sur sa santé déjà ébranlée. C'est en Sicile qu'il est mort presque subitement, dans son domaine de Zucco où il avait l'habitude d'aller passer quelques semaines chaque année. S'il a eu le temps de se reconnaître, il a certainement regretté de ne pas mourir dans cette France où il se plaisait à vivre, et qu'il aimait passionnément.

Il n'y a jamais eu de cœur, ni d'esprit, ni de caractère plus vraiment, français que ceux de cet arrière-petit-fils d'Henri IV. Il avait été, en débutant dans la vie, un soldat héroïque et heureux, et le mot de Vauvenargues semble avoir été fait pour lui : « Les feux de l'aurore ne sont pas si doux que les premiers regards de la gloire », tant ces premiers rayons avaient couronné son jeune front d'une brillante auréole de promesses. Nos vieux officiers de l'armée d'Afrique sont en petit nombre aujourd'hui : tous ont gardé dans leur mémoire l'image du vaillant capitaine qui les avait conduits à la prise de la Smala : ils se raniment en parlant de lui, au souvenir des anciennes campagnes, qui, dans leurs espérances d'alors, devaient être suivies de beaucoup d'autres. Le Duc d'Aumale était un soldat. Si la distinction de son esprit, la solidité et la variété de son instruction, son talent d'écrivain, ses goûts d'artiste, enfin l'expérience qu'il avait tirée d'une vie faite de contrastes, l'avaient rendu propre à tous les rôles, il était avant tout un homme d'action, et c'est dans l'action qu'il se complaisait de préférence. On sait comment sa vie active, sa vie militaire, hardie et

aventureuse, laborieuse et réfléchie, a été brusquement, impitoyablement brisée en 1848. Il y a renoncé lui-même par un des actes les plus méritoires de sa carrière, aimant mieux l'exil pour lui que les agitations de la guerre civile pour son pays. La lettre qu'il écrivit alors au ministre de la guerre témoignait de sentimens dont il ne s'est départi à aucune époque. « Fidèle jusqu'au dernier moment, disait-il, à mes devoirs de citoyen et de soldat, je suis resté à mon poste tant que j'ai pu y croire ma présence utile au service du pays. J'apprends à l'instant par le *Moniteur* le nom de mon successeur. Soumis à la volonté nationale, je remets le commandement à M. le général Changarnier, jusqu'à l'arrivée à Alger de M. le général Cavaignac. Demain j'aurai quitté la terre française. » Il devait n'y rentrer que vingt-deux ans plus tard.

C'est ainsi que le Duc d'Aumale a toujours fait son devoir simplement, noblement, en citoyen loyal, en soldat discipliné; mais on devine au prix de quelles angoisses secrètes ce fils de France, qui avait alimenté son patriotisme aux sources les plus pures et les plus profondes de notre histoire, accomplissait ces sacrifices et les couvrait d'un silence dont il n'est sorti qu'une seule fois. Les années s'étaient écoulées, ces longues années d'exil si lourdes à un cœur comme le sien. Il était rentré en France à la suite d'une guerre néfaste. Il avait retrouvé sa patrie, hélas! mutilée, et il la servait de nouveau avec une affection plus ardente, s'il est possible, parce qu'elle était malheureuse et blessée. Ses vieux camarades le revoaient avec joie; d'autres, plus jeunes, s'attachaient à lui avec confiance et respect. Il avait donné d'assez éclatans témoignages de sa soumission à la loi constitutionnelle pour désarmer tous les soupçons. Il n'avait pas le tempérament d'un conspirateur. Les voies obliques ne convenaient pas à sa franche nature. Son bon sens lui faisait accepter sans arrière-pensée toutes les nécessités qui s'imposaient à son pays. Mais, autour de lui, l'esprit de parti n'avait pas désarmé, et, dans les luttes confuses, où les coups portés de part et d'autre étaient mal mesurés et parfois portaient à faux, le Duc d'Aumale en reçut quelques-uns dont il souffrit beaucoup.

Un surtout le frappa durement. On lui enlevait son grade dans l'armée, et jusqu'à l'uniforme qu'il aimait à porter et qu'il avait contribué à illustrer. Alors une protestation amère s'échappa de sa poitrine, bien naturelle sinon légitime, et pour la seconde fois il dut quitter la terre de France et reprendre le chemin de l'étranger. Séparation douloureuse, déchirement cruel: à l'âge qu'il avait alors, l'exil devait lui paraître doublement pénible. Heureusement, il ne devait pas être de bien longue

durée. Le Duc d'Aumale, par la dignité de son attitude, par la correction de toute sa vie, par l'air de loyauté et d'honneur qu'il portait sur son mâle visage, avait désarmé les haines politiques. On le savait patriote, et tous ceux qui l'avaient approché, en sentant battre son cœur, avaient senti battre le leur plus fort et plus haut. Les partis, même dans leurs injustices, éprouvent quelquefois une gêne, un embarras, qui ressemblent à du remords. Personne n'admettait que le Duc d'Aumale, sous le libre gouvernement de la République, pût se voir interdit le sol national : les portes de France devaient lui être rouvertes et l'ont été au bout de peu de temps. Son attitude à l'égard du boulangisme, qu'il condamnait sévèrement et très ouvertement, n'y a pas peu contribué.

Il est revenu vivre parmi nous, sans bruit, sans aucune recherche d'effet, jouissant avec amour de la patrie qui lui était rendue, et ne cherchant plus au monde d'autre satisfaction que la durée même et la tranquille possession de celle-là. Ayant dû renoncer à l'épée, il avait pris la plume et s'était fait historien. Il n'oublia jamais que, durant l'exil, il avait collaboré à cette *Revue*; et, de retour à Chantilly, c'est encore ici qu'il donna les principaux chapitres de sa grande *Histoire des princes de la maison de Condé*. Les questions militaires ne cessaient pas de le passionner. Mais tout ce qui se rattachait à la gloire ou au bon renom de la France sous une forme quelconque, littéraire, philosophique, artistique, l'intéressait, le touchait et lui devenait bientôt familier. Il fallait le voir dans son château de Chantilly, qu'il avait si merveilleusement restauré, et où il avait réuni, avec quelques-unes des plus grandes reliques de notre passé, tant de précieux objets qui témoignaient de son goût pour la science et pour l'art. Chantilly, qu'il a voulu laisser à l'Institut, était devenu peu à peu un temple élevé à la France et à son histoire. C'est là qu'il aimait à recevoir, et qu'il se livrait le plus volontiers aux épanchemens d'une conversation où les récits, les anecdotes, les pensées vives et parfois profondes, les élans de patriotisme, les mille souvenirs d'une vie qui embrassait trois quarts de siècle, se pressaient ou se déroulaient avec une grâce charmante et une éloquence naturelle, familière et cordiale, où l'homme apparaissait tout entier. On se demandait invinciblement ce que cet homme à l'esprit si ouvert et si prompt, à l'âme débordante et chaude, aurait pu faire dans d'autres circonstances. Évidemment sa vie avait été manquée, et non point par sa faute. Il n'avait pas donné toute sa mesure. Il y avait en lui quelque chose d'inachevé, d'interrompu, et sa destinée incomplète avait empreint de mélancolie la douceur de ses yeux bleus. Il fallait

bien qu'il fût un homme supérieur, puisqu'il en donnait l'impression à tous ceux qui l'approchaient. Il laissera dans l'histoire de ce siècle le souvenir d'un homme qui aurait pu faire de grandes choses, et qui n'en a fait que de très nobles et de très belles ; et ce n'est pas un des moindres maux de nos révolutions multipliées d'avoir brisé une carrière si bien commencée, et d'avoir laissé, non pas inutiles à coup sûr, mais inemployées, de si heureuses et peut-être de si puissantes facultés.

Mais, nous l'avons dit, la mort du Duc d'Aumale n'est pas le seul deuil qui pèse en ce moment sur nous. L'angoisse qui s'est emparée de Paris et de la France entière lorsque, le 4 mai dernier, l'incendie a fait tant de victimes au Bazar de la Charité, continue d'êtreindre nos cœurs. Il faut remonter très loin pour retrouver une catastrophe comparable à celle-là, et aucune autre n'a présenté des caractères plus émouvans. On a prétendu, avec un plus grand souci de la rhétorique que de l'exactitude, que la mort met l'égalité partout. Il n'en est rien : l'inégalité inhérente à la nature se retrouve, hélas ! en elle comme dans la vie ; car il y a des morts qui participent de l'insensibilité générale des choses, et il y en a de violentes et de cruelles. Toutes excitent la pitié, surtout lorsqu'elles se produisent en masse par le fait d'une catastrophe imprévue, et jamais peut-être ce sentiment de compassion qui est dans nos cœurs n'a été plus fortement excité que par l'incendie du 4 mai. Il importe peu sans doute, humainement parlant, que la fatalité meurtrière s'exerce ici ou là, et les victimes que fait un accident de chemin de fer ou l'incendie d'un théâtre sont aussi intéressantes que les autres. On ne saurait faire de distinctions entre elles. Et pourtant, lorsque la faux qui erre aveuglément dans le monde s'abat sur un seul point et moissonne d'un seul coup le même champ, l'émotion est encore plus intense. C'est ainsi qu'à la guerre, il est arrivé parfois qu'un régiment levé tout entier dans la même province ait été écrasé sur le champ de bataille, laissant tout un pays désolé, rempli de veuves et d'orphelins, ou de pères et de mères sans enfans. Le malheur, au point de vue social, semble s'atténuer lorsqu'il se disperse, et s'aggraver lorsqu'il se resserre et se condense dans des limites plus étroites. A Paris, le 4 mai, c'est une classe de la société qui a été plus particulièrement, et presque exclusivement frappée : des heureux, dit-on ; des heureux, dirions-nous à notre tour, s'il était vrai que le bonheur tint à la fortune, à l'élégance des mœurs, à la délicatesse du cœur, toutes choses qui rendent souvent plus sensible aux mille prises de la souffrance, et qui en rendent la pénétration plus intime et plus profonde. En tout cas, et même en tenant compte de l'attrait mondain

qui s'attache à ces sortes de réunions, on ne saurait oublier que les incendiés du 4 mai ont succombé en accomplissant une œuvre de charité. La préoccupation dominante qui les avait conduits au bazar de la rue Jean-Goujon était celle des pauvres à secourir et à soulager. Il y a eu, à l'origine de ce désastre, une pensée de solidarité sociale. Et dans l'accomplissement même de la catastrophe, au milieu des flammes et de la fumée, dans l'ardeur impitoyable de la fournaise, le même sentiment a survécu et a produit des actes de dévouement qui honorent l'espèce humaine. Des domestiques, et en grand nombre, ont risqué leur vie pour sauver celle de leurs maîtres. Du dehors, de hardis sauveteurs n'ont pas hésité à se jeter dans le danger pour lui arracher des victimes. Lorsqu'on songe à l'instantanéité de l'événement, à la brièveté de sa durée, à l'horreur et à l'effroi qu'il devait inspirer, il faut bien croire qu'il a surtout mis en cause nos instincts les plus spontanés, et que tous ne sont pas égoïstes, ni mauvais. Il y a partout, mêlé à d'autres élémens de valeur moindre, un héroïsme latent que l'occasion fait éclore. Et c'est chose consolante, en notre tristesse, de penser que la menace d'un péril imminent, et le plus épouvantable de tous, a suscité d'autres sentimens que celui d'un sauve-qui-peut général. Beaucoup ont cherché avant tout à sauver les autres. Et nous ne connaissons que les survivans : qui sait, parmi les victimes désormais muettes, combien ont succombé pour n'avoir pas voulu se séparer d'une mère, d'une sœur, d'une personne aimée ?

Le souvenir de cette catastrophe pèsera longtemps sur Paris. Depuis les victimes principales dont la mort a mis en deuil des cours étrangères, jusqu'aux plus obscures sœurs de charité, toutes ont droit à la même sympathie. Le gouvernement a tenu à prendre sa part dans l'affliction générale. Il a décidé qu'un service funèbre serait célébré à Notre-Dame, et il y a assisté. M. le ministre de l'intérieur, qui a été son interprète, a fait entendre des paroles dignes de la circonstance. Rien de plus naturel, rien de plus convenable : le gouvernement manquerait à sa fonction la plus haute s'il ne s'associait pas par des démonstrations extérieures aux douleurs du pays, comme il le fait à ses joies ; et, malgré tout, on n'a pas encore trouvé mieux qu'une église pour servir de lieu à ces manifestations d'où la plainte humaine se dégage comme un sanglot et une prière. Mais ce qui nous a touchés encore davantage, parce qu'il y avait là quelque chose de moins obligatoire et de plus spontané, ce sont les marques de sympathie qui nous sont venues du dehors. En dépit des frontières qui nous séparent, des oppositions qui nous divisent, des souvenirs

qui pèsent sur nos cœurs, il y a dans le monde civilisé un sentiment qui domine tous les autres, et qui, en de certains momens, a un besoin invincible de s'exprimer. L'écho nous en est venu d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie, aussi bien que de Russie et de partout. Les petits pays comme les grands ont pris part à notre affliction. Nos ambassades, nos légations, nos consulats même ont été l'objet d'un concours de condoléances dont nous sommes reconnaissans. Le concert européen, qu'on a tant de peine à établir ou à maintenir pour d'autres causes, se retrouve tout de suite, vibrant à l'unisson, lorsque l'humanité est en jeu. Il est vrai qu'il ne saurait y avoir ici d'intérêts divergens : tous peuvent se sentir menacés lorsqu'un seul est frappé. Il y a, dans les catastrophes de ce genre, quelque chose qui se rattache à l'éternelle fatalité qui plane sur le monde, et qu'aucune prévoyance, aucune précaution ne peut conjurer absolument... *Et mentem mortalia tangunt.*

Depuis notre dernière chronique, les événemens ont suivi en Orient leur cours normal : ils n'ont eu certainement rien d'imprévu pour nos lecteurs. Le dénouement lui-même n'a eu rien d'exceptionnel : tout ce qu'on peut en dire, c'est qu'il s'est fait attendre plus longtemps que de raison. Et nous n'oserions pas prétendre qu'il soit complet et définitif ; il reste encore beaucoup d'obscurités dans la situation orientale ; l'avenir y est enveloppé de nuages. Quant au présent immédiat, la défaite des Grecs, irrémédiable dès les premiers échecs, et qui est aujourd'hui avouée, acceptée, officiellement reconnue, a rendu plus facile d'en discerner les principaux caractères.

L'Europe a fait ce qu'elle a pu contre la guerre ; mais on ne peut pas empêcher de se battre des gens qui y sont absolument déterminés. Tel était l'état d'esprit, ou de volonté, des Grecs. Les sages avis ne leur ont pas manqué. Pour notre très faible part, nous leur avons prodigué les nôtres ; nous n'avons pas été écoutés, et si nous ne disons pas que nous n'avons pas été entendus, c'est parce que nous avons reçu un nombre respectable de lettres dans lesquelles on nous reprochait, tantôt avec aigreur, tantôt avec véhémence, de trahir la cause de la civilisation et de la chrétienté. Fallait-il, pour manifester aux Grecs nos bons sentimens à leur égard, les suivre dans leur erreur, les encourager dans leur folie ? Est-ce donc faire preuve d'attachement éclairé envers une personne, ou envers une nation, que de la flatter dans ses caprices et de l'engager, ou de s'engager avec elle, dans les entreprises les plus inconsidérées ? Tel n'est pas notre sentiment. On a dit, et nous avons répété nous-même que la

Grèce avait été l'enfant gâté de l'Europe. Elle a eu de l'enfant gâté la promptitude à l'irritation, l'impatience à l'égard des conseils les plus désintéressés, les emportemens irréflechis, et, ce qui est pire, la méconnaissance de ses véritables amis. Mais ce n'est pas le moment d'insister sur tous ces points. La Grèce est aujourd'hui cruellement malheureuse, et, bien qu'elle le soit par sa faute, elle ne trouvera chez nous qu'une sincère sympathie.

Il faut toutefois, laissant de côté ce qui aurait l'air d'une récrimination inutile, revenir sur le passé et relever les principales fautes qui ont été commises. La plus grande, est-il besoin de le dire aujourd'hui? est d'avoir fait la guerre. Celle-là domine toutes les autres. En la condamnant comme la pire des imprudences, nous n'avons pu nous l'expliquer que par l'espérance qu'avait sans doute la Grèce de voir les États des Balkans sortir de l'immobilité pour se mettre à leur tour en ligne contre la Turquie. Mais d'où lui venait cette espérance? Avait-elle jeté parmi les gouvernemens du Nord un coup de sonde habile et suffisamment profond pour en rapporter des prévisions légitimes? Il semble bien qu'elle n'en ait rien fait. On est réduit à croire qu'elle n'a compté que sur ses propres forces, et qu'elle a cru que ce serait assez. Elle ne connaissait ni elle-même, ni son redoutable adversaire, erreur où une opinion assez répandue en Europe ne l'avait que trop encouragée. A force d'appliquer à l'empire ottoman l'épithète classique et banale de « l'Homme malade », elle avait fini par le croire à la dernière extrémité, et par s'étonner même qu'il ne fût pas déjà mort. Qui sait s'il ne l'était pas et si on n'avait pas seulement oublié de l'enterrer? A voir l'extraordinaire sans-gêne avec lequel l'empire ottoman était traité comme un être négligeable, auquel on pouvait dicter de loin des volontés quelconques, et dont chacun se croyait libre de disposer à son gré, la pauvre Grèce s'est laissé entraîner plus qu'une autre à l'illusion commune, dangereuse pour tout le monde, mortelle pour elle. Nous n'avons pas cessé de répéter que, malgré les vices inhérens à son organisation administrative et politique, l'empire ottoman était une puissance militaire encore très résistante, non moins par le nombre et la qualité de ses soldats, que par l'instruction technique de quelques-uns de ses officiers, tels qu'Edhem-Pacha par exemple, et, au besoin, par la direction qu'ils avaient reçue ou recevaient d'ailleurs. Il l'est aussi par la situation géographique qu'il occupe en Europe et en Asie, sans parler de l'influence religieuse qu'il exerce dans une partie considérable de l'Afrique. Enfin sa décomposition matérielle, si, ce qu'à Dieu ne plaise! elle venait à se produire trop vite, infecterait l'Europe entière et y répandrait,

comme une véritable peste morale, les plus dangereux fermens de convoitises, de guerre, de conquête et d'anarchie. Malgré tout cela, on continuait de regarder l'empire ottoman comme un corps mort, et la Grèce a cru qu'il l'était. Elle s'est ruée sur lui. Elle l'a fait avec d'autant plus de maladresse que sa propre situation, pour peu qu'elle s'y fût patiemment tenue pendant quelques semaines encore, n'était pas, il s'en faut, mauvaise. L'argent lui manquait, à la vérité, et c'est toujours un grand mal; mais, sauf cette infirmité passée chez elle à l'état chronique, l'état général de ses affaires était plutôt satisfaisant et ses fautes mêmes avaient tout l'air de tourner à son profit. Que n'en est-elle restée là? Nous lui disions, avec tous ses amis, qu'elle aurait, en somme, le mérite d'avoir arraché la Crète au joug ottoman, pour lui procurer une autonomie réelle et probablement provisoire : un peu plus tôt, un peu plus tard, la grande île ne manquerait pas de lui faire retour. Dès maintenant, son adhésion serait indispensable au prince qui serait choisi pour la gouverner, et finalement ce prince aurait sans doute été un fils du roi Georges. N'étaient-ce pas là des avantages très appréciables? Que ne donnerait pas la Grèce pour les posséder encore aujourd'hui? Que fallait-il pour se les assurer? Faire durer une situation qui commençait à causer à l'Europe autant d'ennui que d'embarras, et surtout se bien garder, en se livrant à la petite guerre sur la frontière, d'agacer les Turcs jusqu'au point où ils déclareraient inmanquablement la grande guerre, et la commenceraient aussitôt. La Grèce ne l'a pas compris. Un vertige s'est emparé de son esprit. Elle a tendu la pointe de son épée comme pour soutirer du nuage la foudre qu'il enfermait et qui est tombée sur son armée avec une violence terrible. Il y avait quelque chose de tragique, pour ceux qui étaient au fait des situations et qui connaissaient, à ne pouvoir s'y méprendre, l'inégalité des forces entre les Turcs et les Grecs, à voir ceux-ci se livrer contre ceux-là aux plus téméraires provocations. Ce qui devait arriver est arrivé. La guerre a éclaté, et elle n'a pas tardé à aboutir aux conséquences que nous avons annoncées.

Mais, une fois décidée, combien cette guerre a-t-elle été mal conduite, soit militairement, soit politiquement! Il semble que toutes les fautes y aient été accumulées comme à plaisir. Nous ne reviendrons pas sur celle qui a consisté, de la part des Grecs, à éparpiller leurs forces sur une immense frontière allant de Volo à Prevesa, sans parler des trois mille hommes maintenus en Crète, en dépit de tout bon sens et de toute prévoyance. Bientôt la défaite est survenue. Elle s'est produite en deux actes principaux, dont le premier a eu pour

théâtre Larissa et le second Pharsale : pas plus ici que là les Grecs ne se sont battus. Nous les approuvions, il y a quinze jours, de n'avoir pas livré bataille en avant de Larissa, et nous croyons encore aujourd'hui qu'après la perte qu'ils avaient faite des défilés des montagnes, la retraite sur Pharsale était la mesure la plus sage. S'ils s'étaient obstinés à défendre plus longtemps le nord de la Thessalie, ils risquaient d'être tournés et faits prisonniers. Mais ce qu'on ne savait pas alors, c'est que la retraite sur Pharsale, au lieu d'avoir été un mouvement stratégique commandé par les circonstances et exécuté avec sang-froid, avait été une déroute, une débâcle, à la suite d'une panique dont l'armée du diadoque avait été saisie presque tout entière, et qui avait précipité sa fuite à la débandade. Une armée peu aguerrie, mal encadrée, composée pour la plus grande partie d'éléments improvisés, ne retrouve pas de longtemps son sang-froid lorsqu'elle a cédé une fois à un sentiment de cette nature. A partir de ce jour, ceux mêmes qui avaient conservé jusqu'alors quelque espérance devaient la perdre, et la Grèce n'avait plus qu'à demander la paix. La circulaire du comte Mouravief était, de la part de la Russie et de l'Europe d'accord avec elle, une manière indirecte, mais néanmoins très claire d'offrir sa médiation. Pourquoi la Grèce ne l'a-t-elle pas demandée après Larissa? La situation, à ce moment, ne paraissait pas encore tout à fait compromise en Épire. Si un armistice était venu subitement arrêter les deux armées, les négociations ultérieures auraient été plus faciles. Mais non. La Grèce a persisté à ne rien entendre. Elle a estimé, — on se demande, en vérité, si elle a pu le faire sérieusement, — qu'elle était en mesure de protéger sa secondeligne de défense après avoir perdu la première, et elle a annoncé l'intention de livrer ou d'accepter la bataille à Pharsale. Quelques jours se sont écoulés, remplis par des combats d'avant-garde. Le colonel Smolenski s'est distingué à Velestinos par le caractère qu'il y a déployé. Mais, il faut le dire, ces succès partiels et sans importance au point de vue des résultats définitifs ont été un peu gâtés par la manière dont les agences helléniques les ont exploités. On les faisait passer pour de grandes victoires, sans qu'il soit facile de dire à qui on se proposait par là de faire illusion, à l'Europe, ou seulement à la foule de plus en plus agitée qui encomrait les rues d'Athènes. L'Europe, pour son compte, ne pouvait pas s'y laisser tromper. Elle suivait d'un œil attentif les mouvemens de l'armée turque, lents, mesurés, prudents, convergeant avec méthode vers un but désormais immanquable. Elle aurait pourtant accepté la fiction des succès helléniques, si le gouvernement du roi Georges en avait

profité pour invoquer sa médiation sur une apparence favorable ; mais le gouvernement a persisté dans son attitude. Dès que les préparatifs des Turcs ont été terminés sur tous les points et que l'assaut définitif a été livré, l'armée grecque a battu une seconde fois en retraite et s'est dirigée sur Domokos. Sans doute elle n'avait, cette fois encore, rien de mieux à faire. Mais puisqu'il devait en être ainsi et qu'on ne pouvait d'avance en douter, pourquoi avoir aggravé la première défaite par une seconde ? Pourquoi avoir reculé le moment où l'intervention de l'Europe devait inévitablement se produire et mettre un terme à cette inutile effusion de sang ?

Il semble que, depuis le commencement jusqu'à la fin de cette triste équipée, le gouvernement hellénique, harcelé par l'impérieuse volonté des ligues plus ou moins patriotiques qui s'étaient formées dans le pays, n'ait eu d'autre souci que d'éviter une révolution à Athènes. Nous souhaitons qu'il y réussisse jusqu'au bout. Ce n'est pas la chute d'un trône qui rétablirait en ce moment les affaires de la Grèce ; elle ne pourrait, au contraire, que les compromettre davantage. Mais, quels que soient les ménagemens dus au malheur, la vérité aussi a ses droits, et il faut bien dire que le roi Georges n'a rien tenté de ce qu'il fallait pour éviter les redoutables éventualités qui restent suspendues sur sa tête. On ne fait pas sa part à la révolution, et le meilleur moyen de la combattre n'a jamais été de lui céder tantôt sur un point, tantôt sur un autre, dans l'espoir qu'il suffirait de satisfaire à ses premières exigences pour réussir à la désarmer. C'est le parti de la révolution qui gouverne depuis quelques mois à Athènes. Il a voulu la guerre et a obligé le roi à l'entreprendre : qui sait maintenant s'il l'excusera de l'avoir faite ? Il s'est opposé à la médiation au moment où elle aurait pu se produire avec le plus d'utilité et empêcher de nouveaux malheurs : qui sait s'il ne reprochera pas au roi de n'avoir pas recouru à temps à une ressource à laquelle il a bien fallu se résigner enfin ? Les conditions de la paix seront ce qu'elles pourront être ; évidemment, elles ne seront pas brillantes pour la Grèce ; néanmoins, le roi aura rendu un grand service à son pays en les acceptant : qui sait pourtant si on les lui pardonnera ? S'il y a dans les choses une justice, il y a souvent dans les hommes une injustice immanente qui les pousse à rejeter sur les autres la responsabilité des fautes qu'ils ont commises eux-mêmes. Les fautes personnelles du roi sont d'ailleurs très graves, et nous ne cherchons pas à les déguiser. Son devoir était de résister aux ligues révolutionnaires. Il aurait, dit-on, été renversé. Cela est, en effet, possible ; mais les événemens n'auraient pas tardé

à justifier sa prévoyance, et il serait revenu plus fort. Il a pris un autre parti. Dès lors, son principal souci aurait dû être d'en assumer sur lui seul toute la responsabilité, au lieu d'en faire retomber sur son fils aîné, sur le diadoque, le poids le plus lourd, le plus écrasant. On ne saurait imaginer une conception plus funeste que d'avoir envoyé le malheureux prince Constantin commander l'armée de Thessalie. Il a fait de son mieux, très courageusement à coup sûr; mais eût-il eu le génie de Bonaparte, — chose extrêmement rare dans l'histoire, — qu'il n'en aurait pas moins été battu avec l'armée qu'il commandait. C'est ce dont les Grecs ne conviendront jamais. Ils veulent absolument avoir été héroïques; on ne leur fera pas croire qu'ils ne l'aient pas été. Ils ont été trahis, disent-ils; ils attribuent la défaite aux erreurs, aux défaillances, à l'incapacité du haut commandement. Il fallait s'y attendre. Le même prince qui avait été acclamé avec enthousiasme, lorsqu'il quittait Athènes il y a quelques jours pour aller se mettre à la tête de l'armée de Thessalie, est maintenant l'objet des attaques les plus passionnées et les moins équitables. La princesse Sophie, sa femme, qui a montré un si absolu dévouement à sa nouvelle patrie, participe aujourd'hui à la double impopularité qui s'attache à son mari malheureux sur les champs de bataille et à l'empereur d'Allemagne, son frère, accusé, non sans vraisemblance, d'avoir dirigé de loin contre la Grèce, avec une perspicacité remarquable, mais implacable, les manœuvres politiques et militaires du gouvernement ottoman. La situation qui en résulte est des plus périlleuses. Si le roi Georges avait pris lui-même le commandement de son armée, il aurait pu, après la défaite, faire la paix et abdiquer. Le diadoque n'aurait pas été personnellement et directement atteint par les désastres de la patrie. Mais on s'est comporté de telle sorte que deux générations à la fois sont compromises dans la famille royale, celle d'aujourd'hui et celle de demain, le présent et l'avenir. Il faut convenir que c'est là une singulière façon de comprendre l'intérêt dynastique, et de le garantir.

Tout, en Grèce, se trouve donc ébranlé en même temps; jamais pays n'a traversé une crise plus inquiétante. M. Delyannis peut mesurer maintenant la profondeur du précipice où il a fait rouler son pays. Déjà, en 1886, il l'avait conduit jusqu'au bord de l'abîme, et tout autre que lui aurait tiré une leçon de cette expérience; mais il s'est montré, au bout de dix ans, aussi imprudent qu'il l'avait été une première fois. Il a joué les Crispi jusqu'au dénouement, qui, pour le dictateur italien, s'est produit en Afrique, et nous en félicitons l'Italie: la fortune n'a

pas accordé à la Grèce cette dernière faveur de lui faire expier ses fautes sur un théâtre lointain, où l'imagination d'un ministre avait plus de part que les véritables intérêts du pays. C'est sur sa frontière même que son existence a été jouée étourdiment. M. Delyannis est tombé : il n'était que temps. Il a exigé qu'on le renvoyât : de toutes les responsabilités que le roi a prises, celle-là sans doute est celle qui lui a le moins coûté. Déjà la révolution se promenait bruyamment dans les rues d'Athènes, avec son escorte habituelle de professionnels cosmopolites, venus de tous les coins du monde, et qui, après une courte apparition à l'armée de Thessalie, s'étaient bien vite repliés sur la capitale. M. Ralli, hier encore le chef d'une opposition qui ne disposait dans la Chambre que d'une minorité minuscule, porté, imposé par les circonstances, est arrivé au pouvoir. Il a un grand rôle à jouer. Avec lui naît un parti nouveau, qui recueillera sans doute les débris du tricou-pisme, et qui pourra rendre des services à son pays. Saura-t-il panser tant de plaies saignantes, maintenir l'ordre, rétablir la paix? Le roi, qui a suivi M. Delyannis dans ses fautes, et qui a paru même l'y encourager, retrouvera-t-il l'équilibre moral qu'il a montré pendant plus de trente années? Le mal qui a été fait sera-t-il réparé? Nous l'espérons, puisque après tant de retards inexplicables, tant de délais injustifiables, le gouvernement hellénique s'est enfin décidé à faire savoir à l'Europe qu'il rappelait les troupes de Crète, et qu'il devait recourir à sa médiation. Nous en sommes là. On peut sans doute regarder la guerre comme terminée; mais d'autres difficultés commencent, et il faudrait avoir un optimisme très tenace pour envisager la situation avec une pleine confiance et une entière sécurité. Nous ne voulons pas être trop sévère pour la Grèce; elle est assez punie par les événemens qu'elle a déchainés sur elle; mais le moins qu'on puisse dire de la guerre qu'elle a si malencontreusement entreprise est que l'œuvre des réformes et de la civilisation en a été retardée, peut-être pour longtemps.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

A LA COUR

LE MARIAGE

Nous avons laissé la petite princesse de Savoie, le soir de son arrivée à Fontainebleau, épuisée de fatigue à la suite d'une longue journée de voyage et de présentations, et s'endormant sous l'œil vigilant de la duchesse du Lude, qui avait fait dresser son lit dans la même alcôve (1). Désormais nous allons la trouver mêlée à la vie quotidienne de la Cour. Elle est devenue un personnage officiel. Il ne se passera presque pas un seul jour que Dangeau ou Sourches ne nous disent ce qu'elle a fait. Mais en même temps, comme elle n'a pas encore onze ans (elle était née le 6 décembre 1685 et nous sommes au 4 novembre 1696), elle est encore en éducation. De cette enfant, familièrement élevée à la campagne par sa grand'mère et sa mère, il s'agit de faire une femme et une princesse. Nos lecteurs se souviennent peut-être de cette dépêche que, quelques mois avant son arrivée, Louis XIV écrivait à Tessé : « Le duc de Savoye doit se reposer du soin qui sera pris de son éducation lorsqu'elle sera arrivée à ma cour. Une main habile achèvera de former l'esprit que cette princesse fait déjà paroître. Elle recevra les lumières et les connoissances qui conviennent au rang qu'elle doit occuper, et les exemples de la vertu la plus parfaite confirmeront chaque jour

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1896.

les instructions qui luy seront données pour luy faire aimer ses devoirs. » Nous allons voir apparaître cette main habile, et c'est à travers une double vie, partie de représentation et partie d'éducation, que nous aurons à suivre la petite princesse jusqu'au jour de son mariage.

I

L'arrivée de la princesse de Savoie à la cour soulevait plus d'une question d'étiquette qu'il était nécessaire de régler sur-le-champ. D'abord, comment l'appellerait-on? On se souvient que, lors de son arrivée à Pont-de-Beauvoisin, le Roi avait décidé qu'elle serait traitée en duchesse de Bourgogne, ce qui lui donnait le pas sur toutes les princesses; mais il était difficile de l'appeler *Madame la duchesse de Bourgogne*, tant que le mariage n'était pas conclu. Le Roi décida qu'en conséquence on l'appellerait *la Princesse* tout court, et c'est ainsi que nous ferons désormais. En second lieu, quel genre de vie allait-elle mener? Lui rendrait-on les mêmes honneurs qu'aux princesses mariées? Aurait-elle une cour, tiendrait-elle un cercle? Son âge ne le permettait guère. Serait-elle, au contraire, traitée en enfant, et tenue à part sous la surveillance de la gouvernante des enfans de France, comme les filles de roi lorsqu'elles n'étaient pas encore mariées? Cela non plus n'était guère possible pour une princesse qui avait déjà dame d'honneur, dame d'atour, dames du palais, chevalier d'honneur et écuyer. Louis XIV s'arrêta à un moyen terme qui était depuis longtemps déjà décidé dans son esprit : « Je suis assez persuadé, écrivait-il dès le mois de septembre à Tessé (1), que ce prince (le duc de Savoie) conviendra avec moy que, dans un âge aussy peu avancé que celui de la princesse sa fille, il n'est pas à propos qu'elle tienne une cour chez elle pendant la première année, et avant que le mariage soit accompli. Il a mesme un intérêt particulier d'entrer dans mes sentimens sur ce sujet. » Mais, pour la façonner aux usages de la Cour, il décidait en même temps qu'elle verrait du monde deux fois par semaine à sa toilette, les mardis et vendredis. En revanche, elle devait manger toujours toute seule, servie par la duchesse du Lude. Pour ses menus plaisirs, le Roi lui allouait trois cents livres par mois.

(1) Papiers Tessé. Louis XIV à Tessé, 9 septembre 1696.

Chose plus importante encore, le Roi réglait ses relations avec le duc de Bourgogne. Le Prince n'était autorisé à la venir voir que tous les quinze jours, et les princes ses frères, tous les mois. Une gravure du temps représente le duc de Bourgogne faisant à la princesse cette visite réglementaire (1). La Princesse est assise sur un fauteuil, vis-à-vis sa table de toilette. Le Prince, l'épée au côté, s'incline galamment vers elle, et la duchesse du Lude, debout par derrière, les surveille majestueusement.

La Cour ne demeura que deux jours à Fontainebleau après l'arrivée de la Princesse. Le Roi craignait en automne l'humidité de la forêt. Ces deux jours furent employés en visites officielles et en promenades. Le 3 novembre, qui était le lendemain de son arrivée, elle commença par assister à la messe dans la petite niche à droite de la tribune royale. Pour lui faire honneur, le Roi avait ordonné que toute sa musique y jouât. Elle reçut ensuite à sa toilette les personnes qui ne lui avaient pas été présentées la veille. « Les princes et princesses, les ducs et duchesses la baisèrent; les autres ne la baisèrent pas, mais seulement le bas de sa robe », suivant le règlement que le Roi avait arrêté pour la Dauphine Bavière (2). Elle dîna seule dans sa chambre (l'heure du dîner correspondait à peu près à l'heure de notre déjeuner tardif d'aujourd'hui), et elle alla ensuite voir le Roi, qui était chez M^{me} de Maintenon. Après avoir causé quelque temps avec elle, le Roi la prit par la main, et la conduisit jusqu'à son carrosse qui l'attendait dans la cour des Fontaines. Il y monta avec elle, et y fit entrer seulement la duchesse du Lude, la comtesse de Mailly, dame d'atour de la Princesse, et M^{me} de Maintenon. Il la promena le long du canal, où il lui donna le divertissement de la pêche au cormoran, et dans les allées du jardin du Tibre. Quantité de seigneurs suivaient dans leurs carrosses à six chevaux. Le Roi la ramena ensuite au palais, jusqu'au degré de Madame, à qui elle alla faire visite. De chez Madame elle alla chez la princesse de Conti, de chez la princesse de Conti chez la duchesse de Bourbon, de chez la duchesse de Bourbon chez la duchesse du Maine. Enfin, sur les sept heures du soir, elle reçut la visite du duc de Bourgogne et des princes ses frères.

Le lendemain, le Roi ayant été tirer dans l'après-dinée, et

(1) Bibliothèque nationale. Cabinet des estampes, collection Hennin.

(2) Souches, t. V, p. 214. Ce règlement se trouve aux Affaires étrangères : *Mémoires et documents. France.*

Monseigneur ayant été, comme à son ordinaire, courir le loup, ce fut pour elle jour de repos. Elle ne sortit point de ses appartemens et dut se divertir à regarder les présens qu'elle avait reçus. Le soir même de son arrivée, le Roi lui avait fait remettre, par M^{me} de Mailly, les pierreries de la couronne pour qu'elle pût s'en parer tant qu'elle le voudrait. Monseigneur lui avait également fait cadeau de bijoux d'or très bien travaillés. Certes il y avait là de quoi éblouir une enfant élevée dans une cour simple et pauvre. Mais l'âge ne perd jamais tous ses droits et les bijoux ne la firent renoncer ni aux poupées ni surtout à colin-maillard. Elle forçait en quelque sorte les personnes les plus graves à y jouer. « Tout le monde redevient enfant, écrivait Madame à sa tante l'Électrice de Hanovre. Avant-hier la princesse d'Harcourt et M^{me} de Pontchartin (Pontchartrain) jouèrent à colin-maillard, et hier ce fut au tour de Monsieur le Dauphin, de Monsieur, de la princesse et du prince de Conti, de M^{me} de Ventadour, de deux autres de nos dames et au mien. Comment trouvez-vous la compagnie (1)? » C'était là précisément ce qui plaisait en elle, ce mélange de vivacité et de retenue, d'à-propos et de timidité, d'esprit précoce et de manières enfantines. Dès les premiers jours tout le monde avait subi son charme. Nous donnerons ici le portrait que Souches traçait d'elle au lendemain de son arrivée, car celui de Saint-Simon est postérieur de plusieurs années :

Elle étoit extrêmement petite, mais d'une taille très jolie et très adroite, et toutes ses actions, jusqu'aux moindres, faisoient paroître de l'esprit. Elle avoit les cheveux très beaux et très longs, d'un châtain cendré, qui, selon les apparences, devoit devenir noir. Le teint étoit fort beau et fort vif; ses yeux, très grands, mais un peu trop ouverts en haut, son nez un peu étroit par le haut et un peu court, mais fait de manière à devenir grand; son front, trop grand et trop avancé, ce qui lui faisoit paroître les yeux un peu creux; sa bouche, assez grande et trop grosse, qui n'étoit pas désagréable quand elle ne rioit pas; ses dents assez blanches, mais grandes et mal arrangées; sa gorge très bien faite, autant qu'on la pouvoit connoître à son âge. Elle avoit l'air sérieux et doux, et savoit déjà accorder de la vivacité avec un air majestueux. Elle parloit peu et répondoit avec de l'esprit et de la justesse. Cependant elle étoit encore enfant jusqu'à avoir des poupées et jouer à colin-maillard.

« Le Roi, dit encore Souches quelques pages plus loin, étoit enchanté de ses manières et il témoignoît pour elle une amitié

(1) *Correspondance de Madame, duchesse d'Orléans*, traduction Jaeglé, t. I, p. 138.

surprenante, jusqu'à passer avec elle des heures entières ou dans son cabinet ou chez la marquise de Maintenon (1). »

En effet, l'impression favorable que le Roi avait ressentie à première vue, et dont il s'empressait, dès Montargis, de faire part à M^{me} de Maintenon n'avait fait, en ces premiers jours, que se fortifier. Les appréhensions que d'autre part certains rapports lui avaient fait concevoir avaient entièrement disparu. On retrouve la trace de ces appréhensions dans les conversations que M^{me} de Maintenon tenait quelques années plus tard avec les demoiselles de Saint-Cyr. « Ne vous ai-je pas raconté, leur disait-elle, que lorsque M^{me} la duchesse de Bourgogne vint en France, avant qu'elle n'arrivât, ceux qui en venoient dire des nouvelles au Roi, croyant faire leur cour, inventèrent mille reparties agréables qu'ils disoient qu'elle avoit faites? On trouvoit tout cela fort joli, mais, quand le Roi étoit seul avec moi, nous disions : Il faut que cette petite soit une folle et une étourdie si à son âge elle s'avance de dire tant de choses. Nous fûmes ravis au contraire de voir qu'elle étoit fort timide, car au commencement elle ne disoit presque pas un mot (2). » Aussi, dans une lettre adressée au duc de Savoie « pour lui donner part de l'arrivée de la Princesse sa fille », lettre qui ne se trouve malheureusement ni à Paris ni à Turin, Louis XIV avait-il témoigné toute la satisfaction qu'il éprouvait. Dans une dépêche à Tessé, qui accompagnait cette lettre, il ajoutait : « Quoique je lui témoigne (au duc de Savoie) la satisfaction que j'ay eu de remarquer en elle tout ce que vous m'en aviez mandé d'avantageux, vous pouvez l'assurer encore que j'ay été parfaitement content de ses manières, de son esprit, du bon air et de la grâce qu'elle a dans tout ce qu'elle fait, et de l'éducation qu'on luy a donnée. Je suis persuadé que je trouveray en elle toutte la douceur d'esprit et toutes les dispositions que je puis désirer pour profiter des soins qu'on en prendra, et que le sujet estant aussy bon sera facilement perfectionné par les lumières de celle qui aura la principale atention à sa conduite. Il est certain qu'en suivant ses conseils, cette princesse contribuera fort elle-même à faire le bonheur de sa vie (3). »

« La Princesse est arrivée, écrivait de son côté M^{me} de Maintenon à la duchesse de Savoie dans une lettre aussi déférante

(1) Sourches, t. V, p. 215 et 263.

(2) *Entretiens sur l'éducation des filles*, p. 51.

(3) Papiers Tessé. Le Roi à Tessé, 6 novembre 1696.

qu'habile, et je n'ai cessé de désirer que Vos Altesses Royales puissent voir comment on l'a reçue, et à quel point le Roi et Monseigneur en sont contents. Il n'est pas possible de se tirer de cette entrevue comme elle l'a fait. Elle est parfaite en tout, ce qui surprend bien agréablement dans une personne de onze ans. Je n'ose mêler mon admiration à celles qui seules doivent être comptées, mais je ne puis pourtant m'empêcher de dire à Votre Altesse Royale que cet enfant est un prodige et que, suivant toutes les apparences, elle sera la gloire de son temps. Vos Altesses Royales me font trop d'honneur d'approuver que j'y donne mes soins. Je crois qu'il les faut borner à empêcher qu'on ne la gâte et à prier Dieu de bénir cet aimable mariage (1). »

Cependant, pour entendre toutes les notes, il faut écouter, fût-elle un peu discordante, celle que va nous donner Madame, la seconde femme du propre grand-père de la Princesse, sans oublier que ce très spirituel et redoutable témoin des dernières années du règne avait l'esprit chagrin et la plume caustique. « Pour ce qui est de la Princesse, écrivait-elle à sa tante (2), elle n'est pas précisément très grande pour son âge, mais elle a la taille jolie et fine, comme une vraie poupée, et de beaux cheveux blonds en abondance, les yeux et les sourcils noirs, les cils très longs et très beaux, la peau très lisse, mais pas très blanche; le petit nez n'est ni joli, ni laid; la bouche est grande et les lèvres épaisses; bref, elle a et la bouche et le menton autrichiens. Elle marche bien, a bonne mine et est gracieuse, très sérieuse dans tout ce qu'elle fait et très politique. Elle fait peu de cas de son grand-père, et nous regarde à peine, mon fils et moi, mais dès qu'elle aperçoit M^{me} de Maintenon, elle lui sourit et va vers elle les bras ouverts. Elle en fait autant lorsqu'elle aperçoit la princesse de Conti. Vous voyez par là combien elle est déjà politique. Ceux auxquels elle parle disent qu'elle est très intelligente. » Et dans une autre lettre : « Il est impossible d'être plus politique que la petite Princesse. C'est sans doute son père qui l'a élevée ainsi. Elle n'est pas belle du tout; mais moi, je ne la trouve pas si laide que les autres. Elle est intelligente, c'est certain, cela se lit dans ses yeux (3). »

(1) *Correspondance générale*, t. IV, p. 133.

(2) *Correspondance de Madame, duchesse d'Orléans*, traduction Jaeglé, t. I, p. 138.

(3) *Ibid.*, p. 140.

II

Le 7 novembre après dîner, le Roi partit en chaise pour Versailles où il arriva sur les cinq heures. La Princesse était partie le matin avec ses dames, et s'était arrêtée pour dîner au Plessis. Nous avons vu que Prudhomme, l'ancien barbier du Roi, qui y demeurait, donnait souvent l'hospitalité à Messeigneurs les petits Princes quand ceux-ci faisaient la route de Fontainebleau à Versailles. Prudhomme eut également l'honneur d'offrir à dîner à la Princesse; et il faut reconnaître qu'il y avait plus de bonhomie que d'ordinaire on ne pense, dans ces mœurs qui permettaient à un vieux serviteur d'offrir ainsi à dîner aux futurs héritiers du trône. Lorsque le Roi passa à une heure devant la maison de Prudhomme, la Princesse remonta dans son carrosse et arriva en même temps que lui à Versailles. « Le Roi, à la descente du carrosse, voulut encore donner la main à la Princesse et la mena dans le grand appartement de Madame la Dauphine qu'on trouva superbement meublé. Elle y demeurera, ajoute Dangeau (1), jusqu'à ce qu'elle soit mariée. »

Nous avons vu l'impression que la Princesse produisit à la Cour. Ce qui serait encore plus intéressant à connaître, ce serait l'impression que la Cour produisit sur elle. On voudrait savoir quelles pensées s'agitaient dans cette petite tête, lorsque, après une longue journée de réception et de cérémonies où on ne l'avait pas laissée seule un instant, elle la posait enfin sur son oreiller. Malheureusement nous en sommes sur ce point réduit aux conjectures. Des premiers temps de son séjour à Versailles et de ses premiers jugemens, il ne subsiste d'autre témoignage direct que de courtes lettres à sa grand'mère, Madame Royale, qui sentent la timidité d'une enfant et la gêne d'une nouvelle arrivée. Elle y parle souvent des bontés du Roi et de M^{me} de Maintenon. Mais elle ne laisse échapper aucun jugement. Si jeune qu'elle fût, elle devait déjà trop connaître les mœurs des cours pour ne pas savoir que sa correspondance serait surveillée, et elle n'a garde de se compromettre. Le peu qu'elle en dit, et surtout ce que nous savons de son attitude dans ces premiers jours, montre cependant qu'elle avait su mettre en pratique, avec une précocité

(1) Tome VI, p. 27.

singulière, les leçons qu'avant son départ de Turin elle avait reçues.

Sur les débuts de la princesse de Savoie, on se rappelle ce qu'a écrit Saint-Simon : « Jamais princesse arrivée si jeune ne fut si bien instruite, et ne sut mieux profiter des instructions qu'elle avoit reçues. Son habile père, qui connoissoit à fond notre Cour, la lui avoit peinte, et lui avoit appris la manière unique de s'y rendre heureux. Beaucoup d'esprit naturel et facile l'y seconda, et beaucoup de qualités aimables lui attachèrent les cœurs, tandis que sa situation personnelle avec son époux, avec le Roi, avec M^m de Maintenon, lui attira les hommages de l'ambition. Elle avoit su travailler à s'y mettre dès les premiers momens de son arrivée; elle ne cessa tant qu'elle vécut de continuer un travail si utile et dont elle recueillit sans cesse tous les fruits (1). » Cette manière unique d'être « heureuse à la Cour » et ce « travail utile, » auquel elle s'appliqua dès son arrivée, ce n'était pas de conquérir le cœur de son époux. L'époux n'était qu'un enfant et d'ailleurs il était tout conquis. C'était de plaire au Roi et à M^{me} de Maintenon. Peut-être, pour s'y appliquer, n'avait-elle pas besoin des leçons de son père, et aussi des conseils de sa mère, car il paraît que sa mère lui avait également donné sur ce point par écrit quelques avis qui furent retrouvés dans ses papiers après sa mort. Il lui aurait suffi pour cela de cet instinct obscur qui fait parfois deviner aux enfans ce qu'ils ne sont pas en état de comprendre, et qui les conduit aussi sûrement que les plus savantes manœuvres. Quoi qu'il en soit, et que ce fût leçon ou instinct, il n'y eut pas une faute à reprendre dans la conduite de cette princesse de onze ans qui, du jour au lendemain, passait d'une chambre d'enfant aux marches d'un trône, et qui devait se trouver singulièrement perdue dans cette grande Cour où elle ne rencontrait ni un visage ami, ni un conseil désintéressé.

La conquête de Louis XIV n'était pas, en elle-même, chose difficile. Par une association assez fréquente chez les hommes, il réunissait en lui l'égoïsme et la sensibilité. Il aimait facilement, et il fallait toujours qu'il se sentit aimé. Le temps des La Vallière, des Montespan, des Fontanges une fois passé, il voulut l'être encore. M^{me} de Maintenon était arrivée à propos, et c'est à elle qu'on doit peut-être qu'il n'ait pas cherché l'amour en bas

(1) *Additions au Journal de Dangeau*, t. XIV, p. 84.

comme le devait faire Louis XV. Mais au fur et à mesure que s'amortissait le feu des passions, un autre sentiment se développait en lui : l'amour des siens, cette transformation sublime de la personnalité et cette consolation de la seconde moitié de la vie. Or, suivant l'énergique expression de M^{me} de Maintenon, « il n'avait pas grand ragoût autour de lui. » Monseigneur n'était rien, et cet être épais et vulgaire ne lui offrait aucune ressource de tendresse. Il n'avait point de fille légitime, et quelque scandaleuse fortune qu'il eût assurée à ses bâtardes, il est impossible qu'entre elles et lui ne subsistât pas une certaine gêne résultant de leur origine et de l'inégalité des rangs. Il avait bien pu les traiter en filles. Elles ne pouvaient pas le traiter en père. D'ailleurs il avait eu, de ce côté aussi, quelques déceptions et quelques chagrins. La duchesse de Chartres était insignifiante et nulle. La princesse de Conti avait hérité toute la grâce de M^{lle} de La Vallière, mais, récemment, une correspondance avait été surprise où elle tournait en ridicule les amours du Roi et de M^{me} de Maintenon. La duchesse de Bourbon était spirituelle, comme M^{me} de Montespan, mais son esprit mordant la faisait redouter de tout le monde. Donc, de ce côté nulle douceur pour lui, et rien qui pût lui faire connaître, dans toute sa force et sa pureté, « cette passion à cheveux blancs qui s'appelle la paternité. » C'est à cet âge un peu mélancolique où la maturité se change en vieillesse, où, la vie se détachant de vous, il faut savoir se détacher de la vie, qu'il voyait inopinément entrer dans son existence une enfant douée de toutes les grâces, qui allait devenir sienne en perpétuant sa race, et qui semblait n'avoir qu'une pensée, celle de lui complaire. L'égoïsme, la sensibilité, l'orgueil, tous les sentimens dont, à dose inégale, se composait sa nature, y trouvaient donc leur compte, et il n'est pas étonnant que l'enfant ait fait la conquête du vieillard.

A quel degré cette conquête fut rapide, la simple lecture du Journal de Dangeau ou de Sourches suffit à nous le montrer. On y voit que la vie de la Cour, devenue un peu morne, depuis quelques années, tourne tout entière autour de cette enfant de onze ans. Versailles, Marly, Meudon se raniment et se réveillent tour à tour. Ce ne sont que parties et divertissemens pour lui en faire les honneurs. Le premier dimanche qui suivit son arrivée, c'est-à-dire le 11 novembre, le Roi la mena promener à pied dans les jardins de Versailles. « Il faisait suivre, dit Dangeau, les petits chariots, où il montait de temps à autre avec elle. Il

lui fit voir beaucoup de fontaines qu'elle trouva admirables (1). » Le mardi 13, il la conduisit à Marly avec toutes ses dames; « on se promena fort dans les jardins et la Princesse en revint charmée. » Le 15, ce fut Meudon qu'on lui fit voir. Mais la promenade dans les jardins fut courte, parce que le temps était vilain. Dans les intervalles de ces promenades, on lui apprenait à remplir ses devoirs de princesse, et Dangeau ne manque pas de faire mention que certaines questions d'étiquette étaient tranchées d'une façon qui assurait son rang. Elle recevait la visite du roi et de la reine d'Angleterre (Jacques II et sa femme Marie de Modène), et elle avait un fauteuil comme la Reine. Quelques jours après, elle leur rendait visite à son tour, et la Reine lui avait fait préparer également un fauteuil. A Noël, elle entendit la messe de minuit pour la première fois de sa vie, et, quand elle fit ses dévotions, on lui donna l'*ablution*, c'est-à-dire qu'après la communion elle but, comme le prêtre, quelques gouttes d'eau et de vin. Or c'était là un cérémonial exclusivement réservé aux enfans de France. Enfin elle recevait solennellement en audience de congé l'envoyé de l'empereur du Maroc, Soliman Buluc Bachi, qui la comparait à l'Étoile du Matin, et lui demandait la permission d'aller apprendre son éclatant mérite aux peuples de l'Afrique (2).

Visites officielles et harangues étaient, pour une enfant aussi jeune, un passe-temps un peu sérieux. Il fallait aussi songer à son amusement, car elle continuait à aimer fort le jeu, et il n'était guère possible de toujours jouer à colin-maillard. On y avisa : « Le Roi dit ces jours passés à la Princesse que toutes les princesses avoient des ménageries à l'entour de Versailles et qu'il vouloit lui en donner une bien plus belle que celle des autres, et que pour cela il lui donnoit la véritable ménagerie, qui est la ménagerie de Versailles. » En effet, cette ménagerie devint un des lieux de divertissemens favoris de la princesse. Souvent elle s'y rendait seule avec ses dames, et s'y amusait avec elles à confectionner des gâteaux. Nous avons vu quelle était la composition de sa maison. Rien n'y avait été changé. Cependant il faut croire que les personnes dont on l'avait environnée, choisies seulement pour leur vertu, n'étaient pas d'une société très récréante, car le Roi désigna en plus un certain nombre de dames pour être, sui-

(1) Dangeau, t. VI. p. 28 et *passim*.

(2) *Mercur de France*, décembre 1696.

vant l'expression employée par Souches, « des plaisirs de la princesse », c'est-à-dire qu'elles ne viendraient que quand elles seraient appelées, et pour prendre part aux distractions qu'on lui offrait.

Quelques-unes de ces dames étaient d'un âge déjà respectable : ainsi la princesse d'Harcourt, la princesse de Soubise, la duchesse de Chevreuse, la duchesse de Beauvilliers. Ce sont celles que Saint-Simon appelle *les duègnes*. Mais il y en eut d'autres, en particulier la duchesse de Saint-Simon elle-même (non sans une tracasserie avec la duchesse du Lude qui crut la désignation faite en dehors d'elle), et trois jeunes filles, M^{lles} de Chevreuse, d'Ayen et d'Aubigné, cette dernière la propre nièce de M^{me} de Maintenon. « Les vieilles, ajoute Saint-Simon, étoient peu mandées et s'excu-soient souvent, et c'étoit plutôt une distinction qu'une compagnie ; les autres étoient pour l'amusement et surtout pour les promenades (1). »

Les promenades allaient tenir, en effet, une grande place dans la vie extérieure de la Princesse. Assez dur à lui-même, Louis XIV sortait par tous les temps, et il aimait qu'on l'accompagnât. Souvent, quand M^{me} de Maintenon était à Saint-Cyr, il lui écrivait de courts petits billets pour lui donner rendez-vous, au moment où elle sortirait, et pour lui proposer une promenade dans le parc de Versailles. Mais M^{me} de Maintenon se faisait vieille ; elle craignait le froid, l'humidité, et les promenades en carrosse ou à pied n'étaient guère plus son affaire. Peut-être aussi tout bas, et sans se l'avouer à lui-même, Louis XIV commençait-il à trouver cette compagnie un peu sérieuse. Celle d'une enfant très éveillée, pour qui tout était nouveauté et merveille, le devait égayer davantage. D'ailleurs, il avait sincèrement à cœur de distraire l'enfant.

« Le Roi, dit Dangeau, cherche chaque jour quelque chose de nouveau pour amuser la Princesse (2). » C'étaient parfois de longues promenades en voiture dans la forêt de Marly. Le Roi prenait la Princesse dans son carrosse avec M^{me} de Maintenon, la comtesse de Mailly, la marquise de Dangeau. Comme ce lourd carrosse ne pouvait aller dans toutes les allées de la forêt, il changeait de voiture à certains endroits, et montait avec elle dans une petite calèche légère, où il lui donnait comme compagnes des jeunes filles de son âge, entre autres M^{lle} d'Aubigné et M^{lle} d'Ayen. D'autres carrosses, où c'était une grande faveur d'être admis, suivaient tant

(1) Saint-Simon, édition de Boislisle, t. IV, p. 313.

(2) *Journal de Dangeau*, t. VI, p. 64.

bien que mal. A la fin de la promenade, toutes les voitures se réunissaient dans un carrefour de la forêt. Un souper était servi aux dames, sans qu'elles eussent à mettre pied à terre, et l'on rentrait assez tard à Marly. Parfois la promenade avait lieu sur l'eau. Le roi menait la Princesse dans les petits chariots jusqu'au canal qui était à l'entour du grand réservoir de Marly. Là, des chaloupes étaient préparées. Le Roi y faisait embarquer la Princesse et ses dames; Dangeau, son chevalier d'honneur, l'escortait également. La promenade durait assez longtemps; puis le Roi se remettait dans les petits chariots avec la Princesse, et se promenait sur les hauteurs de Marly jusqu'à la nuit. Ou bien, c'était sur le grand canal de Versailles que les chaloupes étaient préparées, et la Princesse mangeait en bateau une collation qu'elle avait apportée de la Ménagerie.

Parfois le Roi lui donnait aussi le plaisir de la chasse à courre. Pour qu'elle vit les chiens de plus près, il la prenait avec lui dans son soufflet, voiture légère à deux places, attelée de quatre petits chevaux que lui-même conduisait avec une grande adresse. Le duc de Bourgogne et les jeunes princes suivaient à cheval. On se retrouvait à l'hallali. A Fontainebleau, elle voyait prendre des sangliers dans les toiles, des faisans à la *tirasse* (au filet). On lui donnait aussi le plaisir de la pêche, et de son balcon le Roi s'amusa à lui voir prendre des carpes. Un jour il la mena à la Grande Écurie et la fit assister à la voltige des pages. Parfois aussi on lui ménageait quelques distractions plus conformes à son âge. On faisait venir à Versailles un joueur de gobelets; on lui faisait tirer une petite loterie chez M^{me} de Maintenon, ou bien le Roi lui faisait don de marionnettes. Mais le plaisir habituel et un peu obligatoire, c'était la promenade avec le Roi lui-même, en voiture ou à pied, souvent par la pluie ou la crotte, et Dangeau hasarde, à ce propos cette réflexion singulièrement hardie pour lui : « La Princesse ne se trouve point enrhumée dès qu'il faut suivre le Roi (1). »

Dans cette complaisance, n'entraîna-t-il que de la politique, pour reprendre l'expression de Madame, ou bien un sentiment réel de reconnaissance et d'attachement y avait-il également sa part? Consultons sur ce point un témoin avisé, d'un esprit plus caustique que bienveillant, qui a été fort mêlé à la vie de la Princesse

(1) *Journal de Dangeau*, t. VI, p. 79.

et qui a vu de près ses débuts. C'est M^{me} de Caylus. « Le public, dit-elle, dans ses *Souvenirs* (1), a de la peine à concevoir que les princes agissent simplement et naturellement, parce qu'il ne les voit pas d'assez près pour en bien juger, et parce que le merveilleux, qu'il cherche toujours, ne se trouve pas dans une conduite simple et dans des sentimens réglés. On a donc mieux aimé croire que M^{me} la Dauphine ressembloit à Monsieur son père, et qu'elle étoit, dès l'âge de onze ans qu'elle vint en France, aussi fine et aussi politique que lui, affectant pour le Roi et M^{me} de Maintenon une tendresse qu'elle n'avoit pas. Pour moi, qui ai eu l'honneur de la voir de près, j'en juge autrement, et je l'ai vue pleurer de si bonne foi sur le grand âge de ces deux personnes, qu'elle croyoit avec raison devoir mourir devant elle, que je ne puis douter de sa tendresse pour le Roi. » Pourquoi ne pas croire, en effet, avec M^{me} de Caylus que si, au début, l'empressement de la Princesse pour le Roi ne fut que docilité aux recommandations paternelles, ou plus simplement instinct de coquetterie enfantine, le cœur n'y soit avec le temps entré pour quelque chose ? Plus sensible peut-être que profonde, toujours elle s'attacha facilement, et, de son côté, quand il le vouloit, Louis XIV savoit être bon et aimable. Les rares lettres que la Princesse adressait à sa grand'mère Madame Royale (les archives de Turin n'en contiennent aucune de cette époque adressée à sa mère) témoignent toutes de sa reconnaissance pour le traitement dont elle étoit l'objet et de sa constante préoccupation de plaire au Roi.

Dans l'une de ces lettres (2), elle parle de la prise de Barcelone qui avoit eu lieu au mois d'août. « J'ai eu, dit-elle, une grande joie de la prise de Barcelone, ma chère grand'maman, car je suis bonne Française, et je sens bien tout ce qui peut plaire au Roy auquel je suis aussy attachée que vous le pouvées désirer » ; et dans une autre lettre : « Je n'ay pu vous écrire le dernier ordinaire, ma chère grand'maman, parce que je sors continuellement, et que je vais tous les soirs voir le Roy. Je suis assurée que cette excuse ne vous déplaist pas, et que vous trouvés mon temps bien employé quand je le passe auprès du Roy. Ses bontés pour moi ne se peuvent exprimer, et comme je connois l'intérêt que vous prenés à

(1) Collection Petitot, 2^e série, t. 66, *Souvenirs de la marquise de Caylus*, p. 485.

(2) Les originaux de ces lettres sont aux archives de Turin. Elles ont été publiées par la comtesse della Rocca, qui a cru devoir en corriger l'orthographe. Nous les citerons d'après les originaux.

mon bonheur, je suis bien aise de vous assurer qu'il est parfait, et qu'il ne me fera jamais oublier la tendresse que je dois avoir et que j'ay pour vous (1) ». « La Princesse, écrivait de son côté, le Roi à Tessé, est à présent si libre avec moy et si accoutumée aux dames qui sont auprès d'elle, qu'une femme Piémontoise luy est absolument inutile et que j'ai jugé à propos de la renvoyer quand la saison est devenue propre à faire ce voyage. » Ce départ de Marquette (ainsi s'appelait la femme de chambre que la Princesse avait conservée) ne laissa pas de la contrister. Elle lui donna tous les habits qu'elle avait apportés de Savoie avec son portrait garni de diamans, et pleura quand il fallut lui dire adieu. Mais Sourches remarque « qu'elle s'était conduite avec beaucoup d'esprit à ce sujet, » car, pour ne pas déplaire au Roi, elle essuya bien vite ses larmes.

III

Où la politique, du moins au début, entra pour une certaine part, ce fut dans les relations de la Princesse avec M^{me} de Maintenon, mais la plus politique des deux n'était pas la Princesse. On se souvient de l'habileté discrète avec laquelle l'influence de M^{me} de Maintenon s'était fait sentir dans le choix des personnes qui devaient environner la Princesse, que ce fût la duchesse du Lude à qui, dit malicieusement M^{me} de Caylus, « sa déférence à l'égard de M^{me} de Maintenon tenoit lieu d'esprit », ou bien la comtesse de Mailly qui était sa nièce, la comtesse de Montgon qui était fille de son amie M^{me} d'Heudicourt, la marquise de Dangeau qui lui était toute dévouée. Mais pourquoi lui reprocher une habileté dont le but était aussi louable ? Il était tacitement convenu et accepté que l'éducation de la Princesse devait être complétée par ses soins. Encore fallait-il être assuré qu'une autorité de nature aussi délicate ne serait pas traversée ni combattue par des influences subalternes. Qui pouvait savoir, en effet, si l'on n'allait pas avoir affaire à une enfant capricieuse et difficile, rebelle au joug qu'on voudrait faire peser sur elle ? Si M^{me} de Maintenon ressentit, — et cela est probable, — quelque anxiété de ce genre, elle fut bien vite rassurée. On le voit par la lettre bien connue que, le lendemain de l'arrivée de la Princesse, elle adressait

(1) Papiers Tessé. Le Roi à Tessé, 17 avril 1697.

à la duchesse de Savoie. « Elle a, lui écrivait-elle en parlant de la Princesse, une politesse qui ne lui permet pas de rien dire de désagréable; je voulus hier m'opposer aux caresses qu'elle me faisoit, parce que j'étois trop vieille. Elle me répondit : Ah ! point si vieille. Elle m'aborda quand le Roi fut sorti de sa chambre en me faisant l'honneur de m'embrasser; ensuite elle me fit asseoir, ayant remarqué bien vite que je ne puis me tenir debout, et se mettant, d'un air flatteur, presque sur mes genoux, elle me dit : Maman m'a chargée de vous faire mille amitiés de sa part et de vous demander la vôtre pour moi; apprenez-moi bien, je vous prie, tout ce qu'il faut faire pour plaire au Roi. Ce sont ses paroles, Madame, mais l'air de gaieté, de douceur et de grâce dont elles sont accompagnées ne se peut mettre dans une lettre (1). » On sait de quelle ingénieuse façon la Princesse résolut la délicate question de savoir comment elle appellerait M^{me} de Maintenon. Elle se tira de la difficulté en l'appelant *ma tante*, « confondant joliment ainsi, comme dit Saint-Simon, le rang et l'amitié. » S'il fallait en croire les *Mémoires* de Languet de Gergy (2), elle n'aurait pris cette habitude que par imitation de M^{lle} d'Aubigné, la propre nièce de M^{me} de Maintenon, qui tout naturellement l'appelait ainsi. Beaucoup plus plausible nous paraît l'explication donnée par la comtesse della Rocca dans sa publication de la *Correspondance inédite de la duchesse de Bourgogne*. « Ce mot si simple, *Magna* en piémontais, si heureusement employé, auquel elle dut en partie peut-être sa grande faveur, Marie-Adélaïde l'avait importé de son pays où il était alors, comme il est aujourd'hui, en très grande vogue dans les familles pour désigner les femmes auxquelles l'âge, la position, un degré de parenté ou d'amitié donnent une certaine supériorité. » Cette explication répond mieux à ce que nous savons du caractère de la Princesse, et au parti pris évident, avec lequel elle était arrivée, de conquérir les bonnes grâces de la *Magna*. Sur ce point encore elle ne faisoit que suivre les recommandations qu'elle avait emportées de Turin. Aussi avait-elle soin de mander à sa grand'mère combien elle s'en acquittait exactement : « Je fais bien ce que vous m'ordonnés sur M^{me} de Maintenon, lui écrivait-elle dans une lettre sans date,

(1) *Correspondance générale*, t. IV, p. 135.

(2) *Mémoires pour servir à l'histoire de la fondation de la maison de Saint-Cyr et de M^{me} de Maintenon son institutrice*, par Languet de Gergy, archevêque de Sens.

mais qui doit être de cette époque : j'ai beaucoup d'amitié pour elle et de confiance dans tous ses avis. Croiés, ma chère grand-maman, tout ce qu'elle vous a mandé de moi, quoyque je ne le mérite peut-être pas, mais je voudrois que vous eussiez ce plaisir-là, car je conte sur vostre amitié et je n'oublie point toutes les marques que vous m'en avez donné. » Et dans une autre lettre : « La D... du Lude est revenue auprais de moy, dont je suis ravie, et il est vrais que M^{me} de Maintenon me voit le plus souvent qui lui est possible. Je croyz pouvoir vous assurer sans me flatter que ces deux dames m'aime. »

Autant qu'il est possible de pénétrer les sentimens véritables d'une femme, la petite Princesse ne se flattait pas. Ce que la politique avait commencé chez M^{me} de Maintenon, le cœur l'acheva. C'est, suivant nous, une conception tout à fait erronée de son caractère que de se la représenter comme une femme fausse, sèche, ambitieuse, n'obéissant à d'autre préoccupation qu'à celle de conquérir ou de s'assurer l'étrange situation à laquelle elle avait su se hausser. La passion et le parti pris créent parfois ainsi des figures de convention que les gens mal instruits tiennent pour des portraits ressemblans, mais qui, dans la réalité, ne rappellent en rien les traits du modèle. La véritable Françoise d'Aubigné était un personnage autrement complexe. Jeune, elle avait été jolie et elle avait aimé à plaire. N'oublions pas le portrait que M^{lle} de Scudéry a tracé d'elle dans *Clélie* sous le nom de Lyriane, et surtout ce qu'elle dit de ses yeux. « Ils étaient noirs, brillans, doux, passionnés et pleins d'esprit; leur éclat avait je ne sais quoi qu'on ne saurait exprimer : la mélancolie douce y paraissait quelquefois avec tous les charmes qui la suivent presque toujours; l'enjouement s'y faisait voir à son tour, avec tous les attraits que la joie peut inspirer, et l'on peut assurer enfin sans mensonge que Lyriane avait mille appas inévitables. » Quand une femme a des yeux pareils, il est bien rare qu'elle n'ait pas aussi un cœur. Si, comme nous, on n'ajoute point foi aux sottises inventions de Saint-Simon; si l'on croit, au contraire, avec Tallemant des Réaux, que, la prudence venant en aide à la vertu, elle n'a jamais fait *le saut*, elle a dû, pour se défendre, refouler au dedans d'elle-même bien des sentimens qui devaient chercher un aliment ailleurs. Ce n'était point dans sa relation avec Louis XIV qu'elle pouvait trouver cet aliment, sauf peut-être durant les premières années où l'orgueil et l'amour de la gloire

dont elle s'accusait elle-même y trouvaient leur compte. On sent, dans cette liaison étrange, qu'enveloppe encore un certain mystère, dominer par-dessus toute chose le devoir et la lassitude. Elle avait entrepris le salut du Roi dont elle se considérait comme responsable; mais elle ne trouvait dans l'accomplissement de cette tâche ni douceur ni tendresse. Cependant, comme elle était femme, il fallait bien qu'elle aimât quelque part. L'amour maternel demeurait le seul sentiment qu'il lui fût permis de connaître, et elle n'avait point d'enfans. Aussi aima-t-elle les enfans des autres. Elle trompa son cœur par l'adoption. « Elle a toujours fort aimé les enfans, disait M^{lle} d'Aumale, une de ses secrétaires, et à les voir dans leur naturel; et les enfans sentoient si fort cette bonté qu'ils étoient plus libres avec elle qu'avec personne (1). » Ses enfans, ce furent d'abord le duc du Maine, que dans ses lettres elle appelle souvent « mon petit Prince » et auquel elle ne cessa jamais de témoigner une tendresse passionnée; puis des dames ou des élèves de Saint-Cyr, comme cette charmante M^{me} de Glapion à qui elle écrivait des lettres d'une sollicitude vraiment touchante, ou cette Jeannette de Pincré par laquelle elle se laissait appeler *maman*. Ce fut enfin cette jeune et séduisante petite princesse que le hasard remettait entre ses mains, dont la politique et son intérêt bien entendu l'engageaient assurément à captiver le cœur, mais pour laquelle elle semble bien avoir fini par éprouver un attachement véritable.

Dans les soins qu'elle était appelée à lui rendre, M^{me} de Maintenon trouvait d'ailleurs à satisfaire un des goûts dominans de sa nature. Elle était née institutrice. Le besoin qu'elle avait de donner des leçons était si fort que, durant les séjours de la Cour à Fontainebleau, elle ne pouvait se tenir d'aller enseigner le catéchisme aux petits garçons et aux petites filles de l'école, non sans que le magister du village, Mathurin Roch, en éprouvât quelque dépit : — « Il ne peut, écrivait-elle assez plaisamment, s'accoutumer à mon ignorance, ni moi à son savoir. » Avec cette nouvelle élève il n'y avait pas à se mettre en peine de ce que pensait le magister, mais il fallait tout lui apprendre. Ce n'est pas que jusque-là elle eût été mal élevée, du moins au point de vue moral. Bien au contraire. M^{me} de Maintenon elle-même se plaisait à le reconnaître et à dire que « M^{me} de Savoie l'avait élevée à avoir de

(1) *Lettres historiques et édifiantes*, t. II, p. 270.

l'honnêteté et de la civilité pour tout le monde (1). » Mais elle était remarquablement ignorante. On commença par lui donner un maître de danse et un maître de clavecin. On s'aperçut bientôt que ce n'était pas suffisant, et que c'était d'un maître d'écriture qu'elle avait besoin. « J'espère que j'escriré assez bien, ma chère grand'maman, mandait-elle à sa grand'mère dans une lettre du 25 mai 1697. J'ai un maître qui se donne beaucoup de paine. J'aurois grans tort de ne pas profiter des soins qu'on prend de tout ce qui me regarde. » Mais, malgré toute la *paine* que se donnait le maître d'écriture, elle ne faisait guère de progrès, car, l'année suivante, mariée depuis quelques mois, elle prenait encore des leçons : « Il seroit temps, ma chère grand'maman, que je scusse escrire, et l'on me reproche ici assez souvent la honte d'une femme mariée qui a un maistre pour une chose aussy commune. Mais pour le stile, il seroit difficile qu'il ne fust pas obligéant, sentant pour vous ce que je sens. » Le style de ses lettres est « obligéant », en effet. Il est rare, malgré leur brièveté, qu'elle ne trouve pas le moyen d'y glisser quelque heureuse expression de tendresse. Mais elle ne parvint jamais à écrire convenablement, ni à savoir l'orthographe dans la mesure où la savaient les femmes de son temps et de son rang. Ses lettres présentent sous ce rapport une différence frappante avec celles de sa sœur, la reine d'Espagne, qui sont également conservées aux archives de Turin. M^{me} de Maintenon s'inquiétait de cette ignorance, qui s'étendait jusqu'à l'histoire. Elle s'en ouvrait à Dangeau, et avait recours à ses bons offices : « Il est bizarre, lui écrivait-elle, de vouloir faire de vous un précepteur, mais vous êtes capable de tout pour le bien, et vous en pouvez plus faire à la Princesse que tous les maîtres du monde. Je crois qu'il faudroit lui faire tous les jours deux leçons, l'une de la fable, l'autre de l'histoire romaine. Vous savez mieux que moi, Monsieur, qu'il ne faut point songer à en faire une savante, on n'y réussiroit pas. Il faut se borner à lui apprendre certaines choses qui entrent continuellement dans le commerce des plaisirs et de la conversation. » Pour lui apprendre l'histoire elle faisait choix de l'*Histoire romaine* du dominicain Coëffeteau, « parce que, disait-elle, les chapitres sont courts et notre Princesse n'aime pas ce qui est long. » Et elle terminait sa lettre en ces termes : « Quand vous trouverez

(1) *Entretiens sur l'éducation des filles*, p. 117.

l'occasion de lui faire un portrait de quelque princesse bien polie, modeste, précieuse, délicate, s'attirant le respect, ne le manquez pas, s'il vous plaît. Je crains qu'on ne se conforme à la grossièreté de notre siècle (1). » Comment Dangeau s'acquitta de ces fonctions de précepteur, nous n'en savons rien. Il a la modestie de s'en taire dans son Journal, mais nous doutons que la Princesse ait jamais bien su l'histoire romaine.

Cette lettre où M^{me} de Maintenon recommande à Dangeau, transformé en précepteur, d'offrir à son élève le modèle d'une princesse *précieuse* semble un ressouvenir de sa jeunesse et du temps où elle-même fréquentait à l'hôtel d'Albret les dernières précieuses. Cependant elle en était arrivée à faire peu de cas du bel esprit qu'elle proscrivait sévèrement de l'éducation de Saint-Cyr. Ses préoccupations en ce qui concernait la Princesse étaient tournées d'un autre côté : « Vous pensez juste sur la princesse de Savoie, écrivait-elle à M^{me} de Brinon, qui avait été la première supérieure de Saint-Cyr; il ne faut rien oublier pour l'élever chrétiennement. Il paroît qu'on l'a fait jusqu'à cette heure; priez pour elle (2). » La Princesse avait reçu, en effet, de celle que Madame appelle « sa sainte mère » une éducation foncièrement chrétienne. S'entretenant quelques années plus tard avec les demoiselles de Saint-Cyr, M^{me} de Maintenon rapportait d'elle un trait curieux : « Je me souviens que, quand M^{me} la duchesse de Bourgogne, qui étoit à peu près de votre âge, vint en France, elle paroissoit être indifférente pour toutes sortes de plaisirs, et elle étoit de même pour les richesses et les honneurs, dont il ne sembloit pas qu'elle se souciât; mais quand je lui disois : Il y aura du péché si vous faites cela, elle reprenoit avec une grande vivacité : « Il y aura du péché? voilà qui est fait; je ne le ferai point », et j'avois le plaisir de lui voir toujours le même mouvement de vivacité, toutes les fois que je la faisois apercevoir qu'il y auroit du péché à quelque chose, et, quelque envie qu'elle eût de le vouloir faire, elle s'arrêtoit court. »

C'étoit cette horreur du péché qu'il s'agissoit d'entretenir dans une âme enfantine, au milieu d'une Cour où le péché, malgré une plus grande régularité apparente, n'étoit pas précisément en horreur. Pour cela, il falloit d'abord la soustraire à des influences qui auroient pu tout naturellement s'exercer sur elle, et en parti-

(1) *Correspondance générale*, t. IV, p. 166.

(2) *Lettres historiques et édifiantes*, t. I, p. 469.

culier à celle des jeunes princesses ses tantes, dont la conduite n'était pas sans reproches. Il fallait également la faire vivre d'une vie à part, en l'isolant des plaisirs auxquels, sinon son âge, du moins son rang l'appelait naturellement. On poussait la précaution jusqu'à ne point parler de ces plaisirs devant elle. « On tient la fiancée de M. le duc de Bourgogne fort enfermée, écrivait Madame : le Roi nous a défendu à tous de jamais nommer devant elle l'Opéra, l'appartement des jeux, la comédie; la pauvre enfant me fait pitié (1). » Il faut croire qu'à Turin même ce régime paraissait sévère à certaines personnes, car le comte de Govone, envoyé extraordinaire de Savoie à la Cour de Versailles, écrivait à son chef, le marquis de Saint-Thomas : « La retraite où Sa Majesté entend tenir M^{me} la duchesse de Bourgogne, en la faisant s'abstenir de l'Opéra, du bal et de la comédie, la fait plaindre par beaucoup de personnes qui ne savent pas que le sérieux de cette Cour est un continuel divertissement (*il serio di questa Corte è un continuo divertimento*). Elle fréquentera également très peu Saint-Cloud, car le Roi sait qu'elle ne se satisfait pas avec la modération des divertissemens (*non si sodisfa col moderato dei divertimenti*) (2). » Cependant, si l'on s'en rapporte au témoignage de Tessé, la duchesse de Savoie aurait, au contraire, témoigné toute la satisfaction qu'elle ressentait de l'éducation donnée à sa fille, et elle aurait exprimé l'intention de prendre exemple sur cette éducation pour terminer celle de la fille qui restait auprès d'elle. Voici, en effet, ce que, à ce sujet, Tessé écrivait au Roi : « Ce prince (le duc de Savoie) me fist lire une lettre de M^{me} de Maintenon à M^{me} la duchesse sa femme sur l'éducation de M^{me} la Princesse, et sur les mesures que l'on prend pour corriger les petits deffauts auxquels l'âge et l'inclination pourroient l'entraîner. C'est dommage que des lettres si remplies de sentimens, qui pourroient servir de règle à la vertu mesme, demeurent dans le petit particulier de deux ou trois personnes. M^{me} la duchesse Royale que l'on peut quasiment en ce monde regarder comme un ange, ou du moins comme le modèle vivant de ce que les princesses doivent faire, en fait des maximes pour l'éducation de sa seconde fille, et l'honneur qu'elle me fait de m'en confier souvent la lecture, parce qu'elle connoit le respectueux et tendre attachement que je dois avoir pour M^{me} la

(1) *Correspondance de Madame, duchesse d'Orléans*, traduction Jaeglé, t. I, p. 142.

(2) Archives de Turin, *Lettere Ministri Francia*, Govone à Saint-Thomas.

Princesse, me fait à moi-même et à mon âge une impression qui me rendroit plus homme de bien que je ne suis, si j'étois assez heureux pour en faire bon usage (1). »

A cette enfant qui avait le goût bien naturel des divertissements il fallait cependant une société moins grave que celle du Roi, de M^{me} de Maintenon, et de la duchesse du Lude. M^{me} de Maintenon, en éducatrice habile, l'avait bien compris. Aussi, dès les premiers jours de son arrivée, s'était-elle empressée de conduire la Princesse à Saint-Cyr.

Ce n'est pas ici le lieu de juger l'œuvre entreprise par M^{me} de Maintenon à Saint-Cyr. On sait ce qu'en pensait la *divine raison* de M^{me} de La Fayette, pour reprendre une expression de M^{me} de Sévigné. « Cet endroit qui, maintenant que nous sommes dévots, est le séjour de la vertu et de la piété, pourra quelque jour, sans percer dans un profond avenir, être celui de la débauche et de l'impiété. Car de songer que trois cents jeunes filles, qui y demeurent jusqu'à vingt ans et qui ont à leur porte une cour remplie de gens éveillés, surtout quand l'autorité du Roi n'y sera plus mêlée; de croire, dis-je, que de jeunes filles et de jeunes hommes soient si près les uns des autres sans sauter les murailles, cela n'est presque pas raisonnable (2). » En fait la *divine raison* se trompa. Jusqu'à la fin du siècle, il n'y a pas exemple que jeune homme ou jeune fille ait sauté les murailles de Saint-Cyr; et la tourmente révolutionnaire qui devait balayer la pieuse institution la trouva, au contraire, comme endormie et figée dans les règles et le programme tracés par la fondatrice. Mais on peut se demander si M^{me} de Maintenon obéissait à une pensée très judicieuse, et préparait d'une façon très efficace le bonheur de ses protégées lorsqu'elle les tirait de familles nobles et pauvres, pour les élever à deux pas de Versailles, dans un établissement où l'air de la Cour pénétrait par toutes les fenêtres, et lorsqu'elle les renvoyait ensuite en province avec trois mille livres de dot. Elle avait beau leur dire et leur répéter dans ses entretiens qu'à Saint-Cyr elles goûtaient des bonheurs qu'elles ne retrouveraient point ailleurs; qu'il n'y aurait ni monde ni plaisirs pour elles; et que les plus heureuses seraient celles « qui se trouveroient dans le fond d'une campagne, à vivre en ménagères, à veiller sur les do-

(1) Papiers Tessé. — Tessé au Roi, 17 mars 1697.

(2) *Mémoires de la cour de France*, par M^{me} de La Fayette, édition Eugène Assé, p. 212.

mestiques, voir s'ils s'acquittent bien de leurs fonctions, si le labourage se fait bien, s'ils ont soin des bestiaux, des dindons, des poules, et qui enfin seroient obligées de donner leur attention à tous ces détails de ménage et même souvent de mettre la main à l'œuvre (1), » l'éducation qu'elle leur donnait n'avait rien qui les préparât à d'aussi humbles besognes. Il semble qu'elle-même ait eu parfois le sentiment des tentations auxquelles elle les exposait, car un jour, après s'être félicitée de ce que par piété et à la suite d'une retraite, les demoiselles avaient supprimé la frisure qu'on leur avait permise, elle ajoutait : « Je serois au désespoir que l'obligation où je suis de laisser ici entrer tous les jours M^{me} la duchesse de Bourgogne et les dames du palais qui sont obligées pour ainsi dire par état à cet air de mondanité, l'introduisit de nouveau parmi vous (2). » Mais soit qu'au début, ces inconvéniens ne l'eussent pas autant frappée, soit qu'à ses yeux toute autre considération dût céder devant l'intérêt supérieur de l'éducation qui lui était confiée, elle n'avait pas hésité à ouvrir toutes grandes à la Princesse les portes de Saint-Cyr. Le 25 novembre 1696, c'est-à-dire environ quinze jours après la rentrée de la Cour à Versailles, elle l'y conduisait pour la première fois.

La réception de cette enfant, qui devait être un jour la Reine, fut solennelle. Un jour que le Roi s'était présenté inopinément à la porte du couvent, la sœur tourière répondit, sans se troubler, de le faire attendre, « qu'elle allait avertir M^{me} la Supérieure », et le Roi la loua fort de cette stricte obéissance à la règle. On peut penser que, le jour où la Princesse se présenta, M^{me} la Supérieure était prévenue. Toute la communauté, en longs manteaux, se rendit au-devant d'elle jusqu'à la porte de clôture. La supérieure, M^{me} du Peyrou, lui adressa un compliment, qui malheureusement n'a pas été conservé, non plus que la réponse de la Princesse. Toutes les demoiselles formaient la haie jusqu'à l'église où d'abord on la conduisit. On lui fit ensuite visiter toute la maison, et la réception se termina par une petite représentation. Les demoiselles de Saint-Cyr avaient l'habitude de jouer entre elles des conversations ou des proverbes à plusieurs personnages, dont le plus grand nombre étaient composés par M^{me} de Maintenon elle-même. Ces conversations ou ces proverbes roulaient tantôt sur la dévotion, sur les vertus cardinales, sur le silence, tantôt sur les inconvé-

(1) *Conseils aux demoiselles*, t. I, p. 90 et *passim*.

(2) *Ibid.*, p. 88.

niens du mariage, sur le danger des occasions, ou celui des mauvaises compagnies. Mais elles étaient aussi composées par les dames en vue de certaines circonstances spéciales. Ce dut être une de celles-là qui fut représentée devant la Princesse, car cette conversation contenait des allusions à sa visite et était « assaisonnée de louanges délicates (1). » La Princesse revint à Versailles enchantée de cette première visite où, sans le dire, elle s'était peut-être plus divertie que durant ses promenades dans la crotte avec le Roi. « Elle fut ravie, disent les Mémoires de Sourches, de voir toutes les petites filles à l'église et dans leur récréation. En revenant de là elle vint trouver le Roi qui travailloit dans l'appartement de la marquise de Maintenon, et Sa Majesté fut très contente de la vivacité de ses réponses et des manières respectueuses avec lesquelles elle savoit allier son enjouement (2). »

A partir de cette première visite, la Princesse devint en quelque sorte une habituée de Saint-Cyr. Il n'y avait pas de semaine qu'elle n'y allât, et plutôt deux fois qu'une. Parfois elle s'y rendait l'après-midi en simple visite, et en revenait avec M^{me} de Maintenon. Parfois, au contraire, elle y allait dès le matin et partageait le repas des élèves : « Elle mangera au réfectoire à la table des rouges, écrivait M^{me} de Maintenon à Manceau, l'intendant de Saint-Cyr; il lui faut un potage aux écrevisses, dans une écuelle d'argent (c'était un jour maigre); un pain tortillé comme elle en mange; un morceau de pain bis de la Ménagerie; du beurre battu frais, des œufs frais sur des assiettes, une sole dans un petit plat, de la gelée de groseille sur une assiette, des cornets, une carafe de vin, un pot de faïence plein d'eau et assez petit pour qu'elle se serve toute seule; une porcelaine pour boire... Je mangerai au réfectoire des demoiselles, comme les rouges (3). » Les jours où la Princesse venait ainsi à Saint-Cyr dès le matin, elle y passait la journée entière, et s'associait à la vie des demoiselles. Les *Mémoires* inédits des dames de Saint-Cyr contiennent plusieurs pages de détails à la fois naïfs et piquans sur les séjours de la Princesse à Saint-Cyr. Autant que possible nous les reproduirons textuellement (4) :

(1) Lavallée, *M^{me} de Maintenon et la maison royale de Saint-Cyr*, p. 223.

(2) Sourches, t. V, p. 219.

(3) *Correspondance générale*, t. IV, p. 159.

(4) *Mémoires de ce qui s'est passé de plus remarquable depuis la fondation de la maison de Saint-Cyr*. Nous devons à l'obligeance de M. le Supérieur du Grand Séminaire de Versailles d'avoir pu prendre connaissance de ces Mémoires qui sont

« Après cette première entrevue (la réception que nous avons racontée), M^{me} de Maintenon l'amenoit presque tous les jours. Elle l'exerçoit auprès d'elle, ou lui faisoit suivre les classes, ce qui ne déplaisoit pas à l'auguste enfant. Elle avoit parmi elles de petites amies avec lesquelles elle lioit davantage, quoy qu'elle agit bien avec toutes, étant du naturel le plus affable et le plus gracieux du monde. Tout annonçoit en elle la supériorité du rang. A la plus aimable figure elle joignoit un air de vivacité qui inspiroit la gaieté aux demoiselles. »

Parmi ces petites amies avec lesquelles elle *liait* davantage, se trouvoit M^{lle} d'Aubigné, qui devoit être un jour la maréchale duchesse de Noailles. Les deux jeunes filles s'aimaient beaucoup, ce qui ne les empêchoit pas de se disputer assez souvent. « Un jour qu'il y avoit eu entre elles une petite fâcherie, et qu'elles s'étoient même un peu battues, il arriva qu'on annonça à la Princesse que c'étoit pour elle jour de confession, et que le Père Lecomte, jésuite, son confesseur, envoyoit savoir l'heure de sa commodité. M^{lle} d'Aubigné, entendant cette invitation, la regarda avec un air malin et lui dit : « Oh ! que la conscience me poigneroit si c'étoit moi que l'on demandoit pour aller à confesse ! » La Princesse rougit et ne répondit rien. Elle tint sans doute grand compte de ce reproche sous-entendu, mais il n'est pas certain qu'elle en profita pour être plus douce une autre fois.

Bien que les jours où la Princesse venoit à Saint-Cyr fussent toujours un peu des jours de fête, cependant M^{me} de Maintenon tenoit à ce que la régularité apparente de la maison ne fût pas troublée, et que les exercices se continuassent comme à l'ordinaire. La Princesse s'y prêtait de bonne grâce. Elle prenait, ces jours-là, le nom de M^{lle} de Lastic, une élève récemment sortie, et revêtoit même le costume de la maison. Peut-être ne sera-t-on pas fâché de savoir quel étoit ce costume. Laissons les dames elles-mêmes nous le décrire : « L'habit des demoiselles consiste en un manteau et une jupe d'étamine brune du Mans, et le reste à l'avenant. La coiffure est un bonnet de toile blanche, avec une étoffe médiocrement fine ou une passe de mousseline et de linon ; elles ont un ruban sur la tête, montrent des cheveux et se coiffent à peu près suivant l'usage du temps. Elles ont un bord de

à la bibliothèque du Grand Séminaire. De nombreux fragmens en ont été publiés, entre autres par MM. Lavallée et Geffroy. Mais, dans leur ensemble, ils sont encore inédits et contiennent beaucoup de choses intéressantes

dentelle ou de mousseline autour au cou, un petit tablier de la même étamine que l'habit, bordé autour d'un ruban de la même couleur de la classe où elles sont; leur ceinture est aussi de la même parure. Tout cela, quand il est mis proprement, est un habit qui ne laisse pas d'avoir un air de noblesse, et de faire un assez bon effet au chœur, quand toutes les demoiselles y sont rassemblées (1). »

Les demoiselles de Saint-Cyr étaient, on vient de le voir, divisées, suivant leur âge, en quatre classes : les rouges, les vertes, les jaunes et les bleues, distinguées entre elles par la couleur du ruban qui bordait leur tablier. Par son âge, la Princesse aurait dû appartenir à la classe des vertes, qui avaient de onze à quatorze ans; mais, sans doute à cause de son instruction insuffisante, c'était la classe des rouges, c'est-à-dire celle des enfans de moins de onze ans dont elle suivait les exercices. Le programme des leçons données aux rouges comprenait la lecture, l'écriture, le calcul, les élémens de la grammaire, le catéchisme et des notions d'histoire sainte. La Princesse aimait à être *apostrophée* comme les autres sur le catéchisme, et elle répondait avec un air grave et modeste. Mais, pour faire apparaître sa supériorité sur les autres demoiselles, on avait soin de la prévenir à l'avance des questions qui lui seraient posées, et elle apprenait les réponses par cœur. « Si malheureusement on se fût trompé d'interrogation, toute cette science seroit échouée, et cette idée la faisoit un peu trembler; mais on n'avoit garde de l'exposer à un affront. »

La Princesse ne se prêtait pas toujours à cette petite comédie d'égalité. Parfois, au contraire, il semble qu'elle voulût être traitée suivant son rang. C'est ainsi qu'un jour elle voulut faire la maîtresse à la classe bleue. A l'heure de l'exhortation, elle se mit en devoir « d'exhorter les demoiselles. » Ayant pris pour sujet le jugement dernier, une demoiselle demanda où étoit la vallée de Josaphat. Comme elle n'en savoit rien, elle courut risque de demeurer court, mais elle voulut s'éviter cette honte et prit le moyen le plus sûr, disant à la demoiselle : « Voilà une sottise question, mademoiselle. Il est bien nécessaire de savoir cela ! » Elle courut ensuite conter à M^{me} de Maintenon comment elle s'étoit tirée d'embarras, et si M^{me} de Maintenon la gronda de la rudesse avec laquelle elle avait traité la pauvre demoiselle, les *Mémoires* n'en disent rien.

(1) Lavallée, *M^{me} de Maintenon et la maison royale de Saint-Cyr*, p. 31.

Parfois aussi elle voulait revêtir l'habit des dames de Saint-Cyr, et que M^{lle} d'Aubigné le revêtit également. Mais elle exigeait que M^{lle} d'Aubigné ne portât que le costume de novice, tandis qu'elle-même aurait la croix d'or, le grand manteau et tous les apanages des professes, ce qui causait un furieux dépit à M^{lle} d'Aubigné. « Elles passèrent une fois un jour entier au noviciat dont elles suivirent les exercices, allant balayer et faire toutes les pratiques usitées. Mais, après avoir bien gardé le silence toute la journée, elles s'en lassèrent, et se déroberent pour parler à leur aise. »

Jouer à la religieuse n'était pas un divertissement qui convint en effet à l'humeur ordinaire de la Princesse. Elle avait conservé le goût des amusemens de son âge, et il fallait que tout le monde y prît part avec elle. C'est ainsi que M^{me} de Maintenon, qui offrait à Dieu toutes ces complaisances, se voyait obligée de jouer à cache-mitouche (1). Mais la Princesse aimait surtout à courir avec les demoiselles dans le grand jardin dont Mansart avait tracé le plan et dont le Roi lui-même avait baptisé les allées et les bosquets de noms symboliques : Allée des réflexions, — Allée solitaire, — Allée du cœur, — Cabinet du recueillement, — Cabinet solitaire. « C'était tantôt des parties de cligne-musettes, tantôt des danses ou des jeux de mouvemens où elle triomphoit par son activité. » Elle aimait aussi à passer ses journées à l'économat, et à aider la sœur dépensière, rangeant les fruits avec elle, faisant ses commissions et n'étant jamais si contente que quand la sœur lui disait : faites ceci, ou : allez là, sans avoir égard à son rang. Quand elle avait bien travaillé, elle mangeait quelques pommes toutes ridées avec du pain bis, régal qu'elle préférait à tout. Elle aimait aussi à passer de longues heures, en compagnie de M^{lle} d'Aubigné, à l'apothicairerie où il y avait une vieille sœur converse, la sœur Marie, au parler un peu paysan, qui profitait de l'occasion pour les prêcher toutes deux sur la vanité du monde. « Cette morale, débitée avec le ton qu'il est aisé de se figurer, les divertissait beaucoup. » Un jour, la Princesse fut prise à l'apothicairerie d'une violente colique. La sœur Marie lui conseilla de s'appliquer sur le ventre un vieux couvercle de pot de terre bien gras et bien vieux. Elle suivit le conseil, et le soir, quand, de retour à Versailles, ses femmes de chambre la

(1) *Entretiens sur l'éducation des filles*, p. 31.

déshabillèrent, elles furent fort étonnées de voir tomber ce couvercle.

Il y avait, au contraire, des jours où la Princesse prenait part volontairement aux cérémonies les plus graves. Elle assistait, sans opiner il est vrai, aux délibérations du chapitre; elle donnait le voile à une religieuse; elle tenait un coin du drap mortuaire aux funérailles d'une autre. Mais elle mêlait volontiers un peu d'espièglerie à tout ce qu'elle faisait. Un jour que c'était à Saint-Cyr confession générale, elle s'agenouilla dans le confessionnal à la place d'une demoiselle, et sans dire qui elle était. « Entendant le bruit du taffetas, le confesseur pensa que ce pouvoit être une personne de la Cour. En homme zélé, il profita de l'occasion pour lui parler sur les vanités du monde. A sa sortie du confessionnal, elle dit aux demoiselles qu'elle étoit très contente de ce confesseur, qu'il lui avoit dit toutes ses vérités; puis, courant à M^{me} de Maintenon : Ma tante, lui dit-elle, je suis enchantée de ce confesseur; il m'a dit que j'étais pire que Madeleine. »

Des leçons ou des exercices de piété ne remplissaient cependant pas toute la vie des demoiselles de Saint-Cyr. On sait la place qu'y avaient tenue, pendant quelques années, les représentations théâtrales. Depuis la réforme que M^{me} de Maintenon avait introduite à Saint-Cyr, les personnes du dehors n'étaient plus invitées à ces représentations, mais l'usage en avait subsisté comme divertissement intérieur, et il était assez naturel d'offrir ce divertissement à la Princesse. Aussi une représentation d'*Esther* fut-elle donnée à Saint-Cyr, le 30 janvier 1697. On jugea sans doute que le plaisir serait encore plus grand pour elle, si on lui donnait un rôle dans la pièce. Le difficile dut être d'en trouver un qui pût être tenu par elle. Dangeau se borne à dire qu'elle joua le personnage d'une jeune Israélite, sans indiquer lequel. Il y a plusieurs jeunes Israélites qui chantent des soli ou des duos dans les chœurs. Mais à une actrice aussi peu expérimentée il est peu probable qu'une partie aussi importante ait été confiée du premier coup. Au contraire, à la troisième scène du deuxième acte, la plus jeune des Israélites (c'est ainsi qu'elle est désignée dans la pièce) dit ce vers si connu :

Ciel ! qui nous défendra, si tu ne nous défends ?

La Princesse n'avait pas de peine à être la plus jeune des Israélites, puisqu'elle n'atteignait pas douze ans. Il est donc assez

vraisemblable qu'elle dut être chargée de dire ce vers. Ainsi le succès de la représentation n'était pas compromis, et son désir enfantin était satisfait : elle avait joué un rôle dans *Esther*.

IV

Pendant que la future duchesse de Bourgogne menait cette existence où les divertissemens tenaient en somme plus de place que l'étude, il n'en était pas ainsi de celui qui devait être bientôt son époux. Sauf les visites qu'il était autorisé deux fois par mois à rendre à la Princesse, rien n'était changé dans sa vie extérieure, et il demeurait encore sous l'autorité étroite de son gouverneur le duc de Beauvilliers. Mais un grand changement était survenu dans sa vie morale. Il avait été définitivement séparé de Fénelon.

Par une contradiction singulière, l'époque où Fénelon donnait au duc de Bourgogne l'éducation si heureuse, si habile, et, au point de vue de la direction religieuse, si saine que nous avons vue, était précisément celle où il nouait avec M^{me} Guyon cette relation étrange qui devait avoir sur sa vie entière un si fâcheux contre-coup, et où il s'engageait à sa suite dans cette aventure théologique qui devait compromettre son autorité et un peu son caractère. Ce fut quelques mois avant sa nomination comme précepteur des enfans de France qu'il vit pour la première fois M^{me} Guyon. « Il me semble, a-t-elle écrit plus tard dans sa *Vie*, que mon âme a un rapport entier avec la sienne, et ces paroles de David pour Jonathas que son âme étoit collée à celle de David, me paroissoient propres à cette union (1). » Pendant qu'il corrigeait les thèmes ou les versions du duc de Bourgogne et que, sous le couvert d'agréables fictions, il lui donnait de judicieux et salutaires enseignemens, il composait, sous l'influence de M^{me} Guyon, ces petits écrits mystiques, d'une spiritualité inquiétante, qui, circulant de mains en mains à Saint-Cyr, portaient le trouble dans les âmes, et qu'il devint bientôt nécessaire d'arracher aux mains des religieuses. Pendant qu'il écrivait *Télémaque*, et qu'il mettait son élève en garde contre les séductions de Calypso et d'Eucharis, il prenait part à ces conférences d'Issy, où il disputait avec Bossuet sur la doctrine du pur

(1) *Vie de M^{me} de la Mothe-Guyon*, écrite par elle-même ; Cologne, 1720, III^e partie, p. 102.

amour, et il adhéraît « par déférence plus que par persuasion », à la condamnation de certaines propositions un peu malsaines qui devaient cependant plus tard se retrouver en partie sous sa plume. Bien que toutes ces choses ne fussent point publiques et demeurassent encore dans l'ombre, cependant les complaisances de Fénelon pour la nouvelle doctrine n'étaient point un mystère, et ne laissaient pas de le rendre un peu suspect dans le monde des théologiens. Peu s'en fallut qu'à l'instigation de l'archevêque de Paris, Harlay de Champvallon, qui ne l'aimait pas, la Sorbonne ne mit en discussion comme cas de conscience la question de savoir « si un prince pouvait souffrir auprès de ses enfans un précepteur soupçonné de quiétisme (1) ». Le coup fut évité, mais une certaine défaveur dont il était déjà l'objet ne fut peut-être pas sans influence sur sa brusque nomination à l'archevêché de Cambrai.

Certes, en apparence, cette nomination n'avait rien qui sentît la disgrâce. Cet archevêché tout nouveau, — car il n'y avait pas longtemps que les provinces composant le diocèse de Cambrai étaient réunies à la France, — jouissait d'un revenu de cent mille livres. Le titulaire avait droit au titre de duc. Un simple abbé, fût-il de bonne maison et précepteur des enfans de France, n'avait pas le droit de se plaindre de débiter ainsi dans l'épiscopat. Cependant ceux et surtout celles qui portaient à Fénelon un intérêt passionné espéraient mieux pour lui. « Cambrai, dit Saint-Simon, fut un coup de foudre pour tout ce petit troupeau. Il voyoit l'archevêque de Paris menacer ruine, c'étoit Paris qu'ils vouloient tous, et non Cambrai qu'ils considérèrent avec mépris comme un diocèse de campagne dont la résidence, qui ne se pourroit éviter de temps en temps, les priveroit de leur pasteur. Leur douleur fut donc profonde de ce que le reste du monde considéra comme une fortune éclatante, et la comtesse de Guiche en fut outrée jusqu'à n'en pouvoir cacher ses larmes (2) ».

Fénelon ne s'y trompa pas davantage. Cette nomination ne le séparait pas seulement d'un élève chéri. En le reléguant parmi les Belges, *extremi hominum*, disait-il en plaisantant, elle l'éloignait de la Cour dans un moment où il ne pouvait pas lui échapper que son crédit était ébranlé et que, suivant une expres-

(1) Phelipeaux, *Relation du quiétisme*, t. I, p. 37. Voir Crouslé: *Fénelon et Bossuet*.

(2) *Saint-Simon*, édition Boislisle, t. II, p. 345.

sion dont lui-même devait bientôt se servir, « le cœur de M^{me} de Maintenon s'était resserré à son égard. » Malgré son empire sur lui-même, il ne put s'empêcher d'en marquer quelque chose. Suivant l'abbé Proyart (1), « il répondit au Roi qu'il ne pouvoit regarder comme une faveur une disposition qui l'éloignoit de M. le duc de Bourgogne avant qu'il eût mis la dernière main à son éducation. » Le Roi lui aurait dit alors « qu'à la vérité, il ne pourroit pas, de quelques années, résider exactement dans son diocèse, mais que l'emploi qu'il remplissoit à la Cour lui paroissoit une raison bien légitime de dispense. » Mais Fénelon, « aussi invariable dans ses principes de conscience que dans ses maximes de politique », aurait insisté sur l'obligation de la résidence pour un évêque, obligation dont certains de ses collègues dans l'épiscopat ne laissaient pas de se dispenser assez volontiers. On trouva enfin, toujours au dire de Proyart, un tempérament : ce fut que Fénelon, « restant toujours chargé de diriger l'éducation du duc de Bourgogne, résideroit neuf mois de l'année à Cambrai et passeroit auprès de son élève les trois mois que le concile de Trente accorde aux évêques pour vaquer, hors de leurs diocèses, aux affaires de leurs églises ou aux leurs. »

En fait, ce fut bien ainsi que les choses finirent par s'arranger. Mais il nous paraît douteux que Louis XIV ait mis autant d'insistance à retenir Fénelon auprès de son petit-fils. On connaît le propos que, suivant Voltaire, il aurait tenu, à la suite d'une conversation avec Fénelon : « Je viens de m'entretenir avec le plus bel esprit de mon royaume, et le plus chimérique. » L'authenticité en est assez douteuse, comme celle de beaucoup de propos historiques. Mais Louis XIV avait assez de clairvoyance et de connaissance des hommes pour deviner le politique et le censeur qui, chez Fénelon, se cachait sous le prêtre et l'homme de cour, et il ne dut pas être fâché qu'un prétexte honorable se présentât de l'éloigner un peu.

Cependant, et malgré ce soupçon de disgrâce, Fénelon conservait encore la haute main sur l'éducation du duc de Bourgogne. De Cambrai où, dès le mois d'août 1695, il va s'installer, nous le voyons écrire à l'abbé Fleury, sous-précepteur, plusieurs lettres où il trace pour son élève un vaste programme de lectures sacrées ou profanes. Rendons-lui, ainsi qu'à Beauvilliers, cette jus-

(1) Proyart, *Vie du duc de Bourgogne*, t. I, 59.

tice que tous deux étaient d'accord pour tenir les jeunes princes tout à fait en dehors de ces fâcheuses controverses. « Aucun d'eux, écrivait Beauvilliers à l'abbé Tronson, ne sait qu'il y ait au monde une femme qui s'appelle M^{me} Guyon, ni un livre intitulé *le Moyen court* (1). » Les choses changèrent lorsque au mois de février 1697 parurent les *Maximes des saints*. On sait tout le bruit que fit l'apparition de ce livre, les contradictions et les controverses qu'il suscita ; la vigoureuse réplique de Bossuet dans son *Instruction sur les états d'oraison* ; enfin l'appel à Rome à la requête de Fénelon lui-même, qui voulait se soustraire à la juridiction de ses collègues de l'épiscopat. Mais tout ce bruit lui fut fatal.

Louis XIV avait à l'endroit de toutes les nouveautés religieuses une répugnance instinctive. D'ailleurs cette doctrine raffinée du pur amour devait particulièrement déplaire à son sens droit, mais un peu gros, et il aurait volontiers pris à son compte le mot que les anciennes disputes sur la grâce avaient inspiré à M^{me} de Sévigné. « Épaississez-moi un peu la religion qui s'évapore à force d'être subtilisée. » Il avait vigoureusement réprimé le jansénisme. Ce n'était pas pour laisser s'établir en France le quiétisme. A l'accueil glacial qu'il fit à Beauvilliers lorsque celui-ci lui présenta les *Maximes des saints*, les amis de Fénelon auraient pu deviner que sa disgrâce était proche. L'ouvrage, qui avait paru chez Aubouin, portait sur la première feuille : *Explication des maximes des saints sur la vie intérieure, par Messire de Salignac-Fénelon, archevêque-duc de Cambrai, précepteur de Messeigneurs les ducs de Bourgogne, d'Anjou, de Berry*. Les prélats les plus considérables de France s'accordaient pour censurer ce livre. L'orthodoxie de l'auteur devenait suspecte. Son nom allait être mêlé à des controverses théologiques. Peut-être serait-il condamné. Il n'était pas possible de le laisser plus longtemps se parer de ce titre de précepteur des enfans de France dont il commençait déjà de se servir comme d'un moyen de défense. « Chassera-t-on de la Cour, avait-il écrit dans un mémoire, comme un infâme quiétiste, un archevêque qui a instruit les princes pendant sept ans (2)? » Le Roi sentait sa conscience troublée et sa responsabilité en jeu. S'il faut en croire le récit de d'Aguesseau, « il alla d'abord chez M^{me} de Maintenon, et lui dit d'un ton qui faisait

(1) *Le Moyen court de faire oraison* était un des écrits de M^{me} Guyon.

(2) *Œuvres complètes de Fénelon*, t. II, p. 256.

sentir sa douleur et sa religion : « Eh quoi ! Madame, que deviendront mes petits-enfans ? En quelles mains les ai-je mis (1) ? » M^{me} de Maintenon, qui se sentait compromise, n'intercéda pas, et Louis XIV se décidait à frapper. Le 26 juillet, il écrivait de sa propre main à Innocent XII pour lui dénoncer le livre des *Maximes des Saints*. « Je l'ai fait examiner, disait-il, par des évêques et par un grand nombre de docteurs et de savans religieux de divers ordres. Tous unanimement, et tant les évêques que les docteurs, m'ont rapporté que ce livre étoit très mauvais, très dangereux et que l'explication donnée par le même archevêque n'étoit pas soutenable (2). » Mais il n'attendait pas le jugement du Pape. Le 3 août, il fit venir le duc de Bourgogne dans son cabinet, où il demeura longtemps enfermé seul avec lui, s'efforçant, comme dit Saint-Simon, de le déprendre de ce précepteur qu'il aimait tant. Il n'y réussit pas. Proyard assure que le duc de Bourgogne se jeta aux pieds du Roi, « s'offrant avec larmes de justifier son maître et de répondre sur la religion qu'il lui avait enseignée. » Mais Louis XIV demeura inflexible. « Mon fils, aurait-il répondu, je ne suis pas maître de faire de ceci une affaire de faveur : il s'agit de la pureté de la foi. M. de Meaux en sait plus en cette matière que vous et moi (3). » Le même jour, la Cour apprenait que M. de Cambrai avait reçu l'ordre de se retirer dans son diocèse et de n'en plus sortir. En effet, il ne reparut jamais à Versailles, mais nous avons quelque peine à croire que la pureté de la foi ait seule inspiré à Louis XIV une mesure aussi inflexible.

Chez un jeune homme d'une nature aussi sensible que le duc de Bourgogne, le déchirement dut être profond. Docile néanmoins à la volonté de Louis XIV qu'il considéra toujours, suivant une expression employée fréquemment par lui, comme une émanation de la volonté divine, il eut le courage de rompre toutes relations avec son ancien précepteur, et de demeurer quatre ans sans lui écrire. Mais l'affection n'en demeuraît pas moins enracinée au fond du cœur. Nous la verrons reparaître au grand jour dès que les circonstances deviendront favorables. En attendant, le duc de Bourgogne demeurait sous la seule gouverne du duc de Beauvilliers. Ce fut durant la période de deux années qui s'écoula

(1) *Œuvres du chancelier d'Aguesseau*, t. XIII, p. 74. V. Crouslé, *Fénelon et Bossuet*. p. 129.

(2) *Œuvres complètes de Bossuet*, édit. Lachat, t. XXIX, p. 117.

(3) Proyard, p. 66.

entre la nomination de Fénelon à Cambrai et le mariage du duc de Bourgogne, que dut s'affermir sur le jeune prince l'influence de cet homme de bien, qui fut pour le moins aussi grande que celle de Fénelon. Souvent on a reproché à ce dernier d'avoir favorisé chez son élève certaines dispositions à une dévotion un peu minutieuse, et difficilement compatible avec quelques-uns de ses devoirs de prince. Nous inclinons à croire que ce reproche serait plus justement adressé à Beauvilliers, qui lui-même donnait l'exemple de cette piété presque ascétique. Il assistait tous les jours à la messe, communiait deux fois par semaine, et se tenait, autant qu'il le pouvait, à part des plaisirs de la cour. Sourches s'étonnait, on s'en souvient, qu'il eût consenti à accompagner le duc de Bourgogne à un bal costumé. Dans cette correspondance inédite dont nous avons déjà parlé (1), on le voit jouer vis-à-vis de son ancien élève le rôle d'un véritable confesseur laïque. C'est de l'armée que le duc de Bourgogne lui écrit le plus souvent ; mais c'est pour le prendre comme confident de ses pratiques pieuses ou de ses scrupules. Dans les lettres qu'à la même époque il reçoit de Fénelon, on sent chez ce dernier le désir d'affranchir son ancien élève de ces minuties et de ces petitesse. Dans les lettres du duc de Bourgogne à Beauvilliers, rien n'indique qu'il ait reçu de son ancien gouverneur des conseils aussi virils. On dirait que c'est l'archevêque qui est l'homme d'épée et le gentilhomme qui est le prêtre.

L'influence de Beauvilliers se fit cependant sentir d'une façon heureuse pendant ces deux années par le soin qu'il prit de préparer le duc de Bourgogne à son métier de roi. Il comprit qu'en fait de latin ou de mathématiques, le jeune prince en savait assez, et qu'il était temps de lui apprendre à connaître la France, ses besoins, ses charges et ses ressources. Au commencement de l'année 1697, « Messieurs les maîtres des requêtes, commissaires départis en les provinces du royaume » reçurent une sorte de questionnaire contenant les demandes de renseignements les plus minutieux sur l'état de leurs généralités, avec ordre de répondre à ce questionnaire dans le délai de trois à quatre mois. Un exemplaire de ce questionnaire se trouve aux Affaires étrangères, et le mémoire en réponse sur la *Généralité de Paris*, qui s'y trouve également, porte cette mention : *dressé par l'intendant pour l'édu-*

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} avril 1897.

cation de M^{gr} le duc de Bourgogne (1). C'était, en effet, sur le désir exprimé par le duc de Bourgogne que ce questionnaire avait été adressé aux Intendants, et ce désir lui fut probablement inspiré par Beauvilliers, qui, en sa qualité de chef du conseil des finances, savait de quelle importance ces connaissances financières et administratives étaient pour un prince. Grande fut la joie de tous ceux, et ils commençaient à être nombreux, qui s'inquiétaient de l'état d'épuisement où la France semblait réduite, en apprenant que le futur héritier de la couronne se préoccupait déjà de connaître l'état véritable du pays sur lequel il devait régner un jour. Nous trouvons l'écho de ces sentimens dans la préface que Boulainvilliers devait mettre (1), quelques années plus tard, en tête de son ouvrage : *l'État de la France*. « La Renommée, dit-il, m'avoit appris, dans le fond de ma solitude et de la province, de combien de rares qualités la Providence avoit orné le cœur et l'esprit de M. le duc de Bourgogne. J'entrevois donc, avec toute la satisfaction qu'un bon Français peut ressentir, que le progrès des années développoit tous les jours chez lui quelques semences de nouvelles vertus propres à faire un jour le bonheur des peuples qui doivent lui être soumis et à lui procurer une gloire immortelle... Mais quand j'appris que, de son propre mouvement, il s'étoit porté à désirer que tous les Intendants du Royaume lui dressassent des mémoires exacts de leurs généralités, qu'il avoit choisi lui-même les matières qu'il vouloit qu'ils y renfermassent, et prescrivit l'ordre qu'ils devoient suivre en les écrivant; surtout quand je crus apercevoir dans ce projet une distinction tendre et compatissante pour l'ancienne noblesse, j'avoue que mon cœur ressentit une joie inexprimable. »

Telles étaient les espérances que le duc de Bourgogne inspirait à l'avance aux esprits judicieux et réfléchis. Chez d'autres cependant, son naturel sérieux ne laissait pas de faire naître quelques appréhensions, dont nous trouvons également l'écho dans les *Lettres galantes* de M^{me} Desnoyers. Après avoir fait, dans une de ses lettres, l'éloge du duc de Berry et de sa gaieté, elle ajoute : « Monsieur le duc de Bourgogne est plus sombre, et il y a des gens qui augurent mal de son règne; cependant il a paru de bonne humeur ce carnaval, et il s'est fort humanisé (2). » Pour l'*humaniser* encore davantage, ces personnes frivoles comptaient sur

(1) Affaires étrangères, *Mémoires et documens. France*, 1595.

(2) *Lettres historiques et galantes*, 1. 1, p. 241.

son mariage, dont la date approchait et dont les fêtes s'annonçaient comme devant être des plus brillantes.

V

Dès le lendemain de l'arrivée de la princesse de Savoie, Louis XIV, enchanté de la trouver plus avancée en esprit et en sagesse qu'il ne pensait, lui avait promis que son mariage serait célébré aussitôt qu'elle aurait atteint sa douzième année. Elle était née le 6 décembre 1685. La date fixée approchait donc, et depuis deux mois, il n'était bruit à la Cour que des préparatifs du mariage.

On savait que les fêtes seraient magnifiques, et que la cérémonie du mariage serait suivie de deux bals. « Le Roi à son souper, dit Dangeau, témoigna qu'il seroit bien aise qu'il y eût beaucoup d'hommes et de femmes parées pour danser aux bals qu'il y aura après les fêtes de la Princesse. » Il n'en fallut pas davantage pour que chacun rivalisât de prodigalité dans ses ajustemens et, suivant l'expression de Saint-Simon, « pour qu'il ne fût plus question de consulter sa bourse ni son état. » Les boutiques des marchands étaient dévalisées. Tout montait de prix. On s'arrachait les ouvriers. Des dames promirent vingt louis pour avoir un coiffeur pendant une heure, le jour du mariage. Madame la Duchesse alla jusqu'à faire enlever de force les ouvriers qui travaillaient chez la duchesse de Rohan. Mais le Roi le trouva mauvais et les lui fit rendre. Il commençait à être un peu effrayé des dépenses dont les paroles prononcées par lui avaient été l'occasion, et il dit, à plusieurs reprises, qu'il ne comprenait pas « comment il y avait des maris assez fous pour se laisser ruiner par les habits de leurs femmes. » Mais le branle était donné, et il était trop tard. Les gazettes étaient pleines de l'annonce et de la description des toilettes qui seraient portées par les principaux personnages de la Cour. Les plus sages durent se mettre au pas. « Entre Madame de Saint-Simon et moi, dit mélancoliquement Saint-Simon, il nous en coûta vingt mille livres. »

De leur côté, les deux fiancés se préparaient au rôle qu'ils devaient jouer dans ce grand jour. Depuis quelque temps déjà, les visites que le duc de Bourgogne était autorisé à rendre à la Princesse étaient devenues moins sérieuses. On leur avait permis de jouer et de danser ensemble, toujours sous la surveillance de

la duchesse du Lude. Le 29 novembre, ils répétèrent leur pas dans le salon du Roi à Versailles, avec les mêmes cérémonies que si le Roi eût été présent. Il y eut une seconde répétition le 2 décembre, devant des fauteuils rangés comme ils devaient l'être le jour du mariage. La veille le Roi avait encore donné à la Princesse pour six cent mille francs de pierreries. M^{me} de Maintenon lui envoyait également une jolie cassette pleine de bijoux. Au fond de la cassette il y avait une petite boîte, avec le portrait du duc de Bourgogne. M^{me} de Maintenon aurait manqué à ses devoirs d'éducatrice si elle ne s'était efforcée, à cette occasion, de faire pénétrer quelques idées sérieuses dans cette jeune tête. Le mariage apparaissait probablement à la Princesse comme le premier jour d'une vie de divertissemens. Ce n'était point sous cet aspect que M^{me} de Maintenon envisageait les choses. Elle avait pauvre opinion du mariage, et s'efforçait de ne laisser sur ce point aucune illusion aux demoiselles de Saint-Cyr. « Quand elles auront passé par le mariage, écrivait-elle, elles verront qu'il n'y a pas de quoi rire. Il faut les accoutumer à en parler très sérieusement et même tristement, car je crois que c'est l'état où l'on éprouve le plus de tribulations, même dans les meilleurs (1). » Et dans ses instructions à la classe jaune : « Il n'y a point de noviciat qui dispose au mariage. Il seroit difficile de prévoir jusqu'où un mari peut porter le commandement. Il s'en trouve très peu de bons; sincèrement je n'en ai jamais connu deux, et, quand je dirois un, je n'exagérerois point (2). » Ce fut sans doute pour prévenir la Princesse contre les illusions qu'elle crut devoir lui adresser une série d'*avis* que la Princesse avait conservés, et qu'à sa mort, on trouva dans sa cassette. Les avis sont divisés en trois chapitres : « par rapport à Dieu; par rapport à monsieur votre mari; par rapport au monde. » Nous ne citerons ici que quelques-uns des avis « par rapport à monsieur votre mari. » Ils sont judicieux, bien qu'un peu tristes :

« Que M. le duc de Bourgogne soit votre meilleur ami et votre confident; prenez ses conseils, donnez-lui les vôtres; ne soyez qu'une seule personne, selon les desseins de Dieu.

« N'espérez point que cette union vous fasse jouir d'un bonheur parfait; les meilleurs mariages sont ceux où l'on souffre tour à tour l'un de l'autre avec douceur et patience.

(1) *Lettres sur l'éducation des filles*, p. 127.

(2) *Conseils aux demoiselles*, t. 1, p. 32.

« N'exigez pas autant d'amitié que vous en aurez; les hommes, pour l'ordinaire, sont moins tendres que les femmes.

« Vous serez malheureuse si vous êtes délicate en amitié; demandez à Dieu de n'être pas jalouse.

« N'espérez jamais faire revenir un mari par les plaintes, les chagrins, les reproches. Le seul moyen est la patience et la douceur, mais j'espère que M. le duc de Bourgogne ne vous soumettra pas à ces épreuves (1). »

A une enfant de douze ans, ces conseils devaient paraître un peu graves, car elle était toute à la joie de son prochain mariage. Cependant, quelques jours auparavant, elle avait eu un chagrin. La duchesse de Savoie, qui n'avait eu jusque-là que des filles, était accouchée d'un fils qui mourut en naissant. La tristesse était grande à la petite cour de Turin, et, sensible comme elle était et sincèrement attachée à ses parens, la Princesse en prit sa part : « Elle pleura fort, » dit Dangeau. A l'occasion de ce malheur, le duc de Bourgogne voulut écrire à son futur beau-père, mais une question d'étiquette arrêta ce bon mouvement. Comme il n'avait jamais écrit à personne, il était nécessaire de régler le protocole de sa correspondance. Une difficulté s'était élevée à ce sujet, quelques années auparavant, entre Monsieur et le duc de Savoie, son gendre. Monsieur voulait mettre sur l'inscription de ses lettres : *A M. le duc de Savoie, mon gendre*, ce qui impliquait la supériorité, et que le duc de Savoie lui écrivit seulement : *A M. le duc d'Orléans*. Le duc de Savoie voulait au contraire l'égalité et, depuis cette contestation, le beau-père et le gendre avaient cessé de s'écrire. Torcy chargea Briord, notre nouvel ambassadeur à Turin, de régler la question en ce qui concernait le duc et la duchesse de Bourgogne.

Briord fut chargé d'aviser la cour de Turin « que le Prince et la Princesse ne recevraient point de lettres sur l'inscription desquelles il y aurait autre chose que M^{sr} et M^{me} la duchesse de Bourgogne, tandis qu'au contraire, sur l'inscription de leurs lettres, ils ajouteraient toujours, suivant les cas, mon père, ma mère, ou mon beau-père. » Mais comme le duc de Bourgogne ne pouvait mettre sur l'inscription d'une lettre : *A M. le duc de Savoie mon beau-père*, avant que le mariage ne fût conclu, Briord était chargé d'expliquer que, pour cette raison, il n'écrirait

(1) *Conseils aux demoiselles*, t. I, p. 163.

point quant à présent. Moyennant que l'inscription des lettres reçues par elle fût conforme à ce protocole, la duchesse de Bourgogne pourrait correspondre librement avec sa famille, et Torcy terminait ainsi sa dépêche : « Quant à ce qui regarde le dedans de la lettre, le Roi ne prétend point contraindre la tendresse de M. le duc et de M^{mes} les duchesses de Savoie, et elle laisse à leur liberté ou de la nommer : ma fille, s'il est accoutumé de le faire, ou de ne point lui donner de qualité dans le corps de la lettre (1). »

Le 4 décembre la Princesse fit une confession générale et reçut la communion de la main de Bossuet, récemment nommé son premier aumônier. Le duc de Bourgogne fit également ses dévotions le 6. La cérémonie du mariage avait été fixée au 7 décembre. Le 7 décembre, qui tombait un samedi, entre onze heures et midi, les princes, princesses et principales dames de la cour se réunirent dans la chambre de la Princesse (2). Le duc de Bourgogne s'y rendit à onze heures et demie, accompagné du duc de Beauvilliers. Il portait « un habit de velours noir en manteau, brodé d'or en plein, et le manteau doublé d'une étoffe d'argent, pareillement brodé d'or, mais d'une broderie délicate. Il étoit en pourpoint et chausses ouvertes, en grosses jarrettières et couvertes de dentelles, des ailes et des rubans sur les souliers, un bouquet de plumes au chapeau. » Il assista à la fin de la toilette de la Princesse, assis sur un siège auprès d'elle. « L'habit de la Princesse étoit d'un drap d'argent, brodé d'argent avec une parure de rubis et de perles. » A l'issue du Conseil, le Roi la fit prévenir qu'il l'attendait. Elle sortit de sa chambre donnant la main au duc de Bourgogne. Dangeau, son chevalier d'honneur, et Tessé, son premier écuyer, soutenaient sa robe, dont un exempt des gardes portait la queue. Tessé étoit obligé de temps à autre de la soutenir elle-même de la main, à cause de la pesanteur de son habit. Le Roi marchait derrière eux, puis les princes et les princesses chacun à leur rang. Nous renvoyons au *Mercur* pour la description des toilettes qui étoient magnifiques. Le cortège passa le long de la galerie, des appartemens et du grand escalier pour gagner la chapelle où les attendait le cardinal de Coislin, premier au-

(1) Affaires étrangères. Correspondance, Turin, vol. 99. Torcy à Briord; Dépêche du 3 décembre 1697; et *Mémoires et documens. France*, 1129. Protocole de la correspondance de M. le duc de Bourgogne.

(2) Nous empruntons ces détails, en les abrégeant, au *Mercur de France*, de décembre 1697, qui ne consacre pas moins de cinquante pages au récit de la cérémonie du mariage et des fêtes qui suivirent.

mônier, qui devait célébrer le mariage. « Avant la messe, raconte Madame dans une lettre à sa tante l'Électrice, on procéda aux fiançailles. Le Roi, Monseigneur, Monsieur et moi nous nous tenions debout autour des deux fiancés. Quand vint le moment de dire : Oui, la fiancée fit quatre révérences, et le fiancé deux seulement, car il ne demandoit le consentement que de M. son père et de M. son grand-père, tandis que la fiancée demandoit le consentement de Monsieur et le mien, comme grands-parens (1). » Le cardinal de Coislin célébra ensuite une messe basse, les fiancés demeurant seuls à genoux auprès de l'autel. Le duc de Bourgogne mit une bague au doigt de la Princesse et lui fit présent de treize pièces d'or. La messe terminée, les deux époux, le Roi et les parens les plus proches signèrent sur le registre de la paroisse où l'acte de mariage figure encore aujourd'hui. Le cortège se reforma ensuite dans le même ordre, et vint s'asseoir autour d'une table en fer à cheval disposée dans l'antichambre de la duchesse de Bourgogne. Ne prirent place à cette table que les princes de la maison royale et tous les bâtards, y compris la duchesse de Verneuil (Charlotte Séguier), à laquelle on fit cet honneur comme veuve d'un bâtard d'Henri IV. On remarqua que, pendant le dîner, le duc de Bourgogne regardait tendrement sa femme : « Je vois mon frère qui lorgne sa petite femme, disoit le duc de Berry à Madame, à côté de laquelle il étoit assis ; mais si je voulois, je lorgnerois bien aussi, car il y a longtemps que je says lorgner : il faut regarder fixe et de costé. » Et 'en même temps il contrefaisoit si drôlement son frère que je ne pus m'empêcher de rire (2). »

Durant l'après-dînée, chacun eut la permission de se retirer pendant quelques heures. La duchesse de Bourgogne se reposa dans l'appartement de M^{me} de Maintenon, et quitta même pour quelque temps son pesant habit. Mais, à sept heures, il fallut se réunir de nouveau pour assister, des fenêtres de la grande galerie, à un feu d'artifice qui fut tiré devant la pièce d'eau des Suisses. La Cour passa ensuite dans la chambre de la duchesse de Bourgogne où l'on avait tendu quelques jours auparavant un magnifique lit de velours vert brodé d'or et d'argent. On admira fort la courtépointe du lit, ainsi que la toilette de la duchesse de Bourgogne, tant pour les pièces d'orfèvrerie que pour la broderie. Dans

(1) *Correspondance de Madame, duchesse d'Orléans*. Traduction Jaeglé, t. I, p. 162.

(2) *Ibid.*, p. 163.

un cabinet voisin, on avait disposé la toilette du duc de Bourgogne qui fut fort admirée également. « Après le souper, raconte *le Mercure*, le grand maître et le maître des cérémonies allèrent quérir le cardinal de Coislin qui fit la bénédiction du lit. M^{sr} le duc de Bourgogne vint se déshabiller dans le cabinet où l'on avait mis sa toilette, et l'on déshabilla dans le même temps M^{me} la duchesse de Bourgogne qui se mit à son prie-Dieu, dès qu'on eut fait sortir de sa chambre toutes les personnes qui n'y devaient point rester. Le roi d'Angleterre vint donner la chemise à M^{sr} le duc de Bourgogne, et la Reine la donna à M^{me} la duchesse de Bourgogne qui donna ses jarretières et son bonnet à Mademoiselle. Sitôt que M^{me} la duchesse de Bourgogne fut au lit, le Roi fit appeler M^{sr} le duc de Bourgogne qui entra dans la chambre, en robe de chambre, le bonnet à la main et les cheveux noués par derrière avec un ruban couleur de feu. » Pour la suite, nous laisserons parler Saint-Simon, car il n'y a que les hommes de ce temps pour raconter ces choses : « Le Roi s'alla coucher, et tout le monde sortit de la chambre nuptiale, excepté Monseigneur, les dames de la Princesse et le duc de Beauvilliers qui demeura toujours au chevet du lit du côté de son pupille, et la duchesse du Lude, de l'autre. Monseigneur y demeura un quart d'heure avec eux à causer, sans quoi ils eussent été assez empêchés de leurs personnes. Ensuite, il fit relever Monsieur son fils et auparavant lui fit embrasser la Princesse, malgré l'opposition de la duchesse du Lude. Il se trouva qu'elle n'avoit pas tort; le Roi le trouva mauvais, et dit qu'il ne vouloit pas que son petit-fils baisât le bout du doigt à sa femme jusqu'à ce qu'ils fussent tout à fait ensemble. Il se rhabilla dans l'antichambre à cause du froid, et s'en alla coucher chez lui comme à l'ordinaire (1). » Le petit duc de Berry, gaillard et résolu, trouva bien mauvaise la docilité de Monsieur son frère et assura qu'il seroit demeuré au lit. Moins exigeant que le duc de Berry, l'ambassadeur de Savoie, que le Roi avait fait entrer un instant, s'empessa d'envoyer un courrier au duc de Savoie, pour l'informer de ce qu'il avait vu.

Le lendemain 8, il y eut pour la première fois cercle chez la duchesse de Bourgogne. « Il y avait longtemps, dit encore Saint-Simon, qu'on n'avait rien vu à la Cour de si brillant par le nombre prodigieux de dames assises en cercle, les autres debout derrière les tabourets, et d'hommes derrière ces dames, et la beauté

(1) *Saint-Simon*. Édition Boislisle, t. IV, p. 314.

des habits. » Ces nouveaux honneurs ne faisaient cependant pas oublier à la Princesse ses petites amies de Saint-Cyr. Elle voulut se faire voir à elles dans son costume de mariée. Le 9, elle se rendit à Saint-Cyr et y fut reçue en grande pompe. On la conduisit d'abord à la chapelle, où on chanta un *Te Deum*. Puis les demoiselles récitèrent devant elle un chœur composé pour la circonstance sur le plan des chœurs d'*Esther*, mais dont la poésie, œuvre des dames, ne laissait pas d'être inférieure :

Que tout favorise
Les augustes nœuds
Par qui s'éternise
Ton sang glorieux !

chantait une voix ;

D'un hymen si doux nos neveux
Attendent des rois qui les rendent heureux,

répondaient deux voix, et le chœur reprenait :

Répands sur tes enfans les rayons de ta gloire.
Que le destin du monde en leurs mains soit remis.

.

Qu'ils détruisent tes ennemis,
Que leurs vertus retracent ta mémoire (1).

Le 10, les deux jeunes époux soupèrent ensemble dans les appartemens de M^{me} de Maintenon. Le 11 et le 14 il y eut deux grands bals, fort magnifiques par l'assistance et par les habits. Le premier, organisé par le duc d'Aumont, comme gentilhomme de la chambre, donna lieu à un désordre affreux. Le second se passa mieux. Au premier bal « l'habit de la duchesse de Bourgogne étoit d'une étoffe d'or avec une garniture de diamans, dans laquelle, ainsi que dans sa coiffure « entroient les plus beaux diamans de la couronne. » Au second, « son habit étoit de velours noir tout couvert de diamans ; ses cheveux étoient nattés de perles, et tout le reste de sa coiffure étoit si rempli de diamans qu'on peut dire sans exagération que la vue en pouvait à peine supporter l'éclat. » Le duc et la duchesse de Bourgogne, après avoir ouvert le bal en menant le branle, dansèrent ensemble la première courante, et tout le monde en fut charmé. La duchesse de Bourgogne se fit particulièrement admirer dans le menuet et le passe-pied.

(1) Lavallée, *M^{me} de Maintenon et la Maison royale de Saint-Cyr*, p. 225.

Enfin le 17, les fêtes se terminèrent par la représentation au théâtre de Trianon de l'opéra d'*Issé*, pastorale héroïque en trois actes, dont les paroles étaient d'Houdar de la Motte et la musique de Destouches, compositeur goûté particulièrement par le Roi. Les décors et les costumes avaient été dessinés par Berain.

Ainsi se trouvaient définitivement unis ces deux jeunes êtres si différens l'un de l'autre dont nous avons successivement raconté l'enfance et l'éducation ; l'un passionné, mais contenu, déjà grave, malgré ses quinze ans, et gouverné avant tout par la conscience, la piété et le sentiment du devoir ; l'autre, de nature sensible, affectueuse, mais gaie, légère, ardente au plaisir. Ces différences n'échappaient pas aux observateurs sagaces. En particulier, Nicolo Errizo, l'ambassadeur vénitien, les signalait au Sénat de Venise dans une curieuse relation. Après avoir parlé du duc de Bourgogne, comme d'un prince studieux, avide de s'instruire de toutes choses, d'un naturel ardent, et de la duchesse, comme d'une princesse que la nature avait douée d'un esprit très vif, mais avec laquelle elle avait été économe en beauté (*scarsa in bellezza*), il ajoutait, après avoir annoncé leur prochain mariage : « Il est à croire que les années rapprocheront ces esprits qui, jusqu'à présent et à cause de leur jeune âge, n'ont pas été moins séparés que leurs personnes (*non men'che le loro persone disgiunti*) (1).

Dans une seconde série d'études, nous raconterons un jour comment, après une période de mésintelligence passagère, ces deux natures qui se ressemblaient en effet si peu furent réconciliées par l'épreuve, avant qu'une tragédie suprême ne les réunît dans la mort.

HAUSSONVILLE.

(1) *Relazioni degli stati Europei lette al Senato dagli ambasciatori Veneti nel secolo decimosettimo* raccolte ed annotate da Nicolo Barozzo e Guglielmo Berchet. — *Francia*, t. III, p. 585.

TEMPLE D'AMOUR

PREMIÈRE PARTIE

I

Les Wamont, mauriciens de naissance, descendaient de souche flamande.

Vers 1770, un certain Pierre Wamont, cadet d'agriculteurs dunkerquois, émigra à l'île de France. C'était un garçon d'audace et de vouloir. Les plantations qu'il créa comptaient, un demi-siècle plus tard, à l'annexion anglaise, parmi les plus florissantes de la colonie.

Doués de ces solides qualités d'industrie et de négoce qui caractérisent l'esprit des Flandres, ses descendants accrurent prodigieusement le patrimoine. En 1873, quand mourut, à Port-Louis, Tom Wamont, troisième chef de la lignée, la fortune était évaluée, tant en mobilier qu'en biens-fonds, à 535 000 livres sterling. La loi française continue de régir les successions mauriciennes. Ce capital fut donc partagé entre deux frères, James et William. Ils s'associèrent. Mais James, l'aîné, du consentement de l'autre, s'attribua la gestion presque exclusive de tout. Il possédait un sens merveilleux des affaires, tout à fait le tempérament du premier immigré, joignait la hardiesse la plus entreprenante à une très scrupuleuse loyauté. Par malheur, un drame de sa jeunesse le laissait estropié. Aventuré dans l'Afrique australe, où il essayait d'introduire la culture de la canne à sucre, il avait été une nuit attaqué, capturé, supplicié par les Cafres. Les noirs

abandonnèrent leur victime pour morte ; il fut recueilli et sauvé par miracle. Mais il resta boitant bas d'une jambe, se fit amputer de la main gauche, et garda la droite affreusement mutilée. Il renonça au mariage. William seul devrait perpétuer la race.

William avait eu dès l'enfance l'humeur bizarre : taciturne ou taquin par accès, probe comme l'ainé, mais avec mesquinerie, médiocre de taille et d'idées ; beaucoup d'égoïsme et aucune passion. Il épousa, douze mois après l'héritage paternel, une jeune fille française de Bourbon, M^{lle} Hélène de Chevrières. Hélène était bien alors, dans la floraison de ses dix-huit ans, la plus séduisante créole des deux îles, — on citait, même à Port-Louis, son visage et sa grâce, — sérieuse et enjouée, spirituelle et naïve, avec des vivacités de sang béarnais que deux générations de vie tropicale amenaient à un caractère intermédiaire, mal définissable, de sémillante langueur. Un nom de noblesse et peu de dot : tous ces Chevrières, grands propriétaires et beaux vivans, avaient hypothéqué leurs plantations jusqu'à la ruine. Les charmes très captivans d'Hélène, autant que la vanité de donner un lustre à sa roture, déterminèrent William Wamont. M. de Chevrières pressa les fiançailles : il voyait un liquidateur sous le gendre. William, à cette époque, avait deux fois l'âge d'Hélène. Elle se laissa convaincre par raison.

Le nouveau ménage habita Maurice : le frère aîné, le célibataire, vivait avec eux. La villa familiale des Wamont, à l'est de Port-Louis, près de la mer, était connue de toute la colonie pour son luxe. La jeune femme n'avait conçu d'abord envers l'époux qu'un sentiment d'estime résignée. William manquait d'abandon et d'attachant ; riche et de manières despotiques, il négligeait l'art de plaire. Mais James, le vrai chef de maison, l'infirme, âme délicate et plus accessible, choyait de si près la jolie créole, prévenait avec tant de tact et d'intuition ses moindres désirs ou ses fantaisies d'enfant gâtée, qu'elle s'en laissait vivre à la longue presque avec joie, et, par lui vraiment, consentait à accepter l'autre. Il naquit un garçon qu'on nomma George. William s'amusa à faire crier le baby dans son berceau ; la mère l'enveloppait de chaudes caresses ; et l'oncle James, devant ce neveu qui avait déjà les yeux d'Hélène, montrait sur sa bonne figure intelligente, toute labourée par les sagaies cafres, comme un candide attendrissement d'aïeul. On disait de cette famille qu'elle était la plus heureuse de l'île et la plus unie. Souvent, par les belles soirées australes

d'équinoxe, où le ciel trop bleu, aveuglant d'étoiles, semblait comme inonder d'amour ce coin de terre paradisiaque, les promeneurs oisifs de Port-Louis faisaient un circuit pour contourner la villa Wamont. On en découvrait, entre les branches des manguiers et des bananiers, la large varangue, éclairée de l'intérieur. Hélène étendait son corps souple et indolent en quelque chaise longue de rotin, drapée d'étoffes indiennes. Des invitées, vêtues de clair, l'entouraient. On voyait, sur l'écran lumineux des baies ouvertes, courir, agiles et simiesques, les silhouettes des boys porteurs de plateaux ; la grande stature claudicante de James, l'universel ordonnateur, s'y profilait aussi lentement, par intervalles. La voix de cuivre de William hélait pour quelque facétie persécutrice un vieil ami, son souffre-douleur dès l'enfance : « Godineau ! Godineau ! » et c'étaient sous cette varangue de féerie, toute garnie de plantes africaines, des modulations de rires jeunes, des tintemens de cristaux et de porcelaines qui venaient mourir dans les bouffées de brise marine avec l'arpège d'une harpe ou d'un violon cachés. Aussi pensait-on partout à Maurice qu'il n'y avait nulle part plus de bonheur que là, sans doute autant que de richesse... Les années se succédaient, calmes, toutes pareilles ; les hommes avaient franchi la cinquantaine ; l'enfant, devenu adolescent, achevait ses études dans un collège de Port-Louis ; Hélène, toujours avenante et gaie, paraissait la seule à ne pas vieillir.

Quand vint l'Exposition parisienne de 1889, sur un désir deviné chez sa belle-sœur, James offrit le voyage. William et lui connaissaient Paris de longue date. Hélène ignorait tout encore au delà des horizons bleus de l'océan Indien. Un tour de France compléterait l'éducation de George. Ils partirent tous quatre.

La créole, en quinze jours, raffola de Paris. Que se passa-t-il alors ? La jolie « enfant gâtée » qu'ils avaient laissée devenir une femme de trente-trois ans, sans pour ainsi dire qu'elle se doutât de l'âge et de la vie, eut-elle, à ce changement d'existence et de décor, la vague révélation de rêves point encore faits ? Subit-elle la fascination d'un idéal nouveau ? Quelque drame silencieux se dénouait-il entre des cœurs honnêtes?... Fut-ce, comme l'insinuèrent plus tard des bavardages perfides, révolte réfléchie de James contre ce qu'il aurait lu tardivement dans le sien?... Ou bien le destin, par toute une série de coïncidences, intervint-il seul, à l'insu de ces cœurs eux-mêmes?... Hélène, enfiévrée par les

délices de la grande ville, avait murmuré une fois : « Comme j'aurais aimé vivre ici ! »

Or, huit jours à peine après l'involontaire exclamation, à un rendez-vous que les deux époux s'étaient donné avec James, toujours en courses, pour déjeuner dans un restaurant du Champ-de-Mars, l'aîné apporta une physionomie assombrie et qu'on ne lui connaissait que dans les circonstances graves. Il parlait toujours sans préambule.

— Tu te souviens, dit-il à William, de ces conseils de notre père, et des calculs précis dont il les appuyait, nous démontrant que les grands producteurs coloniaux auraient un intérêt supérieur à se syndiquer pour posséder eux-mêmes, sur les lieux de débit, leur raffinerie. J'y ai songé vingt fois depuis et j'en ai contrôlé la justesse. Voici une occasion inespérée. Les Dauphin, qui sont une des très bonnes marques cotées, mais qu'un krach récent laisse à découvert, voudraient passer la main à une société. Ils ont deux usines : Saint-Ouen et Southampton. Nous sommes devenus, par nous et par ta femme, les premiers planteurs des îles. Nous écoulons sans surtaxe à Southampton nos produits mauriciens et, à Saint-Ouen, ceux de Bourbon. En raffinant aussi le sucre continental et par une entente quotidienne entre Southampton et Saint-Ouen, la société deviendra immédiatement maîtresse des cours européens. J'y mets pour Wamont frères six millions que nous avons immédiatement disponibles. Houlton et Pouzauges se sont engagés chacun, le cas échéant, à une contribution de cent cinquante mille livres sterling. Ça fait le total demandé. Nous en retirerons, nous producteurs, au bas mot, du trente pour cent. Il faut agir vite. Qu'en penses-tu ?

Soit paresse de discuter, soit passivité acquise, William consentait toujours aux décisions de l'aîné. James ajouta, sans une hésitation dans la voix, comme si ce n'eût été vraiment qu'une de ces questions de négoce qu'il résolvait par la volonté :

— Une telle combinaison implique résidence en Europe pour l'un de nous deux. Il y aura à administrer, à surveiller. Je crois que tu me remplaceras difficilement à Maurice : certains détails d'exploitation répugnent à tes aptitudes. Fred Houlton se chargerait de la maison anglaise. Conclues-en que tu resteras à Paris, si l'affaire se traite.

Hélène, devant l'apparition si brusque de cet imprévu, eut comme un aveuglement de malaise, une frayeur instinctive d'avoir

souhaité quelque chose d'approchant. Elle s'efforça de ne témoigner que l'obéissance muette aux intérêts de tous. On ne parlait point encore de George. Mais quand toutes les signatures furent échangées, l'acte irrémisiblement consommé, quand le petit hôtel du boulevard de la Tour-Maubourg eut été loué et aménagé pour recevoir ses futurs habitans, James, du même air de tristesse sereine qu'il avait eu la première fois, prit sa belle-sœur en tête à tête.

— Ma pauvre Nène (c'était le diminutif familial dont il l'avait baptisée là-bas), je vais vous porter un coup. Soyez forte; Willie et George l'ont été. Je repars pour l'île; j'ai cinquante-quatre ans, je boite, je puis disparaître, devenir tout à fait impotent. William me suppléerait, c'est certain; mais vous savez qu'il s'entend mieux aux chiffres qu'à l'administration active. Nous tenons, tant à Bourbon qu'à Maurice, des exploitations énormes, complexes, qui occupent six mille bras. La science d'un tel gouvernement ne saurait s'improviser. Il y faut une instruction, une éducation spéciales... George sera un jour le seul héritier de tout.

— Oh! je devine! s'écria la pauvre femme, toute pâle d'appréhension, vous voulez m'enlever mon fils!...

Elle s'était accotée au chambranle de la porte, fixant sur l'ainé un œil d'épouvante qui suppliait qu'on la détrompât. Devant cette agonie de maternité, le très fort, un moment, pensa faiblir. Elle sanglotait à présent, n'osant plus le regarder en face.

— James! James! je croyais qu'il ne m'arriverait jamais de mal par vous en ce monde!

Il la fit asseoir doucement comme une fillette qu'on raisonne. Son unique main, où deux doigts manquaient, boursoufflée par l'amputation, était descendue sur l'épaule de la jeune femme et semblait mettre dans cette pesée lente tout le poids de son cœur gonflé.

— Nène! ne pleurez plus! ma petite Nène, ce n'est pas moi, c'est la vie... Un jour ou l'autre, pour être quelqu'un, dans notre société d'utilitaires, il faut s'arracher un lambeau de soi.

— Pourquoi? pourquoi? répétait-elle, ne sera-t-il pas déjà trop riche?

— Il n'y aura plus de trop riches au siècle qui approche... Quatre ans, Nène! cinq au plus, et je vous le rendrai... Il a l'intelligence très vive, notre George; je l'aurai vite formé tel qu'il doit être. Qu'est-ce que cela, quatre ans? En voici seize de passés qui

m'ont paru si courts !... Nène ! tenez, regardez-moi ! j'étouffe. Pourtant je ne veux pas pleurer... Soyez la plus généreuse de nous deux. C'est moi l'égoïste, moi tout seul... A Paris, vous vous distrairez... Vous aurez dès demain les plaisirs, les relations. Là-bas, je mourrais, je le sens bien. Vous ne pouvez pas sentir comme je souffre. Ce que j'emmène avec moi, ce n'est pas George, ce sont vos yeux... vos yeux qu'il a !

Quelque effort qu'il fit pour se contenir, deux larmes lui glissaient des cils et roulaient sur la joue par le sillon des cicatrices. Hélène avait écouté la voix de l'aîné trembler sur les derniers mots ; elle avait vu l'énergie se noyer dans les larmes ; elle eut la la perception soudaine que peut-être, et sans le dire, le frère aîné l'avait aimée d'amour. Elle se leva, dans un de ces héroïsmes impulsifs qui n'appartiennent qu'aux âmes jeunes.

— Oui, James, gardez-le... S'il est moi par les yeux, qu'il devienne vous par le cœur !...

Elle s'enfuit, comme ayant peur de lui maintenant.

Et, dans la chambre du Continental qu'elle quitterait bientôt pour une maison où tout, jusqu'aux meubles, lui serait nouveau, le front aux vitres, à regarder les files d'équipages monter vers les Champs-Élysées, elle sentit dans sa poitrine comme des tenailles d'angoisse. Qu'allait-elle devenir ici, seule avec William, sans James et sans Georges?... Ce Paris mystérieux qui, la veille, l'avait tentée, que lui réservait-il demain?...

II

Cinq ans s'étaient écoulés.

Dehors, la nuit tombait, une nuit hâtive, hivernale. Sur le boulevard de la Tour-Maubourg, les arbres sans feuilles effilaient dans le ciel pâle des ramures de givre.

Le valet de chambre poussa le battant de la porte, négligemment, pour un de ces amis familiers que l'on n'annonce plus.

Hubert de Clessé traversa le premier salon d'un mouvement paresseux, méthodique, en cette accoutumance et ce sans-gêne du « chez soi » où les préoccupations de l'esprit semblent s'attarder avec le pas dans l'enfoncement des moquettes. Machinalement, et sans le voir, il évita le guéridon fragile, encombré de saxes à dentelles et de japonaiseries ajourées qu'un reflet perdu indiquait à peine au passage. Une baie de lumière rosâtre, très

douce, s'ouvrait à gauche sous l'ogive des ténèbres drapées. Il y marcha, le frac ajusté, les gants de soirée pincés dans le ressort du claque.

C'était le réduit intime, le « home » de prédilection où Wamont et sa femme passaient en taciturnes leurs après-dînées de millionnaires bourgeois, peu mondains, quelquefois même l'avant-dinée, lorsque l'un et l'autre, comme ce jour-là, rentraient tôt. Des murs capitonnés de soie crème à bouquets bleu pâle, des sièges de même étoffe, dans les formes du dernier siècle, des bibeloteries partout, des inutilités modernes ou exotiques, des sucreries dans les bonbonnières ouvertes. Sur tout cela, de sa colonnette d'onyx à chapiteau d'or, la lampe de cristal, coiffée d'un abat-jour monstre en mousseline cerise, épandait comme la toute dernière diffusion d'un feu de Bengale rose qui viendrait de s'éteindre.

Wamont avait adossé sa chaise à la lampe, de telle sorte que l'éclairage n'appartint qu'à lui et, directement projeté sur son journal, y facilitât sa lecture de myope. La *Gazette du Soir* arrivait ponctuellement à six heures quarante : le cartel marquait quarante-cinq. Il avait sauté d'abord aux dernières nouvelles, aux cours de marchés et de bourse. De la main laissée libre, tantôt, indolemment, il ramenait à sa tempe basanée des cheveux clairsemés, presque crépelés et presque blancs ; tantôt, plus nerveux, étirait sa moustache drue, brune encore, ou bien tâtaït sa boutonnière, fleurie d'un mince liséré rouge, — la décoration que son ami Clessé lui avait obtenue le premier janvier, par les Affaires étrangères, au titre de grand industriel. Un froncement descendait le sourcil broussailleux jusqu'aux yeux, des yeux noirs un peu voilés, sans sournoiserie et sans dureté, opiniâtrément braqués au travers du lorgnon sur les files de chiffres. Puis il retourna la feuille d'un geste brusque, et sa physionomie grasse, au menton plébéien, reprit, à flâner sur la politique ou l'écho parisien, une belle impersonnalité d'indifférence.

Hélène s'allongeait à sa droite dans une sorte de fauteuil bergère. Elle s'y était réfugiée au retour de ses visites, en clair déshabillé d'intérieur, occupée sur un point de chaînette, jusqu'à ce qu'il vint, lui, brutalement, à son habitude, sans prendre garde ni qu'elle se plaignît, obstruer la lumière avec sa *Gazette*. Alors, elle avait laissé choir entre ses genoux le frêle ouvrage, elle avait avancé son petit pied vers un tabouret mobile qu'elle basculait

mollement d'un va-et-vient de berceuse, et, les doigts fins chargés de bagues pendant oisifs par-dessus l'appui-main du fauteuil, la nuque rejetée dans le dossier, retrouvant là le rayonnement de lampe intercepté plus bas, elle suivait comme en rêve sur le minuscule cartel Louis XVI la marche lente, si lente, des aiguilles ! La projection de clarté incarnadine, en baignant tout le visage d'un coloration uniforme, y noyait les menues ombres de la quarantaine. Au travers de cette buée rose, on eût dit que les prunelles noires, si mélancoliques pourtant, s'embrasaient d'étincelles ; et, vue ainsi, de côté, avec son profil de camée pompéien sur la maturité restée svelte des épaules et de la gorge, avec ce tour de narines et de lèvres où sommeillaient, dans les tonalités chaudes d'éclairage, d'indécises sensualités, elle était jolie encore, jolie à appeler encore l'amour. Il entra.

Un craquement grêle fit détourner vivement la tête d'Hélène. Wamont mit au même mouvement une lenteur pesante d'apathique. Hubert de Clessé s'était arrêté dans le demi-jour de l'entrée. Il s'invitait ainsi le soir, presque régulièrement deux fois la semaine, lorsque, par elle, il les savait seuls. Il n'avait point paru depuis une huitaine.

— Comme vous vous faites rare, mon ami ! lui dit-elle dès l'abord, le plus naturellement du monde.

Puis aussitôt, par un reproche caressant, mais tellement discret, du regard et de la bouche, dans ce langage muet qu'elle lui avait appris à entendre, elle semblait ajouter :

— Pourquoi n'étiez-vous pas hier *là-bas*, ni avant-hier, quand j'y suis allée ? Pas même un avis, un simple mot !... Est-ce une vie pour moi ?

Elle tendit sa main fluette où pétillaient les pierreries, une main d'enfant et de créole. Lui, s'inclinant dans une grâce contrite, la baisa respectueusement, à côté du gros saphir, sous l'alliance.

— Oui, fit-il à son tour, — d'une intonation très sûre, très sincère, mais où l'observateur sagace eût cependant senti frémir la complicité de leurs sous-entendus, — cela fut bien contre mes prévisions et contre mon gré.

Wamont serra la main du nouveau venu brièvement, à l'anglaise, sans bouger de sa chaise, comme si c'eût été quelque ami de tous les jours ou un hôte habituel de la maison qui rentrât. Il déposa le journal sur un vide-poche, à sa portée.

— Eh bien ! demanda-t-il par routine, et la Chambre ?

Clessé ébaucha le geste sec et tranchant qui figure la chute d'un couperet.

— Quoi donc? interrogea l'autre, subitement attentif. Est-ce que...?

— Oui, encore un ministère d'exécuté.

Le jeune homme avait pris un air de gravité maussade, comme ramené tout à coup par le questionneur en un monde déplaisant ou en quelque irritante pensée. Il se laissa tomber, sans doute par le retour des lassitudes un moment secouées, dans la seconde bergère, en face d'Hélène. Wamont recherchait son journal.

— La *Gazette* ne laissait rien prévoir,

— Parbleu! ça s'est fait en cinq minutes, comme toujours, et la nouvelle n'est pas vieille d'une heure. Le temps de courir en fiacre chez moi, rue de Bourgogne, de passer ce frac et d'être ici! Voilà cinq mois que Barranger guette un portefeuille... Et Thurageau, et Laborde aussi. C'était trop long pour leur patience civique. On a tendu une chausse-trape au garde des sceaux sur le procès Kech. Les trois quarts n'ont pas compris leur vote. Les socialistes exultaient.

— Pensez-vous, mon cher, interrompit Wamont, que Lhomaizé reste au Commerce? Il faisait des concessions au libre-échange. Nous aurions fini par obtenir quelque chose. Les sucres dégringolaient encore de vingt-cinq tantôt.

Clessé se mit sur pied avec une désinvolture de dédain pour cette préoccupation d'homme d'affaires.

— Est-ce que je suis dans les secrets du diable? fit-il un peu rudement, et, sans plus de réponse à l'interrogateur, il détailla la séance, s'indignant contre les puérités des politiciens, les chinoiseries du parlementarisme. Lui droitier, mais sage, il voulait un gouvernement, fût-ce celui de ses adversaires. Il s'exaltait lui-même à parler ainsi. Il s'était mis à arpenter le boudoir dans l'espace restreint que l'entassement du mobilier laissait libre. Son visage un peu pâle de patricien s'était éclairé et comme agrandi par l'afflux du sang sous la parole. La poitrine s'enflait d'un souffle large de lutteur. Dans la vie mondaine, le plus souvent, Clessé gardait en surface, de son éducation religieuse et de sept années de marine, ce mélange de réserve et d'afféterie qui caractérise assez exactement les fils de famille, passés, en redingote galonnée, de la contrainte vaniteuse des collèges aristocra-

tiques à la coquetterie gourmée des salons nobles. Outre cela, une ligne de traits trop mièvre, des jolieses d'homme-poupée, à faire présager l'âme quelconque d'un clubman qui se confesse : un je ne sais quoi de candide et d'attristé, des pointes d'audace sentimentale sitôt rentrées, comme des griffes de jeune céladon. « Ça, c'est une sainte nitouche à moustaches ! » avait dit de lui la première fois M^{me} de Goas. Pourtant, même à ces heures-là, de très experts ne se seraient point mépris à telle accentuation de syllabes, à telle acuité de regard. Sous le coup de la passion ou de l'enthousiasme intellectuel, le vrai Clessé crevait brusquement l'enveloppe. Aussitôt ce front, perdu dans la régularité et la symétrie du reste, apparaissait de dimensions envahissantes ; il accaparait tout le visage. Les proportions se dérangeaient. Le profil de miniature s'accroissait presque en aspérités ; cette chevelure en brosse blonde et qu'on aurait dit d'un duvet si soyeux se tassait sur le crâne en masse assombrie ; le troussis de moustache au petit fer n'était plus d'un petit maître. Le jeune homme cessait d'être joli parce que l'homme devenait beau.

C'était ainsi qu'Hélène l'avait aimé la première fois, encore enseigne, à la veille de démissionner pour la députation, quand M^{me} de Goas, l'été de 1890, le lui présentait à Dinard ; c'était ainsi qu'il avait pris la Chambre, sitôt élu, par un simple plaidoyer de validation, se révélant du coup maître orateur.

Sous les longs cils veloutés de la créole, à le revoir grandi et transfiguré, tel que l'amour le lui montrait si souvent à leurs chers rendez-vous, le reproche hésitant pour cet abandon d'une semaine se fondait en une tendresse des yeux ; attentive cependant à la phrase qui s'apprêtait, car, si éloignée que cette phrase même pût être de l'amour, c'en serait encore, puisqu'elle viendrait de lui.

— Ah ! les feuilles conservatrices m'arrangeront bien demain ! J'avais présenté et soutenu un ordre du jour qui sauvait tout. Mais plutôt le naufrage qu'un rallié pour sauveteur ! Les ministres sont tombés sur une formule idiote et que personne n'a comprise. A la sortie, pendant qu'on criait : « Vive la Commune ! » ce vieux chouan de la Flocellière qui venait de voter avec « la Commune » m'a dit par bourrade coutumière : « Pour quand, Clessé, votre inscription au groupe radical ? » et le petit prince de Nieuil, pensant surenchérir comme au Tattersall, ajoutait : « Et pour quand au Grand Orient ? » Voilà, mon ami, où, après tant de leçons et

de déboires, en est restée l'intelligence de certains Français.

Le valet de chambre annonça :

— Madame est servie!

Hélène prit le bras d'Hubert et, sous l'ombre de la tenture, au passage, elle soupira : « Moi qui ne désire que t'entendre!... cela fait la dixième occasion que j'en manque! »

Immédiatement, d'un timbre plus bref, plus anxieux, en serrant contre elle le bras de l'homme, elle ajoutait : « La Chambre, c'est l'excuse pour aujourd'hui, mais pour hier?... pour avant-hier? » Elle parlait ainsi, presque à haute voix, en maîtresse exigeante, de leurs gros secrets d'amour, à ce même passage de porte, chaque fois qu'Hubert la menait à table ; et chaque fois, sous l'incorrigible témérité, Hubert tressaillait, la contenant d'une pression vive ou de quelque œillade rapide, à sentir ce domestique devant eux qui ouvrait les portes, et derrière eux Wamont si proche qu'il marchait presque dans la jupe. Mais elle, toujours, le rassurait d'un hochement de tête ironique, d'un rire insaisissable. « Est-ce qu'il voit? Est-ce qu'il entend? » Wamont, trébuchant dans un meuble malgré l'éclairage, marmonna :

— Je ne crois pas tout de même que le marché des sucres s'en ressent.

On prit place à trois pour le dîner.

Wamont considéra un moment une quatrième place qui restait vide, sans couvert, au bout de la table. Il s'écria :

— Godineau!... Godineau ne dîne pas!

— Vous savez bien, Willie, repartit Hélène, qu'il est invité chez les Goas.

Elle appuya sa réponse d'un froncement de sourcils impératif. Rien ne lui était plus insupportable que cette plaisanterie de maniaque, renouvelée chaque fois que Godineau, leur commensal à l'année et qui les avait rejoints de l'île Maurice, manquait au repas. Mais Wamont, avec un rire sec, reprenait :

— Ah! ah! il dîne dehors, M. Godineau?... Le docteur Godineau va dans le monde sans moi?... Je lui rognrai ses gages...

Hélène, pour couper court, s'était tournée vers Clessé :

— Nous avons, nous aussi, une grande nouvelle à vous apprendre.

Le jeune homme, qui tenait ses paupières baissées, lourdes de pensées, les souleva, inquiet tout de suite. La moindre modification annoncée dans l'existence de ce ménage lui semblait une

atteinte à sa sécurité. Elle le rassura d'une jolie moue où éclatait la blancheur, restée intacte, étonnamment jeune, de ses dents.

Wamont humait son potage. Arraché par cette phrase à la pensée Godineau, il répéta d'un ton que Clessé ne lui connaissait point encore :

— Oui, oui... grande nouvelle en effet!

Clessé observa Wamont. Wamont continuait d'être gai, mais d'une gaieté moins taquine, plus sincère, où perçait une pointe d'émotion. Clessé avait la pénétration trop prompte, trop aiguë; il connaissait trop jusqu'en ses détours les plus secrets leur psychologie à tous deux, pour ne point pressentir du coup, sans chance d'erreur, le motif, le seul, qui pouvait associer dans un même sentiment ces natures si divergentes. Le pli de contrariété qui tourmentait son front s'étendit, se creusa, devint une barre où les sourcils blonds, presque orientaux par la courbure, s'alignaient, se joignaient, donnant aux yeux une teinte de dureté subite. Mais en même temps la communion d'idées, de sensations, entre Hélène et lui était si complète, si intelligente; Hélène, avec les étonnantes ressources de sa diplomatie féminine, savait si bien saisir les plus fugitives de ses impressions, les plus passagères, qu'elle suspendit sa phrase, la laissant à William, pour que le mal, s'il en venait à l'homme aimé, du moins ne lui vînt pas d'elle.

Wamont allongait la main vers un ravier de pimons des îles.

— J'ai reçu, dit-il, une lettre de mon fils. Il nous arrive dans trois semaines.

George ne leur écrivait jamais que : « Ma chère mère », Wamont disait toujours : « Mon fils », parce qu'il en était excessivement vaniteux, de ce fils unique.

Il piquait de sa fourchette les épices rouges, penché sur le ravier, minutieux au choix... Hélène regarda Hubert encore, attendrie et coquette, de ses grands yeux noirs tout remplis par la profusion d'amour qu'ils voulaient épandre, tandis qu'un léger, très léger balancement de tête se rythmait à des paroles intérieurement prononcées, et Clessé comprit qu'elle disait :

— Pourquoi cet ennui pour une cause si mince? N'était-ce point prévu depuis longtemps? En quoi la venue de cet enfant nous gênera-t-elle? Cesserai-je, lui présent, d'être toute à toi?

Clessé, pour réponse à Wamont, murmurait :

— Vous êtes bien heureux évidemment... Je partage votre joie.

Mais sa voix manquait d'assurance. L'honnête homme qui, depuis la consommation de l'adultère, n'avait plus éprouvé de remords à l'égard du mari, se sentait comme pour une première fois en faute. Une sorte d'hypnotisme intérieur noyait de vague son regard. Sans doute, à cet instant même, subissait-il la vision redoutée de ce grand fils, écarté de sa vie jusqu'ici, dont il reconstituait mentalement l'image par les photographies ou les ressemblances, de ce George Wamont qui avait tout le caractère et les traits de sa mère, à l'âme duquel on prêtait tant de droiture et d'énergie, — de clairvoyance aussi peut-être, — et qui, irrémisiblement, dans trois semaines, allait entrer de plain-pied dans leur mensonge.

Wamont cependant, sans que son hôte l'écoutât, commentait la rentrée de George, énumérait les considérations d'ordre industriel et familial qui avaient motivé jadis l'éloignement, décidaient maintenant le retour. L'oncle James ramenait son neveu en France.

Mais Clessé s'était déjà ressaisi. Il redevenait le jeune homme calme et blond, la « sainte nitouche à moustaches », selon la définition de M^{me} de Goas. Quelques mots lui suffisaient pour éliminer ce sujet troublant. Il dirigeait la conversation sur des questions indifférentes et le repas s'achevait en des dialogues moins périlleux.

Les Wamont sortaient peu. La femme profondément aimante se replie volontiers sur la vie d'intérieur où elle caressera son rêve plus à loisir. Très mondaine en ses premiers mois de Paris pour s'étourdir, Hélène n'avait conservé que ce qu'il lui fallait de relations pour y trouver des prétextes à sorties. Cependant, elle continuait de s'intéresser au monde, non pour le monde lui-même, mais pour les succès qu'elle y savait à son ami. Cela lui donnait de petits frissons d'orgueil et de jalousie de le sentir adulé ailleurs, recherché par d'autres, et d'être certaine finalement qu'il demeurerait quand même sa chose à elle seule.

Depuis l'entrée de Clessé, le frac et la boutonnière fleurie agaçaient sa curiosité.

— Peut-on vous demander où vous allez ce soir ? Ce n'est guère la tenue pour dîner avec nous deux.

— Une place dans une loge à la Comédie que les Esparsac m'ont offerte. Je vous quitterai de bonne heure.

— Une première ?

— Oui.

— Ce que c'est que de vivre en sauvages ! On n'est plus au courant de rien.

— Oh ! une si mince première ! Vous êtes excusable. Ça s'appelle *le Temple d'Amour*, un tout petit acte en vers du jeune de Gouzeau, le filleul du colonel.

— En effet, je me souviens, répliqua-t-elle, je crois même que Godineau doit s'y rendre avec les Goas.

Elle sourit de quiétude à le savoir pour ce soir-là dans cette société honnête et inoffensive. M. d'Esparsac, colonel en retraite, se trouvait être par sa femme, une Chevières de la branche béarnaise, épousée sur le tard, presque l'allié des Wamont. Le vieux ménage avait une fille de dix-sept ans. Hélène songeait vaguement à cette enfant pour l'avenir d'Hubert, plus tard, le plus tard possible, quand le temps ou les circonstances la contraindraient elle-même d'abdiquer.

— Oh ! oh ! fit-elle en composant l'expression de sa physionomie de tout ce qu'elle supposait pouvoir le mieux lui plaire, j'espère que vous ne perdrez pas l'occasion près d'Yvonne. Vous connaissez les idées du colonel ; la petite ne se mariera qu'à son choix. C'est votre affaire comme pas une. Elle ne vous dit rien encore parce qu'elle débarque de sa province, mal déniaisée. Elle me rappelle absolument ce que j'étais à Bourbon. Mais vous verrez dans quelques années.

Clessé ne répondit pas tout d'abord. Il semblait distrait, comme repris à nouveau par une image de rêve. Le silence qui suivit les paroles d'Hélène le tira de sa songerie. Il regarda celle qu'il n'avait point su ou voulu entendre. Il la vit si séduisante, dans ce sourire triomphant de la maturité, qu'il sourit à son tour, comme de quelque félicité intime et secrète, et, au tremblement involontaire de leurs lèvres à tous deux, on eût dit qu'elles se cherchaient de loin pour l'illusion d'un baiser.

En la ramenant au boudoir à son bras, le repas achevé, tandis que Wamont escortait, de sa même démarche, lourde et nonchalante ce fut au tour de l'homme de faire le téméraire.

— Nène chérie ! demain, n'est-ce pas ? Dans la matinée, si tu peux ?...

Elle répondit affirmativement du bout des cils...

Hélène avait repris sa place dans la bergère, et Clessé maintenant, devant elle, debout, s'adossait à la cheminée.

Wamont accapara son hôte. Il exposait, en chiffrant les faits, une expérience tentée la veille à sa raffinerie de Saint-Ouen pour un nouveau procédé de clairçage économique. L'autre approuvait de la tête, avec une attention feinte de politesse. Hélène constata que les yeux d'Hubert, d'abord fixés sur elle, peu à peu se perdaient encore ailleurs. Elle en chercha la direction. Il y avait, droit devant lui, un petit secrétaire en bois des îles. Dessus, un buvard de maroquin gris bleu, un encrier nacré, fait d'un coquillage des Seychelles et, contre un des tiroirs entr'ouverts, une photographie dans un cadre de peluche vert de mer. C'était celle de George, envoyée l'été dernier de Port-Louis. La glaçure scintillante tirait l'œil sous la transparence du verre. Oh! même à cette distance et au travers de ce miroitement, comme on reconnaissait les traits de la mère!

Alors Hélène se leva, vint s'asseoir au secrétaire. De sa jolie silhouette elle masqua ce qui avait pu lui disputer les regards de Clessé. Elle se pencha sur l'écritoire, de manière qu'en place du portrait de George il ne vît plus que sa nuque, inclinée sous les reflets de l'abat-jour. Dans les frisons jouait la lumière rose.

Wamont s'interrompit un instant :

— Vous écrivez ?

— A M^{me} de Goas..... Pour le retour de George... Il serait peu décent qu'elle n'en reçût avis que par Godineau...

— En effet, répondit le mari, et il continua son monologue sur les sucres.

Hélène, en détournant légèrement la tête afin de s'assurer qu'elle pourrait écrire, et longuement, sans danger, fit un signe rapide à Clessé. La lettre serait pour lui. Mais, comme elle mettait toujours à ses manèges les plus hasardeux quelque échappatoire de diplomatie féminine, elle la commença pour M^{me} de Goas, au cas d'un dérangement, d'un accident qui eût amené la première feuille sous le lorgnon de William.

« Chère amie, George sera ici dans vingt jours. M. Godineau a dû vous l'apprendre. C'est pour son père et pour moi la joie la plus grande... »

Wamont attaquait un autre sujet, non moins technique. Elle tourna la page, serra l'écriture.

« La mienne serait sans mélange si je ne presentais une tristesse injuste chez mon bien-aimé. Dis-toi, par pitié! que tu ne souffriras point trop pour un bonheur que j'aurai eu en dehors de toi. Que crains-tu, chéri déifiant? Trouveras-tu jamais femme, fût-elle mille fois plus libre, pour t'appartenir aussi complètement que moi? Je suis ta vraie moitié par tout ce qui sent, pense et vibre en moi. Depuis que mon fils n'est plus avec moi, ce fils fait à mon image, — et un peu aussi, semble-t-il, à la tienne, sans qu'on puisse expliquer comment, — je n'ai cherché qu'un but dans ma correspondance : le préparer à son insu à être encore bien plus mon sang et ma ressemblance par l'affection qu'il aura pour toi. Il t'aime avant de t'avoir vu. Je veux que nous partagions tous deux, toi et moi, la première place dans son cœur; tu seras le grandissime ami, le frère très aîné ou le père très jeune, que sais-je? tout ce qui peut être l'expression la plus sérieuse et la plus douce d'un sentiment d'homme à homme. Il n'y a peut-être en cela qu'un vilain calcul de l'égoïste trop aimante que je suis pour te retenir à moi par deux liens au lieu d'un. De ton côté, George te séduira aussitôt, j'en suis sûre. Aime-le comme si c'était un dédoublement de moi-même, une partie très purifiée de ta Nène, sur laquelle tu n'aurais que les droits du cœur. Allons! plus de ce méchant front qui vous rend si laid! Amusez-vous à ce théâtre. Vous y trouverez des gens charmans. Tâchez, vous, de l'être superlativement avec Yvonne. Animez-vous un peu sur l'art, sur la politique, sur n'importe quoi. C'est toujours à cet état-là que vous plaisez le mieux. Vous voyez que mon égoïsme n'est pas quelquefois sans abnégation. Je perçois très nettement pour nous les exigences de l'avenir. Votre mariage en sera la première; du moins, voudrais-je vous y voir le plus de bonheur possible. Et puis, à dire vrai, nous aimant depuis si longtemps et à ce point, il me semble qu'aucune autre femme ne pourra jamais avoir de toi un certain quelque chose que tu m'as donné.

« Je serai demain matin, à dix heures, rue de V... très exacte. Que c'est long, huit jours sans toi! Dormirai-je?... Bonsoir, ami! vite un baiser! et à demain!... Je ne veux pas te faire manquer la poésie de M. de Gouzeau.

« Ta

NÈNE. »

Elle gardait pour lui seul maintenant ce nom de Nène, souvenir des lointaines années.

Elle parapha prestement, d'un griffonnage arrondi qui avait l'air aussi d'un enlacement; après quoi, elle prit une enveloppe, cacheta et mit la fausse suscription : « Madame de Goas, 47 bis, avenue Kléber. E. V. »

— Pourriez-vous, mon ami, jeter cette lettre à la boîte ? Il y a un bureau devant la Comédie.

— Vraiment, observa Wamont, ma femme abuse bien de vous.

Il ne soupçonnait pas la cruauté de l'équivoque.

Hélène tendit la lettre à Clessé avec une nouvelle indication des yeux. Alors Wamont, ayant aperçu l'enveloppe non affranchie, ouvrit son carnet, tira un timbre de la pochette, l'humecta. C'était bien l'honnête aligneur de chiffres, méticuleux, s'attachant à la valeur la plus infime. Clessé protestait en riant, mais déjà l'autre lui avait fait contrainte et collait le timbre. Il serra l'enveloppe dans son frac avec un tout petit frémissement de conscience, vite étouffé. Est-ce qu'un tel être ne semblait pas voué par nécessité à ce rôle de dupe ? Et, pour justification plus certaine, cette continuité d'adultère n'était-elle point le seul mensonge auquel, lui, Clessé, fils de preux et de gentilshommes, se fût résigné jusqu'ici ?

III

Il faisait verglas. Clessé haussa le col de son paletot. La saynète de M. de Gouzeau figurait en clôture d'un spectacle classique. Il était à peine dix heures. Il lut sous un réverbère le billet d'Hélène.

Dans la large avenue, la bise cinglait. D'un pas militaire, il se dirigea vers les quais. Le froid, en fouettant son visage, stimula aussi sa pensée. La politique l'avait occupé toute l'après-midi : elle ne tenait jamais contre l'idée d'amour. Puis, après tout, qu'y pouvait-il, à cette inepte politique du pays de France d'où l'utilisation de son talent et de ses énergies était d'avance systématiquement proscrite ? Il aimait Hélène sans satiété, malgré cette longue durée de liaison déjà, et autant par une persistance du désir physique que par la plénitude de sa possession morale. Il la savait franche envers lui et fidèle contre tout. Il retrouvait chaque fois une minute de vertige exquis au souvenir des premiers jours de leur tendresse. Oh ! la folle conquête si chèrement disputée !

D'abord Dinard, dans la brise de mer, sous la magie d'un soleil estival, puis le rez-de-chaussée coquet de la rue de Villersexel où elle avait enfin consenti à se livrer si tardivement, et où depuis, par une sorte de superstition amoureuse, ils avaient continué les rendez-vous ! A l'époque de leur rencontre, l'enfant, le grand délateur de l'âge maternel, n'étant point là, on aurait donné à cette jeune mère trente ans au plus, moins peut-être. Et dans toute sa personne, quel épanouissement de grâce et d'élégance ! Il avait trouvé le bonheur avec elle, entier, enivrant, comme avec ce qu'on a le plus délicieusement rêvé. Il croyait connaître trop bien Hélène, pénétrer trop sûrement l'histoire de son cœur, avoir suivi trop en psychologue les phases de la séduction et de la chute, pour craindre une rivalité dans le passé.

Le mari ? Le bon sens et l'observation expliquaient assez tout son rôle, même dans les illusions de la jeune épouse. M^{me} de Goas, qui était des îles, insinuait quelquefois avec un sourire mystérieux : « James !... James !... » et quand Hélène prononçait ce nom-là, elle y mettait bien, elle aussi, une particularité d'intonation. Mais Clessé, judicieusement peut-être, sur les affirmations loyales de sa maîtresse, sur toute la description physique et morale qu'elle lui avait faite de ce beau-frère, ne suspectait en rien leur sentiment ancien et réciproque.

Cependant un phénomène étrange de jalousie s'était produit dans ce cerveau d'amant. La jalousie sous ses formes diverses est le parasite fatal à tout amour violent. Là même où on lui supposait le moins de prise, elle trouve une place pour s'accrocher. Elle représente ce tout petit germe de démence que les aliénistes modernes découvrent au fond de l'individu le mieux équilibré. Certains amans qu'on présume en pleine tranquillité de cœur deviennent jaloux d'une idée : Clessé peu à peu l'était devenu d'une image. Certes, la femme de trente-cinq et de quarante ans, qui s'était donnée à lui, gardait encore assez de charmes et de jeunesse réelle pour satisfaire l'idéal le plus exigeant. Son cœur et sa raison n'enviaient rien au passé. Mais ses yeux?... Tous les passionnés excessifs qui n'ont connu la maîtresse qu'après les transformations de la maturité ont subi la persécution tenace de l'image antérieure. Clessé, par cette aveugle ambition d'amant qui tend à ramener à soi l'existence entière de la femme aimée, et par l'absence de tout autre motif certain de jalousie, jalousait la première Hélène, celle des dix-huit ou vingt ans, point tout à fait

pareille à la seconde sans doute, et non la personne morale ou l'individualité agissante qu'elle pouvait être alors, mais rien que cette physionomie extérieure que son œil n'avait point possédée. Il éprouvait un trouble indéfinissable devant les portraits de cette époque, les reliques de chiffons entrevues dans les vieux tiroirs. Il s'avouait à lui-même la puérité, l'inconsistance, de ce sentiment, il s'en plaisantait avec elle, sans cesser de le subir. Il pensait que l'avoir aperçue une seule fois en ce temps-là aurait suffi à le prémunir contre l'actuelle obsession. Cette jalousie n'offrait point le caractère aigu de l'idée fixe : elle ne revenait que par intervalles, aux évocations de la vie d'autrefois. L'effet qu'il en ressentait semblait non d'une angoisse au cœur, mais d'un malaise, d'une fièvre bénigne à l'imagination. Et pourtant la constance des retours accusait l'opiniâtreté du mal.

Lorsque Wamont, au dîner, avait annoncé l'arrivée de George, ce fut la conscience d'abord qui s'irrita chez Clessé. Le gentilhomme présentait une compromission nouvelle, la plus pénible de toutes, par l'intervention du fils. L'égoïste amant s'alarmait aussi pour son repos. Mais quelques minutes plus tard, par l'allusion à M^{lle} d'Esparsac, par ce rapport vaguement indiqué entre deux adolescences de femme semblables, l'image du passé surgissait. S'il avait paru ne point écouter Hélène Wamont, c'est qu'à ce moment même, tout au fond de son cerveau, dans une sorte de vertige mental, il évoquait Hélène de Chevrières. Passagèrement effacée sous le sourire captivant de la créature visible, elle réapparaissait, cette image, plus précise, plus fascinante, devant la photographie de George, du George de vingt ans, sur lequel son regard s'acharnait, tant qu'Hélène, par une interposition voulue, ne lui en eût point supprimé la vue. Cette pensée de constater l'émouvante ressemblance était peut-être la plus subtile des appréhensions qui suscitait en lui l'idée de la prochaine arrivée de George : elle en devint tout de suite la plus insistante.

Il avait traversé le pont, puis la Concorde, avait pris rue de Rivoli la file des arcades. Il pénétra dans la salle sur le troisième acte des *Femmes savantes*. La loge, à gauche des balcons, ne comportait plus qu'une place libre : la sienne. Il salua silencieusement des visages distraits, et poussa son siège dans une encognure.

Le marquis d'Esparsac, ancien hussard, était un chouan de race. Sa famille, originaire du Languedoc, avait émigré en

Bretagne au xv^e siècle. Ses longues moustaches grises à la Brennus, son encolure de géant, la rudesse toute martiale de ses allures et de sa voix en faisaient une physionomie héroïque, d'un autre âge. La marquise, elle, portait un embonpoint hautain. De traits froids et réguliers, avec ses lèvres minces et pincées, elle donnait, sous le pseudo-modernisme un peu provincial de sa toilette, l'illusion d'une grande dame de la cour de Charles X. Ces Esparsac, après quelques garnisons de sous-préfectures, s'étaient installés, la retraite sonnée, dans un vieux castel breton, Courberive, près d'Auray. Ils l'avaient reçu en héritage, en même temps que le marquisat, d'un frère aîné, mort en 1889 sans descendance directe. Par ses auteurs et par cet oncle, Yvonne d'Esparsac représentait une dot enviable. Depuis sa sortie du couvent, on la menait à Paris deux mois d'hiver, en attendant l'heure et le choix d'un mari. Des liens étroits unissaient Hubert de Clessé aux Esparsac. Son père avait été le camarade d'enfance et le condisciple de collègue du futur colonel. Yves Hurtemore, vicomte de Clessé, fut, pendant trente années consécutives, délégué au parlement par la circonscription très légitimiste de Dol-Pontorson. Hubert, en quittant la flotte, à la mort de son père, avait pris la succession électorale. Il apportait dans la politique un esprit plus libéral, mieux façonné par le siècle. Sans doute, l'ancien soldat blâmait intérieurement toutes ces concessions qui offensaient son entêtement de fleurdelisé comme autant d'apostasies partielles. Mais il avait par principe de caste le respect des affections acquises; il mettait les siennes au-dessus d'une erreur momentanée, et ne voulait voir dans Clessé que le fils et l'héritier de son ami le plus estimé. Jamais, autant par amitié présente pour le fils que par piété de souvenir envers le père, le vieux chouan, si irréductible avec le vulgaire, ne parlait politique devant le jeune député : « L'expérience, pensait-il, nous le ramènera tôt ou tard. » Il y avait tant d'autres sujets de conversation ! Dans la vie morale, ces deux hommes s'entendaient sur tout.

De sa place, Clessé, même debout, n'aurait pu découvrir qu'une moitié de la rampe. D'ailleurs, trop d'idées s'agitaient en cet instant encore en lui pour qu'il s'intéressât avec suite à une fiction de théâtre, — fût-elle de Molière.

Cependant ce regard distrait, enfermé dans les cloisons de la loge, y avait reconnu dès l'abord, outre les Esparsac et leur fille, un profil imberbe et déjà vieillot de petit snob à blason et la

silhouette amusante d'une jolie aristocrate fin de siècle, adorable poupée à frisures d'or, gantée en miniature, plastronnée au moule, toute raide et toute folle, la nuque engainée dans son col à coques. Un nez de gavroche parisien et des yeux de duchesse ; une toque de velours émeraude sur laquelle s'envolait, comme un papillon de rêve, un grand nœud de velours feu. L'étincellement de la toilette autant que l'émail de la carnation faisaient lever les lorgnettes de l'orchestre. Le moindre geste de cette femme soulevait des effluves de senteur fine, aux suggestions subtiles. Elle s'appelait la comtesse Christiane de Givrand, cousine du marquis, séparée de son mari pour des motifs qu'on prétendait à son avantage et, depuis, discrètement facile. L'homme assis à sa hanche et ondulé au petit fer, autre cousinage, était un jeune baron de Nauphary, fleur de club, vivant de sport et d'agio.

Yvonne d'Esparsac s'accoudait au balcon de la loge en face de la figurine à papillon feu. Elle était mise avec une décence simplette, mal coiffée d'une pauvre toque chenillée où deux colombes grises se posaient sans art. Malgré l'éclat troublant du voisinage, elle demeurait délicieusement jolie. Cette fois, la première, Clessé prenait la peine d'étudier l'enfant. Il s'était habitué à la regarder comme un de ces êtres hybrides, impersonnels, sans tempérament ni caractère, que sont les jeunes filles nobles de l'arrière-province, étriquées dès leur naissance dans une éducation trop comprimante. Cette prévention contre la généralité l'avait jusqu'alors empêché d'observer de près l'individu. Il découvrit tout à coup à Yvonne un air de vivacité dans le sourire des yeux, de grâce dans celui des lèvres. Un profil d'expressive pureté : un teint délicat de blonde sous des cheveux châtain doré. La taille, malgré la coupe de corsage maladroite, annonçait des lignes que le temps amènerait à leur véritable point de perfection plastique. Yvonne avait à tous les mots de la comédie, même aux plus voilés ou aux plus philosophiques, cette joie ingénue, silencieusement exclamative, de la petite pensionnaire intelligente qui a très longtemps rêvé ce plaisir-là. Et c'était en effet sa première soirée de théâtre. On avait combiné mille contretemps à l'heure du départ afin d'éviter la grande scène d'Armande et d'Henriette, au premier acte des *Femmes savantes* ; et M^{me} d'Esparsac ne s'était décidée sur le reste qu'après les assurances les plus formelles du poète : *le Temple d'Amour* serait beaucoup plus

« temple » qu'« amour », tellement « temple » même, que tout un couvent départemental n'y verrait que du ciel.

En attendant ce fameux *Temple*, Yvonne riait aux pédanteries de Bélise, si gentiment, si sagement, qu'Hubert se sentit conquis par cette innocence. Elle se tournait à chaque minute vers son père, mais pour l'examiner, lui, Clessé, au passage, avec l'air toute déconcertée qu'il parût s'amuser moins qu'elle. Oui, Hélène, aux poétiques années de l'île Bourbon, devait bien être, en une puberté plus précoce sans doute, cette créature de gâité et de candeur, faite, si le mariage ne la décevait point trop vite, pour la plus aimante fidélité. Et précisément à cet instant même, en éploquant son éventail, Yvonne venait d'avoir comme une attitude de nonchalance créole.

Clessé regarda encore par côté le teint d'émail de la belle Christiane, le monocle insolent de Nauphary, puis le masque se-rein du vieux soldat.

— Quoi donc ? pensa-t-il, voici un homme qui n'a voulu transiger sur rien. A Dinan, quand il commandait son régiment, il allait communier le dimanche en uniforme. S'il osait présentement, il m'apostropherait pour mon discours de la Chambre. Voilà une épouse inattaquable, ayant élevé sa fille comme une nonne. Et, sous prétexte de parenté, par ignorance du mal aussi, ces gens-là traitent de pair, affichent avec eux une Christiane de Givrand, qui est la plus hypocrite des dévergondées, et un M. de Nauphary, son amant, qu'on accusa l'hiver dernier d'avoir fait la poussette au Red-Club. Toute existence, même à notre insu, est donc prisonnière de compromissions fatales, puisque les moins suspects s'y laissent prendre.

Là-dessus, à constater cette promiscuité, il eut un petit frisson d'âme involontaire, comme si c'était réellement Hélène jeune fille qui risquait d'être profanée par un contact indigne.

Clessé profita de l'entr'acte pour s'acquitter des politesses obligatoires que le respect du spectacle l'avait contraint à retarder jusque-là. Il crut deviner une gêne dans la réponse de la marquise. M^{me} de Givrand le magnétisa de ses yeux verts pailletés d'or, avec ce sourire de scepticisme inscrutable et troubleur, qu'arrivées à une certaine expérience de coquetterie les femmes n'omettent jamais envers l'homme qui pourrait un jour ou l'autre devenir quelque chose dans leur vie. Yvonne, après une brève inclinaison de buste, sans un mot, penchée sur sa lorgnette, inspectait la

salle, M. de Nauphary, en sortant, fit de la place. M^{me} d'Esparsac, tournant un peu sa chaise vers le nouveau venu, interrogea d'une voix traînante :

— Comme vous arrivez tard, Clessé!... Vous dîniez donc chez des amis?...

— Oui, madame, chez les Wamont.

Christiane de Givrand se détournait à son tour, d'un mouvement lent, dans le col à coques qui lui emprisonnait la nuque. Clessé vit une ironie passer dans son œil de sphinx. Elle appuya la réponse du jeune homme d'un : « Sans doute... est-ce que ça se demande?... » auquel il prêta l'intention la plus désobligeante. Il ne broncha point. Mais, pour la seconde fois depuis son entrée dans cette loge, il subissait une impression d'insurmontable malaise. Était-ce de se sentir deviné par celle-ci, de savoir son secret à la merci d'indignes curiosités?... Ou bien à cause de l'innocente qui était là et près de laquelle il souffrait, sans bien se rendre compte de quoi ni pour quoi, peut-être comme si, dans quelque existence antérieure et fictive, vingt ans plus tôt, en des pays imaginés par le rêve, quelqu'un eût émis à son propos, devant un visage de vierge presque semblable, des insinuations de même nature. Les Esparsac ne sourcillèrent point. Il y a certaines probités de race qui ne soupçonnent jamais la faute. Seule, Yvonne, en espièglerie timide, balbutia :

— Est-ce que M. Wamont est toujours aussi maniaque avec son Godineau?...

— Godineau ! mais le voici !

Et, ce disant, Christiane de Givrand braquait son face-à-main sur une loge de droite où M^{me} de Goas, entourée d'habits noirs, étalait dans des flots de cygne blanc l'opulence de sa gorge mûre. Godineau, avec son nez de belette et sa barbiche poivre et sel, se trémoussait derrière elle en vivacités saccadées. Nauphary venait de s'introduire dans le groupe où Christiane, dans sa même attitude de raideur aristocratique, notait une à une les figures de connaissance. « Tiens, Dervaux !... on dirait que son voyage au Maroc l'a bruni... Guy de Goas ! comme il a l'air vanné !... Et son ami Gandemer aussi !... » Ce Gandemer était, au su de tout Paris, l'amant de M^{me} de Goas.

On frappa les trois coups réglementaires pour le rideau. M. de Nauphary vint reprendre sa place dans la loge.

La toile se leva sur un boulingrin de parc xviii^e siècle que

baignait un clair de lune idyllique. Au fond, derrière des quinconces d'ormes, se découpait, dans le bleu du ciel nocturne, un temple de l'Amour, copié sur celui de Trianon, avec sa colonnade circulaire et sa frêle statuette ailée qui faisait le geste d'écouter des voix lointaines. La poésie du tableau excita dans toute la salle un murmure discret.

M. d'Esparsac souffla à l'oreille de Clessé en lui désignant le gracieux édicule à colonnettes :

— J'en possède un tout pareil à Courberive, près du château. C'est ma bisaïeule qui l'a fait construire. Il faudra que vous veniez voir ça.

L'action se passait en Toscane, vers 1780, à l'époque où la philosophie de Rousseau commençait à pénétrer l'Europe. Le chevalier Séraphin, une façon de sentimental sur le retour, mais encore alerte et avenant sous la perruque à frimas et le jabot bien tuyauté, se terrait depuis dix ans au fond de ses domaines, n'agrément plus qu'un ami, un jeune homme de Pise, appelé Giovannino. Giovannino était le fils de la seule femme que Séraphin eût jamais aimée, de celle pour qui il avait élevé temple et statue, et dont il gardait la mémoire comme un culte. Le visage de ce fils rappelait étrangement celui de la mère. Il se mêlait à l'affection de Séraphin pour lui quelque chose d'inanalysable, fait de tendresse surnaturelle et de regrets humains. Un jour cependant Séraphin put croire que sa vie allait recommencer. Ses contemporains le gourmandaient pour un célibat désormais sans motif. Une orpheline de famille que sa générosité de philanthrope avait arrachée à la misère, semblait avoir touché ce cœur depuis si longtemps fermé : Serena avait la grâce suave et mélancolique de l'ancienne maîtresse. Mais Séraphin constata très vite que cette enfant ne lui plaisait que par une continue réminiscence de la première amie :

Dans ses regards, ce sont d'autres yeux que je vois,
Un écho du passé me parle dans sa voix.
L'un sur l'autre appuyés, quand nous errons ensemble
Par les gazons que la nuit argente, il me semble
Qu'une ombre m'accompagne en traînant des pas morts,
Et ce bras sur mon bras est lourd comme un remords.

Séraphin se confessait ainsi que d'une offense à la disparue d'avoir osé entrevoir la possibilité d'une autre vie sans elle. Puis,

peu à peu, une idée d'héroïque illusion, de sublime folie germait dans ce cerveau d'amant inconsolé. Combien de fois jadis n'avait-il pas maudit le sort qui lui fit rencontrer si tard dans l'existence la mère de Giovannino ! Serena, outre des charmes semblables, possédait cette virginité qu'il n'avait point toute eue dans l'autre femme. Le sentiment qu'il éprouvait, lui, en face de Giovannino, accru par la fatale hérédité de visage, était devenu si poignant, si intense, qu'il faisait croire que toute son âme avait passé dans ce garçon. Peut-être les deux enfans s'aimaient-ils déjà sans se le dire. L'union de deux êtres tels, complétant si merveilleusement l'un par l'autre l'image à jamais regrettée, ne serait-elle point la meilleure façon de ressusciter la morte ? Et, dans la pleine félicité de Giovannino, ne savourerait-il pas comme la joie d'avoir comblé le vide de son propre passé ?... Séraphin encourageait l'aveu réciproque prêt à éclore sur leurs lèvres, puis, d'une voix tremblante d'émotion, il proclamait les fiançailles devant le temple de marbre rose, commémoratif des délices anciennes.

Désormais, pauvre fou, tu sentiras revivre
Tous tes bonheurs défunts dans ce couple d'heureux.
Ton vrai temple d'amour sera construit par eux.

Ce petit acte, quoiqu'un peu complexe et alambiqué, eut du succès, grâce surtout à Loiret, qui tenait le rôle très délicat de Séraphin, et détailla avec un art surprenant la conscience timorée du vieil amant. On le rappela trois fois.

L'ouvreuse présentait aux femmes leurs fourrures. Christiane s'enferma le visage dans un collet de skungs ; Clessé posa aux épaules d'Yvonne l'étole d'hermine. On épilguait sur ce dénouement de pièce. Le colonel s'exclamait :

— Admirable ! Un chef-d'œuvre ! Mon filleul a bien du talent.

— Que pensez-vous de Séraphin ? demanda autour d'elle M^{me} de Givrand.

Le petit Nauphary, qui épinglait son foulard, répondit :

— C'est un oison !

Alors, avançant vers Clessé son minois de friponnerie sceptique où le nez, dans les fourrures brunes, prenait une impertinence plus malicieuse, Christiane de Givrand, à l'étourdie, répéta sa question :

— Et vous, monsieur de Clessé, qu'auriez-vous fait à la place de Séraphin ?

— L'oison, peut-être.

Clessé lut dans les yeux d'Yvonne une lueur fuyante d'approbation. Il montra au colonel l'entrée du foyer :

— Si nous allions, dit-il, complimenter M. de Gouzeau ?

IV

Le rez-de-chaussée qu'il louait depuis quatre ans rue de Villersexel pour ses rendez-vous ne comprenait que deux pièces. Cette rue de Villersexel, toute muette et toute blanche, entre les grisailles somnolentes de la rue de l'Université et le roulement de vie ensoleillée du boulevard Saint-Germain, était bien l'endroit de Paris qui se rapportait le mieux à leur situation comme à leurs âmes. Une main féminine y avait tout aménagé : bonbonnière d'artiste ou nid d'amans aristocrates. Partout des tentures savantes, des éploiements de paravens qui tiédissaient la coquetterie du réduit : dans chaque coin, ces mille riens jolis qui par les yeux retiennent tout l'être.

Clessé arriva le premier.

Il fit allumer un grand feu pour elle ; puis, devant le pétilllement des bûches flambantes, il se laissa reprendre à la persuasion des choses. Chacune lui redisait un plaisir ou un rêve. Cette banale héliographie sur porcelaine, le Mont-Saint-Michel, vu de la digue, lui rappelait une excursion de leur première année à Dinard, dans la fièvre exquise des désirs naissans. Il se souvint de s'être égaré avec elle derrière William dans la Merveille, pour lui prendre un baiser près de l'oreille, sur le tout petit signe qu'elle avait là. Ce fer à cheval, posé dans un écusson de velours cramoisi, c'était sa bête à elle qui l'avait perdu, l'automne suivant, dans une promenade au Bois où il l'accompagnait, et la chère amazone avait eu le caprice qu'il ramassât cette épave comme un sûr fétiche de bonheur. Ces buires, à l'imitation des Florentins, provenaient d'une visite faite, le dernier printemps, à l'atelier du potier d'art en vogue. Cette énigmatique et langoureuse Hécate, de Vasselin, dont le buste lumineux dominait la cheminée, entre deux flambeaux Louis XV, c'était lui, Hubert, qui l'avait choisie, pour des lignes qui rappelaient Hélène. Devant cette ottomane de lainages bariolés, ils s'étaient une fois, à propos de rien du tout,

grandement fâchés, puis réconciliés bien vite, elle accoudée ici à une pyramide de coussins d'Orient, lui agenouillé là, contre le tabouret octogone en marqueterie moresque, le front vers elle. Devant les chenets, à la monture d'un écran Marie-Antoinette, pendait le petit sac de vieille soie où, par habitude d'ordre, elle vidait ses mains, sitôt entrée.....

En vain voudrait-il songer à une vie autre que celle-ci. Il savait bien que trop de son cœur demeurerait à jamais esclave de la mémoire. Le mariage qu'elle souhaitait si témérairement pour lui? Mais, dans l'alcôve conjugale, il reverrait toujours ce lit renaissance, avec ses colonnettes d'ébène sculptée et son ciel de vieille tapisserie flamande où, entre des donjons de légende, défilait un cortège royal... Le retour du fils?... En somme, il fallait d'abord qu'on le vît, ce fils.

Une petite clef furtive ouvrit la porte. Hélène entra.

Toute mince encore dans son inapparente maturité qu'avait rajeunie la fraîcheur matinale, lorsqu'elle leva sa voilette pour qu'il prît le baiser de l'arrivée, elle lui réapparut bien la « Nène » inoubliable, celle de leurs quatre années de bonheur et de l'à-jamais sans doute.

— Eh bien! demanda-t-elle beaucoup plus tard, lorsque vint l'instant de se quitter, et cette soirée avec Yvonne, hier?

Il ne sut point dissimuler.

— Oui, j'ai constaté en elle quelque chose d'indicible qui devait être un peu de votre jeunesse. Voilà tout! C'est grâce à cela sans doute qu'elle me sera désormais par je ne sais quoi moins indifférente.

— Tant mieux,... je vous l'ai dit,... le bonheur est là!...

Il hocha la tête gravement sur ce mot bonheur. Elle eut peur tout à coup de l'avoir contristé. Elle devina qu'un reproche allait jaillir de ses lèvres sans trop prévoir lequel, et, demi-tremblante, elle vint blottir sa tête contre l'épaule d'Hubert.

— Chéri, chéri! ne gronde pas... je n'ai pas su ce que je disais... J'ai tort, n'en parlons plus... Oui... la vie n'est qu'à nous deux, c'est entendu... je t'adore!...

Il l'étreignit d'un baiser muet. Elle voulut bavarder d'autre chose, l'interrogea sur la saynète de M. de Gouzeau. Était-ce bien?... Les vers?... Le scénario?... Elle n'avait pas pris le temps d'ouvrir un journal en sortant. Clessé répondit par ambiguïtés, comme s'il eût eu l'appréhension de lui causer à son tour un

chagrin, en évoquant une autre hypothèse personnelle d'avenir. Finalement, sans le vouloir, sous la poussée des sentimens d'instinct, elle en vint à parler de George. Elle répéta les mots écrits la veille.

— Tu l'aimeras et il t'aimera... Il faut que nous fassions dorénavant une seule famille.

Comme il se taisait encore, les yeux égarés sur un dessin de paravent, elle crut interpréter son silence et, dans l'inconscience de la passion, elle ajouta :

— Qu'y trouves-tu de si anormal? Gandemer, c'est toi-même qui me l'as dit, s'est bien fait l'ami du petit Goas. N'acceptes-tu pas depuis quatre ans l'amitié de William?

Hubert baissa le front en un accablement d'incertitude. Il ne se sentit pas le courage de la réfuter trop durement. Une maîtresse de vingt-cinq ans n'aurait point conçu de telles confusions morales. Ce qui se mêlait chez celle-ci envers l'amant d'inconsciente maternité aux ardeurs de la maîtresse l'excusait devant elle-même et méritait de lui l'indulgence. Il se contenta de murmurer :

— Nous verrons... Que sais-je d'exact encore? Tu as toujours raison, puisque tu m'aimes... Mais je ne suis point Gandemer, et sûrement ton fils ne ressemble guère à Guy de Goas. Ne pensons plus à cela, veux-tu?

A l'expression de son visage, elle présuma bien qu'il y penserait tout seul, et beaucoup trop sans doute. Cependant, par un raffinement de confiance dans la force de leur amour, en sortant, elle lança cette phrase d'au-revoir :

— Je compte sur vous à dîner, n'est-ce pas? pour le soir de son arrivée.

V

Une nuit, en rentrant du cercle, Clessé trouva chez lui, rue de Bourgogne, un petit bleu d'Hélène. James et George venaient de débarquer à Marseille. On les attendait le lendemain matin par le rapide. Hélène rappelait son invitation.

Il alla prendre dans son bureau l'indicateur, étudia fébrilement l'horaire du train. Il ne put dormir. Cet express vertigineux le hantait. Par instans, il lui semblait que la machine monstrueuse accourait sur lui avec son gros œil rouge, tragique, et

qu'elle lui broyait les os. En ce moment, ils passaient Mâcon... maintenant Dijon... tout à l'heure Tonnerre! La date était arrêtée, supputée depuis six semaines. Les dépêches d'escale avaient achevé de la certifier. Alors, pourquoi cette émotion nerveuse, comme en face de l'inattendu?... Neuf heures dix! Elle descendait du coupé, avec son mari, devant la gare!... Neuf heures quinze!... Un battement de cœur pour Hélène!... Le train ralenti entraît avec un grondement joyeux dans le hall!... George se jetait dans les bras de sa mère!

Toute la matinée, Clessé s'occupa à une commission navale de la Chambre. Il y discuta avec arguties. L'après-midi, c'était séance. Il fut le premier à son banc, interrompit contre sa coutume, et, chaque fois, de façon mordante. Ses amis les plus dédians de droite ne purent se dispenser de l'applaudir.

L'heure du dîner approchait. Il se laissa féliciter par l'un ou par l'autre et se sauva.

Il ne sut pas maîtriser un trouble tout nouveau, indéfinissable, à monter l'escalier d'Hélène. Le tapis, en étouffant son pas, lui donna pour la première fois l'idée de clandestinité et de vol. Il entendait un bourdonnement à son tympan. Certains objets se dédoublaient ou papillotaient devant lui. Il eut la sensation que l'atmosphère même était changée. Il ne s'invitait plus à son gré cette fois; il redevenait l'invité officiel des premiers jours. Il fallut que le valet de chambre l'introduisit jusqu'au boudoir et l'annonçât. En traversant le grand salon, il se composa une attitude. Hélène vit tout de suite qu'il avait pâli.

George se tenait debout, adossé à la cheminée, à la place même que Clessé occupait d'ordinaire. Dès l'entrée, l'amant fut arrêté par la beauté étrange, presque féminine, et en même temps très mâle, de ce visage. Ce fils avait tout le profil d'Hélène, les yeux d'Hélène aussi vraiment : des yeux qui semblaient de velours noir dans le sourire pour prendre, à la parole, les vivacités chatoyantes du jais. Des cheveux bruns comme ceux de la mère, et du même soyeux lustré. Un duvet naissant ombrait la lèvre supérieure. Le front était large, lumineux, le port de tête énergique et juvénile, le teint mat, chauffé de grand soleil. Très droit et un peu figé par l'empesage montant de son faux-col, corseté à l'anglaise dans sa jaquette, il ramassa les talons pour saluer à la venue de Clessé. Ce salut fut non seulement sans raideur, mais parfaitement moelleux et souple. Toute la correction britannique

s'y alliait à la grâce native du Français. Hélène avait fait vivement les présentations :

— Mon beau-frère!... M. de Clessé!... mon fils!...

James tendit la main toute large, chaleureuse, dans la spontanéité de sympathies acquises. George mit au même geste plus de discrétion, mais une égale cordialité.

James aussitôt déclara dans cet entrain poli du gentleman du sud, qui connaît à la fois l'effusion et la mesure :

— M. de Clessé, il y a bien longtemps que j'ai souhaité cette rencontre!

George ajouta :

— Nous savons, mon oncle et moi, quelle gratitude nous vous devons.

William souriait, heureux, et Godineau, présent aussi, clignait des cils vers William. Clessé comprit que l'allusion avait trait à la décoration de Wamont. Il répondit par une phrase embarrassée. Les nouveaux venus avaient le regard loyal et clair. Il se sentit entre eux deux plus atrocement poigné par son mensonge.

Hélène promenait de George à Hubert et d'Hubert à George ses yeux de créole, avivés de plaisir et d'interrogation, mais où l'habitude de n'être plus que des yeux d'amante laissait même envers le fils une flamme inquiétante. Elle semblait dire à l'un et à l'autre tour à tour : « N'est-ce pas qu'il te plaît, M. de Clessé ? » « N'est-ce pas qu'il est beau, mon George ? » Hubert eut peur intérieurement, — la peur que cet éclat de prunelles excessif ne dénonçât d'un coup tout leur crime.

Mais James, qui venait de se rasseoir, paraissait observer Clessé seulement avec une curiosité confiante et bienveillante. Évidemment, cet homme n'était prévenu qu'en sa faveur. James Wamont portait sur un torse d'athlète une grosse tête grise, couturée de cicatrices. Il avait des yeux d'enfant très profonds, infiniment limpides et doux. La paupière en était un peu boursouflée et hachurée de petites rides. Une moustache courte et drue surmontait une bouche trop fendue, mais dont les lèvres restaient fines, les commissures souriantes. Les cheveux longs, ondulés plutôt que crépelés, étaient rejetés vers la nuque. James n'offrait de ressemblance avec William que par le nez légèrement camard ; mais ce petit défaut héréditaire n'était rien à la distinction du visage. Celle-ci provenait surtout, à défaut de régularité dans les traits, des expressions d'intelligence et de bonté qui s'y

succédaient. Il était mis sévèrement, et sans recherche. Ni breloques, ni bagues, contre le goût ordinaire des Mauriciens. La redingote très ample conservait sur un tel homme, même ballante, un air de cérémonie. James tenait la main gauche perpétuellement gantée de noir ; elle pendait inerte d'un poignet blanc. Cette main était postiche et articulée à l'avant-bras. D'une corpulence sans obésité, par le simple épanouissement d'une santé vigoureuse, ce géant manchot, boiteux et affable, imposait, dès le premier aspect, une sorte d'admiration émue, comme religieuse. On voyait une conscience très nette au fond de ce regard ouvert, et, dans ce grand corps incomplet, l'intégrité d'une grande âme.

De James comme de George, il se dégagait une suggestion violente, impérieuse, à peu près pareille : ici, celle de la jeunesse honnête et vivace ; là, celle de l'honnêteté vécue. Ce presque homme et ce presque vieillard commandaient le même respect. Clessé subit la double suggestion à son maximum d'intensité.

Était-ce bien lui l'amant d'Hélène?... Se pouvait-il que cette belle-sœur, que cette mère eût failli?... Par quel phénomène monstrueux l'adultère s'était-il consommé? Jusqu'ici, il n'avait vu qu'un William étriqué de corps, rabougri d'idées, sans prestige, être inférieur en somme. Voici que William maintenant se haussait, s'élargissait, par cet entourage. D'où sortait-on donc?... De quel trompe-l'œil de rêve? Vers quel guet-apens de réalité?

Hubert, après James, s'était assis. Hélène demeurait debout. Elle avait tourné autour des meubles, à remuer des bibelots, peut-être pour qu'il admirât mieux la toilette neuve qui lui donnait, ce soir-là, l'air de quelque princesse romaine de la Renaissance. Elle revint au milieu du cercle, s'arrêta devant son fils. Les hommes causaient, reprenant des propos interrompus. James expliquait à Godineau certaine avarie survenue au paquebot, en vue d'Aden. Hélène et George, eux, chuchotaient à mi-voix, visage contre visage, avec de petits rires muets, des physionomies de s'adorer et de se le dire, un besoin de s'embrasser encore devant tout le monde, quand personne n'aurait les yeux sur eux. George, d'un doigt pudique et filial, faisait bouffer la manche en ballon de velours pensée à crevés de soie paille, contemplant sa mère, des pieds à la tête, la trouvant jolie de partout, orgueilleux d'elle. Hubert se souvint avoir eu presque cette attitude, ces pudeurs, et aussi cette vanité, et des paroles point trop différentes sans doute, aux débuts de l'intimité, lorsqu'ils n'osaient encore s'appartenir

qu'en songe. Et ils étaient si jolis, George et elle, babillant de la sorte tout bas, et si jeunes l'un et l'autre dans leur rire, tellement frère et sœur, que James s'interrompit, après un signe à ses voisins, et les interpella d'un ton de joie et d'envie saines.

— Dites donc, les amoureux! Quand vous aurez fini de vous raconter vos secrets?...

Hélène se détourna, tout animée, toute vibrante, et une œillade, bien d'amoureuse en effet, passa sur Clessé. Clessé avait son front barré des heures d'obsession.

Le valet de chambre, de la même voix que toujours, annonça « Madame est servie! » et, du même mouvement que toujours, Hélène prit le bras de Clessé; pourtant elle y mit sans le chercher un tout petit peu de manières. Au passage habituel de la porte elle ne se serra qu'à peine contre lui, mais elle ne résista pas aux tentations de la parole, ni à celles du regard. William par derrière grommelait :

— Il y a eu aujourd'hui un léger relèvement sur les roux, mais les blancs demeurent en baisse.

— Chéri, chéri! murmurait Hélène, déride-toi bien vite. Ils te trouveront triste. J'irai te revoir demain matin. T'a-t-il séduit, mon George?

Dans la salle à manger, une surprise les attendait. Un énorme surtout de vermeil, en forme de vasque, admirablement ciselé, occupait le centre du service. Hélène poussa un petit cri d'émerveillement. Le surtout était chargé de fleurs, — des fleurs de Maurice, corolles de jaspe et d'émail, pétales écarlates ou violacés, qui embaumaient la nappe rose, toutes espèces qu'on ne retrouve guère en France : la pervenche rouge des Mascareignes, la capucine et la giroflée d'Inde. A l'entour, couraient des guirlandes de lianes sauvages dont la feuille était d'un beau vert pourpré. Hélène reconnut ses plantes préférées, celles qu'à Port-Louis elle soignait elle-même dans un coin réservé de son jardin. Pour les transporter en pleine terre jusqu'à l'hiver d'une autre zone, James avait fait installer à bord un réceptacle spécial où l'on pouvait les entretenir comme en serre chaude. A peine un plant ou deux commençaient-ils à dépérir. Il n'y avait que lui pour ces délicatesses d'attention. Hélène, un moment rajeunie dans ses souvenirs, fut, dans le premier élan de reconnaissance, pour se jeter au cou de l'ainé, comme l'enfant qu'un père vient de gâter. Elle en ébaucha le mouvement, puis se retint, — soit par la présence

d'Hubert et par convenance, soit par quelque réminiscence d'autre chose. Elle vit sur les yeux limpides de James comme une transparence de larmes. Clessé, galamment, complimentait pour cette splendeur de flore. Mais les idées se troublaient, se brouillaient en lui. Était-ce sa pensée vraiment ou l'arome des fleurs qui lui causait ce vertige d'ivresse? Pendant tout le repas, il crut sentir sur lui une observation inquiète et pénétrante. Puis, tout à coup, comme il discourait sur n'importe quoi, afin de se donner le change à soi-même, il s'arrêta au milieu d'une phrase, sans trouver à la finir. George le dévisageait. Non en juge. Dans cette expression attentive, recueillie, ingénument admiratrice, l'enfant venait d'être plus complètement encore le vivant portrait de la mère, — à certaines heures, quand elle écoutait parler Clessé.

William interpellait Godineau :

— Boirai-je de ce vouvray, docteur?

Clessé se démontra sur le moment que le seul ridicule du mari expliquait tout, pardonnait tout.

On passa de la table au billard. William offrit des cigares. Godineau plaçait les billes.

La partie se fit à trois, entre William, Clessé et le docteur. William s'amusait à intimider les coups de Godineau; il riait sec aux carambolages manqués. Hélène s'était écartée des joueurs; elle s'était assise sur une causeuse, entre son fils et son beau-frère. George choisit un havane dans la boîte ouverte et l'alluma. La mère s'exclama :

— Comment?... toi aussi?

— Parbleu! répliqua James. Ne voyez-vous pas que c'est un homme maintenant?

— Mère, je le jetterais bien vite, si je savais vous déplaire.

Elle prit dans ses deux mains la jolie tête brune et la baisa longuement. Par une pente insensible d'abandon, en sollicitant d'un sourire l'indulgence de l'étranger, George laissa tomber son front sur le sein de sa mère.

— George! admonesta le père durement. Est-ce une tenue, cela?

— Laisse donc, répondit-elle, M. de Clessé est presque un oncle, lui aussi.

George, à l'observation de son père, s'était repris et redressé. Hélène le ramena contre elle avec passion.

Alors, à voir cette place d'amour usurpée, par un fils sans

doute, mais qui était un homme comme lui, et si caressant, et si gourmand de caresses, Clessé tressaillit dans tout son être et se sentit une brûlure au cœur. Elle comprit qu'il souffrait et, lentement, relâcha l'étreinte. George se leva.

Hélène demeurait avec James au fond de la grande causeuse Louis XV. James, se sentant isolé, en intimité, avec sa Nène, — la Nène de Port-Louis, — marquait un sans-çon de béatitude. Il avait laissé son buste s'affaisser peu à peu, croisait les jambes, les mains aux poches, la nuque au dossier de bois sculpté, la tête inclinée vers sa belle-sœur, communicatif, dilaté, rayonnant. Ils évoquaient mille détails du passé : la varangue, la haute allée de pamplemousses qui formait terrasse devant la mer, leur coquet bateau de promenade, à l'ancre entre deux récifs, et le minuscule canot avec lequel on l'accostait et qu'il dirigeait toujours lui-même, à la godille, de son unique main mutilée. C'était un de ses grands orgueils, cette vigueur et cette sûreté gardées dans le bras valide. Et il riait tout à coup d'un gros rire ému, comme s'il eût revu le frère esquif qui portait Nène, cahoté mollement dans l'eau verte, au va-et-vient rythmé de l'aviron d'arrière.

Ensuite ils s'interrogèrent tour à tour sur les anciens amis : ceux qui restaient là-bas, à Maurice et à Bourbon, et enfin les autres, les émigrés, qui habitaient maintenant Londres ou Paris. Clessé tendit l'oreille.

— Et les Goas? demandait James.

— Oh! les Goas! s'exclama la Nène de Paris, ils sont dans le train! D'abord, Estelle avec ses quarante ans a pris un amant, un certain M. Gandemer, qui est inscrit au même cercle que Clessé et figure bien le type de snob le plus déplaisant que je connaisse. A sa place, j'aurais choisi mieux. Quant au jeune Goas, — Guy de Goas, vous savez bien? que nous avons connu en culotte courte à Bourbon, — il débuta l'année dernière avec M^{me} de Givrand, une divorcée assez drôlette, des relations de sa mère. Aujourd'hui il entretient une chanteuse de l'Eldorado. Voilà pour les Goas.

Elle avait raconté cela tout naturellement, ainsi que choses désormais très simples, de vie courante, et dont elle n'avait plus à s'étonner. James ne répondit que d'un petit « ah! ah! » comme toussé, équivoque. Elle conclut sans doute que c'était par commisération pour ce nom des Goas, un nom si estimé aux îles. Puis James tira une longue bouffée de son cigare, et l'entretien tomba.

VI

Rien n'était changé au rez-de-chaussée de leurs rendez-vous, Il demeurait bien pareil, lui, dans son silence tiède et persuasif, avec ses portières de Smyrne épais, et ses hauts paravens japonais, et dans les buires florentines, les plantes d'hiver continuaient d'être vertes.

L'épaisseur des rideaux, l'ombre de la rue, laissaient aux lambris, malgré la clarté de l'heure, une teinte de grisaille mélancolique et vespérale.

— C'est toi?... c'est bien toi?...

— Mais oui, c'est moi ! Quelle autre crois-tu donc?... Ou que rêves-tu?...

Et c'était bien elle, en effet, l'Hélène des discrètes sorties amoureuses. Le printemps approchait. Sur le boulevard, on se serait cru en plein avril. Elle avait quitté l'emmitoufflement des fourrures hivernales pour un costume de drap tailleur conservé de l'autre année parce qu'il avait plu à Hubert et qu'elle en prenait, disait-il, une mine plus dégagée. Elle riait, devant lui, de ses lèvres toutes rouges, de ses dents toutes blanches, ensorceleuse, et ce rire répandait sur tout son fin visage de créole un joli air de gaminerie parisienne, exquise, irrésistible.

— Oui encore, c'est moi ! Mais qu'est-ce qui te prend ce matin ? Voyons, tu ne m'as pas encore embrassée ! Oh ! je sais bien que tu t'es torturé hier à cause de George... Ne nie pas... Et à cause de James aussi?... Avoue que tu as été un peu jaloux de James... Mais regarde-moi donc bien en face, adoré ! Crains-tu quelque secret entre nous deux ?

Il eut comme un remords de ne pas se montrer un peu plus tendre et ne voulut se souvenir que des momens d'extase vécus ici. Pendant ces quatre années, leur félicité y avait été si complète, si loin du monde, de la famille, de tout. Hélène n'avait-elle donc plus ce matin le même sourire ? Il s'efforça d'isoler des préoccupations présentes l'image idolâtrée dont il s'était si longtemps grisé. Il se laissa tomber sur les coussins du divan, et, en même temps, l'attira plus près, par le bout de ses petites mains d'enfant. Elle ne s'abandonna pas tout à fait, mais s'agenouilla devant lui, à cette place où autrefois il s'était, lui, si passionnément prosterné. Elle devinait bien peut-être l'inquiétude vraie de ce cœur.

Elle lisait tellement loin toujours dans sa pensée. Mais par une déraison voulue, elle s'obstina encore à feindre l'inintelligente et la questionneuse.

— C'est pour James, n'est-ce pas?... Mon Dieu, que tu es bête! Oui, bien sûr, il a pu m'aimer, mais à sa façon... Je t'ai raconté tout depuis longtemps... Ai-je la voix d'une femme qui ment?

— Non, ce n'est pas pour James... Et peut-être si pourtant... Mais non enfin!... puis, tiens, je ne sais plus rien, rien!... sinon que tu es jolie à tenter Dieu.

— Que me servira d'être jolie, si je ne dois pas connaître en quoi je te plais moins.

Il fit un geste d'étonnement et de dénégation.

— Oh! ne dissimule pas... Ce serait bien inutile. Je le sens mieux que toi-même, ton souci. En nous voyant tous réunis hier, tels qu'à Port-Louis, William, James, George et moi, et jusqu'à ce pauvre Godineau qui complétait le tableau de famille, tu t'es dit: « Comment cette Hélène-là a-t-elle pu devenir ma maîtresse? Avec de tels garans moraux, ne fut-elle pas inexcusable de faillir? Comment tout cela? comment?... » Le comment, je l'ignore; je sais seulement que cela est. Avant de te rencontrer, j'étais une petite sentimentalité fermée, un cœur inconscient de lui-même, n'ayant jamais aimé que l'intangible. A Port-Louis, peut-être serais-je demeurée ainsi jusqu'au bout, à me flétrir sans avoir fleuri, à me consumer sans flamme. Ils m'ont abandonnée ici toute seule, — William ne comptait pas, — toute seule avec mon rêve. Tu es passé, et ce rêve a pris corps. Pourquoi es-tu passé? Pour me donner le paradis dans ce monde ou la damnation dans l'autre? Je t'ai aimé. Me le reproches-tu? Oui certes, j'aurais dû rester fidèle à la dignité des absents. Je continuais pourtant de respecter James presque jusqu'à la tendresse, et de chérir George au delà du respect. Mais ni l'un ni l'autre ne furent là. Tu étais l'homme et moi la femme. J'ai lutté tant que j'ai pu. Et je t'aime. Je t'aime comme aiment toutes celles qui n'ont point connu la faute antérieure, et, dans ma faute unique, je me suis livrée tout entière. Tu es ma vie et je suis ta vie. Si George n'existait pas, rien ne m'aurait retenue, va. J'aurais fui avec toi. C'est pour George seul que j'ai subi cette contrainte quotidienne du mensonge conjugal. J'ai le culte de notre amour, vois-tu, et j'ai l'amour de notre péché. Je ne le porte pas seulement dans mon cœur et dans mon cerveau... Il est dans tous mes nerfs, dans tout

mon sang. On me tuerait maintenant plutôt que m'arracher à toi. Que puis-je dire de plus pour te convaincre? Les souvenirs de la première Hélène ne te gêneront pas la seconde. Ne crains pas que George ou même James nous soupçonnerent. Ils en repousseraient la simple idée comme un sacrilège. D'ailleurs tu leur as plu autant que possible. James ne s'en est point caché après ton départ. Qu'y aura-t-il de modifié dans notre amour? Tiens! ce matin, pendant que je mettais mes gants, ma porte ouverte, ils sont entrés tous les deux chez moi. « Vous sortez, petite mère? — Vous sortez? Nène, si tôt? » J'ai répondu que j'allais aux sœurs du Calvaire pour un de mes pauvres. George quand même offrait de m'accompagner : « Non, lui ai-je opposé, on n'y reçoit pas les hommes. » Il n'a plus insisté, et j'ai couru à toi, et me voici!

Une toute petite giboulée, dehors, crépitait sur les vitres à l'improviste, et l'obscurcissement subit du ciel alourdissait aux coins de la chambre les somnolences d'ombre.

Clessé avait commencé d'écouter ce plaidoyer de passion dans une sorte de recueillement dubitatif. Ensuite il avait marché de long en large, des paravens aux portières. Quand elle eut terminé, il vint l'enlacer par la taille derrière, et, comme elle était tournée vers la glace où se réfléchissait, à côté de son visage, l'Hécate de Vasselin, ils sourirent ensemble, à considérer ce groupe de têtes, marbre et chair, que le panneau leur renvoyait.

— Pauvre petite Nène! fit-il, redevenu grave aussitôt, c'est presque cela en effet, et pourtant c'est un peu davantage. Tu vas me juger fou, ingrat envers l'existence et envers l'amour... Oui, à côté d'eux, hier soir, j'ai eu cette illusion de l'in vraisemblable et de l'irréel. Mais je vois bien en ce moment où sera toujours la seule vérité. La chercherai-je ailleurs que dans tes caresses et que dans tes bras? Aussi n'est-ce point de m'abuser moi-même que j'ai peur, mais de les tromper, eux, de frauder leur droiture. Tu n'entends pas, lorsque ton George te parle, quelle intonation de piété superbe il met à ce seul mot : « ma mère! » Tu ne vois pas de quels yeux d'adoration candide il te contemple. Avec William, j'ai pu jouer l'ami déloyal sans scrupule. Sans doute est-ce une dégénérescence de sens moral, propre à nos sociétés viciées, qui prête à l'amant cette audace d'imposteur contre le mari? Le mari! on ne lui a pris qu'une part de chair et d'imagination, sa propriété légale sans doute, mais dont il était passionnellement

indigne, puisqu'un autre sut se faire préférer. Cette conscience de supériorité chez l'amant n'excuse pas, mais diminue la forfaiture. Ce vaincu, en somme, n'avait qu'à mieux se défendre. On lui ment moins par dissimulation que par pitié chevaleresque. Est-ce qu'on frappe un homme à terre? Mais l'enfant?... Le fils?... Ce n'est plus une loi de morale sociale et codifiée que nous violons à son préjudice, c'est le sentiment le plus divin par tout ce qu'il peut contenir de vénération et d'idéal. Songe à ce que représente une mère, jeune encore et jolie, pour un cœur d'adolescent aimant et pur comme ton George. Toi-même, vierge toute naïve, si tu avais appris que la tienne eût failli? Cachons-nous, cachons-nous bien, parce que je ne peux plus me passer de toi! Notre faute, du jour où il la connaîtrait, deviendrait le plus monstrueux des crimes. Mais ne me force pas à fréquenter George... Je nous verrais trop vils devant lui.

Elle le considéra un instant, avec un sérieux inquiet, comme craignant qu'il ne déraisonnât. Leurs lèvres se touchèrent.

— Bête, va! murmura-t-elle, tu m'as donné le frisson.

Maintenant, comme la précédente fois où ils avaient eu déjà des conversations presque pareilles, elle épinglait sa voilette vivement devant la glace. Elle prit dans le petit sac suspendu à la monture de l'écran, le sac de soie ancienne à fleurettes roses sur fond vert-Nil, une boîte d'or arrondie, en tira une houppette minuscule, puis, dans une adorable courbure du bras, en trois coups de main agiles sous la voilette relevée, elle se refit le teint. Clessé avait repris sa pose dans les coussins du divan turc. L'exquise silhouette se profilait devant lui sur un paravent japonais où des oiseaux à aigrettes fabuleuses, brodés en relief d'or, s'envolaient vers des horizons cramoisis, nuagés de noir. Le jour revenait plus clair par les rideaux en mousseline de l'Inde, fleuris de soies multicolores. L'averse avait cessé. Un promeneur, dont le pas sonnait sur l'asphalte de la rue déserte, s'arrêta à hauteur des fenêtres pour tourner la page d'un journal. Alors, tout en savourant des yeux cette grâce de femme, Clessé eut l'hallucination momentanée que George venait de passer là, derrière eux, et que, du trottoir, au travers des vitres, il aurait reconnu sa mère. En même temps, par une dérision d'antithèse, il entendait cette voix du fils, terrifiante de douceur, qui demandait :

— Vous sortez, petite mère?

— Oui, je vais aux sœurs du Calvaire pour un de mes pauvres. Inutile de me suivre : on n'y reçoit pas les hommes.

VII

Elle prit un fiacre devant le ministère de la Guerre, donna au cocher une adresse boulevard de La Tour-Maubourg, à quelques numéros de la sienne, et où, de chez elle, on ne la verrait point descendre. Dans le trajet, elle se répéta les paroles de Clessé; aussitôt, elle s'affirma qu'il avait tort; qu'il exagérait tout au moins; et que lui-même le reconnaissait sans doute au fond, puisque la liaison subsisterait. L'habitude de ne se retrouver qu'en présence de William, après chacun de ses rendez-vous, lui laissait, à franchir son seuil, l'insouciance des actes qui sont entrés définitivement dans l'ordonnance journalière de la vie.

George l'attendait sur le palier de l'entresol, accoudé à la rampe de fer forgé, la cigarette aux doigts. Elle eut un sursaut de peur subite, irréprimable, à voir cette tête brune, penchée sur le vide, au-dessus d'elle, dans le jour assoupi de l'escalier.

— Vous êtes en retard, petite mère!... un peu mouillée, n'est-ce pas? Vous aviez oublié l'en-cas. Deux minutes d'averse encore, et j'envoyais un domestique vous le porter.

Elle répondit, d'une voix qui s'enrouait tout à coup :

— Non, mon George... je n'ai pas reçu d'eau, j'étais à l'abri.

Il s'assura, en tâtant la manche, que l'étoffe véritablement était sèche.

— Vous vous serez enrhumée tout de même. Un tissu si léger! Comme vous voilà rouge!... Vous avez couru!... Tenez, ma mère, votre peigne s'en va!

Et, en effet, le peigne d'or, ocellé de rubis, qu'elle portait à la nuque, ne mordait plus au chignon lâché. D'un geste respectueux, le fils s'appretait à le rétablir. Elle le devança, sentit tout de suite, au toucher de son gant, que la coiffure, en arrière, s'effondrait. Elle en eut un frisson de tout le corps; il lui sembla que le plancher cérait sous elle. George ne comprit pas son trouble et, à la dérobée, l'embrassa. On entendait le pas clochant de James derrière une porte, celle de la salle de billard qui avait accès sur le palier. La porte mollement s'ouvrit. Son baiser déposé, George, dans une spontanéité ingénue, s'exclamait :

— Comme vous sentez bon ce matin, ma mère!

Alors, trompée par l'apparence sérieuse de James, elle se vit tout à fait devinée, de son beau-frère maintenant, de son fils plus tard.

Elle eut un hoquet de rire :

— Tais-toi, fou! lança-t-elle à George, et elle fit le mouvement de fuir dans la montée de l'autre étage.

Mais James, de son unique main d'hercule, agrippa la fugitive au poignet sur la première marche.

— Voyons, qu'on respire ça, nous aussi!

Il approcha son menton gras, rasé de frais, de cette joue tremblante. Puis George et lui s'épanouirent ensemble, d'une même gaieté émue, comme à quelque honnête tableau de bonheur familial.

Elle échappa à l'emprisonnement de cette large main, escalada d'un trait tout l'étage. James vit la silhouette rapide se perdre dans l'énorme spirale. A l'enjouement succéda sur son visage une longue expression de tristesse pensive. Ne fut-ce point cette même Hélène qui, une autre fois, jamais oubliée depuis, en ce même Paris, s'évada pareillement de son étreinte?... Oh! pourquoi venait-il encore de froisser la sensitive?... Et, pour renfoncer les pleurs, pour s'absoudre aussi peut-être de ce qu'il supposait son simple tort, à lui, et quelque dernière débilité de son vieux cœur, il prit George par l'épaule et, très doucement, s'appuya sur l'enfant en regagnant le billard.

A table, Hélène se tut; James aussi. Par intervalle, douloureusement, à la dérobée, l'aîné regardait ses fleurs de Port-Louis, fraîches comme la veille pourtant, mais délaissées dans leur surtout de vermeil en l'encognure perdue d'un vieux buffet, et il pensa que, par sa faute bien sûr, elles avaient mérité cet exil.

William, remarquant le mutisme absorbé de sa femme, maugréait :

— Qu'est-ce que tu as aujourd'hui? En voilà une figure d'enterrement!

Il ne la tutoyait que dans ses bourrades.

Baissant les yeux, elle s'excusa :

— J'ai la migraine!

A cette intonation du mari, à cette réponse de l'épouse, George répondit par une expression plus pénétrante du regard. Ainsi, tout petit garçon, à Port-Louis, interrogeait-il silencieusement

sa mère, lorsque, dans ses instincts de tendresse intelligente, il supposait que William l'avait blessée.

Enfin, elle put se délivrer d'eux, rebuta son fils par un prétexte, courut à sa chambre, s'enferma.

Ce silence à table, bien qu'elle se fût très vite rassurée sur les physionomies, avait achevé l'angoisse intime. Seule, elle ne trouva point de larmes. C'était la peur, — une peur qu'elle ne raisonnait pas, qui lui glaçait le sang, la tenait aux tempes, torturait son cerveau. Il y avait au chevet du lit un médaillon de sa mère, une miniature de M^{me} de Chevières jeune femme, datée de 1850. Elle se souvint d'avoir pleuré devant ce portrait, après le premier péché d'amour. Elle souhaitait à présent le même accablement de repentir et ne le trouva pas. Elle s'invectiva tout haut, et sentit sur sa joue successivement le baiser d'Hubert et celui de George, et le second la brûlait. Hier pourtant, à les confronter l'un et l'autre, elle s'était vue si calme, si naturelle!... Sans doute parce qu'elle s'y préparait comme à un rôle. Mais cette rentrée-tout à l'heure, l'attente de George, ce rien qui aurait pu suffire à la dénoncer, cette observation sur le peigne tombant, sur la rougeur, sur le parfum! Un autre jour... qui sait?... elle rapporterait avec elle l'indice révélateur, indéniable. S'il parvenait à découvrir! si on l'instruisait! s'il l'épiait! Oh! non!... non!... pas cela! tous les autres!... pas lui!... Mille fois plutôt William, dut-il la piétiner sur place, ou James, quand même il l'écraserait de ses mépris! Cette fois, cette première fois, elle en était quitte pour les transes. Mais est-ce que cela recommencerait toujours, après chacune des heures de faute?... Et la panique, un instant apaisée, à nouveau la secouait. Elle ne voulait plus pleurer! Oh! ce noir dans sa pensée!... ces ténèbres dans les yeux!... Elle s'abîma le front dans l'oreiller, l'oreiller d'épouse insoumise, où, depuis quatre années, sans défiance du mari, elle dormait seule.

— George! mon George!

Elle craignit aussitôt d'avoir appelé trop fort, qu'il n'entendit et qu'il ne vînt.

Mais pourquoi ce délire aujourd'hui, et jamais avant? George absent, toute à l'amour, elle ne consentait point à son ignominie. Cela n'était jamais venu dans sa pensée, que l'enfant pût savoir. A l'annonce du retour, elle espérait encore, présomptueuse, concilier pour lui ses apparences d'épouse et ses secrets de maîtresse. Et voici que soudainement, pour une parole en l'air, pour

une attitude, — moins que cela encore, — affolée, elle venait de percevoir l'horreur de ce dualisme, de sa double duplicité. Falloit-il dire adieu à la douce habitude de l'amour sans remords? Pourquoi, dans une passion si folle, retrouvait-elle cette conscience tardive? Adultère, elle avait si longtemps tout bravé. Les terreurs maternelles empoisonneraient donc à jamais sa sécurité d'amante!

— Mon George! ah! mon petit George!

Et demain?... demain?... Est-ce que la crainte de l'un n'irait pas amoindrir son amour pour l'autre? Devrait-elle se restreindre dans le don de soi, ou souffrir des caresses d'Hubert, ou le faire souffrir, lui, en lui moins appartenant? Oh! ne plus aimer Hubert, ou seulement ne plus l'aimer tant,... à cause de George! Non! non! cela était impossible! cela ne pourrait pas être! Alors, elle en voudrait à son fils de troubler des félicités acquises? Elle hairait son fils chaque fois qu'il l'interrogerait, comme on hait au fond de soi ceux qui vous contraignent à mentir? Et cette hypothèse semblait plus intolérable encore que l'autre. Non! en vérité, avant ce matin-là, l'enfant gâtée, mais réfléchie toujours qu'elle était restée, ne soupçonnait point une telle abomination mentale!...

La glace de tout son sang se fondit. L'effusion venait enfin. Elle se roula sur l'oreiller, sanglota, sanglota.

— Hubert! sauve-moi!

Un doigt discret cognait à la porte. Elle ne répondit point d'abord, se frotta les yeux violemment de son mouchoir, se leva. Un nouveau coup, plus insistant, retentit dans le silence de la chambre. Elle fit : « Entrez! » d'une voix mourante.

C'était George... Il vit les paupières rouges et gonflées et que, sur le lit affaissé, il y avait eu le poids d'un corps.

— Vous souffrez, ma mère? demanda-t-il avec une sollicitude très tendre et très grave.

Elle répondit de son mieux :

— Un peu!... ce n'est rien, mon ange! N'aie pas peur, toi, n'aie pas peur!

Elle venait de s'asseoir. Il marcha vers elle, se pencha, les deux mains aux bras du fauteuil. Il la regarda, le visage dans le visage, cherchant l'endroit du mal, et elle se sentit une seconde fois près de défaillir sous la honte. Lentement, George ployait ses deux genoux contre elle.

— Vous avez pleuré... beaucoup... Vous pleurez encore... Ma mère, il y a quelque chose... Est-ce quelque chose que je ne peux pas savoir? Confiez-le-moi tout de même, à moi tout seul. Je suis un homme aujourd'hui. Mon oncle James vous l'a dit hier. Racontez-moi vos chagrins, petite mère!... je vous en supplie. Ne sommes-nous pas les deux qui nous comprenons le mieux au monde?...

Elle le prit par le cou, l'attirant passionnément, comme la veille, mais maintenant pour qu'il se tût. Elle se berçait elle-même à le bercer. Quand il n'était qu'un baby choyé, là-bas, n'endormait-elle pas ainsi avec lui ses rêves de jeune femme?

Alors George ayant cru deviner, bien avant le retour ici, par certaines déductions à lui, ce qui si souvent contristait sa mère, tout bas, dans l'oreille, comme une chose qu'elle devait à peine entendre, demanda, pour ne provoquer, hélas! qu'une recrudescence de sanglots :

— Est-ce que c'est mon père qui vous fait de la peine?

RÉMY SAINT-MAURICE.

(La deuxième partie au prochain numéro.)

LÉON XIII

ET LE

PRINCE DE BISMARCK

II ⁽¹⁾

LA MISSION DE M. DE SCHLÖTZER A ROME
DE 1883 A 1885

Malgré l'insuccès des pourparlers entamés avec le prince de Bismarck par le nonce de Munich à Kissingen en 1878, par le nonce de Vienne à Gastein en 1879, le désir d'une entente entre l'Allemagne et le Saint-Siège demeurait aussi sincère à Berlin qu'au Vatican. Léon XIII, tout en refusant les concessions que lui demandait la Prusse, souhaitait ardemment qu'elles lui fussent facilitées par l'octroi en faveur de l'Église de garanties sans lesquelles les victimes mêmes de la lutte engagée en 1871 soutenaient qu'elles ne pourraient jouir d'aucune sécurité, l'amnistie promise à M^{sr} Aloysi Masella par le prince chancelier fût-elle aussi large que possible. De son côté, le gouvernement royal mettait une grande opiniâtreté à développer ce thème, que tout d'abord le Pape devait encourager les évêques allemands à profiter d'un armistice dont la durée n'était pas limitée d'avance et pendant lequel l'application des lois de Mai resterait suspendue.

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} mars.

Ce mode de procéder avait aux yeux du prince de Bismarck l'avantage d'amener un apaisement des querelles religieuses, dont on commençait à être excédé sur les bords de la Sprée. Pour cette politique de pacification, il espérait obtenir, dans le Landtag, le double appui des conservateurs et des membres du Centre, et s'affranchir de plus en plus, grâce à cet appui, de l'influence du parti national-libéral.

Mais à défaut d'un résultat définitif auquel on n'avait pu aboutir ni à Kissingen, ni à Gastein, le cabinet de Berlin ne pouvait-il pas, du moins, sérieusement améliorer l'état des choses au moyen d'une action unilatérale qui démontrerait au Saint-Siège que le gouvernement royal voulait une réconciliation sincère avec l'Église catholique? Ce fut sans aucun doute cette pensée qui détermina le prince de Bismarck à présenter au Landtag un projet de loi par lequel le gouvernement devait être muni de pouvoirs discrétionnaires lui permettant de suspendre à son gré l'application des lois de Mai. Et comme il espérait, par cette marque de bonne volonté, provoquer l'ouverture de nouveaux pourparlers avec la chancellerie pontificale, M. de Schlœzer fut nommé ministre de Prusse près le Saint-Siège. L'arrivée de ce diplomate à Rome inaugura la seconde phase des négociations que nous avons vue commencer le lendemain même de l'élection du successeur de Pie IX, le 4 février 1878. Désormais nul doute ne pourrait subsister dans l'esprit de Léon XIII sur les sentimens concilians de l'Empereur allemand et du prince de Bismarck. Il ne s'agissait plus que de savoir lequel des deux pouvoirs en présence réussirait, avec le moins de sacrifices possible, à atteindre le but désiré.

I

M. de Schlœzer était particulièrement bien choisi pour le rôle important qui lui était confié. Familiarisé depuis longtemps avec les choses et les personnes des Congrégations romaines, — car il avait rempli pendant plusieurs années les fonctions de conseiller de la légation de Prusse près le Saint-Siège, — nul n'était initié mieux que lui aux questions qu'il allait traiter avec le cardinal Jacobini, promu récemment aux honneurs de la pourpre et désigné en même temps pour remplacer le cardinal Nina comme secrétaire d'État.

Très cultivé, de belle humeur, d'esprit fort délié, le nouveau

représentant de la Prusse au Vatican était à la fois profondément dévoué au prince de Bismarck, sous les ordres duquel il avait été placé quelques années auparavant à Saint-Petersbourg, et assez dédaigneux des passions un peu sectaires dont s'étaient inspirés les meneurs du parti national-libéral, au début du Kulturkampf. — On pouvait donc être assuré, à la chancellerie pontificale, de ne pas rencontrer chez ce négociateur les préjugés soi-disant historiques qu'avaient invoqués, d'ailleurs sans succès, les détracteurs du Pontificat romain pour détacher les catholiques allemands de l'obédience papale. De relations très sûres, aussi bienveillant qu'original, connaissant à fond l'Italie et les Italiens, M. de Schlœzer était étranger à ces passions qui ont dominé depuis vingt-cinq ans la politique du gouvernement du roi Humbert, et au nom desquelles les hommes d'État de la Consulta se sont constamment efforcés de faire de la Triple-Alliance une arme offensive contre la papauté autant que contre la France. — On pouvait être également sûr, à Berlin, qu'en dehors des difficultés inhérentes à l'état des choses, l'œuvre entreprise par le prince de Bismarck serait poursuivie au Vatican avec autant de persévérance que de sagacité et d'entrain. Dans des conjonctures aussi délicates le choix des hommes a une importance capitale : on le vit bien dès le début de la mission de M. de Schlœzer.

En ouvrant, au mois de novembre 1882, la session des Chambres prussiennes, l'empereur Guillaume s'était félicité du raffermissement des rapports amicaux avec le chef de l'Église catholique, grâce à la reprise des relations diplomatiques. Dans une lettre portant la date du 3 décembre, Léon XIII marquait sa reconnaissance pour ces déclarations si peu équivoques.

Que si les impérieux devoirs du ministère apostolique, plein de responsabilités devant Dieu et les hommes, Nous obligent, continuait le Saint-Père, à demander que la nouvelle législation ecclésiastique en Prusse, au moins dans les points essentiels à l'existence et à la vie de la religion catholique, devienne d'une manière définitive adoucie et corrigée, Votre Majesté, loin de l'attribuer au défaut de bonnes et conciliantes dispositions de notre part, voudra bien reconnaître que Nous le demandons dans l'intérêt même de la paix, qui ne pourrait être vraie et durable si elle n'était établie sur de solides fondemens. Cette pacification comblera un des plus ardens désirs de notre cœur et attachera avec des liens plus forts au trône de Votre Majesté l'âme de tous ses sujets catholiques ; elle fournira sans doute aussi la plus belle et la plus précieuse couronne de son long et glorieux règne...

La réponse impériale à cette lettre ne se fit pas attendre ; elle

était datée du 22 décembre. On y laissait pour la première fois entrevoir la possibilité d'un nouvel examen de ces mêmes lois de Mai au sujet desquelles, depuis la rupture des pourparlers de Kissingen, le cabinet de Berlin avait toujours refusé d'accueillir les observations du Vatican. Désormais l'éventualité d'une revision de ces lois était admise ; mais l'Empereur la subordonnait à la reconnaissance implicite par Rome de celle de ces lois qui concernait la notification au pouvoir civil par les évêques des nominations aux emplois ecclésiastiques. Or, l'ensemble de la législation prussienne de 1872 à 1875 en matière de religion constituait un réseau à mailles tellement serrées que l'Église catholique, qui aurait dû, selon les prévisions humaines, y périr étouffée, ne pouvait maintenant entrer à cet égard dans la voie des transactions, sans être au préalable fixée sur la nature et la portée des arrangements que le cabinet de Berlin proposait pour témoigner son sincère désir de mettre fin au Culturkampf.

En cédant tout de suite sur la question de la notification obligatoire (*Anzeigepflicht*) des emplois ecclésiastiques, le Saint-Siège aurait concédé à titre gratuit à la Prusse un avantage considérable. Du coup, en effet, le pouvoir civil aurait été mis en mesure de désarmer le mécontentement des populations catholiques, dans les nombreuses paroisses privées de leurs curés depuis plusieurs années. Cependant les membres du clergé, à tous les degrés de la hiérarchie, seraient restés sous le coup de la loi concernant la formation des cleres, comme de celle qui les soumettait à la juridiction de la haute cour ecclésiastique. On en serait revenu ainsi, en attendant la revision que l'Empereur laissait espérer, — mais dont l'urgence, au point de vue du gouvernement prussien, eût cessé d'être bien pressante, — au *modus vivendi* que M. de Bismarck avait, en 1878, à Kissingen, offert au nonce de Munich.

D'ailleurs la presse officieuse, en Allemagne, ne manquait pas de signaler l'attitude invariablement résolue de la fraction du Centre dans le Reichstag, de même qu'à la Chambre des députés de Prusse, comme le seul véritable obstacle à la réconciliation entre le Vatican et Berlin. Les vrais intérêts de la religion étaient, au dire des avocats de la politique du prince de Bismarck, sacrifiés aux rancunes de M. Windthorst et de ses amis. Tel n'était pas le sentiment dominant au Palais apostolique. On y estimait que, sans la fermeté du Centre, l'Église eût été en Allemagne dans une situation infiniment plus dangereuse que partout ailleurs,

les attaques dont la cause catholique avait pu être l'objet dans d'autres pays n'approchant pas, si violentes qu'elles eussent été, de celles dont les lois de Mai étaient le code le plus redoutable.

Ce qu'on voulait au Vatican, ce que le cardinal Jacobini s'était attaché à établir en termes généraux, mais précis, dans une note à M. de Schlœzer, c'était de marcher *pari passu* pour assurer la bonne entente qu'on semblait souhaiter à Berlin, mais à laquelle les organes du prince de Bismarck paraissaient vouloir arriver en exerçant une sorte de pression sur la Curie. Ils retournaient en effet les rôles, en attribuant à l'empereur Guillaume les apparences de l'initiative qui, en réalité, avait été prise, comme on l'a vu, par le Pape, écrivant à Guillaume 1^{er}, à la suite du discours du trône lors de l'ouverture du Landtag, à la fin de novembre 1882, pour le féliciter du passage de ce discours visant la question religieuse. Or, à cette démarche du chef suprême de l'Église, il n'avait été répondu que par une contre-proposition dont la substance se trouvait dans la réponse de l'empereur, en date du 22 décembre, à la lettre de Léon XIII, du 5 décembre. La *Gazette universelle de l'Allemagne du Nord* ayant publié le texte de cette réponse de Guillaume 1^{er} au Pape, l'*Osservatore romano* publia de son côté non seulement la première lettre du Pape, du 5 décembre, mais encore celle en date du 30 janvier 1883, par laquelle le Souverain Pontife s'attachait à préciser ses vues dans le sens même des indications fournies en dernier lieu par le secrétaire d'État, concernant la nécessité de procéder *pari passu*. Léon XIII s'exprimait ainsi :

La lettre que Votre Majesté Nous a fait remettre au mois de décembre de l'année dernière par M. de Schlœzer, l'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Prusse auprès du Saint-Siège, a confirmé en Nous l'espérance longuement nourrie de voir résolues en un complet accord les questions religieuses dans le royaume de Prusse. L'auguste parole de Votre Majesté, qui se montre disposée à prêter la main à une revision de la législation ecclésiastique actuelle, Nous a montré comme prochaine la conclusion de l'accord.

En suite de cela, Nous avons fait écrire par notre secrétaire d'État à M. de Schlœzer une note qui, Nous le croyons, a déjà été portée à la connaissance du gouvernement de Votre Majesté. Dans cette note, Nous avons voulu de nouveau assurer le gouvernement royal de Notre ferme volonté déjà autrefois manifestée de permettre aux évêques la notification des titulaires à nommer aux bénéfices paroissiaux. Et pour Nous rapprocher le plus possible des vues et des désirs de Votre Majesté, Nous avons fait connaître aussi la disposition où Nous sommes de ne pas attendre la complète revision des

lois en vigueur pour pourvoir avec la notification demandée les paroisses actuellement vacantes.

Nous avons aussi demandé qu'en même temps soient modifiées les mesures qui aujourd'hui entravent l'exercice du pouvoir et du ministère ecclésiastiques, l'instruction et l'éducation du clergé, parce que de telles modifications sont indispensables à la vie même de l'Église catholique. L'Église exige que les évêques aient la faculté d'instruire et de former sous leur surveillance, conformément aux enseignemens et à l'esprit de l'Église même, les ministres du culte. L'État ne pourrait demander moins que cela pour ses fonctionnaires. C'est également un élément essentiel de vie qu'une liberté raisonnable dans l'exercice du pouvoir et du ministère ecclésiastiques, pour le bien des cures. Ce serait en vain qu'on nommerait aux paroisses de nouveaux titulaires, s'ils se trouvaient empêchés d'agir en conformité avec les devoirs qu'impose l'office pastoral.

L'accord étant établi sur ces points, il sera facile, moyennant le bon vouloir réciproque, de s'entendre aussi sur les autres conditions nécessaires pour assurer une paix vraie et durable, but final de nos communs désirs.

A ces argumens M. de Schlœzer opposait ce fait, qu'en ce qui regardait la notification par les évêques au pouvoir civil des nominations aux emplois ecclésiastiques, le Saint-Siège avait depuis longtemps accordé à la Bavière et au Wurtemberg ce que la Prusse réclamait. Mais on estimait, au Vatican, que ce qu'on avait pu concéder naguère aux cabinets de Munich et de Stuttgart, sous l'empire de conjonctures favorables, ne pouvait pas, dans les circonstances critiques où se trouvait l'Église catholique en Prusse, être accordé sans de graves périls au cabinet de Berlin.

Ces controverses amenaient une certaine tension dans les rapports du cardinal Jacobini et de M. de Schlœzer, qui affectait de se montrer surpris, presque blessé, que le Saint-Siège continuât d'être dominé par la défiance dans ses négociations avec le cabinet de Berlin et n'eût pas compris que son intérêt comme son devoir, au point de vue des plus hautes convenances, était de s'en remettre purement et simplement à la parole de l'empereur Guillaume, au lieu de réclamer des concessions positives avec une ténacité que la diplomatie allemande qualifiait de choquante. Il ne manquait pas dans l'entourage du Pape de prélats enclins à appuyer ces attaques contre le secrétaire d'État, et à admettre la possibilité d'une disgrâce, si les pourparlers relatifs à la cessation de la lutte en Allemagne n'aboutissaient pas à la satisfaction du Saint-Père.

II

Pour les personnages engagés dans cet ordre d'idées, la présence au Vatican du cardinal Ledochowski était considérée comme un fait regrettable, susceptible de prolonger les difficultés existant entre le cabinet de Berlin et le Saint-Siège; et Léon XIII aurait dû donner un gage de son bon vouloir au prince de Bismarck en éloignant de l'intérieur du Palais apostolique l'archevêque de Posen qui, après avoir été fort lié vingt ans auparavant avec le chancelier, s'était vu poursuivi par lui, pendant le Culturkampf, d'une animadversion passionnée, semblable à celle dont le comte Harry d'Arnim avait été la victime en 1875. Le cardinal Ledochowski, installé au Vatican par Pie IX après avoir passé plusieurs années en prison pour violation des lois de Mai, avait été de la part des tribunaux prussiens l'objet, près du cabinet du Quirinal, d'une demande d'extradition, à la suite de laquelle Son Éminence avait dû se résigner à ne plus jamais franchir l'enceinte du Palais apostolique. Pouvait-il convenir à la dignité du Saint-Siège de prendre une mesure propre à compromettre la sécurité d'un membre du Sacré-Collège? On fit alors près de M. de Schlœzer une démarche en vue de savoir si les motifs invoqués pour conserver à l'archevêque de Posen son appartement au Vatican étaient encore fondés. Le ministre de Prusse ayant répondu, après en avoir référé à Berlin, que le cardinal Ledochowski pourrait circuler dans la ville de Rome sans que la justice prussienne usât de son droit de demander au gouvernement italien l'extradition de l'ancien prisonnier d'Ostrowo, un nouvel effort fut tenté pour déterminer le secrétaire d'État à éloigner du Pape un hôte compromettant. Le cardinal Jacobini fit observer avec beaucoup de dignité à ses interlocuteurs qu'en pareille matière, le Saint-Siège avait besoin, pour se décider, d'autre chose que d'une assurance verbale officieuse du représentant de la Prusse.

Les choses cependant n'en étaient pas restées là; car, peu de jours après, M. de Schlœzer vint lire au secrétaire d'État une dépêche dans laquelle était reproduite l'assurance que la justice prussienne ne comptait pas demander l'extradition du cardinal Ledochowski, si Son Éminence était amenée à quitter le Palais apostolique pour fixer ailleurs sa résidence. Le fait des pourparlers très actifs qui, à propos de cet incident, avaient eu lieu avec

le ministre de Prusse par des voies détournées, n'était pas sans causer un grave souci au secrétaire d'État. Sur ces entrefaites, M. de Schlœzer remit, le 26 février 1883, au secrétaire d'État la réponse de l'empereur Guillaume à la lettre du Pape du 30 janvier. Cette nouvelle communication, contresignée par le prince de Bismarck, n'était pas de nature à laisser espérer le succès des pourparlers repris deux mois auparavant. L'empereur Guillaume semblait ne vouloir tenir aucun compte des observations que lui avait présentées Léon XIII sur la nécessité de marcher parallèlement—*pari passu*—dans la voie des arrangemens transactionnels. Après avoir constaté avec plaisir que Sa Sainteté reconnaissait que la notification des titulaires aux emplois ecclésiastiques n'était pas contraire aux doctrines fondamentales de l'Église catholique, l'Empereur déclarait qu'il tiendrait volontiers sans délai les intentions énoncées dans sa lettre du 22 décembre 1882, aussitôt après que la volonté exprimée par la lettre du Pape, du 30 janvier 1883, aurait produit ses conséquences pratiques dans les diocèses prussiens.

Le cabinet de Berlin et le Vatican continuaient de tourner dans un cercle vicieux; le gouvernement prussien eût voulu que le Saint-Siège fit d'importantes concessions en échange de promesses nécessairement subordonnées aux votes du Landtag et pour la réalisation desquelles la chancellerie impériale se refusait à stipuler aucun engagement précis. On en revenait toujours au point de départ des négociations de Kissingen et de Gastein. M. de Schlœzer se montrait irrité contre le Saint-Siège, et en même temps la *Gazette universelle de l'Allemagne du Nord*, l'organe habituel du prince de Bismarck, tenait à propos du cardinal Ledochowski un langage très âpre.

Cependant les négociations n'étaient pas interrompues; car, le 20 mars, le ministre de Prusse venait apporter au cardinal Jacobini la réponse du gouvernement prussien à la note pontificale du 19 janvier, visée dans la lettre du Pape à Guillaume I^{er}, du 30 janvier. Le vœu était exprimé, dans cette nouvelle communication, que le Saint-Siège voulût bien entrer en des éclaircissemens détaillés sur ce qu'il entendait par la liberté de la juridiction ecclésiastique et de l'éducation des jeunes clercs, le gouvernement royal s'engageant à examiner dans un esprit amical les propositions précises que le Vatican aurait à lui soumettre à ce sujet.

Ces éclaircissemens demandés à Berlin furent fournis à la di-

plomatie prussienne, sans que ces deux questions : la liberté de la juridiction ecclésiastique et celle de l'éducation des clercs, eussent été l'objet d'un nouvel examen de la part de la chancellerie pontificale, le Pape ayant jugé, comme le secrétaire d'État, qu'il n'y avait rien à modifier de ce chef au programme qui avait été soumis au prince de Reuss, ambassadeur d'Allemagne à Vienne en 1880 par le cardinal Jacobini lui-même, alors que, remplissant en Autriche les fonctions de nonce, il avait été chargé de reprendre, d'abord avec l'ambassadeur d'Allemagne et ensuite avec le prince de Bismarck, à Gastein, les pourparlers suivis sans succès à Kissingen, en 1878. Quel accueil les demandes de la Curie allaient-elles, cette fois, recevoir à Berlin? Le Saint-Siège pouvait-il se flatter de l'espoir que ce dernier essai de négociation réussirait plus heureusement que les trois premiers tentés en 1878, en 1879 et 1880, enfin en dernier lieu à Rome même, au mois de décembre 1882? En réalité, la proposition, dont les termes furent indiqués à M. de Schlœzer en avril 1883, comportait l'abrogation de deux lois appartenant non pas à la catégorie des « lois de combat » dont l'empereur Guillaume se déclarait prêt à proposer aux Chambres prussiennes l'abandon ou la suspension, mais à celle des lois organiques qui, en 1873, étaient venues modifier profondément la situation légale de l'Église catholique en Prusse. On s'éloignait ainsi de plus en plus de cette idée de *modus vivendi* et d'armistice, que le prince de Bismarck avait proposée quatre ans auparavant, en attendant la conclusion d'une paix réelle.

D'autre part, la *Gazette universelle*, la presse officieuse de Berlin, se livraient aux polémiques les plus désobligeantes pour le Pape à propos de la présence au Vatican de l'archevêque de Posen. Les choses étant ainsi posées, comment le pape aurait-il pu éloigner le cardinal Ledochowski du Palais apostolique? On devait cependant se demander si la prolongation du séjour au Vatican d'un hôte aussi suspect à l'Allemagne ne fournirait pas au cabinet de Berlin de nouveaux griefs contre le Souverain Pontife. M. de Schlœzer avait eu beau déclarer que son gouvernement ne songeait pas à user de ses droits contre le cardinal Ledochowski; on se souvenait très bien que, peu de temps après son arrivée à Rome, l'archevêque de Posen, qui s'était d'abord installé dans le palais de Sainte-Marthe, derrière Saint-Pierre, avait été en butte, de la part des autorités judiciaires italiennes, à des obsessions assez sérieuses pour qu'on jugeât indispensable de

l'y soustraire en le recueillant dans l'enceinte même du Vatican. D'ailleurs, nul n'ignorait combien la position des évêques poursuivis en Prusse était difficile, même au delà des frontières de l'empire; on savait que l'archevêque de Cologne, par exemple, était obligé de cacher soigneusement la retraite qu'il s'était choisie en Hollande.

III

Au mois de mai 1883, en réponse aux éclaircissemens fournis à M. de Schlœzer par le cardinal Jacobini, le cabinet de Berlin émit la prétention d'obtenir tout d'abord le consentement du Pape à l'*Anzeigepflicht*, pour les curés, les chanoines et les vicaires généraux, en échange de la suppression des pénalités dont étaient passibles, aux termes d'une des lois de Mai, les prêtres qui célébraient la messe et administraient les sacremens sans y être autorisés par l'État. Le Saint-Siège ne crut pas devoir suivre la diplomatie prussienne sur ce nouveau terrain de négociation.

Néanmoins M. de Schlœzer, loin de se décourager, redoublait d'efforts pour convertir l'entourage du Pape à l'idée d'une entente cordiale et confiante avec l'Allemagne. Le bruit s'étant alors répandu que Léon XIII songeait à exprimer à la France ses inquiétudes au sujet des mesures de rigueur prises par le gouvernement de la République contre le clergé, le langage du ministre de Prusse s'était subitement adouci; il entretenait maintenant le secrétaire d'État de son vif désir de voir le Pape seconder les pensées de conciliation qui se faisaient jour à Berlin. Il faisait ressortir la situation paisible dont jouissait l'Église catholique en Allemagne malgré les lois de Mai, et les attaques dont, au contraire, les ministres de la religion étaient l'objet à Paris. « Vous désirez donc nous voir nous brouiller avec la France? » lui avait répondu le cardinal Jacobini. Le ministre de Prusse s'était défendu d'une pensée si noire, mais il avait ajouté que si le Pape, tout en supportant les amertumes que nous lui inflignons, continuait de tenir rigueur à l'Allemagne, il serait bien difficile de ne pas attribuer cette manière de procéder à une malveillance notoire contre le cabinet de Berlin.

Cependant il était bien clair que demander au Souverain Pontife, comme le faisait la note prussienne du 5 mai, l'*Anzeigepflicht*, même limité, en proposant purement et simplement en échange

l'absolution de certaines pénalités visant des cas déterminés, c'était s'éloigner sensiblement du programme sur les bases duquel on cherchait depuis plusieurs mois à se mettre d'accord. Le cardinal Jacobini ne manqua pas de faire ressortir ce côté bizarre de la situation en répondant, le 19 mai, à M. de Schlœzer que le Saint-Siège s'était depuis longtemps déclaré et se déclarait encore prêt à accorder l'*Anzeigepflicht* aussitôt que la législation religieuse prussienne serait révisée. Invité à expliquer en quoi devrait consister cette revision pour répondre à ses vues, le Saint-Siège avait fourni tous les éclaircissemens nécessaires. Or, on le laissait dans l'ignorance absolue de l'impression que ces éclaircissemens avaient pu produire à Berlin, et il demandait à être fixé à ce sujet. M. de Schlœzer ayant objecté que cette argumentation ne constituait point une réponse à sa note du 5 mai, le cardinal ne l'avait pas nié, mais il avait en même temps fait observer à son interlocuteur que la note du 5 mai n'était pas davantage une réponse à la précédente communication pontificale, à laquelle le Saint-Siège continuait de se référer.

Entre le Vatican et Berlin, on en était encore à jouer ainsi aux propos interrompus, lorsque, au mois de juin, les Chambres prussiennes furent saisies par le gouvernement d'un projet de loi tendant à modifier la situation de l'Église catholique dans le royaume. Au Vatican, on estima impossible d'accorder la moindre valeur à une combinaison unilatérale qui, tout en paraissant restreindre beaucoup le droit de *veto* du gouvernement pour les nominations aux emplois ecclésiastiques, devait avoir cependant pour effet d'attribuer au pouvoir civil une autorité contre les abus de laquelle l'Église n'aurait eu aucune protection efficace. En laissant entrevoir aux populations catholiques la perspective d'échapper à la plupart des maux qu'avait entraînés pour elles la vacance d'un très grand nombre de paroisses dans les provinces rhénanes, en Westphalie et en Silésie, le gouvernement prussien entendait réduire à néant la plupart des griefs que la fraction du Centre n'avait cessé de faire valoir, au nom du corps électoral, contre les lois de Mai. Mais il n'en subsistait pas moins un fait auquel le chef suprême de l'Église ne pouvait pas ne pas attribuer une sérieuse gravité : la nouvelle loi ne restituait pas à l'Église catholique en Prusse l'organisme régulier sans lequel elle ne peut exister, même si elle est assurée de la faveur gouvernementale, tandis que, là où elle le possède, elle est en mesure de survivre à la persécution.

Les *Maigesetze* n'avaient eu en réalité pour objet que de briser cet organisme dans ses parties les plus essentielles. Il était donc à prévoir qu'avant la revision de ces lois, et malgré toutes les ressources dont disposait le prince de Bismarck, le rétablissement d'une situation confessionnelle normale ne serait pas possible en Prusse. C'est ce que M. Windthorst avait déclaré à la Chambre des députés, à Berlin, le 11 juin. Ce fut dans le même sens que s'exprima, quelques jours plus tard, le cardinal Jacobini, vis-à-vis de M. de Schlœzer, qui était venu lui demander si le Saint-Siège était satisfait des efforts tentés à Berlin en vue d'assurer la pacification religieuse. Le 21 juin, le secrétaire d'État fit savoir au ministre de Prusse que le Pape ne donnerait pas son assentiment à la nouvelle loi, quelque favorables que parussent les dispositions dont le gouvernement royal avait fait preuve en acceptant certaines modifications apportées au premier projet de loi présenté par le ministre des cultes, M. de Gossler. Le cardinal Jacobini n'admettait pas que le pouvoir civil pût acquérir en matière religieuse, par la voie législative, des privilèges purement spirituels dont le Saint-Père avait nécessairement subordonné la concession à certaines garanties pour l'Église.

M. de Schlœzer reçut cette communication sans sourciller. Il avait craint un instant que la Curie n'enjoignît aux députés du Centre de ne pas voter la loi; ce danger étant écarté, il demeurait dès lors très vraisemblable que les choses s'arrangeraient peu à peu d'elles-mêmes. « Des deux choses que le Vatican nous avait demandées, continuait le ministre de Prusse, l'indépendance du ministère pastoral et la liberté de l'éducation du clergé, la première va exister de fait pour peu que les catholiques veuillent profiter de la loi, puisque le nombre des cas pour lesquels l'*Anzeigepflicht* restera exigible est sensiblement restreint. Quant à la seconde, la formation indépendante des jeunes clercs, nous ne pouvons pas l'accorder, et le Vatican ne la réclamerait pas avec tant d'insistance; s'il voulait bien se rendre compte que nous sommes un pays protestant. En France, nul n'a jamais pu reprocher au clergé de n'être pas très national: aussi cette question de l'éducation des prêtres est très simple. En Allemagne, la situation est différente: le clergé catholique n'aime pas l'empire et il est imbu de toutes les idées en faveur à Rome dans le Collège germanique. Sur ce point donc nous ne saurions céder. Nous finirons cependant par nous entendre, et ce serait déjà fait, si le

Pape ne se croyait pas tenu d'écouter la Congrégation spéciale de cardinaux qui a été chargée, en 1878, après la mort du cardinal Franchi, de l'examen des questions religieuses allemandes. »

Le langage du secrétaire d'État concordait bien peu avec ces paroles du ministre de Prusse, auquel Son Éminence reprochait de se complaire en des appréciations erronées dont il puisait les élémens dans le commerce intime de prélats plus ou moins déclassés qui n'avaient pas accès à la cour pontificale et ne craignaient pas de présenter les choses à M. de Schlœzer sous un jour tout à fait faux. « On se trompe à Berlin, disait le cardinal Jacobini, si on croit que les choses vont changer d'aspect; le Pape seul peut accorder aux évêques la faculté de notifier au pouvoir civil les nominations aux emplois ecclésiastiques; cette faculté, le Pape ne la donnera pas, et nous allons donc voir surgir de nouveaux conflits comme résultats de cette prétendue loi d'apaisement. »

En effet, le Saint-Père résistait non seulement aux instances de la diplomatie officielle du prince de Bismarck, mais encore aux efforts tentés par certains membres indépendans du parti catholique allemand, pour déterminer la chancellerie pontificale à entrer dans la voie des concessions. Le prince d'Isembourg-Birstein était venu à Rome pour demander à Léon XIII de se montrer plus accommodant; il avait laissé entendre qu'au besoin le cabinet de Berlin consentirait à restreindre encore beaucoup les cas où la notification serait obligatoire. Cette première ouverture ayant été très nettement repoussée, le prince d'Isembourg émit l'idée que le Saint-Siège pourrait tout au moins consentir à ce que l'essai de la nouvelle loi fût tenté dans un seul diocèse pendant trois ans. Cette transaction ne fut pas davantage admise, et le négociateur officieux n'eut pas plus de succès lorsqu'il crut devoir exposer au Pape qu'il serait dangereux pour l'Église d'accorder une confiance trop illimitée à M. Windthorst, qui devenait suspect à un groupe d'aristocrates catholiques, à la tête desquels était le baron de Schorlemer-Alst. Mais on répondit au prince d'Isembourg en l'informant de l'arrivée à Rome de lettres qui témoignaient que les dissentimens passagers, survenus en effet entre certains membres de la fraction du Centre, avaient disparu et que l'union s'était tout à fait rétablie entre M. Windthorst et le baron de Schorlemer-Alst. De retour à Berlin, le prince d'Isembourg écrivit à un des membres influens du Sacré Collège que, sur la question de l'*Anzeigepflicht*, il ne serait pas impossible que de

nouvelles concessions fussent faites au Saint-Siège, mais qu'en revanche, le gouvernement royal ne céderait pas sur la question de l'éducation des clercs.

Ces divergences entre la chancellerie pontificale et la diplomatie prussienne provoquèrent de part et d'autre des polémiques dont la vivacité ne servait qu'à diminuer les quelques bons effets qu'aurait pu produire la nouvelle loi ecclésiastique, récemment sanctionnée par Guillaume I^{er}. Tandis que la *Gazette universelle de l'Allemagne du Nord*, en réponse à la note du cardinal Jacobini, du 21 juin 1883, reprochait au Saint-Siège de faire sans nécessité « de la critique prétentieuse et chicanière », et d'agir de telle façon qu'une fois de plus l'impossibilité de satisfaire le Vatican était démontrée, le secrétaire d'État à Rome rappelait dans leur ordre chronologique les dernières étapes des pourparlers conduits par M. de Schlœzer et à la suite desquels on s'était trouvé placé à l'improviste en présence d'une situation toute nouvelle : celle résultant du dépôt du projet de loi destiné à modifier, sans le concours du Saint-Siège, l'état légal de l'Église catholique en Prusse. Le départ en congé de M. de Schlœzer, à la fin de juillet, ne changea rien à la situation créée, d'un côté par la sanction que l'Empereur avait donnée à la dernière loi ecclésiastique, de l'autre par la note du 20 juin dans laquelle le Saint-Siège avait prévenu le cabinet de Berlin qu'en agissant unilatéralement par voie législative, le gouvernement royal n'avait pas pris le moyen propre à remettre sur un pied normal les rapports de l'Église catholique avec l'État. Tel n'était pas l'avis des hommes politiques à Berlin ; ils espéraient qu'à la suite de la mise en vigueur de la nouvelle loi ecclésiastique, un nouveau courant d'idées allait se former au sein des populations catholiques de l'empire, lorsqu'elles verraient qu'elles pourraient naître, se marier, faire baptiser leurs enfans et mourir sans être inquiétées dans leur foi. M. de Schlœzer, en prenant congé du secrétaire d'État, était revenu sur la nécessité qui s'imposait à la cour pontificale de faire un pas dans la voie des concessions pour reconnaître la bonne volonté qu'avait montrée le gouvernement royal en fournissant à l'autorité ecclésiastique le moyen de pourvoir au service du culte dans de nombreuses paroisses privées depuis plusieurs années de tout secours spirituel. Le cardinal Jacobini avait répondu en invoquant encore une fois les argumens qu'il n'avait cessé de faire valoir dans ses notes et en affirmant derechef la nécessité absolue

pour le Saint-Siège d'être assuré au préalable qu'il serait tenu compte de ses revendications en faveur de l'indépendance du ministère ecclésiastique et de la liberté d'enseignement du clergé. En définitive, le cardinal Jacobini et M. de Schlœzer se séparaient sans qu'en apparence la question eût avancé. Pourtant on allait continuer de part et d'autre à examiner dans quelle mesure et sous quelle forme il était possible de tirer parti de la nouvelle loi, afin d'arriver à un état de choses moins épineux, moins anormal que celui qu'avaient créé les lois de Mai, et dont les inconvénients avaient été à peine atténués par la loi de 1880 dite des pouvoirs discrétionnaires.

IV

Des mandataires officieux du parti conservateur prussien cherchaient à se ménager des intelligences dans la cour pontificale et à faire comprendre au Vatican que l'alliance de leur parti avec la fraction du Centre devait inévitablement se rompre, si le Pape persistait à ne pas faire les concessions auxquelles la majorité du Landtag de Berlin avait espéré l'amener en votant la dernière loi religieuse. D'autre part, le Saint-Siège se trouvait placé en présence de cette question très grave : les évêques, désormais en mesure de pourvoir, sans en référer au pouvoir civil, à beaucoup d'emplois ecclésiastiques demeurés vacans depuis plusieurs années, seraient-ils autorisés par Rome à subir les restrictions que leur imposait encore la nouvelle loi ?

Ces restrictions n'étaient pas sans importance puisqu'elles obligeaient les évêques, soit à ne confier les emplois ecclésiastiques qu'à des prêtres ayant satisfait, au point de vue de l'enseignement, aux exigences inscrites dans une des lois de 1873, soit à solliciter du gouvernement royal, dans chaque cas déterminé, des dispenses spéciales, dont la demande équivalait à peu près à cette formalité de l'*Anzeigepflicht* à laquelle le Saint-Siège refusait son assentiment. Mais, si le Pape demeurait inflexible, de graves divisions dans le Centre n'étaient-elles pas à craindre ? Ayant voté la dernière loi religieuse, les députés du Centre ne sauraient admettre, — prétendaient les partisans d'une attitude conciliante, — que le Souverain Pontife se maintînt dans une position qui aurait privé les populations catholiques des bords du Rhin, de la Westphalie, de la Silésie et du grand-duché de Posen, des

avantages que la majorité du Landtag avait entendu leur assurer. Et, si le Centre s'était une fois divisé, quelle aurait été la situation de l'Église catholique dans le royaume de Prusse vis-à-vis de l'omnipotence du prince de Bismarck, soutenu par les conservateurs protestans et retrouvant l'appui des nationaux-libéraux?

Le 13 septembre 1883, en rentrant à son poste, M. de Schlœzer était informé par le cardinal Jacobini d'une décision du Saint-Siège propre à faciliter un arrangement. Pour bénéficier de certaines dispositions de la dernière loi ecclésiastique, les évêques prussiens étaient autorisés par le Pape, non pas précisément à solliciter des dispenses, mais à demander l'éloignement des obstacles s'opposant à l'entrée en fonctions des prêtres qui ne se trouvaient point, pour être chargés du service paroissial, dans les conditions exigées par les lois de Mai et non abrogées. Léon XIII s'efforçait ainsi de trouver une formule propre à faciliter l'entente, sans rien enlever de leur force aux invariables protestations du Saint-Siège contre les lois de Mai.

La dernière résolution du Pape allait en effet donner au gouvernement royal le moyen de contenter les populations des provinces catholiques, en permettant aux évêques de pourvoir à la plupart des cures vacantes depuis un grand nombre d'années. Il était donc probable que le cabinet de Berlin accepterait la combinaison imaginée pour assurer l'action conciliante du Saint-Siège jusque dans les diocèses dont les chefs, naguère poursuivis et condamnés en vertu des lois de Mai, vivaient dans l'exil. Cette combinaison consistait à déléguer à l'évêque de Kulm, qui avait toujours entretenu de bons rapports avec le pouvoir civil, le soin de recommander au gouvernement, au nom de tous ses confrères, les ecclésiastiques, au nombre de douze cents environ, dont le concours n'aurait pu être utilisé sans que le gouvernement consentît à écarter les obstacles qui, aux termes des lois en vigueur, s'opposaient à ce qu'ils fussent revêtus de fonctions sacerdotales.

Les catholiques militans, et notamment le clergé des provinces rhénanes, ne furent pas sans éprouver quelque désappointement en voyant le Pape faire un premier pas dans la voie des concessions; ils attachaient une grande importance au maintien rigoureux des deux conditions, sans lesquelles le Saint-Siège avait invariablement déclaré que tout accord était impossible. L'avenir des séminaires restait l'objet des principales préoccupations des

évêques, car ils n'admettaient pas que les universités d'État pussent former des prêtres pleinement dévoués à l'esprit de l'orthodoxie. De son côté, le gouvernement royal éprouvait la plus vive répugnance à céder sur ce point. Peut-être était-il encouragé dans ses résistances par quelques ecclésiastiques dits d'État, (*staatlich*) qui étaient professeurs d'université ou voulaient le devenir. Les questions de personnes tenaient aussi une place capitale dans les négociations. Le Vatican était averti qu'aucun accord n'aurait chance d'aboutir aussi longtemps que le cardinal Ledochowski et M^{sr} Melchers seraient maintenus par le Pape à la tête des diocèses de Posen et de Cologne.

Le langage et l'attitude réservés de M. de Schlœzer n'indiquaient pas que les concessions auxquelles le Pape s'était décidé eussent satisfait entièrement le cabinet de Berlin. Ces concessions avaient été imposées au Saint-Père, d'après le ministre de Prusse, par la nécessité de ménager les sentimens des populations catholiques bien plus que par le désir de se rapprocher d'une façon sérieuse du gouvernement royal; et on était encore bien loin de témoigner à la Prusse la confiance sympathique dont le Vatican donnait tous les jours tant de preuves à la Russie schismatique et à la France républicaine. Ces récriminations étaient sans aucun doute calculées en vue d'intimider la cour pontificale; on entendait la contraindre non seulement à sacrifier à bref délai M^{sr} Melchers et le cardinal Ledochowski, mais encore à accepter comme archevêques de Cologne et de Posen des candidats agréables à la diplomatie prussienne.

Déjà on prononçait le nom du cardinal de Hohenlohe, évêque d'Albano : à diverses reprises, et bien avant de songer, comme l'avait fait le prince de Bismarck en 1872, à confier à ce prince de l'Église les fonctions d'ambassadeur du nouvel empire près le Saint-Siège, la cour de Prusse avait tenté d'utiliser la présence à Rome du frère de ce prince Clovis de Hohenlohe, qui a su conquérir une si grande place dans l'histoire de l'Allemagne contemporaine. En 1866, alors que le cardinal n'était encore que prélat, la diplomatie prussienne avait sollicité pour lui le siège de Cologne, devenu vacant par la mort du cardinal de Geissel. Pie IX avait refusé, alléguant l'insuffisance du candidat, mais lui avait conféré, quelques mois après, les honneurs de la pourpre, par déférence pour le roi Guillaume. En dernier lieu, après la mort en exil du prince-évêque de Breslau, M. de Schlœzer avait été,

dit-on, chargé de demander que sa succession fût attribuée à l'éminent évêque d'Albano, et cette troisième tentative n'avait pas eu près de Léon XIII plus de succès que les deux précédentes près de Pie IX. Quelque désir qu'eût le Souverain Pontife de se réconcilier avec l'Allemagne, on se demandait dans l'entourage de Sa Sainteté quel accueil rencontrerait une démarche tendant à obtenir que le cardinal de Hohenlohe fût nommé archevêque de Cologne ou de Posen et obtînt ainsi une situation dont l'importance politique aurait paru d'autant plus significative que, dans cet ordre d'idées, le Saint-Siège s'était invariablement refusé depuis dix-huit ans à condescendre aux désirs du cabinet de Berlin.

V

Rien, en somme, n'était changé à la situation respective du Saint-Siège et du grand empire évangélique, lorsque, dans le courant de décembre 1883, on apprit que le Prince impérial, à son retour d'un voyage en Espagne, passerait par Rome et y ferait une visite, non seulement à son ami le roi Humbert, mais encore au Souverain Pontife. Que sortirait-il de l'entrevue de Léon XIII avec l'héritier présomptif de Guillaume I^{er}? La curiosité du monde politique à cet égard était très grande, et chacun attendait avec impatience les éclaircissemens que fourniraient les pièces officielles où il en serait question, notamment les détails que devait contenir une circulaire du secrétaire d'État aux nonces pour les mettre au courant des circonstances dans lesquelles avait eu lieu la visite du Prince impérial au Palais apostolique.

Peu d'heures après l'arrivée de Son Altesse à Rome, le 17 décembre, M. de Schlœzer était venu exprimer au cardinal Jacobini le désir de l'héritier du trône d'offrir ses hommages au Saint-Père; l'audience fut fixée au lendemain 18 décembre, et en effet, ce jour-là, après avoir déjeuné au palais Caffarelli, résidence de l'ambassadeur d'Allemagne près la cour d'Italie, le prince impérial se rendit au Vatican. Tout de suite la presse officielle italienne s'attacha à démontrer que cet incident avait la valeur d'une nouvelle et solide assistance prêtée par le Prince à la jeune Italie, une confirmation et en quelque sorte une reconnaissance explicite de la coexistence du Pape et du roi Humbert dans la même capitale. L'audience accordée par le chef suprême de l'Église à un hôte du Quirinal était interprétée comme un pré-

cèdent qui ouvrirait désormais les portes de Rome à tous les princes et souverains qui auraient envie de visiter le Pape après avoir rendu hommage au roi d'Italie.

Repoussant une pareille argumentation, le cardinal Jacobini signala au contraire aux nonces, dès le surlendemain 22 décembre, la fermeté du Pape à maintenir ses droits temporels, en même temps que les embarras de toute sorte auxquels avait donné lieu la visite en question ; les délicates attentions observées par le Prince pour s'approcher du Vatican, ajoutait le secrétaire d'État, montrent jusqu'à l'évidence que toutes les réserves, toutes les séparations subsistent.

Que si le Saint-Père a cru devoir recevoir un hôte du Quirinal, il ne faut pas perdre de vue que cet hôte appartenait à la religion protestante et que, pour cette raison, le Saint-Père ne pouvait exiger de lui en toute justice ce qu'il est en droit de demander à un prince catholique auquel incombent les devoirs de respect filial. Le voyage du Prince impérial prouve d'une manière empirique, mais incontestable, que la venue à Rome d'augustes personnages est en quelque sorte la sanction solennelle de la destruction du principat civil du Saint-Siège, qui ne peut être approuvée par un catholique sans faute grave ni offense envers le Souverain Pontife. Par conséquent, c'est à bon droit que le Saint-Père persiste dans sa détermination inébranlable de ne pas admettre en sa présence des princes catholiques qui accepteraient l'hospitalité du Quirinal, non plus que les souverains catholiques qui viendraient à Rome pour rendre hommage au roi d'Italie.

Afin de dissiper toute équivoque et de prévenir les conséquences fâcheuses qui auraient pu en résulter, les nonces étaient invités à faire connaître autour d'eux ces déterminations du Saint-Père. — En réalité, du reste, la visite du futur empereur au Vatican ne devait pas avoir les conséquences dont on s'était plu à s'entretenir dans l'entourage de Léon XIII. Voici comment l'événement s'était produit.

La veille de son départ de Madrid, le Prince avait reçu un télégramme de son père, portant que le prince de Bismarck conseillait comme un devoir de politesse de faire une visite au roi d'Italie avant de rentrer en Allemagne. Il fit savoir qu'il était prêt et demanda si, à cette occasion, il devait rendre aussi visite au Pape. L'Empereur répond affirmativement en ajoutant que le Prince trouvera des instructions en débarquant à Gênes. A son arrivée dans cette ville, il ne trouve qu'une lettre de M. de Schläzer l'avertissant que rien ne lui est parvenu de Berlin. Cependant le Prince, fort de l'autorisation de son père, se fait annoncer au

Vatican. Le Pape le tire de tout embarras en prenant lui-même la parole dès le début de l'entretien, et lui expose ses vues ; après quoi Sa Sainteté conclut : « Et maintenant, Monseigneur, qu'est-ce que vous nous apportez ? » Le Prince dut bien avouer qu'il n'apportait rien, parla des concessions qui avaient déjà été faites, particulièrement de la grâce accordée aux évêques de Limbourg et de Münster, ce que Léon XIII reconnut volontiers. Dans le courant de la conversation, il laissa échapper ce mot : « Le grand malheur est que le prince de Bismarck nous déteste ! » La visite n'eut ainsi aucune influence favorable à une solution du conflit. Lorsqu'il reçut du Prince impérial des détails sur sa visite au Vatican, le chancelier répliqua par un exposé détaillé où se trouvaient simplement reproduites toutes ses anciennes erreurs sur le Culturkampf, exprimant l'opinion qu'une paix officielle entre l'État et l'Église était impossible ; qu'il fallait tenir les prêtres dans la dépendance de l'État pour les traiter, au besoin, durement ou avec bienveillance ; que par conséquent il y avait intérêt à conserver les armes qu'on pouvait trouver dans les lois de Mai. Le Prince impérial déplorait avec ses intimes de semblables idées, estimant d'ailleurs impossible de discuter des affaires de cet ordre avec le prince de Bismarck, qui ne connaissait pas l'Église catholique et n'était jamais venu à Rome.

Le principal objectif du chancelier était de séparer les électeurs catholiques des députés du Centre. M. Windthorst, au contraire, estimait que les électeurs reprochaient à leurs mandataires leur tiédeur et leurs intelligences avec les conservateurs du Landtag, ce qui n'avait en rien profité à la solution du conflit. En présence de ces dispositions, le Centre, dans sa grande majorité, ne croyait pas pouvoir voter le renouvellement de la loi contre les socialistes et comptait demander la suppression de l'état de siège, en accordant seulement la continuation des pouvoirs exceptionnels sur la presse et les réunions. Il n'y avait donc rien à faire, le ministre des cultes, qui n'était que le porte-voix du chancelier, se montrant très-ferme, tandis que le Centre était naturellement plus hostile que jamais.

VI

En fait, les négociations, qui avaient été assez actives pendant l'année 1883, demeurèrent comme suspendues en 1884. M. de Schloëzer se faisait assez rare au Vatican ; son attitude très-réservée

atténuait l'impression de contentement que Léon XIII avait gardée de la visite du Prince impérial. On parlait dans les journaux de la nomination possible de coadjuteurs avec future succession pour administrer les deux diocèses dans lesquels le retour de M^{gr} Melchers et du cardinal Ledochowski était jugé impossible. Le 18 janvier 1884, la Chambre des députés, à Berlin, rejetait une motion de M. Reichensperger tendant à restituer à l'Église catholique en Prusse les garanties que lui avait assurées autrefois le pacte constitutionnel de 1850, et en même temps le ministre de Prusse près le Saint-Siège ne dissimulait pas que, depuis le mois de septembre précédent, les affaires n'avaient pas avancé d'un pas, qu'il n'avait reçu du Pape aucune nouvelle ouverture. « Ces messieurs, disait M. de Schlœzer, savent que nous sommes désireux de faciliter le rétablissement de la paix religieuse ; c'est à eux de nous présenter des propositions. Jusqu'ici ils ont gardé le silence : ils connaissent nos vues, nous n'avons qu'à attendre. »

Quant au bruit d'après lequel les difficultés tenant à la personne du cardinal Ledochowski pourraient être résolues par la nomination d'un coadjuteur chargé d'administrer le diocèse de Posen et Gnesen : « Jamais, disait le représentant du cabinet de Berlin, jamais nous n'admettrons cette combinaison, car elle supposerait un fait qui pour nous n'existe pas, c'est-à-dire le pouvoir régulier d'un évêque auquel on donnerait un coadjuteur ; or, d'après nos lois, le cardinal Ledochowski est déchu de tous ses droits à Posen. Il y aurait d'ailleurs un moyen de résoudre très facilement le problème : le cardinal de Lucca vient de mourir, il laisse vacante la place de chancelier de la sainte Église ; on pourrait la donner au cardinal Ledochowski pour prix de sa renonciation au siège de Posen. Quant à l'ancien archevêque de Cologne, le cardinal Melchers, il est tout prêt à se retirer dans un couvent. Nous attendons qu'on veuille bien ici prendre un parti, et nous continuerons d'avisier à l'apaisement du conflit par voie législative. »

Le Saint-Père n'était donc en réalité autorisé à espérer, au commencement de 1884, aucune concession sur les points que le cardinal Jacobini avait indiqués à diverses reprises comme indispensables pour une entente sérieuse. Léon XIII était profondément déçu ; un instant on avait espéré, à la cour pontificale, qu'une paix loyale allait se conclure entre le Saint-Siège et l'Allemagne. Or, au moment même où cette illusion tendait le plus à se répandre, on attribuait au Saint-Père le dessein de faire entendre

au gouvernement de la République de paternels, mais très sérieux avertissemens sur les tendances de la législation française en matière religieuse. Le cabinet de Berlin, pour offrir quelques satisfactions plus ou moins trompeuses au Souverain Pontife, attendait-il un acte de nature à amener une rupture entre la France et le Vatican? C'est vraisemblable, car la diplomatie prussienne relevait volontiers la différence de procédés dont le Saint-Siège usait envers la République, hostile à l'Église, et envers l'Allemagne qui, tout en demeurant étrangère, au dire de M. de Schlœzer, aux passions antireligieuses, était l'objet des défiances de la Curie. Il était d'ailleurs évident que le prince de Bismarck, très soucieux de maintenir l'isolement de la France, devait attacher un grand prix à séparer la République du Saint-Siège et aggraver du même coup nos dissensions intérieures.

La situation du Saint-Siège vis-à-vis du cabinet de Berlin se présentait ainsi, au printemps de 1884, sous les aspects les plus contradictoires. A quelques jours d'intervalle on put croire successivement à la probabilité d'une prochaine entente et au danger d'une rupture. Cependant les questions de personnes s'éclaircirent alors un peu : le cardinal Ledochowski fut désigné comme secrétaire de la Congrégation des Mémoires, en remplacement du cardinal Chigi, qui venait de succéder, comme secrétaire des Brefs, au cardinal Mertel, devenu lui-même chancelier après la mort du cardinal de Lucca. L'éminent archevêque de Posen, pour suffire aux devoirs de ses nouvelles fonctions, allait être sans doute amené à quitter le Vatican et à se choisir, dans la ville de Rome, un domicile moins éloigné du centre des affaires. Ainsi finirait un état de choses dans lequel on affectait, à Berlin, de voir une intention blessante pour le gouvernement de l'empereur, Guillaume ne pouvant considérer le cardinal Ledochowski que comme un sujet rebelle, dont la haute faveur près du Saint-Père était en contradiction avec le désir, maintes fois manifesté par le Vatican, de faciliter le rétablissement de la paix religieuse en Allemagne. Le cardinal ne tarda pas en effet à venir s'installer au palais Antici, non loin de la chancellerie, siège de l'administration qu'il était appelé à diriger. De son côté, le Pape avait soin de faire savoir à l'empereur Guillaume que la charge de secrétaire des Mémoires étant, au point de vue canonique, incompatible avec le gouvernement d'un diocèse, la renonciation du cardinal Ledochowski à son siège de Posen serait acceptée aussitôt que M. de Schlœzer aurait

été autorisé à reprendre officiellement les négociations relatives aux points restant à régler entre le Saint-Siège et le cabinet de Berlin, entre autres à la formation du clergé. Il semblait à ce moment bien certain qu'on était enfin dans la voie d'un accommodement.

Pourtant les pourparlers subirent encore, au mois de mai 1884, un temps d'arrêt, cette fois dans des conditions particulièrement graves. Le Pape éprouvait une surprise pénible de ne pas obtenir, à propos des arrangemens à prendre pour l'éducation du clergé, les assurances amicales par lesquelles il s'était flatté de voir l'empereur Guillaume répondre à la promesse que la démission du cardinal Ledochowski pourrait être acceptée. De son côté, M. de Schlœzer exprimait volontiers son déplaisir de la lenteur qu'on mettait au Vatican à pourvoir au remplacement du cardinal Ledochowski, à Posen.

Y avait-il eu un malentendu ? Ou bien l'une des deux parties avait-elle dérogé au programme sur lequel on croyait s'être mis d'accord ? En un mot, la promesse du Pape de faciliter un arrangement à bref délai était-elle en réalité subordonnée à certaines conditions qui n'avaient pas été remplies ? Le cardinal Jacobini se bornait à dire qu'en refusant tous les candidats proposés par le Saint-Père pour le diocèse de Posen et en s'abstenant de prendre aucun engagement en ce qui regardait l'éducation du clergé, le cabinet de Berlin avait donné au Pape le droit de retirer les concessions qu'il avait promises. De nouveau, la chancellerie pontificale et la diplomatie prussienne tournaient, de l'aveu même du secrétaire d'État, dans un cercle vicieux. L'amertume dominait dans l'entourage de Léon XIII, tandis que M. de Schlœzer se plaignait du rôle ingrat que le Saint-Siège lui avait fait assumer et qui le plaçait dans une position fort difficile. Il rappelait que les négociations avaient été reprises six semaines auparavant, le 15 mars, dans les circonstances les plus favorables ; à l'appui de ces assertions, il ajoutait que c'était le Pape lui-même qui l'avait fait appeler à l'improviste un matin, pendant qu'il était en visite chez le secrétaire d'État, pour lui annoncer qu'il avait reçu la démission du cardinal Ledochowski.

De ces récriminations si pénibles résultait une crise qui agitait beaucoup les esprits dans l'entourage du Pape. Cependant, et quoique le cardinal Jacobini se déclarât découragé, bien des gens demeuraient persuadés que Léon XIII tenterait de nouveaux efforts pour reprendre les négociations. A ce moment le Conseil

d'État en Prusse fut reconstitué. Une part importante était faite, — et M. de Schlœzer ne manquait pas de l'établir, — à l'Église catholique. En appelant les évêques d'Ermeland et de Fulda à y siéger avec M. de Schorlemer Alst à côté de l'héritier du trône, le gouvernement royal avait donné un gage éclatant de son désir de ménager les intérêts religieux des provinces rhénanes, de la Westphalie et de la Silésie.

L'attitude de la diplomatie prussienne vis-à-vis de la cour pontificale ne dénotait pas du tout les sentimens de raideur et d'amertume qui paraissaient devoir résulter de la rupture des négociations, à la fin de mai. Les rapports personnels semblaient courtois et faciles; les deux pouvoirs ne craignaient pas d'ailleurs d'affirmer la rigueur de leurs prétentions. C'est ainsi qu'au cours d'une audience accordée aux élèves de ce Collège germanique, objet des défiances passionnées des hommes d'État allemands, le Saint-Père avait déclaré dans les termes les plus explicites que jamais il ne céderait dans les questions touchant à l'éducation du clergé. D'autre part, bien que le Reichstag eût voté, le 25 juin, en troisième lecture, par 246 voix contre 31, une motion de M. Windthorst tendant à l'abandon des lois dirigées contre les ecclésiastiques convaincus d'exercice illégal des fonctions sacerdotales, la cour de justice de Cologne venait de condamner à six mois de prison un curé-doyen pour avoir interdit la chaire à un de ses vicaires. Cet arrêt consacrait de nouveau le droit que l'État s'était arrogé de s'immiscer dans les affaires de discipline ecclésiastique, purement spirituelle. Or, de tous les principes qu'avaient entendu faire prévaloir les auteurs des *Maigesetze*, il n'y en avait guère qui eussent, autant que celui-là, révolté la conscience des catholiques allemands.

VII

Lorsqu'il partit en congé, dans les premiers jours d'août, M. de Schlœzer s'abstint de dire au cardinal Jacobini un seul mot de nature à faire concevoir au Pape l'espérance d'une solution favorable des difficultés. Ni le Vatican, ni le cabinet prussien n'avaient cru devoir prendre l'initiative d'une nouvelle démarche pour provoquer la reprise des pourparlers, et il n'était dès lors pas plus question de la renonciation du cardinal Ledochowski à son siège de Posen que de la recherche des combinaisons au moyen des-

quelles l'éducation du clergé pourrait être réglée. On semblait s'être résigné, à Berlin, à chercher un mode de procéder qui, tout en excluant l'action directe du Saint-Siège, eût été calculé pour rassurer au point de vue religieux les populations des provinces, que ces pénibles controverses agitaient depuis trop longtemps. Néanmoins, et en dépit de la stérilité de tous ses efforts, le ministre de Prusse avait conservé jusqu'à l'heure de son départ une bonne humeur inaltérable, témoignant au secrétaire d'État la plus prévenante courtoisie. Grande fut donc la surprise au Palais apostolique lorsqu'on y apprit l'insertion dans une feuille allemande, réputée officieuse, le *Hamburger Korrespondent*, d'un article dans lequel on attribuait à l'envoyé de Prusse près le Saint-Siège un langage étrange sur les personnages de la cour pontificale. D'après ce que prétendait avoir recueilli, de la bouche même de M. de Schlœzer, un rédacteur du *Hamburger Korrespondent*, l'espoir d'un traité de paix ne pouvait plus exister, parce que le Saint-Siège n'avait nullement à cœur de mettre fin au conflit, car ce conflit servait les intrigues qui continuaient de se tramer dans la résidence du Pape contre l'empire allemand et son gouvernement. Les intérêts de la religion et de neuf millions de catholiques allemands importaient peu, ou point du tout, aux prélats de la Curie. Pour eux, il ne s'agissait que d'intérêts hiérarchiques et politiques. M. de Schlœzer eut connaissance de cet article, en arrivant à Munich, peu de jours après son départ de Rome. Il en conçut une amère irritation; et aussitôt le comte Mentz, qui le remplaçait comme chargé d'affaires, vint déclarer au cardinal Jacobini que nul ne pouvait soupçonner son chef d'avoir tenu le langage qui lui était attribué contre toute vraisemblance et toute convenance.

Les choses n'étaient pas plus avancées lorsque, au mois de septembre, M. de Schlœzer rentra à Rome, rapportant de Berlin la même bonne humeur courtoise que chacun avait remarquée avant son départ pour l'Allemagne. Du reste, et quoique le Pape se fût montré prêt à faire le nécessaire pour provoquer, encore une fois, de la part du gouvernement prussien, un échange d'idées sur les questions en litige, le cabinet de Berlin se renfermait dans une grande réserve; officiellement, il n'avait rien offert ni rien demandé au Saint-Siège depuis l'insuccès des pourparlers, au cours desquels M. de Schlœzer avait cru pouvoir considérer comme un fait accompli la résolution de Léon XIII d'obtenir

du cardinal Ledochowski et de M^{sr} Melchers leurs démissions d'archevêques de Posen et de Cologne. Au moment où on avait cru toucher ainsi à la solution définitive du différend, tout avait été de nouveau suspendu, Léon XIII s'étant retranché derrière le droit qu'il croyait avoir d'échanger contre des garanties positives relativement à la libre éducation du clergé les importantes concessions qu'il avait promises. On en était toujours au même point ; et, tandis que de très sérieux efforts étaient tentés par le ministre des cultes à Berlin, pour s'entendre directement, sur beaucoup de points essentiels dans la pratique, avec ceux des évêques prussiens qui étaient le plus portés à la conciliation, M. de Schlœzer s'abstenait à Rome de rien solliciter comme de rien proposer. Il se bornait à manifester avec enjouement sa surprise que le Saint-Siège ne comprît pas l'utilité de s'entendre avec le prince de Bismarck. A cette époque, on disait vaguement en Allemagne que le gouvernement de la République française semblait incliner, vis-à-vis du cabinet de Berlin, vers une attitude moins réservée que celle qu'il avait gardée depuis 1871. « Voyez la France, disait M. de Schlœzer au cardinal Jacobini, elle a fini par venir à nous. La Russie a fait de même, et à Paris comme à Saint-Pétersbourg, on est très content, tandis que l'Italie est furieuse de n'avoir pas été invitée à l'entrevue de Skierniewice. Vous devriez faire comme la France et la Russie et vous rapprocher de l'Allemagne. »

VIII

En définitive, le ministre de Prusse, tout en ayant une attitude encourageante, aimable, parlait moins que jamais de la revision éventuelle des lois de Mai. Le Pape s'inquiétait de cette inertie de la diplomatie prussienne. « A toutes mes observations, disait-il, M. de Schlœzer oppose ce fait que le prince de Bismarck est un homme de fer qui ne saurait céder, et auquel il faut montrer de la confiance. Lorsque j'expose des argumens qu'il ne peut contredire, il répond que ses instructions ne lui permettent pas de discuter ; de mon côté cependant, je ne peux pas transiger sur certains points et il faudra que je continue de lutter pied à pied contre l'*uomo di ferro*. »

Il n'était pas douteux en effet que, sur la question de l'éducation du clergé par exemple, Léon XIII se montrait très résolu à

ne pas entrer dans les vues de la politique allemande. « Il me faut les séminaires, disait-il, parce que là est le point essentiel et vital pour l'Église et l'esprit du clergé. » L'année 1885 n'amènerait-elle pas quelque solution conforme aux désirs de rapprochement qui occupaient l'esprit du Souverain Pontife depuis sept années et dont la perspective avait paru plusieurs fois tenter le prince de Bismarck ? En réalité, depuis le retour de M. de Schlœzer à Rome, à la fin de septembre 1884, aucune nouvelle négociation n'avait été engagée en vue d'aplanir le différend que le ministre de Prusse estimait ne pouvoir cesser que par la renonciation pure et simple du cardinal Ledochowski à son siège archiépiscopal de Posen.

Du reste, et en attendant que des circonstances favorables permettent aux deux parties d'échanger encore une fois leurs vues sur les problèmes à résoudre, M. de Schlœzer entretenait avec la chancellerie des rapports excellens, mais en même temps il ne cachait pas qu'il considérait comme impossible d'amener le prince de Bismarck à prendre les engagements qui lui étaient demandés. De son côté, le Pape paraissait très résolu à ne pas céder, jusqu'à ce qu'on lui eût accordé, pour la liberté de l'enseignement dans les séminaires en Prusse, un régime analogue à celui qui existe dans les autres pays presque sans exception. « Le prince de Bismarck, disait le Saint-Père, est très dur, très opiniâtre ; jusqu'à présent il n'a pas encore voulu reconnaître à quel point nos réclamations sont fondées, et que je ne pourrais y renoncer sans compromettre gravement la dignité et la sécurité de l'Église. Ce que je demande ne diffère en rien de ce qui existe ailleurs. Est-ce qu'aucun gouvernement a jamais songé en France à s'ingérer dans l'éducation du clergé ? En Autriche, en Espagne, en Bavière, il en est de même. En Angleterre, aux États-Unis, l'enseignement du clergé catholique n'est pas moins libre ; ce privilège a été reconnu par la Russie elle-même et figure dans les accords que j'avais conclus à la fin de 1882 avec le cabinet de Saint-Petersbourg. Je suis donc persuadé que le prince de Bismarck devra finir par accepter des conditions qui s'imposent ; les circonstances nous viendront en aide ; un jour où le chancelier d'Allemagne sera mécontent de l'Italie, il se tournera de notre côté, et me fera les concessions que je suis en conscience obligé de réclamer. »

C'était avec beaucoup de calme et de sérénité que Léon XIII exposait ainsi, à la fin de janvier 1885, sa manière d'envisager

la position du Saint-Siège vis-à-vis de l'Allemagne. Il ne semblait donc pas que les incidens pénibles, qui avaient, à diverses reprises, interrompu les négociations, fussent près de lasser la patience du Vatican. Quelques semaines plus tard, le Saint-Père décidait d'accepter la démission de l'archevêque de Cologne, comme avait été déjà acceptée en fait celle du cardinal Ledochowski, et d'ouvrir à M^{gr} Melchers les portes du Sacré-Collège. La nomination du successeur de ce prélat ne devait rencontrer aucune difficulté, et le titulaire du siège d'Ermeland, M^{gr} Krementz, fut tout de suite agréé à Berlin, mais il était moins aisé de pourvoir au siège de Posen. M^{gr} Stumpf, coadjuteur de Strasbourg, se trouvant alors à Rome, le Pape l'entretint de la question. « Le prince de Bismarck, dit-il, est très dur ; j'ai été jusqu'à lui proposer successivement pour Posen sept candidats ; il les a tous refusés. Je ne peux cependant pas consentir à remettre ce diocèse à un prélat ne parlant pas le polonais. Il faut que je recommence à chercher. » En même temps le Pape se félicitait d'apprendre, de la bouche du coadjuteur de Strasbourg, que certaines difficultés qui s'étaient produites dix ans auparavant entre le clergé catholique et les autorités allemandes en Alsace-Lorraine avaient à peu près disparu sous l'action personnelle du *Statthalter*, le maréchal de Manteuffel, appliquant dans un esprit généralement équitable et bienveillant la législation française qui réglait encore, dans les deux provinces devenues pays d'empire, les rapports de l'Église avec l'État. Les catholiques n'y connaissaient pas les épreuves cruelles qu'avaient eu à traverser, sous le régime des lois de Mai, les fidèles de la Prusse rhénane, de la Westphalie, de la Silésie et de la Pologne prussienne.

Après que le Pape eut créé cardinal M^{gr} Melchers et préconisé le nouvel archevêque de Cologne dans le consistoire public du 30 juillet 1885, M. de Schlœzer partit encore une fois en congé, sans avoir prononcé un mot d'où l'on pût conclure que la condescendance dont Léon XIII venait de faire preuve allait déterminer le gouvernement prussien à accorder les garanties sollicitées par le Saint-Siège pour l'éducation du clergé. M. de Schlœzer était à Rome depuis près de trois ans ; les deux gouvernemens du Vatican et de l'empire s'étaient beaucoup écoutés, mais non point encore entendus.

UN PEUPLE OUBLIÉ

LES SIKÈLES

On commence à savoir, en dehors même du cercle étroit des érudits de profession, comment, depuis vingt-cinq ans, les découvertes de Schliemann ont modifié l'idée que l'on se faisait jusqu'alors des origines de la Grèce et ce qu'elles ont, dans ce domaine, ajouté à nos connaissances. Ses fouilles et celles de ses collaborateurs, MM. Doerpfeld, Stamatakis, Tsoundas, Staïs et Duemmler, ont dégagé toute une civilisation jusqu'alors ignorée, celle que l'on appelle tantôt la *civilisation Égéeenne*, du nom de la mer dont les rivages l'ont vue se développer, tantôt la *civilisation Mycénienne*, parce que c'est surtout à Mycènes que les monumens en ont été retrouvés, parce que cette ville paraît avoir été la capitale du plus puissant des royaumes entre lesquels se partageait alors la péninsule hellénique, — hypothèse que confirme l'épopée, par le rôle qu'elle assigne aux princes de Mycènes et par le souvenir qu'elle a gardé de leur prodigieuse opulence. — Grâce aux tombes où se sont couchées ces générations lointaines et aux objets de toute nature qui y ont été déposés, on a pu reconstituer presque toute la vie de ces tribus, définir leurs industries, mesurer le degré de culture et d'habileté professionnelle qu'elles avaient atteint; on arrive à présenter, du régime auquel elles étaient soumises, de leurs mœurs et de leurs habitudes, un tableau dont les lignes deviennent plus précises et les couleurs plus vives à mesure que se multiplient les trouvailles. Grâce aux

rites funéraires et aux soucis dont ils témoignent, grâce aux images tracées sur l'ivoire, sur l'or et sur la pierre, on réussit même à atteindre, par endroits, jusqu'à l'âme de ces hommes et à saisir quelques-unes de leurs pensées; on devine comment ils concevaient l'existence de leurs morts dans ces caveaux où ils les enfermaient avec leurs vêtemens d'apparat, leurs bijoux et leurs armes; on croit reconnaître sur les intailles les simulacres de leurs dieux et la figuration des cérémonies de leur culte.

Ces fouilles et les inductions que la critique en a tirées ont permis à l'historien de remonter bien au delà des bornes que, jusqu'à présent, il n'avait guère essayé de franchir. Il s'arrêtait à l'épopée; il s'appliquait à décrire, d'après elle et sur son unique témoignage, l'état de la société où elle était née et dont, comme un fidèle miroir, elle devait réfléchir la physionomie et le mouvement. Plus loin, il ne discernait rien; c'était à peine si la mythologie et la linguistique comparatives jetaient sur cet obscur passé quelques lueurs fugitives et souvent trompeuses. Aujourd'hui il se trouve, devant ce problème, dans une tout autre situation. Rayon après rayon est venu percer les ombres qui s'épaississaient derrière la limite qu'il n'osait point dépasser, et sa vue a commencé de porter jusque dans des profondeurs où, peu à peu, à mesure qu'elle s'accoutume à ce demi-jour, elle distingue sinon les individus, qui lui échapperont à tout jamais, tout au moins les grandes masses, des groupes nettement caractérisés.

Plus on étudie l'*Illiadé* et l'*Odyssée* à la lumière des découvertes récentes, et plus on reconnaît qu'elles renferment, à côté de traits qui trahissent une époque relativement avancée, tout un fonds de données beaucoup plus anciennes, où l'on n'hésite pas à reconnaître la marque des habitudes et des pratiques de l'âge mycénien. Ainsi remise au point, l'épopée nous aide à évoquer et à faire revivre, avec sa physionomie propre et son caractère original, cette Grèce mycénienne que, sans le secours de la poésie homérique, nous ne connaîtrions que par son œuvre industrielle et plastique. En même temps, l'étude des monumens qui remplissent une des salles du musée national d'Athènes est le meilleur commentaire de l'épopée; elle nous révèle, dans bien des cas, le sens exact de termes que ne comprenaient déjà plus les critiques d'Alexandrie. Nous savons beaucoup mieux que ne pouvaient le faire Zénodote et Aristarque de quelles armes usaient Achille et Hector, comment étaient vêtues, parées et coiffées

Hélène et Andromaque, comment était disposée la maison d'Ulysse et quels objets en composaient le mobilier.

Que l'on remonte, avec les fouilles exécutées à Troie par Schliemann, jusqu'à l'âge de pierre, où que l'on descende, avec ses fouilles de Tirynthe et de Mycènes, jusqu'au temps où s'assemblaient les matériaux des deux grands poèmes, on ne risque donc pas d'estimer trop haut les résultats de ces mémorables entreprises; on peut dire, sans exagération, qu'elles nous ont rendu environ dix siècles d'histoire. Ceux de ces siècles qui sont les plus éloignés de nous, ceux qui correspondent au premier village de Troie, aux maisons de Théra ensevelies sous la lave et aux sépultures des Cyclades, nous ne les apercevons que très vaguement, dans une sorte de brume qui n'achèvera jamais de se dissiper; mais il en est autrement des trois ou quatre derniers, qui se rapprochent des plus anciens événemens auxquels les chronographes grecs aient cru pouvoir assigner une date. Grâce aux comparaisons instituées entre l'épopée et des monumens dont le nombre et la variété s'accroissent d'année en année, ces siècles, pendant lesquels ont régné les dynasties achéennes des Néléides et des Éacides, des Perséides et des Pélopidés, nous sont maintenant mieux connus, dans leur ensemble, que les deux siècles qui ont suivi l'invasion dorieenne. Ceux-ci ne nous ont pas laissé d'œuvre littéraire; on ne saurait citer un édifice que l'on puisse leur attribuer avec certitude, et leurs nécropoles sont, en général, assez pauvres. D'ailleurs, le style qui domine alors dans les arts du dessin, le décor géométrique rectiligne, exclut la représentation de la vie. Sans doute, pour l'âge achéen, nous n'avons ni noms ni dates; mais les hommes de ce temps se dressent devant nous, dans leur vrai costume et leurs attitudes familières. Nous savons ce qu'ils ont tenté dans les arts de la paix comme dans ceux de la guerre; nous avons la vision d'une première Grèce, très richement douée, en qui se révèlent par avance des aspirations et des aptitudes qui, contrariées, pendant un temps, par les circonstances, se réveilleront, plus fortes et plus brillantes, vers le VII^e siècle avant notre ère.

I

Au moment où sont intervenus les grands *fouilleurs*, du type de Schliemann, la critique commençait à se lasser de retourner

en tous sens les quelques textes, tant de fois discutés, qui contenaient les rares notions que les auteurs anciens nous ont transmises sur la haute antiquité. On a vu, par le plus frappant de tous les exemples, ce qu'elle a dû à l'emploi d'une nouvelle méthode, quels services lui ont rendus la pioche et la bêche; mais la Grèce n'a pas été seule à avoir le bénéfice de la sagacité avec laquelle l'archéologue a utilisé le bras du terrassier. L'étude des origines de Rome n'a pas été moins largement renouvelée; les horizons s'y sont ouverts dans la même proportion. Ce phénomène s'est reproduit, d'un bout à l'autre du domaine de la civilisation antique, partout où l'on a pu fouiller librement. La Sicile est un des pays où, dans ces derniers temps, il a été fait le plus d'efforts, et les efforts les plus heureux, pour reconquérir sur l'oubli une part du passé.

On ne savait que bien peu de chose, par la tradition, de ce qu'avait été la Sicile avant que s'y fondassent les cités grecques et les comptoirs phéniciens. Les auteurs anciens, et, à leur tête, le plus grave de tous, celui qui a pris le plus de peine pour être bien informé, Thucydide, s'accordaient cependant sur les points essentiels (1). Il n'y avait point à parler des Cyclopes et des Lestrygons, auxquels les poètes assignaient la Sicile pour demeure; c'était là de pures fables. Rien à dire non plus des Élymiens, une tribu mystérieuse dont l'origine est inconnue, qui n'a jamais occupé qu'un canton très restreint du nord-ouest de l'île, celui de Ségeste et d'Éryx. Le gros de la population primitive avait été formé par les Sicanes (Σικαννοί) et par les Sikèles (Σικελοί) ou Sicules (Siculi), qui sont presque toujours mentionnés comme deux peuples distincts. Il était généralement admis que les Sicanes y étaient arrivés les premiers; on les rattachait à la race des Ibères et l'on supposait qu'ils étaient venus de l'Espagne; mais ces tribus elles-mêmes ne savaient rien, semble-t-il, de l'origine qu'on leur prêtait; elles se bornaient à affirmer leur droit de premières occupantes, ce que les Grecs traduisaient en les qualifiant d'*autochtones*, c'est-à-dire de filles du pays où elles étaient domiciliées. Les Sicanes se seraient d'abord répandus un peu partout; puis, plus tard, effrayés par les éruptions de l'Etna ou repoussés

(1) C'est à propos de l'expédition athénienne que Thucydide, avant d'exposer l'état de l'île tel que devaient le trouver Alcibiade et Nicias, résume rapidement ce qu'il a pu apprendre de son histoire primitive (vi, 2). Les dires des historiens postérieurs n'ajoutent rien d'important aux données qu'il a réunies, avec son grand sens, dans ce chapitre si substantiel.

par le flot de l'invasion sikèle, ils se seraient concentrés dans la partie occidentale de l'île. Ils n'ont jamais formé un corps de nation ; ils vivaient par petits groupes, dans des villages posés sur le sommet de quelque hauteur isolée, d'un difficile accès. On a le nom d'un certain nombre de ces bourgs ; ils paraissent avoir été situés, pour la plupart, dans le territoire qui appartient plus tard à Agrigente ou vers l'ouest de ce district, dans le voisinage de Sélinonte. Les Sicanes, qui avaient encore, au temps de Thucydide, une existence séparée, se sont, au cours des deux ou trois siècles suivans, évanouis de l'histoire sans y laisser autre chose qu'un terme géographique qui rendait, à l'occasion, service aux poètes. Ceux-ci appelaient la Sicile *Sicania*, quand le mot *Sicilia* n'entraît pas dans la mesure de leurs vers.

Les Sikèles ont eu l'honneur de donner à l'île le nom qu'elle porte encore aujourd'hui ; ils ont eu un rôle moins effacé que les Sicanes. Thucydide croyait savoir qu'ils étaient entrés en Sicile environ trois siècles avant qu'y débarquassent en 735 les premiers colons grecs ; mais d'autres historiens assignaient à cette migration une date plus reculée. Selon Hellanicos et le Syracusain Philistor, elle aurait eu lieu deux ou trois générations avant la guerre de Troie. Ces données chronologiques n'ont qu'une faible valeur ; tout ce qui en ressort, c'est que les Sikèles n'ont franchi le détroit que longtemps après les Sicanes. D'où venaient-ils ? Sur ce point encore, pas de doute possible. C'était de l'Italie ; ils fuyaient, dit Thucydide, devant les Opiques. Il est inutile de chercher à savoir dans quelles circonstances se produisirent, entre les tribus italiotes, les conflits qui eurent ces conséquences ; ce qui importe, c'est ce qu'ajoute aussitôt l'historien, qu'il y avait encore, de son temps, des Sikèles en Italie, ce qui nous est attesté, d'ailleurs, par d'autres témoignages, dont l'autorité est d'autant plus grande qu'ils émanent d'écrivains dans lesquels on ne saurait voir des copistes de Thucydide. Plusieurs auteurs grecs et romains font allusion à cette persistance de l'élément sikèle sur le sol de l'Italie. Ces derniers nous montrent même, établis dans la vallée du Tibre, des *Sicules*, comme ils disent, auxquels ils font jouer un rôle dans l'histoire du Latium primitif. Il paraît donc certain que les Sikèles, comme toutes les autres tribus qui ont peuplé l'Italie, sont de race aryenne, et l'on est fondé à les croire très étroitement apparentés aux Latins. Nombreux sont les indices qui donnent à cette conjecture un haut degré de vraisemblance.

Il serait trop long de les énumérer ; nous n'en citerons qu'un, qui est significatif. Les lexicographes anciens avaient déjà remarqué que, bien avant la conquête romaine, le grec qui se parlait dans l'île contenait des mots que l'on n'aurait pas compris dans le Péloponèse, des mots dont la physionomie était plus latine que grecque ; il appelait le lièvre *leporis* et non *lagos*. La ressemblance était surtout frappante dans la nomenclature du système de poids et mesures dont faisaient usage les Grecs de Sicile. C'est ainsi qu'ils employaient les termes *litra*, qui n'est qu'une variante de *libra*, *oughia* (*uncia*), et que, pour le cuivre, ils comptaient par *as* ; on reconnaît ce vocable dans les dérivés *hexans* et *trians* (*triens*) que mentionne Aristote. Il en était de même pour la pièce de monnaie, et, avant l'invention du monnayage, pour une quantité déterminée de métal pesée à la balance. Dans l'Italie méridionale et en Sicile, on disait *noummos* (*nummus*), et non, comme les Grecs orientaux, *nomisma*. Ces mots, qui appartiennent au plus vieux fonds de la langue du Latium, les colons grecs de l'île ne les ont pas empruntés aux Romains, avec lesquels ils n'ont pas eu de relations suivies avant le III^e siècle. Au contraire, dès le jour où ils s'étaient établis en Sicile, ils s'étaient trouvés en contact quotidien avec les Sikèles ; ils avaient été conduits à leur faire certains emprunts, à leur prendre maintes expressions courantes, et surtout les noms des poids et de leurs multiples, noms que l'on avait sans cesse l'occasion de répéter dans les colloques qui s'engageaient, entre Grecs et Sikèles, à propos du moindre marché (1).

Les Sikèles seraient ainsi des Latins qui, pour avoir été trop tôt séparés de leurs congénères, ont manqué leur destinée et n'ont pas pris part au grand et illustre labeur de la fondation du monde romain. En revanche, le lot que leur avaient attribué les hasards des migrations forcées semblait des plus beaux. Refoulant devant eux les Sicanes, « ils avaient occupé les terres les plus fertiles de l'île », la côte septentrionale, la côte orientale et tout le massif du centre, le pays des arbres fruitiers et celui du blé. C'est là tout ce que l'on sait, par l'histoire, des temps qui suivirent de près cette prise de possession d'une moitié tout au moins de la Sicile.

Les Sikèles sont nommés dans l'*Odyssée* ; de la mention qui

(1) On trouvera tous les textes qui concernent ces particularités du grec sicilien réunis et commentés dans Freeman, *The history of Sicily from the earliest times*, t. I, p. 488-490 et 508-510.

en est faite, à deux reprises, dans le poème, il résulte que les gens d'Ithaque avaient l'habitude de vendre et d'acheter des esclaves chez les Sikèles. Il y a, dans la maison de Laërte, une servante âgée que le poète appelle « la vieille femme Sikèle (γυνή Σικελή γρηύς). » Ailleurs, les prétendants, pour se débarrasser du mendiant mystérieux qui commence à les inquiéter, songent à le livrer aux Sikèles (1). Le fait même de ces relations et de leur continuité est donc bien attesté; mais les Sikèles dont il est ici question sont-ils ceux de la Sicile, ou bien le poète avait-il en vue des tribus de cette même race qui, fixées dans l'Italie méridionale, auraient été plus voisines d'Ithaque? A ce sujet, le doute est permis; mais il n'y a rien dans le texte qui donne à penser que ce commerce se fit par l'intermédiaire des Phéniciens. « Jetons », disent les ennemis d'Ulysse, « ces hôtes dans un navire aux nombreux rameurs, et transportons-les chez les Sikèles, où nous en trouverons un bon prix (2). » Il semble que, quand furent composés les derniers chants du poème, les barques grecques fussent déjà accoutumées à tenter la traversée de l'Adriatique (3).

Qu'ils habitassent la Calabre ou la grande île qui en était proche, les Sikèles d'Homère étaient donc, au moins en partie, établis sur le littoral; autrement, quels rapports auraient-ils pu avoir avec les Grecs de la côte opposée? Les Grecs les trouvèrent installés sur ces rivages orientaux de la Sicile où, dans la seconde moitié du viii^e siècle, ils commencèrent, Ioniens et Doriens, à chercher fortune. Il nous est dit, de plusieurs des colonies qui furent alors fondées, que le territoire en fut conquis sur les Sikèles. C'est le cas notamment pour Messane, aujourd'hui Messine; elle remplaça un bourg que les Sikèles appelaient dans leur langue *zanklé* « la faux », nom qui s'explique par la courbe concave de cette longue plage que bordent les maisons de la ville moderne. Il en est de même pour Naxos, pour Mégara Hyblæa, pour Leontini et pour Syracuse; c'est ce qui dut d'ailleurs se passer aussi pour les cités à propos desquelles ce renseignement ne nous a pas été transmis. Les Sikèles ne paraissent pas avoir disputé le terrain avec beaucoup d'acharnement: le souvenir ne s'est pas conservé de luttes prolongées et meurtrières. Les Sikèles n'étaient pas en mesure

(1) Homère, *Odyssée*, XXIV, 210, 366, 388.

(2) *Odyssée*, XX, 383.

(3) Il resterait pourtant une dernière possibilité, c'est que les Sikèles dont il est ici question fussent établis sur la côte de l'Épire; mais aucun historien ne mentionne les Sikèles parmi les habitans des rivages orientaux de l'Adriatique.

d'opposer une résistance efficace à ces étrangers qui arrivaient couverts de bronze, armés de lances et d'épées dont la pointe perçait sans effort les boucliers de peau ou d'osier. Vaincus dans les premières rencontres, ils ne pouvaient compter sur les chances d'un retour offensif; les Grecs, dès qu'ils avaient choisi le site de leur ville, l'entouraient d'une muraille de pierres, dont les assises réglées et la hauteur donnaient l'impression d'une barrière capable de défier toutes les attaques. Ceux des Sikèles qui ne voulurent pas quitter leurs vergers et leurs champs durent pouvoir les conserver, au prix de quelques redevances, dans la banlieue des cités helléniques. Les autres se replièrent dans l'intérieur, où ne manquaient pas les terres arables. Ils n'avaient pas à craindre d'y être poursuivis par les nouveaux venus. Les Grecs, soucieux de rester toujours en relations avec la mère patrie, ne concevaient pas de cité sans un port. On ne citerait guère qu'une seule colonie grecque, Akrai, qui se soit établie à une distance notable de la côte. L'exemple que Syracuse avait donné en fondant cette ville au cœur des montagnes d'où l'Anapos tire sa source ne trouva pas d'imitateurs.

Les Sikèles restèrent donc maîtres incontestés de tout le centre; ils y vivaient, dans une pleine indépendance, sous leurs chefs locaux. Les écrivains grecs prononcent parfois le nom de ces petits princes; mais, parmi eux, il n'en est qu'un qui mérite que l'histoire garde de lui quelque souvenir; c'est ce Doukétios dont Diodore a raconté les entreprises. Diodore est né dans un vieux bourg des Sikèles, Agyrion; peut-être a-t-il pris quelque plaisir à mettre en lumière la figure de l'homme énergique et ambitieux qui pouvait avoir été son ancêtre, du seul patriote qui ait rêvé de créer une nation sikèle (1).

Il est aisé de deviner quelles réflexions suggérèrent à Doukétios le projet qu'il forma. Répandus sur un très vaste espace, les Sikèles, à les prendre dans leur ensemble, devaient être plus nombreux dans l'île que tous les Grecs réunis. Les possessions des Grecs ne formaient, sur la côte, qu'une mince bordure qui était coupée sur bien des points, et particulièrement au nord, par des groupes compacts d'indigènes, Sicanes, Elymiens et Sikèles. Les cités grecques étaient d'ailleurs presque toujours en lutte les unes contre les autres; Ioniens et Doriens se détestaient mu-

(1) Diodore, XI et XII.

tuellement. Même entre des villes dont le dialecte était pareil, comme Agrigente et Syracuse, il régnait des jalousies qui les avaient souvent empêchées de se prêter entre elles un secours efficace, quand elles s'étaient vues menacées par l'ennemie commune, la redoutable Carthage. Pour peu qu'elles hésitassent à se concerter, toutes les chances du jeu seraient pour celui des belligérans qui, bien établi dans une position centrale, pourrait, à volonté, se jeter tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre de ses adversaires et, en cas d'échec, trouver un sûr refuge dans le labyrinthe des hautes vallées de la chaîne des Nébroides et de celle des monts Hérens. Là, sur des mamelons autour desquels se creusent des gorges profondes, se dressaient de nombreux villages où l'on n'accédait que par des sentiers pierreux et glissants, plus faits pour le pied des chèvres que pour celui des hommes. Tel le vieux chemin, encore visible par endroits, qui seul, avant que l'ingénieur moderne eût tracé dans le flanc de la montagne une grande route aux nombreux lacets, conduisait à Castrogiovanni; cette ville, située à plus de mille mètres au-dessus du niveau de la mer, occupe l'emplacement d'Henna, qui était l'une des plus fortes places du pays des Sikèles. La lutte entre Grecs et Sikèles ne serait d'ailleurs plus aussi inégale qu'elle l'avait été deux ou trois siècles plus tôt. Durant les longues guerres qui, pendant les dernières années du sixième siècle et pendant les premières du cinquième, avaient mis aux prises entre eux et avec les Carthaginois les tyrans de Syracuse, de Géla et d'Agrigente, beaucoup de Sikèles avaient servi comme mercenaires dans les troupes de tel ou tel de ces princes; ils avaient appris à manier les armes des Grecs et à manœuvrer suivant les règles de leur tactique savante.

Dès 461, au lendemain de la chute du tyran Thrasybule, quand fut rétabli à Syracuse le gouvernement populaire, Doukétios s'était signalé à l'attention de ses compatriotes en leur assurant un précieux avantage. Profitant de la réaction qui se prononçait partout contre l'œuvre des tyrans, il avait réclamé, au nom des Sikèles, des terres excellentes qui leur avaient été arrachées par Hiéron, quand celui-ci avait fondé la ville d'Etna, sur les pentes méridionales du volcan. Sans attendre la décision des Syracusains, il ouvrit la campagne contre les gens d'Etna et les battit; on accepta le fait accompli; les vaincus allèrent s'établir dans un canton moins fertile, à Inessa, que leur cédèrent les Sikèles. Ceux-ci, après un quart de siècle, rentrèrent en possession de leurs an-

ciens domaines. C'était la première fois que l'hellénisme reculait, en Sicile, devant ceux que les Grecs appelaient encore des barbares.

L'effet moral de la réparation ainsi obtenue dut être considérable ; il encouragea Doukétios à oser davantage. Les détails nous manquent : mais on ne saurait douter que ce chef habile et persévérant n'ait employé les années qui suivirent à préparer, par une active propagande, l'exécution de ses plans. Dès 459, il agissait ; il fondait la ville de Menai, qui a vécu jusqu'à nos jours sous le nom de Mineo, et il s'emparait de Morgantion. Ses efforts aboutirent ; en 453, il réussit à réunir tous les Sikèles de l'île, à ceux d'un canton près, en une ligue dont il fut proclamé le chef suprême, dans la guerre comme dans la paix. La confédération aurait sa capitale dans une ville nouvelle, Paliké. Celle-ci fut bâtie sur le versant oriental des monts Héréens, dans une vallée qui débouche sur la grande plaine qui formait alors le territoire de Leontini. Non loin du village actuel de Favarotta, il y a une dépression qui n'est pas autre chose que le bassin d'un cratère effondré ; des eaux la remplissent d'où s'exhalent des vapeurs sulfureuses qui se répandent à distance ; elles proviennent des gaz que dégagent les bulles qui viennent crever à la surface ; on dirait un chaudron, plein d'un liquide en ébullition. On voyait et l'on révérait, dans ces phénomènes, l'activité puissante des dieux du monde souterrain, que l'on adorait là sous le nom de Paliques (1). Ce culte a certainement été fondé par les Sikèles ; les phénomènes qui en provoquèrent la naissance sont de ceux qui, par leur étrangeté, frappent le plus l'imagination des peuples enfans. En adoptant ce site pour y placer le centre politique du futur État sikèle, Doukétios mettait son entreprise sous la protection des divinités nationales. A d'autres égards, le choix n'était pas moins heureux. Tout près du lac s'élève une colline escarpée, d'origine volcanique ; elle était toute désignée pour servir d'acropole. Doukétios l'entoura d'une forte muraille, dont il subsiste encore quelques restes.

Le premier acte de Doukétios, une fois son autorité proclamée, ce fut de reprendre aux anciens habitans d'Etna les terres que, neuf ans plus tôt, il leur avait concédées en échange de celles dont il les dépossédait ; il les chassa d'Inessa. C'était un défi jeté

(1) On trouvera tous les textes relatifs aux Paliques réunis dans l'appendice x du t. I de Freeman, p. 517.

à Syracuse, qui avait été partie dans la cession. Ce coup frappé, il marcha vers l'ouest, et mit le siège devant une forteresse des Agrigentins, Motyon. Effrayés par la brusque hardiesse de ces attaques, les Syracusains envoyèrent un corps de troupes au secours d'Agrigente ; mais l'armée grecque fut battue et, quelques mois après, Motyon succombait.

Exaspérés par leur défaite, les Syracusains avaient condamné à mort, comme traître, leur général malheureux. Au printemps de 451, ils entrèrent en campagne, eux et leurs alliés, avec des forces plus considérables. La rencontre eut lieu à Nomai ; la mêlée fut chaude ; mais la victoire resta aux Grecs. Beaucoup de Sikèles tombèrent sur le champ de bataille ; la plupart des survivants, découragés, abandonnèrent leurs chefs. Motyon fut repris par les Agrigentins. L'armée combinée était maîtresse du pays ; Doukétios n'avait plus à lui opposer qu'une poignée d'hommes, dont la fidélité même n'était rien moins que sûre ; sa position paraissait désespérée. Il prit alors un parti qui témoigne de son coup d'œil et de sa décision. Fuyant la poursuite de l'ennemi, il se trouvait dans la montagne, non loin de Syracuse. Il quitte ses compagnons ; il monte à cheval ; il court toute la nuit ; à la faveur de l'ombre, il pénètre, sans avoir été aperçu, dans la ville ennemie, et le matin, quand les citoyens commencent à descendre sur la place du marché, ils y trouvent Doukétios seul, embrassant l'autel de Zeus protecteur des supplians ; ils l'entendent crier à haute voix qu'il est venu se livrer aux Syracusains et leur livrer avec lui la terre des Sikèles.

La nouvelle se répand aussitôt dans toute la ville ; les magistrats convoquent l'assemblée pour qu'elle décide du sort de l'ennemi vaincu. Divers avis sont ouverts. Les uns conseillaient de mettre à mort l'insolent qui avait médité la ruine de tous les Grecs et fait trembler Syracuse. D'autres, les orateurs les plus estimés et les plus âgés, insistaient pour qu'on lui laissât la vie ; on avait à considérer, disaient-ils, non quel traitement Doukétios avait mérité, mais ce qui ferait le plus d'honneur à la cité, comment elle remplirait le mieux son devoir envers les dieux auxquels le fugitif s'était confié. Le parti de la générosité l'emporta. Les acclamations de la foule assurèrent à Doukétios la vie sauve ; mais on ne pouvait lui permettre de rester en Sicile ; on l'embarqua pour Corinthe, où l'on pourvut largement à sa subsistance.

La carrière de Doukétios n'était pas terminée; il rentra dans sa patrie; mais ce que Diodore raconte de ses dernières années demeure assez obscur. Au bout de quelque temps, il quittait Corinthe, alléguant un oracle qui lui avait ordonné de fonder une colonie en Sicile, sur un point de la côte septentrionale que l'on appelait Kalè Aktè, *le beau rivage*. Des Grecs le suivirent, comme il devait toujours s'en trouver à Corinthe, qui cherchaient les aventures, et il bâtit sa ville, avec l'aide d'un de ses compatriotes, Archonidès, qui régnait à Habita, dans les Nébrodes; c'est dire que, pour la peupler, il dut faire appel à l'élément indigène. Remis comme otage aux mains des Corinthiens, il n'avait pu poursuivre clandestinement les préparatifs que comportait une entreprise de ce genre; il ne s'y était point risqué sans s'être assuré de la connivence avouée ou secrète des Syracusains. Ceux-ci, qu'inquiétaient l'attitude hostile et les progrès d'Agrigente, avaient intérêt à pouvoir, au besoin, menacer leurs rivaux de la rentrée en scène du champion des Sikèles; c'est comme leur auxiliaire éventuel qu'ils l'auraient laissé s'établir à Kalé Akté. Ce rôle de client et de protégé, Doukétios l'avait-il accepté sans esprit de retour? Il est permis d'en douter, car, au moment où il mourut de maladie, en 439, il avait repris ses projets d'autrefois; il négociait de nouveau pour décider les Sikèles à s'unir par un lien fédératif.

Cette mort fut opportune; elle épargna à Doukétios un nouvel échec; n'avait-il pas lui-même, dans une heure de détresse, devant le peuple de Syracuse et à la face des dieux, abdicqué, au nom de son peuple, toute espérance? Cette renonciation solennelle, les destins en avaient pris acte. La partie était perdue; mais ce qui, dans ce duel des deux nations, avait d'avance assuré la victoire aux Grecs, c'est que les Sikèles, quand ils s'avisèrent de vouloir lutter contre l'hellénisme, en avaient déjà subi trop profondément l'influence pour se lancer à l'assaut avec cet emportement brutal qui fait la force des barbares et qui leur permet parfois de triompher des nations policées: ils n'avaient plus les ardentés convoitises, la rudesse et la sève de ces Samnites qui, vingt-cinq ans plus tard, allaient se jeter sur la Campanie, passer comme un torrent sur ses riches guérets, forcer les portes des villes grecques et s'y fixer en maîtres. Les Sikèles étaient partout mêlés aux Grecs, dans les villes où ils s'employaient comme ouvriers, dans les campagnes qu'ils cultivaient à titre de tenan-

ciers, dans les armées, où leurs services étaient très appréciés ; ils s'étaient donc laissé pénétrer par la civilisation. Celle-ci avait éveillé chez eux des besoins et des désirs nouveaux, désirs et besoins qu'il leur était plus aisé de satisfaire en adoptant la langue et les mœurs de leurs voisins qu'en cherchant à les exterminer. Dès le v^e siècle, les séductions de la vie grecque, de ses lettres, de ses arts, de son industrie et de son luxe, avaient commencé d'agir, avec une irrésistible puissance, sur l'esprit des Sikèles, et, après l'insuccès de l'effort tenté par Doukétios, le mouvement alla toujours s'accélération. Proches parens des Grecs, comme l'étaient ces Latins de Rome qui, eux aussi, céderont au même charme, les Sikèles, dans les conditions où ils se trouvaient placés par le contact et l'étreinte des cités ioniennes et doriennes, étaient voués à une prompte assimilation.

Cette assimilation était déjà très avancée quand mourut Doukétios. En veut-on la preuve ? Les Sikèles n'avaient pas pu ne pas être frappés des avantages que présentait, pour faciliter les transactions, l'emploi de la monnaie ; ils avaient compris quel honneur faisait à la cité cette pièce frappée à son nom, qui attestait son existence comme communauté indépendante. A l'imitation des Grecs, les Sikèles se mirent à battre monnaie. Nous avons des didrachmes de plusieurs villes sikèles : Henna, Morgantion, Galaria, Sargantion, qui, à en juger par la forme des lettres et le style de l'image, ne peuvent pas être de beaucoup postérieures à 450. Or tout y est grec, les inscriptions et les types. Il faut que, dès ce moment, l'usage courant de la langue grecque ait été répandu dans l'île tout entière.

Vers la fin du v^e siècle, Thucydide mentionne fréquemment les Sikèles, dont les Athéniens et les Syracusains se disputent l'alliance. Les Sikèles se partagent entre les belligérans ; la plupart d'entre eux se portent du côté que semble favoriser, pour le moment, la fortune, et l'on ne voit pas percer chez eux la pensée de mettre les circonstances à profit pour se soustraire à l'ascendant des Grecs ; ils n'y songent pas, même quand Syracuse, assiégée par terre et par mer, paraît tout près de succomber. Il en est de même vers la fin du v^e siècle, au cours des grandes guerres que Denys l'Ancien soutient contre Carthage. Si l'armée avec laquelle Hannibal marche contre Himæra, en 409, comprend 20 000 mercenaires sicanes et sikèles, c'est aussi ces mêmes montagnards qui forment le gros des troupes avec lesquelles Denys combat cet

ennemi. L'indépendance des Sikèles est reconnue par le traité que Denys conclut en 405 avec Carthage; mais Denys, aussitôt qu'il a les mains libres, entreprend plusieurs campagnes dans l'intérieur, et, par la force ou par la persuasion, il se subordonne la plupart des villes sikèles, dont plusieurs ont alors des tyrans à la manière grecque; aussi le traité de 392 comprend-il les Sikèles parmi les sujets de Denys.

Peut-être faut-il voir le regret de l'indépendance perdue dans l'empressement avec lequel les Sikèles aident Dion à renverser Denys le Jeune; mais c'est là, sauf erreur, la dernière fois que les Sikèles paraissent dans l'histoire comme distincts des Grecs. Dès la fin du iv^e siècle, il ne semble plus y avoir dans l'île que des Grecs, dont la culture est plus ou moins raffinée suivant qu'ils habitent Agrigente et Syracuse ou les villes de la montagne. Toutes celles-ci ont leurs monnaies, qui ne diffèrent de celles des grandes cités grecques que par leur moindre beauté. Les religions grecques se sont répandues dans toute l'île, s'attachant de préférence, pour y localiser certains de leurs mythes, aux sites où les barbares avaient eu leurs sanctuaires les plus vénérés. Des Paliques, on a fait les fils d'Héphaëstos, et Déméter est devenue la déesse d'Henna, au centre d'une région où partout on voit, suivant la saison, les blés en herbe verdoyer ou les blés mûrs revêtir de l'or des épis tous les versans et jusqu'à la crête des collines. En même temps, on s'ingéniait à placer, dans le voisinage, sur les bords du lac de Pergusa, la scène du rapt de Perséphonè par Aidoneus. Là et ailleurs des temples s'élevaient, construits à la mode grecque, où l'on consacrait les statues des dieux et des déesses de l'Olympe hellénique.

Dans la longue liste que dresse Cicéron des villes pillées par Verrès, il y en a autant de sikèles que de grecques. La conquête romaine, opérée au II^e siècle avant notre ère, n'avait plus trouvé en Sicile qu'une population d'apparence homogène. Ces habitans de l'île, dans quelque district qu'ils résident, les historiens grecs les appellent alors des Sikéliotes (Σικελιώται). Quant à l'orateur romain, dans le tableau qu'il présente des malheurs de la province, tous ses cliens sont pour lui des Sicules, c'est-à-dire des Siciliens. Le terme *Siculi* a perdu, dans sa bouche, toute valeur ethnique; il ne relève plus que de la géographie.

Vers ce temps, l'idiome des Sikèles vivait-il encore, à l'état de patois, dans quelques cantons reculés de la montagne? Nous incli-

nerions à en douter. Ce devait être une sorte de latin rustique, s'il faut en croire ce qui nous est raconté de l'origine des Sikèles. A supposer que cette langue ait encore été usitée en Sicile quand les Romains y prirent pied, ceux-ci n'auraient-ils pas été frappés de la ressemblance? N'auraient-ils pas reconnu là des sons et des mots qui leur auraient rappelé sinon la langue littéraire de Rome, tout au moins les parlers plus rudes des Sabins et des Osques? Quand cet idiome s'était-il éteint, étouffé et remplacé par le grec? On ne saurait le dire, ni s'il est pour quelque chose dans les habitudes que le gosier sicilien a contractées, dans les particularités du dialecte italien que l'on parle aujourd'hui dans l'île, dialecte qui prend si fort au dépourvu une oreille accoutumée au langage romain ou toscan.

II

Le moment est venu de demander à l'archéologie ou plutôt aux fouilles qui lui fournissent des matériaux ce qu'elles ont su ajouter aux rares données que nous avons réussi à tirer des historiens, ceux-ci n'ayant jamais accordé qu'une faible attention à ce peuple des Sikèles qui s'est dissous et comme perdu dans le bouillonnement de la vie plus intense d'une race supérieure. Elle aussi, l'archéologie, en Sicile, était restée longtemps indifférente à la question de savoir quel genre et quel degré de culture les premiers habitans de l'île avaient pu atteindre, par leurs propres forces, avant l'arrivée des premiers colons grecs. Les archéologues siciliens étaient habitués à produire, comme prix de leur effort, des monumens tels que l'Aphrodite de Syracuse, que le beau bélier de bronze du musée de Palerme, que ces métopes des temples de Sélinonte avec lesquelles on peut suivre tout le développement de la statuaire grecque, depuis l'archaïsme encore très gauche jusqu'au grand style du ^v^e siècle. Ils se faisaient gloire de trouver des vases qui, comme les admirables cratères que l'on doit à la nécropole de Géla, laissent deviner ce qu'a pu être en Attique, au temps de Polygnote, l'art de la peinture murale. On comprend qu'ils aient commencé par dédaigner les outils de pierre et les grossières poteries, sans couverture ni figures, qu'ils trouvaient parfois dans leurs tranchées ou que venaient leur offrir les paysans; Serra di Falco n'a jamais eu même un regard pour ce genre de reliques. MM. Saverio Cavallari et Salinas ont eu les

premiers le mérite de renoncer à ces errements. Avertis par les résultats que donnait ailleurs l'étude des antiquités préhistoriques et par l'intérêt qu'elle excitait, ils ont inauguré dans leur patrie toute une nouvelle série de recherches, et de recherches qui sont loin d'avoir dit encore leur dernier mot (1).

C'est le musée national de Palerme qui a le premier montré au public quelques-uns des ouvrages de l'industrie des plus anciens habitans de la Sicile. En 1880, M. Salinas publiait, dans les *Notizie degli scavi*, une relation des fouilles qu'il avait faites dans les cimetières de Parco et de Capaci, à l'ouest de Palerme, cimetières où il reconnut la dépouille de tribus antérieures à la venue des Grecs et des Phéniciens (2). L'une de ces tombes a été remontée, avec son mobilier funéraire, dans la première cour du musée, dans cette cour charmante où une robuste glycine encadre de son souple branchage et de ses grappes fleuries des monumens divers encastrés dans la muraille, fragmens d'architecture dérobés aux palais normands et jolis bas-reliefs du xv^e et du xvi^e siècle, qu'éclaire un reflet de la grâce florentine. Au premier étage, deux ou trois armoires renferment les objets que l'on a retirés de ces nécropoles, lourdes poteries grises à décor incisé, instrumens de pierre et d'os. Il y a là aussi des silex taillés qui proviennent du mont Eryx et des galettes de terre cuite, trouvées à la Favorita, tout près de Palerme, qui sont, quoiqu'il faille quelque attention pour s'en convaincre, des essais de sculpture. Cette collection mériterait d'être étudiée; mais, reléguée comme elle l'est dans un couloir, il y a grande chance qu'elle échappe à l'œil du visiteur. D'ailleurs beaucoup de ces objets n'ont pas un état civil en règle; on n'est pas en mesure de reconstituer l'ensemble dont ils ont fait partie. A plus forte raison est-on fort embarrassé pour savoir à quel peuple les attribuer. Eryx est dans le pays des Élymiens; peut-être aussi Parco et Capaci, à moins que, pour ces deux dernières localités, il ne faille songer aux Sicanes.

C'est ailleurs qu'il faut s'adresser, si l'on veut entreprendre une enquête méthodiquement conduite sur la condition première des tribus qui ont devancé les Grecs en Sicile. Il faut faire du

(1) Dès 1877, Cavallari cherchait à donner une idée de l'importance et du caractère des nécropoles préhelléniques de la Sicile, en publiant le mémoire intitulé : *Opere di escavazione anteriori ai Greci in Sicilia*. Il poursuivait son enquête dans deux dissertations postérieures. *Thapsos* (Palerme, 1880) et *Siracusa* (Palerme, 1883).

(2) *Notizie degli scavi*, 1880, p. 336.

musée de Syracuse son quartier général, et partir de là pour rayonner dans toute la province. Partout on y trouvera les vestiges épars d'établissements qui, comme le démontre le caractère des objets que l'on y trouve, ne datent pas de l'époque grecque. Or cette région est celle même que les Sikèles ont tout d'abord occupée, et, quand ils se sont repliés devant les Grecs, ils n'ont pas eu à se retirer bien loin; ils sont restés en possession des massifs montagneux qui dominent tout ce littoral. N'ayant jamais su écrire avant de s'être mis à l'école de la Grèce, les Sikèles n'ont pas signé leurs ouvrages; mais c'est le seul peuple dont nous devons nous attendre à relever ici la trace; nous sommes donc en droit de lui attribuer la fondation de tous ces villages et de toutes ces nécropoles. L'hypothèse a de telles présomptions en sa faveur qu'elle équivaut presque à la certitude; aussi ne fait-elle pas doute pour le sûr critique, pour le fouilleur habile et passionné dont les recherches ont procuré au musée de Syracuse les plus riches séries de monumens préhistoriques qui existent en Sicile et dont les travaux en ont donné un si précieux commentaire. Nous avons nommé M. Paolo Orsi.

M. Orsi, dont le nom restera désormais indissolublement attaché à celui de la Sicile, n'est pas un Sicilien. Né à Roveredo, dans le Trentin, il appartient, comme il le dit lui-même, à l'*Italia irredenta*; on sait ce que celle-ci, dans ces derniers temps, a donné au royaume de serviteurs utiles, de fils adoptifs qui ont grandement honoré l'Italie. M. Orsi est aujourd'hui un homme de trente-six ans, d'assez haute taille et bien découplé. Sa physionomie n'est pas celle d'un savant de cabinet; à première vue, on le prendrait plutôt pour un officier de cavalerie; la tournure et le geste ont, chez lui, quelque chose de militaire. L'apparence n'est pas trompeuse. Causez avec lui, comme j'ai eu le plaisir de le faire, pendant trois jours entiers, presque du matin jusqu'au soir, et vous aurez de son mérite une forte impression. La netteté de sa parole traduit celle de son esprit, et l'on devine chez lui une volonté énergique, une sorte de vaillance naturelle. Il a fait, dans les monts de la Sicile, plus d'une campagne où il lui a fallu déployer les qualités de bravoure et d'endurance que, d'ordinaire, on incline à ne prêter qu'aux explorateurs qui fouillent hors de l'Europe, dans des pays plus ou moins troublés, tels que l'Asie Mineure, la Syrie et l'Afrique du Nord.

M. Orsi ne paraissait pas destiné, par les débuts de sa car-

rière, à cette vie d'activité féconde, à ce rôle d'archéologue militant. Tout jeune, il était venu faire ses études à Padoue et à Rome; il y avait pris la *laurea*, qui répond à notre licence es lettres, puis il était entré dans l'administration. Employé au ministère de l'instruction publique; il avait été attaché, sous M. Barnabei, à la direction des fouilles, puis nommé, à Florence, conservateur adjoint de la bibliothèque. C'est là qu'on le prit, il y a sept ans, pour l'envoyer en Sicile. Il n'y avait eu, pendant longtemps, à Syracuse, qu'un simple musée communal; mais, en Sicile comme dans le reste de l'Italie, les souvenirs du passé parlent trop à l'imagination pour que l'on s'y résigne à l'effacement, là où l'on peut se réclamer d'un glorieux passé. Syracuse a beau être aujourd'hui, en comparaison de Messine, de Catane et de Palerme, une petite ville, ramassée, avec ses rues étroites et tortueuses, dans cette île d'Ortygie qui fut le berceau de la grande cité dont les ruines couvrent, jusqu'à plus d'une lieue de distance, les collines d'alentour; elle voulut avoir son musée national, et elle le bâtit, en 1885, avec le concours de l'État. C'est dans ce musée, dont les salles neuves étaient loin d'être alors remplies comme elles le sont aujourd'hui, que M. Orsi fut placé comme *assistant* en 1889. Au bout de deux ans, il en devenait le conservateur, et il était chargé, en outre, comme *ispettore degli scavi*, d'exécuter ou de surveiller toutes les fouilles qui se feraient dans la province de Syracuse. Depuis qu'il exerce ces fonctions, il n'a pas perdu son temps. Les ressources dont il disposait, soit pour les achats, soit pour les fouilles, ont toujours été assez faibles. Syracuse est bien loin de Rome, où les fonds se répartissent, et d'ailleurs, les finances de l'Italie, avec le fardeau des dépenses militaires et avec la guerre d'Abyssinie, ne se prêtaient guère, dans ces dernières années, à subventionner largement les caisses des musées et le budget des fouilles. A Florence, à Rome et à Naples, le tourniquet ne laisse pas de produire une somme qui a son importance; mais celle qu'il rapporte à Syracuse est insignifiante. Il n'y a guère que les archéologues qui donnent à ce musée plus d'une séance; la plupart des étrangers, quand ils y entrent, n'y passent guère qu'un quart d'heure, le temps de jeter un coup d'œil sur la célèbre Vénus que Guy de Maupassant a trop vantée.

Avec de très minces crédits, M. Orsi a beaucoup fait pour ce musée; on peut dire qu'il en est le vrai créateur, tant, avant lui,

la collection était pauvre et présentait de lacunes. Ce à quoi il s'intéressait le plus, pour son compte personnel, c'était les monumens des industries primitives; aussi s'est-il volontiers chargé d'étudier des ossuaires crétois en argile, décorés de peintures singulières, qui dataient du temps des rois achéens (1). La question mycénienne avait piqué vivement sa curiosité; les réflexions qu'elle lui avait suggérées l'avaient conduit à s'enquérir d'autres tribus qui, elles aussi, en Italie et en Sicile, avaient précédé les Grecs de l'histoire. A peine fixé à Syracuse, il avait commencé à se préoccuper des Sikèles et à rechercher leurs traces; mais ceux-ci ne lui firent pas oublier le rôle que Syracuse avait joué dans le monde grec. Je ne sais point de série, dans ce musée, que ses soins n'aient sensiblement enrichie et développée. Il ne pouvait guère espérer y faire entrer de statues. La Sicile n'avait pas de marbres; le marbre n'y a guère été introduit, par le commerce, que du temps de la domination romaine. C'est par le bronze que les cités grecques et leurs princes ont dû le remplacer; or on sait combien il est rare que des figures de bronze d'une certaine taille aient échappé à la destruction. En revanche, les terres cuites et les bronzes abondent dans les nécropoles. Ces deux catégories de monumens ont donné de belles suites dont plusieurs, en raison de la manière dont elles furent formées, ont une importance toute particulière. Telles sont, entre autres, celles qui proviennent des fouilles exécutées, en 1889, par MM. Cavallari et Orsi, sur l'emplacement de Megara Hyblæa, et par M. Orsi seul, en 1892 et 1893, dans la plus ancienne nécropole de Syracuse, celle qui se trouve, à la sortie de la ville, le long de la route qui mène à Floridia, dans le terrain que l'on appelle aujourd'hui *del Fusco* (2). Megara Hyblæa a été détruite, en 482, par les Syracusains; en dressant l'inventaire du butin qui en a été retiré, on apprend où en étaient l'art et le goût, en Sicile, à cette date. La nécropole syracusaine n'offre pas un moindre intérêt; on y suit, dans son développement continu, la marche de la plastique, de la fin du VIII^e au milieu du VI^e siècle. La province d'Agri-gente touche à celle de Syracuse; M. Orsi a pu acquérir aussi des pièces de cette provenance. Il n'a pas négligé non plus l'art chré-

(1) *Urne funebri cretesi dipinte nello stile di Micene*. in-folio, 2 planches (dans les *Monumenti antichi* publiés par l'Académie des sciences, t. I, 1890).

(2) *Relazione degli scavi eseguiti nella necropoli del Fusco nel dicembre 1892 e gennaio 1893* (*Notizie degli scavi*, novembre 1893 et avril 1895).

tien et celui du moyen âge. C'est ainsi que, dans une des galeries des catacombes de Saint-Jean, il a dégagé le sarcophage du ^v^e siècle où est inscrit le nom de Valerius. C'est un des ouvrages les plus remarquables que la sculpture ait produits à cette époque.

Cependant l'œuvre préférée de M. Orsi, à laquelle il revenait toujours, avec la même ardeur obstinée, dans les intervalles des entreprises que nous avons rappelées, c'était l'exhumation des restes de la population primitive; il a tâté ou exploré à fond une trentaine de nécropoles sikèles. Toutes ces fouilles, quel qu'en fût l'objet, il lui fallait les exécuter à peu de frais, avec des allocations annuelles de 3000 à 4000 francs. Voulant beaucoup faire avec des moyens si limités, il avait à s'ingénier, à négocier pour obtenir que les propriétaires lui livrassent gratuitement les terrains; il les payait par une inscription honorifique apposée, dans le musée, sur les monumens découverts chez eux. Dans ces conditions mêmes, il était encore tenu à une stricte économie. La plupart des sites où il fouillait étaient des endroits déserts, qui se trouvaient souvent à une grande distance des lieux habités; le pays n'était pas sûr. Quand il s'établit à Pantalica, dans le Crimite, à plus de 400 mètres d'élévation, il avait demandé un peloton de soldats, comme garde; on ne pouvait lui en fournir; mais on lui offrit des *carabinieri* ou gendarmes. Il aurait eu à les payer cinq francs par jour et par homme; il recula devant cette dépense et partit avec ses seuls ouvriers. Il en a qui se sont formés sur ses chantiers et qui le suivent partout. Il les paye deux francs cinquante, tandis que les ouvriers de la campagne ne gagnent guère qu'un franc; il les soigne quand ils sont malades; ces hommes lui sont attachés et le défendraient de leur mieux, en cas d'attaque. Jusqu'à présent, il n'a eu aucun assaut à repousser; mais ces expéditions ne vont pas sans de grandes fatigues. A Pantalica, M. Orsi a passé vingt jours campé dans une étable, sans se déshabiller. La chère était pauvre; il fallait aller chercher les vivres très loin; on vivait de pain dur, frotté d'ail ou d'oignon, avec un peu de jambon cru.

Ces expéditions, par bonheur, n'offraient pas toutes des difficultés aussi sérieuses; d'autres nécropoles étaient d'un accès plus facile. C'est le cas de la seule que nous ayons eu le loisir de visiter avec M. Orsi, pendant notre séjour en Sicile. Elle est située à Pozzo Cantano, vers le sud-ouest et à six kilomètres de Syracuse. Nous avons fait, pour y arriver, une promenade délicieuse. Après avoir

quitté la grande route, nous prenons des chemins de campagne, entre des pièces de blé dont chacune couvre plusieurs hectares ; il n'y a guère ici de petites propriétés. Avril finit à peine, et déjà les épis commencent à se former. Les blés habillent le dos des collines ; dans les creux, il y a des jardins de citronniers, qui embaument. Nous nous arrêtons devant un de ces vergers, qu'enclôt une solide muraille ; la récolte qu'ils donnent mérite d'être protégée contre les convoitises des maraudeurs. Pour que nous passions, il faut que l'on aille chercher la lourde clef de l'énorme serrure. Nous avons ensuite à franchir de petits murs en pierres sèches, heureux quand nous ne sommes pas arrêtés par les épines des cactus. Nous arrivons ainsi sur un petit plateau rocheux, qui sépare deux anciens marais, la Lysimelia et la Sirocca, aujourd'hui desséchés et changés en terres des plus fertiles. Nous marchons sur un vrai tapis de fleurs. Il y a là des asphodèles et des mauves, de jaunes chrysanthèmes, des *lychnis* rouges, et surtout, par milliers de corolles, un petit iris bleu, du bleu le plus tendre et le plus doux.

Tout en cheminant, nous lions conversation avec une vieille femme, qui habite une des cabanes où vivent les gardiens du domaine. Elle se plaint des fièvres. « Où trouvez-vous qui vous soigne, lui dit l'un d'entre nous, et que faites-vous, quand le mal est très fort? — Nous mourons, répond-elle, et l'on nous enterre. » Un Sikèle n'eût pas mieux dit. Plus d'un de ceux dont les ossemens ont été retrouvés dans les tombes auxquelles nous sommes enfin arrivés a dû être victime des miasmes paludéens que répandaient les eaux stagnantes amassées dans les dépressions de la plaine, et c'est cette résignation fataliste qu'ils opposaient aux frissons et aux sueurs des accès pernicieux.

Nous nous introduisons dans plusieurs des tombes. Dans toutes, pullule un agile lézard, le *platydactylos siculus*, qui court sur le sol et sur les parois. Accoutumé à le rencontrer dans ces grottes, M. Orsi le traite en vieille connaissance et nous rassure. Les tombes sont autant de petites chambres creusées dans le roc qui, tout le long de la crête, affleure sur trois ou quatre mètres de haut. Avec leur plafond tantôt horizontal et tantôt en forme de dôme, elles sont assez élevées pour qu'un homme puisse s'y tenir debout. Un petit vestibule les précède auquel on n'accédait que par une porte étroite et basse ; on ne pouvait s'introduire dans la sépulture que comme nous y sommes entrés, en rampant

sur le ventre. D'ailleurs une plaque de pierre et quelquefois deux, engagées dans des rainures, fermaient ce passage. En avant de ces dalles, M. Orsi a souvent trouvé un mur en pierres sèches. Ce mur, on le bâtissait, comme celui qui barre le corridor de la tombe mycénienne, quand l'hypogée était plein, quand il ne devait plus recevoir d'hôtes nouveaux. Dans certains de ces caveaux, il y a, sur le côté, une niche, entourée d'une sorte de chambranle très sommairement indiqué; on y trouve des squelettes d'enfans. Quant au mobilier funéraire, il n'est plus en place, à Pozzo Cantano; à mesure que se poursuivaient les travaux de déblaiement, il a été porté au musée; et c'est là que nous le retrouverons, rangé en bel ordre, près du produit des autres fouilles de même nature, pour étudier, d'après les inductions que permet l'ensemble de ces monumens, ce que l'on peut appeler, en prenant ce mot dans un sens tout relatif, la civilisation des Sikèles.

III

Ce mot de civilisation peut surprendre, appliqué à des tribus qui ne sont jamais arrivées à avoir ni une langue dont les mots fussent notés par l'écriture, ni un art capable de traduire des idées par des formes: il cessera d'étonner, dès que nous aurons décrit sommairement l'outillage dont ces tribus disposaient, alors qu'elles étaient encore seules à habiter la Sicile. Pour ma part, l'emploi de ce terme me paraissait déjà justifié, avant que j'eusse étudié dans les vitrines du musée et dans les mémoires de M. Orsi tout le matériel de l'industrie des Sikèles; j'avais visité la nécropole de Pozzo Cantano et je ne pouvais voir de purs sauvages dans les hommes qui avaient aménagé ces sépultures. On n'a pas le droit d'appeler sauvage, quelque grossières que soient d'ailleurs ses habitudes, un peuple qui prend un tel soin de ses morts; il a fait un premier pas dans la voie qui mène à la civilisation, le jour où, chez lui, le fils n'a plus abandonné sur le sol le cadavre d'un père ou d'une mère, comme il aurait fait celui de son bœuf ou de son chien, mais où il a tenu à le soustraire aux intempéries, à la morsure des fauves et des oiseaux de proie. A plus forte raison peut-on dire qu'il s'est dégagé sans retour de la barbarie initiale, dès le moment où, poussant plus loin ce souci, il s'attache à pourvoir aux besoins d'une vie posthume qu'il conçoit comme

une suite de la vie réelle, quand il travaille à en régler les conditions et à en prolonger la durée.

Déjà, dans celles de ces nécropoles que désignent comme remontant à la plus haute antiquité leur disposition très simple et le caractère de leur mobilier, des précautions minutieuses ont été prises pour protéger le dépôt confié à la tombe. Celle-ci n'est qu'une petite cellule très basse ; mais, devant elle, il a été creusé dans le calcaire un canal dont la déclivité éloigne de la sépulture les eaux de pluie. Ces eaux ne frappaient d'ailleurs pas la paroi où s'ouvre l'entrée ; une sorte de porche ou d'auvent, taillé dans le roc, les rejetait à distance. Le caveau est bien clos, d'abord par une première dalle dressée en avant de l'antichambre, puis par une seconde, qui ferme la porte de la chambre funéraire. C'est dans l'âge suivant, où le bronze apparaît à côté des instrumens de pierre, que la tombe sikèle atteint son plein développement. Alors les caveaux, toujours de forme circulaire ou elliptique, sont plus élevés, plus spacieux et souvent pourvus, à leur pourtour, de niches rayonnantes en cul de four. On rencontre parfois aussi plusieurs tombeaux, jusqu'à quatre ou cinq, qui donnent sur un même grand vestibule à ciel ouvert, découpé dans la falaise ; ces tombeaux ainsi rapprochés ont dû appartenir à un même clan. Le caveau, là même où il est isolé, paraît du reste avoir été toujours une sépulture de famille.

La plupart de ces grottes artificielles ont été forcées ; on voit, près de la porte, gisant à terre, la dalle de fermeture. Il en est, M. Orsi l'a constaté, qui ont été réemployées, à l'époque grecque, comme sépultures. Ainsi les Athéniens de Nicias et de Démosthène, pendant qu'ils étaient campés sur le Plemmyrion, au sud du grand port de Syracuse, en face de la ville qu'ils assiégeaient, semblent avoir, dans la hâte du moment, utilisé pour l'ensevelissement de leurs morts certains des caveaux de la nécropole sikèle, depuis longtemps abandonnée, dont les chambres trouaient les falaises du promontoire. En maints endroits, ces chambres ont servi d'habitation ou de grenier ; dans d'autres, les bergers abritaient leurs troupeaux, pendant les heures chaudes du jour. Enfin, dans l'antiquité même et dans ces derniers temps, presque toutes celles dont l'entrée était apparente ont été pillées par les chercheurs de trésors ; mais c'était surtout les objets de métal que ceux-ci convoitaient, et parfois, après les avoir enlevés, ils ont laissé la tombe à peu près intacte. Enfin, dans presque

tous les cimetières qu'il a fouillés, M. Orsi est arrivé, grâce à l'expérience qu'il avait acquise, à trouver quelques tombes vierges, dissimulées sous des éboulis qui en avaient masqué l'entrée.

Là où la tombe n'a pas été bouleversée et vidée, ce qui frappe, c'est le grand nombre de morts que l'on a réussi à loger dans des caveaux dont le diamètre n'atteint que par exception 3 mètres ou 3^m,50 et, d'ordinaire, se tient aux environs de 2 mètres. C'est par crânes que compte M. Orsi, et, dans ses journaux de fouilles, je relève souvent les chiffres 19, 21, 25, etc.; il est même un caveau qui en contenait jusqu'à 49. A moins d'empiler les morts les uns sur les autres, on n'aurait pu les étendre couchés dans un si étroit espace. Si l'on en a tant mis dans une même chambre, c'est qu'ils y étaient déposés non pas à l'état de cadavres, mais à l'état de squelettes, de squelettes dépouillés de leurs chairs, pratique qui a été signalée chez diverses tribus sauvages de l'ancien et du nouveau monde. Ce rite, chez quelques-unes des peuplades qui en ont fourni des exemples, comportait de singuliers raffinemens : on peignait de couleurs vives les pièces principales du squelette et particulièrement les crânes. Or, dans la nécropole sicane ou sikèle de Capaci, près de Palerme, il a été recueilli des crânes sur lesquels on a relevé des traces très visibles de peinture. Ces traces, M. Orsi les a cherchées en vain sur les centaines de crânes qui lui ont passé par les mains, dans l'est de l'île; mais, sans compter que les usages funéraires ont dû varier d'une tribu à l'autre, il faut noter que ces couleurs qui n'étaient pas, comme sur l'argile, fixées par la cuisson, n'ont pu se conserver que très rarement, dans telle grotte d'une siccité exceptionnelle. Quoi qu'il en soit, les observations qu'a faites M. Orsi, en cinq ans d'études, l'ont conduit à se former, sur ce point, une conviction très arrêtée : si ces tombes n'étaient pas de simples ossuaires, on ne s'expliquerait ni l'aspect qu'y présentent les squelettes, ni que l'on ait pu en entasser un si grand nombre dans des chambres si exigües.

La disposition est à peu près partout la même. Les squelettes, ainsi désarticulés, étaient bien plus maniables que des corps rigides; on les appuyait, les jambes repliées sous eux et comme accroupis, à la paroi. Ils étaient rangés en cercle tout autour du caveau. Sur le crâne ou tout près de lui, M. Orsi a presque toujours trouvé un couteau de silex. Était-ce celui qui avait servi à

en détacher le cuir chevelu et à nettoyer la boîte osseuse? Ou bien s'attachait-on à fournir au mort, pour qu'il en usât encore dans la nuit du tombeau, l'instrument avec lequel, pendant que le soleil l'éclairait, il avait exécuté les travaux les plus variés? Ce qui ferait pencher vers cette dernière hypothèse, c'est que nous retrouvons là tout l'appareil du repas servi au mort pour l'aider à conserver dans le sépulcre un reste de vie; cette conception naïvement réaliste, nous avons eu déjà l'occasion de l'étudier, avec les rites qu'elle suggérait, dans les plus vieilles croyances de la nation grecque (1). Près de la porte ou au milieu de la chambre se dressent deux ou trois vases de grande dimension, dont la forme est tantôt celle du cratère et tantôt celle d'un large calice. Il est probable que, lorsqu'on inaugurait la tombe et toutes les fois qu'on la rouvrait pour y introduire un nouvel hôte, on remplissait d'eau l'un de ces vases et que l'on déposait dans un autre des alimens solides. Dans plusieurs de ces bassins, il a été trouvé, réduits en menus fragmens, des os de divers animaux. Autour de ces récipiens qui contenaient les provisions, sont rangés, comme à portée de la main des morts, des gobelets à une ou deux anses et des écuelles. Armés du couteau de pierre et quelquefois d'une épée ou d'un poignard de bronze, bien pourvus de vaisselle, les habitans du caveau ne manquaient de rien. On n'avait même pas omis de faire leur toilette et de les couvrir d'ornemens. C'est à leur cou, à leurs poignets, à leurs chevilles que devaient être attachés les cailloux forés, cailloux blancs, jaunes et noirs, les perles d'une résine qui ressemble à l'ambre, les coquillages, et, dans certaines sépultures d'âge moyen, les anneaux de bronze. Toutes ces pièces, qui se rencontrent mêlées aux ossemens, formaient des pendants d'oreilles et peut-être de nez, des colliers, des bracelets, des bagues passées au doigt; nous reconnaissons là les élémens de ces rustiques parures pour lesquelles tous les peuples à demi sauvages ont un goût si marqué.

L'arrangement n'est plus le même dans les deux ou trois cimetières que l'on est en droit de regarder comme les plus récents, parce que le métal y abonde et que les objets importés, tels que vases grecs et verroteries phéniciennes, accusent une époque moins reculée. Que les tombes en question soient contemporaines des premiers établissemens fondés en Sicile par les colons

(1) Voyez *la Religion de la mort et les Rites funéraires en Grèce. Inhumation et incinération*, dans la *Revue* du 1^{er} novembre 1895.

de race hellénique ou qu'elles soient antérieures à cette date, ceux qui les creusèrent ont subi, dans une certaine mesure, l'influence de la civilisation étrangère avec laquelle ils étaient entrés déjà ou allaient bientôt entrer en contact direct. La chambre n'a plus, en général, la même forme; elle est plus souvent rectangulaire que ronde. Quelquefois elle n'a été faite que pour une seule personne, et elle ne renferme guère, au maximum, que quatre à cinq corps. Ceux-ci ne s'y montrent plus dans la posture étrange que nous avons décrite. Des banquettes ont été ménagées dans l'épaisseur de la paroi, qui se terminent à l'une de leurs extrémités par une sorte d'oreiller, et le squelette y repose, allongé dans la position du sommeil; le cadavre a dû être déposé là dans son état naturel. Pourquoi aurait-on pris la peine de préparer ces lits de pierre, sinon pour y coucher, tels que la mort les avait faits, les chefs de la tribu ou de la famille? Si, d'ailleurs, dans ces sépultures, les couteaux de silex font défaut et si les vases que l'on y recueille trahissent, par leur décor, l'imitation de modèles grecs, c'est toujours la même idée qui a présidé au choix et à la distribution des pièces du mobilier funéraire; il s'agit toujours de désaltérer et de nourrir le défunt, de le défendre contre un rapide et complet anéantissement. Il a été ramassé dans quelques caveaux d'informes maquettes de terre cuite où l'on croit deviner l'intention d'imiter la figure humaine; elles ressemblent à celles, de même matière, que renferment les tombes mycéniennes; mais elles sont plus grossières encore. Peut-être faut-il y voir, comme on l'a fait pour les simulacres découverts en Argolide, des idoles, les images de divinités auxquelles était confiée la protection du sépulcre et de ses hôtes silencieux. De ces remarques, il résulte que la tombe sikèle, avec moins de complication et de luxe, est fort semblable à la tombe grecque primitive, qu'elle traduit les mêmes pensées et les mêmes inquiétudes. La différence, c'est que l'esprit des Sikèles n'a pas travaillé comme celui des Grecs. Les Sikèles s'en sont tenus à la solution du problème qu'ils avaient tout d'abord adoptée; ils n'ont, par suite, introduit dans leurs rites funéraires que des changemens sans importance. Jamais ils ne sont arrivés à pratiquer l'incinération.

En esquisant l'histoire de la tombe sikèle, nous avons déjà fait pressentir de quels commencemens est partie et dans quel sens s'est développée l'industrie de ces tribus. Dans cette évolution, M. Orsi distingue trois périodes, dont chacune est particu-

lièrement représentée par les produits de telles ou telles nécropoles. Quelques-uns de ces cimetières ont un caractère très tranché, la vie du village dont ils dépendaient ayant pris fin bien avant que les Sikèles fussent hellénisés. Ailleurs, là où un même site, choisi pour les avantages qu'il offrait, n'a jamais cessé d'être un centre de quelque importance, on trouve des groupes de tombes qui appartiennent à des âges différents. C'est le cas par exemple pour Pantalica. On y compte plus d'un millier de caveaux taillés, par files qui s'étagent les unes au-dessus des autres, dans les parois à pic des ravins sinueux (les *cave*, comme on dit dans le pays) entre lesquels se dresse l'étroit plateau où s'était fondé le bourg sikèle qui est devenu la ville d'Herbessos. Toutes ces sépultures ne peuvent être du même temps ; bien des siècles se sont écoulés entre l'heure lointaine où les premiers habitans de ces lieux ont commencé d'attaquer péniblement le roc calcaire avec leurs haches de basalte et celle où, pourvus d'outils de bronze et plus tard de fer, ils y ont creusé, avec moins d'effort, des chambres plus hautes et plus larges, dont la façade offre déjà comme l'ébauche d'une décoration architecturale.

Ce n'est pas seulement sur le mobilier des nécropoles qu'a porté l'enquête de M. Orsi ; il a aussi pu, en maints endroits, à Stentinello, sur une plage déserte au nord de Syracuse, à Castelluccio, dans un site qui rappelle celui de Pantalica, examiner les détritns, les rebuts des anciens villages sikèles, et c'est ainsi, en réunissant ces matériaux de provenances diverses, qu'il a formé les séries par lesquelles se justifie la division en périodes d'après laquelle il a classé, dans son musée, les objets dits préhistoriques. Avec Melilli, avec la plupart des tombes de Castelluccio, on est en plein âge de la pierre. L'outillage rappelle, à certains égards, celui des tribus innomées de l'Europe centrale que l'on est convenu d'appeler le *peuple des dolmens* ; mais il est beaucoup moins riche et moins varié. Il ne se compose guère que de deux instrumens, le couteau d'obsidienne ou de silex et la lourde hache de basalte ; à peine a-t-on, de loin en loin, ramassé quelques pointes de flèches. Il n'y a rien ici de comparable à ces belles pièces, fruit d'un travail si habile et si patient, qui, dans les collections de la France, de l'Allemagne et des pays scandinaves, représentent l'âge de la pierre polie. C'était avec la hache et le couteau, d'ailleurs assez grossièrement taillés, que ces peuplades étaient tenues de subvenir à toutes les nécessités de la vie

domestique, de la chasse et de la guerre. Pour suppléer à l'insuffisance d'un matériel aussi incomplet, elles n'avaient que des instrumens en os, qu'aiguilles et épingles, poinçons et lissoirs.

Si le travail de la pierre et de l'os n'a pas été poussé ici aussi loin que dans les stations des contrées septentrionales, la céramique, en revanche, y est beaucoup plus avancée. Le potier, sans doute, ne possède encore ni le tour ni le four. Ses vases sont façonnés à la main, comme le prouvent les légères irrégularités du contour. Ils sont cuits à l'air libre : c'est ce qu'indique la qualité très variable de la pâte. Celle-ci, dans un même vase, est, par endroits, très dure ; ailleurs, elle manque de cohésion ; elle n'a pas été assez réduite par le feu, inégalité que permet seule d'éviter la calcination de l'argile en vase clos. Cette argile n'a pas été toujours préparée avec soin ; elle contient souvent d'assez gros cristaux de calcaire ou de roche volcanique. Les formes sont en général très simples ; les plus communes, c'est celles de la marmite, de l'écuelle et de la tasse. Ce qu'il y a de plus compliqué, c'est un gobelet à fond évasé, à deux anses opposées, qui rappelle un type que Schliemann a rencontré fréquemment à Troie et à Mycènes, celui où il a voulu reconnaître le *dépas amphikupellon* d'Homère.

L'intérêt de ces vases est d'ailleurs moins dans leur conformation que dans leur décor ; il est produit par l'emploi de couleurs appliquées sur la terre et fixées par la flamme. C'est ce que l'on ne constate pas sans quelque étonnement. Les habitans des deux premiers villages de Troie étaient, à certains égards, mieux pourvus et mieux outillés que les Sikèles, et pourtant, lorsqu'ils voulaient orner leur vaisselle, ils ne savaient que graver en creux, dans l'argile humide, avec le bout d'un os ou d'un roseau, des dessins très rudimentaires, faits de lignes droites qui courent parallèles les unes aux autres ou se coupent sous divers angles, faits aussi de lignes brisées qui donnent ce que l'on appelle le *chevron* ou la *dent de loup*. Dans cette poterie des Sikèles, les motifs ne sont pas moins simples ; mais c'est sous le pinceau qu'ils sont nés : ils se détachent en brun sur un fond d'un rouge d'ocre. La pièce, avant de recevoir son décor, avait été plongée dans un bain qui en avait ainsi teint toutes les surfaces.

Les hommes qui ont fabriqué ces outils de pierre et ces vases peints ont-ils connu l'usage du métal ? Il est permis d'en douter. S'il a été ramassé, dans la nécropole de Castelluccio, quelques ob-

jets de bronze, ceux-ci n'ont pas été trouvés en place, dans une tombe vierge ; ils proviennent de fouilles antérieures, de fouilles clandestines ; on ne sait pas de quoi se composait au juste le mobilier dont ils faisaient partie. On est donc en droit de les attribuer à des sépultures qui ne seraient pas des plus anciennes ; il semble que les ensevelissemens aient continué, très tard, dans maints quartiers de ce vaste cimetière. Certains indices donneraient pourtant à penser que ces tribus, tout élémentaire que fût leur vie, avaient déjà quelques rapports, au moins accidentels, avec des peuples plus civilisés. C'est ainsi qu'il a été trouvé à Castelluccio, avec des outils de pierre, tels objets qu'il est difficile de porter au compte de l'industrie locale : nous voulons parler d'os tubulaires dont toute la surface est ornée de dessins qui, par leur composition et par le caractère du travail, paraissent être l'œuvre d'artisans beaucoup plus habiles que ceux auxquels est dû le reste du mobilier funéraire. Le motif principal du décor, c'est une suite de saillies globulaires qui, par l'ovale de leur contour, ne sont pas sans analogie avec le scarabée cher à l'Égypte. De petites étoiles sont gravées sur ces reliefs ; entre ceux-ci, un lacis de losanges remplit le champ. Il y a là des courbes qui ne se montrent point dans l'ornementation de la poterie ; mais ce qui frappe surtout, c'est que toute cette ciselure est exécutée par une main très ferme et très sûre d'elle-même, tandis que, sur les vases, il y a, dans le tracé des lignes, une certaine mollesse ; il est pourtant plus aisé de laisser courir la brosse sur la terre humide que d'entamer à la pointe une matière dure. On n'arrive pas à deviner quel a pu être l'usage de ces pièces ; il n'a pas été retrouvé auprès d'elles d'armes où elles aient pu s'adapter en guise de manches, et d'ailleurs elles ne sont pas percées de trous qui aient servi à les fixer sur une hampe engagée dans la cavité circulaire. D'autre part, c'est à Troie seulement, dans ce que Schliemann appelle la *seconde ville*, que l'on a rencontré des fragmens d'os qui présentent à peu près le même aspect. Quelle explication donner de cette ressemblance ? Le problème demeure donc très obscur, et tout ce que M. Orsi se borne à affirmer, c'est que l'on est là en présence d'objets de luxe, qui ont été fournis par quelque trafiquant étranger ; il faut que, dès cette époque reculée, quelques navires achéens ou phéniciens soient venus aborder, de loin en loin, aux plages de la Sicile.

C'est peut-être un accident de mer, un caprice des vents et

des courans qui a donné naissance à ces relations; mais, de quelque manière qu'elles se soient établies, elles se sont régularisées pendant l'âge suivant, auquel répondent les cimetières du Plemmyrion, de Pozzo Cantano, de Molinello près Augusta, de la presqu'île de Thapsos. C'est la période que M. Orsi appelle *neolithica*; on y fabrique, on y emploie encore des instrumens de pierre; mais on a recours au bronze pour suppléer à l'insuffisance de cet outillage. Le bronze ne peut venir que du dehors; la Sicile n'a ni mines d'étain ni mines de cuivre. Quand se présentait le marchand qui apportait ce métal, il n'était sacrifice que l'on ne dût faire, chez ces peuplades, pour s'en assurer la possession, tant celle-ci conférait d'avantages et de privilèges. On avait pu tailler dans le calcaire, avec la hache de basalte, les tombes étroites et basses des plus anciennes nécropoles; mais, comme M. Orsi s'en est convaincu en tentant lui-même l'expérience, ces instrumens, au cours de ce travail, s'émoussaient très vite; ce n'était pas sans en user beaucoup que, par un lent effort, on donnait à la chambre la profondeur voulue. Seul, l'emploi du pic d'airain a permis de creuser dans le roc les hypogées beaucoup plus spacieux de l'âge suivant, avec leurs multiples caveaux. En face d'ennemis qui n'avaient pour armes que des couteaux et des haches de pierre, comme on se sentait fort quand on tenait en main une de ces épées ou de ces dagues de bronze, dont plusieurs exemplaires ont été retrouvés dans ces sépultures! De même, pour le vêtement et la toilette, quelles facilités ne devait-on pas à ce précieux métal! Les épingles en os sont remplacées par ces grandes agrafes que les archéologues appellent *fibules*; des anneaux de bronze ornent les chevilles et les poignets; on se fait des colliers avec des perles de bronze; des spirales de bronze servent à partager et à retenir les mèches des longues chevelures.

On a donc retiré de ces cimetières beaucoup de bronze; mais celui-ci y aurait été recueilli en bien plus grande quantité, si ce n'avait pas été là ce que recherchaient surtout les pillards qui, depuis l'antiquité, n'ont pas cessé d'exploiter ces tombes. Le plus souvent, ils ont dédaigné et laissé en place les vases de terre; mais ils n'ont jamais négligé d'emporter jusqu'au moindre morceau de métal. C'est ainsi que l'on s'explique qu'il n'ait guère été découvert qu'un seul échantillon des vases en bronze qui ont dû être importés avec les glaives, les haches et les fibules. La céramique offre des formes qui paraissent avoir été copiées sur

celles du métal. C'est le cas pour certains grands calices à pied très haut, qui ne sont pas sans élégance. Les types sont plus variés qu'autrefois ; la pâte est mieux préparée et mieux cuite. A plusieurs égards, l'industrie du potier est donc en progrès ; mais le procédé dont elle use pour décorer ses ouvrages n'est plus celui qu'elle avait adopté tout d'abord. Lors de ses débuts, elle s'était servie de la couleur ; vieille de plusieurs siècles, elle en a désappris l'emploi. Dans les vases qui sont contemporains de l'introduction du bronze, tous les ornemens sont incisés dans la pâte ; le fond en est rempli d'une poudre blanchâtre qui en fait ressortir le dessin sur le fond grisâtre de la terre. Ce dessin est surtout géométrique ; il y a pourtant des vases, en très petit nombre, où la pointe s'est essayée à tracer l'image d'un oiseau et même, une fois, la figure humaine. Ailleurs, c'est un motif qui semble inspiré de la hache à double tranchant. On ne saurait donc voir, dans ce retour à la poterie monochrome, la marque d'une décadence ; mais ce n'est pourtant pas sans surprise que l'on constate ce phénomène. Le goût a changé, et la raison de ce changement nous échappe. Peut-être faut-il la chercher dans l'imitation du métal. Le bronze ne connaissait pas la différence des tons ; l'ornementation y était en relief ou en creux, mais toujours exécutée, au moyen du burin et du ciseau, en gravure ou au repoussé.

Cet abandon du pinceau étonne d'autant plus que les importateurs qui fournissaient le bronze aux Sikèles leur envoyaient aussi des vases peints. Dans les nécropoles de cette époque et particulièrement à Thapsos, on trouve mêlés aux produits de la fabrication locale des vases d'une pâte plus fine et plus légère, faits au tour, dont les formes, la glaçure et les dessins sont ceux de la poterie mycénienne. On ne saurait s'y tromper : parmi les types ainsi rencontrés dans ces sépultures, il en est un, celui de l'amphore dite à *étrier*, qui a été créé par les céramistes mycéniens et qui disparaît avec eux ; partout où il apparaît, on reconnaît leur main ; on a comme leur signature. On se demande comment ces vases, qui semblent avoir été très recherchés par les Sikèles, n'ont pas entretenu ou réveillé chez eux le goût de la décoration polychrome ; c'est à peine si l'on a découvert, à Thapsos, un ou deux vases où l'on sente un effort tenté pour s'inspirer de ces modèles.

La poterie peinte reparaît au contraire, à côté de la poterie à décor incisé, dans ce que M. Orsi appelle la troisième période, avec

les nécropoles de Finocchito et de Tremenzano. Ce qui distingue cette période et la caractérise, c'est que la pierre y a tout à fait disparu. Le métal l'a remplacée dans tous les usages de la vie, et ce métal, ce n'est plus seulement le bronze, qui est toujours très abondant, c'est aussi le fer. Le fer avait déjà commencé à se montrer, mais en très faible quantité, dans l'âge antérieur; dans ces cimetières plus récents, il devient presque aussi commun que le bronze; on y recueille des poignards, des fibules, des bracelets, des anneaux de fer. Ce n'est d'ailleurs pas là le seul indice qui marque la différence des temps. Les vases de provenance étrangère que livrent les tombes n'ont plus le même aspect qu'autrefois, et le potier indigène, qui commence à se servir du tour, qui a perfectionné sa méthode de cuisson, s'applique non sans succès à copier ces modèles. S'il ne les égale pas pour la régularité du galbe et la fermeté du dessin, il a su pourtant tirer, des motifs qu'il leur empruntait, un système d'ornementation dont les éléments sont bien choisis et bien liés entre eux. C'est ce dont témoignent, par exemple, ces vases où la zone circulaire qui tourne autour de la panse est coupée, par des barres verticales, en une série de panneaux; il y a là quelque chose d'analogue à la division de la frise dorique en triglyphes et en métopes. Un chien en course apparaît dans un de ces panneaux. Ailleurs c'est un méandre, l'ornement cher aux artistes attiques du ix^e et du viii^e siècle, qui forme bordure. Le style des potiers sikèles de cette période est un dérivé, une humble variété du style géométrique rectiligne qui, après l'invasion dorienne, a succédé en Grèce au style mycénien.

Ce style, c'est celui que l'on appelle quelquefois le style du Dipylon, du nom de la nécropole où en ont été retrouvés, à Athènes, les plus beaux échantillons. Il commençait à passer de mode, en Grèce, vers la fin du viii^e siècle; il n'est pas représenté dans les plus vieilles nécropoles des colonies grecques de la Sicile, dans la nécropole del Fusco, à Syracuse, ni dans celle de Mégara Hyblæa. Dans celles-ci, ce qu'il y a de plus ancien, c'est les vases de style corinthien, qui sont postérieurs aux vases de style géométrique. Si ceux-ci se rencontrent à Finocchito et à Tremenzano, ce n'est donc pas qu'ils aient été achetés, sur place, par les indigènes, aux Hellènes devenus leurs voisins; c'est qu'ils ont été introduits dans l'île par un commerce maritime qui, comme l'attestent à la fois Homère et le résultat des fouilles, avait, déjà

depuis plusieurs siècles, mis les habitans primitifs de la Sicile en relations avec l'Europe orientale. Il ressort donc de cette observation que les plus récents même des cimetières sikèles sur lesquels a porté cette étude sont encore antérieurs à la fondation des premières cités grecques de la Sicile, à celle de Naxos et de Syracuse, de Leontini et de Megara.

IV

Grâce à la richesse des séries préhistoriques qui ont été récemment constituées dans les musées de Palerme et de Syracuse, grâce aussi à ces journaux des fouilles où M. Orsi a mis tout à la fois tant d'abondance et de précision, nous avons pu classer et définir les plus curieux des monumens qui représentent l'industrie des premiers habitans de la Sicile dont le nom ait été conservé par l'histoire. Il reste à dire quelle idée on arrive à se faire, d'après ces monumens, du génie des Sikèles et de leurs prédispositions natives, de leurs habitudes et de leurs mœurs.

Ce qui paraît tout d'abord incontestable, c'est que les Sikèles étaient un peuple heureusement doué, auquel il n'a peut-être manqué, pour créer, par son propre effort, une forme originale de civilisation, que de se développer dans un autre milieu. L'île où les circonstances l'avaient jeté était trop loin du bassin oriental de la Méditerranée, où venaient, de toute part, aboutir des courans chargés de germes féconds, trop loin de cette mer Egée où il y avait, de l'un à l'autre rivage, une si active circulation de pensées et de croyances, d'hypothèses suggestives et d'ingénieuses inventions. Plus rapproché d'un tel centre de vie, il aurait sans doute joué un rôle moins tardif et moins effacé. Ce qui donne la mesure de ses aptitudes, c'est la patience obstinée avec laquelle, alors qu'il n'a, pour entamer la roche calcaire, que des outils qui s'ébrèchent à chaque coup porté, il ne s'en acharne pas moins à y creuser la tombe de famille; c'est aussi l'initiative qu'il prend, lorsque, en plein âge de pierre, il imagine de peindre ses vases, procédé que la Grèce a connu seulement dans une phase très postérieure de son évolution. Enfin, ce qui achève de montrer qu'il était de race noble, c'est la facilité même avec laquelle, une fois établi le contact direct entre les Grecs et lui, il subit leur influence et finit par se fondre avec eux en un seul corps de nation.

Pendant les longs siècles qui se sont écoulés entre l'entrée des Sikèles dans l'île et l'arrivée des premiers colons grecs, comment vivaient ces tribus? Malgré tout le parti que la science tire aujourd'hui des moindres vestiges du passé, on ne saurait prétendre à restituer tous les traits du tableau; il en est pourtant quelques-uns qui paraissent se dégager nettement de l'ensemble des faits qu'a relevés M. Orsi. Dans un cercle que l'on tracerait autour de Syracuse, en lui donnant environ trente kilomètres de rayon, il a déjà été reconnu une vingtaine de nécropoles sikèles, ce qui semble indiquer une population assez dense, répartie entre de nombreux villages, dont les uns étaient posés sur le bord de la mer, et les autres sur les hauteurs qui dominent la plaine. C'était un mode de peuplement tout autre que celui qui a prévalu en Sicile depuis bien des siècles; maintenant, presque partout dans l'île, excepté sur la côte orientale, entre Messine et Syracuse, on fait des lieues et des lieues sans rencontrer un seul village. Les ouvriers de campagne demeurent en ville; ils sont peut-être au nombre de 30 000, sur les 40 000 habitans que compte, dans le sud-est de la Sicile, une ville telle que Ragusa. Ces ouvriers perdent trois ou quatre heures par jour à se rendre sur le terrain et à en revenir, ce qui diminue sensiblement la somme de travail qu'ils peuvent fournir. Ce qui a amené cet état de choses, c'est, dit-on, la *malaria*; c'est surtout l'insécurité. L'abandon de la campagne a pu commencer dès l'époque grecque; les invasions carthaginoises et les guerres acharnées que se faisaient les cités grecques ont dû, dès lors, pousser les paysans à chercher la protection des remparts de la ville voisine; sous la domination romaine, les guerres serviles dont l'île a été le théâtre ont eu le même résultat. Au moyen âge, quand les Grecs, puis les Normands, ont disputé l'île aux Sarrasins, les dangers de l'isolement n'ont pas été moindres. Ensuite sont venues les guerres que soutenaient les uns contre les autres les barons siciliens, puis le brigandage, qui a toujours été endémique en Sicile, la *mafia*, avec ses perpétuelles menaces et son odieuse tyrannie. Quoi qu'il en soit des raisons par lesquelles s'explique l'établissement de cet étrange régime, on arrive ainsi à une conclusion qui, pour sembler paradoxale, n'en contient pas moins une grande part de vérité: la population n'a peut-être jamais été aussi normalement distribuée dans l'île que du temps où celle-ci était habitée par les Sikèles.

On ne sait jusqu'où ces tribus avaient poussé l'agriculture ; mais elles possédaient certainement des troupeaux. De toutes les stations que M. Orsi a explorées, celle qui lui a paru être la plus ancienne est à Stentinello, au nord du plateau qui portait la haute ville de Syracuse ; il serait même tenté de l'attribuer à une population qui aurait précédé les Sikèles, peut-être aux Sicanes. Or là, dans les rebuts du village préhistorique, il a trouvé, fendus en long pour livrer leur moelle, les os de cinq espèces de ruminans : le bœuf, de petite et de grande race, le mouton, la chèvre, le porc et le chien. Il ne semble pas que la tribu demandât à la chasse une partie de sa subsistance ; point d'os d'animaux sauvages. A Castelluccio, où ont été aussi explorés des résidus du même genre, on était plus avancé. Là, le cheval est venu s'ajouter aux espèces domestiques ; les restes du cerf et du daim attestent que l'on savait poursuivre et abattre les fauves. Quoique les cabanes, à Stentinello, se dressassent au bord même de la mer, c'est à peine si l'on a rencontré, dans ces débris de cuisine, une arête de poisson et quelques coquilles d'huître.

Nulle part on n'a découvert le moindre vestige des maisons ; ce ne devait être que des cabanes en branchages, à toits de roseau. La tombe étant, d'ordinaire, la copie plus ou moins fidèle de la maison, il est vraisemblable que ces cabanes étaient rondes et précédées d'une sorte de porche, formé par une saillie des deux parois et par celle de l'auvent. Aux tombes quadrangulaires de la dernière période ont sans doute correspondu des chaumières de même forme et plus spacieuses que leurs devancières. Si les Sikèles ne prenaient pas la peine d'employer la pierre pour bâtir leurs maisons, ce n'est pas qu'ils ne sussent la tailler et l'appareiller. A Pantalica, on signale les restes de ce qui paraît avoir été l'habitation d'un chef, une espèce de palais. Au-dessus du sol se montrent une ou deux assises de murs, faits de blocs d'assez grande dimension, dégrossis à l'outil, qui semblent dessiner de larges pièces. Là où ces blocs laissent entre eux des vides, ceux-ci sont bouchés par de petites pierres et par de la terre ; cela rappellerait le plus ancien appareil de Mycènes et de Tyrinthe ; mais, pour parler de cet édifice, il faut attendre que M. Orsi, comme il en a l'intention, ait dégagé ces ruines et fouillé tout ce terrain. Ce qui est, en tout cas, l'œuvre des Sikèles, c'est les murs qui se dressaient devant plusieurs de leurs tombes ; ils sont construits sans mortier, par lits d'assises horizontaux ; les joints montans y sont

obliques ou droits ; l'aspect est à peu près celui de la partie du mur de Mycènes qui avoisine la Porte aux lions. Même exécution soignée dans les dalles qui ferment l'étroite entrée des hypogées et dans les rainures où elles s'encastrent. Des deux côtés du seuil d'une des sépultures de Thapsos, il y a comme des piliers où s'esquisse la distinction du fût et du chapiteau.

Si l'architecture ne s'est pas développée davantage chez les Sikèles, c'est peut-être parce qu'ils n'ont pas été soumis à l'obligation d'entreprendre, pour protéger leurs demeures, des travaux de défense analogues à ceux dont la nécessité s'est imposée, en Grèce, aux tribus achéennes. Aucun ennemi du dehors ne les menaçait, et chacune de ces petites communautés éparses dans une contrée fertile disposait de plus de terrain qu'elle n'en pouvait cultiver. Tout donne donc à croire que, jusqu'au jour où l'arrivée des Grecs est venue changer les conditions de leur existence, elles ont vécu en paix les unes avec les autres ; il n'a point été trouvé trace d'enceinte fortifiée dans aucun des sites que le voisinage des nécropoles et l'abondance des tessons désignent comme l'emplacement probable d'un ancien village. Aucune de ces bourgades ne renfermait d'ailleurs de trésors qui fussent faits pour exciter les convoitises et provoquer des luttes sanglantes ; il n'a point été trouvé d'or ni d'argent dans les cimetières sikèles. Ce que l'on y a recueilli de moins commun, c'est, dans les sépultures les plus récentes, quelques rares fragmens d'ivoire et aussi quelques verroteries phéniciennes, perles et olives en terre émaillée, scarabées avec hiéroglyphes dépourvus de sens, objets de pacotille que les ateliers de Tyr et de Carthage ont répandus par millions sur toutes les côtes de la Méditerranée. Les Sikèles étaient pauvres. Pasteurs et laboureurs, ils n'avaient rien à offrir aux trafiquans grecs ou sémites qui eût assez de valeur pour que ceux-ci leur livrassent, en échange, les métaux précieux et les bijoux artistiquement ciselés.

Au terme de cette étude, un dernier effort s'impose : il nous faut essayer d'évaluer la durée de cette histoire que nous avons, dans le silence des textes, cherché à restituer d'après les données que nous fournissait l'examen attentif de la tombe et des monumens qu'elle renfermait. Afin de rattacher à l'histoire générale du monde antique cette histoire particulière, il y a lieu d'établir un synchronisme approximatif pour chacune des trois périodes que nous avons distinguées dans l'ensemble de cette évolution.

On ne saurait s'empêcher d'être frappé, avec M. Orsi, des rapports qui existent entre la plus ancienne industrie sikèle et l'industrie que nous connaissons par les plus vieilles des couches dont la superposition a formé, en Troade, le tertre artificiel d'His-sarlik. Étant donnée la distance qui sépare la Sicile de l'Asie Mineure, il ne peut être question d'un emprunt. Si l'outillage est, à beaucoup d'égards, semblable de part et d'autre, c'est qu'il représente un état de civilisation qui fut, pendant un certain temps, à quelques nuances près, celui de tous les peuples riverains de la Méditerranée, l'Égypte et la Syrie exceptées; or cet âge de la pierre polie remonte, sans aucun doute, à la première moitié du deuxième millénaire avant notre ère. Nous inclinerions donc à penser que les Sikèles ont occupé l'île bien plus tôt que ne le croyait Thucydide. C'est vers le XIV^e ou le XIII^e siècle qu'ils auraient commencé à recevoir de la Grèce, avec le bronze, la poterie que l'on fabriquait en Argolide; la seconde de nos périodes correspondrait ainsi à ce qui est, pour la Grèce, l'âge achéen ou mycénien; elle irait environ de l'an 1300 à l'an 1000. Enfin, notre troisième période s'étendrait de cette dernière date jusqu'à la fondation des premières colonies grecques, dans la seconde moitié du VIII^e siècle; c'est avec elle que se clôt l'histoire de la vie autonome du peuple des Sikèles.

Un nom, conservé par celui que la Sicile a reçu des anciens et qu'elle gardera toujours, c'était tout ce qui semblait rester des Sikèles; mais la science moderne, avec sa curiosité passionnée, n'a point voulu se résigner à ignorer tout ce qu'avaient négligé de lui apprendre les auteurs classiques. Ces nations que l'histoire avait oubliées parce qu'elles n'avaient pas su l'écrire, nos contemporains les ont tirées de la nuit où elles étaient comme ensevelies. En Syrie, c'est les Héthéens, en Grèce, c'est les Achéens et autres prédécesseurs des Hellènes qu'ils avaient ainsi ressuscités; ici, c'est les Sikèles qu'ils ont rappelés à la vie, au moyen d'une enquête qui a été, elle aussi, un modèle d'exactitude et de sagacité critique.

Nous ne craignons pas que, dans ce siècle où les méthodes de l'histoire se sont imposées à tout les genres d'études, il se rencontre des esprits cultivés qui en soient encore à se demander quelle est l'utilité de pareilles recherches et quel est l'intérêt de ces évocations, de ces reprises exercées sur les défaillances de la mémoire et les lacunes de la tradition. L'histoire du monde an-

tique n'est devenue vraiment intelligible que depuis le jour où l'on a été en mesure d'apprécier le caractère et l'importance du long travail préparatoire qui, partout, a préludé à l'essor final, à ce grand déploiement de génie et de puissance créatrice dont le spectacle fut donné, quelques siècles avant notre ère, par les cités de la Grèce et de l'Italie. Avant que l'on eût rétabli la suite de ces efforts ininterrompus, on s'expliquait mal que le progrès ait été, à partir d'un certain moment, si continu et si rapide; on méconnaissait le rôle de ces obscures et patientes générations qui, en triomphant des difficultés initiales, ont tout rendu facile à leurs héritières; l'art n'a pu naître que lorsque a été trouvé, après bien des tâtonnemens, le secret des procédés qui rendent l'homme maître de la matière et lui permettent de l'employer d'abord à la satisfaction de ses besoins, puis à l'expression de ses idées. Que l'on étudie les origines de ces industries élémentaires dans la vallée du Nil et dans celle de l'Euphrate, qui ont été les berceaux des plus anciennes civilisations, ou chez les peuples de notre Europe qui, d'abord attardés, ont ensuite rejoint et dépassé leurs aînés, c'est faire œuvre de justice et de piété que de remettre en lumière les mérites de ces premiers inventeurs, de relever les étapes du chemin qu'ils ont lentement parcouru, c'est payer une dette de reconnaissance, la dette de l'humanité adulte et libre, que ces ouvriers des heures de l'enfance commencèrent à affranchir des servitudes et des misères de la barbarie.

Pour ce qui est plus particulièrement des Sikèles, on comprend qu'il ne puisse être indifférent à tous ceux qu'intéresse l'histoire de la Sicile et surtout aux Siciliens de savoir ce qu'ont été ces premiers habitans de l'île, dont ses habitans actuels retrouvent partout la marque dans ces milliers de grottes qui trouent les flancs de leurs vallées. Personne n'ignore combien de races diverses, Phéniciens, Grecs et Latins, Arabes et Normands, ont apporté leur contingent à la formation du peuple de sang mêlé qui donne tant de soucis aux ministres du roi d'Italie; mais les Phéniciens n'ont eu que quelques comptoirs dans une seule partie de l'île; les Grecs se sont cantonnés sur les côtes; les Romains et les Normands n'ont fait que passer, comme administrateurs, comme négocians, comme grands propriétaires nobles; les Arabes se sont concentrés dans les villes; ils ne se sont guère répandus dans les campagnes. En tout pays, c'est la classe rurale qui constitue le fond de la population, celui qui résiste aux invasions et

qui persiste sous tous les changemens de régime ; or il y a toute apparence que, depuis l'antiquité, la plupart des paysans qui cultivent ici la terre sont, malgré plus d'un croisement, les descendans directs des Sikèles. Ceux-ci n'ont jamais cessé, même quand Agrigente et Syracuse étaient le plus florissantes, d'occuper tout l'intérieur de l'île. Leurs villages y étaient très rapprochés les uns des autres, comme le prouve la multiplicité de leurs nécropoles, et maints de ces villages, après que ces tribus se furent hellénisées, devinrent des villes populeuses. La Sicile a pu payer le tribut à Rome ou à Byzance, obéir à des maîtres venus d'Afrique ou de France sans que tous ces laboureurs, penchés sur leurs champs de blé ou leurs jardins d'oliviers, se soient jamais détachés du sol que leurs lointains ancêtres avaient été les premiers à défricher et qui avait nourri leurs pères.

Cette conjecture, fondée sur l'histoire et sur les recherches archéologiques, est confirmée par l'anthropologie. Un anatomiste éminent, le professeur Sergi, a étudié les crânes de Sikèles qu'a trouvés M. Orsi ; il en a mesuré beaucoup, et il les a trouvés très semblables, par leurs indices céphaliques, à ceux que l'on recueillerait aujourd'hui dans des tombes siciliennes fermées d'hier. S'il en est ainsi, l'élément sikèle l'emporterait, par sa proportion numérique, sur les autres élémens qui ont concouru à composer ce mélange, et, dans les rangs des *fasci dei lavoratori*, de ces ligues d'ouvriers de la terre qui ont pris récemment une attitude si menaçante et contre lesquelles il a presque fallu envoyer une armée. les arrière-petits-fils des Sikèles seraient en majorité.

GEORGES PERROT.

LES FEMMES QUI ENSEIGNENT

I

On raconte, à propos des institutrices, une histoire bien caractéristique, quoique assez impertinente.

Un soir, au Jardin de Paris, une demoiselle de l'endroit, dansant un pas de caractère, tire tout à coup un papier de sa jupe, le déploie au milieu de la danse, l'attache au bout de sa bottine, et l'agite en l'air au bout de son pied. On se précipite, on se bouscule, on se demande quel effet chorégraphique la demoiselle exécute là, et chacun reconnaît dans le papier... Quoi? Son « brevet supérieur »!

Il ne faut voir, évidemment, dans cette histoire parisienne, qu'une anecdote de fumoir ; mais l'anecdote, paraît-il, n'en contiendrait pas moins sa leçon. Où le brevet, même supérieur, se demande-t-on quelquefois avec ironie, mène-t-il aujourd'hui une femme? Où n'échoue-t-elle pas avec? Dans quelles carrières excentriques ne lui arrive-t-il pas de tomber en prenant le chemin de l'enseignement? Ce sont là des questions auxquelles l'histoire du Jardin de Paris, à ce qu'on assure, ne répondrait pas toujours avec trop d'in vraisemblance. L'enseignement séduit beaucoup les jeunes filles, mais ne leur donnerait qu'assez rarement ce qu'elles y cherchent. La fameuse « instruction laïque, gratuite et obligatoire » semble bien constituer un culte, et même un fétichisme, mais ne serait guère au fond qu'un mouvement factice, sans correspondance véritable avec nos vrais besoins vi-

taux, sans vrai champ d'action, sans horizon, sans avantages sérieux ; et la profession d'institutrice notamment, dans ce grand élan d'instruction, serait en réalité le plus dangereux des leurres. Est-ce vrai ? N'est-ce pas vrai ? N'est-ce qu'exagéré ? Il y a là, dans tous les cas, un sujet d'enquête, une excursion à faire dans un coin de société et de région morale, et je me suis demandé ce qu'un étranger à ce monde des femmes qui enseignent pourrait bien y apprendre et y voir, dans une pointe qu'il y pousserait.

La première impression qu'on ressent, en y mettant le pied, est celle d'un monde terriblement compliqué, divisé, subdivisé, et qui demanderait, pour une classification exacte, l'établissement d'une infinité de genres et de sous-genres. Il y a la maîtresse des écoles primaires, des écoles maternelles, des écoles primaires supérieures, des écoles normales, des écoles normales supérieures, des écoles professionnelles, des lycées de jeunes filles, des collèges de jeunes filles, des cours privés de jeunes filles, et tout le flot plus ou moins trouble, quelquefois pur, mais souvent aussi fort impur, des directrices ou des maîtresses des établissemens particuliers, des institutions, des « boîtes », de tout ce qui donne des leçons en chambre, va en ville ou bien se place dans les familles. *L'institutrice* proprement dite n'est pas le *professeur*, et le *professeur* n'entend pas être pris pour une *institutrice*. De même, la *répétitrice* n'est pas la *chargée de cours*, la *chargée de cours* n'est pas la *maîtresse* en titre, et nous trouvons même encore, outre tout cela, la *chargée de classe*, la *déléguée*, l'*adjointe-stagiaire*, la *maîtresse-auxiliaire*, la *suppléante*... C'est la variété poussée jusqu'au chaos, et la même variété et le même chaos se reproduisent dans la nature et les dénominations des examens, concours, certificats, diplômes de toutes catégories. Certificat d'études, brevet, brevet supérieur, certificat d'études primaires supérieures, certificat d'études secondaires, certificat de fin d'études secondaires, certificat d'aptitude pédagogique, certificat d'aptitude au professorat, certificat d'aptitude à l'inspection, certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire des jeunes filles, baccalauréat, licence, agrégation, tous ces intitulés et toutes ces étiquettes s'appliquent à des épreuves ou nuances d'épreuves différentes. J'ai sous les yeux un tableau des examens passés en 1896 par les candidates de Paris, et j'y relève exactement *soixante-huit* variétés de concours divers. Il y en a tant, et de si nombreuses espèces, qu'on ne sait plus où les faire

subir aux concurrentes. On en passe à l'Hôtel de Ville, à l'ancienne caserne Lobau, dans les mairies, dans les écoles, dans l'Orangerie des Tuileries. On finit même, à certains momens, par en passer dans des baraques. On en passerait, pour un peu, dans les abattoirs et sous les ponts! C'est la folie de l'examen, la foire aux certificats et aux brevets. On n' imagine plus partout, dans des salles et sous des hangars, que des jeunes filles portant des cartables, fiévreuses, discutant, guettant leur tour, ou attendant, tout anxieuses, les décisions des examinateurs.

Si bigarrée qu'elle soit, toute cette population féminine et enseignante peut se ramener, cependant, à trois grandes catégories : les « professeurs », qui ont subi les examens les plus difficiles; les « institutrices publiques » des nombreuses écoles communales, des villes et de l'État; et la classe, plus mêlée encore que toutes les autres, des institutrices particulières. On fait aussi assez vite quelques remarques intéressantes en feuilletant les *États de situation* publiés par le ministère, et ces *États* vous ouvrent par leurs chiffres une première perspective assez inattendue : c'est que les institutrices officielles des écoles de la République n'ont même pas toutes leur brevet simple. Dans le résumé de 1896, au tableau n° 14, relatif aux « titres de capacités du personnel enseignant », on compte 2734 femmes ou jeunes filles « non brevetées », tant parmi les directrices que les adjointes, stagiaires ou titulaires des écoles publiques. Voilà déjà bien des institutrices qui le sont officiellement, quoique sans titre, dans l'État même, et sous le drapeau national, quand les titres passent pour courir les rues, et ne plus même valoir leur vélin! Serait-ce que la loi n'exige aucun brevet pour l'institutrice primaire, stagiaire ou titulaire? Non, puisque l'institutrice stagiaire, réglementairement, doit être au moins pourvue du brevet simple, et que la titulaire, en outre, doit y joindre le certificat d'aptitude pédagogique. Serait-ce, alors, que la loi est récente, et ne peut encore être appliquée? Elle est déjà vieille de bientôt vingt ans! Serait-ce donc, contrairement à ce qu'on raconte, qu'il y aurait, en réalité, sur le marché scolaire, moins de brevets obtenus que de places à donner? Non plus, car les mêmes *États de situation* accusent, depuis environ dix ans, une moyenne de dix mille brevets élémentaires, et deux mille brevets supérieurs, obtenus chaque année par les jeunes filles, c'est-à-dire, à l'heure qu'il est, une circulation approximative et *minima* de cent à cent dix

mille brevets de tout genre, quand nous constatons seulement, sur les derniers relevés, 89665 institutrices de toutes écoles, privées, publiques, laïques et congréganistes. Que sont devenus, et que deviennent les brevets qui manquent? Affectons-en dix mille aux disparitions nécessaires, faisons la part de la mort et du déchet, et nous aurons encore à nous demander où sont passés les quinze ou vingt mille autres. Que peuvent bien aller faire les brevets supérieurs au Jardin de Paris, quand on manque de brevets élémentaires dans les écoles?

Et ce n'est même pas là les seules explications qu'on ait envie de réclamer aux tableaux ministériels. Il existe encore, à l'heure qu'il est, 1360 communes qui n'ont pas d'école de filles. Pourquoi? Et la prétendue « pléthore »? Ne serait-elle qu'une légende, au moins à certain point de vue? On voit bien, en 1895, quatre mille aspirantes au brevet simple dans la Seine, mais on n'en découvre déjà plus que huit cents dans le Nord, cinq cents dans la Gironde, deux cent quatre-vingts dans les Bouches-du-Rhône, et l'on tombe ensuite à des départemens où leur chiffre n'atteint pas cent. *Trente-neuf* brevetées élémentaires pour toutes les Hautes-Alpes! *Cinquante et une* pour l'Aube, *trente-trois* pour l'Ariège, *trente et une* pour le Tarn-et-Garonne, *vingt-six* pour la Haute-Marne, et d'autres relevés aussi brillans, dans nombre d'autres pays! Beaucoup de fonctionnaires, quand on leur demande « où en sont les institutrices », hochent la tête, font la grimace, et vous répondent avec mystère : « Nous en avons trop... Nous décourageons le mouvement. » Est-il bien nécessaire de le décourager dans les départemens où l'enthousiasme scolaire se traduit par trente brevets simples, et six brevets supérieurs, pour deux cent mille habitans? Que cachent donc exactement ces chiffres désillusionnans? Comment une pareille disette d'institutrices dans tant de départemens, s'il y a tant d'institutrices à placer, et pourquoi tant d'institutrices non brevetées, quand toute institutrice doit l'être? Faudrait-il voir là l'effet d'un esprit de secte et de favoritisme? Tout vous serait-il accordé, même sans titres, quand vous n'allez pas à la messe, et tout vous serait-il refusé, malgré vos titres, quand vous y allez? Est-ce, au contraire, que beaucoup de brevetées ne veulent pas avoir affaire à l'État, et préfèrent d'elles-mêmes l'enseignement privé? Est-ce, encore, par hasard, qu'elles tournent parfois si mal, et tombent dans une morale si indépendante, que la République elle-même la juge trop libre, et

qu'elles finissent alors, malgré leurs brevets, ailleurs que dans les écoles ?...

II

J'ai visité l'École normale de Sèvres, et nous entrons là dans une élite, dans une catégorie féminine du monde enseignant tout à fait exceptionnelle et restreinte, celle des *professeurs*. Le professeur a dépassé le brevet supérieur, est monté encore dans la hiérarchie, et se trouve apte à l'enseignement secondaire dans les lycées et les collèges de jeunes filles. Il ne se présente, chaque année, et pour toute la France, qu'une centaine de concurrentes aux certificats d'aptitude à cet enseignement, et l'on n'en reçoit qu'une vingtaine. Pour l'agrégation, le chiffre se réduit encore, et l'on ne crée même plus, je crois bien, des agrégées tous les ans. Si les institutrices sont une foule, les professeurs et les agrégées sont donc une aristocratie, et les annuaires, où l'on voit une armée d'environ 90 000 institutrices de toutes écoles, ne mentionnent guère qu'un petit corps de 250 ou 300 professeurs et agrégées. C'est l'état-major à côté de la troupe, et l'école-mère où il se forme, au moins en majeure partie, est précisément l'École de Sèvres. C'est la rue d'Ulm des jeunes filles.

Fondée depuis dix-huit ans et installée dans l'ancienne manufacture, l'École en occupe les vastes et hautes constructions blanches dont les multitudes de fenêtres s'ouvrent, dans une échappée, sur Paris. Elle pensionne soixante élèves, reçues au concours, obligées de justifier du brevet supérieur ou du certificat de fin d'études secondaires, et les garde trois ans. Elles doivent avoir au moins dix-huit ans, vingt-cinq au plus, et la pension est gratuite, sauf pour quelques étrangères admises par exception, en vertu de protections diplomatiques, et dont l'intrusion est fort mal vue dans l'école. Les études sont sectionnées en quatre spécialités : histoire et géographie, lettres, sciences physiques et naturelles, mathématiques. On choisit, en entrant, l'une ou l'autre de ces sections, et l'on en sort, au bout du temps voulu, avec l'un des certificats d'aptitude correspondants. Les élèves, en général, sont de bonnes familles sans fortune, filles de fonctionnaires, d'officiers, de pasteurs protestans, et naturellement destinées à des situations modestes et distinguées. Les « filles de pasteurs » ont une inclination toute spéciale pour l'établissement, et les protestantes

y sont même en nombre égal à celui des catholiques. C'est la note de la maison. On y compte aussi quelques israélites. Toutes, d'ailleurs, autant qu'en peut juger le visiteur qui passe, paraissent gaies, simples, actives, heureuses d'être là. J'en rencontre quelques-unes dans le jardin. Elles se promènent deux par deux, causant et se tenant par le bras, dans le vieux parc en gradins et en terrasses. En longeant un corridor, j'en aperçois d'autres dans une salle, à travers un grand vitrage, en train de suivre un cours ; on vient d'allumer le gaz, quoiqu'il fasse encore jour, et elles écoutent, en prenant des notes, le professeur dont on voit les gestes, mais qu'on n'entend pas parler. D'autres feuilletent des volumes dans l'immense bibliothèque, qu'égayent les boiseries Louis XV, et qui a comme une longueur d'avenue. Peu de coquetterie, et même pas de coquetterie du tout. Quelques-unes ont des binocles, quelques autres des tabliers, et toutes, ou presque toutes, un fichu de laine tricotée qu'elles serrent frileusement sur leurs épaules, avec un ébouriffement de grandes écolières, que la préoccupation de leurs études empêche de penser à être jolies.

Ce qui vous frappe le plus dans la maison, c'est l'air déjà ancien de l'École, et son apparence de durée déjà longue, malgré son peu d'existence. L'un des défauts, et le défaut forcé de nos écoles normales de filles, est ce qu'elles ont, en général, de trop neuf, de trop frais, de trop peu essayé et mis au point, et, par conséquent, d'un peu problématique et inquiétant. On y éprouve l'espèce d'effroi ressenti par les personnes qui prenaient les premiers chemins de fer, et qui avaient peur d'y sauter. Cette sensation, on ne l'éprouve pas à Sèvres. Est-ce l'effet du local où l'on sent des souvenirs, des vastes corridors que leur vieillesse rend religieux, des escaliers, des salles et des murs séculaires, de tout ce qu'ont d'antique et de respectable l'atmosphère, l'aménagement et la sonorité de la maison ? Est-ce l'origine honorable, et de bonne bourgeoisie, des maîtresses et des élèves ? Est-ce le bon ton de la direction ? N'est-ce pas aussi un peu ce que contient de moralisant une culture intellectuelle vraiment élevée ? L'école n'a pas, quoi qu'il en soit, ce je ne sais quoi de cru, de non hérité et de sans lendemain, des autres écoles actuelles, et les jeunes filles, d'ailleurs, comme nous l'avons dit, n'y sont pas sans éducation, c'est-à-dire sans traditions. On entrevoit, dans leurs chambres, en passant dans les corridors, un crucifix, un rameau

de buis, un chapelet accroché au chevet d'un lit. La maison est aussi laïque que possible, mais un « certain esprit laïque » n'en a pas glacé et desséché l'air, et les restes du passé n'y sont pas systématiquement et ostentatoirement insultés. Tout n'y disparaît pas sous des plâtres révolutionnaires et des photographies de politiciens.

Quel avenir, cependant, s'ouvre à ces jeunes filles bien élevées, et douées de la valeur exceptionnelle que leur donnent leur admission et leur séjour à l'école? Un avenir fort incertain. L'enseignement secondaire des filles comprend 35 lycées et 28 collèges, impliquant un personnel de 600 à 700 professeurs, chargées de cours, institutrices primaires, maîtresses répétitrices et directrices, en dehors des spécialités. Mais l'élève de Sèvres, dans la pratique, ne trouve pas toujours, ni tout de suite, une position. Elle se doit à l'État, mais l'État ne se doit pas à elle; le personnel actuel est jeune, il y a peu de postes à pourvoir, et elle patiente, elle attend. Elle a beau être munie de son certificat, voire de la licence et de l'agrégation, les places sont occupées, il n'y a rien pour elle, et la faveur, d'autre part, est toujours là. A-t-elle des protections? Connaît-elle des députés? Sait-elle se pousser? Est-elle « bien pensante »? Autant de chances pour elle de ne faire qu'un stage abrégé!... Mais si elle n'est hantée, par hasard, que de préoccupations transcendantes, des sciences ou des pensées auxquelles ses maîtres l'ont initiée, si elle manque d'intrigue, d'entregent, d'amis politiques, il lui faudra peut-être attendre et patienter bien longtemps, vivoter d'on ne sait quelles pauvres et plates besognes, avant de voir arriver les 2 500 francs en province ou les 3 000 francs à Paris, qu'elle rêvait autrefois après l'étude, en remontant, au bras d'une amie, les pentes et les gradins du parc, dans les vieilles allées pleines de feuilles et jalonnées de vases de fonte!

III

La plus haute école normale de filles, après l'école de Sèvres, est celle de Fontenay-aux-Roses, où se forment les maîtresses d'écoles normales primaires de province. C'est le centre du réseau, l'école-source d'où coule, par tous les conduits de l'État, dans toutes les cervelles féminines, l'esprit scolaire de la République. De fondation récente, ainsi que Sèvres, elle compte également

une soixantaine d'élèves, toutes pensionnaires, reçues au concours, et non seulement logées, nourries, instruites gratuitement, mais touchant même, tous les ans, pour leurs déplacements et leurs menus frais, 250 francs d'allocation. L'aspirante à Fontenay doit avoir atteint dix-neuf ans, n'en pas avoir dépassé vingt-cinq, et se trouver munie, pour se présenter à l'admission, soit du brevet supérieur, soit du diplôme de bachelier, soit du certificat d'études secondaires. Il y a, chaque année, trente places à prendre dans la maison pour 150 candidates, et l'élève, ensuite, une fois admise, fait des lettres ou des sciences, selon son choix. Quant au règlement, il se résume dans un mot : elles sont libres. Libres, pendant les études de travailler à ce qu'elles préfèrent ; libres, pendant les récréations, de se promener, de coudre, de sortir, d'aller où bon leur semble ; libres, le dimanche, de passer leur journée comme elles le veulent ; libres de lire, dans l'école même, tous les livres et tous les journaux qui peuvent les tenter.

— L'École, me dit la directrice, M^{lle} Saffroy, ne reçoit à titre officiel qu'un seul journal et deux revues, mais ces demoiselles peuvent apporter et lire dans leur chambretout ce qu'elles veulent.

— Tout ce qu'elles veulent ?

— Absolument tout ce qu'elles veulent.

— N'est-ce pas un peu excessif ?

— Et pourquoi ?

— C'est qu'il se publie aujourd'hui des choses qui, pour les jeunes filles...

— Ça les regarde !

— Et l'École ne reçoit elle-même que les deux revues et le journal en question ?

— Elle ne reçoit que cela.

— Reçoit-elle le *Figaro* ?

— Jamais !... Nous ne connaissons pas ce journal-là !

— En somme, c'est la liberté ?

— C'est la liberté ! Nous sommes une école foncièrement démocratique et républicaine... Vous ne le voudriez pas autrement !

La figure morale de l'élève de Fontenay se dessine déjà dans cette jeune fille de vie libre, chevronnée de certificats, « essentiellement démocrate et républicaine », et dans l'éducation de laquelle il faut aussi noter, plus encore qu'à Sèvres, un fort alliage de protestantisme. Le règlement adjoint un directeur à la directrice, et ce directeur, jusqu'ici, a toujours été un ancien pasteur.

Ce fut d'abord M. Pécaut, c'est aujourd'hui M. Steeg, et M. Pécaut a même laissé dans l'école une façon de légende, et de légende fort honorable. Il réunissait tous les matins les élèves dans une conférence, et leur exaltait l'esprit sur leur mission de citoyennes et d'éducatrices, leur rôle de prêtresses de l'instruction. L'élève de Fontenay se trouvait-elle mal de cette surexcitation? Y perdait-elle en esprit positif ce qu'elle y gagnait peut-être en dangereuse élévation de sentimens, et l'esprit laïque de M. Pécaut, par cela même qu'il s'élevait au-dessus du terre à terre pédagogique, ne semblait-il plus laïque à d'autres esprits encore plus laïques que le sien? Toujours est-il qu'on le remplaça, mais son souvenir est toujours là, et M. Pécaut ne mourra pas dans l'école. Il y aura toujours dans la maison quelque chose de l'idéal qu'il essayait de faire luire, comme une petite lueur d'aube, dans ses instructions matinales.

— Monsieur, me disait une jeune fille en m'ouvrant la porte d'une grande salle basse où s'alignaient des chaises devant la tête de déesse agricole de la République modérée, *c'était là que M. Pécaut faisait ses conférences du matin!*...

Tout le détail de cette vie d'école, et la sélection à laquelle on soumet l'élève, et le degré auquel on pousse ses études, et l'exaltation qu'on lui avait d'abord inspirée, et le scrupule avec lequel on ne la jugea pas ensuite assez dosée, et l'espèce de prudence pratique qu'on met à contenir chez elle l'exubérance libre pensante par les calmans calvinistes, tout cela prouve, en résumé, la sollicitude spéciale, la prédilection particulière et l'amour jaloux dont le gouvernement entoure ses filles de Fontenay. Elles sont sa pépinière de vestales démocratiques, sa réserve de zélatrices et, comme on l'a dit, son « Port-Royal laïque ». Et quelle installation parfaite, gaiement choisie, et plus moderne qu'à Sèvres! Quelle avenante et jolie école! Claire, sur le coteau, à l'entrée de la petite ville, près du chemin de fer qui siffle, et toute rafraîchie par l'odeur des bosquets! C'est peut-être bien Port-Royal, mais on n'y voit pas les Arnauld.

Que devient plus tard, cependant, elle aussi, comme éducatrice et comme femme, l'élève de Fontenay-aux-Roses? Nous n'aurons pas à la chercher, comme on le pense, dans la cohue des institutrices déclassées, et elle sort, d'ailleurs, de la maison avec le rang de professeur. Mais l'État récolte-t-il avec elle tout ce qu'il sème, ou ce qu'il croit semer? Retrouve-t-il l'effort qu'il a

fait dans le résultat qu'il obtient, et ses filles de Fontenay retrouvent-elles toujours elles-mêmes, dans ce que leur accorde la vie, les espérances et les promesses de l'École? L'élève de Fontenay sort généralement d'un milieu plus humble que celle de Sèvres, et le *Musée pédagogique* nous renseigne sur ce point avec exactitude. Elle arrive souvent de « la plus humble famille rurale. » Elle est fille de paysans, de petits commerçans, de petits employés, d'ouvriers, de cultivateurs, de demi-bourgeois de village ou de petite ville. Elle a des frères, des sœurs, des oncles, des tantes, des parens et des alliés bas placés, petits métayers, petits boutiquiers, domestiques. Elle a peut-être elle-même hésité entre la carrière de femme de chambre et celle d'éducatrice, et le bureau de placement l'aurait recueillie si Fontenay lui avait manqué. Est-ce une raison de médire d'elle? Bien loin de là, et rien n'est plus louable que cette vaillante fille partie de si peu, et parvenue à l'une des plus hautes écoles du pays. Mais que peut-elle bien penser, une fois à l'école, et quelles réflexions doit-elle faire? Que s'y produit-il dans son esprit? Elle a passé victorieusement par des examens et des concours où des multitudes d'autres ont échoué, et ce serait déjà là pour toute jeune fille, c'est à plus forte raison pour elle, un premier motif d'exaltation. Et la voilà maintenant au sommet de l'échelle, parmi les cinquante filles les plus intelligentes de France! On la loge et on la nourrit pour son mérite, on lui donne pour professeurs les professeurs de la Sorbonne et les membres de l'Institut, et l'avenir s'ouvre devant elle tout radieux, tout illuminé. Et toutes les sensations qu'elle reçoit de ces succès, des perspectives qu'ils lui montrent, elle ne les éprouve pas en jeune fille isolément favorisée par le sort, et que son isolement maintient dans la circonspection et la crainte, mais en corps, au milieu de compagnes qui les ressentent comme elle, et avec la force, l'intensité, l'assurance, la griserie de l'entraînement commun! Comme la petite ville ou le village, la boutique pauvre, la chaumière au pavé rugueux, le père en blouse, l'oncle jardinier, la mère en marmotte, comme tout cela doit parfois lui sembler loin! Et quels rêves elle doit faire, quelles idées ne fermentent pas en elle, dans cette belle maison de Fontenay, entre la visite du ministre et le cours de l'académicien! Aura-t-elle même, dans tout cela, le fonds de bon sens que donne à une fille pauvre une éducation première un peu relevée, où elle aura pu apprendre le mépris de ce qui brille par

la connaissance même des gens qu'elle a vus briller? Il faudra, évidemment, à l'élève de Fontenay, après ces grandes espérances, ou de grands avantages capables de la satisfaire, ou une grande foi capable de la soutenir : la foi des missionnaires et des sœurs de charité. Mais il ne semble pas, malheureusement, qu'elle ait ni grande foi ni grandes satisfactions ; et l'on ne voit guère de grand pour elle que la chute entre son existence à l'École et celle qui l'attend au dehors, dans la vie scolaire ordinaire. Elle est bien, en général pourvue d'une place, mais toujours modeste, même quand elle paraît ne pas l'être, petitement rétribuée, avec toutes sortes de difficultés pratiques, de broussailles professionnelles, de soucis terre à terre, dans des établissemens dont les sujets sont des paysannes mal dégrossies, toutes destinées qu'elles soient elles-mêmes à faire des institutrices. Et cette maigre situation ne lui est même pas absolument garantie. Vis-à-vis d'elle non plus, l'État ne s'engage à rien, et la pauvre fille restera peut-être aussi dans la détresse. Ce ne sont donc pas les satisfactions matérielles ou honorifiques, le gain ou l'agrément qui la satisferont jamais. Est-ce donc alors la foi qui trouve sa récompense en elle-même, qui est sa propre plénitude, et rend heureux au milieu des pires tracas? Mais où l'aurait-elle apprise, et comment, cette foi, la pratiquerait-elle? Elle ne pourrait la trouver que dans la religion, et la neutralité religieuse la plus sèche, la plus froide, lui est ordonnée! Il lui faudrait avoir la résignation d'une carmélite, et tout est mis en œuvre pour lui donner l'ambition d'une individualiste féroce. La novice, au couvent, ne détache pas ses yeux d'un permanent idéal de renoncement et d'au-delà. Mais l'élève de Fontenay? Comment la prépare-t-on au métier d'abnégation qui devrait être le sien? Que lui montre-t-on comme symbole et comme idéal? Que voit-elle autour d'elle, en guise de figures sublimes, excitant au sacrifice? Partout, sur tous les murs, à tous les tournans de salle, dans tous les corridors, elle voit le portrait de M. Jules Ferry! Elle ouvre une porte? Voilà M. Jules Ferry de face. Elle en pousse une seconde? Voilà M. Jules Ferry de profil. Elle en prend une troisième? Voilà M. Jules Ferry de trois quarts!

J'assistai, pendant ma visite, à la conférence d'histoire. Le conférencier est M. Melouzey, et rien n'est plus distingué que son cours. Rien de plus attachant non plus que les physionomies des élèves, et leur docilité enfantine à reproduire la parole et les vues du maître, en y mettant déjà un commencement d'assu-

rance professorale. Ce n'est pas tout à fait le petit monde de Sèvres, et l'on y sent quelque chose de plus plébéien, quoique l'extérieur et la toilette soient les mêmes, avec le même fichu de laine, et le même négligé studieux. La leçon portait sur l'administration et la politique de Napoléon, et les jeunes filles écoutaient dans une attention profonde. On sentait un sujet brûlant, traité toutefois de haut, et devant un auditoire discipliné. Tout à coup, cependant, il y eut un rire brusque et sourd, une petite explosion d'ironie subite et contenue, à ces mots de la Constitution de l'an VIII : *Le gouvernement de la France est la République, Napoléon est Empereur*. « Éducation essentiellement démocratique et républicaine, m'avait bien dit M^{lle} Saffroy ;... vous ne le voudriez pas autrement !... » Et, commentant le Concordat, M. Melouzey, un instant après, appelait assez étrangement le clergé français « les prêtres *de* Christ », au milieu d'un religieux silence. Que pouvaient bien signifier ces « prêtres *de* Christ ? »

A la fin de la conférence, le professeur et la directrice restèrent quelques instans à parler de l'École, et leur sollicitude pour elle, dans cet échange d'impressions entre deux portes, me parut encore plus vive que je ne l'aurais imaginée. Mais l'inquiétude, et une inquiétude assez vive, en semblait le fond. Quelle femme devenait, dans la vie, la jeune fille sortie de leurs mains ? Quelle éducatrice, quelle missionnaire, formait le « Port-Royal » laïque, son enseignement républicain, et la contemplation de Jules Ferry?... Ils avaient l'air, sans trop se le dire, tourmentés par l'incertitude de leur œuvre, et toute l'histoire de Fontenay semble être, effectivement, dans cette incertitude. C'est un roman dont le premier chapitre est beau, mais où quelque chose vous donne des craintes pour la suite.

IV

La loi sur l'enseignement primaire prescrit dans chaque département une école normale d'institutrices, et celle de la Seine est à Paris, boulevard des Batignolles. L'entrée est quelconque. Un bout de façade blanchâtre et bas, une lourde porte cochère toujours fermée entre des croisées à vitres ternes, et deux lettres de fer suspendues au-dessus de la porte, le R F percé de petits trous à gaz destiné à faire flamber le soir les initiales de la République, c'est tout ce qu'on voit sur la rue. Une cour pavée vient ensuite, avec un parloir au rez-de-chaussée de l'aile gauche. Parloir très

propre, sombre et ciré, où le buste de la « Marianne », coiffé du bonnet connu, tient compagnie à la figure attristée de M. Carnot. L'école des Batignolles compte environ quatre-vingts pensionnaires, les admet au concours, en reçoit trente tous les ans, et en propose trente aux postes vacans. L'éternelle question revient encore ici : les trente élèves sortantes sont-elles toujours sûres d'être pourvues ? Non, et pas plus qu'ailleurs ! Le département de la Seine n'a-t-il donc pas, chaque année, trente places libres ? Il en a une soixantaine ! Comment, dès lors, l'élève des Batignolles peut-elle quelquefois rester en détresse, et comment n'obtient-elle assez souvent que des places d'adjointes dans les écoles maternelles ? Était-il bien nécessaire de subir le concours d'entrée, d'obtenir le certificat de sortie, pour aboutir à une place où le brevet élémentaire seul est exigible, et surtout pour ne pas même y arriver ? Qui donc nomme à ces places, et à qui les donne-t-on ?

L'esprit de l'école, cependant, ne doit pas être pour déplaire aux politiciens du département, et l'on y sent, à certains signes, une atmosphère particulièrement civique. Fontenay est déjà plus « laïque » que Sèvres, mais Batignolles est encore plus « laïque » que Fontenay. Ce n'est plus ici la République modérée, avec ses attributs champêtres, mais la République révolutionnaire, avec sa cocarde et son bonnet ; et son buste, de loin en loin, montre sa silhouette dans les salles, comme pour recommander la maison aux conseillers généraux ou municipaux, et bien insister sur la nuance de l'établissement. Laïque ! Tout vous crie qu'il l'est à fond, dans ses pierres, dans ses murs, et qu'il n'y existe pas un moellon qui ne le soit pas. Et cette impression laïque s'accroît peut-être encore au dortoir ! Vous n'apercevez pas un seul emblème, une seule image, un seul signe, d'une religion, d'une faiblesse, d'un souvenir, d'un enfantillage, d'une superstition quelconque, dans une seule des cinquante ou soixante alcôves où toutes les jeunes filles ont chacune comme une petite chambre. Est-ce le règlement qui s'effaroucherait du plus léger indice religieux ou sentimental ? Est-ce la peur de déplaire aux autorités par un bout de buis ? Ces demoiselles seraient-elles déjà arrivées d'elles-mêmes, et tout naturellement, au parfait matérialisme ? On ne sait pas ! Mais c'est nu, froid, vide, comme le néant lui-même, et tout est seulement très propre, très net, très ciré, très bien frotté. On éprouve même comme une sensation de couvent, en même temps que de négation. C'est le même aspect de régularité tyrannique, de symétrie glaciale, de minutie réfrigérante.

Seulement, c'est le couvent sans Dieu, c'est le couvent rouge ! Comment favorise-t-on aussi peu une pareille maison, et n'a-t-on même pas toujours trente places à lui donner, sur soixante dont on dispose ? Où Paris prend-il donc ses institutrices, et comment les lui faut-il ?

Le type de l'institutrice communale, tel qu'il sort des quatre-vingts ou quatre-vingt-cinq écoles normales de France, n'existe pas à proprement parler, et il ne se trouve, on le devine, que fort peu de rapports, entre l'élève des Batignolles et celle de Gap ou de Quimper. L'institutrice de Paris est généralement la fille de petits employés et de petits entrepreneurs. Ses parens sont petits marchands, petits comptables, petits professeurs, petits agens de l'État, ouvriers, revendeurs, cultivateurs de banlieue, demi-artistes, artistes de quartier. Les familles d'employés d'assurances donnent beaucoup à la profession. Cette origine, combinée avec les influences du métier, l'esprit administratif, et l'espèce d'athéisme de ménage que cette institutrice a d'abord respiré chez elle, pour s'assimiler ensuite celui de l'État, indiquent à peu près ce qu'elle est, ou doit être le plus souvent. C'est une fille ou une femme généralement obligée de plaire aux énergumènes et aux gens sans moralité, quoique forcée elle-même d'être honnête, tout en ne pouvant avoir qu'une moralité sans base. Il lui serait impossible de diriger son école, si elle pratiquait, pour son compte propre, les principes de négation et de subversion qu'elle doit paraître approuver, et elle ne pourrait pas, d'autre part, occuper sa place, si elle ne flattait pas les meneurs et les sectaires qui la nomment ou la font nommer. Il en résulte, sauf exception, une révolutionnaire de tenue correcte, une femme plus instruite qu'une bourgeoise, tout en restant une sorte d'ouvrière, et dépendant souvent de ce qu'il y a de pis, tout en devant avoir l'air de ce qu'il y a de mieux, quelquefois même en l'étant peut-être. Avec les institutrices de province, autres figures, et qui vont encore varier entre elles, selon l'espèce de province. L'institutrice de la grande ville régionale ressemblera d'ordinaire à celle de Paris, mais les institutrices de sous-préfecture et de chef-lieu de canton en différeront du tout au tout, et il faudra même distinguer entre ville et ville, canton et canton, village et village. Dans beaucoup de petites villes, et la plupart des campagnes, l'institutrice va à la messe le dimanche, et ne pourrait pas ne pas y aller. Elle y va sans zèle, et y affecte même de la froideur, pour ne pas déplaire au gouvernement, mais elle y va, pour ne pas non plus déplaire au pays. Et il faut

la voir à l'office, dans certaines localités ! Elle n'est là qu'à titre privé, comme une unité dans le nombre des paroissiennes ; mais elle y est tout de même, et cette double préoccupation de ne pas être là comme institutrice, par égard pour l'État, et d'y être pourtant comme femme, en vue de la population, perce visiblement dans sa tenue. Ni trop respectueuse, ni trop irrespectueuse, ayant à manquer de piété tout en ne manquant pas de convenance, se trouvant forcément à côté de ses élèves tout en ne devant pas être avec elles, elle a le maintien le plus transi et le plus embarrassé dont puisse s'amuser un psychologue. La pauvre femme s'en tire, mais avec des *mea culpa* qui se cachent, des agenouillemens en retard, et des signes de croix qui n'aboutissent pas. Quelle espèce d'âmes peut bien donner aux institutrices communales toute cette hypocrisie forcée ? Croient-elles à quelque chose, ou ne croient-elles plus à rien ? On l'ignore, et elles ne savent sans doute elles-mêmes qu'une seule chose, c'est qu'elles veulent garder leur place.

Je vois toujours l'institutrice laïque d'un chef-lieu de canton, un dimanche de foire, dans un pays du Centre. Elle était allée le matin à l'église, mais se réhabilitait l'après-midi en allant sur les chevaux de bois, pendant que son mari plaçait du vin au café de la gare. Tout au bout du foirail, au milieu des tirs, des roulettes de somnambules et des installations de fritures foraines, les chevaux de bois tournaient, dans un vacarme d'orgue, et tout le monde y remarquait, sur un coursier jaune clair reverni de frais, aux naseaux écarlates, et qui avait l'air de pousser des hennissemens rouges, une forte et grave personne, d'une élégance voyante, et d'une corpulence un peu solennelle pour tourner ainsi au bout d'une barre de fer, au milieu des gamins et des petites filles. Elle avait un chapeau couvert de fleurs, une figure à la fois sévère et humide, légèrement estompée de barbe, et une longue jupe bruyante qui volait sur la piste en laissant voir le bout d'un bas de soie à coins, où pendait une grosse cheville terminée par un petit soulier. Le plus singulier, c'était que cette sérieuse personne ne manquait pas une tournée. Les autres amateurs, les jeunes gens, les jeunes filles, les enfans, les paysannes, descendaient, leur tour fini, et d'autres jeunes gens, d'autres enfans et d'autres paysannes prenaient leur place, mais la grosse dame ne descendait pas, et ne bougeait pas de son cheval jaune qui semblait, à chaque tour, se cabrer de plus en plus, et hennir de plus en plus rouge. Elle y était comme vissée, à demeure,

véritable centauresse, et on la voyait toujours repasser, sévère, imperturbable, cramponnée à sa barre de fer, avec sa jupe volante, sa prestance solennelle, sa barbe, et le coin brodé de son bas de soie, dans le tournoiement des chevaux, le claquement des drapeaux et les vociférations de l'orgue. Elle avait même là si grand air, tant de componction et tant d'autorité, qu'elle semblait y prendre un plaisir élevé... Était-ce bien vraiment l'institutrice?... Je voulus encore m'informer, mais on ne m'avait pas trompé. Le chef-lieu de canton avait une école laïque de filles, toute neuve, superbement bâtie, et c'était bien madame la directrice.

Dire que, parmi les trente ou trente-cinq mille institutrices communales de France, il y en a de méritantes, est presque superflu, et quelques-unes même sont admirables. Envoyées dans de méchans pays, de mauvais quartiers, au milieu d'exaspérantes ou terribles difficultés, et souvent chargées de famille, avec de vieux parens à soigner, des enfans à élever, elles ont encore la vertu d'aimer les enfans des autres. et la science de se les attacher. Mais on confie aussi quelquefois les écoles aux éducatrices les plus étranges, et dont l'étrangeté, d'ailleurs, n'excède pas celle de certaines bibliothèques scolaires où figurent les ouvrages les plus grossièrement incendiaires ou scandaleux. La « Marianne », dans ces écoles-là, n'est plus une simple garniture de cheminée, mais un symbole efficace. avec tout ce qu'il peut comporter. Elle est incarnée dans la directrice même de la maison, la pétroleuse et la virago municipale, ou quasi municipale, à laquelle on ne craint pas de livrer des enfans.

Il s'était fondé à Paris, il y a une quinzaine d'années, dans le premier feu de la laïcisation, une société composée de francs-maçons militans et de conseillers municipaux, dite Société des Écoles Libres Laïques. Ces écoles, sans avoir un caractère ouvertement communal, n'en étaient pas moins autorisées par la Ville, patronnées par la municipalité, et le simple exposé de leurs réglemens suffisait déjà à vous édifier. On y donnait congé aux petites filles le jour de l'exécution de Louis XVI, et la directrice avait ordre de leur adresser des instructions exaltantes sur tous les événemens similaires. De fondation, on ne laissait jamais passer l'anniversaire d'une guillotinaide célèbre sans en faire une fête pour les élèves. En histoire, en littérature, il était interdit de prononcer le mot de « Dieu », on le remplaçait par le mot de « Nature » ; et la « Trêve de Dieu » par exemple, dans cet enseignement extraordinaire, donné par des institutrices souvent extraordinaires elles-mêmes, devenait la

« Trêve de la Nature. » Pierre l'Ermite partait pour la croisade en s'écriant : « La Nature le veut ! », et le petit poisson de La Fontaine lui-même ne devait plus compter sur « Dieu » pour lui « prêter vie ». Les conseillers municipaux étaient inflexibles sur ce point. J'ai causé avec quelques-unes des personnes chargées alors de répandre cette instruction, et elles en ont gardé une stupeur qui dure encore. Leurs petites élèves ne s'occupaient que de politique, méprisaient leurs parens *parce qu'ils travaillaient*, et se rendaient en « monômes » aux portes des églises pour insulter les premières communiantes. L'une des femmes qui formaient cette jeunesse était la veuve d'un ancien général de la Commune, et les souvenirs de ses anciennes collègues deviennent ici tellement vifs qu'ils ne peuvent plus se raconter.

V

Une inquiétude, et qu'on ne pense même pas à cacher, tourmente en ce moment le monde de l'enseignement. Plus on se met en frais pour les écoles, plus on en bâtit, plus on en ouvre, et moins on y va. Plus la République offre aux populations son instruction gratuite, laïque et obligatoire, et plus la population scolaire diminue. Ici encore, c'est la statistique ministérielle qui parle, et certains rapports qualifient même de « foudroyante » cette dépopulation d'un nouveau genre. « Espérons, écrit le rapporteur de 1895, qu'ici se cache quelque erreur, quelque jeu de chiffres... S'il fallait voir là le commencement d'un mouvement régulier de dépression, quelles alarmes ne devrions-nous pas concevoir, non seulement pour l'école, mais pour le pays ! » Et même inquiétude, même anxiété profonde, au sujet des institutrices, dans tous les propos, toutes les confidences, toutes les conversations des gens compétens, et d'une compétence officielle ! Ils doutent, ils ont peur, ils se demandent ce qu'ils font, et ne savent pas où ils vont. A-t-on raison de faire des institutrices les femmes qu'on fait d'elles ? On n'en est pas sûr ! Est-il bon d'en faire des libres penseuses et ne devrait-on pas en faire plutôt des chrétiennes ? Qui sait ? Sont-elles honnêtes ? Oui. Le seront-elles longtemps ? Question. Que sont-elles quant à présent ? On ne se plaint pas encore trop. Que seront-elles demain ? On tremble. Vous n'entendez pas un maître sensé, une maîtresse ou une directrice raisonnables, un fonctionnaire sérieux, dont la pensée ou le silence ne se résume dans ces formules alarmées. Vous ne lirez pas, dans les recueils spé-

ciaux, un article sur la situation, la vie, l'avenir des institutrices, sans y retrouver, à un degré quelconque, dans une page ou dans une ligne, cette inquiétude et ce doute, quand ils ne sont pas le fond, le cri de tout l'article. Et tout, en effet, peut inquiéter! La grande majorité des femmes qui enseignent, ou se destinent à l'enseignement, vient de bas, avec des appétits et des prétentions : peu de morale et pas d'éducation. A-t-on de quoi remédier à cette origine, ajouter à ce manque de morale, corriger cette absence d'éducation, satisfaire ces prétentions, nourrir ces appétits, ou tout au moins les tromper et les amuser? Inquiétude! La foule des femmes qui enseignent n'est pas, d'autre part, la poussée puissante qu'on se figure, gênante mais généreuse, et qui donnerait partout, d'une façon générale, dix aspirantes pour une place. Il y a, comme nous l'avons vu, abondance sur quelques points, mais pénurie dans tout le reste, et vous voyez des engorgemens de trois et quatre mille candidates au brevet dans certaines villes, pendant que des départemens entiers n'en découvrent pas cinquante. Et pourquoi le trop-plein des pays instruits ne rétablit-il pas l'équilibre en se déversant dans les pays ignorans? Parce qu'on n'est pas institutrice par vocation, mais par caprice. On veut bien l'être, mais on veut choisir sa place. On va très volontiers à Paris ou à Bordeaux, mais on ne veut pas aller s'enterrer dans un trou, et l'esprit de sacrifice, ou simplement de devoir, est le dernier qu'on se flatte d'avoir. On fait une affaire, on n'exerce pas un apostolat. Ambition, prétention, vanité, volonté de jouir générales! Et tout le monde rêve de la grande ville, personne ne veut des petits pays. Ici, pléthore jusqu'à crever; là, anémie jusqu'à mourir. Inquiétude!

Inquiétude également, et inquiétude assez vive, pour le petit monde des professeurs, licenciées, agrégées, répétitrices, maîtresses et directrices de lycées!... Certains de leurs maîtres voient avec terreur poindre en elles de futures adeptes des philosophies, des esthétiques et des excentricités décadentes, des perversités scientifiques et littéraires, des « rhéteuses », des espèces de doctresses et d'étudiantes en dilettantisme. Et que peuvent bien promettre, en effet, des filles surmenées de concours, l'esprit surchauffé de poésie, de systèmes, de critique, de controverses, le cerveau surexcité par l'étude, et chez qui toute cette surexcitation ne doit trouver le plus souvent, comme fin régulière et effective, qu'une classe de quatrième ou de troisième à Grenoble ou à Montauban? A quoi peut bien tourner pour une femme l'exaltation

cérébrale, quand elle ne se calme pas dans le mariage, ne s'applique pas à l'amour, ou ne s'emploie pas dans la religion? D'autres, il est vrai, ne voient pas la femme-professeur tomber dans le dilettantisme, et redoutent pour elle, au contraire, une sorte d'atrophie, de desséchement d'âme et d'esprit. Ce qui les épouvante, c'est l'espèce de savoir mécanique et impersonnel, d'intelligence morte, d'enseignement sans vibration, de métier momifiant, auquel menace d'aboutir, chez la femme universitaire, une instruction qui tue souvent en elle toute vie et toute nature. Et les femmes arrivées au professorat, ou aux grades qui en sont la limite, ne semblent pas toujours elles-mêmes satisfaites! Elles n'ont pas ce qu'elles auraient voulu avoir, et ne sont pas où elles pensaient être. Elles ont fait un effort énorme, épuisé en quelques années leur matière vibrante, et retombent, pour prix de tout cela, dans les antichambres des ministres, des recteurs et des députés. Sans place avec tous leurs diplômes, sans foi religieuse pour se résigner à leur sort, ayant peur de déplaire, peur de trop plaire, ennuyées quelquefois d'être jolies quand elles le sont, plus souvent ennuyées de ne pas l'être quand elles ne le sont pas, elles passent leur existence à solliciter, éternelles chercheuses d'apostilles et de protections, et ressassent, pour se guider et tromper leur détresse, les histoires d'intrigues administratives, de persécutions polies, de vilénies mijotées, qui courent dans leur monde pharisaïque. Le maire, dans cette ville, est un homme terrible; l'inspecteur, dans une autre, est un Domitien d'Académie; et la directrice, dans une troisième, entend faire entretenir sa batterie de cuisine sur le budget du cabinet de physique. Mécontentement, doute, angoisse, voilà donc les notes dominantes. L'administration est inquiète, les administrées inquiètes, et la clé de cette inquiétude est celle de l'anxiété qui tourmente et torture aujourd'hui tous les mondes : affolement du sentiment personnel par l'exaspération des idées démocratiques; et perte de l'ancien bon sens chrétien, si chimérique en apparence, et qui était, au fond, si pratique!

Nous avons tous aperçu, dans une antichambre de ministère, de journal ou d'académie, une pauvre fille étrange et mal mise, qui attendait sur une banquette. Fille d'ouvriers, et très intelligente, elle était toujours la première à l'école, et ses parens rêvaient le brevet pour elle. Elle a même eu le brevet supérieur, mais son exaltation, alors, ne s'est plus contenue. Elle s'est vue licenciée, directrice de lycée, avec la rosette d'officier d'instruction publique

à son corsage!... Comment, un jour, au plus beau de ses succès, s'est-elle brouillée avec son député, son préfet ou son sénateur, ou même a-t-elle voulu faire tomber son ministre? C'est le mystère et le malheur de toute sa vie; mais tout, à partir de ce moment-là, a été perdu pour elle. Elle s'est révoltée successivement contre tous les maires, tous les inspecteurs, tous les préfets, tous les examinateurs, tous les supérieurs quelconques à qui elle a pu avoir affaire, car tout ce qu'on lui a appris, comme on le lui a appris, n'a fait d'elle qu'une révoltée, et la plus douloureuse, la plus sotté des révoltées, une révoltée faible! Et, plus elle se révolte, plus en même temps elle sollicite! Moins elle est humble et incapable de l'être, puisqu'on lui a tout enseigné, excepté l'humilité, plus il lui faut s'humilier! Et rien pour la calmer ou la consoler, pas même le coin d'église où elle pourrait aller pleurer, le cierge qu'elle pourrait y faire brûler, la prière qu'elle pourrait y faire! Rien que sa misère, les souliers percés dans lesquels elle court, ses brevets encore plus percés que ses souliers, ses parens qui ne savent pas lire et dont elle balaye le taudis, les guenilles apocalyptiques sous lesquelles on la retrouve toujours sollicitant, et le portrait de M. Jules Ferry qu'elle revoit dans les antichambres! Cette institutrice-là n'est pas toute institutrice, mais la peur et le cauchemar de presque toutes. Elle est le spectre qui se promène dans les couloirs, vient s'asseoir dans les bureaux et semble dire, dans ses loques et son odeur de misère : « Voilà ce que vous m'avez fait! »

VI

Et si nous descendons à un certain enseignement privé, à tout ce qui fourmille de cours ou de leçons en chambre, à la foule énigmatique de toutes les maîtresses de quelque chose ou de n'importe quoi, à tout ce qui erre d'institutrices suspectes et fantaisistes, où allons-nous entrer, et qu'allons-nous voir? La loi exige bien le « brevet simple » chez toute directrice de cours, et soumet bien les pensions à des visites d'inspecteurs et d'inspectrices; mais on peut toujours, en fait, se dire brevetée, ou l'être même à la rigueur, sans offrir grande garantie, et l'inspecteur ou l'inspectrice, d'autre part, n'arrivent jamais que si on les appelle, en cas de scandale, c'est-à-dire inutilement. Tout, ici, est donc possible dans l'abîme qu'est Paris, celui qu'est la province, et le gouffre qu'est l'étranger. Laissons même de côté les institutrices

qui se donnent un titre sans avoir le droit de se le donner, et prenons celles qui en ont un. Sait-on que les examinateurs, dans les examens du brevet simple, n'ont eux-mêmes, quelquefois, ou n'ont eu, jusqu'à présent, aucun titre pour le conférer? De simples négocians, des électeurs influens, interrogeaient les candidates, en qualité de délégués, et s'y entendaient en histoire, en science, en grammaire, à peu près comme les jurés en justice. C'était le suffrage universel introduit dans la délivrance des diplômes, et nous devinons ce que peuvent ainsi valoir certains diplômes qui courent. Une fille a donc son brevet, et se met à donner des leçons. Elle n'a reçu aucune idée générale, aucune notion de morale élevée, de goût noble, aucune éducation de cœur et d'esprit, ni même de tenue et de langage, mais elle connaît la fruitière, le boucher, la blanchisseuse; elle est la cousine du boulanger, la nièce du bureau de placement, et il y a, dans sa maison, un dignitaire de la franc-maçonnerie, ou un chanteur de café-concert, qui la recommandent! Il n'en faut pas plus pour lui procurer des leçons, et lui achalander, dans son quartier, son petit commerce d'instruction, au milieu des autres commerces.

— Comment dites-vous? demandait M^{me} X..., professeur de diction dans une mairie, à une jeune fille qui suivait son cours du soir et se destinait au théâtre... Vous dites *Ipigénie*?

— Mais oui.

— *Ipigénie*?

— *Ipigénie*.

— Mais *Iphigénie*, mon enfant!... On dit *Iphigénie*! Où vous a-t-on appris à dire *Ipigénie*?

— Mais au cours!

— Au cours de qui?

— Au cours de M^{lle} Y...

— M^{lle} Y... dit *Ipigénie*?

— Mais oui.

— Et elle fait un cours?

— Mais oui...

De quel jour bien démocratique cet *Ipigénie* vous éclaire un cours, et la revendeuse d'instruction qui le fait! Et quelles pelletées, quelles charretées d'histoires falotes, pourrait fournir tout ce monde bizarre et marron de débitantes et de colporteuses d'enseignement! Que n'apprend-on pas souvent, dans leur entresol ou leur quatrième, derrière les plaques de leurs portes! Et quelles espèces de métisses entre la servante et l'aventurière sont quelque-

fois, sinon souvent, toutes ces institutrices qui entrent dans les familles! Quels marchés d'affranchies vieilles et jeunes de toutes les nations, ces annonces de journaux où viennent s'offrir des Russes, des Françaises, des Allemandes, et des personnes « très sérieuses », ou « disposées à voyager »! Quel gouffre pour une jeune fille, ce gouffre de l'enseignement!

J'étais allé visiter, un soir, dans le quartier Saint-Jacques, un asile de nuit pour femmes. Vieille façade noire, et vieille porte lourde et bâtarde. Un guichet, un couloir, et une trentaine de spectres hâves, mangeant dans des bols sur leurs genoux, sous les becs de gaz d'une triste salle jaunâtre, dans une odeur d'eau grasse, au milieu du silence et des bruits de déglutition. Le directeur me montra l'établissement, les dortoirs, la cuisine, le pavillon des « vermineuses », et finit, en me reconduisant, par me citer le cas d'une hospitalisée.

Une jeune fille était venue le trouver, et lui avait demandé de la laisser coucher à l'asile, non pas trois nuits comme le permettait la règle, mais toutes les nuits, jusqu'à une époque indéterminée. Elle était institutrice, avait son brevet, et gagnait, avec cela, vingt-cinq francs par mois, sans logement et sans nourriture, dans une pension où elle restait toute la journée! Ce n'était même pas de quoi manger! Où pouvait-elle donc coucher, sinon au refuge? Le directeur s'informa, vérifia l'exactitude de ce qu'elle lui avait dit, et lui accorda l'autorisation qu'elle désirait. Ce fut déjà pour elle un commencement d'espérance! Elle partait le matin pour son institution, donnait ses leçons, déjeunait d'un petit pain, et revenait le soir à l'asile, où elle trouvait une soupe et un lit. Et elle resta là six semaines... Au bout de ce temps, on lui procura une place dans une famille, à cinquante francs par mois. Elle en pleura de joie. Logée, couchée, nourrie, et cinquante francs par mois! c'était le salut! Elle avait son brevet, elle savait enseigner, et pouvait enfin trouver le salaire d'une domestique!

MAURICE TALMEYR.

LES SALONS DE 1897

LA PEINTURE AUX CHAMPS-ÉLYSÉES

Le palais des Champs-Élysées, où s'est ouvert, pour la dernière fois, le Salon de la Société des Artistes français, est décidément condamné. Tandis que les artistes et les amateurs circulent encore, à l'est, dans les galeries du premier étage et dans le jardin de la nef, autour des 3263 peintures ou dessins, et des 907 sculptures ou médailles qui représentent, pour ce seul Salon, la production exagérée, à deux œuvres par tête, de plus de deux mille artistes ou se croyant tels, du côté de l'ouest résonnent, depuis quelque temps déjà, les pics et les marteaux des démolisseurs qui s'acharnent contre la résistance de la modeste, mais solide bâtisse. La disparition violente de cet honnête édifice, où, depuis quarante ans, s'est déroulée la vie des arts nationaux, ne semble justifiée, jusqu'à présent, par aucune raison économique ou esthétique. Sera-t-il bientôt remplacé par des constructions mieux comprises et mieux présentées, de dispositions plus agréables et d'un aménagement plus facile pour toutes les manifestations du travail et de la curiosité qui, dans une ville comme Paris, doivent se succéder, de plus en plus nombreuses et variées, toujours à brefs intervalles? C'est ce que l'avenir nous dira. Les dévergondages croissants de l'architecture foraine, dont les expositions universelles, trop fréquemment renouvelées, exaspèrent l'imagination cosmopolite et multiplient les créations hybrides, ne laissent pas d'inspirer, sur ce point, quelques appréhensions aux Parisiens, à ceux du moins que n'affole pas encore le besoin d'agitation et d'étourdissement à tout prix et qui regrettent de voir gaspiller, en

des constructions hâtives et éphémères, les talens et les ressources dont l'emploi plus utile leur semblerait trouvé dans l'achèvement méthodique et l'embellissement définitif de la noble capitale.

Quoi qu'il en soit, qu'on le remplace bien ou mal, ce n'est point sans un serrement de cœur que la génération grandie sous le second empire et qui, dans sa maturité, a pris part aux souffrances du pays et à son relèvement, verra disparaître ces murs respectables dans lesquels, durant un demi-siècle, à côté de tant de spectacles instructifs et utiles, ont été données tant de fêtes pour l'imagination et pour l'esprit. L'histoire du Palais de l'Industrie, pendant ces quarante ans, serait l'histoire des arts français. Sa situation, ses dispositions, ses dimensions, son éclairage, ont exercé, sur les destinées mêmes et la pratique de ces arts, une influence, tantôt heureuse, tantôt fâcheuse, mais très réelle et très visible, et dont on peut aujourd'hui mesurer l'étendue. N'est-ce pas sa situation, avenante et presque centrale, sur la plus belle promenade de Paris, à portée des quartiers actifs, qui a développé, dans toute la population, le goût même des expositions? Ne sont-ce pas ses dispositions, si aisément modifiables, qui ont permis tour à tour aux collections les plus diverses de s'y installer dans tous leurs avantages, et, notamment, aux expositions d'arts décoratifs et industriels, soit rétrospectives, soit modernes, de développer à la fois un goût plus libre et des connaissances plus étendues dans le public et dans les producteurs? En ce qui concerne les Salons mêmes, n'est-ce pas là que, pour la première fois, les tableaux ont pu être tous placés en bon jour, dans des salles de grandeurs diverses, et que les statues ont pu être disposées en plein air dans leur milieu naturel? C'est par suite encore de l'ampleur des salles et de leur éclairage haut, égal, éclatant, que le nombre des peintures exposées s'est si notablement accru; que le groupe restreint des artistes s'est de plus en plus grossi d'un contingent mêlé d'amateurs et d'apprentis; que tant de peintres ont délaissé les cadres de petite dimension trop facilement écrasés, dans ce pêle-mêle et cet entassement, pour se perdre en de vastes toiles attirant plus vite l'attention; que toutes sortes d'habitudes d'improvisation, de réclame, d'excentricité tapageuse se sont développées ici, au détriment de la sincérité, jusqu'à ce que, sans cesse grandissantes et se croyant encore emprisonnées dans cet immense local, elles aient enfin débordé au dehors pour trouver encore plus d'espace, plus d'indépendance, plus d'indiscipline.

Dès l'ouverture des Salons de 1857 et de 1859, succédant, au Palais, à l'Exposition universelle de 1855, les artistes et les critiques clairvoyans pressentirent, en partie, les conséquences futures de ce nouveau régime, les excès divers d'une production plus hâtive et moins désintéressée, l'abandon et le mépris des traditions scolaires, l'exaltation et l'émiettement de l'individualisme, le désarroi du goût et l'instabilité des jugemens. A toutes ces causes d'une anarchie sans précédens, mais aussi d'une activité extraordinaire, dans le travail des peintres, sont venues depuis s'y joindre quelques autres. Le contact plus régulier avec les écoles étrangères, la multiplication des sensations incohérentes, résultant de la facilité des déplacements par les chemins de fer et de l'abondance des reproductions par la photographie, n'ont pas moins contribué à augmenter la diversité désordonnée de tendances et de recherches dans laquelle se débattent actuellement les artistes. Les Salons de 1897 où s'accroît, plus encore qu'en 1896, un effort très marqué, chez beaucoup de jeunes hommes; au Champ-de-Mars comme aux Champs-Élysées, pour se ressaisir et pour reprendre pied sur le terrain solide des traditions éprouvées et de l'observation naturaliste, vont nous montrer d'ailleurs qu'avant eux les seuls artistes ayant traversé, sans encombre, cette période confuse, sont précisément ceux dont l'esprit a été constamment dirigé par les mêmes principes. Jamais il n'a été plus nécessaire aux peintres de se rappeler le vieil adage : *Ars longa, vita brevis*; jamais non plus il ne leur a été plus difficile de l'appliquer, car jamais la vie n'a été plus raccourcie et plus encombrée par des tentations, des obligations, des conventions de toute sorte qui dispersent et qui usent l'âme de l'artiste; jamais non plus il ne leur a été plus difficile de se mettre en pleine possession de leur métier, de ce métier si admirable mais si compliqué, qu'ils apprennent, en général, trop hâtivement et trop tard, et dont l'étude est troublée, chez beaucoup d'entre eux, par des préoccupations excessives du procédé à la mode et des apparentes nouveautés.

I

Les jeunes peintres qui, en cette pénible fin de siècle, projettent, comme c'est leur devoir, d'accomplir à leur tour quelque entreprise glorieuse et nouvelle, auraient tort de s'imaginer

qu'autrefois, en inaugurant ce palais, leurs aînés et leurs maîtres, en 1857 et 1859, n'étaient pas enflammés par d'égales ambitions. Les souvenirs de l'incomparable fête de 1855 étaient encore trop présens à l'esprit pour qu'on pût s'endormir. A Paris les derniers romantiques, les néo-grecs, les éclectiques, les idéalistes et les naturalistes se groupaient autour de Delacroix, Ingres, Couture, Gleyre et du bruyant Courbet, qui venait de pousser, dans la bataille, le cri de « réalisme ». Dans la banlieue, autour de Fontainebleau et de Cernay, on travaillait et on rêvait en silence, à l'exemple de Corot, Théodore Rousseau, Millet. A Rome aussi, l'on commençait, d'instinct, à se détourner des lourds Bolonais pour retourner vers les vrais maîtres, vers l'antiquité grecque et la jeune Renaissance. Partout c'était la même ardeur laborieuse, presque partout aussi le même désintéressement, le même mépris pour les succès faciles, la même modestie. Si l'on ne se croyait guère en passe de faire oublier jamais les génies virils qui avaient éclairé le commencement du siècle, on s'efforçait du moins de leur succéder sans indignité.

Il y avait d'ailleurs un point sur lequel presque tous les groupes, rivaux ou ennemis, et même les anecdotiers spirituels, tombaient absolument d'accord : c'était, dans l'art de peindre, l'importance capitale du métier. Les uns voyaient le salut dans la détermination scrupuleuse des formes, dans la pureté et le rythme de la ligne ; les autres le cherchaient dans la force et dans le jeu des tonalités, dans l'emploi d'une matière riche et généreuse ; mais tous ne voulaient demander leurs moyens d'expression qu'à la précision du dessin et à la qualité de la couleur, et tous se méfiaient, comme d'une peste, de la littérature et de ses conseils. Le même fait se renouvelle, en France, chaque fois que la littérature, dans une nation plus littéraire qu'artiste, comme la nôtre, a joué, trop longtemps, de mauvais tours aux peintres et aux sculpteurs en leur faisant abandonner la proie pour l'ombre, l'objet pour le sujet, l'exécution pour l'intention, la réalité pour l'apparence. On se redisait que la sentimentalité de Greuze, l'héroïsme gréco-romain de David, l'esprit anecdotique de Paul Delarocbe, les aspirations mystiques d'Ary Scheffer, avaient compromis chez ces grands artistes mêmes les plus rares facultés aux applaudissemens de la critique et de la mode ; on se rappelait à quel degré de faiblesse et d'impuissance ces préoccupations étrangères ou accessoires avaient réduit leurs imitateurs. Ingres et De-

lacroix, deux esprits exclusifs, deux praticiens passionnés et consommés, l'un dans la recherche de l'expression linéaire, l'autre dans la science de l'expression colorée, semblaient, presque seuls, être restés debout dans ce grand désarroi. C'est donc autour d'eux, comme autour des sauveurs, qu'on s'efforçait d'apprendre le métier nécessaire, de s'assurer, avant tout, ces outils indispensables, le dessin exact ou la belle couleur et, autant que possible, les deux à la fois.

Beaucoup de ceux qui s'affirmèrent ou qui débutèrent de 1857 à 1884 ont disparu prématurément et, parmi eux, des maîtres tels que Paul Baudry, Benouville, Cabanel, Delaunay, Fromentin, Millet, Courbet, Daubigny, Chintreuil. Les survivants, pourtant, sont nombreux encore. Sans parler de MM. Puvis de Chavannes et James Tissot que nous retrouverons ailleurs et de M. Gustave Moreau qui se dérobe, ce sont ici, avec les deux doyens du paysage et de l'histoire, M. Français, né en 1814, et M. Hébert, né en 1817, leurs suivans immédiats, MM. Harpignies (1819), Gérôme (1824), Bouguereau (1825), Jules Breton (1827), Henner et Paul Dubois (1829), Bonnat et Vollon (1833). En donnant, par rang d'âge, la liste de ces vétérans, nous dressons presque aussi la liste des peintres qui, à quarante ans d'intervalle, attirent encore, le plus, au Salon de 1897, l'attention publique, comme ils l'attiraient dans leur jeunesse aux Salons de 1857 et des années suivantes. Ce n'est pas, en tout cas, chez eux que les yeux sont affligés par les plus fâcheuses apparences de pénibles caducités ou d'impuissances prétentieuses. Glorieuse et légitime récompense de la conviction réfléchie et soutenue, de la conscience tranquille et scrupuleuse avec laquelle toute cette génération a loyalement accompli sa tâche, et démontré par l'exemple, à celles qui la suivent, ce que valent, en définitive, pour le développement du talent et l'affirmation de la personnalité, dans les arts comme ailleurs, le respect du passé, l'amour de la vérité, la méthode dans l'étude, la suite dans la volonté.

En 1857 et 1859, M. Hébert, déjà célèbre depuis la *Malaria*, exposait les *Fiévarolles de San Angelo*, *Rosa Nera à la Fontaine*, et les *Cervarolles*, avec plusieurs portraits, dans lesquels sa sensibilité poétique, devant les êtres vivans, se revêtait d'une enveloppe déjà plus colorée et plus souple. Depuis cette époque, M. Hébert n'a cessé d'apporter une passion de peintre, de plus en plus délicate et consciencieuse, dans l'exécution de tous les morceaux, petits

ou grands, qui sont sortis de son atelier, et cet amour soutenu et scrupuleux de son art lui a épargné tous les affaiblissements qui résultent parfois d'une longue pratique. Sa *Vierge au chasseur* et son *Portrait de M^{me} Hébert* n'occuperont pas, dans la longue série de ses œuvres, la moins bonne place. Le portrait sera même, peut-être, considéré un jour comme un de ses chefs-d'œuvre. De fait, M. Hébert n'a jamais apporté, dans la restitution fidèle d'une image aimée, un accent à la fois plus ferme et plus ému, une aisance plus savante et plus séduisante de coloriste et d'harmoniste. La figure, de dimensions réduites, vue jusqu'aux genoux, s'enlève sur un de ces fonds de verdure ensoleillée chers à l'artiste. Debout, de face, tête nue, avec des cheveux très blonds et des regards très bleus, elle tient dans les mains un petit chien à poils roux. La précision souple et vivante de toutes les formes, le jeu naturel et savant des colorations savoureuses, des pénombres exquises, et des taches lumineuses, font de cette petite toile, si bien remplie, un régal pour les yeux.

Il n'y a guère moins de charme extérieur dans la *Vierge au chasseur* dont l'orchestration colorée est une des plus doucement chaleureuses qu'ait conduites ce savant pinceau; les personnages seulement nous en sont trop connus pour que nous éprouvions, à leur rencontre, le même sentiment vif et profond. Ce n'est pas que nous songions un instant à reprocher à M. Hébert, non plus qu'à aucun artiste, de s'attacher, pour le perfectionner, à la reproduction d'un type choisi. Lui faire, à lui et à ses contemporains, ce sot procès, ce serait le faire à tous les maîtres du passé, à Rubens comme à Léonard, à Watteau comme à Corrège, à Prudhon comme à Michel-Ange. Nous ne nous étonnons donc point de retrouver, sous les traits de la Madone, la noble dame aux traits réguliers, costumée à l'orientale, et, sous ceux du petit Jésus, le blondin délicat et frisé, dont raffole également notre religiosité mondaine. Le sujet même ne nous blesse point, comme il a fait certaines piétés austères. Un jeune tireur d'arc, un gars d'Italie, brun et bouclé, un saint Jean, si vous voulez, vient de tuer un oiseau et l'offre à l'Enfant Jésus; le Bambino se détourne avec un petit mouvement d'effroi; n'est-ce pas une de ces scènes enfantines auxquelles se plaisaient les bons imagiers ou enlumineurs du moyen âge? On peut seulement regretter que la littérature, trahissant encore cette fois l'artiste, lui ait fait joindre à sa bonne peinture une citation sentimentale qui en

subtilise l'intention et l'a induit à raffiner, dans le sens de la mignardise, son type accoutumé, au lieu de le simplifier, dans le sens de la naïveté.

L'un des jeunes artistes qui, en ce Salon de 1857, avec Paul Baudry, l'auteur de *la Fortune et l'Enfant*, nous parut à tous rapporter d'Italie le sentiment le plus pur de la beauté, c'était M. Bouguereau. On savait que, l'un des premiers, abandonnant les formules scolaires, il s'était rafraîchi les yeux et l'esprit par l'étude assidue des fresquistes florentins et de la libre antiquité; et ses figures décoratives, peintes à la cire, le *Printemps*, l'*Été*, l'*Amour*, l'*Amitié*, la *Fortune*, les *Heures du jour*, obtinrent un succès de grâce et de nouveauté dont on trouve l'écho dans tous les journaux du temps. Son envoi (le nombre des peintures n'était pas alors limité) se complétait par un *Retour de Tobie* où son talent se montrait sous un autre aspect, l'aspect sentimental. Depuis lors M. Bouguereau n'a cessé, chaque année, avec une régularité qui attire le respect des uns et qui excite l'ironie des autres, d'apporter, presque toujours en parallèle, une idylle mythologique et une scène religieuse. En 1897, il ne manque pas à ses habitudes, et ses admirateurs des deux mondes, qui sont nombreux devant la *Blessure d'amour* et la *Compassion*, ont protesté, non sans raison, contre l'indifférence ou le mépris dont les novateurs irrévérencieux affectent d'accabler ces peintures sages et soignées. Le fait est que si on l'a trouvé charmant hier, pourquoi le trouverait-on détestable aujourd'hui? Sa façon aimable de présenter les choses sera toujours celle qui plaira à bien des honnêtes gens et l'on pourrait y mettre beaucoup moins d'art. La *Blessure d'amour*, une nymphe taquinée par les petits Amours dont l'un l'a blessée d'une flèche, se présente avec cette clarté moelleuse dans le rythme des lignes assouplies et dans l'harmonie des blancheurs nacrées qui justifient le succès de ses nudités décentes. C'est toujours là le meilleur côté du talent de M. Bouguereau. L'égalité paisible de sa facture tendre et lisse s'adapte moins bien à des sujets douloureux comme la *Compassion* (le Christ en croix contre lequel vient s'appuyer, comme pour mettre en commun leur peine, un plébéen portant, lui aussi, sur les épaules, une lourde croix). Il semble qu'en une allégorie si poignante et si tragique on eût trouvé volontiers plus d'angoisse dans les expressions, plus de souffrance dans les corps, plus d'énergie dans les mouvemens, plus de trouble, de chaleur,

de pitié, de vie, quelque lumière moins calme et un paysage moins indifférent.

En 1857, M. Gérôme, par la décision fine et précise de son style, par l'ingéniosité de ses compositions, par la variété et la sagacité de ses observations, agrandissait déjà singulièrement le champ de la peinture anecdotique et ethnographique. Ceux qui connaissent l'histoire de l'art contemporain savent quelle action rapide exercèrent, en des sens bien différens, deux au moins de ses tableaux alors exposés : la *Sortie du bal masqué*, sur les peintres de la vie parisienne, la *Prière chez un chef Arnaute*, sur les peintres orientalistes. Les années suivantes, le *Roi Candaule*, *César*, *Phryné* n'avaient pas moins de retentissement et créaient l'école archéologique. M. Gérôme n'a pas été moins fécond que M. Bouguereau, il a suivi sa voie avec la même rectitude ; il a seulement ajouté, chemin faisant, à sa renommée de peintre une renommée non moins justifiée de sculpteur. On retrouve dans ses œuvres de cette année ses qualités accoutumées, dans la *Fuite en Égypte* un sentiment profond et délicatement exprimé du calme, du silence, de la nuit, du désert, dans l'*Entrée de Jésus à Jérusalem*, avec l'exactitude toujours curieuse du paysage, cet agrément et cette netteté de mise en scène qui assurent toujours à ses compositions, reproduites par la gravure, une rapide et légitime popularité.

Les portraits de MM. Bonnat, Henner, Paul Dubois tiennent toujours le premier rang dans cet ordre de productions. Tant que des artistes de cette valeur conservent de bons yeux et une bonne main, c'est assurément une grosse sottise de leur reprocher une monotonie qui n'est qu'apparente et qui ne l'est même que pour des regards peu exercés. N'est-ce pas en maniant avec patience le même outil que l'ouvrier apprend à s'en mieux servir ? Nous ne voyons guère le profit qu'ont tiré tant de jeunes artistes à changer de procédé suivant les modes, presque chaque année, alors que nous constatons, chez ceux-là, les résultats obtenus par la persévérance. Si l'on pouvait comparer les portraits exposés par M. Bonnat en 1857 avec son *Portrait de M. Joseph Bertrand, de l'Académie française*, on les trouverait, sans doute, à côté de cette effigie énergique, incertains ou pesans. Jamais M. Bonnat n'a sculpté, en plus belle pâte, dans un relief plus accentué, avec une exactitude et une solidité plus vivantes des dessous osseux et des enveloppes cutanées, plus franchement, ni plus hardiment,

une physionomie si singulière et si caractérisée. La virilité de l'esprit qui anime ce masque puissant et qui en éclaire toutes les irrégularités parlantes, épatement du nez, écrasement des lèvres, inégalité des yeux graves et perçans, a trouvé là, pour l'exprimer, une virilité d'art qui ne fut commune en aucun temps, mais qui, dans le nôtre, en ces heures de débilité et d'abandon, prend un caractère d'héroïque et nécessaire protestation. On n'a jamais mieux prouvé ce que peut contenir de poésie saine et forte la fidélité hardie et complète à la réalité, la simple exaltation et accentuation du fait naturel. C'est aussi par une scrupuleuse et attentive étude de son modèle que M. Paul Dubois donne une si haute valeur à ses portraits; l'analyse, plus discrète chez lui, songe moins à faire saillir le caractère physique qu'à déterminer l'expression morale; comme M. Bonnat, il dédaigne tous les accessoires, croyant que le visage humain doit parler seul et par lui-même; mais ses procédés de peintre sont si modestes, autant que la tenue de ses figures, que le public passe souvent devant lui sans s'arrêter. Chez M. Henner, on le sait, la soumission à la réalité n'est point aussi frappante; ses interprétations des physionomies contemporaines semblent parfois si personnelles et si audacieuses qu'on croit n'avoir affaire qu'à d'admirables fantaisies d'un harmoniste passionné. Des deux bustes de femmes qu'il expose, l'un en robe rouge peut sembler, en effet, un morceau de bravoure d'une virtuosité trop rapide et déjà connue; mais l'autre, celui de la jeune fille aux yeux gris, avec les longs cheveux flottans, poussés et caressés dans les pénombres et les demi-teintes, avec un soin et une délicatesse extrêmes, donne, par l'expression particulière de tout le visage, le sentiment d'une réalité charmante délicatement ressentie et délicieusement exprimée.

Malgré la valeur des peintres d'histoire et de portrait, de 1855 à 1870, c'est, on le sait, le groupe des peintres rustiques qui exerça sur toute l'école l'action la plus nouvelle et la plus féconde. Ce sont les paysagistes, peuplant ou non leurs paysages de figures, les uns plus poètes et plus classiques, comme Corot et Millet, les autres plus réalistes et plus familiers, comme Théodore Rousseau, Daubigny, Troyon, Courbet, qui accoutumèrent peu à peu les yeux à une liaison plus naturelle et plus intime entre les figures et le milieu ambiant, à plus de sincérité et de simplicité dans la représentation des choses et des gens, à une clarté plus fraîche de la lumière librement répandue en plein air ou dans des

intérieurs moins artificiels, ce sont eux, en un mot, qui ont préparé toute l'évolution, non terminée encore, de l'imagination contemporaine dans le domaine de la peinture. Des maîtres qui, de bonne heure, ont pris une part active à cet admirable mouvement il nous reste quelques-uns : MM. Français, Harpignies, Busson, Bernier, Jules Breton, Vollon, etc., et le Salon de 1897, après quarante, cinquante et soixante ans d'activité, ne semble pas montrer, vis-à-vis de leurs cadets, ces rudes travailleurs en décadence, bien au contraire. M. Français, le plus ancien, ne se rappelle à nous que par deux études graves et charmantes, la *Vallée de Cernay* et le *Ravin de Gihard*, où la distribution facile des lumières apaisées parmi les étagemens des terrains bien assis et les masses des végétations bien construites atteste toujours une forte maîtrise ; mais on peut dire qu'il est présent dans toutes les salles, tant son influence s'y marque, de plus en plus, chez nombre de jeunes paysagistes s'inspirant de sa méthode pour lire avec clarté dans le panorama le plus compliqué et le plus embrouillé, et pour en dégager, avec les élémens essentiels, la signification durable et profonde par le rythme linéaire et l'harmonie colorée.

M. Harpignies, dont la personnalité si marquée ne s'est pourtant développée qu'avec lenteur, n'a pas été indifférent aux exemples de son vieil ami. Ses deux derniers paysages, les plus beaux du Salon, résumant, avec une gravité puissante, tout l'effort d'une longue vie passée dans la contemplation réfléchie de la nature apaisée et apaisante. Comme chez M. Français, chez M. Harpignies, c'est d'abord la belle et solide ordonnance des premiers plans, arbres et terrains, au delà desquels, sur des fonds tranquilles, s'étale une large lumière, qui attire et retient les yeux ; mais chez M. Harpignies, on trouve plus d'austérité, moins de distractions par le détail lumineux, une passion particulière et virile pour le grand silence et la grande solitude, et cette construction, plus rigide, prend un aspect pour ainsi dire monumental. Soit qu'on regarde, au fond de sa *Solitude*, s'éteindre les dernières lucurs du couchant, soit qu'on se sente doucement pénétré, devant les *Bords du Rhône*, par la sérénité calme d'une tiède matinée, l'impression éprouvée est toujours une impression prolongée et intense, une impression simple et durable, ou plutôt une forte synthèse des impressions infiniment nuancées que l'artiste a successivement éprouvées devant le même site, dans les

mêmes occasions. C'est seulement par degrés que nous en pénétrons tous les détails, que nous saisissons et que nous comprenons tout ce qu'il a réuni de sensations accumulées dans les silhouettes et les masses fortement caractérisées de ses arbres, dans les dégradations multiples et savantes de ses terrains et de ses perspectives, dans les vibrations infinies et délicates de l'atmosphère fluide et de la pénétrante lumière.

C'est donc l'impression classique, dans le vrai et bon sens du mot. Or, l'on peut voir, par ces exemples typiques, combien elle diffère de l'impression fugitive et agitée, telle que la recherchent et la comprennent, par un légitime besoin de nouveauté et un perfectionnement logique de la vision, un certain nombre de paysagistes contemporains. Pour rendre la seconde, comme pour rendre la première, il faut, d'ailleurs, même lucidité d'analyse, même science des phénomènes, et une souplesse de main peut-être plus exercée encore. C'est là ce qu'oublient trop souvent quelques-uns de ceux qui se sont baptisés ou qu'on a baptisés du titre prétentieux d'*impressionnistes*, comme si la fonction essentielle des paysagistes n'avait pas toujours été de rendre, en la résumant plus ou moins, une impression reçue devant la nature ! comme si Ruysdaël, Claude Lorrain, Th. Rousseau, étaient moins impressionnistes que Van Goyen, Turner, Corot, parce qu'ils ont exprimé leurs impressions en un langage plus précis, plus détaillé ou plus condensé !

Voyons les successeurs immédiats de M. Français et de M. Harpignies, et nous les trouverons tous progressant avec la même sûreté, pour les mêmes raisons, si diverse que soit leur manière de voir. M. Vollon voit en brun où M. Harpignies voit en gris ; l'un montre autant de souplesse à couler ses pâtes de couleurs vives et légères, que l'autre met de rigidité dans sa touche nette et ferme. Mais, comme tous les deux apportent, en leurs études, autant de conscience et autant de science, les résultats sont identiques. Dans cette petite *Vue d'un port de mer*, par M. Vollon, quelle justesse d'impression et en même temps quelle exactitude de rendu ! Avec quelle précision légère, quelle sûreté délicate, sans une négligence, sans une insistance, toutes choses, constructions et navires, silhouettes et masses, solidités d'en bas et transparences d'en haut, sont indiquées, superposées, emmêlées et démêlées, dans un harmonieux accord de gris et de bruns d'une tonalité exquise ! Un peu plus loin, le *Pouliquen*, par

M. Busson, d'une maîtrise moins hardie, mais d'une sincérité de plus en plus affinée, repose la vue par un jeu bien délicat de lueurs et de demi-lueurs; et si le *Chemin du Bourg*, de M. Camille Bernier, et la *Lisière de forêt*, par M. Émile Michel, ne s'enveloppent pas d'une si molle caresse de lumière, on y sent, toujours, cependant, la main de maîtres expérimentés, l'un plus familier, l'autre plus énergique, dans la décision et le soin avec lesquels l'armature et la parure des grands arbres, qu'ils connaissent si bien et qu'ils aiment tant, sont présentés et exécutés. L'attitude des géans végétaux qui défendent la *Lisière de forêt* a même un caractère de majesté héroïque dans un style résolu, quoiqu'un peu détaillé, qui rappelle la grande manière de Paul Huet.

Bien que M. Zuber soit d'une autre génération, il a tant de rapports, et de si excellents, avec tous ces maîtres, qu'on peut le ranger parmi eux. Chez lui, même admiration silencieuse et discrète des grands et beaux spectacles de la nature, même désir de raconter ses joies intimes et profondes avec une fidélité émue, même science et même expérience pour le faire. Ses deux paysages, la *Journée orageuse aux environs de Fontainebleau* et le *Lever de lune au cap d'Antibes*, sont tous deux de la plus belle venue. Dans l'un, l'angoisse muette et poignante de la terre écrasée de chaleur sous la menace mouvante des grands nuages prêts à éclater, dans l'autre la quiétude doucement mélancolique des grands oliviers caressés de lueurs pâles, sont rendues avec une touchante sincérité. Aucun cri, aucun éclat dans ces poèmes de la campagne; tout y est dit pourtant, et bien dit, dans un langage serré, savamment sobre et délicieusement choisi, où le mot, c'est-à-dire la touche, est toujours juste et toujours à sa place.

M. Jules Breton, l'un de ceux qui inaugurèrent le plus brillamment le Palais de l'Industrie en 1857 et 1859, est aussi l'un de ceux qui auront jeté le plus d'éclat sur sa clôture. Entre la *Bénédiction des blés* et le *Rappel des glaneurs* (Musée du Luxembourg) et la *Cueillette des olives*, le talent de l'artiste s'est modifié, varié, assoupli; il n'a point diminué. Au point de vue de l'expression pittoresque par le jeu des couleurs et des lumières, la *Cueillette des olives* témoigne même d'une expérience plus consommée, d'une observation plus délicate, d'une légèreté de main plus sûre d'elle-même. Au point de vue du caractère rustique, le sentiment est peut-être même plus libre et plus simple, et l'on n'éprouve aucun doute sur l'exactitude des mouvemens et des

gestes de ces paysans vraiment saisis dans la naïveté de leurs occupations familières. Sur le champ plat qu'illumine doucement une lueur rosée du soleil, tombé là-bas, sous l'horizon, un paysan et une paysanne, debout, dressent, au milieu, un faisceau de gerbes, tandis que, sur le devant, deux jeunes filles se baissent pour ramasser à terre d'autres paquets d'œillettes (l'une de ces deux figures, celle de droite, tête nue, pieds nus, corsage flottant, est d'une poésie tout à fait charmante). A gauche, dans l'éloignement, quelques femmes plus âgées, coiffées de capelines, longeant le champ d'œillettes, continuent la récolte. Quel plaisir on éprouve à sentir dans toutes ces attitudes, dans tous ces gestes, dans tous ces airs de tête, les charmes de la vérité simplement sentie et délicatement exprimée! Et quelle joie de sensations saines donnée par l'exquise et savante résonance de toutes les notes de couleurs tendres et apaisées sous le doigté léger et savant du peintre-poète dans le calme grave de ce tiède crépuscule! L'influence de M. Jules Breton sur les peintres campagnards, depuis quarante ans, n'a pas été moindre que celle de M. Français sur les paysagistes; cette dernière œuvre n'est point faite pour en diminuer l'action. N'est-il pas naturel que cette action se soit exercée d'abord en famille? Dans le groupe, de grandeur naturelle, peint par M^{me} Demont-Breton, *A l'eau*, une paysanne entraînant vers la vague un enfant nu qui pleure et qui résiste, on retrouve le goût paternel pour la fusion caressante de la lumière autour des formes, en même temps qu'une fermeté, toute masculine, dans le dessin des nus. On pourrait encore trouver, parmi les survivans de 1857 et de 1859, d'autres peintres dont le talent, grâce à une conviction soutenue, s'est mûri sans déchoir; nous nous contenterons de citer M. Appian, de Lyon, le contemporain de M. Harpignies, avec son *Commencement de Crépuscule*.

II

C'est par les mêmes qualités de persévérance réfléchie dans leurs études et d'obéissance sincère et constante à leur tempérament que, dans la génération intermédiaire, celle qui a fait ses débuts entre 1860 environ et 1875, mais qui fut déjà plus troublée et plus incertaine, un certain nombre de peintres ont survécu au trop prompt naufrage de la plupart de leurs compagnons, victimes

d'une versatilité stérile ou d'ambitions disproportionnées. Nous regrettons, cette année, de ne point trouver ici quelques-uns des meilleurs d'entre eux, MM. Cormon, Luc-Olivier-Merson, François Flameng, Morot, Maignan, par exemple, mais nous nous consolerons de ces absences momentanées avec MM. Fantin-Latour, Jules Lefebvre, Jean-Paul Laurens, Benjamin-Constant, Humbert et quelques autres.

Avec quelle modestie discrète et quelle patience convaincue, depuis ses débuts, si admirés des connaisseurs aux Salons de 1864 (*Hommage à Delacroix*) et de 1865 (*le Toast*), M. Fantin-Latour, l'un des premiers rénovateurs, avec Feyen-Perrin, du portrait collectif ou tableau de corporations, n'a-t-il pas poursuivi à la fois, dans la plus digne retraite, ses études de praticien érudit et raffiné et ses rêveries de lettré et de musicien ! C'est avec un art charmant qu'il mêle, dans ses petites fantaisies décoratives, les reminiscences de Corrège, de Prudhon, des Vénitiens, se montrant là dilettante aussi délicat qu'il reste dans ses portraits interprète honnête et scrupuleux de la réalité. Sa facture très particulière, piquée, hachée, pointillée, dont l'imitation, surtout en de grandes toiles, est si dangereuse, est maniée par lui avec une habileté extrême dans son *Heure de Nuit*, une petite figure allégorique et classique, très finement rajeunie. C'est aussi par des analyses heureuses de la lumière attendrie autour des formes vivantes, nues ou drapées, dont elles caressent et révèlent la grâce ou la beauté que se distinguent une étude de dame, en robe de chambre, assise, *Auprès du feu*, par M. Tony Robert-Fleury, et une étude de jeune femme se promenant dans un bois, *Intimité*, par M. Raphaël Collin, ainsi que sa petite *Biblis*. Le talent de ces deux artistes, en se condensant dans de moindres toiles, s'est assoupli chez le premier et raffermi chez le second. Auprès d'eux, M. Dantan, qui fut l'un des premiers à faire jouer, avec charme, la lumière franche et crue du plein jour dans la blancheur des murs, des marbres, des étoffes, des chairs, et en faire sortir mille accords subtils et inattendus, continue sur ce point, avec la même virtuosité, ses études ingénieuses dans ses *Intérieurs d'atelier* dont l'un est celui du sculpteur Aubé. Toutefois, c'est à la section des pastels qu'on peut le mieux apprécier le développement de son talent en deux excellents morceaux, le *Déjeuner* et le *Portrait de Mme E. C...*

Ce n'est point par ces harmonies indécises ou subtiles de la

lumière que sont attirés d'ordinaire MM. J.-P. Laurens, Detaille, Benjamin-Constant, praticiens plus virils et plus résolus, dont la vision est plus simple, la touche plus franche et plus nette, parfois même, chez les deux premiers, franche jusqu'à la rudesse et nette jusqu'à la sécheresse. Rudesse et sécheresse, c'est ce que des yeux accoutumés aux molleses fondantes du paysage décoratif ou aux colorations joyeuses du paysage réel tel qu'on l'a compris en ces derniers temps, s'étonnent d'abord de trouver dans cette immense vue panoramique d'un coin du *Lauragais* destinée par M. J.-P. Laurens à la salle du Capitole à Toulouse. Le peintre des Mérovingiens et des Albigeois a mis à détailler l'âpreté du paysage natal, avec la dureté de ses lignes rigides et de ses tons de cendre ou de sang dans les terrains brûlés, sous la brutalité de la lumière, toute l'énergie rigoureuse qu'il apporte dans ses restitutions historiques. Même conscience, même austérité, même indifférence pour le charme, même force aussi de caractère et d'exactitude qui s'impose par la fermeté implacable de l'exécution. Les laboureurs encapuchonnés qui, sur les premiers plans, poussent, avec une lenteur triste, leurs couples de grands bœufs dans la longueur monotone des sillons silencieux, sont des rustres du moyen âge. Le paysage aussi, avec ses partis pris naïfs et énergiques de plans superposés et de divisions régulières comme les sections d'un plan cadastral, et ses minutieuses exactitudes du détail végétal, est un paysage du moyen âge, une miniature agrandie avec tout le charme sain de cette maladresse émue et honnête que nous admirons chez les Van Eyck, les Limbourg, les Fouquet. Il est clair que M. J.-P. Laurens l'a voulu ainsi, car nous n'avons qu'à regarder le *Portrait de son fils Pierre*, par le même artiste, pour savoir combien sa facture, à l'occasion, peut devenir souple, brillante, libre, joyeuse. Ce jeune homme, au teint frais, aux yeux vifs, en vareuse grise, les jambes croisées, est un morceau remarquablement enlevé, avec une virtuosité franche et heureuse, qui est celle d'un bon naturaliste et non seulement celle d'un dilettante bien informé.

Combien cette virtuosité est moins étourdissante, mais combien elle est plus saine, plus féconde, moins dangereuse, que cette virtuosité littérale et quasi pédantesque dans laquelle s'enferme M. Roybet ! L'extraordinaire habileté de M. Roybet est hors de cause ; on peut même ajouter qu'en un temps où le métier est si fort négligé, il nous a rendu grand service en prouvant, par

son exemple, ce que vaut un bon et savant ouvrier. Jamais même il ne s'est approché plus près de son dernier modèle, de Frans Hals, qu'il ne l'a fait cette année, dans son *Porte-Étendard*, et dans son *Philippe Cluvier*. Au premier abord, de loin, on croit apercevoir deux œuvres inédites du maître de Harlem, deux œuvres de son bon temps, de 1630 à 1640, un peu défraîchies, il est vrai, un peu baissées de ton, moins joyeuses et moins vives, mais savamment enlevées, avec les coulées de pâtes et les rehauts opportuns, par sa manœuvre accoutumée. Les têtes sont modernes, sans doute, des têtes connues (le *Porte-Étendard* est le paysagiste Guillemet), étudiées sur le vif avec une acuité remarquable, mais, en s'affublant de costumes hollandais, voici qu'elles ont pris aussi l'air hollandais, en sorte que tout cet appareil savant, et toute cette incroyable habileté n'aboutissent, en somme, qu'à des pastiches. L'élève, déjà célèbre, de M. Roybet, M^{me} Juana Romani, tout en suivant les enseignemens de son maître dans ses figures costumées, *Dona Mona* et *Faustolla da Pistoja*, y ajoute, soit dans le caractère et l'expression des têtes, soit dans l'allure ou les ajustemens, une pointe de fantaisie et de liberté qui vivifie son dilettantisme. Toutefois, en fait de portrait ou de représentation de la vie moderne, tout ce qui ne sent pas la vérité immédiate, la réalité franchement interrogée, n'est plus guère de nature à nous séduire sérieusement; aucun travestissement, aucun costumage historique ou mythologique ne vaut, désormais, la franchise d'une beauté sans déguisement ou l'honnêteté d'une laideur sans hypocrisie. M. Detaille est loin d'avoir, dans sa touche, le brio et l'entrain de M. Roybet; mais ce qu'il y met de justesse et de sagacité lui appartient, du moins, en propre, et personne n'apporte plus visiblement dans ses analyses de la figure contemporaine cette vieille qualité française qui suffisait aux Clouet, aux Lépicier, aux Boilly, aux Meissonier, la loyauté. La précision des physionomies, la vérité des attitudes, donnent à tous les portraits groupés dans son petit tableau des *Funérailles de Pasteur* une valeur iconographique et historique qui grandira encore avec le temps; il suffit d'admirer cette exactitude pour voir ce qui manque à la plupart des grands tableaux officiels, très nombreux dans les deux Salons, où des artistes, jeunes ou vieux, ont voulu grouper des personnages vivans; la prestesse ou l'aplomb de la facture n'y ont pu remplacer l'autorité et le charme que donne seul le respect consciencieux de la vérité.

MM. Benjamin-Constant et Jules Lefebvre ne sont pas, tant s'en faut, des artistes indifférens aux conseils du passé. On peut même dire d'eux, à leur louange, comme on a pu le dire de Reynolds, de David, de Prudhon, d'Ingres, de Baudry, de Ricard, de Delaunay, qu'ils ne cessent de retourner à l'école. L'admiration d'Ingres, depuis quelques années, a notamment apporté à M. Benjamin-Constant, d'abord plus exclusivement coloriste, des qualités nouvelles de force et de style; mais si cette admiration se traduit chez lui, d'une façon marquée, par certaines parentés d'exécution, on n'y peut voir pourtant ni la soumission d'un imitateur servile, ni l'abnégation d'un pasticheur indifférent; on y suit, au contraire, le travail personnel de l'artiste en progrès qui se complète chaque jour par l'assimilation et par l'observation. L'œuvre la plus importante de M. Benjamin-Constant, le portrait en pied de *S. A. R. M^{gr} le Duc d'Aumale*, excitait déjà la curiosité, avant que le crêpe funèbre déposé au pied du cadre n'y attirât chaque jour le pèlerinage des visiteurs respectueux. Aujourd'hui l'on croit voir une sorte de pressentiment dans le choix que le prince avait fait d'un paysage d'automne, sous un soleil pâle, pour s'y asseoir, muet et pensif, au retour d'une promenade ou d'une chasse, et dans cette expression générale de fatigue mélancolique qui, de son vivant, avait surpris jusqu'à ses familiers, tant elle semblait contraire à la vaillance toujours virile de cette âme fièrement accoutumée aux injustices du sort autant que résolue à n'en point laisser amollir son courage, ni troubler son intelligence, ni lasser sa bonté. C'est avec une émotion visible que le peintre a étudié cette noble figure, et cette émotion même semble avoir, en quelques parties, retenu la virtuosité habituelle de son pinceau; l'aspect de son œuvre n'a pas, semble-t-il, d'un bout à l'autre, notamment dans la tenue du corps, dans l'accent de la physionomie, dans leur liaison avec le paysage, la résolution magistrale qu'on était en droit d'y chercher. Avec la figure plus familière et plus simple de *M. Ernest Chauchard*, à mi-corps, M. Benjamin-Constant a retrouvé toute sa décision. L'épanouissement du visage frais et ouvert, avec ses rougeurs franches, entre les blancheurs vives des cheveux courts et des longs favoris, la carrure solide et paisible du corps, la fermeté vigoureuse des mains grasses et souples, sont rendus avec la franchise assurée d'un excellent dessinateur et d'un beau coloriste.

Le métier, chez M. Jules Lefebvre, n'est point si robuste, ni si riche, ni si éclatant; il semble même qu'en analysant de plus près, avec une acuité de vision et une conscience d'analyse toujours croissantes, les visages et les gestes humains, cet honnête et fin portraitiste s'efforce d'alléger son dessin de toute surcharge et de tout éclat pouvant en compromettre la pureté. Cette façon grave et naïve, et dépouillée de tout artifice, de fixer légèrement sur la toile une silhouette à peine teintée, suffit d'ailleurs à M. Jules Lefebvre, en ses bons jours, pour tracer des figures inoubliables, tant cette silhouette est juste et vivante dans le rythme exact et précis de ses lignes, tant ces teintes sont délicates et fines dans la distinction de leurs accords discrets. C'est le cas, si nous ne nous trompons, pour cette charmante figure de jeune fille en blanc, dans une chambre blanche, *M^{lle} B...*, dont le profil est à la fois si candide et si décidé, et dont les mains sont d'un dessin si tranquillement hardi. Le portrait même de *M. le comte B. de C...*, en pied d'aspect plus froid, et plus mince, a des qualités de tenue et de sincérité qu'on ne trouve guère ailleurs. Pour admirer, avec un jeu de colorations plus savoureuses, de beaux portraits, d'un style moins fier et moins sobre, mais d'une allure bien vivante et d'une exécution particulièrement habile, on n'a qu'à passer dans la salle voisine, où M. Ferdinand Humbert (un exemple aussi de réflexion, de conscience laborieuse, de progrès incessans !) expose *M. André H...* en costume d'escrime, et *M^{me} la comtesse de B...* en vêtemens de soirée. Cette dernière figure possède la plus rare des élégances, l'élégance sans affectation, et l'orchestration assoupie des gris chauds, des bleus apaisés et des blancheurs tièdes y est conduite avec une expérience consommée.

III

L'audace sied à la jeunesse. Ce qui lui sied plus encore, c'est la fraîcheur d'imagination et la chaleur de l'âme. Fraîcheur ou chaleur, c'est, à vrai dire, ce qu'on trouve le moins dans la plupart des vastes toiles où nos jeunes peintres s'épanchent le plus librement. Une sorte de lassitude inquiète et de désenchantement précoce donne à leurs rêves l'apparence d'une combinaison, laborieuse et sans joie, de réminiscences voulues, quand elle ne les transforme pas en cauchemars excentriques ou grossiers. Entre leurs yeux déjà blasés et la nature qui les appelle, flotte on ne sait

quel voile grisâtre, éternellement tendu, quel jaune brouillard qui ternit la splendeur des roses et qui attriste le sourire des femmes. Quand la beauté leur apparaît, cette beauté dont ils se proclament les prêtres, c'est presque toujours déjà fanée et flétrie, avec des imperfections si blessantes ou des raffinemens si pervers qu'elle ne mérite plus guère ce nom, ayant perdu, entre leurs mains maladroites ou fébriles, toute la grâce, douce ou superbe, qui lui assure, dans la vie, la séduction pour les yeux et la domination sur les cœurs. La jeunesse, pourtant, semblait sourire dans les sujets choisis. « *Les Noces de Flore* », chuchote M. Lavalley, « *Poésie* », nous dit M. Surand, « *le Printemps* », murmure M. Franck-Lamy, « *Songe d'une nuit d'été* », nous assure M. Gervais, et ainsi de suite. Nous ne parlons là que des bonnes œuvres, de celles qui indiquent une certaine maturité de science, de la réflexion et du progrès. Toutes d'abord sont trop grandes, soit parce que les figures, trop rares ou mal groupées, ne les remplissent pas, soit parce que la force ou l'éclat de la peinture ne correspond pas à la grandeur du cadre, et c'est déjà une impression fâcheuse. Les *Noces de Flore*, de M. Lavalley, sont d'assez tristes noces, tristes par la mélancolie terne du jour incertain autant que par la langueur anémiée des nudités flottantes. C'est dans le halo spectral d'une projection électrique que le Zéphyr ailé, souffle du printemps, descend d'en haut, offrant sa main à Vénus qui va l'unir à celle de la déesse des fleurs. Mariage aux lanternes, ou, tout au moins, mariage au théâtre, sous des lueurs artificielles qui décomposent formes et couleurs. Les fleurs en sont toutes jaunies, et les carnations transpercées. Quant au vieux soleil, démodé et méprisé, on le met au rancart, parmi les accessoires. Cette contradiction foncière entre l'annonce faite et le spectacle donné, cette inconsistency surtout, terne et confuse, des figures presque insaisissables dans une agitation d'accessoires non moins confus laissent à peine constater ce que l'artiste a réuni là d'études sérieuses et de recherches délicates, tout ce qu'il a perdu là d'effort et de talent.

Dans la *Poésie au clair de lune*, par M. Surand, la plastique est plus accentuée, plus banale aussi et plus scolaire, sans aucune de ces nuances personnelles qu'on estime chez M. Lavalley. Un jeune étudiant, un poète, un symboliste sans doute, le col engoncé dans une lourde cravate noire, est assis sous un arbre, la nuit, près d'un fleuve. Il rêve. Que rêve-t-il en ce bel âge? Des anges, comme Vigny? Des muses, comme Ronsard? Des orientales, comme

Hugo? Des déesses, comme Leconte de Lisle? De belles amoureuses, chastes ou passionnées, comme Lamartine ou Musset? C'est beaucoup plus simple. Son imagination est satisfaite par la vue de trois modèles féminins qui, déjà mis à nu, se roulent à ses pieds, tandis qu'un quatrième, debout, enlève son dernier voile, j'allais dire sa chemise. Ce n'est pas un sérail en plein air, c'est un atelier. Nulle transposition, nulle exaltation, par conséquent, peu de poésie, et, ce qui est pis encore, dans l'exécution, peu d'entrain, pas de couleur, rien de pris sur tout ce vif qui semble mort. M. Surand avait débuté par des essais plus hardis, d'une facture inégale, mais souvent chaude et forte, d'une conception assez personnelle. D'où vient cette excursion inattendue dans le domaine académique? N'est-ce pas que lui, comme tant d'autres, se laisse, hélas! troubler annuellement par le dernier qui parle ou le dernier qui réussit? Fragilité déplorable des convictions, instabilité stérilisante des esprits qui, depuis vingt ans, accumule les avortemens et les désespoirs. Buvez donc dans votre verre, sans tant regarder au verre du voisin; liqueur forte ou douce, la nature et la vie y verseront toujours quelque chose; à vous de savoir vous en contenter.

M. P.-Franck-Lamy et M. Gervais suivent leur voie avec plus de décision. M. Franck-Lamy, depuis longtemps, cherche l'accord de figures féminines, ni trop réelles, ni trop rêvées, ni trop déshabillées, ni trop costumées, avec un paysage assorti. Il apporte, dans cette recherche, où quelques-uns le suivent, quelques qualités fort appréciables : de l'élégance et de la chasteté dans le choix des formes, de la grâce et de la distinction dans l'indication des mouvemens et dans le goût des ajustemens, avec beaucoup de pauvretés et de timidités dans le rendu et dans la tonalité générale, d'un aspect d'ailleurs délicat, qui compromettent ces qualités. En vérité, ce *Printemps* nous paraît bien peu frais, peu fleuri, peu brillant, pour un printemps idéal, à nous qui avons, autrefois, connu l'ancien printemps. Mettons, après tout, que c'est un printemps à la mode de 1897, une sorte d'hiver tardif ou d'automne précoce, avec l'inquiétude d'une saison manquée et d'une espérance trahie; le décor, dans ce cas, est vraisemblable, et les jeunes femmes (un peu clairsemées), nous sembleront, comme elles sont, d'aimables apparitions, qu'on ne serrerait pas de trop près sans doute sans les briser, mais qui ont du charme et de la jeunesse dans leurs allures fugitives. Dans sa *Folie de Titania* (le

Songe d'une nuit d'été), M. Gervais, s'inspirant de Shakspeare, aurait pu, sans inconvénient, distribuer aux fées qui entourent leur reine quelques légers habillemens et objets de toilette; c'eût été plus conforme à l'esprit de la Renaissance, et c'était, pour une fantaisie de peintre, l'occasion d'agrémenter et de caractériser toutes ces figures, groupées au clair de lune, entre les troncs des pins et des chênes verts. Rien de plus contraire, en général, au plaisir des yeux, que ces brutaux assemblages, trop naïfs ou trop provocans, de figures uniformément nues, sous un prétexte quelconque, auxquels se complaisent, en ce moment, les quelques peintres qui se piquent encore d'amour pour la beauté plastique. Les Grecs et les Italiens même avaient presque toujours compris qu'une draperie bien placée, un voile habilement ajusté, contribuent, au contraire, à faire valoir la grâce ou l'excellence des formes autant qu'à donner sa valeur au mouvement et à l'expression. En privant ses fées de leurs ajustemens coutumiers, M. Gervais s'est privé d'un moyen pittoresque de liaison entre elles et le paysage. Telles qu'elles sont, ces fées ou ces nymphes qui s'amuse de la folie de leur maitresse (c'est l'instant où Titania, ensorcelée par ce farceur de Puck, couronne de roses la tête d'âne gigantesque qui surmonte les épaules du sot Bottom) sont pourtant d'assez belles filles. L'héroïne elle-même, avant de poser Titania, a posé *la Source* chez Ingres; elle en garde l'attitude et s'efforce d'en rappeler le style; M. Gervais a cherché parfois ses inspirations en moins bon lieu. De ses quatre suivantes, l'une, assise au pied d'un arbre, en face du couple grotesque, se cache le visage pour mieux rire; la seconde, debout, se dissimule derrière l'arbre; les deux autres, aux extrémités, sont accroupies sur le gazon. Toutes sont modelées, sous une lueur frissante, avec soin et finesse, dans un sentiment d'art plus délicat que les nudités précédemment présentées par le même artiste.

Avec M. Henri Martin, pas d'erreur. « *Vers l'abîme* » nous crie-t-il d'une voix énergiquement chevrotante. Et, sur la gauche de sa grande toile, semble en effet, au bout d'une longue steppe, s'ouvrir quelque précipice vers lequel roule, arrivant du fond de l'horizon, une grande foule entraînée par un monstre étrange. A le voir de plus près, ce monstre n'est qu'une créature abjecte, sortie de l'égout où elle va rentrer, fille de trottoir affublée de grandes ailes de chauve-souris, dont les nudités flasques et mal-saines essaient de se raviver par les transparences funèbres d'un

peignoir de crêpe noir et les sanglantes rougeurs de ponceaux piqués à sa ceinture et dans ses cheveux. C'est vers cette basse Luxure, suffisamment caractérisée, cette Luxure de barrière, que se précipitent, en se bousculant, se renversant, s'écrasant, des cohues haletantes de damnés de tout sexe, de tout âge et de toute condition, au-dessus desquels tourbillonnent de longs vols de corbeaux. A distance, dans l'harmonie habilement combinée et dégradée des sables jaunissants, des montagnes bleuissantes, des cieux rougissants, les taches que juxtaposent ces nudités piquées de haillons bizarres projettent une sensation vive d'entraînement irrésistible. Si une conception de ce genre pouvait se réduire à un effet surprenant et bizarre, disons même, agréable, de kaléidoscope, on devrait se déclarer satisfait. Mais le peintre ne cache point qu'il a eu d'autres intentions, des intentions morales et des intentions plastiques. Nous sommes donc bien obligés de lui demander si son intention morale est réalisée par la hideur répugnante de sa prétendue séductrice, et si ses intentions plastiques le sont par l'inconsistance papillotante de tous ces corps enchevêtrés. Bien que M. Henri Martin se soit efforcé de corser sa facture, et que la plupart de ses figures soient d'un mouvement juste et expressif, il leur enlève trop encore de leur vraisemblance par son procédé de pointillage laborieux, pour que cette grande toile semble autre chose qu'une illustration agrandie de journal satirique et un échantillonnage curieux de tenture décorative.

Le désir de poésie qui agite les jeunes peintres ne se traduit pas toujours par des rêveries aussi morbides; néanmoins, il faut bien constater que les formes féminines, costumées ou nues, qui flottent dans leur imagination ne respirent guère, en général, ni la santé, ni la gaieté; la plupart sont malingres, chétives, vaporeuses, ou d'une distinction malade péniblement accentuée par le maniérisme de l'attitude et la tristesse du paysage environnant.

On ne saurait nier qu'il y ait un certain charme d'élégance et de délicatesse dans l'Ève diaphane et insaisissable du *Paradis*, de M. Lévy-Dhurmer, dans les femmes fuyantes et mystérieuses de *l'Air tiède du soir*, par M. Boyé, de *l'Illusion*, de M. Bellery, du *Tombeau de Daphnis*, de M. Rieder, dans *Au bord de l'eau*, de M. Ridet, dans la *Sicile*, de M. Laurent et dans la plupart des toiles décoratives où apparaissent, en se tortillant, quelques silhouettes

allégoriques. Mais combien tout cela est mince, indécis, conventionnel, dépourvu d'un sentiment jeune et personnel de vie ou de beauté ! Il y a plus d'effort vers une exécution plus franche et plus complète chez quelques peintres de légendes, religieuses ou mythologiques, notamment chez M. de Richemont, *Autour du berceau* (un ange berçant l'enfant pendant le sommeil de sa mère), M. Bergès (*Saint Georges vainqueur*), M. Etcheverry (*Naissance de Pégase*), le premier plus sensible et aussi plus naturaliste, les autres plus coloristes ; chez M. Godeby (*Adoration des Bergers*), chez M. Maxence (*Chanteuses*), chez M. Paul-Albert Laurens (*Glaukè et Thaleia*), chez M. Desvallières (*Le Soir*), etc. Plusieurs de ces artistes sont des élèves de M. Gustave Moreau ou tout au moins des admirateurs et imitateurs de ce talent noble et précieux. On ne saurait que les féliciter d'apprendre chez un maître d'une si merveilleuse imagination et d'un enthousiasme si ouvert le mépris du trompe-l'œil banal et le goût des raretés savoureuses. Il ne faudrait point cependant que cette intelligence avisée des maîtres primitifs et exceptionnels, que cette légitime horreur des réalités grossières dégénérait chez eux en un dilettantisme inquiet qui les détournât longtemps de la seule fidèle et seule nécessaire inspiratrice, de la nature, pour les livrer en proie à la passion stérile d'une incessante curiosité.

L'exemple de M. Desvallières, un artiste si bien doué, qui abandonnant les solides et sérieuses études par lesquelles il débuta, pour amonceler dans son *Annonciation*, d'un échantillonnage si amusant, mais d'une conception si factice, toutes sortes de naïvetés des vieux maîtres qui se transforment, chez un moderne, en conventions insupportables, a de quoi faire réfléchir. Plus avisés sont ceux qui, comme M. Béronneau (*Dans l'atelier*) et M. Morisset (*l'Aqua-fortiste*) appliquent leur délicatesse de vision et leur habileté de touche à des études de lumière dans un milieu contemporain. M. Sabaté, dont les débuts, dans le portrait, avaient été si fort remarquables l'année dernière, en appliquant les principes de son atelier à l'étude de l'architecture, dans *l'Intérieur de Saint-Germain-des-Prés*, a peint un excellent tableau, d'une chaude et forte harmonie, d'une impression exacte et grave. Bien que M. Thaner soit élève de MM. Robert-Fleury et Bouguereau, c'est aussi du côté de M. Gustave Moreau et surtout de Rembrandt qu'il regarde. *La Résurrection de Lazare*, d'une composition presque nouvelle, très réfléchie et bien condensée,

groupe, sous une lumière habilement distribuée, un certain nombre de figures expressives, en de justes attitudes, avec des physionomies très caractérisées. Malgré un certain aspect jaunâtre et vieillot, dû à l'abus des tons sourds et ombrés, c'est un début très remarquable. M. Thaner est Américain.

Les étrangers, comme d'habitude, sont assez nombreux, et nous leur devons quelques bons exemples de peintures aussi bien exécutées que conçues. Le tableau, si simple et si poignant, de M. Struys, *Consoler les affligés*, est déjà populaire, et prouve une fois de plus combien il est inutile d'aller chercher midi à quatorze heures, quand on sait voir, sentir, comprendre et peindre. Dans un intérieur flamand, un prêtre, en soutane noire, est assis sur une chaise de paille, près d'une femme du peuple dont il tient les mains et qui pleure. Les figures sont de grandeur naturelle, serrées à l'étroit dans le cadre. Comme accessoires, quelques objets de ménage, au fond, sur un meuble; les visages, tournés ou cachés, sont à peine entrevus: et c'est tout. Mais on sait combien M. Struys excelle à exprimer les sentimens, surtout le sentiment de douleur, par l'attitude et par le geste, et aussi par la gravité robuste de sa touche flamande, grasse, généreuse, colorée. C'est un modèle de composition et d'expression concentrée. On remarque, avec moins d'expression, des recherches de même ordre dans le tableau voisin d'un Espagnol, *Triste Antesala*, triste antichambre, l'antichambre d'un Mont-de-Piété, par M. Bilbao, dont le compatriote, M. Sorolla, nous donne, au contraire, dans la partie supérieure de son groupe d'*Ouvriers cousant la voile* en plein soleil, un des rares, trop rares spécimens de belle peinture gaie, vive, lumineuse, dans ce Salon mélancolique, si abondant en grisailles ennuyées.

N'exagérons rien cependant et, si nous en avons le temps, nous pourrions, parmi nos jeunes artistes, parmi les peintres de mœurs contemporaines, les portraitistes et les paysagistes surtout, relever un assez beau nombre de praticiens qui ne doivent nous laisser aucune inquiétude pour l'avenir, si, profitant de l'exemple de leurs devanciers, obstinés à leur tâche, renonçant aux à peu près, poursuivant la perfection, indifférens à la mode et aux bavardages, ils suivent résolument et franchement la voie où les pousse leur tempérament. Déjà chez quelques-uns, comme chez MM. Henri Royer (les *Communiantes* et le *Portrait du Docteur S...*), M. Saint-Germier (*Confrérie dans le Baptistère de Saint-*

Marc), Edmond Picard (*Les Femmes et le Secret*), Joseph Bail (*La Ménagère*), Buland (*Devant les Reliques*), Adler (*Les Las*), Triquet (*Acte de Foi, communiantes*), le progrès est si régulier et si évident qu'on peut attendre d'eux prochainement beaucoup plus encore qu'ils ne donnent, si intéressans que soient déjà leurs ouvrages. D'autres noms moins connus, comme ceux de MM. Bastet, Chahin, Cayron, de M^{lle} Dufau (*Fils de Mariniers*), Fouqueray (*Trafalgar, 22 octobre 1805*), dans le même ordre d'idées, méritent de se fixer dans la mémoire.

Quant aux bons portraitistes et aux bons paysagistes et animaliers, ils sont véritablement légion ; lorsque nous aurons cité, parmi les uns, presque au hasard de la rencontre, MM. Baschet, G. Ferrier, Maxime Faivre, Wencker, Umbrecht, Lockhart, Duvant, Tardieu, Aviat, Amas, L.-Édouard Fournier, Paul Abram, M^{lle} Beauury-Saurel, MM. P. Blanchard, Boisson, Bonhomme, Gourse, Joannon, M^{lle} Guyon, MM. Chamson, Paul Leroy, E. Renard, Saint-Pierre, Tailleférié, Vigoureux, et parmi les autres, MM. Taltegrain (*Sauvetage en pleine mer*), Demont-Breton (*Lever de lune en hiver. — Nudus in nuda terra*), Luigi-Loir (*Souvenir du 7 octobre 1896 : Aspect de la place de l'Hôtel-de-Ville, le soir*), Petitjean, Rigolot, Simonnet de Clermont, Marché, Cagniard, Gosselin, Ruellan, Wallet, Antin Lévis, Rosier, Quost, Paulin-Bertrand, Bouché, Barillot, Julien Dupré, Calvé, Lalobbe, Olive, C. Paris, Pezant, Marais, nous n'aurons pas énuméré complètement les artistes de valeur dont les œuvres, moins importantes ou moins caractéristiques que celles dont nous avons pu parler, se trouvent un peu perdues dans la multitude croissante des médiocrités. Ce n'est point dans le pêle-mêle des Salons, heureusement, que se font toutes les justes et bonnes renommées de peintres ; tôt ou tard, dans les musées et les collections, l'Art finit toujours par reconnaître les siens.

GEORGE LAFENESTRE.

POÉSIE

LE LIT CLOS

D'abord cet humble lit ne me dit pas grand'chose.
A parler franchement, il n'était pas trop beau
Avec son coffre usé qui servait d'escabeau,
Et ses rideaux fanés de percaline rose.

Mais il avait un air d'extrême honnêteté!
Puis, tout paraît charmant à celui qui navigue...
En dépit de son âge, il tenta ma fatigue,
Et je m'applaudis fort lorsque j'y fus monté.

Ah! le cher lit, cassé comme un bon patriarche,
Confortable pourtant, moelleux, presque douillet!
Les rudes draps, fleurant la lavande et l'œillet!
L'oreiller du repos, si doux après la marche!

On est là comme un moine en son petit couvent;
Rien ne vous pèse plus des choses de ce monde;
Et, le cœur endormi dans une paix profonde,
On écoute au dehors tourbillonner le vent.

La mer, à quelques pas, déferle sur la grève,
Et son chant monotone et large vous poursuit.
Elle parle plus franc au tomber de la nuit;
En cet abri rustique on comprend mieux son rêve.

Tant d'êtres primitifs ont dormi dans ces draps,
 Tant de marins partis pour la grande aventure,
 Tant de durs laboureurs, tant d'hommes de nature,
 Gagnant leur pauvre vie à la force des bras !

Simple, ils n'étaient pas de ceux-là qu'on acclame.
 Leurs dévouemens obscurs, on les a méprisés.
 Mais ce lit, confident de tant d'espoirs brisés,
 A gardé, j'en suis sûr, une part de leur âme.

C'est lui qui, par un soir trop vite évanoui,
 Accueillit le hardi jeune homme avec sa douce.
 Il leur a fait un nid plus tendre que la mousse ;
 Leurs honnêtes baisers l'ont souvent réjoui.

Il a connu le trouble et l'abandon des vierges.
 Il fut l'ami des vieux et leur dernier soutien.
 Il a vu la naissance et la mort du chrétien.
 Il finira lui-même à la lueur des cierges.

Et comme je parlais pour l'éternel azur
 Avec ces braves gens et leurs vertus cachées,
 Les images de saints, près de l'âtre accrochées,
 Parurent tout à coup se détacher du mur.

Je vis venir à moi des bonshommes de plâtre,
 Peinturlurés de vert, de jaune et de carmin,
 Et tous me saluaient, tous avaient à la main
 La crosse de l'évêque ou le bâton du pâtre.

L'un surtout souriait avec aménité !
 C'était un beau vieillard à la barbe fleurie.
 Je reconnus le clerc de la Vierge Marie,
 Le pasteur et le juge, Yves de Vérité !

Il regarda mon lit avec des yeux d'ancêtre.
 Son regard sans malice avait mille douceurs ;
 Et celui devant qui tremblent les oppresseurs
 Parla divinement en ce cadre champêtre.

— « Que tu viennes de France ou d'un monde inconnu,
Que tes pieds aient foulé la plaine ou la montagne,
Mon fils, je te salue au nom de la Bretagne..
Entre sur mon domaine, et sois le bienvenu!

Nos genêts d'or, nos clairs ajoncs, nos blanches roses;
Si tu comprends leur âme, enchanteront tes yeux;
Notre mer te dira le secret des aïeux;
Écoute-la parler! Elle sait bien des choses...

En ces bois d'où le siècle est à jamais banni,
Tu pourras entrevoir un coin du grand mystère;
Un charme d'innocence est resté sur ma terre,
Elle peut sans effroi contempler l'infini.

Peut-être apportes-tu quelque penser frivole :
Laisse échapper, mon fils, cet oiselet doré,
Souviens-toi que ce sol est un lieu consacré
D'où, comme un pur encens, la prière s'envole.

Pense à ceux que la vague a naguère engloutis
Et qui t'ont précédé dans cette humble demeure.
Eux aussi souriaient aux délices de l'heure,
C'est l'espérance aux yeux que tous étaient partis.

Mais quand un vent de mort a secoué leurs voiles,
Leur cœur au sacrifice était déjà tout prêt;
Ils ont baissé la tête, et, sans même un regret,
Se sont évanouis dans la paix des étoiles.

Songe à ces laboureurs qui creusent leur sillon,
Sans se lasser jamais, dans la pierre ou le sable;
A tous ces travailleurs que la fatigue accable,
A ces bœufs, patients et doux sous l'aiguillon.

Ils ne se plaignent pas. Rien ne les décourage.
Leur âme a la candeur et la foi du ciel bleu;
Pour oublier leur peine et monter jusqu'à Dieu,
Il leur suffit d'entendre un oiseau dans l'orage.

Toi que hante, à cette heure, un souvenir mortel,
 Regarde ces vaillans et prends-les pour exemple.
 Dépouille ton orgueil à la porte du temple ;
 Agenouille ton cœur devant le pur autel.

Le chagrin qui t'opresse est pareil aux mouettes
 Qu'emporte sur la mer le vent qui rajeunit,
 Puisses-tu, délivré des pièges du Maudit,
 Redevenir enfant avec les alouettes !

Vois ! La sainte Bretagne a pour toi revêtu
 Sa parure d'ajoncs, son manteau de bruyères.
 Un esprit bienfaisant respire dans ces pierres ;
 De ces mille fleurs d'or s'exhale une vertu.

C'est un rêve d'argent qui bat le pied des roches ;
 D'angéliques parfums s'élèvent du ravin ;
 Et, comme un frais écho du royaume divin,
 Dans l'azur infini passe le chant des cloches.

O mon fils, c'est ici la terre de beauté,
 C'est le pays d'amour où le soleil se couche.
 Si quelque chant léger s'envole de ta bouche,
 Qu'il soit fait d'innocence et de simplicité ! » —

— « Ainsi-soit-il ! » pensai-je, et soudain je m'éveille.
 Qu'est-ce donc ? A ma porte apparaît un jour cru.
 Avec sa barbe d'or l'évêque a disparu,
 Mais son accent breton m'est resté dans l'oreille.

O bonhomme Héloury, vous enseignez l'amour.
 La vertu du lit clos opère à sa manière.
 Me voici désormais une âme printanière,
 Une âme de granit... avec des fleurs autour.

C'est un cœur trégorrois qui bat dans ma poitrine,
 Un large cœur, sincère et droit, qui ne ment pas.
 J'emplirai mes poumons du bon air de là-bas
 Et je me fleurirai les yeux d'algue marine.

J'étais l'indifférent qui ne s'attache à rien,
Le mauvais ouvrier qui meurt de sa paresse ;
Les cloches de la mer comprendront ma détresse
Et m'apprendront peut-être à faire un peu de bien.

La fraîcheur de la lande a passé dans mon être.
J'ai franchi la rivière et sauté l'échalier.
Les calvaires m'ont fait un salut familier.
Tout le charme d'Arvor m'entoure et me pénètre

Je ne demande plus que la douceur du chant.
Si j'ai des ennemis, je n'en veux à personne.
Je suis l'oiseau qui vole et l'Angelus qui sonne
Pour le sage et le fou, même pour le méchant.

Et voici, grâce à Dieu, ma plantureuse hôtesse
Qui m'apporte la goutte et le cidre mousseux.
— « Encore au lit, dit-elle, êtes-vous paresseux ! »
Comment ne pas répondre à tant de politesse ?

Bretagne hospitalière et franche, à ta santé !
Aux filles de Trégor, à tous ses rudes hommes !
Comme eux, je rends hommage au noble jus des pommes.
J'étais déjà Breton sans m'en être douté !

GABRIEL VICAIRE.

M. LOMBROSO

ET SA

THÉORIE DE L'HOMME DE GÉNIE

Il y a des vérités déplaisantes qu'il faut savoir accepter ; c'est en cela que consiste le courage de l'esprit. La vérité n'est pas tenue de nous plaire ; quelques chagrins qu'elle nous cause, de quoi nous servirait de nous fâcher contre elle et de lui fermer notre porte ? Tôt ou tard elle la forcerait. Mais, par une faveur du sort, certains esprits n'ont pas besoin de courage pour admettre les vérités tristes, les vérités cruelles. Ils les accueillent avec empressement, ils leur font fête, ils en sont friands, et ce qui les rend si attrayantes pour eux, c'est leur cruauté même. Le très célèbre M. Cesare Lombroso a passé sa vie à rechercher et à découvrir des vérités cruelles, et elles l'ont toujours charmé. Il a une préférence naturelle pour les fruits acides, pour les oranges amères, et on peut affirmer que de deux propositions contradictoires celle qui, avant tout examen, lui paraît la plus vraisemblable est inmanquablement la plus désobligeante pour le genre humain, la plus propre à rabaisser l'idée que l'homme se fait de lui-même. La dernière de ses découvertes est peut-être la plus désolante, et il en parle en amoureux, en gourmand. C'est avec une véritable délectation qu'il s'applique à nous persuader que si les alcooliques, les criminels, les crétins, les sourds-muets sont des dégénérés, les grands hommes sont leurs cousins germains, que le génie est une sorte de psychose dégénérative, appartenant à la famille des épilepsies (1).

Il nous assure cependant que sa découverte l'a tout d'abord contristé, ému, révolté ; ce breuvage lui semblait si amer qu'il hésitait à

(1) *L'Homme de génie*, par Cesare Lombroso, 2^e édition, traduite sur la 6^e édition italienne ; Paris, 1896, Georges Carré, éditeur.

le boire. « L'idée de la psychose du génie, nous dit-il, m'était souvent venue à l'esprit, mais je l'avais toujours repoussée. Il m'avait été donné déjà de surprendre dans le génie plusieurs des caractères de dégénérescence qui sont la base et le signalement de presque toutes les aliénations congénitales... si bien que j'acceptais les faits, non leurs dernières conséquences. Comment en effet se défendre d'un sentiment d'horreur à la pensée d'associer aux idiots, aux criminels, ceux-là mêmes qui représentent les plus hautes manifestations de l'esprit humain? »

Mais les faits étaient constans, avérés, authentiques; il a fallu, coûte que coûte, se rendre à l'évidence et tout compté, tout rabattu, M. Lombroso s'est avisé qu'après tout sa théorie avait son côté consolant, qu'elle venait à l'appui du système des compensations, qui veut que tout avantage acquis ait sa rançon, que tout gain soit accompagné d'une perte. « Les reptiles, dit M. Lombroso, ont plus de côtes que nous; les singes, les quadrumanes possèdent un plus grand nombre de muscles et un organe entier, la queue, qui nous manque. C'est seulement en perdant ces avantages que nous avons conquis notre supériorité intellectuelle. » L'homme qui réussit à se convaincre que son esprit baisserait subitement de trois crans s'il avait une queue, se console bien vite de n'en point avoir, et enseigner que le génie est une psychose, c'est réconcilier avec leur sort tous les esprits médiocres ou au-dessous du médiocre. Ils se féliciteront même de n'avoir aucun genre de talent, car, selon M. Lombroso, « l'homme de talent, même sans génie, offre de légères, mais réelles anomalies, qui donnent lieu à de fâcheuses réactions pathologiques, dont on retrouve les traces dans la dégénérescence de ses enfans. »

A la vérité, il est rare qu'ainsi que l'homme de génie, l'homme de talent descende de fous et de névrotiques, et il ne lui arrive pas souvent d'être, comme Beethoven, le fils d'un franc ivrogne, heureuse circonstance sans laquelle il n'eût jamais composé la *Symphonie pastorale*. « Mais si le génie est l'effet d'une irritation intermittente et puissante d'un grand cerveau, le talent s'accompagne, lui aussi, d'une excitation corticale, quoique à un moindre degré et dans un moindre cerveau. Le véritable homme normal est celui qui travaille de ses mains et qui mange : *fruges consumere natus*. » Que cet homme normal s'accoutume à considérer les hommes de génie et même les hommes de talent comme des dégénérés, n'éprouvant plus pour eux une superstitieuse admiration, il aura en revanche plus de respect pour les fous. Par ces analogies et ces coïncidences entre les phénomènes du génie

et ceux de l'aliénation mentale, la nature semble avoir voulu nous apprendre à respecter ce malheur suprême qui est la folie, et à ne point nous laisser, d'autre part, trop éblouir par ces génies, qui, au lieu de s'élever sur la gigantesque orbite des planètes, pourraient, étoiles filantes éperdues, s'abîmer dans la croûte terrestre, parmi les erreurs et les précipices. » Cette image vous paraîtra un peu confuse; ayez quelque complaisance, vous la trouverez claire.

Mais il ne suffit pas d'affirmer que la théorie de la psychose du génie est une vérité consolante, il faut démontrer qu'elle est vraie, et les gens d'humeur difficile et rétive penseront peut-être qu'en matière de démonstration, M. Lombroso se contente de peu. Ce médecin aliéniste, très expérimenté et très habile, est un laborieux compilateur d'anecdotes, qui lui fournissent ses argumens les plus péremptoires. Quelques-unes sont curieuses, d'autres sont suspectes; la plupart sont moins concluantes qu'il ne le croit. Est-il fermement convaincu que La Fontaine ait composé en songe sa fable des *Deux Pigeons*? Pourrait-il jurer que le pape Clément VI, Malebranche et Cornelius aient été de purs imbéciles jusqu'au jour où ils devinrent hommes d'esprit, pour avoir reçu un coup de pied de cheval, qui leur fracassa le crâne? Donnerait-il sa tête à couper que Hegel, dans un accès de mégalomanie, commença une de ses leçons par ces mots : « Je puis dire avec le Christ que non seulement j'enseigne la vérité, mais que je suis moi-même la vérité. » Quiconque a pratiqué Hegel se défiera de cette historiette. D'autre part, si nous devons croire que Newton bourra un jour sa pipe avec le doigt d'une de ses nièces, qu'Ampère, tout occupé d'un problème, perdit son cheval sans s'en douter, que Mozart, en coupant sa viande, se coupait souvent les doigts, en concluons-nous que Mozart, Ampère et Newton étaient des fous commencés? Si Poisson a dit « que la vie n'était bonne à rien qu'à faire des mathématiques », faut-il en inférer qu'il avait le cerveau détraqué? Quand il serait prouvé que Luce de Lancival, à qui les brocards de Geoffroy étaient insupportables, sourit aux médecins qui lui amputaient les deux jambes, cela prouve-t-il que Luce de Lancival eût du génie ou qu'il fût atteint d'une psychose?

M. Lombroso fait grand cas des anecdotes et il a une confiance absolue dans les tableaux statistiques; n'eût-il recueilli que des données incomplètes ou incertaines, il ne laisse pas d'en tirer des conséquences décisives. Ayant constaté, par exemple, que « l'éclosion des maladies mentales se produit le plus souvent dans les premières chaleurs de l'année, » il s'est livré à de patientes recherches pour établir

que c'est aussi dans les premiers mois chauds que le génie travaille et que se font les grandes créations scientifiques. C'est au printemps que fut conçue la découverte de l'Amérique, celle du baromètre, du télescope, du galvanisme, des paratonnerres. A la vérité il accorde que Volta inventa la pile électrique au commencement de l'hiver 1799-1800, son pistolet à hydrogène dans l'automne 1776, que Leibniz employa pour la première fois le 29 octobre 1675 les signes d'intégration, que Davy découvrit l'iode en décembre, que Humboldt fit en novembre ses premières observations sur l'aiguille aimantée. Ce sont là des infractions à la règle. Elles sont si nombreuses que, de son propre aveu, si l'on s'en rapporte à ses tableaux, l'automne semble être une saison aussi propice que le printemps à la fermentation du génie. Au surplus, il confesse que toutes les découvertes de la physique moderne ont été le résultat de longues méditations, que partant il est malaisé d'en fixer la date, le moment de l'enfantement n'étant jamais celui de la conception. Il devrait en conclure qu'il y a beaucoup d'incertitude dans sa statistique; il n'a garde, il se flatte d'avoir démontré que « les phénomènes météoriques » exercent sur les grands inventeurs la même influence que sur les fous.

Il a dressé d'autres tableaux pour établir que les hommes de génie naissent le plus souvent dans des pays de collines et presque jamais dans des pays malsains. « On s'étonnera peut-être, dit-il, qu'une dégénérescence telle que le génie se développe dans les lieux où l'air est le plus salubre. » Il ne s'arrête point à cette objection; il nous représente « que s'il y a des microbes anaérobies, il y en a encore d'aérobies, et que bien souvent les dégénérescences, celles, par exemple, qui dérivent du goître, de la malaria et de la lèpre, choisissent un terrain spécial. » Esprits durs, vous rendrez-vous? vous a-t-il convaincus?

Ne reprochez pas à M. Lombroso « de construire des systèmes avec des exceptions. » Il vous répondrait « qu'il n'y a pas de vraies exceptions dans la nature, qu'en vertu de la loi binaire ou sérielle de la statistique, aucun phénomène ne se produit qui ne soit l'expression d'une série nombreuse de faits analogues. » On ne peut nier que certains hommes de génie n'aient fini par perdre la raison. M. Lombroso en a dressé la liste, et il s'est plu à la grossir, puisqu'il y a englobé Gounod, Ampère, Pascal, Jeanne d'Arc, Socrate, Schopenhauer et cent autres. Ne lui citez pas Galilée, Léonard de Vinci, Voltaire, Dante, Machiavel, Michel-Ange. Il vous dira que tous ont eu leur grain de folie, que vous êtes dupes des apparences, « que la seule différence des génies intègres se réduit en fin de compte à une moindre exagération des symptômes, à une

moindre fréquence dans la note absurde, qui cependant ne fait jamais défaut; que, s'ils n'étaient pas fous, ils étaient épileptiques sans le savoir; que, l'identité du génie et de l'épilepsie nous est prouvée surtout par l'analogie dans les champs visuels, dans le retard de l'équation personnelle de l'écriture, par le rapport de l'accès épileptique avec la crise de l'inspiration, par cette inconscience active et puissante, qui dans l'un crée des chefs-d'œuvre, dans l'autre produit des convulsions. » Vous vous imaginez que Darwin avait toujours été sain d'esprit. Déplorable erreur ! C'était un névropathe, il ne pouvait supporter ni le chaud ni le froid, ni les longues conversations; il souffrait de dyspepsie, d'anémies spinales, de vertiges, et les vertiges sont dans bien des cas l'équivalent de l'épilepsie; au surplus il était à moitié bègue, et comme Socrate, il avait le nez court et aplati, avec de grosses et longues oreilles. M. Lombroso est un terrible homme: il pourrait en remontrer aux deux docteurs qui prouvèrent à M. de Pourceaugnac, par des argumens irréfutables, qu'ils voyaient clair dans sa constitution et qu'il était fou à lier.

Une autre preuve de l'affinité du génie et de la folie, c'est qu'elle produit souvent dans les cerveaux dérangés « une véritable génialité temporaire. » Dans un chapitre intitulé: *Le Génie chez les fous*, M. Lombroso déclare en connaître beaucoup qui sont devenus peintres, écrivains, philosophes. L'un d'eux, qui n'était qu'un pauvre revendeur d'éponges, lui dit un jour: « Nous ne mourons pas; quand l'âme est usée, elle se fond et se transforme; en effet, mon père ayant enterré un mulet mort, on vit pousser au lieu de sa sépulture des champignons en grand nombre, et les pommes de terre, qui d'habitude étaient fort petites, furent plus grosses du double. » — « Voilà, s'écrie M. Lombroso, un esprit vulgaire qui, éclairé par la verve de la manie, découvre des théories auxquelles arrivent à peine les grands penseurs! » On voit que, très sévère pour les grands penseurs, il est fort indulgent pour les fous. Mais, si indulgent qu'il soit, il convient que, philosophes, artistes ou poètes, ils ont des goûts bizarres, qu'ils tombent facilement dans l'absurde, et que la marque distinctive de leurs découvertes, quand d'aventure ils en font, est de ne pouvoir servir à rien.

Ne les méprisez pas, il ne leur a manqué que des circonstances plus heureuses pour égaler tel grand homme, que vous admirez trop. Témoin Bosisio de Lodi, qui n'était qu'un mattoïde, c'est-à-dire un demi-fou, et les demi-fous ont moins de dispositions que les fous pleins et achevés à devenir des génies. A vrai dire, Bosisio avait eu l'avantage d'avoir, comme Beethoven, un père ivrogne, ce qui est une heu-

reuse préparation ; mais sa mère était saine et intelligente. Nommé en 1859 commissaire des finances, il s'acquitta convenablement de son emploi sept années durant. En 1866, il lui vint une idée singulière : il acheta un jour tous les oiseaux vivans qui étaient à vendre dans le pays de Busolengo, et il leur rendit leur liberté, pensant travailler ainsi au bien public. Dès lors il employa ses loisirs à publier des opuscules sur la régénération de l'esprit humain. Il y posait en principe que tout va de mal en pis, que non seulement nous souffrons de la maladie des raisins, des vers à soie et des écrevisses, que nous sommes atteints de la funeste manie de la procréation, que tout cela doit provenir des dégâts produits dans le globe par les déboisemens, par le massacre des oiseaux, par le tourment que cause à la terre la circulation des locomotives. Il n'y a pas d'exemple, selon M. Lombroso, « qui atteste mieux l'existence d'une vie psychique très active, très puissante et en même temps malade en un point donné et en un seul point. » Bosisio est pour lui la preuve vivante « que la folie est un levain pour les forces intellectuelles, qu'elle excite les fonctions psychiques presque à l'égal du génie. » Si l'éducation de ce libérateur des oiseaux avait été moins négligée, il serait devenu quelqu'un. « Faites-le vivre dans un siècle propice, et l'Italie aurait eu en Bosisio son Mahomet. » Vous ne vous attendiez pas à cette conclusion ; avec M. Lombroso, il faut s'attendre à tout.

Il est des caractères généraux qui attestent clairement que l'homme de génie est un dégénéré, qu'ainsi que les enfans des ivrognes, des syphilitiques, des sourds, des poitrinaires, des névropathiques, il est une victime de l'hérédité. Quoique certains hommes de génie aient été des géans, ils sont pour la plupart petits et chétifs ; beaucoup furent rachitiques, bossus, boiteux, pieds bots. La plupart sont maigres. Lecamus a dit que les plus grands esprits ont les corps les plus grêles, et M. Lombroso nous assure que, comme Socrate en son temps, comme Ibsen, comme Tolstoï, l'un de nos plus célèbres dramaturges « a l'aspect d'un crétin » ; je ne m'en étais jamais douté. Il nous apprend aussi que le crâne du physicien Nobili est oxycéphalique, nanocéphale et trococéphalique avec une énorme sclérose, et que Volta avait les apophyses styloïdes très saillantes, signe qui n'appartient qu'aux races inférieures.

Comme Alcibiade, Démosthène, Virgile et Charles-Quint, nombre d'hommes de génie furent bègues, et plusieurs ont été gauchers, caractère atavistique de grande conséquence. Ils sont le plus souvent stériles ; beaucoup furent célibataires ; ceux qui se marient ont peu d'en-

fans, et leur descendance s'éteint bien vite. Quelques-uns sont tardifs ; la plupart sont, comme les fous, très précoces. A six ans, Mozart donnait un concert ; à onze ans, Restif de la Bretonne avait séduit plus d'une jeune fille ; trois ans plus tard, il composait un poème sur ses douze premières maîtresses.

Ils ressemblent aux enfans et aux idiots en ce qu'ils sont tous ennemis des nouveautés, foncièrement misonéistes : Schopenhauer détestait les révolutionnaires ; Richelieu, dit la légende, envoya à Bicêtre Salomon de Caus ; Napoléon n'aimait pas à changer de chapeau, Rossini ne put jamais se résoudre à voyager en chemin de fer. Ils aiment en revanche à se déplacer ; ils ont l'humeur inquiète, le goût du vagabondage, de la vie errante : Meyerbeer n'a-t-il pas voyagé pendant trente ans ? Wagner n'est-il pas allé à Paris, à Riga, à Venise ?

Ajoutez qu'ils sont inconscients, « et que l'instantanéité et l'intermittence de leurs créations offrent la plus grande analogie avec l'accès épileptique. » L'inspiration étant une sorte de transport au cerveau, ils font tout pour la provoquer, et chacun a sa méthode : Schiller fourrait dans le tiroir de sa table à écrire des pommes à demi pourries ; Pitt et Fox abusaient du *porter* ; Bossuet s'enfermait dans une chambre froide, en ayant soin de s'envelopper la tête de linges chauds ; Cujas se couchait à plat ventre sur un tapis ; Leibniz méditait horizontalement. Notez que toutes leurs grandes conceptions se sont formées sous le coup d'une sensation spéciale. La découverte du galvanisme est due à quelques grenouilles destinées à fournir un bouillon médicinal à la femme de Galvani. Considérez aussi que c'est toujours une sensation qui détermine les actes redoutables de la manie impulsive. La nourrice de Humboldt, qui était une maniaque, avouait que la vue des chairs fraîches et veloutées de son nourrisson lui inspirait une envie presque irrésistible de l'éventrer. Tel criminel est entraîné à l'homicide par la vue inopinée d'une hache ou d'un couteau ; Newton voit tomber une pomme et découvre l'attraction universelle. Niez après cela que les crimes et les découvertes scientifiques se fassent par les mêmes procédés !

Considérez encore que les hommes de génie ont les nerfs très irritables, « qu'ils sentent et perçoivent plus de choses que les autres hommes, que les accidens, les apparences que le vulgaire voit et ne remarque pas, ils les saisissent, les rapprochent de mille et mille façons, qu'on appelle cela des *créations* et que ce ne sont que des combinaisons binaires et quaternaires de sensations. » Mais il arrive souvent que ces sensibilités trop vives se pervertissent, que l'hyperesthé-

sie se tourne en monoesthésie, en paresthésie ou en anesthésie, que l'homme de génie se rapproche ainsi du sauvage et de l'idiot, qui sentent très peu les douleurs physiques. Ne savez-vous pas qu'hiver et été, Socrate se servait du même [manteau, que, quand Lulli dirigeait l'orchestre, il battait la mesure sur le dos de sa main, et se fit une blessure qu'il ne sentit pas et qui causa sa mort?

Au surplus, ils ont tous des bizarreries et de grandes distractions, et les plus raisonnables d'entre eux ont dit de grandes sottises. Ce sont des excentriques, des originaux, et personne n'est plus original qu'un fou. Comme les aliénés, ils sont sujets à des tics étranges, à des mouvemens choréiques, à des accès de colère rageuse, à des vertiges, à la manie des grandeurs, à l'exaltation malade du moi, à la fureur de raconter au monde leurs petites affaires, et quelquefois aussi, par un effet de réaction, au délire mélancolique, à la lypémanie, aux incertitudes de la volonté, à la folie du doute. Trop sensibles aux petites misères de la vie, ils deviennent irrésolus et craintifs : « J'ai renoncé depuis longtemps à l'omnibus, écrivait Renan ; les conducteurs arrivaient à me prendre pour un voyageur sans sérieux ; en chemin de fer, à moins que je n'aie la protection d'un chef de gare, j'ai toujours la dernière place. » Enfin il en est beaucoup qui s'adonnent à la boisson, et un plus grand nombre encore est entièrement dénué de sens moral : Frédéric disait comme Lacenaire que la vengeance est le plaisir des dieux, Donizetti maltraitait sa femme, Byron battait la Guiccioli. En faut-il davantage pour démontrer la nature morbide et dégénérative du génie ? « C'est ainsi, ajoute M. Lombroso, qu'une idée qui ne semble d'abord qu'une hypothèse téméraire s'affermi et s'achève, quand on soumet les phénomènes à un examen plus minutieux et, comme dans les réactions chimiques, au contact mutuel. »

Dieu me garde de m'inscrire en faux contre le bon témoignage que lui rend sa conscience d'homme et de savant ! Il ne faut jamais troubler les fêtes. Mais je crains que quelques-uns de ses lecteurs, d'humeur difficile et chicaneuse, ne trouvent sa démonstration moins nette, moins satisfaisante qu'il ne se l'imagine. — « Eh ! oui, diront-ils peut-être, nombre d'hommes de génie ont eu de grandes faiblesses, ont été sujets à des maladies morales, à des affections morbides. Mais cela ne tient-il pas simplement à ce que, tout génies qu'ils étaient, n'étant pas des dieux, ils ont eu leur part des infirmités et des imperfections fatalement attachées à notre pauvre nature humaine ? M. Lombroso nous a fait une ample énumération de certains caractères spécifiques, qu'il tient pour des signes de dégénérescence et qui distinguent, selon lui,

les hommes de génie. C'est affaire à lui de nous démontrer qu'aucun de ces caractères ne se retrouve dans l'homme normal, dans l'homme d'esprit court et épais, dans celui qui ne vit que pour manger et qui mériterait d'avoir une queue. Qu'à l'aide de ses infaillobles statistiques, il nous fournisse cette preuve, et nous nous déclarerons convaincus.»

Il est certain que, si le vulgaire était exempt de toutes les tares dont sont affligés les grands hommes, la démonstration de M. Lombroso serait plus rigoureuse et le génie aurait perdu son procès. Mais le génie peut se rassurer; les caractères spécifiques qui témoignent de sa dégénérescence se retrouvent chez beaucoup d'hommes médiocres, au demeurant sains d'esprit. Parmi ceux qui seraient incapables de créer un système de philosophie, de faire une seule découverte en astronomie ou en physique, de composer un opéra ou d'être de grands hommes d'État, il en est beaucoup qui sont maigres, pâles et de petite taille. Quelques-uns sont rachitiques, ont le pied bot et l'ouïe très dure. Ils se permettent quelquefois d'être aussi bègues que Démosthène ou d'avoir comme le physicien Nobili un crâne nanocéphale. Beaucoup restent célibataires, et ceux qui se marient n'ont pas toujours des enfants.

On en connaît qui attachent tant de prix à leurs habitudes qu'ils ont horreur de toutes les nouveautés; comme Napoléon, ils n'aiment pas à changer de chapeau; comme Richelieu, ils se défient des inventeurs et des inventions. Il en est qui ont des superstitions étranges, qui croient à leurs rêves et consultent la somnambule. Ils ont souvent des tics, des bizarreries, trop de goût pour les boissons alcooliques; ils sont sujets aux distractions, et il leur arrive parfois de dire de grandes sottises; on peut même affirmer que Descartes, Shakspeare, Goethe et Hegel en disaient moins souvent. On en connaît aussi qui sont très préoccupés de leur petit moi, pour qui leurs maladies, leurs bobos, leurs petits succès d'amour-propre, leurs petites déconvenues, sont des affaires d'État, dont ils entretiennent tout l'univers. Les uns sont mégalomanes et d'un orgueil insupportable; d'autres sont inquiets, timides, et comme M. Renan, ils ne savent pas choisir leur place dans les omnibus. Tels et tels manquent absolument de sens moral; ils n'ont jamais écrit ni *Manfred*, ni la *Fille du régiment*, et comme Donizetti, ils bourrent leur femme; comme Byron, ils battent leur maîtresse. Molière, qui, sans être médecin aliéniste, avait pénétré assez avant dans les profondeurs de l'âme humaine, nous a peint un homme que la vanité surexcitée avait rendu à demi fou, un autre devenu maniaque par un excès de tendresse pour sa chère personne. Qui

pourrait soupçonner Argan et M. Jourdain d'avoir eu du génie ?

Les critiques moroses dont je parle se plaindront peut-être qu'il y a beaucoup d'arbitraire dans les raisonnemens de M. Lombroso. Il commence par affirmer que l'homme normal est celui qui ne se sert de son intelligence que pour gagner son pain de chaque jour; il s'ensuit que les hommes d'une intelligence supérieure dérogent en quelque sorte au droit commun, que le génie est une perversion, une anomalie, et toute anomalie est un cas morbide. Il est certain que les hommes de génie n'abondent pas, et pour ne parler que des grands politiques, la nature pense avoir bien travaillé quand elle en a produit trois ou quatre dans un siècle. Mais M. Lombroso a la mémoire courte; il ne se souvient plus de ses principes dès qu'ils se tournent contre lui et contrarient ses paradoxes. Il nous avait déclaré qu'il n'y a dans ce monde point d'exceptions, qu'en vertu de ce qu'il appelle la loi sérielle de sa chère statistique, aucun phénomène ne se produit qui ne soit l'expression d'une série nombreuse de faits analogues, moins distincts, moins apparens. Il est permis d'en conclure que le génie est, lui aussi, le dernier terme d'une série. Nombre d'hommes, qui n'en ont pas, ne laissent pas de posséder à l'état rudimentaire quelques-unes des qualités dont il a toute la gloire; on pourrait les appeler des hommes « géniaux », et ils ont pour l'observateur cet avantage qu'ils sont plus commodes à étudier : ce sont de très petits soleils qu'on peut regarder sans éblouissement; ils ne nous obligent pas à cligner les yeux.

Il y a des hommes géniaux dans tous les rangs de la société, dans toutes les classes, dans toutes les professions, dans les campagnes comme dans les villes, et souvent parmi les petits et les humbles. J'en connais un dans mon village. Il est robuste, râblé et de taille moyenne; vous pouvez m'en croire, il n'est point rachitique, il n'a pas le pied bot et il a l'ouïe très fine. Les jours de fête, il fait gogaille et boit sec; hors cela, il évite les excès. Il est un peu bourru, il méprise les imbéciles et les rabroue; mais il ne bat pas sa femme, tout au plus la chagrine-t-il quelquefois par ses brusqueries et ses algarades. Ce paysan propriétaire, qui en matière de culture et d'élève du bétail a des sagesses et une industrie que n'ont pas ses voisins, s'est acquis la réputation d'un homme très futé, très intelligent.

On estime qu'il est d'excellent conseil, et dans tous les cas embarrassans, on le consulte; il trouve des expédiens dont personne ne s'était avisé. « C'est un malin », disent les uns; « c'est un sorcier », disent les autres. Comme il ne lui est jamais tombé dans l'esprit de devenir un conducteur de peuples, un Cavour, un Bismarck, il ne s'est donné

que l'instruction indispensable à qui veut cultiver bien sa terre et en accroître le rendement. Il possède quelques manuels, qu'il a lus et relus, où il a laissé à chaque page la marque de son énorme pouce. Mais il n'est pas l'esclave de ses livres ; il s'en est servi pour se créer sa petite agriculture personnelle ; il a ses procédés particuliers, dont on se moqua d'abord et que plus tard on tâcha d'imiter. Tout ce qu'il fait, tout ce qu'il dit annonce un esprit qui cherche son chemin, et qui est sûr de le trouver. On dit encore de lui : « C'est un original, mais laissez-le faire, il en sait plus long que nous. » Affranchi de toute superstition, de tout préjugé, il méprise les vieux almanachs ; il ne prend conseil que de lui-même, et c'est en lui qu'il cherche ce qu'il désire trouver. Ceux qui disent : « c'est un original ! » n'auraient garde de dire : « c'est un fou ! » Sans avoir étudié la médecine aliéniste, ils ont le sentiment confus que le génie est la liberté, que la folie est la plus horrible des servitudes.

Ce qui étonne aussi, c'est la promptitude de son jugement, la rapidité de sa pensée. Son esprit court d'une idée à l'autre, en supprimant les intermédiaires ; il a du goût pour les voies abrégées et résout des problèmes en se jouant. Il se conduit moins par raisonnement que par instinct, et il n'a pas besoin de savoir, il devine. Il bâtit ses petits systèmes comme l'oiseau fait son nid ; souvent il ne pourrait vous expliquer ses raisons, il ne les connaîtra lui-même que plus tard. Mais regardez-y de près, et vous reconnaîtrez que le secret instinct qui le pousse et le guide est un instinct acquis, que ses divinations ont été préparées de loin, qu'il a beaucoup réfléchi, beaucoup observé, qu'il a vu beaucoup de choses que les autres regardaient sans les voir. Laplace disait « que les découvertes consistent en des rapprochemens d'idées susceptibles de se joindre et qui étaient isolées jusqu'alors. » Ce villageois génial a contracté de bonne heure l'habitude de comparer et de rapprocher les idées. Il possède le don de l'attention concentrée et intense, et il dit lui-même que s'il est moins sot que ses voisins, c'est qu'il est attentif et patient. Il ne se doute pas cependant que Buffon a défini le génie une longue patience.

Je dois convenir qu'il commet dix fois par jour le péché d'orgueil. Et cependant si fier qu'il soit de la supériorité de son intelligence, et quoique ses inspirations, ses idées lui semblent toujours bonnes, il se réserve le bénéfice d'inventaire ; il les examine, les discute, les épiluche, les tourne et les retourne, les passe par l'étamine. « Attention ! se dit-il ; je me blousais. » Et il n'aime pas à se blouser. Vous voyez qu'il se juge, qu'il sépare son ivraie de son grain, et c'est encore par

là que sa génialité ressemble au génie. « Le génie, a dit M. Richet dans la préface qu'il a écrite pour la traduction française du livre de M. Lombroso, le génie est l'union de l'esprit inventif et de l'esprit critique. »

Mais laissons là notre homme génial, qui ne sera jamais que le coq d'un village. Ne pensons plus qu'au vrai génie. Prenons-le dans ses beaux jours, lorsqu'il est encore lui-même et avant qu'il se soit senti de la fatale usure de la vie : qu'il peigne ou qu'il bâtisse, qu'il soit sculpteur ou poète, qu'il compose des symphonies, des épopées ou des drames, qu'il travaille à la destinée d'un grand peuple ou qu'il conduise des armées en campagne, autant que l'étendue de sa pensée et la grandeur de ses conceptions, vous admirerez la justesse de son coup d'œil, l'étroite liaison de toutes les parties de son œuvre, l'harmonieuse complexité de ses desseins et ses procédés aussi simples que savans, une profonde sagesse qui, ennemie des marottes, amoureuse du réel et du possible, leur sacrifie toutes les chimères, le rythme d'une volonté toujours réglée et toujours égale à elle-même, les obéissances d'une imagination puissante, qui consent à se laisser gouverner par une souveraine et impassible raison.

« Ce sont, vous dis-je, des dégénérés, nous crie de Turin M. Lombroso, et soyez sûrs que beaucoup d'entre eux ont des oreilles à anse, le champ visuel asymétrique, une écriture d'épileptique ou d'aliéné. » Il ne tiendrait qu'à nous de nous imaginer qu'il s'amuse, qu'il met notre badauderie à l'épreuve. Ce serait lui faire injure. Je crois à son sérieux autant que je doute de l'infaillibilité de ses méthodes. A-t-il ses heures de résipiscence ? lui vient-il parfois des inquiétudes, des remords ? Il n'est rien de tel que les gens à thèses pour se griser de leur vin. Mais que sait-on ? Dans son chapitre sur les *Mattoïdes*, il a fait assez durement le procès à un docte professeur, qui a du goût pour les énormités et soutient que l'eau de mer doit sa vertu médicale aux expirations des poissons. — « Et cependant ses ouvrages, ajoute-t-il, contiennent des choses très belles et sont arrivés à la seconde édition ; aucun de ses collègues ne l'a jamais soupçonné de folie. Dans quelle classe le placerons-nous ? Certainement à un rang intermédiaire entre le fou, l'homme de génie et le graphomane ; avec ce dernier il a de commun la stérilité du but, la recherche calme et tenace des paradoxes. » M. Lombroso est un imprudent : ne craint-il pas que tel de ses lecteurs ne le soupçonne d'avoir fait un retour sur lui-même et de s'être donné les verges sur le dos de son prochain ?

G. VALBERT.

REVUE DRAMATIQUE

A LA COMÉDIE-FRANÇAISE, *Frédégonde*, drame en cinq actes, en vers, de M. Alfred Dubout. — A LA BODINIÈRE, *Dégénérés*, comédie en trois actes, de M. Michel Provins.

La Comédie-Française a donné *Frédégonde*, drame en cinq actes et en vers, reçu il y a trois ans avec enthousiasme par le comité de lecture.

Je sens qu'il ne me sera pas possible de dire beaucoup de bien de cet ouvrage, et je ne m'en réjouis point. Même, lorsque je songe aux choses désagréables que l'auteur a déjà pu lire et entendre, j'ai envie de le reconforter par des louanges menteuses, et ainsi de m'en faire un ami pour quelques semaines. Mais je me dis tout à coup que je lui ferais certainement tort en pensant qu'il ait besoin d'être consolé...

La susceptibilité des hommes de lettres est, quand on y réfléchit, bien misérable. Une critique un peu vive de nos écrits nous fait souffrir davantage, nous ulcère plus à fond que ne ferait un jugement défavorable porté sur notre caractère, et se pardonne bien plus malaisément. On aimerait presque mieux être accusé d'un crime, et on aimerait certainement mieux être accusé d'un péché. Et, pourtant, que nos ouvrages ne paraissent pas aux autres ce qu'ils nous ont paru à nous, ce n'est pas une si grande affaire. Ces « autres » sont souvent des esprits médiocres, des journalistes à la douzaine; et, s'ils sont d'aventure des esprits supérieurs, on est toujours libre de considérer qu'ils ne sont point infaillibles. Et, surtout, pourquoi tant souffrir d'appréciations qui ne nous atteignent ni ne nous diminuent dans ce qui nous devrait seul importer, j'entends notre valeur morale?

Un ami me fait cette confidence : « Depuis douze ou treize ans que je fais le métier de critique, j'estime que, malgré ma douceur naturelle et une nonchalance qui a quelquefois les mêmes effets que la bonté, je me suis bien fait, en moyenne, deux ennemis par mois. Je me résigne à leur malveillance, mais comme on se résigne à ce qui est injuste. Car le ressentiment devrait être en raison du mal qu'on a voulu nous faire : et je n'ai jamais pensé ni voulu causer une douleur réelle à ceux dont je goûtais peu les productions écrites. C'est que, bénévolement, je les croyais de sens droit et d'âme haute. Dans l'instant où j'exprimais le chagrin que m'avaient causé leur prose ou leurs vers, je sous-entendais (mais était-il donc besoin de le dire ?) que, les jugeant uniquement sur quelque chose d'aussi hasardeux qu'une imitation de la vie dans un roman ou une pièce de théâtre, je ne les jugeais pas en tant qu'hommes, ni en tant que pères, fils, maris, amans ou citoyens, — ni même en tant qu'êtres intelligens. »

Ne craignons jamais de citer Boileau. Cet homme excellent a tout à fait raison quant au fond de l'affaire, dans un passage connu de la *Satire* neuvième : il n'a que le tort d'y mettre de la malice et, vers la fin, de trop bouillonner sur la littérature :

En blâmant ses écrits, ai-je d'un style affreux
 Distillé sur sa vie un venin dangereux ?
 Ma Muse en l'attaquant, charitable et discrète,
 Sait de l'homme d'honneur distinguer le poète.
 Qu'on vante en lui la foi, l'honneur, la probité,
 Qu'on prise sa candeur et sa civilité,
 Qu'il soit doux, complaisant, officieux, sincère,
 On le veut, j'y souscris, et suis prêt à me taire.
 Mais que pour un modèle on vante ses écrits, etc.

On peut avoir fait un mauvais drame, et non seulement n'être pas un sot, mais encore, par d'autres dons que ceux qui font le bon dramaturge et le bon écrivain, par un autre tour d'imagination, par l'activité, l'énergie, la bonté, par toute sa complexion et sa façon de vivre, être un individu plus intéressant et de plus de mérite que tel littérateur accompli dans son genre. Cette vérité tout élémentaire, toute naïve, est de celles que nous oublions le plus, scribes étroits que nous sommes.

Que l'auteur de *Frédégonde* porte légèrement l'insuccès d'une entreprise qui ne fut point déshonorante ! Ce n'est pas sur *Frédégonde* que Dieu le jugera, heureusement pour lui.

Je puis donc vous dire maintenant, sans crainte de faire à personne une peine sérieuse, que ce drame qui séduisit si fort le comité de lecture m'apparaît comme un exemplaire étonnant du vieux « drame en vers » dans toute sa poncive horreur. Et je m'en tiendrais à cette inoffensive constatation, si « la belle scène » de *Frédégonde*, celle que le public et presque toute la critique ont exceptée du désastre, n'était elle-même d'une « convention » affreuse et ne soulevait cette question inquiétante : — Le beau « dramatique » est-il si spécial, si à part, si différent des autres espèces de beau qu'il puisse se passer de toute vérité, et que l'absurdité même la plus évidente soit incapable de lui faire le moindre tort ?

La *Frédégonde* de M. Alfred Dubout est une femme excessivement méchante. Mais quand on a dit qu'elle est méchante, et qu'elle l'est avec une courageuse uniformité, et que toutefois elle aime ses enfans comme il arrive presque toujours aux monstres de mélodrame, on n'a plus rien à dire d'elle. J'ai peine à croire que la *Frédégonde* de l'histoire ait été si simple et si unie. Un fond de violence brute barbare aux appétits tout neufs ; par là-dessus, un commencement de culture latine, encore prétentieux et gauche, mais affinant déjà cette brutalité et la tournant en corruption ; le christianisme à travers cela, aggravant de superstition et de terreur cette méchanceté et cette luxure ; et, parmi le tout, des souplesses, une grâce et sans doute des faiblesses nerveuses de femme, quelque grandeur d'ambition, quelque beauté d'orgueil et quelque intelligence politique... il y avait là de quoi façonner, semble-t-il, une Catherine mérovingienne d'assez haut relief.

Mais, si peut-être cela est indiqué dans le drame de M. Alfred Dubout, on ne s'en souvient pas après l'avoir entendu. On dirait qu'il s'est appliqué à rendre insignifiante et sans accent l'atrocité de son héroïne. De parti pris et, qui sait ? par crainte d'être banal (oh ! que cela lui a peu réussi !) il a dédaigneusement écarté les deux événemens les plus tragiques et les plus fameux de la vie de *Frédégonde* : sa lutte contre Galswinthe et sa lutte contre Brunehaut, c'est-à-dire, justement, les deux épisodes où « la femme » paraît le mieux sous le monstre, et qui pouvaient donc nous révéler *Frédégonde* entière. Et il n'a même pas eu cet artifice vulgaire, mais efficace, de faire la reine de Neustrie sincèrement et passionnément amoureuse, d'opposer cet amour à son intérêt ou à ses vices et, par là, de susciter quelque combat dans cette âme partagée. Sa *Frédégonde* n'aime pas son amant et ne se sert de lui que comme d'un instrument pour se débarrasser d'un ennemi. Elle n'est pas un moment divisée contre elle-même. Elle est d'une sim-

plicité et d'une monotonie accablantes; et, au surplus, l'entreprise où on nous la montre engagée n'ayant rien qui lui soit propre historiquement, elle pourrait aussi bien s'appeler Gertrude ou Isabeau, et elle n'a aucune raison de s'appeler Frédégonde, sinon que son mari s'appelle Hilpéric et que l'évêque de Rouen s'appelle Prétextat, — de même que cet évêque et ce roi n'ont d'autre raison de s'appeler Prétextat et Hilpéric, sinon qu'elle s'appelle Frédégonde.

Or voici la fable inventée par M. Alfred Dubout. Je n'en retiens que l'essentiel. Frédégonde veut faire assassiner son beau-fils Mérovée par son amant Lother, un jeune capitaine fâcheusement romantique. Elle y rencontre quelque difficulté, car ce Lother est précisément le frère de lait et l'ami de Mérovée. Mais elle trouve enfin l'argument décisif : « Si tu me refuses ce service, je ne refuserai plus, moi, au roi mon époux l'entrée de ma chambre. » Lother sent déjà avec assez de délicatesse pour promettre, là-dessus, d'assassiner son ami. Et, après tout, cette scène de séduction eût pu être émouvante, et je ne sais pourquoi elle ne l'est pas.

Mais cet entretien secret a été entendu de la suivante Néra, qui, pour échapper aux poursuites galantes du roi Hilpéric et à ses vers de mirliton, s'était réfugiée dans la chambre de la reine. Frédégonde l'y surprend et le roi, qui rentre à cet instant, se tire d'embarras en expédiant la jeune fille à son bon oncle Prétextat, le saint évêque.

Voilà Frédégonde fort ennuyée : car assurément la petite racontera à son oncle ce qu'elle a entendu, et celui-ci prévient Mérovée, dont il connaît la retraite. Mais la reine a une idée : elle ira elle-même, et avant que Néra n'ait jasé, confesser à Prétextat le nouveau crime qu'elle médite et les apprêts du meurtre de Mérovée; et l'évêque, lié par le secret de la confession sacramentelle, ne pourra pas avertir le prince.

Elle le fait comme elle l'avait dit, et, chose plus surprenante, il en advient ce qu'elle avait prévu. L'évêque se lamente et s'indigne : « Mais c'est abominable! Mais c'est moi qui le tue, puisque c'est moi qui ai révélé sa retraite à Lother! Mais vous êtes une misérable! » Elle répond : « C'est possible, mais vous êtes tenu par le secret de la confession. » Il en convient, et il la supplie :

Oh! lève ce secret sous lequel je succombe!

Je suis comme un vivant enfermé dans la tombe!

Et le public crédule frémit d'une situation si forte. Mais, Frédé-

gonde ayant eu l'imprudenc de s'écrier : « Mérovée est à moi ! » le saint évêque trouve soudain la réplique indiquée :

Mais toi, monstre infernal,
Tu m'appartiens !

et, saisissant un chandelier d'or sur l'autel, il rugit ces vers, qui ne sont pas les pires du drame, qui vous donneront quelque idée du style de M. Dubout et qui me dispenseront de le qualifier moi-même :

Le vieux sang des Gaulois bouillonne dans mes veines !
Le prêtre est mort ! Je viens d'entendre au fond des bois
Sous les chênes sacrés s'élever une voix !
Et cette voix dit : Tue !... Et je te jette à terre !
Et je tords ton poignet ! En choisissant la pierre
Où de ton corps le sang va fuir avec horreur,
Sur ton front je me dresse en sacrificeur !
Meurs, sans avoir le temps de l'oraison dernière !

Et il va frapper, quand le chant du *Miserere*, « montant doucement dans le fond de l'église », lui fait choir le chandelier des mains, cependant que Frédégonde s'esquive en rampant. Et le public, qui n'a cessé durant toute cette scène de donner des signes d'une angoisse ingénue, éclate en furieux applaudissemens ; et quelques connaisseurs prononcent : « Ça, au moins, c'est du théâtre ! »

C'est peut-être « du théâtre » ; mais, si je n'étais obligé ici à quelque dignité de langage, j'oserais dire que c'est du fichu théâtre. Car c'est du théâtre hors de toute vérité, ce qui ne se supporte que dans le vaudeville, et encore ! Je veux bien que Frédégonde, chrétienne peu éclairée, ait conçu cette ruse grossière et en ait espéré le succès. Mais que Prétexat se range sans hésiter à cette casuistique de sauvage, nous ne le pourrions admettre que si ce saint évêque nous avait été présenté comme un homme d'une intelligence affaiblie par les années et touché, comme dit l'autre, « du vent de l'imbécillité. »

Dois-je démontrer l'évidence ? C'est une nécessité humiliante, mais à laquelle on est souvent exposé en ce monde.

Pour que le prêtre soit tenu par le secret de la confession, il faut qu'il y ait eu, en effet, confession sacramentelle, et ce n'est pas ici le cas. La confession implique, par définition même, certaines dispositions d'esprit chez le pénitent : il faut qu'il ait, avec le désir formel de l'absolution, un commencement de repentir des péchés qu'il avoue et l'intention, au moins momentanée, de ne plus pécher.

Frédégonde est si éloignée de ces indispensables sentimens que c'est, au contraire, pour assurer l'accomplissement d'un crime préparé par elle qu'elle fait le geste de se confesser. Et peut-on même dire qu'elle en fasse le geste? L'auteur, qui, dans son louable désir de frapper nos imaginations, ne recule devant aucune sottise, prête à Frédégonde, « se confessant », des ironies, des bravades, des menaces, des explosions de haine, des vantardises de cabotine sanguinaire qui sont déjà, par elles-mêmes, une négation radicale de ce qu'on entend, théologiquement — et humainement — par « confession ». Une confession ne saurait être un guet-apens. La confession de Frédégonde n'en est pas une, et ne saurait, par conséquent, lier en aucune manière le confesseur.

Il y a plus. Quand nous admettrions que Prétextat, dans son incroyable innocence, puisse considérer comme une confession valable la cynique comédie jouée ouvertement par la reine, je ne vois pas encore comment son devoir de confesseur ôterait à l'évêque tout moyen de sauver Mérovée.

Le prêtre est tenu à garder le secret de ce qui lui fut avoué au tribunal de la pénitence : est-il tenu à laisser s'accomplir un crime, quand il le peut empêcher sans trahir ce secret? Il doit à son pénitent le silence : lui doit-il la complicité? Si Prétextat, sans nommer Frédégonde, imaginait quelque moyen discret d'éloigner Mérovée du lieu où son assassin compte le joindre, manquerait-il à son devoir de confesseur? Il se servirait, il est vrai, de ce qu'il a entendu en confession : qu'importe, si son dessein est évidemment conforme, non pas sans doute aux sentimens que sa pénitente a montrés, mais à ceux qu'elle devait avoir en se confessant, et si, au surplus, la sécurité de celle-ci n'en est aucunement compromise?... Mais je m'aperçois que je perds mon temps à débattre un cas de conscience qui ne se peut concevoir même par hypothèse, puisque la confession réelle d'un crime prémédité impliquerait à toute force, chez le pénitent, le renoncement à ce crime et, par suite, la licence accordée par lui à son confesseur d'en conjurer, s'il peut, l'exécution.

Et enfin j'ai bien tort de me donner tant de mal. Car l'auteur a voulu que la fausse confession de Frédégonde fût non seulement absurde en soi, mais inutile. Que ce bon Prétextat se croie la bouche cousue par le stratagème saugrenu de la reine, soit. Mais ce qu'il vient d'entendre, comme confesseur, de la bouche de Frédégonde, il l'apprendra tout à l'heure de Néra, en qualité d'oncle. Que Frédégonde pense l'avoir lié par sa pasquinade sacrilège, ce n'est que naïf : mais

qu'elle pense lui avoir ôté le droit de se servir des renseignemens que lui donnera sa nièce hors du confessionnal, cela est proprement stupide. Prévenu par Néra, le bon évêque n'aura qu'à dépêcher à Mérovée un courrier qui aura des chances d'arriver avant Lothar : sans compter que Lothar n'égorgera peut-être pas son ami dès la première minute. Le seul souci de Frédégonde devrait être de supprimer Néra avant que la jeune fille n'ait pu parler à son oncle. Elle n'aurait plus alors besoin de se confesser, et s'épargnerait ainsi deux sottises. Mais il est bien vrai que « la belle scène » serait fauchée du coup.

Il y a des théoriciens qui disent : « Ces invraisemblances, même ces impossibilités morales que vous qualifiez d'absurdités, nous les décorons, nous, du beau nom de postulats. Un postulat dramatique a le droit d'être idiot. C'est une convention. Le théâtre a pour objet, non de reproduire le vrai, mais de faire paraître vrai ce qu'il nous montre, et cela, dans le moment seul de la représentation. La grande scène du quatrième acte de *Frédégonde* est éminemment tragique. Nous avons tous frémi en l'écoutant. Le fondement en est ruineux, d'accord : qu'est-ce que cela fait, si nous ne nous en apercevons qu'après ? »

Le malheur, c'est que je m'en suis aperçu *pendant*. Et à cause de cela, je n'ai pas pu frémir. Or, si nous reconnaissons au théâtre le droit d'être aussi inepte qu'il voudra dans son fond, pourvu qu'il nous divertisse ou nous remue (ce qui n'est peut-être pas s'en former une bien fière idée), au moins faut-il qu'il nous remue en effet ou nous divertisse. Mais au reste, on oublie de faire deux distinctions bien nécessaires.

Toutes conventions ne sont pas bonnes pour tous les genres. Celle dont il est question ici et qui peut se formuler en ces termes : « Les absurdités ne comptent pas si elles sont la condition d'un effet dramatique », est affaire aux genres dont tout l'intérêt est dans les combinaisons de faits, c'est-à-dire au vaudeville et au mélodrame, ces deux frères siamois, qui ne diffèrent que par l'humeur. M. Sarcey a écrit un jour, à propos de *la Tour de Nesle* : « La scène est superbe ; absurde si l'on veut, parce qu'elle est d'une invraisemblance monstrueuse ; mais superbe ! » A la bonne heure : il ne s'agit que de *la Tour de Nesle*. Et je ne demanderai pas non plus à *l'Hôtel du Libre-Échange* la vraisemblance des faits, ni une exacte vérité morale. — Mais la tolérance que j'accorde sans peine au vaudeville et au mélodrame populaire, il faut bien que je la refuse à la comédie de mœurs ou d'analyse, au drame historique et à la tragédie, c'est-à-dire aux genres dont le principal objet avoué est justement la peinture des sentimens et des passions,

peinture dont la vérité a pour corollaire un certain degré de vraisemblance dans les événemens.

Là encore, cependant, il convient de distinguer. Sur la vraisemblance des faits, il est permis d'être accommodant, le hasard jouant, après tout, un assez grand rôle dans les choses humaines. (Il n'y a guère que Racine qui ait su presque se passer du hasard.) Mais la vérité morale, c'est autre chose : nous devons y tenir dans la comédie et le drame sérieux, ou, pour m'exprimer plus modestement, je sens que j'y tiens beaucoup, et ce n'est pas ma faute. Je l'entends d'ailleurs le plus largement que je puis, et je ne règle point l'âme humaine au compas : mais enfin il est telles violations de cette vérité qui sautent à tous les yeux.

Passé encore quand ces violations sont antérieures à l'action de la pièce et que notre attention n'est pas dirigée sur elles. M. Sarcey dit fort bien, à propos de l'*Œdipe roi* (qui est tout de même mieux qu'un mélodrame, quoiqu'il n'en soit pas le contraire) : « ... Mais comment expliquez-vous qu'*Œdipe* et *Jocaste*, qui sont mariés depuis douze ans et plus, n'aient pas échangé vingt fois ces confidences ? — Moi, mon ami, je ne l'explique pas, et cela m'est parfaitement égal, parce qu'au théâtre, je ne songe pas à l'objection. Tout ce que je puis te dire, ô critique pointu, c'est que, s'ils s'étaient expliqués auparavant, ce serait dommage parce qu'il n'y aurait pas de pièce et que la pièce est admirable. Cela s'appelle une convention. Cette convention, c'est qu'un fait auquel le public ne fait pas attention n'existe pas pour lui ; que tous les faits qu'il a bien voulu admettre comme réels le sont par cela seul qu'il les a admis, fût-ce sans y prendre garde. »

Je crains que ces remarques si lucides ne s'accordent avec une conception un peu humble du théâtre ; et cela me fâche qu'on puisse dire que, même dans des pièces qui passent pour chefs-d'œuvre, certains effets dramatiques ont pour condition première l'inattention du public, sa facilité à être dupé, et presque sa sottise. Je souscris toutefois aux réflexions de M. Sarcey. Dans l'exemple qu'il a choisi, le silence si surprenant d'*Œdipe* et de *Jocaste* est un fait passé ; et d'ailleurs, que l'un et l'autre se soient abstenus de confidences qui leur eussent été pénibles à tous deux, il n'y a point là d'impossibilité absolue. Mais, au quatrième acte de *Frédégonde*, ce sur quoi on nous prie d'être coulans, ce n'est pas une simple invraisemblance morale, chose sujette à discussion, c'est, comme je crois vous l'avoir fait sentir, une belle et bonne absurdité ; et c'est une absurdité, non point passée, mais présente, qui s'étale sous nos yeux, et nous provoque et nous défie. Il n'y

a vraiment pas moyen de ne pas s'en apercevoir. Que si, malgré tout, on ne s'en est pas aperçu, je n'y sais que dire, sinon que cela nous donne le niveau intellectuel du public, et que peut-être ce niveau indique à son tour celui de l'œuvre. Le quatrième acte de *Frédégonde* a réussi, mais par les mêmes raisons et de la même manière que le plus grossier mélodrame.

Or *Frédégonde*, acclamée par le comité de lecture (vous l'ai-je déjà dit?) et jouée sur notre premier « tréteau littéraire », ne se présentait évidemment ni comme un mélodrame du Château-d'Eau, ni comme une bouffonnerie faite exprès. Et c'est pourquoi, n'étant pas prévenu, j'ai résisté même à « la belle scène ». J'ai résisté pareillement au romantisme et aux touchantes incertitudes du beau capitaine qui aime Mérovée et promet de le tuer ; qui veut le tuer, et qui ne le tue pas ; qui veut ensuite tuer *Frédégonde* et qui ne la tue pas davantage, et qui se laisse benoîtement poignarder par elle : oscillations et faiblesses de pâle décadent mérovingien, qui nous eussent intéressés peut-être si *Frédégonde* les eût provoquées par des vers plus décisifs et d'un meilleur style. J'ai résisté au couplet de la reine sur la nuit et le clair de lune. J'ai même résisté à la grâce niaise de la jeune Néra. Bref, je crois bien que j'ai résisté à toute la pièce. Le seul personnage que j'ai failli goûter, c'est encore le roi *Hilpéric*, un peu roi de carreau et tyran d'opérette, qui dit si drôlement à sa femme :

Ah ! tu reconnaîtras
Que nous sommes de fiers et hardis scélérats,

et qui définit galamment Néra :

Un lis qui parlerait avec la voix des roses ;

mais rien ne nous empêche de croire que le vrai *Hilpéric*, barbare adonné aux femmes, et qui s'essayait gauchement aux élégances latines, ait été à peu près ce qu'on nous le montre ici.

Ce rôle est joué par M. Leloir avec un comique irrésistible. M. Paul Mounet est un *Prétextat* majestueux et sonore. M. Albert Lambert fils, dans le personnage fugitif de Mérovée, déploie une belle fougue et ne bredouille que peu. M^{lle} Dudlay zézaie avec intelligence le rôle de l'ogresse de Neustrie, et M. Mounet-Sully prête à Lothar ses héroïques éclats de voix, ses gestes de jeteur de lasso et ses reniflemens sublimes.

La comédie de M. Michel Provins, *Dégénérés*, a d'abord ceci pour

elle, qu'elle appartient, de toutes façons, à un art diamétralement opposé à celui de *Frédégonde*. C'est une comédie qui a grand souci d'être vraie ; curieuse par le sujet, et d'une assez fine recherche d'exécution.

Les dégénérés, ce sont les vicieux mondains d'aujourd'hui. Chercheurs de sensations égoïstes, nihilistes avec bravade et avec des prétentions à la perversité, ce sont, dans le fond, des brutes toutes primitives, des singes et des guenons « du pays de Nod », mais recouverts d'un petit vernis de « cérébralité » (comme ils disent dans leur langue affreuse), affaiblis par un dilettantisme d'ailleurs banal, par une certaine capacité de s'analyser eux-mêmes, et aussi par la mauvaise qualité de leur estomac. Leur vice a pour caractéristique l'inquiétude, l'instabilité, le manque d'énergie et de volonté, l'impossibilité d'aller jusqu'au bout de leurs mauvais instincts. Ce sont des gens qui n'achèvent pas.

La pièce de M. Provins nous fait assister aux inachèvements de quelques-uns de ces éternés : c'est le banquier Livaray et sa femme Jeanne ; M^{me} de Girolles, l'amie de Jeanne ; le politicien Chambard, et le moraliste de salon Barral, qui passe son temps à définir les dégénérés, dégénéré lui-même.

Jeanne, étant jeune fille, a été la demi-maitresse de Chambard. Elle lui a promis d'« achever » plus tard, quand elle serait mariée. Elle a épousé Livaray, et Chambard vient alors réclamer d'elle le reste de ses faveurs. Mais elle refuse : cela ne lui dit plus rien ; et Chambard lui-même semble n'insister que par amour-propre. Et néanmoins, tout en discutant, elle se laisse quelque peu aller aux bras de son demi-amant. M^{me} de Girolles les surprend dans cette minute de demi-abandon. Elle dit à Jeanne : « Chambard est, par hasard, mon amant total. Je ne tenais pas beaucoup à lui, mais j'y tiens à présent et je le garde ; et, comme cela m'amuse d'être méchante, je te préviens que je te jouerai les tours les plus abominables. » Et Jeanne répond : « C'est comme moi : je ne tenais pas non plus à Chambard. Ce qu'il me proposait me paraissait manquer de piment. Ce piment, tu me l'apportes et je t'en remercie. »

Toutes deux se vantent. Leur perversité manque d'haleine. Sans doute M^{me} de Girolles fera son possible pour déployer une belle méchanceté féminine, comme il sied, croit-elle, à une détraquée et à une morphinomane de sa distinction ; elle ira jusqu'à dénoncer à Livaray un rendez-vous de sa femme avec Chambard. Mais, comme il n'en sortira rien du tout, elle lâchera subitement son amant, dont elle

épousera le secrétaire, un petit jeune homme aux dents de loup.

Quant à Chambard et à Jeanne, ils ont une très jolie et très subtile scène, où ils font semblant de s'aimer quoiqu'ils se désirent à peine ; où chacun d'eux sent l'artifice de l'autre ; où toutefois ils se prennent à demi à leur propre jeu et le prolongent avec une demi-sincérité et un commencement d'excitation sensuelle que continue de tempérer une demi-connaissance de leurs réels sentimens. Et, sans y tenir, ces deux demi-amoureux se donnent rendez-vous pour la nuit prochaine ; et Jeanne, au moment de sortir, envoie un baiser à Chambard, tout en l'appelant « comédien » ; et le geste et le mot, contradictoires, mais également sincères, résument à merveille tout le dialogue.

Incapable de choisir entre deux femmes, Chambard l'est aussi de choisir entre deux opinions : et c'est cela même qui l'a fait rapidement réussir dans la politique. — Même veulerie chez Livaray, secoué seulement, vers la fin, par ce conseiller d'énergie qui a nom « besoin d'argent ». Livaray a surpris sa femme avec Chambard et est sorti en faisant claquer la porte. Depuis, chacun des deux hommes attend vainement les témoins de l'autre. Mais une crise ministérielle fait Chambard sous-secrétaire d'État. Cela décide Livaray à l'aller trouver : car l'honnête banquier vient d'être éprouvé par un krach, et il aurait bien besoin de la concession de certain chemin de fer africain. Très digne, il dit à Chambard : « Pouvez-vous, monsieur, me jurer sur l'honneur que je suis arrivé l'autre jour à temps et que vous n'avez pas été l'amant de ma femme ? — Sur mon honneur, je le jure. — C'est tout ce que je voulais. Votre main, cher ami. — Comment donc ! » Et ils se mettent à causer de leurs petites affaires.

Tout cela est très bien. Je ne vois que deux objections, et encore je ne tiens qu'à la seconde.

On a dit que, le théâtre vivant d'action et exigeant, par suite, que les principaux personnages, au moins, d'une comédie ou d'un drame soient agissans et sachent ce qu'ils veulent, les dégénérés de M. Provins semblent mal faits pour le théâtre. Ce sont continuel et menus reviremens, des sautes de désir ou de caprice, des volontés aussi courtes que celles des singes, des piétinemens sans fin. On ne sait jamais où vont ces gens-là, pas plus qu'ils ne le savent eux-mêmes. Et de là, dit-on, une gêne, — dont, pour ma part, je n'ai pas trop souffert.

Ce que j'ai mieux senti, c'est la monotonie. Tous ces dégénérés se ressemblent, et, en outre, voilà vraiment bien des dégénérés rassemblés dans un même lieu. Cette réunion sans mélange a quelque chose de trop artificiel. Puis, on est, si je puis dire, trop certain de leur

incertitude; on prévoit trop l'imprévu et l'incohérence chétive de leurs mouvemens. On se fatigue de l'uniforme lâcheté de ces âmes inconsistantes et molles comme des méduses, et qui ont on ne sait quoi de glaireux et de clapotant. L'introduction d'un non-dégénéré vertueux, ou même d'un non-dégénéré méchant, d'un coquin énergique, aurait ce double avantage de nous reposer, et de nous faire mieux voir et juger, par le contraste, tout ce pâle vice en gélatine.

On a dit enfin que M. Michel Provins courait trop après les « mots » et que cela devenait agaçant. C'est vrai. Il faut considérer pourtant que les dégénérés font volontiers de l'esprit, et que c'est même, souvent, une de leurs marques. — Sa pièce est donc, en somme, digne d'estime. Et elle est très morale. En nous montrant surtout ce qu'il y a, dans une des formes les plus répandues du vice contemporain, de pleutrierie foncière sous des airs de prétention, — sans compter l'ennui incurable et l'impuissance de jouir du mal qu'on rêve plus encore qu'on ne le fait, — elle a ce grand mérite de faire paraître la vertu distinguée et désirable.

La pièce est fort bien jouée, premièrement par M. Candé, et aussi par M^{mes} Rafty et Syma, et par MM. Castelli, Jahan et Noguès.

JULES LEMAITRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai.

Le seul événement qui se soit produit à l'intérieur depuis notre dernière chronique est la rentrée des Chambres, et cet événement n'a été suivi d'aucun autre. Nous ne sommes, à la vérité, qu'au début de la session d'été ; il est encore difficile de dire comment elle évoluera ; mais les premiers symptômes qu'elle présente sont ceux de la stagnation. On avait annoncé que, dès le premier jour, un grand combat aurait lieu entre l'opposition et le gouvernement. Ce combat aura peut-être lieu ; rien même n'est plus probable ; mais il a été renvoyé à plus tard, et nul ne sait encore sur quel terrain il sera livré. Les radicaux et les socialistes s'agitent beaucoup ; on le dit du moins, et il faut le croire ; toutefois, leur agitation n'a encore rien d'apparent. L'ennemi rôde silencieusement autour du ministère, cherchant le point faible par où il pourra l'attaquer. Il ne l'a pas trouvé jusqu'ici. La différence est sensible avec les sessions dernières. Aux mois d'octobre et de janvier, après les vacances, l'opposition radicale et socialiste était revenue pleine de confiance dans un succès qu'elle croyait assuré et immédiat. Le ministère n'avait-il pas duré aussi longtemps qu'un autre ? Le moment n'était-il pas venu pour lui de disparaître, et de laisser la place à un successeur impatient ? Toutes les traditions parlementaires ne le condamnaient-elles pas ? Un ministère de six mois est déjà vieux chez nous : quand il en a plus d'une année, on s'étonne qu'il vive encore. C'est le cas aujourd'hui pour le ministère Méline, qui présente un de ces phénomènes de longévité auxquels on a de la peine à s'habituer, et même à croire. Et pourtant, on hésite à lui livrer assaut. Autant l'opposition montrait d'audace

et d'entrain, il y a quelques mois, autant aujourd'hui, après des échecs répétés, elle montre d'hésitation et de timidité. Elle use son ardeur dans des conciliabules secrets, dont rien ne transpire, peut-être parce qu'il ne s'y passe pas grand'chose. Une seule chose est certaine, c'est qu'elle veut renverser le ministère; elle le veut bien, elle le veut avec passion; seulement elle ne sait pas comment s'y prendre. Il est même à craindre pour l'opposition que la cruelle catastrophe du Bazar de la Charité, dont elle avait cru tout d'abord pouvoir tirer des conséquences politiques très importantes, ne produise pas du tout l'effet qu'elle en attendait.

On s'étonnera sans doute que la politique puisse se mêler à une pareille affaire : à quoi ne se mêle-t-elle pas aujourd'hui? Le respect de la mort, même lorsqu'elle s'est produite dans les conditions les plus atroces, n'arrête pas l'esprit de parti : il s'empare de tout, il se sert de tout. Nous avons déjà parlé de la cérémonie qui a eu lieu à Notre-Dame à la suite de l'incendie du 4 mai. Le président de la République, les présidents des deux Chambres, les ministres ont tenu à y assister. Il était naturel et convenable que le gouvernement prit part à une douleur à laquelle tout le monde civilisé s'était associé, et qu'il donnât à l'expression de son sentiment une forme religieuse, dans le sens le plus général et le plus élevé du mot. M. Brisson, président de la Chambre des députés, n'a pas plus hésité que M. Loubet, président du Sénat, et que M. Félix Faure, président de la République, à se rendre à Notre-Dame. Tous les pouvoirs publics, sans exception, y ont été représentés. C'était une raison, sans doute, pour que toutes les convenances y fussent ménagées. Au spectacle d'union, on pourrait presque dire de communion morale qui était donné, devaient correspondre des paroles inspirées par un large sentiment de solidarité humaine : prononcées au nom d'une autorité supérieure à l'homme, elles n'en auraient été que plus puissantes. Les choses ne se sont pas passées ainsi. Le discours du prédicateur de Notre-Dame a été jugé universellement malheureux. Il a fait dissonance avec le sentiment public. Ce n'est pas à nous à rechercher s'il était conforme à des dogmes qui échappent à notre compétence. Mais il y a temps pour tout. Il y en a pour prêcher le dogme dans sa sévérité la plus rigoureuse; il y en a pour prêcher la charité dans ses notions les plus accessibles à la faiblesse de notre nature. C'était ou jamais l'occasion dans cette rencontre, et il est regrettable que le Père Ollivier ne l'ait pas comprise; mais il est plus regrettable encore qu'avant de lui donner la parole, ses supérieurs ne se soient pas enquis de ce qu'il dirait. L'Église a

d'ordinaire assez d'à-propos pour se prêter à toutes les circonstances : elle s'y montre aisément égale sans rien perdre d'elle-même, et la pitié qu'elle exprime de si haut n'en pénètre que plus profondément dans des cœurs qui, après avoir été affligés et meurtris, ont besoin d'être rassurés et apaisés. Évidemment, tout le monde ne l'a pas compris ainsi ; mais il y aurait une souveraine injustice à tirer d'un fait individuel des conséquences et une condamnation générales. C'est pourtant ce qui est arrivé. Dès l'ouverture de la session parlementaire, M. Brisson a éprouvé le besoin de répondre, du haut de son fauteuil présidentiel, au prédicateur de Notre-Dame. Chaire contre chaire ! L'éloquence profane a paru du même ordre que l'éloquence sacrée. A son tour, elle a énoncé un dogme, dogme laïque, mais qui n'en est pas moins sévère, aride et désolant, en ce que, à l'affirmation d'un Dieu qui châtie sur les innocens les fautes des coupables, il a paru substituer la négation même de toute divinité, enlevant ainsi une consolation suprême à ceux qui, frappés dans leurs affections les plus chères, veulent espérer qu'ils ne l'ont pas été sans compensation et sans retour. Pourquoi, à propos d'un événement qui aurait dû nous unir tous, et qui, en effet, nous avait tous unis au début, pourquoi soulever les controverses doctrinales, affirmer les opinions dogmatiques les plus propres à nous diviser ? De quelque côté que soit venu le premier tort, le dernier n'en est pas moins condamnable. Tout le monde pensait et sentait de même, le 5 mai au matin, lorsque la nouvelle de l'événement de la veille s'est répandue dans Paris et dans le monde entier. Le 18, il n'en était déjà plus ainsi. Deux camps s'étaient reformés l'un contre l'autre, autour du brasier à peine éteint du Bazar de la Charité, comme s'il y avait dans cette appellation même une dernière et persistante ironie.

M. le comte de Mun a répondu par une lettre publique au discours de M. Brisson. Nous comprenons très bien l'émotion qu'il a éprouvée et qu'il a tenu à exprimer. Il ne s'agissait pas seulement pour lui de défendre des idées et des sentimens qui lui sont chers, mais aussi de protester contre l'usage très étrange fait par M. Brisson de son autorité présidentielle. De quel droit en effet, à quel titre M. Brisson a-t-il cru pouvoir répondre au Père Ollivier ? S'il n'avait vu dans le discours de Notre-Dame qu'une occasion d'affirmer à son tour ses convictions personnelles, nous nous bornerions à dire que le Palais Bourbon était pour cela un lieu fort mal choisi. Mais ce qui a le plus choqué dans son discours, c'est l'excès de pouvoir qu'il constituait. Le fauteuil présidentiel n'est pas un piédestal, du haut duquel on peut proclamer une espèce de religion d'État. Le président de la Chambre n'avait pas qualité

pour répondre à une thèse produite et soutenue non seulement en dehors de la Chambre, mais encore dans une circonstance qui n'avait rien de parlementaire, ni même de politique. Il n'avait pas le droit, lui, élu par la majorité, mais devenu le président de tout le monde, de blesser la conscience de la minorité, et cela sans que personne pût lui répliquer. Il y a deux hommes en lui, et il a eu le tort de l'oublier : M. Brisson, dont on peut aimer ou n'aimer pas les idées, approuver ou ne pas approuver les principes, goûter ou ne pas goûter l'éloquence, et le président, qui n'a point à parler en son nom à lui, ni au nom d'un parti, mais au nom de la Chambre tout entière. Manquer à cette règle constitue un abus que le vote d'affichage ne couvre pas, et qu'il aggrave même, puisqu'il accentue en quelque sorte et qu'il souligne le défaut d'impartialité qui caractérise un pareil acte. Après cela, le ministère n'aura pas sans doute à se plaindre de l'intervention de M. Brisson. Au moment où la Chambre s'est réunie, les nuages étaient chargés d'électricité : il fallait qu'une décharge se produisit. M. Brisson, dans son impatience de répliquer au Père Ollivier, a probablement joué le rôle de paratonnerre. Le succès qu'a eu son discours au Palais-Bourbon tient moins au discours lui-même qu'aux dispositions de l'auditoire. Les esprits étaient émus, les consciences étaient troublées. La courte harangue présidentielle a servi d'exutoire à un sentiment qui était général, et qui devait saisir la première occasion de s'épancher. Une interpellation va avoir lieu sur le Bazar de la Charité, — elle se sera sans doute produite au moment où paraîtra notre chronique ; — mais elle n'intéresse déjà plus personne. Tout ce qu'on voulait dire a été dit. On ne pourra plus que se répéter ; l'effet est épuisé.

Et cela est heureux, parce que l'arme principale dont paraissent vouloir se servir contre le ministère les radicaux et les socialistes est tirée du péril clérical. Nos lecteurs auront peut-être quelque peine à le croire : le péril clérical, conjuré pendant quelques années par une politique énergique, est aujourd'hui, paraît-il, plus inquiétant que jamais. La principale raison qu'on en donne est que le clergé a presque partout désarmé, et que le ralliement à la République est, sur l'ensemble du territoire, un fait accompli. Il en résulte des mœurs politiques, et même des mœurs administratives un peu nouvelles, au milieu desquelles les vieux républicains sont complètement désorientés. Au désarmement qui s'est produit d'un côté a répondu, de l'autre, un relâchement des rigueurs d'autrefois. Cette détente est-elle un mal ? Les radicaux l'affirment ; les socialistes s'en montrent convaincus. Ils se répandent dans les couloirs des Chambres, répétant

que la situation est très grave, et qu'elle ne peut pas durer plus longtemps sans péril pour la République. A les entendre, la réaction relève partout la tête. L'administration n'obéit plus au gouvernement, mais bien à l'opposition d'hier, qui sera certainement celle de demain, et qui montre en attendant des exigences devant lesquelles tout le monde s'incline. En un mot, le ministère de M. Méline n'est plus maître de lui-même : les fils qui le font mouvoir sont entre les mains de l'ennemi ! On espère évidemment qu'à force de répéter les mêmes choses, on finira par les faire croire, ce qui arrive en effet quelquefois. Pour le moment, les députés de la majorité s'abordent entre eux et se demandent avec curiosité si, dans leurs départemens respectifs, le péril réactionnaire et clérical est vraiment redevenu menaçant : les réponses qu'ils échangent ne tardent pas à les rassurer. Depuis longtemps le pays n'avait pas été aussi tranquille. Les agitations provoquées par le ministère radical commencent à se calmer : si les choses durent ainsi pendant quelques mois encore, elles s'apaiseront tout à fait. Les préventions se dissipent ; on revient à une plus juste appréciation des choses et des hommes ; on remet les unes à leur point et les autres à leur place. Certes, pour les radicaux et les socialistes, c'est là un danger sérieux, et qui s'aggrave même de jour en jour. Nous ne pouvons que les engager à livrer le plus tôt possible au gouvernement le grand assaut qu'ils préparent, et pour lequel ils creusent dans les sous-sols parlementaires tant de mines et de contre-mines. Ils ne s'y sont pas encore risqués, mais ils le feront : un parti se perd s'il n'agit pas, surtout lorsqu'il est dans l'opposition. Pourtant, quelque chose de la belle humeur d'autrefois a disparu. Les interpellations mêmes, qui étaient naguère si fréquentes, se sont subitement raréfiées, et personne ne proteste contre le parti pris de la Chambre de les restreindre à un jour par semaine. Le reste du temps est consacré à des discussions plus sérieuses. Mais combien cela durera-t-il ? Tant de sagesse n'est pas chose naturelle. Il faudra bien qu'un jour prochain, à propos d'un incident quelconque, les griefs de l'opposition soient portés à la tribune. Il faudra bien qu'on s'explique et qu'on se compte. Il faudra bien qu'on sorte des bruits de couloirs, des rumeurs confuses, des confidences qu'on se fait à l'oreille et qui se répandent partout sans que personne en ait la responsabilité, pour énoncer à la tribune des faits précis, probans et topiques. Le moment, sans doute, approche : il n'est pas encore venu.

L'opposition n'a pas jugé que les affaires étrangères fussent de na-

ture à lui fournir le terrain qu'elle cherchait. Ce n'est pas qu'elle juge, ni que personne estime que tout soit parfait dans la situation extérieure; mais, au milieu des négociations qui se poursuivent, des critiques inopportunes ne pourraient qu'affaiblir l'action de notre gouvernement. Une interpellation se serait incontestablement terminée par un ordre du jour de confiance, voté à une grande majorité. Les radicaux le savaient bien; ils ont même eu l'ingénuité de le dire; aussi se sont-ils bornés à une question, c'est-à-dire à un de ces étalages de tribune qui, ne comportant aucune conclusion, laissent toutes choses en l'état; et cette question a été posée à M. Hanotaux par un homme qui n'appartient à aucun parti classé, M. Gauthier (de Clagny), ancien boulangiste, aujourd'hui député très indépendant, qui parle ou qui vote tantôt avec ceux-ci, tantôt avec ceux-là, et qui semble avoir un tempérament propre à ne se fixer nulle part.

Depuis la séparation de la Chambre, les événemens ont marché vite en Orient, et ils ont tourné d'une manière qui laisse peu de prise contre le gouvernement. L'opposition, si on néglige les nuances, est toute philhellène; elle accuse le gouvernement d'être turcophile, reproche injuste, mais commode : les étiquettes, vraies ou fausses, aident toujours à simplifier les situations. Or, l'esprit français aime à voir les choses sous un jour très simple, et rien ne l'est plus que de décider en principe que, si on n'est pas philhellène, on est turcophile. Avons-nous besoin de dire que les choses sont beaucoup plus complexes que cela? M. Hanotaux, dans sa réponse à M. Gauthier (de Clagny), a repoussé avec énergie les accusations dirigées contre sa politique, à laquelle on reproche d'être inspirée, tantôt par la Russie, tantôt par l'Angleterre, tantôt même par l'Allemagne. Il n'est, a-t-il dit, ni grec, ni turc; il s'efforce de rester Français. On peut discuter la manière dont il a servi les intérêts français, mais il n'a certainement pas voulu en servir d'autres, et il ne s'est laissé égarer dans sa politique, ni par des réminiscences qu'on affecte d'appeler des traditions et qui sont peut-être de date un peu récente pour mériter ce nom, ni par des préférences ethnographiques, ni par des sentimens romantiques. Il a d'ailleurs défini une fois de plus le but qu'il s'est constamment proposé, et que presque toutes les autres puissances ont poursuivi également : en premier lieu maintien de la paix, et, si la paix ne pouvait pas être maintenue, limitation et localisation de la guerre. La paix n'a pas pu être maintenue. Dès lors, la principale préoccupation de l'Europe a été d'empêcher le mal de se répandre, et dans cette seconde partie de sa tâche, il serait injuste de dire que la diplomatie se soit montrée impuissante.

Les petits États des Balkans ont été maintenus dans une immobilité complète, et le duel si imprudemment provoqué par la Grèce est resté jusqu'au bout circonscrit entre elle et la Turquie. M. Hanotaux en a fait honneur à ce concert européen qui a été l'objet de tant de critiques, et qui, d'après lui, ne les a pas méritées. Admettons qu'il ne les ait pas méritées toutes. Au surplus, même si l'instrument est imparfait, nous n'en avons pas d'autre à employer, et ce n'est pas le moment de le discréditer, puisque nous continuons de nous en servir.

Que serait devenue la Grèce, si l'Europe, à l'égard de laquelle elle a pris jusqu'au dernier moment des libertés si grandes, avait tardé quelques jours de plus à lui accorder sa médiation? Sa dernière imprudence, à savoir la réouverture des hostilités en Épire au moment où elles étaient déjà suspendues en fait du côté ottoman, avait encore empiré sa situation. La Grèce, ne pouvant pas se consoler de n'avoir pas enlevé un morceau, un lambeau, si petit fût-il, du territoire ottoman, a cru qu'un dernier effort lui suffirait pour s'emparer de Preveza. Elle n'a pas pris Preveza et elle a perdu Domokos. L'armée du prince héritier a été repoussée jusqu'aux Thermopyles, où elle n'était plus à même d'opposer une résistance sérieuse. La route d'Athènes était grande ouverte à l'envahisseur. C'est à ce moment qu'un télégramme personnel de l'empereur de Russie au sultan Abdul Hamid a mis fin, d'une manière définitive, aux hostilités. L'opposition, chez nous, a reproché au gouvernement de ne s'être pas associé à cette démarche, qui a été toute personnelle et spontanée de la part de Nicolas II. S'il avait pu le faire et s'il l'avait fait, on lui aurait reproché encore plus haut, et peut-être avec plus de raison, les termes qu'il aurait dû employer. Le tsar, en effet, témoignait au sultan son admiration et faisait appel à sa magnanimité. Ce sont là des termes qui peuvent être employés d'homme à homme, de souverain à souverain, mais qui auraient peut-être été jugés moins convenables de la part d'un gouvernement libéral. En tout cas, ils ont été immédiatement efficaces, et c'est ce qui importait le plus. On tremble pour la Grèce à la pensée de ce qui serait arrivé si l'armée ottomane, poursuivant désormais sans le moindre obstacle le cours de ses succès, avait continué sa marche en avant. L'étendard de l'Islam aurait bientôt flotté sur les murs d'Athènes, châtement mérité peut-être de la plus coupable des folies, mais dont l'Europe chrétienne n'aurait pas été témoin sans angoisse et sans frémississement. Nous ne dirons pas, pour employer des expressions courantes, mais brutales, inexactes et impolitiques, qu'il y aurait eu reprise de la barbarie sur la civilisation : toutefois le cours naturel de l'his-

toire aurait paru brusquement changé, et les conséquences d'un pareil événement se seraient fait sentir partout où le monde chrétien est en contact avec le monde musulman. Un intérêt très général était en jeu.

Arrêter la Turquie était difficile : il fallait obtenir qu'elle s'arrêtât d'elle-même. Ce premier point acquis, il fallait obtenir qu'elle modérât les premières prétentions qu'elle avait émises, à un moment où l'incartade finale de la Grèce en Épire lui avait causé une irritation aussi vive qu'elle était légitime. Et c'est là qu'on en est encore aujourd'hui. Aux conditions de paix énoncées par la Porte, l'Europe a opposé des objections dont il sera certainement tenu grand compte. Ces conditions ont été jugées inacceptables par tout le monde sans aucune exception, et, s'il y a eu quelque différence dans la manière dont les divers gouvernemens ont envisagé la guerre turco-grecque à mesure qu'elle se déroulait, du moins il n'y en a pas aujourd'hui dans la manière dont ils estiment qu'elle doit prendre fin. La note collective qui a été remise à la Porte en est la preuve. Est-il nécessaire, pour montrer à quel point elles étaient inacceptables, de rappeler les prétentions initiales du Sultan ? Il s'agissait d'abord de ramener la Grèce à ses frontières de 1832, c'est-à-dire de lui enlever la Thessalie. De plus, on lui demandait une indemnité de guerre qui, s'élevant à plus de 250 millions de francs, était évidemment supérieure à ses ressources : quand même elle aurait voulu la payer, elle ne l'aurait pas pu. Enfin, la Porte la privait du privilège des capitulations, et lui demandait d'accepter le principe d'un traité d'extradition. Tout cela, incontestablement, était excessif. Même après la guerre la plus malheureuse, il est rare que le vainqueur conserve, en vertu du droit de conquête, tout le territoire qu'il a occupé. Que la Grèce ait mérité une leçon, soit ; mais celle-là dépasserait la mesure, et ce n'est pas dans son territoire, déjà si restreint, qu'elle doit être frappée. L'Europe, dit-on, admet le principe d'une rectification de frontière, sur des points où celle-ci est restée incertaine et où des conflits pourraient continuellement renaître. La Porte est dans son droit lorsque, après l'expérience faite, elle demande à savoir exactement où elle est chez elle, et à y être avec sécurité. Il est inadmissible que des incertitudes, ou des contestations maintenues sur la frontière, facilitent dans l'avenir, au gouvernement hellénique des tentatives, ou, si l'on veut, l'exposent à des tentations du genre de celles qui viennent de lui coûter si cher. Et nous en disons autant des capitulations. L'Europe ne peut pas consentir à ce qu'elles soient supprimées pour la Grèce. Le principe doit en rester intact. Les capitulations, qui ont été dues autrefois à l'initiative de la France, sont le

bien commun de toutes les puissances chrétiennes : le bénéfice n'en appartient pas plus spécialement à celle-ci ou à celle-là, et il deviendrait contestable pour toutes, s'il pouvait être enlevé à une seule. Il n'en est pas moins vrai que les capitulations peuvent donner lieu à des abus, et s'il est exact, comme on l'assure, que ces abus aient été particulièrement fomentés ou exploités par les Grecs, il faut les supprimer. Les capitulations donnent aux étrangers chrétiens dans l'empire ottoman des droits qui intéressent leurs personnes ou leurs propriétés, et qui sont exercés par l'intermédiaire de leurs consuls. Peut-être n'est-ce pas employer un mot trop fort que de dire qu'elles introduisent un État dans l'État, et cela montre quels dangers peuvent en résulter si on en use, non pas seulement pour protéger un certain nombre d'individus, mais pour les organiser en association privilégiée contre le gouvernement du pays où ils trouvent l'hospitalité. Cette association peut, dans certains cas, devenir conspiratrice et agressive : les Turcs soutiennent que c'est ce qui est arrivé de la part des Grecs, et les derniers événemens ne permettent pas de repousser *a priori* leur assertion. Il y a donc un tempérament à apporter, non pas au principe des capitulations, mais à son application. Et sans doute en est-il de même du traité d'extradition que la Porte prétend imposer à la Grèce. Nous ne connaissons pas assez bien l'état actuel de la législation internationale entre la Grèce et la Turquie pour pouvoir discuter cette question ; mais tout le monde sait que le gouvernement grec regarde de parti pris comme Hellènes une partie considérable des sujets du Sultan, et si ces sujets, après avoir commis des crimes ou des délits sur le territoire turc, n'ont qu'à passer sur le territoire grec pour échapper à toute répression, — à la charge sans doute d'y devenir conspirateurs, — il est naturel que le gouvernement ottoman s'émeuve de cette situation et qu'il cherche à y mettre un terme. On voit que, sur plus d'un point, satisfaction peut lui être donnée sans pousser les choses à l'extrême, ni la Grèce au désespoir.

Ce serait pour tout le monde, et pour la Turquie elle-même, une mauvaise politique que celle qui aboutirait à ce dernier résultat. La Grèce est évidemment dans l'impossibilité matérielle de résister davantage, mais elle représente, malgré tout, des forces morales et des intérêts politiques qu'il importe de ménager. Son sort aujourd'hui est entre les mains de l'Europe. Elle l'y a remis elle-même. Il faut croire qu'elle a entendu par là accepter d'avance tout ce que l'Europe déciderait. On a dit que l'empereur d'Allemagne aurait voulu que les contre-propositions de l'Europe fussent d'abord et formellement acceptées par le

cabinet d'Athènes avant d'être soumises à la Porte. S'il a renoncé à cette procédure, c'est sans doute parce qu'on a pu lui fournir l'assurance que la Grèce, en demandant la médiation des puissances dans les termes que l'on connaît, avait donné par cela même son adhésion préalable à tout ce que celles-ci décideraient. Mais il faut avouer que le langage de M. Ralli est de nature à inspirer quelques doutes à ce sujet. Dès que le danger a paru passé, M. Ralli ne s'est pas montré dans ses paroles, et surtout dans ses confidences à la presse, beaucoup plus sage que M. Delyannis qui, comme on le sait, ne l'était pas du tout. Il a déclaré très haut que la Grèce ne ferait aucune cession de territoire et qu'elle n'accepterait de payer aucune indemnité de guerre, ni grande ni petite. Dans les conditions où elles se sont produites, les paroles de M. Ralli n'ont aucune valeur officielle : s'il en était autrement, il faudrait lui en demander compte. En vérité, le gouvernement hellénique aura accumulé jusqu'à la fin toutes les fautes, et il faut que la Grèce dispose d'une réserve de sympathies bien considérable pour ne l'avoir pas encore épuisée. Elle a tort, toutefois, d'en user avec cette persistante désinvolture, et un peu plus d'attention portée à ce qui s'est passé, à ce qui s'est dit, à ce qui s'est écrit en Europe depuis quelques mois, aurait pu la convaincre que ce jeu est dangereux.

Le langage de M. Ralli a de plus l'inconvénient d'entretenir dans les esprits une excitation qu'il conviendrait, au contraire, de calmer. Un gouvernement prudent et avisé s'appliquerait aujourd'hui, à Athènes, à préparer les imaginations, qui y sont si vives, si inflammables et, au surplus, si enflammées, à accepter les sacrifices inévitables. Loin de là, M. Ralli se montre de plus en plus exigeant, intransigeant dans ses paroles, comme s'il voulait, toujours à l'exemple de son prédécesseur, ménager sa propre popularité au détriment de toutes les autres, sans en excepter celle du roi. Mais peut-on employer encore le mot de popularité en parlant de ce malheureux prince et de sa famille ? Non, évidemment. De cette popularité, qui était si bruyante au début de la guerre, mais en réalité si artificielle et si trompeuse, il ne reste rien aujourd'hui. Les correspondances d'Athènes présentent la situation de la dynastie sous un jour très sombre. Et cependant, après tant de fautes qui ont été commises solidairement par la Grèce et par son roi, quelle faute plus grande resterait-il à commettre par la première, que de renverser le second ? Si M. Ralli le comprenait, tiendrait-il le langage qu'il tient ? Et s'il ne le comprend pas, c'est qu'il ferme volontairement les yeux à l'évidence du danger. On n'a pas besoin d'une grande perspicacité pour prévoir que, d'ici à quelques jours, à quelques

semaines tout au plus, le retour dans leurs foyers des soldats de la réserve, qui sont encore retenus sous les drapeaux, fera naître la situation la plus grave. Ce sera l'armée du mécontentement qui refluera sur Athènes, et qui tout de suite y trouvera des cadres. Déjà le gouvernement hellénique s'est occupé de la dislocation et de la dispersion des irréguliers, espèces de francs-tireurs composés d'éléments nationaux et d'éléments étrangers, ces derniers venus de toutes les parties du monde. Il y a eu, assurément, des exemples que nous voulons croire nombreux de courage individuel donnés par ces soldats volontaires; mais, dans l'ensemble, leur conduite a singulièrement désenchanté ceux qui avaient mis en eux leur confiance. Ils se sont surtout distingués par des exemples d'indiscipline et de pillage. Dieu veuille qu'ils ne se trouvent plus à Athènes lorsque la conclusion de la paix y renverra tant de soldats aigris par la défaite! Ce sera le moment le plus difficile à traverser. Dès aujourd'hui, l'agitation des esprits a pris un caractère alarmant. Les étrangers venus à son secours, et dont la Grèce cherche maintenant à se débarrasser, ne sont pas les moins exaltés. Comment en serions-nous surpris, nous qui avons vu aussi tant d'étrangers jouer un rôle important à la suite de nos guerres malheureuses et pendant nos révolutions? Les télégrammes d'Athènes nous ont apporté la nouvelle d'une très vive altercation, qui a eu lieu entre le député italien de Felice et M. Ralli. Ce dernier aurait été finalement obligé d'appeler la garde, de faire saisir M. de Felice et de le faire conduire au Pirée sur un navire italien, avec ordre qu'on l'empêchât de remettre pied à terre. L'affaire n'en est pas restée là. Les garibaldiens qui se trouvaient au Pirée ont été émus de ce qu'ils ont appelé l'arrestation de leur compatriote, et ils ont essayé de le délivrer. Une rixe en est résultée. Finalement, le ministre d'Italie est intervenu, et, sous la promesse qu'il s'embarquerait à brève échéance sans provoquer de nouveaux incidens, M. de Felice a été remis en liberté. Singuliers défenseurs pour la Grèce! Ils l'ont médiocrement servie pendant la guerre; ils menacent sérieusement de la troubler après. C'est dans les fermentations de ce levain révolutionnaire qu'est le péril de demain. Et M. Ralli prononce des paroles qui sont de l'huile jetée sur le feu!

Tout cela est bien fait pour inquiéter, et les puissances ne sont peut-être pas au bout de leur peine. M. Hanotaux a semblé d'ailleurs ne se faire aucune illusion à cet égard dans sa réponse à M. Gauthier (de Clagny). « La tâche, a-t-il dit, reste complexe; elle sera lente probablement, et, plus d'une fois encore, troublée par le retour des passions et des entraînemens. Nous n'ignorons pas les difficultés que nous rencontre-

rons à chaque pas... Nous vous demandons de vouloir bien, en restant fidèles à vos propres décisions, faciliter la tâche d'un gouvernement qui, de concert avec les autres, donne tous ses soins et toute son attention à l'œuvre si incomplète et encore si fragile de la paix. » Ce langage, à coup sûr, ne pêche pas par excès de confiance, et M. Hanotaux en a tenu quelquefois un plus optimiste; il est vrai que les événements ne l'ont pas toujours confirmé. Ils confirmeront sans doute celui-ci. Il faut s'attendre à des difficultés sans cesse renaissantes, tantôt du côté de la Porte, tantôt du côté de la Grèce, et qui sait si, au moment même où l'œuvre paraîtra terminée, elle ne sera pas tout entière remise en question? Les délais fixés pour l'armistice sont certainement trop courts; il faudra les proroger; mais qui sait encore si, en présence des exigences de la Porte et des résistances de la Grèce, cette prorogation elle-même sera facile? La Porte, tout le monde lui dit la vérité; il n'en est pas de même pour la Grèce. Les victoires de l'armée ottomane n'ont pas pu effacer d'autres souvenirs; on reste sévère pour le Sultan et pour son gouvernement. En revanche, on est toujours plein d'indulgence pour la Grèce. Il conviendrait pourtant que la voix de l'Europe l'éclairât sur sa situation véritable, puisqu'on ne doit pas compter pour cela sur celle de son gouvernement. Et c'est ce que nous nous efforçons de faire, dans la faible mesure où nous le pouvons, parce que là est la seule espérance du prompt et solide rétablissement de la paix.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

L'ACADÉMIE FRANÇAISE

AU XVII^e SIÈCLE

L'Académie française, à l'occasion du centenaire de l'Institut, a publié ce qui reste de ses vieux registres. C'est un vrai miracle qu'ils aient survécu à la tempête, qui, à la fin du siècle dernier, emporta toutes les sociétés littéraires et scientifiques de la France. A ce moment, l'Académie qui, depuis plus d'un an, sentait l'orage se former, s'était fort abandonnée elle-même et ne vivait qu'à moitié. Le 5 août 1793, elle se réunit au Louvre pour la dernière fois; quatre membres seuls étaient présents : Ducis, La Harpe, Bréquigny et Morellet, qui remplissait à la fois les fonctions de directeur et de secrétaire. On devine ce que devaient se dire les derniers survivans d'une institution illustre, qui se sentaient suspects et ne se faisaient aucune illusion sur le sort réservé à leur compagnie. Trois jours après parut le décret de la Convention qui la supprimait, et les scellés furent posés sur les salles où Louis XIV l'avait établie et où elle siégeait depuis cent vingt ans. Mais, dans l'intervalle, Morellet avait emporté les huit volumes qui contenaient les délibérations de l'Académie et les listes de présence. Ce pieux larcin, comme il l'appelle, pouvait lui coûter la vie, si on l'avait découvert; heureusement il fut ignoré, et Morellet put garder ce dépôt chez lui, sans que personne en sût rien. Il songea à le restituer après la première réorganisation de l'Institut, quand on y créa une classe qui correspondait assez exactement à l'Académie de Richelieu, et dont il faisait lui-même partie. Le 5 mars 1805, il était chargé de recevoir Lacroix; à la fin de son discours, il raconta ce qu'il avait fait onze ans auparavant et rendit solennellement les registres qu'il avait sauvés. « Je remets, dit-il, entre vos mains la chaîne qui

rattache cette compagnie à la première Académie française, ou plutôt qui fait de l'une et de l'autre une même Académie. »

Au premier abord, quand on lit nos registres, on est tenté de penser que Morellet a pris beaucoup de mal et couru beaucoup de dangers pour peu de chose. Qu'y trouve-t-on en effet? des procès-verbaux fort insignifiants d'ordinaire et des listes de noms, parmi lesquels il y en a quelques-uns d'illustres et encore plus d'inconnus. Tout cela, il faut l'avouer, forme une lecture peu divertissante, et dont il semble qu'on ne pourra pas tirer un grand profit. Mais, quand on ne se rebute pas et qu'on regarde de près, les choses changent d'aspect. Avec un peu d'attention et d'étude, ces froids procès-verbaux semblent s'animer. Ils ne nous donnent pas seulement la physionomie extérieure des assemblées, le mécanisme des séances ordinaires, l'appareil des séances publiques, ce qui n'est pas à dédaigner; ils nous permettent de deviner bien d'autres choses. Quelle que soit la discrétion des gens qui tiennent la plume, malgré leur parti pris de tout éteindre sous de banales formules, un mot qui leur échappe, une allusion, une demi-confiance nous font entrevoir ce qu'ils n'avaient pas l'intention de nous dire. Profitons de ces lumières intermittentes pour essayer de mieux connaître par quelles vicissitudes a passé, au xvii^e siècle, cette compagnie qui tient une si grande place dans l'histoire des lettres françaises (1).

I

Pellisson nous dit que les procès-verbaux de l'Académie, qu'il a eus dans les mains, commençaient le 13 mars 1634, c'est-à-dire immédiatement après qu'elle eut nommé son premier secrétaire perpétuel. Mais, s'ils étaient rédigés avec beaucoup d'exactitude, il faut croire qu'on mit peu de soins à les conserver. Les premières années sont perdues, et il faut nous contenter aujourd'hui des citations que Pellisson en a faites; mais avec ce qu'il en a tiré nous pouvons avoir quelque idée de la naissance et des premiers temps de l'Académie.

(1) Les *Registres de l'Académie française* forment trois volumes qui renferment les procès-verbaux et les listes de présence depuis 1672 jusqu'en 1793. Un quatrième volume, qui est sous presse, contiendra ce qu'on a conservé des registres perdus et d'autres pièces qui concernent l'Académie, avec une table des noms propres. L'ouvrage est publié par les soins de M. Marty-Laveaux, archiviste de l'Académie, qui l'a enrichi de notes savantes dont je me suis beaucoup servi dans cet article.

En 1629, Antoine Godeau, qui plus tard entra dans les ordres et devint évêque de Grasse, vivait à Dreux, où il était né, et composait des vers galans qui faisaient l'admiration de ceux auxquels il voulait bien les montrer. Mais il ne lui suffisait pas d'être admiré dans sa petite ville, et il désirait se faire connaître aux beaux esprits de Paris. Précisément, il était le cousin de Conrart, un secrétaire du roi, qui cultivait aussi les Muses et fréquentait beaucoup les gens de lettres. A sa demande Conrart en rassembla quelques-uns chez lui, et Godeau vint leur lire ses poésies. Il faut croire que cette réunion leur causa un plaisir très vif, puisqu'ils désirèrent la renouveler. « Comme ils étaient logés, nous dit Pellisson, en divers endroits de Paris, et ne trouvaient rien de plus incommode, dans cette grande ville, que d'aller souvent se chercher les uns les autres sans se trouver, ils résolurent de se voir un jour de la semaine chez l'un d'eux. » Conrart demeurait au coin de la rue Saint-Martin et de la rue des Vieilles-Étuves, « au cœur de la ville », à peu près à égale distance des autres; il était commodément logé pour recevoir ses amis; c'est donc chez lui qu'ils prirent l'habitude de se réunir. Leur nombre n'était pas considérable; Pellisson nous en a laissé la liste. Ils étaient neuf, de professions différentes, les uns attachés à la maison de quelque grand personnage, comme secrétaires ou cliens, ou, pour parler la langue du temps, en qualité de « domestiques », d'autres portant le petit collet et pourvus de quelque bénéfice qui les faisait vivre, mais tous fort épris des lettres et faisant leur unique métier de les cultiver. La plupart composaient de petits vers, qui d'ordinaire n'étaient pas imprimés, et qu'ils allaient lire dans les réunions de gens du monde. C'était alors un moyen sûr de se mettre en renom. Voiture, qui fut le roi des gens d'esprit de son temps, et dont la réputation se répandit de salon en salon jusque dans les pays étrangers, n'avait pas publié une ligne; c'est après lui que son neveu songea à recueillir ses lettres et les fit paraître chez Courbé. On comprend que d'autres, pour qui on n'a pas pris la même précaution, soient aujourd'hui parfaitement inconnus, après avoir été presque célèbres de leur vivant. Dans la liste des amis de Conrart, telle que nous la donne Pellisson, il n'y a guère que le nom de Chapelain dont on se souvienne, et sa célébrité n'est pas de celles qui sont très dignes d'envie.

La plupart d'entre eux fréquentaient en même temps d'autres

sociétés mondaines, car le goût des lettres était alors très vif et il y avait une foule de salons ouverts dans Paris où les poètes étaient fort recherchés. Mais Pellisson nous dit que nulle part ils ne se plaisaient autant que chez Conrart. « Là ils s'entretenaient familièrement, comme ils eussent fait en une visite ordinaire. Que si quelqu'un de la compagnie avait fait un ouvrage, comme il arrivait souvent, il le communiquait volontiers à tous les autres, qui lui en disaient librement leur avis; et leurs conférences étaient suivies tantôt d'une promenade, tantôt d'une colation qu'ils faisaient ensemble... Quand ils parlent encore aujourd'hui de ce temps-là et de ce premier âge de l'Académie, ils en parlent comme d'un âge d'or, durant lequel, avec toute l'innocence et toute la liberté des premiers siècles, sans bruit et sans pompe, et sans autres lois que celles de l'amitié, ils goûtaient ensemble tout ce que la société des esprits et la vie raisonnable ont de plus doux et de plus charmant. »

Mais une pareille intimité exige qu'on ne sorte pas d'un cercle très restreint. Aussi les amis de Conrart s'étaient-ils engagés à ne parler de leur réunion à personne, et pendant quelque temps ils tinrent exactement leur parole. Malleville fut le premier qui y manqua; par ses indiscrétions il donna à Faret le désir de s'introduire dans la petite société; Faret à son tour y amena Desmarets Saint-Sorlin et Boisrobert. Cette fois l'indiscrétion était grave et devait avoir des suites importantes. Boisrobert vivait dans la familiarité du cardinal de Richelieu et il avait pour principale fonction de le distraire et de l'égayer. En l'absence des gazettes, qui ne commencèrent d'exister qu'un peu plus tard, il le tenait au courant de toutes les petites nouvelles de la ville et de la cour (1). On pense bien qu'il ne négligea pas de lui parler de la réunion à laquelle on l'avait admis. Richelieu, dont l'esprit était fécond en projets et qui sans doute avait déjà songé à trouver quelque moyen d'organiser la littérature, comme tout le reste, fut frappé des paroles de Boisrobert; il vit tout de suite le parti qu'on pourrait tirer de cette réunion dont on lui faisait un tableau si séduisant, et demanda si ceux qui la composaient (il faut ici reproduire les paroles du maître) ne voudraient point faire un corps et s'assembler régulièrement sous une autorité publique.

(1) Tous ces récits prenaient dans la bouche de Boisrobert un charme particulier; il excellait à raconter. « Il avait souverainement, nous dit d'Olivet, le don de cette niaiserie affectée qui est familière à Caen. »

La proposition fut d'abord mal accueillie. Tout le monde comprit que du moment qu'on allait « former un corps », c'est-à-dire une société régulière, avec des lois et des règles fixes, c'en était fait de l'aimable familiarité des réunions antérieures. Mais ce qui devait effrayer surtout, c'était de s'assembler « sous une autorité publique ». On pouvait croire que Richelieu avait l'intention de mettre la main sur la littérature comme il avait fait sur le reste, et tout le monde savait alors ce que pesait la main du premier ministre. « On me mande, écrivait Balzac, que c'est une tyrannie qui se va établir sur les esprits, et à laquelle il faut que nous autres, faiseurs de livres, rendions une obéissance aveugle. Si cela est, je suis rebelle, je suis hérétique, je vais me jeter dans le parti des barbares. »

Balzac s'effrayait trop vite et Richelieu n'avait pas de si noirs desseins. Il aimait avec passion notre langue, qu'il parlait très bien, et il prévoyait à quelles grandes destinées elle était appelée. Mais il avait bien reconnu à l'usage qu'il lui manquait d'être mieux ordonnée et moins changeante. C'est à l'Académie qu'il voulait donner la tâche de corriger ses dérèglements et de la rendre plus fixe. Pour qu'elle y réussît et que ses arrêts fussent respectés, il lui semblait qu'elle devait emprunter son autorité à celle de l'État; il croyait que les lois du langage doivent avoir la même sanction que les autres pour posséder la même force. L'événement prouve qu'il ne s'est pas trompé. C'est à son caractère officiel que le dictionnaire de l'Académie doit son importance; il a été, dès son apparition, la règle du langage; et l'on est surpris de voir comment, à chaque édition nouvelle, les changemens qu'il enregistre sont vite acceptés par l'opinion.

De là sont venues encore d'autres conséquences auxquelles il est vraisemblable que Richelieu ne pensait pas. En accordant à l'Académie une sorte d'investiture officielle, il semblait l'associer de quelque manière à l'autorité souveraine. On comprend que cette situation ait contribué à donner à l'homme de lettres un sentiment de sa dignité qu'il n'avait pas auparavant. Tandis que Malherbe prétendait « qu'un bon poète n'est pas plus utile à l'État qu'un bon joueur de quilles », Racine, en recevant à l'Académie le successeur de Corneille, s'élève contre les ignorans « qui rabaisent l'éloquence et la poésie et traitent les habiles écrivains de gens inutiles dans les États ». Puis il ajoute ces belles paroles : « Quelque étrange inégalité que durant leur vie la for-

tune mette entre eux et les plus grands héros, après leur mort cette différence cesse. La postérité qui se plaît, qui s'instruit dans leurs ouvrages, ne fait point de difficultés de les éгалer à tout ce qu'il y a de plus considérable parmi les hommes, et fait marcher de pair l'excellent poète et le grand capitaine. » Je me demande si quelques années plus tôt on aurait osé parler avec cette fierté et cette assurance. Je ne puis m'empêcher de remarquer aussi que la littérature a chez nous, surtout depuis cette époque, un caractère qu'on ne lui trouve pas au même degré chez les autres peuples. Nulle part elle ne tient une aussi grande place dans la vie de la nation ; nulle part elle n'a pris d'aussi bonne heure une telle importance politique et sociale. Quand on ne la regardait ailleurs que comme un divertissement agréable, en France elle tendait à devenir une sorte de pouvoir public. En 1775, lorsqu'il prit possession de son siège à l'Académie française, Malesherbes disait : « Dans un siècle où chaque citoyen peut parler à la nation entière par la voie de l'impression, ceux qui ont le talent d'instruire les hommes ou le don de les émouvoir, les gens de lettres, en un mot, sont au milieu du public dispersé ce qu'étaient les orateurs de Rome et d'Athènes au milieu du peuple assemblé. » Ces paroles, qui furent accueillies par des applaudissemens frénétiques, exprimaient à merveille le rôle qu'avait joué la littérature pendant tout le siècle. Ne peut-on pas dire que c'est Richelieu, qui, sans le vouloir peut-être, l'a mise dans la voie qu'elle devait suivre ? Les choses ont souvent des conséquences bien différentes de celles qu'on prévoyait. On pouvait craindre, quand Richelieu demandait à l'Académie de se réunir « sous une autorité publique », qu'il ne voulût mettre la littérature dans sa dépendance. C'est tout à fait le contraire qui est arrivé. En lui attribuant une place dans l'État, en la faisant ainsi profiter du prestige du pouvoir souverain, il l'a relevée à ses yeux et aux yeux du public, il lui a donné l'audace de s'attaquer aux questions les plus graves, le désir de mener l'opinion et la force d'y réussir.

II

Quand les amis de Conrart, après beaucoup d'hésitation, se furent décidés à accepter les propositions du cardinal, l'Académie française fut établie, sous le protectorat de Richelieu, par des lettres patentes du mois de janvier 1635. Pendant qu'on travail-

lait à faire enregistrer ces lettres au parlement, ce qui dura quelque temps, la compagnie acheva de se constituer. Elle se fit un règlement qui est à peu près celui d'aujourd'hui, et se compléta. On avait décidé du premier coup qu'on serait quarante; les douze membres de la petite société avaient donc à se donner vingt-huit confrères. Ces choix, comme on le pense bien, ne se firent pas en un jour, ni même en un an. En réalité, le chiffre définitif ne fut atteint qu'en 1639, par la nomination de Priezac.

Les choses se passèrent d'abord d'une manière très confuse. Au début, on ne votait pas au scrutin; chacun proposait un nom, d'ordinaire celui d'un parent, d'un ami, et les autres approuvaient. Ce qui montre bien qu'on avait égard surtout à des relations personnelles plus qu'au mérite réel, c'est qu'on ne s'avisait de nommer deux des plus grands écrivains de l'époque, Balzac et Voiture, qu'après en avoir pris beaucoup d'autres. Assurément il se trouvait, parmi les élus, des gens de lettres, Maynard, Saint-Amand, Colletet; mais il y en avait d'autres aussi, et en grand nombre. Comme on allait vite et un peu au hasard, il était naturel qu'on fût tout d'abord attiré vers les noms qui faisaient alors le plus de bruit dans le monde. Les auteurs de pamphlets et de factums politiques tenaient dans la société de ce temps la place qu'occupent aujourd'hui les journalistes. Le cardinal ne poursuivait pas seulement ses ennemis avec ses armées; il leur faisait une guerre de plume qu'il poussait aussi énergiquement que l'autre. Aux attaques qui venaient de Bruxelles il opposait des réponses qui partaient de Paris, et ces combats n'excitaient pas moins que les batailles véritables la curiosité du public. On ne se contentait pas toujours d'employer des armes légères; il arrivait souvent qu'on échangeait de gros livres, hérissés d'histoire ou de jurisprudence, qui ne parvenaient pas pourtant à lasser la patience de nos pères. Mais dans les volumes, comme dans les brochures, les polémiques sont vivement menées. Les nécessités de la lutte donnent au style de ces écrivains des qualités qui manquent souvent aux autres; la phrase y est moins traînante, le trait plus piquant, le tour plus dégagé. Assurément le pamphlet politique a été, au début de ce siècle, une excellente école pour notre langue. Par malheur l'intérêt de ces sortes d'ouvrages ne survit guère aux circonstances qui les ont fait naître; on ne lit pas plus un pamphlet de l'autre année qu'un article de journal de la veille. Qui se souvient du *Ministre d'Etat* de Silhon ou des *Discours poli-*

tiques de Priezac? qui se rappelle les noms de Jean de Sirmond, de Bourzéis, d'Hay du Châtelet? Mais ils étaient alors dans toutes les bouches, et l'on n'est pas surpris qu'ils se soient tout d'abord présentés à l'esprit de ceux qui étaient en quête d'hommes de talent pour compléter l'Académie (1).

Avec ceux-là entrèrent quelques personnages qui appartenaient à l'administration et à la magistrature, des conseillers au Parlement, des avocats généraux, des maîtres des requêtes, des conseillers d'État. Ces fonctions étaient d'ordinaire occupées par des hommes très versés dans l'étude des lettres classiques et qui les cultivaient volontiers à leurs heures de loisir; ils n'étaient donc pas déplacés à l'Académie. Dans le nombre se trouvait Abel Servien, le sous-secrétaire d'État de la guerre, celui qui négocia plus tard les traités de Westphalie. Tous ces gens-là, dont le nom est aujourd'hui moins connu, faisaient alors grand honneur à la nouvelle compagnie. Mais sa plus illustre conquête fut celle de l'homme qui occupait, après le cardinal, une des plus hautes situations dans l'État. Le garde des sceaux, Séguier, qui fut dans la suite chancelier de France, désira d'en faire partie. Voulait-il seulement flatter son maître en demandant une place dans la compagnie dont il était le protecteur? Beaucoup le pensèrent, et le rusé courtisan était bien capable de cette manœuvre. Mais comme, après tout, il aimait les lettres, qu'il se piquait lui aussi de protéger les beaux esprits, qu'il en logeait plusieurs dans son hôtel, qu'il en admettait souvent à sa table, on peut croire qu'en souhaitant être compris parmi les Quarante, il ne faisait que suivre son goût naturel. L'Académie, on le conçoit, fut très fière de cette illustre recrue; on décida que le nom de Séguier serait inscrit le premier dans le tableau à quelque distance des autres, et quelques années plus tard, lorsque Richelieu mourut, c'est Séguier que l'Académie élut à sa place comme protecteur; il le fut pendant trente ans.

L'Académie était composée à ce moment à peu près comme elle l'a toujours été : il y avait des auteurs dramatiques, des poètes, des historiens, des orateurs, et, à côté d'eux, des publicistes politiques, — nous dirions aujourd'hui des journalistes, — des sa-

(1) Un savant laborieux et bien informé, M. René Kerviler, nous a donné des renseignemens très complets sur les académiciens de la première époque, soit dans *la Bretagne à l'Académie française*, ou dans son volume sur *le Chancelier Pierre Séguier*, soit dans des notices séparées. Il s'est fait vraiment l'historiographe de l'Académie primitive.

vans (1), des magistrats, des ambassadeurs, et même des ministres. Une sorte d'instinct semble l'avoir avertie dès le premier jour qu'elle ne devait pas se contenter d'être tout à fait une société de gens de lettres. Les sociétés de ce genre deviennent facilement des coteries; le souci des intérêts personnels, les amitiés, les jalousies y prennent trop d'importance; à la longue, tout s'y rapetisse et s'y rétrécit. L'idéal de l'Académie fut d'être la représentation de l'esprit français. Il lui sembla que la littérature d'un pays, prise au sens le plus large, n'est pas seulement formée de ceux qui tiennent une plume, mais qu'elle contient aussi les gens de goût qui sont capables de comprendre et de juger les écrivains, qui les encouragent, qui les excitent, qui les forcent à s'élever et à se maintenir à une certaine hauteur, ceux enfin qui dans quelque ordre d'étude et de science que ce soit renouvellent par leurs découvertes les opinions et les connaissances, et forment ces grands courans d'idées qui se reflètent à leur tour dans les lettres et dont elles vivent. Cette conception de la littérature, qu'on la blâme ou qu'on l'approuve, est ce qui a donné à l'Académie française, parmi toutes les sociétés littéraires du monde, son caractère original.

En 1652, elle s'augmenta d'un élément nouveau qui, depuis, y a tenu une large place. Séguier, comme presque tous ceux qui s'étaient fait une brillante situation dans la magistrature ou dans les affaires, avait marié sa fille à un très grand seigneur. Il aimait tendrement le marquis de Coislin, son petit-fils, qui donnait de belles espérances, et, quoiqu'il n'eût encore que dix-sept ans, une place étant venue à vaquer à l'Académie, il la demanda pour lui, sous prétexte « qu'il ne croyait pas pouvoir mieux cultiver l'inclination que ce jeune seigneur témoignait pour toutes les belles connaissances. » La compagnie, dit Pellisson, ayant agréablement reçu cette proposition, l'élection fut faite huit jours après par billets, qui se trouvèrent tous favorables. Armand de Coislin était alors le plus jeune de l'Académie; il se trouvait en être le doyen en 1702, lorsqu'il mourut; il fut successivement remplacé par ses deux fils, en sorte que sa famille occupa sans interruption le même fauteuil jusqu'en 1733. A côté des Coislin ont siégé trois d'Estrées, trois Rohan, deux Richelieu, deux Saint-Aignan, un La Tremoille, un Montmorency, les plus grands noms de la no-

(1) Le médecin Cureau de la Chambre et Habert de Montmor chez lequel se tenait une réunion qui devint plus tard l'Académie des sciences.

blesse française (1). Tout le monde paraît d'accord à reconnaître que la présence des grands seigneurs à l'Académie n'a pas été sans importance pour relever la condition des gens de lettres. Sans doute ils étaient admis déjà dans les salons du grand monde; on ne demandait pas, à l'hôtel Rambouillet, d'où sortaient les poètes dont on applaudissait les vers, et les portes s'étaient largement ouvertes devant Voiture, quoiqu'il fût le fils d'un marchand de vin. Cependant on s'aperçoit bien qu'ils n'y étaient pas tout à fait sur le même pied que les autres. Ils amusaient la compagnie, on leur en savait gré et on les remerciait de bonne grâce; mais dans la familiarité qu'on leur permettait d'avoir avec les grands seigneurs il entraînait toujours une nuance de contrainte et de respect. Au contraire, la première loi de l'Académie c'est qu'entre tous les membres devait régner l'égalité la plus parfaite. Le fils d'un boulanger comme Quinault, un maître à danser comme Goibaud Dubois, un ancien maquignon comme l'abbé Genest, traitait d'égal un duc et pair et l'appelait son confrère. Rien de pareil ne s'était encore vu dans cette société aristocratique. Aussi ne semble-t-il pas que les gens de lettres se soient plaints d'être mêlés à l'Académie à des gens de qualité; tout au plus a-t-on disputé sur les proportions du mélange. « Il faut qu'il y en ait, disait Segrais, mais le nombre devrait être fixé à sept ou huit, et les autres devraient être choisis dans toute sorte de littérature. » Bussy trouvait naturellement qu'il en fallait mettre davantage et qu'à l'Académie comme ailleurs, il n'y en avait jamais assez; il est vrai qu'il avait la bonté d'ajouter : « Il faut pourtant y laisser toujours un nombre de gens de lettres, quand ce ne serait que pour achever le dictionnaire, et pour l'assiduité que des gens comme nous ne sauraient avoir en ce lieu-là. »

III

On a vu que les registres de l'Académie française commencent en 1672. Cette année est celle où Séguier mourut et où Louis XIV accepta d'être protecteur à sa place.

Ce n'était pas seulement un grand honneur pour elle, ce fut surtout un grand bonheur. En se rattachant directement à celui dont tout le reste dépendait, elle échappait au danger d'avoir un

(1) Ajoutons-y deux princes de la maison de Bourbon, le comte de Clermont et le Duc d'Anjou.

protecteur qui avait besoin lui-même d'être protégé. A défaut du roi, elle aurait probablement choisi un de ses ministres, comme elle l'avait fait deux fois de suite. Les ministres sans doute dureraient alors plus qu'aujourd'hui ; cependant ils n'étaient pas inamovibles et à l'abri de tous les accidens. Il pouvait se faire que celui qu'aurait choisi l'Académie fût renvoyé, comme Fouquet, et sa disgrâce serait retombée sur tous ceux qui s'étaient mis à son ombre. D'ailleurs, il est bon que le protecteur ne soit pas trop près du protégé ; il pèse moins sur lui s'il est placé à quelque distance. Un roi, par sa situation même, est plus étranger qu'un autre aux mesquines jalousies et aux basses intrigues, il plane au-dessus des coteries, il a moins d'amis et d'adversaires, et son indifférence garantit son impartialité. Les élections n'étaient pas entièrement libres, sous les deux premiers protecteurs. Richelieu avait dit sans doute aux amis de Conrart « qu'ils pouvaient augmenter leur compagnie ainsi qu'ils le jugeraient à propos » ; mais eux, qui le connaissaient bien, avaient grand soin de ne choisir que des gens qu'il aimait. Une seule fois, ils y manquèrent (1), et le protecteur fut de si méchante humeur qu'on se promit bien de ne plus recommencer. Séguier était moins exigeant que l'impérial cardinal. Il mettait plus de forme dans ses recommandations, ce qui les rendait peut-être encore plus efficaces : comment répondre par un refus à un homme si aimable et si poli ? Aussi fit-il entrer sans peine tous ses « domestiques » à l'Académie. Le désir qu'on avait de lui complaire faillit même une fois amener un grand scandale. Quand Maynard mourut, en 1647, Corneille et Ballesdens se présentèrent pour le remplacer. Corneille avait fait *le Cid* et *Rodogune* ; quant à Ballesdens, il n'était connu que par quelques traductions que Pellisson lui-même, si bon pour ses confrères, trouve très médiocres. Mais « il avait l'honneur d'être à M. le chancelier », et l'Académie ne savait à quoi se résoudre, quand Ballesdens se fit justice à lui-même et céda la place à Corneille.

Avec Louis XIV on était moins exposé à des accidens de ce genre. Sans doute, les choix de l'Académie lui étaient soumis, et il avait le droit de ne pas les approuver ; mais, en quarante-deux ans, il n'en a usé que deux fois, ce qui vraiment n'est guère, et encore de ces deux refus un seul avait quelque importance (2). En 1683,

(1) Au sujet de l'élection de Porchère Laugier « qu'il regardait comme un homme qui avait eu de l'attachement avec ses plus grands ennemis. »

(2) En 1704, le roi refusa d'approuver l'élection de M. de Tréville, un grand sei-

La Fontaine et Boileau étaient candidats à la succession de Colbert. Boileau avait promis de ne faire aucune démarche, et il tint parole, mais ses amis se remuèrent beaucoup pour lui. Ils n'avaient aucune animosité particulière contre son rival, plusieurs même vivaient avec lui familièrement; mais il s'agissait d'une lutte de principe et d'école : personne ne voulait céder. L'ancienne école poétique, celle de Louis XIII, qui avait régné sans partage dans l'Académie à sa naissance, quoique très affaiblie, était encore puissante. On voulait achever de triompher d'elle en faisant élire son plus cruel ennemi, celui qui avait rendu Chapelain, Cassagne et Cotin la risée du public : elle résista, on le comprend bien, d'une façon désespérée.

La lutte fut donc très vive. Les élections étaient alors beaucoup plus compliquées que de nos jours : il y avait trois scrutins au lieu d'un seul. Dans le premier — le scrutin des billets — chacun déposait dans l'urne le nom du candidat qu'il préférait. Le bureau, aidé d'un membre de l'Académie, qu'on tirait au sort, opérait à l'écart le dépouillement des billets et ne faisait connaître que le nom de celui qui avait obtenu le plus grand nombre de suffrages. On procédait alors à un nouveau scrutin, le scrutin des ballottes, comme on l'appelait, par boules blanches et noires, et si le nombre de boules blanches dépassait les deux tiers des membres présents, le candidat était admis; mais seulement admis « à proposition », c'est-à-dire que son nom devait être proposé à l'approbation du roi. Quand le roi l'avait approuvé, un dernier scrutin, celui-là de pure forme, confirmait définitivement l'élection.

Au scrutin des billets, La Fontaine eut la majorité; le scrutin des ballottes lui donna seize boules blanches sur vingt-trois votans. Il était donc élu, et l'on croyait l'affaire terminée, quand le directeur, revenant de Versailles, où il était allé soumettre l'élection au roi, rapporta à l'Académie d'une manière fort embarrassée « que Sa Majesté, lui ayant fait l'honneur de l'entendre avec beaucoup de bonté, lui avait dit qu'elle avait appris qu'il y avait eu du bruit et de la cabale dans l'Académie; qu'il avait répondu qu'il était vrai que quelqu'un avait témoigné publiquement n'agréer pas le choix qui avait été fait de M. de La Fontaine à la pluralité des voix et en avait parlé avec un peu de chaleur, mais que du reste tout s'était passé avec tranquillité et dans les formes

gneur homme d'esprit, qu'il trouvait trop ami de Port-Royal. Cette élection du reste avait paru surprendre quelques personnes.

ordinaires ; que là-dessus ayant voulu expliquer à Sa Majesté quelles étaient ces formes, elle l'avait interrompu en lui disant qu'elle les savait fort bien, mais que pour ce coup elle n'était pas encore bien déterminée et qu'elle ferait savoir ses intentions à l'Académie (1). »

Évidemment le roi était peu satisfait qu'on n'eût pas choisi Boileau : c'était lui qui l'avait décidé à se laisser mettre sur les rangs en lui disant : « Il faut que vous soyez de l'Académie ». Il est pourtant probable qu'il aurait pris son parti de l'échec de son candidat, s'il n'avait pas cru que c'était l'effet d'une cabale. Il pouvait penser que tout ce qui restait de l'ancienne école avait manœuvré pour exclure Boileau ; il ne voulait pas que l'Académie devînt une coterie étroite qui ne s'ouvrit qu'aux gens d'un certain parti, et en cela il avait bien raison. Du reste, il faisait grand cas de La Fontaine, et ce qui prouve qu'il n'avait aucun mauvais vouloir contre lui, c'est ce qui se passa six mois plus tard. Une place étant alors devenue vacante, l'Académie s'empressa d'y nommer Boileau. Quand le directeur vint l'annoncer au roi, il répondit « que le choix lui était très agréable et qu'il serait généralement approuvé, » puis il ajouta : « Maintenant vous pouvez recevoir La Fontaine. »

On voit à quel point le roi avait pris son rôle au sérieux. Il se tenait au courant de tout ce qui se passait à l'Académie ; il voulait que le règlement y fût respecté, il trouvait moyen de savoir si l'on avait été en nombre dans une élection, et si tout s'était passé dans l'ordre. Il répétait sans cesse qu'on ne devait avoir égard qu'au mérite et ne céder à aucune sollicitation de quelque côté qu'elle vînt. « L'Académie, disait-il, choisira toujours de meilleurs sujets d'elle-même qu'elle n'en prendra à la prière et à la recommandation. » Il exigeait qu'elle fût respectée et regardait comme une sorte d'insulte personnelle les outrages qu'on lui faisait. Quand M. de Lamoignon commit l'impertinence de refuser un siège qu'on lui avait donné, il lui fit adresser une lettre très sèche, et, pour que la réputation de la compagnie n'eût pas à en souffrir, il voulut que le cardinal de Rohan sollicitât la place que le premier président avait dédaignée. Il veillait aussi à son bien-être et c'est lui qui lui procura le premier un établissement fixe. Richelieu y avait songé, mais il n'eut pas le temps

(1) *Registres*, 15 nov. 1683.

d'exécuter ses projets. Tant qu'il vécut, elle se réunit tour à tour chez Conrart, chez Desmarets, chez Chapelain, chez Montmor, chez Gomberville, si bien que Pellisson, qui avait l'imagination fleurie, la comparait « à cette île de Délos des poètes, errante et flottante, jusqu'à la naissance de son Apollon. » Séguier la logea dans son hôtel; mais c'était une hospitalité temporaire, qui ne pouvait durer que pendant la vie d'un homme. Louis XIV l'établit au Louvre, et elle y resta jusqu'en 1793.

Il lui accorda d'autres faveurs encore, qui lui étaient très précieuses; par exemple celle de venir le haranguer, comme les cours souveraines, au retour de ses campagnes et dans les occasions solennelles (1). C'était un grand honneur qu'on lui faisait et qui marquait d'une manière éclatante l'importance qu'elle avait prise parmi les grands corps de l'État. Tout se faisait pour elle comme pour les autres. Au jour fixé pour la réception, l'Académie se rendait à Versailles, avec le parlement, la chambre des comptes, la cour des aides. Elle se réunissait dans la salle des ambassadeurs, où le grand maître des cérémonies venait la chercher. Les académiciens s'avançaient deux à deux, le directeur et le chancelier à leur tête, puis les autres par ordre d'ancienneté. Ceux que leurs occupations retenaient à la cour, Bossuet, pendant qu'il faisait l'éducation du Dauphin, le marquis de Dangeau, Colbert lui-même avaient grand soin de se réunir à leurs confrères et prenaient place à leur rang. Les registres ne manquent pas de nous dire dans le plus grand détail comment les choses se passaient. « Le Roi était assis dans un fauteuil. Monseigneur le Dauphin, accompagné de M. le duc de Montausier, son gouverneur, MM. les princes de Conti, et M. le chancelier étaient proches de Sa Majesté, et toute la chambre était remplie d'un grand nombre de personnes de la cour et du conseil. Sitôt que le directeur a aperçu le Roi, il a fait une profonde révérence, puis une seconde en s'avançant, et une troisième en s'arrêtant. Sa Majesté a ôté son chapeau à chacune de ces révérences. Après que le directeur a eu parlé, le roi s'est levé et a dit qu'il confirmait avec plaisir à l'Académie française les assurances qu'il lui avait données de sa protection et a témoigné une satisfaction extraordinaire du

(1) Il faut lire dans les *Mémoires* de Perrault l'agréable récit qu'il fait de la façon dont s'y prit le président Rose pour obtenir cette faveur à l'Académie. Ce récit nous montre Louis XIV dans un de ses momens de laisser aller et de bonne humeur.

compliment qu'il venait d'entendre. » Après quoi, le maître des cérémonies ramenait la compagnie dans le salon où il l'avait prise. D'ordinaire la journée s'achevait gaiement. Tantôt un des académiciens de la cour, le marquis de Dangeau, par exemple, invitait ses confrères à dîner et « les traitait avec beaucoup de magnificence » ; tantôt c'était le roi qui faisait les frais du repas et qui commandait à son premier maître d'hôtel « de bien régaler l'Académie. » Il est probable que le maître d'hôtel se piquait d'accomplir exactement la recommandation du roi, car Bussy-Rabutin, qui assista à l'un de ces dîners, écrit à sa fille : « Nous fûmes six heures à table où la santé du protecteur de l'Académie ne fut pas oubliée. »

IV

Il est difficile de s'occuper de l'Académie française sans parler du dictionnaire ; on ne peut guère les séparer. C'est le premier travail qu'elle ait entrepris, et elle n'y a jamais renoncé. Pellisson rapporte que, dans la séance du 20 mars 1634, avant qu'elle ne fût régulièrement constituée, comme on se demandait ce qu'on ferait, Chapelain fut d'avis que l'on composât tout d'abord « un ample dictionnaire », et que cette proposition fut acceptée de tout le monde.

Rien n'était plus naturel. A ce moment s'éveillait chez nous un grand orgueil national ; on avait le pressentiment de la place que la France allait prendre dans le monde, et l'on comptait qu'elle y serait puissante par les lettres comme par les armes. La première fois que l'Académie prit la parole, elle exprima la pensée que « notre langue, plus parfaite déjà que pas une des autres vivantes, pouvait bien succéder à la latine, comme la latine à la grecque. » Cette espérance devait paraître alors fort téméraire. Il n'y avait pas longtemps que les langues modernes s'étaient émancipées de la tyrannie du latin ; beaucoup de gens doutaient encore qu'elles fussent propres à exprimer rien de sérieux et de durable. Pellisson lui-même avait d'abord partagé ce préjugé ; il nous dit que, dans sa jeunesse, on avait eu grand peine à l'arracher à *son* Térence et à *son* Cicéron, et que « ce n'est qu'après qu'il eut rencontré les pamphlets de Sirmond et les lettres de Balzac qu'il commença non seulement à ne plus mépriser la langue française, mais à l'aimer passionnément et à croire

qu'avec du temps et du travail, on pouvait la rendre capable de toutes choses. » C'est bien ce qui est arrivé; elle est devenue « capable de toutes choses », et même, ce qu'on ne croyait pas, de supplanter les langues anciennes. Jusque-là on écrivait en latin quand on voulait être lu du monde entier. En 1658, Nicole crut devoir traduire en latin *les Provinciales* pour qu'il leur fût possible de passer la frontière et d'être autant admirées à l'étranger que chez nous. Un siècle plus tard on n'aurait plus eu besoin de le faire : le français était devenu la langue de toute l'Europe lettrée. Les espérances de l'Académie s'étaient réalisées : « Il avait succédé à la langue latine, comme la latine à la grecque. »

Mais pour que le français s'imposât ainsi à l'estime de l'Europe, on sentait bien qu'il fallait en faire une langue aussi parfaite que possible, et qu'avant tout, il avait besoin d'être pourvu d'un bon dictionnaire. On se mit sérieusement à l'œuvre à partir de 1639, quand Vaugelas fut chargé du travail, et reçut pour le faire une pension de 2 000 livres. Personne n'en était plus capable que lui, il semblait s'être préparé pendant toute sa vie à la tâche que l'Académie devait lui confier; il avait un système arrêté, des principes qu'il fit prévaloir, et s'il n'a pas eu le temps de pousser bien loin son ouvrage, ses successeurs ont suivi jusqu'à la fin l'impulsion qu'il avait donnée.

Quand on entreprend de faire un dictionnaire, il est naturel qu'on se demande d'abord s'il y a une autorité qu'on puisse consulter dans les cas douteux et dont les décisions soient souveraines. Horace répond qu'il faut se conformer à l'usage : « C'est l'arbitre et le maître des langues. » Mais l'usage n'est pas le même partout, il change avec les milieux; quel est celui qu'il faut suivre et celui qu'il faut éviter? Quelques-uns prétendent que c'est le peuple qui doit faire la loi; Malherbe renvoyait ceux qui le consultaient sur la manière de bien parler aux crocheteurs du Port au foin. D'autres veulent qu'on s'en tienne aux exemples donnés par les bons auteurs : il faut n'employer que les termes et les tours dont ils ont l'habitude d'user. C'était notamment l'opinion de Chapelain,

Cet homme merveilleux dont l'esprit sans pareil
Surpassait en clarté les rayons du soleil.

Vaugelas aussi a beaucoup d'estime pour les grands écrivains de son temps, il les a étudiés à fond et les cite avec respect; mais

il voit bien qu'ils ne sont pas assez nombreux pour qu'on puisse tirer d'eux tout ce qu'on a besoin de savoir. Le grand siècle commence à peine, les excellens écrits sont rares; c'est donc de la parole parlée qu'on doit tirer les règles du langage plus que de la parole écrite. Malheureusement on ne parle pas partout de la même manière, surtout à cette époque. Il ne s'est pas encore formé une langue commune, qui soit celle de tous les honnêtes gens. La société française se compose de classes et de professions distinctes, qui ont chacune leur façon de vivre et de s'exprimer. Il y a la langue du palais, celle de l'Église, celle de l'université, et bien d'autres encore. Entre toutes, Vaugelas choisit sans hésiter la langue de la cour. Ce choix devait paraître singulier à beaucoup de monde; la Cour n'avait pas conquis encore, pour les choses de l'esprit et du bon goût, cette prédominance qui lui a été plus tard attribuée. Les savans, les lettrés, les poètes, dont on écoutait la parole avec respect, dont on applaudissait les bons mots et les vers, à l'hôtel de Rambouillet ou dans les salons qui s'étaient formés sur ce modèle, traitaient fort mal d'ordinaire les gens qui fréquentaient la cour. Trente ans après, Molière est encore obligé de les défendre contre ceux qui ne leur pardonnaient pas d'avoir eu la sottise d'applaudir *l'École des Femmes*. « Sachez, disait-il, qu'ils ont d'aussi bons yeux que d'autres; qu'on peut être habile avec un point de Venise et des plumes aussi bien qu'avec une perruque courte et un petit rabat uni; que la grande épreuve de toutes vos comédies, c'est le jugement de la cour; qu'il n'y a point de lieu où les décisions soient si justes, et que, du simple bon sens naturel et du commerce de tout le beau monde, on s'y fait une manière d'esprit, qui sans comparaison juge plus sainement des choses que tout le savoir enrouillé des pédans. » Vaugelas, du premier coup, avait deviné tout ce que dit ici Molière. Il connaissait très bien la cour; ses fonctions l'y attachaient, et un goût particulier l'attirait vers elle. Il y avait vécu trente-cinq ou quarante ans de suite. Observateur de nature, grammairien de passion, il s'était vite aperçu que les gens de son temps parlaient beaucoup mieux qu'ils n'écrivaient. Il n'en était ni surpris, ni choqué, « car enfin la parole qui se prononce est la première en ordre et en dignité, puisque celle qui est écrite n'est que son image, comme l'autre est l'image de la pensée. » Il trouva donc un grand plaisir et un grand profit à entendre les courtisans parler. Il remarqua que ceux mêmes dont

l'éducation avait été très négligée, ces seigneurs que la guerre réclamait dès l'âge de douze ou treize ans, ces grandes dames que l'on instruisait surtout, dans les couvens, à prier Dieu et à se présenter avec grâce, apprenaient très vite, en vivant à la cour, ce qu'on ne leur avait pas enseigné. La fréquentation des personnes distinguées, l'usage du monde, l'habitude des conversations délicates développaient la finesse de leur esprit et leur donnaient ce sens droit qui de lui-même choisit les mots et les tours les plus conformes au génie naturel de notre langue. Vaugelas s'est mis à leur école. C'est en les écoutant qu'il a rédigé ses *Remarques sur la langue française*, livre excellent, où le xvii^e siècle s'est formé, que Racine emportait avec lui quand il quittait Paris, qu'il lisait et annotait à Uzès, pour être sûr de ne pas désapprendre à parler français.

Vaugelas s'occupa dix ans du dictionnaire et le poussa jusqu'à la lettre I. Sa mort fut une grande perte pour l'Académie. Pour comble de malheur, comme il avait, suivant le mot ingénieux de Pellisson, « beaucoup moins de bien que de mérite », ses créanciers saisirent tous les papiers qu'on trouva chez lui, et le dictionnaire avec eux. Il fallut plaider pour le ravoir, ce qui perdit du temps. Quand on se remit à l'ouvrage, l'ardeur primitive s'était fort atténuée. Le travail marcha si lentement que Colbert, qui aimait qu'on allât vite en besogne, finit par se fâcher. On raconte qu'il vint un jour à l'Académie, où il n'était pas attendu, très disposé à faire des remontrances à ses confrères et à leur reprocher leurs lenteurs. Mais quand il vit par lui-même combien il est difficile de définir exactement un mot, d'en préciser le sens et l'usage, de chercher les épithètes qui s'y joignent naturellement, d'expliquer les phrases et les proverbes où il s'emploie, il dit, en se levant, qu'il voyait bien qu'on ne pouvait pas aller plus vite. « Ce témoignage, ajoute notre récit, doit être d'autant plus considéré qu'on sait que jamais homme dans sa place n'a été plus laborieux et plus diligent. »

Il crut pourtant devoir prendre quelques mesures pour que le travail ne se ralentît pas. Les académiciens avaient eu de tout temps le défaut de n'être pas très assidus aux séances. « La pénultième fois, écrit Chapelain à un de ses amis, l'Académie ne fut composée que d'une personne. » Richelieu, qui n'était pas d'humeur patiente, prit un moyen violent pour faire cesser ces absences scandaleuses. « Il fit dire à tous ceux qui étaient de l'Académie d'avoir à opter dans trois jours : ou de s'engager à y

venir assidûment, ou de céder la place à beaucoup de personnes de considération qui demandaient à y entrer. » Colbert eut recours à des moyens plus doux. Il était fâché de voir que les séances ne se tenaient pas avec la régularité nécessaire. « Il n'y avait point d'heure réglée, dit Perrault, à laquelle l'assemblée dût commencer, ni à laquelle elle dût finir : les uns venaient de bonne heure, les autres fort tard ; les uns y entraient lorsque les autres commençaient à en sortir, et quelquefois tout le temps se passait à dire des nouvelles. Il fut résolu qu'elle commencerait à trois heures sonnantes et finirait lorsque cinq heures sonneraient. Pour l'exécution exacte de ce règlement, M. Colbert fit donner une pendule à l'Académie, avec ordre au sieur Thuret de la conduire et de l'entretenir. » Il fit plus ; il institua les jetons de présence, qui, depuis le 2 janvier 1683 jusqu'à nos jours, sont distribués aux membres de l'Académie. Ce n'était assurément pas une fortune : le jeton valait 32 sous (1) ; il est vrai que, comme il y en avait quarante pour chaque séance, et que ceux des absents étaient partagés entre les présents, la part de chacun s'en trouvait souvent fort accrue. Il leur est arrivé de toucher en une fois cinq jetons, c'est-à-dire 8 livres, ce qui était une somme assez importante pour l'époque. Il y avait des académiciens pauvres qui étaient loin de dédaigner ce petit surcroît de revenu. C'est, dit-on, Corneille qui créa le mot de jetonniers, pour désigner ceux de ses confrères que l'appât du jeton plus que les charmes du dictionnaire attirait à l'Académie. Il était pourtant fort jetonnier lui-même, et La Fontaine encore plus : on sait que les amis de La Fontaine lui fournissaient « le souper et le gîte » : c'était le jeton qui lui donnait « le reste ». Du moment qu'on touchait le jeton, il fallait le gagner, c'est-à-dire arriver à l'heure. Il fut assez difficile d'en faire prendre l'habitude aux académiciens ; ceux qui arrivaient en retard commençaient par faire le procès à l'horloge ; ils se plaignaient que le sieur Thuret ne l'eût pas bien réglée, et ils y mettaient tant d'insistance qu'ils finissaient par se faire rétablir sur la liste. « Pour empêcher cet abus, nous dit Perrault, je n'entrerais exprès deux ou trois fois qu'un moment après l'heure sonnée : on voulut me mettre sur la feuille pour participer aux jetons, je ne le souffris point, afin qu'étant établi qu'on ne me faisait point de grâce lorsque j'arrivais à l'heure sonnée, per-

(1) Le jeton fut porté à 3 fr. sous le ministère de Calonne.

sonne ne s'en plaignît si on en usait de même à son égard. »

Grâce à toutes ces mesures, le dictionnaire avançait. A la fin de 1684 on s'occupait des dernières lettres, quand éclata l'affaire de Furetière, qui amena de nouveaux retards. Elle a fait tant de bruit à cette époque et elle est si peu connue aujourd'hui que je ne puis me dispenser d'en dire un mot.

Furetière était de l'Académie depuis 1662 et travaillait avec ses confrères au dictionnaire commun, quand l'idée lui vint d'en faire un pour son compte. Il voudrait bien nous persuader qu'il n'avait d'autre dessein que d'être utile au public et de lui donner un ouvrage dont on avait besoin. Mais comme il avoue quelque part « qu'il était un peu incommodé d'argent » et qu'il reproche à ceux qui arrêtent son dictionnaire de frustrer ses créanciers, on peut soupçonner qu'il voyait dans la publication de son livre une bonne affaire qui l'aiderait à sortir d'une situation embarrassée. Sa grande excuse, sur laquelle il revient sans cesse, c'est que son dictionnaire était entièrement différent de celui de l'Académie. Elle n'a jamais eu la prétention de mettre dans le sien tous les mots de la langue; de parti pris, elle en exclut les termes techniques, ceux qui concernent spécialement les arts, les sciences, les métiers, et ne sont pas entrés dans la langue commune. Ce sont ceux là que Furetière a le dessein de recueillir et d'expliquer. Assurément, s'il les avait pris seuls, l'Académie n'aurait pas eu à se plaindre (1). En réalité son ouvrage est un dictionnaire universel, plus étendu que celui de l'Académie, puisqu'il contient les termes techniques qu'elle a laissés de côté, mais qui renferme aussi les autres, c'est-à-dire qui, pour toute une partie et la principale, fait une concurrence directe et ouverte à l'ouvrage que l'Académie préparait depuis si longtemps. Furetière le sentait bien; ce qui le montre, c'est le soin qu'il prit de se cacher. Il ne laissa rien transpirer dans le public de cette immense entreprise à laquelle, pendant tant d'années, il consacra, dit-il, treize heures par jour. Un moment vint pourtant où il fut bien forcé de tout découvrir, quand il s'agit d'obtenir un privilège pour l'impression de son livre. Celui qui devait l'examiner était précisément son confrère Charpentier. Furetière savait par où on pouvait le prendre. Il lui donna un très bon dîner, avec de l'excellent vin,

(1) Ce qui le prouve, c'est qu'elle encouragea Thomas Corneille à le faire, et qu'il publia un *Dictionnaire des arts et des sciences*, qui fut regardé comme un supplément au dictionnaire de l'Académie.

« dont il but excessivement » ; puis, au dessert, pour épargner sa peine, il lui apporta tout libellé un certificat qui disait « qu'il avait lu, par ordre de M. le chancelier, un livre manuscrit intitulé : *Dictionnaire universel des arts et des sciences*, et qu'il avait trouvé que ce livre pourrait être très utile au public et méritait d'être imprimé. » Charpentier, la tête encore un peu lourde du bon repas qu'il venait de faire, et se fiant au titre qui n'avait rien de suspect, signa des deux mains, sans même ouvrir le manuscrit. Quand il fut parti, on ajouta une petite ligne au titre, et l'ouvrage fut intitulé : *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes et les termes des arts et des sciences*. Le tour était joué.

Mais le libraire de l'Académie veillait, son intérêt le rendait vigilant. Pour se couvrir des dépenses que lui causait le dictionnaire, frais de copie et d'impression, et se préserver de toute concurrence, il avait obtenu, en 1674, du chancelier d'Aligre, un privilège, qui défendait d'imprimer aucun dictionnaire français avant que celui de l'Académie n'eût paru, et pendant vingt ans après sa publication. Furetière avait bien raison de trouver ce privilège abusif et tyrannique ; mais enfin il existait, il était conforme à la législation du temps, Furetière faisait partie de l'Académie quand elle l'avait demandé et obtenu ; tant qu'il n'était pas révoqué, on était contraint de le respecter (1). La justice fut saisie, et Furetière exclu solennellement de l'Académie (2).

Il se vengea par ses factums ; le droit lui étant contraire, il tâcha de mettre les rieurs de son côté, et il y réussit. Le succès prodigieux des factums de Furetière se comprend très aisément. D'abord il avait beaucoup d'esprit : dans le monde, où il était fort répandu, on le tenait pour un railleur impitoyable ; ensuite il était victime d'un monopole, et cette société de privilégiés se piquait de malmenier les privilèges. Enfin il attaquait l'Académie : c'est une de ces institutions comme il y en a beaucoup chez nous, pour laquelle on se sent au fond du respect, et dont on aime à médire. Furetière s'en moque fort agréablement. Il nous fait assister à une séance de dictionnaire ; il nous montre les académiciens

(1) Ce qui est piquant, c'est que Furetière, qui ne pouvait pas nier que le privilège de l'Académie fût légal, prétend qu'il a été surpris au chancelier d'Aligre. Avait-il oublié de quelle manière et par quel tour d'adresse il avait obtenu le sien ?

(2) L'exclusion de l'Académie était prévue par les statuts. Jusqu'à Furetière on n'avait appliqué cette peine qu'une fois. En 1635 l'Académie avait exclu l'abbé Garnier coupable d'avoir abusé d'un dépôt que lui avaient confié des religieuses.

arrivant lentement et tout occupés d'abord à se raconter l'un à l'autre ce qu'ils ont appris par la ville; puis, « quand ils sont épuisés sur les nouvelles et les bons contes », se mettant enfin à éplucher les mots. Comme ils ne sont pas pressés, ils perdent volontiers le temps à des minuties. « J'ai remarqué, dit-il, que toute l'après-dînée du 18 novembre 1684 se passa à examiner ce que c'était avoir la puce à l'oreille. » Quelquefois pourtant on discute avec ardeur, moins dans l'intérêt de la langue, dont on ne se soucie guère, que pour étaler son esprit. On y met tant d'amour-propre, on défend l'opinion qu'on a émise par hasard avec tant de passion qu'on finit par se dire des gros mots, et même qu'on se jette des livres à la tête. On pense bien que Furetière ne se fait pas faute d'attaquer directement les personnes; mais comme il est prudent, il ne les maltraite pas toutes; il met d'abord de côté les cardinaux, les évêques, les grands seigneurs, tous ceux qui pourraient se venger, et ne parle d'eux qu'avec le plus grand respect; puis ses amis, surtout Racine et Boileau, qui l'ont soutenu jusqu'à la fin; pour les autres, il est sans pitié. Il se moque cruellement de Regnier Desmarais, le secrétaire perpétuel, du gros Charpentier, auquel il aurait dû être indulgent, après l'avoir si bien dupé, des deux Tallemant, de Le Clerc et Boyer, « les deux Albigeois, » de Barbier d'Aucour, « qui s'est affublé de deux noms, aussi inconnus l'un que l'autre », de Quinault, dont il nous dit que « c'était une bonne pâte d'homme », parce que son père était boulanger. Pourquoi faut-il qu'il y ait joint La Fontaine, dont il raille les infortunes conjugales, et sur lequel il appelle toutes les foudres de la justice, à cause des légèretés de ses *Contes* (1)?

Sur la foi de Furetière on était fort disposé à croire que le dictionnaire de l'Académie ne verrait jamais le jour. Il fut pourtant achevé, et le 24 août 1694 Turreil eut l'honneur d'en faire hommage au roi, à Versailles. Une planche, gravée en tête de la dédicace, représente cette cérémonie. Louis XIV, sur son trône, reçoit les académiciens, entouré de ses courtisans. Le chef de la députation, en grand manteau, le harangue, et le roi paraît l'écouter avec un très vif intérêt. Le *Mercur*e nous a conservé sa réponse, pleine de cette bonne grâce qui ne lui fit jamais défaut

(1) Furetière ne plaisante pas seulement l'Académie sur les choix qu'elle a faits, il lui reproche les hommes distingués dont elle n'a pas voulu. Il y avait donc déjà un quarante et unième fauteuil. Seulement Furetière ne le compose pas tout à fait comme nous le ferions aujourd'hui. Nous y mettrions Descartes, La Rochefoucauld, Pascal, Molière; il y met Du Cange, Ménage, Thouvenot, Varillas, Baillet, etc.

dans ses rapports avec l'Académie : « Messieurs, dit-il, voici un ouvrage attendu depuis longtemps. Puisque tant d'habiles gens y ont travaillé, je ne doute point qu'il ne soit très beau et très utile pour la langue. Je le reçois agréablement ; je le lirai à mes heures de loisir et je tâcherai d'en profiter. »

V

A ce moment l'Académie française était dans tout son éclat. Si l'on se demande à quelle époque de son existence elle a contenu à la fois le plus d'hommes distingués, je crois bien qu'il faudra répondre que c'est à la fin du xvii^e siècle, et pour fixer une date plus précise, en 1693, quand elle a reçu La Bruyère. Elle avait sans doute perdu Corneille et Colbert, mais elle possédait encore Bossuet, Fléchier, Fénelon, Racine, La Fontaine, Boileau, et, au-dessous d'eux, le savant évêque d'Avranches, Huet, Segrain, Perrault, Thomas Corneille et Fontenelle. Les amis de La Bruyère, Bossuet surtout, qui avait pour lui une très vive affection, pensaient avec raison qu'il était digne de figurer dans ce bel ensemble. Ils le poussèrent à se mettre sur les rangs et ils travaillèrent de toute leur force au succès de sa candidature.

Ce fut une grande bataille. Il est probable que, s'il n'avait rien écrit, il aurait réussi du premier coup ; les précepteurs des princes, comme était La Bruyère, arrivaient tout droit à l'Académie. Mais il venait de publier les *Caractères*, et cet ouvrage qui, à notre sens, aurait dû lui en ouvrir les portes toutes grandes, était précisément ce qui risquait de les lui fermer. Tout le monde le lisait avec passion ; — il fallut en faire, en six mois, deux éditions à Paris et deux en province. — Mais presque personne n'osait en dire du bien. Ceux qui s'y croyaient désignés le déchiraient ; les autres affectaient d'en paraître scandalisés. Aux ennemis que son livre lui avait faits, il faut joindre ceux qui lui venaient de ses illustres amitiés. Boileau et Racine étaient ses patrons, et naturellement les gens qui ne pouvaient pas les souffrir s'en prenaient au protégé pour atteindre les protecteurs. La Bruyère, qui n'avait pas l'humeur pacifique, répondait parfois à leurs attaques par des injures cruelles. « En vérité, dit-il quelque part, je ne doute pas que le public ne soit étourdi et fatigué d'entendre de vieux corbeaux croasser autour de ceux qui, d'un vol

libre et d'une plume légère, se sont élevés à la gloire par leurs écrits. » Ces vieux corbeaux étaient les survivans de l'Académie de Richelieu, qui venaient de faire de si grands efforts pour en écarter Boileau. On pense bien qu'ils n'étaient pas disposés à en ouvrir les portes à ses amis.

Ajoutons qu'on était au plus fort de la lutte des anciens et des modernes qui jetait des causes nouvelles de division parmi les gens de lettres. Jamais querelle ne fut plus féconde en sous-entendus et en malentendus. Si les partisans des modernes s'étaient bornés à prétendre qu'en principe nous ne sommes pas condamnés à une infériorité nécessaire, que nos langues et nos littératures ont le droit de s'émanciper de l'imitation servile de l'antiquité, que ce n'est pas un crime de soupçonner qu'en l'admirant et en l'imitant, nous pourrions aller un jour plus loin qu'elle, je crois qu'il n'aurait pas été facile de leur répondre. L'Académie surtout ne pouvait pas leur être contraire, elle qui avait été créée précisément pour aider à cette émancipation, et qui, dès le début, on s'en souvient, proclamait que « la langue française devait succéder à la latine, comme la latine à la grecque. » Mais ceux qui annonçaient tout haut que les anciens auraient des successeurs qui les égaleraient ou les surpasseraient peut-être, laissaient entendre tout bas que ces successeurs avaient déjà paru, et que c'étaient eux et leurs amis. Desmarets ne se gênait pas pour dire que les Français ont beaucoup plus de talent et d'invention que n'en eurent jamais Homère et Virgile, et mettait sans façon le *Clovis* au-dessus de l'*Énéide*. Voilà ce qui exaspérait les gens d'esprit qui avaient étudié l'antiquité et qui la comprenaient. Tant d'impertinence unie à tant de médiocrité les mettait hors d'eux-mêmes. La lutte de principe se changeait donc en querelle de personnes, et c'est ce qui la rendait si violente. Ce qui ajoute à la confusion, c'est qu'aucun des combattans ne paraît être véritablement à sa place et dans le parti qui lui convenait le mieux : ceux qui se flattaient de détrôner les anciens étaient les écrivains les plus médiocres, tandis que les plus illustres, dont les ouvrages auraient pu prouver qu'on n'avait rien à envier à l'antiquité, se mettaient humblement au-dessous d'elle, en sorte que la cause des modernes ne pouvait se flatter de triompher que grâce à ceux mêmes qui la combattaient avec le plus d'acharnement.

Il règne enfin, à propos de cette querelle, une sorte de préjugé qui ne me paraît pas tout à fait juste. On a l'habitude de se

figurer les partisans des anciens comme des pédans, esclaves des traditions, qui ne détachent pas les yeux du passé, et les autres comme des amis du progrès, toujours tournés vers l'avenir. Pour beaucoup d'entre eux, on se trompe. Personne ne déteste autant le pédantisme que La Bruyère, personne n'aime plus l'originalité et la nouveauté. C'est au point que même cette langue admirable de Bossuet, si large, si ample, si majestueuse, ne le contente pas entièrement. Il songe à la rendre plus souple, plus vive, plus propre à la réplique et à l'escarmouche, à y mettre plus de figures et plus de traits. C'est le sens de cette pensée célèbre où, après avoir indiqué les progrès que le style a faits depuis vingt ans, il conclut en disant « qu'on a mis dans le discours tout l'ordre et toute la netteté dont il est capable, et que cela conduit insensiblement à y mettre de l'esprit ». Ce qu'il disait, il a voulu le faire. Le souci d'affiner et d'animer le style est visible chez lui presque à chaque page. On a eu raison de dire que ce dernier représentant du xvii^e siècle prévoit et annonce le xviii^e, et qu'il a voulu lui préparer l'instrument dont il s'est servi pour ses luttes. Et pourtant, tout ami qu'il était de la nouveauté et du progrès, il s'est rangé résolument dans le parti des anciens; il faisait campagne à côté de Boileau contre Perrault et ses amis. C'est lui qui a comparé ceux qui nourris de l'antiquité s'élèvent contre elle et la maltraitent « à ces enfans drus et forts d'un bon lait qu'ils ont sucé, qui battent leur nourrice. »

On comprend qu'un homme qui avait pris une attitude si décidée dans des luttes qui passionnaient tout le monde, et qui s'était fait tant d'ennemis, ne soit pas arrivé sans peine à l'Académie. Il s'y présenta d'abord sans succès, et peut-être plusieurs fois de suite (1); enfin, en 1693, deux places étant venues à vaquer, il fut nommé avec l'abbé Bignon, neveu de Pontchartrain. L'élection de Bignon, qui n'avait presque rien écrit, sembla très légitime à tout le monde; celle de La Bruyère surprit tellement ses adversaires qu'ils prétendirent « qu'il n'avait réussi que grâce aux plus fortes brigues qu'on eût jamais faites (2). »

(1) On pourra voir en détail l'histoire des candidatures de La Bruyère dans l'excellente notice que M. Servois a mise en tête de ses œuvres dans la Collection des grands écrivains de la France.

(2) La Bruyère se défend avec une grande vivacité, dans son discours de réception, d'avoir eu recours à aucune brigue: « Il n'y a ni poste, ni crédit, ni richesses, ni titres, ni autorité, ni faveur, qui ait pu vous plier à faire ce choix: Je n'ai rien de toutes ces choses, tout me manque. » On a pourtant trouvé, dans les papiers de

Ils étaient donc déjà fort irrités de son succès ; mais ce qui devait porter leur colère au comble, c'est ce qui se passa dans la séance où il fut reçu. Les réceptions académiques commençaient à être des événemens littéraires ; on était d'autant plus empressé à y assister qu'il était plus difficile d'y être admis. On a vu que, depuis 1672, l'Académie était installée au Louvre ; elle y occupait deux grandes pièces du rez-de-chaussée qui font partie aujourd'hui du musée de la sculpture française et s'appellent la salle de Puget et celle des Coustou. La première servait d'antichambre, l'Académie siégeait dans l'autre. Lorsque, sur la proposition de Perrault, on décida d'admettre le public à entendre le remerciement que le nouvel académicien adressait à ses confrères, on se contenta d'ouvrir les portes « à tous les honnêtes gens. » Mais en 1713, quand on eut remplacé les sièges ordinaires par des fauteuils qui prenaient plus de place (1) et sans doute aussi quand l'affluence du public devint plus considérable, on se transporta dans la première salle, qui pouvait contenir plus de monde. Le milieu était occupé par une table longue, « ornée d'un beau tapis. » A l'une des extrémités se tenait le directeur, entre le chancelier et le secrétaire perpétuel ; à l'extrémité opposée, le récipiendaire, et les académiciens des deux côtés. Tout était réglé d'avance avec un soin minutieux. Quand tout le monde est assis, l'huissier va chercher le récipiendaire qui attend dans une pièce voisine, et le conduit à sa place ; le directeur ôte son chapeau pour lui faire savoir qu'il peut prendre la parole ; l'orateur garde le sien pendant qu'il parle et ne se découvre que quand il dit : Messieurs, ou quand il prononce le nom du roi. Les chaises des assistans entourent la table ; les dames, qui sont admises depuis 1702, occupent des tribunes qu'on a ménagées dans les fenêtres.

Le 15 juin 1693, quand les deux nouveaux académiciens furent reçus ensemble, un mois après leur élection, les dames n'assistaient pas aux séances, et l'on siégeait encore dans la plus

Renaudot, une lettre de Pontchartrain, qui lui demande sa voix pour La Bruyère et pour Bignon. Mais rien ne prouve que La Bruyère ait demandé à Pontchartrain de l'écrire, ou que Pontchartrain ne l'ait pas fait surtout pour Bignon, son neveu.

(1) Jusqu'en 1713, il n'y avait de fauteuils, à l'Académie, que pour les officiers, c'est-à-dire pour le directeur, le chancelier et le secrétaire perpétuel ; les autres étaient assis sur des sièges ordinaires ; mais les cardinaux, qui jugeaient qu'une chaise ne convenait pas à leur dignité, ayant déclaré qu'ils n'assisteraient plus à aucune séance si un fauteuil ne leur était réservé, l'Académie tourna la difficulté en décidant qu'il y en aurait pour tout le monde. Louis XIV, qui prisait beaucoup l'égalité académique, s'empressa d'approuver cette spirituelle décision.

petite des deux salles, mais on peut être sûr que la foule y était très nombreuse et la curiosité fort excitée.

Les ennemis de La Bruyère n'avaient pas désarmé. Boursault raconte que, deux heures avant la réception, Messieurs de l'Académie trouvèrent sur leur table l'épigramme suivante :

Quand, pour s'unir à vous, Alcippe se présente,
Pourquoi tant crier haro ?
Dans le nombre de quarante,
Ne faut-il pas un zéro (1) ?

Bignon parla le premier : sa harangue ne sortait pas du cadre ordinaire des discours de ce genre. Il n'en fut pas de même de celle de La Bruyère, qui réservait à ses confrères et au public une grande surprise.

Ceux qui ont connu de près La Bruyère nous le dépeignent comme une sorte de rêveur, un personnage taciturne, empêtré, inégal, agissant par boutades, qui ne disait rien ou parlait trop ; en réalité, c'était un de ces hommes chez qui le dehors et le dedans s'accordent mal ensemble et se gênent l'un l'autre, qui sont timides d'apparence avec un grand fonds d'audace, et qui, lorsqu'ils ont pu se vaincre et triompher de leurs embarras extérieurs, vont plus loin que tout le monde, comme pour se dédommager. Les discours académiques, comme on avait l'habitude de les faire, lui semblaient sans doute ridicules, et il est bien certain que nous avons grand'peine à comprendre comment une société si spirituelle, si délicate, pouvait les supporter. Il était d'usage que le nouvel élu fit l'éloge de la compagnie qui avait bien voulu l'accueillir : rien de plus naturel ; mais cet éloge dégénérait souvent en hyperboles grotesques. Patru déclarait que « quelque part qu'il jetât les yeux, il ne voyait que des héros » ; il s'étonnait qu'on eût pu trouver à la fois en un siècle quarante personnes d'une vertu si éminente, et craignait « qu'un si grand effort n'eût pu se faire sans épuiser la nature. » Il semblait à Boyer que l'Académie était vraiment l'autre d'Apollon, « où à peine on avait mis le pied sur le seuil

(1) Cette épigramme m'en rappelle une autre, qui fut faite en 1731, à propos d'une réception académique. Mais cette fois, c'était le récipiendaire qui se moquait de lui-même. Quand cet original de La Condamine fut reçu, il fit distribuer les vers suivans à la porte de l'Académie :

La Condamine est aujourd'hui
Reçu dans la troupe immortelle.
Il est bien sourd ; tant mieux pour lui ;
Mais non muet ; tant pis pour elle.

qu'on se sentait rempli du dieu qui y présidait. » Scudéry commençait ainsi son remerciement : « Celui qui croyait que le Sénat romain était composé de rois vous aurait apparemment pris pour des dieux. » La Bruyère voulut rentrer dans la vérité. Le moyen était simple ; il s'agissait de remplacer cette phraséologie vide par des appréciations exactes. Au lieu de ces fades compliments, qui s'adressant à tous à la fois ne convenaient véritablement à personne, il fallait isoler ceux dont on voulait parler et les peindre comme ils étaient ; faire des portraits, c'était son goût et son talent, il était sûr d'y réussir. En général ceux qu'il a mis dans son discours de réception sont excellents, et, pour employer une de ses expressions, « faits de main d'ouvrier. » Mais ici il s'exposait à un danger qui, du reste, ne paraissait pas l'effrayer. Comme il ne pouvait pas parler de tout le monde, et qu'il était décidé à ne donner des éloges qu'à ceux qui lui semblaient les mériter, il risquait d'exaspérer les autres. Les ennemis de Boileau — et l'on sait combien il en avait à l'Académie ! — pouvaient-ils sans colère l'entendre dire « qu'il passe Juvénal et atteint Horace ; » et surtout « qu'on remarque dans ses vers une critique sûre, judicieuse et innocente, s'il est permis du moins de dire de ce qui est mauvais qu'il est mauvais. »

L'éloge de Racine était encore plus dangereux ; on y attendait La Bruyère. Deux ans auparavant, Fontenelle s'exprimait ainsi, dans son discours de réception : « Je tiens par le bonheur de ma naissance à un grand nom, qui, dans la plus noble espèce des productions de l'esprit, efface tous les autres noms. » C'était une provocation ; La Bruyère y répondit. Après avoir dit que, si Racine n'a pas dépossédé de la scène son illustre prédécesseur, il s'y est au moins établi avec lui, il ajouta : « Quelques-uns ne souffrent pas que Corneille, le grand Corneille, lui soit préféré ; quelques autres qu'il lui soit égalé : ils en appellent à l'autre siècle ; ils attendent la fin de quelques vieillards, qui, touchés indifféremment de tout ce qui rappelle leurs premières années, n'aiment peut-être, dans *OEdipe*, que le souvenir de leur jeunesse. » Qu'on juge de l'effet produit par ces paroles dans une assemblée où ces vieillards étaient si nombreux, où siégeaient le frère et le neveu de Corneille, qui se regardaient comme les gardiens de sa gloire !

On savait bien que Bossuet, le protecteur le plus déclaré de La Bruyère, ne serait pas oublié. Il en a fait un éloge qu'il faut citer tout entier, quoiqu'il soit connu de tout le monde. « Que

dirai-je de ce personnage qui a fait parler si longtemps une envieuse critique, et qui l'a fait taire, qu'on admire malgré soi, qui accable par le grand nombre et par l'éminence de ses talens ? Orateur, historien, théologien, philosophe, d'une rare érudition, d'une plus rare éloquence, soit dans ses entretiens, soit dans ses écrits, soit dans la chaire ; un défenseur de la religion, une lumière de l'Église, parlons d'avance le langage de la postérité, un Père de l'Église. Que n'est-il point ? Nommez, Messieurs, une vertu qui ne soit pas la sienne. » Ces paroles n'auraient probablement choqué personne si une circonstance imprévue n'avait paru leur donner une signification à laquelle La Bruyère n'avait pas songé. L'archevêque de Paris, Harlay de Chanvallon, l'un des hommes les plus importans du clergé de France, faisait partie de l'Académie française depuis plus de vingt ans et y était fort considéré. Il avait voulu assister à la séance académique, sans doute pour faire honneur à l'abbé Bignon, mais il y était arrivé trop tard, et quand le discours de l'abbé était presque achevé. L'assemblée pria instamment Bignon de recommencer sa lecture en faveur de l'archevêque. Cet hommage, dont le vaniteux Harlay dut être très fier, lui rendit plus amers sans doute le silence que La Bruyère garda sur lui et surtout cet éloge de Bossuet qu'il le força d'entendre (1). C'était un effet du hasard ; tout le monde crut y voir une insulte préméditée, et il est bien probable que, pendant quelque temps, à Versailles et dans les salons de Paris, il ne fut pas question d'autre chose.

Tout sembla donc se réunir pour exciter une sorte de déchaînement contre le malheureux discours de La Bruyère. Il est très naturel que les admirateurs de Corneille, les victimes de Boileau, les partisans de Harlay de Chanvallon en aient été fort irrités ; mais comment se fait-il que, chez les autres, il n'ait pas trouvé un meilleur accueil ? Tandis que le discours si médiocre de Bignon était couvert d'applaudissemens, les gens même les mieux disposés pour l'auteur parurent accueillir très froidement celui de La

(1) Les contemporains nous disent que Bossuet et l'archevêque de Paris ne s'aimaient guère. Harlay devait être très jaloux de l'influence que Bossuet avait prise sur Louis XIV, et Bossuet devait penser de Harlay à peu près comme Fénelon, qui disait, dans sa lettre anonyme au roi : « Vous avez un archevêque corrompu, scandaleux, incorrigible, faux, malin, artificieux, ennemi de toute vertu et qui fait gêner tous les gens de bien. Vous vous en accommodez parce qu'il ne songe qu'à vous plaire par ses flatteries. Il y a plus de vingt ans qu'en prostituant son honneur, il jouit de votre confiance. Vous lui livrez les gens de bien ; vous lui laissez tyranniser l'Église. »

Bruyère. On se demande comment il a pu se faire qu'on en ait ainsi méconnu le mérite. Peut-être causa-t-il trop de surprise pour donner beaucoup de plaisir. C'est une erreur de croire que le public tient beaucoup aux nouveautés. Au contraire, il lui plaît médiocrement qu'on dérange ses habitudes et qu'on trompe son attente. Il était fait à ces banalités des réceptions académiques auxquelles on le conviait plusieurs fois par an; il y avait pris goût, et c'était précisément pour les entendre qu'il s'entassait dans la petite salle du Louvre. On comprend qu'il n'ait pas souhaité qu'on lui offrit autre chose, et que, le jour où il n'a pas retrouvé tout à fait ce qu'il était venu chercher, il ait été de méchante humeur. On revint pourtant assez vite de cette mauvaise opinion que rien ne justifiait. Comme il est arrivé plus d'une fois à cette époque, les gens d'esprit de la cour en appelèrent de l'arrêt qu'avaient si légèrement prononcé « les illustres de la ville. » A Chantilly, « écueil des mauvais ouvrages », où La Bruyère était bien connu, son discours fut apprécié avec plus de justice, et le roi se le fit lire, à Marly, pendant son dîner. Aujourd'hui tout le monde est d'accord que c'est un des meilleurs qui aient été prononcés devant l'Académie (1).

On peut dire qu'avec cette réception et la publication du dictionnaire qui fut faite l'année suivante, le xvii^e siècle se ferme pour l'Académie. Cette élite de grands hommes qu'elle contenait encore disparaît en quelques années. La Fontaine meurt le premier (1695), puis La Bruyère (1696), qui n'a fait, on peut le dire, que la traverser, puis Racine (1699), et un peu plus tard Bossuet (1704); ils sont remplacés en général par des hommes médiocres; presque tous les ans, l'Académie se dépeuple et s'appauvrit, jusqu'à ce qu'enfin le xviii^e siècle y entre triomphalement avec Montesquieu, Voltaire et D'Alembert.

GASTON BOISSIER.

(1) Le discours de La Bruyère occupa encore quelque temps l'Académie. Ses ennemis essayèrent d'abord d'empêcher qu'il ne fût publié par Coignard, comme c'était l'usage, et inséré parmi les autres discours académiques. Mais Bignon se refusa à séparer sa cause de celle de son confrère et à laisser paraître le sien tout seul. Il répondit « que deux discours, également innocens, prononcés dans le même jour, devaient être imprimés dans le même temps. » On voulut au moins obtenir que le parallèle entre Racine et Corneille fût supprimé. Mais alors Racine se fâcha, et il fit dire par Bossuet qu'il ne paraîtrait plus à l'Académie, si le discours n'était pas imprimé comme il avait été prononcé. Aucune trace de ces discussions n'est restée dans les registres.

TEMPLE D'AMOUR

DEUXIÈME PARTIE (1)

VIII

C'était une matinée d'avril, toute vivifiante, sous un fin soleil, qui pénétrait le Bois de clarté blonde. La pluie de la nuit avait détrempe le sol sans l'alourdir. Les pousses vert tendre pointaient partout, crevant le bourgeon. La terre humide et les jeunes sèves, en confondant leurs émanations, mettaient dans ce coin de nature un peu factice une atmosphère de fraîche sensualité. Deux alezans de selle, l'un rubican, l'autre doré, musclés et luisans comme des hacks de courses, ayant franchi la porte Dauphine, s'enfonçaient dans le Bois par une contre-allée. A une bifurcation de routes cavalières, Clessé étendit le bras : il indiquait à son compagnon le couvert transversal où précisément disparaissaient des croupes de chevaux dans un poudrolement de soleil.

— C'est par ici que Love, il y a deux ans, s'emballa.

Il tapotait, en manière de flatterie, l'encolure de l'alezan doré.

— Love, continua-t-il, n'était point, en ce temps-là, assagi comme vous le voyez. Nous eûmes, votre père et moi, pour M^{me} Wamont, quelques secondes d'anxiété cruelle. Mais Love s'arrêta quand nous croyions déjà l'accident inévitable ; il venait de se déferer. J'ai ramassé le fer, on prétend que ça porte chance. Il est au mur de ma chambre sur un écusson.

— Ah ! fit George, je ne l'avais pas encore remarqué.

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} juin.

Clessé se mordit la lèvre. Une fois déjà, en s'adressant à George, il lui était advenu de dire : « Chez moi, rue de Villersexel... » Et, George s'étonnant, il avait dû se rattraper tant bien que mal sur quelque confusion avec un précédent domicile. Mais, dans une circonstance comme dans l'autre, il y avait moins inadvertance passagère de sa part que léthargie de la mémoire. Devant George maintenant, surtout depuis que les rendez-vous avec Hélène s'espaçaient davantage, il sentait peu à peu la notion de son ancien rôle lui échapper. Dès que la vérité des souvenirs se reprécisait dans son imagination, il en venait à se demander, comme jadis à sa première rencontre avec l'enfant, si quelque illusion ne se jouait point opiniâtrément de son cerveau. Était-ce bien le même homme qui protestait solennellement deux mois auparavant contre la simple hypothèse d'une intimité future avec le fils de sa maîtresse ? Oui, certes, le même Clessé ! et conduit là comme malgré lui par la fatalité d'une évolution plus forte que sa conscience même.

Au commencement, en effet, fidèle à sa volonté d'honnête homme, Clessé évita George Wamont ; il ne put lui opposer que de la réserve sans froideur. Le jeune Mauricien, insensiblement, discrètement, l'avait recherché rue de Bourgogne, au Palais-Bourbon, jusqu'à son club, s'autorisant des relations de sa famille pour forcer la serviabilité et la sympathie. Tout en Clessé attirait George : l'intelligence, la situation, les manières, l'opinion élogieuse des siens, peut-être encore un instinct latent, presque physique d'hérédité. Clessé, de son côté, subissait inconsciemment des influences de jour en jour plus précises, plus insistantes. D'abord, il avait eu contre George d'insurmontables révoltes de loyauté. C'était prévu. Hélène et lui continuèrent de se voir furtivement rue de Villersexel. Mais tout à coup, leur tête-à-tête manqua de jeunesse et de folie. Ce ne semblait point être chez l'homme désenchantement de son amour : non, plutôt un besoin subit, irraisonné, que cet amour ne fût plus tout à fait le même désormais. Hélène avait beau conserver l'allure, la fraîcheur, la mise coquette de la trentaine, George affichait impitoyablement les quarante ans. Clessé fuyait cette évidence, mais, avec moins de passion, il se voyait maintenant des formes de tendresse nouvelles, comme si ce fils redouté auparavant, par l'adultère, avait mis entre la mère et lui dans le sentiment quelque chose de mystérieusement conjugal. Le mensonge subsistait,

mais déplacé, voilé par d'imprécisables atténuations. Le cœur était toujours aussi aimant, la pensée aussi constamment dirigée vers la femme aimée : pourtant, une fois, Clessé manqua de parole à un rendez-vous de cinq heures pour accompagner George au salon de peinture de son cercle. Chaque nouvelle que l'adolescent lui apportait d'Hélène le faisait tressaillir ainsi qu'un amoureux récent ; pourtant, à la fin du mois de mars, il constata avec stupeur n'avoir pris qu'une fois dans le mois le chemin de sa garçonnière, sans que ce ralentissement d'assiduités eût marqué un vide sensible dans sa vie morale. Dans les premiers temps, à entendre George énoncer certaines phrases avec son air de candeur juvénile : — « Une sainte comme ma mère !... Ce sont des sujets que ma mère ne peut pas comprendre !... Voilà des livres qu'elle ne doit pas lire !... » Clessé, souffleté par le souvenir, se sentait du rouge aux joues. Mais plus tard, George eut une autre façon de lui dire : « Monsieur de Clessé, ma mère est triste, triste !... mon oncle James n'est pas bien gai, de son côté... Venez donc plus souvent à la maison. Il n'y a que vous pour y mettre un peu de vie. » Et aussitôt, sachant bien la véritable mélancolie d'Hélène ; que c'était un remords de mère autant qu'un regret, Clessé aimait ce fils davantage pour se trouver avec lui en telle communion de sollicitudes. Tout de suite, il accédait à l'invitation, suivait son jeune ami boulevard de La Tour-Maubourg, comme auprès de quelque chère convalescente dont lui seul aurait connu le vrai mal. A revoir George prendre avec Hélène ses privautés filiales, si caressantes, Hubert ne se sentait plus cette nervosité jalouse du premier soir, ni cette exaspération d'amant exclusif et dépossédé, ni même une contrition violente au fond de l'âme pour avoir antérieurement souillé cette chair maternelle, à peine un petit chagrin de ne pouvoir donner ouvertement, devant George, sa part de baisers en fils aîné, ou devant James, en époux avéré.

Cette inclination réciproque des deux jeunes hommes n'était un secret pour personne chez les Wamont. A son père et à son oncle, George ne parlait guère que de Clessé. A Hélène, la première question de Clessé était sur George. William s'en réjouissait comme d'une chose particulièrement heureuse et toute logique. Malgré la différence d'âge, George n'avait-il pas le sérieux et la compréhension d'un homme fait ?...

James, par intervalles, se montrait ombrageux. Un soir qu'il restait seul avec sa belle-sœur, il avait eu cet aveu significatif :

« Je me croyais jusqu'ici le plus grand ami de George... j'envierai bientôt M. de Clessé! » et il n'ajoutait plus un mot, deux heures durant. Souvent, maintenant, des accès de taciturnité le prenaient, ou bien des brusqueries imprévues comme celles de William. Il aurait dû regagner Port-Louis en avril, il arguait de prétextes interminables pour différer le départ.

Hélène, elle, se devait par amour-propre d'applaudir à un tel résultat. Pourtant, elle n'avait pas manqué l'occasion d'insinuer à M. de Clessé avec une ironique douceur :

— Eh bien, et cette fameuse impossibilité de fréquenter George?

Et Clessé avait répondu :

— Ne vous moquez pas trop de moi, ma chère!... Un rallié... comme en politique!

Donc, par cette jolie matinée d'avril, sous les suggestions colorées de la lumière et du décor printanier, Hubert de Clessé et George Wamont ayant laissé leurs montures au petit trot, chevauchaient botte à botte. Cet alezan doré, baptisé « Love, » que Clessé montait et dont il caressait du plat de son gant l'encolure frémissante, c'était l'ancien cheval de selle de M^{me} Wamont; elle le lui confiait quelquefois ainsi depuis l'arrivée de George. Clessé se ressouvenait de troublantes chevauchées dans ces mêmes allées et il regardait George. La vision de la femme aimée disparaissait sous la vision gravement souriante de l'éphèbe, peut-être par un excès même de leur ressemblance. Clessé avait pénétré sous cette enveloppe de charmante virilité une âme absolument pareille à celle d'Hélène, une âme neuve, mais telle que nul mensonge ne semblait devoir jamais l'altérer. A contempler George, à l'étudier, à vivre ainsi tout près de lui, l'ancienne ivresse se muait en délices si saines qu'il pensait goûter en ces momens-là le plein épanouissement de son amour.

Ils pouvaient discuter ensemble sur tout : politique, religion ou vie mondaine; il trouvait en ce fils toute l'âme de la mère, c'est-à-dire des idées très rapprochées des siennes et, en outre, affermies, affinées par une intelligence supérieure d'homme. Jamais il n'avait mieux apprécié les vraies séductions d'Hélène. Des associations d'images, la griserie de l'heure et du lieu lui rappelaient bien sa première ivresse. Mais le présent lui criait une si grande abomination du passé qu'il se refusait à y croire. Non! Hélène n'avait jamais eu de lui que la pleine effusion du cœur,

celle qu'il se sentait prêt à donner à George. Cette obsession de la jeunesse d'Hélène qu'il avait tant rêvé connaître, n'en avait-il pas près de lui une façon de résurrection morale? Il ne regrettait plus tant ses désirs rétrospectifs : sans doute, Hélène, jeune fille, ne lui aurait inspiré qu'un sentiment très pur...

Ils mirent les bêtes au galop. Quelqu'un qui suivait dans leur ligne, à une allure plus allongée, héla Clessé d'un timbre amical. L'ancien enseigne de vaisseau se retourna, le poing à la croupe de son cheval. Les trois bêtes, reprises, s'arrêtèrent sur un même front, comme après une charge de parade.

— Bonjour, Clessé!

— Bonjour, colonel!

Et dans un geste élargi d'orgueil fraternel, Hubert de Clessé présenta son jeune ami au vieil Esparsac.

— M. Georges Wamont, le fils de nos amis Wamont, un peu votre cousin.

— En effet, grommela l'ancien entre ses dents.

George s'excusa d'avoir différé si longtemps sa première visite. L'autre répliqua par une phrase de politesse un peu sèche. Évidemment, il n'attachait qu'un prix infime à ce cousinage, légué à sa femme par les Chevrières. Ses préjugés les plus tenaces protestaient contre la roture du nom de Wamont, contre cette nationalité étrangère, subie d'abord et ensuite conservée, contre l'homme et le spéculateur, si respectables qu'ils fussent l'un et l'autre. Cependant la première et très rapide inspection qu'il venait de passer de la personne de George semblait sur le coup contrebalancer ou atténuer chez lui les préventions acquises. Ce fut sans hostilité et seulement avec une retenue prudente qu'il ajouta :

— Nous nous retrouverons cet été à Dinard. J'ai loué la villa des « Abîmes », dans la Malouine. Elle est voisine de la vôtre.

— Mes parens, monsieur, répondit l'adolescent avec une inclination de buste d'une grâce infinie, seront on ne peut plus flattés de ce voisinage.

M. d'Esparsac eut encore, par habitude ou par instinct, la physionomie de l'homme à qui cela n'importe guère; puis, dans sa moustache, pour Clessé seul, il murmura :

— Pas mal, ce petit Wamont!... De l'œil, du sang, de l'assiette en selle... Dommage qu'il soit Anglais et fils de l'autre.

Enfin, comme s'il avait achevé brusquement d'être conquis, il continua d'un ton d'affabilité gaillarde :

— Nous rentrons à Courberive pour la fin de mai. Nous y passerons un ou deux mois avant Dinard. On a prolongé Paris cette année à cause de l'enfant. Mon ami Quintestang veut donner une sauterie blanche après Pâques pour les dix-huit ans de sa plus jeune fille qui est une contemporaine d'Yvonne.

Là-dessus, il prit congé avec un adieu de la main.

— Pardon, c'est précisément lui que j'aperçois... je vous quitte.

Et il piqua vers un quatrième cavalier qui venait de couper l'allée devant eux, — silhouette bien familière aux habitués du Bois, le baron de Quintestang, un des héros de Castelfidardo.

— L'écorce est rude, mais l'âme saine ! fit Clessé à son compagnon de promenade.

L'adolescent acquiesça de la tête à cette opinion. Ils croisèrent quelques visages de notoriété boulevardière : le prince de Nieuil, la comtesse d'Aigues, La Flocellière encore alerte dans les soixantedix ans, et ensuite, la rieuse Marfa Langhoff, des Variétés, en tandem avec le vaudevilliste Thumerel. Soudain, comme ils débouchaient sur l'allée de la Reine-Marguerite, Clessé eut une exclamation :

— Les Goas !

Une troupe à cheval, hommes et femmes, arrivait sur eux en plein galop. C'étaient les mêmes qu'ils avaient déjà aperçus à l'entrée du Bois ; M^{me} de Goas, une beauté brune et classique, légèrement empâtée, cette frêle et évaporée Christiane de Givrand et, pour les encadrer l'une et l'autre, Nauphary, Guy de Goas et Gandemer.

Les trois jeunes gens, bien qu'il y eût près de dix-huit ans entre Gandemer et Guy de Goas, paraissaient un âge identique. Même des traits de visage tout autres, avec la coupe similaire des jaquettes, le port du chapeau, le retroussis de moustaches pareils, l'uniformité de coup de peigne, la même expression d'insensibilité et d'ennui figée aux commissures des lèvres, n'auraient point empêché qu'ils se ressemblassent comme trois frères. Sitôt reconnus, on ralentissait de part et d'autre pour se mêler dans un verbiage bruyant. On parla par politesse de M^{me} Wamont et par ironie du « docteur Godineau », ensuite du ciel, du Bois, des gens. Christiane s'amusa de M^{me} d'Aigues pour sa liaison avec La Flocellière et du petit prince de Nieuil pour sa récente équi-

pée avec la belle Saintly. En même temps, l'étincellement vert doré de ses prunelles pétillait vers Clessé avec des provocations mystérieuses. Gandemer et Guy se tutoyaient. M^{me} de Goas, en indiquant Hubert et George d'une œillade significative, ricana quelque chose à la gauche de Gandemer. George n'entendit point, ne devina point, mais il remarqua comme une particularité saisissante la façon dont l'homme et la femme venaient de s'entre-regarder. Puis tout à coup : « Bonsoir ! » et « Hop ! » et chacun de reprendre sa direction.

— Qu'est-ce que c'est que M^{me} de Goas ? demanda George, sitôt qu'il se retrouva seul avec Clessé.

Il avait appuyé sur la phrase, gravement.

— Pardieu, vous la connaissez autant que moi !

— Et M. Gandemer ?

— Un fat un peu trop riche et qui bâille de faire la fête.

— Ah !

Ce « ah ! » rappelait certaine intonation de James, le soir de l'arrivée.

— Pourquoi cette question, George ?

— C'est la troisième fois que je me trouve en face de M^{me} de Goas. Dans les trois occasions, Gandemer l'accompagnait. Gandemer et Guy de Goas se disent « tu ». C'est tout naturel à moins que ça ne soit monstrueux... au cas, par exemple, où Gandemer serait pour la mère de Guy autre chose qu'un ami.

Clessé réprima un soubresaut sur sa selle. George le dévisageait.

— Avouez que c'est vrai !... que Gandemer est bien son amant !

— Vous rêvez !

— Godineau me l'avait déjà laissé entendre. Fred Houlton me l'a confirmé à Longchamp dimanche. Moi, tout à l'heure, j'ai vu leurs yeux.

Clessé haussait l'épaule et souriait, incrédule. Godineau manquait véritablement d'autorité, et ce Fred Houlton, fils de Mauriciens, lui aussi, et directeur de la succursale anglaise de Southampton, connaissait si mal Paris ! Mais le sourire de Clessé n'abusa point George, dont l'œil s'aiguissait comme pour percer l'équivoque. Clessé, avec sa prompte sagacité, comprit que la négation brutale serait une défaite. Il louvoya, chercha un euphémisme.

— Je crois bien en effet que cela a pu être. Qu'importe si cela n'est plus.

— J'affirmerais très haut que cela est encore.

— M^{me} de Goas est veuve depuis quinze ans, libre de sa personne par conséquent. Soyons indulgens. Ils ne sont justiciables que de Dieu.

George un instant médita, puis d'une voix où tressaillait l'intérieure indignation :

— Hélas, non ! Ils le sont aussi de l'opinion. La mère aurait dû, elle au moins, épargner ce rapprochement à son fils.

Clessé sentait son regard vaciller, comme si des éclats de foudre eussent ébranlé toutes les images autour de lui. L'analogie le frappait d'un coup direct. Il attendait que la voix de George lui criât : « Vous aussi, misérable ! » Ses gants humides collaient aux brides sans les tenir. Les frayeurs endormies se réveillaient, et la constatation de l'illusion récente achevait déjà son vertige. Il se retrouvait aux prises plus cruellement que jamais avec l'implacable réalité. Amant de la mère, ami du fils ! Était-ce double leurre ? Sous quel égal pouvoir de charmes, son cœur avait-il deux fois sombré ? A peine sentait-il assez de lucidité pour coordonner présentement ses angoisses et ses raisonnemens.

Puisque, sur des indices si fugitifs, George précisait le cas de M^{me} de Goas et de Gandemer, n'aurait-il point déjà deviné l'autre crime, le leur, celui qui devait crever les yeux de tous ?... Ce fut une seconde de torture mentale et de folie. George sans doute n'y prit point garde. Il tenait les regards ailleurs, dans le vide, comme s'il eût cherché de son côté à remettre en place ses idées. Ils firent ainsi un petit espace, sans paroles, puis l'adolescent reprit tout à coup :

— Mes parens ne savent rien. Une femme honnête peut vivre cent ans sans voir ces choses-là. Mais tolérerai-je, moi qui ai vu, moi qui sais, que ma mère subisse un tel contact ?

Après un deuxième silence, George ajouta avec une énergie nouvelle dans la voix :

— Ma mère doit cesser d'être l'amie de cette femme... J'en parlerai à mon oncle James.

IX

Clessé écrivait à la lumière, dans son cabinet de travail, à l'entresol, rue de Bourgogne. Penché entre les piles de brochures et les monceaux de dossiers parlementaires, il rédigeait

un rapport sur la solde des quartiers-maîtres. Dans la fièvre du travail ou des volontaires oublis, il avait omis de tirer les grands rideaux. Du trottoir opposé, on pouvait reconnaître la tête courbée sous le globe laiteux de la lampe. Un moment il se redressa, tendit l'oreille à un bruit. Quelqu'un montait, mais qui ne s'arrêta pas à son palier. Sans doute un locataire de l'étage supérieur. La maison très calme ne recevait guère d'étrangers, le jour tombé.

C'était soir de lundi saint; la pendule venait de sonner huit heures, et déjà, ayant dîné, il reprenait sa tâche.

George était entré dans ce cabinet à la fin de l'après-midi et Clessé avait subi devant le jeune homme comme une transe de gêne insupportable. Leur entretien de l'avant-veille le hantait en cauchemar.

George, familièrement, ingénument, en frère plus jeune qui s'intéresse à l'œuvre de l'ainé, avait regardé l'écriture raturée en haut de la feuille blanche.

— Vous travaillerez encore ce soir?

— Hélas!

— Je venais vous proposer une chose. Ma mère assistera au sermon de Sainte-Clotilde. Il y a eu tout ce carême, paraît-il, un prédicateur de choix, l'abbé de Montcalve. Nous serions allés la surprendre tous les deux. Vous savez comme elle est sensible aux marques de religion.

Sur l'instant, Clessé s'était vu prêt à répondre oui. Il lui coûtait d'être demeuré une semaine déjà loin d'Hélène. C'aurait été si doux, cette heure de recueillement à trois, entre elle et George! L'église! presque le ciel avec son étoilement de cierges et ses effluves troublans d'encens! Mais la voix du fils d'Hélène, si moelleuse qu'elle se fût faite, lui rappelait encore l'apostrophe récente contre Gandemer. Consentir à l'offre de George, n'aurait-ce point été raviver l'imposture, renouer plus cyniquement l'adultère, l'aggraver en raison du lieu par une manière de sacrilège? Et Clessé, en montrant la rame de papier noircie, les brochures éparses, le bec de plume humide au bord de l'encrier, avait fini par se dérober :

— Voici un rapport bien urgent... Il me tiendra jusqu'à minuit.

George là-dessus s'en était retourné, le laissant à sa rédaction.

Maintenant, huit heures venant, l'instant des prédications du soir, Clessé involontairement écoutait les rumeurs de la maison

et de la rue. Sainte-Clotilde était si près ! Y venant sans George, n'aurait-elle point l'idée de lui rendre visite au passage ? Du moins, en défilant avec son fils en voiture sous les fenêtres (c'était la route la plus directe), pouvait-elle diriger ses yeux vers les vitres éclairées. Et peut-être, n'obéissait-il, lui, qu'à cette espérance puérile et fugitive, en laissant ainsi les cordelières des grands rideaux suspendues à leurs patères. Une voiture stoppa devant la maison, le portail d'entrée se referma bruyamment et ce choc retentit dans le cœur d'Hubert comme à la toute première visite d'une femme longuement désirée.

On sonna deux petits coups saccadés à son palier. Déjà, il était sur pied. Ce fut moins une entrée qu'une apparition.

Cruauté de l'amour, fatale versatilité des consciences passionnées ! Il lui sembla que ses cinq années de délices revenaient vers lui avec Hélène. Rue de Villersexel pourtant, cet hiver même, depuis la venue de George, il s'était vu tellement près de la satiété ! L'avant-veille encore, conquis par l'âme du fils, ne se promettait-il pas l'oubli de la chair, l'assagissement de sa tendresse ? Était-ce pour la nouveauté de l'heure et du lieu (elle pénétrait si rarement ici) ?... ou pour l'exquise témérité qui l'amenait ce soir ? Ou bien la loyauté de raison se compliquait-elle en lui, malgré tout, d'une démente d'amour si invétérée que pour une cause très frêle, pour cette simple preuve qu'elle lui donnait de constance dans la folie, tout l'échafaudage d'honnêteté s'écroulât et qu'il se trouvât l'aimer davantage dans le danger présent, après s'être exécré de l'avoir trop aimée dans la sécurité passée ? Il enveloppa Hélène d'un long regard voilé. A demi essoufflée par l'émotion, un peu rouge d'avoir monté si vite, avec la fossette souriante de son menton creusée au milieu du boa de plumes noires, elle se laissa entraîner vers un grand canapé d'Utrecht, en face du bureau de palissandre.

— Une minute seulement, mon adoré !... un bonjour sans me poser ! J'ai peur ce soir qu'on ne me suive.

Il lui baisait la paume de la main par la fente du gant, humait les fines senteurs qui se dégageaient d'elle toute.

Elle bavardait :

— Pourquoi m'aimes-tu moins ? Je sais bien, va, que tu m'aimes moins. Je suis toujours la même, pourtant. Je ne peux pas me priver huit jours de te voir.

Il protestait, s'enfouissant le front dans le duvet noir du boa.

Soudain, comme d'une préoccupation qui lui serait revenue, il demanda :

— Et ton beau-frère ?

— Précisément je voulais t'en parler. Sans doute il t'a semblé bizarre ces temps-ci ? Ne t'inquiète pas trop. Il n'oserait pas même formuler en imagination une hypothèse contre nous. Il doit souffrir plutôt de jalousie réflexe. J'ai remarqué que son changement d'humeur coïncidait avec le plus d'intimité entre George et toi. Si James m'a aimée un peu d'amour, comme j'imagine, cet amour-là, vois-tu, s'est transformé depuis longtemps, il s'est reporté tout entier sur mon fils. Là-bas, à Port-Louis, pendant des années, ils n'ont vécu, pensé, agi que l'un par l'autre. Le sentiment nouveau s'est développé jusqu'au despotisme. James est devenu jaloux du cœur de son neveu, comme de celui d'une fiancée. George résume tout pour sa tendresse : le passé, le présent et l'avenir. Tu le lui disputes dans le présent. Il t'en veut, il m'en veut peut-être à moi aussi d'avoir favorisé ce penchant mutuel. Mais qu'est-ce que cela nous fait, à nous deux, ce que pensera James ?

Et dans un joli rire de ses dents blanches, en lui tendant ses lèvres, elle ajouta :

— Je ne suis pas comme lui, je ne prends pas ombrage de mon fils.

Pourquoi, cette fois encore, mettait-elle George entre eux deux ? Le baiser donné, un nuage avait passé dans les yeux d'Hubert. Elle ne le vit pas. Elle jouissait trop intérieurement en ses vanités de femme à le retrouver son esclave. Elle aussi, par la perfide accoutumance, avait cru endormir son mal. Les premières fois, elle revenait de leurs rendez-vous avec un ébranlement de tout l'être. Puis, peu à peu, il n'en subsistait plus qu'un frisson moral et elle s'était senti de nouveau la force éventuelle du mensonge. Le péché était si doux et tout la persuadait tellement que George ne le connaîtrait jamais. Si par la présence du fils, par l'emploi quotidien de sa maternité, le besoin de cœur qui, jusque-là, irrésistible, la poussait vers l'amant, s'était par degrés ralenti, il survivait en elle un second besoin, comme une volonté romanesque de demeurer quand même la maîtresse de cet homme, de ne point abandonner au hasard d'aventures banales ce qu'elle avait si certainement et si royalement possédé. Elle posait son coude sur l'épaule d'Hubert,

lui effleurait la joue des plumes noires et des coquillés en chantilly de son manchon.

— Fous que nous sommes, s'écria-t-elle tout à coup, on nous voit d'en face!

— Oh! en face, c'est l'ancien hôtel des Valfriant. Il est à vendre. Personne n'y habite.

Cependant elle s'était approchée de la croisée par côté, avec circonspection, pour se rassurer elle-même, et promenait un coup d'œil rapide de la façade obscure à la rue mal éclairée. Elle eut un second cri, à peine articulé celui-là, un cri rauque de stupeur et d'épouvante. Embossé dans le portail, sous un retrait d'ombre, un individu de haute stature, aussitôt reconnu malgré son collet levé, épiait la fenêtre.

Livide comme une morte, crispée d'effroi, Hélène recula d'un bond dans l'angle du mur.

— James! c'est James! nous sommes perdus!

— Allons donc! fit Clessé bravement, aussi pâle qu'elle pourtant.

Masquant son corps dans l'encoignure, il hasardait à son tour un regard à travers la vitre. L'homme déjà n'était plus là. Mais, au tournant de la rue Las-Cases, une silhouette à huppelande disparaissait, boitant bas...

... Quand la femme se fut enfuie, affolée, cherchant en vain le prétexte dont arguer le lendemain, Clessé s'effondra sur son bureau, le front dans ses deux poings. James entré dans leur secret, n'était-ce point George déjà qui s'en rapprochait?

X

Sans se tromper d'un mot, Hélène avait exactement défini le premier état des pensées de son beau-frère.

Lorsque l'aîné regagnait l'île avec son neveu à l'automne de 1889, c'était bien tout son passé et tout son cœur qu'il emmenait dans cet enfant : un peu plus que « les yeux de Nène », le souvenir de mille choses désirées ou souffertes en silence pendant quinze ans. Dans cette âme à la fois rude et affinée, expansive et close, un autre instinct avait germé, paternel par la protection, presque amoureux par les prévenances. En George, les virilités d'intelligence, les féminités du sentiment lui représentaient comme le symbole vivant, enchanteur de l'union irréalisée, la

perpétration honnête et superbe du rêve si longtemps caressé et auquel finalement, par un effort d'héroïsme, il s'était dérobé. Tout ce qu'il portait en lui de forces pensantes et agissantes, se vouait dorénavant à ce neveu. Il voulait l'imaginer son fils. A Maurice, seuls, ils s'étaient si bien imprégnés l'un de l'autre, avaient créé entre eux une telle affinité de sensations et de jugemens que l'homme, — étrange duperie du cœur! — s'était à demi consolé de la femme en se voyant aimé et compris à ce point par l'enfant. Quand George, en discourant, plaçait par obligation de convenance filiale ses auteurs naturels au sommet de ses affections et de ses devoirs, James souriait comme en quelque secrète réticence. Il acceptait bien dans les affections de George la première place pour Hélène, mais la seconde assurément n'appartenait plus à William.

Au retour en France, l'oncle se promettait mille félicités nouvelles, une communion plus intime avec la mère pour toutes les charges dans lesquelles il l'avait si complètement suppléée. Il arrivait en victorieux, sans souhaiter autre chose d'elle qu'une plénitude de reconnaissance.

M. de Clessé ne l'inquiétait pas beaucoup. Il croyait trop religieusement à la vertu d'Hélène pour supposer aux éloges qu'elle lui envoyait de celui-ci d'autres mobiles que l'estime et l'amitié. Bien qu'il connût tous les travers et tous les défauts de William, il n'admettait pas dans ce long intervalle d'exil une infidélité de l'épouse si longtemps sans reproche.

La première journée avait été toute d'effusion sereine et de joie ouverte. Un mot subitement le toucha au cœur, un mot de Nène :

— Estelle de Goas, pour ses quarante ans, a pris un amant, M. Gandemer...

Aussitôt, il s'était objecté :

— Estelle de Goas par bonheur n'est point Hélène Wamont.

Le désarroi d'Hélène, le lendemain, au retour de son rendez-vous, lui avait échappé.

Candidé et scrupuleux, il s'en était pris à lui-même pour des licences trop familières qu'il s'était attribuées, mais que vraiment leur âge à tous deux devait autoriser désormais. Dix fois depuis, il aurait pu surprendre de nouveaux indices: sa propre conscience les lui cachait. Clessé entraît, sortait, revenait, sans lui laisser plus d'inquiétude qu'un de leurs anciens familiers de

l'île. Peut-être aussi aimait-il trop le fils à présent pour se trouver jaloux de la mère. Mais, quand il sentit George aller vers Clessé, abandonner progressivement l'oncle vieillissant pour l'ami plus jeune, une rancune s'éveilla contre l'intrus.

James les vit sympathiser d'abord, puis se rechercher chaque jour davantage, enfin ne plus se quitter, ou, absents, s'imposer l'un par l'autre aux conversations de foyer ; et il en eut un crève-cœur inexprimable. A cette phrase cruelle entendue de la mère jadis : « Comme j'aurais aimé toujours vivre à Paris ! » s'en ajoutait une autre, de George celle-là, point prononcée, mais devinée et qui disait : « Comme j'aurais aimé connaître toujours M. de Clessé ! » C'était toute sa vie qu'on lui avait pris là, tout son cœur que Paris lui arrachait en deux fois. Des colères sauvages bouillonnaient en lui. Le sang nègre parlait, le sang de l'aïeule mulâtresse dont il portait sur son visage l'hérédité camuse. Puis le raisonnement flamand peu à peu assagit cette haine de sauvage. James Wamont avait médité et si profondément, avec une telle persistance quotidienne, que l'hypocondrie en apparaissait visible à tous. Qu'était-ce donc que ce Clessé ? Clessé possédait l'avantage de la naissance, de l'élégance, de l'âge, toutes choses qui certainement avaient contribué à attirer George vers lui. Le manieur d'hommes, le diplomate d'affaires attacha sur ce rival son expérience de psychologue pratique.

A voir le fils ainsi dominé, il en vint à conclure qu'un empire égal avait pu peser antérieurement sur la mère. Pourquoi le nom de Clessé revenait-il obstinément autrefois dans la correspondance d'Hélène ? Pourquoi maintenant encore l'invoquait-elle à tout propos ? Quelle attraction avait amené cet homme dans ce ménage ? L'argent ?... Il ne réclamait pas de services. Le luxe ?... Il fréquentait sûrement chez de plus fastueux. La situation mondaine ?... Ils recevaient si peu. La société de William ?... Certes, non. Celle d'Hélène alors ?... Mais comment ?... Pourquoi ?... La conception d'abord incertaine se précisait. Elle suscitait une rage de connaître. Il épiait les physionomies de sa belle-sœur après chacune de ses sorties ou après les visites de Clessé. Il n'avait rien surpris de convaincant, et cependant des voix intimes, chaque jour plus écoutées, plaidaient en lui la conviction. Un matin qu'Hélène s'esquiva sans bruit de l'hôtel, il s'était posté dans un fiacre rue de Bourgogne : il n'avait aperçu que Clessé rentrant chez lui vers midi, la bouche souriante et le pas allègre. Au dé-

jeuner, Hélène parla d'un discours que le jeune député prononcerait à la Chambre le lendemain.

— Vous l'avez donc rencontré quelque part ?

— Non, j'ai lu cela dans un journal.

Dans toutes les gazettes de la maison, James avait cherché en vain l'information. Il en déduisait l'évidence qu'ils s'étaient vus ce matin-là ailleurs que rue de Bourgogne. Oh ! maudit, cent fois maudit, celui qui, avant de lui disputer George, avait ainsi profané l'autre, la chère, la première illusion ! Mais était-ce vraiment possible, tout de même ?

La confiance de George acheva de l'exaspérer.

— Je sais une femme que ma mère ne devrait plus fréquenter, ... c'est M^{me} de Goas !

Pauvre innocent ! Certes, si James, à cet instant-là, avait tenu Clessé seul à seul, sans plus d'enquête, il l'aurait étranglé entre deux portes, dans sa main mutilée d'hercule.

Or, ce soir de lundi saint, ayant annoncé dès l'après-midi qu'elle se rendait le soir à un sermon de Sainte-Clotilde, Hélène venait d'interpeller son fils d'un ton bizarre :

— Ne m'accompagne pas, si ça t'ennuie. — Puis, sous prétexte qu'on avait oublié de faire atteler, elle envoyait chercher un fiacre. James avait simulé une migraine pour s'enfermer chez lui. Il endossait vivement une houppelande à collet haut, effectuait des circuits par les corridors sans donner l'éveil à personne, gagnait le dehors et hélant un cocher en maraude :

— Vous filerez l'Urbaine à lanterne verte qui attend devant l'hôtel. N'arrêtez que quand je vous ferai signe.

Et il avait tout vu, tout... jusqu'à leur recul de terreur !

Un orage battait aux tempes du créole. Il lui sembla qu'il coulait de la foudre dans ses veines. Il revint au boulevard de La Tour-Maubourg. La maison lui apparut désolée et fatale. Elle était vide, comme morte. Sur le moment, il désira qu'elle fût bien cela en effet, pour toujours désertée de ses hôtes ou changée pour eux tous en un même caveau funéraire. Il interrogea un domestique. « M. Wamont et M. Godineau venaient de sortir à pied. Quant à M. George, il avait dû rejoindre Madame à l'église. »

L'aîné eut une nouvelle étreinte d'angoisse. Si George ne retrouvait point sa mère dans la nef de Sainte-Clotilde ! S'il lui prenait l'idée de s'arrêter lui aussi chez M. de Clessé ! Il se fit reconduire vivement à l'angle de la rue Las-Cases. En ce mo-

ment-là, il se sentait prêt aux plus dégradantes complaisances : il aurait couvert les amans, soutenu leur mensonge, quitte à supprimer Clessé le lendemain, — pourvu que George, son George, ne sût pas ! Le fiacre à lanterne verte avait disparu. James congédia le sien. Il se sentait une dilatation subite, ineffable, une sorte de soulagement atroce, le loisir de bien haïr tout à son aise, sans ménagemens ni compromis. Par la transparence des rideaux, il aperçut Clessé assis à son bureau, la tête inclinée sur l'écritoire, comme si rien ne l'eût dérangé tout à l'heure. Il savoura cette sécurité odieuse et supputa tout le mal qu'il voulait dorénavant à cet homme. Puis il remonta la rue de Grenelle, s'enfonça dans la solitude de l'Esplanade. Le dôme des Invalides, pareil à quelque casque d'or gigantesque, étincelait à sa droite sous un clair de lune. Il vit les vieux mortiers trapus et courtauds, ramassés sur leurs affûts, les canons effilés, pointés aux parapets. Il s'arrêta devant l'un d'eux. Le reflet lunaire prêtait d'étranges aspects aux courbures du bronze. Il songea à la guerre, à la volupté de détruire. Sous les arbres, l'ombre opaque évoquait des idées d'embuscades, de rixes tragiques. Oh ! l'autre, le tentateur ! l'autre, le seul coupable ! comme il l'aurait bien tué là, dans un de ces coins déserts, et mutilé, et déchiqueté en vainqueur nègre !

Il arpentait le bord de la douve, la tête dans les épaules, sa canne au poing, frappant du bout ferré le bitume sonore où les coups rebondissaient, crépitaient en fusillade. Puis peu à peu levant les yeux, il revit la coupole lumineuse dont les ors scintillaient d'un éclat si joyeux et le ciel, tout autour, si resplendissant d'étoiles que le sommet des arbres en prenait des coloris de paysages féeriques. Peut-être y avait-il une vengeance plus seraine, plus grandiose que le meurtre. Il entendit l'horloge des Invalides sonner dix heures et, de son pas de perclus, il descendit vers la Seine, machinalement, vers cet autre Paris dont l'éblouissement des becs de gaz, là-bas, lui montrait l'accès. Il regarda les rangées de vitres éclairées au ministère des Affaires étrangères et il songea encore aux fenêtres de Clessé. En bas, ce fiacre arrêté ; en haut, ce jeu d'ombres mobiles, dont il réussissait à surprendre les attitudes, puis ces silhouettes rapides de têtes avancées derrière le rideau ! Que dirait-il demain ? Et Hélène, que répondrait-elle ?

Où aller d'ici là ? Où abrégier le temps ? Où enlizer son tourment ? L'heure approchait à laquelle William avait pu déceimment se rendre au cercle. James se résolut à chercher son frère. C'était

le seul être vivant dont la présence ce soir, par la communauté secrète d'infortunes, l'allégerait sans doute un peu de son fardeau.

XI

L'existence de William Wamont à Paris offrait deux caractères parallèles et pourtant distincts de désœuvrement créole et d'utilitarisme britannique. Levé ni tôt, ni tard, mais chaque matin, au même point de cadran, il filait aussitôt en coupé jusqu'à son usine de Saint-Ouen. Aucune intempérie ne l'aurait retenu. Deux parties de billard avec Godineau encadraient l'heure du déjeuner. L'après-midi était à la sieste, à la Bourse, aux visites d'affaires. Le soir, ses journaux lus, il tenait compagnie à sa femme par bienséance jusqu'à dix heures, sauf les rares cas d'obligation mondaine; puis il prenait le chemin du cercle, toujours avec Godineau. C'était par essence de tempérament un mari fidèle et, comme la plupart des très personnels, un non-jaloux. Son humeur et son impénétrabilité écartaient de lui les relations de simple courtoisie. Tenant, par égoïsme ou par sauvagerie, maison fermée, il avait évincé tout de suite ce long cortège d'importuns et d'oisifs qui s'attachent aux grosses fortunes. On ne lui connaissait en dehors des rapports commerciaux que deux amis, parce que chacun d'eux flattait de façon différente sa vanité.

Clessé l'avait fait décorer. La haute situation aristocratique et intellectuelle du député de Dol, bien qu'il n'en eût tiré d'autre bénéfice que le ruban rouge, semblait rejaillir sur lui, et si, dans son intimité avec le ménage, le jeune homme marquait une prédilection pour la femme, l'homme raisonneur l'attribua dès le début à une plus grande affinité d'esprit et de race, sans accueillir des soupçons qui auraient pu contrarier sa vie.

M. Eusèbe Godineau, célibataire et Mauricien, avait cinquante-sept ans d'âge comme Wamont. C'était assurément une personnalité originale. Un nez en pointe rose, une barbiche en pointe blanche, un crâne piriforme, hérissé de rares poils incolores. Dans cette physionomie à angles aigus, rien que des expressions de rondeur. Des gestes exubérans et bavards. L'habitude de la langue anglaise lui laissait en français un léger accent qu'on aurait pris à la rigueur pour languedocien. On ne connaissait que peu de chose sur sa jeunesse, sinon un voyage à Paris, un séjour à Madagascar et quelques déboires d'argent. Il soupirait parfois : « Les femmes ! les

femmes ! » mais aussitôt racontait les extorsions ou spoliations dont Rainilaiarivony l'avait fait victime à Tananarive. Il aimait la jeunesse et le plaisir, montrait à tous une égale cordialité, ne se fâchait de rien : nature facile et crédule. Bien qu'en de fréquentes gênes, il avait toujours la bourse au bout des doigts.

William et lui s'étaient liés dès le collège : jamais séparés depuis, sauf pour les expéditions malencontreuses d'Eusèbe hors de l'île. A Port-Louis, ils vivaient côte à côte. Les Wamont essayèrent plusieurs fois de relever ce maladroit en l'intéressant à leurs affaires : Godineau retirait ses fonds aussitôt pour les porter ailleurs où on le grugeait. Les deux camarades s'aimaient tendrement malgré des tempéramens si contraires. La tendresse de William ne se manifestait en public que par un besoin de ridiculiser l'autre. Quand William quitta Maurice, Eusèbe Godineau se prit d'ennui. Il mit son dernier pécule dans une charlatanerie financière dont le siège était à Paris. Il y vint, s'établit chez Wamont pour cinq mois et y resta cinq ans. On lui avait donné une chambre indépendante avec escalier de sortie. Le millionnaire, très serré pour les autres, prêtait à celui-ci sans reçus. Godineau devait toujours rembourser sur ses terrains de Madagascar ; mais William avait la générosité persifleuse ; dès le lendemain, il divulguait à tout venant la somme fournie et ajoutait : « Ce docteur m'exploite... C'est un prodige. » Soit vantardise, soit ironie, sans doute aussi pour expliquer la présence ininterrompue de cet hôte, Wamont, en France, présentait Godineau comme docteur, une sorte de médecin à gages attaché à sa personne. Dès qu'il souffrait des dents ou de l'estomac, il criait contre Godineau ; il alléguait au besoin des maux imaginaires. Cette façon de subalterner l'ami, en prêtant matière à de nouvelles moqueries, flattait sa supériorité d'homme riche. La dénomination de « docteur » était devenue si courante que beaucoup la croyaient fondée : elle acquérait force d'état civil. Même les informés ne l'appelaient plus que le « docteur Godineau ». Quand on allait aux eaux ensemble, les échos balnéaires enregistraient dans la liste d'arrivans « M. et M^{me} W. Wamont, le docteur E. Godineau. » Rien n'amusait tant William que de voir une voisine de table d'hôte consulter discrètement Eusèbe ; il le menaçait alors de le dénoncer pour usurpation de diplôme.

Par derrière, ces deux amis feignaient toujours de se dénigrer mutuellement. Le bienfaiteur disait : « C'est un original, un

esprit faible, un naïf sans énergie. » Et le faux stipendié : « Quel maniaque ! il ne sait causer que de ses maladies et de ses cannes à sucre. La vie n'est pas drôle avec lui. » Mais l'un et l'autre, en parlant ainsi, avaient au coin de l'œil une toute petite larme d'attendrissement.

La première passion de tout créole, même âpre en affaires, est le jeu. Wamont et Godineau, dix heures sonnant, se rendaient de concert au cercle Anglo-Français, rue de Sèze, où ils rencontraient des « coloniaux. »

Sous les foyers électriques dont la lueur crue baignait le tapis vert, William, facétieux et placide, tenait la banque. Par habitude, ce soir-là, sa banque était bonne. Godineau pontait d'un tableau à l'autre avec fureur. Tout le monde au cercle s'égayait de ces deux hommes et de leur acharnement réciproque. Godineau, son tas de fiches épuisé, bredouillait du bout des lèvres : « Madagascar ! » avec un clignement d'yeux significatif. William lui envoyait « en acompte d'honoraires » vingt-cinq louis, aussitôt reperdus. Quand le pseudo-docteur, en gain momentané, sur une fin de ponte, prenait la banque à son tour, William, par quelques coups bien combinés, la faisait sauter et pouffait de rire. Au retour, ils contrôlaient ensemble chaque fois les opérations de la soirée : « C'est étonnant, grommelait Wamont, j'ai réussi dix fois la passe six à la banque et je ne me retrouve plus que cent louis de gain net.

— Plus quatre cents que je t'ai empruntés, répondait l'autre, ça fait dix mille francs. Plains-toi donc ! » Et, sous la petite lampe du coupé, Godineau tirait son carnet de poche, mouillait la pointe d'un crayon, puis inscrivait consciencieusement, en chiffres très lisibles, la nouvelle dette à la suite. Les tout récemment admis à « l'Anglo-Français », abusés par la ritournelle invariable « acompte d'honoraires », se représentaient ce docteur Godineau comme une illustration médicale exotique au-dessus des tarifs connus.

James entra dans la salle de jeu, le front bas et d'un pas traînant où semblait s'accroître encore sa claudication. Fred Houlton, l'associé anglais de la raffinerie, lui envoya du coin de l'œil un bonjour perdu ; William, son cigare aux lèvres, stigmatisamment abattait neuf et Godineau, encore une fois mis à mal par la palette du croupier, signifiait d'une menue agitation labiale son « Madagascar » d'appel de fonds.

— Te voilà, fit William, apercevant l'ainé. Pontes-tu?

L'ainé prit un siège libre à la droite de Godineau, perdit, se crut en guigne, se lança dans la partie. Le rire gras de William lui paraissait une insulte au deuil mystérieux de son âme : « Égoïste aveugle, tu n'as donc rien vu? Et moi, par quel odieux scrupule ai-je laissé cette femme à ta seule garde pendant cinq ans? Être personnel et borné, toi seul fus le premier fauteur du mal. Et tu ne le connaîtras jamais!... Et je serai seul à souffrir!... Ton Godineau te suffisait!... sot!... » Et la série continuait, et les gains de la banque s'entassaient au centre du tapis vert, en pyramide.

— Il y a une suite! dit William, fatigué de sa propre chance.

La suite était écrasante, James la prit. En cet instant là, il eût voulu autour de cette table verte les ponteurs les plus audacieux de Paris; il eût souhaité des parolis impitoyables jusqu'à l'aube, aux deux tableaux, où tous ses millions se seraient engouffrés sans retour l'un après l'autre, les douze millions qui représentaient sa part actuelle dans la fortune de la maison Wamont; puisque celle pour qui il s'enorgueillissait de sa fortune avait cessé d'en être digne.

Mais la malchance était aux tableaux, non à lui.

— Neuf à la banque! Huit à la banque! Neuf!

Il retournait le point supérieur, avec une rage de mépris. Une bande fit irruption en fracs fleuris, hébétée déjà par de premières orgies nocturnes : le petit Goas en tête, puis Gandemer, puis Nauphary.

Guy se substitua à Fred Houlton décavé.

Le manchot, en donnant les cartes, darda sur ce masque brûlé de jeune fêtard un œil d'observation aiguë. George, assurément, valait mieux que celui-ci. James maintenant taillait à banque ouverte. Il gagnait trois cent mille francs, dont plus de cinquante mille sur parole à Guy de Goas. Il voyait autour de lui des visages atterrés. Quelle perfidie du sort! Faire tant d'infortunes quand on souffre si effroyablement soi-même!

— Mais prenez-moi donc, messieurs! Est-ce que je veux de tout cet or?

Il marqua deux faux coups dans l'espoir de déplacer la veine. Elle s'acharnait à le favoriser. Les ponteurs désertaient un à un. La partie tomba.

— Malheureux en amour sans doute, n'est-ce pas, James? glapit la voix toujours enjouée de Godineau.

— A notre âge, c'est bien permis, ajoutait William.

Un rire aigre corrobora cette opinion, le rire en fausset de Philippe Gandemer. James redressa vers l'homme une tête de lion blessé qui le fit taire.

— Je vous donnerai votre revanche, messieurs! fit-il.

De sa grosse main bossuée, avec des gestes contournés, il enfouissait dans toutes ses poches, à n'y trouver de place, les poignées de louis, les liasses de billets bleus.

Puis, d'un mouvement d'épaule en avant, comme s'il eût voulu écarter de sa route quelque obstacle invisible, le boiteux quitta le cercle, le dernier.

Le petit jour blanchissait dans la rue la réverbération des becs de gaz.

XII

Sous la chemisette mauve dont le souple tissu s'appliquait aux lignes de la gorge avec une troublante précision, on devinait l'oppression de la poitrine haletante ou la palpitation plus précipitée du cœur. Une oreille sur son épaule, au dossier de la bergère, contre le ballonnement de la manche, les pieds allongés sur le tabouret, nonchalante et somnolente, et tellement agitée d'âme pourtant, Hélène attendait. Les cheveux noirs, si brillans d'habitude, si peignés dès le matin, semblaient délustrés et flétris et, mal tordus sur la nuque, s'échappaient déjà d'un arrangement trop hâtif. Un cerne mince bleuissait la paupière : des bistres maladifs ombrèrent la narine ou la lèvre, et sur la joue étirée, décolorée par l'insomnie, l'âge réel brusquement réapparu montrait où il allait mettre ses premières déformations. Elle interrogeait le cartel Louis XVI où si souvent jadis elle suppliait l'aiguille de courir, quand Hubert s'était annoncé. La minute approchait, non point où il passerait, lui, peut-être en familier matinal, mais où James devrait descendre. Grâce à une enquête domestique rapidement menée, elle avait pu reconstituer heure par heure les sorties et rentrées de la veille. Nul doute que ce ne fût bien James l'épieur de la rue de Bourgogne, encolleté dans sa houppe. Il la dévisagerait, la questionnerait. Le système de défense était arrêté : la négation indignée, l'alibi que George, à dix minutes près, était en mesure de certifier ; et si l'accusateur produisait quelque argument irréfutable, l'aveu courroucé, qu'en effet elle s'était crue suivie et ne

s'était introduite chez Clessé que par dépit. Et de quoi, lui, beau-frère, s'autorisait-il pour la suspecter? De quelle antérieure dépravation mentale provenait cette jalousie policière? Toute la nuit, elle avait fomenté ses colères et ses justifications. Elle avait prévu chaque insinuation possible, l'attaque directe ou la circonlocution, tenait préparées ses ripostes, une tactique de gestes et d'attitudes. Elle irait au besoin jusqu'à l'éclatante rupture, bien sûre de mettre William de son côté, si l'autre parvenait dans ce tête-à-tête à la confondre...

Elle entendit dans le grand salon la marche lourde et inégale de l'ainé. Son cœur s'arrêta de battre sur le coup, et elle dut rassembler ses dernières énergies pour ne point se montrer à lui défaillante.

L'énorme silhouette émergea, dans le boudoir, des tentures drapées. James avait l'œil éraillé des lendemains de fièvre; le mordillage continu de sa moustache, une façon de mastication insolite qui faisait saillir les maxillaires sous la joue, trahissaient l'émotion ou la nervosité.

Il la regarda sans reproche :

— Bonjour !

— Bonjour !

Il avait sa voix habituelle, affable et tranquille. Il parla de la petite pluie fine qui commençait de tomber dehors, et qui menaçait de gâter l'après-midi, puis de sa séance au club et de l'insolence de son gain : Hélène se sentit plus accusée, plus accablée sous ce propos banal que sous un réquisitoire précis.

Son malaise s'en accrût. Elle avait envie de lui crier : « Mais parlez donc ! Vous ne devinez pas ma hâte de mentir !... » James souriait, implacablement débonnaire, sa main postiche gantée de noir appuyée à la tablette de la cheminée. Il lui confiait à demi-voix une surprise projetée pour la fête de George. Cette fête tombait tout prochainement, le 23 avril !... Elle trouva son beau-frère un monstre de dissimulation. Précisément un bruit de porte refermée les interrompit. C'était George.

— Chut ! fit l'ainé, le sourcil soudain froncé et avec une sévérité d'énigme. Surtout qu'il ne soupçonne rien !

L'insistance adjurative de ce « Chut ! » ce « Qu'il ne soupçonne rien ! » et l'entrée simultanée de George, ç'avait été dans la dramatique double entente toute la récrimination de l'infirme et toute sa revanche.

— Te voilà frais et rose, toi... Tu as bien dormi... Tu n'as pas les vilaines passions de ton oncle... Car il faut que tu saches... J'ai passé ma nuit au cercle... Entends-tu, mon George?... Et j'y ai joué cinq heures durant, j'y ai compromis la fortune de pauvres enfans qui sont à peine tes aînés... Ah! il me traite bien votre affreux Paris!... Où est-elle, grand Dieu, ma paisible félicité de Port-Louis?

George écoutait cette faconde étrange s'accuser elle-même. Étourdi par l'imprévu de l'apostrophe, il chercha les yeux de sa mère. James ne laissa point leurs regards se croiser. Il entoura de son bras valide le buste de l'adolescent avec une brusquerie de camarade.

— Eh! eh! continua-t-il, voilà le résultat des excès à mon âge... Je t'ai eu l'air d'un fou!... et il l'étreignit avec une telle impétuosité de tendresse qu'Hélène s'en sentit elle-même par contre-coup comme étouffée.

.....

Dans ce cerveau, puissant et loyal, après la folie rouge des premières heures, une accalmie raisonnée, sous l'afflux des sensations subséquentes, s'était produite. La honte du gain néfaste avait réveillé la bonté. Cette frayeur de faire des malheureux, qui constituait le fond de sa nature, s'élargissait, se généralisait peu à peu, et du jeune Fred Houlton, du petit Goas, de Gandemer lui-même, elle s'étendait jusqu'à cette Hélène par laquelle, un moment, il avait pensé devenir meurtrier. Et puis George, innocent de tout, ne sollicitait-il pas un certain degré de pardon pour tous?

Après le club, dans cette lumière d'aube grise, qui donnait à sa chambre de célibataire comme une tristesse de cellule, cet homme s'était senti enveloppé par des pitiés bizarres. Ses frénésies de vengeance, déjà déviées, s'abîmaient en attendrissemens.

— Quel pouvoir m'arrogerai-je sur cette femme, moi qui n'en ai rien possédé? Quels droits sur cette imagination à laquelle je ne suis jamais apparu que sous les traits d'un infirme? L'empêcherai-je d'aimer l'autre? Empêcherai-je l'autre de l'aimer? Dès lors, à quoi serviront l'invective ou la menace, sinon à les exaspérer contre moi seul?

Et, à se trouver dans ce demi-apaisement, il s'avouait que son amour, et à son insu, avait changé de nature depuis un temps. L'ardente sollicitude dont tout son être débordait pour George n'en figurait sans doute que la bizarre métamorphose. Sans

doute aussi, aurait-il absous Clessé plus facilement sans cette compétition nouvelle dans la tendresse de George. Mais là encore de quelle antériorité tyrannique arguait-il à son profit? Avait-il les séductions de l'autre?... En cherchant la meilleure façon de les aimer tous deux à présent, — Hélène et George, — il se décidait à une passivité observatrice. Sacrifier ses intérêts de Port-Louis, sa fortune au besoin, rester, attendre, tout supporter, et si les coupables devaient voir sa souffrance à lui, être là toujours prêt à tenir le bandeau sur les yeux de George. La générosité muette, le mutisme sans duperie, c'était sa seule politique vis-à-vis de l'homme, sa seule vengeance contre la femme coupable. En les contraignant à se dissimuler davantage, il diminuait également et leurs exécrables satisfactions et leurs risques d'être surpris par l'enfant. Mais malheur à elle, malheur à tous les deux s'ils se trahissaient dorénavant pour un autre que pour lui! Son silence désormais dépendait de leur retenue.

Il s'était regardé lui aussi, ce matin-là, dans la glace d'un cabinet de toilette. Il y avait aperçu des yeux congestionnés, le gras des joues affaissé, mais pour se feindre à lui-même que tout cela ne provenait que d'une mauvaise spéculation quelconque, et pour s'affirmer aussitôt par toutes les énergies de sa volonté que plus rien demain n'y paraîtrait aux regards de son neveu.

Un valet de chambre entra, tendit une carte de visite sur un plateau de laque vermillon.

Le manchot prit la carte, y lut un nom : Philippe Gandemer, puis, par une outrance brutale de mépris, fit le simulacre d'y flairer une odeur :

— Introduisez cette personne au grand salon, fit-il. — Il suivit le valet de chambre dans la baie de tentures ogivale. Il savait que rien de la scène n'échapperait à ceux du boudoir, qu'aucune de ses paroles ne serait perdue, qu'Hélène devinerait même le jeu des physionomies.

Gandemer peigné, pommadé, plastronné, salua du seuil, en automate. M. de Clessé lui-même avait une façon de salutation moins impersonnelle. James, sans un mot, indiqua un siège au visiteur.

— Monsieur, dit Gandemer, vous m'excuserez si je vous dérange à pareille heure; je vous apporte sous ce pli, sans plus de retard, les treize mille cinq cents francs que je vous dois de cette nuit.

— Je vous remercie, monsieur, répondit le créole avec la courtoisie glacée de l'homme d'affaires.

— Quant à mon ami, Guy de Goas, qui est aussi votre débiteur, et de deux mille louis (James fit un geste évasif), je vous prierais d'accepter pour lui un léger délai. M. de Goas ne possède que des capitaux difficilement réalisables. Il se libérera dans la huitaine.

Le Mauricien eut un rire de bonhomie terrible.

— M. de Goas?... et que voulez-vous que j'en fasse, de ses deux mille louis? Qu'est-ce que c'est que ça pour moi, Wamont? Et d'abord pourquoi n'est-il pas venu lui-même, votre... ami, M. de Goas?... Il m'intéresse, ce garçon!

Il mâchait les syllabes avec une férocité de tourmenteur.

— Oui, répéta-t-il, ce garçon-là m'intéresse... très... particulièrement... Il est de ceux que j'estime le plus à plaindre et que, dans bien des fautes, j'absoudrais. Vous avez craint d'avouer la perte à sa mère... Je comprends le mobile, monsieur Gandemer; je le comprends même très bien dans votre rôle.

Gandemer s'était levé d'un ressort et, pensant à Clessé sans doute, plissait son coin de lèvre pour la repartie. Mais déjà la main difforme s'abattait sur son épaule dans une familiarité bourrue, plus outrageante que toutes les paroles et qui le laissa du coup interdit.

— Ce bon monsieur Gandemer!

L'accent avait une ironie d'aménité, le regard flagornait.

— Il n'était même pas besoin de votre intervention, mon cher monsieur Gandemer.

En même temps, la main, d'une pression lente, irrésistible, chassait l'homme.

— Qu'il garde son argent, ce petit! Il jouait en casse-cou... pour s'étourdir, qui sait? Le cas est fréquent. Non, non, je ne veux point de sa dette... N'a-t-il pas, hélas! assez de malheurs sans celui-là?

XIII

A trois semaines de là, Clessé quittait le Palais-Bourbon, très tard. Il y avait eu séance de nuit, fusillade d'invectives, curée de scandales, quatre ministres convaincus d'imposture publique, une de ces crises périodiques qui sont comme l'épilepsie des démo-

craties débilitées. Il en sortait, l'organisme surexcité, les nerfs en désordre, dans un dernier frisson de la fièvre oratoire, tout vibrant encore de la suprême apostrophe. L'horloge marquait minuit dix minutes. George le guettait à la grille du quai.

George avait suivi dans une tribune, derrière ses parens, toutes les phases de cette soirée tumultueuse. Une fois, au milieu du discours de Clessé, électrisé par l'enthousiasme de sa mère, il avait applaudi bruyamment, accusant Godineau de mollesse, le contraignant à l'imiter, et tous trois, Hélène, « le docteur » et lui, s'étaient vus rappelés au silence par un huissier.

Maintenant Hélène se sauvait dans son coupé, ramenée par William jusqu'à l'hôtel. Godineau filait vers l'Anglo-Français, d'un pas de courrier, ayant fait ce calcul qu'il y devancerait encore Wamont d'une demi-banque. L'adolescent attendait, avec l'orgueil de personnifier seul à cette heure, vis-à-vis de l'ami, toutes les sollicitudes de la famille. Il tenait de sa mère des instructions particulières, confidentielles, bien féminines.

— Il ne faut pas, entends-tu, qu'il rentre tout de suite après cette exaltation. Il s'est plaint, l'hiver dernier, de maux de tête. Son père a eu des congestions. Faites un long tour de marche ensemble. L'air de cette nuit est délicieusement sain.

Clessé apparut enfin dans un groupe d'hommes barbus, aux gestes nerveux, qui s'exclamaient l'un sur l'autre : « Votre meilleur discours, mon cher ! — Virulent comme une *Verrine* ! — Bravo, Clessé ! — C'est de la grande politique et de la grande éloquence ! »

George s'avança sans brusquerie, hâta la poignée de main des bavards, prit le grand ami par la manche et l'entraîna, fraternel.

— Vous m'avez donné ce soir, fit-il, la plus noble émotion de mon existence. C'est si rare, le vrai talent qui se fait le portevoy de l'honnêteté !

Clessé eut au fond de la gorge un râle sec qui voulait rire : — L'honnêteté ! oui, oui !... L'honnêteté !

George ajouta, avec une aspiration large de bien-être :

— L'excellente brise qu'il fait ce soir !

Clessé avait l'esprit ailleurs. Il suivit son compagnon vers le pont de la Concorde, d'un pas lent de somnambule. Par momens, des exclamations désordonnées lui échappaient :

— L'affreuse époque ! Les sales gens !

Ce n'était plus le Clessé des salons, l'élégant de sang-froid au

sourire figé sous la moustache blonde, mais un autre, celui des heures violentes, que George ignorait encore. Le teint, sans congestion pourtant, prenait un étrange éclat : des lueurs insaisissables, infiniment vives et mobiles, couraient sous l'agitation fiévreuse des cils. Il répétait des mots : « Honnêteté ! Conscience !... » avec un ton de mépris attristé comme s'il se fût repenti pour lui-même en les prononçant. Il parlait sans exubérance, mais en une façon d'exaltation bizarre. Le ferment oratoire remuait en lui chaque fois si profondément l'être physique que toute la personne morale, même celle qu'il s'ingéniait dans la vie courante à dissimuler le mieux, semblait prête à jaillir d'un coup, à se dévêtir toute et devant tous, par une force de nature, à l'insu de la raison même.

— En avons-nous respiré des miasmes, ce soir ! Ce Barranger qu'on soutenait comme à peu près intègre, lui, du moins !... corrompu à son tour ! Abomination ! Oui, Barranger !... Qui s'en serait douté hier encore ? Oh ! le mensonge ! le mensonge !

— Allons, ne condamnez pas votre époque sans appel, ni votre patrie qui est vraiment la mienne en somme. Il n'y a point de temps si misérable, ni de peuple si contaminé, lorsqu'ils produisent des hommes tels que vous.

— Tels que moi ! Tels que moi ! Ah ! mon pauvre George !

C'avait été le même rôle d'étranglement que tout à l'heure, un besoin d'aveu arrêté dans la gorge par une volonté douloureuse. Il serrait le bras de George à le broyer, murmurait encore comme s'il eût rêvé : « Mon pauvre George ! mon pauvre George ! »

A son allure et à sa voix, le reporter malintentionné qui l'aurait épié et surpris se serait sans doute imaginé un des vaincus de cette séance parlementaire en proie au délire des confidences. George, lui, machinalement, établissait un rapport instinctif d'analogie entre ce Clessé fantasque et l'oncle James, le matin où celui-ci s'accusait de sa nuit au club en paroles si abondantes.

Alors, se retournant une dernière fois vers le Palais-Bourbon comme pour y chercher, dans la honte des autres une compensation à la sienne, Clessé aperçut derrière lui, arrêté à l'angle du parapet, un homme de haute stature, la tête enfoncée dans son collet et qui semblait le suivre des yeux. Il ne douta point, malgré la distance, que ce ne fût James. Il pressa le pas, et, le pont franchi, tourna brusquement vers le Cours-la-Reine. De là, il jeta un second regard à la dérobée vers l'autre rive. L'homme était à la même place et les regardait s'éloigner dans son immo-

bilité de justicier. C'était, depuis la surprise de la rue de Bourgogne, la troisième constatation que Clessé faisait de cette muette surveillance, sans qu'un mot, une expression de visage, un geste eussent trahi James en sa présence. Maintenant les deux amis remontaient l'avenue d'Antin. George levait sa tête brune vers le ciel criblé d'étoiles, s'émerveillait tout haut de cette splendeur nocturne. Clessé, s'appuyant sur lui davantage, en une communion d'âme plus intime, soupira enfin :

— Voici en effet une bien belle nuit!

Puis comme s'il eût secoué tout à fait et d'un seul coup le poids des obsessions, il reprit :

— Ressentez-vous ce que je ressens? C'est après tant de nau-sées une sensation ineffable. Est-ce l'atmosphère? Le décor qui nous environne? Regardez la jolie teinte des contours entre les lumières du ciel et celles d'en bas! Pourquoi la vie n'est-elle pas toute faite de ces spectacles-là?

George se tut. Il subissait, sans la définir, une influence, moitié extérieure, moitié imaginative et toute pareille. Quant à Clessé, il avait, combien de fois, rêvé de flâneries semblables par une même nuit de féerie au bras de l'autre, de la grande aimée! Il s'était bercé souvent, dans ses illusions songeuses d'amant, de ce rêve : la retrouver au sortir d'une assemblée tardive où il aurait prêté à quelque cause très noble toutes les ressources de son talent, haussées, pour la chère spectatrice, jusqu'au génie. On aurait erré ensuite, ô la douce étreinte d'amour! ô le bel orgueil de l'homme! tous les deux, sans témoins, sous des quinconces en fleurs, ouatés de reflets pâles, où la nuit les eût enveloppés de parfums, d'étoiles et de silence. Voilà qu'enfin elle venait de l'entendre pour l'unique fois un soir, lui, l'orateur des grandes séances de la Chambre, et dans ce qu'on prétendait avoir été son véritable triomphe d'éloquence. Et le hasard, par une ironie de transposition, n'achevait qu'imparfaitement la seconde phase du rêve. Le fils s'y substituait à la mère, avec la singulière hérédité de son visage.

Ils se sourirent l'un à l'autre, causèrent de n'importe quoi d'une voix, qui, malgré eux, hésitait par intervalles, et ils s'aperçurent ensemble, vaguement, sans se le dire, qu'après s'être crus si longtemps rien que deux camarades, ils devaient être tout de même un peu frères par quelque chose qui demeurerait encore du mystère entre eux. Clessé s'abandonnait plus largement que son ami à ces délices de l'instant. Il se laissait prendre avec une vo-

lupté d'âme à l'irrésistible attirance, sans doute parce qu'il était le seul des deux contre lequel cette perception d'affinités ne dût être pour le lendemain qu'un piège du remords.

Il suivit, emmené par George, les Champs-Élysées jusqu'à l'Étoile. Un camelot enroué courait vers l'avenue de la Grande-Armée en criant les journaux de nuit avec les dernières nouvelles de la Chambre. Il n'eut pas même l'idée d'en acheter un. Il marchait comme dans une hallucination, sans regard et sans voix. George renouvelait en vain les sujets de conversation. Clessé n'écoutait pas, ne répondait pas... Sa pensée était au loin, il ne savait où... Une fois seulement, en revenant par l'avenue Friedland, devant une petite rue déserte et blanche dont les grandes bâtisses neuves lui rappelaient sans doute la rue de Villersexel, il murmura :

— Comme ça me fait du bien d'être avec vous !

A quelques pas de là, quelques jeunes gens à souliers vernis croisèrent leur route en prononçant d'un ton qui paraissait très animé le nom de Goas, et Clessé, après avoir dressé la tête vivement, retomba dans son mutisme.

Un peu avant l'avenue de Messine, une quinzaine de coupés stationnaient le long de la chaussée. Il y avait là un hôtel d'architecture simple et sévère, dont toute la façade de premier étage apparaissait, derrière les contrevents clos, brillamment éclairée. George fit l'observation qu'il devait y avoir là bal ou soirée. Clessé leva les yeux, contrôla l'aspect de l'immeuble et murmura distraitemment : « Chez les Quintestang... en effet !... » Un groom accouru précipitamment sur le trottoir, hélait : « La voiture de M. le marquis d'Esparsac!... Avancez ! » Ce nom tira Clessé de sa songerie.

Au même instant et comme les deux promeneurs doublerent le portail, sous la lueur vive d'un réverbère, une seconde voix, enflée par les résonances de la voûte cria : « Ohé ! Clessé ! » Clessé et George s'arrêtèrent. Deux femmes empaquetées dans les mantilles et les fourrures sortaient hâtivement, escortées par un vieillard à moustaches grises, qui levait sa canne en manière d'appel.

— Inséparables décidément ! fit l'ancien colonel, qui avait tout de suite reconnu George ; et il le présenta à sa femme et à sa fille. On se salua, on babilla une demi-minute près du coupé, devant le marchepied. George Wamont avait eu la malchance de se présenter rue de Bellechasse avec sa mère, un jour que la

marquise, un peu souffrante, ne recevait pas. On l'examinait du coin de l'œil : il sembla à Clessé que la mine de son jeune ami ne déplaissait point. Yvonne venait de s'amuser beaucoup chez les Quintestang. Un tout petit bal blanc, fini de bonne heure, entre intimes. C'était sa seconde sortie dans le monde. On partait pour Courberive le surlendemain jusqu'à juillet; en juillet, on gagnerait Dinard, pour les bains de mer. Sous la soie mousseuse de la mantille, mêlée aux frisures du front un peu défaites par la danse, les yeux candides de la jeune fille étincelaient de gaieté saine, tandis qu'un sourire exquis soulevait les coins de sa bouche rose. Clessé surprit George à la contempler, puis ils donnèrent la main aux femmes pour les faire monter : George poussa lui-même la portière et regarda le coupé disparaître au grand trot par la rue de Miromesnil.

— Comme elle est jolie ! balbutia-t-il en prenant à son tour le bras d'Hubert.

Ils revenaient par la Madeleine.

Le destin des rencontres voulait ce soir-là mettre tout l'avenir dans leur chemin. Rue Royale, ils se heurtèrent à Fred Houlton qui sortait de l'Anglo-Français.

— Vous tombez bien, fit Houlton en s'adressant à George. Je me suis refait ce soir, en cinq minutes, aux dépens de votre oncle James. Il est au cercle depuis une demi-heure et perd à pleines mains.

— Au cercle?... Mon oncle?... C'est étrange ! Il prétendait souffrir de sa jambe et vouloir se coucher après dîner.

L'adolescent ajouta avec un rire naïf :

— Ah ! il se débauche, l'oncle James ! Je lui revaudrai ça...

— A propos, interrompit Houlton, vous connaissez l'histoire du jour ?

— Laquelle ?

— Celle des Goas.

— Non. Qu'y a-t-il ?

Clessé articula sourdement :

— J'ai entendu tout à l'heure des passans qui parlaient d'eux.

Houlton marqua dix secondes d'incertitude, comme si, après un mot lancé sans réflexion, il eût calculé en homme pratique les dangers du récit et ceux de la réticence.

— M^{me} de Goas est morte ! fit-il enfin.

Clessé et George tendirent l'oreille avidement.

— C'est très épineux, reprit Houlton aussitôt sans les regarder ni l'un ni l'autre.

— Allez tout de même, insista George.

— Eh bien ! voilà. M^{me} de Goas a succombé à une congestion cérébrale, entre cinq et sept, rue des Écuries-d'Artois. Vous savez que Gandemer occupe là un rez-de-chaussée. Il avait congédié son valet de chambre pour la circonstance. Il courut chez le pharmacien, chez le médecin. Vingt individus dans le secret. Il fallait se résigner à la constatation légale. Du temps que le commissaire de police instrumentait, la porte ayant été par inadvertance laissée ouverte, Nauphary et Guy...

— Assez ! assez ! interrompirent deux voix simultanées, également impératives dans leur intonation différente.

XIV

Le cadavre avait été roulé dans une couverture et ramené en fiacre au domicile de l'avenue Kléber. On avait fait la nuit dans la chambre Louis XV. Seules, des lueurs maigres de cierges traînaient leur reflet falot aux cintres ventrus des armoires rocaille, aux panneaux bombés des crédences, aux ors contournés des appliques. Une tristesse de catacombes descendait des portières immobiles, des lambrequins assoupis : les vieilles soies, chatoyantes hier, s'endeuillaient de grisailles. La petite table bijoutière à forme de cœur, laissée ouverte au départ, prenait, dans cette pénombre, un aspect de reliquaire où les étuis de cristal et les colifichets de strass semblaient devenus comme des choses d'église.

Le corps reposait dans une camisole empesée, gaufrée de neuf, au milieu du grand lit de bout, incurvé en corbeille. Un chapelet s'enroulait aux mains de cire étroitement jointes. On avait jeté une nappe brodée sur le chiffonnier de bois de violette, improvisé en autel mortuaire. Un crucifix de vermeil s'y dressait, entre de hauts chandeliers d'argent.

A droite du lit, deux religieuses, en coiffe coquillée se tenaient agenouillées dans une rigidité de statues tombales, où seule l'agitation continue des lèvres trahissait un débit de prières. M^{me} de Goas, bien qu'elle se confessât elle-même insuffisamment détachée des pompes de ce monde, subvenait avec générosité aux besoins des communautés pieuses.

A gauche Christiane de Givrand s'effondrait sur un prie-Dieu.

Priaient-elle?... Songeait-elle?... Le visage enfermé dans des gants de chevreau sombre, on n'apercevait de sa tête sous la toque de jais et de plumes noires que l'or blond des cheveux qui prenait à cette lumière de crypte des colorations déconcertantes.

Sur tout cela, un silence, dont pas un froissement d'étoffes, pas un susurrement de paroles n'interrompait l'horreur solennelle. Guy de Goas — en redingote et cravate noires — se tenait en faction au pas de la porte. Il avait eu d'abord un crève-cœur de surprise, puis des sanglots nerveux vite réprimés par les réflexions de l'utilitaire. Cette mort lui valait deux millions bien liquides. Quant au reste, tout son état moral se résumait dans cette philosophie boulevardière : « N'était-ce point son droit?... N'était-elle pas aussi libre que moi?... » et, à l'heure présente, l'abstention de Gandemer, obligatoire cependant pour les plus élémentaires convenances, lui causait une sensation de vide presque aussi pénible que sa conscience d'être orphelin. Des amis se succédaient, à pas étouffés avec des condoléances gênées ou des recueilemens ambigus. Il pressait les mains offertes, mais visiblement plus lassé lui-même que consterné.

M^{me} Wamont à son tour entra. Il était trois heures environ. Elle tenait les détails non point de George, mais de James, car, grâce à Nauphary, le monde des clubs se trouvait tout entier exactement renseigné avant minuit.

James avait mis, à transmettre l'information à sa belle-sœur une sorte d'objurgative cruauté.

Hélène se signa, prit un rameau de buis, le trempa dans l'eau bénite, aspergea mollement le chevet. La mâchoire entr'ouverte découvrait son atroce sourire d'ivoire. Hélène ferma violemment les yeux pour fuir la persécution de cette bouche morte. Elle alla se mettre en prières tout contre Christiane, et, comme il n'y avait là ni chaise libre, ni tabouret, ni coussin, force lui fut de s'agenouiller sur le parquet nu. Elle récita ce qui lui vint en mémoire d'oraisons pour les défunts; des proses latines dont le sens moins intelligible la berçait d'une mélopée plus troublante. Elle se décida à soulever peu à peu la paupière, risqua un regard vers le lit. De cette place, la tête de la morte apparaissait obliquement, penchée sur l'oreiller, vers le côté opposé à la lumière; la fente du sourire, qui se noyait d'ombre, en prenait quelque chose de moins contracté et de plus tranquille. Au-dessus du crucifix et des chandeliers d'argent, une grande toile peinte, formant écran aux flam-

mèches des cierges, pendait au mur. C'était Estelle de Goas à vingt ans, dans une robe d'indienne aurore, à ramages roses. L'artiste l'avait représentée sous la varangue de sa villa, à l'île Bourbon. Hélène se souvint très exactement de l'endroit, de la date et même de la physionomie du peintre. En ce temps-là, on commençait à parler, dans l'île, de ses fiançailles à elle, avec M. William Wamont, de Port-Louis. Estelle était depuis un an déjà baronne de Goas : elle venait de mettre au monde une petite fille, un amour de bébé, qu'elle devait perdre à six mois par la faute de sa nourrice noire. On retrouvait bien, sur ce portrait un peu de la pâleur des relevailles. Oh ! la bonne époque de sécurité et d'insouciance ! Estelle paraissait si sincèrement attachée à ses devoirs ! mieux qu'en épouse infallible, en chrétienne délibérée ! Y avait-il eu combinaison de fatalités?... Elles étaient tombées toutes les deux, presque au même âge pour se complaire presque pareillement dans leur péché. A l'une, on pouvait invoquer pour excuse dix années de veuvage, lorsqu'elle commença la liaison avec Gandemer. Mais l'éloignement de ceux qui constituaient la seule ressource de fidélité conjugale, l'unique défense contre la survenance d'amant, ne plaidait-il pas autant et davantage en faveur de l'autre ? Et puis la faute, en somme, avait-elle été aussi publique ? A cette comparaison, angoissée, apeurée, devant ce cadavre de l'amie d'enfance, la femme adultère voulait se voir moins indigne d'indulgence que la concubine mondaine.

Les nonnes à guimpes blanches continuaient leur marmotte-ment de prières, impersonnelles, machinales, sans un mouvement des yeux ni du buste. Les frises d'or de Christiane toujours enserrées dans la tension des mains gantées gardaient désespérément, sous les cierges, leur coloris de factice et d'inanimé. Les gens qui arrivaient, pour partir une minute ensuite, n'apportaient qu'une compassion convenue, hâtive, sans indignation, comme sans vrai chagrin. Nulle part ici on ne pleurait, quand il aurait dû couler tant de vraies larmes. Pas un déchirement de pitié, pas un sanglot, même comprimé.

Hélène recommença pour la deuxième fois le *De profundis*, instinctivement, afin de rester là, plutôt encore que dans une intention de prier. Au travers de sa voilette, elle interrogea le visage de Guy. Il ne paraissait voir ni sa mère morte, ni ces femmes à genoux. A quoi pensait-il ? Il devait savoir tout maintenant. Qu'avait pu laisser, dans cette âme l'exécration de la

veille? Hélène voulut en imagination s'introduire au fond de ce cerveau et de ce cœur, puis tout à coup elle n'osa plus...

Il venait de saluer une vieille dame qui s'en allait, avec sa même impassibilité de cercleux. Non, non, il ne fallait pas pénétrer le secret de ce fils, car aussitôt elle en serait venue à se figurer son George dans quelque deuil tragique et qui eût ressemblé à celui-là. « George!... Il se suiciderait!... »

Elle fit un effort pour déplacer ses propres idées, constata la décence affligée de M^{me} de Givrand. En cette veillée mortuaire, à côté de ces deux saintes filles dont c'était la fonction de toute l'année, un seul être — ô ironie! — offrait l'apparence de la piété vraie, et c'était cette Christiane, la première maîtresse de Guy de Goas, une pécheresse entre les pécheresses!... Mais par Christiane même, la pensée d'Hélène revenait à Guy... Pourquoi restait-il les yeux secs, lui? L'affreux garçon! pourquoi gardait-il cette correction glacée d'ordonnateur funèbre?... Au dedans d'elle-même, elle lui criait :

— Pleure au moins! pleure donc!

Une tenture bougea. Un souhait intime lui suggéra que ç'allait être Gandemer. Lui, du moins, si blasé qu'elle le supposât, si antipathique qu'il lui fût demeuré, il trouverait peut-être un courage de passion pour affronter les messéances. Il s'abîmerait sur ces draps, il appellerait la morte à voix haute par quelque'un de ces petits noms d'amour qu'il lui donnait autrefois tout bas. Elle le voyait s'affaler contre le corps inerte et déjà elle l'entendait... mais il disait : « Nène! Nène! » et avec les sons de voix de Clessé.

Cette confusion la réveilla. Elle reconnut le véritable visiteur. C'était un ecclésiastique pesant, un vieux vicaire de Saint-Honoré d'Eylau. Il donna l'accolade à Guy, de sa joue flasque, puis s'arrêta devant l'oreiller, traça en l'air un grand signe de bénédiction avec une lenteur onctueuse.

Alors, comme personne toujours n'avait de larmes, il lui en vint à elle une subite et complète effusion. Les deux nonnes roulerent un regard rapide sous leurs paupières de parchemin. Christiane de Givrand sortit de l'étai de ses gants un visage engourdi et défait où la pression des doigts avait mis de longues traînées roses. De son œil vert, somnolent de lassitude, tomba une curiosité d'énigme vers celle qui témoignait ainsi de sa sincère affliction, puis, avec un imperceptible plissement des lèvres, le visage rentra sous le gant. L'ecclésiastique, les mains croisées

dans les manches de sa douillette, eut à son menton gras un demi-branlement d'acquiescement. Il sembla à Hélène que la tête d'Estelle avait remué, qu'elle se trouvait presque face à elle, à présent, et que, dans la fixité du rictus, une voix s'apprêtait à parler. Une frayeur plus irraisonnée, plus lancinante la reprit. Guy de Goas la regardait. Oh ! de quel regard indéfinissable cet étrange orphelin l'enveloppait !... Elle s'essuya les yeux de son mouchoir à senteur fine, assura sa voilette, se leva, se sauva. Elle chercha une phrase à dire à Guy, ne la trouva pas tout de suite, passa devant lui avec un serrement de mains précipité, sans s'apercevoir que lui aussi peut-être, par gratitude pour la sympathie manifestée, s'efforçait à quelque chose autre que la salutation banale, à un quelque chose qui ne sut pas non plus venir à temps.

Elle eut en retrouvant le jour blanc de l'antichambre cette espèce de malaise ébloui qui suit certains cauchemars.

Le pas du domestique qui la reconduisait s'assourdissait au parquet, sans craquement. Elle éprouvait, elle, la sensation de marcher dans du vide. Où donc était George, où donc Hubert, pour la réconforter et la soutenir ?

Elle descendit les deux étages. Au moment d'arriver devant la loge du concierge, elle aperçut de dos un homme qui cornait une carte. Elle le reconnut tout de suite, mieux qu'à ses guêtres chamois ou qu'à son paletot beige.

— Monsieur de Clessé !

— Madame Wamont !

Ils avaient pris pour s'aborder la formule cérémonieuse, en considération de ce concierge aux aguets. Mais le souci d'extériorité ne tint pas chez elle contre l'entraînement de l'occasion. Elle ébaucha le geste de le prendre par la main pour l'entraîner. Il la suivit. Elle remonta avec lui jusqu'à un palier intermédiaire. Elle y fit halte, se campa devant lui. Rien que la présence de cet homme l'extasiait. Elle le regarda. Il y avait un infini d'amour et de supplication dans ce regard.

Tout bas elle l'appela :

— Hubert !

Il ne répondit pas. Il baissait les yeux, sa barre au front.

— Hubert ! qu'est-ce que tu as ?

D'un mouvement de tête, il désigna au-dessus d'eux l'étage de la morte.

— Oui, c'est affreux, balbutia-t-elle... mais nous deux, crois-tu que nous leur ayons ressemblé?...

Il la regardait à son tour. Elle vit deux prunelles d'acier, voilées de larmes.

— Nous pourrions, fit-il, leur ressembler plus tard.

Elle porta une main en avant vers sa bouche, pour qu'il se tût. Alors, il la saisit au poignet et, à voix basse encore, mais en scandant chaque mot :

— J'aime ton fils, sais-tu, plus que si je restais ton amant, plus que si j'étais son père...

— Si tu restais?... Hubert, mon Hubert! Qu'est-ce que tu as dit?... Qu'est-ce que tu veux faire?

— Partir demain pour Dol où il y a des intérêts politiques qui m'attendent... Nous nous reverrons quand nous serons forts.

Elle prit la rampe pour ne pas tomber... Tout, une seconde fois, tournait devant elle... Elle entendit pourtant qu'il refoulait un sanglot... Mais déjà il n'était plus là... Elle se pencha dans la cage de l'escalier, et, espérant que ce souffle lui parviendrait encore, à trois reprises elle murmura : « Je t'aime... je t'aime... je t'aime! » et puis : « Pardon! »

Quelqu'un montait qui venait sans doute visiter le fils de la morte. C'était James... Elle s'évanouit à demi entre ses bras.

— Ma pauvre Nène, balbutia-t-il, aussi défaillant qu'elle, c'est une catastrophe en effet!

RÉMY SAINT-MAURICE.

(La dernière partie au prochain numéro.)

LES CONSERVATEURS

ET LA DÉMOCRATIE

I

Vingt ans se sont écoulés depuis que les conservateurs ont été exilés du pouvoir, et l'ostracisme dure toujours. Dans un pays où tout change, leur sort seul ne change pas. Jamais ils n'avaient subi une si longue disgrâce. Ils ont cependant tous les moyens d'influence : l'éducation, l'intelligence, la fortune, la tradition. Ils reçoivent une instruction achevée, possèdent une grande partie du sol, sont riches, ou du moins aisés. Malgré tout, ils sont vaincus, toujours vaincus. Renversés en 1876, ils se débattent depuis sans parvenir à se relever. Chaque effort ne semble aboutir qu'à les faire plus lourdement retomber sur le sol. On dirait qu'une fée leur a jeté un sort. Les occasions de revanche ne leur ont pas manqué. Leurs adversaires, sans ménagement pour la fortune, ont pris comme à tâche de les leur fournir : persécution religieuse, profusions financières, aventures coloniales, décousu dans la politique, immoralité dans la gestion des affaires, divisions intestines ; ils ont multiplié fautes et scandales. Rien n'y a fait ; rien n'y fait. C'est toujours la défaite, pire même que la défaite, c'est la débâcle, une sorte de 1870 à l'intérieur, avec ses revers écrasans et cette fatalité pesante qui se mêle à tout et déjoue tout.

D'où vient cette longue infortune ? Faut-il accuser la mauvaise chance, l'erreur des chefs, la qualité des troupes ? Faut-il s'en prendre au « malheur des temps », à la décadence du sentiment

religieux, au progrès de l'immoralité? Non. Les conservateurs ont eu des chefs pleins de talent, et des soldats pleins de vaillance; ils ne sont pas des croyans assez ardents, ni des puritains assez irréprochables pour que la nation s'effraie beaucoup de leur foi ou de leurs vertus. La cause de leur impopularité est autre : elle est dans le dédain mêlé de crainte que leur inspire l'avènement de la démocratie. Ce n'est pas qu'à leurs heures ils ne se donnent pour des démocrates; ils se croient même les meilleurs amis du peuple. Malheureusement, ils ont une façon d'être ses amis qui n'est pas de son goût. Napoléon demandait un jour à une grande dame étrangère ce que l'Europe pensait de lui. « Les anciennes cours, répondit-elle, vous aiment comme les vieilles femmes aiment les jeunes. » C'est le genre d'affection que les classes dirigeantes ont pour les nouvelles couches; et celles-ci, qui se savent maîtresses, ne leur en ont aucune gratitude. Cette maîtrise, les conservateurs n'en veulent à aucun prix. De ce qu'ils sont les mieux nés, les mieux rentés, les mieux élevés, ils se croient les conducteurs nécessaires de la société. Ils l'ont été et le seraient encore, s'ils avaient été plus prévoyans et plus unis; mais ils n'ont su, ni céder à temps, ni s'entendre à propos. Ils se sont jaloués, combattus et perdus.

Le peuple, qu'ils ont, chacun à leur tour, appelé sur le champ de bataille, leur a servi d'allié jusqu'au jour où, se voyant le plus fort, il s'y est installé en vainqueur. Mis à l'écart, ils ne se sont aperçus qu'ils étaient joués que lorsque la partie était perdue. Alors l'indignation les a pris; elle ne les a plus quittés. « Comment, on les a dépouillés du pouvoir : mais le pouvoir est leur bien. Les intrus qui l'usurpent sont et resteront des incapables ! » Comme leurs objurgations ont laissé les nouveaux maîtres insensibles, ils se sont réfugiés dans leur dignité, se répétant les uns aux autres le mot de de Harlay au duc de Guise : « C'est grand dommage, quand le valet chasse le maître. » De ce hautain dépit est sorti le désaccord qui explique toutes les défaites. Qu'il soit né, on le comprend; personne n'aime à partager, encore moins à céder sa place. Qu'il dure et soit devenu chronique, on ne s'en rend compte qu'en regardant les élémens dont se compose le parti conservateur.

A sa tête, ce qui reste de l'ancienne noblesse, accru du contingent fourni par la nouvelle. Les origines sont diverses; l'esprit est à peu près le même, les derniers venus tenant fort à marcher

de pair avec les grands aînés. Cet esprit est un mélange de regret pour le passé et de dédain pour le présent. Là, comme partout, les violens donnent le ton, et là, comme partout, les violens sont des aveugles. Tout se transforme autour d'eux, et ils ne renoncent ni à une illusion, ni à un ressentiment. Pour eux, 1789 est un malheur; l'ancien régime, le type de la société idéale; la monarchie, une institution quasi divine. Le tiers-état s'est insurgé contre la noblesse; il en est châtié par l'insurrection du peuple. Une nation bien organisée doit être conduite par la classe que la lente formation des siècles, le long exercice du pouvoir ont préparée, mûrie, affinée. On a trouvé bon de la renverser; aussitôt est venu le gâchis. Voilà cent ans qu'il dure, cent ans que la prédiction de de Maistre se vérifie : « Le peuple pâtit. »

Cette noblesse, dépaysée dans des milieux nouveaux, est cependant animée de bonnes intentions. Dans son ensemble, elle est généreuse, dévouée, charitable. Malgré tout, elle n'est pas suivie; elle aide les pauvres à vivre, on lui reproche de ne pas aider les petits à s'élever. Elle fonde, pour le peuple, des hospices, des écoles, des orphelinats; mais elle proclame la nécessité de le maintenir, pour son propre bonheur, dans sa condition native. Elle ne se refuse pas aux sacrifices, mais elle se refuse à rien changer à la vieille hiérarchie sociale, œuvre du temps. Quant au gouvernement démocratique, il est pour elle le pire des paradoxes et le pire des dangers. Devant la société nouvelle, ces admirateurs du passé restent imperturbablement défiants. Ils s'en isolent hautains, railleurs, à demi satisfaits de la voir dans l'embaras et prête à trébucher. Ils ne la défendent que devant l'ennemi. La patrie en danger, le vieil honneur français secoue leurs cœurs. Sur le champ de bataille, ils se retrouvent héroïques comme leurs aïeux.

A côté de ces hommes, enfermés dans leurs regrets, il en est d'autres, arrivés aux premiers rangs par le travail, l'intelligence, la richesse, mais que leur élévation a rendus oublieux de leur histoire. La haute bourgeoisie se regarde comme une aristocratie intellectuelle appelée à exercer le pouvoir, et à l'exercer sans partage. Elle a, pour la démocratie, qu'elle juge médiocre et jalouse, les hauteurs que donne la supériorité et les défiances que donne la fortune. Loin de lui tendre la main, elle s'en éloigne à la fois par fierté et par effroi. Toutes ses prévenances sont pour la noblesse à laquelle elle s'allie par des mariages et se mêle par

des usurpations. Elle est antidémocratique par ses aspirations patriciennes et sa peur du peuple.

Derrière elle, vient l'armée des laborieux qu'absorbent les affaires, des indifférens qui ont peur d'être dérangés, des trembleurs qui ont peur d'être ruinés. Pour ceux-là, la démocratie, c'est l'inconnu avec ses périls; en tout cas, c'est la nouveauté avec ses changemens. Les délicats s'offusquent de sa rudesse; les heureux, de ses ambitions. Une société, où tout le monde peut grandir et faire fortune, n'est-elle pas une société irréprochable? Le personnel conservateur, divisé sur tant de choses, est d'accord pour maudire le déclassé social, c'est-à-dire l'ascension des petits. Le peuple le sait et s'en irrite. Les défiances qu'on lui témoigne, il les rend avec usure. De là, l'antagonisme de classes survivant à la destruction des classes; de là, le malaise social enfantant le malaise politique.

Par surcroît de malheur, ce sont les groupes les plus hostiles à la démocratie qui forment l'état-major des conservateurs, parlent en leur nom et conduisent tout. Il y a, dans le rang, des hommes que l'évolution démocratique n'indigne pas, qui y voient même une victoire de la justice. Il y a des chrétiens très disposés à marcher dans les larges voies ouvertes par l'Évangile. Mais les uns et les autres sont encadrés et se taisent; solidaires d'alliés à côté desquels ils ont de tout temps combattu, ils partagent leurs destinées, comme s'ils partageaient leurs erreurs. On les juge sur leur situation sociale; de la conformité des intérêts, on conclut à celle des opinions.

Telle est la vraie cause de l'échec prolongé du parti conservateur dans notre pays. La démocratie le suspecte parce qu'il la suspecte lui-même. Elle aime mieux se passer de ses services que de se remettre en tutelle. Ce n'est pas qu'elle s'exagère ses mérites; elle n'ignore pas ce qui lui manque. Elle sait que, faute d'expérience, elle pratique mal l'art délicat du gouvernement; que, faute d'autorité morale, elle a besoin des concours qui se dérobent; mais elle aime mieux tâtonner qu'obéir et reculer.

Nous en sommes là. Que sortira-t-il de ce conflit? Les conservateurs accepteront-ils la démocratie, et, prenant bravement leur parti, se décideront-ils à la seconder? Celle-ci réussira-t-elle à se passer d'eux, à se faire une éducation politique qui rende leur hostilité inoffensive et leur concours inutile, à s'élever enfin, par sa seule énergie, au niveau des sociétés monarchiques dont

elle veut marcher l'égale ? C'est le problème du temps présent. Comment se résoudra-t-il ? Nul ne le peut dire.

Ce qui est présumable, si ce divorce continue, c'est qu'un grand nombre de conservateurs, découragés, se retrancheront dans l'indifférentisme, refuge déjà de beaucoup, et que la démocratie, perdant l'équilibre faute de contrepoids, tombera dans les bras des charlatans ou des scélérats. Mais, ce qui est certain, c'est que le fleuve ne reviendra pas en arrière. Le tempérament de la nation, après cette douloureuse élaboration de plus d'un siècle, est fixé sans retour. Les classes dirigeantes n'existent plus ; leur influence politique est perdue ; avec le suffrage universel, le peuple est devenu souverain. Délégua-t-il sa souveraineté, le maître qui la recueillerait ne serait que son instrument et son image. La liberté peut être confisquée ; l'égalité démocratique ne disparaîtra qu'avec la France elle-même.

M. de Montlosier écrivait pendant l'émigration : « C'en est fait ; la révolution a envahi toute la France. Il faut entrer dans cet amalgame, tel qu'il est, y chercher notre place et se persuader qu'on n'y sera pas reçu avec la valeur de son ancienne existence. » Le conseil que M. de Montlosier donnait, il y a cent ans, n'a rien perdu de son actualité. Puissent les descendants mieux comprendre que leurs aïeux.

II

L'évolution démocratique est la caractéristique de ce siècle. Elle se fait partout, ici lentement et à petit bruit, là violemment et avec fracas. Il n'y a en Europe qu'une nation qui échappe à l'universel ébranlement : c'est la Turquie, figée qu'elle est dans l'immobilité de la dictature et du fanatisme. Le monde chrétien se transforme sous l'action d'une force cachée ; il est en travail d'un état social nouveau. Ce mouvement n'aboutira-t-il qu'à un mécompte ? Les pessimistes l'affirment. Quel que soit l'avenir, le présent appartient aux ambitions du peuple, qui partout s'élève, et çà et là domine. Ces ambitions sont parfois dérégées dans leurs manifestations. Comment nier qu'elles soient légitimes dans leur principe ?

Elles viennent, par une descendance directe, du christianisme lui-même. Les idées de liberté, d'égalité, de fraternité, que les révolutions appellent leurs conquêtes, n'ont pas été apportées

par elles dans le monde. Elles datent, non d'un siècle, mais de dix-huit siècles. Jamais société civile ne réalisera mieux l'idéal démocratique que la société religieuse, fondée par le Christ. « Nous voulions appliquer à la politique l'égalité que l'Évangile accorde aux chrétiens », a écrit dans son testament un jacobin, plus clairvoyant devant la mort que pendant sa vie. — « Sans le dogme de l'égalité des âmes dans le ciel, a dit à son tour Mazzini, nous ne serions jamais arrivés à proclamer le dogme de l'égalité des hommes sur la terre. »

Les révolutionnaires, passés et présents, se sont donnés pour des précurseurs. Ils ne sont que des plagiaires, mais des plagiaires qui travestissent ce qu'ils copient. Chose étrange ! En même temps qu'ils appellent les hommes à l'égalité dont l'Évangile a donné la formule, ils répudient toute filiation religieuse. Ingrats jusqu'à l'apostasie, ils donnent, comme les fruits de leur philosophie rationaliste, les maximes mêmes de la Révélation. L'athéisme fait son chemin dans le monde, paré des dépouilles de la foi. Ce reniement audacieux reçoit son châtement. Séparée de son principe, la Vérité défigurée bouleverse les sociétés au lieu de les pacifier. Dans les mains des faux novateurs, les semences de vie deviennent des germes de mort. Malgré tout, la source d'eau vive ouverte par la main divine ne sera pas indéfiniment souillée par le limon des erreurs et des ingratitude humaines ; et le jour viendra où le bon sens public, perçant à jour le jeu des sophistes, saluera dans l'idée chrétienne l'origine et la sauvegarde de l'idée démocratique.

En attendant, nous assistons, les uns en témoins, les autres en acteurs, à la mêlée d'où sortira le monde nouveau. La poussée démocratique nous stupéfie. Nous voudrions nous arrêter pour interroger l'horizon où nos regards se perdent, pour sonder le sol où se posent nos pieds ; mais la foule haletante nous entraîne avec elle vers l'inconnu qui la fascine. Que de chemin déjà parcouru ! Notre esprit est plein des images du passé ; nous en parlons encore la langue, et déjà le peuple prend possession, ici de la toute-puissance politique, là de l'influence qui y conduit.

L'histoire de ces cent dernières années est celle même de sa prodigieuse ascension. Qu'il comptait peu dans cette vieille société française, si bien construite, si brillante, où il fallait « avoir vécu pour connaître le bonheur de vivre » ! Le jour où elle s'écroula, il apparut debout sur ses ruines, criant au monde

confondu : « Le souverain, c'est moi. » Cette souveraineté, si brusquement évoquée, sembla d'abord une dérision. On la railla jusque sous la guillotine. Les crimes commis en son nom terrifièrent sans convaincre; ceux qui la maudissaient n'y croyaient pas. De loin, on vit plus clair. « Combien de temps durera la Révolution? demandait une grande dame de l'émigration. — Toujours, » répondait le prince de Kaunitz. — « De ce jour, disait Goëthe, le soir de Valmy, date une ère nouvelle de l'humanité. »

Cette ère nouvelle est celle de la puissance populaire. Bien peu s'en doutèrent au moment où elle s'ouvrit. Beaucoup en doutent encore, après une durée de plus d'un siècle. L'œuvre de démolition a été si foudroyante, l'œuvre de transformation si radicale que les témoins en sont restés étourdis, et les acteurs eux-mêmes presque inconscients. Tout a été broyé, afin que tout fût nivelé, a dit l'un d'eux : la Révolution est résumée en ces quelques mots. La violence a détruit, l'égalité a nivelé : de cette destruction et de ce nivellement, la démocratie est sortie tout armée.

Née d'une tourmente, elle a subi, depuis, bien des orages. Aucun n'a pu la renverser. Elle a paru parfois chanceler; mais elle a tout de suite repris son aplomb. Ses défaites n'ont été qu'apparentes. Après dix ans passés à s'entr'égorger, les survivans de la Révolution, à bout de forces, se jetèrent aux genoux d'un soldat de génie. On crut à leur apostasie. C'était le calomnier. Ils furent serviles, mais non apostats. Bonaparte n'avait pas eu à choisir entre César et Washington. Consul, empereur, il resta l'homme peuple. Il n'a pas vaincu la démocratie, il l'a incarnée. Avant de se faire sacrer par le Pape, il se fit élire par la nation. Son erreur fut de se croire l'arbitre entre le monde ancien et le monde nouveau et de prétendre les réconcilier par l'obéissance et la vanité. Il les obligea bien à se rapprocher, mais ne réussit pas à les confondre. La tâche était au-dessus des forces humaines.

Ni l'orgueil ni la puissance ne l'aveuglèrent. Dans les foules qui l'acclamaient, dans les troupes dont il était l'idole, il sentit toujours battre le cœur de la France révolutionnaire. Son manteau d'abeilles d'or ne lui fit pas oublier son uniforme de général républicain. A Tilsitt, dans l'éclat d'une gloire incomparable, il osa dire aux souverains et aux princes de la vieille Europe, réunis à sa table : « Quand j'étais sous-lieutenant d'artillerie... » Le jacobin sommeillait en lui; il se réveilla aux jours tragiques de sa destinée. A son retour de l'île d'Elbe, il retrouva,

pour parler au peuple, la langue de la Révolution. Il savait qu'elle le ferait tressaillir, et ne se trompa pas. C'est l'ancien ami de Barras, reparu tout à coup dans le gendre de l'empereur d'Autriche, que la nation porta en triomphe aux Tuileries.

Les deux Frances, réunies de force sous le joug impérial, retrouvèrent, avec la Restauration, la liberté de se combattre. Ce n'est pas que la Restauration fût, comme on l'a dit, la revanche de l'ancien régime, puisque la Charte consacrait toutes « les grandes conquêtes de 1789 » : le régime constitutionnel, l'égalité civile, l'admissibilité de tous les citoyens aux emplois publics, la liberté de la presse, la liberté des cultes. Mais elle fut la lutte acharnée entre les institutions, devenues libérales, et les traditions monarchiques, restées absolues, entre le nouvel esprit démocratique et les vieilles mœurs aristocratiques. Cet antagonisme, exaspéré par l'apparente solidarité du trône et de l'autel, aboutit à la résistance du pouvoir royal et à la victoire de l'émeute, aux ordonnances et aux journées de Juillet.

Depuis trente ans, le volcan révolutionnaire semblait éteint; on avait bâti de toutes parts sur sa lave refroidie, et voilà qu'une explosion soudaine en révélait la persistante activité. Le trône légitime brisé; un trône nouveau improvisé au milieu des barricades; un descendant de Henri IV acclamé, quoique Bourbon; l'Hôtel de Ville au lieu de Reims; Lafayette, faisant l'office de saint Rémi; des députés et des pairs contresignant les volontés de l'insurrection triomphante: que d'événemens extraordinaires en trois jours! Qui a détruit une fois de plus la vieille monarchie des Bourbons? Qui a créé cette monarchie nouvelle? Le peuple, le peuple de la Révolution affirmant sa souveraineté comme au 10 août, les armes à la main, et jouant avec le sceptre et la couronne comme avec des hochets; le peuple, devenu le Louis XIV des temps nouveaux et répétant après lui: « L'État, c'est moi. »

Victorieux, il consentit à ne pas pousser sa victoire à fond, et se contenta de demander place dans cette monarchie, qu'on lui disait être « la meilleure des Républiques ». Mais les classes moyennes lui répondirent en l'excluant du pays légal. L'aristocratie du juste milieu battit des mains en entendant Royer-Collard proclamer que « dans le gouvernement, la démocratie est incapable de prudence, qu'elle est, de sa nature, violente, guerrière, banqueroutière. » Cet anathème fut pendant dix-huit ans le mot d'ordre du régime nouveau. Il vint un jour où les mêmes

hommes qui avaient déchaîné l'émeute contre la branche aînée reculèrent devant « l'adjonction des capacités » et préférèrent risquer une révolution plutôt qu'une réforme. Aux privilégiés exclusifs de 1830, le peuple répondit comme il avait répondu à ceux de l'ancien régime, en se soulevant. Il avait mis quatre ans à renverser Louis XVI, trois jours à renverser Charles X; quelques heures lui suffirent pour renverser Louis-Philippe. Le vieux chêne monarchique avait reçu tant de coups de hache qu'une poussée le jeta à terre. « Ainsi, en trente ans, deux gouvernemens conservateurs appuyés l'un sur la noblesse, l'autre sur la bourgeoisie, aboutissaient au même échec. L'impossibilité, désormais démontrée, d'unir les deux classes et de gouverner avec une seule, rappelait la démocratie sur la scène.

Les journées de Février lui rendirent le pouvoir; cette fois, elle refusa de s'en dessaisir, comme en juillet. La Révolution de 1848, malgré la médiocrité des événemens et des hommes, est une date décisive dans l'histoire. Les vaincus l'ont appelée une catastrophe et ont eu raison: elle en a eu pour eux tous les effets. Le suffrage universel date d'elle; et le suffrage universel c'est, dans les mains du peuple, la « massue d'Hercule » (1). Grâce à lui, la souveraineté populaire, de nominale qu'elle était, devint effective. Le nivellement social qui, depuis 1789, se poursuivait par la destruction des privilèges, l'égalité civile, la fusion des classes, se complétait maintenant par la possession du pouvoir politique. Ne conservât-elle pas le gouvernement conquis, la démocratie tenait désormais l'instrument qui le lui devait rendre. Sa victoire définitive n'était plus qu'une question de temps.

Sous la toute-puissance du nombre, les vieilles influences politiques et sociales s'écroutent fatalement. Le talent lui-même perd ses droits; la supériorité intellectuelle, Louis Blanc l'a dit, n'est pas plus un titre que la supériorité musculaire. Le suffrage universel, une fois proclamé, s'empare de la société comme du gouvernement. La prise de possession ne se fait pas du premier coup; mais elle se fait sûrement, à travers des alternatives de chances heureuses ou malheureuses. Les institutions, les lois, les mœurs sont minées par le courant comme les rives d'un fleuve par les eaux. Le flot les corrode sourdement; ce sont d'abord quelques mottes de terre qui se détachent, quelques vieux arbres

(1) Donoso Cortès.

dénudés qui penchent et tombent ; puis, la brèche s'ouvre béante dans le sol détrempe ; et un lit nouveau se forme sous l'effort de l'eau, sans qu'aucune force humaine la puisse ramener à son ancien cours.

Les conservateurs, redevenus majorité en 1849, virent le danger et crurent le conjurer en retirant l'électorat à plus de trois millions de citoyens. Pour réussir dans une telle entreprise, il fallait être unis sous un gouvernement fort ; et ils ne pouvaient ni s'unir ni faire un gouvernement. Divisés, incapables de sacrifices, ils ne s'entendirent que pour provoquer stérilement la démocratie et achevèrent de se perdre. Leur loi du 31 Mai fournit une excuse au coup d'État et fit du prince Louis le vengeur du suffrage universel. Le peuple, heureux de recouvrer ses droits, laissa faire. Les députés qui l'en avaient dépouillé allèrent en prison sans qu'il s'en émût ; et l'heureux vainqueur du Deux Décembre eut le loisir « de sortir de la légalité pour rentrer dans le droit ». « Pendant dix-huit ans, son unique souci fut de paraître l'homme de la démocratie, de gouverner pour elle et par elle. S'il voulait être fort, c'était pour la mieux servir. Habile à dissimuler la contrainte sous la flatterie, il lui faisait honneur de la puissance dont il était revêtu, de l'oppression même qu'il lui imposait. A force de la glorifier, il réveilla ses ambitions. Il lui répéta tant qu'elle était souveraine qu'elle se lassa de son sceptre de roseau. Pour l'apaiser, il entre-bâilla la porte à la liberté ; mais les concessions redoublant les exigences, il se jeta dans la guerre. Au lieu de la gloire, il trouva la défaite ; et son gouvernement s'évanouit, non en quelques jours, comme celui de Charles X, non en quelques heures, comme celui de Louis-Philippe, mais en quelques minutes. Une poussée de la foule sur une grille du Palais-Bourbon, et tout fut dit.

Pour la quatrième fois, le peuple redevint maître. Dès qu'il fut libre de dire sa volonté, il fit appel aux conservateurs, innocens des fautes commises. Il leur demanda de réparer les maux de la guerre, comme il leur avait demandé, en 1849, de réparer ceux de l'anarchie et, sous le Directoire, ceux de la corruption. — Ils sont toujours la réserve de la patrie aux heures de trouble, et sa déception aux heures de calme. — Un instant, la démocratie crut qu'ils la comprenaient enfin. Elle les vit restaurer la liberté, respecter le suffrage universel, et, jusque dans les horreurs d'une guerre civile, ne pas sacrifier le droit commun à la raison d'État.

Après avoir fait la paix avec l'étranger, allaient-ils donc la faire avec elle ?

La pensée ne leur en vint pas. D'accord pour restaurer, sans conditions, la monarchie traditionnelle, ils ne reculèrent que devant le drapeau blanc. Même au lendemain de l'invasion, même au lendemain de la Commune, le comte de Chambord, qui répudiait la Révolution, n'avait de chances qu'avec le drapeau de la Révolution. Il ne voulut pas de la couronne à ce prix; la droite ne voulait pas de la monarchie à un autre. La République devint la solution forcée. Pour y échapper, les conservateurs tentèrent un expédient. Faute de mieux, ils fabriquèrent de toutes pièces un régime politique encore inconnu, et le baptisèrent « septennat ». — « En sept ans, disaient les gens d'esprit, la Providence a le temps d'ouvrir les yeux du comte de Chambord, ou de les lui fermer. » Le septennat n'était pas encore la République, mais c'en était le vestibule; en quelques mois elle força la porte.

Février 1875-février 1848! vingt-sept années de suffrage universel ont conduit le mouvement démocratique à son apogée et acculé les conservateurs à la République! C'était la troisième que voyait la France; mais c'était la première qu'elle voyait sortir pacifiquement des votes d'une Chambre en majorité monarchique. Le Comte de Chambord avait dit un jour : « Je suis comme la vraie mère devant Salomon; je veux avant tout que la France soit sauvée. » En donnant leurs suffrages à la constitution Wallon, les monarchistes crurent remplir le rôle de la vraie mère. Ils ne le prirent pas longtemps au sérieux. Ils jugèrent la République une crise passagère quand elle était la résultante d'une évolution presque séculaire. Ils la jetèrent sur le sol comme une tente qu'on dresse pour laisser passer la bourrasque, comptant bien l'enlever, le beau temps revenu; et ils ne s'aperçurent pas qu'au milieu des ruines amoncelées par les révolutions, cette tente était à ce moment le seul refuge d'un peuple laissé par eux sans abri. En votant la Constitution, ils avaient obéi à la force des choses, mais sans en mesurer toute la puissance. La grandeur même du sacrifice ne les avertit pas de la nécessité qui l'imposait. La République faite, leur seule pensée fut de la défaire. Ils avaient bâti et fortifié la place; quand ils l'eurent rendue à peu près imprenable, ils en sortirent, drapeau en tête, et se mirent à en faire le siège.

Cette lutte, inégale et monotone, remplit l'histoire de ces vingt dernières années. Son premier résultat a été de rendre la

démocratie plus ombrageuse et le parti conservateur plus suspect. Elle en a eu un autre plus triste; elle a fourni aux passions sectaires qu'un siècle d'incrédulité a amassées, l'occasion de se déchaîner. Le clergé, habitué à vivre sous la protection de l'État, s'est trouvé associé, de gré ou de force, aux espérances du parti royaliste. Il souhaitait, pour la paix de l'Église, la restauration du comte de Chambord; le jour où cette restauration échoua, il parut vaincu. Le Seize Mai, dont l'opinion le rendit solidaire, acheva sa défaite.

Les républicains victorieux lui appliquèrent le droit de la guerre. Sa situation officielle dans l'État, la maigre subvention qu'il en reçoit, le livraient à leurs coups; il les a reçus sans relâche. Sous prétexte de frapper un adversaire de la République, beaucoup visaient en réalité le catholicisme, car parmi les prétendus libres penseurs il y a souvent des fanatiques qui ont la religion de l'irrégion; ce sont les cléricaux de l'anticléricalisme. Quelle occasion de satisfaire leurs vieilles passions! C'était sans danger; ils s'étaient masqués. A les entendre, ils n'attaquaient pas les croyances, ils défendaient l'ordre légal. A la démocratie rurale, encore attachée à sa foi, ils se disaient respectueux de la liberté des consciences, mais soucieux seulement de la protéger contre les entreprises d'un clergé rétrograde, allié des royalistes, contre celles d'un cléricisme, mélange odieux de passions d'ancien régime et d'ambitions sacerdotales.

Le génie de Léon XIII a vu le péril et tenté de le conjurer par une initiative dont la hardiesse a ému les timides, scandalisé les hostiles, mais sauvé peut-être l'Église de France. Ce n'est pas des sommets du Vatican qu'on se méprend sur la direction des courans populaires. Nul parti pris, nul intérêt subalterne ne trouble le regard de l'observateur qui les habite. De là, les horizons s'élargissent; les limites qui séparent le présent de l'avenir s'effacent. Les mille bruits qui nous assourdissent ne montent pas à ces hauteurs où l'on n'entend plus que la voix des événemens. A toutes les heures décisives de l'histoire, la vigie, placée à ce poste unique au monde, a vu venir les grandes crises sociales, avant que les politiques et les sages n'en eussent même le soupçon. Avertie avant personne, elle a laissé les pouvoirs vieilliss s'attarder dans les routes vouées désormais à la solitude, et a résolument engagé l'Église sur les chemins nouveaux où elle voyait l'humanité s'avancer.

Tandis que les retardataires s'obstinent à rester tournés vers le coin du ciel où le soleil couchant disparaît, elle montre aux jeunes générations les premières lueurs de l'aurore qui va éclairer le monde. Cette clairvoyance inspirée a fait échapper l'Église aux naufrages qui ont emporté tant de gouvernemens et de sociétés. Tout s'est effondré autour d'elle; seule, elle est restée debout, prête à venir prendre sa place dans les demeures nouvelles élevées sur les décombres du passé. Les mécontents l'accusent d'ingratitude et les railleurs d'ambition. Ingrate, elle le serait si elle avait été mise au service des rois. Son devoir alors serait de prendre avec eux le chemin de l'exil ou de monter la garde à la porte de leurs palais déserts. Instituée pour le bien des hommes, elle doit rester au milieu d'eux, partout où est la lutte, partout où est la vie. Ambitieuse, elle l'est et le doit être, pourvu que son ambition ait pour objet, non la domination politique, mais la puissance morale qui conquiert les intelligences par la persuasion.

A cette conquête, le chef de l'Église immole tout : sentimens personnels, préférences intimes, traditions, souvenirs, intérêts politiques. Il n'a été élevé si haut au-dessus des dynasties et des partis que pour trouver, dans la grandeur de sa mission, la force de tous les sacrifices. Léon XIII, en se décidant à écrire ses Encycliques, n'a pas plus fait de politique que Pie VII en signant le Concordat; ou s'il en a fait, c'est que la vie religieuse et la vie politique d'un peuple sont unies par trop de liens pour être jamais complètement séparées.

Que de maux eussent été évités, si Léon XIII, comme il le voulait, eût pris cette initiative dès le début de son pontificat! Les illusions des partis y mirent obstacle, comme elles le firent encore à l'approche des élections de 1885. Les deux cents conservateurs que celles-ci firent entrer à la Chambre en ont-ils été plus forts? — Jamais opposition n'a été plus nombreuse ni mieux intentionnée; jamais aucune n'a été plus inutile. Elle a essayé de tout et a échoué à tout. La concentration s'est faite contre elle au cri de : « La droite, c'est l'ennemi! » et de la concentration sont sorties la loi sur la laïcité du personnel scolaire, la loi d'exil et la loi militaire. Quels trophées!

La résistance aux conseils du Vatican portera-t-elle de meilleurs fruits? Si l'accord voulu par lui s'était réalisé, la revanche ne serait-elle pas plus proche qu'elle ne paraît l'être? Est-il témé-

raire de penser que, dans le désarroi où est le pays, en face des impuissantes agitations dont il a le spectacle, des dangers dont il a la crainte, il se jetterait avec joie dans les bras d'un parti uni, résolu à ne pas substituer ses volontés aux siennes et à lui assurer, avec la liberté, les bienfaits d'un gouvernement solide et respecté?

Bien des conservateurs ne sont pas éloignés de le croire. Il y a dans leurs rangs des clairvoyans qui s'alarment d'une résistance stérile, des vaillans qui s'affligent de l'inutilité de leur vie; il y a, surtout parmi les jeunes, des ardens qui frémissent et murmurent d'une discipline étouffante. La plupart pourtant courbent la tête et se résignent. Partagés entre des sentimens contraires, ils ne voient pas clairement où est le devoir, ni comment concilier la fidélité due au pays, avec celle due à leurs traditions! Ils ont peur de se tromper, de manquer à l'honneur, peur aussi du monde où ils vivent et de ses implacables tyrannies. Le respect humain politique fait peut-être autant de victimes que le respect humain religieux. C'est que les salons sont des tribunaux presque aussi redoutés que ceux du Saint-Office. N'ont-ils pas leurs excommunications, et surtout leurs oubliettes?

Ils ont aussi leurs pontifes qui enseignent et dogmatisent du ton le plus convaincu : « Tout craque, disent-ils sentencieusement au plus petit incident; le gouvernement est à bout de chemin. Le peuple est tout prêt à souffler sur le château de cartes constitutionnel. Si les élections sont de plus en plus avancées, c'est qu'elles sont de plus en plus faussées. Le pays est conservateur jusqu'à la moelle; ceux qui ne le voient pas sont des niais ou des traîtres. » Ces prophéties ne persuadent pas tous les auditeurs. Mais comment rompre en visière avec les prophètes? Comment oser leur rappeler, au milieu du cercle qui les entoure et les admire, cette parole de Bossuet : « Il n'y a pas de plus grand dérèglement d'esprit que de croire les choses parce qu'on veut qu'elles soient. » Les contredire, ce serait lutter, se révolter serait se séparer. Mieux vaut le silence, la soumission et l'impuissance!

Pendant que les docteurs vaticinent et au besoin morigènent, les défaites se multiplient, les courages faiblissent, les rangs se dégarnissent. Le désarroi gagne les esprits et jusqu'aux consciences. On voit bien l'armée des démolisseurs, avec son avant-garde de sophistes et ses bataillons de violens, avancer de jour

en jour, gagner du terrain et déjà menacer la citadelle. On ne doute pas que sa victoire, même éphémère, ne soit la ruine de la France. Mais, dans le découragement où on est tombé, on en vient à se demander si le plus simple n'est pas de la laisser passer. Qui sait? Par la brèche qu'elle ouvrira, les conservateurs réussiront peut-être à entrer. Il y aura des jours cruels; mais ils dureront peu. Le calme vient après la tempête, et le bien peut naître de l'excès du mal.

Cette suprême espérance, ou plutôt cette suprême folie, soutient en secret bien des cœurs. Des élections approchent où le parti de la Révolution sociale va livrer bataille. On ne l'aidera pas; mais on ne fera ni un effort ni un sacrifice afin de lui barrer la route. Pour réussir, il faudrait transiger, et il est entendu qu'une transaction est une défaillance. Après tout, qu'importe une défaite de plus? De l'intransigeance naît le pessimisme. Tout est bon, pourvu qu'on en finisse. La Révolution est une solution. On ne la souhaite pas; mais, croyant ne pouvoir rien empêcher, on se résigne à tout, comme si, en vérité, de quelque façon que la République disparaisse, c'était toujours la délivrance.

Cette résignation est sans excuse. Que deviendrait la France dans la tempête! Qu'importerait d'ailleurs un changement dans la forme du gouvernement, si le cours des idées ne changeait pas? Que les antagonismes dont nous souffrons persistent, et le pouvoir nouveau se retrouverait en face des mêmes difficultés; car il se retrouverait en face de la même nation, ombrageuse et agitée, avec ses divisions incurables et ses passions égalitaires, surexcitées encore par le dépit de la défaite et l'amertume des souvenirs.

III

Les mœurs de la France ne dépendent plus d'une formule constitutionnelle. La crise qu'elle traverse a des origines trop anciennes et des causes trop profondes. Depuis 1789, elle poursuit une œuvre sans précédent dans l'histoire. D'une aristocratie qu'elle était, elle veut devenir une démocratie. Nulle nation, avant elle, n'a réalisé ni même conçu pareille entreprise. Une si prodigieuse transformation paraît l'ambition la plus extraordinaire ou plutôt la

plus folle. Pour la satisfaire, elle a joué cinq ou six fois ses destinées dans des révolutions; et voilà qu'après un siècle de souffrances et de luttes, elle semble toucher à la victoire. Cette victoire n'est pas complète; mais elle est assez grande pour rendre toute retraite impossible. Le vieil organisme détruit, il faut, à tout prix, achever le nouveau ou périr.

L'heure présente est une heure douloureuse. Les hardis piétons qui tentent une ascension périlleuse en connaissent les angoisses. Ils croient, après d'épuisantes fatigues, toucher au sommet; plus ils montent, plus il semble se dérober; à mesure qu'ils s'élèvent, les murailles de rocher se dressent plus hautes; les crevasses s'ouvrent plus béantes. Si leurs pieds glissaient, si leurs têtes tournaient, c'en serait fait d'eux. Retourner est plus dangereux encore qu'avancer. Les ponts de glace où ils ont passé sont écroulés; les pierres où ils se sont appuyés ont roulé dans l'abîme. Coûte que coûte, il faut aller de l'avant. Un suprême effort peut seul les arracher à un suprême péril. C'est ce suprême effort que la démocratie tente en ce moment. Si elle échoue, le Césarisme la guette pour la recueillir, honteuse et désarmée. Après tant de combats, un aveu d'impuissance serait son arrêt de mort. Le jour où elle laissera tomber entre les mains d'un maître les rênes que les siennes n'auront pas su retenir, elle sera perdue. Il ne lui restera qu'à consumer, dans le dégoût d'elle-même, le peu de vie qui l'animerait encore.

Le Césarisme n'a qu'une devise : « avilir pour régner ». Ce n'est pas un refuge où les nations fatiguées viennent reprendre haleine; c'est le linceul dont s'enveloppent les nations, mûres pour la mort. Il ne manque pas de prophètes pour annoncer qu'il est l'aboutissant nécessaire et prochain de la démocratie; et, à l'appui de leur dogmatisme tranchant, ils ne cessent d'invoquer l'exemple de Rome, finissant dans les bras des Césars. « L'exemple de Rome » est le plus banal et le plus fatigant des lieux communs. La France a-t-elle à ses flancs ces deux plaies : le paganisme, l'esclavage? Où est sa plèbe, oisive et pauvre? Où sont ses ilotes, rivés par la misère plus encore que par la force aux immenses domaines des patriciens? Où sont ses légions, campées en armes dans ses provinces, et toujours prêtes à élever leurs chefs sur le pavois? Ces parallèles historiques sont de merveilleux thèmes à déclamation, mais de pitoyables argumens. La démocratie de notre pays a ses ignorances, ses entraînemens, ses passions; mais elle

garde, avec le souci de son indépendance, celui de sa dignité. L'expérience lui manque, mais non la fierté. Ce n'est pas contre les attrait du césarisme qu'elle a surtout à se défendre; c'est bien plutôt contre ceux de l'incrédulité et du socialisme.

L'histoire n'offre pas d'exemple de nations athées, mais elle montre des nations devenues indifférentes, épuisant, dans une lente dégradation, la vitalité acquise dans des siècles de foi. Le dépérissement de l'idée divine fait, dans une démocratie, de plus foudroyans ravages que dans une société monarchique; car, le pouvoir y étant réduit à son minimum d'action, elle ne peut se soutenir que par les forces morales. Que celles-ci s'effondrent, la justice n'a plus de sauvegarde, et la liberté plus de frein. Le peuple, une fois lancé sur la pente de l'incrédulité, ne s'arrête pas à mi-chemin dans ces régions nuageuses du scepticisme où se complaisent les faiseurs de systèmes et les dilettantes de la libre pensée. Sa rude logique le pousse jusqu'à la négation; arrivé là, il se repose dans un matérialisme tranquille où l'indifférence éteint jusqu'à la haine religieuse. Alors commence pour lui une lente anémie qui détend un à un les ressorts de sa vie et le conduit doucement à la mort. La décomposition se fait sourdement, mais fatalement; et il vient un moment où il ressemble à ce chevalier de la légende dont une main cachée avait dévissé l'armure. Au premier choc il se trouve découvert, sans défense contre la lance de l'ennemi.

Quant au socialisme, il est le plus redoutable des dangers, parce qu'il est le plus séduisant des mensonges. Aux malheureux qui se plaignent, aux aigris qui blasphèment, il présente la société comme un antre maudit où le fort exploite le faible, où le travailleur manque d'air et de lumière, pendant que le riche oisif regorge de jouissances. Dans ses bataillons mêlés, les aspirations sont confuses, aveugles même; mais les volontés ont un but commun, le renversement d'un ordre social fondé sur l'injustice. Les théories se réfutent; les effets oratoires s'oublient; ce qui ne se réfute pas, ce qui ne s'oublie pas, c'est l'angoisse de la lutte quotidienne contre la misère, c'est le soulèvement des espérances déçues, c'est le déchaînement de la colère dans des cœurs ulcérés par la souffrance ou desséchés par la haine. Bien aveugles ceux qui ne trouveraient d'autre réponse aux plaintes, même excessives, même violentes, dont retentit le monde du travail, que le *non possumus* de l'indifférence ou du découragement. Les pas-

sives résistances servent le socialisme plus encore que les imprudences brouillonnes.

Ses utopies sont irréalisables, dit-on. Comment faire tenir une pyramide sur la pointe? Soit; mais il suffit qu'on essaie un jour de l'y placer, pour qu'en tombant, elle écrase tout autour d'elle. L'armée socialiste n'en est pas à se préoccuper de la stabilité de ses entreprises. Contre les folies auxquelles la poussent des chefs plus affamés encore de popularité que de violence, les défenseurs de l'ordre social n'ont d'autres garanties que leur fidélité à leurs devoirs et leur dévouement pour le peuple. Les fortunés de ce monde n'échapperont aux épreuves qui les menacent qu'en aidant les malheureux à secouer le joug de la misère et les humbles à s'élever.

La génération qui entre en scène aujourd'hui a devant elle de grands périls; pour tenir tête à l'orage, elle a besoin d'autant de clairvoyance que de générosité. Si elle cède aux illusions ou à l'égoïsme, elle court aux plus redoutables malheurs. La question n'est plus de savoir si la démocratie sera ou ne sera pas; il s'agit de bien autre chose. La démocratie sera-t-elle césarienne ou libérale, matérialiste ou chrétienne, socialiste ou fraternelle? Tel est le problème de l'heure présente; et de sa solution dépend l'avenir de la France.

Les conservateurs, tout vaincus qu'ils sont, peuvent beaucoup pour détourner cette démocratie de la route qui conduit à l'abîme et l'engager sur celle qui mène au salut. S'ils n'exercent plus une grande action électorale, ils exercent encore une grande influence sociale; et c'est sur le terrain social que se livrera la bataille décisive. Dans l'ordre politique, ils représentent la force la plus nécessaire à un pays qui, comme le nôtre, manque de « la vertu du temps d'arrêt », la force de pondération et de stabilité. Qu'ils soient infidèles à leur double mission; que, reprenant à leur compte l'égoïste formule « laissez faire, laissez passer », ils se croisent les bras dans une indifférence stoïque, et les conflits déjà si aigus, s'aigrissant encore, amèneront, avec de redoutables révoltes, de redoutables expiations.

On les entend répéter tous les jours, avec un découragement où il entre plus de mollesse que de sincérité: « Il n'y a rien à faire ». Quel langage, quand l'ordre public n'est pas troublé, le règne des lois pas interrompu, le Concordat en vigueur, quand la

presse est libre, la tribune ouverte, le droit de réunion sans limites! Guillaume d'Orange, accablé de revers, mais indomptable dans sa confiance, écrivait après une bataille perdue : « Je n'ai pas besoin d'espérer pour entreprendre, et de réussir pour persévérer. » A ceux qui entendent ainsi le devoir, la Providence réserve d'éclatantes revanches. Si la paix sociale n'était plus qu'une chimère, il faudrait ne croire ni à la raison humaine, ni à la justice divine.

Non, tout n'est pas perdu ; rien même n'est perdu. Mais il faut vouloir, et vouloir d'un cœur haut. Ce n'est pas en regardant la mêlée de loin, comme les stoïciens de Couture regardaient l'orgie romaine, qu'on rappellera la victoire à soi. C'est en se jetant dans la mêlée, au premier rang des combattans. L'arène électorale n'est-elle pas ouverte? A ceux qui refusent de s'y lancer, la création d'œuvres sociales, la défense des intérêts agricoles et ouvriers, la discussion des réformes nécessaires, la lutte contre les sophismes et les mensonges, n'offrent-elles pas un champ d'action digne de leur activité?

La démocratie, devenue trop tôt souveraine, est encore incertaine de sa voie. Lancée à pleines voiles sur une mer inconnue, elle peut, faute de pilotes, aller briser sa barque contre les écueils. Pourquoi les conservateurs ne seraient-ils pas au nombre des pilotes? Ils voient bien que le passé n'est plus qu'un cadavre et qu'aucune puissance humaine ne réussira à ranimer sa glorieuse poussière. La Révolution remonte à plus de cent ans; le suffrage universel à près de cinquante; la République à vingt-sept. Une France nouvelle est sortie du formidable mouvement dont ces trois faits marquent l'origine et l'ascension. Inutile de maudire et de se lamenter! Cette France nouvelle attend des serviteurs animés de son esprit et confians dans ses destinées; elle ne veut ni des mécontents qui murmurent, ni des pleureurs qui gémissent.

L'heure est venue, même pour les obstinés, de « pardonner à l'inévitable » et de songer à leurs enfans plus qu'à leurs aïeux. Que les conservateurs surmontent donc leurs défiances, qu'ils oublient les affronts reçus, les injustices subies, les calomnies, tous ces legs détestables d'un siècle de révolutions : on ne se venge pas sur la patrie. Il dépend d'eux que la démocratie soit la plus bienfaisante ou la plus perverse des puissances. Au milieu de beaucoup de tristesses, quelques présages heureux semblent annoncer des jours meilleurs. La fraternité est mieux pratiquée

qu'elle ne le fut jamais ; à aucune époque, les heureux n'ont appliqué avec plus de dévouement la divine parole : « Aimez-vous les uns les autres. » Pendant que les cœurs se purifient au foyer de la charité, les esprits apaisés paraissent s'éclairer à la lumière de l'expérience. Les divisions durent toujours ; mais elles sont moins âpres. L'intransigeance dans le langage s'allie à des concessions inattendues dans la conduite.

Assistons-nous aux premières lueurs d'une aurore nouvelle ? Les conservateurs vont-ils se décider enfin à suivre le pays dans son évolution et à le seconder dans ses efforts ? Si leur patriotisme leur donnait, avec la claire vision du danger, le courage des sacrifices, le siècle qui va commencer connaîtrait peut-être ces deux biens inestimables refusés au nôtre : la paix et l'union. — Le matin de Trafalgar, Nelson adressa à ses équipages ces simples paroles : « L'Angleterre compte que chacun fera son devoir aujourd'hui. » — La France est plus menacée que l'Angleterre à Trafalgar. Peut-elle compter que chacun fera son devoir aujourd'hui ?

JACQUES PLOU.

UNE SCIENCE NOUVELLE

LA SÉMANTIQUE ⁽¹⁾

I

Les livres de linguistique se succèdent, à l'usage des étudiants, à l'usage du grand public, et cependant il ne me semble pas que ce qu'on offre soit bien ce qu'il fallait donner. Pour qui sait l'interroger, le langage est plein de leçons, puisque depuis tant de siècles l'humanité y dépose les acquisitions de sa vie matérielle et morale : mais encore faut-il le prendre par le côté où il parle à l'intelligence. Si l'on se borne aux changemens des voyelles et des consonnes, on réduit cette étude aux proportions d'une branche secondaire de l'acoustique et de la physiologie ; si l'on se contente d'énumérer les pertes subies par le mécanisme grammatical, on donne l'illusion d'un édifice qui tombe en ruines ; si l'on se retranche dans de vagues théories sur l'origine du langage, on ajoute, sans grand profit, un chapitre à l'histoire des systèmes. Il y a, ce me semble, autre chose à faire. Extraire de la linguistique ce qui en ressort comme aliment pour la réflexion et, — je ne crains pas de l'ajouter, — comme règle pour notre propre langage, puisque chacun de nous collabore pour sa part à l'évolution de la parole humaine, voilà ce qui mérite d'être mis en lumière, voilà ce que je voudrais essayer de faire.

Il n'y a pas encore bien longtemps, la linguistique aurait cru déroger en avouant qu'elle pouvait servir à quelque objet pra-

(1) Le morceau qu'on va lire fait partie d'un livre qui doit paraître prochainement sous le titre d'*Essai de Sémantique* à la librairie Hachette.

tique. Elle existait, prétendait-elle, pour elle-même, et elle ne se souciait pas plus du profit que le commun des hommes en pourrait tirer, que l'astronome, en calculant l'orbite des corps célestes, ne pense à la prévision des marées. Dussent mes confrères trouver que c'est abaisser notre science, je ne crois pas que ces hautes visées soient justifiées. Elles ne conviennent pas à l'étude d'une œuvre humaine telle que le langage, d'une œuvre commencée et poursuivie en vue d'un but pratique, et d'où, par conséquent, l'idée de l'utilité ne saurait à aucun moment être absente. Bien plus, je crois que ce serait enlever à ces recherches ce qui en fait la valeur. La linguistique parle à l'homme de lui-même : elle lui montre comment il a construit, comment il a perfectionné, à travers des obstacles de toute nature et malgré d'inévitables lenteurs, malgré même des reculs momentanés, le plus nécessaire instrument de civilisation. Il lui appartient de dire aussi par quels moyens cet outil qui nous est confié, et dont nous sommes responsables, se conserve ou s'altère... On doit étonner étrangement le lecteur qui pense, quand on lui dit que l'homme n'est pour rien dans le développement du langage et que les mots — forme et sens — mènent une existence qui leur est propre.

L'abus des abstractions, l'abus des métaphores, tel a été, tel est encore le péril de nos études. Nous avons vu les langues traitées d'êtres vivans ; on nous a dit que les mots naissaient, se livraient des combats, se propageaient et mouraient. Il n'y aurait aucun inconvénient à ces façons de parler s'il ne se trouvait des gens pour les prendre au sens littéral. Mais puisqu'il s'en trouve, il ne faut pas cesser de protester contre une terminologie qui, entre autres inconvénients, a le tort de nous dispenser de chercher les causes véritables (1).

Les langues indo-européennes sont condamnées au langage figuré. Elles ne peuvent pas plus y échapper que l'homme, selon le proverbe arabe, ne saurait sauter hors de son ombre. La structure de la phrase les y oblige : elle est une tentation perpé-

(1) En écrivant ceci, je pense à toute une série de livres et d'articles tant étrangers que français. Le lecteur français se souviendra surtout du petit livre d'Arsène Darmesteter : *la Vie des mots*. Il est certain que l'auteur a trop prolongé, trop poussé à fond la comparaison, de telle sorte que par momens il a l'air de croire à ses métaphores, défaut pardonnable si l'on pense à l'entraînement de la rédaction. J'ai été l'ami, leur vie durant, des deux Darmesteter, ces Agyins de la philologie française ; j'ai rendu hommage à leur mémoire ; et je serais désolé de rien dire qui pût l'offenser.

tuelle à animer ce qui n'a pas de vie, à changer en actes ce qui est un simple état. Même la sèche grammaire ne peut s'en défendre : qu'est-ce autre chose qu'un commencement de mythe, quand nous disons que ἐνέγρω *prête ses temps* à φέρω, ou que *clou prend un s* au pluriel ? Mais les linguistes, plus que d'autres, devraient être en garde contre ce piège...

Ce n'est pas seulement l'homme primitif, l'homme de la nature, qui se prend pour mesure et pour modèle de toute chose, qui remplit le ciel et l'air d'êtres semblables à lui. La science n'est pas exempte de cette erreur. Prenez le tableau généalogique des langues, comme il est décrit et même dessiné en maints ouvrages : n'est-ce pas le produit du plus pur anthropomorphisme ? Que n'a-t-on pas écrit sur la différence des *langues mères* et des *langue filles* ? Les langues n'ont point de filles : elles ne donnent pas non plus le jour à des dialectes. Quand on parle du proto-hellénique ou du proto-aryen, ce sont des habitudes de pensée empruntées à un autre ordre d'idées, c'est la linguistique qui conforme ses hypothèses sur le modèle de la zoologie. Il en est de même pour cette langue indo-européenne proethnique que tant de linguistes ne se lassent pas de construire et de reconstruire : ainsi faisaient les Grecs quand ils imaginaient, pour rendre compte des différentes races, les ancêtres *Aeolus*, *Dorus*, *Ion* et *Achaeus*, fils ou petit-fils d'*Hellen* (1).

Il y a peu de livres qui, sous un mince volume, contiennent autant de paradoxes que le petit livre où Schleicher a donné ses idées sur l'origine et le développement des langues. Cet esprit habituellement si clair et si méthodique, ce botaniste, ce darwinien, y trahit des habitudes de pensée qu'on aurait plutôt attendues chez quelque disciple de l'école mystique. Ainsi l'époque de perfection des langues serait située bien loin dans le passé, antérieurement à toute histoire : aussitôt qu'un peuple entre dans l'histoire, commence à avoir une littérature, la décadence, une décadence irréparable se déclare. Le langage se développe en sens contraire des progrès de l'esprit. Exemple remarquable du pouvoir que les impressions premières, les idées reçues dans l'enfance peuvent exercer (2) !

(1) Je signale à l'attention de mes lecteurs le récent travail de M. Victor Henry, qui, d'un point de vue différent, combat la même erreur : *Antinomies linguistiques*.

(2) Schleicher avait d'abord été destiné à l'état ecclésiastique. Il avait ensuite été hégélien.

Laissant de côté les changemens de phonétique, qui sont du ressort de la grammaire physiologique, j'étudie les causes intellectuelles qui ont présidé à la transformation de nos langues. Pour mettre de l'ordre dans cette recherche, j'ai rangé les faits sous un certain nombre de *lois* : on verra plus loin ce que j'entends par *loi*, expression qu'il ne faut pas prendre au sens impératif. Ce ne sont pas non plus de ces lois sans exception, de ces lois aveugles, comme sont, s'il faut en croire quelques-uns de nos confrères, les lois de la phonétique. J'ai pris soin, au contraire, de marquer pour chaque loi les limites où elle s'arrête. J'ai montré que l'histoire du langage, à côté de changemens poursuivis avec une rare conséquence, présente aussi quantité de tentatives ébauchées, et restées à mi-chemin.

Ce serait la première fois, dans les choses humaines, qu'on trouverait une marche en ligne droite, sans fluctuation ni détour. Les œuvres humaines, au contraire, se montrent à nous comme chose laborieuse, sans cesse traversée, soit par les survivances d'un passé qu'il est impossible d'annuler, soit par des entreprises collatérales conçues dans un autre sens, soit même par les effets inattendus des propres tentatives présentes.

Ce travail, commencé et laissé bien des fois, et dont, à titre d'essai, j'ai fait paraître à diverses reprises quelques extraits (1), je me décide aujourd'hui à le livrer au public. Que de fois, rebuté par les difficultés de mon sujet, me suis-je promis de n'y plus revenir!... Et cependant cette longue incubation ne lui aura pas été inutile. Il est certain que je vois plus clair aujourd'hui dans le développement du langage qu'il y a trente ans. Le progrès a consisté pour moi à écarter toutes les causes secondes et à m'adresser directement à la seule cause vraie, qui est l'intelligence et la volonté humaines.

Faire intervenir la volonté dans l'histoire du langage, cela ressemble presque à une hérésie, tant on a pris soin depuis cinquante ans de l'en écarter et de l'en bannir. Mais si l'on a eu raison de renoncer aux puérités de la science d'autrefois, on s'est contenté, en se rejetant à l'extrême opposé, d'une psychologie véritablement trop simple. Entre les actes d'une volonté consciente, réfléchie, et le pur phénomène instinctif, il y a une

(1) Dans mes *Mélanges de mythologie et de linguistique*, dans l'*Annuaire de l'Association des études grecques*, dans les *Mémoires de la Société de linguistique*, dans le *Journal des savans*, etc.

distance qui laisse place à bien des états intermédiaires ; et nos linguistes auraient mal profité des leçons de la philosophie contemporaine s'ils continuaient à nous imposer le choix entre les deux branches de ce dilemme. Il faut fermer les yeux à l'évidence pour ne pas voir qu'une volonté obscure, mais persévérante, préside aux changemens du langage.

Comment faut-il se représenter cette volonté ?

Je crois qu'il faut se la représenter sous la forme de milliers, de millions, de milliards d'essais entrepris en tâtonnant, le plus souvent malheureux, quelquefois suivis d'un quart de succès, d'un demi-succès, et qui, ainsi guidés, ainsi corrigés, ainsi perfectionnés, vinrent à se préciser dans une certaine direction. Le but, en matière de langage, c'est d'être compris. L'enfant, pendant des mois, exerce sa langue à proférer des voyelles, à articuler des consonnes : combien d'avortemens, avant de parvenir à prononcer clairement une syllabe ! Les innovations grammaticales sont de la même sorte, avec cette différence que tout un peuple y collabore. Que de constructions maladroites, incorrectes, obscures, avant de trouver celle qui sera l'expression non pas adéquate (il n'en est point), mais du moins suffisante de la pensée ! En ce long travail, il n'y a rien qui ne vienne de la volonté (1).

Telle est l'étude à laquelle je convie tous les lecteurs. Il ne faut pas s'attendre à y trouver des faits de nature bien compliquée. Comme partout où l'esprit populaire est en jeu, on est, au contraire, surpris de la simplicité des moyens, simplicité qui contraste avec l'étendue et l'importance des effets obtenus.

J'ai pris à dessein mes exemples dans les langues les plus généralement connues : il sera facile d'en augmenter le nombre ; il sera facile aussi d'en apporter de régions moins explorées. Les lois que j'ai essayé d'indiquer étant plutôt d'ordre psychologique, je ne doute pas qu'elles ne se vérifient hors de la famille indo-européenne. Ce que j'ai voulu faire, c'est de tracer quelques grandes lignes, de marquer quelques divisions et comme un plan provisoire sur un domaine non encore exploité, et qui réclame le travail combiné de plusieurs générations de linguistes. Je

(1) « Un souffle, s'écrie quelque part Herder, devient la peinture du monde, le tableau de nos idées et de nos sentimens ! » C'est présenter les choses en philosophie épris du mystère. Il y avait plus de vérité dans le tableau tracé par Lucrèce. Il a fallu des siècles et combien d'efforts pour que ce souffle apportât une pensée clairement formulée.

prie donc le lecteur de regarder cet essai comme une simple Introduction à la science que je propose d'appeler la *Sémantique* (1).

II

Nous appelons « répartition » l'ordre intentionnel par suite duquel des mots qui devraient être synonymes, et qui l'étaient en effet, ont pris cependant des sens différens et ne peuvent plus s'employer l'un pour l'autre.

Y a-t-il une répartition? — La plupart des linguistes le nient. Quand ils se trouvent en présence de faits trop visibles, ils déclarent que ces faits ne comptent pas, qu'on est en présence d'une répartition savante, nullement populaire. C'est le même défaut d'analyse psychologique que nous avons constaté en commençant : n'admettre l'intervention de la volonté humaine que s'il y a eu volonté consciente et réfléchie.

Je ferai d'abord remarquer que le peuple n'est pas de cet avis. Il admet l'existence d'une répartition : il ne croit pas qu'il y ait dans le langage des termes absolument identiques (2). Ayant le sentiment que le langage est fait pour servir à l'échange des idées, à l'expression des sentimens, à la discussion des intérêts, il se refuse à croire à une synonymie qui serait inutile et dangereuse. Or comme il est tout à la fois le dépositaire et l'auteur du langage, son opinion qu'il n'y a pas de synonymes fait qu'en réalité les synonymes n'existent pas longtemps : ou bien ils se différencient, ou bien l'un des deux termes disparaît.

Ce qui a jeté le discrédit sur ce chapitre, ce sont les distinctions essayées dans le silence du cabinet par de prétendus docteurs en langage, que personne n'avait conviés à cette tâche. Il n'y a de bonnes distinctions que celles qui se font sans préméditation, sous la pression des circonstances, par inspiration subite et en présence d'un réel besoin, par ceux qui ont affaire aux choses elles-mêmes. Les distinctions que fait le peuple sont les seules vraies et les seules bonnes. Au même moment où il voit les choses, il y associe les mots.

Nous allons en donner des exemples.

Toutes les fois que deux langues se trouvent en présence, ou

(1) Σημασιολογία τέχνη, la science des significations, du verbe σημαίνω « signifier », par opposition à la *Phonétique*, la science des sons.

(2) De là la question qu'on entend si fréquemment : Quelle différence y a-t-il?...

simplement deux dialectes, il se fait un travail de classement, qui consiste à attribuer des rangs aux expressions synonymes. Selon qu'un idiome est considéré comme supérieur ou inférieur, on voit ses termes monter ou descendre en dignité. La question de linguistique est au fond une question sociale ou nationale. M. J. Gilliéron décrit les effets produits par l'invasion du français dans un patois de la Suisse (1). A mesure qu'un mot français est adopté, le vocable patois, refoulé et abaissé, devient vulgaire et trivial. Autrefois la chambre s'appelait *paillé* : depuis que le mot *chambre* est entré au village, *paillé* désigne un galetas. En Bretagne, dit l'abbé Rousselot, les jardins s'appelaient autrefois des *courtills* : maintenant que l'on connaît le mot *jardin*, une nuance de dédain s'est attachée à l'appellation rustique. Peu importe que les deux termes soient de même origine. Le Savoyard emploie les noms de *père* et de *mère* pour ses parents, au lieu qu'il garde pour le bétail les anciens mots de *piré* et de *méré*. Chez les Romains, *coquina* signifiait « cuisine » : l'osque *popina*, qui est le même mot, désigna un cabaret de bas étage.

On dira peut-être que ces mots sont naturellement différenciés par les choses qu'ils désignent et qu'on ne les a jamais comparés entre eux. Ce serait soutenir que l'intelligence populaire n'est pas capable de fixer deux objets à la fois. Je crois, au contraire, qu'il y a eu comparaison, et que le terme populaire doit à cette comparaison une déchéance qui autrement ne se comprendrait pas. En matière de langage, la signification est le grand régulateur de la mémoire ; pour prendre place dans notre esprit, les mots nouveaux ont besoin d'être associés à quelque mot de sens approchant. Le peuple a donc ses synonymes, qu'il dispose et subordonne selon ses idées. A mesure qu'il apprend des mots nouveaux, il les insère parmi les mots qu'il connaît déjà. Rien d'étonnant à ce que ceux-ci subissent un déplacement, un recul. Aussi longtemps qu'il y aura des populations qui se mêleront, on aura à constater de nouveaux exemples de la répartition. Pour en arrêter les effets, il faudrait mettre des douanes au langage.

Ce que le peuple fait d'instinct, toute science qui se forme, toute analyse qui s'approfondit, toute discussion qui veut aboutir, toute opinion qui veut se reconnaître et se définir, le fait avec la même spontanéité. Platon, voulant combattre les idées de

(1) *Le patois de la commune de Vionnaz (Bas-Valais)*, dans la Bibliothèque de l'École des hautes études, 1880.

l'école ionienne, reproche à Thalès d'avoir confondu les *principes* ou ἀρχαί avec les *éléments* ou στοιχεῖα, les *éléments* étant l'eau, le feu, la terre, l'air, les *principes* étant quelque chose de plus général et d'impérissable, comme les nombres. La distinction faite ici par le penseur grec, pour être philosophique et profonde, n'en est pas moins, au point de vue de la linguistique, du même ordre que les distinctions citées plus haut. Par une aperception immédiate, les deux mots, jusque-là synonymes, ont été différenciés. Mettrons-nous les faits de ce genre en dehors de l'histoire du langage? Nous risquerions d'en retrancher le côté le plus important. L'histoire du langage est une série de répartitions. Il ne s'est point passé autre chose à l'origine des langues. Il ne se passe point autre chose aux premiers bégaiemens de l'enfant, car c'est par répartition qu'il applique peu à peu à des objets distincts les syllabes qu'il promène d'abord indifféremment sur tous les êtres qu'il rencontre.

Voyons maintenant quelques effets de la répartition dans une période ancienne de nos langues.

La racine *man* semble avoir servi, dans le principe, à nommer confusément toutes les opérations de l'âme, car nous la trouvons exprimant la pensée (*mens*), la mémoire (*memini*, μέμνημι, μιμνήσκω), la passion (μένος), et même peut-être la folie (μανία). Mais une psychologie moins rudimentaire a introduit de l'ordre dans ce mélange, gardant quelques mots, en élaguant d'autres pour les remplacer par des synonymes, donnant enfin à chacun son domaine spécial. Un tel rangement ne s'est point fait au hasard : ce serait le lieu de reprendre, avec une force particulière sur ce terrain purement humain et historique, toute l'argumentation de Fénelon.

Personne aujourd'hui ne songerait à nommer du même mot deux idées aussi différentes que le plaisir des sens et le plaisir idéal causé par le sentiment tout intime de l'espérance. Cependant il y a eu un temps où la même expression servait pour les deux idées. Le grec, de cette racine, a tiré une série de mots qui expriment l'espoir : ἐλπίς, ἐπιζῶ, ἐλπομαι. Le latin en a pris les mots qui marquent le plaisir : *volupe*, *voluptas* (1). Des deux côtés, l'idée restée sans représentant a trouvé d'autres symboles : ἡδονή (de ἡδομαι, « goûter ») est devenu le nom du plaisir en grec,

(1) Le verbe ἐλπω commençait par *v* ou un *F*, comme on le voit par le parfait ἐόλπια (pour *FέFολπα*).

et *spes* « la respiration, le soulagement », le nom de l'espérance en latin.

C'est ainsi qu'en remontant dans le passé, on trouve sur son chemin des conglomérats sémantiques qu'il a fallu des siècles pour débrouiller. La chose n'est pas encore entièrement faite aujourd'hui. La différence entre *sentir* et *penser* est aujourd'hui marquée dans les verbes, mais elle paraît à peine dans le substantif *sentiment*. Aussi l'adjectif *sensible*, qui appartient en français à la partie affective de l'âme, a-t-il pu prendre en anglais l'acception d' « intelligent, raisonnable ». On sait qu'en latin *sentio* appartient plutôt à la pensée, comme on le voit par des composés tels que *dissentio*, *consentio*, et par des dérivés comme *sententia*.

Plus les mots sont voisins par la forme, plus ils sont une invite à la répartition. Voici une sentence, à première vue assez extraordinaire, qui nous a été conservée par Varron : *Religentem esse oportet, religiosum nefas*. Les deux mots *religens* et *religiosus*, étymologiquement synonymes, sont opposés entre eux. Le sens du proverbe est que la religion est une bonne chose, mais non pas la superstition. Il y a une sorte d'élégance, à laquelle le peuple n'est nullement insensible, à différencier ainsi des mots qui sonnent presque de même.

Les besoins de la pensée sont le premier agent de la répartition. C'est ainsi que le grec et l'allemand se sont rencontrés en faisant la différence de *Mann* et *Mensch*, de *άνήρ* et *άνθρωπος*.

Entre *άνήρ* et *άνθρωπος*, il n'y avait originairement aucune différence de sens : l'un signifiait « homme », l'autre « qui a visage d'homme. » Homère, parlant des Éthiopiens qui habitent à l'extrémité de la terre, les appelle *εσχάτοι άνδρών*. Mais une antithèse dont l'occasion ne pouvait manquer de se présenter a fait que peu à peu ils se sont distingués l'un de l'autre et qu'ils ont été opposés l'un à l'autre. Hérodote, parlant de l'armée des Perses, dit qu'aux Thermopyles Xerxès put s'apercevoir *οτι πολλοι μὲν άνθρωποι εϊεν, ολιγοι δὲ άνδρες*. La distinction est ensuite devenue familière aux Grecs. Xénophon, traitant de l'amour de la gloire qui fait le prix de la vie, ajoute qu'à cela les hommes se reconnaissent : *άνδρες και ουκέτι άνθρωποι μόνον νομιζόμενοι*. Rien, ni dans le sens étymologique de *άνήρ*, ni dans celui de *άνθρωπος*, ne les prédestinait à cette opposition (1).

(1) C'est l'adjectif (*άνθρωπος* ayant d'abord été adjectif) qui prend la signification

Quand l'esprit populaire s'est une fois avisé d'un certain genre de répartition, il a naturellement la tentation d'en compléter les séries. On sait qu'il y a des langues où les différens actes de la vie ne sont pas désignés de la même façon s'il est question d'un personnage élevé en dignité ou d'un homme ordinaire. Les Cambodgiens ne désignent pas les membres du corps, ni les opérations journalières de la vie, par les mêmes termes s'il s'agit du roi ou d'un simple particulier. Pour exprimer qu'un homme mange, on se sert du mot *si*; en parlant d'un chef, on dira *pisa*; si on parle d'un bonze ou d'un roi, ce sera *soï*. En parlant à un inférieur, « moi » se dit *anh*; à un supérieur, *knhom*; à un bonze, *chhan* (1). Les sectateurs de Zoroastre, qui considèrent le monde comme partagé entre deux puissances contraires, ont un double vocabulaire, suivant qu'ils parlent d'une créature d'Ormuzd ou d'une créature d'Ahriman. Ces exemples nous montrent la répartition marquant une empreinte plus ou moins profonde, comme on voit telle habitude d'esprit à peine marquée chez l'un et gouvernant toute la vie chez un autre.

Rien au fond n'est plus naturel ni plus nécessaire que la répartition, puisque notre intelligence recueille les mots de différens âges, de différens milieux, et qu'elle serait livrée à la plus absolue confusion si elle n'y mettait un certain rangement. Ce que font les recueils de synonymes, nous le faisons tous: quand on examine les termes que l'usage distingue ou subordonne, on constate que l'étymologie justifie rarement les différences que nous y mettons. Si nous prenons, par exemple, les mots de *genre* et d'*espèce*, quel motif y avait-il à donner plus de capacité au premier qu'au second? A l'*embranchement* qu'à la *classe*? Si nous prenons les mots de *division*, *brigade*, *régiment*, *bataillon*, ces termes techniques, si exactement subordonnés les uns aux autres, n'ont cependant rien qui les désignât spécialement à telle ou telle place. Peut-être ferions-nous une constatation semblable s'il nous était possible de remonter jusqu'à l'époque où a été constituée la série des noms de nombre.

En passant des idées matérielles aux idées morales, nous

la plus générale. Il en est de même pour *Mann* et *Mensch*. Il en est de même aussi, en français, pour *les hommes* et *les humains*.

(1) Nous avons en français quelque chose de semblable, mais seulement à l'état rudimentaire. Pour marquer la différence entre l'homme et les animaux on a *poitrine* et *poitrail*, *narines* et *naseaux*, etc. Il va sans dire que l'étymologie n'y est pour rien.

verrions encore mieux les effets de la répartition. Entre l'*estime*, le *respect*, la *vénération*, on n'aperçoit nulle gradation imposée par l'étymologie. Il a fallu des esprits précis et clairs, une société ordonnée et soucieuse des rangs, pour établir certaines distinctions: est-ce une raison pour les mettre en dehors de l'histoire du langage? Nous savons peu de chose sur la *création* du langage: mais la répartition en est le véritable démiurge. Elle a été cette seconde création, cette *melior Natura* dont parle Ovide en retraçant les âges successifs du monde.

Cependant la répartition, comme toutes les *lois* que nous passons en revue, a ses limites.

Il faut d'abord, — cela est trop clair, — qu'elle trouve une matière où se prendre. Comme elle ne crée pas, mais s'attache à ce qui est pour en tirer parti et le perfectionner, il faut que les termes à différencier existent dans la langue. Nous pourrions citer certaines confusions dont, faute d'un mot, même les idiomes les plus parfaits n'ont jamais réussi à se débarrasser.

Inversement, l'esprit ne parvient pas toujours à féconder toutes les richesses que le langage vient lui offrir. Le mécanisme grammatical, par la combinaison des élémens existans, peut produire une telle quantité de formes que l'intelligence en soit embarrassée. George Curtius a compté que le nombre des formes personnelles du verbe grec s'élève à 268, nombre considérable, quoique bien inférieur encore à celui du verbe sanscrit, qui va jusqu'à 891. Mais la répartition n'a pu tirer parti de cette abondance: c'est beaucoup déjà que le grec ait su différencier ses quatre prétérits (imparfait, aoriste, parfait, plus-que-parfait). Entre le futur premier et le futur second, entre le parfait premier et le parfait second, l'observation la plus attentive n'a pu constater aucune différence sémantique. Outre cette surproduction de temps, nous avons une surproduction de verbes. Si nous prenons, par exemple, la racine *φυγ*, « fuir », nous avons à côté de *φεύγω* un verbe *φυγγάνω*, qui a le même sens. A côté de *φημί* on a *φάσκω*. A côté de *πῖμπλημι*, on a *πλήθω*. Le seul verbe signifiant « étendre » est représenté par *τείνω*, *τιταίνω* et *τανύω*. Nous avons *βαίνω*, *βίβημι* et *βάσκω*, qui signifient tous trois « marcher ». L'extinction des formes inutiles vient heureusement diminuer le poids de ce capital mort.

Une autre limite au principe de répartition vient du degré plus ou moins avancé de civilisation. Il y a des nuances qui ne

sont faites que pour les peuples cultivés. A la synonymie on reconnaît de quels objets la pensée d'une nation s'est surtout préoccupée. Les distinctions sont d'abord faites par quelques intelligences plus fines que les autres : puis elles deviennent le bien commun de tous. L'esprit, comme on l'a dit, consiste à voir la différence des choses semblables. Cet esprit se communique jusqu'à un certain point par le langage, car, à reconnaître les différences que les mieux doués ont été d'abord seuls à sentir, la vue de chacun devient plus perçante.

Une question qui concerne plutôt le philosophe que le linguiste serait de savoir comment cette répartition se fait en nous, ou, pour dire les choses de façon un peu grossière, mais intelligible, si nous avons dans notre tête un dictionnaire des synonymes. Je crois que chez les esprits attentifs et fermes ce dictionnaire existe, mais qu'il s'ouvre seulement en cas de besoin et sur l'appel du maître. Quelquefois le mot juste jaillit du premier coup. D'autres fois il se fait attendre : alors le dictionnaire latent entre en fonction et envoie successivement les synonymes qu'il tient en réserve, jusqu'à ce que le terme désiré se soit fait connaître.

III

De tout ce qui précède nous pouvons tirer une conclusion : il n'est pas douteux que le langage désigne les choses d'une façon incomplète et inexacte. *Incomplète* : car on n'a pas épuisé tout ce qui peut se dire du soleil quand on a dit qu'il est brillant, ou du cheval quand on a dit qu'il court. *Inexacte* : car on ne peut dire du soleil qu'il brille quand il est couché, ou du cheval qu'il court quand il est au repos, ou quand il est blessé ou mort.

Les substantifs sont des signes attachés aux choses : ils renferment tout juste la part de vérité que peut renfermer un nom, part nécessairement d'autant plus petite que l'objet a plus de réalité. Ce qu'il y a, dans nos langues, de plus adéquat à l'objet, ce sont les noms abstraits, puisqu'ils représentent une simple opération de l'esprit : quand je prends les deux mots *compressibilité*, *immortalité*, tout ce qui se trouve dans l'idée se trouve dans le mot. Mais si je prends un être réel, un objet existant dans la nature, il sera impossible au langage de faire entrer dans le mot toutes les notions que cet être ou cet objet éveille dans

l'esprit. Force est au langage de choisir. Entre toutes les notions, le langage en choisit une seule : il crée ainsi un nom qui ne tarde pas à devenir un signe.

Pour que ce nom se fasse accepter, il faut sans doute qu'à l'origine il ait quelque chose de frappant et de juste : il faut que par quelque côté il satisfasse l'esprit de ceux à qui il est d'abord proposé. Mais cette condition ne s'impose qu'au début. Une fois accepté, il se vide rapidement de sa signification étymologique. Autrement celle-ci pourrait devenir un embarras et une gêne. Quantité d'objets sont inexactement dénommés, soit par ignorance des premiers auteurs, soit par quelque changement survenu qui a troublé la convenance entre le signe et la chose signifiée. Néanmoins les mots font le même usage que s'ils étaient d'une parfaite exactitude. Personne ne songe à les reviser. Ils sont acceptés grâce à un consentement tacite dont nous n'avons même pas conscience.

Le lecteur reconnaît ici une matière qui a défrayé les discussions de la Grèce et de l'Inde. Le commencement du débat se trouve pour nous dans le *Cratyle* de Platon. Socrate donne tour à tour raison aux deux opinions : d'abord à celle qui soutient qu'il y a pour chaque chose un nom qui lui appartient par nature, puis à celle qui admet que la propriété du nom réside dans le consentement des hommes. Cette discussion a duré aussi longtemps qu'il y a eu des écoles de grammaire en Grèce et à Rome. Ce qu'on sait moins, c'est que le même débat a occupé les écoles des brahmanes. « Si l'herbe est appelée *trīna* d'après sa qualité de piquer (*trī*), pourquoi ce nom ne s'applique-t-il pas à tout ce qui pique, par exemple à une aiguille ou à une lance? Et, d'autre part, si une colonne est appelée *sthūnā* parce qu'elle se tient debout (*sthā*), pourquoi ne l'appelle-t-on pas aussi celle qui soutient ou celle qui s'emboîte (1)? »

Soit croyance plus ou moins raisonnée à une justesse nécessaire du langage, soit respect pour la sagesse des ancêtres, on ne s'est jamais fait faute, à aucune époque ni chez aucun peuple, de prendre des consultations auprès des mots sur la nature des choses. Quelquefois ce n'était pas à la langue maternelle, trop connue et trop voisine, qu'on s'adressait, mais à quelque langue plus ancienne. Cette conviction de l'ὀρθότητος ὀνομάτων est univer-

(1) Jāśka, *Nirukta*, au début.

sellement répandue. Cependant un peu de réflexion aurait dû faire comprendre que, le langage étant une œuvre d'improvisation, où le plus ignorant a souvent la plus grande part, et où le hasard des événemens a mis largement sa marque, il n'est guère raisonnable de lui demander des leçons de physique ou de métaphysique. C'a pourtant été un travers de toutes les époques. Jé ne veux rien dire des anciens, ni des savans du moyen âge : mais nous voyons encore le chef de l'école sensualiste au xviii^e siècle, Condillac, céder à la même illusion. Il vient de raisonner sur les qualités ou apparences des corps. « Dès que les qualités, dit-il, distinguent les corps et qu'elles en sont des manières d'être, il y a dans les corps quelque chose que ces qualités modifient, qui en est le soutien ou le sujet, que nous nous représentons dessous, et que, par cette raison, nous appelons *substance*, de *substare*, être dessous. » L'ancêtre des idéologues raisonne ici comme un pur élève de la scolastique.

Comment le langage nous renseignerait-il sur la substance et la qualité ? Il ne peut nous donner que l'écho de notre propre pensée : il enregistre fidèlement nos préjugés et nos erreurs. Il peut nous étonner quelquefois, à la façon d'un enfant, par la franchise de ses réponses ou la naïveté de ses représentations : il peut nous fournir de précieux renseignemens historiques dont il est le dépositaire involontaire (1) ; mais ce serait en méconnaître le caractère que de vouloir le prendre pour instructeur et pour maître.

Les mots créés par les lettrés et les savans ont-ils plus d'exactitude ? il n'y faut pas beaucoup compter. Au xviii^e siècle, Van Helmont, d'après un souvenir plus ou moins présent du néerlandais *gest* « l'esprit », appelle *gaz* les corps qui ne sont ni solides ni liquides. Cela est aussi vague et aussi incomplet que *spiritus* en latin ou *ψυχή* en grec. Dans un sentiment de patriotisme, un chimiste français, ayant découvert un nouveau métal, l'appelle *gallium* : un savant allemand, non moins patriote, riposte par le *germanium*. Désignations qui nous apprennent aussi peu sur le fond des choses que les noms de *Mercur*e ou de *Jupiter* donnés à des planètes, ou ceux d'*ampère* et de *volt* récemment donnés à des quantités en électricité.

(1) Quand tous les monumens de la céramique et de la sculpture auraient péri, les mots *effigies*, *figura*, *figere*, nous diraient que les Romains n'ont pas été étrangers aux arts plastiques. Le seul substantif *invidia* nous apprendrait que la superstition de la *jettatura* existait à Rome. Telle est la nature des renseignemens que nous fournit le langage.

Tout le monde sait qu'il y a des noms savans donnés par méprise: ils font cependant le même usage que les autres. Christophe Colomb appelle *Indiens* les habitans du Nouveau-Monde. Un département français doit à une fausse lecture de s'appeler *Calvados* (1).

Nous pouvons donc nous résumer de cette façon :

Plus le mot s'est détaché de ses origines, plus il est au service de la pensée : selon les expériences que nous faisons, il se resserre ou s'étend, se spécifie ou se généralise. Il accompagne l'objet auquel il sert d'étiquette à travers les événemens de l'histoire, montant en dignité ou descendant dans l'opinion, et passant quelquefois à l'opposé de l'acception initiale : d'autant plus apte à ces différens rôles qu'il est devenu plus complètement signe. L'altération phonétique, loin de lui nuire, lui est favorable, en ce qu'elle cache les rapports qu'il avait avec d'autres mots restés aux premières étapes de la route ou partis en des directions différentes. Mais alors même que l'altération phonétique n'est pas intervenue, la valeur actuelle et présente du mot exerce un tel pouvoir sur l'esprit, qu'elle nous dérobe le sentiment de la signification étymologique. Les dérivés peuvent impunément s'éloigner de leur primitif, et, d'autre part, le primitif peut changer de signification sans que les dérivés en soient atteints. Quoique le mot latin *venus*, qui était primitivement du neutre, et qui signifiait « grâce, joie », eût été adopté pour désigner l'Aphrodite grecque, le verbe *veneror*, « rendre grâce, honorer », n'en a pas moins gardé son sens religieux et chaste.

On a soutenu que les noms propres, comme *Alexandre*, *César*, *Turenne*, *Bonaparte*, formaient une espèce à part et étaient situés en dehors de la langue. Il y a bien quelques raisons en faveur de cette opinion : nous voyons d'abord que pour cette catégorie le sens étymologique n'est d'aucune valeur ; de plus, ils passent d'une langue à l'autre sans être traduits ; enfin ils suivent généralement les transformations phonétiques d'une marche plus lente. Néanmoins on peut dire qu'entre les noms propres et les noms communs il n'y a qu'une différence de degré. Ils sont, pour ainsi dire, des signes à la seconde puissance. Si le sens étymolo-

(1) On sait que *Calvados* est pour *Salvador*. L'erreur est venue d'une carte du diocèse de Bayeux, de 1630, qui porte ces mots : *Rocher du Salvador*. Sans la faute de lecture, le rocher n'aurait jamais eu pareille fortune.

gique ne compte pour rien, nous venons de voir qu'il n'en est guère autrement des substantifs ordinaires, pour lesquels le progrès consiste précisément à s'affranchir de cette signification initiale. S'ils passent d'une langue à l'autre sans être traduits, ils ont cette particularité en commun avec beaucoup de noms de dignités, fonctions, usages, inventions, costumes, etc. S'ils participent un peu moins aux transformations phonétiques, cela tient au soin spécial avec lequel on les conserve, et ils ont encore ceci de commun avec certains mots de la langue religieuse ou administrative.

La différence avec les noms communs est une différence tout intellectuelle. Si l'on classait les noms d'après la quantité d'idées qu'ils éveillent, les noms propres devraient être en tête, car ils sont les plus significatifs de tous, étant les plus individuels. Un adjectif comme *augustus*, en devenant le nom d'Octave, s'est chargé d'une quantité d'idées qui lui étaient d'abord étrangères. D'autre part, il suffit de rapprocher le mot *César*, entendu de l'adversaire de Pompée, et le mot allemand *Kaiser*, qui signifie « empereur », pour voir ce qu'un nom propre perd en compréhension à devenir nom commun. D'où l'on peut conclure qu'au point de vue sémantique les noms propres sont les substantifs par excellence.

IV

S'il est vrai, comme on l'a prétendu quelquefois, que le langage soit un drame où les mots figurent comme acteurs et où l'agencement grammatical reproduit les mouvemens des personnages, il faut au moins corriger cette comparaison par une circonstance spéciale : l'impresario intervient fréquemment dans l'action pour y mêler ses réflexions et son sentiment personnel, non pas à la façon d'Hamlet qui, bien qu'interrompant ses comédiens, reste étranger à la pièce, mais comme nous faisons nous-mêmes en rêve, quand nous sommes tout à la fois spectateur intéressé et auteur des événemens. Cette intervention, c'est ce que je propose d'appeler *le côté subjectif du langage*.

Ce côté subjectif est représenté : 1° par des mots ou des membres de phrase ; 2° par des formes grammaticales ; 3° par le plan général de nos langues.

Je prends pour exemple un fait divers des plus ordinaires :

« Un déraillement a eu lieu hier sur la ligne de Paris au Havre, qui a interrompu la circulation pendant trois heures, mais qui n'a causé *heureusement* aucun accident de personne. » Il est clair que le mot imprimé en italique ne s'applique pas à l'accident, mais qu'il exprime le sentiment du narrateur. Cependant nous ne sommes nullement choqués de ce mélange, parce qu'il est absolument conforme à la nature du langage.

Une quantité d'adverbes, d'adjectifs, de membres de phrase, que nous intercalons de la même manière, sont des réflexions ou des appréciations du narrateur. Je citerai en première ligne les expressions qui marquent le plus ou moins de certitude ou de confiance de celui qui parle, comme *sans doute, peut-être, probablement, sûrement*, etc. Toutes les langues possèdent une provision d'adverbes de ce genre : plus nous remontons haut dans le passé, plus nous en trouvons. Le grec en est largement pourvu : je me contente de rappeler cette variété de particules dont la prose de Platon est semée, et qui servent à nuancer les impressions ou les intentions des interlocuteurs. On peut les comparer à des gestes faits en passant ou à des regards d'intelligence jetés du côté de l'auditeur.

Une véritable *analyse logique*, pour justifier ce nom, devrait distinguer avec soin ces deux élémens. Si je dis, en parlant d'un voyageur : « A l'heure qu'il est, il est *sans doute* arrivé », *sans doute* ne se rapporte pas au voyageur, mais à moi. L'analyse logique, comme on la pratique dans les écoles, a été quelquefois embarrassée de cet élément subjectif : elle n'a pas vu que tout récit un peu entraînant, tout discours un peu vif, peut prendre le caractère d'un dialogue avec le lecteur. Tels sont ces pronoms jetés au milieu d'un récit, où le conteur a soudainement l'air de prendre à partie son auditoire. La Fontaine les affectionnait :

Il vous prend sa cognée : il vous tranche la tête.

On les a appelés « explétifs », et en effet ils ne font point partie de la narration, ce qui n'empêche qu'ils correspondent à l'intention première du langage.

Faute d'avoir pris en considération cet élément subjectif, certains mots des langues anciennes ont été mal compris. Un linguiste contemporain, traitant de l'adverbe latin *oppido*, se refuse à croire qu'il soit l'ablatif d'un adjectif signifiant « solide,

ferme, sûr » (1). Il demande comment ce sens peut se concilier avec des phrases telles que *oppido interii*, *oppido occidimus*. Mais c'est qu'il faut faire la part de l'élément subjectif. Nous disons de même : « Je suis *assurément* perdu », ou en allemand : « *Ich bin sicherlich verloren* », locutions où il y a, si l'on veut s'en tenir uniquement au texte, une sorte de contradiction dans les termes.

La même chose a eu lieu encore pour l'adverbe allemand *fast*, qui signifie « presque », mais qui marquait autrefois une idée de fixité ou de certitude. On disait : *vaste ruofen*, « appeler fort », *vaste zwiveln* « douter fort ». — « J'ai prié pour lui longtemps et fort. » *Ich habe lange und fast für ihn gebeten* (Luther). — S'il est pris au sens de « presque », c'est qu'il représente une phrase comme *ich glaube fast*, *ich sage fast*, « je crois fort ». Même chose est arrivée pour *ungefähr*, qui prend sa vraie signification si on le complète en : « sans crainte de me tromper. » — C'est ainsi qu'en latin *pæne*, *ferme* veulent dire « presque », quoique le premier soit un proche parent de *penitus*, et le second un doublet de *firme*; mais il faut rétablir les locutions complètes : *pæne opinor*, *firme credam* (2).

La trame du langage est continuellement brodée de ces mots. S'il m'arrive de formuler un syllogisme, les conjonctions qui marquent les différentes étapes de mon raisonnement se rapportent à la partie subjective. Elles font appel à l'entendement, elles le prennent à témoin de la vérité et de l'enchaînement des faits. Elles ne sont donc pas du même ordre que les mots qui me servent à exposer les faits eux-mêmes.

Mais nos langues ne s'en tiennent pas là. Le mélange des deux élémens est si intime, qu'une portion importante de la grammaire en tire son origine.

C'est dans le verbe que ce mélange est le plus visible. On devine que nous voulons parler des *modes*. Les grammairiens grecs l'avaient bien compris : ils disent que les modes servent à marquer des dispositions de l'âme, διαθέσεις ψυχῆς. En effet, une locution comme θεοὶ δοῦν contient deux choses bien distinctes : l'idée d'un secours prêté par les dieux, et l'idée d'un désir exprimé par celui qui parle. Ces deux idées sont en quelque sorte entrées l'une dans l'autre, puisque le même mot qui marque l'action des

(1) Cf. le grec ἑμπέδος, « solide ».

(2) Sur *pæne*, voir *Mémoires de la Société de Linguistique*, V, p. 433.

dieux marque aussi le désir de celui qui parle. Le simple mot chez Homère : *τεθνατέης* « *utinam moriaris!* » outre qu'il exprime l'idée de mourir, exprime aussi le souhait de celui à qui échappe cette imprécation. Là est sans nul doute la signification première de l'optatif.

Mais l'optatif n'est pas le seul mode de cette sorte. Le subjonctif mêle également à l'idée de l'action un élément tiré des *διαθέσεις ψυχῆς*. Il est vrai qu'il côtoie de près le sens de l'optatif. D'après les recherches les plus récentes, il semble que l'optatif ait été dans les Védas le mode préféré pour certains verbes, le subjonctif pour d'autres, sans qu'il y ait une nuance bien nette qui les distingue. Cette abondance de formes montre quelle place importante le langage faisait à l'élément subjectif. Les langues qui, comme le grec, ont conservé l'un et l'autre mode, ont cherché à les différencier. Mais la plupart des idiomes, un peu encombrés de cet excès de richesse, ont fondu ensemble optatif et subjonctif.

Le futur latin est si près du subjonctif et de l'optatif, qu'il se confond avec eux à certaines personnes. *Inveniam, experiar* sont, *ad libitum*, ou des futurs ou des subjonctifs. Il y a là un juste sentiment de la nature des choses. Annoncer ce qui sera, ce n'est pas autre chose, au fond, dans la plupart des affaires humaines, qu'exprimer nos vœux ou nos doutes. On comprend qu'anciennement ces nuances se soient confondues. Les exemples abondent, qui montrent qu'entre le futur et le subjonctif il n'y avait aucune limite précise. Ainsi la différence entre les temps et les modes s'efface aux yeux de l'historien de la langue (1). Ceux qui, de nos jours, ont émis cette idée extraordinaire que l'optatif avait été inventé pour être le mode de l'irréel (*der Nichtwirklichkeit*) prêtaient aux générations antiques la même force de conception qu'on admire chez les créateurs de l'algèbre. Mais le langage, en ces temps reculés, avait des aspirations moins hautes et des visées plus pratiques.

L'élément subjectif n'est pas absent de la grammaire de nos langues modernes.

Le français, pour exprimer un vœu, se sert du subjonctif : *Dieu vous entende! Puissiez-vous réussir!* Quelques logiciens, pour

(1) Οὐκ ἔσσεται, οὐδὲ γένηται. — Οὐ πῶ ἴδον, οὐδὲ ἴδωμαι. — Εἰ δέ κε μὴ δώωσιν ἐγὼ δὲ κεν αὐτὸς ἔλωμαι, etc. Cf. Tobler, *Uebergang zwischen Tempus und Modus*, dans la *Zeitschrift für Völkerpsychologie*, II, p. 32.

justifier l'emploi du subjonctif, ont supposé une ellipse : « Je désire que Dieu vous entende, — je souhaite que vous puissiez réussir. » Mais il n'y a pas là d'ellipse : en réalité, le français a si peu renoncé à cet élément subjectif qu'il a trouvé, pour l'exprimer, des formes nouvelles. S'il veut énoncer l'action avec une arrière-pensée de doute, il a des tours comme ceux-ci : *Vous seriez d'avis que... Nous serions donc amenés à cette conclusion...* Dans ces phrases, ce n'est pas une condition qu'exprime le verbe, mais un fait considéré comme incertain. Le conditionnel a donc hérité de quelques-uns des emplois les plus fins du subjonctif et de l'optatif.

Le discours indirect, avec ses règles variées et compliquées, est comme une transposition de l'action dans un autre ton. Ce que la langue écrite obtient au moyen des guillemets, la langue parlée le marquait par les formes diverses du verbe. Le subjonctif et l'optatif y avaient leur place naturelle, puisque un certain doute était nécessairement répandu sur l'ensemble du discours.

Il nous reste à parler du mode où l'élément subjectif se montre le plus fortement : l'impératif. Ce qui caractérise l'impératif, c'est d'unir à l'idée de l'action l'idée de la volonté de celui qui parle. Il est vrai qu'on chercherait vainement, à la plupart des formes de l'impératif, les syllabes qui expriment spécialement cette volonté. C'est le ton de la voix, c'est l'aspect de la physionomie, c'est l'attitude du corps qui sont chargés de l'exprimer. On ne peut faire abstraction de ces élémens qui, pour n'être pas notés par l'écriture, n'en sont pas moins partie essentielle du langage. Certaines formes de l'impératif lui sont communes, comme on sait, avec l'indicatif : il n'y a cependant aucune raison pour les regarder comme empruntées à l'indicatif. Je suis porté à croire, au contraire, que l'impératif est le premier en date, et qu'à l'inverse de ce qu'on enseigne, là où il y a identité, c'est l'indicatif qui est l'emprunteur. Peut-être ces formes si brèves, comme *ἔϋ* « viens » ! *δός* « donne », *στῆτε* « arrêtez » ! sont-elles ce qu'il y a de plus ancien dans la conjugaison.

Nous avons fait allusion au dédoublement de la personnalité humaine. Il y a dans la conjugaison sanscrite et zende une forme grammaticale où ce dédoublement se laisse apercevoir à découvert ; je veux parler de la première personne du singulier de l'impératif, comme *bravāni* « que j'invoque », *stavāni* « que je célèbre ». Si bizarre que puisse nous paraître une forme de commandement

où la personne qui parle se donne des ordres à elle-même, cela n'a rien que de conforme à la nature du langage (1). Cette première personne dit plus brièvement ce qui est exprimé en d'autres langues d'une façon plus ou moins détournée. Le français emploie le pluriel. Les bergers de Virgile s'interpellent à la seconde personne :

Insère nunc, Melibæe, puros; pone ordine vites!

On doit comprendre maintenant pourquoi il a toujours été si difficile de donner une définition juste et complète du verbe. Ce sont encore les anciens qui y ont le mieux réussi. Les modernes, en définissant le verbe « un mot qui exprime un état ou une action », laissent échapper une grosse partie de son contenu, — la partie la plus délicate et la plus caractéristique.

Si, des *modes* et des *temps*, nous passons aux *personnes* du verbe, les choses deviennent encore plus frappantes.

L'homme est si loin de considérer le monde en observateur désintéressé, qu'on peut trouver, au contraire, que la part qu'il s'est faite à lui-même dans le langage est tout à fait disproportionnée. Sur trois personnes du verbe, il y en a une qu'il se réserve absolument (celle qu'on est convenu d'appeler *la première*). De cette façon déjà il s'oppose à l'univers. Quant à la seconde, elle ne nous éloigne pas encore beaucoup de nous-mêmes, puisque la seconde personne n'a d'autre raison d'être que de se trouver interpellée par la première. On peut donc dire que la troisième personne seule représente la portion objective du langage.

Ici encore il est permis de supposer que l'élément subjectif est le plus ancien. Les linguistes qui ont essayé de décomposer les flexions verbales devraient s'en douter : tandis que la troisième personne se laisse assez bien expliquer, la première et la seconde personne sont celles qui opposent le plus de difficultés à l'analyse étymologique.

Une observation analogue peut être faite sur les pronoms. Il n'a pas suffi d'un pronom « moi » : il a fallu encore un pronom spécial pour indiquer que le *moi* prend part à une action collective. C'est le sens du pronom « nous », qui signifie moi et eux,

(1) On s'est demandé si cette première personne en *ni* est ancienne ou si elle est une acquisition relativement récente. Sa présence en *zend*, où elle a, au moyen, une forme correspondante en *né*, peut faire croire qu'elle est ancienne. Nous aurions ici un débris archaïque qui, ne se rattachant plus à rien, a disparu de l'usage.

moi et vous, etc. Mais ce n'est pas encore assez : en beaucoup de langues il a fallu un nombre exprès pour indiquer que le moi est pour moitié dans une action à deux. C'est l'origine du *duel* dans la conjugaison.

On doit commencer à voir à quel point de vue l'homme a agencé son langage. La parole n'a pas été faite pour la description, pour le récit, pour les considérations désintéressées. Exprimer un désir, intimer un ordre, marquer une prise de possession sur les personnes ou sur les choses — ces emplois du langage ont été les premiers. Pour beaucoup d'hommes, ils sont à peu près les seuls... Si nous descendions d'un ou plusieurs degrés, et si nous recherchions les commencemens du langage humain dans le langage des animaux, nous trouverions que chez ceux-ci l'élément subjectif règne seul, qu'il est le seul exprimé, le seul compris, qu'il épuise leur faculté d'entendement et toute la matière de leurs pensées.

Il ne s'agit donc pas d'un accessoire, d'une sorte de superfétation, mais au contraire d'une partie essentielle, et sans doute du fondement primordial auquel le reste a été successivement ajouté.

V

Il n'y a pas lieu de craindre qu'on déprécie jamais l'importance du langage dans l'éducation du genre humain. Nous pouvons nous en remettre là-dessus au sentiment des mères : leur premier mouvement est de parler à l'enfant, leur première joie de l'entendre parler. Viennent ensuite les maîtres de tous les degrés, de toutes les sortes, dont l'art à chacun suppose le langage, si tant est qu'il ne s'y confonde pas entièrement. En tout pays, dans l'antiquité comme de nos jours, en Chine et dans l'Inde comme à Athènes et à Rome, la langue fournit à la fois l'instrument et la matière du premier enseignement.

Cet accord universel a sa raison d'être : on n'a pas de peine à comprendre de quelle action est sur l'esprit le langage, si l'on réfléchit que chacun de nous ne le reçoit pas en bloc et tout d'une pièce, mais est obligé de le reconstituer à nouveau. Il y a là un apprentissage qui, bien qu'échappant aux regards et inconnu de celui même qui s'y livre, n'en est pas moins une sorte de *training-school* de l'humanité. S'il est vrai que les meilleurs enseignemens.

sont ceux qui nous donnent le plus à faire par nous-mêmes, quelle étude plus profitable peut-on concevoir pour l'enfant ?

Rien que pour reconnaître le *mot*, que d'attention ne faut-il pas ? car il s'agit de le dégager de ce qui précède et de ce qui suit ; il s'agit de distinguer l'élément permanent des éléments variables, et de comprendre que l'élément permanent nous est, en quelque sorte, confié pour le manier à notre tour et pour le soumettre aux mêmes variations : en quelles occasions, en quelles rencontres, selon quels modèles ? La plupart du temps, personne ne nous en avertit : à nous de le découvrir. La phrase la plus simple est une invitation à décomposer la pensée et à voir ce que chaque mot y apporte. L'adjectif, le verbe, sont les premières abstractions comprises par l'enfant. Ces pronoms *moi* et *toi*, *mon* et *ton*, qui, en changeant de bouche, se transforment de l'un à l'autre, contiennent sa première leçon de psychologie...

A mesure qu'on avance dans cet apprentissage, l'enseignement monte d'un degré.

Représentons-nous l'effort que devaient exiger les langues anciennes, même pour les parler médiocrement. Il fallait, pour les diverses déclinaisons, établir des séries où certaines flexions se correspondaient, sans se ressembler, et où d'autres, qui se ressemblaient, devaient être tenues séparées. Un classement analogue était nécessaire pour les personnes, les modes (1). Il y a là tout un chapitre de vie intérieure qui recommençait avec chaque individu. Le peuple portait donc en lui une grammaire non écrite, dans laquelle il se glissait sans doute des erreurs et des fautes, mais qui, tout compensé, n'en avait pas moins une certaine fixité, puisque ces langues se sont transmises de génération en génération pendant des siècles.

Quand nous considérons la peine que coûtent aujourd'hui ces mêmes langues anciennes, nous sommes quelque peu surpris. Mais il faut songer que l'éducation de la langue maternelle a l'avantage de se faire à toutes les heures du jour et en tous lieux, qu'elle a le stimulant de la nécessité, qu'elle s'adresse à des intelligences fraîches et qu'enfin elle présente ce caractère unique d'associer les mots aux choses, et non les mots d'une langue aux mots d'une autre langue. Les mêmes circonstances se retrouvent pour toutes les langues maternelles ; partout l'esprit de l'enfant

(1) H. Paul, *Principien der Sprachgeschichte*, 2^e édition, p. 24. V. aussi les Recherches de Steinthal et de Lazarus, dans leur *Journal*.

en triomphe. Je ne veux pas dire toutefois que le cours du temps ne puisse amener de telles difficultés que les générations nouvelles n'en soient déconcertées. Mais alors, comme on l'a vu, l'intelligence populaire s'en tire de la façon la plus simple : elle fait disparaître la difficulté par voie d'analogie, d'unification, de suppression. Comme le peuple, en cette matière, est à la fois l'élève et le maître, ce qu'il change, ce qu'il unifie, ce qu'il abrège, devient la règle de l'avenir.

Nos langues modernes, moins encombrées d'appareil formel, n'en sont cependant pas affranchies. La complication s'est, en outre, portée sur un autre point. Il s'agit d'apprendre à employer des mots presque vides de sens, mots tellement abstraits et « serviles » qu'on peut toute sa vie en ignorer l'existence, tout en les mettant à la place convenable. C'est là qu'on observe une intelligence passée à l'état d'instinct, pareille à celle qui guide les doigts de l'ouvrière en dentelles, remuant, sans les regarder, ses fuseaux. S'il fallait énumérer et expliquer tous les emplois de nos prépositions, on ferait un volume. Le dictionnaire de Littré, pour le seul mot *à*, n'a pas moins de douze colonnes (1). Cependant le peuple se retrouve sans difficulté dans cet apparent chaos. Ce n'est point, nous l'avons vu, grâce à une notion plus ou moins nette de la valeur du mot : pas plus que les linguistes, il n'en saurait donner une définition qui convînt à tous les emplois. C'est grâce à un certain nombre de locutions que la mémoire retient et qui servent de modèles. Ainsi se maintiennent et se propagent les tours de la langue : l'invention travaille toujours sur un fonds déjà existant.

A qui n'est-il pas arrivé d'admirer les tours imprévus de la langue populaire ? Outre le plaisir qu'on a toujours en présence d'une trouvaille, ces rencontres ont encore l'avantage de laisser voir les chemins par où l'intelligence a passé. C'est surtout aux heures où quelque passion échauffe l'intelligence et en augmente la force, qu'on peut observer ces improvisations du moment.

L'intelligence humaine tire du langage, pour les opérations de tous les jours, les mêmes services que nous tirons des chiffres pour le calcul. C'est une conséquence de l'infirmité de notre en-

(1) « La malchance de l'ordre alphabétique voulut que, pour mon début, j'eusse à traiter la préposition *à*, mot laborieux entre tous et dont je ne me tirai pas à ma satisfaction. » Littré, *Comment j'ai fait mon Dictionnaire*.

tendement, infirmité bien connue de tous les philosophes, qu'il nous est plus facile d'opérer sur les signes des idées que sur les idées elles-mêmes (1). Avant l'invention de l'écriture, les hommes comptaient au moyen de cailloux. Sans doute, il a fallu que l'idée précédât : mais cette idée est vacillante, fugitive, difficile à transmettre ; une fois incorporée dans un signe, nous sommes sûrs de la posséder, de la diriger à volonté et de la communiquer à d'autres. Tel est le service rendu par le langage : il objective la pensée.

Après avoir été d'abord, et tout au commencement, associés à la conception, les mots ne tardent pas à en tenir lieu : nous comparons, nous enchaînons, nous opposons les signes, non les idées. Il est vrai que derrière ces signes subsiste un demi-souvenir, un quart de souvenir, un dixième de souvenir de l'idée qu'il représente, et nous avons intérieurement le sentiment que, si nous le voulions, nous pourrions rappeler l'idée à son ancienne netteté (2). Mais il n'en est pas moins vrai que, pour les opérations un peu compliquées, pour les opérations à faire rapidement, les signes nous suffisent. Non seulement les mots, mais ces assemblages de mots que nous avons appelés « les groupes articulés », nous sont nécessaires. Le langage se compose de tout cela : il nous rend à la fois les idées maniables, et il fournit en même temps les formes ou les cadres du raisonnement.

Des penseurs lui en ont fait un reproche. « Chaque mot représente bien une portion de la réalité (3), mais une portion découpée grossièrement, comme si l'humanité avait taillé selon sa commodité et ses besoins, au lieu de suivre les articulations du réel. » Supposons pour un moment le reproche fondé. Comme il est peu de chose au prix de l'immense service rendu à la masse des hommes ! Tout imparfait qu'il est, le langage dépasse la plupart d'entre nous : il nous faut du temps pour le rejoindre. Combien peu seraient capables de procéder par eux-mêmes à ces découpures ! Nous avons vu d'ailleurs que les contours n'en sont pas si résistans qu'on ne puisse les plier ou les élargir pour les faire entrer en des clas-

(1) On demande pourquoi l'intelligence des animaux reste stationnaire : il n'en faut pas chercher ailleurs la raison. Ils ne sont pas arrivés jusqu'à ce point d'incorporer volontairement leur pensée dans un signe : tout leur développement ultérieur est dès lors resté arrêté aux premiers pas. L'enfant idiot ne parle point : ce n'est pas que les organes de la parole lui manquent ; c'est pour une raison analogue : le travail intérieur d'observation et de classement qui permet d'attacher l'idée au signe s'est trouvé au-dessus de ses forces.

(2) Taine, *De l'Intelligence*, livre I, chap. III.

(3) Bergson.

semens nouveaux. Une langue philosophique, au contraire, une langue sortie d'un système, où chaque mot resterait à jamais délimité par sa définition, et où l'affinité des mots serait calquée sur l'enchaînement vrai ou supposé des idées, comme le plan en a été dressé à différentes reprises, une telle langue peut bien convenir pour quelques sciences spéciales, comme la chimie, mais appliquée à la pensée humaine, en sa variété et sa complexité, avec ses fluctuations et ses progrès, elle ne manquerait pas de devenir, au bout de quelque temps, une entrave et une camisole de force. A mesure que l'expérience du genre humain augmente, le langage, grâce à son élasticité, se remplit d'un sens nouveau.

Si l'on fallait dire où réside la supériorité des langues indo-européennes, je ne la chercherais pas dans le mécanisme grammatical, ni dans les composés, ni même dans la syntaxe : je crois qu'elle est ailleurs. Elle est dans la facilité qu'ont ces langues, et depuis les temps les plus anciens que nous connaissons, à créer des noms abstraits. Qu'on examine les suffixes qui servent à cet usage : on sera surpris de leur nombre et de leur variété. Ils ne sont point particuliers à telle ou telle langue, mais on les retrouve pareillement en latin, en grec, en sanscrit, en zend, dans tous les idiomes de la famille. Ils sont donc antérieurs : si bien, qu'empruntant les dénominations d'une autre science, qui marque les époques par les monumens qu'on en a gardés, nous pourrions parler d'une *période des suffixes*, période qui suppose de toute nécessité une certaine force d'abstraction et de réflexion. C'est la présence de ces noms en grand nombre, ainsi que la possibilité d'en faire d'autres sur le même type, qui a rendu les langues indo-européennes si propres à toutes les opérations de la pensée (1). Encore aujourd'hui nous nous servons des mêmes moyens, auxquels les âges postérieurs ont à peine ajouté quelque chose. Si nous voulions scruter les procédés dont use la littérature la plus moderne pour renouveler les ressources et les couleurs de son style, nous constaterions qu'elle recourt à ces mêmes abstractions dont les premiers spécimens sont contemporains des Védas et d'Homère.

Il n'est pas nécessaire pour cela d'imaginer des intelligences

(1) On devine de quelle utilité ces suffixes ont été pour la langue philosophique. Le grec, en combinant les deux pronoms ποσός et ποιός avec un suffixe abstrait, fait ποσότης, « la quantité », ποιότης, « la qualité ». De même, en latin, *qualitas*, *quantitas*. En sanscrit, le pronom *tat* « ceci », donne, en se combinant avec le suffixe abstrait *tvam*, le substantif *tattvam* « la réalité ».

transcendantes. On peut distinguer divers degrés dans l'abstraction. Celle dont il est ici question tient plus de la mythologie que de la métaphysique. Elle est de même espèce que quand le peuple parle d'« une maladie qui règne » ou de l'électricité « qui court le long d'un fil. » Les abstractions créées par la pensée populaire prennent pour elle une sorte d'existence. Le monde a été rempli de ces entités. La forme de la phrase, où tous les sujets sont représentés comme agissans, est un témoin encore subsistant de cet état d'esprit. Le langage et la mythologie sont sortis d'une seule et même conception. Ainsi, pour le dire en passant, s'explique ce fait que la plupart des noms abstraits sont du féminin : ils sont du même sexe que ces innombrables divinités qui peuplaient le ciel, la terre et l'eau. Encore aujourd'hui, — tant les choses ont de continuité, — ceux qui raisonnent sur la matière, la force, la substance, perpétuent plus ou moins cet antique état d'esprit.

Habitué comme nous sommes au langage, nous ne nous figurons pas aisément l'accumulation de travail intellectuel qu'il représente. Mais, pour s'en convaincre, il suffit de prendre une page d'un livre quelconque, et d'en retrancher tous les mots qui — ne correspondant à aucune réalité objective — résument une opération de l'esprit. De la page ainsi raturée il ne restera à peu près rien. Le paysan qui parle du temps ou des saisons, le marchand qui vante son assortiment de denrées, l'enfant qui apporte ses notes de conduite ou de progrès se meuvent dans un monde d'abstractions. Les mots *nombre*, *forme*, *distance*, *situation*, sont autant de concepts de l'esprit. Le langage est une traduction de la réalité, une transposition où les objets figurent déjà généralisés et classifiés par le travail de la pensée.

Y a-t-il en Europe des langues qui soient plus favorables que d'autres au progrès intellectuel? A de légères différences près, on peut répondre que non. Elles sont toutes (ou presque toutes) issues de la même origine, bâties sur le même plan, puisant aux mêmes sources. Elles ont été plus ou moins nourries des mêmes modèles, perfectionnées par la même éducation. Elles sont donc capables d'exprimer les mêmes choses, quoique déjà dans les limites de cette étroite parenté il soit possible d'observer des aptitudes spéciales. Mais si l'on voulait sentir l'aide que le langage prête à l'intelligence et le tour particulier qu'il lui impose, il faudrait comparer quelque idiome de l'Afrique centrale

ou quelque dialecte indigène de l'Amérique. En brésilien, le seul mot *tuba* signifie : 1° son père ; 2° il a un père ; 3° il est père. En réalité, *tuba* veut dire « lui père ». C'est le parler d'un enfant. En chinois, cette phrase : *sín hī thièn* peut se traduire : 1° le saint aspire au ciel ; 2° il est saint d'aspirer au ciel ; 3° celui-là est saint qui aspire au ciel. Le chinois dit simplement : *saint aspirer ciel* (1). Le service que nous rendent nos langues, c'est de nous imposer une forme qui nous contraigne à la précision.

VI

Nous sommes arrivés au terme de ce travail. En jetant un coup d'œil sur le chemin parcouru, nous apercevons clairement les procédés de l'intelligence populaire. Certaines modifications de la pensée, exprimées d'abord par tous les mots de même sorte, sont peu à peu réservées pour un petit nombre de mots, et même pour un seul : c'est ce que nous avons appelé « la loi de spécialité. » Les formes qui, par suite d'un changement survenu dans la langue, deviennent trop difficiles à comprendre ou à retenir, sont remaniées sur le modèle courant : c'est « la loi de l'analogie. » En des syllabes de sens vague et flottant l'esprit fait entrer une signification précise : c'est ce que nous proposons d'appeler « l'irradiation. » Entre les mots de la phrase, qui, à l'origine, figuraient chacun pour son compte, l'intelligence conçoit un lien qui les assemble et les subordonne les uns aux autres. De là l'idée d'une « force transitive » que nous croyons sentir dans certains mots... Tout le développement du langage est contenu en ces faits si simples, qui nous montrent une intelligence attentive à mettre en valeur ce qui lui a été transmis et à n'en rien laisser perdre.

On a appelé le langage un *organisme*, mot creux, mot trompeur, mot prodigué aujourd'hui, et employé toutes les fois qu'on veut se dispenser de chercher les vraies causes. Puisque d'illustres philologues ont déclaré que l'homme n'était pour rien dans l'évolution du langage, qu'il n'était capable d'y rien modifier, d'y rien ajouter, et qu'on pourrait aussi bien essayer de changer les lois de la circulation du sang ; puisque d'autres ont comparé cette évolution à la courbe des obus ou à l'orbite des planètes ; puisque aujourd'hui c'est devenu une vérité courante et transmise de

(1) Misteli, dans le Journal de Techmer, tome II.

livre en livre, il m'a paru utile d'avoir enfin raison de ces affirmations et d'en finir avec cette fantasmagorie.

Nos pères de l'école de Condillac — ces idéologues qui ont servi de cible, pendant cinquante ans, à une certaine critique — étaient plus près de la vérité quand ils disaient, selon leur manière simple et honnête, que les mots sont des signes. Où ils avaient tort, c'est quand ils rapportaient tout à la raison raisonnante, et quand ils prenaient le latin pour type de tout langage. Les mots sont des signes : ils n'ont pas plus d'existence que les gestes du télégraphe aérien ou que les points et les traits (. —) du télégraphe Morse. Dire que le langage est un organisme, c'est obscurcir les choses et jeter dans les esprits une semence d'erreur. On pourrait dire aussi bien que l'écriture, elle aussi, est un organisme, car nous voyons l'écriture se modifier à travers les âges, sans qu'aucun de nous en particulier ait une action bien sensible sur son développement. On pourrait dire que le chant, la religion, que le droit, que tout ce qui compose la vie humaine forme autant d'organismes.

Si l'on prend la nature dans le sens le plus large, elle comprend évidemment l'homme et les productions de l'homme. L'histoire des mœurs, des usages, de l'habitation, du costume, des arts, l'histoire sociale aussi et l'histoire politique, feront partie, ainsi que le langage, de l'histoire naturelle. Mais si l'on admet une différence entre les sciences naturelles et les sciences historiques, si l'on considère l'homme comme fournissant un chapitre à part dans notre étude de l'univers, le langage, qui est l'œuvre de l'homme, ne pourra pas rester sur l'autre bord, et la linguistique, par une conséquence nécessaire, fera partie des sciences historiques. Que si, à cause de la phonétique, qui étudie les sons de la langue, lesquels sont produits par le larynx et la bouche, il fallait reporter la linguistique aux sciences naturelles, rien ne pourrait empêcher d'y mettre aussi tout le reste, car les productions humaines, quelles qu'elles soient, viennent en dernière analyse des organes de l'homme et s'adressent à ses organes.

A plus forte raison la sémantique appartiendra-t-elle à l'ordre des recherches historiques. Il n'y a pas un seul changement de sens, une seule modification de la grammaire, une seule particularité de syntaxe qui ne doive être comptée comme un petit événement de l'histoire. Dira-t-on que la liberté est absente de ce domaine, parce que je ne suis pas libre de changer le sens des

mots, ni de construire une phrase selon une grammaire qui me serait propre ? Nous avons montré que cette limitation de la liberté tient au besoin d'être compris, c'est-à-dire qu'elle est de même sorte que les autres lois qui régissent notre vie sociale. C'est vouloir tout confondre que de parler ici de loi naturelle... Averti par l'exemple, j'ai évité les comparaisons tirées de la botanique, de la physiologie, de la géologie, avec le même soin que d'autres les recherchaient. Mon exposition en est plus abstraite, mais je crois pouvoir dire qu'elle est plus vraie.

Je ne veux pas être injuste pour la théorie qui, non sans éclat, avait classé la linguistique au rang des sciences de la nature. En un temps où ces sciences jouissent à bon droit de la faveur du public, c'était un acte d'habile politique. C'était aussi faire un devoir aux linguistes d'apporter à leurs observations un redoublement d'exactitude. Enfin cette idée contenait précisément la somme de paradoxe nécessaire pour frapper la curiosité. Si l'on avait dit : *développement régulier, marche constante*, personne ne s'en serait soucié. Mais *lois aveugles, précision astronomique* — l'attente générale était mise en éveil.

Je ne crois pas cependant me tromper en disant que l'histoire du langage, ramenée à des lois intellectuelles, est non seulement plus vraie, mais plus intéressante : il ne peut être indifférent pour nous de voir, au-dessus du hasard apparent qui règne sur la destinée des mots et des formes du langage, se montrer des lois correspondant chacune à un progrès de l'esprit. Pour le philosophe, pour l'historien, pour tout homme attentif à la marche de l'humanité, il y a plaisir à constater cette montée d'intelligence qui se fait sentir dans le lent renouvellement des langues.

MICHEL BRÉAL.

CAS DE CONSCIENCE

PREMIÈRE PARTIE

I

A coup sûr, personne au village n'était plus aimé, plus respecté que Burnbrae ; il était cependant tout naturel que les membres de la paroisse de Drumtochty ne prissent que peu d'intérêt au renouvellement qu'il allait signer du bail de sa ferme ; car chacun était persuadé qu'il le renouvellerait ce bail aux conditions qu'il proposerait.

Drumsheugh exposa fort clairement la situation certain dimanche matin, sous le porche de l'église.

— Moi, je déclare que tout ce qu'un fermier peut offrir de ferme à son propriétaire, Burnbrae l'offrira, et ce qu'il n'offrira pas, personne n'aurait pu l'offrir, c'est sûr !

Quant aux réparations, il lui suffira de dire au régisseur celles qui sont nécessaires, et Sa Seigneurie ne fera pas la plus petite difficulté de les lui accorder. Tenez, prenez Hillock, ah ! ça n'aurait pas marché comme ça tout seul avec lui ; ils se seraient chamaillés tout l'été, le régisseur et lui ; il ne faut pas croire que je le blâme, non, car il est bien une de nos meilleures charrues en même temps que l'un des membres les plus intéressans de notre église ; mais avec Burnbrae tout va comme sur des roulettes. Il y a pas mal de temps que je le connais, moi, n'est-ce pas ? je l'ai connu qu'il n'était pas haut comme ça ; eh bien, je peux bien dire que je ne l'ai jamais vu faire tort d'un épi à personne ; pour un brave homme, c'est un brave homme, il n'y a pas

à barguigner, et c'est bien encore le meilleur des voisins qu'on puisse avoir. Il paraît, à ce qu'on m'a dit, que c'est cette semaine qu'il va traiter avec le nouveau régisseur.

Le dimanche suivant, les habitués du porche de l'église furent plongés dans la plus profonde consternation par les paroles de Jamie Soutar qui, au cours de quelques remarques sur les promesses de la moisson, mentionna, comme en passant, ce fait que l'on avait refusé à Burnbrae de lui renouveler son bail et que par conséquent il allait être obligé de quitter Drumtochty à la Saint-Michel.

— J'aimerais bien savoir pourquoi, moi, d'abord! demanda impérieusement Drumsheugh, tandis que Hillock, qui, à ce moment-là, offrait une prise à Whinnie était à tel point stupéfait de cette nouvelle que l'étonnement lui en faisait garder le bras tendu.

— A cause d'une chose à laquelle pas plus les uns que les autres on ne se serait jamais attendu, bien sûr, fit Jamie. Il paraît qu'ils se sont disputés, le nouveau régisseur et lui, sur des affaires de religion. Ne voulait-on pas lui faire quitter son église, à lui, Burnbrae, et le faire rentrer dans la nôtre, dans l'église orthodoxe! Ils se seraient encore disputés au sujet du bétail qu'on aurait pu comprendre, n'est-ce pas? mais qu'un homme se...

— Allons, allons, Jamie! Il ne faut pourtant pas vouloir nous faire croire à des bourdes pareilles! interrompit Drumsheugh. D'abord, laisse-moi te dire qu'on ne parle pas comme ça de Burnbrae; et puis enfin tu finirais peut-être bien par nous faire peur à nous!

— Bon! bon! libre à toi de ne pas me croire, Drumsheugh, si ça te fait plaisir; n'empêche que c'est sa femme elle-même, la Jeanne, qui m'a raconté cette affaire, et qu'elle n'en était pas si gaie que ça, va! Des gens qui n'ont pas quitté leurs terres depuis leur mariage, n'est-ce pas? Et puis les femmes, surtout quand elles commencent à se faire vieilles, ça n'aime pas le changement.

— Ça ne peut pourtant pas être vrai, Jamie! reprit Drumsheugh visiblement alarmé. Je t'accorderai tant que tu voudras que le nouveau régisseur ne m'a pas l'air de valoir grand-chose; pour sûr, il ne vaut pas celui qu'on avait avant lui; mais tout de même, je ne pourrai jamais croire qu'il ose se mêler des idées religieuses de nos gens.

Il y en a eu, et de plus puissans que ces régisseurs, qui ont

voulu y fourrer leur nez autrefois, et ils ne s'en sont pas tirés à leur honneur, eh, Jamie? Tu sais ça, toi! Tu connais toutes ces histoires aussi bien et mieux encore que nous?

— C'est vrai; il y en a eu qui s'en sont tirés avec la tête de moins! répondit Jamie d'un air de réelle satisfaction.

— Que Dieu nous garde de ces gens-là! reprit Drumsheugh; puis, son excitation augmentant: Mais qu'est-ce que ce mécréant-là sait donc des différences qui existent entre l'église libérale et l'église orthodoxe, lui qui ne connaît pas même la dénomination de nos églises.

Et je jurerais bien que lui-même, si seulement il appartient à une secte religieuse quelconque, ne peut être qu'un esculapal (1)! N'est-ce pas une honte tout de même qu'un homme comme ça se permette de vouloir en remonter à Burnbrae sur des questions religieuses?

— Ah! on ne saura jamais tout ce qu'ils se croient permis de faire, ces régisseurs de malheur! répliqua Jamie, dont les préjugés contre cette classe d'individus étaient indéracinables; mais il y a bien des chances pour que celui-là nous cause encore plus de tracas que les autres: excitant les fermiers contre le propriétaire, le propriétaire contre les fermiers; tyrannisant les premiers jusqu'à ce qu'ils n'osent plus lever la tête, et embrouillant tellement les idées du second qu'il en viendra à ne plus savoir distinguer ceux qui valent quelque chose de ceux qui ne valent rien.

— Grand Dieu! exclama Hillock, stupéfait de l'éloquence inattendue de Jamie.

Le tort causé à Burnbrae par le nouveau régisseur avait en effet soulevé une véritable tempête dans le cœur de Jamie Soutar, qui était ordinairement cynique, et ses petites affectations de langage habituelles avaient disparu, si grande était son exaltation.

— De quel droit, continua-t-il, un homme viendrait-il se mêler des affaires de gens qui cultivaient leurs terres avant qu'il fût né? De quel droit un de ces vauriens de régisseurs se permettrait-il de les tourmenter, de les persécuter, ces gens, pour aller ensuite gaspiller à l'étranger, Dieu sait où, l'argent qu'ils ont fait rapporter à la terre? J'aimerais bien savoir, moi, d'abord, ce qui empêche Leurs Seigneuries de vivre elles-mêmes au milieu de leurs fer-

(1) Épiscopal.

miers, de veiller elles-mêmes à leurs affaires, de telle sorte que fermiers et propriétaires puissent discuter ensemble, de gré à gré, leurs intérêts, sans qu'aucun de ces entremetteurs interlopes vienne brouiller les cartes. Il me semble à moi qu'un laboureur, tout simple qu'il soit, a bien le droit de voir celui qui possède la terre qu'il cultive et de causer avec lui, hein? N'en était-il pas ainsi autrefois, du temps de nos pères, quoi?

Remarquez bien au moins que je ne dis rien contre M. Leslie — il est mort et enterré, — ni contre aucun régisseur qui lui ressemble; il a fait pour Sa Seigneurie tout ce qu'il était de son devoir de faire; c'était un brave et honnête homme celui-là; ah! je vous jure bien qu'on aura sujet de le regretter et de pleurer sa perte avant qu'on en ait fini avec son successeur, allez!

Vous ne savez pas seulement, voisins, quel homme c'est que ce gremlin qui ose se mêler des sentimens religieux du meilleur d'entre nous : la connaissez-vous, l'histoire de cet individu que Sa Seigneurie nous a envoyé? Hein?

Personne ce jour-là n'eut l'idée d'interrompre Jamie, que l'on sentait en verve,

— Bien! je vais vous dire, moi, ce que j'ai appris de lui et cela de quelqu'un qui savait ce qu'il disait. Du reste, c'est la même histoire que celle d'un tas de ces régisseurs auxquels nous devons nous soumettre, nous, libres Écossais!

Il est cousin d'un lord anglais dont les ancêtres, aux mauvais jours du roi George, ont obtenu leur titre en vendant leur vote et tout ce qu'ils pouvaient avoir de conscience à vendre; c'est le sang de ces gens-là qui coule dans ses veines, et, m'est avis que c'est pas du sang bien propre, pour ça, non! Sa famille, à ce qu'il paraît, lui avait acheté un grade dans l'armée; mais il n'a pas pu le conserver : il jouait, il buvait, et puis le reste, quoi! Ensuite il s'est établi commerçant en vins et il a fait faillite, puis il a été représentant d'une compagnie d'engrais; mais, on a eu vite fait de le mettre à la porte, là, comme partout ailleurs.

Alors, il a vécu aux crochets de ses amis, pariant aux courses, faisant mille sales métiers. Enfin il s'est trouvé que son cousin l'a recommandé, je ne sais pas trop comment, à lord Kilspindie, et le voilà maintenant armé du droit de vie et de mort sur nos paroisses, pendant que Sa Seigneurie est en voyage on ne sait où, du côté de l'Est, pour sa santé, à ce qu'on dit.

Comme le pense Drumsheugh, ça ne doit pas être un homme qui a des croyances, ça : en tout cas, on sait tous que si ce n'est pas un malin en ce qui a rapport à la religion, ce n'est toujours pas la méchanceté qui lui fait défaut ; moi je vous dis que cette manière de s'attaquer à Burnbrae, ça m'a tout l'air de ne devoir être qu'un commencement.

Je suis membre de l'église orthodoxe, n'est-ce pas ? — conclut Jamie, et, à moins qu'un antechrist n'en arrive à m'ensorceler et à me faire entrer dans l'église libre, ce qui n'est guère probable, c'est encore membre de l'église orthodoxe que je mourrai. Burnbrae peut bien être le plus fervent libéral de la paroisse, — je me suis assez souvent disputé avec lui à propos de ça, — eh bien, moi, je dis que les idées religieuses d'un homme, ça n'a rien à voir avec les affaires ; on est tous les maîtres de ses pensées, n'est-ce pas ? et s'il y a une voix qu'on doit écouter, chacun selon ses lumières, c'est la voix de la conscience ! Nos pères auraient donc combattu en vain, si quelqu'un, fût-ce le meilleur homme du monde, avait aujourd'hui le droit de nous forcer à suivre une doctrine plutôt qu'une autre !

Sous la réserve des Écossais, se cache une riche veine d'héroïsme, et cette sortie violente autant qu'inattendue de Jamie Soutar produisit sur ceux qui se trouvaient là une profonde impression, changeant du tout au tout leur manière d'être habituelle, les faisant apparaître sous un jour nouveau.

Au début de son discours, il n'avait comme auditoire qu'un groupe de laboureurs, aux allures paresseuses, à la parole hésitante, aux habitudes sordides, qu'excitait, pendant un instant, la curiosité d'apprendre, contées de sa voix sarcastique, des nouvelles intéressant la paroisse. Mais, à mesure que s'accrut l'indignation de l'orateur, une expression sévère s'étendit sur leur visage, avivant leurs regards, contractant leurs lèvres, et, avant qu'il eût achevé sa harangue, ceux qui l'écoutaient s'étaient redressés de toute leur taille, les épaules droites, la tête haute. La figure de Drumsheugh avait pris quelque chose de martial, Whinnie lui-même brandissait sa tabatière dans son poing fermé comme il eût pu brandir une épée. C'était en quelque sorte le cri d'alarme des anciens Écossais que venait de pousser Jamie Soutar, ce cri d'alarme autrefois funeste à ceux qui n'y avaient pas pris garde.

— Alors comme ça, Jamie Soutar, tu supposes, fit Drumsheugh d'une voix autre que sa voix habituelle, plus tranquille et

plus grave, tu affirmes même que le nouveau régisseur a ordonné à Burnbrae de choisir entre sa ferme et son église?

— C'est bien ce que j'ai dit, Drumsheugh, et aussi vrai que je suis là dans ce cimetière, je n'ai pas menti. Burnbrae, le pauvre homme, a beau ne pas vouloir encore parler, j'ai pensé, moi, que le plus tôt on saurait cette affaire dans la paroisse, le mieux cela vaudrait.

— Tu as bien fait. Jamie, et si j'ai eu l'air de ne pas prendre au sérieux ce que tu nous racontais, je t'en demande pardon; il y a une chose qui est sûre, c'est qu'il faudra bien que le nouveau régisseur de Drumtochty prenne cette histoire-là au sérieux, lui, va!

Un silence qui dura bien une pleine minute suivit ces paroles: Whinnie lui-même comprit que quelque chose de grave se passait à Drumtochty et que les anciens attendaient à ce sujet l'avis de Drumsheugh. On s'étonnait sans doute un peu de l'âpreté dont il faisait montre dans les marchés, et l'on riait fréquemment de sa ladrerie en ce qui concernait les affaires d'argent; mais on savait aussi que personne n'était plus entêté que lui lorsqu'il s'agissait de défendre les intérêts du village, et que, dans les cas graves, il se conduisait toujours avec courage et dignité.

— C'est là une triste affaire, voisins, reprit-il enfin, et on ne peut pas prévoir comment tout ça se terminera; car, si l'on commence par vouloir forcer un membre de l'église libre à entrer dans l'église orthodoxe, il n'y a pas de raison pour qu'ensuite on ne veuille pas nous forcer, nous autres, à aller à l'église anglaise à Kildrummie. Je suis bien sûr qu'on est tous ici des honnêtes gens et qu'on est tous du même avis?... Et le regard de Drumsheugh se posa interrogativement sur Hillock dont les manières d'agir un peu détournées, avaient nui à sa réputation, et le malheureux fermier fut, du coup, associé à des idées de trahison aux yeux de tous... On paiera ses fermages, continua Drumsheugh, et on accomplira son devoir en braves gens; mais personne, pas plus seigneur que régisseur, ne nous fera jamais accepter ses idées religieuses ou politiques.

Bien sûr, on est tous affligés de ce qui arrive à Brunbrae, car il n'est pas probable qu'il puisse se tirer de cette affaire-là, et pour un bon voisin, c'était bien le meilleur des voisins; mais on le connaît assez pour être certain qu'il n'acceptera pas de changer de croyance afin de pouvoir renouveler son bail; pour son premier

coup, le régisseur s'est attaqué au plus ferme de tous les hommes de la vallée. Moi, je connais assez Burnbrae pour être sûr qu'il accepterait plus volontiers de voir la Tochty emporter tous les siens, plutôt que de se conduire comme un Judas dans son église et de renier sa croyance.

C'est un vrai malheur, sans doute, qu'une scission se soit produite dans notre vieille église écossaise, et je ne dis pas que ce ne serait pas bien doux de voir chaque dimanche tous les habitans de la vallée s'agenouiller sous le même toit. Mais il ne faut pas nous plaindre, la scission a prouvé qu'on était encore de rudes entêtés, nous autres Écossais!

Il n'y a pas d'homme que j'accueillerais avec plus de bonheur dans notre vieille église que Burnbrae, s'il y revenait de lui-même, mais j'aimerais mieux que tous les bancs de notre chapelle fussent vides plutôt que d'y voir des gens que le nouveau régisseur aurait forcés à s'y asseoir.

Domsie serra la main de Drumsheugh au moment où celui-ci eut fini de parler et lui dit quelques mots en latin qui échappèrent aux anciens, puis tous, deux par deux, d'un pas ferme et lourd, ainsi qu'une troupe de soldats, ils entrèrent à l'église.

Drumsheugh prenait toujours place aux bancs surélevés, comme il convenait au plus vénéré des doyens, et il avait une telle confiance dans l'orthodoxie du pasteur qu'il avait l'habitude de méditer pour son propre compte pendant le sermon. Mais, ce dimanche-là, jour mémorable, il se tint droit comme une planche sur son banc et regarda la chaire avec une telle expression de sévérité que le pasteur fut troublé par cette attention à laquelle il n'était pas accoutumé et que, tout en humant la prise qu'il avait l'habitude de prendre au milieu de son sermon, il chercha en vain à s'en expliquer la raison, d'autant que ce sermon « sur la certitude de la récolte, prouvée par les lois de la nature et les promesses de l'Apocalypse », était un événement annuel qu'approuvait chaudement Drumsheugh. Le pasteur ne lui avait vu qu'une fois auparavant la même expression, certaine année où la récolte des pommes de terre avait été désastreuse. Aussi, lorsque le doyen se présenta au presbytère et qu'ils eurent échangé quelques lieux communs sur l'état du temps, le pasteur s'enquit-il avec anxiété des perspectives de la récolte des pommes de terre.

— Ça peut encore aller, répondit le vieillard avec une indifférence qui n'avait rien d'affecté, ça peut encore aller! au prix où

on les vend, à dix-huit livres. C'est Piggie qui les arrache et moi qui les charrie ; mais ça n'a rien à voir avec ce qui m'amène. Vous n'avez peut-être pas entendu parler de l'affaire de Burnbrae ?

Et Drumsheugh raconta comme quoi le régisseur, étant laissé libre d'en agir à sa guise, était sur le point de susciter une véritable révolution religieuse dans la vallée.

Lorsqu'il parla de l'alternative offerte à Burnbrae, ce fut d'une voix vibrante qui n'avait aucun rapport avec sa voix ordinaire ; et le pasteur, bien nourri qu'il était et d'un teint plutôt coloré, comme tous les pasteurs qui ont droit à un bénéfice, en devint pourpre.

— J'ai bien fait observer à lord Kilspindie, lorsqu'il partit, dit le pasteur, qu'il avait eu grand tort de confier à un étranger la place devenue vacante à la mort de John Leslie, lequel était un homme prudent et honnête, qui n'a jamais causé le moindre préjudice à qui que ce fût pendant tout le temps de sa gérance. — « Tomkyns est un charmant garçon, Davidson, me répondit Sa Seigneurie, un des meilleurs fusils que je connaisse ; en outre, comme il a pas mal vécu, il s'entend fort bien à diriger ses subordonnés. — Mais, repris-je, ce n'est pas une vie bien recommandable que celle qu'il a vécue et je ne sache pas qu'une bonne fourchette, non plus qu'un fin fusil, ait jamais fait un bon régisseur. Cet homme nous causera, j'en suis convaincu, mille ennuis avant votre retour, aussi vrai que votre nom est Kilspindie, ajoutai-je. » Je n'aurais jamais cru, cependant, que les choses dusent en arriver au point où elles en sont. L'imbécile ! — Et le pasteur se mit à se promener à grands pas saccadés dans son cabinet. — Ne sait-il donc pas qu'il lui serait plus aisé de faire pousser les récoltes la racine en l'air, ou de doubler tous les fermages, plutôt que de rien pouvoir changer aux habitudes religieuses d'un des habitans de Drumtochty ?

Drumsheugh, continua le pasteur en s'arrêtant, j'ai été pasteur dans cette paroisse, alors qu'il n'y existait qu'une église, et je suis resté à mon poste depuis la fondation de l'église libre. J'ai vu la moitié de mon troupeau me quitter, et je me souviens fort bien qu'en 1843 on échangea des paroles assez vives ; mais rien d'aussi vil que ce que vous venez de me conter ne s'est passé pendant les quarante années de mon ministère. Je prends Dieu à témoin que, pour moi, j'ai toujours cherché à vivre et toujours vécu en paix avec chacun :

Plutôt que de faire du tort à Burnbrae ou à qui que ce soit à cause de ses convictions religieuses, je préférerais me couper la main droite, et cela me briserait le cœur d'apprendre que les membres de l'Église libre crussent que je suis pour rien dans une action aussi infâme que celle-ci ! C'est mardi que le régisseur doit venir à l'auberge ; j'irai l'y voir et je lui ferai comprendre qu'il ne pourra pas se permettre de causer le moindre tort à Burnbrae sans encourir l'indignation de toute la paroisse de Drumtochty !

— Vous m'emmènerez avec vous, monsieur le pasteur, n'est-ce pas ? C'est pas que je veuille rien dire, non ; mais je tiens à lui faire voir, à cet homme, notre manière de penser, à nous qui sommes membres de l'église orthodoxe.

— Parfaitement, Drumsheugh, c'est convenu ! Il apprendra qu'on n'en fait pas toujours à sa guise dans notre vallée ; car nous aussi nous avons nos idées et nos volontés ; et tenez, si vous rencontriez Burnbrae, revenant de son église, vous pourriez peut-être...

— C'était justement là mon intention, monsieur le pasteur, je tenais à lui dire un mot de notre part à tous, et maintenant, je vais pouvoir lui parler avec l'appui de vos bonnes paroles. Les orthodoxes et les libéraux bras dessus, bras dessous, pour la première fois depuis 1843, ça va sembler drôle, tout de même !

— Sallie ! dit Drumsheugh à sa femme un moment plus tard, après avoir envisagé la situation sous toutes ses faces, Sallie, je crois bien, moi, que le nouveau régisseur a fourré son nez dans un terrible guêpier, le jour où il a voulu se mêler des affaires de Drumtochty.

Ce dimanche-là, les membres du comité de l'église libre étaient divisés en deux clans ; les uns soutenant que le pasteur Davidson ne pouvait être pour rien dans l'acte commis par le régisseur ; les autres, moins nombreux, tentés de tenir tout le monde pour suspect. Quant à Burnbrae, sa générosité l'empêchait de mal penser de qui que ce fût.

— Voyons, Netherton, ne parle donc pas comme ça, c'est pas chrétien, ça. Le pasteur Davidson a beau être orthodoxe, on ne m'ôtera pas de la tête que c'est un brave et digne homme, comme l'était son père avant lui, et ce n'est jamais qu'avec de bonnes intentions qu'il nous a parlé de son église. Ce n'est pas plus sa faute à lui que celle de lord Kilspindie, vous pouvez y

compter. Il ne faut prendre cette épreuve que comme une manifestation de la volonté de notre bon Dieu, et la seule chose qu'on ait à faire, c'est de demander au seigneur Jésus de lui rester fidèles.

Chaque dimanche, un groupe composé de membres de l'église orthodoxe croisait, en descendant la vallée, un groupe de libéraux qui la remontait, et l'on n'échangeait, de part et d'autre qu'un bref : « Bonne route ! » lors des grandes pluies qui rendaient les chemins difficiles. Ce n'était pas qu'on ne fût en termes de bon voisinage les uns avec les autres, mais parce que le caractère qu'il avait plu à Dieu de donner aux habitans de Drumtochty ne permettait pas qu'il en fût autrement.

Pour la première fois, ce jour-là, les orthodoxes s'arrêtèrent dans le dessein évident d'engager la conversation. Cette démarche n'aboutit pas à un résultat bien important. Les hommes parlèrent des perspectives de la moisson et les femmes du prix du beurre. Seul Jamie Soutar se permit de dire qu'il comptait aller le dimanche suivant à l'église libre pour y entendre la dernière des méditations du pasteur Cunningham. Chacun comprit aussitôt que c'était là une sorte de déclaration de paix, et ses paroles produisirent l'effet qu'il en attendait.

— Eh bien, je reconnais que je me suis trompé, dit Netherton à Donald Menzies, c'est certain qu'ils ne se sont pas mêlés de l'affaire, il m'a suffi de voir la figure de Jamie Soutar pour en être convaincu. C'est tout de même la première fois qu'ils ont eu l'idée de nous arrêter.

Et deux kilomètres plus loin, Netherton ajoutait : Ils ont bien fait tout de même !

Drumsheugh et Burnbrae se rencontrèrent seul à seul, un peu plus tard, et sans préliminaires Drumsheugh dit :

— Jamie Soutar nous a raconté ton histoire, ce matin, à l'église, Burnbrae, et je sors de chez M. le pasteur à qui j'en ai parlé ; tu peux m'en croire, j'ai jamais vu un homme aussi vexé que lui quand je lui ai eu tout raconté.

Il m'a chargé de te dire, le plus tôt possible, qu'il se couperait la main droite plutôt que de te faire avoir des ennuis ; il compte aller cette semaine même dire au régisseur ce qu'il pense de lui et de sa conduite.

Vois-tu, mon vieux, ça t'aurait fait du bien au cœur d'entendre parler de toi Jamie Soutar, ce matin sous le porche ; il était

d'une colère! mais d'une colère à tout bouleverser; en tout cas, tu comprends, on est pour toi, tous!

Non, non! Burnbrae! on ne va pas te laisser renvoyer comme ça; et, malgré tous les régisseurs du Perthshire, tu conserveras ta ferme et tu pourras rester fidèle à ton église; mais, pour une bataille c'en veut être une rude, va!

— Merci, Drumsheugh! merci bien! Et puis, tu diras comme ça à M. Davidson de ma part qu'on n'oublie pas les quarante années qu'il a passées au milieu de nous et qu'on se souviendra toujours de ce qu'il a fait pour nous tous, bien que... On disait justement chez nous ce matin que, pas plus lui que toi, vous ne voudriez voir votre église pleine de renégats. Je ne m'attendais tout de même pas à ce qu'il serait aussi bon pour moi. Vois-tu, il y a une chose qui m'a rendu fier de toute notre vallée: orthodoxe ou libéral, il n'y en a pas un qui m'ait engagé à quitter mon église pour conserver ma ferme; tout le monde s'attend à ce que j'obéisse à ma conscience.

J'ai jusqu'à lundi en huit pour me décider, et ça ne dépendra que du régisseur que je puisse finir mes jours dans ce village qu'ont habité les miens depuis six générations, ou que je sois forcé de m'en aller à l'étranger.

— Il ne te faut pas parler comme ça, Burnbrae. M. le pasteur n'a pas encore placé son dernier mot; je te garantis que cela vaudra la peine de l'entendre quand il dira son fait au régisseur!

Et l'on pouvait très bien voir à sa figure que Drumsheugh se réjouissait de cette bataille qui allait se livrer entre l'Église et l'État, mais que, néanmoins, il partageait les inquiétudes qu'éprouvait Burnbrae et sympathisait avec lui.

Le régisseur, vêtu à la dernière mode, avait l'air en effet d'avoir beaucoup vécu. Il reçut avec effusion le pasteur et Drumsheugh.

— Monsieur le docteur Davidson, pasteur de l'église orthodoxe de Drumtochty! Vraiment enchanté de vous voir, cher monsieur! L'un de nos fermiers, je suppose? Ah! oui! il me semble vous avoir déjà rencontré, mon brave Drum... Drum... pas moyen de retenir encore vos diables de noms, savez-vous?

Superbes couverts de bruyères pour les *grouses* par ici! et, à ce qu'il paraît, c'est du moins ce que m'ont dit les gardes, il n'existe dans tout le district qu'un seul braconnier. Aimez-vous

la chasse, docteur... hum!... Donaldson, ou l'église vous défend-elle ce genre d'exercices?

Et le rire de l'agent avait un vague air de moquerie à l'adresse de ce pasteur de campagne écossais.

— Je m'appelle Davidson, pour vous servir, monsieur Tomkins. Quand nous étions jeunes tous deux, dans les quarante ans, nous chassions, lord Kilspindie et moi, sans discontinuer, du lundi au vendredi, huit heures par jour, et nos tableaux de semaine peuvent bien compter parmi les plus beaux qui aient jamais été faits dans le Perthshire.

Mais je suis venu vous rendre visite pour vous parler d'affaires, et, si vous n'y voyez pas d'objection, je tiendrais à vous poser une simple question.

— Je serai vraiment ravi de vous apprendre tout ce que vous pouvez désirer savoir, répondit le régisseur, considérablement refroidi.

— C'est bien! On raconte dans la paroisse une chose qui m'est fort pénible. Vous auriez, paraît-il, refusé à l'un de nos fermiers de renouveler son bail, et cela sous prétexte qu'il ne veut pas se soumettre à l'ordre que vous lui avez donné de quitter l'église libre dont il fait partie.

— Ah! oui, je me souviens! Un vieux qui se tient très droit avec des cheveux blancs et qui s'appelle... Attendez... Baxter, oui, c'est cela, Baxter. Je ne me trompe pas, n'est-ce pas?

— Il s'appelle Baxter en effet, dit le pasteur d'une voix de plus en plus sévère, John Baxter, fermier de Burnbrae, le plus honorable et le plus honoré de tous les habitans de Drumtochty. Et maintenant, vous voudrez bien me dire si, oui ou non, ce que l'on répète à ce sujet est vrai.

— Mais, très volontiers!... et Tomkins mit son lorgnon d'un air agressif. J'ai en effet enjoint à Baxter, au cas où il tiendrait à renouveler son bail, de se défaire de ces absurdes idées libérales qui vont se répandant chaque jour davantage, et de rentrer dans le sein de la vieille église orthodoxe.

— Puis-je vous demander les motifs qui vous ont fait poser une aussi étrange condition?

Drumsheugh vit bien à ce moment que le pasteur commençait à se fâcher.

— Ah! ah! voilà! C'est un « tuyau » que m'a donné le régisseur des terres de mon cousin lord Tomkins. Il s'est, de cette

manière, débarrassé de tous les méthodistes qui s'étaient établis sur les possessions de mon cousin. Moins il y a de dissidens, m'a-t-il dit, et mieux cela vaut, surtout lorsqu'on approche de la période électorale!

— Vous êtes donc fou, monsieur, archifou! s'exclama le pasteur, qui ne pouvait plus se contenir. En vérité, je voudrais savoir de qui vous tenez le droit de vous mêler des croyances religieuses de qui que ce soit. Vous ne savez pas plus ce que vous faites que vous ne connaissez les hommes à qui vous avez affaire. Nos fermiers ne sont pas, Dieu merci, comme vous avez l'air de le croire, des serfs auxquels leur âme même n'appartient pas! Ce sont des hommes libres, des hommes dont l'intelligence est suffisamment développée pour leur permettre d'adopter, en toute connaissance de cause, la forme de culte qu'il leur plaît d'adopter. En ceci, ils ne relèvent que de Dieu, apprenez-le, monsieur, et apprenez aussi que le seul jugement qu'ils puissent avoir à redouter est celui du Tout-Puissant.

— Mais, pardon! interrompit le régisseur que la stupéfaction avait rendu jusqu'alors muet, pardon, n'êtes-vous pas pasteur de l'église orthodoxe et *tory* vous-même? Je vous avoue que vos paroles me semblent pour le moins étranges!

— C'est fort possible, répondit le pasteur, mais laissez-moi vous déclarer à mon tour qu'il n'est rien dont un homme souffre davantage que de voir se déshonorer le parti auquel il est attaché!

— Fort bien! dit Tomkins, blessé par la repartie du pasteur, il y a mille choses que j'eusse été tout disposé à faire pour vous: je suis obligé de vous avertir cependant que, du moment où c'est là votre manière de voir, il se pourrait que le séjour de Drumtochty ne vous fût plus, à l'avenir, aussi agréable que par le passé.

Le pasteur n'avait jamais fait preuve de beaucoup de diplomatie et, en cette occasion, il se laissa complètement aller à son irritation:

— Vous! s'écria-t-il, en jetant au régisseur un regard furieux, vous! me rendre plus ou moins agréable le séjour de Drumtochty! Il y a dans cette paroisse un homme auquel personne, pas plus vous que votre maître, ou la reine elle-même, ne pourra jamais toucher. Cet homme, c'est moi, comme ministre de l'église orthodoxe.

Sachez que j'étais pasteur ici longtemps avant même que

vous fussiez né, et que j'y serai longtemps encore après votre renvoi du poste que vous occupez. Et maintenant, je n'ai plus qu'une faveur à vous demander; celle-là du moins, je compte que vous me l'accorderez. J'exige qu'aucune des rares fois qu'il vous reste à revenir dans la paroisse de Drumtochty vous ne vous permettiez plus de m'adresser la parole.

Drumsheugh, enflammé d'enthousiasme, s'en vint tout droit conter l'entrevue à Burnbrae.

— Ah! tu peux être sûr que rien n'arrêtera M. le pasteur, va! Tu aurais dû l'entendre parler au régisseur! C'était magnifique, je n'ai jamais rien entendu de pareil, moi. Il brandissait en l'air sa canne à pomme d'or, comme ça, — tu sais bien, cette canne qui lui vient de son père, — et, quand il a eu fini de causer, il l'a abattue si fort sur la table, que l'autre en a laissé tomber son lorgnon de peur... je crois bien que ses bagues en tintaient à ses doigts.

Maintenant, M. le pasteur m'a chargé de te dire qu'il avait plaidé ta cause; mais qu'il craignait de t'avoir fait encore plus de mal que de bien.

— Pour ça non, Drumsheugh; je m'attendais bien à ce qu'il ne pourrait pas faire changer d'avis au régisseur, ça ne fait rien, va! Ce qu'il y a de sûr, c'est que M. le pasteur a fait une bonne œuvre aujourd'hui, meilleure encore que celle qu'il croyait faire et qu'on peut considérer comme une vraie bénédiction: vois-tu, Drumsheugh, aussi longtemps que durera notre génération et celle qui vient après, on se souviendra que le ministre orthodoxe de Drumtochty, accompagné du plus âgé de ses doyens, oubliant les différends qui séparent son église de la nôtre, a défendu l'église libre à l'heure de l'adversité.

II

Le bruit ne tarda pas à se répandre rapidement dans la vallée que le lundi suivant était le jour où Burnbrae devrait définitivement opter entre sa ferme et son église, et l'on peut aisément comprendre quelle émotion éprouvaient les membres de l'Église libre, le dimanche qui précéda ce jour-là.

Aussi, lorsque Burnbrae arriva à la chapelle accompagné de Jeanne et de ses trois fils, — le quatrième servait dans un régi-

ment de highlanders sur la frontière indienne, — le groupe qui s'était formé à la porte du cimetière s'ouvrit-il pour leur laisser passage, et les doyens serrèrent la main au vieillard en silence.

Au lieu de s'arrêter au milieu d'eux, comme il avait coutume de le faire, pour discuter avec Netherton de quelle manière devaient être répartis les fonds de la bourse de paroisse, Burnbrae entra directement à l'église avec les siens et alla s'asseoir au banc où, chaque dimanche, depuis la scission, il venait écouter la parole de Dieu.

Les doyens qui étaient restés dehors sous le porche songeaient avec tristesse, et sans qu'aucun d'eux osât en parler, à l'épreuve qui allait frapper un des leurs, le lendemain. Soudain, la figure de Donald Menzies s'éclaira et, levant la tête, il dit :

— L'Évangile annonce que, sur le chemin du bien, il faut s'attendre à des persécutions. Les voici venues pour l'un de nous ; pour les autres elles viendront aussi !

— C'est bien vrai, Donald Menzies, tu as raison ! fit Lachlan ; et chacun de ces paysans écossais sentit que, pour lui aussi, le moment était venu de choisir entre le bien et le mal, ainsi qu'allait devoir le faire Burnbrae, ainsi que tout homme a dû le faire depuis que le monde existe.

A cette époque, Carmichael n'avait pas encore été nommé pasteur de l'église libre, c'était Cunningham, celui que les vieux appellent encore maintenant, à voix basse, « le Professeur », lorsqu'ils parlent de lui, qui occupait sa place ; — Cunningham qui, par la suite, devait obtenir une haute position dans l'Université et écrire un livre sur les particules grecques très apprécié dans certains cercles. Il était si profondément absorbé par ses études que, fréquemment, il lui arrivait d'oublier son chapeau lorsqu'il allait faire des visites dans la paroisse, et si timide, qu'il accompagnait parfois jusqu'à Kildrummie celui de ses paroissiens à qui il avait à faire deux observations : n'osant pas lui adresser la première avant le pont de la Tochty, la seconde avant la crête de la colline qui surplombe la station. Lachlan Campbell lui-même ne prétendait pas comprendre chacun de ses sermons d'un bout à l'autre, ce qui n'empêchait pas du reste les membres de l'église libre d'adorer leur savant, car sa piété et son courage étaient bien connus.

Les jours qui précédèrent ce célèbre dimanche, la servante du presbytère, dont la charge consistait à poursuivre Cunningham avec son couvre-chef et à s'efforcer de lui faire prendre ses repas

à des heures plus ou moins régulières, était à bout d'expédient.

— Voilà du temps pourtant que je le connais, expliquait-elle au marguillier. Il n'y a que moi qui me suis occupée de lui depuis qu'il porte des pantalons, alors vous comprenez ! C'est bien le plus docile, le meilleur des êtres quand il veut bien faire attention à ce qu'on lui dit.

Ce n'est pas bien difficile : le matin, il faut cogner à sa porte, jusqu'à ce qu'on soit sûr qu'il est debout. Puis, quand le dîner est prêt, il faut l'aller chercher dans son cabinet, en prenant garde qu'il n'emporte pas de livres cachés dans ses poches. — Ah ! c'est qu'il est rusé, le gaillard ! — Ensuite, il faut entrer tout le temps dans la salle à manger pour veiller à ce qu'il mange. Je vais lui enlever sa lampe quand c'est l'heure de se coucher et je ne lui laisse pas le plus petit bout de bougie ; sans quoi, il se remettrait à lire dans son lit. Je le connais assez, allez ! Mais, tout de même, il n'est pas si difficile à tenir que ça !

Cette semaine pourtant, il a été d'une telle humeur contre moi que je ne savais plus qu'en faire. Il fallait le voir ! Il jacassait, jacassait, jacassait, tout seul dans son cabinet ; puis, au beau milieu du dîner, voilà-t-il pas qu'il se levait comme ça tout d'un coup, et s'en allait faire un tour dans le jardin !

Il a beau ne jamais vous rien dire quand on ne lui parle pas, faut pas croire au moins que c'est par fierté. Eh bien ! cette semaine, il s'arrêtait au beau milieu de sa soupe pour me raconter une histoire de trois cents je ne sais quoi qui se sont battus comme des diables pour en empêcher d'autres de passer par un défilé et qui se sont tous fait tuer ; ça devait être des bergers des Highlands, je m'imagine ; ensuite il se mettait à parler des affaires des anciens martyrs, et il bavardait que je ne savais plus où mettre ma tête.

Ces fois-là, je veux bien parier que vous ne l'auriez pas seulement reconnu ; il se montait qu'on l'aurait dit deux fois plus grand qu'il n'est ; et les mots lui jaillissaient de la bouche comme l'eau d'une fontaine ! Moi, d'abord, je vous déclare que cette histoire de Burnbrae doit lui tracasser la cervelle, et vous pouvez compter que dimanche vous aurez un de ces sermons qui valent la peine d'être entendus, allez ! Personne ne sait encore ce qu'il vaut, mon gars, quand il est comme ça en l'air ! conclut Maysie avec la juste fierté que pouvait éprouver celle qui avait pris soin du savant depuis son enfance.

Le texte choisi par Cunningham était : « Que servirait à un homme de gagner toutes les richesses de la terre, s'il doit perdre son âme ? » Et le sermon entier ne contenait pas une parole qui pût être considérée comme agressive : le prédicateur exalta ceux qui ont le courage d'endurer sans faiblir toutes les souffrances ; il condamna ceux que leur manque de foi fait succomber aux tentations ; et tout cela fut dit d'une voix si pénétrante, avec tant de clarté, tant d'ampleur, que, pour la première fois de sa vie, Mrs Mac-Fadyen se retint de regarder autour d'elle, et que Donald Menzies eut infiniment de peine à réprimer son enthousiasme jusqu'à la dernière hymne.

Il était de coutume à l'église libre que le pasteur sortit le premier, faisant face à toute l'assemblée pour se rendre à la sacristie qui se trouvait derrière l'église, et Cunningham confia plus tard à un ami qu'il lui semblait toujours en cet instant maigrir de peur lorsqu'il arrivait au milieu de l'église. Mais, ce dimanche-là, au lieu de marcher la tête baissée comme d'habitude, il regarda tout le monde bien en face, et, arrivé au banc de Burnbrae, il s'arrêta et lui serra longuement la main. Il ne prononça pas une parole, et personne ne se retourna ; ceux qui étaient derrière lui à leurs bancs, sentirent seulement courir un frisson dans l'assemblée, et se doutèrent que quelque chose venait de se passer, sans savoir quoi.

Aucun des auditeurs de Cunningham n'était disposé à parler du sermon qu'ils venaient d'entendre, en revenant à la maison ; aucun d'eux non plus n'avait de doute sur la réponse que ferait Burnbrae au régisseur ; chacun du reste était bien résolu à l'imiter s'il se trouvait pris dans le même dilemme.

— C'est tout de même curieux la puissance de la parole, dit Jamie Soutar, qui, pour témoigner de sa sympathie à Burnbrae, était venu assister au service de l'église libre. Si, dans cette chapelle, il y avait une volonté qui ne fût pas bien ferme, un homme qui ne fût pas parfaitement décidé, ce sermon-là l'aura secoué, pour sûr, et lui aura fait comprendre son devoir.

Ça n'a pas l'air d'un grand chose, ce M. Cunningham à le voir, et c'est bien l'être le plus calme qu'on puisse imaginer ; ça n'empêche pas que c'est un rude gaillard tout de même. C'est un vrai lion que cet homme-là !

Jeanne et Jean s'en revinrent seuls à la maison, le cœur dou-

loureusement serré par les souvenirs d'autrefois auxquels il allait falloir dire adieu.

A part le vide qu'y avait laissé la chute du grand hêtre abattu par l'orage, à part la lente croissance des arbres qui l'ombrageaient, ce chemin qu'ils avaient toujours suivi n'avait changé en rien depuis leur naissance.

C'était toujours la même chanson que, depuis des générations et des générations, le ruisseau chantait sous les ponts couverts de mousse; du plus lointain passé dont se souvinssent les deux vieilles gens, les champs aussi étaient les mêmes, à part l'assolement périodique des cultures qui faisait se succéder les herbages, les avoines, les betteraves, les orges et de nouveau les herbages. Les fermes à la figure familière qui bordaient la route n'avaient pas davantage changé; tout au plus avait-on percé une fenêtre nouvelle à la ferme de Gormack, construit à celle de Claywhat un étage au-dessus de la cuisine; et chacune de ces vieilles choses connues, aimées, évoquait une moisson de souvenirs, et chacune clamait d'une voix suppliante : « Ne me quittez pas ! »

Lorsqu'ils arrivèrent au bas de la colline de Woodhead, les deux vieillards s'arrêtèrent et suivirent des yeux le sentier dont les haies d'aubépine, à cette époque en pleine floraison, se rejoignaient presque, et où les chars avaient peine à forcer leur chemin entre ces murailles embaumées. C'était à Woodhead qu'avait été élevée Jeanne, un de ses frères et sa sœur y vivaient encore.

— Dis, Jeanne, te souviens-tu du soir où, comme nous descendions ce sentier, je t'ai demandé si tu voulais être ma femme, c'était à ce moment-là de l'année, à peu près !

— Il va y avoir quarante-cinq ans demain soir, Jean, et je vois d'ici l'endroit où c'était : là-bas, au coin de la route, il y a encore un églantier. Tu m'avais cueilli une églantine avant que je m'en retourne chez nous. Et... et, j'en ai encore des feuilles dans ma Bible. Tu sais bien, l'églantier qui est à la porte du jardin, eh bien ! c'est un rejeton de cet églantier-là.

De la route, ils ne pouvaient pas voir la vieille mesure de l'école; mais, à l'entrée du chemin qui y conduisait, Jeanne regarda Jean avec ce rien de malice qui ne disparaît jamais complètement des yeux d'une femme, et il comprit à quoi elle pensait.

— Oui, va, je me rappelle bien ! Ah ! vieille, quand tu étais gamine, tu n'as pas toujours été gentille avec moi. Toutes les fois que je te regardais, tu me faisais des grimaces, et quand je m'en

retournais chez nous, je m'en souviens, va, jusqu'au portail tu me criais de mauvais noms!

— Et pourtant, là, c'est vrai, mon Jean, je t'ai toujours aimé mieux que tous les autres à l'école, je crois bien que je t'ai aimé depuis le tout premier jour que je t'ai connu!

— Alors, c'était l'amour qui te faisait me piquer les oreilles avec des orties dans les coins, et qui t'a fait m'enfermer, certain jour, dans la grange aux ajoncs. T'as oublié tout ça, c'est trop vieux, hein, ma femme?

— Oh! que non! Et puis c'était bien ta faute aussi, je me souviens assez de ce jour-là, c'était le jour où tu avais pris le parti de Meg Mitchell quand on se disputait pour les places en classe. Ça ne me faisait rien, à moi, qu'elle fût mieux placée, mais ce qui m'avait mise en colère, c'était de te voir contre moi!

— Combien y a-t-il de temps de ça, Jeanne?

— Il y a eu cinquante-six ans, l'été dernier!

Sur la colline surplombant la Tochty se dressait le vieux clocher entouré de tous les morts de la vallée, et Jean suivit des yeux la direction que prenaient les regards de Jeanne, il vit ce sentier du cimetière que, l'une après l'autre, chacune des familles du pays gravissait certain jour, quand la mort avait frappé à sa porte.

La concession des Baxter était dans un coin du cimetière où, chaque après-midi, tamisés par les branches d'un hêtre, glissaient doucement les rayons du soleil, non loin de l'endroit où, quelque temps plus tard, nous vinmes déposer Domsie. Sur ses deux faces, la pierre tumulaire était recouverte de noms dont quelques-uns remontaient à un siècle. Et cependant, tous les noms des Baxter qui avaient passé leur honnête vie à Drumtochty et y avaient été enterrés n'y étaient pas inscrits. Le dernier en date était celui d'une enfant.

JANNIE FILLE DE JEAN BAXTER

FERMIER DE BURNBRAE

AGÉE DE 7 ANS

Ces quelques mots n'étaient suivis d'aucun verset de la Bible, d'aucune épitaphe louangeuse ou tendre. Non! mais à chaque renouveau des primevères s'épanouissaient sur la petite tombe, et chaque été une grosse touffe d'œillets caressait de ses fleurs odorantes ce nom de Jannie incrusté dans la vieille pierre.

La mère se pencha pour arracher de mauvaises herbes qui croissaient parmi les fleurs et enlever des mousses qui avaient germé sur la pierre humide dans les interstices des lettres, puis elle inclina la tête au-dessus de la petite tombe et murmura : « Jannie, ma Jannie ! Mon cher petit ange !

— Faut pas te désoler comme si nous ne devions jamais la revoir, Jeanne ! dit Burnbrae. Il n'y a que de la poussière là-dessous ; rappelle-toi donc le passage qu'a lu M. le pasteur aujourd'hui : « Il ramènera ses agneaux dans ses bras et les emportera sur son sein ! »

Nos garçons nous sont restés, ils se conduisent bien, il y en a un qui va être consacré pasteur, et nous, on est encore ensemble, nous deux ; tout ça, ça vaut la peine d'être reconnaissans. On a eu bien des sujets d'actions de grâce, Jeanne, pour sûr !

— Je ne dis pas, Jean, et je suis bien fière des garçons, moi aussi, mais tout de même, il n'y a pas de jour, quand tu es aux champs, et que je reste seule à la maison, que je ne l'entende encore m'appeler !

Ah ! mon Dieu ! Et qui est-ce qui va prendre soin de sa tombe quand on sera parti et qu'il n'y aura plus de Baxter dans la vallée ! Ce n'est déjà pas gai de quitter la maison où on a tant vécu de temps, les champs qu'on a vus tous les jours de l'année ; quitter ses morts, c'est encore plus dur.

A chaque pas, plus douloureusement, le cœur de Jeanne se serrait au souvenir de toutes ces heures tendres et douces dont avait été faite sa vie de femme et de mère, et lorsqu'ils eurent atteint leur ferme et que, se retournant, ils contemplèrent, à leurs pieds, la vallée qui, lentement, s'endormait sous la brume, la voix de la pauvre vieille se brisa de nouveau.

— Ah ! mon Jean ! mon Jean ! qu'elle est douce à nos vieux regards, cette vue-là ! On n'en pourra jamais trouver une pareille pour adoucir nos derniers jours !

— De toute ma vie, je n'en ai jamais vu d'autre, répondit Burnbrae et il n'y en a bien sûr pas d'autre au monde qui puisse m'être aussi chère. Et comme Jeanne se tournait de son côté : Mais voilà, nous ne pourrions garder tout cela qu'au prix de nos âmes, Jeanne, qu'au prix de nos âmes immortelles ! Et alors...

Personne ne se sent tout à fait à son aise, le dimanche, à Drumtochty, personne n'y parle aussi librement que pendant la

semaine, jusqu'au moment où l'on a pris son thé et changé d'habits. Ce moment venu, on s'étire d'abord longuement, paresseusement, puis on va faire le tour de ses terres, ce qui amène à d'interminables méditations qui durent, en été, jusqu'au coucher du soleil. C'est une promenade nonchalante, au cours de laquelle on ne se soucie nullement des heures qui passent; de champ en champ l'on marche, visitant chaque coin de chaque champ, puis l'on s'en va examiner, tête par tête, chacune des bêtes de son troupeau. On ne fait guère plus de deux ou trois kilomètres à l'heure, sans compter les arrêts, et pendant tout le temps que dure cette longue promenade, on ne retire ses pouces des emmanchures de son gilet que lorsqu'il s'agit de se rendre compte de quelque chose. Personne n'oublie que c'est dimanche et qu'il est certains actes qu'un homme bien pensant ne peut pas accomplir ce jour-là. Drumsheugh se permettait bien parfois de broyer dans sa main quelques épis d'avoine, en manière de passe-temps, ou bien encore pour se rendre compte du degré de maturité de ses récoltes; mais il ne se serait jamais permis d'arracher un seul plant de pommes de terre; et, quoique Hillock choisit ces moments-là pour décider du prix qu'il demanderait de ses porcs au marché prochain, c'était toujours le samedi qu'il tâtait leur embonpoint: c'eût été pécher, à ses yeux, que de le faire le dimanche. Et quand le brave homme reprenait le chemin de sa ferme, il avait fait tous ses calculs dans sa tête, ce qui ne l'empêchait pas de trouver impie, horrible, que sa femme se fût endormie pendant son absence, la tête commodément appuyée sur sa Bible comme sur un oreiller.

Les plus religieux d'entre les habitans du village se préoccupaient plus, pendant ces promenades, des promesses de la vie à venir que de celles de la vie présente. On disait même que Donald Menzies avait vu une fois, alors qu'il se trouvait au milieu de son troupeau, d'étranges lueurs qui zébraient les ors du couchant.

Ce soir-là, le passé, les années d'autrefois remplissaient de leurs souvenirs l'esprit du vieux Burnbrae.

Il importe peu à un citadin d'être né dans une ville, d'avoir été élevé dans une autre ville, de se marier dans une troisième et de s'établir dans une quatrième; les maisons qu'il habite ne sont pour lui que des sortes d'auberges dans lesquelles il loge et qu'il oublie ensuite; il n'a pas de racines dans le sol, il erre de ville en ville sur toute la surface de la terre. Il n'en est pas de même

du paysan, qui naît, grandit, se marie, travaille et meurt dans la même ferme; devenu vieux, ce sont les mêmes scènes qui bercèrent son enfance sur lesquelles se reposent maintenant ses yeux affaiblis; il a des racines, lui, des racines qui le lient profondément à la glèbe. Qu'on les arrache, ces racines, et bientôt se dessèche et meurt son cœur. L'habitant des villes à qui l'on dit les douleurs qu'éprouve un campagnard à quitter sa ferme, ne doit pas croire que l'on exagère et que cet homme n'a pas de raison de souffrir plus que ces locataires qui changent de rue ou seulement même de maison, à chaque instant. Non! car ce n'est pas sa ferme qu'il quitte, ce fermier, c'est tout ce qui fut sa vie.

Pour sortir, Burnbrae avait dû traverser la cuisine, et toute son enfance lointaine tressaillit au fond de son cœur à la vue d'une vieille chaise qui se trouvait au coin du feu. Il vécut de nouveau par le souvenir ces tranquilles soirées du dimanche, en hiver, passées en famille; il entendit la voix de son père lui rappelant le but de notre existence en ce monde!

La porte qui donnait sur les champs s'ouvrit facilement à la première poussée, et de nouveau la pensée de son père lui revint; c'était lui en effet qui avait conseillé à Jean de mettre cette cale qui permettait à la charnière de jouer plus facilement. Plus loin il vit sur son chemin un petit mur qu'il avait construit dans son enfance. A cet endroit, — le trou s'en voyait encore, — il avait fait sauter une grosse pierre avec de la poudre. Au bas de la prairie qu'il traversait s'étendait autrefois un étang où, près de soixante-dix ans auparavant, il avait failli se noyer; plus tard il l'avait drainé, et maintenant le maïs y poussait dru. Là, se trouvait le petit pont qu'il avait réparé lui-même pour y faire passer sa jeune femme le jour où il devait la ramener de l'église à la maison, et c'était de ce gros rocher où il était assis que son père, intéressé par son ouvrage, lui donnait des conseils. Bien souvent il avait pensé que ce serait par ce même pont qu'on l'emporterait; et, s'il espérait sans doute être préparé au grand départ à ce moment-là, il espérait aussi que Dieu lui accorderait auparavant la grâce d'entendre son cadet prêcher dans l'église libre de Drumtochty.

L'agonie du départ, des adieux qu'il lui faudrait dire à toutes ces choses, lui déchirait le cœur, et Burnbrae fit un détour et prit par la clairière pour retourner chez lui.

Lorsqu'il fut rentré, il chercha Jeanne et la trouva dans une

petite serre qu'il avait construite pour elle l'année de leur mariage. Et, comme il était assis en silence auprès d'elle, souffrant pour elle comme il la sentait souffrir pour lui, ses regards tombèrent sur un semis de résédas et il lui sembla que les fleurs formaient des lettres, Burnbrae regarda sa femme :

— N'est-ce pas le nom de notre petite ?

— Oui, fit-elle. Il y a longtemps que j'ai semé ces résédas ; mais c'est la première année qu'on peut bien lire son nom ; maintenant je ne sèmerai plus jamais rien dans notre jardin. Et le pommier qui est là-bas, nous l'avons planté l'année de sa naissance, jamais ses fleurs n'ont été aussi belles que cette année-ci.

Oh ! Jean ! je sais bien qu'on doit faire son devoir, qu'on ne peut pas renier ses principes, mais je peux pas m'en aller, non, ça je peux pas !

C'est pas à notre argent que je pense, c'est pas à ce qu'on a, non ! c'est à cette maison où on a vécu tous les deux jusqu'à ce jour, c'est à cette chambre où nos enfans sont nés, c'est à ce jardin où je l'ai tant vue jouer, c'est à la solitude où on va la laisser. Vois-tu, c'est trop pour moi de devoir quitter notre foyer, notre cimetière, de devoir m'en aller dans un endroit où on ne connaît personne, où personne ne nous connaît ! Ça me brisera le cœur, sûr ! Dis, Jean !... Est-ce que tu es tout à fait décidé?... Il n'y a peut-être pas une si grande différence, après tout, entre... Et puis, M. Davidson est bien bon aussi, je te l'ai assez souvent entendu dire... si tu t'engageais à redevenir membre de son église, peut-être bien que... dis, mon Jean ! Et Jeanne posa timidement sa main sur celle de Jean. Moi, je le sens bien, il me faut mourir ici, il me faut être ensevelie à côté de ma petite Jeanne.

— Non, Jeanne ! Non, vois-tu, ne me parle pas comme ça, ne me tente pas comme ça, s'écria Burnbrae d'une voix brisée ; la croix est déjà trop pesante pour que tu y ajoutes encore le poids de tes supplications. Tu ne comprends pas toi-même ce que tu me dis de faire là ! Tes yeux, ton cœur sont aveuglés par les larmes. Si je t'écoutais, si je t'obéissais, c'est toi qui serais encore la plus triste des deux plus tard, je le sais bien, va ; car personne n'a le cœur plus honnête que ma chère vieille femme. Demande-moi ce que tu voudras d'autre, ma bonne Jeanne, je te l'accorderai quand il m'en devrait coûter tout ce qu'il me reste de temps à vivre ; mais renier mon Seigneur, mon église, non, pas même pour toi que j'aime tant et tant... Souviens-toi, Jeanne... il est mort pour

nous, Lui,.. et... vois-tu... c'est Lui qui nous demande ce... Il faut que je réponde non au régisseur demain, il le faut, et si tu en étais fâchée, si tu te mettais contre moi, ah ! sens-tu seulement ce que j'en souffrirais dans mon sang, dans toute ma chair?... Et puis, non... non... n'est-ce pas?... dis-moi que tu veux bien, ma Jeanne, dis-moi que tu comprends, dis !... Va, ce n'est pas possible qu'il nous arrive du mal à nous ; on n'a rien à craindre quand on a Dieu pour soi...

— Je ferai tout ce que je pourrai, Jean, tout ce que je pourrai, bien sûr !

Et cependant que la nuit lente et douce les couvrait peu à peu de ses voiles, ils continuèrent à parler tout bas, tout près l'un de l'autre ; puis, lorsqu'ils rentrèrent dans la cuisine bien éclairée, où la famille les attendait, on pouvait voir comme une victoire inscrite sur le front de Jean et sur celui de Jeanne, sa femme.

— Eh bien, Baxter, fit le régisseur dans son cabinet, le jour suivant, vos offres en ce qui concerne le fermage sont absolument équitables, et nous allons faire faire de suite les réparations demandées. Ah ! à propos, je suppose que vous avez réfléchi à cette petite histoire d'église et j'espère bien que vous ne vous opposerez plus à me donner votre parole de rentrer dans le giron de l'église orthodoxe, eh ?

— Oui, certes, vous pouvez compter que j'ai profondément réfléchi à ce que vous m'avez dit, il n'y a rien que je ne sois disposé à faire pour garder ma ferme ; mais voilà, je ne peux pas consentir à ce que vous m'avez demandé.

— Tiens donc ! Et pourquoi pas ? Et le régisseur, s'étalant dans sa chaise, devisagea d'un air moqueur Burnbrae debout devant lui. Mon groom m'a dit qu'il n'y avait pas une figue de différence entre les croyances de toutes les églises d'Écosse et qu'il fallait y mettre une fière dose de mauvaise volonté pour ne pas accéder à ce que je vous ai demandé ; et ma foi ! je vous dirai que je partage absolument cet avis.

— C'est pas pour vous manquer de respect, monsieur, mais il est bien possible que vous ne connaissiez pas mieux que votre groom l'histoire de l'Église libre ; ce qu'il y a de sûr tout de même, c'est que des gens raisonnables et des pauvres gens ne feraient pas par mauvaise volonté de pareils sacrifices.

— Eh bien ! voyons, mon brave ! — et le régisseur se permit un

instant de gaité, — faites-moi donc un sermon ; vous êtes uniques dans ce genre de sport, ma parole, vous autres Écossais. Voyons ! les libéraux chantent-ils les hymnes d'une manière et les orthodoxes d'une autre ? Eh, ce doit être, à coup sûr, quelque bêtise de ce goût-là.

— Peut-être bien que c'est une bêtise pour vous, monsieur, mais ce n'en est toujours pas une pour nous ; et puis de toute manière, ça m'est bien égal ; je pense, moi, que nous autres libéraux, on est dans le vrai, et chacun doit suivre la voie qui lui semble la vraie ; car c'est de celle qu'il aura suivie et pas d'une autre qu'il devra rendre compte au jour du jugement dernier.

— Qu'est-ce que vous me chantez là ? Voulez-vous me faire accroire que vous hésiteriez à choisir entre votre église et votre ferme ; que, de gaité de cœur, vous consentiriez à voir votre famille obligée à quitter le village ? On n'est pas fou à ce point-là, surtout à votre âge ! Oui ou non, consentez-vous à faire ce que je vous demande ?

— Mon choix est tout fait ; il me faut dire non ! et c'est là mon dernier mot !

— C'est très bien ! Dans ce cas, je vous avertis que vous, les vôtres, ainsi que vos coreligionnaires, vous débarrasserez le pays de votre présence ; vous pouvez vous le tenir pour dit. Je n'aurai guère de peine à me procurer des fermiers qui sauront respecter... ah... hem... de fait, qui sauront respecter la loi et l'ordre de choses établi.

— Sans doute, ça ne vous sera pas bien difficile de chasser de Drumtochty tous les membres de l'église libre ; mais quand vous aurez rempli la vallée de mercenaires, vous pouvez compter que Sa Seigneurie regrettera ces fermiers que vous aurez chassés parce qu'ils aimaient mieux obéir à leur conscience que de garder leur ferme.

— C'est bon ! c'est bon ! Quand vous en aurez fini avec vos plaintes, vous m'obligerez en filant d'ici ! fit le régisseur. Il ne me semble pas, en tous cas, que cela vous coûte beaucoup à vous, de quitter votre ferme !

— Plaise à Notre Père qui est au ciel, monsieur, que jamais chagrin aussi grand que celui qui nous frappe, moi et les miens aujourd'hui, ne tombe sur votre tête ! fit Burnbrae d'une voix grave.

Au haut de la colline, Jeanne attendait Jean et, aussitôt qu'elle put l'apercevoir, la figure de son mari lui apprit ce qui venait de se passer.

— Il ne faut pas perdre courage, Jeanne, dit-il ; puis, sa voix se faisant très douce, il demanda : Tu n'es pas fâchée contre moi, au moins ?

— Fâchée ! répondit Jeanne ; fâchée, sûr que non, mon homme ! Le cœur m'a manqué un moment hier soir ; mais, n'aie pas peur, il ne me manquera plus jamais. Tu sais bien que je t'ai aimé depuis le temps qu'on était ensemble à l'école ; tu sais bien aussi que tu m'as rendue heureuse en me prenant pour femme. Je t'ai assez souvent dit que j'étais fière de voir comme on te respectait, surtout ce jour où tu as servi la communion à l'église ; car, tu mérites qu'on te respecte, toi. Tu sais bien que tu m'es tous les jours plus cher, à mesure que viennent et que s'en vont les années ; eh bien ! tiens, je ne t'ai jamais aimé mieux qu'hier soir et je me dis qu'un mari comme toi, c'est encore la plus grande bénédiction que le bon Dieu pouvait m'accorder sur cette terre.

Et Jeanne fit alors la plus rare et la plus étonnante des choses qu'on fit jamais à Drumtochty, elle jeta ses bras autour du cou de Burnbrae et l'embrassa.

IAN MACLAREN.

(Traduit de l'anglais par L. E. COULIN.)

(La dernière partie au prochain numéro.)

LE MONOPOLE DE L'ALCOOL

L'alcool est un mal aussi bien que le tabac. L'humanité a vécu pendant des siècles sans connaître ni l'un ni l'autre et ne s'en est pas plus mal trouvée. Si la perversion des habitudes prises est telle que nos sociétés dites civilisées ne peuvent guère se passer ni de l'un ni de l'autre, tout le monde est à peu près unanime à reconnaître qu'il ne faut en user qu'avec modération, et que l'abus en est toujours dangereux, souvent fatal. Je ne sache pas que la longévité des femmes soit inférieure à celle des hommes : cependant la plupart s'abstiennent de tabac, et un très grand nombre d'entre elles ne consomment pas d'alcool ou en consomment infiniment moins que leurs maris. Ceux-ci croient les excitaons nécessaires à cause de la tension nerveuse qu'ils leur procurent passagèrement : ils ne se rendent pas compte qu'ils usent ainsi leur organisme plus vite et abrègent leur existence, sous prétexte de se rendre la vie plus agréable et le travail plus facile. Laissant aujourd'hui de côté le tabac, dont le monopole savamment organisé ne nous froisse plus, parce que ce sont les générations précédentes qui ont directement souffert de son institution, nous examinerons l'alcool.

Faisons d'abord justice d'une opinion vaguement répandue et qui, par suite d'expériences mal dirigées ou mal comprises, menace de fausser encore un peu plus les idées du public, déjà assez confuses et erronées en la matière. On ne saurait distinguer les alcools en deux catégories, celle des bons et celle des méchants.

Tout alcool est mauvais, et la différence entre telle liqueur et telle autre n'est pas toujours celle que croit le public. Des procédés de rectification peuvent bien diminuer le danger de certains produits ; mais beaucoup d'industriels, qui n'ont pas d'intérêt à ne pas se conformer aux lois de l'hygiène, emploient les méthodes les plus scientifiques et fournissent aux consommateurs des alcools déjà rectifiés, dont l'effet n'est guère moins funeste que celui des autres. Il a cependant été reconnu que les produits livrés par les distilleries industrielles sont plus purs que les autres (1).

Quoi qu'il en soit, la question prend une place de plus en plus considérable dans les préoccupations du pays. Elle se présente sous une double face : hygiénique et fiscale. Nous venons de dire comment nous envisageons la première. Docteurs et moralistes sont d'accord pour déplorer les ravages de plus en plus profonds de l'alcoolisme : s'il y a discussion entre les médecins et les experts sur le point de savoir comment classer les effets des diverses catégories de spiritueux, personne ne conteste le danger terrible et sans cesse croissant que l'abus en fait courir à la santé publique. Personne par conséquent ne fait d'objections au principe même de la taxe établie sur une consommation de cette nature. Sans croire que les impôts soient un moyen de venir en aide à la morale, il est permis d'encourager une législation dont le résultat devrait ou pourrait être de restreindre l'usage d'un poison, tout en assurant des recettes considérables au Trésor public. En tout cas, il vaut mieux demander des ressources à un excitant qu'à un aliment.

Mais il importe de bien dégager cette question de l'alcool d'un certain nombre d'autres qui ont été mêlées avec elle et qui ont singulièrement contribué à l'obscurcir. D'une part, chaque fois presque qu'un changement de législation sur l'alcool a été à l'ordre du jour, on a voulu remanier en même temps l'assiette de l'impôt sur les boissons. D'autre part, plusieurs réformateurs ont apporté, comme argument suprême dans la défense de leurs projets de taxation nouvelle des spiritueux, le compte des dégrèvements qui en seraient le corollaire : ils cherchent à persuader par exemple aux agriculteurs que la suppression de l'impôt foncier est inséparable du monopole de l'alcool. Il serait tout aussi aisé de le faire dépendre d'une augmentation de la taxe sur les valeurs

(1) *Bull. russe de statistique financière et de législation*, nov.-déc. 1896, p. 687.

mobilières ou des droits de douane. Lorsqu'un député propose d'établir un impôt nouveau ou d'augmenter un impôt ancien, il tâche de se concilier *a priori* une clientèle, en faisant miroiter à ses yeux des diminutions ou des suppressions dans d'autres chapitres.

Bien qu'il ne soit pas possible, à propos d'un impôt spécial, de passer en revue toute l'organisation financière du pays, une relation trop intime s'est établie entre le problème des boissons en général et celui de l'alcool en particulier pour que nous n'examinions pas l'ensemble de la législation sur les premières. Un historique rapide, un exposé de la situation actuelle, un sommaire des principales législations étrangères, nous conduiront à l'examen des projets qui occupent aujourd'hui l'opinion publique et nous permettront de dégager la conclusion à laquelle il nous paraît sage de s'arrêter.

I

Les droits sur les boissons, sous l'ancien régime, faisaient partie de ce qu'on appelait les *aides*, c'est-à-dire ces contributions obligatoires qui peu à peu avaient remplacé le secours d'hommes armés ou le subside volontaire en argent. Des droits variés, portant le nom de droit de gros, de quatrième, de huitième, les anciens et nouveaux cinq sols, la subvention, frappaient les boissons inégalement, suivant la division territoriale la plus arbitraire (1). Il existait vingt-cinq espèces de droits généraux et autant de droits locaux. Aussitôt que le vin ou l'eau-de-vie voyageaient, ils étaient atteints par les douanes intérieures ou traites et les péages que percevait également la ferme générale. L'ordonnance de Louis XIV sur les aides de 1680 établit un droit d'entrée sur les vendanges perçu aux barrières des villes, un droit de détail que doivent les habitans : « Seront tenus les vendans de vins, à la première sommation des commis, d'ouvrir leurs caves, celliers et autres lieux, pour y faire les visites nécessaires, et y être le vin inventorié. » L'ordonnance de 1680 reçut, au cours du xviii^e siècle, de nombreux perfectionnemens, jusqu'à ce que la suppression des aides eût été prononcée le 2 mars

(1) Nous avons particulièrement mis à contribution, dans les pages qui suivent, les travaux de notre éminent collègue à l'École des sciences politiques, M. René Stourm, membre de l'Institut.

1791 par l'Assemblée constituante. Cette suppression complète dura jusqu'en 1804. A ce moment, la loi du 5 ventôse an XII créa un droit de 40 centimes par hectolitre de vin et de 16 centimes par hectolitre de cidre, perçu au moyen d'inventaire chez les propriétaires récoltans. En 1806 furent établis le *droit de circulation* et le *droit de détail*. Le premier impliquait la formalité de la délivrance d'une expédition à chaque déplacement des boissons, la prise en charge des quantités arrivant chez les marchands en gros et les recensemens périodiques de leurs magasins. Le droit de détail avait pour conséquence l'exercice de tous les débits. La loi de 1808 supprima l'inventaire chez les récoltans, transforma le droit de circulation *ad valorem* en un droit fixe, inaugura les *droits d'entrée* dans les villes de 2000 âmes et au-dessus, suivant un tarif progressant avec la population, divisa la France en quatre régions et créa pour chacune d'elles un taux différent de droits fixes. La même loi de 1808 frappa la bière d'un droit spécial et unique perçu à la fabrication, en laissant sa circulation et sa vente libres, comme elles le sont encore aujourd'hui. Les eaux-de-vie restaient soumises au même régime que les vins et les cidres.

Le décret de 1814 supprima les exercices et les formalités à la circulation à l'intérieur des villes où existaient des droits d'entrée et d'octroi, et y convertit les droits de circulation et de détail en une majoration des droits d'entrée : les trois taxes furent ainsi fondues en une taxe unique. Aujourd'hui la conversion ne s'applique plus qu'au droit de détail. Ces diverses dispositions furent codifiées par la loi de 1816, qui, depuis lors, n'a pas cessé d'être fondamentale pour les boissons.

L'alcool au contraire n'avait pas encore trouvé ses règles définitives. Au XVIII^e siècle, il avait donné lieu à la perception de la taxe unique à l'entrée dans Paris. Le tarif spécial établi sous Louis XVI prélevait 38 fr. 50 pour l'hectolitre d'eau-de-vie simple, 66 francs pour l'eau-de-vie double et 96 fr. 20 pour l'esprit de vin. Toutes les eaux-de-vie, déchargées dans un rayon de trois lieues autour de la capitale, payaient la même taxe (octroi de banlieue), mais de nombreux droits de traite et de douane intérieure rendaient le commerce difficile. Déjà à cette époque notre exportation était considérable. Un édit de 1784 supprima toute perception à la sortie du royaume, sauf un léger droit de statistique. On estimait alors la quantité d'eau-

de-vie consommée en France à un demi-million d'hectolitres.

Lors de la suppression des droits pendant la Révolution, suppression que ne put empêcher la protestation de Dupont de Nemours, les alcools suivirent le sort des autres boissons, jusqu'à ce qu'ils reçussent leur législation spéciale en 1824. L'alcoomètre centésimal, inventé par Gay-Lussac, permit désormais de reconnaître exactement la quantité d'alcool renfermée dans chaque livraison d'eau-de-vie, et d'imposer par suite les divers mélanges en proportion de leur teneur en alcool pur. Un droit uniforme fut substitué aux droits multiples de détail et de circulation; une taxe de consommation frappa seule les spiritueux, soit qu'ils fussent vendus dans un débit, soit qu'ils fussent expédiés directement au consommateur. Nous rappelons que les liquides alcooliques, qui ne contiennent que 38 à 61 0/0 d'alcool pur, sont parfois désignés sous le nom d'eaux-de-vie, la qualification d'alcools ou esprits étant alors réservée à ceux qui contiennent plus de 61 0/0 d'alcool pur.

L'impôt sur les boissons était ainsi constitué : les vins et cidres supportaient les droits de circulation et d'entrée, la bière le droit de fabrication, les spiritueux, les droits de consommation et d'entrée; les débitans, marchands en gros, fabricans, payaient une licence.

C'est ici le lieu de mentionner une catégorie spéciale de producteurs, connue sous le nom de *bouilleurs de cru*. On nomme ainsi les propriétaires ou fermiers qui distillent exclusivement les vins, cidres ou poirés, mares et lies, cerises et prunes provenant de leur récolte. Ils sont exempts des déclarations d'appareils et de fabrication; ils ne sont pas soumis aux exercices des employés de la régie; et l'alcool qu'ils fabriquent avec les produits de leur récolte est affranchi du droit général de consommation, aussi longtemps qu'il ne sort pas de chez eux. Toutefois les bouilleurs de cru, domiciliés dans une ville sujette aux droits d'entrée, sont tenus de payer les droits d'entrée et d'octroi. Les abus résultant de ce privilège sont aisés à comprendre : ils se résument en ceci que la circulation de petites quantités d'alcool est toujours difficile, souvent impossible à contrôler, et que par suite les propriétaires, distillant plus d'alcool qu'il ne leur en faut pour leur consommation particulière, en vendent secrètement l'excédent, alimentent les débits dans un certain rayon autour d'eux, appliquent au vinage clandestin une partie de leur production.

Aussi l'Assemblée nationale de 1872 avait-elle voté l'exercice des bouilleurs de cru : mais, avant de se séparer en 1875, elle revint sur cette décision et rétablit le privilège, qui existe encore aujourd'hui, et qui, à des intervalles rapprochés, donne lieu dans les Chambres à des discussions passionnées entre ses partisans et ses adversaires.

Le tarif actuel du droit général de consommation sur les spiritueux est de 156 fr. 25 par hectolitre d'alcool pur, que le liquide soit logé en fûts ou en bouteilles. Il avait été fixé à 50 francs par la loi du 24 juin 1824, ramené en 1830 à 34 francs, rétabli à 50 francs en 1855, élevé à 75 francs en 1860, à 125 francs en 1871. Par l'addition de deux décimes et demi à ce dernier chiffre, on est arrivé au taux actuel de 156 fr. 25. Les augmentations successives du droit n'ont pas ralenti la consommation : l'alcool rapporte aujourd'hui au Trésor dix fois autant qu'il y a un demi-siècle. La production des alcools d'industrie — c'est-à-dire ceux qui sont fournis par la distillation des mélasses, betteraves, substances farineuses et diverses — est en progression constante, alors que celle des alcools de vin avait énormément diminué à l'époque où le phylloxera ravageait nos vignobles, et commence seulement à se relever.

La perception des droits est assurée par une série de formalités dont la principale est l'exercice des distilleries. Tous les établissemens qui produisent ou rectifient l'alcool sont ouverts aux employés de la régie. Une exception est faite en faveur des bouilleurs de cru. En dehors d'eux, tout distillateur doit déclarer son industrie et payer une licence annuelle : un poste d'employés, souvent en permanence nuit et jour à l'usine, contrôle toutes les opérations de la distillerie. Le but essentiel est, pour la régie, de connaître exactement les quantités produites. Ce n'est pas le distillateur qui acquitte l'impôt : mais, du moment où les alcools sont pris en charge, comme ils ne peuvent circuler sans permis, il est facile pour le Trésor de suivre la marchandise jusqu'à l'endroit où elle doit payer.

Le marchand en gros reçoit, en suspension de droits, sous le couvert d'un acquit à caution, les boissons qu'il revendra. Chez le débitant, l'alcool arrive de même sous le couvert d'un acquit à caution. Mais le débitant a la faculté, soit de maintenir cet alcool sous le régime de l'exercice, et de n'acquitter le droit de consommation qu'au fur et à mesure de ses ventes, soit de s'affranchir

de tout contrôle, de se rédimier en payant le droit dès l'arrivée. Dans les villes de 4 000 habitans et au-dessus, un droit d'entrée est perçu au profit de l'État. Ces mêmes villes peuvent se placer sous le régime de la taxe unique : en ce cas, le droit de consommation et le droit d'entrée sur l'alcool sont perçus à l'arrivée, de façon à supprimer l'exercice chez les débitans. Ce régime est obligatoire pour les villes de plus de 10 000 habitans.

Les alcools destinés à être bus sont les seuls qui soient en principe soumis au droit général de consommation et au droit d'entrée. Une loi de 1843 a décidé en conséquence que les eaux-de-vie, dénaturées de manière à ne plus être propres à la boisson, ne seraient passibles que d'un droit spécial de 37 fr. 50. Des réglemens minutieux prescrivent une série de formalités destinées à empêcher l'emploi comme boisson des alcools dénaturés. Quant au vinage, le principe même du dégrèvement de l'alcool employé à arroser le vin est contesté et à juste titre, sauf en cas d'exportation. Car il est bien certain qu'il sert à la boisson : et l'objet de la loi étant précisément de frapper l'alcool ainsi consommé, il ne semble pas qu'il y ait lieu de faire aucune différence en sa faveur.

Tel est l'état présent de notre législation. Si nous ajoutons que le produit des droits sur les boissons, c'est-à-dire vins, cidres, bières, poirés et hydromels, est porté au budget de 1897 pour 198 millions environ, et que ce total a une tendance à progresser, alors que le chiffre des produits de l'alcool, inscrit au même budget pour 262 millions, est plutôt en diminution sur les années antérieures, nous aurons achevé de mettre sous les yeux du lecteur les élémens de la question en France.

II

Jetons maintenant un coup d'œil rapide sur quelques pays étrangers, et voyons comment l'alcool y est traité. Commençons par celui qui, tout en présentant une organisation sociale et économique bien différente de la nôtre, nous intéressera le plus, comme étant occupé à faire l'essai partiel d'une solution qu'il est de mode en certains milieux de demander pour nous.

La Russie, à travers des alternatives diverses (1), a pour-

(1) Voir *Bulletin russe de statistique*, nov.-déc. 1896, et aussi le rapport de M. de

suiwi deux buts contradictoires en apparence : augmenter les revenus provenant de l'alcool et combattre l'ivrognerie. Depuis 1767, elle a essayé la plupart des systèmes connus : vente directe ; adjudication périodique à des fermiers du droit exclusif de vente en gros et au détail ; monopole de la vente en gros exploité par les agens de l'État ; abonnement ; accise, c'est-à-dire droit proportionnel sur le produit fabriqué, combiné avec la taxation des locaux affectés aux distilleries, aux magasins de gros et aux débits.

La ferme subsista une première fois pendant plus d'un demi-siècle, de 1767 à 1819. Le monopole, appliqué de 1819 à 1826, souleva les réclamations des agriculteurs, qui n'avaient plus assez de débouchés pour leurs grains, et fut promptement supprimé : le système de l'affermage reparut, en vertu duquel l'État concédait le droit exclusif de vente en gros et au détail pour chaque ville, district, province ou région, au plus offrant et dernier enchérisseur. Le fermage fut de nouveau en vigueur de 1827 à 1862. Il laissait la fabrication de l'alcool à l'industrie privée, qui vendait ses produits au fisc, lequel à son tour le cédait aux compagnies fermières. Celles-ci s'engageaient à prendre, à des prix stipulés d'avance et qui étaient fort élevés, une certaine quantité d'alcool. Une fois cette quantité dépassée, le reste leur était livré avec un rabais de moitié. Elles avaient ainsi le plus grand intérêt à activer la consommation, que dans certaines provinces elles étaient parvenues à doubler. Leur suppression à la fin de 1862 n'eut pas lieu sans de vives protestations, mais elles n'en firent pas moins place à l'accise.

Sous ce régime, la distillation est libre, c'est-à-dire que des distilleries peuvent s'établir où bon leur semble et en quantité illimitée, à la seule condition d'avoir des cuves de fermentation d'une capacité totale d'au moins 270 vedros, d'être contrôlées, exercées par le fisc, et d'acquitter un droit annuel, une patente proportionnelle à la capacité des cuves de fermentation, et un droit sur le produit fabriqué. Dès le début de ce système, le rendement de l'impôt progressa par suite d'un accroissement énorme de la consommation. Le montant du droit lui-même fut porté par des augmentations successives de 4 roubles par vedro d'alcool pur en 1866, à 10 roubles en 1892. Au change actuel, cette dernière

somme représente 26 fr. 67 par 12 lit. 3, soit environ 217 francs par hectolitre.

Ce n'est que sous le règne d'Alexandre III que les préoccupations fiscales passèrent au second plan dans la législation des spiritueux. La loi de 1885 s'attaqua aux cabarets, en proscrivant les débits qui ne vendent que des spiritueux à consommer sur place, et en n'autorisant la vente au détail de l'eau-de-vie que dans les établissemens où on sert à manger : cette mesure détermina une diminution notable du nombre des débitans et de la consommation individuelle. Une loi de 1888 tendait à encourager la rectification des alcools, et une autre de 1890 à protéger les distilleries agricoles contre la concurrence des distilleries industrielles. Mais la guerre déclarée au cabaretier devait conduire au monopole, qui parut à l'empereur Alexandre III le moyen le plus efficace de combattre les ravages de l'alcoolisme. Une loi du 6 juin 1894 substitua au régime de l'accise la vente directe des spiritueux par les agens du fisc et ordonna d'appliquer le monopole d'abord aux provinces de Perm, d'Oufa, d'Orenbourg, de Samara, puis à vingt-cinq provinces du sud, du sud-ouest, du nord-ouest et de la Pologne. Ce système de la vente directe, tant en gros qu'en détail, des boissons alcooliques devait donner, espérait-on, des armes efficaces au gouvernement pour sauvegarder les bonnes mœurs, empêcher la ruine des populations et protéger la santé publique. Tout l'esprit de la législation nouvelle est contenu dans la phrase suivante de l'exposé des motifs de la loi de 1894 : « Si l'on s'en tenait uniquement au point de vue industriel ou fiscal, il n'y aurait qu'à maintenir le principe du régime antérieur. »

Au 1^{er} janvier 1898, le monopole de l'État sera institué dans la moitié de la Russie d'Europe. Il porte exclusivement sur les produits distillés et est limité à la rectification, à la vente en gros et en détail : il exproprie sans indemnité les marchands en gros et les débitans. L'industrie privée, soumise à l'exercice comme sous le régime de l'accise, continue à produire l'alcool ; mais la production de chaque distillerie est limitée à un maximum égal à la plus forte des trois dernières années. Aucun établissement nouveau ne peut être créé sans autorisation. L'État évalue le total des eaux-de-vie à consommer dans chaque région, et achète les deux tiers de ce chiffre à l'amiable, au prorata de la production des distilleries, le dernier tiers aux enchères. Les alcools produits et non absorbés

par les achats de la régie restent sous la surveillance des agens.

Les bureaux de vente sont tenus par des préposés, qui reçoivent un traitement fixe sans aucune allocation proportionnelle à leur chiffre d'affaires; ils ne livrent l'eau-de-vie que dans des bouteilles bouchées, cachetées au sceau de l'État et revêtues d'une étiquette indiquant la capacité, le titrage et le prix: le plus petit de ces récipients contient 6 centilitres et le plus grand 3 litres. Les restaurants de campagne ne peuvent vendre à leurs cliens que des bouteilles bouchées et au prix marqué. Seuls les buffets de chemins de fer et restaurants des villes peuvent débiter au verre. D'après le Contrôle de l'empire, le monopole aurait amené une augmentation de recettes dans les provinces où il fonctionne. Il sera intéressant de voir quels résultats il donnera d'ici à quelques années, lorsqu'il aura été étendu à l'empire tout entier, si jamais il doit l'être.

Ce monopole russe est né d'une idée paternelle. L'autocrate de l'immense empire a cherché, dans cette institution, le moyen de préserver une partie de ses sujets des excès de boisson auxquels la rigueur du climat ne les porte que trop aisément. Il a rejeté au second plan les considérations fiscales. D'autre part, il avait à sa disposition les moyens énergiques qu'une hiérarchie puissante de fonctionnaires peut mettre en mouvement. Et même avec tout cet arsenal, il n'est pas encore prouvé que le résultat désiré doive être atteint. Quant aux augmentations de recettes que le nouveau régime pourra procurer au budget, il ne faut pas oublier, si elles se produisent, qu'elles sont dues au fait que le gouvernement a exproprié sans indemnité préalable tout le commerce des boissons et a créé au contraire une situation privilégiée en faveur des distilleries existantes. Quels que doivent être les effets du monopole en Russie, cet immense pays diffère du nôtre à tant de points de vue, qu'aucune conclusion ne saurait être tirée de ce qui se serait produit là-bas pour nous décider à nous organiser sur le même modèle. L'eau-de-vie russe est d'ailleurs un produit toujours identique à lui-même, de l'alcool étendu d'eau. Cette matière se prête mieux à l'exercice d'un monopole que l'infinie variété de spiritueux fabriqués en France.

Le pays dont il convient de parler aussitôt après la Russie est la Suisse (1), non par amour de l'antithèse, et pour opposer à la

(1) Voir le rapport de M. Delamotte, inspecteur des finances (annexe au procès-verbal de la séance de la Chambre des députés du 19 janvier 1897).

plus vaste partie du monde réunie sous une même loi, l'une des plus petites républiques du globe, mais parce qu'ici également la législation de l'alcool vient de recevoir une modification profonde, et que le monopole fédéral, institué en 1886, nous est cité à tout instant comme un exemple à imiter. Pour le juger, nous nous appuyerons sur l'opinion d'un des hommes le plus justement considérés chez nos voisins, M. Numa Droz, ancien président de la Confédération, qui a exposé à diverses reprises, d'une façon lucide, l'historique de ce monopole et ses effets.

Deux ordres de considérations ont conduit la Suisse à légiférer sur l'industrie et le commerce de l'alcool : les unes morales, les autres politiques ; les premières tirées du souci de la santé publique, et de la volonté de dégrever les boissons hygiéniques en surchargeant l'alcool, les secondes du désir de modifier la législation spéciale des cantons. Le 25 octobre 1885, le vote populaire sanctionna des modifications à la Constitution, qui permirent au département de l'intérieur de soumettre au Conseil fédéral trois projets de loi : s'inspirant tous trois d'un esprit de protectionnisme agricole, ils tendaient à créer une situation privilégiée aux agriculteurs et subsidiairement aux producteurs d'alcool indigène. La loi fut votée le 23 décembre 1886. Elle décide que le droit de fabriquer et d'importer les spiritueux, dont la fabrication est soumise à la législation fédérale, appartient exclusivement à la Confédération, et que celle-ci est tenue de pourvoir à ce que les spiritueux, destinés à être transformés en boissons, soient suffisamment rectifiés. Les spiritueux provenant de la distillation du vin, des fruits indigènes et de leurs déchets sont exceptés par la Constitution des prescriptions qui concernent la fabrication du produit et l'assiette de l'impôt, et le monopole ne s'applique qu'aux spiritueux obtenus par la distillation d'autres matières, principalement par celle des substances amyliées. Pour autant que les besoins doivent être couverts par la production indigène, la Confédération abandonne à l'industrie privée les fournitures nécessaires. Les livraisons sont mises au concours par lots de cent cinquante hectolitres au moins, et mille hectolitres au plus, d'alcool absolu. Une même distillerie ne peut obtenir qu'un seul lot. L'importation de spiritueux de qualité supérieure est permise aux particuliers, moyennant une finance de monopole fixe de 80 francs par quintal, en sus du droit d'entrée.

La Confédération livre les spiritueux contre paiement au comptant. Le prix de vente ne peut être moindre de 120 francs ni supérieur à 150 francs par hectolitre d'alcool absolu. Le colportage des spiritueux de tout genre, ainsi que leur commerce en détail dans les établissemens où ce débit n'est pas en connexité naturelle avec la vente des autres articles de commerce est interdit. La vente des spiritueux, en quantité de quarante litres au moins, est une industrie libre (commerce en gros). Le commerce en quantités inférieures à ce chiffre (commerce de détail) se subdivise comme suit : 1° le débit ; 2° la vente en détail à pot renversé. Les autorisations sont accordées par les cantons, qui perçoivent des taxes d'auberge.

La moyenne du rendement net s'est élevée à environ 5 200 000 francs par an, avec une tendance constante à décroître. M. Droz condamne le monopole, introduit dans une intention de protectionnisme agricole ; il ne croit même pas que le maintien de la distillerie indigène ait été une bonne chose. Les frais d'administration sont élevés. Le monopole institue un prix fixe de vente, malgré les fluctuations de la marchandise ; il engendre la « pomme de terre électorale » que les paysans veulent vendre le plus cher, et les distillateurs acheter le meilleur marché possible. La diminution de consommation qu'on observe en Suisse a été obtenue grâce au développement des sociétés de tempérance, que le gouvernement aurait pu soutenir mieux encore s'il n'était pas intéressé au monopole. Il aurait tout avantage à le remplacer par l'imposition. Comme la distillerie indigène, privée de toute autre protection que le droit d'entrée fédéral, disparaîtrait à peu près complètement, le contrôle serait aisé. Aujourd'hui déjà la confédération importe les trois quarts de l'alcool qu'elle revend : ce serait à la frontière que l'impôt de consommation se percevrait en grande partie. En admettant même que la consommation tombât à 70 000 hectolitres, un droit de 120 francs donnerait près de 9 millions, et les frais de l'administration centrale, ainsi que les remboursemens à l'exportation, ne dépasseraient pas 300 000 francs. Il resterait une somme à répartir aux cantons presque double de la recette actuelle.

Si ce monopole subsiste, M. Droz n'y voit qu'un avantage : il servira à déguster la Suisse d'en introduire d'autres. Il est d'ailleurs mitigé, puisqu'il se borne à l'achat et à la vente d'une seule espèce d'alcool, celui qui provient de la distillation de matières fécu-

lentes. En résumé, le système a rallié la majorité des suffrages populaires parce qu'il promettait au peuple d'amener une diminution de la consommation ; parce qu'il laisse les vigneronns libres de brûler leurs vins ; parce qu'enfin les distillateurs aiment mieux de beaucoup avoir la régie comme acheteur que comme surveillant. On s'est proposé à la fois d'obtenir des recettes budgétaires et de favoriser les distilleries agricoles, buts contradictoires entre eux. Le revenu est de 5 millions de francs : si on multiplie ce chiffre par treize, puisque la population de la Suisse est à peu près le treizième de la nôtre, on trouve qu'un système identique rapporterait à la France 65 millions, le quart de ce que lui fournit aujourd'hui l'alcool. Au point de vue fiscal, la comparaison est donc insoutenable. Au point de vue hygiénique, l'administration de la régie suisse n'atteint pas les bouilleurs de cru, soumis aux seules lois cantonales, et laisse ainsi toute une catégorie de produits échapper entièrement à son action. Il n'y a donc lieu de tirer aucune conclusion, pour nous, de l'organisation adoptée par nos voisins.

L'Angleterre est le pays où l'alcool est le plus imposé ; il n'y paie pas moins de 477 francs par hectolitre. Pour assurer la rentrée d'un droit aussi élevé et lutter contre la fraude qu'il ne peut manquer de provoquer, la loi anglaise a institué une série de mesures très sévères. Les spiritueux acquittent le droit avant d'être expédiés aux marchands en gros et aux débitans, chez qui ils continuent néanmoins à être soumis aux vérifications de l'excise ; ils ne peuvent circuler par quantités supérieures à un gallon, soit quatre litres et demi, que sous le couvert d'un certificat. Les marchands en gros et débitans acquittent un fort droit de licence. La caractéristique de la législation anglaise, outre l'élévation du droit, est la sévérité des pénalités contre les fraudeurs, qu'elle frappe d'amendes allant parfois jusqu'à 12500 francs. L'alcool rapporte encore un demi-milliard au budget anglais, malgré une certaine diminution de la consommation, dont les ministres de Sa Majesté ont pu dans les dernières années se féliciter.

Aux États-Unis, le tarif est de 245 francs par hectolitre et le système de perception repose, comme en Angleterre, sur l'étroite surveillance des distilleries : le produit de l'impôt est d'environ 300 millions de francs. Joint à celui de l'impôt sur le tabac, il suffirait à équilibrer les dépenses du budget fédéral si

celui-ci n'était chargé de 800 millions de pensions militaires.

En Allemagne, l'impôt sur l'alcool est établi d'une façon uniforme depuis la constitution du Zollverein (union douanière) en 1834. Les distilleries sont divisées en deux catégories : celles qui traitent des substances farineuses et celles qui travaillent d'autres matières. Les premières sont imposées d'après la capacité des cuves de fermentation ; les secondes, d'après la quantité de substances employées. Le droit est fixé de façon à donner au Trésor à peu près 75 francs par hectolitre d'alcool pur et fournit au budget impérial 145 millions de francs pour une production d'environ 2 millions d'hectolitres.

En Hollande, l'impôt sur l'alcool fournit une cinquantaine de millions, le quart du budget. La prise en charge des matières premières et la déclaration de leur rendement avec un minimum légal servent de base à la perception. Le gouvernement s'y est réservé le monopole de la fourniture des substances dénaturantes, susceptibles de conférer à l'alcool le bénéfice d'une réduction de droits.

En résumé, dans la plupart des pays modernes, l'alcool est imposé et fortement imposé. Aucun gouvernement n'hésite à le frapper de droits énormes et à prendre les mesures de surveillance rigoureuse qui sont indispensables pour recouvrer l'impôt et déjouer la fraude. En dépit de cette charge écrasante, la consommation augmente presque partout. On cite les pays privilégiés où elle reste stationnaire, ou diminue légèrement. A défaut du raisonnement qui nous convainc de la légitimité de cet impôt, nous trouvons en sa faveur un argument de fait irrésistible dans cette unanimité des législations.

III

Nous devons maintenant aborder l'examen d'une idée avec laquelle on a beaucoup agité l'opinion publique en France et qui, présentée avec adresse, a séduit au premier abord les théoriciens simplistes, si nombreux chez nous. Par elle-même, elle n'offre pas un intérêt bien considérable. Constituer un monopole, quel qu'il soit, est le rêve favori de beaucoup de socialistes, qui y voient le moyen de détruire l'industrie privée et l'initiative individuelle. Nous résumerons cependant les argumens de tout genre qui ont été répétés à satiété dans la presse et ailleurs par les partisans du

monopole de rectification et de vente ; nous essaierons ensuite de mettre en lumière l'erreur de leurs conceptions. Au mois d'août 1896, l'un de nos grands journaux a publié en quatre pages in-folio l'exposé complet du système ; la commission extra-parlementaire du monopole de l'alcool, instituée au ministère des finances par décret du 27 octobre 1896, s'en occupe. Nous en connaissons les grandes lignes et les détails :

Le monopole, nous affirme-t-on, n'augmenterait pas le prix des liqueurs bues par la masse des contribuables, permettrait de supprimer tous les droits sur les boissons hygiéniques et les octrois, maintiendrait la liberté de l'industrie et lui assurerait même une augmentation de bénéfices, protégerait les eaux-de-vie naturelles et les liqueurs fines contre les falsifications et contrefaçons, conserverait la liberté des cabaretiers, réglerait la question des bouilleurs de cru.

Il donne une garantie à la santé publique, puisqu'aucun alcool n'entrera dans la circulation sans avoir été analysé et reconnu pur. L'État paiera l'alcool aux producteurs beaucoup plus cher que les cours actuels, et cependant le prix de dix centimes le petit verre sera maintenu. Seules, les liqueurs fines acquitteront une surtaxe. Une foule d'impôts seront supprimés. Le paysan ne paiera plus que deux impôts volontaires : alcool et tabac.

Ces préliminaires posés, on nous rappelle avec éloquence les effrayans progrès du mal ; on nous explique la différence entre l'alcool étylique qui s'évapore et disparaît de l'organisme, et l'alcool amylique qui y séjourne. D'ailleurs le commerce ne veut pas rectifier l'alcool, parce que le goût dépravé du consommateur réclame l'alcool dangereux. Il faut donc charger l'État de veiller sur la santé publique ; il faut que tous les esprits passent par ses usines de rectification ; il faut organiser le monopole. A cet effet, l'État achèterait aux industriels l'alcool dont il aurait besoin. La régie répartirait ses commandes entre tous les producteurs, proportionnellement à leur production constatée de l'année précédente. Une quotité déterminée des achats porterait sur les eaux-de-vie de vin ou de fruits, et une autre quotité serait attribuée aux distilleries agricoles.

Après avoir reçus les alcools, l'État les rectifierait dans deux ou trois usines ne devant pas coûter plus de trois millions chacune. C'est la seule dépense de mise en train du système, qui n'exige aucune expropriation. Une fois rectifié, l'alcool serait aromatisé avec des bouquets spéciaux, mais inoffensifs, puis mis dans des bouteilles fiscales qui seules pourront circuler. La fraude ne pourrait donc plus s'exercer que sur de faibles quantités à la fois.

L'État se servirait des négocians en gros actuels comme entreposeurs et les choisirait par voie d'adjudication au rabais pour chaque commune ou chaque groupe de communes. Les cabaretiers restent libres, peuvent tenir des liqueurs fines qu'ils vendent le prix qu'ils veulent, mais ils doivent aussi vendre les eaux-de-vie du monopole, à 10 centimes le petit verre, soit 4 francs le litre à 40 degrés. Ils reçoivent une remise de 20 pour 100, soit 80 centimes par litre.

Les liqueurs fines, cognacs, et autres, continuent à être librement fabriquées, mais ne peuvent être vendues que dans la bouteille fiscale, cédée par l'État aux producteurs, vide, pour la somme de 4 francs, c'est-à-dire le même prix que pleine.

Le monopole maintiendrait uniquement l'exercice de la fabrique, au sortir de laquelle l'alcool ne pourrait prendre que quatre directions :

1° L'usine de rectification de l'État qui l'aurait acheté, auquel cas aucune fraude n'est possible, la régie présidant elle-même au transport.

2° L'exportation : l'alcool franchit la frontière en tonneaux plombés. Il n'y a lieu à aucun drawback, puisqu'aucune taxe n'a été payée.

3° Le magasin d'un fabricant de liqueurs ou d'un marchand en gros. Le fabricant est exercé comme le distillateur. La régie a plombé le tonneau au départ et le vérifié à l'arrivée.

4° La consommation chez le particulier ou le débitant : à l'arrivée chez le négociant entreposeur qui doit fournir le particulier et le débitant, l'État impose la bouteille fiscale d'un litre au maximum, qui représente la quit-tance de l'impôt.

Les bouilleurs de cru resteraient libres chez eux : mais dès que l'alcool franchirait leur porte, ils rentreraient dans le droit commun. Il ne circulerait de tonneaux d'alcool que ceux que la régie aurait plombés et qui seraient revêtus de marques extérieures très visibles, qui les feraient reconnaître immédiatement par tout le monde. La circulation de tonneaux frauduleux deviendrait donc impossible et n'aurait même pas de but, puisque les cabaretiers ne pourraient avoir en cave que des bouteilles d'un litre.

La surveillance des cabaretiers est un point très délicat. L'employé de la régie leur demandera 4 francs par bouteille, moins la remise de 20 p. 100, pour toutes celles qu'ils ne représenteraient pas. On en connaît le nombre, puisque le négociant entreposeur a déclaré ce qu'il a expédié à chacun. La fraude de celui qui aurait dissimulé des bouteilles vides et les remplirait d'alcool non acheté à la régie se découvrirait aussi par l'analyse de cet alcool.

On essaie de nous démontrer ensuite comment le monopole produirait un milliard au lieu de 250 millions que l'alcool donne aujourd'hui. La consommation actuelle taxée par la Régie dépasse un million et demi d'hectolitres d'alcool absolu. Or, à 4 francs le litre à 40 degrés, cela fait 40 francs le litre pur, soit un milliard et demi de francs brut, dont il faut déduire le prix d'achat et de manipulation de l'alcool et les remises à faire aux débitants. Achat 40 francs, rectification 6 francs, mise en bouteilles 54 francs, total 100 francs, soit pour quinze cent mille hectolitres, 150 millions de francs. En évaluant à 300 millions les remises de toute nature, on est également très large ; il faudrait aussi tenir compte du fait que l'État vendra des bouteilles vides aux fabricans de liqueurs supérieures. Il n'y aurait donc que 450 millions au maximum à déduire des 1,500, d'où un produit net de plus d'un milliard.

Quant aux liqueurs et eaux-de-vie, le monopole serait pour cette industrie l'origine d'un accroissement de prospérité par les garanties toutes nouvelles qu'il lui donnerait. Il exigerait une analyse à la fabrique de toutes ces boissons pour constater qu'elles ne sont pas toxiques. L'État n'en per-

mettrait la circulation qu'en bouteilles fiscales, qu'il céderait vides au prix de 4 francs, laissant toute liberté d'ailleurs au producteur de les vendre le prix qu'il voudrait. Pour l'exportation, l'État donnerait la bouteille au prix coûtant, c'est-à-dire quelques centimes. On pourrait également exporter les liqueurs en fûts plombés; mais dans ce cas l'expéditeur français ne pourrait pas, comme avec la bouteille, mettre sous les yeux du consommateur étranger, le certificat de pureté délivré par le gouvernement français. Les fabricans qui tiennent à conserver une certaine forme de bouteilles n'auraient qu'à y adapter le col métallique fourni par le gouvernement.

Les cabaretiers trouveront divers avantages au monopole. Si celui-ci limite leur bénéfice sur les eaux-de-vie ordinaires, il leur donne des compensations; il leur laisse la liberté des prix pour les liqueurs fines et supprime tous impôts grevant le vin, la bière ou le cidre. Enfin il leur fournit un crédit complet et les délivre de la tyrannie des marchands en gros qui leur font payer ce crédit très cher. Le nouveau régime assure un bénéfice de 300 millions aux débitans sur les eaux-de-vie ordinaires, ce qui fait environ 750 francs pour chacun des 400 000 débits qui existent aujourd'hui. Pour Paris, on porterait le prix du petit verre de 10 à 15 centimes, ce qui fournirait environ 75 millions, permettrait de supprimer l'octroi et d'accorder, sur le sou additionnel, 40 pour 100 de remise aux débitans, soit 2 centimes de plus par petit verre: les deux centimes ajoutés aux deux centimes normaux feraient environ 60 millions pour les débitans de Paris. Ceux-ci d'ailleurs doivent, en envisageant le monopole, considérer comment ils sont traités par les autres projets. Celui de la réforme des boissons, voté par le Sénat, double les licences, c'est-à-dire un droit fixe qui pèse beaucoup plus lourdement sur les petits débitans que sur les gros.

Si les socialistes votent le monopole, c'est simplement parce qu'ils y voient un moyen de défendre la santé publique. Beaucoup d'entre eux d'ailleurs ne le trouvent pas suffisant et proposent un monopole de fabrication qui mettrait l'industrie dans les mains de l'État.

Tel est le résumé aussi fidèle que possible de tous les argumens entassés par les partisans du monopole de rectification et de vente des eaux-de-vie par l'État. Nous les avons reproduits sans discuter aucun raisonnement ni aucun chiffre, afin d'exposer dans son ensemble un système aussi spécieux en apparence qu'il serait impraticable en réalité. Le caractère de ce plan est avant tout un dédain superbe de l'expérience acquise: il fait table rase d'une organisation fiscale consacrée par une expérience séculaire et à laquelle le public est habitué, prétend lui substituer une série d'innovations hasardeuses, téméraires, dont l'effet le plus sûr serait le bouleversement d'une partie de l'industrie et de l'administration: la seule évaluation du coût d'établissement des usines de rectification est d'une insuffisance manifeste.

Nous avons dit, au début de ce travail, ce qu'il faut penser de l'argument hygiénique. Nous avons montré aussi qu'il n'y a pas lieu de mêler à la question de l'alcool celle de dégrèvements devant résulter d'une plus-value de recettes à lui demander. La division de la fraude n'empêche pas les bouilleurs de cru de faire des bénéfices illicites par petites quantités : quand une bouteille se vendra 4 francs, le moindre panier pourra contenir de quoi tenter la cupidité des délinquans. A propos de bouteille, nous devons rappeler que, lors de la première apparition du projet de monopole, la pierre angulaire du système était une bouteille magique qui, une fois vidée, ne pouvait plus se remplir. On nous déclarait que rien ne serait plus aisé que de construire ce récipient admirable, qui garantirait l'État contre toute malversation. Le génie des inventeurs ne paraît pas avoir répondu à ce qu'on attendait d'eux : il n'est plus question aujourd'hui du vase féérique. Nous ne connaissons pas non plus l'architecture du col métallique dont on prétend revêtir les bouteilles des fabricans de liqueurs, désireux de conserver une forme à laquelle leur clientèle est accoutumée. L'idée de vendre au même prix la bouteille pleine aux acheteurs ordinaires et la bouteille vide aux fabricans de liqueurs fines suppose chez ces derniers une naïveté ou une abnégation invraisemblables, à moins qu'il ne leur soit interdit de débiter leurs produits dans des bouteilles semblables à celles du fisc. A prix égal, ils ne refuseraient pas le litre d'alcool gouvernemental qui s'ajoutera à la bouteille. Il y aurait de ce chef dans le pays une consommation supplémentaire de quantités importantes d'alcool, qui ne viendrait précisément pas en aide à l'hygiène publique. Combien de fois d'ailleurs la bouteille serait-elle vidée et remplie tout en ne payant qu'une fois l'impôt!

D'autre part, quand on allègue que les nouvelles combinaisons affranchiraient les intermédiaires de la nécessité de faire des avances pour l'impôt, on feint d'oublier que l'impôt sur l'alcool en France est un droit de consommation. Bien que la prise en charge ait lieu chez le producteur, la perception du droit est différée jusqu'à la consommation. Il est fait crédit de l'impôt aux producteurs et aux intermédiaires. C'est ce crédit qui a rendu nécessaires la plupart des formalités de notre système : producteurs et marchands en gros peuvent garder indéfiniment toutes quantités d'alcool en leur possession; les débitans eux-mêmes obtiennent dans certains cas la faculté d'entrepôt. Dans les villes

où il n'y a pas d'entrepôt public, les particuliers peuvent réclamer l'entrepôt à domicile lorsqu'ils font entrer en une seule fois quatre hectolitres d'alcool.

Affirmer que le monopole n'est pas attentatoire à la liberté équivaut à dire que l'État pourrait s'emparer de toutes les industries, de tous les commerces, sans gêner la libre expansion de chacun de nous. Les fonctionnaires du gouvernement, érigés en acheteurs de trois-six, répartissant les commandes entre les milliers de distillateurs sur toute la surface du territoire, réunissant et rectifiant ensuite les produits dans les trois usines qu'on prétend suffisantes, concentreraient dans leurs mains un commerce et une industrie qui occupent aujourd'hui toute une classe de Français. A-t-on fait le compte de ce qu'il faudrait dépenser pour amener, de tous les points du pays où les achats seraient effectués, l'alcool à ces usines et le réexpédier ensuite sur tous les points du territoire? Et après la rectification, on nous avoue qu'il faudra, pour flatter le goût du consommateur, additionner le liquide de bouquets aromatiques et d'essences. Or c'est le mélange de ces dernières que les hygiénistes attaquent le plus violemment. Pourquoi donc nous dire que les produits de l'État seront plus sains que ceux qui se consomment aujourd'hui? Des analyses faites sur des alcools pris dans les Docks de Paris ont constaté qu'ils contiennent moins d'un millième d'impuretés.

Avoir la prétention de découvrir par l'analyse si l'alcool que détient un cabaretier vient des usines de rectification de l'État ou non, est encore une de ces chimères que ne peuvent énoncer froidement que des théoriciens rebelles à toute notion pratique des choses. Alors même que le fisc aurait à ses ordres l'armée de vérificateurs nécessaire pour des millions d'analyses, celles-ci seraient à coup sûr impuissantes à discerner la source des liquides.

Les calculs financiers sont la partie la plus amusante du système. Personne ne souffrira, nous dit-on. Le consommateur ne paiera pas un centime de plus; les débitans auront une bonne moyenne de sept cent cinquante francs de bénéfice annuel assurée; et l'État encaissera un milliard. Mais quelle est la poche magique d'où ce trésor sortira? Voilà un problème plus malaisé encore à résoudre que celui de la bouteille irremplissable. Si vraiment les buveurs d'alcool ne sont pas appelés à augmenter leurs dépenses de ce chef et que le milliard doive entrer dans les coffres du fisc, ce sont donc les intermédiaires qui seront ruinés.

Débitans, distillateurs, courtiers, toute une série d'individus et de sociétés, qui consacrent leur activité à cette industrie et à ce commerce seraient condamnés à disparaître ou à ne plus gagner leur vie.

Admettons un instant que les revenus du monopole atteignent, sinon le milliard prédit par M. Alglave, du moins les 694 millions que M. Guillemet, plus modeste, nous annonce dans l'exposé des motifs du projet de loi déposé à la Chambre le 19 janvier 1897. Nous devons mettre en regard la disparition des recettes suivantes dont l'institution du monopole entraîne la suppression :

Droits sur les boissons (d'après le budget de 1898).

Vins, cidres, poirés, hydromels	170	millions
Bières.	24	—
Alcool	269	—
Licences.	14	—
Droits sur alcool et licences en Algérie.	6	—

Octrois (produit brut en 1894).

Vin.	81	—
Cidre.	4	—
Alcool.	30	—
Bière	17	—
Autres liquides	2	—
TOTAL.	617	—

Le bénéfice, de l'aveu même de l'auteur du projet, n'atteindrait donc pas 80 millions (694 moins 617). Et encore est-il probable que les évaluations devraient être notablement réduites, à cause de la fraude et de la diminution de consommation qu'amènerait l'élévation énorme de prix. M. Guillemet propose en effet de le porter à 500 francs par hectolitre d'alcool industriel et à 400 francs par hectolitre d'alcool de vin.

IV

En vérité, devons-nous nous résigner à reconnaître, avec certains philosophes chagrins, que l'histoire est un éternel recommencement? N'avons-nous pas assez de l'expérience d'autrui et de la nôtre propre pour savoir ce que donnent les monopoles? Nous avons cependant sous les yeux les résultats qu'a produits chez nous

celui des allumettes. Or il s'agissait, lorsqu'on a établi ce dernier, d'exproprier une industrie dont l'importance ne représentait pas la vingtième partie de celle des spiritueux. Faut-il rappeler la lamentable série de tâtonnemens, d'expériences mal dirigées, de dépenses imprévues, qui nous a conduits au régime actuel, c'est-à-dire à une fabrication déplorable, dont les produits inférieurs nous sont vendus plus cher qu'en aucun autre pays civilisé? Ce monopole détesté n'a d'ailleurs été institué que par une sorte de fatalité et par une conséquence que n'avaient nullement prévue ceux qui établirent d'abord la taxe des allumettes. Celle-ci fut créée en 1871 par l'Assemblée nationale, occupée à chercher de tous côtés de nouvelles sources d'impôt. Le recouvrement du droit sur les allumettes fabriquées en France était assuré au moyen de l'exercice des fabriques et des débits par les employés des contributions indirectes. La fabrication et la vente restaient entièrement libres : toute boîte, tout paquet, devaient être revêtus d'un timbre ou d'une vignette de la régie. L'importation était autorisée moyennant le paiement des droits de douane et de consommation. Les allumettes exportées par les fabricans et les marchands en gros étaient affranchies de l'impôt.

Mais celui-ci fut loin de rendre les sommes prévues : au lieu de quinze millions, on en perçut cinq. La surveillance sur les établissemens producteurs, très nombreux et très disséminés, était difficile ; les fabrications clandestines se multipliaient. On crut ne pouvoir remédier à cet état de choses qu'en instituant le monopole de la fabrication et de la vente. La loi du 2 août 1872 attribua exclusivement à l'État l'achat, la fabrication et la vente des allumettes dans toute l'étendue du territoire. Le ministre des finances expropria toutes les fabriques existantes, au nombre de plus de six cents, ce qui coûta trente-deux millions, et concéda le monopole à une compagnie particulière moyennant une redevance annuelle de seize millions de francs, plus une redevance proportionnelle sur les quantités consommées au delà de quarante milliards d'allumettes. Ce ne fut qu'au bout de trois ans de litiges, de complications et de difficultés de toute nature que la compagnie put, le 2 janvier 1875, commencer à exploiter effectivement son monopole. De telles plaintes s'élevèrent contre la rigueur des perquisitions ordonnées à sa requête, qu'en 1890, le gouvernement dut dénoncer le contrat et reprendre lui-même l'exploitation du monopole.

Dressons-en maintenant le bilan moral et le bilan matériel. Le premier est à lui seul la condamnation du système. Que l'on songe à la perturbation jetée dans l'industrie privée, au nombre d'entreprises arrêtées du jour au lendemain, à la quantité d'ouvriers privés de travail, et qu'on oppose à cette libre industrie, ainsi détruite par un vote du Parlement, la pesante organisation administrative qui y a été substituée, avec son cortège de fonctionnaires et sa complication de formalités. Est-ce là le progrès? N'y a-t-il pas quelque chose d'absurde à penser que l'État, c'est-à-dire l'expression suprême de la volonté populaire, la synthèse de toutes les énergies morales et matérielles du pays, se met en mouvement pour fabriquer ces petites brindilles de bois, qui nous servent à allumer notre cigare ou le feu de notre cheminée? Pourquoi dès lors ne nous approvisionnerait-il pas de mille autres objets, qu'il est aussi apte à mal fabriquer? Un inconvénient des plus graves, qui est résulté de l'installation de ce monopole, a été la destruction complète de notre commerce d'exportation d'allumettes, qui s'élevait déjà à huit millions de francs sous le régime de la liberté. Ce chiffre aurait pu croître considérablement et représenter aujourd'hui une valeur supérieure même à celle de la consommation intérieure.

Quant au résultat matériel, il est plus difficile à analyser, à cause de la façon dont nos budgets sont établis. A celui de 1897, par exemple, nous voyons figurer, aux évaluations des recettes du chapitre des produits de monopoles et exploitations industrielles de l'État, vingt-sept millions du chef des allumettes. Mais il est malaisé de retrouver au compte des dépenses toutes celles qu'il faut additionner pour en faire le total. Si nous ouvrons, comme en Prusse, des comptes spéciaux à chaque exploitation domaniale, nous serions promptement renseignés; la simple lecture du bilan et d'un compte de profits et pertes nous édifierait. Nous ne savons quelle part il est juste d'imputer au compte allumettes dans les dépenses générales du ministère des finances, où certains fonctionnaires consacrent une partie de leur temps à la gestion de ce monopole. Nous ignorons ce qu'il faut prélever dans les dépenses du personnel de l'administration des contributions indirectes, chargé de la surveillance des entrepositaires et de la répression de la fraude en général. Un industriel déduit chaque année de ses bénéfices une somme qu'il applique à la dépréciation de ses meubles et de ses machines, si bien qu'au jour où une dépense

extraordinaire devient nécessaire, il a des ressources cachées qui lui permettent d'y faire face. Une somme semblable devrait être déduite des bénéfices apparens du monopole des allumettes pour en faire éclater les résultats vrais aux yeux des contribuables. Le compte en matières et en deniers de l'exploitation pour 1895 (achat, fabrication et vente) fait ressortir un bénéfice de vingt millions, qui, pour les raisons que nous venons d'expliquer, ne peut être accepté que sous bénéfice d'inventaire. Fût-il exact, il n'en est pas moins cruellement acheté par la lourde charge imposée aux contribuables, par la déplorable qualité de la marchandise, par la suppression de l'exportation, par la mort d'une industrie libre.

Mais la disparition d'une industrie relativement peu importante ne nous donne qu'une faible idée de ce que serait celle du commerce et de l'industrie des spiritueux, que le monopole de l'alcool arriverait forcément à supprimer. Au bout de bien peu de temps, l'État s'apercevrait que ses bouteilles fiscales se remplissent d'autre alcool que celui qui aurait été acheté et rectifié par lui, et aussi qu'il s'en consomme dans d'autres récipients que ceux qui ont acquitté le droit de quatre francs. Le ministre des finances déclarerait alors à la Chambre qu'il ne peut assurer la rentrée de l'impôt que si on lui donne, non seulement le monopole de la rectification et de la vente, mais celui de la fabrication. Se représente-t-on le rachat des fabriques et distilleries qui couvrent une partie du territoire et occupent directement ou indirectement des centaines de milliers de Français? Imagine-t-on la suppression du commerce des spiritueux, qui joue un si grand rôle dans notre économie nationale, dont les traités de commerce et les législations douanières n'ont cessé de se préoccuper?

Le monopole se présente au public sous deux aspects opposés, que toute l'éloquence de ses apôtres ne pourra parvenir à concilier. Il prétend maintenir le chiffre de la consommation actuelle et servir en même temps les intérêts de l'hygiène. Or toutes les rectifications du monde n'empêcheront pas l'alcool pris en quantité excessive de détruire plus ou moins rapidement l'organisme humain : il est donc certain que la consommation, en se maintenant, ne cessera pas d'avoir les mêmes effets. Si, au contraire, elle diminue, le budget en souffrira. Il ne faut donc pas, en l'occurrence, invoquer la santé publique, si on veut faire les affaires du Trésor. D'autre

part, comment soutenir qu'on peut quadrupler le produit net d'un impôt, le porter de deux cent cinquante millions à un milliard, sans faire souffrir le pays de cette charge nouvelle ? Il est absurde de prétendre que les intermédiaires actuels sortiraient indemnes de cette révolution. En admettant que le consommateur paie son alcool le même prix qu'auparavant, c'est trois quarts de milliard que le commerce des spiritueux perdrait au profit de l'État. Mais des études attentives ont démontré que le petit verre à dix centimes ferait payer par les acheteurs la moitié de ces sept cent cinquante millions. Lavoisier nous a appris que rien ne sortait de rien et que, si rien ne se perd dans la nature, rien ne s'y crée. Il en est de même en finances. Ce qui tombe dans les caisses du Trésor est pris dans nos poches. Il est des nécessités d'ordre public et patriotique devant lesquelles chacun s'incline : mais il est monstrueux de vouloir bouleverser de gaieté de cœur une organisation qui fournit au budget le cinquième de ses recettes et substituer aux impôts auxquels nous sommes habitués, dont les effets sont amortis par le temps et l'usage, un régime nouveau, inconnu.

Ce régime ne tarderait pas à porter toutes les conséquences déplorables d'une industrie d'État. Dans un pays comme la France, où toutes les parties du territoire fournissent des céréales et des fruits susceptibles d'être distillés, la production d'alcool ne tarderait pas à dépasser les demandes des usines de rectification ; les fabricans de spiritueux se plaindraient à juste titre de ne pas savoir ce que deviendra leur industrie et d'être exposés à une mévente qui équivaldrait souvent à la ruine. L'État serait bien vite conduit à limiter et à réglementer la production de chacun ; il transformerait une industrie libre et énergique, occupée de chercher aujourd'hui ses débouchés au dehors, aussi bien qu'à l'intérieur du pays, en une corporation de fournisseurs, avec lesquels les contestations et les difficultés seraient innombrables.

L'étape suivante et inévitable serait la mainmise par l'État sur la fabrication même de l'alcool. Un monopole de rectification et de vente, tel qu'on nous le propose, se heurterait à une fraude si colossale, que les adversaires les plus résolus du système seraient obligés, pour des raisons fiscales, de consentir à l'expérience complète. Et voilà donc l'État distillateur ! Les socialistes s'en réjouiraient : car s'ils ont voté en faveur du demi-monopole que seul on ose nous proposer jusqu'ici, ils ont eu la franchise de

déclarer que c'était avec l'espoir bien arrêté de voir les conséquences logiques de la situation nouvelle se dérouler, et non pas dans l'intérêt hygiénique que, d'après les apôtres du système, ils auraient eu seul en vue. Une nouvelle armée de fonctionnaires, nombreuse comme on en aura vu rarement, même dans notre pays béni de *tchinovnik* et de mandarins, va donc s'abattre sur la France. Nous finirons par avoir besoin d'une autorisation du ministre des finances pour planter un prunier ou un cerisier dans notre jardin, exactement comme il nous faut aujourd'hui un firman pour y faire pousser un plant de tabac. Nos citoyens ignorent sans doute qu'il est interdit de cultiver le tabac dans les trois quarts de nos départemens; que, dans le quatrième quart, les permissions sont accordées, en tenant compte des demandes des planteurs et du contingent fixé dans chaque arrondissement, par une commission de cinq membres, composée du préfet, du directeur des tabacs, du directeur des contributions indirectes, d'un membre du conseil général et d'un membre du conseil d'arrondissement. Comme les Suisses ont la pomme de terre électorale, nous avons le tabac électoral, sous forme du permis de culture. M. Yves Guyot, dans l'une de ses conférences, rappelait à ce propos le mot d'un homme politique lui disant que pas un seul de ses adversaires ne ferait jamais pousser un pied de tabac dans sa circonscription !

Et comment comparer le tabac, plante exotique, dont la culture n'est possible que dans certaines régions de notre pays, avec les nombreux produits agricoles indigènes qui sont propres à la distillation ? L'arbitraire n'a-t-il pas eu déjà sa part dans la désignation des vingt-deux départemens auxquels est limitée l'autorisation ? Personne n'a cherché à faire le compte de ce que ces entraves à la liberté ont, par voie indirecte, coûté au pays. Qui nous prouvera que cette culture du tabac n'eût pas rapporté des bénéfices considérables là où elle est interdite ? qu'elle n'eût pas constitué un assolement précieux pour certaines terres ? De ce qu'un peuple est habitué à un mal, il ne faut pas conclure que le mal n'existe pas. Il ne faut pas croire surtout, parce qu'un monopole règne, que d'autres s'établiront sans dommage matériel et moral pour le pays. Enfin le rendement élevé que fournit le tabac pourrait être obtenu sans monopole : l'impôt simple rapporte à l'Angleterre presque autant que le monopole à la France.

Nous entrons malheureusement de plus en plus dans une voie

néfastes de socialisme, c'est-à-dire d'intervention de plus en plus complète de l'État dans les affaires et la vie des particuliers. La discussion récente de la loi sur les sucres à la Chambre a été à cet égard tristement instructive. Peu s'en faut que bientôt le Parlement ne fasse appporter à sa barre les livres de comptes des négocians ou des industriels, afin d'examiner s'ils réalisent trop ou trop peu de bénéfices. Persuadé qu'il peut tout, excepté, comme disait un Anglais en parlant de la Chambre des communes, changer un homme en femme, le Palais-Bourbon veut faire régner la justice et l'égalité en France en réglementant l'activité de chaque citoyen. Sous ce rapport, le monopole de l'alcool flatte les instincts secrets de plus d'un député, qui y voit un moyen de transformer les fabricans et les marchands d'aujourd'hui en employés et vérificateurs de la régie, pourvus d'un traitement modeste, mais fixe, et assurés d'une retraite pour leurs vieux jours. N'est-ce pas là en effet la Salente économique, la terre promise, que nos réformateurs nous montrent comme but et prix de nos efforts ? Malheureusement nous ne sommes pas seuls dans le monde ; et si nous voulons y garder notre rang, ce n'est pas avec des industries et des commerces d'État que nous y réussirons. Le monopole est de sa nature destructeur de toute initiative, ennemi de tout progrès ; il porte en lui des germes de mort : les exemples cités par nous et empruntés à notre propre pays l'ont prouvé. Instituer celui de l'alcool serait porter un coup fatal à notre vie économique. Si notre insatiable budget a besoin de nouveaux millions, qu'on augmente le droit actuel sur les spiritueux. Que, par des mesures énergiques, on réprime la fraude, mais qu'on n'ajoute pas une oppression de plus à celles dont nous souffrons déjà. Qu'on n'étende pas à un domaine nouveau la tyrannie fiscale qui pèse déjà si lourdement sur nous. Nous invoquons sans cesse le progrès, la liberté : ne travaillons pas à retarder l'un en détruisant l'autre.

RAPHAËL-GEORGES LÉVY.

LA COUR D'ASSISES DE LA SEINE

V ⁽¹⁾

PROJET DE RÉFORMES

I

LE RECRUTEMENT DU JURY. — LE FUTUR PRÉSIDENT D'ASSISES

« C'est peu d'avoir taillé : maintenant il faut coudre ! » et nous savons que les lecteurs, même les plus indulgens, attendent avec quelque scepticisme le moment difficile où, après avoir critiqué les institutions présentes, nous tenterons d'indiquer une voie aux institutions futures.

Notre œuvre, assurément, sera bien imparfaite ; mais peut-être ne faut-il pas décourager par un accueil trop sévère des efforts de cette nature ; peut-être la tendance trop établie dans notre pays à déclarer, après avoir tout critiqué amèrement, qu'il est impossible de réaliser aucun changement heureux, est-elle une tendance dissolvante et presque coupable. Il y a cent ans, avec son grand élan de foi dans le progrès, son génie clair qui savait imprimer la logique et l'unité aux idées venues de toutes parts, la France a donné des codes à l'Europe. Faut-il aujourd'hui que l'Europe, qu'elle avait devancée, la laisse en arrière ? Faut-il que

(1) Voir la *Revue* des 1^{er} novembre 1895, 1^{er} janvier, 15 mars et 15 juillet 1896.

la retardataire Allemagne, qui n'a définitivement supprimé la torture que vers 1830, reste aujourd'hui, dans la voie des progrès judiciaires, loin en avant de nous?

Rien ne manque cependant en France, pour entreprendre et mener à bien l'œuvre de réorganisation de notre justice pénale. Les idées abondent; les sciences voisines du droit criminel, qui pourraient lui fournir de si utiles secours, des instrumens d'enquête si améliorés, sont en progrès certain; et l'aspiration vers la justice n'a jamais été plus ardente. Sachons donc vouloir une réforme dont tous les élémens sont dans nos mains, dont l'urgence est à tout instant démontrée, et n'accueillons pas avec trop de scepticisme d'humbles contributions à cette œuvre nécessaire.

I

Dans la réforme spéciale que nous étudions, celle de la Cour d'assises, disons d'abord quelle sera notre idée directrice. La première question qui se pose est incontestablement celle-ci : Veut-on conserver le principe du jury, de la collaboration à l'œuvre de justice du magistrat temporaire tiré des rangs des citoyens?

Veut-on, au contraire, par des moyens ouverts ou détournés, supprimer cette collaboration, et remettre la justice pénale aux seules mains des magistrats permanens?

Nous l'avons déjà dit, rester dans le *statu quo*, c'est prendre parti dans cette question, et conclure à l'élimination progressive et très rapide du juge populaire. C'est permettre aux Parquets de réduire, d'annuler bientôt par les pratiques que nous avons décrites, les pouvoirs du jury, et d'attribuer sa succession au tribunal correctionnel, contrairement aux vœux du législateur qui n'a jamais organisé ce tribunal en vue d'une telle tâche. C'est substituer à une juridiction médiocre une juridiction plus défectueuse encore. Nous rejetons donc de prime abord le maintien du *statu quo*.

Mais deux partis restent à prendre.

L'un consisterait à supprimer légalement le jury, et à constituer une magistrature criminelle assez savante, indépendante et honorée pour recueillir ce grand héritage. On fonderait ainsi, avec des juges sociologues, cette Tournelle du xx^e siècle, dont l'expertise serait la pierre d'angle, et qui serait aussi pourvue de renseigne-

mens techniques, statistiques, scientifiques, que l'autre était pourvue de bastilles et de supplices.

Cette solution paraît séduisante à d'excellens esprits. Même certains criminalistes prétendent, avec M. Pedro Dorado, professeur à la Faculté de droit de Salamanque (1), que l'heure est venue de renoncer aux diverses superstitions qui, sous le nom de garanties de la défense, jury, barre, publicité de l'instruction, gênent l'action du juge. « La peine est un bien, dit M. Dorado, chacun doit se pénétrer de cette vérité, et il convient que le juge, pour faire tout le bien possible, soit entièrement libre dans l'exercice de son ministère, sans aucune restriction quelle qu'elle soit, provenant soit du code pénal, soit du code d'instruction criminelle. »

On conviendra qu'il y aurait difficulté bien grande à découvrir des magistrats, de science assez profonde, d'impartialité assez surhumaine, pour que toute garantie légale devienne inutile à l'accusé. Mais eût-on découvert cet arbitre idéal, dont M. Dorado nous trace le portrait; existât-il, comme il le faudrait, à plusieurs exemplaires, possédât-on un secret infaillible pour « développer » en toute occasion ce cliché si rare, nous ne voudrions pas encore laisser ce juge prononcer seul, et cela pour deux raisons.

D'abord, le peuple ne croirait jamais à tant de vertus, et l'autorité du juge serait affaiblie par le soupçon. Je ne vois guère que la Hollande où la magistrature soit assez populaire pour pouvoir, avec l'assentiment public, punir seule les grands crimes. Et encore, dans ce pays, une telle solution est-elle rendue plus facile par l'abolition de la peine de mort.

La seconde raison, plus essentielle encore à nos yeux, c'est que le juge professionnel, quelle que soit sa valeur, a besoin, pour juger sainement, de rester en contact avec la conscience générale, de ne pas perdre de vue cette notion moyenne et populaire de la moralité qui est l'apport du juré dans l'œuvre commune. Nous rejetons donc la solution qui consisterait à remettre la justice aux seules mains des juges permanens. D'ailleurs nulle assemblée parlementaire n'y pourrait consentir aujourd'hui.

Un parti reste donc à prendre.

Reconnaître comme un des fondemens de notre droit public le principe de la collaboration des juges populaires aux jugemens

(1) Voyez l'ingénieux article de M. Dorado dans la *Revue du Droit Public*, 1896.

criminels; ce principe étant loyalement accepté, veiller à ce qu'il ne devienne pas lettre morte dans notre loi, et dans ce dessein réformer profondément les méthodes défectueuses qui servent aujourd'hui à l'appliquer.

C'est à ce dernier parti que nous nous rattachons nettement. Nous croyons à la nécessité du principe du jury, et à sa nécessité absolue, non provisoire. Nous ne l'acceptons pas seulement « faute de trouver à le remplacer. » Nous pensons au contraire que dans le plan des futures juridictions pénales construites sur des données plus exactes, plus scientifiques que les nôtres, le juge extrait du peuple aura toujours sa place, sa mission nécessaire et distincte. Sans doute M. Tarde, et plusieurs criminalistes avec lui, affirment que l'expert succédera au jury « comme le jury a succédé à la torture et la torture aux ordalies... » Tel n'est point notre avis. L'expert, le magistrat et le juré sont des forces dissemblables dont le concours est nécessaire. Comment ces forces pourraient-elles s'exclure, se substituer les unes aux autres, alors que chacune d'elles apporte à l'œuvre commune une vertu qui lui est propre : l'expert sa science sur des points donnés; le juge sa connaissance des lois et son expérience des affaires; le juré sa fraîcheur de conscience, son impression juste du sentiment public?

Ce sont là trois rôles bien distincts : tâchons qu'ils composent un ensemble harmonieux. A cet effet, confions-les aux plus aptes et aux plus dignes. Telle est la première donnée du problème : c'est celle dont nous allons nous occuper en cherchant les meilleurs procédés de recrutement des jurés et des magistrats qui composent la Cour d'assises.

II

Tout le long de ce siècle, on a dit couramment : « Ayez de bons jurés, vous aurez de bonne justice. » En d'autres termes, la réforme du jury ne consisterait guère qu'en un choix plus heureux des citoyens qui le composent (1). Cette idée simple et sédui-

(1) C'était déjà l'avis de Sieyès. Voir la Notice sur sa vie écrite par lui-même. Bibliothèque Nationale L27*48956. — Voir aussi les curieuses circulaires de François de Neufchâteau, ministre de l'Intérieur en l'an VIII. — Oudart se plaignait, dès l'an XIII, que le soin de choisir les jurés fût laissé à un commis. B. N. Inventaire F20-882.

M. Adolphe Guillaud, dans *le Jury et les mœurs*, demande que le législateur commence par agir en fermant l'accès du jury aux incapables, aux ignorans... Tout récem-

sante contient à notre avis une grande part d'illusion. Découvrit-on les meilleurs des jurés, ces rares magistrats feraient encore de médiocre besogne si à la Cour d'assises leur rouage excellent se trouvait associé à des rouages demeurés imparfaits, et si l'on continuait à leur donner à l'audience une situation fautive et une tâche souvent impossible. Aussi la question du recrutement du jury est-elle à nos yeux un des élémens du problème à résoudre, mais non le plus important, et à coup sûr un des plus malaisés.

Depuis cent ans, à travers les révolutions, à travers les empires, les républiques et les monarchies, nos lois s'acharnent vainement à la poursuite du juré idéal. Que cette poursuite soit dirigée par un préfet ou par un juge, par un groupe plus ou moins savamment assorti de magistrats, de maires et de conseillers généraux, le phénix des jurés, plus adroit qu'Atalante, se dérobe toujours. En vain M. Dufaure l'a-t-il serré de près, il y a vingt-cinq ans; il n'a pu l'atteindre, et de nouvelles propositions de loi, d'accord avec l'opinion publique, ne cessent de le réclamer. Poursuivons-le donc à notre tour, et voyons par quelles méthodes on l'a recherché jusqu'ici en France et à l'étranger.

Ces méthodes ont varié maintes fois; cependant on peut dire que tous les procédés proposés ou pratiqués se rattachent à deux doctrines, dont l'une confie *au sort* et l'autre *au choix* le soin de composer la liste du jury. C'est la théorie du *choix*, plus ou moins rationnellement pratiquée, qui l'emporte heureusement chez nous, mais les partisans de la formation de la liste du jury par le *sort*, n'ont pas désarmé. En ce moment même, une proposition de loi soumise aux Chambres tend à la création d'une liste générale du jury, comprenant tous les électeurs âgés de plus de quarante et de moins de soixante ans, et sur laquelle on tirerait au sort les jurés des listes de session (1).

Un tel système, d'une simplicité chimérique et brutale, fut

ment, M. Albert Bataille écrivait que le premier devoir d'un gouvernement fort sera de substituer aux jurés de hasard qui vendent la justice au petit bonheur une élite, une sélection, des gens de sens et d'expérience...

(1) Voir Proposition de loi relative à l'organisation du jury criminel, présentée par M. Leydet le 23 octobre 1894. M. Boysset formulait ainsi, dans sa proposition de loi du 28 mars 1882, le système déjà repoussé par la Constituante en 1848 : « Tout citoyen est électeur; tout électeur est juré. La liste des jurés et la liste des électeurs seraient identiques, sauf, tout au plus, des garanties d'âge impliquant des garanties d'expérience. Un tirage au sort, effectué par le maire de chaque commune, établirait la liste annuelle destinée au service judiciaire départemental; un second tirage désignerait les jurés de chaque session d'assises... Théoriquement, cette formule constitue l'idéal du régime républicain... »

repoussé en 1848. Il voulait sans doute établir dans le régime républicain une connexité étroite entre le droit et la capacité de voter et le droit et la capacité de juger... Faudrait-il alors, pour la pureté des principes, que tout le peuple jugeât les causes criminelles? Personne, que je sache, n'est allé jusque-là. Donc, puisqu'il faut une délégation, pourquoi s'arrêter à la pire de toutes, au mandat délivré par le hasard aveugle et sourd? Le sort est par trop inhabile à distinguer parmi les citoyens ceux qui possèdent les qualités du magistrat. L'essentiel, si l'on veut se placer au point de vue républicain, serait, nous le dirons tout à l'heure, de rechercher, avec plus de liberté et de largeur d'esprit que ne le fait la loi actuelle, les hommes capables d'être juges parmi tous les groupes sociaux.

En résumé, la théorie du choix, et d'un choix aussi éclairé que possible, est à nos yeux la seule raisonnable.

Mais parmi quels groupes de citoyens doit s'exercer le choix, et à qui confier la tâche difficile d'opérer une sélection?

Sur ces deux points, les systèmes sont nombreux et divers. Quant aux groupes sociaux parmi lesquels le choix s'exerce, le principe de notre loi actuelle est que tout Français de trente ans est apte à la fonction de juré criminel. Mais ce principe souffre de telles exceptions qu'il en est affaibli, presque dénaturé. Il y a d'abord des citoyens, tels que certains condamnés, qui sont, aux yeux de tous, indignes de faire partie du jury; il y en a d'autres, tels que les ministres, les députés et la plupart des fonctionnaires, qui sont inscrits au chapitre bien trop étendu des incompatibilités; il y a enfin un groupe assez important qui s'appelle le peuple, et qui se trouve, par un aimable euphémisme de la loi, *dispensé* des fonctions du jury. En effet, les ouvriers de la ville ou des champs, « qui ont besoin de leur travail manuel et journalier pour vivre », sont *dispensés*, tout comme les septuagénaires.

Ce système, dont l'inconvénient saute aux yeux, a constitué, sans y penser et contre son propre principe, un vrai jury de classe, en haut découronné, et dépourvu en bas de fondemens solides : le jury des classes médiocres.

Dans d'autres nations est adopté un système différent, qui a été en vigueur chez nous à plusieurs reprises en ce siècle. Il consiste à réserver les fonctions du jury à l'élite, et, pour obtenir ce résultat, à recruter les jurés parmi certains groupes élevés dans l'échelle sociale et soigneusement délimités.

C'est le système « *des catégories* ». Il s'attache en général, pour discerner l'aptitude, à la capacité *littéraire* et à la capacité *censitaire*. On décide, par exemple, que les jurés ne pourront être choisis que parmi les citoyens payant un certain chiffre d'impôts, ou parmi les sénateurs, députés, membres des compagnies savantes, docteurs ou licenciés, avocats, notaires, auteurs d'ouvrages scientifiques et littéraires... C'est à la doctrine des *catégories* que se sont rattachés en France le Code de 1808, les lois de 1819 et de 1827; et c'est le système qui est en vigueur avec des variantes en Italie, en Belgique, en Espagne, en Portugal et en Russie (1).

Quant aux personnes investies par la loi de la mission de choisir les jurés, on a vu aussi, en France et à l'étranger, prévaloir tour à tour plusieurs systèmes : tantôt parmi ces personnes l'élément administratif et gouvernemental l'a emporté; c'est la doctrine impériale : les préfets nommant le jury. Tantôt la préférence a été donnée à l'élément électif, comme en 1848; tantôt enfin la désignation des jurés a été confiée à des commissions composées d'éléments électifs et d'éléments judiciaires, et présidées, comme aujourd'hui, par des magistrats.

Ce dernier système, qui cherche, avec plus ou moins de succès, à mettre le recrutement du jury dans la main du pouvoir judiciaire, tend à prévaloir en Allemagne, en Italie et en Belgique; il est même, dans ce dernier pays, appliqué plus rigoureusement que chez nous, car la confection de la liste du jury y est entièrement confiée à la magistrature (2).

Nous n'avons pas encore parlé de l'Angleterre, dont les institutions, d'un caractère absolument national, peuvent difficilement

(1) En Amérique, les conditions et le mode de recrutement sont variables. Il suffit en général, pour être juré, de payer l'impôt, d'être citoyen américain, d'avoir de 21 à 60 ans d'âge. — La loi allemande se rapproche sensiblement de la nôtre; aucune condition de cens ou de capacité n'est exigée pour être juré, il suffit d'être Allemand. — En Russie, la loi libérale de 1864 admettait même les illettrés à faire partie du jury et se rattachait au système des catégories en considérant surtout la capacité censitaire. « Un jury, était-il dit dans l'exposé des motifs du Code d'organisation judiciaire de 1864, ne peut être obtenu que si l'on admet à en faire partie des personnes de différents degrés d'instruction, de différentes conditions ou classes sociales, sans excepter les paysans. »

Il est vrai que des lois postérieures à 1864 ont restreint considérablement la compétence du jury en Russie. (Voir le *Code d'organisation judiciaire de l'Empire de Russie*, par Léon Aucoc; Paris, 1893.)

(2) Le système belge a en France des défenseurs, notamment M. Valler, avocat général, dont la doctrine se résume dans les quatre propositions suivantes : a. Liste

se comparer à celles des peuples continentaux. Chez nos voisins, la charge du jury est une sorte d'impôt supplémentaire, dû par les citoyens qui sont déjà taxés à 20 ou 30 livres. Les jurés sont choisis par des fonctionnaires qui n'ont avec les nôtres aucune analogie, et en dernier lieu par le sheriff.

D'ailleurs, il faut le reconnaître, dans le Royaume-Uni aussi bien que dans tous les pays que nous venons de citer, le système de recrutement du jury est en butte aux critiques les plus acerbes. C'est un sujet sans cesse à l'ordre du jour, et qui, dit un auteur anglais, « semble avoir une vertu particulière pour exciter la combativité (*pugnacity*) ».

En Amérique et en Italie, les critiques sont d'autant plus violentes que les jurys de ces deux pays sont atteints d'un vice qui heureusement nous est inconnu : la corruption. En Amérique, le mal est particulièrement grave. Le juge Barrett déclare (1) « que le *jury box*, à New-York, est une insulte à cette grande cité. Cela semble la représentation de tout ce qu'il y a de bas, d'ignorant, de vicieux et d'inintelligent... On obéit dans le choix des jurés à des considérations politiques... Il y a dans le *jury box* une extraordinaire prépondérance de marchands de liqueurs, *eating houses*, *lager beer*, restaurateurs, etc. (2). »

Les auteurs de ces critiques, peut-être exagérées, vont parfois jusqu'à dire que « le système du jugement par jury est mûr pour la destruction (3). » Mais en général ils se bornent à réclamer des modifications profondes dans son système de recrutement.

En Italie où les mêmes maux sévissent, quoique à un degré

préparatoire dressée par les maires. *b.* Affichage à la mairie de cette liste. *c.* Réclamations des citoyens portées à la justice de paix et sur appel au tribunal. *d.* Formation de la liste annuelle *par le tribunal sur les conclusions du ministère public.* Voir *Du jury criminel* : Discours prononcé à la Cour d'appel de Bordeaux par M. Valler en 1892. — Voir dans le même sens : *le Jury criminel, son organisation*, par Arbinet. B. N. L 413, 427 f., Loubet, etc.

(1) Voir *The Nation* ; New-York, juin 1887, British Museum. PP5105-Ca. — Voir aussi : *The Forum* ; New-York, V. 3, p. 402. British Museum. PP. 6359, où je relève le passage suivant : « Des questions de politique, de nationalité, d'antipathie de voisins, l'éloquence d'un lawyer, un article de journal, l'usage des dés ou d'un jeu de cartes décident souvent un procès impliquant des milliers de dollars ou un emprisonnement pour des années... Ces absurdités ont fait naître des *comités de vigilance* et la *lynch law*. »

(2) « Puis aussi, dit le juge Barrett, il est certain que ceux qui seraient aptes à être jurés se déroberont à ce devoir. » Ce qui prouverait que les représentants des classes élevées tendent, en Amérique aussi bien qu'en France, à méconnaître leurs devoirs civiques.

(3) *The vitality of jury trials is exhausted and the system is ripe for destruction.*

moindre, on réclame un recrutement plus aristocratique des jurés, un cens plus élevé, le grade de docteur.

En tous pays d'ailleurs, quel que soit le système en vigueur, d'innombrables projets proposent des réformes.

De tant d'idées émises ou pratiquées, dégageons maintenant nos conclusions personnelles sur ce problème initial du recrutement du jury.

III

Nous l'avons dit, au point de vue de la composition des listes du jury, notre système actuel, qui exclut à la fois les plus hautes personnalités de la nation et le vaste élément populaire, nous paraît offrir tous les inconvénients. Mais en quel sens l'amender? Faut-il offrir un champ plus étendu au choix des commissions de sélection? Ou faut-il au contraire restreindre encore cette liste, et faire des fonctions de juré l'apanage de certains groupes haut placés sur l'échelle sociale?

Nous sommes, quant à nous, opposé à cette dernière solution, opposé au système des catégories. Nous ne croyons pas qu'il y ait des chances plus sérieuses de rencontrer le juré idéal parmi les mandarins de la science ou de l'argent que dans les autres groupes de la société.

Qu'est-ce d'ailleurs que le juré idéal? Pour définir la classe dans laquelle il se trouverait plus particulièrement, il faudrait peut-être le définir lui-même. Or, maint projet de loi et mainte circulaire ont essayé sans grand succès de formuler cette définition; c'est là, à notre avis, une entreprise purement littéraire, qui conduit à des phrases plus ou moins sonores, mais dépourvues de précision.

Faustin Hélie voulait pour le juré « une instruction ordinaire » avec « ce sens commun qui saisit les preuves de la vérité ». A suivre époque par époque ces définitions des jurisconsultes, on voit que chacune d'elles reflète la philosophie du jour et demande au juré les facultés et les méthodes que l'auteur a dû reconnaître à son philosophe préféré.

Les circulaires brodent de vagues adjectifs leurs conceptions vagues; elles voudraient voir sur la liste des hommes « instruits, probes, recommandables par leurs lumières, leurs vertus, leur patriotisme. » Dufaure, en 1872, exigeait du juré « une existence respectable, une capacité suffisante, une indépendance absolue. »

Et toutes ces définitions, en visant le modeste juré, peignent sans cesse l'homme idéal, l'homme capable, tout simplement, « de séparer la vérité de l'erreur! »

A notre avis, le bon juré ne se définit pas, il se devine, se trahit aux yeux de ceux qui le connaissent et l'observent avec intelligence : *il se choisit*. Pourquoi donc limiter ce choix déjà si difficile en nous parquant dans d'étroites catégories? En quoi la bonne santé morale et intellectuelle qui rend apte à remplir les fonctions de juré se mesure-t-elle au quantum des impôts ou aux diplômes obtenus? Les plus humbles parmi les citoyens ont souvent un sens très net et très pratique des affaires, avec des vues morales fort arrêtées et même fort rigoureuses. Le jugement du bon travailleur qui nourrit femme et enfans au faubourg Saint-Antoine sera tout aussi sûr que celui du licencié oisif qui vit de quelques rentes aux alentours de Saint-Augustin.

Laissons donc le champ libre, un champ illimité, au choix des commissions. En réduisant le chapitre des incompatibilités, en laissant pénétrer l'élément populaire, permettons-leur de faire de la liste du jury une représentation plus complète des forces de la cité.

Cette idée d'admettre parmi les jurés quelques représentans de la classe ouvrière est d'ailleurs en train de faire son chemin dans le monde. En Angleterre, on la discute sérieusement. M. Erle s'exprime ainsi : « Un sens droit (1), ce cadeau que la Providence fait à certains hommes, n'est nullement réservé par elle aux personnes qui vivent dans de beaux appartemens. Ces personnes peuvent être distinguées par la mémoire et l'imagination et incapables de décision... Une bonne aptitude à juger est indépendante du degré d'élévation dans la société. » Il ne faudrait pas cependant « qu'on descendît jusqu'aux misérables. Ces gens aigris et absorbés par leurs propres malheurs ne sont pas en état de juger sainement les affaires d'autrui. » Ce qui renforcerait la liste présente des jurys, c'est « le dessus du panier des travailleurs; » — *the best class of working men*.

Une application de cette idée a été tentée en France en 1848, et, si nous en croyons un publiciste qui a consulté avec soin les *Comptes d'assises*, elle aurait donné à ce moment de fort bons résultats (2). Les hommes du peuple se seraient montrés « plus

(1) Voir *The jury laws and their amendment*, by T. W. Erle; London, 1882. — British Museum, 6281, 1. 22.

(2) Voir *le Combat contre le crime*, par M. Henri Joly, p. 54.

exacts, plus attentifs,.. d'une fermeté plus consciencieuse » que les membres du jury « censitaire et bourgeois ».

Les classes élevées manquent en effet quelquefois de zèle; il y aurait donc grand intérêt à allier dans un jury à des intellectuels, trop insoucians au point de vue civique, quelques ouvriers plus ardents à remplir les devoirs du citoyen.

Puis peut-être ces réunions fréquentes, sur un excellent terrain de confiance réciproque, des représentans des divers groupes sociaux auraient-elles quelques avantages, en dehors même de ceux que nous en attendons au point de vue d'une bonne justice. Peut-être contribueraient-elles pour une petite part au rapprochement si désirable entre Français de conditions diverses, à l'adoucissement des préjugés, des malveillances de chacun. « Je ne vous connaissais pas, dit un gréviste à son patron dans *les Bien-faiteurs* de M. Brieux. Voyez-vous, tout le mal vient de là... C'est qu'on ne se connaît pas! » Tâchons donc de multiplier les occasions de rencontre, afin qu'un jour vienne en France où tous les honnêtes gens se connaîtront mieux.

Sans doute de sérieuses objections ont été élevées contre cette admission des ouvriers sur la liste du jury. Il est clair d'abord que, si cette doctrine est admise, les jurés qui ont besoin de leur travail manuel et quotidien pour vivre devront recevoir un salaire pendant la durée de la session. Mais cette objection n'est pas capitale : les jurés ont droit déjà à une indemnité de déplacement; pourquoi ne pourraient-ils pas requérir une indemnité de séjour, ou y renoncer à leur gré (1) ?

On dira aussi qu'une absence de plusieurs jours exposerait l'ouvrier à perdre sa place : le patron, qui a besoin de son travail à l'atelier, serait contraint de lui donner un remplaçant. Cette objection est sérieuse, mais on peut l'affaiblir, soit en réduisant la durée des sessions, soit en faisant figurer plus de noms sur la liste, ce qui diminuera la tâche de chacun. D'ailleurs les commissions chargées du choix des jurés examineront la situation personnelle des ouvriers paraissant aptes aux fonctions du jury, et ne désigneront que ceux qui pourront, sans danger de perdre leur place, quitter l'usine ou la charrue pendant le temps nécessaire (2).

Mais nous touchons ici au second point du problème. Qui

(1) En Angleterre, un courant existe pour donner un salaire aux jurés au criminel. Pourtant cette motion a été repoussée à la Chambre des communes.

(2) Nous n'ignorons pas que les ouvriers entendent de façons très diverses leur

sera chargé de choisir les jurés dans la masse des citoyens ? Il est clair qu'en élargissant indéfiniment le champ de ce choix, nous l'avons rendu plus difficile encore. A qui confierons-nous cette tâche importante, et par quels procédés s'accomplira-t-elle ? C'est là, à notre avis, le nœud de la question.

IV

Reconnaissons d'abord qu'on peut accepter le principe de la loi actuelle, c'est-à-dire l'idée de deux commissions, l'une formant la liste préparatoire, l'autre fixant la liste définitive. Bien qu'elle ait produit jusqu'ici des résultats médiocres, cette idée paraît juste en soi, à la condition que chaque commission conserve bien le caractère qui lui est propre. Nous entendons par là que la première doit être une commission *de présentation* et la seconde une commission *de sélection*.

On sait comment est composée à l'heure actuelle la première commission : en province, du juge de paix, président, de ses suppléans et des maires de toutes les communes du canton ; à Paris, pour chaque quartier, du juge de paix, président, du maire de l'arrondissement, du conseiller municipal nommé dans le quartier et de quatre anciens jurés.

Cette composition paraît rationnelle. Il est clair en effet que la commission cantonale ne peut remplir utilement sa tâche qu'à la condition que ses membres soient en contact direct et quotidien avec ceux dont ils ont à apprécier les titres. Or, dans chaque commune, nul ne peut, mieux que le maire, appeler au jury tel ou tel citoyen.

adjonction aux listes du jury criminel. Les uns croient qu'il ne serait pas nécessaire de donner une indemnité aux jurés ouvriers : « Ils auraient conscience, disent-ils, de remplir une fonction civique et cela suffirait. » Les autres, plus pratiques, sont partisans de l'indemnité. Certains voudraient que les jurés fussent désignés par le suffrage universel *parmi les électeurs au conseil des prudhommes*, c'est-à-dire parmi les ouvriers ayant vingt-cinq ans d'âge, cinq ans de résidence et cinq ans d'exercice de la profession. Plusieurs consentiraient à ce que le choix fût fait par le juge de paix, mais « il serait à craindre, disent-ils, que le juge ne se renseignât auprès des patrons. » Ceux-ci, on le devine, signalent aussi des difficultés. Ils ne demandent en général qu'à rester étrangers à la désignation des jurés ouvriers, de peur de susciter des rivalités et des haines. Quelques-uns manifestent la crainte « de se rencontrer au jury avec leurs ouvriers. » Aux patrons de Paris, où les sessions d'assises durent quinze jours, un tel laps de temps passé par l'ouvrier hors de l'atelier semble inadmissible. Il faudrait recueillir et contrôler ces observations et bien d'autres dans une enquête que nous avons à peine ébauchée.

A ce point de départ, qu'on le remarque bien, toute comparaison avec les législations étrangères risquerait de nous égarer. Ainsi, l'on peut bien croire qu'une loi récemment promulguée en Suisse et donnant au conseil municipal de chaque commune le soin de fixer, *après discussion et vote*, la liste de présentation des jurés, fait merveille dans le canton de Genève. Mais, en France, un pareil système aurait l'inconvénient d'introduire les passions locales dans la confection des listes du jury, et de confondre ce qu'il faut séparer à jamais : la justice et la politique.

Pour ce même motif, nous repoussons la proposition de M. Boysset, qui donnerait chez nous la présidence de la commission cantonale au conseiller général. Laissons cette présidence à un magistrat de l'ordre judiciaire, mais, au sujet du choix de ce magistrat, faisons une observation.

Il faut bien reconnaître que quelques juges de paix n'ont pas encore, au point de vue de l'autorité personnelle et de l'indépendance, les qualités que de nouvelles lois touchant à leur recrutement et à leur compétence vont tenter de leur donner. Les maires n'ont pas toujours en eux un président aussi ferme, aussi sévère au besoin, et aussi détaché de la politique qu'il le faudrait. Nous souhaitons que la présidence de la commission cantonale soit désormais, et jusqu'à nouvel ordre, confiée à l'un des juges du tribunal civil d'arrondissement. Ce président, mieux dégagé de la politique locale, aura aussi plus d'autorité pour rappeler aux maires l'étendue de leurs devoirs. Ceux-ci (il faut, hélas ! le reconnaître) ont souvent grand besoin d'être stimulés. En bien des régions, non seulement ils ne se rendent pas à l'appel du juge de paix, mais ils ne daignent même pas s'en excuser ! Il faudrait que le président de la commission eût de l'autorité morale pour rappeler les maires à leur devoir, et au besoin des sanctions pour les contraindre (1).

La commission cantonale étant composée et la liste préparatoire formée, la loi ordonne que cette liste soit déposée au greffe.

Cela signifie sans doute qu'elle doit être mise à la disposition du public, et cela a son importance. Il faut en effet que le public puisse contrôler les choix, et au besoin porter ses ré-

(1) Une petite réforme pratique, demandée par beaucoup de juges de paix, consisterait en ce que la loi prescrivit de réunir les maires pour la formation de la liste préparatoire du jury, non pas dans la première quinzaine d'août, comme cela a lieu actuellement, c'est-à-dire à un mauvais moment pour les cultivateurs, mais en mars ou en avril.

clamations devant un tribunal (1). Mais, en fait, tout le monde ignore en France ce dépôt au greffe, qui a lieu sans publication préalable; nul n'a jamais l'idée de prendre connaissance de la liste préparatoire, et si, par un extraordinaire hasard, quelqu'un la parcourait et avait de graves objections à soulever contre un des noms qui la composent, il ne saurait comment les formuler, car le recours n'est pas organisé (2).

Nous demandons qu'on revienne en France aux principes de notre loi des 2-10 juillet 1828 qui, à l'exemple de l'Angleterre, ordonnait l'affichage des listes et organisait de sérieux recours.

Bien que ces changemens aient une réelle importance, nous n'en attendons pas de résultats bien décisifs; c'est à la deuxième commission, à la commission de sélection que nous allons demander des élémens de transformation profonde. Dufaure la considérait comme la clef de voûte de son système: constatons que ses espérances ont été malheureusement déçues. La commission d'arrondissement n'a pas actuellement d'influence réelle, et s'approprie presque sans contrôle l'œuvre de la commission cantonale.

C'est cependant à cette deuxième commission, renseignée par les choix locaux, qu'incomberait le devoir d'agrandir, d'orner, de façonner la liste en y apportant des élémens d'aptitude plus variée et plus haute. Dufaure voulait qu'elle pût ajouter des noms nouveaux, « sans toutefois que le nombre de ces noms pût excéder le quart de ceux qui sont portés pour le canton. » Elle n'en ajoute aucun. Pourquoi?

D'abord et toujours à cause de l'inertie générale du Français dans l'accomplissement de ses devoirs civiques; les prescriptions de la loi, exécutées incomplètement et avec ennui, deviennent formalité vide, routine pure. On prend la liste préparatoire, on retranche distraitemment quelques indignes, quelques morts (on en oublie), on enregistre, et tout est dit!

(1) En Italie, la liste préparatoire est *publiée* le 15 octobre et tous ceux qui ont des réclamations à faire peuvent les porter dans les quinze jours de cette publication devant la *junte* (commission) qui a dressé la liste. — Pour les listes de *district* (arrondissement), elles sont publiées avant la fin de novembre et restent affichées à la porte de la préfecture et de la maison commune. Dans les dix jours, quiconque a des réclamations à faire doit les soumettre à la Cour d'appel. — Enfin la liste définitive des jurés reste affichée en permanence dans la salle des Pas perdus de chaque tribunal.

(2) V. *L'accusé devant la loi pénale de France*, par Marcy, p. 279.

Comment secouer la torpeur de cette commission, lui donner plus de zèle et de vie?

D'abord, comment est-elle aujourd'hui composée? En province, pour chaque arrondissement, du président du tribunal civil, des juges de paix et des conseillers généraux; à Paris, pour chaque arrondissement, du président du tribunal, du juge de paix, du maire, des quatre conseillers municipaux.

Pourquoi ne pas introduire dans cette assemblée plus d'éléments divers? la faire plus variée pour qu'elle soit plus active et plus vivante?

C'est avec la pensée très sage de sauver le jury de la politique que Dufaure avait donné dans ses commissions la prépondérance à l'élément judiciaire, mais il nous faut aujourd'hui faire un pas de plus en avant. Un magistrat doit en effet présider ces réunions, en bannir la politique, y enseigner la loi, exclure les indignes; mais là se borne évidemment son rôle, qui est tout de contrôle et de pondération. *Il n'a point de compétence particulière pour prendre l'initiative de choix heureux et variés.* Adjoignons-lui donc de véritables *agens de désignation*. Mais lesquels? Nous avons repoussé tout à l'heure, dans la confection de la liste générale, le système des catégories, qui enfermait l'aptitude légale au jury dans des groupes arbitrairement choisis. Mais ici, dans ce travail de sélection dernière, il y aurait peut-être lieu de trouver une application intelligente de l'idée fondamentale de ce système. En effet, pourquoi diverses catégories sociales, dont la représentation dans le jury est indispensable, n'auraient-elles pas des délégués spéciaux dans la deuxième commission?

Pourquoi par exemple n'y ferait-on pas entrer un membre de l'Université qui présenterait une liste de professeurs? les présidents du Tribunal et de la Chambre de commerce qui présenteraient des noms de commerçans? Pourquoi enfin n'y pas admettre le président et le vice-président du Conseil des prud'hommes, dont l'un est patron et l'autre ouvrier, et qui désigneraient quelques-uns de leurs pairs?

Parmi les noms proposés par ces diverses personnes, dont la variété apporterait à la commission un élément d'intérêt et de vie, on pourrait facilement faire des choix brillans et solides, qui, s'ajoutant dans la proportion d'un quart à la liste de présentation, viendraient élever le niveau de la liste définitive.

Dira-t-on que cette commission de sélection, facile à composer

à Paris, sera plus difficile à constituer dans chaque arrondissement? Cela est vraisemblable; aussi pensons-nous qu'il y aurait avantage à réduire le nombre de ces commissions, à n'en avoir qu'une par Cour d'assises. Siégeant dans une ville assez importante, éloignée du canton, du clocher, des commissions locales, composée de personnalités tout à fait indépendantes, cette commission remplirait sa tâche dans de meilleures conditions.

A Paris (et c'est Paris qui nous occupe particulièrement) la constitution de cette commission sera toujours aisée et brillante. Peut-être, grâce à elle, verrions-nous enfin une liste du jury digne de la grande cité. Esquissons en quelques traits la physiologie de cette liste souhaitée.

Le lecteur se souvient que, d'après nos recherches et les statistiques que nous avons établies, le jury de la Seine se compose actuellement surtout de petits négocians, détaillans, et d'un grand nombre de restaurateurs et débitans de boissons.

Si un juré est choisi dans ma rue, il y a bien des chances pour que le choix se porte sur le marchand de vins, dont l'établissement est un centre de conversations animées, et qui n'est point dépourvu d'influence politique; sur ce marchand de vins, dont la funeste loi du 17 juillet 1880 a fait un tyran redoutable. Mais l'écrivain, le professeur au Collège de France, le propriétaire important, le patron de la grande usine et les meilleurs de ses ouvriers semblent tous dispensés, en droit ou bien en fait, de faire partie des trois mille. Or c'est à ces personnalités diverses que nous souhaitons voir confier le dépôt de la justice criminelle, et elles seront facilement désignées par notre commission de sélection réformée.

V

A ces jurés mieux choisis quel président donnerons-nous?

Nous voudrions, on le sait, que le président des assises, siégeant sans assesseurs à côté du jury, eût de plus en plus à ses yeux la physionomie d'un guide sûr, d'expérience reconnue, d'évidente impartialité. Comment s'approcher, plus près encore que nous ne le sommes à l'heure actuelle, d'un tel idéal?

Ici, on le sent bien, nous touchons à une question générale, encore ouverte dans ce pays : celle du recrutement de la magis-

trature. Cette question si délicate et si complexe fera l'objet d'un grand débat, le jour, prochain sans doute, où la France voudra posséder à l'égal de tant d'autres nations un Code d'organisation judiciaire. Peut-être nous permettra-t-on d'indiquer par avance que, dans un tel débat, les principes qui, selon nous, pourraient inspirer la réforme, se résument en cette brève formule : un petit nombre de magistrats, choisis avec un soin extrême, destinés de fort loin par leurs travaux et par leurs aptitudes à la mission spéciale qu'ils doivent accomplir, pourvus de traitemens larges, immuables sur leurs sièges, affranchis autant que possible des soucis dangereux de l'avancement... Mais ce problème ainsi posé dépasse le cadre de ces études. Contentons-nous ici, envisageant la magistrature telle qu'elle est, de rechercher les mesures propres à en extraire le meilleur président d'assises.

D'abord, pourquoi ce président est-il choisi parmi les conseillers? Nous nous refuserons toujours à comprendre pourquoi à Paris, par exemple, la chambre des appels de police correctionnelle, et les chambres civiles où parviennent tant d'affaires minimes, sont présidées par des présidens de chambre, tandis que la cour criminelle, juridiction sans appel, est dirigée par un magistrat hiérarchiquement inférieur et investi pour quelques jours de si difficiles fonctions (1). Notre désir serait de voir créer une fonction nouvelle pour le « président des assises », et de le voir placé sur un des plus hauts degrés de l'échelle judiciaire (2). Si l'on ne veut point créer ce titre nouveau, on pourrait du moins choisir les présidens d'assises parmi les présidens de chambre de la Cour d'appel. Ces hauts magistrats seraient affectés d'une manière stable au service criminel, comme ils sont à l'heure actuelle affectés au service d'une chambre quelconque (3). Cette solution, si naturelle, s'imposerait le jour où, supprimant un grand nombre de Cours d'assises inoccupées, on n'en aurait plus qu'une au siège de chaque Cour d'appel.

Mais trouve-t-on ces modifications trop difficiles et trop lointaines?

Il en est une, urgente, et plus facile à réaliser.

(1) Voyez la *Revue* du 13 mars 1896, p. 421 et suiv.

(2) *Ibid.*, p. 418.

(3) Ces mesures n'entraîneraient aucune augmentation du personnel judiciaire, car elles coïncideraient avec une réduction considérable du nombre des conseillers... Rappelons, en passant, que le nouveau président des assises siégerait sans assesseurs.

Éloignons avant tout le ministère public de toute ingérence dans le choix du président, de toute influence sur lui. Autant il est indispensable d'avoir en France un Parquet fortement constitué, autant il faut éviter que le juge soit atteint du soupçon, même injuste, d'être dans les mains du Parquet.

Or nous avons montré, dans la partie critique de ces études, comment peu à peu le ministère public est devenu maître de la désignation des présidens, de même que peu à peu on lui a abandonné la distribution des dossiers aux juges d'instruction. Il y a eu là tout un sourd travail d'empiétemens successifs et comme involontaires. Il faut remonter ce courant fâcheux et, à cet effet, abandonner d'abord la pratique actuelle qui confie le choix du président d'assises « au ministre éclairé par ses procureurs généraux. »

Treillard voulait, en 1810, que ce choix fût laissé aux premiers présidens. On sait que cette solution, à laquelle le texte de la loi actuelle semble pourtant favorable, n'a pu prévaloir contre la manie centralisatrice qui a si souvent chez nous inspiré les gouvernemens. Elle était pourtant, en bonne justice, supérieure à la solution adoptée. Si j'étais accusé, je trouverais insupportable que mon juge fût choisi par celui qui m'accuse, et fort naturel qu'il fût désigné par un de ses pairs, juge inamovible et indépendant comme lui. Mais, objecterait-on encore que le premier président pourrait lui-même, dans l'organisation actuelle, subir de quelque manière l'influence de la Chancellerie et du parquet? Il faudrait en ce cas revenir à la première rédaction de notre code criminel, c'est-à-dire à la désignation du président d'assises par la Cour elle-même.

Cette solution est la nôtre. Les raisons qui l'avaient fait écarter en 1810 nous semblent aisément réfutables.

Et d'abord est-il vrai, comme le pensait M. de Noailles, qu'en accordant cette nomination aux Cours, « le plus grand désordre, fruit de l'intrigue et de l'amour-propre, en eût été le résultat »? Cette raison n'a guère plus qu'un sens historique. Sous le premier Empire, on n'avait garde d'oublier les émeutes parlementaires du xviii^e siècle, et il semblait aux fondateurs de la nouvelle monarchie que, sous le prétexte d'une présidence d'assises, quelque brouillon ressemblant comme un frère à Duval d'Espréménil pût encore surgir de l'élection des Cours. Nous n'avons plus les mêmes craintes et peut-être aurions-nous une crainte

opposée. Les compagnies judiciaires, qui étaient assurément, à la fin du XVIII^e siècle, trop imbues de l'esprit de corps, trop vivantes, remuantes, adonnées à l'intrigue et à la politique, manquent peut-être aujourd'hui, au contraire, de cohésion et d'unité, tendent trop à devenir des groupemens fortuits et passagers. Il n'y a donc pas lieu d'être hostile aux mesures qui pourraient rendre à ces compagnies un peu d'initiative et de vie collective.

Nous trouvons d'ailleurs dans notre législation actuelle un excellent exemple de désignation des magistrats par leurs pairs. Comment sont recrutés les membres du premier des tribunaux de France, de celui qui a été créé en vue de fournir aux justiciables les garanties d'une impartialité suprême : du Tribunal des conflits ? Les conseillers d'État et les conseillers à la Cour de cassation qui composent cette juridiction sont élus par leurs collègues, et ils élisent eux-mêmes au scrutin secret leur vice-président. Ces choix si importans laissés aux compagnies, loin de donner lieu à des réclamations, assurent de façon supérieure le fonctionnement d'une juridiction respectée. Voilà un précédent qui peut encourager à laisser aux Cours d'appel l'élection des présidens d'assises. D'ailleurs, en 1810, la vraie raison qui a fait rejeter ce mode de désignation était l'effroi qu'inspirait l'idée d'une magistrature indépendante, et ce serait la véritable raison d'y recourir aujourd'hui.

Mais il ne suffit pas que notre président d'assises soit, comme le voulait Daunou(1), « indépendant des ministres », il faut aussi qu'il soit un criminaliste d'expérience et de valeur indiscutable. Comment arriver à ce but ?

VI

Pour que le mode de nomination du président d'assises garantisse sa capacité, il faut que ce juge soit choisi parmi les magistrats les plus profondément versés dans l'étude et dans la pratique du droit pénal.

La science du droit criminel, qui deviendra de plus en plus complexe et dépendante de plusieurs sciences voisines, est dès maintenant assez vaste pour exiger de ceux qui en doivent faire les applications les plus difficiles une longue et studieuse prépara-

(1) Dans son *Essai sur les garanties individuelles*.

(2) Voyez la *Revue* du 15 mars 1896, p. 421 et suiv.

tion. Or, nous l'avons montré avec quelques détails, le président d'assises actuel n'est pas toujours un criminaliste ; il a souvent fait sa carrière « au civil » et il aspire à y rentrer définitivement sous la toge à revers d'hermine des présidens de cour. Ce n'est pas qu'un conseiller, qui a pu diriger des Parquets ou faire, ici et là, quelque peu d'instruction, ne soit rapidement capable d'acquiescer comme président des assises, le tour de main, le tact, et l'aisance qui paraissent suffire à tout.

Mais ce sont là des dons dangereux. Comment un homme, quelle que soit son intelligence, apporterait-il des idées de quelque valeur dans ces affaires entièrement différentes auxquelles il passe du jour au lendemain ? Voilà un magistrat envoyé brusquement du civil au criminel. Hier il jugeait une grosse affaire de finances ; le voilà aujourd'hui aux prises avec les redoutables problèmes de la médecine légale ! Cette conception, qui consiste à faire du magistrat une sorte de « maître Jacques » du droit, est, il faut l'avouer, une conception d'un autre âge.

En effet, on le sait, il y a cent vingt ans, un conseiller au Parlement, jugeant à six heures du matin un procès civil selon la coutume de Paris, réglait à huit heures en administrateur quelque question touchant l'Université ou les hôpitaux ; à midi, devenu préfet de police, il mandait le lieutenant criminel et lui demandait des explications sur l'accident de la place Louis XV ; à deux heures, à la Tournelle, faisant fonction de juge criminel, il décidait, loin des yeux indiscrets, quelques pendaisons ou brûlemens... et le lendemain peut-être, à la Cour des pairs, il cassait le testament du monarque ou décidait le budget du pays.

A cette époque aussi, le même docteur cumulait les fonctions de médecin, chirurgien, dentiste, oculiste, apothicaire, chimiste, vétérinaire et même sorcier. Les progrès de la science ont nécessairement conduit aux spécialisations, et il faut bien reconnaître, malgré le pessimisme à la mode, que nos malades s'en trouvent un peu mieux.

Remettons donc les criminels entre les mains de spécialistes, et, sans aller jusqu'à dire avec Garofalo que les juges civils sont de tous les hommes les moins aptes à juger les procès criminels, reconnaissons qu'il y a un intérêt social de premier ordre à confier la solution des problèmes de pénalité à des hommes qui aient consacré leur existence à les approfondir. Mais comment formerons-nous de tels spécialistes ?

On sait (nous l'avons dit ailleurs) que la Révolution avait séparé la justice criminelle de la justice civile, et que bien peu s'en est fallu que Bonaparte ne consacraît ce divorce. Si l'on écoutait certains criminalistes, parmi les plus attachés aux théories modernes, nous reviendrions à cette théorie et opérerions aujourd'hui cette séparation complète (1). Nous avons déjà repoussé cette solution comme trop difficile à réaliser pratiquement maintenant, mais nous avons indiqué qu'il faudrait tout au moins constituer, en spécialisant des magistrats à un certain moment de leur carrière, un groupe de criminalistes expérimentés.

M. Tarde, partisan de la séparation des deux justices, admettrait cette solution transactionnelle.

Je persiste à croire, nous écrit-il, qu'il est absurde d'avoir, d'un bout à l'autre de la carrière judiciaire, des magistrats hybrides, à deux fins, que l'on force à enjamber, pour leur avancement, le fossé séparatif des deux espèces de magistrature, celle qui s'alimente de chicanes et celle qui vit de délits. Je voudrais que ce fossé fût à peu près infranchissable; que, sinon dès l'École de droit, du moins dès ses premiers pas dans la carrière, le jeune magistrat dût opter entre les deux genres d'activité; qu'il y eût *difficulté de plus en plus grande*, et non, comme maintenant, facilité de plus en plus grande à mesure que l'on s'élève sur l'échelle hiérarchique, à passer d'une rive à l'autre, et que, par exemple, ce fût un avancement régulier pour un juge d'instruction de devenir procureur de la République et non président du tribunal, puis de devenir conseiller d'une chambre *criminelle*, mais non civile (2)...

On m'objectera que la vie intellectuelle du magistrat perdrait ainsi un peu de sa variété. C'est possible; mais, d'une part, le magistrat criminel, se sentant enfermé dans le cercle de ses recherches spéciales, les creuserait plus profondément et finirait par atteindre à la source de diversité intérieure que tout sujet creusé à fond fait jaillir; d'autre part, le juge civil serait délivré d'un grand ennui, celui d'avoir à s'occuper de temps en temps, fastidieusement, — car superficiellement — de questions de pathologie sociale qui ne l'intéressent en rien, parce qu'il les a toujours considérées comme un simple accessoire de ses fonctions habituelles.

On ne saurait mieux dire, mais ces idées si incontestables se

(1) Nous avons, à cet égard, dans notre partie critique, cité les opinions de Garofalo dans sa *Criminologie* et de M. Tarde dans sa *Philosophie pénale*. Voyez la *Revue* du 15 mars 1896, p. 423, 424, 425.

(2) « Pratiquement, ajoute M. Tarde, je conviens qu'il serait onéreux pour le Trésor d'établir, entre les deux natures d'occupation, une différence tranchée au bas de l'échelle, dans les petits tribunaux. Ici il y aurait forcément quelque confusion des genres; ce serait comme dans la nature vivante où les deux règnes, le végétal et l'animal, *conjunguntur in minimis*. Mais, dès que l'importance d'un tribunal permettrait d'y établir une chambre criminelle à part, il faudrait que sa composition n'eût rien de commun avec celle des chambres civiles. »

heurtent à un tel faisceau de préjugés, à de telles résistances ataviques, qu'il faudra pour y habituer le monde du Palais beaucoup de prudence et d'obstination. Les générations nouvelles y viendront peu à peu, et il serait bon, pour les y amener, de tirer le droit pénal du rang humilié qu'il a tenu jusqu'ici dans l'éducation juridique. Nous souhaitons donc que, dans l'enseignement général du droit, le droit criminel et les sciences qui s'y rattachent prennent une place plus importante. N'est-il pas étrange que dans la réorganisation du doctorat (qui vient de s'accomplir), le droit criminel (Code pénal et Code d'instruction criminelle) ne soit nulle part exigé (1)? Il y a là une véritable anomalie à faire cesser, et cela serait d'autant plus facile que nos Facultés comptent à l'heure actuelle plusieurs criminalistes éminents.

Cela fait, ce sera peu de chose sans doute, car enfin, quel que soit l'enseignement de l'école, la science du droit criminel s'acquiert surtout par la pratique. Il faudra donc, suivant les vues de M. Tarde, choisir pour présider les assises des hommes depuis longtemps préparés à cette tâche, et, autant que possible, spécialisés dans l'étude du droit pénal. Une fois désignés à ces hautes fonctions, il faudra qu'ils s'y fixent, et qu'ils s'y développent en mérite et en autorité, au lieu d'user leurs forces dans le chassé-croisé que nous avons décrit. Leur situation, leur rang, leur traitement, redisons-le, seront tels qu'ils n'auront nulle envie, à Paris par exemple, de gravir un échelon de plus et de changer encore de carrière et d'études en obtenant un siège à la Cour de cassation.

Mais, dira-t-on, ces présidents à vie vont être sans pitié! Endurcis par le spectacle de tant de crimes, ils deviendront d'une affreuse et inexorable rigueur!

Cette objection serait puérile. Dans la magistrature, comme dans toutes les fonctions et dans tous les arts, c'est par l'expérience et par la pratique qu'il est permis à l'homme de vaincre les difficultés professionnelles et d'acquérir la supériorité. Or la supériorité du magistrat ne consiste assurément pas à être inexorable. Ceux qui deviennent tels (et à coup sûr ils sont fort rares), ont l'esprit faux, ou bien faussé par les mauvaises habitudes contre lesquelles nous nous élevons depuis le début de ces études, et qui tendent à faire du juge un auxiliaire de l'accusateur. Qu'on

(1) On ne l'exige, ni dans l'examen pour le doctorat ès sciences juridiques, ni dans celui pour le doctorat ès sciences politiques et économiques.

le sache bien, au contraire, le séjour prolongé du président dans le milieu de la Cour d'assises sera d'une importance extrême pour son propre et heureux développement : un petit fait d'expérience nous le prouve chaque jour.

De très modestes fonctionnaires, les commis-greffiers, remplissent durant de longues années leurs fonctions à la Cour d'assises de la Seine; depuis trente ans, cinq ou six tout au plus se sont succédé dans cette charge. Or ces greffiers, aimés et estimés de tous ceux qui à un titre quelconque (peut-être même au titre d'accusé) ont approché la Cour d'assises, ont rendu et rendent chaque jour des services inappréciables; ils savent la Cour d'assises, et à ce long exercice, ils sont devenus de plus en plus (je les connais et je le sais) doux, humains, indulgens aux misères. Si la pratique assidue et la connaissance approfondie d'une fonction modeste conduisent à de si heureux résultats, que sera-ce lorsque des hommes considérables, préparés par des années d'expérience et de labeur, se trouveront investis pour une longue période de la présidence d'assises?

Parmi eux, sans aucun doute, se formeront de ces grands juges criminels, de science vaste et d'esprit élevé, tels que l'Angleterre nous en offre le modèle, et notre démocratie réalisera enfin une des idées les plus justes qui aient été entrevues au Conseil d'État de Napoléon.

Nous supposons donc nos jurés mieux recrutés, notre président d'assises parfaitement choisi et préparé en vue de sa tâche; un grand pas sans doute aura été fait, mais l'œuvre sera-t-elle accomplie?

Pas encore.

A quoi servirait en effet de mettre en présence des jurés et des magistrats excellents, si la loi les obligeait toujours, comme elle le fait aujourd'hui, à se cacher les uns des autres, à se mal connaître, à collaborer selon des règles fausses et souvent inapplicables? C'est donc un des points principaux de ces conclusions que nous abordons maintenant, en étudiant le problème qui consiste à mieux régler à la Cour d'assises les rapports du jury avec le président, le concours des deux magistratures.

VII

D'après le Code, nous le savons, la tâche du juré et celle du magistrat sont essentiellement différentes. Le juré ne juge pas, il se borne à répondre par *oui* ou par *non* sur la question de culpabilité. Le verdict n'est donc qu'un témoignage, un acte suprême d'information, un constat décisif; ce n'est pas un arrêt. Le juré ne peut songer aux conséquences de son verdict, à la peine qu'il entraînera, sans sortir des limites de son mandat...

Or, nous croyons l'avoir démontré (1), tout cela n'est qu'un leurre. Les jurés songent à la peine encourue par le condamné; la loi même, après le leur avoir défendu par un de ses articles, les y convie en leur soumettant la question des circonstances atténuantes, qui n'est autre que la question de l'adoucissement de la peine. Et, grâce à ce procédé, le juré ne peut, ni ignorer complètement la loi, ni la comprendre clairement.

En effet, à l'audience on parle de la peine, des articles de loi visés par la poursuite, mais on en parle mystérieusement, à mots couverts, à bâtons rompus, comme l'on parle de choses prohibées... Le juré comprend mal, il est inquiet, il ne peut obtenir d'instructions précises; il appelle, pour être éclairé, le président auquel la loi fait un devoir de se taire... Nous demandons qu'il soit mis fin à cette comédie étrange, qu'un parti clair et décisif soit enfin adopté.

Il y a deux alternatives : on peut tenter de faire machine arrière, de remonter le courant qui porte de plus en plus le juré à faire besogne de magistrat (2), de ramener la célèbre distinction du fait et du droit à sa pureté primitive. En ce cas, il faudrait d'abord que la question des circonstances atténuantes ne fût plus posée au jury, mais fût remise, comme en Belgique (3) et en Autriche, à la décision des magistrats. L'Espagne, pays peu favo-

(1) Voyez la *Revue* du 4^{er} janvier 1896, p. 149 et suiv.

(2) C'est « par une véritable usurpation de fonctions », dit M. Tarde, que le verdict « prend de plus en plus la couleur d'un arrêt » et que le jury « se substitue en réalité à la Cour d'assises. »

(3) En Belgique, aucune question concernant les circonstances atténuantes ne peut être posée au jury qui ainsi se trouve, un peu plus exactement, juge de la culpabilité et non de la peine. En 1887, M. Thonissen s'est prononcé pour le maintien de cette règle, et la commission l'a suivi à l'unanimité. Les juges sont donc, en Belgique, seuls chargés d'apprécier les circonstances atténuantes, et s'ils les admettent, ils doivent les préciser.

rable au jury, a fait récemment (1) en ce sens des efforts qui paraissent avoir obtenu des résultats plus que médiocres. A notre avis, la distinction absolue du fait et du droit est une pure chimère. D'ailleurs on ne trouverait jamais aujourd'hui une Chambre française acceptant de retirer au jury l'appréciation des circonstances atténuantes. Cette solution nous semble donc de tous points inadmissible.

C'est pour l'autre alternative que nous nous prononçons nettement. Au lieu de résister au courant qui porte les jurés à s'instruire plus complètement de l'affaire, sous le double aspect de la culpabilité de l'accusé et de la peine qui peut l'atteindre, nous sommes d'avis de céder à ces tendances, qui sont après tout sages et légitimes, de les régler, et d'établir sur des bases nouvelles entre les deux magistratures une collaboration plus franche et plus complète.

Cette nécessité a été si bien sentie dans différens pays d'Europe, et notamment en Allemagne, qu'elle a donné naissance à une institution nouvelle, issue du jury, mais distincte de lui : celle des tribunaux d'échevins. Ces tribunaux reposent sur le principe suivant : réunion complète et absolue des juges populaires et des juges permanens, assis côte à côte, délibérant ensemble et devenus collègues pour l'affaire qu'ils doivent juger en fait et en droit de concert.

Nous reparlerons plus loin de cette institution, à laquelle nous souhaitons voir donner une place dans nos institutions judiciaires. Nous la croyons heureuse et féconde ; elle a été expérimentée avec grand succès à l'étranger. Elle est l'aboutissement final de la tendance qui se manifeste partout aujourd'hui à organiser une collaboration plus sincère et plus intime entre les deux magistratures.

En effet, à l'exclusion de l'Espagne, dont l'essai malheureux est peu digne d'attention, la plupart des pays aujourd'hui tendent à repousser la distinction subtile et impossible du fait et du droit (2). A ce point de vue, un exemple significatif nous est

(1) C'est une loi du 20 avril 1888 qui a organisé le jury en Espagne. Voyez : *Essai sur le jury criminel en France et dans les États modernes*, par M. F. Gineste, p. 233 et suiv.

(2) Le code de procédure pénale de Belgique admet dans certains cas seulement les jurés et les juges à délibérer en commun, suivant des règles compliquées, imitées de la législation qui a été en vigueur en France, et sans succès d'ailleurs, jusqu'à l'année 1831.

fourni par la législation du canton de Genève (1). Dans ce canton, le président des assises assiste *avec voix consultative* à la délibération du jury *sur la culpabilité*. Quand cette délibération est achevée, le président fait mander *deux jurés assesseurs non magistrats* « qui forment le trait d'union entre le président et le jury », et *ces trois juges de concert avec le jury se prononcent sur l'application de la peine*.

Ce mécanisme est ingénieux, mais bien compliqué. C'est une halte, qui sera courte sans doute, sur le grand chemin qui conduit à l'échevinage.

En France, on n'a rien tenté dans la pratique, mais de nombreux théoriciens tendent, avec plus ou moins de précision, à organiser un concours plus franc et plus complet des deux magistratures.

« J'aimerais un effort plus grand, dit M. Henri Joly, pour arriver à l'entente des magistrats et des jurés (2). » M. Snyers précise davantage ; il voudrait qu'on adjoignît au jury un magistrat, ou un avocat, qui le présiderait avec voix consultative, et serait ce qu'on appelle aujourd'hui le chef du jury. On éviterait ainsi « les réponses contradictoires, ainsi que l'appel du président dans la chambre du conseil (3). »

Un magistrat, M. Eyssautier, va plus loin encore et conclut nettement à l'échevinage : « La réforme, dit-il, est dans le jury dirigé par le président des assises, délibérant avec lui et sur la culpabilité et sur la peine, faisant respecter la loi dans la délibération et dans le vote (4). »

Ce système sans doute a de grands avantages, et nous dirons plus loin que nous souhaitons en voir faire l'essai en France dans un certain ordre d'affaires. Mais la France, comme l'Allemagne, est encore attachée à la forme présente du jury criminel, et une modification aussi profonde de ses élémens essentiels en paraîtrait presque la suppression. On est habitué à la disposition actuelle de nos audiences, aux juges du fait siégeant séparément et à

(1) Voyez la loi du 1^{er} octobre 1890, applicable à partir du 1^{er} janvier 1891. Cette loi a été commentée par M. Pascaud dans son article sur *la nouvelle Organisation du jury criminel à Genève*, Gazette des Tribunaux du 1^{er} avril 1891.

(2) *Le Combat contre le crime*, par Henri Joly, p. 59.

(3) Snyers. Voir *le Jury en matière criminelle*.

(4) Voyez les œuvres d'Eyssautier sur la réforme judiciaire et notamment son article dans le journal *la Loi* du 14 novembre 1895. — Certains auteurs voudraient que le jury statuât *seul* sur la culpabilité et sur la peine. Voir le *Jury-juge. A propos des erreurs judiciaires*, par J. Berland.

quelque distance des juges du droit; l'institution, telle qu'elle est, semble peut-être peu logique : on la dédaigne, mais elle est populaire; on en médite, mais on veut la garder. Aussi, malgré notre désir de voir s'établir une collaboration meilleure entre les deux magistratures, nous ne proposons pas d'aller de primesaut à leur réunion, c'est-à-dire à l'échevinage en matière criminelle.

Recherchons seulement les réformes pratiques, qui, sans porter directement atteinte à nos traditions, rendraient plus nets et plus utiles les rapports entre jurés et magistrats.

Nous demandons d'abord que le ministère public et l'avocat, loin d'être obligés par le Code à ne pas s'expliquer sur la peine, se voient imposer le devoir de faire connaître exactement au jury les diverses conséquences légales des questions qui lui seront posées.

Afin que le jury comprenne bien ces explications, nous demandons que les questions, au lieu d'être posées après la clôture des débats, soient posées par le président des assises et remises par écrit aux jurés, *immédiatement après l'administration de la preuve, avant le réquisitoire et la plaidoirie.*

Ce procédé d'ailleurs est de règle en Autriche et en Allemagne (1).

Ces premières mesures auront déjà pour résultat de préciser en temps utile aux yeux des jurés l'objet et l'étendue de leur tâche, de prévenir des erreurs et des malentendus qui se produisent en France tous les jours.

Ce n'est pas tout. Il faut qu'après les plaidoiries achevées, le président des assises prenne à son tour la parole.

Voudriez-vous revenir au résumé? va-t-on s'écrier. Pas le moins du monde. Nous demandons que le président ait le devoir de donner aux jurés des *instructions de droit*, en leur faisant connaître, les textes à la main, le mécanisme des questions qui leur ont été posées. Actuellement, ce magistrat, qui doit « *s'abstenir de faire connaître aux jurés les conséquences légales de leur déclaration* », peut cependant, « *si le défenseur les a induits en erreur sur la gravité de la peine, rectifier ce qu'il y a d'erroné dans ces assertions!* »

(1) Voyez *Code de procédure pénale allemand*, par Fernand Daguin, p. 108; et l'art. 290 de ce Code, lequel est ainsi conçu : « Après la clôture de l'administration de la preuve (*Beweisaufnahme*), il sera donné lecture des questions. Le président pourra les communiquer en copie aux jurés, au ministère public et à l'accusé, et il sera tenu de le faire, toutes les fois qu'une demande sera déposée à cet effet. »

Il faut en finir avec ces équivoques et ces bizarreries, et, adoptant une disposition analogue à celle de l'article 300 du Code de procédure pénale allemand, dire que « le président, *sans entrer le moins du monde dans l'appréciation des preuves*, indiquera aux jurés les points de droit à prendre en considération dans l'accomplissement de leur mission. »

Ainsi les jurés connaîtront enfin la loi pénale qu'ils doivent indirectement appliquer, et le président, qui est leur guide, ne feindra plus de voiler à leurs yeux ce qui est à l'audience l'objet des préoccupations de tous. Les jurés rentreront donc dans leur salle mieux éclairés sur leur tâche; mais si, au cours du délibéré, des éclaircissemens sont encore nécessaires, nous demandons qu'il soit interdit au président des assises de pénétrer seul parmi eux.

Sans doute, nous souhaitons plus d'harmonie dans le concours des deux magistratures : mais, tant que l'idée de leur séparation sera maintenue, nous n'admettons de réunion du président et des jurés avant le verdict que si l'accusateur, la partie civile, l'accusé et son défenseur sont présens; s'ils peuvent exercer au moment de cette consultation dernière (souvent décisive) le droit du contrôle mutuel qui n'est blessant pour personne, et qui est si nécessaire à l'œuvre de justice (1).

Le recrutement des deux magistratures et leurs rapports entre elles se trouvant ainsi modifiés, d'importantes réformes se produiront d'elles-mêmes à l'audience de demain. Nous en esquisserons bientôt le rapide tableau.

JEAN CRUPPI.

(1) *L'Accusé devant la loi pénale de France*, par Henry Marcy, p. 253 et suiv. La loi suisse et la loi allemande exigent, pour tout éclaircissement demandé au président des assises par le jury, le *retour de celui-ci à l'audience même*. — En Autriche, le président peut, à la demande des jurés, se rendre au milieu d'eux, avec le greffier, *l'accusateur et l'accusé*. — De même en Italie. En Espagne, toute demande d'explication entre les jurés et le président doit se faire *par écrit et sans déplacement*.

REVUE LITTÉRAIRE

LA « ROYAUTÉ » DE MADAME GEOFFRIN

On imagine volontiers qu'il y a du mystère dans la façon dont se font les réputations et que la disproportion qu'on observe entre le mérite des gens et leur célébrité doit tenir à de certaines causes enveloppées et obscures. C'est se mettre en frais d'imagination. Les choses se passent beaucoup plus simplement, grâce à la docilité merveilleuse de ce qu'on appelle : l'opinion. Le public, celui de la postérité comme celui des contemporains, est de complexion paresseuse et d'humeur confiante. Il croit sur leur parole tous ceux qui ont trouvé le moyen de se faire entendre de lui. Panégyristes ou calomniateurs, nous ne leur demandons que d'avoir un peu d'adresse avec un ton d'assurance, et d'enfler la voix. Le xviii^e siècle est tout plein de ces réputations fabriquées par les intéressés. Celle de M^{me} Geoffrin est du nombre. Les encyclopédistes ont prodigué l'encens à leur bienfaitrice : ils l'ont payée de ses libéralités par leurs flagorneries. Et nous ne songeons guère à les blâmer de n'avoir pas été des ingrats. Mais il se trouve que leur témoignage a été reçu sans contrôle. On a répété d'après eux que le salon de la rue Saint-Honoré, éclipsant tous les autres, aurait, par un mélange unique du raffinement avec la hardiesse et des élégances mondaines avec la profondeur philosophique, offert pendant vingt-cinq années l'expression la plus achevée de l'esprit français. Tel est encore le point de vue auquel se place le dernier biographe de M^{me} Geoffrin, M. Pierre de Ségur, dans le volume qu'il publie sous ce titre significatif : *le Royaume de la rue Saint-Honoré* (1). Le livre est

(1) M. Pierre de Ségur, *Le Royaume de la rue Saint-Honoré*, 1 vol. in-8° Calmann

d'une lecture tout à fait agréable, et il contient quelques renseignements nouveaux. Nous nous en servons pour retrouver la réalité sous les hyperboles, et remettre les choses au point.

Certes, la brillante destinée de M^{me} Geoffrin soulève un problème ; mais ce n'est pas celui qu'on a coutume de poser à son sujet. On s'étonne ordinairement et on admire qu'une femme qui n'avait ni une grande naissance, ni, au début du moins, une grande fortune, ni une intelligence au-dessus de la moyenne, ni affabilité, ni culture d'esprit, ni esprit, ait pu grouper autour d'elle et y retenir une élite d'artistes et d'écrivains. Or, le succès du salon de M^{me} Geoffrin s'explique assez aisément et sans qu'il soit besoin de prêter à celle qui y présidait des dons exceptionnels et une virtuosité incomparable dans un art difficile. Ce qui a fait la force de M^{me} Geoffrin comme maîtresse de maison, c'est qu'elle s'est donnée tout entière à son salon, qu'il a été fait la grande affaire de sa vie et son unique passion. Elle n'a pas aimé : elle n'a eu pour son mari et pour sa fille qu'une affection calme et voisine de l'indifférence ; on ne lui a pas connu d'amans. Elle n'a eu aucune espèce de coquetterie ; elle ne s'est souciée ni de paraître belle, ni de paraître jeune, s'étant bien avant l'âge installée dans un rôle de vieille femme. Elle n'a pas prétendu à briller par ses bons mots. Elle n'a aimé ni le faste, ni la toilette, ni le jeu, ni les voyages, ni la campagne. Elle n'a eu pour les lettres mêmes qu'un goût médiocre. Mais elle voulait réunir chez elle des littérateurs. Elle a déployé à cet effet toutes les ressources d'une nature active, énergique, bien pourvue des qualités proprement administratives. On sait quelles merveilles peut opérer la volonté dirigée avec méthode et tendue vers un but ardemment poursuivi. Ce que M^{me} Geoffrin réservait d'ailleurs à ses hôtes, ce n'étaient pas seulement les vains plaisirs d'une causerie ailée. Ceux-ci trouvaient chez elle des avantages solides et de plus d'une sorte. D'abord elle les soutenait amplement de sa bourse. Elle entretenait Marmontel, meublait Diderot, faisait des rentes à D'Alembert, à Thomas, à Morellet, à M^{lle} de Lespinasse. Les fonds venant à manquer pour la publication de l'Encyclopédie, M^{me} Geoffrin s'engage pour cent mille écus. Ce salon est une banque où l'on prête sans intérêts. Outre ces services matériels, M^{me} Geoffrin en a rendu d'autres à ses amis et qui ne sont pas moins appréciables. Au moment où s'ouvre son salon, ceux qui vont former l'armée des encyclopédistes sont encore isolés, étrangers ou hostiles les uns aux autres, peu connus ou peu appréciés du public.

Lévy). — Cf. Tornézy, *Un bureau d'esprit au XVIII^e siècle* (Lecène et Oudin) et le comte Ch. de Mouy, *Stanislas-Auguste et M^{me} Geoffrin* (Plon).

Ils se sont groupés chez M^{me} Geoffrin; ils ont trouvé chez elle un centre de réunion où ils ont appris à se rapprocher, à se supporter, à faire cause et œuvre communes. Ils s'y sont disciplinés. Amie de la décence et de la mesure, la maîtresse de maison les a empêchés de heurter trop brusquement le pouvoir et l'opinion, et elle les a préservés contre le danger de se perdre par leur impatience. Au moment où se ferme son salon, la grande bataille du siècle est livrée, l'armée peut se débander, comme elle le fit en effet, s'abandonner à ses instincts de violence et à son goût pour les propos licencieux. L'utilité que les philosophes tiraient des réunions de M^{me} Geoffrin saute aux yeux; aussi est-il oiseux de rechercher pourquoi ils fréquentaient chez elle.

Mais il y a une autre question qui par elle-même est plus piquante et dont l'étude est plus instructive : c'est la question de savoir comment il se fait que M^{me} Geoffrin ait échappé au ridicule qui atteint chez nous toute femme tenant bureau d'esprit. Ni la marquise de Rambouillet, ni la marquise de Lambert n'y ont échappé, en dépit de leurs mérites incontestables, pas plus que M^{lle} de Scudéry ou M^{me} Cornuel. Depuis le temps des *Précieuses ridicules* jusqu'à celui du *Monde où l'on s'ennuie*, une même tradition se continue en pays gaulois. Que ce soit affaire de préjugé et qu'il entre dans ce préjugé beaucoup de jalousie, de vulgarité et de bassesse d'âme, je ne le conteste pas, mais aussi n'ai-je pas à l'examiner. Il me suffit que le préjugé existe et qu'en dépit du changement des mœurs il ait conservé jusqu'aujourd'hui toute sa force. Comment se fait-il que ce préjugé épargne la seule M^{me} Geoffrin, alors que chez nulle autre ne s'accusent avec un relief plus frappant les travers dénoncés une fois pour toutes par la plaisanterie de Molière?

Sans doute M^{me} Geoffrin n'est pas une femme savante, étant réputée au contraire pour son ignorance, et elle ne s'embarrasse guère des règles de Vaugelas, n'ayant jamais réussi à posséder un minimum d'orthographe; mais elle est bourgeoise comme Philaminte. Que la petite-fille de M^{me} Chemineau, la fille de Pierre Rodet, la femme de M. Geoffrin ait eu les sentimens de sa condition, cela n'est pas surprenant. Le bourgeoisisme lui-même des sentimens n'est pas un défaut, pourvu qu'il ne dépasse pas certaines limites et qu'il admette quelque mélange. M^{me} Geoffrin a toutes les qualités, toutes les imperfections, toutes les manies d'une bourgeoise conforme au type et qui remplit sa définition. La raison, réduite au sens commun, est chez elle la faculté dominante, qui se subordonne toutes les autres et donne à ses vertus mêmes leur nuance spéciale; en sorte qu'elle peut être bonne sans avoir de sensibilité, généreuse sans manquer à l'ordre et à

l'économie. Elle a réglé sa vie d'avance et par étapes, et elle s'est assigné pour fin le bonheur. Ce désir du bonheur a chez elle la force et l'âpreté d'un besoin. Et je veux bien qu'il ne se confonde pas avec l'égoïsme, mais il arrive qu'il y ressemble. « M^{me} Geoffrin a le tic de détester tous les malheureux, écrit Galiani, car elle ne veut pas l'être, pas même par le spectacle du malheur d'autrui. » Ce bonheur, elle le fait résider dans la tranquillité : elle craint toutes les aventures, celles du cœur et celles de l'esprit ; elle redoute les opinions tranchées, a en horreur les mauvaises têtes et fuit le scandale. Elle entend qu'on ménage le gouvernement, qui reste le gouvernement et mérite donc d'être respecté, même quand il a tort. Tant pis pour ceux qui oublient que la Bastille est, elle aussi, une institution établie. Marmontel est emprisonné pour des vers qui d'ailleurs ne sont pas de lui et il se voit retirer le privilège du *Mercur* ; M^{me} Geoffrin lui en garde rancune. Mais voici qu'il se fait censurer pour son *Bélisaire* : il s'ensuivit plus qu'un refroidissement, presque une rupture, et une invitation à déloger de l'hôtel où il avait sa chambre. Ce bon sens pratique donne à M^{me} Geoffrin de la clairvoyance, un juste sentiment de la réalité, de l'adresse à démêler les sentimens, de la décision dans le jugement des caractères. Elle le sait et même elle s'en vante : « Je ne troquerais pour rien au monde la connaissance profonde que j'ai des hommes. » Sans être aussi profonde que se l'imaginait M^{me} Geoffrin, cette clairvoyance était véritable, à condition toutefois de s'exercer dans un ordre d'idées et dans un cercle de personnes convenablement restreint. Le tort de M^{me} Geoffrin fut de regarder parfois fort au delà de son salon. C'est elle qui, écrivant au roi de Pologne, quelques années, il est vrai, avant le premier partage, résume ainsi son opinion sur Catherine II : « Réellement, c'est une femme charmante. » C'est sur le compte de Frédéric II qu'elle prononce cet arrêt sans appel : « On n'en parlera plus dans cinquante ans. » On cite d'elle des mots qui ont plus de justesse, mais qui sont tous pareillement dépourvus d'élégance et de grâce. C'est même un cas intéressant et digne de remarque que celui d'une femme célèbre et bonne, et dont on ne cite pas une pensée délicate. En revanche, elle est fameuse par ses boutades et ses bourrades, par ses brusqueries jusque dans l'obligeance, par ses trivialités dans la bonne humeur, mais surtout, comme il est naturel, dans la mauvaise. Son goût de régenter les gens se complétait par le plaisir qu'elle trouvait à les gronder. Incapable de résister à cette « humeur grondeuse », elle grondait les souverains eux-mêmes, ce qui lui valut d'être rappelée au sentiment des distances. Curieuse des affaires d'autrui, elle

s'en informe et s'en mêle avec un zèle qui va jusqu'à l'indiscrétion. Franche jusqu'à la brutalité, il lui arrive de manquer de tact, d'une façon qui étonne de la part d'une habile maîtresse de maison et qui aussi bien à ce degré est rare. Chargée auprès de Rulhière d'une négociation difficile, elle lui proposa aussitôt de l'argent, et n'obtenant pas de réponse, se hâta d'ajouter : « En voulez-vous davantage ? » Elle dit à Suard : « Quand on n'a pas d'argent, on ne doit pas avoir de fierté. » Des mots de ce genre sont regrettables, attendu qu'ils ne dénotent pas seulement une dérogation aux convenances et usages du monde. Mais on ne les reprochait pas à M^{me} Geoffrin ; car, en dépit de sa rudesse à morigéner ses amis et de sa mollesse à les défendre, on la savait sans méchanceté. On ne s'étonnait pas davantage que le commerce de la société polie n'eût pas chez elle atténué les saillies trop vives du caractère. M^{me} Geoffrin n'était pas de celles qui s'assimilent à un milieu nouveau. Quand la nature se marque en traits si fortement accentués, en essayant de la corriger on n'arriverait qu'à la gâter.

Pendant de longues années M^{me} Geoffrin mena l'existence cossue et modeste des bourgeoises d'autrefois ; son mari lui savait gré du bonheur solide qu'il lui devait. Mais M^{me} Geoffrin n'aurait été ni la bourgeoise qu'elle était, ni une femme de son temps, si elle n'avait eu le désir de s'élever. Elle allait chez sa voisine M^{me} de Tencin, intrigante qui finissait en précieuse ; l'ambition lui vint de recueillir sa succession. C'est alors que l'intérieur de M. Geoffrin va devenir précisément celui du bonhomme Chrysale. Le pauvre homme essaya bien de s'opposer à l'invasion des beaux esprits. Il résista, mais avec plus de violence que de continuité. Finalement, ayant reconnu qu'il n'était pas le plus fort et que de son côté n'était pas la toute-puissance, il se résigna, sauva ce qu'il put en surveillant la dépense, assista aux diners et se borna à ne pas desserrer les dents au milieu de conversations dont l'allure l'effarouchait et le bruit l'assourdissait. C'est jusqu'où alla l'effort de son mécontentement : il eut l'énergie de bouder. On tâche aujourd'hui de « réhabiliter » M. Geoffrin. On proteste contre la réputation de sottise que lui ont faite les hôtes de sa femme. On montre qu'il était non seulement très estimable, mais entendu en affaires hardi même dans les spéculations et que c'est lui qui apporta la fortune. Tout cela est exact, et il n'est pas douteux que les philosophes ne se soient vengés de sa sourde hostilité en forgeant contre lui ces plaisanteries énormes qui depuis n'ont cessé de trainer partout. Et pourtant on ne parviendra pas à ramener vers lui la sympathie que lui

mériteraient ses vertus. C'est que nous n'admettons pas qu'un homme se réduise, dans sa propre maison à ce rôle de comparse, disposant les menus pour des convives qu'il subit faute de savoir les éloigner. Force nous est de laisser M. Geoffrin dans cette attitude humiliée à laquelle il s'est lui-même condamné. Nous voudrions le plaindre : nous n'arrivons qu'à le prendre en pitié.

Bourgeoise, M^{me} Geoffrin l'est encore à la manière, non pas du tout de M^{me} Jourdain, comme on l'a dit, mais de M. Jourdain lui-même, le bourgeois gentilhomme. Il se peut qu'elle ait, lors de son veuvage, refusé la main et la « belle jambe » d'un époux titré; elle y eut peu de mérite : elle avait passé la cinquantaine, et elle était déjà célèbre. Les contemporains s'accordent à noter chez elle cette gloriole des relations aristocratiques. « Rien ne la flattait plus que son commerce avec les grands (1). » Grands seigneurs, étrangers de distinction, candidats au trône, roitelets, princes et principicules ont défilé dans son salon, ou pour le moins sont de ses amis. Seul le roi de Prusse n'a pas trouvé le chemin de son cœur : elle lui reproche d'avoir des vices et une vilaine figure. Cela même gênait un peu les habitués de son salon dont on sait « l'intérêt tendre » qu'ils prenaient « aux succès du roi de Prusse, consternés quand il avait fait quelque perte et radieux quand il avait battu les armées d'Autriche ». Ils en étaient quittes pour aller aux Tuileries s'asseoir au pied d'un arbre dans la grande allée et se livrer en plein air à l'enthousiasme que leur inspirait leur « cher Frédéric (2) ». A cette exception près, M^{me} Geoffrin professe pour les souverains étrangers justement le même culte que leur rendaient ses amis les philosophes. Nous avons un peu de peine aujourd'hui à comprendre ce plaisir dévot que goûtaient les Grimm, les Diderot, les Voltaire à contempler des personnes régnantes, à jouir de leur présence, à causer, à correspondre avec elles; la cause en est peut-être à la différence des temps ou peut-être à notre manque de philosophie. M^{me} Geoffrin est en correspondance avec Catherine II et prend au pied de la lettre le titre de « bonne amie » que lui donne la souveraine; elle s'en prévaut pour tracer à la tsarine un plan de conduite; c'était exagérer le zèle.

Pour ce qui est du roi de Pologne, elle est sa « Maman » et éprouve réellement à son endroit tous les sentimens que comporte cette métaphore. Si l'on veut trouver chez M^{me} Geoffrin l'accent maternel, ce n'est pas dans ses tièdes rapports avec sa fille, M^{me} de la Ferté-Imbault,

(1) Marmontel, *Mémoires*, ch. vi.

(2) Morellet, *Mémoires*, ch. iv.

qu'il faut l'aller chercher, c'est dans les lettres qu'elle adresse à son « enfant » royal. Elle l'a connu tout jeune à Paris, a payé ses dettes et réglé le compte de ses fredaines. A la nouvelle de son élection, elle déborde de joie. Il n'est pas exact que Stanislas-Auguste lui ait écrit la phrase fameuse : « Maman, votre fils est roi » ; pareil à tous les mots historiques, ce mot n'a jamais été prononcé. Mais c'est bien M^{me} Geoffrin qui écrit : « Mon cher fils, mon cher roi, mon cher Stanislas-Auguste, vous voilà trois personnes en une seule. Vous êtes ma Trinité. Imaginez, s'il vous est possible, mon transport de joie à la réception de cette divine lettre datée du 9 septembre. Je vous ai cru notre bon Henri IV, et moi je me suis vue Sully. » L'expression, pour emphatique qu'elle puisse paraître, ne dépassait pas la pensée de M^{me} Geoffrin. Elle se voyait en effet dans le rôle d'une sorte de premier ministre, investie de la confiance du roi, le représentant à l'étranger, ayant qualité pour donner des nouvelles sûres des choses de Pologne, recevant les hommages des nobles Polonais de passage à Paris. De là son courroux sitôt qu'on empiète sur les attributions qu'elle s'est elle-même octroyées. Un sieur de la Marche se présente au ministère des Affaires étrangères comme chargé d'une mission par le gouvernement polonais. Quel est cet intrus ? Un nommé Louis, architecte, se donne pour être l'agent de Stanislas-Auguste. Pour le coup M^{me} Geoffrin se fâche tout net. « J'ennuierai Votre Majesté peut-être jusqu'à l'impatience ; pour moi, je suis bien sûre que cela me ferait cet effet si je reparlais de cette *espèce*. J'ai vidé mon sac dans les premiers momens de ma colère et je ne le remplirai plus de cette *ordure*. » Louis est un ingrat, un intrigant, un insolent, c'est un coquin, c'est un faquin, quoi encore ? Ce sont ainsi, au moindre déplaisir, d'aigres reproches, des allusions directes sous forme de maximes générales, une affectation de respect et l'emploi comique de formules cérémonieuses. On ne saurait trop admirer la bonhomie charmante avec laquelle le prince accueillait les incartades de cette maternité grondeuse.

Il fallait faire éclater aux yeux de l'Europe entière cette intimité d'une bourgeoise avec un roi. Ce fut la raison déterminante du fameux voyage en Pologne. L'idée première de ce voyage vint de M^{me} Geoffrin, non du roi. Stanislas-Auguste se borne à ne pas s'opposer trop ouvertement à un projet qu'il devine cher au cœur de sa vieille amie ; mais il en souligne les inconvéniens : le déplacement est considérable, M^{me} Geoffrin est âgée, elle n'est jamais sortie de Paris, elle est habituée au luxe ; et d'ailleurs que de tristesses lui réserve le spectacle

d'un royaume dont l'horizon est déjà si sombre ! Ce qui prouve bien les difficultés de l'entreprise, c'est que les préparatifs de la voyageuse n'occupèrent pas moins de dix-huit mois. Mais son parti était pris. Elle passa six semaines à Varsovie ; comme le roi l'avait prévu, elle y trouva de grands sujets de mécontentement : elle s'en plaignait encore, deux ans après, dans certaine « lettre terrible ». Ce voyage avait été une déception. Pourquoi s'en être allée chercher une déception si loin ? Cependant cette visite lointaine ne devait être inutile ni à M^{me} Geoffrin, ni à son salon. Elle avait été acclamée sur la route, elle avait reçu une hospitalité royale. De même que le nom de Voltaire n'eut tout son prestige dans l'Europe du xviii^e siècle qu'après le séjour à la cour de Frédéric, de même c'est après le voyage en Pologne que la gloire de M^{me} Geoffrin atteint son apogée.

Il est temps de pénétrer dans le salon de la rue Saint-Honoré et de discerner le caractère des réunions qui s'y tiennent. Défendons-nous d'abord d'un premier mouvement de surprise, si nous n'y rencontrons presque aucun des grands acteurs du siècle. M^{me} Geoffrin s'est brouillée avec Montesquieu ; Voltaire ne songe à elle que lorsqu'il a un service à lui demander. Au surplus, elle appréciait peu Voltaire, qu'elle trouvait par trop fou, et quand il s'agit en 1774 de lui élever une statue par souscription, elle fut d'avis qu'il suffisait bien d'un buste. Elle tient Diderot pour une pauvre tête et Rousseau pour une « âme très noire. » Restent les seconds emplois et les utilités. Ils y sont au complet. Ils s'appellent Thomas et Raynal, Bernard et l'abbé de Voisenon, Burigny et Dortous de Mairan, Helvétius et D'Holbach. Veut-on savoir quel était le ton de leurs entretiens, et en croirons-nous Horace Walpole ? « Vraiment, écrit-il en 1775, vous serez dégoûté de cette dernière maison dans laquelle se rendent tous les prétendus beaux esprits et faux savans et où l'on est en général très impertinent et dogmatique. » Mais Walpole est un témoin suspect, gagné à la concurrence et passé au parti de celle que M^{me} Geoffrin qualifie de « méchante bête ». Choqué de l'allure guindée de ces conversations, il leur fait tort de leur frivolité. Et n'apercevons-nous pas, pour les égayer, Marmontel en train de « sacrifier aux grâces », Galiani mimant ses contes avec une gesticulation d'arlequin, tantôt lançant sa perruque et tantôt rattrapant son soulier, D'Alembert en veine de facéties bouffonnes, et divertissant le cercle par son talent pour les imitations, et enfin la seule muse admise à ces diners d'où l'élément féminin était soigneusement exclu, M^{lle} de Lespinasse, « l'imagination la plus inflammable qui ait existé depuis Sapho. » Quoi qu'il en soit, ce sont les littérateurs

qui donnent le ton : et cela est fâcheux. Les gentilshommes ne sont ici que pour écouter et regarder : ils viennent voir, par manière de curiosité, des gens de lettres groupés en bouquet. Ce rôle de spectateurs est bien celui où les relègue un Morellet : « Les gens du monde... sentent trop bien le vide des conversations communes pour ne pas rechercher avec quelque empressement la société des hommes à talens et des gens de lettres qui, ayant fait de la culture des arts ou des sciences l'occupation de leur vie, ont nécessairement un plus grand fonds d'idées et des principes de goût plus assurés... La maison de M^{me} Geoffrin leur offrait cette sorte de plaisir. » Et voilà, dans toute sa sottise, l'infatuation de l'homme de lettres tel que le xviii^e siècle nous l'a fait, tel que le xix^e nous le conservera. A de certains jours, on donne des représentations. « Il n'arrivait d'aucun pays ni prince, ni ministre, ni hommes ou femmes de nom qui, en allant voir M^{me} Geoffrin, n'eussent l'ambition d'être invités à l'un de nos dîners et ne se fissent un grand plaisir de nous voir réunis à table. C'était singulièrement ces jours-là que M^{me} Geoffrin déployait tous les charmes de son esprit et nous disait : Soyons aimables (1). » C'est une troupe avec un impresario.

Et c'est une coterie. Une coterie est d'abord une association en vue de l'admiration mutuelle et de la congratulation réciproque. Aux compliments dont M^{me} Geoffrin régale la vanité de ses hôtes, ceux-ci ripostent par des louanges dont il semble que l'outrance aurait dû gâter la saveur. Marmontel, voulant expliquer « l'enthousiasme universel » que soulève le voyage en Pologne, loue M^{me} Geoffrin de son goût pour les lettres et les arts, des agrémens qu'elle répand dans la société, et il ajoute : « Votre âme seule vous a rendue célèbre et respectable aux nations. Son activité bienfaisante, sa sensibilité, sa droiture, le sentiment délicat dont elle est douée pour saisir en toutes choses le vrai, le juste et l'honnête, voilà ce qu'on chérit, ce qu'on révère en vous. Les souverains ne se disputent les avantages de vous avoir pour amie, que parce qu'ils trouvent en vous la vertu et la vérité ornées des grâces de la nature. » Une autre se fût divertie de ce pathos : M^{me} Geoffrin remercia de la « lettre charmante. » Quand il s'agit de flatterie, c'est toujours à Voltaire que reste la palme. « Votre voyage, dit-il simplement, doit être en France une grande époque pour tous ceux qui pensent. » C'est la trouvaille du génie. — Le second trait où se reconnaît l'esprit de coterie est son intolérance. Un certain abbé de Guasco publie des lettres familières de Montesquieu qui contiennent

(1) Marmontel, *Mémoires*.

des passages désobligeans à l'adresse de M^{me} Geoffrin. Elle fait supprimer l'édition. C'est ainsi qu'au xviii^e siècle les partisans de toutes les libertés comprenaient la liberté de la presse. Palissot fait représenter sa comédie des *Philosophes*. Nous n'aimons guère le genre de la comédie à clé et nous n'admettons en aucun cas les personnalités au théâtre : encore faut-il avouer que pour reconnaître M^{me} Geoffrin dans le personnage d'une femme auteur, il fallait quelque bonne volonté. Profitant de ses relations avec M. de Sartine, M^{me} Geoffrin fit par la suite interdire deux autres pièces du même auteur : *le Satirique* et *l'Homme dangereux*. C'est ainsi qu'au xviii^e siècle les ennemis de la tyrannie comprenaient les rapports de la littérature et de la police. — Aussi bien y aurait-il de l'injustice à reprocher à M^{me} Geoffrin l'intolérance de ses amis, puisque, elle-même, elle eut à en souffrir et qu'elle faillit en être la victime.

C'est à quoi se réduit en effet la « royauté » de M^{me} Geoffrin. Étrange royaume où la souveraine est prisonnière ! Sans doute le fameux : « Voilà qui est bien, » empêche les propos d'être trop libres, les opinions d'être trop tranchées et les théories de s'étaler avec trop d'insistance ; mais c'est en cela seulement et de cette façon tout extérieure que M^{me} Geoffrin gouverne les conversations auxquelles elle assiste et dont au demeurant le sens et la portée lui échappent. A peine serait-il exagéré de soutenir qu'elle ne comprit rien à ce qui se disait chez elle. C'est que tout de même elle manquait un peu trop de préparation. Elle ne se douta jamais qu'on forgeât sous ses yeux et avec ses deniers une machine de guerre contre tout ce qu'elle respectait. Elle ne soupçonna pas à quelle œuvre travaillaient les habitués de son salon. C'est qu'elle ne les avait pas choisis : elle les avait recueillis par voie de succession ; après quoi l'héritage s'était développé entre ses mains ; peu à peu tous étaient venus, l'un amenant l'autre. Nous assistons alors à ce spectacle, qui n'est pas unique, mais qui est toujours curieux, d'une maîtresse de maison n'ayant pas une idée en commun avec les gens qu'elle reçoit. A défaut d'idées, et si l'on trouve le mot trop fort, M^{me} Geoffrin a des habitudes d'esprit qu'elle doit à ses origines, à son éducation, au premier milieu où elle a vécu : elle tient pour l'ordre, la paix, la tradition, l'autorité. Autant dire que sur tous les points essentiels elle est en opposition avec ses amis ; donc elle cédera sur tous les points et battra en retraite devant « son monde ». Elle ne sait que trop combien il est ombrageux et elle s'ingénie à des compromis pour ménager sa susceptibilité : « Pour être bien avec le ciel sans être mal avec son monde, elle s'était fait une espèce de dévotion clandest-

tine : elle allait à la messe comme on va en bonne fortune ; elle avait un appartement dans un couvent de religieuses et une tribune à l'église des Capucins, mais avec autant de mystère que les femmes galantes de ce temps-là avaient des petites maisons. » Si encore les philosophes avaient voilé de quelques formes leur mainmise et prise de possession. Mais il faudrait ne pas les connaître. Ils disent « nos dîners » ; même, sur la fin, ce fut M^{lle} de Lespinasse qui dressa la liste des conviés, décidant qui on admettrait, qui on écarterait. Ce sont proprement les hôtes s'installant aux lieu et place des gens de la maison, parlant en maîtres, et faisant la loi comme c'est l'usage en pays conquis.

Cette situation éclata dans les derniers temps de la vie de M^{me} Geoffrin et donna lieu à des scènes d'un comique révoltant. Sans être dévote, M^{me} Geoffrin mettait tout au moins au nombre des bienséances la soumission aux règles de l'Église. Elle avait fait confesser Fontenelle et Mairan ; elle entendait mourir de la même façon convenable ; ou peut-être les approches de la fin avaient-elles ravivé dans son âme des souvenirs de l'ancienne piété. Elle avait suivi les exercices du jubilé de 1776 ; elle prit froid dans l'église, et fut frappée au retour d'une attaque de paralysie à la suite de laquelle elle se remit à peu près et vécut encore une année. Ce n'était plus l'heure des dîners de philosophes ; le temps était venu où des convives doivent s'effacer devant des parens, devant une fille. La fille de M^{me} Geoffrin a été terriblement calomniée, on devine par qui. Aussi faut-il savoir beaucoup de gré à M. de Ségur d'avoir remis en son jour cette figure de femme honnête et frivole à la mode du siècle dernier. M^{me} de la Ferté-Imbault s'installa dans la chambre de sa mère : elle y vit arriver D'Alembert et ses amis que l'accident de M^{me} Geoffrin avait mis en veine de propos contre la religion. Congédié une première fois, D'Alembert revint, ayant promis d'être décent. C'était pour ne plus bouger et garder la malade à vue. Il fallut le mettre à la porte. Il essaya de rentrer de force : on dut lui barrer le passage. De s'être assis à la table d'une maîtresse de maison et d'avoir puisé dans sa bourse, cela ne vous confère pas le droit d'assiéger son chevet de malade. C'est ce qu'on ne put jamais faire comprendre à ce mathématicien. Il lui sembla au contraire qu'on avait indignement porté atteinte aux plus sacrés de ses droits. Il fit retentir l'air de ses protestations. Tantôt il s'apitoyait avec un pathétique de mélodrame sur « cette femme mourante qui laissait vainement échapper des plaintes de l'avoir perdu » ; ce qui d'ailleurs était tout à fait contraire à la vérité, M^{me} Geoffrin ayant pleinement approuvé la conduite de sa fille. Tantôt il se répandait en injures : « M^{me} de la Ferté-Imbault, *vendue* à la cabale dévote dont elle

est la *servante*, a trouvé moyen d'écartier d'auprès de sa mère tous ses anciens et meilleurs amis, à commencer par moi. Elle m'a écrit à ce sujet une lettre qui ne vaut pas celles du roi de Prusse, mais qui est une pièce rare pour l'*insolence* et la *bêtise*. » On reconnaît ce vocabulaire. Ce fut dans tout le parti un *tolle* contre cette « vilaine fille », ainsi que l'appelait le vénérable Turgot. Et le tapage que menèrent les philosophes prouva bien que la maison leur appartenait.

Au lendemain de la mort de M^{me} Geoffrin les gens de lettres négligèrent pour la plupart d'assister au convoi de celle chez qui on ne dinait plus ; mais ils eurent soin d'arranger une réputation qui importait à la leur. Le reproche de pédantisme se murmurait : on l'étouffa sous la clameur des admirations. Morellet, Thomas, D'Alembert composèrent des oraisons funèbres. Ces trois panégyriques, auxquels il faut joindre celui que rédigea Marmontel au cours de ses *Mémoires*, sont restés la source de l'histoire de M^{me} Geoffrin. L'article de Sainte-Beuve est écrit avec leurs expressions. D'autres ont copié l'article de Sainte-Beuve. L'opinion s'est établie fortement, et l'on s'est fait un devoir d'appliquer dans une même matière deux poids et deux mesures. Si les grandes dames du xvii^e siècle accueillent chez elles des littérateurs, quand il y a quelque nouveauté à cela et quelque mérite, ce sont des précieuses et d'insupportables pédantes ; mais si les bourgeois du xviii^e, dans une pensée d'ambition, installent chez elles une académie, ce sont des mères de l'Église et il faut célébrer leur culte sur les autels de l'esprit humain. Si Chrysale s'emporte contre les femmes qui s'occupent d'astronomie, c'est un interprète du bon sens ; mais si M. Geoffrin désapprouve les femmes qui patronnent la philosophie, c'est un sot. Si Philaminte réclame contre la grossièreté du langage, Philaminte est une prude ; mais elle mérite d'être louée si elle fait servir le bon ton de sa maison aux intérêts de l'Encyclopédie. Si Molière attaque la marquise de Rambouillet, il est un représentant de la tradition française ; mais si Palissot raille M^{me} Geoffrin, c'est un calomniateur qu'il faut accabler de tous les mépris et mettre dans l'impossibilité de nuire... Il en sera ainsi tant que nous nous bornerons à souscrire aux opinions que les écrivains du dernier siècle nous ont livrées toutes faites. Mais pour peu qu'on y veuille regarder, c'est merveille comme on voit se dissiper le prestige de tant de fanfaronnades. Ainsi pour ce salon tant vanté. De loin il semblait que ce fût un royaume : de près ce n'est qu'un bureau d'esprit, — ouvrant sur un bureau de bienfaisance.

RENÉ DOUMIC.

REVUE MUSICALE

THÉÂTRE DE L'OPÉRA-COMIQUE : *Le Vaisseau Fantôme*, opéra en trois actes, de Richard Wagner. — THÉÂTRE DE L'OPÉRA : *L'Étoile*, ballet-pantomime en deux actes, de MM. Adolphe Aderer et Camille de Roddaz ; chorégraphie de M. Hansen ; musique de M. André Wormser.

Il nous est arrivé de nous plaindre que la joie, la *gioia bella*, comme l'appelait Mozart, fût absente de la musique de Wagner. Mais au lendemain de l'horrible désastre, en écoutant le *Vaisseau Fantôme*, nous avons béni cette œuvre de n'être point joyeuse, d'être une œuvre de douleur et de pitié, qu'il ne fût pas trop cruel d'entendre en ces douloureux et vraiment pitoyables jours.

Œuvre de douleur et de pitié ; le premier des opéras de Wagner, — et peut-être de tous les opéras, — auquel ces deux mots et cette définition en quelque sorte morale puisse convenir. La musique de théâtre jusque-là n'avait rien offert de semblable. Non pas que dans le *Vaisseau Fantôme* il soit question pour la première fois en musique de dévouement et de sacrifice ; mais je ne vois pas qu'un autre drame musical ait eu comme celui-ci pour sujet ce que notre époque a nommé la religion de la souffrance humaine.

Bien que nul aujourd'hui ne soit plus censé ignorer Wagner, il n'est peut-être pas superflu de rappeler la légende du Hollandais maudit. Errant à jamais sur les mers, une fois tous les sept ans, — et pour un seul jour, — il aborde, et demande à de nouveaux rivages la vierge dont l'amour doit le sauver. Au fond d'un golfe du nord il la rencontre enfin. Elle l'attendait. Senta, la fille du marin Daland, avait ouï conter l'histoire du nocher sombre, et la pitié d'une telle infortune avait rempli et comme enchanté son cœur. Elle l'attendait, celui dont le portrait mystérieux ornait la muraille de la salle. Elle l'attendait, insensible à tout ce qui n'était pas lui, absente du monde réel et de la vie, sourde

à la voix de ses compagnes, aux reproches même d'Érik le chasseur, son fiancé d'autrefois. Elle l'attendait, absorbée et perdue en son hallucination de miséricorde et d'amour. Et voici que sur le seuil de la maison, ressemblant trait pour trait à l'image familière, l'étranger parut un soir. Le père de Senta l'avait rencontré sur la plage ; sans le connaître il l'amena à sa fille et le lui proposait pour époux. Ainsi la rédemption allait s'accomplir. Hélas ! pour avoir surpris auprès de la jeune fille Érik lui disant un dernier adieu, le Hollandais la crut parjure, et, désespérant du salut, remonta sur son navire. Mais à peine avait-il levé l'ancre, que Senta, fidèle jusqu'à la mort, se précipita dans les flots. Le vaisseau-fantôme aussitôt s'engloutit, et vers le ciel on vit s'élever, à jamais réunies, l'âme sauvée et l'âme libératrice.

Longtemps avant le *Vaisseau Fantôme*, une *Alceste*, un *Fidelio* avaient déjà glorifié l'héroïsme féminin poussé jusqu'à la mort, jusqu'à la mort bravée sinon subie pour le salut d'un être aimé plus que la vie. Mais, dans l'un et l'autre chef-d'œuvre, il semble qu'on trouve quelque chose de plus particulier et de plus concret que dans l'œuvre de Wagner. Léonore, Alceste, sont des créatures de chair et de sang ; Senta nous apparaît plutôt comme un fantôme de mystère et de rêve. Rêver et nous induire en rêverie, c'est ce que font le moins les deux héroïnes très vivantes, très actives, et je dirai presque très pratiques, de Gluck et de Beethoven. Égales à Senta par la magnanimité et le sacrifice, elles ignorent cette mélancolie, cette langueur et cette vague détresse de femme qui donne à la première des « rédemptrices » wagnériennes une nouvelle et mystique douceur.

Par des formes sonores différentes ces différences psychologiques ont été rendues. Ainsi, dans la représentation musicale d'Alceste et de Léonore, tout exprime la réalité, tout respire un ardent courage, une force robuste et presque virile. Rappelez-vous la carrure, l'aplomb des deux airs qui se suivent : *Non, ce n'est point un sacrifice!* et : *Divinités du Styx!* Quelle solidité et quelle certitude ! Tout, — jusqu'au retour périodique et de plus en plus accentué du thème, — tout ici atteste la précision non moins que la fermeté de l'entreprise, la vision sans effroi, presque sans défaillance, de l'acte qu'il faut accomplir. Oui, presque sans défaillance : à la pensée de ses enfans, la voix d'Alceste se brise à peine un instant. Pareille intrépidité chez Beethoven. Soit dans l'ouverture (je parle de la plus belle, celle en *ut*), soit dans son grand air, Léonore, elle aussi tout entière à son dessein, ne se laisse reprendre et bercer que durant quelques mesures au souvenir du bonheur passé.

Le trait particulier de l'héroïne wagnérienne est une pitié plus tendre, un ressentiment plus intime de la souffrance d'autrui. Cette partition fort inégale du *Vaisseau Fantôme*, ou plutôt ce rôle de Senta, le plus intéressant, renferme quelques accens de compassion, de charité véritablement exquis. Ils sont peu nombreux, car la figure musicale n'est qu'ébauchée, mais ils suffisent. Tels sont les premiers mots de la jeune fille, répondant après un long silence au babil moqueur des fileuses : *Pourquoi m'avoir conté son histoire? Pourquoi m'avoir dit qu'il est?* Oh ! que certaines notes, certaines *appoggiatures* pèsent ici lourdement ! Comme cette phrase tourmentée rend bien le tourment de ce cœur ! Plus on étudie le second motif de la ballade, plus on admire le sortilège des sons, et que si peu de matière — une altération de mouvement et de tonalité — puisse contenir et exprimer tant de sensibilité, tant d'âme. Il n'est pas jusqu'à la plus simple formule, à cet ornement du discours musical appelé *grupetto*, qui ne prenne ici pour la première fois une valeur et comme une physionomie particulière. Wagner aima toujours cette fioriture légère, ce bouquet de notes qu'il ne dédaigna pas de suspendre à quelques-unes de ses plus belles mélodies. Des *grupettos* accompagnent les pudiques aveux d'Élisabeth au début du duo du second acte de *Tannhäuser*. Par un *grupetto* s'achève la première phrase d'amour du grand duo de *Lohengrin*. Au second acte de *Lohengrin* encore, des *grupettos* enveloppent et fleurissent l'adorable remontrance d'Elsa à Ortrude. Il semble que pour Wagner cette figure musicale soit demeurée jusqu'à la fin le signe ou le symbole préféré de la sympathie, de la confiance, de tout l'ordre enfin des sentimens bienveillans et affectueux.

Un seul instant la pitié rêveuse de Senta s'exalte jusqu'au transport. La ballade s'achève par un élan d'enthousiasme, et ce court passage est peut-être dans tout l'opéra l'unique application du *leitmotiv* véritable. Partout ailleurs les thèmes sont plutôt rappelés. Mais ici le motif subit une altération de mouvement et de rythme ; une transformation musicale correspond à la transformation du sentiment, et cette correspondance est le principe même du *leitmotiv* tel que Wagner le pratiquera désormais.

Le *Vaisseau Fantôme* n'est pas seulement le premier opéra où domine un sentiment cher à Wagner : la pitié ; c'est aussi le premier qui soit une œuvre de sentiment pur, une œuvre toute psychologique et morale, strictement conforme à l'idéal que Wagner venait d'apercevoir et de faire sien à jamais. En nul autre de ses drames Wagner n'a réduit ainsi l'intérêt aux plus secrets mystères de l'âme ;

jamais il n'a conçu d'action aussi intérieure, aussi indépendante des causes et des influences du dehors. Les raisons de ce cœur de femme sont bien de celles que la raison ne connaît pas. Quel héros, quelle héroïne de Wagner aimera jamais comme Senta? Sera-ce Élisabeth? Sera-ce Brunnhilde? Sera-ce Parsifal lui-même? Par tendresse ou par pitié, tous ils se dévoueront; mais à des êtres vivans, réels, et qu'ils auront connus, aimés, au moins vus souffrir. Du *Vaisseau Fantôme*, au contraire, toute réalité, toute personnalité paraît absente. L'objet, sinon le sujet, se dérobe au sentiment. Un des commentateurs les plus pénétrants de Wagner ne s'y est pas mépris. Il a signalé ce qu'il y a d'abstrait dans la passion maîtresse qui conduit le drame et possède l'héroïne. « Absolu, inexplicé, inexplicable, tel est le dévouement de Senta. Au point de vue de la psychologie dramatique, il y a là une lacune, une sensible insuffisance : nul enchaînement d'états moraux ne nous est présenté; il nous faut admettre une situation extraordinaire, conclusion de développemens inconnus, ou la repousser immédiatement... Nous avons peine à croire que la contemplation d'un portrait et la méditation d'une légende amènent une humble jeune fille à des résolutions aussi terribles que celles dont nous allons voir l'accomplissement. Il est déraisonnable qu'elle se livre à une telle folie d'héroïsme, qu'elle se voue d'avance au salut d'un personnage mystérieux, nié de quelques-uns, redouté de beaucoup, qui ne viendra sans doute jamais, qui, logiquement, naturellement, ne peut venir. » — Mais, sur le point de blâmer son maître, le disciple fervent que nous citons se dérobe ou du moins se reprend. Il justifie, que dis-je? il glorifie Wagner de ce dont il avait commencé par lui faire un reproche. « L'étonnant exploit de Wagner est de ne pas avoir tenté d'atténuer, par de vaines apparences, cette incompréhensibilité de la passion qui anime Senta. Hardiment, il s'est attaqué à l'impossible : l'enthousiasme de Senta, que notre esprit refusait d'accepter, se prouve à notre cœur par le sacrifice même qu'il provoque et qui se réalise à nos yeux. Notre pensée hésite, notre raison proteste; le fait triomphant de l'amour, qui n'a pas besoin d'argumens pour se justifier, annule nos objections et nos réserves : l'absolu peut négliger le relatif (1). »

L'absolu, voilà le vrai mot qui résume le drame et la figure principale. Ainsi le premier élan de Wagner l'a porté plus loin que depuis il ne devait jamais atteindre. Auprès du *Vaisseau Fantôme*, les œuvres

(1) M. Alfred Ernst : *L'art de Richard Wagner. — L'œuvre poétique*; Paris, E. Plon, Nourrit et C^{ie}, 1893.

suyvantes, fût-ce les dernières, offriront quelque chose d'atténué et de relatif. En nulle autre nous ne retrouverons un aussi fier mépris des conjonctures et des contingences, une intransigeance aussi farouche non pas même de la passion, mais de l'hallucination, de l'idée fixe et du rêve.

Le rêve, et le rêve allemand, voyez comme il s'est étendu, comme a grandi le cercle de son ombre, depuis la *Flûte enchantée* et le *Freischütz*, ces premiers chefs-d'œuvre rêveurs ! Le rêve effleurait seulement le front d'Agathe pensive ; il possède Senta tout entière, il est la condition, l'unique loi de son être. Et la nature ou la qualité même du rêve a changé. Ils venaient du dehors, de la nuit et des bois, ils entraient par la fenêtre ouverte de la maison forestière, les soufflés qui faisaient tressaillir la fiancée de Max le franc-tireur. C'est le mystère des choses dont elle était troublée. Purement moral au contraire est le trouble de Senta ; les mystères de l'âme, et ceux-là seulement s'accomplissent, en son âme. Sur les amours de Max et d'Agathe, sur leur entretien et leurs adieux au second acte du *Freischütz*, plane une vague mélancolie. On sent autour d'eux je n'en sais quelle influence et quels maléfices. Les choses pourtant se passent là comme dans la vie. Mais au second acte du *Vaisseau Fantôme* rien ne se passe que comme en songe. Quelle est donc cette première rencontre, muette et morne ! Quels étranges fiancés, tels que n'en vit jamais ce théâtre de l'Opéra-Comique, ordinaire berceau de plus riantes amours. Le Hollandais et Senta se regardent, se reconnaissent en silence, et leurs deux motifs, — vraiment on pourrait prendre le mot dans le sens philosophique autant que musical, — leur deux motifs s'énoncent et s'opposent à l'orchestre seulement. Ce ne sont pour ainsi dire pas deux créatures ou deux êtres, mais deux principes ou deux éléments, deux états d'âme plutôt que deux âmes en présence. C'est le malheur lui-même et la pitié en soi. Témoin pour la première fois de cette scène, il m'a semblé comprendre, mieux que je ne l'avais fait encore, pourquoi le drame musical de Wagner a été surtout symphonique, et par quelle affinité naturelle il se rapproche de la musique pure. Celle-ci ne représente pas des personnages qu'un sentiment anime. Son objet est le sentiment lui-même, indépendamment des individus qui l'éprouvent. Ainsi le plus grand des musiciens purs, Beethoven, a exprimé par les sons telle ou telle passion ; il n'a pas créé telle ou telle figure passionnée. Il a pour ainsi dire versé la vie et l'être en des réservoirs sans fond où chacun de nous ira puiser éternellement. Il a écrit une symphonie *héroïque*, et tous les héros peuvent s'y reconnaître ; une symphonie en *ut* mineur, et toute

douleur s'y retrouve, toute vertu s'y retrempe, toute volonté s'y fortifie. Voilà par où Wagner ressemble à Beethoven et comment le « drame lyrique » procède de la symphonie. La figure de Senta, — cette première figure vraiment wagnérienne, — a déjà quelque chose d'impersonnel. Elle s'évanouit en quelque sorte dans le sentiment, plus grand, plus fort et en quelque sorte plus réel qu'elle-même. Elle n'existe que pour signifier et représenter; elle représente et signifie infiniment plus qu'elle n'existe. Et je ne conteste pas que cette abstraction de l'individu soit contraire aux traditions, peut-être à la nature de la musique dramatique. Elle est du moins conforme à la nature de la musique tout simplement. Elle est la marque d'un art très général et d'un idéalisme supérieur.

On a dit, avec raison, que le style du *Vaisseau Fantôme* est dépourvu d'unité. Les gallicismes, les italianismes y abondent. Mais il convient d'être indulgent aux antithèses de cette musique. Elles ont leur excuse ou leur justification dans le poème, et peut-être dans la réalité. Autour de la vie intime et profonde, de la vie passionnelle et morale, n'est-il pas vrai que la vie extérieure et superficielle partout se déploie et se joue? Inégales autant qu'étrangères l'une à l'autre, elles sont pourtant l'une et l'autre la vie. C'est l'autre, la vie du dehors, la vie inférieure, que la nourrice de Senta, son fiancé, son père, représentent avec simplicité. Sourions du brave Daland au premier acte, alors que son langage est celui de l'opérette et presque de la parodie. Mais, au second acte, il ne parle que le langage de la nature, de la vérité moyenne et courante, celle dont les esprits et les cœurs moyens se contentent, la tenant pour la vérité supérieure et l'éternelle vérité. J'aime l'innocente bonhomie du marin proposant à sa fille, dans un air qu'on a tort de railler, le terrible idéal qu'il ne soupçonne pas et qu'il ne saurait comprendre. Quant au chœur délicieux des fileuses, c'est par lui surtout que proteste la vie, la vie chaude, vermeille et toute physique, battant à plein cœur dans la poitrine de ces filles de pêcheurs, blondes riveraines des mers du Nord. Toute préoccupation morale est absente du refrain qui bourdonne et qui gronde; il n'y a pas d'âme en ce chant. Jamais plus insoucieux ne tournèrent des rouets ni des fuseaux. Les fileuses du bon Haydn lui-même, que la veillée d'hiver rassemble, ne filent point aussi gaiement. Plus triste encore et pleurant l'enfant disparu, la « pauvre dame Marguerite » dévide de ses vieilles mains de servante des fils moins blancs que ses cheveux. De l'autre Marguerite, celle de Goëthe et de Schubert, le rouet plaintif entre tous ne chante pas non plus comme ces rouets. Ceux-ci ne sont ni des confidens ni

des consolateurs. Leur voix indifférente essaie de couvrir la voix de Senta, mais elle ne peut y parvenir. Et qu'elle n'y parvienne pas, cela nous a paru l'autre soir le signe certain que l'œuvre de Wagner enferme au moins une parcelle de vérité profonde et d'éternelle beauté. Hélas ! en ces jours de deuil, nous venions d'éprouver nous-même que la vie intérieure est la plus forte, et que toutes les voix du dehors ne sauraient imposer silence à celles qui parlent, surtout à celles qui gémissent et qui crient au dedans de nous. Il est des châteaux de l'âme, comme a dit la plus mystique des saintes ; et que le rêve, la pensée, ou la douleur les habite, la vie extérieure peut bien les assaillir, les ébranler même : elle ne les forcera pas.

Vous trouverez encore un bel exemple d'amour fidèle et de renoncement dans l'histoire de Zénaïde Bréju, l'héroïne du nouveau ballet de l'Opéra.

Fille d'une fruitière qui tenait boutique aux environs du Pont-Neuf à la fin du siècle dernier, Zénaïde n'aimait au monde que la bourrée et le petit Séverin, apprenti saltimbanque. Un jour, l'illustre Vestris, en se promenant au bord de l'eau, vit danser la jeune fille, et, charmé de sa grâce, lui proposa de la faire entrer à l'Opéra. En même temps, les sergens de l'armée du Rhin s'emparaient du petit amoureux et l'entraînaient, lui aussi, malgré sa résistance, dans une plus glorieuse carrière. Voilà le premier acte. Et le second nous montre d'abord un examen à l'Opéra et le triomphe de l'étoile en son éclat naissant ; puis le retour de Séverin, passé caporal ; enfin la démission de Zénaïde, sacrifiant son art à son amour et ses jambes à son cœur.

Le jour où les propos indiscrets d'une femme de chambre apprirent à la petite Paule Méré qu'elle n'était pas orpheline et qu'elle avait pour mère la première danseuse de Venise, vous rappelez-vous toutes les belles choses que se figura la romanesque héroïne de M. Cherbuliez ? « J'avais deviné, dit-elle, que la danse est un art. Je me persuadais que ma jeune maman était la favorite de mes fées, une prêtresse vouée au service de leurs autels, et qu'elle avait reçu de ses divines patronnes la mission d'inspirer aux hommes l'amour des belles lignes et de leur enseigner les lois de la cadence, les secrets de l'harmonie, l'art d'exprimer par les grâces de l'action l'accord des sentiments et des pensées. Quand j'étais seule, fermant les yeux, je croyais voir un rideau se lever, et ma jeune maman m'apparaissait... Par ses postures et ses attitudes, elle révélait à la foule émue le grand mystère des lignes onduleuses, que connaissent les soleils et les oiseaux,

et qui échappe au vulgaire humain, et cette foule enthousiaste abjurait sa grossièreté native en tombant aux pieds de la prêtresse. »

J'ignore si l'idéal du ballet approcha jamais de cet idéal, mais on peut affirmer qu'il s'en éloigne de plus en plus aujourd'hui. Ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, on commence à ne le plus chanter ; on le danse toujours, et, dans un ballet comme *l'Étoile*, c'est cela seulement qu'on danse. De la danse telle qu'on la pratique à l'Opéra, il semble que toute notion d'art soit en train de disparaître, surtout celle-ci, la plus nécessaire de toutes, qu'un art, fût-ce la danse, ne doit pas être sa propre fin, mais un moyen et un signe. Or je ne vois pas que dans les deux actes de *l'Étoile*, un seul mouvement, une seule attitude, exprime ou signifie rien, sentiment, pensée, mystère des lignes, qui mérite vraiment d'être signifié. Le premier acte entier se passe en pantomimes vaines. L'autre, plus important, et dont les auteurs sans doute espéraient davantage, a le défaut d'imiter par la danse non pas l'action ou la vie, mais la danse elle-même, et de n'être ainsi qu'une représentation au second degré, la copie d'une copie et l'ombre d'une ombre. Si du moins c'était le génie, la poésie, l'esprit et l'âme de la danse que la danse reproduisait devant nous ! mais ce n'en est que la virtuosité, le travail, le mécanisme et le métier. Voilà, madame Bréju, pourquoi votre fille est muette, et pourquoi nous n'en disons pas plus d'un ballet qui ne dit rien. Le sujet pouvait-il être traité d'une autre manière, à la fois plus fine et plus profonde, avec plus de réalisme, d'ironie et de modernité ? Avions-nous le droit d'attendre un ballet de caractère ou de mœurs ? la comédie dansée du personnel, du monde et du « milieu » des danseuses, enfin une transposition chorégraphique des *Petites Cardinal* ? Il y a des choses qui se disent, qui s'écrivent, mais ne se dansent pas.

La partition de *l'Étoile* a paru inférieure à la délicieuse partition de *l'Enfant prodigue* ; elle n'en est cependant pas indigne.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUES ÉTRANGÈRES

L'AUTOBIOGRAPHIE D'UN ROMANCIER HOLLANDAIS

Metamorfoze, par M. Louis Couperus (Amsterdam, 1897).

Si même le dernier roman de M. Louis Couperus n'était pas ce qu'il est, un très beau livre, élégant et robuste, plein d'émotion et de vérité, il mériterait encore d'être signalé pour la façon dont il porte la marque de son temps, et pour les renseignemens qu'on en peut tirer sur la situation présente du roman, ou plutôt des romanciers, dans l'Europe entière.

M. Couperus, d'abord, s'y est essayé à un genre nouveau. Après avoir publié tour à tour, en moins de dix ans, des poèmes romantiques, et des romans naturalistes, et des romans psychologiques, et des romans sociaux, et des romans politiques, il a changé de manière, une fois de plus. Ni par le sujet, ni par les détails, ni même par l'esprit général, ses *Métamorphoses* n'ont aucun rapport avec cette *Paix du Monde* dont j'ai eu, naguère, l'occasion de parler (1). C'est à croire qu'il y a, chez le jeune romancier hollandais, une sorte d'instinct fatal qui le pousse à errer sans cesse d'un genre à l'autre, l'empêchant de produire jamais plus de deux ouvrages de nature semblable : un instinct d'autant plus fatal, et d'autant plus spontané, qu'on ne saurait soupçonner aucune considération intéressée d'avoir eu la moindre part à son développement. Dans chacun des genres divers qu'il a successivement

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} avril 1896.

abordés, en effet, M. Couperus a obtenu tout le succès qu'il pouvait désirer : à son *Eline Vere* comme à son *Illusion*, à son *Extase* comme à sa *Fatalité*, ses compatriotes ont fait l'accueil le plus chaleureux ; et lorsque, dans *Majesté* et la *Paix du Monde*, il leur a présenté deux spécimens d'une forme nouvelle, tenant à la fois du poème philosophique, du roman d'aventures, et de la satire sociale, ils ont été unanimes à juger que de toutes les formes possibles celle-là était la mieux faite pour convenir à son talent, et la plus conforme au génie de sa race. Mais voici que déjà le jeune auteur s'en est fatigué, de même que des autres. Il n'y a plus trace d'aventures, ni de satire, ni presque de philosophie, dans les *Métamorphoses* ; et c'est un premier point par où ce livre me paraît avoir, en plus de sa très haute valeur littéraire, quelque chose comme l'intérêt d'un signe des temps.

Car cette instabilité, ce perpétuel besoin de changement dont il témoigne, chez un écrivain depuis longtemps célèbre, — le plus célèbre, et fort justement, des romanciers hollandais, — ils se retrouvent à des degrés différens, d'un bout à l'autre de l'Europe, chez la plupart des jeunes écrivains. Ils se retrouvent par exemple en Allemagne, où M. Sudermann imite à tour de rôle Scandinaves, Russes, Français et Anglais ; où M. Hauptmann déconcerte ses admirateurs eux-mêmes par la rapidité et l'imprévu de ses évolutions, et où l'on voit jusqu'à des vieillards, comme M. Spielhagen et M. Heyse, renoncer brusquement à leur ancienne manière. Ils se retrouvent encore en Pologne, et en Russie, et en Italie, et dans les pays scandinaves, où chaque année voit surgir une école nouvelle. De nouvelles écoles, combien en avons-nous vu surgir et disparaître, en France, depuis dix ou douze ans ? A combien de genres divers se sont essayés tour à tour nos poètes et nos romanciers, depuis le sonnet parnassien jusqu'à l'ode renouvelée de Ronsard, depuis le tableau naturaliste jusqu'au récit « néo-grec » ? C'est une succession ininterrompue de formules artistiques, dont on pourrait dire que leur unique principe est d'être à l'opposé les unes des autres. Et non seulement tout débutant se croit tenu de différer tout à fait de ses prédécesseurs, mais il s'ingénie ensuite à différer de lui-même, et à changer de manière pour chacun de ses livres. C'est comme si, à force de vouloir être « personnels », nos auteurs avaient perdu toute personnalité, et que toutes les formes, toutes les façons de sentir et de comprendre, leur fussent devenues également accessibles, pour ne pas dire également étrangères : encore que, en y regardant de plus près, on découvre que ce n'est point la personnalité

qui leur manque le plus, mais la force de croire et celle de vouloir, la confiance dans la valeur des genres qui leur plaisent, et l'énergie d'y rester fidèles en dépit de la nouveauté, ou de la facilité, ou de l'éclat d'autres genres. Mais, quelles que soient les causes de cette espèce de maladie littéraire, on ne saurait nier son existence, ni sa gravité et l'étendue des dommages qu'elle est en train de causer. N'est-ce pas elle, en effet, qui, contraignant les jeunes écrivains à changer sans cesse de manière, empêche les diverses manières de se développer, de se fixer, et de produire pleinement la somme de beauté dont elles sont capables? Et les écrivains eux-mêmes, ne les empêche-t-elle pas de réaliser pleinement leur somme de talent, dans cette course fiévreuse où elle les condamne? Il n'y a pas jusqu'à la connaissance du « métier » dont elle ne les prive, puisqu'à chacun de leurs nouveaux livres les malheureux sont forcés de se créer de toutes pièces un style, une méthode, des procédés absolument nouveaux. Et de fait, le métier s'en va, d'année en année, aussi bien en littérature que dans les autres arts. Jamais peut-être on n'a travaillé davantage, jamais en tout cas on n'a autant « cherché » ; mais, quoi qu'il en soit de la valeur de ce qu'on a trouvé, il est trop certain que la plupart de nos jeunes romanciers ne savent ni composer un roman, ni l'écrire, ni mettre en valeur le sujet ou les épisodes avec la même adresse qu'on le faisait autrefois. On n'a plus le temps d'apprendre, ni de réfléchir, d'acquérir de l'expérience par soi-même ni de profiter de l'expérience acquise par les devanciers. Et que c'est bien là une maladie, et non pas le résultat d'une préoccupation effrénée de la mode, ou de la recherche du succès à tout prix, c'est ce que prouve assez clairement l'exemple de M. Couperus : car on ne saurait imaginer un artiste plus consciencieux, plus désintéressé, plus dédaigneux de la mode, ni qui ait moins besoin de changer de manière pour garder son succès. Et cependant il change de manière sans cesse, il vient d'en changer encore, entraîné par un instinct dont il n'est point maître.

Ce point, au surplus, n'est pas le seul par où son dernier livre ait de quoi nous instruire. Le choix du genre nouveau où il s'est essayé mérite, lui aussi, d'attirer l'attention ; lui aussi a, en quelque sorte, tout l'intérêt d'un signe des temps. Les *Métamorphoses* sont en effet, plutôt qu'un roman, une autobiographie. L'auteur nous y raconte l'histoire d'un jeune romancier hollandais qui a passé exactement par les mêmes phases que nous savons qu'il a lui-même traversées. Et ce romancier a beau s'appeler Hugo Aylva ; ses livres ont beau avoir

pour titres *Mathilde*, *le Jeu d'échecs*, *Nirwana* et *Anarchisme*, nous devinons aussitôt que sous Hugo Aylva se cache M. Louis Couperus, que *Mathilde* est là pour désigner *Éline Vere*, *le Jeu d'échecs* pour désigner *Fatalité*, que le véritable titre de *Nirwana* est *Extase*, et que les deux parties d'*Anarchisme* s'appellent en réalité *Majesté* et *la Paix du monde*.

Mêmes sujets, mêmes tendances, même suite : l'identité est complète entre les livres du héros et ceux de l'auteur. Après tant de vies fictives de bourgeois et d'empereurs, de jeunes filles sentimentales et de jeunes femmes mal mariées, c'est sa propre vie que M. Couperus a entrepris de nous faire connaître; et en cela encore il a suivi, sans doute à son insu, un instinct qui lui est commun avec un très grand nombre d'autres romanciers. Je pourrais citer au moins six romans en cours de publication qui sont, de même que le sien, des autobiographies à peine déguisées : l'une paraît en Russie, une autre en Angleterre, une troisième en Danemark, trois paraissent en France, sans compter celles qui ont paru les mois passés ou que nous allons voir paraître dès le mois prochain. C'est comme si, en même temps que leur besoin de changement les dépouillait de leur personnalité, les jeunes auteurs eussent perdu aussi toute force d'invention : incapables désormais de rien imaginer, et trop heureux d'avoir quelques souvenirs qu'ils puissent étaler devant nous. Il y en a bien parmi eux qui, très noblement, s'efforcent de donner à leur récit une portée générale, et de tirer une leçon des menus faits qu'ils racontent. Mais ces faits n'en sont pas moins les faits de leur propre vie, clairement, ouvertement présentés comme tels. Et l'on n'en est pas moins tenté de croire à une sorte de faillite de l'imagination créatrice, devant cet accord des romanciers à se prendre eux-mêmes pour héros de leurs livres.

A y réfléchir, cependant, ce phénomène littéraire ne vient pas uniquement, peut-être, d'une subite décroissance de l'imagination. La vraie cause en est plutôt d'ordre moral; c'est l'habitude qu'on a acquise de penser à soi, de croire qu'on pouvait se connaître mieux que les autres, ou même qu'on ne pouvait connaître que soi. M. Couperus en particulier, pour nous en tenir à lui, ne manque certainement pas du pouvoir d'inventer; il excelle au contraire, — chacun de ses romans précédens nous en est la preuve, — non seulement à imaginer des personnages vivans, mais à substituer leur vie à la sienne, à ressentir leurs émotions et à penser leurs pensées. Mais avec tout cela il s'est accoutumé à admettre que son âme était la seule où il pût pénétrer;

et à force de vouloir y pénétrer il a fini par se complaire en elle, si bien qu'il lui a semblé, un beau jour, que nulle âme n'était plus digne d'être offerte en exemple à nos méditations. Son cas présent n'est en vérité que la conséquence nécessaire de l'évolution qu'il a subie, que nous avons tous subie avec lui depuis dix ans environ. Le « roman psychologique » ayant été reconnu naguère comme un genre spécial, l'avènement du roman autobiographique ne pouvait manquer d'en résulter, tôt ou tard.

C'est du moins ce qui ressort de la façon même dont M. Couperus nous explique la série de ses « métamorphoses ». Nous y voyons les lents progrès que fait, dans l'âme du héros, l'habitude, — on pourrait dire la manie — de l'analyse psychologique, et comment elle le porte sans cesse davantage à s'analyser soi-même, jusqu'au jour où, découvrant l'impossibilité de jamais connaître d'autres âmes, le jeune romancier se décide à prendre la sienne pour sujet de ses livres. C'était là un travail intérieur que n'eussent point soupçonné les lecteurs d'*Éline Vere*, ni de la *Paix du Monde*; il se poursuivait cependant d'année en année, et maintenant en voici toutes les phases exposées sous nos yeux.

Mais pour ne pouvoir plus, en ce moment, s'intéresser à d'autres aventures qu'aux siennes, M. Louis Couperus n'en est pas moins resté un artiste, passionnément épris de beauté et de perfection; et si son nouveau livre diffère, par son genre, de tous les précédents, il y a mis en revanche, fort heureusement, les mêmes précieuses qualités de noble, élégante, et tendre poésie. Et il s'est encore efforcé de donner à son autobiographie toutes les apparences d'un roman, entremêlant à l'analyse de ses « métamorphoses » une foule d'épisodes familiers ou tragiques, et variant leur décor avec une maîtrise admirable. Paysages d'Italie, de Belgique, de France, souvenirs d'années d'enfance passées aux Indes hollandaises, dans l'enchantement d'une féerie vivante, mais surtout puissantes et délicates peintures du port de Scheveningue et du Bois de La Haye, ce sont peut-être les pages les plus charmantes du livre, celles où s'aperçoit le mieux l'âme profondément poétique de ce soi-disant psychologue. Combien je regrette de ne pouvoir pas les traduire, comme aussi de ne pouvoir pas m'arrêter à loisir devant le récit des deux amours de Hugo Aylva !

De ces deux amours, au reste, l'un risquerait de nous paraître un peu invraisemblable : celui qu'éprouve le jeune romancier pour une de ses compatriotes rencontrée à Paris, une femme qui a eu jadis un mari

détestable, et qui a perdu depuis lors tout pouvoir d'aimer. En vain Hugo Aylva lui lit ses livres, en vain il l'intéresse à ses projets artistiques, en vain il lui fait voir qu'il mourra de tristesse si elle ne consent pas à se donner à lui. L'impitoyable femme s'obstine à ne se point donner, répétant toujours que son « cœur est mort », et pleurant et se désolant sur ce cadavre, qu'il ne tiendrait qu'à elle de ressusciter. Oui, décidément, elle est invraisemblable, et Aylva aussi, qui prend si au sérieux ses coquetteries ! Mais comme, au contraire, l'autre histoire d'amour est naturelle et touchante, et quelle délicieuse figure que cette petite Émilie qui, dès les premiers chapitres et tout au long du livre, éclaire de son doux sourire la vie du jeune homme ! Longtemps celui-ci, tout occupé à s'analyser, dédaigne l'hommage discret qu'elle lui fait des roses de son cœur ; et quand enfin il s'en aperçoit, après des années, peut-être jugera-t-on qu'il n'en éprouve pas autant d'orgueil et de joie qu'on aurait voulu. Mais d'autant plus on aime cette exquisite jeune fille. On se plaît à la voir à la fois si naïve et si sage, si tendre et si réservée ; on songe aux adorables jeunes filles des romans de Dickens, ses sœurs, simples, gracieuses, aimantes comme elle ; et il y a des moments où l'on est heureux d'oublier les « métamorphoses » de Hugo Aylva pour s'attarder auprès de cette enfant, qui reste la même malgré les années.

Cette histoire d'amour aurait de quoi, à elle seule, justifier le succès du nouveau roman de M. Couperus. Mais elle n'est, dans le roman, qu'un épisode, et sans aucun rapport avec le sujet principal. Que la petite Émilie aime ou non Hugo Aylva, qu'elle l'épouse à la fin du livre ou qu'elle se marie avec un autre homme, cela ne touche en rien à la suite des « métamorphoses » du jeune psychologue : car ces métamorphoses sont tout intellectuelles, ce sont les courses qu'il fait d'un idéal à l'autre, dans sa recherche passionnée de la perfection esthétique. Il y a ainsi à travers tout le livre deux récits qui vont côte à côte sans se confondre jamais : le récit de l'évolution d'une pensée et celui d'une aventure d'amour. Et je ne puis m'empêcher de croire que la faute en est au genre même que s'est choisi M. Couperus. C'est parce qu'il a essayé de raconter sa propre vie, ou tout au moins la vie de son esprit, qu'il n'a pas trouvé un moyen d'unir plus intimement ces deux récits parallèles. Il y aurait fallu un artifice d'invention, mais plutôt encore il y aurait fallu une pleine liberté dans la conception et la composition du roman. M. Couperus s'en est tenu, pour une partie du livre, à ses souvenirs personnels ; il a voulu être exact, noter l'enchaînement de ses idées tel qu'il se le rappelait ; et de là vient, sans

doute, que les épisodes qu'il y a ajoutés ne font jamais corps avec lui, restant, pour ainsi dire, en marge du récit principal.

Mais il est temps d'en venir à ce récit lui-même, et d'indiquer les métamorphoses successives qui forment, dans leur ensemble, la carrière littéraire de Hugo Aylva. Elles sont, d'après M. Couperus, au nombre de cinq, dont chacune fait l'objet d'un chapitre spécial, portant comme titre le titre d'un des livres du jeune héros. Il y a ainsi le chapitre de *Torquato Tasso*, celui de *Mathilde*, celui de *Nirwana*, celui d'*Anarchisme* et enfin celui des *Métamorphoses*; car le dernier roman de Hugo Aylva a le même nom que le dernier roman de M. Couperus, et le caractère autobiographique de l'ouvrage se trouve, par là, affirmé une fois de plus. Mais la vérité est que, de ces cinq métamorphoses, deux seulement ont une importance essentielle, la première et la dernière, celle qui transforme un jeune poète en un romancier réaliste, et celle qui le conduit à se prendre soi-même pour sujet d'un roman. Les autres ne sont, en fin de compte, que les phases progressives d'une lente évolution : ces deux-là sont vraiment des révolutions, des changemens brusques, complets, troublant de fond en comble toute la vie d'une âme.

Au début du livre, Aylva s'occupe à finir un grand poème, *Torquato Tasso*, dont des fragmens ont paru déjà dans une revue d'Amsterdam. Il n'a en tête que de beaux rythmes et de belles images, trop heureux de pouvoir oublier, tandis qu'il écrit, la mesquine et banale réalité qui l'entoure. Mais voici qu'un de ses amis de collège, Hermann Scheffer, lui apporte les anciens romans de M. Zola. Aylva ne connaissait encore que l'*Assommoir* et *Nana* : il lit la *Fortune des Rougon*, la *Curée*, la *Faute de l'abbé Mouret*, et à son imagination d'enfant ces œuvres font l'effet de vastes poèmes, auprès desquels son *Tasse* lui semble tout au plus un honnête devoir sagement composé. Il n'a point de cesse pourtant qu'il l'ait achevé, et à tout moment son enthousiasme d'autrefois lui revient au cœur. Il se sent né pour le rêve, non pour l'observation; le peu qu'il a entrevu de la vie n'a fait que le remplir de mélancolie; et des romans mêmes de M. Zola il ne tarde pas à se fatiguer. Pourquoi donc les derniers chants de son poème n'ont-ils plus ni la fraîcheur, ni la liberté des premiers? Pourquoi, ce poème fini, met-il si peu d'entrain à en finir d'autres? C'est un peu parce que son ami Scheffer le raille sur ses goûts « vieux-jeu » : un peu aussi parce que son *Tasse* lui vaut d'amères critiques parmi des éloges; un peu parce qu'il a l'impression que désormais le monde n'a plus

besoin de poèmes. Mais surtout il a perdu sa foi artistique. Le contact d'un autre idéal l'a, par degrés insensibles, détaché du sien. Puisque Scheffer place au-dessus de tout l'observation et le réalisme, puisque le *Nieuwe Gids* lui reproche de se complaire dans un genre démodé, puisque son *Torquato Tasso* n'intéresse personne, c'est donc que l'art tel qu'il le conçoit n'est point l'art véritable. Et, faute de pouvoir en concevoir un autre, le jeune homme se décourage. Il passe une année entière à lire, à se promener, à fréquenter les salons de La Haye, s'efforçant par tous les moyens de combler le grand vide qui s'est fait en lui.

Bientôt rien ne survit plus, en apparence du moins, du rêveur ingénu qui mettait en tercets les amours du Tasse. Aylva est devenu un élégant mondain, assez instruit pour pouvoir parler de tout avec un air compétent, assez indifférent pour pouvoir, au besoin, s'essayer dans tous les genres sans trop de gaucherie. C'est alors qu'il s'aperçoit, un beau jour, que la vie est au demeurant une chose des plus simples, et que l'expérience qu'il en a vaut bien celle d'un autre. La mode est aux romans d'observation. Pourquoi ne suivrait-il pas la mode sur ce point, lui qui la suit sur tant de points? Et l'expérience qu'il a acquise, pourquoi n'en ferait-il pas un roman?

Telle est sa première métamorphose : au poète de *Torquato Tasso* se substitue un romancier réaliste, l'auteur de *Mathilde* et du *Jeu d'échecs*. Mais je n'ai indiqué là que le mécanisme extérieur de la transformation : car tout le roman de M. Couperus est, pour ainsi dire, écrit en partie double, et sous la série des raisonnemens conscients de Hugo Aylva, des prétextes qu'il se donne et des illusions qu'il subit, on découvre toujours un travail plus profond, un sourd travail de l'instinct, guidant le jeune poète tout au long de la vie. Dans ces romans qu'il croit n'écrire que pour le public, et où il se flatte de ne rien laisser de lui-même, c'est toute son âme au contraire qu'involontairement il y met. Il s'en rend compte d'ailleurs quelques années après, lorsque, de roman en roman, son instinct l'a conduit à écrire le *Nirwana*. Il reconnaît alors que ce livre fait partie de son être, que chacune de ses pages est vivante en lui, et que la littérature, qu'il prenait pour un amusement ou une distraction, est au fond la seule chose qui lui tienne au cœur. C'est pour elle qu'il se résigne à vivre, après son aventure d'amour avec l'impassible Hélène de Vicq ; c'est pour elle qu'il parcourt le monde, toujours en quête d'impressions nouvelles, tandis qu'Émilie lui offre vainement sa tendresse, tandis que son ami Den Bergh lutte et souffre en silence, tandis que sa vieille

mère agonise loin de lui. Il s'occupe, pendant ce temps, à raconter l'histoire d'un empereur rêvant la paix du monde ; et dans cette œuvre d'une haute portée philosophique, destinée à recueillir tout le fruit de son expérience et de sa réflexion, le seul véritable objet qu'il poursuit est le même qu'il poursuivait jadis dans ses vers de jeunesse : il n'a toujours en tête que de beaux rythmes et de belles images.

Deux catastrophes survenant coup sur coup, le suicide de son ami Den Bergh et la mort de sa mère, le tirent brusquement de son extase poétique. C'est alors aussi que, de retour en Hollande, il découvre enfin l'amour d'Émilie, si longtemps, si aveuglément dédaigné. Et la dernière métamorphose se produit en lui. Le soi-disant observateur s'aperçoit qu'il n'a jamais rien su, qu'il a passé comme en un songe à travers la vie, et que non seulement il n'a compris ni sa mère, ni son ami, ni la chère jeune fille, mais qu'il n'a même jamais tenté de les comprendre. Ainsi il en vient à réfléchir sur l'histoire de son âme. Une longue suite de transformations, inconscientes et fatales, une série de métamorphoses, c'est là ce qu'il a été, du plus loin qu'il se revoit. Et un désir le prend de raconter ces métamorphoses, puisque, aussi bien, il ne connaît que lui seul, et que toute son observation ne peut porter que sur lui.

Mais je crains que cette analyse ne donne une idée par trop insuffisante de l'intérêt du roman de M. Couperus. C'est un roman tout en nuances, subtil, un peu fuyant, quelque chose comme un roman *impressionniste*, où les faits les plus importants ne sont encore qu'à peine esquissés. Mais il a du charme, il est naïf et tendre, et personne ne le lira sans en être touché. Et si peut-être il manque trop de réalité, s'il n'a point la couleur ni le relief de la vie, la faute en est sans doute à ce qu'il est trop vrai, l'auteur n'ayant voulu le faire qu'avec ses souvenirs.

Fort heureusement, d'ailleurs, cet excès de vérité n'a rien de gênant. Car il y a une chose dont ni Hugo Aylva ni M. Couperus ne semblent point se douter, mais qui n'en apparaît pas moins clairement aux lecteurs de leurs livres : sous la série de leurs métamorphoses, ils restent tous deux des poètes, et les plus graves sujets leur sont surtout l'occasion de beaux rythmes et de belles images. C'est même, en fin de compte, la seule conclusion définitive qu'on puisse tirer de ces *Métamorphoses*, touchant l'histoire intellectuelle de leur jeune auteur. On y voit comment les circonstances, et cet instinct de changement qu'il portait en lui, l'ont ballotté sans arrêt d'un idéal à l'autre, mais

que dans tous les genres il est resté ce qu'il était déjà au début de sa carrière, un rêveur épris seulement d'émotion et de beauté, l'amant de Léonore d'Este et le confident de Pétrarque.

L'œuvre qu'il nous donne pour une autobiographie est surtout un poème, elle aussi. En vain il s'est efforcé d'y être exact et précis, infatigable à vouloir se montrer à nous tel qu'il s'apparaissait à lui-même. La même aventure lui est arrivée pour ses propres sentimens que pour ceux des héros de ses livres précédens, d'Éline Vere ou du jeune empereur des îles Lipari : à peine a-t-il tenté de les saisir, qu'ils se sont transfigurés, prenant sous ses yeux une teinte lyrique. La forme même dont il les a revêtus est celle d'un poème plus que d'un récit, imagée et chantante, avec des retours de mots, des alternances de longues périodes et de phrases rapides, un rythme toujours expressif et savamment varié. Et c'est par là, en vérité, que ses compatriotes peuvent le mieux se rassurer sur la suite prochaine de ses « métamorphoses ». — « Mon art, nous dit-il au dernier chapitre du livre, s'est d'abord présenté devant moi comme un enfant, candide avec de grands yeux pleins de lumière ; puis j'ai vu en lui une jeune fille élégante et mélancolique, puis il a pris la forme d'une femme que j'ai aimée. Plus tard, quand j'ai écrit *Anarchisme*, il s'est montré à moi plus vieux, plus grave, imprégné d'une beauté plus sereine : c'est aujourd'hui une de ces figures étranges où se plaît la fantaisie des peintres symbolistes. Demain, peut-être, il aura changé d'aspect, une fois de plus... » Mais, quel que soit l'aspect sous lequel son art se montrera demain à M. Couperus, quelle que soit la « métamorphose » qui succédera à celle qu'il a, cette fois, essayé de décrire, on pourra être certain désormais qu'à travers tous les genres, quelque chose en lui ne variera point : son naïf et profond instinct de la beauté poétique.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin.

La situation intérieure, qui n'était pas très obscure il y a quinze jours, mais qu'on s'efforçait d'obscurcir, s'est subitement éclaircie. Nous avons dit que les radicaux et les socialistes cherchaient une occasion quelconque de livrer assaut au ministère, et qu'ils ne l'avaient pas encore rencontrée; mais on finit toujours par en trouver une, quand on est d'ailleurs décidé à prendre la première venue. Il ne s'agissait, en somme, que de mesurer les forces respectives du gouvernement et de l'opposition au dynamomètre parlementaire : pour cela, tout prétexte était bon. Faute d'autre, on s'est servi de celui qu'on pouvait encore tirer de la malheureuse et obsédante catastrophe du Bazar de la Charité. M. Georges Berry avait adressé, à ce sujet, une question au gouvernement. Comment cette question précise, portant sur un fait déterminé, très émouvant à coup sûr, mais n'ayant que fort peu de rapport avec la politique générale, a-t-elle pu mettre cette politique en cause? Mystère et parlementarisme! C'est M. Delcassé qui s'est chargé d'opérer la métamorphose, en demandant de transformer la question de M. Berry en interpellation. Bien que la chose fût presque annoncée par avance, personne n'y croyait, tant elle paraissait peu vraisemblable, ou, si l'on préfère, peu logique. On ne s'attendait pas non plus à y voir mêlé M. Delcassé. M. Delcassé, qui est encore parmi les jeunes de la Chambre des députés, est déjà parmi ceux qui sont arrivés; il a été, et non sans honneur, ministre des colonies; mais il était arrivé par des voies très différentes de celles où il a paru vouloir s'engager l'autre jour. Il faisait partie de ce petit groupe d'hommes de talent qui, avec MM. Poincaré, Barthou, Deschanel et quelques autres, a tenu une place importante dans les derniers événemens parlementaires, et semble destiné à en occuper une plus considérable encore dans l'avenir. On l'a vu, dès le commencement de la législature actuelle, combattre avec énergie la politique de concentration républicaine, et demander la constitution de ministères plus homogènes, avec un programme

mieux défini. Il semble que le cabinet actuel aurait dû lui donner satisfaction, et c'est bien ce qui a eu lieu pendant quelques mois. M. Delcassé votait alors fidèlement pour M. Méline; on le considérait comme un des membres les plus sûrs de la majorité. Il s'est dégoûté de cette attitude. Probablement, le ministère avait trop duré aux yeux de ceux qui aiment le changement. On savait bien qu'une conspiration ténébreuse avait été ourdie contre lui, et nous en avons dit quelque chose. Mais tout se passait dans l'ombre, en silence, en cachette, et personne n'aurait cru que parmi ces hommes masqués figurait M. Delcassé. Il a bien fallu se rendre à l'évidence. C'est lui qui, subitement, a escaladé la tribune, et a poussé contre le ministère la botte secrète depuis longtemps préparée. Dès ses premières paroles, on était infiniment loin du Bazar de la Charité.

Qu'a reproché M. Delcassé au ministère? De s'appuyer sur la droite. C'est une accusation qu'on lançait déjà contre le ministère dont M. Delcassé lui-même a fait partie, et il est probable que, dans l'avenir, on l'adressera encore à quelques autres. M. Denys Cochin, membre de la droite, a tenu à s'en expliquer au nom de ses amis, et il a fait une réflexion pleine de bon sens. Il faut bien, a-t-il dit, que la droite vote avec quelqu'un. A moins qu'on ne la supprime, ou qu'on ne lui interdise de voter, nous ne voyons pas comment elle pourrait sortir de cette alternative qui n'a, qui ne peut avoir que deux termes : voter avec le gouvernement, ou voter avec l'opposition. Quand la droite vote avec l'opposition, celle-ci le trouve très bon, très légitime, très moral, tout à fait convenable, digne d'encouragement, digne d'éloge. Elle ne se sent pas du tout compromise par ce contact. Mais aussitôt que la droite vote avec le gouvernement, c'est autre chose. Les mêmes radicaux, les mêmes socialistes qui acceptaient de si bonne grâce ses voix pour eux, et qui les sollicitaient au besoin, déclarent que le gouvernement est compromis par elle, et qu'un pareil scandale porte une atteinte intolérable à la probité politique. Ce qui est excellent dans un sens est détestable dans l'autre. Le mot de Pascal : « Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au delà, » est dépassé. Il semble qu'aux yeux des radicaux et des socialistes, il y ait, vers le milieu de la Chambre, des Pyrénées invisibles, avec une moralité différente suivant que les mêmes faits se passent d'un côté ou de l'autre de cette frontière idéale. Les vieux conservateurs, les membres des anciens partis royaliste ou impérialiste, les ralliés eux-mêmes, doivent siéger à droite et voter à gauche. Alors tout est dans l'ordre. Autrefois, les choses se passaient effectivement ainsi. La droite votait toujours avec

les radicaux, et c'est grâce à son concours fidèle que M. Clémenceau, pour ne citer que lui, a renversé tant de ministères. Elle croyait alors que le bien, ou du moins ce qu'elle appelait ainsi, ne pouvait sortir que de l'excès du mal, et elle se prêtait volontiers à tout ce qui pouvait augmenter le trouble et la confusion. Cela a duré longtemps, trop longtemps. Enfin la droite s'est ravisée et, sous des influences diverses, dont les principales sont venues des leçons mêmes que les événements lui ont données, elle est revenue à d'autres sentimens, elle a adopté une autre tactique. L'intérêt du pays a pris une place plus importante dans ses préoccupations ; les intérêts de parti sont passés au second rang. Qu'il y ait eu, dans les motifs qui l'ont déterminée, un peu de lassitude, du découragement, un de ces retours au simple bon sens qui accompagnent quelquefois les désillusions, rien n'est plus certain ; mais il y a eu encore autre chose. Le parti socialiste, qui existait à peine il y a quelques années, est devenu un des facteurs les plus actifs de la politique actuelle. Il occupe la première place dans l'opposition, et il aspire à s'emparer de la place tout entière, ce à quoi il arrivera sans doute par la disparition de plus en plus complète du parti radical. Dans peu d'années, si l'évolution politique poursuit sa marche actuelle, il n'y aura plus de radicaux à gauche, mais seulement des socialistes. L'histoire du ministère Bourgeois, ministère radical qui n'a pu vivre six mois qu'avec et par les socialistes, a été une première démonstration de cette vérité, destinée à en recevoir d'autres. En présence d'une situation aussi nouvelle, l'attitude du parti républicain modéré ne pouvait pas faire de doute. La concentration avec les radicaux, alliés des socialistes et déjà confondus avec eux, avait fait son temps. Il fallait y substituer une majorité de cohésion républicaine, capable de soutenir des ministères faits à son image. Mais que ferait la droite ? Ce n'était pas à nous à le dire, c'était à elle. La droite a jugé plus patriotique, tout en conservant son indépendance, de voter avec le gouvernement plus souvent qu'avec l'opposition. Elle était libre de le faire, de même qu'elle reste libre de cesser de le faire, si elle le juge à propos, car il n'y a eu ni contrat, ni alliance, ni engagement réciproques. Mise en face d'un danger social immédiat, la droite a songé tout d'abord à y parer. Le ministère en profite, soit ; mais quel reproche peut-on lui faire de ce chef ? Qu'a-t-il sacrifié ? Qu'a-t-il compromis ? Si on avait un fait quelconque, dont on pût tirer un grief contre lui, certainement l'opposition, qui cherche et furette dans tous les coins avec une obstination rageuse, l'aurait trouvé et en aurait fait grand tapage à la tribune. Mais elle n'a rien découvert. Elle

se borne à accuser le gouvernement de ce que la droite vote avec lui. Veut-elle que le gouvernement interdise à la droite de le faire? La vérité est que, ces voix, l'opposition ne pardonne pas au gouvernement de les lui prendre; elle les veut pour elle, elle les réclame, elle les revendique, sentant très bien qu'elle ne peut pas s'en passer. M. Denys Cochin n'avait qu'une question à poser à la gauche : — Pour qui devons-nous voter? Vous ne voulez pas que ce soit pour le gouvernement : alors, c'est que vous voulez que ce soit pour vous. Querelle de jalousie! Dépit amoureux!

On peut être sûr que M. Delcassé aurait accepté les voix de la droite pour renverser M. Méline. Il ne les a pas eues. Il n'a pas eu non plus celles du centre. Le ministère a conservé sensiblement la même majorité qu'avant les vacances parlementaires, c'est-à-dire une majorité d'une cinquantaine de voix. Avec cela, il peut gouverner longtemps encore. La démonstration qui était à faire a été faite : elle a été certainement instructive pour les hésitants, les irrésolus, les timides, enfin pour cette partie flottante qui, sur les confins des majorités, subit un flux et un reflux perpétuels, qui obéit toujours dans une certaine mesure à l'action des meneurs politiques, mais qui se conforme finalement à l'orientation des événements. On avait tellement dit et répété que le ministère ne survivrait pas quinze jours à la reprise de la session parlementaire qu'un certain nombre d'esprits en avaient été ébranlés. Le procédé avait déjà servi; il avait été inefficace; n'importe : on voulait voir ce qui arriverait. Le nombre inusité de députés qui ont modifié leur attitude et changé leur vote au cours même des scrutins, montre à quel point quelques-uns d'entre eux ont la fidélité calculatrice, réfléchie, on pourrait presque dire rétrospective. Évidemment, ce ne sont pas des hommes de premier mouvement. Mais aujourd'hui qu'ils sont éclairés, on peut espérer qu'ils sont fixés. Il y a toujours une part d'imprévu dans la vie parlementaire, et les gouvernements les plus solides en apparence sont sujets à des accidens inopinés et mortels. Il serait téméraire, en tirant l'horoscope du cabinet Méline, de prédire qu'il fera les élections prochaines. Cependant, si on ne le prédit pas, on commence à le dire, et, ce qui est mieux, à le croire. Le principal mérite en revient incontestablement à M. Méline. D'autres ministres ont eu plus de prestige : aucun, depuis longtemps, n'a montré plus de loyauté politique. Sa parole est toujours claire et nette, sans doute en vertu du vieil axiome que ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement. Il sait ce qu'il veut, il le dit, il le fait : surtout, il ne fait pas autre chose. Et la parfaite simplicité de ses allures lui

donne peut-être plus de force encore, parce qu'il est impossible d'y découvrir la moindre apparence d'artifice, ou même de rhétorique et de mise en scène. Il est difficile de faire davantage avec des moyens plus dénués de prétention.

M. Brisson, lui, n'est pas ennemi de la rhétorique, ni de la mise en scène. Nous parlions, il y a quinze jours, du discours assurément très intempestif que, dès le premier jour de la session, il a prononcé à propos de la récente cérémonie de Notre-Dame et du Père Ollivier. Il a eu d'ailleurs un très grand succès parlementaire : comment le contester, puisque la Chambre a ordonné que son allocution serait affichée dans toutes les communes de France? Et ce succès, il l'a dû sans doute à un assez grand nombre de membres du centre que le sermon du Père Ollivier avait indisposés et qui ne se sont pas montrés difficiles sur la manière et sur l'occasion d'en exprimer leur sentiment; mais il l'a dû, avant tout, aux radicaux et aux socialistes. Rien n'a égalé l'enthousiasme de ces derniers. Leurs applaudissemens roulaient comme le tonnerre, et c'est de leurs bancs qu'est partie la proposition d'affichage. Et les radicaux semblaient dire, en montrant l'accord passager qui s'était établi entre eux et les socialistes, d'une part, et une partie du centre, de l'autre : Voilà enfin la vraie majorité; combien solide! combien inébranlable! Il n'y a qu'à s'appuyer sur elle. Tant pis pour les modérés qui n'en sont pas! Tant mieux si la droite en est exclue! M. Brisson a été pendant quelques jours le président de cœur de M. Isambert et de M. Jaurès. Que les temps sont changés! Nous ne rappelons pas cet incident, sur lequel nous avons déjà dit tout ce que nous avons à en dire, pour le simple plaisir d'en parler de nouveau, mais pour montrer combien le genre d'ovations où s'est complu M. Brisson est peu durable.

C'est éclatant, mais fragile. Si on a eu un moment l'idée de faire une majorité avec cela, on a pu bientôt constater combien cette matière première était inconsistante et friable. M. Brisson est devenu à son tour un objet de réprobation pour l'extrême gauche! Pendant plusieurs jours, il n'y a pas d'injures, d'outrages, et, hâtons-nous de le dire, de calomnies, que les socialistes n'aient déversés sur lui. Le mot de « vieux coquin » est un de ceux qu'on lui a le plus complaisamment appliqués : il a déjà servi à d'autres, mais il était à peu près neuf pour M. Brisson. De quoi s'agissait-il? A propos d'une interpellation sur la grève de la Grand'Combe, interpellation qui se développait au milieu d'un silence relatif, est né un de ces incidens que rien ne fait prévoir, et qui éclatent dans l'atmosphère du Palais-Bourbon comme un coup

de foudre le fait quelquefois dans un ciel sans nuages. Pourquoi, comment M. Gérault-Richard, député socialiste, a-t-il traité ses collègues du centre de « mouchards »? On ne saurait le dire au juste, et cet exemple explique combien l'histoire a quelquefois de peine à débrouiller les causes d'un événement que les contemporains eux-mêmes parviennent difficilement à comprendre. On avait beaucoup parlé, dans une discussion précédente, des différences de tempérament entre républicains, et M. Delcassé avait même émis l'opinion, probablement paradoxale, que ce sont les seules différences qui existent entre eux. M. Delcassé a un tempérament plus exigeant que M. Méline, et M. Gérault-Richard en a un incomparablement plus vif que M. Delcassé. Autrefois, des mœurs parlementaires mieux établies, et peut-être aussi une analogie plus grande dans l'éducation moyenne qu'ils avaient également reçue, avaient rendu plus facile aux hommes politiques de ces époques déjà lointaines de suivre le conseil que M. Denys Cochin a donné spirituellement à ceux d'aujourd'hui, à savoir de faire taire leur tempérament, lorsqu'il menace de faire trop de bruit. M. Gérault-Richard ne s'est pas conformé à cet avis, pourtant si sage : c'est tout ce qu'on peut dire de lui. M. Brisson a des défauts, mais il a une qualité qui convient très bien à un président : la dignité du gouvernement parlementaire n'est pas pour lui un vain mot. Il y croit, il ne supporte pas qu'on y porte atteinte, et il éprouve une secousse violente, un sursaut douloureux, lorsqu'il entend une expression comme celle qui a échappé à M. Gérault-Richard. Où irions-nous, si un pareil vocabulaire devenait celui de la tribune, ou même des bancs qui l'avoisinent? M. Gérault-Richard, pressentant que les rigueurs du règlement allaient fondre sur lui, a demandé à s'expliquer ; mais la seule explication qu'il a donnée à ses collègues est qu'évidemment il avait plus de sang dans les veines qu'eux, puisqu'ils s'étonnaient que l'indignation, qui faisait autrefois les poètes, ait peut-être donné un coloris un peu cru à son style. Il n'a d'ailleurs rien retiré de ses paroles, et s'est borné à dire : « Messieurs, traitez-moi en ennemi, car c'est ainsi que je vous traiterai toujours. » On a trouvé généralement que M. Gérault-Richard aggravait son cas à plaisir ; mais, s'il faut le dire, l'émotion du président était peu communicative, et la Chambre restait assez indifférente, non seulement à l'opinion que M. Gérault-Richard pouvait avoir d'elle, mais à la manière dont il l'exprimait. On en a entendu tant d'autres ! Néanmoins le président avait raison, et lorsqu'il a proposé la censure avec exclusion temporaire, la majorité, la majorité vraie, cette fois, s'est prononcée pour lui. Et c'est là ce qui est instructif ! Nous n'insisterons pas sur la scène

pénible qui a suivi : refus de M. Gérault-Richard de quitter son banc, interruption de la séance évacuation de la salle et des tribunes, recours à la force armée, etc. Tout cela est devenu la procédure banale de ce genre d'opérations : heureusement l'emploi en est très rare. Mais que serait-il arrivé si la droite n'avait pas voté la censure proposée par M. Brisson ? Tous les journaux socialistes l'ont dit le lendemain : le président était battu, il était obligé de se retirer. La droite, ont-ils déclaré, a manqué de coup d'œil. Elle avait là une occasion admirable de se venger du discours sur la Providence, ou contre la Providence, prononcé à l'ouverture de la session. Que ne l'a-t-elle saisie ? Pendant plusieurs jours, les socialistes et les radicaux en ont exprimé le vif regret. En unissant deux vengeances, on aurait pu renverser M. Brisson. Les députés modérés auraient pu, eux aussi, profiter de la circonstance pour faire élire un candidat à eux, provisoirement moins odieux à l'extrême gauche que ne l'était devenu le président actuel. Singulier retour des choses d'ici-bas ! Il y a trois semaines, la gauche applaudissait M. Brisson contre la droite silencieuse et indignée ; quelques jours après la même gauche reprochait au gouvernement de s'appuyer sur la droite ; encore quelques jours de plus, et les socialistes, qui ont toujours regretté de n'avoir pas les voix de la droite pour renverser le cabinet, les sollicitaient pour renverser M. Brisson. O logique ! O bonne foi des partis !

Les affaires d'Orient n'ont pas fourni, depuis quelques jours, une matière abondante à la chronique, et c'est même chose singulière après tant d'agitations et d'émotions, que de voir l'espèce d'arrêt qu'elles subissent en ce moment. Il semblait, il y a peu de jours encore, qu'un dénouement quelconque, mais prochain, était inévitable, et tout le monde paraissait le poursuivre avec ardeur. A ce premier état des esprits en a succédé un autre, qui est fait d'attente résignée et de patience. Peut-être durera-t-il longtemps. M. Hanotaux, dans son dernier discours à la Chambre, prévoyait, non seulement des difficultés, mais des lenteurs. Les difficultés existent sans doute, bien qu'on n'en parle guère : quant aux lenteurs, tout le monde peut les constater.

La Porte avait fait des propositions de paix évidemment inacceptables. On lui a opposé des objections. On attendait, on annonçait sa réponse à ces objections, et, au lieu de faire cette réponse, la Porte s'est mise à parler de l'armistice et de la nécessité de lui donner une forme tout à fait régulière : alors seulement, on reprendrait la conver-

sation diplomatique. On a pu la reprendre en effet d'autant plus à loisir que l'armistice doit durer autant que les négociations elles-mêmes, ce qui était lui assigner une durée indéfinie et enlever à l'une et à l'autre des deux parties, à la Grèce notamment, la crainte d'un recommencement possible des hostilités. Désormais, pourquoi se presser? On a commencé en quelque sorte par faire la paix, sauf à en discuter ensuite les conditions à tête reposée. Avec des diplomates aussi prodigues du temps que le sont les Turcs, il y a tout lieu de croire qu'on n'est pas encore à la veille de conclure. Il y a tout lieu de penser aussi que, l'imminence du danger ayant disparu, les prétentions des Grecs n'ont pas diminué, et on sait que M. Rhallys les a exprimées dans une formule brève et claire, qui consiste à dire qu'il ne cédera rien du tout. On en est là. De quelque côté que nous nous tournions, nous n'apercevons rien de nouveau, rien même qui commence à poindre à l'horizon.

Il en est en Crète comme ailleurs. Les Grecs sont partis officiellement; les derniers soldats du colonel Vassos ont été embarqués; mais certaines nouvelles permettent de croire que plusieurs sont revenus à titre individuel, ce qui leur était d'autant plus facile que le blocus n'existe plus: au reste, quand le blocus existait, ils n'y éprouvaient pas sensiblement plus de difficultés. Quoi qu'il en soit de l'avenir, rien ne devrait gêner en ce moment l'action des puissances. L'Europe a réalisé en Crète la première partie de son programme; mais à quand la seconde? La Crète lui appartient autant qu'elle lui appartiendra jamais. Il n'y reste que quelques soldats turcs, et c'est elle qui a demandé qu'ils y restassent jusqu'à nouvel ordre. Ces soldats continuent de maintenir, dans une certaine mesure, la sécurité de leurs nationaux. La situation, en fait, n'est pas bonne, mais elle est provisoirement tolérable: il est certain, pourtant, qu'elle ne peut pas se prolonger ainsi. L'Europe doit prendre un parti en vue d'assurer, avec l'autonomie de l'île, l'exécution des réformes promises. Pour cela, il faut d'abord nommer un gouverneur; il faut ensuite lui assurer les moyens de faire respecter son autorité. Qu'est-ce qu'on attend? Personne n'en sait rien. On parle avec les chefs insurgés, qui se soumettent plus ou moins: ils ne se soumettront réellement que lorsqu'ils verront en face d'eux une force organisée, politiquement et militairement, capable de leur tenir tête au besoin et de les faire rentrer dans le devoir. Malheureusement cette force n'existe pas encore, et comme les lenteurs qui se produisent sur ce point et pour cet objet particuliers ne viennent, ni de la Porte qui a pris le parti

de laisser tout faire, ni de la Grèce qui a évacué l'île, elles ne peuvent venir que des empêchemens que les puissances se créent à elles-mêmes, ou qu'elles s'opposent les unes aux autres. Il aurait été habile de régler rapidement la question crétoise, et de profiter pour cela du moment le plus favorable peut-être qu'on aura jamais. On aurait enlevé ainsi au hasard, c'est-à-dire à la possibilité de complications futures, tout ce qu'on peut lui enlever par la prompte exécution d'un dessein ferme, que l'on croyait d'ailleurs depuis longtemps arrêté.

Il n'y aurait que demi-mal si la temporisation devait rendre les solutions plus faciles; mais certainement il n'en est rien. Et cela n'est pas moins vrai pour le continent que pour la Crète. On ne cesse pas de répéter que la Porte devra évacuer la Thessalie, et nous ne doutons pas, en effet, que les choses ne se passent finalement ainsi. Mais, en attendant, elle l'occupe, et elle y concentre des forces de plus en plus considérables. Elle voudrait la garder, qu'elle ne procéderait pas différemment. Elle prend l'habitude d'y rester, et le Sultan doit rêver quelquefois au fameux mot de M. de Bismarck : *Beati possidentes!* et à toutes les applications qu'on peut lui donner. La difficulté de faire évacuer la Thessalie par les Turcs sera en raison directe du temps qu'ils y auront séjourné. Elle était sans doute très grande au lendemain de Domokos; elle le sera encore plus à la fin des négociations, pour peu que celles-ci continuent de marcher avec la même lenteur. Il ne faut d'ailleurs pas se dissimuler que lorsqu'on sera d'accord sur tout, à supposer qu'on parvienne à s'y mettre, il restera encore à faire exécuter les résolutions prises et que, là encore, on se trouvera en présence de difficultés nouvelles, toutes pratiques cette fois, mais qui n'en seront pas moins laborieuses. Les plus inextricables de toutes se rattacheront aux grandes réformes projetées dans l'Empire ottoman, et à l'obligation où seront les puissances, et qu'elles voudront imposer au Sultan, d'en faire une réalité. L'Europe a là de l'occupation pour de longs mois : au pas dont elle va, elle y mettra des années. Il peut se passer bien des choses avant qu'un aussi grand travail, poursuivi si lentement, soit enfin terminé, et qui sait si ce n'est pas là-dessus que comptent à la fois les Turcs et les Grecs, les premiers parce que le temps ne peut évidemment que les favoriser, les seconds parce qu'ils ont l'espoir obstiné du joueur qui attend quand même une surprise heureuse de la fortune et se refuse à croire qu'elle lui sera toujours contraire? Il est très dangereux de laisser les Turcs et les Grecs dans cet état d'esprit, qui n'est bon ni pour les uns ni pour les autres. S'il y avait dans le concert européen un véritable principe

d'action, aucune des questions posées ne resterait en suspens ; mais y a-t-il dans le concert européen un principe d'action, et n'est-il pas inventé plutôt pour empêcher des choses, très mauvaises sans doute, que pour en faire de bonnes, pour discuter plutôt que pour résoudre ?

L'Espagne vient de traverser une crise assez grave : elle en est sortie dans des conditions dont il est encore impossible de prévoir les conséquences. Un de nos collaborateurs, M. Charles Benoist, est allé récemment à Madrid et il en a rapporté, sur l'état des partis, et plus particulièrement sur cette question de Cuba qui leur cause à tous les mêmes inquiétudes patriotiques, des renseignemens dont nos lecteurs ont pu apprécier tout l'intérêt. Il semblait résulter de cette enquête que la question cubaine imposait à tout le monde une trêve unanimement acceptée, et que les conservateurs étant au pouvoir, les libéraux ne chercheraient pas à les y remplacer jusqu'à ce que la solution désirée par tous fût enfin obtenue. Cette conduite était prudente. Elle a été suivie pendant quelque temps avec une grande fidélité ; mais tout d'un coup, sans qu'il soit facile d'assigner à leur brusque rentrée en guerre des raisons bien plausibles, les libéraux ont recommencé la lutte. La situation à Cuba n'était pourtant encore ni assez améliorée pour que le moment fût venu de rompre la trêve, ni assez compromise pour qu'il fût légitime de la dénoncer comme une erreur ou une duperie. M. Sagasta s'est pourtant placé dans cette seconde hypothèse. Il a déclaré que tout allait mal à Cuba, que le général Weyler faisait aux insurgés une guerre de sauvage, que ces rigueurs excessives avaient enfiévré les esprits et les cœurs d'une colère grandissante au moment même où ils commençaient à se calmer, qu'elles avaient ruiné la plus grande partie de l'île, enfin qu'elles avaient surexcité les passions et les ambitions américaines, et que, les rapports avec les États-Unis devenant chaque jour plus difficiles, une rupture était presque inévitable. Que fallait-il pour conjurer ces mauvais présages ? Rappeler les libéraux au pouvoir. Alors tous les nuages, si épais naguère, se dissipèrent comme par enchantement. On ne pouvait pas, sans doute, réparer en quelques jours le mal matériel qui était fait, mais le mal moral disparaissait tout de suite. Le général Weyler était rappelé, les réformes étaient exécutées, tout rentrait dans l'ordre et dans la soumission, et les États-Unis, enchantés de ce changement inespéré, se montraient d'une humeur aussi conciliante qu'ils s'étaient montrés depuis quelque temps d'une humeur agressive et rébarbative. Malheureusement les libéraux étaient seuls à soutenir cette thèse, peut-être à y croire, et il faut avouer que, s'ils avaient dit vrai, ils n'auraient pas pu faire, bien qu'à leur insu, un

plus bel éloge de la politique des conservateurs : cela aurait prouvé, en effet, que M. Cánovas avait amené les affaires cubaines jusqu'à ce point où, les rigueurs pouvant faire place à la douceur et la guerre à la diplomatie, il suffirait d'un gouvernement et d'un homme habiles pour réaliser l'apaisement. C'était trop beau pour être exact.

M. Sagasta tenait déjà ce langage à la veille de la réunion des Cortès. Il montrait une impatience extrême à reprendre le pouvoir : il s'offrait, il avait même un peu l'air de vouloir s'imposer. Sur ces entrefaites, s'est produit un incident parlementaire qui nous console-rait un peu des nôtres, si le mal d'autrui pouvait jamais être une consolation. M. le duc de Tetuan, ministre des affaires étrangères, a donné un soufflet à un sénateur, M. Comas. Jamais soufflet n'a eu un plus grand retentissement. L'affaire aurait pu se terminer par un combat singulier, mais les témoins ont déclaré que les torts ayant été simultanés et réciproques, il n'y avait pas lieu à une rencontre. Peut-être est-ce dommage ? La question, en effet, n'a cessé d'être personnelle que pour devenir générale : tous les libéraux se sont déclarés solidaires de M. Comas, et ils se sont mis parlementairement en grève jusqu'au jour où M. le duc de Tetuan aurait donné une satisfaction jugée suffisante au parti qu'il avait insulté dans la personne, et sur la joue d'un de ses membres.

Après quelques jours d'hésitation pendant lesquels on a cru que M. Cánovas essaierait, puisqu'il avait la majorité, de gouverner avec elle, sans se préoccuper de l'abstention des libéraux, subitement il a remis sa démission et celle de ses collègues entre les mains de la reine régente. Il a confié à la Couronne le jugement du conflit survenu entre les partis. Quant aux Cortès, il les a prorogées. La reine Christine a fait ce qu'elle avait à faire : elle a consulté tout le monde. Elle a entendu d'abord les présidens des deux Chambres, puis M. Cánovas, puis M. Sagasta, puis M. Silvela, le chef des conservateurs dissidens, puis le maréchal Martinez Campos, qu'elle a fait venir de Barcelone, puis les autres maréchaux. Les avis ont été partagés, comme il fallait s'y attendre. Les présidens des deux Chambres ont conseillé à la reine de garder M. Cánovas, ce qui n'est d'ailleurs pas étonnant, puisque la majorité des deux Chambres est conservatrice et qu'ils le sont eux-mêmes. M. Sagasta lui a conseillé de faire appel à son dévouement, qui était tout prêt. Les militaires ont tous conseillé, avec une touchante unanimité, le rappel du général Weyler. Cette opinion ne saurait étonner, de la part du maréchal Martinez Campos que le général Weyler a remplacé à Cuba. On trouvait alors, — c'était l'opinion

courante, — que le maréchal avait échoué contre l'insurrection parce qu'il avait été trop doux ; on assure aujourd'hui que le général a échoué parce qu'il a été trop dur. Le moment paraissait donc revenu de recourir au maréchal Martinez Campos, jusqu'au jour où il reviendrait de faire appel à quelque autre général Weyler. La reine, dont la correction constitutionnelle a été parfaite, a pensé, à la suite de ses conversations avec tous les chefs de parti et avec les principaux chefs de l'armée, que l'expérience entamée devait être poursuivie, que rien n'était pire que de passer d'un système à un autre sans permettre à aucun de produire tous ses effets, que la mobilité et l'inconséquence étaient la pire des politiques, enfin que le moment serait mal choisi pour opérer au ministère un changement de personnes qui serait interprété, à Cuba, comme un signe de lassitude et de faiblesse, et à Washington, comme un symptôme d'hésitation. En termes plus vulgaires, elle s'est inspirée de notre vieux proverbe que ce n'est pas au milieu du gué qu'il faut changer les chevaux. Bref, elle a prié M. Cánovas de rester aux affaires, en l'assurant de toute sa confiance, et on a vu se produire, sur un autre théâtre et avec de moindres acteurs, une nouvelle édition de la Journée des dupes. Tout porte à croire que la résolution de la reine a été sage, et il faut d'ailleurs rendre à M. Sagasta et à ses amis la justice que, quelle qu'ait été leur déconvenue, ils se sont, au moins jusqu'ici, inclinés devant son arbitrage. Comme le parlement est prorogé, l'abstention des libéraux n'a pour le moment aucune importance. Les plus ardents du parti essaient de l'agitation en province, mais leurs tentatives ne semblent pas devoir être très heureuses. En Amérique, la déception aussi a été vive, et elle se traduit par une irritation plus grande. Le président Mac Kinley se réserve ; nul ne sait encore l'attitude qu'il prendra. En somme, la situation reste inquiétante, et il faudra à M. Cánovas toute son habileté et toute sa résolution pour en triompher.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT QUARANTE ET UNIÈME VOLUME

QUATRIÈME PÉRIODE — LXVII^e ANNÉE

MAI — JUIN 1897

Livraison du 1^{er} Mai.

	Pages.
BOISFLEURY, troisième partie, par M. ANDRÉ THEURIET, de l'Académie française.	5
EXPÉDITION DE MORÉE (1828-1829). — LETTRES D'EUGÈNE CAVAIGNAC.	47
RUBENS ET LA GALERIE DE MÉDICIS, par M. ÉMILE MICHEL, de l'Académie des Beaux-Arts.	71
CUBA, L'ESPAGNE ET LES ÉTATS-UNIS, par M. CHARLES BENOIST.	113
ESSAIS SUR GOETHE. — V. LE DERNIER ROMAN, par M. ÉDOUARD ROD	139
LA FEMME CHINOISE DANS LA FAMILLE ET DANS LA SOCIÉTÉ, par M. MAURICE COURANT.	171
LEOPARDI ET SON AMI ANTONIO RAINIERI, par M. G. VALBERT	205
REVUE DRAMATIQUE : <i>Snobs</i> , — <i>la Samaritaine</i> A LA RENAISSANCE; — <i>la Montagne enchantée</i> A LA PORTE-SAINT-MARTIN, par M. JULES LEMAITRE, de l'Académie française.	217
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES.	229

Livraison du 15 Mai.

BOISFLEURY, dernière partie, par M. ANDRÉ THEURIET, de l'Académie française.	241
L'ÉGLISE ET LA FRANCE MODERNE, par M. le duc DE BROGLIE, de l'Académie française.	282
LES ARSENAUX DE LA MARINE. — RÉFORMES DANS LEUR ORGANISATION ADMINISTRATIVE, par M. ALFRED ROUSSIN.	320
LA VIE D'UN SAVANT AU XVI ^e SIÈCLE. — FRANÇOIS VIÈTE, par M. JOSEPH BERTRAND, de l'Académie française	340

	Pages.
KRYSTA, par M ^{me} MARYA KONOPNICKA (adapté par M ^{me} MARGUERITE PORADOWSKA)	366
LES PORTRAITS DE FEMMES ET D'ENFANS A L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS, par M. ROBERT DE LA SIZERANNE	394
UN PETIT CENTRE AGRICOLE EN BASSE-PROVENCE, par M. le comte ANTOINE DE SAPORTA	414
REVUE LITTÉRAIRE. — BRANTOME ET « L'HONNÊTE GALANTERIE », par M. RENÉ DOUMIC	445
REVUES ÉTRANGÈRES. — L'AMITIÉ DE FRÉDÉRIC NIETZSCHE ET DE RICHARD WAGNER, par M. T. DE WYZEWA	457
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES . .	469

Livraison du 1^{er} Juin.

LA DUCHESSE DE BOURGOGNE A LA COUR. — LE MARIAGE, par M. le comte d'HAUSSONVILLE, de l'Académie française	481
TEMPLE D'AMOUR, première partie, par M. RÉMY SAINT-MAURICE	523
LÉON XIII ET LE PRINCE DE BISMARCK. — II. LA MISSION DE M. DE SCHLOEZER A ROME DE 1883 A 1885, par M. le comte E. LEFEBVRE DE BÉHAINE . . .	566
UN PEUPLE OUBLIÉ. — LES SIKÈLES, par M. GEORGE PERROT, de l'Académie des Inscriptions	594
LES FEMMES QUI ENSEIGNENT, par M. MAURICE TALMEYR	633
LES SALONS DE 1897. — LA PEINTURE AUX CHAMPS-ÉLYSÉES, par M. GEORGE LAFENESTRE, de l'Académie des Beaux-Arts	655
POÉSIE. — LE LIT CLOS, par M. GABRIEL VICAIRE	680
M. LOMBROSO ET SA THÉORIE DE L'HOMME DE GÉNIE, par M. G. VALBERT	685
REVUE DRAMATIQUE. — <i>Frédégonde</i> A LA COMÉDIE-FRANÇAISE; — <i>Dégénérés</i> A LA BODINIÈRE, par M. JULES LEMAITRE, de l'Académie française	697
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES . .	709

Livraison du 15 Juin.

L'ACADÉMIE FRANÇAISE AU XVII ^e SIÈCLE, par M. GASTON BOISSIER, de l'Académie française	721
TEMPLE D'AMOUR, deuxième partie, par M. RÉMY SAINT-MAURICE	751
LES CONSERVATEURS ET LA DÉMOCRATIE, par M. JACQUES PIOUS	787
UNE SCIENCE NOUVELLE. — LA SÉMANTIQUE, par M. MICHEL BRÉAL, de l'Académie des Inscriptions	807
CAS DE CONSCIENCE, première partie, par M. IAN MACLAREN	837
LE MONOPOLE DE L'ALCOOL, par M. RAPHAËL-GEORGES LÉVY	863
LA COUR D'ASSISES DE LA SEINE. — V. PROJET DE RÉFORMES. — I. LE RECRUTEMENT DU JURY. — LE FUTUR PRÉSIDENT D'ASSISES, par M. JEAN CRUPPI . .	889
REVUE LITTÉRAIRE. — LA « ROYAUTE » DE M ^{me} GEOFFRIN, par M. RENÉ DOUMIC .	917
REVUE MUSICALE. — <i>Le Vaisseau Fantôme</i> A L'OPÉRA-COMIQUE; — <i>L'Étoile</i> A L'OPÉRA, par M. CAMILLE BELLAIGUE	929
REVUES ÉTRANGÈRES. — L'AUTOBIOGRAPHIE D'UN ROMANCIER HOLLANDAIS, par M. T. DE WYZEWA	937
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES . .	947







AP
20
R5
pér.4
t.141

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

